



Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TOME SEPTIÈME.

*N.º 4 région¹ etc
1/2 pag. 6.2 larr² / ensemble*

100-2000
MRT

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicontés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises
dans cette édition.

TOME SEPTIÈME.

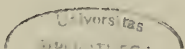


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

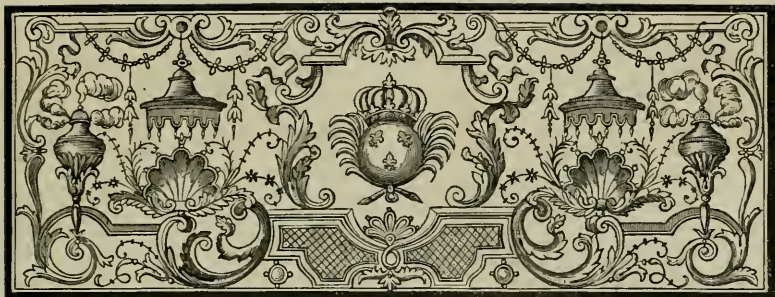
M DCCC LXV



INSTITUTION

NOBEL ESSE

NO. 252
CS
589
.L2
1863
v. 7



DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



DOUJAT, famille d'extraction noble, & originaire du Berry, laquelle, au rapport de Catherinot, avoit porté les armes sous les Rois CHARLES VII & LOUIS XI, & vint s'établir au commencement du XVI^e siècle à Paris, où elle remplit, depuis, différentes places dans la magistrature.

¶ JEAN DOUJAT, Avocat au Parlement de Paris, où l'on prétend qu'il avoit exercé les fonctions d'Avocat-Général, mourut en 1527. Il avoit épousé *Jacquette le Voyer*, de laquelle il eut :

LOUIS DOUJAT, Substitut du Procureur-Général du Roi au Grand-Conseil, pendant 5 ans, & pourvu de l'office d'Avocat du Roi en la même Cour, créé par édit donné à Lyon le 22 Mai 1522, pour lequel il prêta ferment entre

les mains du Chancelier, le 5 Juin suivant, & au Grand-Conseil le 16 du même mois, mourut le 4 Novembre 1523. Sa femme, *Jacquette Bonin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Curpoé & de Nouriou, Procureur-Général du Grand-Conseil, & de *Jeanne Fumée*, fut tutrice de ses enfans, qui furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, tige de la deuxième branche, rapportée plus loin.

JEAN DOUJAT, II^e du nom, Avocat-Général & Maître des Requêtes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, mort en 1581, avoit épousé *Marie Doé*, fille unique de *Robert Doé*, Conseiller ès-Conseils, & de *Marie Brinon*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. DENIS, Avocat au Parlement & Avocat-Général de la Reine MARIE DE MÉDICIS & de GASTON DE FRANCE, mourut en 1633. Il avoit

épousé *Madeleine de la Haye-Ventelet*, fille d'*Hilaire*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Gilles*, dont :

NICOLAS, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1648;

DENIS, Maître des Comptes, mort le 5 Janvier 1667;

FRANÇOISE, femme d'*Omer Talon*, Avocat - Général au Parlement de Paris, morte le 17 Avril 1667;

MARIE, première femme de *Charles Hervé*, Doyen du Parlement de Paris, morte en Septembre 1697;

MADELEINE, Religieuse à l'Assomption, morte en 1672;

Et MARIE-MARTHE, Religieuse Urfuline.

3. 4. & 5. Trois fils, Jésuites;
6. MARIE, femme de *Jacques Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais;
7. LOUISE, femme de *Pierre Paumier*, Secrétaire du Roi;
8. Et JEANNE, mariée à *Jacques Defita*, Sieur du Vivier, Prévôt de Melun, dont une fille.

JEAN DOUJAT, III^e du nom, Conseiller en la Cour des Aides, mort le 15 Décembre 1610 avoit épousé *Françoise Henex*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi & du Parlement, dont :

JEAN DOUJAT, IV^e du nom, Conseiller au Parlement, le 4 Décembre 1617, mort le 3 Décembre 1663, avoit épousé *Anne le Roux*, morte le 23 Mai 1658, fille de *Pierre*, Seigneur de Baule, Secrétaire du Roi, & de *Marie Ruaux*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Maître-d'Hôtel du Roi, marié à *Madeleine Tiraqueau*, morte en 1709, fille de *Pierre Tiraqueau*, Seigneur de Sainte-Hermant, & d'*Edmée de Rubentel*, Dame d'Arex & d'Anjou, dont il eut :

JOACHIM - FRANÇOIS, Seigneur d'Arcueil, Conseiller au Châtelet, mort le 2 Février 1753, à l'âge de 81 ans;

Et FRANÇOISE - CATHERINE, femme de *Jean - François le Boindre*, Conseiller au Parlement.

3. MARIE, morte en Février 1698, alliée à *René de Maupeou*, Président des Enquêtes;
4. Et HÉLÈNE, Religieuse à la Congrégation de N.-D., morte en 1646.

JEAN DOUJAT, V^e du nom, Conseiller au Parlement le 30 Août 1647, mort Doyen le 18 Janvier 1710, âgé de 89 ans & 6 mois, avoit épousé *Catherine Targer*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Geneviève Goulas*, dont :

1. JEAN-CHARLES, qui fuit;
2. Et MARIE, née le 7 Août 1656, femme d'*Antoine Subtil*, Auditeur des Comptes, morte le 1^{er} Mai 1739.

JEAN-CHARLES DOUJAT, Conseiller au Parlement de Metz, le 27 Septembre 1680, puis Conseiller au Grand-Conseil le 7 Août 1686, Maître des Requêtes le 22 Mars 1701, Intendant de Poitiers en 1706, de Hainaut en 1707, de Bordeaux en 1708, de Maubeuge en 1709, de Moulins en 1721, mort le 9 Mai 1726, à l'âge de 73 ans, avoit épousé, en Juillet 1688, *Elisabeth de Rollinde*, morte sans postérité le 29 Mai 1719, fille de *Marc-Antoine*, Secrétaire des Commandemens de Mademoiselle de Montpensier, & d'*Elisabeth du Bois*.

SECONDE BRANCHE.

GUILLAUME DOUJAT, Conseiller au Parlement de Toulouse en 1553, second fils de *Louis*, & de *Jacquette Bonin*, auteur de quelques traités de droit, mourut en 1573. Il avoit épousé *Catherine d'Eygua*, morte en Juin 1573, fille de *Bertrand*, Avocat au Parlement de Toulouse, & de *Catherine Tournoer*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. LOUIS, Prieur de Garcinville;
3. Et BERNARD, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

JEAN DOUJAT, Avocat au Parlement de Toulouse, Conseiller au Grand-Conseil, où il ne fut pas reçu à cause des troubles, Capitoul de Toulouse en 1581, mourut le 2 Septembre 1622. Il avoit épousé, 1^e *Madeleine de Durand*, fille de *Jean*, Gentilhomme du Lauragais, des Seigneurs de Montjard & de Monestrol, morte en 1587; & 2^e *Jeanne de Montant*, fille de *Jean*, des Vicomtes de Conferans, morte en 1619. Il laissa :

1. BERNARD, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chanoine de Saint-Félix, mort en 1649;
3. MARIE, femme de *Geraud de Brunonchon*;
4. Et MADELEINE, mariée à *Guillaume de la Rouge*, Sieur de Luzeau, près de Beaumont.

BERNARD DOUJAT, Avocat au Parlement, & deux fois Capitoul de Toulouse, mort le 17 Septembre 1631, avoit épousé *Jeanne Déjean*, morte le 16 Septembre 1631, sœur d'un Conseiller au Parlement de Toulouse, dont :

1. JEAN, qui y fut aussi Conseiller; il prêta

- ferment en 1637, ensuite Avocat à celui de Paris en 1639, reçu à l'Académie Française le 20 Août 1650, Professeur en droit canon au Collège Royal en 1651, Docteur-Régent en droit en 1655, & historien-graphiste latin du Roi. Il fut Instituteur des études du Dauphin, sous M. de Perigny, Précepteur de ce Prince, & eut une pension du Roi, du Clergé & du Chancelier, & mourut le 27 Novembre 1688, âgé de 79 ans ;
2. JACQUES, Avocat au Parlement de Toulouse, marié, en 1676, à *Georgette de Fargues*, fille d'*Arnaud*, Avocat, & de *Catherine du Loup* ;
 3. JACQUES-FIRMIN, Chanoine de Meaux ;
 4. MARIE, Religieuse de Sainte-Claire ;
 5. Autre MARIE, femme de *Claude Dalmas* ;
 6. Et JEANNE, femme de *Pierre Dely*, Capitoul de Toulouse.

TROISIÈME BRANCHE.

BERNARD DOUJAT, troisième fils de GUILLAUME, & de *Catherine d'Eygua*, Conseiller au Parlement de Toulouse, mort en 1598, avoit épousé *Marie d'Auxonne*, morte en 1620, fille de *Jean Vital*, Conseiller au même Parlement, & de *Catherine Barthélemy*. Il eut :

1. PAUL-ALEXANDRE, qui suit ;
2. JEAN, Chanoine Théologal de Lille ;
3. JOSEPH, Prieur de Noé ;
4. GABRIEL, Religieux Dominicain ;
5. LOUISE, femme de *Raymond de Masnau*, Gentilhomme de Rouergue ;
6. JEANNE, mariée à *Pierre de Viguerie*, Conseiller au Parlement de Toulouse ;
7. Et MARGUERITE, Abbesse de Saint-Cernin de Toulouse.

PAUL-ALEXANDRE, Avocat au Parlement de Toulouse, mort le 24 Août 1631, avoit épousé *Anne de Platea*, fille de *Jean*, Conseiller au Présidial de Toulouse, & d'*Anne de Babut*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN-VITAL, Capitaine au Régiment de Bretagne, tué au siège de Condé en 1655.

PIERRE DOUJAT, Avocat au Parlement, & Capitoul de Toulouse en 1660, mourut en 1671. Il avoit épousé *Bourguine de Paynaguet*, fille de *Jean*, Sieur de Peyrigne, & de *Marie Potier de la Terrasse*, sa seconde femme. De ce mariage font issus :

1. JEAN-VITAL, Religieux de la Mercy ;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
3. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Dauphiné ;

4. Et SIMON, Ecclésiastique.

FRANÇOIS-JOSEPH DOUJAT, Sieur de Saint-Martin de Toheus, épousa *Jacquette de Buffta*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Borraffol*, dont :

1. & 2. JEAN & HENRI ;
3. GABRIEL-BONAVENTURE, Conseiller au Parlement de Toulouse ;
4. & 5. MARIE & JACQUETTE.

Cette famille est anciennement alliée avec celles de *Tudert*, *Fumée*, *Molé*, *Montholon*, *Briçonnet*, & quantité d'autres distinguées dans la robe ; & en dernier lieu avec celles de *Talon*, *Bignon*, *Phéliepeaux*, *Pontchartrain*, *Joly de Fleury*, & avec la branche de l'ancien Chancelier de France, M. de *Lamoignon*.

Les armes : d'azur, au griffon d'or rampant, couronné d'une couronne de même.

DOULCET DE PONTECOULANT^(LE), famille de Normandie :

JEAN LE DOULCET, Ecuier, vivoit vers l'an 139... & en 1425, & eut pour femme *Jeanne de Digny*. Ils eurent pour descendant au VI^e degré :

ROBERT LE DOULCET, Ecuier, Seigneur de Pontécoulant, qualifié noble homme dans un accord qu'il passa le 19 Juin 1570. Il épousa, en 1571, *Jeanne Héralut*, fille de *Nicole Héralut*, Ecuier, Seigneur de Saint-Jean, du Corail & de Plomb, dont il eut :

JACQUES LE DOULCET, Ecuier, Seigneur & Patron de Pontécoulant, de Rully & de Saint-Christophe, qui prit dans divers aites la qualité de Seigneur de Plomb, ou de Saint-Jean de Plomb, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de sa Chambre. Il avoit épousé, le 31 Août 1603, *Charlotte d'Oilliamson*, fille de *Thomas d'Oilliamson*, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain de Langot, de Lonlay, du Mesnil-Herman, des Loges, &c. De ce mariage sont issus entr'autres enfans :

1. THOMAS, qui étoit, en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. ROLLAND, né en 1619, qui étoit, en 1649, premier Capitaine & Major au Régiment de Cavalerie d'Esclainvilliers, & en 1658 Capitaine commandant le Régiment du Commissaire-Général de la Cavalerie légère de France. Il épousa *Anne Collardin* ;
4. Autre JACQUES, Ecuier, Seigneur du Demaine, baptisé le 15 Janvier 1625, Capi-

taine commandant la Noblesse de l'Élection de Vire en 1674.

JACQUES LE DOULCET, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant & de la Trinité, naquit en 1612. Il étoit en 1642 Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Saligny, & épousa, par contrat du 19 Mai 1646, *Françoise de la Rivière*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Gouy, des Illes, &c., dont naquirent entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. & LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Frefnaye, qui servoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier.

JACQUES LE DOULCET, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, né en 1654, servoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier. Il mourut le 13 Août 1716, laissant, de son mariage, accordé le 28 Juin 1686, avec *Jeanne-Françoise de Mesnil*, fille de *TanneGuy*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meslay, & d'*Angélique de Madailan* :

JACQUES LE DOULCET, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, de Meslay, &c., né le 27 Novembre 1691, premier Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mourut à Parme, le 25 Septembre 1734, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Guastalla. Il avoit épousé, par contrat du 7 Janvier 1722, *Marie-Charlotte-Thérèse-Louise de Chenivière*, fille de *Guillaume-Gaspard*, Seigneur de Hautbois, & d'*Anne-Marie-Louise d'Orlande*. De ce mariage sont issus :

1. LÉON-ARMAND, qui suit ;
2. JACQUES-RENÉ-LOUIS, Ecuyer, né le 5 Octobre 1731 ;
3. CHARLES-JACQUES-JUDE-ANTOINE, Ecuyer, baptisé le 22 Décembre 1732 ;
4. Et MARIE-JACQUELINE-AIMÉE, née le 29 Décembre 1729.

LÉON-ARMAND LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, baptisé le 14 Septembre 1726, fut reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie, le 30 Mars 1740, sur les preuves de sa Noblesse, & obtint, au mois de Mai, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé.

Les armes : *d'argent, à la croix fleurdelisée de sable.* (Voy. l'*Arm. gén. de France.*)

Il y a une autre famille de DOULCET,

de la même province, Élection de Valognes, qui porte : *d'argent, à la croix de sable.*

DOULLEY DE NEUVILLE, en Normandie : famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Février 1667.

ANTOINE DOULLEY, Seigneur de Neuville & de Sorganville, épousa, vers 1580, *Anne de Clerc*. Il est parlé, dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1681 & 1696, d'*Aubry Doulley*, qui vivoit en 1469 ; dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de *François Doulley de Neuville*, reçu Chevalier de Malte en 1585.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oignons de lys de même.*

* DOUMY, Terre, Seigneurie, & l'une des douze premières *Baronnies* de Béarn. Elle étoit possédée dans le XVI^e siècle par *Antoine de Béarn*, I^{er} du nom, père de *Jacques de Béarn*, marié le 16 Décembre 1598, à *Catherine de Faleiche*, Baronne de Viella. Leur fils *Antoine de Béarn*, II^e du nom, Baron de Doumy & de Viella, épousa, en 1625, *Marie de Laur*, dont il eut :

Catherine de Béarn, mariée à *Jacob de Labay*, Baron de Viella, fils de *Jean*, qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue, vers l'an 1670, à *Dominique d'Esclaux-Mesplez*, Evêque de Lescar, & est aujourd'hui possédée par *N... de Courreges*, Conseiller au Parlement de Pau. Voy. COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix, Ville qui étoit du Domaine des ancêtres de *Hugues-Capet*. *Hugues-le-Grand*, son père, y finit même ses jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorsque *Hugues-Capet* fut élu Roi. *Saint Louis* est le premier qui donna le Domaine de *Dourdan* à sa mère, pour assignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince assigna aussi le douaire de *Marguerite de Provence*, sa femme, sur *Dourdan*, *Corbeil*, & autres lieux. Parmi les Terres que *Philippe-le-Bel* donna pour l'apanage de son frère *Louis*, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le *Château*, la *Prévôté* & *Châtellenie de Dourdan*. Aujourd'hui la Seigneurie de *Dourdan* est de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

DOUVILLE, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en

Normandie, Election de Caen, qui porte : *d'azur, à trois étoiles d'argent.*

DOUX (LE), famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 11 Août 1667.

ADRIEN LE DOUX, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1594, & CHRISTOPHE LE DOUX, Conseiller au même Parlement en 1605, Sieur de Nogent, portent : *d'azur, à trois têtes de griffons d'or* (des cadets ont ajouté un *lambel d'argent.*)

DOUX DE MELLEVILLE (LE) : *d'azur, à trois têtes de perdrix d'or.*

* DOUZE (LA), Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* en Périgord, Diocèse de Périgueux, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, registrées à Bordeaux en faveur de GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barrière, de la Cropte, & de Reillac, issu de HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. GABRIEL D'ABZAC fut aussi *Baron de Laflours*, première *Baronnie* de Limoufin, qu'il acquit par son alliance avec *Jeanne de Laflours*. Leur arrière-petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant mort en 1698, sans postérité, le *Marquisat de la Douze* passa à son cousin JEAN D'ABZAC, devenu le chef & l'aîné de sa Maison. Voyez ABZAC.

DOYARD, Sieur du Blancourt, en Normandie, Election de Valognes, qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissants d'or.*

DOYSNEL, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Avril 1667.

JEAN DOYSNEL, Seigneur de Montecot, fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1569.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable.*

DOZOUVILLE. N... DOZOUVILLE, Ecuier, Sieur du Parc & de Belle-Fontaine, en Normandie, Election de Valognes, porte : *de gueules, à une épée dégainée d'argent en pal, accostée de six losanges de même.*

DRAC (DU), en Picardie. JEAN DU DRAC, Président au Parlement de Paris, en 1410, eut pour second fils :

JEAN DU DRAC, Evêque de Meaux.

Les armes : *d'or, au dragon ailé de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules.*

* DRACY-le-Fort, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèse de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregistrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet suivant, cette Terre fut érigée en Comté en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Conseiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gènes. La Noblesse *d'extradion, & les services de M. de Neuilly, & ceux de ses ancêtres*, sont les motifs de ces Lettres-Patentes. (*Tablettes de Thémis & Tabl. Généal.*, part. VII. p. 237. Voyez FYOT.)

DRAGON, en Dauphiné : *d'azur, au dragon ailé d'or.*

* DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne : Maison qui a pris son nom d'un ancien Château, aujourd'hui presque démolí, & de la Terre de *Drée* au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre, aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de chose, n'appartient plus depuis long-tems à la Maison de *Drée*; mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregistrées au Parlement de Paris le 1^{er} Septembre suivant, la Terre, Seigneurie & Comté de *la Bezolle* & dépendances en Maçonnois, a été érigée en *Marquisat* sous le nom de *Drée* en faveur d'ETIENNE, Comte de DRÉE, & de ses descendants.

Un ALBERT DE DRÉE, suivant l'*Histoire générale & particulière de Bourgogne*, & suivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Buftière, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, signa comme témoin à la donation que Garnier de Somberon fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ses dépendances.

Une GUYOTTE DE DRÉE fut Abbessé de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun, & y fonda deux anniversaires.

BERNUIN DE DRÉE fut présent en 1152 à la vente que fit Guy Gaurel à l'Abbaye de Saint-Seine, & suivant un extrait du Cartulaire de la même Abbaye, il y fit la même année une donation de la troisième partie de la dime de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en disputer la possession, & ce en présence de Manassés, Evêque de Langres, de sa

femme, de JEAN, son fils, de la femme de JEAN, de DODON, son autre fils, & de ses filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de JEAN, Seigneur de DRÉE & de Grosbois, duquel *Jean de Fontet*, Damoiseau, reprend de sief pour ce qu'il possède audit lieu.

Palliot, tome II, pages 73 & 84, parle de ROBERT de DRÉE, homme d'armes de la monte d'*Eudes de Muffy*, qui se fit le jeudi après Noël 1358, & de celle de *Jean de Châtel*, qui se fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un acte en latin du samedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, passé entre *Joffrand de Varenne*, Ecuyer, d'une part, & *Philiberte de Varenne*, sa sœur, femme de noble homme GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, par lui autorisée, lesdits *Joffrand & Philiberte de Varenne*, enfans de feu *Hugues de Varenne*, Ecuyer, & de noble Dame *Hugues de Soffre*, transgèrent de leur succession.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maison qu'à PIERRE DE DRÉE, Damoiseau, Seigneur de Gifsey-le-Vieux, qui est dit dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de Voisy, décédé en 1412.

I. PIERRE DE DRÉE & GUILLAUME, Seigneur de Colombier, suivant un titre latin du lundi après la Quasimodo de 1428, portèrent leurs plaintes devant Philibert de Saint-Léger, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi & son Bailli de Saint-Gengoux, au sujet d'entreprises, faites sur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils disoient posséder de toute ancienneté en haute, moyenne & basse Justice, contre Jean de Vaux, Damoiseau, Châtelain de feu Messire de Toulangeon, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & fauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, PIERRE DE DRÉE fut poursuivi à la requête des Religieux du Monastère de Châlon, au sujet d'une fondation & des femmes qui étoient dûes par GUILLAUME DE DRÉE & *Philiberte de Varenne*, ses père & mère. Ce PIERRE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gifsey-le-Vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne, le 14 Novembre 1448, une reprise de sief & de dénombrement. Il y eut, à la requête du 3 Avril 1456, une commission émanée du Bailli & Maître des Foires de

Châlon, pour permettre une information contre les usurpateurs d'une Chapelle située dans la Paroisse de Varenne. PIERRE épousa (en présence de Messires Jean Péal d'Oié, Chevalier Seigneur de Corbeton; Renaud d'Orge, Ecuyer; & JEAN DE DRÉE, aussi Ecuyer, qui furent témoins), par contrat du 25 Octobre 1424, *Jeannette de Salins*, fille de *Jeau*, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeuf, & de *Jeanne de Domey*. Il eut de son mariage:

GUILLAUME, qui suit;

ANTOINE, Ecuyer, qui fit mention, dans son testament du 13 Octobre 1470, de Demoiselle *Hielienol de...* sa femme, & légua 30 livres à chacune de ses trois sœurs, LOUISE, AMYOTTE & CLAUDE DE DRÉE, & institua héritier universel noble homme GUILLAUME, son frère germain. Il est à présumer que c'est cet ANTOINE DE DRÉE qui, suivant un vieux mémoire généalogique de cette Maison, fut Chambellan du Duc de Bourgogne.

ANNETTE, femme de *Claude de Salornay*, le jeune. C'est ce qui paraît par une transaction du 20 Février 1462, entre *Claude de Salornay*, le jeune, & GUILLAUME & ANTOINE, ses beaux-frères. Il est fait mention dans cet acte de leur sœur CLAUDE & de noble Demoiselle CYPRIENNE DE DRÉE, leur tante.

CLAUDE, mariée à *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ceci est prouvé par une transaction du 14 Janvier 1465 entre CLAUDE DE DRÉE, sa femme, d'une part, & GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gifsey, se faisant fort pour ANTOINE DE DRÉE, aussi Ecuyer, d'autre part, son frère;

LOUISE;

Et AMYOTTE, qui épousa *N... de Salornay*, dont *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois.

II. GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gifsey, épousa *Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure*, fille de Messire *Claude de Saint-Julien-de-Baleure*, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laissa veuve & enceinte d'un posthume avec deux fils, ainsi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de feu GUILLAUME DE DRÉE, où sont dits présens les parens qui suivent: Demoiselle *Jeanne de Salins*, veuve de feu PIERRE DE DRÉE, nobles Seigneurs Messires Guy Poinceot, Chevalier, Seigneur d'Eguilly; Jean de Villafans, Pierre de Sennecey, Etienne de Salins, Chevalier; religieuse personne Messire REGNIER DE DRÉE, Prieur de Saint-Etienne de Beaune; Jean, Seigneur de Cornon; Jean

de la Tourm, Gabriel de Saint-Julien, Seigneur de Balceure; Claude de Cornon, & Louis de Marmont, Ecuyer. Ladite *Jeanne de Saint-Julien* fut élue Tutrice, & Guy Poinceot & Etienne de Salins, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. *Jeanne de Saint-Julien* se maria en secondes noces, le 6 Juin 1471, avec *Claude de Cornon*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean de Cornon*, & d'*Ali-not de Genost*. GUILLAUME DE DRÉE laissa :

GUYARD, qui fuit;

Et JEAN, rapporté après son frère aîné;

III. GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Aisy, obtint, le 17 Décembre 1493, une main-levée de choses féodales faïses fur lui à la requête de noble & puissante Dame *Eléonore de Courcelles*, veuve de Messire Jean de Coligny, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puisaye, & il justifia par titres qu'il étoit fils de feu GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, & que ce GUILLAUME étoit fils de PIERRE DE DRÉE, aussi Ecuyer. Le même acte contient la reprise de fief des bois de Drée & Champoyage Bouffean, sis en la Paroisse & haute Justice de Dammarie. Ce GUYARD DE DRÉE passa, le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de constitution de rente annuelle de 13 francs & 4 gros pour le capital de 200 livres, passé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi FRANÇOIS I^{er} des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un signe patibulaire sur une de ses Terres. Le même GUYARD DE DRÉE, & *Jacquette Riboteau*, sa femme, firent un règlement le 23 Avril, dans lequel ils disent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en existe de leur premier, sçavoir de celui de GUYARD DE DRÉE avec *Marguerite de Lantarges*, sa première femme, *Jacqueline DE DRÉE*, femme de Messire *Louis de Clugny*, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Bagnay; & du premier mariage de la Demoiselle *Riboteau*, noble homme Messire *Michel Sieler*, Seigneur de Povisson, Chanoine de Langres, & Demoiselle *Françoise Sieler*, femme de noble homme *Jean de Rollin*, Seigneur de Chafeul. A la suite de cet acte est une ratification de *Jacquette DE DRÉE*, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Messire *Louis de Clugny*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter est en partie tiré d'un inventaire par extrait des

titres originaux concernant la Maison de DRÉE, trouvés chez M. le Marquis de *Clugny*, & fuvant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giffey, &c. frère puiné de GUYARD. On conserve dans la famille une quittance finale, passée devant *Ganthy*, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois, à noble Seigneur JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giffey-le-Vieux, son cousin germain, de la somme de 17 francs & demi, dûs en reste par ledit JEAN DE DRÉE à Dame AMYOTTE DE DRÉE, sa tante, mère dudit *de Salornay*, ou à cause de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE, par testament de noble ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, frère de ladite AMYOTTE, & oncle dudit JEAN. Les qualités sont dans cet acte telles & les mêmes qu'elles sont énoncées ci-dessus. On y voit que les qualités de *Noble, Ecuyer & Seigneur*, sont données non-seulement à JEAN DE DRÉE, mais encore à ANTOINE DE DRÉE, son oncle paternel. JEAN DE DRÉE épousa *Christine de Mandelot*, fille de *N... de Mandelot*, Seigneur de Cussy-la-Colonne, ainsi qu'il est dit dans Balceure, page 328, & en eut: PHILIBERT, qui fuit. C'est ce qui paroît par une donation passée devant *Girard Augier*, Notaire Royal, & faite par *Christine de Mandelot* le 13 Mars 1521, en faveur de noble Seigneur PHILIBERT DE DRÉE, son fils, & de feu noble Seigneur JEAN DE DRÉE, son premier mari.

IV. PHILIBERT DE DRÉE, Seigneur de Giffey, de la Serrée, Remilly, Pantière, &c., tranfigea avec noble Seigneur *Gaspard de Toify*, Seigneur de Lantilly en Nivernois, son frère utérin, sur la succession de noble Demoiselle *Christine de Mandelot*, leur mère. Il épousa, 1^o par contrat du 17 Juin 1522, passé devant *Lapiat*, Notaire Royal à Saint-Gengoux, *Philiberte du Bois*, fille unique de feu noble *Guy du Bois*, Seigneur de la Serrée, qui testa en faveur de sa fille le 8 Septembre 1510, & de *Claude de Chavanes*; & 2^o *Anne de Saulx*, Dame de Beve, veuve de *Simon de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il testa le 21 Août 1545, & donna à *Anne de Saulx*, sa seconde femme, la Terre de Toify; à ANTOINE DE DRÉE, son fils du premier lit, qui fuit, les Terres de la Serrée & de Pantière; à GUILLAUME DE DRÉE, son fils du second lit, celles de Giffey, Beve &

Remilly. Il est dit dans le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, que ce GUILLAUME DE DRÉE épousa, en 1573, *Antoinette de Rochechouart*.

V. ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de la Serrée. On voit par un vieux Mémoire qu'ANTOINE DE DRÉE mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaison de la date d'un acte fait par *Claire de Vaudrey*, la veuve. Il avoit épousé, par contrat passé le 17 Novembre 1540, devant *Gelyot*, Notaire, *Claire de Vaudrey*, fille & héritière de *Simon de Vaudrey*, au Comté de Bourgogne, & d'*Anne de Saulx*, & en eut :

VI. GUILLAUME DE DRÉE, qui eut plusieurs emplois & commissions de distinction & de confiance, tant aux Etats-Généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnais. Il eut une commission de Capitaine de 100 Arquebusiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, signée FRANÇOIS, fils & frère du Roi, & plus bas, de *Boudeville*. La Province de Bourgogne, suivant un passeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'assemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de HENRI III, en son Conseil, du 17 Novembre 1582, signées *Bruchet*, GUILLAUME DE DRÉE est qualifié Chevalier de son Ordre. Il obtint, le 31 Juillet 1595, du Roi HENRI IV, une gratification de 400 écus, pour ses recommandables services. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dresser & présenter les Mémoires aux Etats-Généraux de France, qui devoient s'assembler à Sens le 10 Septembre suivant. Dans son testament du 1^{er} Janvier 1604, il est qualifié noble & puissant Seigneur Messire GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Bescherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances. Il avoit épousé, par contrat passé devant le *Bagne*, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, *Claride de Gelan*, Dame de Soufferrain, Meyre, la Bescherie en Bresse, fille de feu *Denis de Gelan*, Baron de Théniffey, de Rochefort, Mogens & Esseroi, & de *Françoise de Damas*, dont :

VII. SALOMON DE DRÉE, élu par la Noblesse des Etats de la Province, & choisi par délibération des Etats-Généraux de 1622, pour

régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de HENRI, Prince de BOURBON, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commission de reconnoître les Nobles qui se présentèrent pour être reçus aux Etats; fut aussi chargé de la conduite & du Commandement de la Noblesse du Mâconnais au ban & arrière-ban. Il testa en 1653, & avoit épousé, par contrat du 24 Octobre 1603, passé devant *Prevôt*, Notaire Royal à Cluny, *Antoinette de Thiard*, fille de feu noble Seigneur *Eléonor de Thiard*, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Bissy, Bragny & de Charney, & de *Marguerite de Buffeuil*. Il en eut :

VIII. CHARLES DE DRÉE, Seigneur de Saint-Marcellin, &c., Triennal de la Noblesse des Etats de Bourgogne, qui obtint de M. Bouchu, Intendant & Commissaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir, lui & sa postérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Noblesse du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. Ferrand, Intendant & Commissaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats-Généraux de Bourgogne l'invitèrent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des Etats de la dernière Triennalité. Il épousa, par contrat du 15 Décembre 1643, passé devant *Benoît*, Notaire Royal en Forez, *Françoise de Foudras*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Contenson, Souternon, &c., & de *Marguerite d'Albon*. De ce mariage vinrent :

1. & 2. SALOMON & GASPARD, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé ;
 3. RENÉ, qui suit ;
 4. & 5. HILAIRE & RAYMOND, Ecclésiastiques ;
 6. CLAUDE, regu Chevalier de Malte, suivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour se marier, & fut tué à la bataille d'Hochstett ;
- Et MARIE, HENRIETTE, MARGUERITE, PÉRONNE & ELISABETH, mortes sans alliance ou postérité.

IX. RENÉ DE DRÉE, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, &c., fit ses preuves pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652; il fut Elu de la Noblesse, & eut le malheur de se noyer en 1708, dans la rivière de Loire, en faisant une tournée par députation des Etats-Généraux de Bourgogne. Il avoit épousé, après la mort de ses frères aînés, par contrat du 12 Juin 1681,

Jeanne de Damas, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de *Barnay*, *Verpré*, & d'*Anne Gambin*, & en eut :

1. & 2. *SALOMON & PAUL*, morts au berceau;
 3. *FRANÇOIS*, Enseigne des vaisseaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de la Havane en 1711;
 4. & 5. *GILBERT & ANTOINE*, qui embrassèrent l'état Ecclésiastique;
 6. *ETIENNE*, qui suit;
 7. *ANTOINE*, appelé le *Chevalier de Drée*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, son Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;
 8. Autre *ANTOINE*, appelé le *Baron de Drée*, Capitaine des vaisseaux du Roi, qui, lors de la prise de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine;
- Et quatre filles, Religieuses.

X. *ETIENNE*, Comte de *DRÉE*, fait héritier universel de *Gilbert*, Comte de *Damas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, son oncle maternel, épousa, par contrat du 18 Juillet 1724, passé devant *Brunet*, Notaire Royal d'illy l'Evêque, *Jeanne de Siry*, fille de *François*, Ecuier, Seigneur de *Serandé* & de la *Faye*, & de *Claude Gevalois*, dont :

1. *GILBERT*, qui suit;
2. *CLAUDINE*, mariée avec le Marquis de *Saint-Amour*;
3. Et *GILBERTE*, épouse de *Claude-Marie*, Marquis de *Damas du Rouffet*.

XI. *GILBERT*, Marquis de *DRÉE*, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de *DRÉE*, son père, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il possède une Terre en toute Justice, dont le terrier en latin a été renouvelé en 1463, au profit de *GUILLAUME DE DRÉE*, son quart aïeul, & de *Jeanne de Saint-Julien de Baleure*, sa femme, par-devant *Naturette*, Notaire Royal. Il y est dit *Vir Nobilis GUILLELMUS DE DRÉE, Dominus* de *Giffey*, de *Fraignis*, de *Colomberio*. *GILBERT DE DRÉE* avoit épousé, par contrat passé le 8 Juillet 1755, *Valentine-Adrienne-Elisabeth de Lâtre de Neuville*, fille de *Charles-Valentin de Lâtre*, Comte de *Neuville*, & de *Marie Bochart de Champigny*, dont :

1. *ETIENNE-MARIE*, né le 25 Février 1760;
2. *THÉODORE-CHARLES-ADRIEN*, né le 24 Juin 1761;

Tom. VII.

3. *ANTOINE-GILBERT*, mort au berceau;
4. Autre *ANTOINE-GILBERT*, né le 1^{er} Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par Brevet du Grand-Maitre, du 11 Janvier 1772;
5. *GILBERTE - LOUISE - MADELEINE*, née le 17 Septembre 1762;
6. *ANNE-MARIE DE DRÉE*, morte au berceau.

Les alliances de cette Maison font avec celles de *Salornay*, *Clugny*, *Courcelles*, *Pourlant*, *Blé d'Uxelles*, *Saint-Amour*, *Fuiffé*, *Malain*, *Digoine du Palais*, *Gaspard Saint-Amour*, *Damas*, *Foudras*, *Albon*, *Thiard de Bissy*, *Buffeuil*, *Montagny*, *Galles*, *Saint-Chaumont*, *Gelan*, *Rochechouart*, *Montgommery*, *Gorrevod de Pont-de-Vaux*, *Choiseul*, *Dio*, *du Bois*, *Saulx*, *Vergy*, *Damas-Thianges*, *Maillet*, *Semur*, *Senneterre*, *la Tour de Vinay*, *la Guiche*, *Monteynard*, *Montmorin*, *St.-Julien de Baleure*, *Salins*, *Rochebaron*, &c.

Les armes : de gueules, à cinq molettes d'éperon d'argent posées 2, 2 & 1.

DRENEC (DU), famille de Bretagne, qui porte : fascé de six pièces d'argent & d'azur, au chef d'argent.

DRENEC (DU), famille de Bretagne, dont les armes font : d'argent, à trois fascés de gueules.

* *DRESNAY* (DU), en Bretagne. Dans l'ancien *Armorial Breton*, fait par *Guy le Borgne*, Gentilhomme de cette Province, où il n'est guère fait mention que des Terres nobles, on lit : *DU DRESNAY*, ancienne Maison qui a fourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Art, sous le Duc d'Anjou en 1447, & encore plusieurs autres personnages de considération & de valeur, qui ont eu des emplois considérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre du *DRESNAY* est passée dans la Maison de *Quélen*, par le mariage de *MARIE DU DRESNAY*, héritière de la branche aînée de cette Maison, avec *Jean de Quélen* : ce mariage se fit vers la fin du quatorzième siècle. Avant que cette Maison eût perdu la Terre de son nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit aussi des branches cadettes avantageusement établies en Bretagne, & des personnages de ces branches qui jouissoient d'une très-grande considération.

On trouve dans les montres, reçues à Paris

en 1356, ROBINET DU DRESNAY, qui alla au service de JEAN, Roi de France, sous le commandement de Messire Foulques de Laval. Le même ROBINET DU DRESNAY suivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort. On trouve aussi à la Chambre des Comptes de Paris BONABÈS & ALAIN DU DRESNAY, qui servoient, en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même BONABÈS, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertissement sous le prétexte d'une réconciliation au château de Chateauceaux, où il fut arrêté & détenu prisonnier jusqu'au 20 Juillet de la même année, jour où il fut délivré par la Noblesse de Bretagne. BONABÈS DU DRESNAY accompagna en 1425 le Duc JEAN V dans son voyage d'Amiens pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des Comptes du Trésorier de Bretagne, depuis 1423 jusqu'en 1426, on trouve un CHARLES DU DRESNAY, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par JEAN V, Duc de Bretagne. Ce même CHARLES DU DRESNAY se trouva au Parlement général du Duc PIERRE II, assemblé dans la ville de Vannes en 1451.

Dans l'*Histoire de Bretagne* par Bertrand d'Argentré, Gentilhomme de la Province; dans les Histoires des guerres d'Italie, & dans l'*Armorial* de Guy le Borgne, au commencement de ses notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Ast se nommoit RENAULT DU DRESNAY, Chevalier. Il est appelé dans ces Auteurs *grand & expérimenté Capitaine*. Il commanda long-tems, sous le regne de CHARLES VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Ast. Il fut battu & pris à la Frascbeda par Barthelemi Coglioni, paya 14 mille écus pour sa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'Argentré, l'*Histoire de France* du P. Daniel, les *Chroniques d'Anjou*, & l'*Histoire de Charles VII, Roi de France*, par Alain Chartier qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que RENAULT DU DRESNAY, on voit que ce même RENAULT DU DRESNAY, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Messire Prigent de Coëtivy, Amiral de France, nommé le premier, & Messire Pierre du Brezé, nommé le troisième, *Conduiseur* de 400 Lances, pour

prendre Messire Gilles de Bretagne, au château du Guildo.

Au premier Tome de l'*Histoire de Louis XI*, Roi de France, au sujet des procédures intentées contre du Tillay, il est dit mot à mot que RENAULT DU DRESNAY, Louis de Laval, & plusieurs autres, trouvant ces procédures injurieuses à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. CHARLES VII ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoissoit la trop grande vivacité sur cette affaire, qui fut étouffée.

Les titres anciens de la Terre DU DRESNAY donneroient de grands éclaircissements sur l'état de cette Maison dans des tems plus reculés. Depuis long-tems plusieurs de ces branches se sont successivement éteintes, & leurs héritières, comme celle de la première, ont porté des biens considérables dans les différentes Maisons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume.

La filiation de cette Maison remonte par titre à

ALAIN DU DRESNAY, qui servoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABÈS DU DRESNAY sont employés plusieurs fois ensemble dans des montres de l'année 1415; ils sont aussi compris dans le nombre des Gentilshommes possédant les Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la Réformation qui se fit en 1427. ALAIN possédoit, entre autres Terres, en 1427, celle de *Kerdinziou*, laquelle est entrée, plusieurs générations après ledit ALAIN, dans des partages dont on conserve les actes. On ignore le nom de sa femme. On sait seulement qu'il fut père ou aïeul de

ALAIN, qui suit;

Et CHARLES, qui d'après des Enquêtes faites les 23 & 24 Juin 1462, possédoit entr'autres la Terre de *Fault* ou *Arfault*, de laquelle les descendans d'ALAIN ont hérité: car cette Terre s'est trouvée dans leur partage plusieurs générations après ledit CHARLES;

ALAIN DU DRESNAY épousa *Jeanne Marec*, de laquelle il eut:

JEAN qui suit;

Et YVON, qui demanda en 1495 à ALAIN, son neveu, sa part & portion des héritages d'ALAIN, son père.

JEAN DU DRESNAY se trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On

trouve en Plestin JEHAN DU DRESNAY, à onze Archers en Brigandines & Pages. Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il avoit épousé, en 1479 ou 1480, *Jeanne le Cozic*, de laquelle il eut :

ALAIN DU DRESNAY, qui fut mari de *Jeanne le Splan* en 1495 & 1535. Aux Enquêtes faites en 1535 il est dit qu'il possédoit la Terre de *Fault* ou *Arfault*. Il eut pour fils :

GUILLAUME, qui fut ;

LAZARE, qui eut pour enfans :

VINCENT, qui épousa *Marguerite de Lannion*, qui, devenue veuve, fut successivement tutrice de ses enfans & petits-enfans ; & ayant vu éteindre sa postérité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux descendans des sœurs de son mari ;

Et plusieurs filles.

Et HECTOR, rapporté plus loin.

GUILLAUME DU DRESNAY comparut à des montres du vivant de son père. Il y fut représenté par *Pierre le Cozic* en... Il y a apparence qu'il n'a point eu de postérité.

HECTOR DU DRESNAY étoit mari de *Louise de la Roche-Huon*, en 1553 & 1560, riche héritière de sa Maison. On peut produire sur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de LAZARE, contr'échangea quelques héritages dénommés provenant de la succession de son aïeul & aïeule, ALAIN DU DRESNAY & *Jeanne le Splan*, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit ALAIN, lequel possédoit alors la Terre de *Querdivisien*, de laquelle est fait mention à la réformation de 1427. Il y a aussi un contrat non garanti du mariage de VINCENT DU DRESNAY, mais qui n'en est pas moins constaté par acte de tutelle, partage, &c. des enfans & petits-enfans de VINCENT & de *Marguerite de Lannion*, auxquels ladite *Marguerite* a assisté. HECTOR eut un fils & une fille, savoir :

OLIVIER, qui fut ;

Et GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épousa, par contrat du 16 Mai 1586, *Perronelle le Dornec*, de laquelle il eut deux fils & une fille, savoir :

JEAN, qui fut ;

JACQUES, auteur de la dernière branche (a) rapportée après son frère ;

(a) C'est la seule qui existe aujourd'hui ; elle n'a point acquis de nouvelles illustrations de-

Et GILLETTE.

JEAN DU DRESNAY épousa N... dont il n'eut qu'une fille, qui porta tous ses biens dans la Maison d'*Acigné*.

JACQUES DU DRESNAY, second fils d'OLIVIER, & de *Perronelle le Dornec*, épousa en 1659, *Anne le Marec*. Il en eut :

1. JEAN, qui fut ;

2. PIERRE, qui n'a point laissé de postérité ;

3. JULIENNE ;

4. ANNE ;

5. MARGUERITE ;

6. Et MARIE.

JEAN DU DRESNAY épousa *Jeanne le Borgne*, dont il eut pour fils unique

JEAN DU DRESNAY, qui épousa par contrat de 1670, *Renée de la Haye*, dont il eut un fils & une fille :

JOSEPH-MARIE, qui fut ;

Et MARIE ;

JOSEPH-MARIE DU DRESNAY étoit, suivant les actes, en 1701, mari de *Marie-Thérèse-Gabrielle le Jar*. De ce mariage sont nés :

1. JOSEPH-MICHEL-RENÉ, qui fut ;

2. JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé le *Comte des Roches*, né le 22 Novembre 1710, qui s'est retiré du service étant Capitaine de vaisseaux en 1762. Il avoit épousé, en Février 1745, à la Martinique, N... le *Bourg*, dont il a deux filles ;

3. FRANÇOIS-JULIEN, né le 28 Janvier 1719, appelé le *Chevalier des Roches*, Capitaine de vaisseaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Isles de France & de Bourbon, nommé Chef d'Escadre des Armées navales en 1777 ;

4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, morte en 1766. Elle avoit épousé, au mois de Janvier 1734, *Ambroise de l'Etang*, Seigneur du Rufquet, & laissa un fils & une fille ;

5. MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709 ;

6. Et MARIE-RENÉE, née en 1717.

JOSEPH-MICHEL-RENÉ, appelé le *Comte* DU DRESNAY, né le 1^{er} Février 1707, a épousé,

puîs sa séparation, mais par une suite non interrompue de belles & bonnes alliances, elle est en état de faire toutes sortes de preuves, & sans jamais avoir été opulente, elle jouit dans la Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des sujets qui ont servi honorablement le Roi dans ses armées, ou qui vivent dans la Province d'une manière convenable à leur naissance.

1^o en 1740, *Elisabeth de Cornulier*; & 2^o en 1745, *Marie-Anne de Montaudoïn*.

Du premier lit est issu :

1. LOUIS-AMBOISE, né le 16 Novembre 1741, appelé *le Marquis du Drefnay*, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, mariée au mois de Septembre 1766, à *Marie-Joséphine-Anne du Coëtlosquet*, dont il a un fils né en Août 1768.

Et du second font fortis :

2. JOSEPH, né le 13 Janvier 1752, appelé *le Vicomte du Drefnay*;
3. Et CÉCILE, née en 1746.

Les armes antiques de cette Maison sont : *d'argent, à une croix anillée de sable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.*

* DREUX, Ville dans l'Isle de France, Diocèse de Chartres, qu'on assure être du tems des Gaulois, qui se firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris son nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois appelés *Druides*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été le chef-lieu des *Durocasses*, dont on a fait *Drocx*, & d'où est dérivé le nom de *Dreux*. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du Domaine de nos Rois jusqu'à *Louis-le-Gros*, ou plutôt jusqu'à *Louis-le-jeune*, qui la donna en apanage avec le titre de *Comté*, à ROBERT DE FRANCE, son frère. ROBERT DE FRANCE, Comte de *Dreux*, est le sixième aïeul de PIERRE, neuvième Comte de *Dreux*, mort en 1355. JEANNE, 1^{re} du nom, sa fille & son héritière, laissa le Comté de *Dreux* à JEANNE, 11^o du nom, sa tante, mariée à *Louis*, Vicomte de *Thouars*, dont le fils, *Simon de Thouars*, Comte de *Dreux*, mourut sans postérité en 1365. Alors le Comté de *Dreux* vint à *Peronnelle de Thouars*, sœur de *Simon*, & femme en seconde nocces de *Clément Rouhaut*. Ils vendirent, en 1378, les deux tiers du Comté de *Dreux* au Roi CHARLES V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par *Marguerite de Thouars*, troisième fille de *Louis*, mariée à *Guy de Turpin*, Seigneur de *Crissé*. Le Roi CHARLES VI donna par provisions le Comté de *Dreux* à *Arnaud-Amanjeu*, Sire d'*Albret*, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de LOUIS DE FRANCE, son frère, qui fut tué la même année. CHARLES VI le reprit encore pour en grati-

fier *Charles d'Albret*, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'*Azincourt* en 1415. *Charles d'Albret*, 11^o du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut déposé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comté fut depuis un sujet de longs procès entre les Seigneurs d'*Albret* & les Comtes de *Nevers*. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en sa faveur en 1551; mais les Parties opposées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occasion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la question, d'intervenir pour le Roi. Il soutint que *Dreux* étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être transporté au Connétable d'*Albret*. Apparemment qu'il gagna sa cause, puisqu'on voit vers ce tems-là le Comté de *Dreux* réuni à la Couronne. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'obtint en 1559, pour partie de son douaire; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'*Alençon*, le dernier de ses fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de *Dreux* fut depuis engagé à CHARLES DE BOURBON, Comte de *Soissons*. Après la mort de LOUIS, son fils, il échut à MARIE D'ORLÉANS, Duchesse de *Nemours*, sa petite-fille, qui décéda sans postérité. Il passa ensuite par acquisition au Duc de *Vendôme*, qui le donna à son épouse de la Maison de *Condé*, & à celle-ci succéda la Princesse de *Condé*, Palatine, dont la succession a été partagée.

Entre les branches que l'auguste Maison de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laissé plus de marques de sa splendeur que celle qui a porté le nom de *Dreux*. ROBERT, Comte de *Dreux*, cinquième fils de LOUIS VI, Roi de France, surnommé *le Gros*, & 6^{re} de LOUIS VII, surnommé *le Jeune*, épousa, vers l'an 1152, *Agnès de Baudiment*, Dame de *Braine* auprès de *Soissons*, de laquelle il prit les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui sont demeurées depuis héréditaires à toute la Maison de *Dreux*, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portaient les fleurs-de-lis dans leur écu, ni qu'ils prirent le nom de leur père, ce qui se pratiquoit même dans les Maisons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot *CANONVILLE*.

C'est à cet exemple que la Maison de *Dreux*

prit les armes de la Maison de *Baudiment-de-Braine*, que PIERRE DE FRANCE prit celles de *Courtenay*; que HUGUES-le-Grand, frère du Roi PHILIPPE I^{er}, prit celles d'*Alix*, Comtesse de *Vermandois*; & que ROBERT DE FRANCE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres prirent les armes de leurs principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelques-uns n'en retinssent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, de la fondation d'*Agnès*, première Comtesse de *Dreux*, où ces Seigneurs choisirent leur sépulture, que ROBERT, II^e du nom, Comte de Dreux, y est représenté tenant une *fleur-de-lis*. Les Comtes de Vermandois surmontèrent leur écu de *cinq fleurs-de-lis*, dont ils chargèrent le chef dans la suite; & l'on voit plusieurs tombeaux des Princes de la Maison de *Courtenay*, semés de *fleurs-de-lis*.

Comme nous avons l'*Histoire de la Maison de Dreux*, par MM. de Sainte-Marthe, le P. Anselme & le célèbre du Chesne, nous nous bornerons à remarquer trois choses: la première est que les Ducs de Bretagne, qui ont possédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en souveraineté, tiroient leur origine de PIERRE DE DREUX, surnommé *Maucler*, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de ROBERT DE DREUX, & d'*Yolande de Coucy*.

La seconde est qu'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, fille unique & héritière de FRANÇOIS, II^e du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1^o à CHARLES VIII, Roi de France, en 1491, & 2^o à LOUIS XII, aussi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, descendoit de la Maison de *Dreux* par YOLANDE DE DREUX, fille de ROBERT, IV^e du nom, laquelle épousa 1^o ALEXANDRE III, Roi d'Ecosse, en 1286; & 2^o ARTUS, II^e du nom, Duc de Bretagne.

La troisième est que LOUIS-le-Gros, dont la Maison de *Dreux* tire son origine, étoit parent au troisième degré de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, & qu'ainsi ROBERT DE FRANCE, I^{er} du nom, Comte de Dreux & ALPHONSE I^{er} qui fut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Maures à la célèbre journée d'Ourique en 1139, étoient parens au quatrième degré.

La Maison de DREUX, cette illustre branche de la Maison Royale de France, a duré près

de 500 ans, & a fini dans la personne du brave JEAN DE DREUX, Seigneur de Morainville, de Mauny & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une blessure qu'il reçut au siège de Verneuil en 1590, sans avoir laissé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. M. de Thou, tom. V, liv. 98, l'appelle *vir celebrer, qui, bonus & valdè strenuus, inter belli discrimina affiduè versatur*. Voyez, pour la succession généalogique & chronologique des Comtes DE DREUX, sortis de la Maison de France, Moréri, édit. de 1759, & le P. Anselme, tom. I, p. 423.

DREUX DE NANCRE, famille noble, originaire d'Issoudun, en Berry, partagé en deux branches, qui ont fourni des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres, & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France.

MERY DE DREUX eut pour fils :

CLAUDE, qui suit ;

Et THOMAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après :

CLAUDE DE DREUX fut père de

ANTOINE DE DREUX, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, qui épousa, en 1620, *Jeanne de Ruelle*, & mourut Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils :

CLAUDE DE DREUX, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens françois de son nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, épousa *Aimée-Thérèse de Montgommery*, dont :

1. LOUIS-JACQUES-AIMÉ-THÉODORE, appelé le *Marquis de Nancré* qui mourut en 1719 sans alliance, après avoir été Ambassadeur en Espagne, & Capitaine des Cent-Suisses du Duc d'Orléans Régent ;
2. LOUIS-ANTOINE, Capitaine de Carabiniers, qui mourut sans avoir été marié ;
3. JACQUES-JOSEPH, qui suit ;
4. CLAUDE-AIMÉ, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit épousé, le 26 Juin 1702, *Marie-Thérèse de Montmorency-Ligny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roullers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame, ayant survécu à ses deux filles, décédées sans enfans, a hérité des Marquisats de Nancré & de Carençy, & en a disposé en faveur de son neveu Philippe-François de Montmorency, Seigneur de Coisy, Cardonnet & Poulain-

ville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comtesse de Boufflers.

JACQUES-JOSEPH DE DREUX, nommé par le Roy à l'Abbaye de Saint-Cybard en 1701, épousa, quelques années après, *Bonne de La-jeard*, dont pour fils unique :

FRANÇOIS-LÉON DE DREUX, Marquis de Nancre, qui épousa, le 18 Avril 1754, *Suzanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe*, fille de *Paul de Sainte-Hyacinthe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de *Suzanne de Marconnay de Châteauneuf*.

SECONDE BRANCHE.

THOMAS DE DREUX, 1^{er} du nom, fils puîné de MÉRY DE DREUX, & quatrième aîné du Marquis de Brezé, fut Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & résigna cet office en Janvier 1619. Il avoit épousé *Anne de Saint-Cheron*, morte en Juin 1646, fille de *Charles de Saint-Cheron*, Seigneur de Houville, & de *Suzanne de Prevost*, & en eut :

1. PIERRE, qui fut ;
2. CHARLES, qui fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & ensuite Trésorier Provincial des guerres en Guyenne. Il eut :

PIERRE, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Rennes, le 7 Septembre 1635, & mourut Conseiller de Grand-Chambre en 1653.

PIERRE DE DREUX fut reçu Conseiller au Grand-Conseil dès 1599. Il eut deux fils :

- N... DE DREUX, qui fut ;
Et N... DE DREUX, qui fut Conseiller au Parlement, & Chanoine de l'Eglise de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Eglise, & Aumônier du Roi.

N... DE DREUX fut reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1637, & mourut Doyen le 4 Décembre 1680.

THOMAS DE DREUX, 11^e du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrye & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maitre des Cérémonies de France, appelé le *Marquis de Dreux*, est mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis, en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maitre des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit épousé, le 14 Juin 1698, *Catherine-Angélique Chamillart*, fille aînée de feu *Mi-*

chel, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont :

- MICHEL, qui fut ;
JOACHIM, rapporté ci-après ;
Et CATHERINE-FRANÇOISE, mariée le 5 Août 1734 à *Jean-Baptiste Pouffart*, Marquis du Vigean.

MICHEL DE DREUX, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrye & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guyenne; pourvu de la Charge de Grand-Maitre des Cérémonies de France en 1720; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745; Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet suivant; s'est marié, 1^o le 2 Juin 1720, à ELISABETH-CLAIRE-EUGÉNIE DE DREUX DE NANCRÉ, sa cousine germaine, fille de CLAUDE-EDME, Comte de Nancre, Mestre-de-Camp de Cavalerie, morte sans enfans le 22 Avril 1748; 2^o le 25 Octobre de la même année, à *Louise-Elisabeth de la Châtre*, sœur de feu la Princesse d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. Il est mort sans postérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

JOACHIM DE DREUX, appelé le *Chevalier de Dreux*, fils puîné de THOMAS, & de *Catherine-Angélique Chamillart*, fait d'abord Colonel du Régiment de Guyenne, après son aîné, en Avril 1738; Brigadier d'Infanterie le 1^{er} Mai 1745; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748; Lieutenant-Général en 1759, Grand-Maitre des Cérémonies de France, ainsi que de l'Ordre du St.-Esprit; est depuis la mort de son frère, chef de sa branche & Marquis de Brezé. Il a épousé, le 27 Mai 1755, *Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé*, fille de *Louis-René de Courtarvel*, dit le *Marquis de Pezé*, & de *Louise-Charlotte Thibaud de la Rochethulon*, & nièce de *Hubert de Courtarvel*, dit le *Marquis de Pezé*, tué à la bataille de Guastalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette famille, qui subsiste sous le nom de *Dreux-Montrollet*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'un soleil d'or.*

* DRIANAIS (LA), Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de la Châtellenie des *Hucquetières*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, registrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de *Jean du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

DRINCKAM. Ceux de ce nom qui portoient les armes de *Ghiffelles*, savoir : *de gueules, à un chevron d'hermines accompagné de deux molettes d'argent, au franc-quartier de Flandre*, étoient issus de *Jean*, 1^{er} du nom, Bâtard de *Flandre*, dit *Sans-Terre*, l'un des fils naturels de *Louis III*, Comte de *Flandre*, tué avec ses deux frères à la bataille de Nicopolis le 28 Septembre 1396. Ils ont fini à *Jean de Flandre*, IV^e du nom, Seigneur de Drinckam, &c., qui ne laissa qu'une fille, *Josfine de Flandre*, morte le 10 Avril 1335.

DROSEY ou DROSSEY, en Normandie, Election de Coutances. *JEAN DROSEY*, Notaire & Secrétaire du Roi, vivoit avec sa femme en 1428. Il est parlé, dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, de *JEAN DROSEY*, Seigneur de Saucy & de Beauoudray, qui épousa, vers 1530, *Marguerite de Murdrac*; & dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de *JACQUES DROSEY de SAINTE-MARIE*, reçu Chevalier de Malte le 30 Juillet 1631.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de six coquilles de sable, & accompagné de trois croissants d'or.*

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois. Celui dont on peut suivre la filiation, est :

I. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuier, Seigneur de Chenon, près Château-Landon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, sous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut père de :

II. GUILLAUME DE DROUIN, 1^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Chenon & Marchery, qui épousa *N... de Vievre*, dont :

1. PHILIPPE, Seigneur de Chenon, qui eut pour fils :

GUILLAUME, Ecuier, Seigneur du Baux, Paroisse de Chenon, marié à *Nicole*

Janfon, & dont la postérité n'est pas connue ;

2. *JEAN*, Ecuier, Seigneur de Passy, qui épousa, en 1500, par contrat, présent *Herpin*, Notaire à Orléans, *Suzanne du Monceau*, veuve en 1521 ;

3. Et *GUILLAUME*, qui suit.

III. GUILLAUME DE DROUIN, II^e du nom Ecuier, Seigneur de Marchery, du Preffoir, & de Chefneteau en Gâtinois, présent à la réformation de la coutume de Sens, en 1553, eut pour fils :

IV. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuier, Seigneur de Chefneteau, Marchery & du Preffoir, qui épousa, par contrat devant *Provincher*, Notaire à Pithiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette de la Taille*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur des Effarts, & de *Marie de Poiloué*, de laquelle il eut :

1. *LÉON*, qui suit ;

2. Et *JEANNE*, mariée, en 1556, à *François Pelet*, Ecuier, Seigneur de Terville.

V. *LÉON DE DROUIN*, Ecuier, Seigneur de Chefneteau & de Bouville, du chef de sa femme, épousa, par contrat devant *Confle*, Notaire à Pithiviers, le 29 Août 1558, *Claude de Vaux*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de la Chevraudière, & aussi de Bouville, par succession de *Pierre de Vaux*, son cousin germain, & de *Marie du Petit-Juvan*, dont pour fils unique :

VI. *ROBERT DE DROUIN*, Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans sa noblesse, par ordonnance des Commissaires départis dans la généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épousa, par contrat, présent *Pezard*, Notaire à Yèvre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, *Elisabeth Broffet*, fille de *Jacques*, Ecuier, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne Dumoulin*, dont :

VII. *FLORISSET DE DROUIN*, Chevalier, Seigneur de Bouville, né le 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628 ; Gentilhomme de la Maison d'Orléans en 1632 ; Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc, par commission du 12 Septembre 1635 ; Gouverneur de la Ville & du Château de Pithiviers, par Lettres du 2 Juin 1649 ; & enfin Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Valois, par Lettres du Roi, du 20 Septembre 1650. Il épousa, 1^o présent *Bruneau*, Notaire à Paris, le 23 Février 1638, *Elisabeth Hubert*, veuve, en premières no-

ces, de *François Colard*, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des Comptes; & en secondes, de *Charles du Vergier de Hauranne*, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat; elle étoit fille de *François Hubert*, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, & de *Jeanne de Billy*; 2^e *Anne du Rouffeuau*, veuve de *Pierre de Barbançon*, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de *Pierre du Rouffeuau*, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers, près Pithiviers. Il n'eut d'enfants que du premier lit, qui font :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, dit *le Chevalier de Bouville*, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des Cent Mouffquetaires du Roi;
3. Et FRANÇOISE, dont on ignore l'alliance.

VIII. FRANÇOIS DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Pithiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, épousa, par contrat devant *Clouet*, Notaire à Orléans, le 7 Février 1665, *Madeleine Guyon*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Catherine Lhoste*, dont :

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de l'Epinette en Poitou, Gouverneur de Pithiviers, Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, mourut, dans son château de Bouville, le 26 Juillet 1748, veuf de *Catherine de Gauville*, Dame de Monteclard, fille du Seigneur du Javerly, dont font issus :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Gouverneur de Pithiviers, Seigneur de Bouville & de Monteclard, par les partages qu'il a faits avec ses frères & ses sœurs, du consentement & en présence de leur père, le 1^{er} Mai 1747. Il avoit épousé *Marie-Anne de Vaudebert*, d'Orléans, de laquelle, en 1759, il n'avoit pas eu d'enfants;
2. PHILIPPE, dit *le Chevalier de Bouville*, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon du Régiment de la Marine en 1761, non marié;
3. ELISABETH, dite *Mademoiselle de Bouville*, Dame de Ramoulu, non mariée;
4. CATHERINE, dite *Mademoiselle de Drouin*, Dame de Ferrières, non mariée;
5. Et CATHERINE-MADELEINE DE DROUIN, dite *Madame de Monteclard*, Religieuse-Professe à la Congrégation d'Etampes.

Les armes : d'azur, à trois lions d'or, 2 &

1, accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1 & 2, de même.

DROUIN, autre famille de ce nom, dont étoit :

JÉRÔME DE DROUIN, Auditeur des Comptes, qui épousa *Anne Besnard*, de laquelle il eut :

CHARLES DE DROUIN, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à *Catherine Bazin*, dont des enfans.

DROULLIN, ancienne famille de Normandie, qui s'est partagée en plusieurs branches. Par les titres de ceux de cette famille ont produits, lors des différentes recherches de la Noblesse faites en cette Province, & pour d'autres objets, on remarque qu'elle remonte à

I. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudière, & de Fleuriel, en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres :

1. MICHEL, mort sans postérité;
2. JEAN, Seigneur de Montfort & de la Féraudière, père de

JEANNE DE DROULLIN, Dame de la Féraudière, morte sans enfans, de *Héri le Bouc*, Ecuyer, & de *Guillaume Vallée*, aussi Ecuyer, ses deux maris.

3. COLAS, mort sans postérité;
4. Et GILLES, qui suit.

II. GILLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, fut héritier de JEANNE DE DROULLIN, sa nièce, & épousa *N... de Gastel*, fille de *Geoffroy*, Ecuyer, & de *Nicole Nollet-de-Petitfunai*, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage sortirent :

1. JEAN, qui suit;
2. ADAM, Curé de Bréouze & d'Abbeville;
3. Et GILBERT, Curé de Champerry & Chanoine de l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers.

III. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chanteloup & de la Fontaine, Terre qu'il acquit en 1420 & 1427. Il épousa *Nicole Moinet*, fille de *Jean Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Cherablais, de Tournay & de Neauphle-le-Sec, de laquelle il eut 24 enfans, savoir 17 fils & 7 filles, toutes mariées en Maisons nobles. De ces 24 enfans, ceux qui sont venus à notre connoissance font :

1. JEAN, qui suit;

2. CHARLES, Curé de Marigny & de Ronay ;
3. ROMAIN, Curé de Saint-Denis ;
4. 5. & 6. ANTOINE, PIERRE, & JEAN, surnommé *Petit-Jean*, morts tous trois sans alliance ;
7. GILBERT, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1^o à *Jeanne de Cornegrue*, nièce de *Robert de Cornegrue*, Evêque de Séez, dont elle fut héritière ; & 2^o à *Marie de Mésange*, fille du Seigneur de Saint-André, de Mesley & de Boiffey. De ces mariages il eut 10 filles, qui furent mariées dans des familles nobles ; & fa postérité s'éteignit, fauted'hoirs mâles, en 1477 ;
8. GILLES, marié à N... de *Gislain*, fille & héritière de N..., Seigneur de Saint-Marcel, au Perche, dont il eut

GUILLAUME, qui fut Gouverneur de la ville d'Hiefmes, & marié à N... *Vieux-pont* ; mais on ignore s'il a laissé postérité.

9. Et MAURICE, auteur de la branche des Seigneurs de *Chanteloup*, rapportée ci-après.

IV. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut, le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or ; fit une acquisition le 12 Juin 1476, & obtint à sa requête une Sentence, rendue en sa faveur, aux Plaid de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il épousa 1^o *Marguerite de Briqueville*, fille & seule héritière d'*Eustache de Briqueville*, Chevalier, Seigneur de Caligny ; & 2^o *Jacqueline le Lièvre*, fille de *Jean le Lièvre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Mefnil-Vicomte. Il eut entr'autres enfans :

1. CHRISTOPHE, Curé de Ronay & de Fleury ;
2. Et HECTOR, qui fuit.

V. HECTOR DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines, vendit cette dernière Terre, & épousa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Is-sur-Laizon & de Chailloué. Ses enfans furent, entr'autres :

1. ROMAIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577 ;
2. Et JEAN, vivant le 17 Mai 1577.

BRANCHE

des Seigneurs de CHANTELOUP.

IV. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chanteloup, neuvième fils de JEAN DE DROULLIN,

Tome VII.

Seigneur de Fleuriel, &c., & de *Nicole Moinet*, donna le 14 Juin 1533, son aveu, pour fa Seigneurie de Fleuriel, à Jacques de Silly, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à cause de cet Evêché ; fit un accord, le 22 Septembre 1539, avec *Charles de Harcourt*, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au sujet d'un différend qu'ils avoient ensemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de *Barbe Loifson*, Dame de Commeaux, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laissant de ce mariage :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. ROMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Vrigny*, dont il fera parlé ci-après ;
3. Et JEAN, Seigneur de Laumeau, de Maubreuil & de Bray-en-Singlois, qui vivoit le 18 Mai 1577. Il avoit épousé *Marguerite des Buats*, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritière, par moitié, d'*André des Buats*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles.

V. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, de Coulandon, de Mefnil-Glaize, d'Urou & du Terre, partagea avec ses frères le 12 Août 1562 ; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronage de *Coulandon* en *Fief noble de Chevalier & de Haubert* ; acquit, le 9 Avril 1575, de *Gilles de Mahéas*, la Terre & Seigneurie de *Mefnil-Glaize*, située dans le Bailliage de Caen, Vicomté de Falaise, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte sous feings privés, le 14 Mars 1577, avec *Anne de la Haye*, Dame de Placy, du Gouffel & de Court-Janvier, veuve de *Louis des Rotours*, Ecuyer, Seigneur du Sac, Méguillaume, Guidon de la Compagnie du Comte du Lude, & fille de *François de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Court-Janvier au pays du Maine, & de *Marie Geslin*, dont fortirent :

1. MAURICE, qui fuit ;
2. Et NICOLAS, Seigneur d'Urou, auteur de la branche des Seigneurs de *Cey*, rapportée ci-après.

VI. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, de Mefnil-Glaize & d'Avoines, tranfigea, le 29 Avril 1589, avec NICOLAS, son frère, & mourut le 8 Mars 1611. Il avoit épousé, par contrat du 12 Août 1582, *Geneviève de Morru*, qui mourut avant le 3 Septembre 1625 ; elle étoit fille de *Geoffroy de Morru*, Chevalier, Sei-

C

gneur de Saint-Martin du Bouchet, de Bel-leau & de Villeneuve-la-Lionne, & de *Françoise de Verdun*. Ses enfans furent :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de *Mefnil-Glaize*, dont il fera parlé ci-après ;
3. Et MAURICE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le 1^{er} Août 1645.

VII. ALEXANDRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Chanteloup, d'Avoines, d'Egul, de Coulandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut partagé par sa mère le 18 Septembre 1612. Il prêta ferment de fidélité en 1620 entre les mains du Duc de Mayenne, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de son Ordre en 1623. Il tranfigea avec FRANÇOIS DE DROULLIN, son frère, le 3 Septembre 1625, au fujet du partage des biens de leur mère, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De son mariage, accordé par contrat du 3 Août 1611, avec *Marie de Clinchamp*, fille de *Jacques de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de *Marguerite de la Vigne*, il avoit eu :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Chanteloup, vivant le 6 Décembre 1647 ;
3. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665 ;
4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans ;
5. Et JEAN, Ecuyer, Seigneur de Coulandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec fes frères dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de HENRI DE DROULLIN, son fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte sous signatures privées le 15 Juin 1649, avec *Anne Malherbe*, fille de *Rolland Malherbe*, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'*Elisabeth Touftain*. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autres enfans que

IX. HENRI DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chanteloup, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec *Marie de la Pallu*, fille de *Gilles de la Pallu*

Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Broffet*, de laquelle il eut :

X. JEAN-CHARLES-PIERRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, baptisé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en présence de JOSEPH & de MARIE DE DROULLIN, avec *Anne Vauquelin*, fille d'*Antoine Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Saffly, & en partie du fief de Survie, & de *Françoise Brunet*. De ce mariage vint :

XI. CHARLES-ANTOINE DE DROULLIN-DE-TANQUES, né le 25 Mars 1732, & baptisé le 28 du même mois, reçu Page en la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747 ; il a servi depuis dans la seconde Compagnie des Mousquetaires.

BRANCHE

des Seigneurs de MESNIL-GLAIZE,

VII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur d'Avoines & de Mefnil-Glaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Noblesse de ce Bailliage, second fils de MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, & de *Geneviève de Morru*, fut partagé par sa mère le 18 Septembre 1612, tranfigea avec ALEXANDRE, Seigneur de Chanteloup, son frère aîné, sur les différends qu'ils avoient au fujet du partage des biens de la succession de leur mère le 3 Septembre 1625, fut député, en 1629, par la Noblesse du Bailliage d'Alençon, pour se trouver à l'assemblée des trois Etats de la Province de Normandie, indiquée en la Ville de Rouen, & pourvu, le 28 Janvier 1633, de la charge de Grand-Bailli d'Alençon. *Quentin Mahault*, son beau-père, lui fit une donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité de Grand-Bailli d'Alençon, le ban & arrière-ban de son Bailliage, suivant un rôle des Gentilshommes qui y fervirent, daté du 10 Novembre 1635, tranfigea, le 21 Décembre 1643, avec *Charles de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645. A cette époque la tutelle de fes enfans fut donnée à *Marguerite Mahault-de-Tierceville*, la veuve, qu'il avoit épousée au mois de Juillet 1623 ; elle étoit fille de *Quentin Mahault*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville & du Mefnil-fous-Verqueloire, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Jacqueline le Jumel*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;

2. HENRI, Ecuyer, mineur à la mort de son père au mois de Février 1645;
3. MAURICE, Ecuyer, tué à Hefdin en 1654;
4. CHARLES, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maitre de cet Ordre;
5. JACQUES, Ecuyer, mineur en 1645;
6. ELISABETH, veuve de *Maurice d'Avesgo*, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Saint-Yvière, le 11 Août 1674;
7. Et GENEVIÈVE, mineure en 1645.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mefnil-Glaize & d'Avoinnes, Grand-Bailli d'Alençon, baptisé le 21 Février 1625, fit un accord avec fa mère le 22 Février 1645, obtint en fa faveur une Ordonnance rendue par M. de Marle, Intendant d'Alençon le 2 Janvier 1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été arrêté, par acte sous feings privés le 15 Janvier 1647, avec *Marguerite Auray*, fille de *Charles Auray*, Ecuyer, Seigneur de la Gondonnière, Patron de Bernay & de Batilly, & d'*Anne de Morchefne*. Il en eut 18 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Mefnil-Glaize, baptisé le 28 Mai 1651, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1668, puis Moulquetaire de la seconde Compagnie, d'où il passa dans le Régiment Colonel-Général Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut fans postérité avant le 19 Novembre 1686;
2. CHARLES, qui fuit;
3. JEAN, Chevalier, Seigneur de DROULLIN, baptisé le 4 Février 1654, & vivant en 1686;
4. GABRIEL, Chevalier, Seigneur du Tronquay, baptisé le 8 Juillet 1655, & vivant aussi en 1686;
5. CLAUDE, baptisé le 5 Septembre 1656;
6. MAURICE, baptisé le 23 Août 1663, tous deux vivant le 2 Janvier 1669;
7. GENEVIÈVE, baptisée le 12 Décembre 1647;
8. MARGUERITE, baptisée le 26 Novembre 1648;
9. MADELEINE, baptisée le 4 Février 1650;
10. FRANÇOISE, baptisée le 13 Mai 1653;
11. MARGUERITE-BRIGITTE, baptisée le 8 Septembre 1657, vivant toutes fans alliance en 1669;
12. ANNE, baptisée le 5 Janvier 1660;
13. GABRIELLE, baptisée le 18 Novembre 1665, vivant toutes deux le 2 Janvier 1667;
14. Et MARIE, baptisée le 2 Août 1667.

IX. CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mefnil-Glaize, né le 4 Février 1654, partagea avec ses frères la fucceffion de son père le 19 Novembre 1686, & commanda au mois de Juillet 1706, l'Escadron de la No-

bleffe du Bailliage d'Argentan, fous les ordres de Jacques Goyon, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il mourut fur la fin de l'année 1718. Il avoit époufé 1^o *Anne de Rosnyvinen-de-Chambois*, veuve de *Henri de Guerpel*, morte fans enfans avant le 6 Mars 1694; & 2^o par acte fous feing privé du 30 Janvier 1695, *Louise de Fouilleufe-de-Flavacourt*, fœur de *Philippe-Louis de Fouilleufe*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Philippe de Fouilleufe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Fortereffes en dépendantes, & de *Judith de Cocherel-de-Bourdonné*. Il eut du second lit :

1. CLAUDE-CHARLES, qui fuit;
2. BERNARD-ETIENNE, dit le *Chevalier de Mefnil-Glaize*, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Mestre-de-Camp Général Dragons, tué à Hoya en 1758;
3. Et MARIE-LOUISE-GABRIELLE, mariée, le 26 Septembre 1722, à *Jacques de Fréville*, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du second Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. CLAUDE-CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mefnil-Glaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714 dans la seconde Compagnie des Moulquetaires, d'où il fortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au fujet de la fucceffion de son père, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté, par acte fous feing privé le 31 Août 1723, avec *Elifabeth-Marie Carrel*, Dame de Vaux, de Boncourt, de Cailloc, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritière de *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux; & de *Geneviève de Guéribout des Faverys*. De ce mariage font iffus :

1. PIERRE, baptisé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, fans alliance;
2. ALPHONSE, qui fuit;

3. Et autre ALPHONSE, dit *le Chevalier de Mefnil-Glaize*, né le 14 Janvier 1732, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Mestre-de-Camp Dragons, en 1750; Enseigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoises en 1753, Enseigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. ALPHONSE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mefnil-Glaize, né le 9 Décembre 1728, a épousé, à Paris, le 16 Mai 1771, *Geneviève-Hélène de Lauzanne*, Dame de Vaurouffel, en Bretagne, fille de *Joseph-Achille-Yves de Lauzanne*, Chevalier, Seigneur de Vaurouffel, de Kerbiquet & du Losquer, & autres lieux, & de *Marie-Anne Porcaro*.

BRANCHE
des Seigneurs de Cey.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, second fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, &c., & d'*Anne de la Haye*, Dame de Placy, &c., étoit, en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le voit par une Lettre que le Roi HENRI IV lui écrivoit le 13 Mars de cette année, & dont la fulcription est : à *Monfieur d'Urou, Commandant pour mon service à Argentan*; & Enseigne de 200 hommes d'armes de la Garde de Sa Majesté en 1597. Il acquit, en 1604, la Terre & Seigneurie de Cey, ou Say, qui est un plein Fief de *Haubert*, dont relèvent plusieurs arrière-Fiefs & Seigneuries, & prêta ferment de fidélité, en 1611, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons, Gouverneur de la Province de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Anouin. Il épousa *Sufanne le Royer-de-Briffollière*, fille de *Jacques le Royer*, Marquis de Briffollière, & d'*Yolande de Prunelé*, dont il eut :

VII. JULIEN DE DROULLIN, Seigneur de Cey, d'Urou, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel fit plusieurs campagnes, comme on le remarque par plusieurs certificats de services & de congé, des années 1626, 1635 & 1636, &c. En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Province de Normandie lui donnèrent une Commission pour veiller à la police & discipline du ban et arrière-ban, & par un Acte du Conseil de la Ville d'Argen-

tan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer cette Commission pour l'année suivante, ce qu'il fit. Il avoit épousé, en 1630, *Marie de Gourmont*, fœur de la Marquis de *Beuzeville-Saint-Simon*, & fille & héritière en partie de *Charles de Gourmont*, Baron de Gyé, Lieutenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de *Claudine des Mouftiers*. De ce mariage vint entr'autres :

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec *Marie-Louise de la Pallu*, fille du Seigneur des Pantouillières, & de *N...* de *la Pallu-du-Mefnil-Hubert*. Il en eut :

IX. CHARLES DE DROULLIN, II^e du nom, Seigneur de Cey, qui épousa *Marie-Louise de Fribois*, fille de *Jean de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de RENÉE DE DROULLIN. De cette alliance fortirent neuf enfans, & entr'autres

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Cey, qui a servi en qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où il a obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. Et LOUIS-BONIFACE, Capitaine au Régiment de Soissons, & Chevalier de Saint-Louis.

BRANCHE
des Seigneurs de VRIGNY.

V. ROMAIN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, de la Fontaine & du Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils de MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, &c., & de *Barbe Loifon*, Dame de Commeaux, &c., fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & épousa *Marguerite du Val*, fille de *Pierre* (aliàs *Louis*) du Val, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boslonnet, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CHARLES, Seigneur du Manoir, Capitaine de Vaisseaux du Roi, lequel a été chargé de plusieurs commissions importantes pour le Mexique & le Brésil.

VI. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Compagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il épousa *Madeleine le Sefne-de-Menilles*, fille de *Jean le Sefne*, Seigneur de Menilles, & de *Madeleine de Prunelé*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Christophe*, rapportée ci-après.

VII. JACQUES DE DROULLIN, Seigneur de Vriigny, succéssivement Mouffiquetaire du Roi, fut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il passa dans le Régiment de Thorigny où il fut Capitaine & Major. Il avoit époufé *Louife des Feugerets*, dont :

ELISABETH DE DROULLIN, Dame de Vriigny, mariée à *Jean Vauquelin*, Seigneur de la Frefnaye & de Saint-Malo.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-CHRISTOPHE.

VII. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Saint-Christophe, second fils de JEAN, Seigneur de Vriigny, & de *Madeleine le Sefne de Meniles*, époufa *Françoife Gouhier*, & en eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et JOSEPH, Chevalier de Malte.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Saint-Christophe, époufa *Françoife de Fontenay-Soifay*, héritière de *Moynet*, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mère de

FRANÇOISE-ELISABETH DE DROULLIN, mariée, par acte du 20 Février 1734, avec *Pierre-Charles-François Bouvet*, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Châtelain de Coëfme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de finople, deux en chef, & l'autre en pointe.*

* DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèse de Toul, Terre & Seigneurie qui appartenoit à CHRISTOPHE DE GASTINOIS, Seigneur de Sornéville, Moncel-sur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Cardinal CHARLES DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg, & Gouverneur pour son service de la Terre Souveraine de Gorze. Il époufa *Catherine de Gode-Noviant*, de laquelle il eut :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et ANNE, mariée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc CHARLES, en 1560, & de *Catherine d'Avrillot*, fa seconde femme.

ANTOINE DE GASTINOIS, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & Général des Armées de Lorraine, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Drouville fut érigée en *Baronnie*, vers 1630, par lettres du Duc CHARLES IV, époufa *Renée de Savigny*, fille de *Vary de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Chardogne, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'*Antoinette de Florainville*. Il eut pour fille & unique héritière

MARIE-ANTOINETTE DE GASTINOIS, Baronne de Drouville, morte fans enfans de son mariage avec *Gaspard*, Baron de *Mercy*, Général-Major des troupes Bavaraises, tué à la bataille de Fribourg en 1644. *Antoinette-Louise de Lambertye*, Marquise de Gerbéviller, arrière-petite-fille de *François de Savigny*, oncle de la Baronne de *Mercy*, eut en dot la Baronnie de *Drouville*. Le Marquis de Gerbéviller, son mari, la vendit, conjointement avec elle, à *Jean-Baptiste*, Baron de *Mahuet* & de l'Empire, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, premier Président de son Parlement de Nancy, & son Envoyé extraordinaire en la Cour de France, mort à Paris dans le cours de ses négociations, le 26 Août 1721, âgé de 73 ans, fans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à son neveu *Charles-Ignace*, Baron de *Mahuet* & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

DROUX, nom d'une branche de la Maison de Chamborant. Voyez CHAMBORANT.

DRUAIS, en Bretagne : *d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or & couronnées de même.*

* DRUCOURT, subdélégation de Bellême : Terre érigée en Baronnie vers 1753 en faveur de N... DRUCOURT, qui la possédoit en 1761.

§ DRUMMOND, famille noble & ancienne d'Ecosse, dont le Comte de Perth étoit chef en 1695.

Le premier qui ait porté le nom de DRUMMOND étoit un Gentilhomme Anglois, nommé MAURICE, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline, héritier légitime du pays, pour éviter la persécution de Guillaume le Conquérant, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. MAURICE commandoit le vaisseau où Edouard Atheline, accompagné de sa mère *Agathe*, & de *Marguerite* & *Christine* les sœurs, s'embarqua; une violente tempête les

contraignit de relâcher en Ecoſſe, & ils abor-
dèrent à un port ſur la rivière de Fort, qui
retient encore aujourd'hui le nom de l'une
des ſœurs d'Edouard (Saint-Magarets Houp);
c'eſt celle qui, ayant été fort illuſtre par ſa
fainteté pendant ſa vie, fut canonifée après
ſa mort; elle eſt connue ſous le nom de *Sainte
Marguerite*. Elle épouſa *Milcolombe III*,
Roi d'Ecoſſe, qui donna beaucoup de biens
& de dignités à MAURICE DRUMMOND, un grand
nombre de terres dans la province de Dom-
barton, & la charge de Sénéchal de Lennox.
La Reine lui donna auſſi des marques de ſon
eſtime; car elle lui fit épouſer une de ſes filles
d'honneur. De ce mariage vint :

MILCOLOMBE, 1^{er} du nom, qui fut père de

MAURICE, lequel eut pour fils :

JEAN, dont vint :

MILCOLOMBE, qui ſuit.

On ignore leurs actions & leurs alliances,
mais on fait leur ſuite généalogique, par des
actes qui ont été conſervés avec grand ſoin,
pendant quelques ſiècles, dans l'Abbaye d'In-
chaffry, & tranſportés enfin dans les Archives
de la famille. Il ſ'en eſt perdu quelques-uns
par les pillages, auxquels elle fut expoſée dans
la grande révolution de 1688; mais il en reſte
aſſez pour faire foi de ce que l'on expoſe dans
cet article, & d'ailleurs les hiſtoriens Ecoſſois
en fournifſent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE DRUMMOND, II^e du nom, eut :

MILCOLOMBE DRUMMOND, III^e du nom, ſur-
nommé *Begg*, c'eſt-à-dire *le Petit*, qui épouſa
Ada, fille de *Malduin*, Comte de *Lennox*,
laquelle n'avoit qu'un frère, qui ne laiſſa pas
d'enfans, & qui épouſa la ſœur de Jean
Monteilh, qui vendit aux Anglois l'illuſtre
Guillaume Wallace, Vice-Roi d'Ecoſſe. Ce
Jean Monteilh prévoyant que le Comte de
Lennox, ſon beau-frère, laiſſerait ce Comté à
MILCOLOMBE, mari de ſa ſœur, confeilla au
Roi de le demander. Il eſpéra que le Roi
l'ayant obtenu le lui donneroit; mais il ſe
trompa, le Roi en gratifia Robert Stuart, dont
les défendants ont été Comtes de Lennox.
MILCOLOMBE III eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;

2. MAURICE, qui épouſa la fille du Sénéchal
de Strathern, & ſuccéda à ſa dignité & à ſes
grands biens ;

3. THOMAS, qui fut fait Baron de Balſon ;

4. Et WALTER, qui fut Secrétaire du Roi.

JEAN DRUMMOND, I^{er} du nom, ſeptième Sé-

néchal de Lennox, déclara la guerre à Jean
Monteilh. Il y avoit une ancienne haine entre
leurs familles. Monteilh fut vaincu, & perdit
trois fils dans cette guerre; le Roi impoſa la
paix aux parties.

Les grands du royaume ſ'aſſemblèrent pour
cette pacification, de laquelle furent garants
les Comtes de Douglas, d'Angus & d'Arran,
& Milord Robert, neveu du Roi Robert
Bruce. JEAN DRUMMOND ayant perdu, par l'un
des articles du traité, les terres qu'il poſſédoit
au Comté de Lennox, à cauſe de la mort des
trois fils de Jean Monteilh, ſe retira avec ſa
famille dans la province de Perth, où il poſ-
ſédoit les terres de Stobhell & de Cargil. Il
épouſa la fille ainée de *Guillaume de Montifex*,
Grand-Tréforier d'Ecoſſe, dont il eut :

1. MILCOLOMBE, qui ſuit ;

2. JEAN, rapporté après ſon frère ainé ;

3. GUILLAUME, qui épouſa la fille du Baron
d'*Airth*, laquelle lui apporta en dot la Ba-
ronnie de Carnock. De ce mariage eſt iſſue
la branche d'*Athorneden* ;

4. ANNABELLA, fort louée par les hiſtoriens Ecoſſois,
à cauſe de ſa vertu & de ſa prudence
ſingulière, qui épouſa ROBERT III, Roi d'E-
coſſe ;

5. N..., mariée à *Archibald*, Comte d'*Argvy* ;

6. N..., mariée à *Alexandre Macdonald*, Sei-
gneur des Iſles, fils ainé du Comte de *Roffe* ;

7. Et N..., mariée à N... *Stuart de Duſly*.

MILCOLOMBE DRUMMOND, IV^e du nom, fut
lié d'une amitié très-étroite avec le Comte de
Douglas, ſon beau-frère; il ſ'associa avec lui
pour faire la guerre aux Anglois; ſe ſignala
à la ſanglante bataille de Dolterburn, où il fut
prifonnier Ralph Percey, Général de grande
réputation parmi les Anglois, & fut gratifié
d'une penſion viagère pour cette action. Il ne
laiſſa pas d'enfans d'*Iſabelle de Douglas*,
Comteſſe héritière de Marr.

JEAN DRUMMOND, II^e du nom, fils puîné de
JEAN I^{er}, devint chef de la famille après la mort
de ſon frère. Il épouſa *Elizabéth de Saint-Clair*,
fille du Comte d'Orkney, Caithneſſ,
Roſſlyn, &c., très-illuſtre, tant parmi les Da-
nois, que parmi les Ecoſſois. Il eut de ce ma-
riage :

1. WALTER, qui ſuit ;

2. ROBERT, marié avec l'héritière de *Barn-
bougall* ;

3. JEAN, qui ſ'en alla à l'Isle de Madère, où ſa
poſtérité fait encore belle figure ;

4. Et une fille, mariée à *Thomas*, Seigneur, Baron de *Kinnaird*.

WALTER DRUMMOND, marié à *Marguerite*, fille du Seigneur *Patrice Ruthven*, chef d'une noble Maison, eut pour enfans :

1. MILCOLOMBE, qui fut ;
2. JEAN, Evêque de *Domblon* ;
3. Et WALTER DRUMMOND, qui fut fait Baron de *Liderief*, duquel est sortie la branche du *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celle de *Newton*, & celle de *Gerdrum*.

MILCOLOMBE DRUMMOND, V^e du nom, épousa N..., *Marie Murray*, fille de N..., Seigneur de *Tullibardine*, & en eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. WALTER, Seigneur de *Demflon* ;
3. JACQUES, Seigneur de *Corrivacherj* ;
4. Et THOMAS DRUMMOND, Seigneur de *Drumminernorch*, duquel sont forties les branches d'*Invermoy*, de *Cultmalindre*, de *Comrie* & de *Pitcairns*.

JEAN DRUMMOND, III^e du nom, Milord DRUMMOND, créé Pair du Royaume, se rendit puissant & illustre. Il fut Grand-Justicier d'Ecosse, ce qui, en ce tems là, étoit la principale charge du Royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de *Congraing*, son parent, situées dans la Province de *Straltherne*, & avec la permission du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette Province. Il rendit de grands services à JACQUES IV, Roi d'Ecosse, car il mit en déroute le Comte de *Lennox* & le Seigneur de *Lifre*, avec les associés qui alloient joindre le Comte de *Marisball* & le Seigneur de *Gordon*, afin d'exécuter le complot qu'ils avoient tramé de s'assurer de la personne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, sous prétexte de venger la mort de JACQUES III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix avec RICHARD III, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi, on le dépouilla de ses biens & de ses charges, parce qu'il avoit donné un soufflet à un Roi d'armes qui étoit allé le citer, dans le château de *Drummond*, à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine; mais l'intercession des Grands du Royaume fit, qu'en considération de sa noblesse & de ses services, on le rétablit dans ses biens & dans ses honneurs, deux jours après. Il épousa *Elisabeth Lindsay*, fille du fameux Comte de *Crawford*, & en eut :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. MARGUERITE, qui plut si fort au Roi JACQUES IV qu'il la voulut épouser; mais comme il falloit une dispense du Pape, à cause de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince, impatient, célébra ses noces en secret. De ce mariage clandestin vint une fille qui fut femme du Comte d'*Huntly*. La dispense étant venue, le Roi voulut célébrer ses noces publiquement; mais la jalousie de quelques Grands contrela Maison de DRUMMOND leur inspira la criminelle pensée de faire empoisonner MARGUERITE, afin que sa Maison n'eût pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecosse;
3. ELISABETH, mariée au Comte d'*Angus* ;
4. EUPHÉMIE, femme du Seigneur de *Fleming* ;
5. Et ANNABELLA, mariée au Comte de *Montrose* ;

GUILLAUME DRUMMOND entra en guerre ouverte, lui & sa famille, avec celle de *Murray*. Quelques-uns de ses amis brûlèrent dans une Eglise quelques Gentilshommes de la Maison de *Murray*. Il étoit fort innocent de ce crime; & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête; ce qui fut exécuté. Il avoit épousé *Isabelle Campbell*, fille du Comte d'*Argyll*, dont il eut :

1. WALTER, qui fut ;
2. Et ANDRÉ, qui fut créé Baron de *Belliche-lon*, & forma une branche, dont le dernier mâle,

MAURICE DRUMMOND, laissa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre, l'une d'elles fut femme de *Caryl*, Secrétaire du Roi Jacques.

WALTER DRUMMOND n'eut d'*Elisabeth Graham*, fille du Comte de *Montrose*, que :

DAVID DRUMMOND, qui épousa 1^o *Marguerite Stuart*, fille du Duc d'*Albanie*, Vice-Roi d'Ecosse; & 2^o *Lilia Ruthven*. Il eut du premier lit :

1. Une fille, mariée au Seigneur de *Pouri-Ogibi*.

Du second lit vinrent :

2. PATRICE, qui fut ;
3. JACQUES, Seigneur de *Maderty*, duquel sont forties les Vicomtes de *Strathallan* (le premier, GUILLAUME DRUMMOND, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi JACQUES, & grand homme, tant pour la guerre que pour le cabinet); & les Barons de *Machanry* ;
4. JEANNE, femme de *Jean*, Comte de *Montrose*, Chancelier & Vice-Roi d'Ecosse ;

5. ANNE, mariée à Jean, Comte de Marr, Grand-Trésorier d'Ecosse;
6. LILIA, mariée au Comte de Crawford;
7. CATHERINE, Dame de Tullibardine;
8. Et MARGUERITE DRUMMOND, Dame de Kerr.

PATRICE DRUMMOND épousa Marguerite *Lindsay*, fille du Comte de Crawford, tige de la branche d'*Edzel*. De ce mariage vinrent :

1. & 2. JACQUES & JEAN, qui suivent;
3. CATHERINE, mariée au Comte de *Roths*;
4. LILIA, épouse du Comte de *Dumferlin*, & mère des Comtesses de *Lauderdale*, de *Kelly*, de *Balcarres* & de *Caitness*;
5. JEANNE, Gouvernante des enfans du Roi CHARLES 1^{er}, mariée au Comte de *Roxburghe*;
6. ANNE, Dame de *Torrai-Barclais*;
7. Et ELISABETH DRUMMOND, femme de Milord *Elphinstone*.

JACQUES DRUMMOND, créé Comte de Perth, épousa *Isabelle Seton*, fille du Comte de *Winton*, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune, mariée au Comte de *Sunderland*.

JEAN, Comte de Perth, succéda à son frère, & fut marié avec *Jeanne Kerr*, fille du Comte de *Roxburghe*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. ROBERT, mort en France;
3. JEAN, qui a fait la branche de *Logi-Almond*;
4. GUILLAUME, Comte de *Roxburghe*, qui a fait celle de *Roxburghe* & de *Bellandin*;
5. N..., mariée au Comte de *Wigton*;
6. Et N..., mariée au Comte de *Tullibardine*.

JACQUES DRUMMOND, II^e du nom, Comte de Perth, épousa *Anne Gordon*, fille du Marquis d'*Huntly*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, auteur de la première branche des Ducs de *Melfort*, rapportée ci-après;
3. Et ANNE DRUMMOND, qui étoit, dit-on, une Dame de grand mérite; elle épousa le Comte d'*Erroll*, Connétable héréditaire d'Ecosse.

JACQUES DRUMMOND, III^e du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretière & de Saint-André, chef de cette famille, en 1695, fut fait Conseiller d'Etat en 1670, Grand-Justicier d'Ecosse en 1680, & Grand-Chancelier d'Ecosse en 1684. Il fut si touché par la lecture des papiers qui furent trouvés dans le cabinet de CHARLES II, concernant la controverse, qu'ayant examiné l'affaire de la religion très-sincèrement, il crut que la religion Catho-

lique étoit la seule véritable, & en fit profession publique. Son attachement à cette religion & au service du Roi JACQUES, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'exposa, dit-on, à plusieurs mauvais traitemens, soit de la part de la populace, soit de la part du Conseil d'Ecosse. Il fut gardé très-étroitement dans le Château de *Sterling*, deux ans & sept mois, après quoi, on lui permit de respirer un peu de tems, parce qu'il étoit malade; puis on le mit en une prison, d'où il ne sortit qu'au bout de neuf mois; enfin on lui permit de sortir du royaume. Il se retira à Rome, où sa vertu & son zèle pour la religion Catholique le firent fort estimer. Etant passé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi JACQUES II, Gouverneur de JACQUES III, connu sous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, & Grand-Chambellan de la Reine, sa mère; il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 10 Mai 1716, en sa 68^e année; son corps fut porté à Paris, & enterré au Collège des Ecoissois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime que la catholicité. Il avoit épousé 1^o *Jeanne Douglas*, fille de *Guillaume*, Marquis de Douglas; 2^o LILIA DRUMMOND, Comtesse de Tullibardine; & 3^o *Marie Gordon*, fille de *Louis*, Marquis d'*Huntly*, & sœur du Duc de Gordon. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui suit;
2. MARIE, femme de *Guillaume*, Comte de *Marshall*, Maréchal héréditaire d'Ecosse;
3. Et ANNE, qui n'étoit pas mariée en 1695.

Il eut du second lit :

4. & 5. JEAN & EDOUARD.

Du troisième lit sont issus :

6. & 7. Deux garçons.

JACQUES DRUMMOND, IV^e du nom, Milord DRUMMOND, quitta, à 15 ans, à Paris, l'Académie & les exercices, pour passer en Irlande avec le Roi JACQUES, en 1689. Il se trouva au siège de Londonderry, aux combats de *Newton*, de *Butler* & de la *Boyne*. Etant repassé en France avec le Roi JACQUES, il reprit ses exercices dans les Académies de Paris, puis voyagea en France, en Italie, en Flandres & en Hollande. Il étoit en Ecosse en 1695.

Ceci est tiré de *Moréri*, & copié sur un manuscrit composé en 1689.

PREMIÈRE BRANCHE
des Ducs de MELFORT.

JEAN DRUMMOND, Comte, puis Duc de Melfort, fils puîné de JACQUES DRUMMOND, II^e du nom, Comte de Perth, & d'Anne Gordon, fut Chevalier de la Jarretière, Secrétaire de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 15 Juin 1714. Il avoit épousé 1^o Sophie Lundey ou Lundin, héritière de sa Maison, morte en 1679; & 2^o Euphémie Wallace, morte le 6 Mai 1743, à Saint-Germain-en-Laye, âgée de 90 ans. Elle étoit fille de Sir Thomas Wallace, Baron de Craigie, chef d'une très-ancienne famille. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, Baron de Lundey, qui a continué la branche;
2. ROBERT, père de plusieurs enfans;
3. CHARLES;
4. ANNE, mariée au Baron de Houston;
5. ELISABETH, femme du Vicomte de Strathallan;
6. Et MARIE, qui n'étoit pas mariée en 1695. Du second lit sont issus :
7. JEAN, auteur de la deuxième branche des Ducs de Melfort, rapportée ci-après;
8. THOMAS;
9. GUILLAUME;
10. ANDRÉ, tige de la branche des Comtes de Melfort, rapportée plus loin;
11. BERNARD;
12. PHILIPPE;
13. 14. & 15. CATHERINE, THÉRÈSE, & MARIE.

DEUXIÈME BRANCHE
des Ducs de MELFORT.

JEAN DRUMMOND, I^{er} du nom de cette branche, Duc de Melfort, fils aîné du second lit de JEAN DRUMMOND, Duc de Melfort, & d'Euphémie Wallace, naquit en 1682, fut Pair de la Grande-Bretagne, & mourut en 1754. Il avoit épousé, le 12 Mars 1707, Marie-Gabrielle d'Audibert, Dame de Luffan, veuve 1^o de Henri Fitz-James, Duc d'Albermale; 2^o de N... Mahony, Colonel Irlandais, & morte le 15 Mai 1741. Elle étoit fille de Jean, Comte de Luffan, & de Marie-Françoise Raymond. Ils eurent :

1. JACQUES, qui suit;
2. LOUIS, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Écossais, & Maréchal-de-Camp en 1761;
3. Et JEAN, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

Tome VII.

JACQUES DRUMMOND, I^{er} du nom de cette branche, Duc de Melfort, né en 1708, morte le 26 Décembre 1766, avoit épousé en 1755, Marie de Bérénger, dont il a eu six enfans.

BRANCHE
des Comtes de MELFORT.

ANDRÉ DRUMMOND, Comte de Melfort, quatrième fils du second lit de JEAN DRUMMOND, Duc de Melfort, & d'Eugénie Wallace, épousa, le 12 Mars 1721, Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine, morte le 13 Octobre 1725, dans sa 34^e année. Elle étoit fille de Louis-Henri, Marquis de Sainte-Hermine, & de Marie-Geneviève Morel de Putanges. De ce mariage vint :

LOUIS DRUMMOND, Comte de Melfort, né le 1^{er} Novembre 1722, marié, par contrat du 28 Janvier 1759, avec Jeanne-Elisabeth de la Porte, fille de Pierre-Jean-François, Marquis de Presles, & d'Anne-Elisabeth le Fèvre de Caumartin.

Les armes sont, suivant l'Armorial de Du-buiffon : écartelé aux 1 & 4 d'or, à trois fasces onnées de gueules; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'argent enclos dans un double trécheur, contrefleuré de même.

* DRUY, Terre & Seigneurie, qui est la première Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy est un de ceux qui sont tenus de porter l'Évêque le jour de son entrée solennelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement de Paris, cette Baronnie fut érigée en Comté en faveur de CLAUDE MARION, Seigneur de Villeneuve & de Mafsonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de Druy le 18 Avril 1639, par la mort de FRANÇOIS MARION, fils unique de son frère aîné ROBERT MARION, Baron de Druy, & de Gabrielle de Pluvinel.

Le Comte de Druy, second fils de SIMON, né de sa première femme, Madeleine de Montefcot, fut créé Conseiller d'Etat le 12 Juillet 1661, & avoit épousé, le 4 Novembre 1643, Marie de Damas-d'Anlezzy-de-Crux, dont il eut entr'autres enfans : FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié, le 4 Mars 1669, avec Cassandre-Marie de Montfaulnin-de-Montal. Leur

D

fil **JEAN-BAPTISTE MARION**, Comte de Druy, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort sans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy passa à la fille **JEANNE-LOUISE CASSANDRE DE DRUY**, épouse de **Louis de Regnier**, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres.

DUBOS, famille considérable d'Auvergne, de laquelle est forti **CHARLES-FRANÇOIS DUBOS**, né en Septembre 1661, au Château du Bos, près de la Ville de Bresle au Diocèse de St.-Flour en Auvergne; il prit ses degrés en Sorbonne avec distinction, & s'attacha à M. de Barillon, Evêque de Luçon: il mourut Doyen de Luçon le 13 Octobre 1724, âgé de 73 ans & 2 mois, universellement regretté & respecté de tous les Etats. Il est un des auteurs des résultats des *célèbres Conférences de Luçon*, que Louis, Sous-Doyen de Luçon, avoit commencées. M. DUBOS fut chargé seul de les reprendre. Il chargea M. DUBOS de Montbrifon, son neveu, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglise de Rouen & Syndic du Clergé, de continuer cet ouvrage, dont il lui donna au moins de quoi former encore 15 volumes, 22 ayant déjà été imprimés. Voy. Moréri.

DUBREUIL, famille de Provence, qui porte: *de sable, à un lion léopardé naissant d'or, coupé d'un losange d'or & de sable.*

DUC (LE), en Bretagne: *de gueules, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

DUC (LE), en Champagne, Seigneur de Compertrix.

JEAN LE DUC, Seigneur de Compertrix, fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer, comme issu d'ancienne extraction. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. 1, pag. 199.)

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, & en pointe d'une croix, aussi d'or, tressée.*

DUC (LE), Sieur de la Ducquerie, en Normandie. Il est parlé, dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, de

GUILLAUME & de PIERRE LE DUC, Sieurs de la Ducquerie, qui comparurent en équipages suffisans, en 1512, aux montres des nobles du bailliage de Contentin.

JEANNE LE DUC, Dame de la Ducquerie épousa *Jean Perrier*.

LOUIS LE DUC, Seigneur de la Ducquerie, père d'ANDRÉ, vérifia sa Noblesse en 1583.

Les armes: *de gueules, au dauphin d'argent.*

DUC (LE), en Normandie: *d'azur, au duc perché sur une branche d'olivier de même.*

DUC (LE), en Normandie: *d'azur, à l'aigle d'or.*

* **DUCAUSÉ-NAZELLE**. La Vicomté de *Neuschâtel*, située dans la Généralité de Soissons, a été érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Ducausé-Nazelle*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte de *Prouvay*, ancien Capitaine de Dragons, en reconnaissance tant de ses services que de ceux de ses ancêtres, connus sous le nom de *Nazelle*.

DUCHAFFAULT, ou DU CHAFFAULT. Le Comte du **CHAFFAULT-DE-BESNÉ**, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de St.-Louis en 1775, & Chef d'Escadre, a été fait, le 10 Février 1777, Lieutenant-Général des Armées navales. Il s'est distingué au combat naval d'Ouessant dans la Manche, donné le 27 Juillet 1778, en commandant l'escadre blanche & bleue, où il a été blessé grièvement. Sa Majesté lui a accordé en récompense une pension de 3000 livres sur les fonds de la Marine. Le Roi, sur la démission du Comte d'Orvilliers, a donné au Comte du **CHAFFAULT** le commandement de la Flotte Royale qui servit dans la Manche avec la Flotte combinée d'Espagne.

Le Chevalier du **CHAFFAULT**, son fils, Lieutenant de Vaisseau, qui eut la jambe cassée dans cette action, & dont la mauvaise santé ne lui permit pas de continuer ses services, obtint du Roi sa retraite avec commission de Capitaine de Vaisseau, & 1000 liv. de pension sur les Invalides de la Marine.

DUCHÉ DE VANCY, famille noble de laquelle est forti :

JOSEPH-FRANÇOIS DUCHÉ DE VANCY, qui naquit à Paris le 29 Octobre 1668. Son père, **ANTOINE DUCHÉ**, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & depuis Secrétaire-Général des Galères, ne lui laissa pour tout héritage qu'une bonne éducation. La douceur

de ses mœurs & la beauté de son esprit lui donnèrent le moyen de s'introduire à la Cour. Ses poésies saintes le firent agréer pour fournir aux amusemens de Saint-Cyr. Il étoit de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & mourut à Paris, âgé de 37 ans, le 14 Décembre 1704. Il a donné au Théâtre François trois tragédies, favoir: *Jonathas, Absalon & Debora*, & à l'Opéra plusieurs tragédies & ballets. Voy. Moréri.

Les armes: *d'azur, à une grue d'argent, au chef de.... à une bordure de gueules.*

DUCHEMIN, ou du CHEMIN, NOEL-AUGUSTIN du CHEMIN, Seigneur de Chasseval, né à Dreux le 23 Novembre 1705, épousa *Louise Ozon*, de laquelle il eut:

CHARLES-AUGUSTIN-PIERRE, Seigneur de Covert;

Et LOUIS-FERDINAND, Seigneur de Boiffard, né le 30 Octobre 1707, mort à Paris, le 6 Mars 1759, qui avoit épousé *Catherine Bonnet*, morte le 8 Décembre 1764. Il eut:

1. YVES-EMMANUEL, Seigneur du Boiffard;
2. FERDINAND-CAMILLE, Seigneur de la Charnaye, Vicomte du Perche, Préfident, Lieutenant-Général Civil, Criminel de Police & d'Epée au Bailliage de Mortagne au Perche, le 11 Février 1767;
3. Et CATHERINE-LOUISE-MARTHE, mariée, à Paris en 1764, à *Henri-Charles-François Apris*, Seigneur de la Mothe, Sous-Brigadier des Mousquetaires du Roi, Sous-Aide-Major de la même Compagnie en 1767, & Chevalier de Saint-Louis, dont *Angélique-Louise-Henriette-Camille*, née à Verneuil, le 1^{er} Mai 1766.

Les armes: *de gueules, à la fasce d'or, chargée d'un duc de sable.*

¶ DUCHESNE. PIERRE DUCHESNE servit pendant 32 campagnes ou sièges, & suivit, en qualité de premier Médecin, Monseigneur le Dauphin, fils de LOUIS XIV, & en la même qualité les Ducs de Bourgogne, de Berry & d'Anjou, celui-ci avant son avènement à la couronne d'Espagne. Il eut pour fils:

PIERRE-JACQUES, qui consacra toute sa vie au service, tant en qualité de Commandant de bataillon de Milice de Châlons, que comme Capitaine de Grenadiers, & enfin comme Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui suit;

2. Et ANTOINE, Capitaine au Régiment de la Marine, qui servit pendant 21 ans.

JACQUES DUCHESNE, Major de la Ville de Philippeville, & auparavant Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Louvigny, servit pendant 33 ans, & reçut des blessures considérables dont il demeura estropié. Le Roi LOUIS XIV, en considération des services rendus par lui & son frère, par son père & par son aïeul, leur accorda des Lettres de noblesse pour eux & leurs enfans, nés & à naître en loyal mariage, datées du mois de Novembre 1700. Il eut pour fils:

1. JACQUES-ANTOINE, Chevalier de St-Louis, Capitaine du Corps-Royal de l'Artillerie, réformé avec appointemens;
2. Et LOUIS-ROLLAND, ancien Lieutenant du même Corps qui, ayant exposé, avec son frère à LOUIS XV, que Pierre Duchesne, leur bifaïeul, premier Médecin des enfans de France, avoit obtenu des Lettres d'annoblissement pour les services par lui rendus pendant 32 campagnes ou sièges, en aucun desquels il avoit suivi le Dauphin, son aïeul, le Duc de Bourgogne, son père, & le Duc de Berry, son oncle; que JACQUES, leur père, Major de Philippeville, auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Louvigny, mort Commandant à Bouillon, estropié par les blessures considérables qu'il avoit reçues à la guerre; qu'ANTOINE, leur oncle, Capitaine au Régiment de Marine, y avoit servi pendant 21 ans; que PIERRE-JACQUES, leur aïeul, avoit consacré toute sa vie au service, & qu'eux se sont aussi consacrés au service depuis leur tendre jeunesse, & se sont efforcés par ce moyen de se rendre dignes de la grâce accordée à leur bifaïeul, dont il a joui paisiblement, ainsi que leur aïeul & leur père, pendant 70 ans; comme LOUIS XV, régnant, par son édit de 1715, a révoqué les annoblissemens accordés depuis le 1^{er} Janvier 1689, ce Monarque a bien voulu les excepter de la révocation portée par ledit édit, & Sa Majesté s'y est déterminée avec d'autant plus de confiance, qu'Elle s'est réservée par l'art. 1^{er} de cet édit, d'excepter de la révocation générale des annoblissemens, ceux qui auraient été accordés pour services rendus à l'Etat; & les Lettres de noblesse obtenues pour PIERRE DUCHESNE, son fils & ses petits-fils, ayant été la récompense des services rendus pendant de longues années à l'Etat, & MAURICE-REINE-CHARLES-GRÉGOIRE, fils de LOUIS-ROLLAND, ayant été nommé pour entrer en qualité d'élève à l'Ecole Royale-Militaire,

pour se mettre à portée de servir dans la fuite avec le même zèle, ont porté Sa Majesté, par des Lettres-Patentes en forme de Charte, données à Versailles, au mois d'Avril 1771, de confirmer dans leur noblesse JACQUES-ANTOINE & LOUIS-ROLLAND, leurs veuves & descendants, nés & à naître en légitime mariage.

En vertu des premières Lettres de noblesse accordées en 1701, le Juge d'armes de France a enregistré, dans son Registre général, les armes, qui sont : *d'azur, à trois glands d'or, posés 2 en chef & 1 en pointe; timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or & d'azur.*

DUCLAUX ou CLAUX (du), Seigneur de la Baume, de Barrière & de Favèle en Cevennes, commence sa filiation à

JULIEN DU CLAUX, réintégré dans la Seigneurie de Cailaret, par Sentence des Officiers de Meyrueis du 6 Mai 1536, Terre dont il jouissoit par indivis avec le Roi & la Reine de Navarre. Il fut Baron dudit Meyrueis, testa le 16 Juillet 1539, & fut père de

ANTOINE DU CLAUX, Seigneur de Barrière, qui eut de *Hélis de Montblanc*, en 1533 :

1. THOMAS, mort jeune ;
2. Et JACQUES, qui suit.

JACQUES DU CLAUX, Seigneur de Cailaret, épousa, en 1571, *Marguerite de Caplus*, & en eut

JEAN DU CLAUX, Seigneur de la Baume, de Barrière & de Cailaret, qui s'allia, le 27 Août 1606, à *Marie de Calviffon-d'Aujeargues*, dont

LOUIS DU CLAUX, qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, le 20 Juillet 1669, & mourut en 1689. Il avoit épousé, le 23 Août 1642, *Delphine de la Tude*. Ses enfants furent :

1. & 2. JACQUES & LOUIS ;
3. Et MATHIEU, qui suit.

MATHIEU DU CLAUX, Seigneur de Barrière & de Favèle, épousa, le 12 Avril 1701, *Suzanne de Leuze*, des Seigneurs de Trouillas, dont :

1. ABEL-ANTOINE, qui suit ;
2. MARC-ANTOINE, mort en 1757, Capitaine au Régiment de Lorraine ;
3. JEAN-JACQUES, mort en 1758, Capitaine au Régiment de Vatan ;

4. Et MADELEINE, épouse de *Gaspard*, des Barons d'*Aigaliers*.

ABEL-ANTOINE DU CLAUX, Seigneur de la Baume, de Barrière de Favèle & de Chofan, ancien Officier d'Infanterie, mourut en 1759. Il avoit épousé 1^o *Françoise d'Aubessargues*, & 2^o *Marie-Anne le Cointe*, fille de *François*, Doyen du Présidial de Nîmes, & de *Gralit d'Huc de Merlet*. Il eut du premier lit :

1. GILETTE, mariée, en 1754, à N... de *Chambon*, Seigneur de Chaffagne.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN, Seigneur de Barrière, de Favèle & de Chofan, né en 1750 ;
3. MARC-ANTOINE, dit le Chevalier DU CLAUX, né en 1751 ; Garde-du-Corps du Roi en 1768 ;
4. JEAN-LOUIS, dit de *Favèle*, né en 1753 ;
5. Et ABEL, appelé de *Chofan*, né en 1757.

Les armes : *aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, qui est DU CLAUX; aux 2 & 3 d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui est LE COINTE.* (Mémoire envoyé.)

DUCLAUX DE LA MESANGÈRE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné, qui a donné à l'Etat des Magistrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour son service. N... DUCLAUX eut pour fils :

N... qui suit ;

Et LOUIS, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, Place importante d'Allemagne, dont il soutint le siège avec valeur, mort en 1707 Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras ;

N... DUCLAUX eut les enfans suivans :

JEAN-ANTOINE, qui suit ;

FRANÇOIS - DUCLAUX - D'ANTIGNAN, Capitaine d'Infanterie ;

Et JACQUES DUCLAUX DE LA ROCHETTE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Couronne, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province du Dauphiné. Il laissa :

JACQUES, qui exerce encore aujourd'hui la même charge, après avoir servi longtemps au Régiment de la Couronne, Infanterie.

JEAN - ANTOINE DUCLAUX épousa *Louise-*

Reine de Badouleau de Luat-la-Mefangère, de laquelle il eut :

JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;

LOUISE-REINE, qui époufa *Camille-Constance de Mèrecourt*, Seigneur de Lèvre, dont il n'y a pas d'enfans ;

ET MARIE-ANNE-EMERENTIANNE, qui s'est alliée avec *Jean-Charles de Coflon*, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. Voy. COSTON-DE-CORNAS.

JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Mefangère, époufa, le 20 Février 1748, *Anne-Jeanne de Marville*, de laquelle il eut un fils unique & cinq filles, favoir :

N... DUCLAUX, Officier d'Infanterie au Régiment de Valence ;

N... DUCLAUX, Religieufe de la Vifitation Sainte-Marie à Valence ;

Et quatre filles, dont deux font mortes.

Les armes : de gueules, à deux clefs d'or en fautoir ; au chef coufu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

DUEZE ou VEZE (DE). Voy. CARMAIN.

DUFORT, famille noble, originaire du Limoufin.

I. Noble JEAN DUFORT, 1^{er} du nom, Ecuyer, époufa *Henriette Polloud*, dont :

II. Noble JEAN DUFORT, 11^e du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 15 Novembre 1304, à *Catherine de Lamejal*, fille de Noble *Pierre de Lamejal*, & de *Marie de Rivail*. Il en eut :

III. Noble JEAN DUFORT, 111^e du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 1^{er} Décembre 1340, *Marie de Marcenat*, fille d'*Antoine de Marcenat*, Ecuyer, & de *Catherine de Cejala*, qui eurent :

IV. Noble JEAN DUFORT, 1V^e du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 4 Octobre 1378, à *Marie de Campnyac*, fille de Noble *Pierre de Campnyac*, & de *Jeanne de la Rausly*, dont :

V. Noble JEAN DUFORT, V^e du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 4 Décembre 1415, *Marie de Changarol*, fille de Noble *Charles de Changarol*, Ecuyer, & de *Jeanne de Rugeol*. De ce mariage vint :

VI. Noble JEAN DUFORT, VI^e du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 12 Décembre 1455, *Marguerite de la Borie*, fille de Noble *Pierre de la Borie*, Ecuyer, & de *Marguerite de la Vigière*, dont :

VII. Noble ANTOINE DUFORT, 1^{er} du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 5 Janvier 1490, à *Marguerite de Rodes*, fille de Noble *Jacques de Rodes*, & de *Marie de Cofnac*, dont :

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, 11^e du nom, Ecuyer, allié, par contrat du 1^{er} Août 1527, à *Jeanne de Treffyac*, fille de Noble *Charles de Treffyac*, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de *Marie de la Berlière*, dont :

IX. Noble ANTOINE DUFORT, 111^e du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 15 Septembre 1566, *Catherine de Hayliac*, fille de Noble *Pierre de Hayliac*, Ecuyer, & de *Catherine de Cofnac*, de laquelle vint :

X. Noble JEAN DUFORT, VII^e du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 10 Juin 1607, *Jeanne de Gramont*, fille de Noble *Jean de Gramont*, Ecuyer, & de *Jeanne de Friaçac*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;

2. Et PIERRE, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, par provisions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 30 du même mois. Il avoit époufé *Catherine de Poyrel-de-Grandval*, morte fans enfans, fille de *Nicolas de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiffier du Cabinet de la Reine, mère du Roi LOUIS XIV en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1645, Commissaire d'Artillerie en 1647, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1649, Secrétaire-Interprète en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de *Denise de Poncher*, issue de la Maison de *Poncher*, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la personne de *Jean-Omer de Poncher*, fous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, fuyant la Chronique de Flandre de la même année.

XI. Noble JEAN DUFORT, VIII^e du nom, Ecuyer, époufa, par contrat du 15 Juin 1642, *Françoife de Merques*, fille de noble *Antoine de Merques*, Ecuyer, & de *Françoife de Dupuy*, de laquelle il eut :

XII. JEAN DUFORT, IX^e du nom, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, fur la nomination de *Catherine Poyrel de Grandval*, veuve de PIERRE DUFORT, fon oncle, & par provisions du 27 Octobre 1692, & légataire universel dudit PIERRE DUFORT. Il époufa, par contrat du 27 Avril 1694, affifté de-Meffire *Laurent de Thuis de la Tour*, fondé de pro-

curation de ses père & mère, *Elisabeth de Poyrel de Grandval*, fille de *Charles de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1661, & de *Marguerite le Court*, dont :

1. JOSEPH-PIERRE, qui suit ;
2. Et ELISABETH-MARIE, morte sans alliance.

XIII. JOSEPH-PIERRE DUFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par provisions du 22 Juillet 1718, rendu avec, le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, sise en la Paroisse de Saint-Leu, près de Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de son mariage contracté, le 22 Février 1729, avec *Agnès-Françoise Soulet*, fille de *Nicolas Soulet*, Chevalier, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement, & de *Laurence-Françoise le Tuffier de Montarfj* :

XIV. JEAN-NICOLAS DUFORT, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaisois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboise, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introduceur des Ambassadeurs le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaisois le 14 Avril 1764, qui a acquis la Terre de *Cheverny* le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en sa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août de ladite année, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet suivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'est marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec *Anne-Marie-Edme le Gendre*, fille aînée de *Paul-Gaspard-François le Gendre*, Chevalier, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Elisabeth Rostin*, dont :

1. BERNARD-MARIE-JOSEPH-PIERRE DUFORT, dit le *Comte de Cheverny*, Gouverneur en survivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons ;
2. JEAN-PIERRE-MARIE, dit le *Chevalier de Dufort* ;
3. Et EDMÉE-ANTOINE-MARIE.

Les armes : d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même ; celui du milieu mouvant d'un monticule aussi d'or, posé à la pointe de l'écu ; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.

(Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués.)

DUGAS, famille qui a donné trois Prévôts des Marchands de Lyon, le premier dans Louis DUGAS, Seigneur de Savounoux & Bois-Saint-Juft, Conseiller du Roi, & Auditeur de Camp de Lyon depuis 1696 jusqu'en 1700 ; le second dans LAURENT DUGAS, Seigneur de Bois-Saint-Juft, Conseiller du Roi, Président à la Cour des Monnoies de Lyon depuis 1724 jusqu'en 1730 ; le troisième dans PIERRE DUGAS, Seigneur de Turin, Quinsonas, Savounoux, Président en la Cour des Monnoies & Sénéchaussée, premier Président au Présidial de Lyon, Auditeur de Camp de ladite ville & des Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolois depuis 1750 jusqu'en 1751 ; deux seconds Présidens en la Cour des Monnoies dans LAURENT DUGAS, qui prit séance le 22 Mars 1706, & dans PIERRE DUGAS, qui succéda à son père le 5 Juin 1728.

DULAU. De cette Maison étoient : N... DULAU, ancien Curé de Saint-Sulpice, & JEAN-MARIE DULAU, ancien Agent-Général du Clergé, nommé le 2 Mars 1775 à l'Evêché d'Arles, & sacré le 1^{er} Octobre suivant.

Il y a de ce nom des Officiers dont nous ignorons l'état actuel.

DULONG, anciennement DELONG, à Beaucaire en Languedoc, famille originaire de Toscane, où elle a occupé les premières charges, comme celles de Grand-Magistrat & de Sénateur.

Suivant les recherches faites en 1732 dans cette ville sur son origine, & comprises dans un inventaire général de ses titres, légalisés par les Consuls, Viguiers & Lieutenans-Généraux de la ville de Beaucaire, on trouve que MICHEL DULONG a présidé au Grand-Magistrat de Sienna en 1382 ; PIERRE & JACQUES DULONG, en 1420 ; JACQUES, fils de PIERRE, en 1441 ; PIERRE, fils de JACQUES-SIMON, en 1445 ; PIERRE, fils de JACQUES-PIERRE, en 1484 ; LÉONARD, fils de PIERRE, en 1527 ; ANTOINE, fils de LÉONARD, en 1535 ; OCTAVIEN, fils

d'ANTOINE, est le dernier qui ait présidé en 1570 au susdit Grand-Magistrat de Sienne.

LIONNETTE, sœur d'OCTAVIEN, & fille d'ANTOINE, fut mariée, en 1564, à *Lélie Zondadari*, fils de *Marc-Antoine*, d'une Maison connue en Italie, qui a donné de nos jours un Grand-Maitre de Malte & un Archevêque de Sienne, dans *Antoine-Félix Zondadari*, qui vivoit en 1732, lors de la recherche de l'origine de cette famille dans les Archives de Sienne. On trouve aussi, dans celles de Beaucaire, un JEAN DULONG, Chevalier, Maitre-d'Hôtel du Roi CHARLES VII, & Sénéchal en 1455. Le premier connu en France est :

I. DENIS DULONG, qui vint s'établir à Aigues-Mortes, port de mer alors considérable. Le Roi LOUIS XI lui donna le Commandement de la première galère, nommée la *grande Galéasse*. Sa valeur & son mérite le firent distinguer. Il fut envoyé par Sa Majesté en commission à Naples, à Messine & à Palerme. Dans une lettre que le Pape Sixte IV lui écrivit, datée du 18 Mai 1482, il est qualifié de Noble DULONG, Capitaine de la Galéasse. Il eut :

1. PIERRE, marié à *Hélène d'Arlet*, dont : FRANÇOIS, mort sans postérité.
2. Et ARNAUD, qui suit.

II. ARNAUD DULONG vint s'établir à Beaucaire ; il partagea, le 29 février 1536, avec Pierre, son frère, les biens qu'ils possédoient par indivis à Tlorensac, & se maria, le 25 Novembre 1519, à *Tiphaine d'Arlet*, fille de noble *Pierre d'Arlet*, de Beaucaire, de laquelle il eut :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. GUILLAUME, qui commanda une Compagnie de 100 hommes de pied, réduite, le 26 Mars 1563, à 50 hommes, & eut commission de M. de Crussol, Duc d'Uzès, le 7 Novembre 1567, d'assembler & de commander 300 hommes de pied. Il testa le 9 Octobre 1583, & eut de *Marguerite de Marcourel de Béziers*, qu'il avoit épousé, le 10 Juin 1563, un fils nommé

PAUL, marié, le 26 Août 1590, à *Claude de Cassole*, & qui mourut sans postérité, après avoir testé le 26 Avril 1606 ;

3. Et ANTOINE, mort aussi sans enfans. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1567, *Claude de Gueydon*.

III. HONORÉ DULONG eut, le 3 Juillet 1575, commission de M. de Montmorency de faire

la levée des blés & vins pour munir le château de Beaucaire. Il fut chargé, par le Seigneur de Saint-Salle, d'aller commander à Somhac, pour le service de Sa Majesté, & pour s'opposer aux courtes & aux invasions des ennemis, & par M. de Montmorency, de l'entretien de la garnison de Saint-Hilaire. Il fut nommé pour garder ce lieu sous la domination du Roi. Il épousa, par contrat du 15 Février 1567, *Marguerite de Forcalquier*, & en faveur de ce mariage, sa mère, *Tiphaine d'Arlet*, qui testa le 23 Juin de la même année, lui fit don d'une maison située dans la ville de Beaucaire. Il eut :

IV. PIERRE DULONG, qui eut commission du Sieur de la Guiche, de conduire dans le Bourbonnois la Compagnie de M. le Duc de Vendôme, composée de 20 Chevaux-Légers & de 40 Arquebustiers. M. de Montmorency, Lieutenant-Général pour le Roi, le chargea, le 23 Mai 1616, de se saisir d'un nommé Beaulieu, qui avoit des liaisons secrètes avec des Princes étrangers. Le même Seigneur lui donna, le 26 Juin 1621, commission de mettre sur pied une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Languedoc. Il en eut une autre du Roi, le 15 Juin 1632, pour faire la levée de 100 hommes de guerre dans le Régiment du Marquis de Corbonne. Il épousa, du vivant de son père, par contrat du 29 Mars 1594, *Madeleine de la Tour*, de la ville d'Arles, en Provence, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et ANTOINE.

V. LOUIS DULONG, Ecuyer, fidèle à son prince, se mit à la tête du peuple, & donna des marques de sa valeur, en 1632, au moment où le château de Beaucaire se déclara contre le Roi & contre l'Etat. Ses successeurs ont suivi son exemple, & ont fini leur carrière, dans les dernières guerres de Louis XIV. Le Maréchal de Schomberg lui accorda, le 30 Novembre 1637, le Commandement d'une Compagnie de 100 hommes, à l'occasion de la défaite de Leucate ; & le 14 Janvier 1638, il fut chargé de mettre sur pied une autre Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Saint-André. Il fit preuve de sa noblesse le 10 Août 1668, & il y fut maintenu avec son frère ANTOINE, le 12 Juin 1669, par M. de Bazin de Bezons, Intendant du Languedoc. Il testa le 1^{er} Octobre 1669. Il avoit épousé,

1° le 3 Novembre 1638, *Catherine de Bourdinot*, & 2° le 8 Janvier 1656, *Jeanne de Gueydon*, de laquelle il eut :

1. DENIS-DANIEL, qui fut ;
2. GUILLAUME, Ecuyer, qui porta les armes dans la Compagnie de M. de Castellane, comme il conſte d'un certificat de ſes ſervices du 20 Octobre 1657.
3. Et HERCULE-ANTOINE, dit le *Chevalier Dulong*, qui eut, le 20 Octobre 1657, un brevet d'Aide-Major au ſecond bataillon de Mourangis ; un autre d'Aide-Major, du mois de Septembre 1701, & une commiſſion de Capitaine, dans le même Régiment, le 25 juin 1702. Il fut bleſſé à l'attaque du Fortin de Viadana, en Italie, & mourut de ſa bleſſure.

VI. DENIS-DANIEL DULONG épouſa, le 14 Janvier 1679, *Jeanne de Mendre de Garriue*. Il eut de ce mariage :

1. HENRI, qui fut ;
2. JACQUES-HYACINthe, qui fut Lieutenant de Grenadiers, par Lettres du 13 Juin 1710, enſuite Capitaine, par commiſſion du 19 Mai 1711 ;
3. LOUIS, Lieutenant dans le Régiment Dauphin, par Lettres du 19 Octobre 1707. Il paſſa, avec permiffion, au ſervice du Roi d'Eſpagne, où il fut Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie Wallonne ;
4. Et JOSEPH, Lieutenant au Régiment d'Appeville, par Lettres du 20 Septembre 1712.

VII. HENRI DULONG, Ecuyer, Commandant au Régiment d'Infanterie de Bourgogne, trouves Wallonnes, ſe maria, le 27 Février 1724, avec *Marie-Anne de Freſſieux*, fille de noble *Jérôme de Freſſieux*. De ce mariage eſt né :

VIII. JÉRÔME DULONG, marié, le 13 Janvier 1746, avec *Marie-Anne de Laſplane* (fille de *Jacques*, & de *Philippe de Guibert*), de laquelle ils n'eut pas d'enfans.

Les armes : *d'argent, au vol de ſable, attaché d'un lion de gueules.*

DUMONT. On trouve dans les *Mémoires de Sully*, que deux de ce nom, & de la même famille, ont ſervi ſous HENRI IV avec diſtinction ; & dans les *Mémoires du Port-Royal*, il eſt auſſi fait mention d'un DUMONT, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, ſous M. de Péréfixe, Archevêque de Paris. Cette famille noble remonte à

Meffire EDMOND DUMONT, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, lequel épouſa, le 9 Janvier 1500, *Adélaïde de Rommeccourt*, dont :

Meffire JEAN DUMONT, Capitaine d'Infanterie, qui ſe maria, le 18 Novembre 1530, avec *Magloire de Bourgouin*. Il en eut :

Meffire EDMOND DUMONT, II° du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremont, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il épouſa, le 17 Août 1575, *Didier de Grifelle*, dont :

JEAN DUMONT, II° du nom, qui fut à l'arrière-ban convoqué en 1652, & ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il ſe maria, le 10 Mars 1627, à *Claire-Bonaventure Largentier*, de laquelle il a eu :

CLAUDE DUMONT, Garde du Roi, mort de ſes bleſſures à la bataille de Senſ. Il avoit épouſé, le 16 Février 1679, *Anne de Houdreville*, & en eut :

GASPARD DUMONT, Capitaine d'Infanterie, marié, le 21 Février 1707, à *Claudette-Marguerite le Seurre*, dont ſont iſſus :

1. CLAUDE, d'abord Capitaine d'Infanterie en France au Régiment Royal, enſuite Lieutenant-Colonel de Huffards au ſervice du Roi de Pruffe, où il a paſſé en 1742, qui eſt mort à Vienne en Autriche au mois de Juin 1759, Colonel au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il avoit épouſé, en Siléſie, Dame *Antoinette*, née Baronne de *Crous*, dont eſt iſſue :

MARIE-JOSÈPHE-ANTOINETTE DUMONT de SIGNEDVILLE, née le 28 Septembre 1750 ;

2. GASPARD, Chevalier de Saint-Louis ;
3. LOUIS, qui fut ;
4. Autre CLAUDE, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie ;
5. & 6. CATHERINE-MARGUERITE, & ANNE-GABRIELLE, mortes ſans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans ;
7. & 8. ANNE, Religieufe, & LOUISE.

LOUIS DEMONT, Chevalier, Seigneur de SIGNEDVILLE & de Rouveroyen partie, a commencé d'entrer au ſervice le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Infanterie, d'où il a paſſé en 1744, dans le Régiment de Graſſin, où il a été fait Capitaine le 1^{er} Juin 1745, Capitaine de Grenadiers & Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis le 25 Août 1767, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Gradaux & Morot*, Notaires à

Troyes, le 28 Janvier 1754, *Elisabeth Corard*, dont il eut :

1. PIERRE-GASPARD, qui fut ;
2. MARIE-CATHERINE-ÉLISABETH, admise sur ses preuves à Saint-Cyr, où elle est entrée en Mars 1764 ;
3. Et CATHERINE.

PIERRE-GASPARD DU MONT-DE-SIGNEVILLE, né le 1^{er} Décembre 1756, a fait ses preuves de Noblesse devant M. d'Hozier de Sérigny, pour être reçu élève à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat est du 5 Septembre 1766. Voyez l'*Armorial de France*.

Les armes : *d'azur, à un casque d'argent à 5 grilles d'or, posé de front, traversé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accolé de 2 étoiles aussi d'argent. Couronne de Marquis. Pour supports : deux lions.*

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvannes, Lamberville, la Rivière-d'Éstrimont & Hougerville, au pays de Caux en Normandie. Le nom de cette famille est cité dans l'*Histoire de Rouen*, lorsqu'en 1484 Pierre Raulin, Lieutenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commissaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen.

PREMIÈRE BRANCHE.

N... DUMONT, Seigneur de la Fontelaye, eut pour enfans :

1. N... DUMONT, qui fut ;
2. Et LOUIS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

N... DUMONT, Seigneur de la Fontelaye, qui vivoit en 1772, âgé de 80 ans, avoit épousé *Suzanne de Mel-d'Éstrimont*, dont :

ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Bofquet, ancien Mousquetaire de la première Compagnie de la Garde du Roi, qui épousa, 1^o en 1753, *Anne Maffieu de Clerval*, morte en 1754 ; & 2^o *Anne de Canivet de Hougerville*, dernière fille puînée de feu *Jean-Philippe de Canivet*, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie-Madeleine de Brossard d'Augeville*. Il eut du premier lit :

1. ANNE-SUSANNE DUMONT.
- Et du second lit :
2. ISAAC-GABRIEL-AUGUSTE, né le premier Octobre 1764 ;
 3. Et ISAAC-ANTOINE-AUGUSTE, né le 24 Septembre 1765.

Tome VII.

SECONDE BRANCHE.

LOUIS DUMONT, fils de N... DUMONT, avoit épousé *Elisabeth Laurens*, dont :

LOUIS-DAVID, qui mourut à l'âge de 18 ans & demi, sans alliance ; son oncle est devenu son héritier.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

DUMOULIN. Voy. MOULIN (du).

* DUNOIS. Les Comtes de *Dunois*, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Engliien*, Dame de Cany. Voyez LONGUEVILLE.

Le *Dunois* est un petit pays dans la Beauce, qui fut possédé par les Comtes de Blois, & compris sous ce titre jusqu'à *Hugues de Châtillon*, qui le qualifia Comte de Blois & de Dunois. LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, acquit en 1391 ces deux Comtés. *Châteaudun*, Capitale du *Dunois*, a eu des Vicomtes particuliers. Voyez CHATEAUDUN.

MARIE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours, fit donation du *Dunois* & de la Vicomté de *Châteaudun* à son cousin germain LOUIS-HENRI DE BOURBON, fils naturel de LOUIS DE BOURBON, Comte de Soissons, auquel elle fit prendre le titre de Comte de *Dunois* & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille, LOUISE-LÉONTINE-JACQUELINE, a porté ce Comté dans la Maison d'*Albert*, en épousant *Charles-Philippe*, Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appelé *Comte de Dunois*.

‡ DUPAC ou DU PAC. Cette famille noble est divisée en trois branches. La première est celle de DUPAC, Seigneurs de *Bellegarde*, au Diocèse de Narbonne. La Terre & Seigneurie de *Bellegarde* est une des plus honorifiques du canton où elle est située, & quoiqu'elle soit du Diocèse de Narbonne, elle est cependant regardée quelquefois comme du Diocèse d'Aleth, à cause de la proximité de ces deux villes, étant du Diocèse d'Aleth, pour le paiement des deniers royaux. La seconde branche est celle de DUPAC, Seigneurs de *Badens*, au Diocèse de Carcassonne. Et la troisième est celle de DUPAC, Seigneurs de *Ponferme*, au

E

Diocèse de Narbonne. Cette Noblesse est originaire du Béarn, & attachée de tems immémorial aux Rois de Navarre; c'est de là que lui est venu la concession de joindre à ses armes une *vache de gueules clarinée d'azur*, semblable à celle de l'écu de Béarn. Elle a possédé la Terre & Seigneurie de la Salle, dans la vallée de Biros en Comminges, avant l'an 1389, & plusieurs siècles après. Il y a toujours eu des DUPAC au service de nos Rois; mais, peu partagés des biens de la fortune, ils n'ont pu parvenir au premier grade militaire.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, rendit hommage au Roi CHARLES VI de cette terre en l'année 1389.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, que l'on croit son fils, & père de FORTUNÉ, qui suit, rendit hommage au Roi CHARLES VII de la même terre de la Salle le 24 Septembre 1456.

BRANCHE

des Seigneurs de BELLEGARDE.

I. FORTUNÉ DUPAC, Seigneur de la Salle, Gouverneur de Castillon, par brevet du 12 Juillet 1509, s'acquit dans cette charge une grande réputation de sagesse, de vertu & d'équité. Il fut un des Députés de la Noblesse vers le Roi LOUIS XII, en 1512, pour obtenir des grâces envers les habitans de la Sénéchaussée de Toulouse. Il eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CATHERINE DUPAC, mariée, le 18 Mai 1528, avec *Roger de la Passe de Montbrun*.

II. FRANÇOIS DUPAC, 1^{er} du nom, Seigneur de la Salle, fut Gouverneur de Castillon; il est dit fils de FORTUNÉ DUPAC, dans son contrat de mariage, du 15 Juin 1525, avec *Françoise de l'Éstandart*, fille de *François de l'Éstandart*, Seigneur de Bellegarde. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponferme*, rapportée ci-après ;
3. Et JEANNE DUPAC, mariée, par contrat du 25 Janvier 1549, à *Jean de Nos*, Sieur de Belbasse & de Montauriol.

III. FRANÇOIS DUPAC, 11^e du nom, fut institué héritier des biens de *Jean de l'Éstandart*, son oncle, Seigneur de Bellegarde, par testament du 21 Août 1542, & par cet acte la terre de Bellegarde est entrée dans la famille de

DUPAC. FRANÇOIS, 11^e du nom, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, testa le 28 Juillet 1560 conjointement avec la seconde femme. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 21 Juin 1545, *Catherine de Saint-Jean-d'Honnoux*, fille d'*Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honnoux, & de *Delphine de l'Éstandart*; & 2^o par contrat du 7 Avril 1557, *Gérande de Noé*, fille de *Jean de Noé*, Seigneur de Durfort. Du premier lit naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE, mort sans postérité ;
3. Et JEANNE, mariée, par contrat du 12 Février 1564, à *Jean d'Hélie*, Seigneur de Villazet, Co-Seigneur de Montauriol, fils de *Pierre d'Hélie*, & de *Madeleine de Châteaueu-Verdun*.

Et du second lit :

4. JEAN-FRANÇOIS DUPAC, auteur de la branche des Seigneurs de *Badens*, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, obtint, le 9 Mars 1580, un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui le maintint dans la jouissance de la moitié des biens de FRANÇOIS DUPAC, son père. Il testa le 1^{er} Août 1593, & nomma les enfans nés de son mariage. Il vendit la terre de la Salle, le 26 Novembre 1596, à CHARLES DUPAC, Seigneur de Marbé. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mai 1572, *Hélène du Luc*, fille de *Nicolas du Luc*, Seigneur dudit lieu, & de *Julienne Chambert*, & en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1592, avec *François de Guy*, Seigneur de Moncamp ;
3. Et CLAIRE DUPAC, Religieuse.

V. PIERRE DUPAC, 1^{er} du nom, Seigneur de Bellegarde, passa une transaction avec JEAN-FRANÇOIS & ANTOINE DUPAC, le 21 Juin 1606, & testa le 12 Août 1638. Il avoit épousé, par acte du 25 Février 1603, *Cécile Dencausse*, fille de *Savary Dencausse*, Seigneur de la Bastide, & de *Catherine de la Tour*, dont il eut :

1. GUY, qui suit ;
2. Et BLAISE DUPAC.

VI. GUY DUPAC, Seigneur de Bellegarde, testa le 10 Octobre 1680. Il avoit épousé, par acte du 3 Juillet 1637, *Diane de Montfaucon*, fille de *Gabriel de Montfaucon*, Baron de Rogles, Gentilhomme ordinaire de la

Chambre du Roi, & de *Jeanne de Château-Verdun*, dont il est :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et GABRIEL.

VII. PIERRE DUPAC, II^e du nom, Seigneur de Bellegarde & de l'Estang, épousa, par contrat du 16 Février 1665, *Dorothee de Saint-Jean*, fille d'*Olivier de Saint-Jean*, Baron de Moussoulens, & de *Catherine de Roque-laure*, laquelle, par un codicille du 22 Juin 1673, la fit héritière par acte passé devant *Richard*, Notaire. Il fit un testament le 26 Mars 1692, dans lequel il déclare avoir eu de sa femme :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Gravelines, mort en 1742 ;
3. Autre GABRIEL, nommé *le Chevalier de Bellegarde*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, marié à *Agathe de Rostagni*, originaire du pays de Monaco, dont :

JEANNE-ANTOINETTE-DOROTHÉE DUPAC, qui a épousé, par contrat du 14 Février 1746, *Louis-Alexandre Duvivier*, II^e du nom, Seigneur de Sarraute, de Lay-fac, de Saint-Martin, de Feuillans, &c., fils de *Léon Duvivier*, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Langue-doc, & de *Marie-Thérèse de Casteras de Sournia*.

4. Et FRANÇOIS DUPAC, nommé Page du Grand-Maître de Malte le 9 Mai 1679.

VIII. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de l'Estang, testa le 4 Juillet 1745, & mourut le 6 du même mois. Il avoit épousé, par contrat du 5 Août 1708, *Jeanne-Marie de Bellissen*, dont il eut :

1. GUY-HENRI, Sieur de l'Estang, Capitaine au Régiment de Blaisois, qui a servi dans les guerres de 1734 & 1735, & est mort en 1740, des suites des blessures qu'il avoit reçues à Dantzick ;
2. JEAN-PIERRE, qui suit ;
3. GABRIEL, nommé *l'Abbé Dupac*, ancien Comte de Lyon ;
4. GUILLAUME, Docteur de Sorbonne en 1748 ; Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, la même année ; nommé par le Roi à l'Abbaye de Montolieu, au même Diocèse, le 15 Août 1754, & reçu Comte de Lyon le 23 Juin 1758 ;
5. FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Belle-*

garde, Capitaine au Régiment de Blaisois, tué en Italie en 1744 ;

6. Et FRANÇOISE DUPAC, nommée Prieure du Monastère Royal de Prouille, Ordre de Saint-Dominique, Diocèse de Saint-Papoul, en 1752.

IX. JEAN-PIERRE DUPAC, Seigneur de Bellegarde, né le 20 Novembre 1715, fait Chevalier de Saint-Louis le 18 Septembre 1751, a épousé, le 29 Octobre 1753, *Marie-Thérèse Gros*, fille d'*André Gros*, Seigneur de Befplas, & de *Catherine Sanches*, dont il a eu :

1. GABRIEL-MARIE, né le 10 Août 1754 ;
2. GUILLAUME-MARIE, né le 6 Juillet 1757 ;
3. GABRIEL-PROSPER, né en Avril 1764 ;
4. MADELEINE-MARIE-FRANÇOISE, née le 25 Avril 1756, reçue, ainsi que ses trois sœurs, Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du mois de Décembre 1762 ;
5. MADELEINE-FRANÇOISE, née le 11 Octobre 1758 ;
6. CLAIRE, née le 14 Juin 1761 ;
7. Et LOUISE-HENRIETTE DUPAC, née le 30 Août 1762.

BRANCHE

des Seigneurs de BADENS.

IV. JEAN-FRANÇOIS DUPAC, Seigneur de Badens, fils de FRANÇOIS, II^e du nom, & de *Gé-raude de Noé*, sa seconde femme, reçut un renouvellement de reconnaissance de ses vassaux en 1595. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1583, *Madeleine Ferroul de Seilh*, fille de *Godet Ferroul*, Seigneur de Seilh, dont :

V. BLAISE DUPAC, Seigneur de Badens, qui rendit foi & hommage de sa Terre de Badens, & de ses Fiefs de Mazeroles, les 10 Avril 1631 & 3 Septembre 1644. Sa veuve fit un testament le 10 Janvier 1656, lequel fut ouvert le 30 Octobre de l'année suivante. Par cet acte, son fils aîné est nommé héritier de ses biens. BLAISE DUPAC avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1621, *Honorée de Toulouse*, fille de *Pierre de Toulouse*, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Ijabeau Paturel*, dont il a eu :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. FRANÇOIS ;
3. ANNE ;
4. Et GERMAINE DUPAC, mariée, par contrat du 2 Mars 1652, à *Gabriel Dalibert*, Seigneur de Villemoultaufoü.

VI. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Badens, rendit foi & hommage de sa Terre de Badens

& de ses Fiefs de Mazeroles le 29 Janvier 1689, & fit un testament le 3 Août 1697. Par cet acte il laissa un legs à son fils puiné, & nomma héritier universel de tous ses biens son aîné, & laissa l'administration desdits biens à sa femme. Il avoit épousé, par contrat du 19 Septembre 1667, *Marie de Verfeille-de-Villeneuve*, fille de feu *Henri de Verfeille-de-Villeneuve*, Seigneur d'Argens, & de *Claire Belliffen*, dont il a eu :

1. GABRIEL-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et GABRIEL, mort sans postérité le 20 Octobre 1742.

VII. GABRIEL-BAPTISTE DUPAC, Seigneur de Badens, né le 18 Avril 1685, Capitaine, puis Major du Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare, rendit foi & hommage de sa Terre & Seigneurie de Badens le 19 Février 1748, & mourut le 5 Février 1752. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1726, *Catherine Aldin*, fille de feu *Henri-Victor Aldin*, Seigneur de Belvêze, & de *Marguerite-Anne Chastan*, dont il a eu :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. GABRIELLE, née le 14 Décembre 1732, reçue Chanoinesse-Comtesse du Chapitre de Neuville en Bresse, au mois de Décembre 1757 ;
3. CLAIRE, née le 17 Janvier 1740, Religieuse à Sainte-Marie de Narbonne, le 5 Septembre 1753 ;
4. Et MARGUERITE DUPAC, né le 14 Janvier 1742.

VIII. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Badens, né le 22 Octobre 1737, reçu Page de la Petite-Ecurie le 1^{er} Juin 1751, & Officier dans le Régiment du Roi, au mois de Mai 1755, s'est marié en 17..... à N..... de *Bruyères-Chalabre*.

BRANCHE

des Seigneurs de PONSERME.

III. PIERRE DUPAC, second fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, & de *Françoise de l'Estandart*, fut Seigneur de Ponsferme. Les habitants des vallées de Vallongues, de Biros, & de Bémale firent une députation à la Cour en 1569, pour supplier Sa Majesté de leur donner pour Gouverneur de Castillon ledit PIERRE DUPAC, ajoutant que de temps immémorial, ce Gouvernement étoit dans la famille de DUPAC. Il fut, en 1597, la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; mourut en 1610, & fut père de :

IV. JACQUES DUPAC, Seigneur de Ponsferme,

Lieutenant du Grand-Maître d'Artillerie, qui testa le 14 Octobre 1639. Il avoit épousé, le 13 Mars 1608, *Jfabeau de Cailard* dont il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et PIERRE DUPAC.

V. LOUIS DUPAC, Seigneur de Ponsferme, s'allia, le 3 Février 1641, avec *Marie Juer*, fille de *Paul Juer*, Seigneur du Doul, & de *Anne Veyé*, dont il eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. PAUL, né en 1648 ;
3. LOUIS, né en 1654 ;
4. ESPRIT, né en 1655 ;
5. Et HYACINTHE DUPAC, né en 1663.

VI. HENRI DUPAC, Seigneur de Ponsferme, épousa, le 23 Avril 1674, *Marie de Massia*, fille de *Guillaume de Massia*, Seigneur de Salettes, & de *Marguerite de Bermont du Caila*. De cette alliance vint :

VII. HENRI DUPAC, 11^e du nom, Seigneur de Ponsferme, qui est entré dans le service dès l'âge de 15 ans, a été Lieutenant en 1712, Capitaine en 1717, & a été blessé dangereusement d'un coup de feu au siège de Philippsbourg en 1734. Etant hors d'état de pouvoir servir, il se retira, & eut la Croix de Saint-Louis en 1736. Il avoit épousé, en 1733, *Louise Lenoir*, fille de *Louis Lenoir*, Seigneur de Ribaute, dont il n'a point eu d'enfants.

Les armes : *d'or, à un arbre de sinople, & une vache de gueules, clarinée d'azur, brochant sur le fût de l'arbre.*

Généalogie dressée par M. Gastelier-de-la-Tour, auteur du *Nobiliaire du Languedoc*.

DUPLEIX - DE-BACQUENCOURT.

CHARLES-CLAUDE-ANGE DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Fermier - Général & Secrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épousé *Jeanne-Henriette de Laleu*, morte le 1^{er} Janvier 1736, à 27 ans, laissant :

1. GUILLAUME-JOSEPH, qui suit ;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, Seigneur du Pècle, né le 29 Juin 1734, Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 12 Mai 1756, sur la démission de son frère, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

GUILLAUME-JOSEPH DUPLEIX, Seigneur de

Bacquencourt, né le 23 Avril 1727, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 13 Décembre 1752, Grand - Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le 1^{er} Février 1756, Président au Grand-Conseil le 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épousé, en Mai 1771, N... de Nogués.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poissons affrontés en fasce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent; aux 2 & 3 semé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile d'azur.

DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire de Sa Majesté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de PIERRE-CLAUDE DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il est dit dans cet Arrêt que lui & sa postérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à noblesse, jouira paisiblement & perpétuellement des privilèges, exemptions & prérogatives dont jouissent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverses branches de cette famille ont orthographié leur nom différemment selon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établissemens : on trouve *Goth, Gauou, Gau & Gault*. Ce dernier est resté à la famille. Elle a précédé ce nom de celui de *Dupont*, depuis le contrat de mariage passé devant *Elie Bouton*, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre JEAN-LOUIS DE GAULT, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, fils de feu *haut & puissant Seigneur JEAN DE GAULT*, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu *haute & puissante Dame Catherine de Molefins*, ses père & mère, d'une part; & Demoiselle *Françoise Dupont de Liziou*, fille de *haut & puissant Seigneur Arnault Dupont*, Baron de Liziou, & de défunte *haute & puissante Dame Catherine Lançac*; par lequel contrat de mariage a été convenu &

promis que ledit Seigneur JEAN-LOUIS DE GAULT portera lui & ses successeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de DUPONT, qui est le nom de la famille de ladite Dame future épouse, & qu'il pourra néanmoins, sans contrevenir à ladite promesse, y joindre le sien après celui-là, s'il juge à propos, sans qu'il puisse s'en séparer ni le laisser pour prendre le sien propre; car sans la fudite convention & promesse, ledit mariage ne se fût point fait ni accompli.

Un Mémoire marque que PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, descend de SANCHE, Roi de Navarre, marié en 901 à *Tola d'Arragon*, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de FRANCE par les d'*Albret*. Le second, nommé GARCIAS SANCHE, dit le *Courbé*, Comte de Gascogne, épousa *Honora* de la Maison de *Bigorre*, de laquelle eut trois enfans. Le troisième, Comte d'Astarac, épousa en 955 sa cousine nommée *Bruine*, dont il eut plusieurs enfans qui ont été l'origine de plusieurs branches tant en France qu'en Espagne, desquelles descend sans interruption PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domestique; & cette branche s'est alliée avec une autre descendante de la même tige, par la Demoiselle *Françoise Dupont de Liziou*, mentionnée ci-dessus, mariée à JEAN-LOUIS DE GAULT.

Cette famille de DUPONT a donné le premier Grand-Maitre de Malte, qui portoit pour armes : *un champ orangé séparé en parties égales par une croix de Malte de sable*; & celle de *Gault* a donné à l'Eglise un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marseille. Il en est parlé dans les Mémoires de *Buffy-Rabutin*.

Le bisayeul de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT a été tué en 1701 à la tête de son Régiment à la bataille de Malplaquet, & son grand-père au blocus de Luxembourg. Son père est mort languissant de ses blessures; il en reçut lui-même plusieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il fut fort incommodé. Il a été marié, 1^o le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot*; & 2^o le 14 Juin 1751, à *Marie-Anne Cornu*. Du premier lit sont issus :

1. PIERRE-ALEXANDRE, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a passé à Saint-Domingue;

2. MARIE-ADÉLAÏDE-ESTHER, née en Novembre 1742.

Et du second lit il eut :

3. PIERRE-HENRI-LOUIS, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier *Dupont-de-Gault* ;
 4. PIERRE-HENRI, né le 6 Septembre 1755 ;
 5. PIERRE-AMABLE-AUGUSTIN, né le 24 Juin 1761 ;
 6. MARIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, née le 13 Avril 1757 ;
 7. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 26 Juin 1758 ;
 8. MARIE-ELISABETH, née le 28 Avril 1760 ;
 9. MARIE-AGATHE-ADÉLAÏDE, née le 26 Octobre 1767 ;
 10. Et MARIE-HENRIETTE, née le 28 Novembre 1769.

Les armes : *de gueules, chargé d'une chaîne.*

DUPRÉ DE GENESTE, famille originaire du Diocèse d'Agén, alliée à plusieurs Maisons nobles de la Province d'Agénois, telles que celles de *Fontvielle, la Barrière, Morelly, Conquête, la Grange*, & établie aujourd'hui dans le pays Messin, de laquelle peut être Messire FRANÇOIS DE GENESTE, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparfes, la Genetouffe & autres lieux, dont on voit l'épitaque dans l'Eglise paroissiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit servi sous les Rois LOUIS XIII & LOUIS XIV en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angoulême, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette famille sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ours-fons ou genestes aussi d'or*, qui sont les mêmes que celles de DUPRÉ DE GENESTE, dont nous allons parler, & qui sont des armes parlantes. Quoi qu'il en soit, cette famille Noble & Militaire, suivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

PIERRE DUPRÉ, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de sa femme dont le nom est ignoré,

JEAN DUPRÉ, qui vivoit au lieu de Geneste, Paroisse de Saint-Caprais, au Diocèse d'Agén, lequel laissa pour fils :

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyère. Il épousa *Françoise du Prat*, dont

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Seigneur de Villosnes en Clermontois, marié à *Anne Jacquemin*, fille de *Nicolas Jacquemin*, Seigneur de Villosnes-sur-Meuse, Capitaine au Régi-

ment de Navarre, & de *Madeleine Pasquier*, fille d'un Conseiller à l'Élection de Beauvais en Picardie. De ce mariage sont nés :

1. JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit ;
 2. MARIE-HENRI, Avocat au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz ;
 3. Et JEAN-RENAUD, entré au service du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-FRANÇOIS DUPRÉ DE GENESTE, Seigneur dudit lieu & de Rétonsey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Isle-de-France, a commencé de servir en qualité de Lieutenant en second le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'est retiré du service le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Westphalie, de Bohême & de Bavière ; s'est trouvé à l'affaire de Wissembourg, à celle de Soufflem, au siège de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au siège de Berg-op-Zoom, où il a reçu un coup de feu pour lequel il eut une gratification de 400 livres. Il s'est encore trouvé aux sièges de Lillo & de Maëstricht, a été chargé en de différens tems, sous les ordres de MM. de Saxe, de Clermont-Gallerande, de Contades, de Chabannes, de Chevert, de Montmorin, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Bavière, de Dieff sur la Lanne, de Lieffe, de Sponeck, Chalampe, Rhinvilers sur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Dieff sur le Demer, ainsi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Maëstricht. Depuis il a passé avec son Régiment dans l'Isle de Corse, malgré les suites fâcheuses d'une chute qui lui a occasionné une rupture qui l'a obligé de demander sa retraite après 27 ans de service.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au pélican nourrissant ses petits d'azur ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent ; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ours-fons ou genestes aussi d'or, passantes deux en chef & une en pointe.*

DUPREL, ou DU PREL, famille noble reçue dans les chapitres nobles du Comté de Bourgogne & à Malte.

CLAUDE DUPREL, Ecuyer, Seigneur de Chappois s'allia, par contrat du 20 Mars 1694, avec *Antoinette de Vers*, de laquelle il eut :

N... DUPREL, Ecuyer, Seigneur de Mérona ;
Et CHARLES-JOSEPH-MARIE, Chevalier de Malte
Commandant au Régiment d'Enghien.

DURAND, famille noble, originaire de Provence, qui, suivant un Mémoire envoyé par M. Durand de Fuveau, est divisée en deux branches, sçavoir : celle des Seigneurs de *Fuveau*, & celle des Seigneurs de *Saufes, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne & Chaudoul* : elles ont toutes les deux pour auteur commun LOUIS DURAND, originaire de Marseille, dont nous allons parler.

BRANCHE

des Seigneurs de FUYEAU, établie à Aix en Provence.

I. LOUIS DURAND, originaire de Marseille, acquit une partie de la Terre du Castellet de Sauffes, dont il prêta hommage au Roi RENÉ en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il testa en 1484, & eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. BERTRAND, qui fuit ;
2. Et LOUISE, mariée dans la Maison de *Flotte*.

II. BERTRAND DURAND, Seigneur du Castellet, de Sauffes & de Peynier, Conseiller au Parlement de Provence en 1501, épousa *Madeleine de Pontevès*, de laquelle il laissa :

1. GEORGES, Seigneur de Peynier, Conseiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magistrats au même Parlement de Provence ;
2. Et JACQUES, qui fuit.

III. JACQUES DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Consul d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laissa de *Jeanne de Gafqui* :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Sauffes, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN, reçu Chevalier de Malte.

IV. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Consul d'Aix en 1574, & épousa *Anne de Roubaud*, dont il eut :

V. PIERRE DE DURAND, Seigneur de Fuveau qui fut premier Consul d'Aix en 1608. Il épousa 1^o *Hélène de Laincel-Roumoules* ; &

2^o le 26 Février 1611, *Marguerite de Castellane-Esparron*. Il eut du premier lit :

1. 2. & 3. ANDRÉ, ESPRIT & CLAUDE.

Et du second :

4. SEXTIUS, qui fuit.

VI. SEXTIUS DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut maintenu dans la noblesse, ainsi que ses frères, par les Commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse, le 7 Janvier 1669. Il épousa, le 17 Décembre 1642, *Viadoire de Galaup*, des Seigneurs de Chateuil, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. Et HENRI.

VII. JEAN-BAPTISTE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, épousa, le 3 Juin 1680, *Thérèse de Chazelles*, dont :

1. JOSEPH, Prêtre de l'Oratoire de Jésus, mort ;
2. PIERRE, mort depuis peu ;
3. Et ESPRIT, vivant en 1772.

BRANCHE

des Seigneurs de SAUSSES, &c.

IV. HONORÉ DE DURAND DE FUYEAU, second fils de JACQUES, & de *Jeanne de Gafqui*, se retira à Annot, petite ville dans la Haute-Provence, où il épousa, le 30 Décembre 1583, *Gasparde de Clari de Pontevès*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Ubraye, & de *Raimonde d'Eoulx*. Il testa le 18 Mars 1613, & eut de son mariage :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. Et une fille.

V. GASPARD DE DURAND épousa, le 14 Septembre 1610 JAUMETE DE DURAND, sa cousine, de laquelle il eut :

VI. LAURENT DE DURAND, marié, le 13 Août 1641, à *Entouronne de Rabiers*, des Seigneurs de *Châteauredon*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. RAPHAEL, dont la branche finit à une Demoiselle mariée à N... de *Phelippes*, Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun ;

Et plusieurs fille, mariées ou Religieuses.

VII. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Sauffes, épousa, en 1673, *Madeleine d'Ailhaud*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ESPRIT, marié, & mort ne laissant que
N... DURAND, Prêtre ;

Et deux filles.

Et plusieurs filles, mariées ou Religieuses.

VIII. JEAN DE DURAND, Seigneur de Sauffes & de Saint-Antonin, épousa, le 17 Juin 1703, *Christine de Castellane-d'Alluys*, fille de *Jean de Castellane*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Dame *Gabrielle de Meouillon*. Il testa le 10 Janvier 1746, & eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. LOUIS, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec pension de la Cour ;
3. JEAN-JOSEPH, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné ;
4. Et JEAN DE DURAND DE SAUSSFES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié, le 1^{er} Octobre 1768, à *Marie-Félix Lambertye*, veuve du Comte de *Vaux*, la Brosse, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Isle en mer.

IX. JEAN-BAPTISTE DE DURAND, Seigneur de Sauffes & d'Ubraye, a épousé, en 1732, *Marie-Lucrée de Clari-Pontevès*, fille de *Mesfire André de Clari de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye, & de *Delphine de Sabran-Baudinar*, & en eut :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, Seigneur d'Ubraye & Sauffes, Garde du Pavillon Amiral ;
2. & 3. Et deux filles.

IX. JEAN-JOSEPH DE DURAND, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troisième fils de JEAN, & de *Christine de Castellane-d'Alluys*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charost, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service avec une pension de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a épousé, par contrat du 27 Février 1752, *Françoise-Gabrielle d'Authier*, fille de *Mesfire Jean d'Authier*, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de *Rose-Gabrielle de Castellane-d'Alluys*, duquel mariage sont issus plusieurs enfans encore jeunes, favoir :

1. JOSEPH-ALEXANDRE, Garde de la Marine à Toulon ;
2. JEAN, aussi Garde de la Marine ;
3. Et MARGUERITE-CHARLOTTE.

Les armes : *d'or & de gueules, à un lion*

de sable couronné de même, brochant sur le tout.

‡ DURAND, au Comtat Venaissin, anciennement DURANDI, Maison très-ancienne, établie en Provence dès le XII^e siècle, de laquelle nous allons donner une notice en attendant la Généalogie par filiation suivie & prouvée. Les titres épars de cette famille ne laissent apercevoir de filiation prouvée, que depuis le XIV^e siècle. Le premier connu de cette Maison est :

GUILLAUME DURAND, qui étoit issu selon Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, de l'ancienne Maison des DURAND, du côté paternel, & de celle des *Balbe*, du chef de leur mère, de Maison Souveraine de Provence. GUILLAUME fut l'un des plus fameux Jurisconsultes de son siècle ; il étoit doué de toutes les qualités de l'esprit dans l'excellence, sa mémoire aussi merveilleuse que son esprit étoit vif & solide. Il eut pour frère : BERTRAND, qui fuit, & GUILLAUME DURAND, II^e du nom, qui fut si recommandable par ses sublimes pénétrations dans les sciences du Droit Canonique & Civil, qu'il fut nommé *Speculator*, & après avoir rempli les plus grands emplois & les plus grandes dignités de l'Eglise, sous le Pontificat du Pape Boniface VIII, il mourut Evêque de Mende, le 1^{er} Novembre 1296, & fut enseveli dans l'Eglise de la Minerve, où l'on voit son épitaphe.

BERTRAND DURAND eut pour enfans :

GUILLAUME, III^e du nom, qui fut nommé successivement à l'Evêché de Mende, & assista les Papes Grégoire X & Clément V, aux Conciles de Lyon & de Vienne ; il fit, par ordre du Saint-Père Clément V, un *Traité de modo celebrandi consilii generalis*, qui fut de nouveau imprimé en 1671 ; il assista aussi au Parlement tenu en 1306 : c'étoit alors une assemblée des Evêques les plus distingués du Royaume & des plus grands Seigneurs de France. Il fut envoyé ensuite à l'assemblée de ce Parlement par ordre du Roi Philippe-le-Long, pour traiter la paix entre Robert, Comte de Flandre, & Louis, Comte de Nevers, son fils ;

CHARLES, qui suivit le Roi Robert, Comte de Provence, dans les guerres qu'il eut en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il eut pour fils :

N.... DURAND qui fut Conseiller du Roi René. Ce Prince le connut si habile & si favant, qu'il le fit Conseiller & Secr-

taire des Commandemens de Jean, Duc de Calabre, son fils, dans le Gouvernement qu'il lui donna de ses États.

Et OLIVIER, qui fut.

OLIVIER DURAND, ou DURANDI, Chevalier, fut l'un des Commissaires & Député par la Reine Marie de Blois, Mère Régente de LOUIS II, Duc d'Anjou, Comte de Provence, qui rendit l'Arrêt de 1394, qui condamne Raymond de Turenne, comme convaincu de *félonie, de rébellion & de barbarie*; il est nommé, ainsi qu'un JACQUES DURANDI, Chevalier, avec distinction dans une Charte concernant certains privilèges accordés à Pui-moiffon, en Provence, lieu de leur naissance, datée de 1369. Il eut un fils nommé

N.... DURAND, lequel eut :

JOSEPH DURAND, Damoiseau, qui quitta la Provence & s'établit à Venafque dans le Comtat-Venaissin. Il eut pour fils :

ANTOINE DURAND, Chevalier, qui eut pour enfant :

GABRIEL DURAND, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut fait prisonnier à la bataille de Courtray ;

Cette branche subsiste actuellement dans la personne de JACQUES-JOSEPH DURAND de TAVERNERIE, Maître-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant & Aide-Major des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Valeroy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes : *au lion de sable rampant dans un champ mi-parti d'or & de gueules*; supports : *deux lions*.

DURAND d'AUXY. PHILIBERT, Comte d'Auxy, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de Bourgogne, Franche-Comté & Alsace, épousa en secondes noces *Marie-Thérèse Rougeot*, dont :

FRANÇOIS-PHILIBERT d'AUXY, né en Mars 1753.

Les armes : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois têtes de lions d'or, à la bordure engrelée de gueules*.

DURAND, en Dauphiné : *parti de sable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de lions léopardées de gueules, lampassées de sable*.

DURAND, en Bretagne : *d'argent, à neuf losanges de sable*.

Tome VII.

DURAND (DE) en Languedoc. JACQUES DURAND, Seigneur de la Roque, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef de la Ville & Fort de Saint-Hippolyte, épousa, le 20 Janvier 1725, *Marie Del-Puech de Comeiras* fille de *Jean*, Seigneur de Comeiras, & de *Dauphine de la Tour*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-PAUL-JACQUES, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef ;
2. JEAN-ALEXANDRE, né le 30 Août 1731, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Roche-Aymon ;
3. PIERRE-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1732, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Guyenne ;
4. MARGUERITE-FLORE, né le 22 Avril 1736, mariée, le 27 Avril 1753, à *François-Aymard de Cordebauf*, Seigneur de Beauverger, Montgon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Guyenne.

DURAND, en Languedoc : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à trois macles de gueules*.

DURAND, autre famille en Languedoc, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une aigle éployée de sable; aux 2 & 3 d'argent, à un taureau de gueules, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois étoiles d'or*.

DURAND, famille de Picardie, dont étoit MARIE DE DURAND de LA MAIRIE, née le 11 Janvier 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686, après avoir prouvé que CLAUDE DE DURAND, Seigneur de Tury, & *Anne de la Fontaine*, sa femme, qui vivoient en 1521, étoient ses quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *de sable, à trois chevrons d'argent, à la fasce de même*.

DURAND, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Election de Caen : *d'azur, à la palme d'or, accostée de deux roses d'argent*.

DURAND, famille de Normandie, Election de Valogne : *d'azur, à trois pals d'argent, au lion léopardé d'or, brochant*.

DURAND de VILLEGAGNON : *d'argent à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois croix recroisettées, au pied fiché de sable*.

♠ DURANTY, famille connue à Aix de toute ancienneté. Elle remonte à

I. GUILLAUME DURANTY, qualifié Damoiseau dans l'*Histoire des plus célèbres Poètes Provençaux*, traduite de l'Italien, imprimée à Lyon en 1573, qui mourut en 1270, ainsi qu'il conste par la même histoire, où il est dit qu'il descendoit de la noble & ancienne famille de DURANTY. Il eut pour fils :

II. PIERRE DURANTY, un des Gentilshommes de Provence qui accompagnèrent Robert d'Anjou, Comte de Provence, dans une expédition que ce Prince alla faire en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il fut premier Syndic d'Aix en 1326, comme il appert du registre de l'Hôtel de cette Ville, & fut père de

III. LOUIS DURANTY, que la Reine JEANNE pourvut, par Lettres données à Naples, en 1359, signées *Bourilly*, de la charge de Conseiller-Secrétaire Rational & Archivair en la grande Cour Royale & Chambre des Comptes de Provence. Il eut pour fils :

IV. LAURENT DURANTY, qui fut premier Syndic d'Aix, en 1410, & père de :

V. JACQUES DURANTY, aussi premier Syndic d'Aix, en 1456, qui épousa, le 7 Septembre 1434, *Catherine de Pigo*, fille de noble N.... de Pigo, Maître Rational en la Chambre des Comptes de Provence, dont vint :

VI. JEAN DURANTY, qui étoit premier Consul d'Aix, aux années 1501 & 1507. Ce fut par sa sage conduite que les Lettres-Patentes de Sa Majesté, envoyées pour l'érection d'un Parlement en Provence, furent enregistrées. En récompense du zèle qu'il avoit montré, le Roi le pourvut d'un office de Conseiller en ce Parlement, qu'il ne put exercer à cause qu'il n'avoit point de grade, & d'une pension dont ses descendans jouissent encore en partie. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1475, *Guillemette de Castellane*, fille de *Florent*, Seigneur de Mazaugues, & en eut :

VII. ANTOINE DURANTY, Affecteur d'Aix, Procureur du Pays, en 1530, marié avec *Françoise de George-d'Ollières*, fille de *Priam d'Ollières-de-Lirac*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, Consul d'Aix, Procureur du Pays, en 1569, marié à *Marguerite d'Inard*, de laquelle il eut un fils, marié à *Louise de Tournefort*, & père de *Thérèse Duranty*, mariée, par contrat du 13 Avril 1658, à *Marc-Antoine Duranty*, Seigneur de *St.-Louis-de-la-Calade*, mentionné ci-après.

VIII. JEAN DURANTY, Affecteur d'Aix, Procureur du Pays, ès années 1562 & 1568, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, dont il mourut Doyen, le 5 Février 1569. Il avoit épousé, par contrat du 19 Août 1555, *Marguerite de Lapis*, fille de noble *Jean de Lapis*, de la Ville de Carpentras, & en eut :

1. HONORÉ, qui entra dans l'ordre des Minimes. Il fut Confesseur de HENRI III ; on le cite comme l'un des plus grands Prédicateurs de son tems, & il fut élu Correcteur-Général de son Ordre au Chapitre d'Avignon, tenu en 1599 ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
3. JÉRÔME ;
4. MARC-ANTOINE, Chartreux, qui mourut en odeur de Sainteté, après avoir composé plusieurs livres de dévotion ;
5. JOSEPH, mort sans alliance ;
6. Et PAULE-EMILE DURANTY, dont la fille fut mariée dans la famille de *Durand Sartoux*.

IX. JEAN-BAPTISTE DURANTY, Seigneur de *Bonrecueil* & de *Montplaisant*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, le 11 Mars 1595, épousa 1^o *Claire de Mafargues*, veuve du Conseiller de Bompar ; & 2^o *Diane de Pontevès*, des Seigneurs d'Amirat. Du premier lit naquirent :

1. JEAN, qui a continué la branche des Seigneurs de *Bonrecueil*, terminée en la personne de *Sébastien Duranty*, mort sans postérité ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de *Montplaisant*, mort sans alliance ;
3. JÉRÔME, qui suit ;
4. MARC-ANTOINE, tige des Seigneurs de *Colongue*, dont étoit chef, en 1757, *Jean-Baptiste de Duranty-Colongue*, marié avec N.... de *Jean*, de laquelle il a eu *Marc-Antoine & Charles-Gonzale Duranty* ;
5. N...., mariée, en 1616, avec noble *Charles d'Etienne*, Seigneur de *Villemus* ;

Et du second lit vint :

6. MARGUERITE DURANTY, femme de noble *Jacques du Périer*.

X. JÉRÔME DURANTY, Seigneur de *Saint-Antoin* & de *Saint-Louis-de-la-Calade*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, le 4 Mars 1627, mort Doyen de la Compagnie comme son père. Il avoit épousé 1^o *Madeleine de Rémusat*, dont il eut deux filles ; 2^o *Gabrielle de Glandevès-Baudinard*, morte sans enfans ;

& 3^e par contrat du 2 Novembre 1627, Sybille d'Escalis, fille de Pierre d'Escalis de Bras, Seigneur de Saint-Louis, Conseiller en la Cour des Comptes, & de Louise de Guiran de la Brillante. De ce mariage il a eu :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. HENRI-ELZÉAR, Conseiller en la Cour des Comptes, qui épousa Marguerite de Castellane, dont un fils mort sans alliance & une fille, mariée à N..... de Blacas, de la branche de Taurènes;
3. JEAN-FRANÇOIS, Prêtre & Grand-Missionnaire;
4. JÉRÔME, second Consul d'Aix, Procureur du pays, dès années 1688 & 1689, qui n'a laissé qu'un fils mort sans alliance, & quelques filles;
5. Et MELCHIONA DURANTY, Religieuse Urfuline.

XI. MARC-ANTOINE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, maintenu, en 1668, dans sa noblesse, après l'avoir prouvée depuis GUILLAUME DURANTY, Damoiseau, fut second Consul d'Aix, en 1678, & avoit épousé, par contrat du 13 Avril 1658, Thérèse DURANTY, sa cousine, fille de N... DURANTY & de Louise de Tournesort, dont :

XII. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, marié, le 2 Décembre 1690, à Thérèse le Franc, sœur de François le Franc, Conseiller au Parlement de Provence, de laquelle il a eu plusieurs fils, entr'autres :

MARC-ANTOINE, qui suit;
Et deux fils, Ecclésiastiques.

XIII. MARC-ANTOINE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 4 Février 1726, avoit épousé, le 4 Juin 1723, Madeleine le Blanc, sœur d'Hyacinthe le Blanc, Chanoine de l'Eglise de Reims, Evêque de Joppé, dont est issu :

XIV. CLAUDE - JEAN - BAPTISTE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 10 Décembre 1750, qui a épousé, par contrat du 19 Avril 1746, Francoise-Félicité Gueyroad, de laquelle il a eu :

1. FÉLIX-JÉRÔME;
2. JOSEPH-HYACINTHE;
3. MARC-ANTOINE;
4. JEAN-BAPTISTE;
5. Et THÉRÈSE-FÉLICITÉ DURANTY.

Les armes : d'argent, à un cerisier de si-

nople, fruité de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile à six rais d'or.

(Extrait de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tome I, pag. 330 & suiv.)

* DURAS, Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guyenne, portée en mariage avec plusieurs autres par la Marquise de GOTH, nièce du Pape CLÉMENT V, & fille d'ARNAUD de GOTH, Vicomte de Lomagne, à son mari Arnaud de Durfort, Seigneur de Bajamont, &c., duquel descendoit au X^e degré JACQUES DE DURFORT, Chevalier, en faveur duquel la Terre de Duras fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en Duché-Pairie, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregistrées, en faveur de JACQUES-HENRI DE DURFORT, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en Duché simple, au mois de Février 1689, registrées au Parlement le 1^{er} Mars suivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. Voyez DURFORT.

DURAS. Les Ducs de DURAS en Albanie étoient dès l'an 1344, & eurent pour tige Saint-Jean de Sicile, Duc de Duras, huitième fils de CHARLES II, dit le Boiteux, Roi de Naples & de Sicile, & de Marie de Hongrie, mort en 1335.

Les armes : semé de France, au lambel de gueules, l'écu brisé d'un sautoir aussi de gueules.

DURAT (DE), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzon, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles : noble & ancienne famille, originaire d'Auvergne, dont il est parlé dans l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, p. 201, & reg. V, part. I.

Quoique les anciens titres de cette famille, antérieurs à ceux de 1442 & 1444, soient perdus, néanmoins il est certain que la famille de DURAT étoit alors très-ancienne, & jouissoit de quelque considération, puisqu' JEAN DE DURAT, II^e du nom, rapporté ci-après, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & aussi considéré qu'est aujourd'hui celui du Saint-Esprit, qui lui a été substitué.

M. le Comte de Boulaivilliers, dans ses Recherches sur l'Histoire de France, Province de la Marche, fait mention de la fa-

mille de DURAT, comme très-ancienne. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de *Marquis des Portes*, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de *Comtes de Durat*.

Le premier de ce nom dont on ait connoissance, suivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Noblesse du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, est :

I. ANTOINE DE DURAT, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel reçut, le 8 Mai 1442, de *Jean de Peyret*, Prieur de Minzac, une reconnaissance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Eglise de Minzac. Il est qualifié dans cet acte d'*Ecuyer*, &c., ainsi que dans son contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec *Philippe de Marche*, dont il eut :

II. JEAN DE DURAT, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans plusieurs actes de *Puissant Seigneur & Chevalier*, qui fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres de Provisions du 15 Septembre 1515; Ecuyer & Chambellan de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France; Capitaine de la Ville d'Aigueperse, par Lettres de Provisions du 4 Octobre 1516; & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de *Louise de Savoie*, mère du Roi FRANÇOIS 1^{er}, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant à cause de ses sens, Noblesse, vaillance, &c., qu'en considération des bons services qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi son très-cher fils & à ses Prédécesseurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ses Prédécesseurs de la Maison de BOURBON, lesquels services il continuoît chaque jour, & qu'Elle espéroit encore qu'il rendroit de plus en plus. Le Roi FRANÇOIS 1^{er}, par autres Lettres-Patentes données à Crémieu le 10 Mai 1516, dans lesquelles il le qualifie de son cher & bien aimé JEAN DE DURAT, Chevalier, Seigneur des Portes, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & six Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs ressorts, afin de mettre ses Sujets à couvert des pilleries, oppressions, maux & outrages que leur faisoient les Gendarmes, & plusieurs mauvais garçons & vagabonds tenans champs. Il avoit épousé, par

contrat du 19 Mai 1481, *Julienne de la Grange*, qui lui apporta en dot une somme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de son premier mariage avec *Pierre de la Chapelle*, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Messire *Jacques de la Grange*, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut :

FRANÇOIS, qui fut ;

Et JEANNE DE DURAT, mariée, par contrat passé en 1508, à *N... de Chavanat de Montgour*, qualité Chevalier, Seigneur de Montgour, &c.

III. FRANÇOIS DE DURAT, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Esvalon & de l'Espau, par Lettres de Provisions du 4 Février 1522, est qualifié *Puissant Seigneur & Bailli de Combrailles*, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec *Jean Peynot*, habitant de la Paroisse de Minfac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre suivant audit an. Il mourut avant le 3 Janvier 1559, laissant de son mariage, avec *Claude de Miel*, qu'il avoit épousée, par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maison originaire du pays de Carisy (aujourd'hui Quercy) :

1. JEAN, qui fut ;

2. FRANÇOIS, Conseiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Christophe en Touraine, ainsi qualifié dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558 ;

3. LÉONARD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;

4. Et MARGUERITE, mariée à Messire *Charles de Montagnac*, Chevalier, Seigneur d'Estaussanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. JEAN DE DURAT, 11^e du nom, qualifié *Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de Laicoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, se distingua pendant les troubles de la Ligue, par sa fidélité envers son Prince & par son attachement inviolable à ses intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succès

de plusieurs Commissions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier. La première, dont la suscription est : à *Monseigneur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainsi signée, *Vostre entièrement bon amy*, LOYS DE BOURBON. Et la seconde, dont la suscription est : à *Monseigneur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monseigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée aussi de Champigny le 3 Janvier 1580, & signée *Vostre bien bon amy*, LOUIS DE BOURBON. (Voyez la teneur de ces deux Lettres dans l'*Arm. gén. de France*, reg. V, part. I.) Il avoit été pourvu par ce Prince, le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur; obtint depuis des Provisions pour commander dans le Château d'Auzances, sur la réignation que FRANÇOIS DE DURAT 1^{er}, son père, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1566, *de l'avis de plusieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes*, noble Dame *Jacqueline de Coligny-de-Saligny*, lors veuve en premières noces de Messire *Gilbert de Luchat*, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret. Elle s'étoit constituée en dot la somme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vint à mourir, les acquisitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puissant Seigneur, *Philippe de Luchat*, Seigneur de Thuret, son fils du premier lit. Elle étoit fille de *Renaud-Lowdin de Coligny*, dit de *Saligny*, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Roussel, &c., Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS 1^{er}, & de *Jacqueline de Montboissier*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fut présent au contrat de mariage de GILBERT DE DURAT, son frère cadet, du 23 Mai 1596, & mourut sans alliance;
2. GILBERT, qui suit;
3. Et JEANNE, femme de *Jean de Veilhan*, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. GILBERT DE DURAT, qualifié *puissant*

Seigneur, Chevalier, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de St.-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Provisions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant un certificat que lui en donna, le 8 Mai 1602, *Roger de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mai 1596, *Marguerite de Veilhan*, fille de *haut & puissant Seigneur* Messire *Gabriel de Veilhan*, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Christophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Bailli du haut pays d'Auvergne, & de feu *Madeleine de Roffignac*. Il en eut :

1. GABRIEL, qui suit;
2. JEAN, rapporté après son frère aîné;
3. & 4. Autre GABRIEL & DENIS, qui furent présents au contrat de mariage de GABRIEL DE DURAT, leur frère aîné, du 11 Août 1633, & moururent sans alliance;
5. Et GILBERT, destiné à l'Eglise, qui fut aussi présent au même contrat.

VI. GABRIEL DE DURAT, dit *l'aîné*, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 6 Décembre 1635, & testa le 18 Février 1653. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1633, *Jeanne d'Artaud*, lors veuve en premières noces de *puissant Seigneur* Messire *Hugues de Feidit*, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de *François d'Artaud*, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de *Gilberte de Villebaëuf*, sa veuve. Il en eut :

1. GILBERT, qualifié *puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans sa Noblesse avec ANTOINE & FRANÇOIS DE DURAT, ses frères, par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669;
2. ANTOINE, qualifié *Baron de la Celette, & Enseigne dans le Régiment d'Arbouville*, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel

époufa *Charlotte de Mauffabré*, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719. Elle étoit fille de *Louis de Mauffabré*, Ecuyer, Seigneur de Bordeure, des Bourdins, de Badecon, &c., & de *Marie de Razay*;

3. FRANÇOIS, qualifié, dans son troisième mariage, *Seigneur des Portes, & Grand-Bailli du pays de Combrailles*, qui époufa 1^o *Gabrielle-Léonine de la Roche-Ayrmon*, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Maixant; 2^o par contrat du 18 Avril 1704, *Henriette-Angélique de Reillac ou Rillac-de-Bouffac*; & 3^o par autre contrat du 23 Février 1711, *Claude-Marguerite Goyon*, fille de *Claude*, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, &c., & d'*Anne de l'Espinau*. Il n'eut du premier lit que

ANNE-MARIE-LOUISE, laquelle étoit âgée de 35 ans, & fans alliance, au mois de Novembre 1719.

4. Et MARGUERITE, légataire de son père en 1653.

VI. JEAN DE DURAT, III^e du nom, qualifié *puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, second fils de GILBERT, & de *Marguerite de Veilhan*, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de *Saint-Hilaire*, par Lettres du 1^{er} Mars 1632; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galères du Roi, suivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenance du 21 Janvier 1669. Il avoit époufé, par contrat du 13 Mai 1637, *Françoise de Luchat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de *Catherine de Montaignac*. Il en eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et ANTOINETTE, qui partagea avec son frère, le 14 Novembre 1665, la succession de leurs père & mère.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans sa Noblesse par Jugement rendu par M. Tubœuf, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695, suivant un acte dans lequel on voit que la veuve étoit remariée à *Annet de Bonneval*, Seigneur de la Varenne. Il laissa de son mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec *Renée de Chambon*, fille de *Sébastien de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de *Anne d'Anfreville* :

1. SÉBASTIEN, qui fut;
2. CATHERINE, morte fans alliance le 25 Mars 1715;
3. MARIE, Religieuse Bernardine à Montluçon;
4. MARIE-SILVIE, Religieuse Ursuline à Montluçon;
5. Et MARGUERITE, morte fans alliance.

VIII. SÉBASTIEN DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit *le Marquis des Portes*, époufa, par contrat du 12 Janvier 1696, *Marie de Rollat*, fille de *Louis*, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, &c., & de *Marie de Murat*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. BALTHASARD, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Clermont-Tonnerre*;
3. JACQUES, Doyen de Saint-Nicolas de Montluçon en Bourbonnois;
4. FRANÇOIS-GEORGES, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie;
5. MARGUERITE, dite *Mademoiselle du Ludaix*, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, sur les preuves de noblesse certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. Charles d'Hozier, Juge d'armes de France; & aujourd'hui Religieuse Bénédicte à Nevers;
6. ANTOINETTE, encore fans alliance;
7. MARIE, morte Religieuse à Nevers;
8. Et JEANNE, mariée, le 8 Janvier 1728, à *Antoine du Bouy*, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpeville.

IX. FRANÇOIS DE DURAT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de *Charost* en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, par Lettres du 14 Juin 1722, est aujourd'hui Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi depuis 1768, & fans alliance. Il a été fait chef de Brigade en 1771, & a des neveux qui ont été élevés à l'Ecole-Royale Militaire, & servent dans la Maison du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IV. LÉONARD DE DURAT, qualifié *noble & puissant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurère, du Mazeau, de la Coufure & de la Vermelière, troisième fils de

FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Seigneur des Portes, &c., & de *Claude de Miel*, s'étant trouvé dans la nécessité de prouver son ancienne noblesse, fit faire une enquête devant *Louis Maïsse*, Lieutenant - Général de Combrailles, le 1^{er} Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & discrètes personnes Maître *Jean de Châteaubodeau*, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique, *Sébastien de Châteaubodeau*, Ecuyer, Seigneur de Chault, & autres Notables, déposèrent qu'il étoit Noble, *issu & sorti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel*, &c. La qualité de *Puissant Seigneur* lui est donnée dans plusieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582, 10 Mars 1587 & 1^{er} Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit passé une transaction avec *Jean de Durat*, 11^e du nom, son frère aîné, au sujet d'un supplément de partage, qu'il lui demandoit dans la succession de leurs père & mère. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1559, *Louïse d'Escars*, Dame en partie des Seigneuries de la Vermelière & de la Malanderie, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de *Gabrielle de Bordefole*. Il avoit fait son testament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Buffière-Vieille, & mourut avant le 14 Février 1591, laissant :

1. DENIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS, qualifié *Chevalier, Baron de Gouzon*, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promesse à DENIS DE DURAT, Seigneur du Mazeau, son frère aîné, de l'acquitter envers *Annet des Affis*, Ecuyer, Seigneur des Affis, d'une somme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit son testament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de *Gouzon*, & mourut avant le 26 Décembre 1631, sans avoir été marié ;
3. MARGUERITE, dite *l'aînée*, qui étoit, le 25 Octobre 1590, femme d'*Iaac de Moulins*, Seigneur de Faujière en Bourbonnois ;
4. Autre MARGUERITE, dite *la jeune*, mariée, suivant un acte original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble *Bérard de Chauffecourte*, Seigneur de Montfeloux, fils d'*Antoine de Chauffecourte*, Ecuyer, Seigneur de Montfeloux, & de *Jacquette du Ligondès* ;
5. Et SUSANNE, qui étoit, le 7 Août 1575, veuve d'*Annet du Peyroux*, Seigneur de Fretet.

V. DENIS DE DURAT, qualifié *Puissant Sei-*

gneur & Chevalier, Seigneur de Lauroux, de Vaurène, de la Serre, du Mazeau & de Buffière-Vieille, Capitaine du château d'Anzances, né vers l'an 1566, se laissa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec FRANÇOIS DE DURAT, son frère ; mais ils rentrèrent depuis dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequel ils déclarèrent qu'ils se soumettoient de vivre en l'obéissance du Roi, se départans de toutes les ligues & associations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majesté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue. Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi HENRI III, qui, en le reconnoissant *extrait & issu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à son service, & fils d'un père homme d'honneur & de qualité*, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou son Lieutenant à Riom, pour la décision d'un procès que lui avoient intentés des Payfans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit servi. Il se qualifioit *hommes d'armes de la Compagnie de la Reine*, le 11 Mars 1611 ; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la Charge de *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, *désfrant reconnoître les bons & anciens services qui lui avoient été rendus par ledit Sieur du Mazeau, ci-devant Maréchal-des-Logis de sa Compagnie*, & en considération de ce qu'il lui avoit remis *ladite Charge, par l'express commandement du Roi,.... ledit Seigneur promet, pour le récompenser, de lui faire accorder par Sa Majesté, au lieu de ladite Charge, le premier Gouvernement particulier en la province d'Auvergne, & en outre, lui accorde quatre places de Gendarmes de sa Compagnie, pour en disposer en faveur de tels Gentilhommes de ses amis qu'il lui plairoit*, &c. Il mourut au siège de Montauban, étant alors, suivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de Buffy-Lameth ; & laissa de son mariage avec *Anne de Beaufort*, qu'il avoit épousé, par contrat du 31 Mai 1592, fille d'*Oradour de Beau-*

fort (a), Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de Marguerite de l'Escot :

1. FRANÇOIS, Donataire de son père le 27 Mai 1620, mort en 1625, sans postérité ;
2. LOUIS, qui fut ;
3. JEAN, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, sans avoir été marié ;
4. FRANÇOISE, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de François de Lauzane, Ecuyer, Seigneur de l'Estang ;
5. MARGUERITE, femme de François de Cluis, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde, l'an 1632 ;
6. JEANNE, laquelle étoit mariée, le 28 Juin 1632, à Philippe de Rigaud, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon ;
7. Et GABRIELLE, qui étoit le 27 Mai 1620, Religieuse Professe.

VI. LOUIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurène, de Buffière-Vicille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, servoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de Buffy, le 14 Juin 1625 ; & épousa, par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il est qualifié *Puissant Seigneur, Chevalier, Baron de Gouzon, Dame Françoisse de Douhet*, lors veuve en premières noces de noble Antoine Martin, Président au Siège Prédial de Limoges, & fille de noble Pierre de Douhet, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puy-moulinier, & de Françoisse de Miomandie. Il fit son testament, du vivant de sa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Buffière-Vieille, au tombeau de ses prédécesseurs, & déclara avoir eu de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ANTOINE, institué héritier de son père en 1661, & mort sans alliance ;
3. DENIS, institué pareillement héritier de son père en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort sans postérité ;
4. Et MARIE, légataire de son père en 1661, & femme de N... de Pichard, Chevalier, Seigneur du Fresinet en Limousin.

(a) Oradour de Beaufort étoit de la même famille que le Comte de Beaufort, Commandant de la Cité de Limoges sous le Roi JEAN, lorsque le Prince de Galles, dit le Prince Noir s'empara de cette ville, & rendit hommage à la valeur du Chevalier de Beaufort, fils du Comte, & à celle de quelques autres Chevaliers, en faveur de qui il pardonna aux coupables. Cette anecdote se trouve dans les *Essais de Montagne*, au commencement du tome II, édit. en 10 vol.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur de Buffière-Vieille, de Vaurène, de Vauchauffade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, &c., mineur le 5 Octobre 1661, servoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoises, suivant un certificat que lui en donna le même jour François d'Aubuffon, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant : *qu'il s'étoit toujours très-bien acquitté de son devoir, & que même il avoit été blessé d'un coup de mousquet à Pépaulle à l'ouverture de la tranchée d'Orfoy ; s'étant aussi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indisposé de sa blessure*. Il laissa de son mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec Gilberte de Saunade, sœur de Louise de Saunade, femme d'Antoine Lamy, Ecuyer, Seigneur de Beaumontaux, Lieutenant de Dragons dans le Régiment d'Hautefort, & toutes deux filles de Gilbert de Saunade, Ecuyer, Seigneur de Vauchauffade, & de Marguerite de Montgrut, sa veuve :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ANNET-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchauffade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745, avoit servi avec beaucoup de distinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier ; à celle de Lawfeld, où il obtint une pension de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occasions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les grâces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuse pour le Régiment Royal-Marine, & surtout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-Camp après le siège de Port-Mahon, en 1756. Il avoit épousé Rose de Vallot, à Paris, le 24 Décembre 1724 ; le contrat de mariage, passé devant Doyen & des Ecures, Notaires au Châtelet, est du 23 Novembre 1724. De ce mariage vinrent :

ANTOINE DE DURAT, né en 1729, Chevalier, Capitaine au Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757 ;

Et JEAN-FRANÇOIS DE DURAT, né en Octobre 1736, Chevalier, Seigneur de Vauchauffade & de la Ribière, Enseigne au Régiment Royal-Marine en 1751, Lieutenant de Grenadiers en 1755; il s'est trouvé en cette qualité au siège de Mahon, a été fait Capitaine en 1756, & Aide-Major en 1764. Il a obtenu en 1756 une pension de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en considération des services de feu son père & des siens.

3. GILBERT, Chevalier, Seigneur de Buffière-Vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1760;
4. Autre FRANÇOIS, dit le Jeune, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a épousé, par contrat du 25 Août 1734, *Madeleine de la Trollière*, lors veuve en premières noces de *Jean de Mellon*, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénérie du Roi, & fille de *Jean de la Trollière*, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de *Catherine de France-d'Espaignes*;
5. LOUISE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1734, avec *César-Amable de Bosfredon*, Chevalier, Seigneur de Baubière, du Châtelet & de Tournadet, morte sans enfans;
6. GILBERTE, morte en 1754, sans alliance;
7. Et FRANÇOISE, Pensionnaire à Clermont en 1756, où elle est morte en 1760. Elle avoit épousé, sans enfans, *Gaspard-Antoine du Taut*, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

VIII. FRANÇOIS DE DURAT, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurène, de Buffière-Vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit le *Comte de Durat*, fit son testament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroisse de la Serre, au tombeau de ses prédécesseurs, & mourut la même année, suivant un acte original du 1^{er} Octobre 1726. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1707, *Marie d'Allemagne*, morte le 3 Novembre 1726, fille de *François d'Allemagne*, Ecuyer, Seigneur de la Vergnière, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame *Anne Noblet de la Roche-Aymon*. Il en eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Enseigne dans le Régiment Royal - Marine, mort sans alliance, & inhumé en l'Eglise de Saint-Vaast à Valenciennes;
2. Et JEAN, qui suit.

IX. JEAN DE DURAT, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur-Comte

Tome VII.

du Mazeau, de la Serre, de Buffière-Vieille, de Vaurène, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, &c., né le 6 Septembre 1714, appelé le *Comte de Durat-Buxerolle*, a été Enseigne, & ensuite Lieutenant dans le Régiment Royal-Marine, où il a commencé de servir en 1730. Il s'est retiré en 1736, & est mort en Novembre 1772. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 12 Novembre audit an 1736, *Gabrielle d'Assy*, morte au mois d'Août 1741, fille de *Silvain-Jacques d'Assy*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Vierfat, de Chastelguion & de la Gagnerie, & de Dame *Marie Ravier*; & 2^o par autre contrat du 21 Février 1748, *Françoise de Bosfredon*, fille de *Jérôme-Marien de Bosfredon*, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Vielvoisin, de Marlange, du Condofeix, de Panyoix, de la Saudade, &c., & de Dame *Louise de Bosfredon*, & nièce de *Jean-François de Bosfredon*, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadière. De ce mariage font issus :

Trois fils, morts jeunes.

JEANNE-LOUISE DE DURAT, née en 1740, mariée, en 1770, au Marquis le *Groing de Treignac*, Et CONSTANCE DE DURAT, née en 1750.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur*.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Gènes, qui a rendu de grands services à la République, & qui lui a donné depuis deux siècles six illustres Doges : le premier fut JACQUES en 1573, les cinq autres lui ont succédé; trois de père en fils, & deux d'une autre branche. Cette Maison a encore donné des Prélats d'un mérite éminent, dont deux Cardinaux, ETIENNE DURAZZO, en 1634, sous le Pape Urbain VIII, & Marcel, neveu du précédent, fait Cardinal par le Pape Innocent XI en 1686. (Voy. Moréri.)

DURBOIS, en Berry.

I. JEAN DE DURBOIS, Ecuyer, est le premier dont on ait connoissance. On apprend néanmoins, par un titre du 3 Septembre 1363, qu'un *Yves d'Arthus*, Lieutenant - Général d'Issoudun, capitale du Bas-Berry, épousa CHARLOTTE DE DURBOIS; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Bénédictins de cette ville; & qu'en 1431, *Etienne d'Arthus* épousa SIMONNE DE DURBOIS, lesquels furent aussi inhumés dans la même Eglise. Soit

que JEAN DE DURBOIS fût originaire du Quercy, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épousa, par contrat passé devant *Lascaze*, Notaire Royal en la Sénéchaussée de Quercy, le 10 Janvier 1536, *Jeanne de Bonnafond*, fille d'*Antoine de Bonnafond*, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit son testament avec sa femme, par devant *Peyrieres*, Notaire en ladite Sénéchaussée de Quercy, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux seulement font connus, favoir :

1. ANTOINE DE DURBOIS, qui resta en Quercy, & fit partage avec son frère, pardevant le même *Peyrieres*, Notaire, des biens de la succession de leurs père & mère, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laissé postérité ;
2. Et CHARLES, Ecuyer, qui s'uit.

II. CHARLES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, &c., quitta la maison paternelle, & vint s'établir en Berry, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maison de la *Châtre*, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particulièrement au Maréchal de la *Châtre*, sous lequel il servit le Roi toute sa vie. Par le testament, portant partage des biens de ses père & mère, il étoit expliqué qu'au cas que CHARLES DE DURBOIS, leur fils puiné, ne revint pas, son lot seroit dévolu à son frère aîné ; mais CHARLES DE DURBOIS ayant reparu, il partagea avec son frère les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-dessus mentionné. Il se trouva en 1573, en qualité de Capitaine, sous M. *Claude de la Châtre*, au siège de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux siège, dit, page 17 : La Fleur & ceux qui l'accompagnoient dans une sortie, amenèrent sept prisonniers, entr'autres le Capitaine Durbois, qui fut mis en prison au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur de Raçam... & confessa ledit Durbois qu'il n'avoit nulle commission... Mais soit qu'il dit vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis au siège devant la ville. Le même Auteur dit encore, page 225, que le Capitaine Durbois, après la reddition de la ville, y fut laissé, avec sa Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant. Il acheta, le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur Allets, Archer des Gardes

de MONSIEUR, fils & frère du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. de la *Châtre* ; & il étoit, au mois d'Août 1576, Capitaine de 50 Arquebustiers à cheval, qualité qu'il prend dans son contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorsque M. le Duc d'Alençon, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces termes :

Capitaine Durbois étant averti que Constaly, Valet-de-Chambre du Roi, Monseigneur, est travaillé & molesté par les habitans de Loches sur le fait de ses privilèges... à cette occasion je vous ai bien voulu écrire & prier tenir la main, que son privilège soit gardé... Ce faisant, ferez service très-agréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en sa garde. La suscription de cette Lettre est : Au Capitaine Durbois, Commandant pour le Roi & pour moi, à Loches.

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, suivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec sa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il signa, le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la grosse Tour de Bourges, un Rôle pour le paiement de 25 Arquebustiers, dont 15 Morionnez, & autres Troupes, qui étoient sous sa conduite, pour l'acquit du Sieur le Charon, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal de la Châtre signa un certificat où il est fait mention des services rendus au Roi par CHARLES DE DURBOIS, & pour raison desquels il avoit été successivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la grosse Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conséquence déchargé, le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arrière-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, suivant un acte de partage noble, dans lequel *Claire de la Châtre* prend la qualité de veuve & ayant la garde-noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le chœur de l'Eglise de la Paroisse de Nohant, sur laquelle est située la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay en Berry. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Cordelier*, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, *Claire*

de la *Châtre* (a), Dame de Marcy en Bourbonnois, & acquit avec elle la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581, fille de *Jean de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c. Pannetier de la Duchesse de Berry, & de *Madeleine de Cluys*, dont :

III. CHARLES DE DURBOIS, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, suivant un certificat signé *Crotelus præcentor Avenionensis*, il servit Sa Majesté sous le Commandement de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait son testament devant *Desmares*, Notaire Apostolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Église, appelée vulgairement du *Pardon*. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par *Cheneau*, Notaire, *Anne de Joumiers*, fille de *Daniel de Joumiers*, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. Et CHARLES, Ecuyer, Sieur des Touches, né posthume en 1623, qui partagea avec son frère les biens délaissés par leur père, par acte du 8 Février 1641. Il servit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de *Duguai*, en qualité de Major, suivant un certificat signé *Duguai*, du 12 Septembre 1675, & un autre signé *Prince de Condé*, daté du Camp de Châtenoy le 17 Septembre 1675. Il paroît qu'il mourut sans alliance.

IV. FRANÇOIS DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., naquit au château de la

(a) Les Auteurs des *Grands-Officiers de la Couronne*, à la Généalogie de la *Châtre*, tom. VII, pag. 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de CHARLES DE DURBOIS.

Claire de la Châtre étoit sœur de *Baptiste de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, lequel, par *Gabrielle Lamy*, sa seconde femme, fut père de *Françoise de la Châtre*, épouse de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille *Marie-Casimire de la Grange*, femme de *Jean Sobieski*, élu Roi de Pologne en 1674.

Par cette alliance MM. DE DURBOIS ont l'honneur d'appartenir, à un degré assez prochain de parenté, à plusieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illustres Maisons de France.

Garenne. Il servoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, suivant des certificats & autres actes de ces années. Il est prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655, signées Louis, qu'il avoit servi Sa Majesté l'espace de 12 ans, avec assiduité, dans les Armées de Rouffillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & est enterré dans la sépulture de ses ancêtres, dans le chœur de l'Église de Nohant. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Martin Agougué*, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, *Anne de François*, fille de *François de François*, Ecuyer, Seigneur d'Espagne, de laquelle il laissa pour enfans :

1. JOACHIM, qui fut;
2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur des Touches & des Charbonnières, qui partagea avec son frère aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut successivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de *Dugas*, par Brevet signé Louis, du 11 Mars 1676; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur du Faux, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet signé Louis, du 30 Mars 1688;
3. Et ANDRÉE DE DURBOIS, qui partagea avec ses frères la succession de leur père, suivant l'acte du 6 Février 1680.

V. JOACHIM DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi; mais son père étant devenu caduc, le retira du service pour vaquer à ses affaires. Il fut maintenant, avec ses enfans, dans la noblesse, par Ordonnance de M. de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue sur la production de ses titres. Il est mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le chœur de l'Église de Nohant, sépulture de ses aïeux. Il avoit été marié, par contrat du 14 Avril 1671, reçu par *Bonnet*, Notaire Royal à Vierzon, avec *Anne de Bonnault*, fille de *Pierre de Bonnault*, Chevalier, Seigneur de la Forêt, près de Vierzon, de laquelle il laissa entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui fut;
2. LOUIS, qui, servant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait prisonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il avoit épousé *Catherine Gigot*, dont :

JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer;

Et MARIE DE DURBOIS, qui vivoient en 1769.

VI. CHARLES DE DURBOIS, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, a servi le Roi pendant l'espace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il se trouva à l'Age de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualité de Sous-Lieutenant, & dans la fuite fut fait Lieutenant de Grenadiers. Il est mort le 8 Mars 1738, & est inhumé dans le chœur de la Paroisse de Nohant, avec ses ancêtres. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par *Dubois*, Notaire à Graçay, *Marguerite Dubois*; & 2^o *Françoise Agobert*. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, qui suit.

Et du second lit :

2. JACQUES-VICTOR DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maison, de Clanay, &c., vivant en 1769, qui épousa *Anne Fabre*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., a épousé, par contrat devant *Legier*, Notaire Royal à Ifoudun, le 14 Juin 1734, *Antoinette Guingard*, qui mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le chœur de l'Eglise de Nohant, fille d'*André Guingard*, & de Dame *Jeanne Lombus*. Elle avoit pour grand-mère *Antoinette Cognet de la Maison-Fort*, alliée très-proche des Seigneurs de *Poncins* en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier siècle. Ils eurent :

1. ANDRÉ-LOUIS, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de Nice, Infanterie; Aide-de-Camp de M. de Sainte-Croix, au siège de Belle-Isle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment soutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereusement blessé dans son exercice; pourquoy il reçut une gratification. Il est actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnais, dans lequel celui de Nice a été incorporé;

2. FRANÇOIS, Ecuyer, qui sert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles;

3. Et MADELEINE DE DURBOIS, qui n'est point encore mariée.

Les armes: d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de finople, posée en bande; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.

DURCET. PIERRE DE DURCET épousa, le

22 Novembre 1648, *Colombe de Chambray*, dont :

ROBERT, qui suit;
Et FRÉDÉRIC, rapporté ci-après.

ROBERT DE DURCET épousa, le 7 Janvier 1680, *Jeanne de Serizy*, dont :

ROBERT, qui suit;
Et HENRI, rapporté après son frère.

ROBERT DE DURCET, II^e du nom, épousa *Claire de la Motte-Bagneaux*, dont :

ALEXANDRE-ROBERT DE DURCET, vivant en 1771, qui a renoncé à la succession de Ponsfay. Il avoit épousé N... du Roux.

HENRI DE DURCET épousa, en 1711, *Antoinette de Tarragon*, dont :

JACQUES-HENRI DE DURCET marié, au mois de Septembre 1740, à *Charlotte de Fontenay*, dont :

MARIE-REINE-VICTOIRE DE DURCET, mariée, le 3 Mai 1762, à N... le Conte de Nonant, Marquis de Raray, dont un garçon, en minorité en 1771; ce fera à cet enfant que la succession de Ponsfay passera, parce que les autres co-héritiers y ont renoncé.

FRÉDÉRIC DE DURCET, Ecuyer, Seigneur de Monjouvain, second fils de PIERRE, & de *Colombe de Chambray*, épousa, par contrat du 2 Avril 1681, passé devant *Simon Prous*, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, résident à Illiers, *Françoise de Robillard*, fille de Messire *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de Mirougrain, Maître-d'Hôtel du Roi, premier Ecuyer de Madame la Grande-Duchesse de Toscane, & de noble *Marie de Thibout*. Ils eurent :

CHARLES-FRÉDÉRIC DE DURCET, marié, par contrat passé le 25 Avril 1719, devant les Notaires d'Illiers (bailliage de Chartres), à *Marie-Angélique de Tarragon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Jublainville, & de *Marie du Buiffon*, dont :

MARIE-ANGÉLIQUE DE DURCET, qui épousa, par contrat passé le 19 Janvier 1759, devant les Notaires d'Illiers, Messire *René Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers & du Chefnay, Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi. Ils ont renoncé à la succession de Ponsfay. Il étoit fils de *Nicolas-Jean-Baptiste Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers, &c., & de *Marie-Antoinette Fouteau*.

DURET : d'azur, à trois diamans, taillés

en losange d'argent, enchâssés, d'or, 2 & 1, & un souci d'or mis en cœur, feuillé de même.

DURET DE SAINT-CHRIST: d'azur, à trois pélicans d'argent.

DUREVIE ou du REVIE, en Normandie.

GAUTHIER DUREVIE, vivant en 1550, étoit père de

MARIE DUREVIE, morte de la peste en 1593. Elle avoit épousé *Guillaume de Briqueville*.

JACQUES DUREVIE avoit épousé *Jeanne de Verigny*, de laquelle il eut

MADELEINE DUREVIE, qui épousa, en 1623, *Louis de Croismare*.

DUREY, famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maisons d'*Estaing*, *Simiane*, *Coffé-Brissac*, *Goesbriand*, *Guernonval d'Esquelbecq*, *Aligre*, *Feydeau*, &c.

PIERRE-FRANÇOIS DUREY, Seigneur de Trochères, Sauroy, Vieuxcourt, &c., mourut en 1710. Il avoit épousé *Jeanne-Madeleine Brunet*, morte en 1706, fille de *Philippe Brunet*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailly, de Thoisy, de Cercey & de Travoisy, dont il eut :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. JACQUES-BERNARD, aussi rapporté après ses deux frères ;
4. Et N... DUREY d'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur-Général des Finances de Franche-Comté, veuf, le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laissé de son mariage :

N... DUREY de MORSAN, marié, en 1746, à N... d'*Albignac*, fille de *François-Antoine*, Comte de Casteinau, & de N... de *Montboissier* ;

Et LOUISE-BERNARDE, mariée, le 5 Juin 1736, à *Louis-Jean Berthier de Sauvigny*, Intendant de Paris, & nommé, au commencement de 1771, premier Président du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-

Louis, mourut le 7 Novembre 1752, dans sa 75^e année, & fut inhumé le 9 dans l'Eglise de la Merci, lieu de la sépulture de sa famille. Il a laissé de son mariage avec *Marie-Claire-Josèphe d'Estaing du Terrail*, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de *Gaspard d'Estaing*, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de *Philiberte de la Tour-Saint-Vidal* :

1. JOSEPH DUREY de SAUROY, Marquis du Terrail, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit épousé, 1^o le 26 Mai 1738, *Marie-Rosalie de Goesbriand*, fille aînée de *Louis-Vincent de Goesbriand*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Rosalie de Châtillon* ; & 2^o le 10 Janvier 1764, *Marie de Crussol*, née le 26 Octobre 1751, fille de *Louis-François-Charles de Crussol*, Marquis de Montaujun. Il a eu du premier lit plusieurs enfans morts en bas âge ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE DUREY, mariée, le 10 Juillet 1732, avec *Jean-Paul-Timoléon de Coffé*, Duc de Brissac, Pair, Grand-Panne-tier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreuse, arrivée en Octobre 1771. Elle est morte le 18 Juin 1756, laissant des enfans. Voyez COSSE-BRISSAC.

JEAN-BAPTISTE DUREY, Seigneur de Vieuxcourt, second fils de *Pierre-François*, & de *Jeanne-Madeleine Brunet*, fut d'abord Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, puis Conseiller au Parlement de Metz le 27 Septembre 1708, ensuite Président au Grand-Conseil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9 Décembre 1732. Il est mort le 15 Juillet 1747, âgé de 82 ans, & avoit épousé, le 1^{er} Mai 1701 *Louise le Gendre*, morte le 7 Juin 1747, fille de *François le Gendre*, Capitoul de Toulouse & Fermier-Général, & de *Marguerite le Roux*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARGUERITE, femme, le 2 Août 1720, de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Conseil, puis Lieutenant-Général de Police, & Conseiller d'Etat, morte le 1^{er} Mars 1729, âgée de 25 ans ;
3. Et MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE, première fem-

me, le 21 Février 1726, d'*Etienne-Claude d'Aligre*, Président à Mortier, ensuite Premier Président du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DUREY, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Mesnières, a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 9 Août 1724, & Président de la seconde Chambre des Requetes du Palais le 4 Mai 1731. Il épousa, 1^o le 4 Février 1733, *Marie-Louise Pouynet-de-la-Blinière*, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de *Louis Pouynet*, Sieur de la Blinière, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marie-Marguerite-Joséphine Dieuxivoie*; & 2^o *Ottavie Guichard*, auparavant Dame *Bellet*. Leurs enfans font :

1. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIÈRES, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, marié, le 14 Décembre 1761, à sa cousine *Marie-Louise-Françoise DUREY-DE-NOINVILLE*, rapportée ci-après;
2. N....;
3. *LOUISE-ADÉLAÏDE*, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à *Charles-Guillaume de Pechpeyrrou de Comminges*, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il est mort, laissant un fils & une fille;
4. Et N... DUREY-DE-MESNIÈRES.

JACQUES-BERNARD DUREY, Seigneur de Noinville, &c., né en 1683, troisième fils de *PIERRE-FRANÇOIS DUREY*, & de *Jeanne-Madeleine Brunet*, a été Conseiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requetes le 5 Juillet 1726, Président au Grand-Conseil le 1^{er} Février 1731, Maître des Requetes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il est mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit épousé, le 25 Juillet 1735, *Marie-Suzanne-Françoise-Pauline de Simiane*, née le 14 Avril 1715, fille unique de *Nicolas-François de Simiane-la-Coste*, Comte de Simiane, Maréchal-de-Camp, Chevalier d'honneur de la Duchesse d'Orléans, & de *Marie-Suzanne Guyhou*. De ce mariage font nés :

1. ALPHONSE-LOUIS-BERNARD, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgoigne, Cavalerie;
2. BERNARD-LÉON, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge;

3. Et *MARIE-LOUISE-FRANÇOISE*, mariée, 1^o le 1^{er} Février 1755, à *François-Philbert de Bonvouff*, Marquis de Prulay, fils de *Henri-Philbert de Bonvouff*, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de *Marie de la Grange*. Il est mort, laissant une fille, & sa veuve s'est mariée, 2^o le 14 Décembre 1761, à *ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIÈRES*, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, son cousin.

Les armes de la première & de la seconde branches font: *de sable, à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même*; & celles de la troisième branche, qui est *DUREY-DE-NOINVILLE*, font: *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croisette de même*; & aux 2 & 3 *d'azur, à deux gerbes de blé d'or*.

* *DURFORT*. Cette Maison tenoit le rang le plus distingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouse, & on lui voit dès le XI^e siècle des établissemens immenses depuis l'Agénois & le Quercy jusqu'à Narbonne. C'est une question de savoir si elle tire son nom de la Terre de *Durfort* en Quercy, ou de celle de *Durfort*, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les branches qui existent aujourd'hui viennent de la Terre de *Durfort* en Quercy, & ce pays faisant partie de la Guyenne ainsi que l'Agénois depuis leur séparation du Comté de Toulouse, nous désignerons ces branches sous le titre de *Durfort en Guyenne*, pour les distinguer des branches venant de la Terre de *Durfort*, Diocèse de Narbonne, que nous appellerons *Durfort en Languedoc*.

Cette Terre étoit possédée avant 1093 par *FOULQUES DE DURFORT*, nommé père de *BERTRAND DE DURFORT*, dans une restitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grâce par ce *BERTRAND DE DURFORT*, ses frères & ses cousins. On y trouve un *BERNARD DE DURFORT*, surnommé *Gratapala*, que nous trouvons déjà possesseur de la Terre de Clermont en Agénois, & que nous pouvons regarder comme la tige des branches qui existent aujourd'hui, puisqu'elles remontent leur filiation jusqu'à la possession de cette Terre. De *BERTRAND*, fils de *FOULQUES*, & de ses frères & cousins, ainsi désignés dans l'acte, il est sorti deux principales branches dont on trouve une in-

finité d'actes dans les Archives de l'Abbaye de Fondroide, de Prouille, de Bolbonne & autres en Languedoc. L'une y posséda long-tems la Seigneurie de Fanjeaux, & l'autre celle de Saverdun dans le Comté de Foix, qui donna, suivant les apparences, son nom à une Terre voisine de celle de Saverdun.

L'*Histoire du Languedoc*, les Archives de cette Province, & le *Catalogue du Trésor des Chartres*, montrent des faits qui prouvent la grandeur de cette partie de la Maison de Durfort :

BERNARD DE DURFORT fit don avec GUILLAUME DE DURFORT, son frère, le 3 des calendes de Janvier 1099, à Robert, Abbé, & aux Religieux de la Grâce, du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy;

BERNARD DE DURFORT fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude, au Diocèse de Narbonne, vers l'an 1154;

RAYMOND DE DURFORT donna, en 1123, les dîmes & autres droits de l'Eglise de Saint-Saturnin de Vales, à l'Eglise de Saint-Nazaire de Carcassonne;

ETIENNE & ROBERT DE DURFORT, frères, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la Valette;

HUGUES DE DURFORT fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèse de Carcassonne en 1244;

BERNARD DE DURFORT fit un accord avec l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc au mois d'Avril 1223; & par un acte de même date, Roger-Bernard, Comte de Foix, & Roger, son fils, se rendirent caution pour ledit BERNARD DE DURFORT.

L'un des premiers Seigneurs qui prêtèrent serment à Alphonse, Comte de Toulouse, frère de SAINT LOUIS, fut GUILLAUME-BERNARD DE DURFORT, pour lui & ses frères, & ensuite ROGER DE DURFORT, Damoisèau, & GAILLARD DE DURFORT :

Bernard-Athon, Vicomte de Carcassonne, reçut hommage de ses Vassaux en 1123, & la Vicomtesse de Carcassonne, sa femme, se rendit caution pour GUILLAUME DE DURFORT;

Raymond-Guilbert de Saint-Félix, par son testament de 1215, fit ses légataires Raymond-Roger, Comte de Foix, Roger, son fils, ses parens, & BERNARD DE DURFORT, & Pons Adhémar, aussi ses parens;

HUGUES DE DURFORT signa la convention

de mariage de la fille du Comte de Béarn avec le Comte de Foix en 1252. Cet HUGUES DE DURFORT est du nombre des Seigneurs du Languedoc qui s'obligèrent envers le Roi à faire exécuter le traité conclu avec le Comte de Toulouse en 1242.

On a vu ci-devant un BERNARD DE DURFORT, surnommé *Gratapala*, compris dans le nombre des frères ou cousins qui concoururent à la restitution de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, faite par BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Durfort, auprès de Narbonne, en 1093; ainsi on ne peut disconvenir que le surnommé *Gratapala* étoit de la même famille que les *Durfort* du Languedoc, d'où il suit que si ce sujet est la tige des branches qui existent aujourd'hui, l'opinion qu'il a existé une autre Maison de *Durfort*, différente de celle que nous connoissons, est absolument détruite. Il est vrai que les cadets dans les branches de Languedoc & de Guyenne ont souvent dans les tems reculés donné leurs noms aux Terres dans lesquelles ils plaçoient leurs légitimes; que ces Terres ayant passé à des étrangers, ils en ont quelquefois pris le nom, & fait fouche sous ce nom, mais jamais pour une longue filiation. Ces exemples ont pu arriver souvent sur le nom de *Durfort* qu'on trouve être celui de plusieurs Terres situées dans les Diocèses de Lavaur, de Montpellier, de Nîmes, en Languedoc, indépendamment des trois autres dont on a déjà parlé. Il a existé aussi un lieu nommé *Durfort* en Albigeois, & on trouve encore un Hermitage de ce nom dans le Comtat d'Avignon. On doit attribuer cette fondation à la postérité d'un ASTORGIUS DE DURFORT de ceux du Languedoc, qui étoit marié, en 1346, avec ALIX, nièce du Pape CLÉMENT VI. Les *Durfort* de Guyenne ne tenoient pas un rang moins considérable que la branche du Languedoc. On ne peut pas méconnoître BERNARD DE DURFORT, surnommé *Gratapala*, pour Seigneur de Clermont en 1091, puisqu'il affranchit *Matfredus*, Abbé de Saint-Maurin en Agénois, de tous droits pendant la tenue du marché de Clermont.

Les Archives des Seigneurs de Boiffières contiennent les titres suivans sur la possession de cette Terre qui étoit encore dans leur branche au XV^e siècle.

1^o Un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clermont, & BERNARD, son fils, donnèrent à

Guillaume, Abbé, & aux Religieux de Grandfelve une exemption de droits de leudes & de péages sur la Garonne (*Clermont* est situé sur ce fleuve). L'exemption est de 1186; un **BERNARD DE DURFORT**, Seigneur de Clermont, fit une donation à la même Abbaye en 1200;

2^o En 1224, un **RAYMOND-BERNARD DE DURFORT**, Seigneur de Clermont, donna une exemption à l'Abbaye de Belleperche;

3^o En 1259, **GUILLAUME DE DURFORT**, Seigneur de Clermont, & **BAUDOIN**, son fils, donnèrent une exemption à l'Abbaye de Grandfelve;

4^o Même année, **GUILLAUME DE DURFORT**, Seigneur de Clermont, & **ARNAUD DE DURFORT**, frères, donnèrent une pareille exemption;

5^o En 1262, **RAYMOND DE DURFORT** donna des Coutumes aux habitans de la Terre de Clermont, composée de 23 Paroisses dénommées dans l'acte, ainsi que tout ce qui étoit de sa Maison de *Durfort*, & même les alliés de cette Maison, sans doute à raison des droits qu'ils avoient encore sur cette Terre. Cet acte intéresse pour la Maison de *Durfort*, en ce qu'on ne peut douter qu'il réunisse les Chefs de toutes les branches, a aussi mérité l'attention des curieux sur l'Histoire, & a été traduit plusieurs fois; il donne une grande idée des droits des Seigneurs dans ces tems-là. On trouve des actes où le mot *Soubiran* est ajouté à celui de *Clermont*, que quelquefois on a traduit par *Clermont Souverain*. C'est à ceux qui savent le Gascon à apprécier l'idée que doit donner cette expression.

On ne peut déterminer le degré de parenté de tous les Seigneurs de Clermont du nom de *Durfort* qui paroissent dans les Coutumes; on voit bien qu'ils devoient être très-proches, puisque l'on peut supposer, d'après cet acte, que le partage des droits de chacun n'étoit pas fait. On y trouve nommé **RAYMOND-BERNARD DE DURFORT**, auteur des branches de Boissières & de Deyme, rapportées ci-après; & **ARNAUD DE DURFORT** qui va suivre, auteur de la branche de Duras. A la suite de ces deux sujets, qui donnèrent conjointement lesdites Coutumes, viennent les autres Barons & Seigneurs dudit lieu de *Clermont-Soubiran*, savoir: **SAISSET** (que l'on fait être un *Durfort*, suivant un titre de 1259), **Messire BAUDOIN DE DURFORT** & ses frères en-

semble, *Yfarn d'Apremont* pour la Dame *Madame Grande de DURFORT*, sa femme, & *Bertrand de Saint-Geneix* pour la Dame *MARTINE DE DURFORT*, sa femme. Les Chevaliers & Damoiseaux dudit Château consentirent à ces Coutumes; ils sont nommés de *Saint-Pierre-Avals*, *Pierre de Gasques*, *Auger de Puy-Barfac* (on a un acte de lui de 1271, qui fait connoître que son nom étoit *Durfort*), *B. W.* & *Grimoard de Puy-Barfac*.

Nota. On ne rapporte pas ici les Seigneurs de Fespuche, de Flamarens & de Bajaumont, dont les branches sont éteintes.

BRANCHE DE DURAS.

II. **ARNAUD DE DURFORT**, 1^{er} du nom, l'un des Barons qui donnèrent les Coutumes en 1262 aux habitans de la Terre de *Clermont-Soubiran*, avoit épousé *Olpais de Ungaco*, Dame de la Cour, & de Moissaguel, laquelle fut mariée en secondes nocces à *Gaillard de Goth*, frère & Maréchal du Pape **CLÉMENT V**. Ce *Gaillard de Goth* fit son testament le 16 Janvier 1305, par lequel, en témoignage de l'affection qu'il portoit à Dame *Olpais de Ungaco*, son épouse, il substitue ses biens, au défaut de sa famille, à **AIMERY & GAILLARD**, appelés de *Ungaco*, sans doute du nom de leur aïeul, & dits enfans d'**ARNAUD DE DURFORT**, 11^o du nom, qui suit, & de *Marquesie de Goth*, dite nièce dudit Testateur. Il fait aussi sa légataire *Olpais*, dite fille d'**ARNAUD**, qui va suivre, & recommande au Pape **CLÉMENT V**, **RAYMOND-BERNARD DE DURFORT**, Chanoine de Périgueux, dit fils d'*Olpais de Ungaco*, femme de lui Testateur, & par conséquent frère dudit **ARNAUD**, qui suit.

III. **ARNAUD DE DURFORT**, 11^o du nom, étoit sans doute Co-Seigneur de Clermont, puisque son père l'étoit, & que son fils, qui suit, l'étoit aussi. Il épousa *Marquesie de Goth*, fille d'*Arnaud-Garcie de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillers, & de *Miramande de Mauléon*, & nièce de *Clément de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élevé au Pontificat, sous le nom de **CLÉMENT V**. Ils eurent pour enfans :

1. **AIMERY**, qui suit;
2. **GAILLARD**, Chantre de Cahors, auquel le Roi fit assigner 1000 livres de rente sur la recette de Toulouse en 1345, pour le dé-

dommager des Bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Gascogne, qu'il avoit perdus pour avoir tenu fon parti; mais il le quitta deux ans après pour suivre celui des Anglois;

3. BERNARD, qui obtint rémission avec fon frère en 1340;
4. REGINE, à laquelle le Pape CLÉMENT V légua 300 florins l'an 1311;
5. MARQUESIE, léguée comme sa sœur;
6. Et OLPAIS, légataire par le testament déjà cité de 1305.

IV. AIMERY DE DURFORT, Chevalier, appelé à la succession de *Gaillard de Goth*, oncle de sa mère, par le testament du 16 Janvier 1305, ainsi que GAILLARD DE DURFORT, son frère, acquit à sa postérité, par l'extinction totale de la Maison de *Goth*, les Terres de Duras, Blanquefort & autres en Guyenne, du chef de *Marquesie de Goth*, sa mère. Le Pape CLÉMENT V, par son testament du 3 des Calendes de Juillet de la septième année de son Pontificat, qui revient à l'an 1311, lui légua 6000 florins. Il fut substitué aux Terres de Duras, des Allamans, de Puyguilhem & de Montségur, par le testament de *Bertrand de Goth*, son oncle maternel, du 19 Mai 1324. Il servit le Roi es guerres de Gascogne dans la Compagnie du Maréchal de Trie, & pour récompense il reçut en don, au mois de Juillet 1328, la Justice du Château & de la Terre de la Cour en Agénois. Il est qualifié Co-Seigneur de Clermont dans un accord qu'il fit en 1336, avec le Comte d'Armagnac, touchant Durance, Montgaillard, Allamans, Montségur & autres Terres qu'il disoit lui appartenir après la mort de JEAN DE DURFORT, Seigneur de Flamarens, son parent. Le Roi fit traiter avec lui au mois d'Octobre 1336, pour les droits qu'il pouvoit avoir, à cause de sa mère, sur les Vicomtes de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Lectoure. Il reçut en échange, outre les Terres de Duras & de Château-Gaillard qu'il se réserva avec ce qu'il avoit transporté au Comte d'Armagnac, les Châteaux & Terres de Villandrau & de Blanquefort. Le même Prince promit de lui fournir 5 hommes d'armes & 15 Sergens pour la garde de cette dernière place, au cas que la guerre survint avec les Anglois; & il s'obligea de sa part de remettre son Château de *Duras* entre les mains de ceux à qui il plairoit au Roi, quand il en seroit requis, en lui faisant bonne & suffisante réponse; de laquelle

clauze le Roi se départit par Lettres du 26 Décembre 1338. Il fut commis par traité du 16 Avril 1339, à la garde du Château de Puyguilhem, appartenant à *Arnaud-Garcie de Goth*. Il étoit mort en 1345, lorsque le Roi fit affeoir à ses héritiers une somme de 1100 livres par an sur la recette de Toulouse, en récompense des pertes qu'il avoit souffertes par les guerres, & jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leurs Terres occupées par les ennemis. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. GALHARD, qui suit;
2. Et BERTRAND, Chevalier, nommé dans un acte de son frère aîné du 8 Février 1353.

V. GALHARD DE DURFORT, 1^{er} du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., est qualifié *Magnifique & Puissant Homme* dans l'hommage que lui rendit, le 3 Avril 1346, *Gombaut de Caupène*, lequel reconnut tenir de lui Lamotte & le Château de Buffaco, & les biens qui en dépendoient, mouvant de la Châtellenie de Blanquefort, & s'obligea d'avoir un *Ecuyer* & un *rouffin* ou *cheval de bataille*, pour le secours du Seigneur de Blanquefort, dans cette Châtellenie & non ailleurs. GALHARD DE DURFORT suivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, qui lui remit le Château de Blanquefort la même année. Il le quitta ensuite, à la sollicitation de CHARLES D'ESPAGNE, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi, par traité du 3 Mai 1352. Il avoit fait dès le 2 Décembre 1348, un accord avec le Seigneur de Caumont & Bertrand de la Motte, Seigneur de Langon & de Roche-Taillée, frère de Bernard de la Motte, Evêque de Bazas. Il reconnut le 8 Février 1353, que le Roi lui avoit donné des Lettres par lesquelles il lui promettoit 300 livres de rente jusqu'à ce qu'il eût pu recouvrer ses Terres occupées par les ennemis. Il y paroît nomme BERTRAND DE DURFORT, son frère, & *Bertrand de Goth*, son cousin, Chevalier. Cet acte est scellé sur double queue en cire rouge. Il y paroît un *écusson parti*, au 1 une bande, au 2 un lion. Légende: S. Gaillard de Dur... Il eut pour femme, *Marguerite de Caumont*, laquelle, étant veuve en 1357, passa, le 26 Octobre de la même année, un contrat avec *Bernard & d'Albret*. Elle eut de son mariage, entr'autres enfans:

VI. GALHARD DE DURFORT, 1^{le} du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., qui fit

homage au Roi d'Angleterre en 1363, en présence du Prince de Galles, dans l'Eglise de St.-André de Bordeaux, en conséquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il testa le 28 Janvier 1366, & donna quittance, le 27 Juillet 1371, à *Archambaud, par la grâce de Dieu, Comte de Périgord*, son beau-frère, de 2000 florins qu'il avoit reçus pour la dot d'*Eléonore de Périgord*, son épouse, fille de *Roger-Bernard, Comte de Périgord*, & d'*Eléonore de Vendôme*. Il en eut :

VII. GALHARD DE DURFORT, III^e du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, nommé dans un acte de 1378. Il convint le 5 Août 1388, avec *Amanfin*, Seigneur d'*Albret*, & *Bernard d'Albret*, Seigneur de Saint-Bazeille, frères, du parti du Roi de France, de quelques articles de Paix pour la conservation de leurs Terres. Le Roi CHARLES VI, par ses Lettres du 22 Février 1389, ordonna au Sénéchal d'Agénois de remettre au Seigneur d'Albret le Château de Duras pour le rasér ou autrement en disposer à sa volonté. Il fut fait Sénéchal de Guyenne pour le Roi d'Angleterre par Lettres du 21 Décembre 1412. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Août 1390, *Jeanne de Lomagne*, qui testa le 23 Septembre 1435, fille d'*Odet de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, & de *Catherine de Ventadour*, Dame de Douzenac & de Bouffac. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-GALHARD, qui suit ;
2. Et MÉDARD, qualifié frère du feu Seigneur de Duras dans des Lettres du Roi d'Angleterre du 20 Octobre 1444, où il est marqué que le Comte de *Longueville*, Captal de Buch, Curateur de *Jean*, son fils aîné, Vicomte de Castillon, s'étoit plaint que MÉDARD DE DURFORT s'étoit saisi du Château de Sales.

VIII. JEAN-GALHARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., mourut jeune, suivant un acte du 6 Novembre 1525. Il fut enterré aux Frères-Mineurs de Bordeaux, où est le tombeau des anciens Seigneurs de Duras. Il avoit épousé *Judiotte de la Lande*, qui mourut avant le 4 Juin 1444, & est mentionnée dans le testament de son fils, qui suit, fille de *Jean*, Baron de la Lande, Seigneur de la Brède, & de *Marie de Saint-Symphorien*.

IX. GALHARD DE DURFORT, IV^e du nom,

Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau en 1426, étoit encore mineur de 25 ans en 1444. Il fut un des Barons nommés pour la réduction de la Guyenne, par le traité du 12 Juin 1451, qui donne un rang considérable aux Seigneurs de *Durfort* & d'*Angévin*. Il signa la même année la capitulation de la Ville de Bordeaux, fit hommage au Roi de sa Terre de Duras au mois de Septembre 1452 ; se retira en Angleterre en 1453, où le Roi lui donna le Gouvernement de Calais, & le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Ses biens situés en France furent confisqués ; sa Terre de Blanquefort fut donnée au Comte de Dammartin, & la Baronnie de Duras au Seigneur du Lau. CHARLES, Duc de Bourgogne, le fit son Chambellan, par Lettres données à Hebdin, le 20 Décembre 1470. Il est qualifié Conseiller-Chambellan du Roi d'Angleterre, dans un passe-port que ce Prince lui accorda le 2 Décembre 1471, pour faire passer dans ce Royaume des bagues, joyaux, &c. EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, lui donna la Seigneurie de Lefparre en Guyenne, par Lettres datées de Westminster, le 28 Juillet 1473. Le Roi LOUIS XI le rappela en France, & le rétablit dans tous ses biens, par Lettres données à Riom au mois de Juin 1476, vérifiées aux Parlemens de Paris & de Bordeaux le 24 du même mois, & à la Chambre des Comptes, le 29 Juillet suivant. Il testa à Duras le 4 Février 1480, & élut sa sépulture dans le tombeau de ses ancêtres aux Frères-Mineurs de Bordeaux ; fit des legs à son troisième fils, à sa fille, & institua héritier universel son second fils, & fut tué en Bourgogne au service du Roi, dans un combat l'an 1487. Il avoit épousé *Anne de Suffolck*, fille du Duc de Suffolck en Angleterre, dont :

1. AIMERY, Seigneur de Duras en 1453, mort sans postérité avant le retour de son père en France ;
2. JEAN, qui suit ;
3. GEORGES, Seigneur de Tilh, de Tirou, de Buffal & de Buffagues, que JEAN, son frère aîné, lui donna pour sa légitime, par transaction du 24 Juillet 1499. Il fut surnommé le Cadet de Duras à la grande Barbe. Le Roi LOUIS XII lui donna 400 livres de pension l'an 1507. Il servit ce Prince à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509, & à celle de Ravenne le 15 Avril 1512, où il commandoit 1000 hommes de pied. Il fut Gouverneur de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre,

& mourut vers le 20 Mars 1525, sans enfans de *Jacquette du Puy-du-Fou*, qu'il avoit épousé en 1518. Elle étoit veuve de *Joachim Girard*, Seigneur de Bazoges, & fille de *François*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Marguerite de Belleville-Harpedane*;

4. Et *MARGUERITE*, née en Angleterre, & nommée avec *JEAN* & *GEORGES*, ses frères, dans les Lettres du Roi *LOUIS XI* de l'an 1476, par lesquelles son père fut appelé en France; & dans le testament de son père. Elle avoit épousé, le 9 Février 1481, *Jean de Saint-Gelais*, Seigneur de Mauléon & de Saint-Aulay en Saintonge.

GALHARD DE DURFORT eut encore pour fils naturel

BERTRAND, Conseiller-Chambellan du Roi, qui obtint une abolition au mois d'Août 1476.

X. *JEAN DE DURFORT*, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, Maire de Bordeaux en 1487, testa le 19 Mai 1490, & nomme ses fils & ses trois filles, qu'il ordonna être mariées honorablement, & légua à chacune trois mille Bourdoises. Il accompagna le Roi *CHARLES VIII* à la conquête du Royaume de Naples en 1494; *LOUIS XII* à celle du Duché de Milan; commandoit 50 Lances à la bataille de Ravenne le 11 Avril 1512; fut Gouverneur de Crème en Lombardie la même année, où il soutint le siège; & mourut à Ornezan en Astarac, le 12 Avril 1520. Son corps fut porté & enterré à Duras dans l'Eglise de Sainte-Marie-Madeleine le 20 Mai suivant, & son cœur à Trie en Astarac. On trouve une quittance de lui de 2000 livres pour une année de sa pension, donnée à Jean Brachet, Receveur-Général des Finances, le 15 Décembre 1514. Sur son Sceau est un écu coupé, en chef un lion, & en pointe une bande. Il testa en 1490, & mourut en 1520. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 13 Décembre 1478, *Jeanne Angevin*, morte avant son père, qui en fait mention dans son testament du 4 Novembre 1502, & enterrée dans l'Eglise de Duras, fille unique & héritière de *Jacques*, Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cyressac, près Bordeaux, & de *Marguerite de Montferrand*; & 2^o par contrat du 9 Mai 1513, *Catherine de Foix*, Dame de Monbardon, fille de *Corbeyran de Foix*, II^e du nom, Seigneur de Rabat, de Fornetz, de Massat &

d'Aufan, & de *Jeanne de la Roque* en Neboüfan. Elle resta veuve, & fit son testament l'an 1522, par lequel elle élit sa sépulture dans la Chapelle de Notre-Dame d'Ornezan, jusqu'à ce que *JEAN-JACQUES DE DURFORT*, son fils, eût atteint l'âge de 25 ans, pour la faire transporter à la Madeleine de Duras, auprès de *JEAN DE DURFORT*, son mari. Du premier lit vinrent :

1. *JEAN*, institué héritier universel de *Jacques Angevin*, son aïeul maternel, par son testament du 4 Novembre 1502, après la mort duquel, arrivée le 25 Juin 1504, il fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, &c. Il fit son testament à Duras le 9 Décembre 1506, par lequel il institua héritier universel *FRANÇOIS DE DURFORT*, son frère puîné, mourut sans avoir été marié, & fut enterré à l'Eglise de Duras;
2. *FRANÇOIS*, qui suit;
3. *BERNARD*, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Ferme, près Duras, suivant un acte de l'an 1511, & mort l'an 1525. *SIMPHORIE DE DURFORT*, son neveu, fut son héritier;
4. *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Civrac*, rapportés ci-après;
5. *BERTRAND*, nommé au testament de *FRANÇOIS DE DURFORT*, son frère aîné, de l'an 1524;
6. *JEANNE*, mariée, par contrat du 11 Mars 1511, à *Bernard de Rivière*, fils de *Bertrand de Rivière*, Vicomte de Labatut;
7. *MARGUERITE*, mariée, par contrat du 11 Mars 1511, à *Bertrand de Lustrac*, Chevalier, fils d'*Antoine*, Seigneur de Lustrac;
8. *ISABELLE*, nommée avec ses sœurs au testament de leur père.

Et du second lit :

9. *JEAN-JACQUES DE DURFORT*, Seigneur de Villandrau, dans le Bordelois, de Montagut & d'Ornezan en Pardiac, mort en Piémont au service du Roi le 8 Septembre 1555, âgé de 39 ans & 3 mois, sans enfans de *Françoise d'Espagne*, fille de *Hugues d'Espagne*, Seigneur de Durfort, au Comté de Foix, & de *Brunette de Coaraze*, qu'il avoit épousé par contrat du 23 Juillet 1535, laquelle tranfigea pour sa dot avec *JEAN DE DURFORT*, Seigneur de Duras, le 18 Décembre 1565.

XI. *FRANÇOIS DE DURFORT*, né environ l'an 1494, fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cyressac, après la mort de *JEAN*, son frère aîné, & de Duras & de Blanquefort, après celle de son père. Le

Roi FRANÇOIS 1^{er}, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1520, lui accorda en reconnaissance de ses services, l'établissement de quatre foires par an à Blanquefort, & un marché par semaine en chacune de ses autres places, de Duras, Rozan, Pujols & Villandrau. Il fit son testament le 13 Septembre 1524, avant de partir pour l'Armée, & institua ARMAND, son fils aîné héritier universel, & lui substitua ses enfans, & les enfans de ses enfans mâles jusqu'à la quatrième génération; au défaut des enfans mâles, SIMPHORIEN, son second fils, & ses enfans, auxquels au défaut des mâles, il substitua l'aîné des enfans mâles de JEANNE, sa fille, à condition de porter le nom & les armes de *Durfort*, au défaut d'hoirs de sa fille, ou au refus que seroient ses enfans de porter le nom & les armes de la Maison de *Durfort*, il leur substitua son frère BERTRAND; à BERTRAND, JEAN DE DURFORT, son autre frère, & à JEAN, son demi-frère JEAN-JACQUES DE DURFORT, & tous descendans, hoirs mâles ou femelles; & enfin GEORGES DE DURFORT, son oncle, Chevalier, Seigneur de Tilh, Gouverneur du Roi de Navarre. Il mourut en Italie, deux jours avant la bataille de Pavie; il commandoit alors une Compagnie de 50 Lances. Il avoit épousé, par contrat du 19 Octobre 1519, *Catherine de Gontaut*, fille de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, & de *Marguerite de Montferrand*, sa seconde femme. Leurs enfans furent:

1. ARMAND, Seigneur de Duras, mort sans avoir été marié, avant son père;
2. SIMPHORIEN, qui suit;
3. Et JEANNE, Dame de Labatut, mariée à *Charles de Belleville*, Comte de Caillac: son père lui légua 10000 livres par son testament du 13 Septembre 1524.

XII. SIMPHORIEN DE DURFORT, Seigneur de Duras, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Guyenne, embrassa le parti huguenot, testa le 9 Octobre 1558, & fut tué à Orléans pendant le siège de cette Ville le 12 Mars 1563, d'un éclat de pierre; il étoit âgé d'environ 40 ans. Son corps fut porté à Duras, & enterré dans la Chapelle de la Madeleine, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1538, *Barbe Cauchon de Maupas*, fille de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Maupas en Champagne, & d'*Adrienne de*

Boffut-Longueval. Elle étoit fille d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, femme du Roi FRANÇOIS 1^{er}; & elle se maria à *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Louise de Pisseleu*, & fils de *Charles Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Jeanne de Saint-Gelais*. Elle fit le 4 Septembre 1577, son testament à Pujols, dans lequel elle est qualifiée Dame de Jarnac & de Pujols, & fit son héritier universel son fils aîné. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, Vicomte de Duras, que le Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, envoya, l'an 1573, vers le Pape GRÉGOIRE XIII: lui & JACQUES DE DURFORT, son frère, se battirent en duel près du Bourg de Salvétat au mois de Mars 1579, contre Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & le Baron de Salignac. Il fit son testament le 27 Février 1584, nomma exécuteurs sa femme, & GEOFROY DE DURFORT, Seigneur de Civrac, son cousin, & fut tué au mois de Février 1587, au lieu de Saint-Sauvin-sur-l'Isle, près de Libourne, pendant les troubles, sans laisser d'enfans de *Marguerite de Grammont*, sa femme, fille d'*Antoine d'Aure*, 1^{er} du nom, dit de *Grammont*, Vicomte d'*Aster* & d'*Hélène de Clermont*, Dame de Traves & de Toulgeon;
2. JACQUES, qui suit;
3. ARMAND, mort avant le 14 Mars 1571, que sa mère étant veuve transigea avec JEAN DE DURFORT, son fils aîné;
4. CHARLES, âgé de 14 ans, mort au mois d'Août 1572;
5. MARGUERITE, mariée 1^o à *Philippe de Belleville*, Comte de Caillac, son cousin, fils de *Charles Harpedane*, dit de *Belleville*, Comte de Caillac, & de JEANNE DE DURFORT; & 2^o à *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, fils unique de *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, & de *Louise de Pisseleu*; lequel se maria en secondes noces le 11 Mars 1571, à *Marie-Claude de Rochechouart*, fille de *Charles de Rochechouart*, Seigneur de St.-Amand, & de *Françoise de Maricourt*;
6. Et JEANNE, femme, en 1581, de *Georges de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Maffat, Seigneur de Fornetz, fils de *Jean de Foix*, III^e du nom, & de *Catherine de Villemur*.

XIII. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Baron de Blanquefort, Seigneur de Pujols, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, baptisé à Duras le 21 Février 1547, succéda

à JEAN, son frère aîné, l'an 1587, fut créé Marquis de Duras par le Roi HENRI IV, au mois de Février 1609, Conseiller d'Etat le 12 Mars suivant, fait Comte de Rozan par le Roi LOUIS XIII, le 25 Octobre 1625, & mourut d'une apoplexie à Duras, le 3 Avril 1626, âgé de 79 ans & deux mois. Il avoit épousé, par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, ratifié le 20 Mai suivant, *Marguerite de Montgomery*, Dame de Lorges, fille de Jacques, Comte de Montgomery, & de *Pernelle de Champagne-la-Sufe*. Elle mourut le 26 Septembre 1606, dans son cinquième mois de grossesse. Elle avoit eu pour enfans :

1. GUY-ALDONCE, qui suit;
2. Et HENRI, mort sans avoir été marié.

XIV. GUY-ALDONCE de DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, &c., né à Duras le 1^{er} Juin 1605, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Maréchal-de-Camp en 1637, rendit hommage à ce Prince le 15 Mars 1660, pour le Marquisat de Duras, le Comté de Rozan, les Baronnies de Pujols, Blanquefort & Landrouet & la Seigneurie de Cypressac, relevant du Duché de Guyenne. Il testa le 30 Mars 1662, nomme ses enfans dans son testament, & mourut au Château de Duras, le matin du 8 Janvier 1665. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1619, *Elisabeth de la Tour*, morte le 1^{er} Décembre 1685, fille de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Elisabeth de Nassau*, sa seconde femme. Ses enfans furent :

1. JACQUES-HENRI, qui suit;
2. FRÉDÉRIC-MAURICE, Comte de Rozan, né à Duras le 22 Novembre 1626, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 26 Avril 1646, qui fut blessé pendant le blocus de Paris, près Brie-Comte-Robert, en combattant pour assurer un convoi de farine qu'on vouloit faire entrer dans la Ville, le 19 Février 1649. Il mourut de ses blessures le 1^{er} Mai suivant;
3. GUY-ALDONCE, Duc de Lorges, dont la postérité sera rapportée ci-après;
4. ARMAND, son frère jumeau, né le 22 Août 1630, mort de la peste le 6 Avril 1631;
5. CHARLES-HENRI, Comte de Montgommery, né à Duras le 21 Juillet 1634, fait Mestre-de-Camp du Régiment de la Couronne, Infanterie, le 27 Avril 1654, mort de maladie à Paris le 21 Septembre 1661, sans

avoir été marié, & enterré à Duras, auprès de son père;

6. LOUIS, Marquis de Blanquefort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, Général de ses Armées, Chambellan de la Reine Douairière d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière en 1685, mort le 19 Avril 1709, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, en 1676, *Marie Soudes*, morte sans enfans en 1679, fille aînée de *Georges Soudes*, Comte de Feversham;
7. CHARLES-LOUIS, Baron de Pujols, né à Duras le 27 Mars 1642, Capitaine d'une Compagnie Française des Troupes auxiliaires en Portugal, contre les Espagnols, lequel fut assassiné par ceux même de son parti, qui volèrent son équipage, le 9 Juillet 1662;
8. GODEFROY, Comte de Rozan, Colonel d'Infanterie, né à Duras le 16 Janvier 1644, tué à Candie le 29 Juin 1669;
9. LOUISE-MADELEINE, morte jeune;
10. HENRIETTE, mariée, en 1653, à *Louis de Bourbon*, Marquis de Malaufe, veuf de *Charlotte de Keryeno*, fille de François, Marquis de Keryeno, & de *Marie de Lanoy-la-Boiffère*, fils de *Henri de Bourbon*, Marquis de Malaufe, & de *Marie de Chalon*, Dame de la Café en Albigeois;
11. ELISABETH, morte à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans, & enterrée dans l'Eglise de Saint-James. Elle avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1656, *Frédéric-Charles de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de François, Comte de Roucy, Baron de Pierre-Pont, de Chef-Boutonne & de Blanfac, & de *Julienne-Catherine de la Tour-Bouillon*;
12. Et MARIE, Dame d'atours de la Duchesse d'Orléans, née à Duras le 26 Janvier 1648, qui se fit Catholique le 22 Mars 1678, & mourut en 1689, sans avoir été mariée.

XV. JACQUES-HENRI DE DURFORT, né à Duras le 9 Octobre 1625, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & de la Ville & Citadelle de Befançon, obtint du Roi LOUIS XIV l'érection de la Terre de Duras en Duché, par Lettres du mois de Février 1689, enregistrées au Parlement le 1^{er} Mars suivant. Il mourut à Paris le 12 Octobre 1704, & avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1668, *Marguerite-Félice de Levis*, morte le 10 Septembre 1717, fille de *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France,

& de *Marie de la Guiche de Saint-Géran*, dont :

1. JACQUES-HENRI, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après son frère aîné;
3. FÉLICE-ARMANDE-CHARLOTTE, mariée, en Décembre 1685, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de la Meilleraye & de Retheleis-Mazarini, Pair de France, fils d'*Arnaud-Charles*, Duc de la Meilleraye, de Retheleis-Mazarini & de Mayenne, Pair de France, & de *Hortense Mancini*;
4. MARIE, Religieuse Bénédicte de Conflans, près de Paris, Professe le 31 Janvier 1696, & nommée en Novembre 1725, Abbesse de Notre-Dame de Saintes;
5. Et LOUISE-BERNARDINE, appelée *Mademoiselle de Pujols*, mariée, le 17 Janvier 1696, à *Jean-François-Paul de Bonne-de-Créquy*, Duc de Lefdigières, Pair de France, fils unique de *François-Emmanuel de Bonne-de-Créquy*, Duc de Lefdigières, Pair de France, & de *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, Duchesse de Retz, restée veuve le 6 Octobre 1703.

XVI. JACQUES-HENRI DE DURFORT, II^e du nom, né le 29 Décembre 1670, Duc de Duras, par la démission de son père, du 16 Mars 1686, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Mons de la petite-vérole au mois de Septembre 1697, avoit épousé, le 7 Mars 1689, *Louise-Madeleine Eschalart-de-la-Marck*, Comtesse de Braine & de Sérignan, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans, fille de *Henri-Robert Eschalart*, Comte de la Marck, & de *Jeanne de Saveuse-Bouquinville*, dont :

1. LOUIS, né à Paris en 1693, reçu Chevalier de Malte à l'âge de 2 ans, le 26 Novembre 1695, mort à Paris au mois d'Avril 1702;
2. JEANNE-HENRIETTE-MARGUERITE, née en 1691, mariée, le 22 Mai 1709, à *Henri de Lorraine*, Prince de Lambesc, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Madeleine d'Epinau-Duretas*, morte mère du feu Comte de Brionne, & de plusieurs autres enfans. Voyez LORRAINE;
3. Et HENRIETTE-JULIE, née en 1696, Dame du Palais de la Reine en 1727, mariée, en Novembre 1717, à *Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli-Bisaccia*, Comte d'Égmond, substitué aux nom & armes d'Égmond, âgé de 14 ans lors de son mariage, fils de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bisaccia au Royaume de Naples, & de

Marie, héritière d'Égmond. Elle vit en 1772, & il ne lui reste de son mariage que le Comte d'Égmond d'aujourd'hui, & la Duchesse de Chevreuse, mère du Duc de Luynes.

XVI. JEAN-BAPTISTE DE DURFORT, né le 28 Janvier 1684, Duc de Duras après la mort de son frère aîné, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, de Landrouet, de Cypressac, Seigneur de Chitain, d'Urbize, de Cambert, &c., prit un Etendart aux ennemis à la journée de Nemègue, le 10 Juin 1702; défit un parti de 400 hommes fortis de Montmélian, le 2 Juillet 1704; fut nommé Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1710; Lieutenant-Général le 31 Mars 1720; Chevalier des Ordres en 1731; Maréchal de France en 1741; Gouverneur de la Franche-Comté & des Ville & Citadelle de Besançon, & est mort à Paris le 8 Juillet 1770. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1706, *Angélique-Victoire de Bournonville*, Dame d'Honneur de Meïdames SOPHIE & LOUISE, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthélemy*, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Charlotte-Vidoire d'Albert-de-Luynes*. Elle fut chargée, sur la fin de 1722, de conduire la Princesse d'Orléans à l'Infant DON CARLOS, jusques sur les frontières d'Espagne, & ce fut le Duc de Duras, son mari, qui remit cette Princesse entre les mains du Duc d'Auffonne, député du Roi d'Espagne pour la recevoir. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-HENRI, né le 3 Octobre 1709, mort le 17 Octobre 1722;
2. EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui suit;
3. VICTOIRE-FÉLICITÉ, mariée, le 10 Avril 1720, à *Jacques Fitz-James*, Duc de Fitz-James, Mestre-de-Camp d'Infanterie, Gouverneur du Haut & Bas-Limousin, mort le 13 Octobre 1721, fils de *Jacques Fitz-James*, Duc de Berwick & de Fitz-James, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne Bulkeley*, sa seconde femme; & 2^e le 23 Avril 1727, à *Louis-Marie-Augustin d'Aumont-de-Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur du Boulonnois, fils de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, & de *Catherine de Guiscard*. Elle est morte le 16 Octobre 1753, laissant des enfans. Voyez AUMONT;
4. GENEVIÈVE, morte en 1715, âgée de 3 ans;

5. Et MARIE-MADELEINE, mariée, le 20 Octobre 1727, à *Emmanuel-Dieudonné*, Marquis de *Hautefort*, Comte de *Surville*, Mestre-de-Camp du Régiment de *Condé*, Infanterie, ci-devant Ambassadeur extraordinaire à Vienne, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis-Charles de Hautefort*, Marquis de *Surville*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louise de Crevant-d'Humières*. Voyez HAUTEFORT.

XVII. EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, né le 19 Octobre 1715, Duc de *Duras*, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Château-Trompette à *Bordeaux*, Commandant en chef de la Province de *Bretagne*, & ci-devant Ambassadeur extraordinaire en *Espagne*, & Gouverneur de la *Franche-Comté*, dont il avoit la survivance, serment prêté le 8 Août 1770, fut élevé au grade de Maréchal de France le 24 Mars 1775. Il avoit épousé, 1^o le 1^{er} Juin 1733, *Charlotte-Antoinette Mazarini*, fille unique & héritière de *Guy-Paul-Jules*, Duc de *Mazarin* & de la *Meilleraye*, & de *Louise-Françoise de Rohan-Rohan*; & 2^o en Juin 1736, *Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen*, fille unique du feu Marquis de *Coetquen*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de *St-Malo*. Du premier lit il eut :

1. LOUISE-JEANNE, Duchesse de *Mazarin*, morte en Mars 1781, mariée, le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fils aîné du Duc d'*Aumont*, & appelé le Duc de *Mazarin*, dont une fille mariée, en 1777, au Prince de *Monaco*.

Et du second :

2. EMMANUEL-CÉLESTE-AUGUSTIN, appelé d'abord le Marquis de *Duras*, & présentement le Duc de *Duras*, Brigadier d'Infanterie, né le 28 Août 1741, marié, le 10 Décembre 1760, à *Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles*, fille de *Philippe*, Comte de *Noailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & de celui de la Toison-d'Or, Grand d'*Espagne*, Gouverneur de *Verfailles* & de *Marly*, & d'*Anne-Claude-Louise d'Arpajon*, Dame d'Honneur de la Reine & de Madame la Dauphine. De leur mariage est issu :

N... DURFORT-DURAS, tenu fur les fonds par les Etats de *Bretagne*.

3. Et CHARLES-ARMAND-FIDÈLE DE DURFORT,

appelé le Comte de *Duras*, ci-devant Colonel au Régiment des Grenadiers-de-France, né le 18 Décembre 1743, marié, le 2 Mai 1765, à *Marie-Josèphe de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Josèph-Hyacinthe*, Marquis de *Vaudreuil*, ci-devant Gouverneur - Général des Isles sous le vent de l'*Amérique*.

BRANCHE
de LORGES.

XV. GUY-ALDONSE DE DURFORT, né à *Duras* le 22 Août 1630, Duc de *Lorges-Quintin*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur de *Lorraine*, quatrième fils de GUY-ALDONSE, Marquis de *Duras*, & d'*Elisabeth de la Tour-Bouillon*, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 22 Octobre 1702. Son corps fut porté aux Filles de *Sainte-Marie* de *Chaillot*, & son cœur aux Religieuses de *Conflans* près de *Paris*. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mars 1636, *Geneviève Fremont*, morte le 6 Septembre 1727, la Ferté - Vidame, chez le Duc de *Saint-Simon*, son gendre, âgée de 68 ans, dans une grande pratique de piété. Elle étoit fille de *Nicolas Fremont*, Seigneur d'*Auneuil*, de *Baudainville* & de *Dominois*, Grand-Audencier de France, Secrétaire du Conseil, & ensuite Garde du Trésor Royal, & de *Geneviève Damon*, & laissa :

1. GUY-NICOLAS, qui fut ;
2. GENEVIÈVE-FRANÇOISE, mariée, le 8 Avril 1695, à *Louis*, Duc de *Saint-Simon*, III^e du nom, Pair de France, Grand d'*Espagne* de la première classe, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Duc de *Saint-Simon*, Pair & Grand-Louvetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte de l'Aubespine*, Marquise de *Ruffec* ;
3. GENEVIÈVE-MARIE, alliée le 21 Mai 1695, à *Antoine-Nompar de Caumont*, Duc de *Lauzun*, Marquis de *Puyguilhem*, Comte de *Saint-Fargeau*, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & des 100 Gentilshommes au bec-de-corbin, Chevalier de l'Ordre de la *Jarretière*, fils de *Gabriel-Nompar de Caumont*, II^e du nom, Comte de *Lauzun*, & de *Charlotte de la Force*, sa seconde femme ;
4. ELISABETH - GABRIELLE, Religieuse à *Conflans*, puis Abbessé d'*Andezy*, Ordre de *Saint-Benoît*, Diocèse de *Châlons-sur-Marne*, morte en 1728 ;
5. CLAUDE-SUSANNE-THÉRÈSE, aussi Religieuse à *Conflans*, près de *Paris*, puis Abbessé de *Saint-Amant* de *Rouen* ;

6. Et LOUISE-GABRIELLE, morte Supérieure du Couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

XVI. GUY-NICOLAS DE DURFORT, Duc de Quintin-Lorges, né en 1683, épousa, 1^o le 14 Décembre 1702, *Geneviève-Thérèse Chamillart*, morte le 31 Mai 1714, dans sa 28^e année, fille de *Michel Chamillart*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi & d'*Elisabeth-Thérèse de Rebours*; & 2^o le 14 Décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette de Mesmes*, née le 15 Mai 1696, morte en 1767, fille aînée de *Jean-Antoine de Mesmes*, premier Président du Parlement de Paris, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Thérèse Feydeau-de-Brou*. Il a eu du premier lit:

1. GUY-MICHEL, qui suit;
2. Et LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, né le 18 Février 1714, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 10 Mai 1748, marié, le 26 Février 1737, à *Marie-Marguerite-Reine de Butault-de-Marfan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, & fille de *Jacques-Joseph*, Seigneur de Marfan, en Bretagne, & de *Marie-Françoise le Jacobin*, héritière de la Terre de la Kerempra, dans la même Province, dont:

1. GUY-AUGUSTE, Vicomte de Lorges, né le 30 Août 1740, mort le 20 Février 1754;
2. GUY-MICHEL, appelé le *Comte de Durfort*, né le 10 Janvier 1751, mort le 24 Juillet 1753;
3. GUYONNE-MARGUERITE-PHILIPPINE DE DURFORT, mariée à *Renaud-César-Louis de Choiseul*, Colonel du Régiment de Poitou, Menin de feu M. le Dauphin, & Ambassadeur à la Cour de Naples, fils du Duc de Praslin;
4. Et ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, née le 16 Septembre 1744, qui a été mise au nombre des Dames de feu Madame la Dauphine en Juin 1762. Elle épousa, par contrat du 20, & célébration le 22 Mai 1762, JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges (titre qu'il a pris en faveur de son mariage, avec la permission du Roi en 1762), fils du ci-devant Ambassadeur de France à Vienne.

XVII. GUY-MICHEL DE DURFORT, Duc de Lorges & de Randan, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, le 2 Février 1745, Maréchal de France au mois de Jan-

vier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne en 1730, & Commandant en chef de cette Province, est mort à Courbevoye, près de Paris, le 6 Juin 1773. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1728, *Elisabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, née posthume le 23 Décembre 1715, fille unique de *Ferdinand-Joseph de Poitiers-de-Rye-d'Anglure*, dit le *Comte de Poitiers*, de Neufchâtel, &c., & de MARIE-GENEVIÈVE-GERTRUDE DE BOURBON-MALAUSE, dont pour fille unique:

MARIE-GENEVIÈVE DE DURFORT, morte sans enfans de son mariage contracté le 18 Février 1751, avec le Duc de la Trémoille.

BRANCHE
de CIVRAC.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Civrac, quatrième fils de JEAN, Seigneur de Duras, &c., & de *Jeanne Augevin*, Dame de Rozan, sa première femme, renonça aux droits qu'il prétendoit sur les biens de ses père & mère, moyennant la cession que sa mère lui fit de la Seigneurie de Civrac avec les Paroisses de Saint-Florence, de Saint-Pierre à Castel, de Boffeignal, de Villemartin & de Molien. L'acte de cette transaction est du 29 Août 1528. Il fut Tuteur de ses neveux en 1534, & testa le 13 Septembre 1535. Il ordonna sa sépulture à Duras dans la Chapelle de la Madeleine, fit des legs à sa femme, institua héritier universel son fils aîné, & mourut le lendemain. Il avoit épousé, par contrat du 16 Septembre 1524, *Louise*, Dame de *Castelbajac* & de *Montastruc* en Bigorre, fille de *Gaston*, Seigneur de *Castelbajac*, & de *Marguerite de Montlezun*. Etant veuve le 14 Août 1564, elle testa & institua héritiers ses trois fils, favoir:

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. JACQUES, Seigneur & Baron de *Castelbajac*, de *Montastruc*, &c., marié à *Catherine de Castelnaud-de-Chalosse*, dont il est parlé dans le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, & de sa postérité jusqu'à BERNARD-LOUIS-JUNCA DE DURFORT, Seigneur de *Sabarros*, institué héritier par son aïeul le 7 Janvier 1676, & maintenu dans sa Noblesse par Jugement de M. Laugois, Intendant, le 26 Janvier 1695;
3. Et FRANÇOIS, mort sans enfans.

XII. JEAN-CLAUDE DE DURFORT, Baron de

Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, mort le 3 Août 1579, & enterré dans la Chapelle du Château de Civrac, avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1553, *Madeleine d'Aydie*, qui testa le 29 Août 1614, mourut le 11 Mai 1616, & fut enterrée à Civrac; elle étoit Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE en 1583, & fille de *Geoffroy*, Seigneur de Guitinière, & de *Cécile de Rodarel-de-Freffinet*. De ce mariage vinrent :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. CHARLES, Baron de Cuzaguez, marié à *Jeanne de Lannes*, fille d'*Odet de Lannes*, Seigneur de Bouilh, & de N... de Maurat, dont :

GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Cuzaguez, marié en 1627, à *Lucie de la Rochefoucauld*, morte en Mars 1671, fille d'*Isaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélène de Fonseca*. Il mourut avant sa femme, laquelle se remaria, le 22 Avril 1630, à *César de Cotentin*, Comte de Fifmes & de Tourville, mort en Avril 1647.

3. & 4. FRANÇOIS & ANTOINE, morts sans postérité;
5. CÉCILE, qui testa le 18 Décembre 1625. Elle avoit épousé, le 23 Juin 1592, *Pons de Pons*, Seigneur de Bourg-Charente & de Broffes, fils de *Charles de Pons*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Bonne Martel*, sa seconde femme, dont un fils nommé *Pons de Pons*, marié à *Elisabeth de Puygiraud*, fille de *Jean de Puygiraud*, Seigneur du Bois & de Charmant, & de *Suzanne de Gombault-de-Champfleury*;
6. Et FRANÇOISE, femme de N..., Seigneur de Courras.

XIII. GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Civrac, né le 7 Septembre 1557, Chevalier de l'Ordre du Roi, nommé le 27 Février 1584, exécuteur du testament de JEAN DE DURFORT, Vicomte de Duras, son cousin, mourut le 23 Février 1620, après avoir fait son testament. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1589, *Marguerite de l'Isle*, fille de *Gaston*, Seigneur de la Rivière & de la Lande-de-l'Isle, & de *Bonaventure de Lur*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et MADELEINE, Baronne de la Lande, mariée à Bordeaux, par contrat du 29 Octobre 1633, à *Gaspard de Courtenay*, 11^e du nom, Seigneur de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermitte & de Plancy, fille d'*Edme de*

Tome VII.

Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine du Sart*.

XIV. CHARLES DE DURFORT, Baron de Civrac, Seigneur de la Lande, de Rigaud & de Villemartin, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 23 Février 1623, testa le 14 Juillet 1625, mourut au Château de Rigaud au mois d'Avril 1626, âgé de 32 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Civrac. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1622, *Eléonore de Calvimont*, veuve de *Germain* (aliàs *Jean*) de *Lanau*, Seigneur de Taris en Bazadois; elle mourut à Libourne le 21 Juillet 1673, âgée de 70 ans, & fut enterrée aux Religieuses de Sainte-Urfulle. Elle étoit fille de *Léon de Calvimont*, Seigneur des Tours en Bordelois, & de *Cros en Périgord*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de la Lanne*, & laissa :

XV. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac en Bazadois, qui plaidoit en 1628 contre MADELEINE DE DURFORT, sa tante. Il obtint l'érection de sa Terre de *Civrac* en *Marquisat* par Lettres du mois de Décembre 1647, & fut fait Sénéchal & Gouverneur du Bazadois le 25 Janvier 1655. Il épousa, par contrat du 11 Décembre 1642, *Henriette de Jaubert-de-Barrault*, morte au Château de Rigaud le jour de Pâques 1682, âgée de 65 ans, & enterrée dans la Chapelle de Civrac, sœur aînée de *Gabriel de Jaubert-de-Barrault*, femme de *Noel de Saulx*, Maquis de Tavnanes & de Mirebel, & fille d'*Antoine de Jaubert-de-Barault*, dit le *Comte de Barrault*, Seigneur de Blagnac & de Sertez près le Captalat de Buch, Sénéchal de Bazadois, Gouverneur du Comté de Foix, & de *Claude de Saulx-Tavnanes*, Dame de Mirebel. De ce mariage font issus :

1. CLAUDE, qui suit;
2. CHARLES, dit le *Marquis de Civrac*, marié à *Angélique Acarie*, Dame du Bourdet, qui vivoit en 1707, dont il eut :

HENRIETTE-FRANÇOISE DE DURFORT, mariée le 20 Mai 1721, & morte sans enfants en 1724, première femme du feu Maréchal-Duc de *Belle-Isle*. Voyez FOUQUET.

3. AIMERY, dont il sera parlé après la postérité de son frère aîné;
4. MARGUERITE, femme de *Joufferant*, Marquis de Geniffac;
5. MARTHE, morte femme d'*Ezéchiel de Me-*

lac, Lieutenant - Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Landau;

6. & 7. Et deux filles, Religieuses.

XVI. CLAUDE DE DURFORT, dit le *Comte de Civrac*, vivant en 1708, Sénéchal de Bazadois, épousa *Marguerite de Carle*, fille de *Jean de Carle*, Ecuyer, Seigneur du Trajet, & de *Galiotte d'Aubège*, dont:

1. JACQUES, qui fut;
2. N... dit le *Comte de Durfort*, ci-devant Exempt des Gardes-du-Corps, puis Aide-Major-Général de la Maison du Roi;
3. Et N.... mariée, vers 1758, à *Ferdinand*, Comte de *Grammont*, en Franche-Comté, Maréchal-de-Camp.

XVII. JACQUES DE DURFORT, 11^e du nom, dit le *Marquis de Durfort-Civrac*, puis *Duc de Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, & ensuite, en Juin 1766, auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, reçu Chevalier des Ordres le 26 Mai 1776, avoit épousé N... de la *Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France, & fille de *Jean-Baptiste de la Faurie*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marie de La-Jeard-de-Cherval*, dont:

1. JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges, marié, le 22 Mai 1762, avec *Marguerite-Philippine de Durfort*, Duchesse de Lorges, l'une des Dames de feu Madame la Dauphine, & fille puînée de *Louis de Durfort*, Duc de Lorges, & de *Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marfan*. De ce mariage font issus deux fils;
2. N... DE DURFORT-CIVRAC, mariée, le 15 Mars 1760, à N... de *Donnissan*, Marquis de Citran, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, présentée le 2 Avril 1764;
3. Et JEANNE, mariée, le 17 Juin 1765, à *Louis-Marie-Joseph de Lescure*, Baron de Saint-Flère, de Valderies, de Muriel, &c., Mousquetaire du Roi dans fa première Compagnie.

XVI. AIMERY DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Blagnac, Baron de la Lande, Sénéchal de Bazadois, troisième fils de *Jacques de Durfort*, Marquis de Civrac, & de *Henriette de Jaubert de Barrault*, épousa, en 1723, *Gabrielle de Sainte-Maure*, fille de *Guy de Sainte-Maure*, 11^e du nom, Marquis de Chauv, Baron d'Auge, Seigneur de Barret, & de *Louise-Thérèse des Porcellets de Mailhane*, dont:

XVII. FRANÇOIS-AIMERY DE DURFORT, appelé le *Marquis de Civrac*, Colonel du Régiment d'Aunis, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Royal des vaisseaux du Roi, Brigadier d'Infanterie, élu un des Menins de feu M. le Dauphin. Il a épousé, le 14 Mai 1747, *Marie-Françoise de Pardailan-de-Gondrin-d'Antin*, née le 13 Août 1728, morte le 1^{er} Juin 1764, l'une des Dames de Madame Adélaïde de France, puis Dame d'atours de Madame, sœur de la Duchesse d'Uzès & du feu Duc d'Antin; & fille aînée de *Louis de Pardailan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, & de *Françoise-Gilonne de Montmorency-Luxembourg*. Les enfants de ce mariage font:

1. VENANT-AIMERIC-LOUIS-HENRI DE DURFORT-CIVRAC, dit le *Comte de Blançac*, né au commencement d'Octobre 1751, nommé par feu M. le Dauphin, & feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, le 8 des mêmes mois & an;
2. AMABLE-CÉCILE, née le 29 Mai 1757, & mariée à *Charles-Gaspard Marquis de Clermont-Tonnerre*, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, petit-fils du Maréchal de ce nom;
3. & 4. Et deux autres filles.

JACQUES-HENRI DE DURFORT, Chevalier, Seigneur, Comte de Civrac, fils de N... DE DURFORT, & d'*Elisabeth de la Porte-de-Puyferrat*, dont nous ignorons la jonction avec les précédens, épousa *Marie-Françoise de Calvimont*, & vivoit avec elle le 25 Avril 1737. De ce mariage font issus:

1. & 2. HENRI-JOSEPH & JEAN-LAURENT DE DURFORT, vivant le 25 Avril 1737;
2. Et MARIE DE DURFORT-CIVRAC, mariée, par contrat du 25 Avril de la même année, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Puyferrat & de Lafours, fils de *Charles-Joseph de la Porte*, Seigneur de Beaulieu & de Puyferrat, & de *Françoise de Fayolle*.

BRANCHE

de DURFORT-BOISSIÈRES-LÉOBARD.

II. RAIMON-BERNARD DE DURFORT, 1^{er} du nom, ainsi dénommé dans les Coutumes qu'il accorda en 1262 aux vassaux de son château de *Clermont-Soubiran*, conjointement avec le noble Baron ARNAUD DE DURFORT, 1^{er} du nom, auteur des Seigneurs de *Durfort-Duras*, rapportés ci-dessus, transmet à BERTRAND DE DURFORT, son fils aîné & héritier universel, la Seigneurie & Baronnie de *Clermont-Sou-*

biran, qu'il avoit possédée lui-même avec les autres Barons dénommés dans lesdites Coutumes.

RAYMOND-BERNARD avoit une sœur nommée GAILLARDE, Prieure de Lissat, qui devint Abbesse de Leyme en Quercy, & trois frères qu'il élut pour Exécuteurs de son testament, dans l'ordre qui suit : 1. Le Seigneur GUILLAUME DE DURFORT, Abbé de Moissac, que le Pape CLÉMENT V, dont il avoit été Grand-Vicaire, nomma à l'Évêché de Langres en 1306, & que le Pape JEAN XXII transféra à l'Archevêché de Rouen en 1319, où il est mort en 1330. Il avoit cautionné BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme, son neveu. — 2. Le Seigneur AUGER DE DURFORT, Abbé de Souliac, qui fut nommé à l'Abbaye de Moissac, après que son frère l'eut été à l'Évêché de Langres en 1306. — 3. Le Seigneur BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Cahors, qu'il substitua à ses quatre fils au cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans mâles procréés d'un légitime mariage, & qu'il ne le trouvât pas lui-même engagé dans quelque Ordre sacré. Il ajouta un quatrième Exécuteur testamentaire, nommé *Ratier de Castelnau*, Seigneur de Castelnau-de-Montratrier, au Diocèse de Cahors, son cousin, & il ordonna à son fils aîné de faire construire une Chapelle dans l'Eglise des Frères-Prêcheurs d'Auvillars, où il fondeoit une Messe pour chaque jour de l'année à perpétuité, & où il éliroit sa sépulture. Il voulut que son père & *Hélène* sa mère, soient exhumés de l'Eglise Notre-Dame de Rodens de Malaufe, sous le bon plaisir du Seigneur Evêque de Cahors, pour être transportés, après sa mort, dans le même tombeau qu'il s'étoit choisi à Auvillars pour lui-même.

Dans le testament original de RAYMOND-BERNARD, écrit sur parchemin, en Langue Gasconne, du 8 Mai 1296, il conte qu'il fut marié deux fois, 1^o à noble Dame *Marie du Foffat*, Dame d'Eguillon, morte pendant le séjour de son mari à Paris, où il étoit pour le service du Roi; & 2^o à noble *Afforgue de Gauwe*, de laquelle il étoit veuf, & en eut quatre fils & une fille, tous dénommés dans l'ordre suivant :

1. BERTRAND, qui suit;
2. RAYMOND-BERNARD qui fit acquisition de la Terre de Bonac, en Languedoc, à lui vendue par le Roi PHILIPPE-le-Bel, suivant deux actes des mois d'Octobre 1309, & Mars 1303, dans lesquels il est dit fils du noble

Baron RAYMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier. Il fut marié à *Emarfense de Barravi*, qui, dans son testament du 6 Février 1343, se disoit veuve de noble RAYMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Gauwe & de Bonac. Cette dernière Terre passa par droit de succession à son petit-neveu BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme, & de Bazziège, fils de BERNARD DE DURFORT, à qui le père commun & testateur du 8 Mai 1296, avoit légué pour tout droit de légitime les 200 livres *arnaudens* de rente que le Roi lui avoit assignées sur la ville & péage de Marmande, ensuite sur le lieu de Montastruc, & enfin sur Bazziège;

3. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Durfort-Deyme* & *Rouziège*, rapportés ci-après;
4. BONAFONS, qui étoit encore mineur de 14 ans, lors du testament de son père. Il fut destiné à l'état Ecclésiastique, & devint Prieur de la Daurade à Toulouse. Il vivoit encore en 1355, ainsi qu'on le prouve par un acte de *Lauziège*, qu'il fit le 14 Juillet, au nom & comme tuteur de noble BERNARD DE DURFORT, pupille, Seigneur de Bonac, son petit-neveu, d'une maison située à Toulouse, rue Domquiers;
5. Et BARANE, à laquelle son père donna pour droit de légitime 30000 sols, & la substitua dans tous ses biens à ses quatre fils, au cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans mâles procréés d'un légitime mariage.

III. BERTRAND DE DURFORT, 1^{er} du nom, épousa, en 1299, *Sibylle de la Barthe*, laquelle testa en 1312. Elle étoit sœur cadette de *Brayde de la Barthe*, première femme de *Gaillard de Goth*, Chevalier, Seigneur & Baron de Duras, lequel se maria en secondes noces avec *Olpaïs de Ungaco*, Dame de la Cour & de Moissaguel en Quercy, veuve de noble Baron ARNAUD DE DURFORT, 1^{er} du nom, Co-Seigneur de Clermont. BERTRAND DE DURFORT étant, en sa qualité d'héritier universel, tenu de faire raison à BERNARD, son frère, de la rente de 200 livres *arnaudens*, à lui donnée par le testament de 1296, au défaut de laquelle ledit BERNARD devoit avoir la Terre de Malaufe, fit asseoir ladite rente sur le lieu de Bazziège en 1307, ce qui n'avoit pu être fait plus tôt, pour raison des guerres prévues par le susdit testament.

On prouve le mariage de BERTRAND DE DURFORT avec *Sibylle de la Barthe* (dont le frère aîné, *Arnauld-Guilhem*, Vicomte de la Barthe-Fumel, des quatre Vallées, d'Aure, de

Castelnau-de-Magnoac, avoit épousé *Masfaroze d'Armagnac*, fille de *Geraud V*, Comte d'Armagnac, & de *Marthe de Béarn*, 1^e par une obligation en augmentation de dot, consentie en 1299 au profit de ladite *Sibylle de la Barthe*, fille de noble & puissant Seigneur *Bertrand*, Baron de *Fumel*, & de noble & puissante Dame *Bruniffende de la Barthe*, dont la postérité prit le nom & les armes de la *Barthe*, après la mort de *Véronique de la Barthe*, sa sœur aînée, sans enfans de son mari *Arnaud-Bernard d'Armagnac*, fils puîné de *Roger*, Comte d'Armagnac, & de *Pincette d'Albret*. On confirme la preuve de cette génération par deux actes précieux à la branche des Seigneurs de DURFORT-BOISSIÈRES-LÉOBARD; 2^e par plusieurs quittances d'une somme de 5000 liv. que le noble Baron BERTRAND DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire de Durfort, Co-Seigneur de *Clermont-Soubiran*, de la Capelle & de Malaufe, avoit promis à sa fille BRUNISSENDE DE DURFORT, en la mariant en 1320 avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiseau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barfac & de Fespuche au Diocèse d'Agen; 3^e par un acte qui justifia le mariage de BERTRAND DE DURFORT, avec *Sibylle de la Barthe*, & un testament de 1325, fait par *Bruniffende de la Barthe*, épouse de *Bertrand de Fumel*, Vicomte de la Barthe, d'Aure, des quatre Vallées & de Castelnau-de-Magnoac, dans lequel elle fait des legs à ses petits-fils, RAIMOND-BERNARD, GUILLAUME & BRUNISSENDE DE DURFORT, enfans du Baron BERTRAND DE DURFORT, Co-Seigneur de *Clermont-Soubiran*, & de feu *Sibylle de la Barthe*, sa femme, fille de ladite testatrice; d'où il résulte que BERTRAND DE DURFORT eut de cette *Sibylle de la Barthe* pour enfans:

1. RAIMOND-BERNARD, qui suit;
2. GUILLAUME, Evêque de Lombez, où il mourut en 1375;
3. Et BRUNISSENDE, mariée avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiseau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barfac & de Fespuche, comme on l'a dit ci-dessus.

IV. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, II^e du nom, épouse, en 1328, *Delphine de Beraldi*, Dame de Boiffières, laquelle transigea avec sa sœur cadette *Aigline de Beraldi*, femme de *Fortanier de Gourdon*, fils de *Pons*, Baron

de Gourdon, & d'*Armande de Turenne*, sœur de *Raimond VI*, Vicomte de Turenne. De ce mariage vinrent :

1. RAIMOND-BERNARD, qui suit;
2. BERTRAND, qui continua la branche de *Durfort-Clermont-Soubiran*, de la Capelle & de Malaufe, par sa femme *Bertrande de Montaut*, laquelle testa en 1372, dont fortirent deux fils nommés

RAIMOND-BERNARD qui, ayant hérité de son frère puîné, réunit sur sa tête les Seigneuries de Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malaufe, dont il fit une donation en 1445, en faveur de son petit-neveu & son plus proche parent, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV^e du nom, dont il sera parlé ci-après au VII^e degré;

Et JEAN DE DURFORT.

3. Et CÉCILE, Religieuse au Monastère de Prouille, suivant une quittance qu'elle donna, en 1398, à BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Boiffières, son neveu, fils & héritier universel de son frère aîné, dont on va parler.

V. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, III^e du nom, institué par son père héritier universel en 1350, fut marié, en 1354, avec *Cécile d'Astarac*, fille du Seigneur *Boëmond d'Astarac*, & de Dame *Cécile de Castelnau*, & petite-fille du Seigneur *Bernard*, Comte d'Astarac, & de Dame *Idoine de Comminges*. Il transigea, en 1358, tant pour lui que pour son épouse, avec ses beaux-frères, *Lentulle d'Astarac*, Prévôt de l'Eglise de St.-Etienne de Toulouse, & *Pierre-Raimond d'Astarac*, pour raison de la Seigneurie de Sauveterre & de Rivière-Basse, que leur père commun, *Boëmond d'Astarac*, avoit données à *Cécile*, sa fille, en la mariant. De ce mariage vint:

VI. BERTRAND DE DURFORT, II^e du nom, Seigneur & Baron de Boiffières, fils mineur & héritier universel de feu son père; il fut mis, le 23 Février 1363, sous la tutelle de sa mère *Cécile d'Astarac*, & sous celle de BERTRAND DE DURFORT, son oncle, Co-Seigneur de Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malaufe, reçut, le 23 Juillet 1390, une procuration de son oncle BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de la Capelle, de Malaufe & Co-Seigneur de la Baronnie de Clermont-Soubiran, pour prendre possession du lieu de Soucirac, qui lui étoit nouvellement échu par droit de succession, en conséquence de la mort d'un

Seigneur de Gourdon, son cousin. Il fut marié avec noble *Finette de Favans*, fille de *Garcie-Arnaud de Favans & d'Aigline de Vassal*, seconde femme du Seigneur de Vailac, & en eut :

1. RAIMOND-BERNARD, qui suit ;
2. BERTRAND, Seigneur de Calamane, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort-Flaujac*, par son fils GILBERT, qu'il avoit eu de son épouse *Delphine d'Auriol de Cabrières*, laquelle testa étant veuve en 1498. Cette branche est éteinte ;
3. 4. & 5. LOUIS, FRANÇOIS, & JEAN DE DURFORT-BOISSIÈRES, qui furent présens au testament d'*Olivier de Penne de Gourdon*, Seigneur de Sennevières ;
6. Et JEANNE, qui testa le 29 Août 1483, en faveur de son neveu ANTOINE DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Léobard, & de Saint-Germain, fils aîné de RAIMOND-BERNARD.

VII. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV^e du nom, Seigneur & Baron de Boissières, &c. héritier universel de BERTRAND, son père, épousa, 1^o en 1414, *Catherine de la Vigerie* ; & 2^o en 1438, *Marguerite de Cazeton*, fille & héritière du Seigneur *Fortanier de Cazeton*, Baron de Gourdon, de Salviac & de Léobard, & de *Delphine de Pelegry*. Il mourut fubitement en 1449, *ab intestat*, & eut de sa seconde femme :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PONS, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort*, Barons de *Born & de Belabre*, dont le fils aîné, qu'il avoit eu de sa femme *Marie de Bauqe de Belcastel*, fut père de

JEAN DE DURFORT, Seigneur & Baron de Born, Conseiller d'Etat, Lieutenant de l'Artillerie de France, Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres de la promotion du 1^{er} Janvier 1597, par le Roi HENRI IV,

3. PIERRE ;
4. JEANNE, alliée à *Bernard de Montaut*, Seigneur de *Piech-Mourier*, au Diocèse de Saint-Flour ;
5. DELPHINE, mariée à *Armand de Gontaut-de-Biron*, Seigneur, Baron de Born & de Montaut en Agénois, oncle de *Pons*, Baron de Biron, dont une fille, nommée *Catherine de Gontaut-Biron*, qui fut mariée, en 1519, avec FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Duras ;
6. ANTOINETTE, mariée à *Bonnet de la Combe*, Seigneur de *Gordières*, au Diocèse de Saint-Flour ;

7. AGNÈS, Religieuse à Villemur ;
8. & 9. ANNE & CATHERINE.

VIII. ANTOINE DE DURFORT, I^{er} du nom, Seigneur, Baron de Boissières, de Salviac & de Saint-Germain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XI, héritier universel de son père, transigea, en 1462, avec ses oncles, ci-devant ses tuteurs, pour raison de la succession de BERTRAND DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissières, leur père & son aïeul, & épousa 1^o *Helips de Cardaillac-Bieule*, fille d'*Antoine*, Baron de Cardaillac-Bieule, & de *Jeanne de Guerin-du-Tournel* ; & 2^o par contrat du 18 Janvier 1476, *Jeanne de Luzech*, fille de *Guillaume-Raimond*, Chevalier, Seigneur & Baron de Luzech en Quercy. Il eut du premier lit :

1. BERNARD ;
2. MARGUERITE, alliée à *Marc de Peyroune*, Seigneur de Saint-Amarand & de Fraissinet en Quercy.

Et du second lit :

3. PIERRE, qui suit ;
4. DELPHINE, mariée à *Jean de Pelegry*, Seigneur & Baron du Vigan ;
5. ANTOINETTE, alliée à *Louis de Méalet*, Seigneur de Fargues & de Romegoux ;
6. JEANNE, mariée 1^o à *Jean de Raimond*, Seigneur de Solmont & d'Anti ; & 2^o en 1516, à *Gratien de Verneuil*, Seigneur de Peirac en Quercy ;
7. CATHERINE, Religieuse à Villemur ;
8. ARMANDE, Religieuse à la Dorade en la Ville de Cahors ;
9. MARIE, femme de *Marc de Bruth*, Seigneur de Loubiac ;
10. MARGUERITE, mariée à *Balthazar de Narbonne*, Seigneur de Puilaurens ;
11. Et CATHERINE, mariée, en 1510, à *Charles de Pechpeyou*, Seigneur, Baron de Beaucaire & de Monbarla en 1510.

IX. PIERRE DE DURFORT, héritier universel de son père, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Léobard & de Saint-Germain, épousa 1^o *Marguerite de Gourdon de Genouillac*, fille & héritière de *Jacques*, dit *Galiot de Gourdon de Genouillac*, Conseiller, Chambellan du Roi, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, & de *Catherine de Flamenc*, dont la sœur, *Anne de Gourdon de Genouillac*, avoit épousé, le 21 Mars 1491, *Foucaut de Salignaç de Fénélon*, Seigneur de Magnoac ; & 2^o par contrat du 15 Janvier 1505, en présence de son oncle maternel, An-

toine de *Leuzech*, Evêque, Comte & Baron de Cahors, *Isabeau de Roquefeuil*, fille de *Bérenger*, Baron de *Roquefeuil*, de Blanquefort, de Vaux, de Castelnau & Denaut, & d'*Anne de Guérin du Tournel*. Il eut du second lit :

1. BRENGON, institué par le testament de son père du 5 Décembre 1525, héritier universel, mais mort avant lui au siège de Pavie ;
2. GUYOT, qui suit ;
3. JACQUES, auteur de la branche des Comtes de *Boiffières*, rapportée ci-après ;
4. GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Durfort*, de *Roquenadel* & de *Prouillac*, marié à *Françoise de Cournil*, de Roquenadel & de Prouillac. Cette branche est éteinte ;
5. ARMANDE, alliée 1^o à *Guillaume du Bosquet*, Baron de Veilhac ; & 2^o à *Jean de Lettes-Després-de-Montpezat*, frère d'*Antoine*, Maréchal de France ;
6. ISABEAU, mariée à *Jean Doudradine*, Seigneur de Pechrival, de la Maison de Loffe ;
7. 8. & 9. CATHERINE, ANNE, & autre CATHERINE.

X. GUYOT DE DURFORT, devenu chef de sa Maison par la mort de son frère aîné, ne jouit pas de l'hérédité universelle de son père, qui dans son dernier testament l'en avoit frustré, appelant JACQUES, son troisième fils, à recueillir sa succession au défaut de BRENGON, son fils aîné ; mais Guyot disputa à son frère l'hérédité principale de leur père commun. Ils s'accommodèrent & élurent d'un commun accord, pour arbitres de leur différend, les Seigneurs-Barons de Biron, de Sessac, de Lustrac, de Cabrières, de Montelera, qui, par leur entremise & médiation, firent adjuger & céder les Seigneuries de Léobard, de Costeratte & de Pontcarret, à GUYOT DE DURFORT, par JACQUES, son frère puîné, qui retint pour lui l'hérédité principale de leur père commun, en vertu de son dernier testament du 5 Décembre 1525. Cette décision fut confirmée après la mort de GUYOT DE DURFORT, Seigneur de Léobard, &c., par Arrêt du Parlement de Toulouse du 20 Août 1546, en conséquence des poursuites de la veuve *Catherine de Fumel*, en sa qualité de mère, tutrice & administratrice des biens de ses enfans, qu'il avoit épousé le 1^{er} Août 1539. Elle étoit Dame de Montségur en Agénois, sœur de la Dame de *Carbonnières*, & fille de *Laurent de Fumel*, Baron de Montségur, & de *Marguerite de*

Bauze-de-Belcastel. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. LAURENT & FRANÇOIS.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Léobard, &c., testa le 12 Juin 1584, en faveur de sa femme, à la charge de rendre son hérité à un de ses enfans, & elle fit son testament le 8 Mai 1596, en faveur de MARC DE DURFORT, son second fils, à la charge de rendre la même hérité, & celle de feu son mari, à ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, son petit-fils. Il avoit épousé, par contrat du 18 Octobre 1566, *Marguerite de Beaupoil*, Dame de Pestilhac, fille & héritière de *François de Beaupoil*, & de *Marguerite de Cugnac*, de Giverfac & de Sermel, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. MARC ;
3. LAURENT, reçu Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de Toulouse, le 31 Mai 1590 ;
4. & 5. GEOFFROY & HENRI.

XII. JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Léobard & de Montségur, épousa, par contrat du 14 Juin 1589, *Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice*, cousine germaine de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, femme de *Pons de Lauzières*, Marquis de Thémènes, Maréchal de France, qui, en qualité de proche parent des deux futurs époux, & oncle, à la mode de Bretagne, de JACQUES DE DURFORT, fut présent & consentit à leur mariage. *Catherine d'Ebrard* étoit fille d'*Antoine d'Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambassadeur en Espagne & Chevalier des Ordres, aînel par son épouse *Claude de Gontaut-Biron*, de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, qui apporta de grands biens à son mari *Emmanuel de Crussol*, 1^{er} du nom, Duc d'Uzès, dont descendent les différentes branches de la Maison de Crussol-d'Uzès. Voyez CRUSSOL. JACQUES DE DURFORT testa le 14 Mai 1595. Sa femme se remaria avec *Claude de Salignac-Fénélon*, Seigneur de Boulve, & elle eut de son premier mari :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. ET MARC-ANTOINE, tué à la bataille d'Avéin en 1635.

XIII. ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, &c., héritier universel de son père & de sa mère, Mestre-de-Camp d'un Régi-

ment de Cavalerie de son nom, & Gouverneur de Domme, époufa, 1^o par contrat du 3 Novembre 1612, *Catherine d'Albin-de-Valzergues*, fille de *Charles*, Sénéchal de Rouergue; & 2^o par contrat du 2 Avril 1629, *Madeleine de Cardaillac* (a), fille de *François-Gilbert de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & de *Madeleine de Bourbon-Malaufe*, tante de *Louis de Bourbon*, Marquis de Malaufe, allié avec *HENRIETTE de DURFORT-DURAS*, fœur des deux premiers Maréchaux de France, Ducs de Duras & de Lorges. Il eut de ce fécond mariage :

1. CLAUDE-ANTOINE, Seigneur de la Fontade & de la Roque-Montamel, qui n'eut point de pofitérité de fon époufe, *Barbe-Genève de Sabrevois*, en faveur de laquelle il testa;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et CLAUDE, allié à *François-Léonard de Nozières*, Seigneur de Mauriote en Limoufin.

XIV. FRANÇOIS DE DURFORT, dit le *Chevalier de Léobard*, Seigneur de Cofteraste & de Pontcarret, hérita des Seigneuries de la Fontade & de la Roque-Montamel, que fon frère aîné avoit laiffées à fa femme, *Barbe-Genève de Sabrevois*, & que celle-ci lui laiffa par fon testament du 13 Juillet 1710. Il avoit époufé, par contrat du 11 Février 1667, *Clémence de Viel-Castel*, fille de *François*, Seigneur de Roquecave & de Marmignac, & de *Catherine de Bonas-de-Preſque*, fille d'*Armand*, Baron de Preſque, & de *Clémence de Lanſac*, & en eut :

1. GILLES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. MARGUERITE, allié à *Denis de Belcaſtel*, Seigneur d'Escayrac & de Montvaillant, dont des enfans;
3. MARGUERITE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Beleyer-de-Signac*, en Périgord;
4. CLAUDE, femme de *Raymond de Cahors-de-la-Salaidie*, Co-Seigneur de Montamel, & par échange de Roquecave, dont des enfans;

(a) Elle étoit petite-fille d'*Antoine de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Quercy, & de *Viſtoire d'Aquino*, qui avoit pour aïeux maternels *Jean de Carraccioli*, Prince de Melpe, Maréchal de France, & *Eléonore de Saint-Séverin*, fille de *Pierre-Antoine de Saint-Séverin*.

5. GABRIELLE, allié à *Etienne de la Duguye-Dubordier*, de Volgodon, dont des enfans;
6. & 7. BARBE-GENÈVIÈVE & ANNE, fans alliance;
8. Et MARIE, Religieufe à la Pomarède.

XV. GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT, héritier de fes père & mère, ayant furvécu à fon couſin germain FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur, Baron de Léobard, Lieutenant-Colonel du Régiment de Liſſenois, Dragons, qu'il avoit appelé à fa ſucceſſion, & à celle de fes quatre enfans mâles qu'il avoit eus d'*Anne de Comminges*, fon époufe, fille de *Jean-Louis-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, & d'*Hippolyte de Foix*, dans le cas qu'il viendrait à mourir fans enfans procréés d'un légitime mariage juſqu'à la quatrième génération, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui déclara l'ouverture de la ſubſtitution appoſée en fa faveur dans le teſtament de fon couſin germain, en faveur de fon fils LOUIS DE DURFORT, fon héritier univerſel, dont nous parlerons ci-après. Il époufa, par contrat du 6 Mars 1714, *Jeanne de Méruilly*, Dame de Cavanée, fille, héritière & dernière de fa famille, dont il a eu :

1. AMABLE, né le 9 Avril 1715, mort le 23 Octobre 1734;
2. ANTOINE, Religieux;
3. LOUIS, qui fuit;
4. ETIENNE, dit le *Chevalier de Durfort*, Major du Fort-Royal, & Major du Régiment Royal-Marine, mort en 1703 dans l'Isle de Saint-Domingue;
5. RAIMOND, né le 10 Août 1725, Abbé de la Vieuville le 3 Mai 1750, Aumônier du Roi le 11 Mai 1761, nommé à l'Evêché d'Avranches le 9 Septembre ſuivant, & transféré à l'Evêché de Montpellier le 25 Mai 1766, & Archevêque de Befançon le 16 Janvier 1774;
6. MARIE, née le 10 Août 1717, fans alliance;
7. MARGUERITE, Religieufe au Monaſtère de Loge-Dieu-lès-Figeac, Ordre de Saint-Benoît;
8. CLAUDE, née le 9 Août 1723, Abbeſſe de Farmoutier, Diocèſe de Meaux, en 1774, Religieufe de l'Ordre de Citeaux à l'Abbaye de Leyme;
9. GABRIELLE, Religieufe du même Ordre au Prieuré de Liſſac;
10. Et ANNE, morte Religieufe à Liſſac.

XVI. LOUIS DE DURFORT, dit le *Comte de Durfort-Léobard*, né le 6 Juillet 1721, qui a recueilli le fruit de la ſubſtitution appoſée

en faveur de son père dans le testament de FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Léobard, son cousin germain, a fait la première campagne en 1745, en qualité de Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, dont étoit Colonel le Comte, aujourd'hui Duc de LORGES. Il eut une Compagnie au même Régiment par Brevet du 27 Octobre 1746, & obtint un nouveau Brevet en 1757 pour une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine. Il est aujourd'hui Lieutenant & Commandant pour le Roi au Fort de Médoc. Il s'est marié, par contrat du 17 Décembre 1754, avec *Anne-Suzanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Montréal de Sorans*, fille héritière de *Henri-Jean-Baptiste*, Marquis de Sorans, Colonel d'Infanterie, & de *Madeleine Suri de Stimbrugg*, d'une illustre famille de Soleure en Suisse, dont :

1. GILLES-FRANÇOIS-LOUIS-ANNE DE DURFORT-LÉOBARD, Comte de Durfort, né le 18 Octobre 1758, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers ;
2. JEANNE-MARIE-NICOLE, née le 31 Janvier 1756, ci-devant Chanoinesse de Neuville, mariée, par contrat du 6 Février 1775, à *Jean-Victor-Ours-Joseph-Laurent-Fidèle d'Estayayé*, Baron de Mollondin, Conseiller d'Etat de la Ville & Canton de Soleure en Suisse, & de *Charlotte-Cléopâtre de Sury-de-Buffly*, dont une fille.
3. Et MARIE-ANNE-LOUISE-GABRIELLE, née le 25 Juillet 1757, reçue Chanoinesse de Neuville ;

BRANCHE
des Comtes de BOISSIÈRES.

X. JACQUES DE DURFORT, 1^{er} du nom, Seigneur, Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c., Gentilhomme du Prince de Condé, & Chevalier de l'Ordre du Roi, troisième fils & héritier universel de PIERRE DE DURFORT, & d'*Ifabeau de Roquefeuil*, sa seconde femme, recueillit la succession de son père en vertu d'un dernier testament du 5 Décembre 1525, par lequel il avoit été immédiatement substitué à BREGON DE DURFORT, son frère aîné, mort au siège de Pavie ; mais pour éviter toute contestation avec GUYOT, son autre frère aîné, rapporté ci-devant à la branche précédente, degré X, il s'en rapporta à la décision des arbitres, leurs parens & amis, mentionnés dans ce degré, &

la transaction, passée entre ces deux frères, fut confirmée, ainsi qu'on l'a déjà dit, par Arrêt rendu au Parlement de Toulouse, le 20 Août 1546. Il épousa 1^o *Louise de Pompadour*, fille de *François de Pompadour*, Vicomte de Comborn, & d'*Ifabeau le Picard de Radeval*, sa seconde femme, par dispense pour parenté au quatrième degré, accordée le 4 des calendes de Janvier 1539 par le Pape PAUL III ; 2^o par contrat du 2 Avril 1547, *Jeanne de Gontaut-Biron*, sœur d'*Armand*, Baron de Biron, premier Maréchal de France du nom ; & 3^o *Marie de la Barre*. Il testa le 16 Décembre 1582, en faveur de JACQUES, son petit-fils, & prit dans son testament la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de sa première femme :

1. GEOFFROY, qui fut ;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Durfort-Couferans*, par son alliance avec *N... de Saint-Ahon* en Périgord, Dame de Couferans, dont l'héritière est entrée dans la Maison de *Cibaumont-Payfac* en Périgord ;
3. MARGUERITE, alliée au Seigneur de *Gaillac* ;
4. Et FRANÇOISE, première femme, le 3 Janvier 1557, d'*Armand de Clermont-Pille*, Seigneur de la Maison Noble de la Formandie, qui n'eut point d'enfans de sa seconde femme *Jeanne de Gontaut-Biron*, laquelle disposa de la jouissance de ses biens en sa faveur, à la charge de les rendre à un des enfans du Maréchal de Biron, son frère ; ce que le Seigneur, Baron de Boissières, son mari, exécuta par son testament, en nommant le second fils de ce Maréchal ; & celui-ci, le 6 Décembre 1571, donna sa procuration à Noble *Armand de Verrières*, Commissaire ordinaire d'Artillerie, pour retirer le cabinet, bagues & bijoux de feu la Dame de Boissières, sa sœur.

Du troisième lit vint :

Une fille unique, alliée, par contrat du 8 Octobre 1597, avec *Flotard de la Roque-Bouilhac*, Seigneur dudit lieu, du Viviers, de Ferrières, Baron de Mied, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils de *Nicolas de la Roque-Bouilhac*, & de *Jeanne de Clugny*.

XI. GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, &c., testa le 13 Janvier 1586, & avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1572, *Charlotte de Gontaut-Biron*, fille & héritière de *Foucaud*, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

frère puîné d'Armand, Maréchal de France, & de *Blanche de Turgis*. A ce mariage furent présens le Maréchal de Biron, son oncle, & la Dame de *Briquembourg*, sa tante. Les enfans fortis de ce mariage furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. ARMAND, Seigneur de Saint-Germain, mort fans alliance ;
3. JEANNE, alliée, le 18 Juillet 1598, à *Louis-Gabriel de Gozon*, Baron de Tegra ;
4. Et CHARLOTTE, morte fans alliance.

XII. JACQUES DE DURFORT, II^e du nom, Seigneur & Baron de Boiffières, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c., fut mis sous la tutelle de son grand-oncle GILBERT DE DURFORT, Seigneur de Roquenadel & de Bouilhac, & épousa, par contrat du 8 Octobre 1600, *Jacqueline de Gimel*, héritière de *Jean de Gimel de la Paluet*, & de *Judith de Gontaut de Saint-Geniez*, dont :

1. ARMAND, qui suit ;
2. JACQUES, Seigneur de Salviac, mort fans alliance en 1635 ;
3. JUDITH-MADELEINE, alliée, par contrat du 10 Juillet 1629, avec *Jacques de Rouffignac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Mothe, Saint-Germain & de la Ville de Rocac en Limousin ;
4. Et JUDITH, morte fans alliance.

XIII. ARMAND DE DURFORT, I^{er} du nom, Comte de Boiffières, Baron de Salviac, Saint-Germain, la Paluet, Laudyon, Puybegon & de Boulve, fut promis en mariage le 7 Juillet 1641 à *Charlotte de Pompadour*, sœur de *Philibert de Pompadour*, Marquis de Laurière, Sénéchal & Gouverneur du Périgord ; mais étant sa parente au IV^e degré, il épousa, le 19 Juin 1645, *Marie-Silvestre de Crugy de Marcillac*, fille de *François*, Marquis de Marcillac, & de *Claude de Salignac-Fénélon*, Dame de Boulve, fille de *Claude*, Baron de Boulve, & de *Marie d'Erbrard de Saint-Sulpice*. Il testa le 24 Août 1655, & eut pour enfans :

1. ARMAND, qui suit ;
2. JEAN-SILVESTRE, dit le *Marquis de Boiffières*, Sénéchal d'Agénois, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, marié, par dispense, avec l'héritière de *Clermont-Vertillac*, Dame de Pille en Périgord, dont :

1. SARRASIN DE DURFORT, dit le *Comte de Durfort-Pille*, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1755, après avoir disposé de ses biens en faveur de

Tomé VII.

ses neveux, à la mode de Bretagne, les Seigneurs de Durfort, Comtes de Boiffières & de Clermont-Pille. Il fit un legs de 20000 livres au Seigneur de Durfort, de la Roque-Montamel & de Léobard, avec lequel il étoit cousin du III^e au IV^e degré ;

2. Et N...., Religieuse au Monastère de Notre-Dame de Bordeaux.
3. Et CLAUDE, alliée, par contrat du 1^{er} Décembre 1671, à *Louis de la Garde*, Comte de Saignes & de Parlan, fils de *René*, & d'*Antoinette de Fontanges*.

XIV. ARMAND DE DURFORT, II^e du nom, Comte de Boiffières & de Clermont-Vertillac, Vicomte de Puycalvel, Baron de Salviac, Gourdon & Gramat, Seigneur de Saint-Germain, Laudyon, Puybegon, Tegra, Saint-Préjet, la Paluet, Bessé & Nogayrol, mourut à Bordeaux en 1673, étant nommé Colonel du Régiment de Normandie, Infanterie, que *M. Guiscard* eut après lui. Il avoit épousé, par contrat du 23 Décembre 1670, *Anne de Toucheboeuf de Clermont-Vertillac*, fille aînée & héritière de *Jacques-Victor*, Comte de Clermont-Vertillac, &c., & de *Jeanne*, Marquise de *Gaulejac*, Vicomtesse de Puycalvel, & en eut :

1. JEAN-MARC, qui suit ;
2. FRANÇOIS-CHARLES-ARMAND, Comte de Clermont, Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, ayant Brevet de Mestre-de-Camp, allié avec la veuve du Marquis de *Vidaut Saint-Christian*, près Nérac en Bazadois, & mort fans postérité ;
3. Et VICTOIRE, alliée, par contrat du 24 Août 1695, à *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac, Baron de Montmurat, fils de *Louis* & d'*Hélène de Felzins*, Baronne de Montmurat.

XV. JEAN-MARC DE DURFORT, Comte de Boiffières & de Clermont-Vertillac, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vailhac, fervit en cette qualité toute la guerre qui fut terminée par la paix de Rîfwick. Il se trouva à Cahors lors des troubles qui affligèrent le Quercy en 1707. Il apaisa cette révolte, & le Maréchal de *Montrevel*, qui vint dans cette Province, fut si content de sa conduite, qu'il l'envoya à Louis XIV, pour lui rendre compte de l'état de la Province. Ce Monarque satisfait des services qu'il lui avoit rendus en cette occasion, l'honora de la Croix de Saint-Louis & d'un Brevet de Mestre-de-

Camp de Cavalerie, & l'envoya peu après servir dans les Pyrénées sous les ordres du Marquis de Rosel, Lieutenant-Général des Armées. Ce Seigneur ayant été commandé pour servir ailleurs, LOUIS XIV nomma le Comte de Boissières pour commander en sa place dans cette frontière, ensuite lui donna le commandement de Quercy, ayant sa résidence à Montauban; fut Sénéchal de Rouergue, & Colonel de Cavalerie à la fuite du Régiment de Montmorency. Il épousa, au mois d'Avril 1703, *Madeleine de Buiffon-Bournazel*, fille & héritière de *Raymond*, Comte de Bournazel, & de *N... de Dumas*, Dame de Puylannes, dont :

1. FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ;
2. Et JOSEPH, dit le *Comte de Durfort-Clermont*, marié, en 1740, à *Madeleine de Turenne d'Aynac*, sa cousine germaine, fille de *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac & Baron de Montmurat, & de VICTOIRE DE DURFORT - BOISSIÈRES, dont un fils unique, nommé

SARRASIN DE DURFORT, dit le *Vicomte de Durfort-Clermont*, Mestre-de-Camp, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie.

XVI. FRANÇOIS-ARMAND DE DURFORT, Comte de Boissières & de Clermont-Vertillac, Baron de Salviac, Gourdon, Seigneur de Saint-Germain, de Bouleve, Laudyon & Puybegon, a épousé, par contrat du 16 Août 1747, *Alphonfine-Genève de Barjot de Roncée*, fille du Marquis de Roncée, dont :

1. ALPHONSE-SARRASIN DE DURFORT, titré Marquis de *Durfort-Boissières*, né le 19 Janvier 1753, Colonel en second du Régiment de Vexin, Infanterie, marié à *N... de Guiscard-de-Labourlie*, fille & héritière du Comte de *Guiscard* & de *Cabrien*, de laquelle il eut un fils ;
2. Et JOSEPH-ARMAND, dit le *Chevalier de Durfort*, né le 24 Septembre 1755, Capitaine de Dragons au Régiment de Chartres.

BRANCHE de DURFORT-DEYME.

III. BERNARD DE DURFORT, 1^{er} du nom, Chevalier, troisième fils de RAIMOND-BERNARD, Seigneur & Baron de Clermont, & d'*Astorgue*, sa seconde femme, avoit, en 1329, un hôtel & divers droits Seigneuriaux dans la Terre de Baziège, lesquels hôtel & droits représentoient la rente de 200 livres dont il étoit lé-

gataire par le testament de son père du 8 Mai 1296, laquelle rente avoit été assignée sur Baziège par des Lettres de 1307, accordées à BERTRAND DE DURFORT, légataire universel par le susdit testament de 1296, & confirmées par d'autres Lettres des Rois LOUIS X, & PHILIPPE LE LONG en 1315 & 1316. Il est qualifié neveu de GUILLAUME DE DURFORT, Archevêque de Rouen, frère du testateur, de 1296, & dit Seigneur de Deyme, dans un passage de la *Gallia Christiana*, nouvelle édition, in-fol., p. 616. BERNARD DE DURFORT testa, le 23 Juillet 1337, en faveur de BERNARD, son fils aîné, qu'il émancipa le 23 Février 1335, & étoit mort au mois de Juillet 1340. Il avoit épousé, vers l'an 1310, *Bertrande de Toulouse*, Dame de Deyme, fille d'*Athon*, Chevalier, laquelle testa le 15 Juin 1344, en faveur de RAIMOND-BERNARD, son second fils, fit une donation, le 23 Février 1335, en faveur de son fils aîné, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & diocèse de Toulouse. De ce mariage fortirent :

BERNARD, qui suit ;

RAIMOND-BERNARD ;

HONORÉE, Religieuse au Monastère de Prouille ;
Et MARIE, alliée le 7 Novembre 1331, à *Raymond-Arnaud de Preillac*, Damoiseau, Seigneur de Briquemont & de Marzac.

IV. BERNARD DE DURFORT, II^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Baziège, est mentionné avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, son frère, dans une donation faite en leur faveur le 7 Novembre 1331, par MARIE DE DURFORT, leur sœur, Dame de Preillac. Il fut institué héritier universel par le testament de son père du 23 Juillet 1337. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1340, l'usage du bois dans la forêt de Saint-Roman pour son four banal de Baziège, & il hérita de la Terre de Bonac par la mort de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Gaure & de Bonac, qui avoit acquis cette dernière Terre de PHILIPPE-BEL, suivant des Lettres de 1300, dans lesquelles il est dit fils de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. Il mourut avant le 14 Juillet 1348, époque où sa veuve, *Jeanne d'Armaing*, Dame d'Aurival, institua par son testament pour héritier son fils,

V. BERNARD DE DURFORT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme,

Co-Seigneur de Baziège, qui étoit mineur quand il perdit ses père & mère. Il épousa *Aigline Hinaud de Lanta*, laquelle devenue veuve, fit un accord le 10 Février 1389, avec BERNARD son fils, qui fuit. Elle vivoit encore le 10 Juillet 1415, & on ignore si elle eut d'autres enfans.

VI. BERNARD DE DURFORT, IV^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac, de Deyme, de Baziège, & Co-Seigneur de Lanta, céda, le 10 Février 1389, à sa mère, l'usufruit du lieu de Deyme en ce qui lui appartenoit, avec les Châteaux, Maisons, Terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivoit en viduité & qu'elle ne feroit point de demande de sa dot. Il épousa, par contrat du 10 Février 1389, *Dauphine Tournier*, fille de *Gaillard Tournier*, Chevalier, Seigneur de Launaguet. Il mourut le 7 Avril 1415. L'inventaire de ses biens, meubles, titres & papiers fut fait le 10 Juillet suivant. Cet inventaire, qui est un détail immense, & qui annonce une prodigieuse quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient si déchirés & si gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impossible de les lire. *Dauphine Tournier*, sa veuve, suivant cet inventaire, fut mère de plusieurs enfans, qui tous furent mis sous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, & de *Jean Hinaud de Lanta*, Chevalier. Entre ces enfans étoit

VII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Baziège, qui épousa *Jeanne de Mauléon*, & fit un accord, le 27 Septembre 1459, avec *Jean & Bernard de Gavaret*, enfans héritiers d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, du lieu de Mongifcard, par lequel les parties reconnurent avoir transigé le même jour avec *Michel Hinaud, Seigneur de Lanta*, Chevalier, sur le procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Alby par JEAN DE DURFORT, tant contre lesdits *Gavaret* que contre ledit Seigneur de *Lanta*, pour qu'ils eussent à lui rendre compte de la tutelle & administration que leurdit père avoit eue de sa personne & de ses biens le 11 Novembre 1460. *Jeanne de Mauléon*, étant alors veuve, testa le 14 Août 1489. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. JEAN, mort sans postérité;
3. Autre JEAN, auteur des Seigneurs de *Verniole*, rapportés ci-après;

4. Et ROGER, engagé dans les Ordres, suivant un acte du 18 Décembre 1461, par lequel ses père & mère & PIERRE DE DURFORT, son frère, font la caution d'une somme de 110 ducats d'or qu'il avoit à payer pour les bulles d'un canonicat qu'il venoit d'obtenir en l'Eglise de Saint-Etienne de Toulouse.

VIII. PIERRE DE DURFORT, I^{er} du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Baziège, testa le 2 Septembre 1497, & fit ses légataires, à titre de portions héréditaires, JEAN DE DURFORT, & autre JEAN, Seigneur de Verniole, ses frères. Il avoit épousé, par accord du 11 Novembre 1460, *Germaine Ysalguier*, fille de *Jean*, Seigneur de Sabèves, de Châteauneuf & autres lieux, & de *Condonce de Castel*. En faveur de ce mariage, ses père & mère lui firent donation. Son épouse testa le 20 Août 1481, & ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la famille de son mari avoient coutume d'être inhumés. Il eut de son mariage :

1. & 2. RAIMOND & BARTHÉLEMY;
3. JACQUES, qui fuit;
4. & 5. JEANNE & DAUPHINE.

IX. JACQUES DE DURFORT, Co-Seigneur de Deyme, légataire de sa mère, fut substitué, par le testament de son père, à RAIMOND & BARTHÉLEMY DE DURFORT, ses frères aînés, & épousa, par contrat du dernier Février 1510, *Catherine de Suiran*, de laquelle il eut :

X. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Bonac, qui rendit hommage de cette dernière Terre & de la douzième partie de celle de Lanta en 1540. Il mourut avant le 8 Septembre 1543, jour auquel *Jean Boyer*, Notaire, s'étoit pourvu au Parlement de Toulouse, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens de FRANÇOIS DE DURFORT. Cet inventaire fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Novembre de la même année, *Jeanne de Saint-Lary*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Les enfans qu'il eut de son mariage furent :

1. ROGER, qui fuit;
2. MAFFRÉE, vivante en 1582;
3. & 4. JEANNE & CATHERINE.

XI. ROGER DE DURFORT, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac, au Diocèse de Rieux, Sénéchaussée de Toulouse, obtint le 27 Mars 1596, une commission de Gouver-

neur, Chef & Administrateur de la Ville de Souzeu au fait des armes, & de Capitaine de 100 Hommes de pied, pour la défense de ladite Ville. Le Roi HENRI IV l'honora d'une effime particulière, & lui donna des marques de sa bienveillance par un grand nombre de lettres, dont plusieurs font écrites de sa main. Nous renvoyons à la Généalogie imprimée de cette Maison, où l'on trouvera la teneur de deux de ces lettres écrites par ce Monarque. La première finit en ces termes : *Je suis votre meilleur & affectionné ami*, Signé HENRI ; & la seconde, datée du 20 Avril 1596, se termine par ces mots : *Affurez-vous de plus en plus de mon amitié, comme étant votre meilleur & plus affectionné ami*. Signé HENRI. Par la première, il l'invite à le venir trouver avec plusieurs de ses amis ; & dans la seconde, il le remercie de la valeur & du zèle qu'il a fait paroître pour le bien de ses affaires contre les rebelles. ROGER DE DURFORT testa le 12 Mars 1594 : il étoit alors veuf, & substitua à ses enfans le plus proche de ses parens, portant son nom & ses armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Il fit un autre testament olographe, & mourut le 22 Janvier 1595. Il fut accordé par articles dressés le 25 Juillet 1573, & épousa, le 2 Août suivant, *Catherine Hunaud de Lanta*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lanta & de Lantares, & de *Marguerite de Montbrun*, laissant de son mariage :

1. PIERRE ;
2. ISAAC, qui suit ;
3. Et THOMAS.

XII. ISAAC DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, testa le 23 Janvier 1617, & épousa, par contrat du 8 Juillet 1621, *Marie-Elisabeth de la Salle*, fille de *Jean*, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Eléonore*, sa femme, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. 3. & 4. JEAN, PIERRE & ELÉONORE.

XIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Deyme & en partie de Caujac, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouze, le 23 Mai 1647, concernant la succession de son père. Il fit son testament le 26 Juillet 1668, & voulut être

enterré dans l'Eglise Paroissiale de Caujac. Il laissa de son mariage, contracté le 13 Juillet 1648, avec *Paule de Saint-Félix de Varennes*, veuve d'*Arnaud Durtaud*, Seigneur de Rochefort & du Vivier :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. PIERRE, substitué à son frère aîné ;
3. ROGER ;
4. Et FRANÇOISE.

XIV. JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, institué héritier universel par le testament de son père, du 26 Juillet 1668, fit hommage au Bureau des Finances de Toulouze, le 3 Juin 1672, de sa Seigneurie de Caujac, & épousa, par contrat du 22 Décembre 1683, LOUISE DE DURFORT, fille de JEAN, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & de *Marie du Rouffet*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PAUL, mort Abbé de Conques en Languedoc ;
3. & 4. PIERRE & JEAN-FRANÇOIS.

XV. FRANÇOIS DE DURFORT, Co-Seigneur de Caujac, s'est marié, par contrat du 27 Avril 1723, à *Marie de Gautier*, dont :

1. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, qui suit ;
2. MARIE MARGUERITE, mariée, le 3 Octobre 1751, à *Alexis-Augustin de Bourcier*, Comte de *Montureux* en Lorraine, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont elle est veuve avec trois enfans ;
3. Et MARIE-ROSE, non mariée, reçue dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, le 21 Septembre 1739.

XVI. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE DURFORT, Comte de Deyme, Chevalier de Saint-Louis & des Ordres Royaux Milit. & Hospit. de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Capitaine de Vaisseau, naquit en 1727.

BRANCHE

de VERNIOLE, ROUZINE, &c.

VIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & Co-Seigneur de Bonnac & de Baziege, troisième fils de JEAN, & de *Jeanne de Mauléon*, est connu par le testament de PIERRE DE DURFORT, Co-Seigneur

de Deyme & de Bonac, du 3 Septembre 1497, par lequel celui-ci le fait son légataire, ainsi qu'un autre JEAN, tous deux ses frères. Suivant un accord fait avec ses frères PIERRE & JEAN, du 7 Octobre 1491, il lui resta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Bazège. Le Dauphin, étant à Lautrec en Languedoc le 29 Septembre 1493, l'exempta de l'arrière-ban, à cause d'un procès qu'il avoit, & en considération des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il épousa *Anne de Saint-Gassian*, testa en 1517 & 1524, nomma ses Exécuteurs Testamentaires RAIMOND DE DURFORT, Seigneur de Bonac, & JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Deyme. Ses enfans furent :

1. JEAN ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. BARTHÉLEMY ;
4. Et ANTOINE, qui fit une donation à son frère le 28 Mai 1552, en considération de son mariage.

IX. GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué par la mère son héritier, avec ses frères, en égales portions, par son testament du 7 Novembre 1528, donna, conjointement avec son frère JEAN, leurs dénombrements, & fit hommage au Roi pour la Terre de Verniole, devant le Juge-Mage de la Sénéchaussée de Lauraguais, les 24 Mars 1539 & 13 Septembre 1541. Il fit donation de la moitié de tous ses biens le 2 Mai 1563, à son second fils, testa le 7 Octobre 1573, & laissa d'*Anne de Padies* :

1. GABRIEL ;
2. NICOLAS, qui suit ;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, qui fut honoré de plusieurs lettres de Henri IV. Il avoit épousé *Etiennette de Laffet*, dont il eut :

HENRI, mort sans postérité.

X. NICOLAS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, épousa, par contrat du 26 Avril 1573, *Ifabeau de Genibrouse*, fille de *Sébastien de Genibrouse*, Seigneur de Saint-Arnaud & d'Aigrefeuille, & de *Jeanne de Lescure*, dont :

JEAN, qui suit ;

Et MADELEINE.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Rouzine & de Verniole, donna son dénombrement des Château & Jurisdiction de Verniole le 3 Juin 1611, fut émancipé par son père. Il testa le 1^{er} Avril 1645 ; l'inventaire de ses biens, meubles, titres, papiers & de feu son épouse, commença, à la requête de JEAN DE DURFORT, son fils, le 29 Janvier 1646, & fut clos les 6 & 7 Février suivans. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1598, *Marie de Nadal*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Lautrec*, Dame de Massaguel, & en eut un fils & deux filles, savoir :

JEAN, qui suit ;
MARGUERITE & RENÉE.

XII. JEAN DE DURFORT, IV^e du nom, Seigneur de Rouzine & de Verniole, institué héritier universel par le testament de son père, rendit hommage au Roi en son Bureau des Finances de Toulouse, le 9 Septembre 1666, pour la Justice haute, moyenne & basse de Verniole & de Rouzine & testa le 12 Mai 1667. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1650, *Marie de Rouzet*, veuve de *Guillaume de Salles*, Seigneur de Caujac, & fille de *Samson*, Seigneur, Baron de la Nougardè, Co-Seigneur de Magomel, & eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARGUERITE ;
3. LOUISE, mariée, par contrat du 22 Décembre 1683, à JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme ;
4. Et RENÉE.

XIII. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué héritier universel par le testament de son père, fit son testament olographe, le 17 Juin 1690, par lequel il substitua ses enfans les uns aux autres. Il avoit épousé, le 5 Février 1679, *Marquise d'Albouy*, fille de *Jean d'Albouy*, Seigneur de Cullés, & de *Renée-Gabrielle de Saint-Maurice*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. CHARLES, légataire de son père, & substitué à son frère aîné ;
3. Et NICOLAS, rapporté ci-après.

XIV. PIERRE DE DURFORT, Seigneur de Verniole, institué héritier universel par le testament de son père, époula, par contrat du 19 Janvier 1725, *Anne de Donadieu*, dont :

1. CHARLES DE DURFORT, Chevalier de Malte, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie actuellement Maréchal-de-Camp ;
2. LOUIS-CHARLES, Mestre-de-Camp-Lieutenant d'une Brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden en 1759. Il avoit époufé, en Juillet 1753, *Thérèse-Eléonore de Pourchereffe*, remariée, en 1762, à *Joseph de Malmarmey*, Comte de Rouffillon, fille de *Jean-Jacques de Pourchereffe*, Conseiller au Parlement de Befançon, Baron d'Estra-bonne, Seigneur de Frizau & autres lieux, & de *Pafcale-Antoinette-Emilie Petit de Miravals*. LOUIS-CHARLES eut pour enfans deux filles reçues à Saint-Cyr, & depuis Chanoineffes à Neuville ;
3. MARIE-ANNE, alliée le 9 Mars 1758, à *Charles de Biotière de Chaffincourt*, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Médoc du 1^{er} Décembre 1762, & Brigadier d'Infanterie, dont une fille veuve du Marquis de *Lanta* qui a laiffé une fille unique ;
4. Et MARGUERITE DE DURFORT, mariée à *Joseph-César de la Comte-Sornan*, Comte du Vernet, dont elle a des enfans.

XIV. NICOLAS DE DURFORT, II^e du nom, troifième fils de FRANÇOIS & de *Marquise d'Albouy*, institué légataire par le testament de son père, & substitué à ses frères, époula, par contrat du 11 Décembre 1719, *Marie-Agnès de Cursay de Bourdeville*, dont :

1. JOSEPH, Abbé de Saint-Martin en Rouffillon ;
2. LOUIS-PHILIPPE, qui fuit ;
3. NICOLAS-LOUIS, appelé *le Baron de Durfort*, Capitaine de Vaisseaux, Chevalier de St.-Louis, & Chevalier des Ordres Royaux Milit. & Hosp. de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, du 20 Juillet 1779. Il est marié & a des enfans ;
4. MARGUERITE - THÉRÈSE - NARCISSE, mariée, par contrat du 30 Avril 1743, à *François-Gaspard*, Comte de *Poli-Saint-Thibaud*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thibaud, de Saint-Martin, Marquis de Chausfin, & autres lieux,

d'abord Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées & Maréchal-de-Camp depuis 1761, dont une fille unique titrée *Comteffe Narcisse-de-Poli* ;

5. Et MARGUERITE-MARIE-AGNÈS, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

XV. LOUIS-PHILIPPE DE DURFORT, Comte de Deyme, Seigneur de Verniole, Rouzine, Fajac & Saint-Sernin en Languedoc, appelé *le Comte de Durfort*, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758, Colonel du Régiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Commandant & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. Il a eu de son mariage, accordé le 6 Décembre 1750, avec *Marie-Françoise le Texier de Menetou* :

1. FÉLICITÉ-JEAN-LOUIS-ETIENNE, dit *le Comte Louis de Durfort*, né à Paris & baptisé à Saint-Roch le 4 Mars 1752, Colonel en second du Régiment des Cuirassiers du Roi, marié, le 5 Octobre 1772, à *Armande-Jeanne-Claude de Béthune*, fille du Marquis de *Béthune*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Colonel-Général de la Cavalerie-Légère ;
2. Et ETIENNE - NARCISSE, dit *le Vicomte de Durfort*, né le 3 Octobre 1753, Colonel du Régiment de Royal-Dragons.

Les armes de cette Maison ont souvent varié : on trouve quelquefois un simple *lion*, une simple *bande* ; d'autres fois les deux ensemble ; & la *bande*, qui paroît être les armes propres à cette Maison, abstraction faite des alliances, est rapportée avec des émaux différens dans les divers Armoriaux. Cependant toutes les branches paroissent enfin avoir adopté la *bande d'azur, sur un fond d'argent*.

Généalogie extraite & rédigée sur celle imprimée de cette Maison en 1771, chez feu J. Th. Hérisfant, Imprimeur Ordinaire du Roi, Maison & Cabinet de Sa Majesté ; & signée de feu M. le Maréchal Duc de *Duras*, de MM.

de *Durfort*, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; *Durfort*, Comte de Duras; le Maréchal Duc de *Lorges*; *Durfort-de-Boiffières-de-Pille*; le Comte de *Durfort-Boiffières*; *Durfort*, Comte de Deyme; & le Chevalier de *Durfort-Deyme-de-Rouzière*.

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à son rang, la branche de *Durfort-Civrac*, d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. V, à laquelle branche nous avons ajouté l'état actuel.

DURNE, en Franche-Comté: le château de Durne, situé dans le ressort du bailliage d'Ornans, avoit donné son nom à la Maison dont étoit issu HUBERT DE DURNAY, qui portoit un lion dans ses armes.

Le nom de cette Maison est écrit *Durnay*, *Durnec*, *Durnac* & *Durne* dans les anciens titres.

Elle a commencé à ROBERT DE DURNE, qui fut témoin d'un diplôme de Frédéric, Roi des Romains, en faveur de l'Eglise d'Arles, daté de l'an 1178.

OTHE DE DURNE est la dernière de ce nom dont il soit fait mention; elle vivoit en l'an 1404.

Voyez l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, p. 51, chiffre 12.

DUROSIER, famille ancienne dans le Forez.

PIERRE DUROSIER, l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la Ville de Feurs, parce qu'il tenoit le parti du Roi.

ARNOUL & FRANÇOIS DUROSIER, frères, s'employèrent utilement à la pacification des troubles du Forez, & ils en reçurent une lettre de remerciements du Roi, du 25 Mai 1650.

Cette famille s'est alliée à celles de *la Veuhe*, en 1592, de *Virieu-de-Faverge* en 1595, de *Talaru-Chalmaizelle* en 1643, de *Lingendes* en 1678, de *Gangnières-de-Souigny* en 1724, de *Charrier* en 1725, de *du Fay* en 1734. Elle est divisée en deux branches, favoir:

BRANCHE AÎNÉE

Qui subsiste dans

MARIE-GUILLAUME DUROSIER, Chevalier, marié, le 25 Août 1761, à *Benoîte Bernon de Rochetaillée*, fille aînée de *Jacques*, Baron de Rochetaillée, en Forez,

Et dans ANTOINETTE-JEANNE-GABRIELLE DUROSIER, Religieuse.

SECONDE BRANCHE,

Qui subsiste dans

HENRI-FRANÇOIS DUROSIER, qui suit;
Et CATHERINE DUROSIER, sa sœur, veuve de *Louis Gennier des Périchons*, Ecuyer.

HENRI-FRANÇOIS DUROSIER, Chevalier, Seigneur de Magnieux-le-Gabion, Estain & Boissailles, marié, le 9 Janvier 1757, à *Marie-Éléonore Dumirat de Verpré*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, nièce de *Pierre Terray de Rosières*, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, & de *Joseph-Marie Terray*, Conseiller de Grand'Chambre, Contrôleur-Général des Finances. De ce mariage est issu:

DENIS DUROSIER, né le 8 Novembre 1759.

DURSUS, Sieur de Varouville & de Carmanville, en Normandie, Election de Valognes, famille alliée à celles de *Mathan*, *Turgot*, &c.

Les armes: *d'or, à trois agaces au naturel, 2 en chef & 1 en pointe, avec une ombre de soleil de gueules en cœur.*

* DURTAL, en Anjou, Diocèse d'Angers: Seigneurie donnée vers l'an 1053, par GEORFROY, Comte d'Anjou, à *Hubert de Champagne*. Après diverses vicissitudes, les Baronnie de *Durtal*, de *Mathéfelon* & de *Saint-Michel-du-Bois*, passèrent, par le mariage de *Marguerite de la Jaille*, à son mari *René de Scepeaux*, Seigneur de la Vieuville, père de FRANÇOIS DE SCEPEAUX, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnie furent unies & érigées en Comté, sous la dénomination de *Comté de Durtal*, par Lettres du 19 Octobre 1564, registrées le 25 Novembre 1566.

MARGUERITE DE SCEPEAUX, sa fille aînée & sa principale héritière, porta le Comté de *Durtal* à son mari *Jean*, Marquis d'*Espinay*. Voyez ESPINAY.

DUSSON. Voyez USSON (v°).

DUVAL, famille ancienne & originaire de Caen, en Normandie, où elle possédoit, de tems immémorial, des premières charges. Le Roi HENRI II accorda, en 1548, des Lettres de noblesse à ETIENNE DUVAL, en considération des services qu'il lui avoit rendus, & à ses prédécesseurs. C'est ETIENNE DUVAL qui avoit épousé *N... de Malherbe*, d'une famille noble de Normandie.

Une branche de cette famille s'est établie à Abbeville en Picardie, en 1540, dans la personne de BLAISE DUVAL, marié à *Isabeau Hairon*. Cette branche, depuis ce tems, y a possédé les premières places, entr'autres celle de Mayeur commandant pour le Roi, qui a le privilège de commander les Bourgeois & la Garnison qui est dans la Ville. C'est tout ce que nous en savons.

Les armes sont: *d'azur, à la croix de Saint-André, & à trois coquilles d'or, & en chef, une autre petite croix d'argent.*

DYEL, au pays de Caux en Normandie.

I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, suivant un registre des fiefs de Normandie, existoit encore en 1200, il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. JEHAN, qui suit ;
2. Et ERNEZ MALET, Seigneur de Graville, tige de la Maison de *Malet-Graville*, dont la postérité est encore subsistante, qui prit le nom de *Malet*, à cause d'une Terre qui portoit ce nom.

II. JEHAN DYEL, 1^{er} du nom, vivoit en 1230, & fut père de

III. ROBERT DYEL, II^e du nom, qui vivoit en 1294, & eut pour fils :

IV. PIERRE DYEL, 1^{er} du nom, vivant en 1319. Il épousa *Madeleine de Bréauté*, fille de *Guillaume*, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Lefcalles, & de *Jeanne-Adueffe de Névilles*, dont :

V. JEHAN DYEL, II^e du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épousa *Anne de Braquemont*, dont il eut :

1. JEHAN, qui suit ;
2. Et BERTRAND, auteur des branches de Mi-

roménil, des Hameaux & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui subsiste. Elle a pris le nom & les armes de la Maison de *Hüe*, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont l'héritière a épousé *Claude*, Marquis de *Valin*.

VI. JEHAN DYEL, III^e du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, est dépeint dans la Roque, *Traité de la noblesse*, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce 20 hommes d'armes & 2 archers, qui étoient à sa solde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eléonore de la Berquerie*, dont vint :

VII. LOUIS DYEL, 1^{er} du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de *Marie Hubert* :

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui conforma la plus grande partie de son bien au service de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il passa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & se distingua beaucoup à la conquête de cette partie du Nouveau Monde en 1545, & se signala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au secours de Boulogne, assiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine MARIE d'Ecosse en Angleterre, sous le nom de *Baron de la Garde*. Il avoit épousé *Jeanne le Breton*, dont :

1. SIMON, qui suit ;
2. NICOLAS, auteur de la branche de *Clermont-d'Enneval*, rapportée ci-après ;
3. Un autre NICOLAS, marié & mort sans enfans ;
4. Et JACQUES, tige de la branche de *Graville-Montaval*, aussi rapportée ci-après.

IX. SIMON DYEL, 1^{er} du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épousa, le 18 Novembre 1565, *Adrienne Blain de Denambuc*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. THOMAS, Seigneur du Parquet, marié, en 1587, à *Suzanne de Rocques*, dont :

ADRIEN, mort garçon ;
RENÉ, tué en 1627 par les Espagnols, à la
défense de Saint-Christophe, comman-
dant une Compagnie, sous les ordres
de DYEL DE DENAMBUC ;

Et deux filles, mortes sans être mariées ;

3. PIERRE, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, sans alliance, commandant un vaisseau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête de la mer des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur ;
4. ADRIEN, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte ;
5. Et JEANNE, mariée à Guillaume, Sieur de Sanfon, Capitaine-Garde-Côtes.

X. PIERRE DYEL, II^e du nom, Seigneur de Vaudrocques, épousa, le 11 Janvier 1589, *Jeanne des Isles*, dont il eut :

1. PIERRE, marié à *Marie de Sortamboze*, de laquelle fortit une fille nommée

ADRIENNE, mariée à son cousin ADRIEN DYEL, Seigneur de Gravelle, Capitaine au Régiment de Normandie ;

2. ADRIEN, qui fuit ;
3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du *Parquet*, rapportée ci-après ;
4. Et NICOLAS, tué commandant un vaisseau de haut-bord, pour la conservation de Saint-Christophe.

XI. ADRIEN DYEL, II^e du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de JACQUES DYEL DU PARQUET, son frère, pendant la minorité de ses neveux, à qui il avoit conservé le Gouvernement, en considération des services du père. Il fut marié, en 1642, à *Anne le Moine*, dont fortirent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. PIERRE, mort garçon ;
3. RENÉ, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée ;
4. Et SUSANNE, mariée à N... Marquis de la *Fernaye*.

XII. LOUIS DYEL, II^e du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié, 1^o à *Françoise de Breteuil* ; 2^o à *Françoise Duval*. Du premier lit vint :

Tome VII.

1. SUSANNE, mariée à N... de *Rupière*, Seigneur du Clos ;

Et du second sont issus :

2. LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. LOUIS, appelé *le Chevalier de Gournay*, Capitaine de Cavalerie ;
4. Et FRANÇOISE, mariée à N..... *Dumentil*, Seigneur de Rabout.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié, le 20 Avril 1735, veuf le 29 Janvier 1768, de Dame *Anne-Madeleine Neveu d'Epinay*, a pour enfans :

1. LOUIS-AIMÉ, qui fuit ;
2. MARIE-ANNE-EDMÉE, née le 6 Mai 1736, mariée, le 3 Mai 1766, à Messire N... de *Mongéfroy*, Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et EULALIE, née le 20 Décembre 1738, mariée, le 12 Mai 1767, à N..... d'*Argence*, Ecuyer.

XIV. LOUIS-AIMÉ DYEL DE VAUDROCQUES, ancien Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Rouen, est né le 12 Novembre 1745.

BRANCHE des Seigneurs DU PARQUET.

XI. JACQUES DYEL, troisième fils de PIERRE, & de *Jeanne des Isles*, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la première année que cette Isle fut habitée par les François, sous la conduite de M. DYEL DE DENAMBUC, son oncle, ensuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650 ; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes Occidentales, ainsi que des autres Isles mentionnées ci-dessus. Il épousa *Marie de Saint-André-Bonnard*, dont :

1. JEAN-JACQUES, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaisseau de Roi, marié à CATHERINE DYEL DE CLERMONT, sa cousine, dont la postérité est éteinte ;
2. LOUIS, qui fuit ;
3. & 4. FRANÇOIS & MARIE, mortes Religieuses, la première à Paris, & la seconde à Fécamp.

XII. LOUIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, épousa *Catherine de*

Grillet - de - Saint - Trivier, fille d'*Albert*, Comte de Saint-Trivier, & de *Péromelle-Claude d'Albon*, dont :

XIII. LOUIS - FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-sur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laissé pour enfans de sa cousine *N... de Grillet*, fille du Comte de Saint-Trivier, & de *N..... de Coffé - de - Briffac* :

1. JACQUES - FRANÇOIS - ALEXIS DYEL DU PARQUET, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans, de son mariage avec *Marie*, Comtesse des *Nofes*, sœur aînée de la Duchesse de Beauvilliers;
2. DENISE-FRANÇOISE, née le 3 Mai 1720, mariée à *Antoine-François du Bosc-de-Vitermont*, Chevalier, Seigneur & Patron de Groffeuve, Prey, Thomer, &c., Baron de Garençières & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et BALTHASARINE-EDMÉE, née le 15 Décembre 1726, mariée à *Nicolas-Robert le Mafson*, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

BRANCHE

de CLERMONT-D'ENNEVAL.

IX. NICOLAS DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, second fils d'ADRIEN, & de *Jeanne le Breton*, épousa, en 1560, *Laurence de Becquet*, dont :

1. SIMON, qui fuit;
2. PIERRE, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la postérité est encore existante;
3. Et NICOLE, mariée, le 4 Septembre 1600, à *Guillaume*, Marquis de Néel.

X. SIMON DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épousa, en 1590, *Françoise Blondel*, dont :

1. ADRIEN, qui fuit;
2. Et JEANNE, mariée, le 10 Septembre 1627, à *Jean*, Seigneur de Néel.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval &

de Clermont, épousa, le 10 Juin 1624, *Françoise de Vipart*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. ALEXANDRE, Seigneur d'Enneval, Baron de Brasais, marié, le 27 Novembre 1672, à *Marguerite de Luffan*. Sa postérité subsiste dans deux filles de son fils, favoir :

ANNE-ANDRÉE DYEL de Clermont-d'Enneval de Brasais, née le 12 Novembre bre 1712, veuve de *Jean du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant - Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;

Et MARIE-ANGÉLIQUE DYEL d'Enneval de Brasais, née le 4 Juillet 1715, veuve d'*Alexandre de la Boulaye*, Chevalier, Seigneur de Fessanville, Lavaudal & autres lieux;

3. FRANÇOISE, morte Religieuse;
4. CATHERINE, mariée à JEAN-JACQUES DYEL, Comte de Sorel, son cousin, en 1677;
5. Et MARGUERITE, Religieuse.

XII. JEAN DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi, en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'ADRIEN DYEL, Seigneur de Vaudrocques, son cousin, épousa *Marguerite d'Esparbès de Luffan*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. GABRIEL, Brigadier de Cavalerie;
3. JEAN, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville;
4. Et MARGUERITE, morte Religieuse.

XIII. JACQUES DYEL, Seigneur de Clermont, épousa *Renée-Philippine de Rocquigny*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 10 Mai 1708, dit le Chevalier d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *N... de Breteuil*.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, né le 20 Octobre 1706, est ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a épousé *Anne de Ricarville*, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE

de GRAVILLE-MONTAVAL.

IX. JACQUES DYEL, Seigneur de Gravelle, dernier fils d'ADRIEN, & de *Jeanne le Breton*, époufa, le 29 Novembre 1573, *Marguerite des Isles*, fille de *Michel*, dont :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. PIERRE, auteur de la dernière branche rapportée ci-après ;
3. TOUSSAINT, Curé de Calleville ;
4. Et FRANÇOISE, mariée, en 1614, à *Adrien*, Sieur *Dalou*, Capitaine-Garde-Côtes.

X. MICHEL DYEL, Seigneur de Gravelle, né le 31 Août 1577, époufa 1^o *Jeanne de Tiercelin* ; 2^o *Marie de Voyer* ; & 3^o *Marie Piccart*. Il eut du premier lit :

MARIE & SUSANNE, mortes filles.

Du second lit :

SIMON, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon.

Et du troisième lit :

1. ADRIEN, qui fuit ;
2. ROBERT, marié, en 1677, à ISABEAU DYEL, sa cousine germaine, dont il n'eut point d'enfants. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise Paroissiale du Prêcheur ;
3. Et MARIE, alliée, le 23 Février 1658, à *Jean-Baptiste Croquet*, Capitaine à la Martinique.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Gravelle, né le 2 Septembre 1640, époufa, à la Martinique, le 7 Février 1671, *Marie Bocachart*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Maffe*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et RAYMOND, Seigneur de Gravelle, mort garçon.

XII. JACQUES DYEL, Seigneur de Gravelle, puis de Montaval, né à la Martinique, le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, à cause d'une donation à lui faite, en 1705, par ISABEAU DYEL, sa belle-tante & sa cousine au second degré, d'une habitation à elle appartenante, située au quartier de *Verpé*, Paroisse du Prêcheur, de 400 pas de large sur la hauteur qui se trouveroit à chasser

*jusqu'à la montagne Pellé, dans les bornes & limites y énoncées, plantée d'environ 50 milliers d'arbres cacaoiters & autres vivres, le surplus en savannes & bois de bout avec les bâtimens & ustensiles qui étoient dessus pour faire farine, manife, & en outre 20 Nègres & Nègresses, aussi dénommées dans ladite donation, pour par lui, le Sieur JACQUES DYEL, en jouir, faire & disposer à toujours comme chose à lui appartenante, en reconnoissance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit ; & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de son oncle, mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'âme de la Fondatrice après sa mort, jusqu'à concurrence de la somme de cent livres par chacun an pendant sa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui sembleroit, sans que pour raison de ce, il pût être inquiété ni recherché en façon quelconque. Il est mort le 21 Décembre 1749, & avoit époufé à la Martinique, le 20 Janvier 1715, *Marie-Madeleine Cornette*, née le 30 Novembre 1698, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise Raguienne*, dont :*

1. JACQUES, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740 ;
2. NICOLAS, né le 30 Août 1721, mort sans alliance en 1742 ;
3. AUGUSTIN, né le 1^{er} Novembre 1722, mort aussi sans alliance en 1746 ;
4. LOUIS, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, sans avoir été marié ;
5. ADRIEN, qui fuit ;
6. PIERRE DYEL DE GRAVILLE-DE-MONTAVAL, Seigneur de Vaudroques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 15 Février 1726, marié, le 13 Septembre 1762, à *Viadoire de Trévillon* (a) de la *Chaussée*, née le 30 Mars 1730, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur de la *Chaussée*, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garnison à la Martinique, & de *Marie-Françoise Jourdain*. Ils eurent :

(a) Trévillon porte pour armes : d'azur, à une aigle d'or renversée, surmontée de 2 étoiles de sable en chef, & d'une en pointe.

PIERRE-MARIE-JOSEPH, né le 24 Décembre 1765, & baptisé le 2 Février 1766; Et MARIE-MADELEINE-VICTOIRE, née le 18 Août 1764, baptisée le 1^{er} Juillet 1766;

7. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié, le 19 Août 1765, à *Dorothée Crocquet*, née le 3 Avril 1720, fille de *Pierre*, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de *Thérèse le Grand*;
8. JOSEPH, né le 23 Février 1736, qui épousa, le 16 Août 1763, *Elisabeth Crocquet*, fille de *Lambert*, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de *Charlotte Claffe*, dont deux garçons: l'un né en 1766, & l'autre en 1768;
9. CLAUDE-GABRIEL, né le 23 Février 1736;
10. JEAN-BAPTISTE, né le 27 Février 1738;
11. ELISABETH, née le 10 Juillet 1716;
12. LOUISE, née au mois de Juillet 1717, mariée, en Janvier 1744, à *Gabriel de Bourk*, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746;
13. MARIE-MADELEINE, née le 15 Janvier 1719, mariée, le 16 Octobre 1767, à *N.... Tison de Saint-Lamain*, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une famille originaire de Franche-Comté;
14. GABRIELLE, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans;
15. FÉLICITÉ-ANASTASIE, née le 5 Janvier 1739, mariée, le 3 Mai 1752, à *Jacques le Bourg*, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle est veuve depuis 1762;
16. Et MARIE-ELISABETH, dite *Mademoiselle d'Enneval*, née le 20 Juin 1745.

XIII. ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a épousé, le 13 Novembre 1753, *Marie-Anne-Euphémie le Vaffor*, fille de *François-Samuel le Vaffor (a)*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de *MARIE-DOROTHÉE DYEL DE GRAVILLE*, dont il n'a point d'enfants.

(a) *Le Vaffor* porte: d'argent, à un oranger de sinople sur pied, chargé d'oranges d'or. Supports: deux sauvages armés de leurs massues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre soutenant une couronne de Comte.

BRANCHE

sortie de celle de GRAVILLE.

X. PIERRE DYEL, né en 1583, second fils de *JACQUES*, & de *Marguerite des Isles*, servit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & épousa, le 9 Juillet 1617, *Marie le Roux*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite de Pimparé*, dont:

1. PIERRE;
2. ADRIEN, qui suit;
3. ISABEAU, née en 1631, mariée 1^o à *N.... Joinville de Francillon*, Commandant au quartier du Prêcher à la Martinique; & 2^o en 1677, à *ROBERT DYEL*, son cousin germain. Elle testa en 1708, en faveur de *JACQUES DYEL DE MONTAVAL*, son neveu, qu'elle institua son légataire universel & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, à quoi ils se puissent monter, aux charges, clauses & conditions y énoncées, & à l'égard de ses biens de patrimoine situés en la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les avoit laissés à ses héritiers naturels, avec prière au Sieur de Montaval, son héritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter son dit testament & ordonnance de dernière volonté, en tout son contenu;
4. Et *MARGUERITE*, née en 1637, & morte sans alliance;

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Montaval, épousa, en 1648, *ADRIENNE DYEL DE VAUDROCQUES*, sa cousine, dont:

1. *GUILLAUME*, qui suit;
2. *PIERRE*, Seigneur de Graville, marié à *Alexandrine d'Ingouville*, dont

ELISABETH, mariée à *Charles de Touffain*, Seigneur de Richebourg.

3. *JEAN*, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... le Roux*, fille de *N... le Roux*, Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madeleine d'Orange*. Il est mort à Fécamp sans avoir eu d'enfants;
4. *ADRIEN*, Seigneur d'Aiguimont, mort sans alliance;
5. *ELISABETH*, mariée à *N... le Merle*, Procureur-Général au Conseil de la Martinique;
6. Et *ADRIENNE*, mariée à *Jacques-Johan*

Després, Conseiller au Conseil de la Martinique.

XII. GUILLAUME DYEL, Seigneur de Boifemont & de Graville, épousa, le 22 Août 1678, *Françoise de l'Etendant*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Sufanne de la Bergerie*, dont :

XIII. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Boifemont, né en 1680, Enseigne des Vaisseaux du Roi, qui épousa, le 2 Mai 1708, *Perrine Cochart*, fille d'*Adrien Cochart*, & de *Claude Barnabé*, dont :

1. GUILLAUME-ADRIEN, qui suit ;
2. JEAN-CLAIR, rapporté après son frère ;
3. FRANÇOIS-PIERRE, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié, en 1745, laissant des enfans ;
4. Et LOUISE, née en 1712, mariée, en 1734, à *François Quenel*, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Cailleville en Caux.

XIV. GUILLAUME-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né le 20 Juillet 1713, a servi, tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans ; s'est marié, le 21 Janvier 1747, à *Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot*, dont il a :

1. JEAN-MARIE-GUILLAUME, né dans la Paroisse de Saint-Sauveur, proche Brest en Bretagne, le 24 Décembre 1748 ;
2. Et PIERRE-PAUL-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né dans la Paroisse de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. JEAN-CLAIR DYEL DE GRAVILLE DU PARQUET, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, second fils d'ADRIEN, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, y est mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit épousé, en 1738, *Sufanne de Villers au Tertre*, fille du Baron de ce nom, dont :

1. PIERRE-ROBERT-ADRIEN-MARIE, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui est entré au service aspirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du siège de Louisbourg sur l'Escadre de M. Duchaufaud, & celle de 1759, sur l'Escadre du Ma-

réchal de Conflans, & a quitté le service en 1763 ;

2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, Seigneur de *Vaudrocques*, né le 27 Mars 1745 : il est entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le service en 1762 ;
3. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, a passé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoisis, où il sert en 1772 ;
4. ROMAIN-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le service en 1762 ;
5. LOUISE-SUSANNE, appelée *Mademoiselle du Parquet*, née le 24 Mars 1752 ;
6. MARIE-ANNE-CLAIRE, appelée *Mademoiselle de Denambuc*, née le 1^{er} Juillet 1753 ;
7. Et REINE-BLANCHE-ROBERTINE, appelée *Mademoiselle de Vaudrocques*, née le 22 Juin 1757.

Les armes : *d'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de trois trèfles d'azur.*

Sur cette Généalogie, rédigée d'après un Mémoire fourni par la famille, dressé sur les titres, on peut consulter le *Traité de la Noblesse*, par de la Roque, page 113, dernière édition ; l'*Histoire de France*, par Mezeray ; le Jugement rendu en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commissaires députés par le Roi pour les Francs-Fiefs & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie ; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même PIERRE DYEL, par MM. Bazin de la Galiffonnière & du Péron, Commissaires députés par Sa Majesté, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse en la Généralité de Rouen ; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnaye, Commissaire Député par Sa Majesté en la Généralité de Rouen, en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, & de LOUIS DYEL, Seigneur de Gournay, frères, ou leur généalogie est bien & dûment vérifiée ; un autre Jugement rendu en faveur d'ADRIEN DYEL, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699,

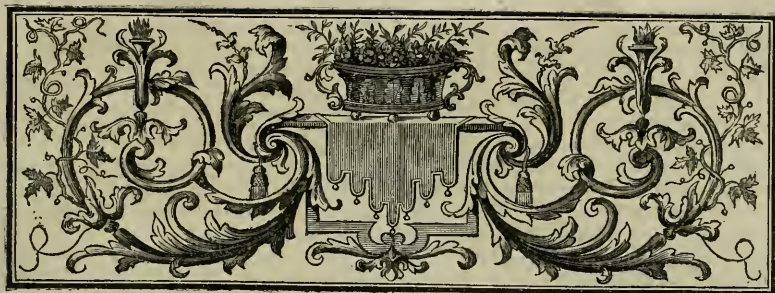
par l'Intendant de la Généralité d'Alençon ; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de FRANÇOISE DYEL, lequel Arrêt ordonne l'enregistrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majesté, à cause de sa dérogeance, pour avoir épousé le Sieur *Dallou*, où sa Généalogie est bien & dûment vérifiée ; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BAPTISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où sa Généalogie est bien & dûment vérifiée.

On peut encore consulter l'*Histoire de*

Rouen, par Farin ; celle de *Normandie*, par Maffeville ; l'*Armorial de France*, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet, les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Isles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins ; l'*Histoire gén. des Antilles*, par le P. du Tertre ; le *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, par le P. Labat ; l'*Histoire de Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix ; & l'*Histoire & le Commerce des Antilles Angloises*, imprimée en 1758.

DYO. Voyez DIO.





DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.



BRARD-DE ST.-SULPICE, Maison originaire du Quercy, éteinte. ANTOINE D'EBRARD ; Seigneur de Saint-Sulpice, épousa *Jeanne de Lévis*, de laquelle il eut :

JEAN D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres en 1579, qui mourut le 5 Novembre 1581. Il avoit épousé, le 6 Mai 1551, *Claude de Gontaut de Biron*, morte le 1^{er} Janvier 1587; elle étoit Dame d'Honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & fille de *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Renée-Anne de Bonneval*. Ils eurent :

1. HENRI, tué à Blois en 1576, étant alors marié avec *Catherine de Carmain*, Comtesse

de Negrepelisse, de laquelle il n'eut point d'enfans;

2. ARMAND, Enseigne-Colonel de l'Infanterie de France, tué à 17 ans à la Rochelle en 1575;
3. ANTOINE, Evêque & Comte de Cahors, mort en 1600;
4. BERTRAND, qui suit;
5. JEAN-CLAUDE, mort jeune;
6. 7. & 8. MARGUERITE, ANNE & CATHERINE, mortes jeunes;
9. Et autre CATHERINE, mariée, en 1587, à *Pons de Lauzières*, Seigneur de Thémines, depuis Maréchal de France.

BERTRAND D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épousé, en 1579, *Marguerite de Balaguiet*, Dame de Montfalez, fille de *Jacques*, Seigneur de Montfalez, & de *Susanne d'Estissac*, dont il eut :

1. JEAN, mort âgé de 10 ans en 1589;
2. CLAUDE, qui porta les biens de sa Maison dans celle de *Cruffol*, par son mariage avec *Emmanuel de Cruffol*, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi;
3. Et SUSANNE, morte jeune.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de sable, l'écu semé de croisettes de même ; aux 2 & 3 d'or, à la bande de gueules, & sur le tout d'argent, parti de gueules.

ECARVILLE, ancienne noblesse de Normandie, alliée à la famille d'*Escaroches* par le mariage de GILLETTE d'ECARVILLE en 1464, fille & héritière de JEAN d'ECARVILLE, & de *Béatrix Hardy*, avec JEAN d'*Escaroches*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, fils de GUILLAUME V, & de *Jeanne de Montfort* ; & à la Maison de *Tilly* par le mariage de THOMINE d'ECARVILLE, sœur de GILLETTE, avec *Thierry de Tilly*, Ecuyer, Seigneur de Chamboy. C'est par l'alliance d'une *Tilly*, que la Terre de *Chamboy* est passée dans la Maison de *Rostyrvinen*.

On lit dans Moréri que *Philippe d'Harcourt*, troisième fils de *Jean*, Comte d'Harcourt, mourut en 1403, laissant de *Jeanne de Tilly*, sa femme, Dame de Beaufou, de Beuvron, &c. (fille unique de *Guillaume de Tilly* & de *Guillemette de Tournebu*), *Gérard d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, de Beaufou, de Beuvron, &c. Cette famille d'*Ecarville* est éteinte.

* ECHAUFFOUR, en Normandie, Diocèse de Sées. Les Terre & Baronnie d'Echauffour, & de Montreuil-l'Argillé, échurent au Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, du chef de *Marie-Anne-Dorothee d'Erard-le-Gris*, sa mère. Il les vendit, vers l'an 1740, à *Jacques-René Cordier-de-Launay*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres. Voyez CORDIER-DE-LAUNAY.

ECHAUTE, famille noble, originaire de la Ville de Gand, qui descend de CORNIL VAN ECHAUTE, Chevalier, Grand-Bailli de la Ville de Gand, lequel épousa *Catherine*, fille naturelle du Comte *Louis de Flandre*, dont il eut :

I. GILLES VAN ECHAUTE, Chevalier, Seigneur d'Anghereels, Atreppe, Hollebeque, &c., qui mourut le 10 Juin 1431. Il avoit épousé *Marguerite van Steenh*, morte le 2 Juillet 1431. Ils furent enterrés à Appelterre, & laissèrent :

II. ROLAND VAN ECHAUTE, Ecuyer, Seigneur de Pumbekke, qui, d'*Elisabeth de Munt*, son épouse, eut :

III. GILLES VAN ECHAUTE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pumbekke, qui épousa *Jacquemine Scroots*, fille de *François*, de laquelle vint :

IV. JEAN VAN ECHAUTE, Ecuyer, qui s'allia avec *Amelberghe de Baenst*, Dame de Vandergauwe, fille de *Jean*, Grand-Bailli du Pays de Waes, dont :

V. GILLES VAN ECHAUTE, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Vandergauwe, marié à *Philippine van Plasche*. Il en eut :

VI. GILLES, VAN ECHAUTE, IV^e du nom, Ecuyer, qui laissa d'*Anne Zaman* :

VII. JEAN VAN ECHAUTE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Bulbier, qui épousa *Josfine van der Piet*, dont :

1. BAUDUIN, qui fut ;

2. Et ANNE-THÉRÈSE VAN ECHAUTE, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, Chevalier, Seigneur d'Espaing, aïeule de *Marie-Vidoire-Romaine de Gherbode*, Douairière de *Jacques-Nicolas de Palmes*, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Berg-saint-Vinox, & mère du Comte de *Palmes-d'Estaing*, Capitaine aux Gardes-Françaises.

VIII. BAUDUIN VAN ECHAUTE, Chevalier, Seigneur de Bulbier, Capitaine d'Infanterie Espagnole, fut aïeul maternel de *Marie-Thérèse Rym*, Baronne de Bellem, mariée à *Louis-François*, Prince de *Montmorency*, Comte de Logny, Seigneur de Neufville, &c. Elle est mère du Prince de *Montmorency*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Menin de M. le Dauphin, de la Duchesse de *Boufflers*, Comtesse de Guines, & de la Comtesse de *Brogie*.

M. d'ECHAUTE DE PUMBEKE, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui a servi longtemps avec distinction dans le Corps-Royal d'Artillerie, mort sans postérité, étoit de cette famille, & portoit pour armes : d'argent, à la croix en sautoir de gueules. Pour cri : *Grimberghes*.

ECK, ancienne famille noble de Gueldre, connue dans le XIII^e siècle. On en trouve la généalogie dans le Supplément de Moréri, édit. de Basle, qui commence à HENRI d'ECK, qui eut deux fils : BARTHELEMY & GÉRARD. La postérité de BARTHELEMY a fini à JEAN, issu

de lui au V^e degré, mort fans enfans. Celle de GERARD a fini à JEAN d'ECK, qui, après la mort de THÉODORE d'ECK, son oncle, hérita de la Seigneurie de Liévendal, qu'il transporta le 18 Octobre 1688 à Godart-Adrien, Baron de Réede, Seigneur & Baron d'Amerongen.

* ECKELSTBECKE ou ESCLEBEQUE, Seigneurie en Artois, que *Valentin de Pardieu*, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c., Fondateur du Collège de la Motte à Douai, donna, par son testament du 13 Août 1590, à *Philippe le Vasseur*, Seigneur de Guernonval, créé Chevalier le 20 Février 1597, du Conseil de Guerre, Gouverneur & Capitaine de Gravelines, en faveur duquel la Seigneurie d'*Eckelstbecke* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE III, du 21 Janvier 1612. Voyez VASSEUR DE GUERNONVAL (LE).

* ECLANS, Seigneurie en Franche-Comté, érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi d'Espagne du 5 Janvier 1674, enregistrées à Dôle, en faveur de *Charles-Emmanuel Pétrey*, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres Terres ou Fiefs en augmentation.

* ECOSSE, Royaume qui regarde les Orcaïdes vers le nord, les Westernes au couchant; la Mer du Nord au levant, & au midi l'Angleterre & l'Irlande. L'Ecosse fut appelée *Calédonie* par les Romains, & *Albanie* par ceux de Galles. Presque tous les Historiens Ecossois marquent la fondation de ce Royaume à FERGUS II, qui commença à régner en 411, & qui, selon eux, fut la tige de leurs Rois. En 1707, le Royaume d'Ecosse fut réuni à celui d'Angleterre par JACQUES VI, de la Maison des Stuart, qui prit alors le nom de JACQUES I, Roi de la Grande Bretagne. Voyez ANGLETERRE ET STUART.

* ECOUCHÉ ou ESCOUCHÉ, en Normandie, Subdélégation d'Argentan: Baronnie aliénée du Comté de Montgomery, possédée aujourd'hui par *Jean-Baptiste Ango*, dit de la *Motte-Ango*. Cette Terre est maintenant réunie au Marquisat de la Motte-Lézeau, & appartenoit autrefois à la Maison de *Breteuil*, d'où elle est fortie par la vente qu'en a faite *Charles de Breteuil* à *Jean Ango*, Marquis de Lézeau. Voyez ANGO.

* ECQUEVILLY, Terre près de Meulan,
Tome VII.

érigée en *Marquisat* en faveur d'ANDRÉ HENNEQUIN, Seigneur, Marquis d'Ecquevilly, Capitaine-Général des toiles des chasses, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du fanglier, vulgairement appelé le *Vautrait*. Sa fille, THÉRESE HENNEQUIN, mariée, le 28 Janvier 1717, à *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., ancien premier Président du Parlement de Paris, est morte le 25 Février 1746. Elle étoit tante d'AUGUSTIN-VINCENT HENNEQUIN, aujourd'hui Marquis, Seigneur d'Ecquevilly, Maréchal-de-Camp du 10 Février 1759, aussi Capitaine-Général des toiles des Chasses, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du fanglier, &c., qui a épousé, le 3 Juillet 1741, *Honorée de Joyeuse*, fille de *Jean-Gédéon-André*, Marquis de *Joyeuse*, & d'*Antoinette de Villers de Rouffeville*, dont un fils, âgé de 15 ans en 1759.

* ECRENNES ou ESCRENNES, Châtellenie considérable à deux lieues de Pithiviers, sur les confins de la Beauce & du Gâtinois. C'est une Terre des plus distinguées de l'Orléanois, par l'étendue & la beauté de ses droits, & par le grand nombre de Fiefs & Seigneuries qui en relèvent. Elle a appartenu à la Maison de *Bourbon-Condé*, & fut achetée en 1659 par *François Toussain de Frontebosc*, Chevalier, ancien Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, issu au XXII^e degré, selon un Mémoire domestique de cette famille qui la possède encore, d'un Parent ou Compagnon du Duc ROLON. Voyez TOUSTAIN.

ECUYER (L'), famille du Perche. RENÉE-CATHERINE L'ECUYER de la Papotière, née, l'an 1681, du mariage de RENÉ L'ECUYER, Seigneur du Breuil-Papotière, & de *Marie-Madeleine Miolais*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1692, & prouva qu'elle descendoit de ROBERT L'ECUYER, qui, l'an 1400, épousa *Jeanne de Grigny*, & qu'ils étoient les neuvièmes aïeul & aïeule.

Les armes : d'argent, à une fasce d'azur chargée de 3 coquilles d'argent, & accompagnée de 6 merlettes de sable, posées 3 en chef & 3 en pointe.

EEMSKERK, nom d'une ancienne & noble famille de Hollande, qui tiroit, à ce que l'on croit, son nom du village d'*Emskerk*. Il y en a qui prétendent que c'est la même fa-

mille que celle de Keemskerk : ils se fondent sur ce qu'elles ont toutes deux les mêmes armes ; d'autres soutiennent que ce sont deux familles réellement distinctes. (Voy. Moréri, édit. de Basle.)

EESBEKE, famille noble du Brabant. L'empereur CHARLES VI, par ses Lettres du 16 Juillet 1725, accorda à HONORÉ-HENRI EESBEKE, dit *van der Haeghen*, Ecuyer, Seigneur de Rivière-d'Arshot de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, &c., Chancelier de Brabant, la dignité de Vicomte pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Haeghen*, sur quelque une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourray acquérir dans la suite.

EGERTON, illustre famille d'Angleterre. THOMAS EGERTON, Baron d'Ellesmere, dans le Comté de Salop, Vicomte de Brackley, dans le Comté de Northampton, mourut en 1717. JEAN EGERTON, un de ses fils, favant politique attaché aux intérêts de la Cour, mourut lors Président de Galles, âgé de 70 ans. SCROOPE EGERTON, Comte de Bridgewater, Vicomte de Brackley & Baron d'Ellesmere, fut créé le 13 Juin 1720, par GEORGES I, *Marquis de Brackley & Duc de Bridgewater*. Il épousa, 1^e en 1703, *Elisabeth*, troisième fille du Duc de *Marlborough*, dont JEAN EGERTON, né en 1704, & ANNE, mariée, en 1725, au Duc de *Bedford* ; & en 1733, à *Guillaume*, Comte de *Jersey* ; & 2^e en 1722, *Rachel*, sœur du Duc de *Bedford*, de laquelle il eut plusieurs enfans.

EGGENBERG, nom d'une Maison des Princes de l'Empire qui a possédé en Bohême le Duché de Krumau dans la Carniole, le Comté de Gradisca érigé en *Principauté*, & plusieurs autres Terres, la charge de Maréchal héréditaire de la Haute-Autriche, & celle d'Echanfon héréditaire de la Carniole & du Windisfarck. Elle est originaire de Souabe & de Styrie, & a pris le nom d'*Eggenberg* d'un Château du même nom, situé près de la ville de Gratz. Bucelin donne au premier de cette Maison qui a porté le nom d'*Eggenberg*, celui de BARTHELEMI. JEAN ULRIC d'EGGENBERG y a porté la dignité de Prince. Elle s'est éteinte, le 25 Février 1717, dans JEAN-CHRISTIAN, mort à l'âge de 13 ans (Voy. Moréri, édit. imprimée à Basle.)

EGGS, noble & ancienne Maison encore florissante dans l'Alsace supérieure, le Brisgau & la Souabe. Elle s'est en partie établie à Rhinfeld, l'une des Villes frontières appartenant à l'Autriche, & tire son nom des anciens Châteaux nommés Drey-Eggen, dans l'Alsace supérieure : on en voit encore les masure. Cette Maison a rendu de grands services, surtout depuis 200 ans, aux Empereurs & Archiducs d'Autriche, tant en tems de guerre qu'en tems de paix ; c'est ce qui a fait parvenir les *Eggs* au rang des Nobles de l'Empire. Ils ont eu des Armes nobles, des Fiefs, des Seigneuries, des Dignités Ecclésiastiques & Civiles. (Voy. Moréri, édit. de Basle.)

* EGLOFFSTEIN, très-ancienne Maison de Franconie qui possède encore aujourd'hui la Seigneurie d'*Egloffstein*, d'où elle tire son origine. Le Baron CHARLES - MAXIMEN, Seigneur d'EGLOFFSTEIN, étoit encore en 1730 Conseiller de l'Empereur & Capitaine de la Noblesse immédiate de Franconie (Voy. Moréri, édit. imprimée à Basle.)

* EGMOND. C'étoit autrefois une Ville, & aujourd'hui ce n'est plus qu'un beau Bourg de Hollande, lequel a donné son nom à une ancienne & illustre Maison. Il y avoit à Egmond une Abbaye considérable de l'Ordre de Saint-Benoit, où les Souverains d'Egmond avoient leurs tombeaux : cette Abbaye ne subsiste plus. Les inondations & les guerres des Frisons détruisirent la ville d'Egmond qui devint un Bourg, que l'Empereur SIGISMOND érigea en Comté le 25 Août 1424, en faveur de JEAN d'EGMOND, 11^e du nom.

On fait descendre la Maison d'EGMOND de RABDOD ou RABBOU, fils d'un ancien Roi des Frisons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine des anciennes Maisons, nous ne commencerons la Généalogie de celle-ci qu'à

I. JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur d'EGMOND, qui rétablit *Guillaume*, Comte de *Hollande*, dans ses Etats par la victoire qu'il remporta près de la Meuse, & mourut le 28 Décembre 1370. Il avoit épousé *Yolande*, Dame du pays d'Iselstein, dont il eut 6 fils & 7 filles, entr'autres :

II. ARNOUL, Seigneur d'EGMOND & d'Iselstein, qui rétablit sa Maison qui avoit été ruinée, & mourut le 1^{er} Avril 1409. Il eut de *Yolande*, fille du Comte de *Leiningen* :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, mort fans poſtérité ;

III. JEAN, II^e du nom, Seigneur d'EGMOND, fut fait Comte & Prince de l'Empire par l'Empereur SIGISMOND, le 15 Août 1424, & ce pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les preſſants beſoins de l'Empire. L'*Hiſtoire de Gueldre* rapporte qu'il portoit, dans les combats, ſur ſon habit pluſieurs petites fonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée ſi les foldats ne le voyoient pas, ils puſſent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il mourut le 4 Janvier 1451, & fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines d'Égmont qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur ſouverain d'*Arkel*, & de *Jeanne de Gueldre* (celle-ci fille de *Guillaume*, Duc de *Juliers*, & de *Marie*, fille de *Rainold*, Duc de *Gueldre*, Comte de *Zutphen* & de *Marie*, héritière de *Malines*) :

1. ARNOUD, qui continua la poſtérité des Ducs de *Gueldre* & de *Juliers*. Voyez GUEL-DRE.
2. Et GUILLAUME, qui fuit.

IV. GUILLAUME, I^{er} du nom, Comte d'EGMOND, &c., fut inveſſi, en même tems que ſon frère ainé, des Duchés de *Gueldre* & de *Juliers* par l'Empereur SIGISMOND en 1424, & eut en partage le Comté d'Égmont, les ſouverainetés d'*Arkel* & de *Malines*, & celles de la haute & baſſe *Bétuwe*, ſituée entre la *Gueldre* & le Duché de *Clèves*. Il fut nommé Chevalier de la *Toiſon-d'Or* en 1478, mourut le 19 Janvier 1483, & fut enterré à *Grave* en *Gueldre*, près de ſon frère ainé. Il avoit épouſé *Walpurge*, fille ainée de *Frédéric*, Comte de *Meurs*, & de *Béatrix-Engilberte de Clèves*, morte en 1459, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. FRÉDÉRIC, auteur de la branche des Comtes de *Buren* qui n'a formé que trois degrés, & dont l'héritière ANNE d'EGMOND, Comteſſe de *Buren* & de *Leerdam*, fut la première femme de *Guillaume de Naffau*, Prince d'*Orange*. Voyez NASSAU.
3. GUILLAUME, Seigneur de *Harpen* & de *Stuvenfuert*, qui, de *Marguerite de Culembourg*, Dame de *Boxmer*, *Heefuick*, eut pour fille unique

MARGUERITE d'EGMOND, Dame de *Boxmer*, *Heefuick*, *Harpen*, *Stuvenfuert*, &c., mariée à *Guillaume de Polanen*, Comte de *s'Heerenberg*.

4. ANNE, mariée à *Bernard*, Comte de *Bentheim* ;
5. ISABELLE, alliée 1^o à *Gilbert*, Seigneur de *Bronckhorſt* ; & 2^o à *Jean van der Aa de Randerode*, Seigneur de *Boëckoven* ;
6. WALPURGE, Religieuſe à *Redicheim* ;
7. Et MARGUERITE, mariée 1^o à *Jean*, Seigneur de *Merode*, & 2^o à *Georges Turck*.

V. JEAN, III^e du nom, Comte d'EGMOND, Chevalier de la *Toiſon-d'Or*, fit à 23 ans le voyage de la *Terre-Sainte*, fut *Stathouder* de *Hollande*, *Zélande* & *Frize* pour l'Empereur, prit la ville de *Harlem* ; chaſſa les mutins, nommés *Cafembrots*, de la ville de *Leyde* ; gagna en 1490 la bataille ſi renommée dans la *Chronique* de *Hollande*, contre les *Hollandois* qui s'étoient ſoulévés contre leur Prince, ſous la conduite de *François de Brederode* & de *Jean de Naeltwich*, & mourut fort âgé, le 21 Août 1516, ayant acquis la ville de *Purmerend* & autres *Terres* conſidérables. Il avoit épouſé *Madeleine*, fille de *Georges*, Comte de *Werdenberg*, & de *Catherine de Bade*, dont il eut 15 enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GEORGES, Evêque d'*Utrecht* & Abbé de *Saint-Amand* ;
3. JOSSINE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Wafſenaër* ;
4. WALPURGE, alliée à *Guillaume*, Comte de *Naffau*, dit le *Vieux* & le *Riche*, mort fans enfans ;
5. JEANNE, femme de *Georges Skenk*, Seigneur de *Tautenberg*, Gouverneur de *Frize* ;
6. CATHERINE, mariée à *François de Borſſelen*, Seigneur de *Cortiene* ;
7. Et ANNE, Abbeſſe de *Loofdunen*.

VI. JEAN, Comte d'EGMOND, Chevalier de la *Toiſon-d'Or*, Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, qu'il ſuivit dans pluſieurs de ſes voyages, & qui le nomma, en 1527, Général des *Chevaux-Légers* au Royaume de *Naples* & Duché de *Milan*, mourut à *Ferrare* le 29 Avril 1528 ; il eſt enterré dans l'Egliſe de *Saint-Marc* de *Milan*. Il avoit épouſé *Françoïſe de Luxembourg*, Comteſſe de *Gavre*, Dame de *Fiennes*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Fiennes*, & de *Marguerite de Gruthuſe*, Dame d'*Auxy*, morte le 1^{er} Novembre 1557, dont :

1. CHARLES, Comte d'EGMOND, un des deux Seigneurs qui accompagnèrent l'Empereur CHARLES-QUINT lorſqu'il paſſa par la *France*. Il le ſuivit dans ſon voyage d'*Alger*, &

mourut en revenant à Carthagène, le 7 Septembre 1541, fans avoir été marié, & il y est enterré ;

2. LAMORAL, qui fuit ;
3. Et MARGUERITE, première femme de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, dont elle eut *Louise de Lorraine*, femme de HENRI III, Roi de France & de Pologne.

VII. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c., Chevalier de la Toifon-d'Or, né en 1522, suivit l'Empereur CHARLES-QUINT en Afrique en 1541, & au siège de la ville de Saint-Dizier, où *René de Nassau*, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui succéda dans la charge de Capitaine-Général des Lances. Il vint au secours de l'Empereur contre les Princes Proteflants de l'Allemagne en 1546, & l'accompagna à la Diète d'Augfbourg en 1554. Ayant été nommé Ambassadeur en Angleterre, il conclut le mariage de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, avec MARIE, Princesse d'Angleterre. Il fut Gouverneur-Général de Flandre & d'Artois, Général de la Cavalerie du Roi PHILIPPE, & remporta la victoire sur les François à la bataille de Gravelines & à celle de Saint-Quentin. Il fut aussi Ambassadeur en France en 1559, où il conclut le troifième mariage de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, avec ISABEAU DE FRANCE, fille du Roi HENRI II ; mais étant entré dans le parti des Hollandois, dont il étoit, pour ainsi dire, adoré, le Duc d'Albe le fit arrêter & lui fit trancher la tête, ainsi qu'à Comte de *Hornes*, dans la ville de Bruxelles le 4 Juin 1568, étant âgé de 46 ans. Il avoit époufé, le 8 Mai 1544, dans la ville de Spire, en présence de l'Empereur CHARLES-QUINT, de FERDINAND, son frère, Roi des Romains, de l'Archiduc MAXIMILIEN, son fils, des Electeurs & plusieurs autres Princes de l'Empire, *Sabine de Bavière*, fille de *Jean*, Palatin du Rhin, & de *Béatrix de Bade*, morte le 19 Juin 1578, dont il eut :

1. PHILIPPE, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toifon-d'Or, Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut Général de l'armée que PHILIPPE II, Roi d'Espagne, envoya au secours de la France contre les Huguenots. Ce fut sur lui que les Hollandois, qui s'étoient érigés en République, s'emparèrent des villes d'Alcaëer, d'Arkel, de Purmerend & de plusieurs Bourgs considérables. Il fut tué à la bataille d'Ivry le 24 Mars 1590, âgé de 32 ans, fans laisser de postérité de *Marie de Hornes*, fille de *Mari-*

tin, Comte de Houtekerkce, Vicomte de Furnes ;

2. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, qui emprunta plusieurs sommes considérables avec lesquelles il fit équiper 18 vaisseaux de guerre, à dessein, disoit-il, d'aller voir le *Prêtre-Jean* ; mais les Hollandois en ayant conçu de la jalousie, firent brûler secrètement pendant la nuit un ouvrage qui lui avoit coûté tant d'argent. Il mourut à Bruges, le 23 Mai 1617, fans enfans de *Marie de Pierrevive*, fille du Seigneur de Léfigny ;
3. CHARLES, qui fuit ;
4. LÉONORE, mariée à *Georges de Hornes*, Comte de Houtekerkce ;
5. MARIE, Religieuse à la Camère, près Bruxelles ;
6. & 7. FRANÇOISE & ISABELLE, mortes fans alliance ;
8. MADELEINE, mariée à *Floris de Stavele*, Comte d'Herlies ;
9. MARIE-CHRISTINE, alliée 1^o à *Oudart de Bournonville*, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Espagne ; 2^o à *Guillaume de Lalaing*, Comte de Hogstraten ; & 3^o à *Charles de Mansfeld* ;
10. ISABEAU ;
11. ANNE, Religieuse à Sainte-Claire lès-Arras ;
12. SABINE, Dame de Beyerland, mariée à *Georges*, Comte de Solms ;
13. Et JEANNE, Religieuse à la Camère.

VIII. CHARLES, II^e du nom, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toifon-d'Or, Gouverneur des Ville & Comté de Namur, Ambassadeur pour le Roi d'Espagne en Allemagne & en Danemark, mourut à la Haye le 18 Janvier 1620. Il avoit époufé *Marie de Lens*, dite d'*Aix*, Dame d'Aubignies, fille aînée & principale héritière de *Gilles*, Baron d'Aubignies, Seigneur de Habart, Colonel de six Compagnies Wallonnes, & d'*E-léonore de Douvain*, Dame de la Longueville, Pair de Hainaut, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. MADELEINE, alliée, en 1613, à *Alexandre*, Prince de *Chimay* & d'*Aremberg*, Chevalier de la Toifon-d'Or ;
3. ALBERT, mariée à *Renée de Renesse*, Comte de Warfufe ;
4. Et PHILIPPE-SABINE, morte fans alliance.

IX. LOUIS, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toifon-d'Or, Gentilhomme du Roi d'Espagne, vers lequel il fut Ambassadeur de l'Infante, Princesse des Pays-Bas, fit tous ses efforts pour entrer en possession

des Duchés de Gueldre & de Juliers, dont lui & sa postérité prirent le titre comme descendants de *Jeanne*, Duchesse de Gueldre. Le Roi d'Angleterre lui promit même du secours s'il pouvoit engager la France dans ses intérêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort à Saint-Cloud, près de Paris, le 27 Juillet 1654, où il est enterré. Il avoit épousé *Marguerite*, Comtesse de *Berlaymont*, fille de *Floris*, Comte de *Berlaymont*, & de *Marguerite*, Comtesse de *Lalaing*, morte à Bruxelles le 17 Mars 1654, dont :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. Et N... , morte sans alliance.

X. PHILIPPE, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, sur qui la République de Hollande s'empara du Comté d'EGMOND, fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemande, Général des hommes d'armes & de Cavalerie Etrangère du Roi d'Espagne, qui le nomma son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & Vice-Roi de la Sardaigne. Il mourut à Cagliari le 16 Mars 1682, & y est enterré. Il avoit épousé *Marie-Ferdinande de Croy*, fille de *Charles-Philippe*, Marquis de Renty, & de *Marie-Claire de Croy*, Marquise d'Havré. Il en eut :

1. PHILIPPE, mort jeune;
2. LOUIS-ERNEST, Comte d'EGMOND, mort en 1693, dans sa 28^e année. Il avoit épousé, sans postérité, en 1687, *Marie-Thérèse*, Princesse d'*AreMBERG*, veuve d'*Othon-Henri*, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Pays-Bas, morte le 31 Mai 1716;
3. PROCOPE-FRANÇOIS, qui suit;
4. MARIE-CLAIRE-ANGÉLIQUE, mariée à *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bifaccia, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, morte le 4 Mai 1714;
5. ANGÉLIQUE, Chanoinesse à Nivelles;
6. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée à *Jean de Trazeignies*, Vicomte d'Arnemuyden.

XI. PROCOPE-FRANÇOIS, Comte d'EGMOND, Duc de Gueldre, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison-d'Or, Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Espagne, & Brigadier des armées du Roi de France, mourut de dysenterie à Fraga en Catalogne le 15 Septembre 1707, âgé de 38 ans, sans postérité, & y est enterré dans l'Eglise Collégiale. Il avoit épousé, le 25 Mars

1697, *Marie-Angélique de Cofnac*, fille unique de *François*, Marquis de Cofnac, mort à Paris le 14 Avril 1717, âgé de 43 ans. Trois jours avant sa mort, PROCOPE-FRANÇOIS fit son testament par lequel il céda à PHILIPPE V, Roi d'Espagne, tous ses droits sur le Comté d'EGMOND, les Duchés de Gueldre & de Juliers, les Souverainetés d'Arkel, Meurs, Hornes, & autres Terres & Seigneuries énoncées dans les titres de sa Maison, & dont ses ancêtres avoient été dépouillés, & institua héritiers de ses biens maternels le fils aîné de la Duchesse de Bifaccia, sa sœur; mais ce testament a été cassé par Arrêt du Parlement de Paris du 12 Juillet 1748, & *Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli*, fils du Duc de Bifaccia, & de *Marie-Claire-Angélique* d'EGMOND, comme étant fils de l'aînée, a succédé aux titres, biens, noms & armes de la Maison d'EGMOND.

EGMOND-PIGNATELLI.

PROCOPE-CHARLES-NICOLAS-AUGUSTIN-LÉOPOLD PIGNATELLI, Duc de Bifaccia, Comte d'EGMOND, subtitulé aux titres, biens, noms & armes de la Maison d'EGMOND, & admis aux honneurs de la Grandesse, est mort à Naples le 22 Mai 1743. Il avoit épousé, en Novembre 1717, *Henriette-Julie de Durfort*, fille de *Jacques-Henri*, II^e Duc de Duras, & de *Louise-Madeleine Eschalart de la Marck*, & sœur cadette de feu la Princesse de Lambesc. Elle vit, en 1773, première Comtesse Douairière d'EGMOND. Elle a eu de son mariage :

1. GUY-FÉLIX, qui suit;
2. THOMAS-VICTOR, Duc de Bifaccia, subtitulé aux biens de la Maison de Pignatelli, marié à Naples, en 1743, à *Marie-Éléonore Caraccioli*, Princesse de la Villa, sa cousine, & mort sans postérité de la petite-vérole, un mois après son mariage;
3. CASIMIR, rapporté après son frère aîné;
4. Et HENRIETTE-NICOLE PIGNATELLI-D'EGMOND, née le 19 Avril 1719, mariée, le 10 Juin 1738, & veuve, le 8 Octobre 1771, de *Marie-Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neuchâtel & Valangin en Suisse, & d'Orange, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, & Chevalier des Ordres, &c., dont postérité. Voyez ALBERT.

GUY-FÉLIX, né le 5 Novembre 1720, devenu

par la mort de son père, en 1743, Comte d'EGMOND, & possesseur de tous les biens & dignités de sa Maison, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom en Février 1744, Brigadier des Armées du Roi le 5 Mars 1747, est mort sans postérité le 3 Juillet 1753. Il avoit épousé, le 5 Février 1744, *Amable-Angélique de Villars*, née le 18 Mars 1723, fille unique d'*Honoré-Armand*, Duc de Villars, & d'*Amable-Gabrielle de Noailles*, morte à Versailles, le 16 Septembre 1771, âgée de 64 ans & demi, seconde fille du feu Maréchal Duc de *Noailles*. La Comtesse d'EGMOND, seconde Douairière, après la mort de son mari, a pris l'habit de religion aux Filles du Calvaire près le Palais du Luxembourg, le 18 Juin 1754.

CASIMIR PIGNATELLI-D'EGMOND, né le 6 Novembre 1727, appelé successivement Marquis de Renty, Duc de Bifaccia, Marquis de Pignatelli & Comte d'EGMOND, fait Mestre-de-Camp de Cavalerie du Régiment d'EGMOND le 4 Février 1744, Brigadier le 1^{er} Janvier 1748, Maréchal-de-Camp en 1756, Lieutenant-Général le 21 Décembre 1762, devenu Comte d'EGMOND & Grand d'Espagne, par succession de ses aïeux, le 3 Juillet 1753, a épousé, 1^o le 14 Décembre 1750, *Blanche-Alphonse-Odovie-Marie-Louise-Françoise de Saint-Séverin d'Aragon*, fille d'*Alphonse-Marie-Louis*, Comte de Saint-Séverin d'Aragon, & de *Marie-Louise-Françoise Fillon de Villemur*, née en Juillet 1736, & morte le 20 Janvier 1753; & 2^o le 10 Février 1756, *Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie de Richelieu*, née le 1^{er} Mars 1740, morte le 14 Octobre 1773, au château de Braine, en Picardie; elle étoit fille de *Louis-François-Armand*, Maréchal, Duc de Richelieu, & d'*Elisabeth-Sophie de Lorraine-Guise*. Du premier lit il eut :

1. ALPHONSINE-LOUISE-JULIE-FÉLICIE, née le 5 Octobre 1751, mariée, par contrat du 21 Juillet 1768, à N...., Prince de Pignatelli, fils aîné du Comte de Fuentes-Pignatelli, Ambassadeur du Roi d'Espagne en France;
2. N.... & N...., nées jumelles en 1752, & mortes l'une en Juin 1753, & l'autre en Janvier 1754.

Les armes : *chevronné d'or & de gueules de dix pièces.*

Il y a encore en Angleterre les d'*Egmond de Nyembourg*, branche sortie d'un bâtard, dont

les Comtes de *Nyembourg* d'aujourd'hui.

* EGROT, Seigneur de Huredis, près d'Orléans, & du Lude en Sologne : la Terre du *Lude*, située en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée, vers 1430, par *Jfabeau de Beauvilliers*, Dame du Lude, à *Jean de la Rable*, Ecuyer, & fut érigée en Vicomté en faveur de *César de la Rable*, Chevalier, qui la vendit, présent du *Muid*, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à JÉROME EGROT, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conseiller honoraire au Présidial d'Orléans, & à *Nicolas Amiart*, beau-père dudit EGROT; elle est possédée aujourd'hui par son petit-fils JÉROME-JEAN EGROT, Trésorier de France à Orléans, qui, de sa femme, *Angélique de Vauffe*, mariée, en 1730, eut :

1. ANDRÉ-JÉRÔME, né le 11 Novembre 1732, Mousquetaire du Roi;
2. ELISABETH, femme, le 10 Juillet 1751, de *Jean-François de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Tretinville;
3. Et JULIE-THÉRÈSE-FÉLICITÉ, née le 17 Mars 1738, femme, le 8 Novembre 1756, de *Charles Cuvier*, Chevalier, Seigneur de la Buffière, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois paons d'argent.*

* EGUISHHEIM dans la Haute-Alsace, Diocèse de Bâle. C'étoit autrefois le chef-lieu d'un Comté de son nom, qui fut donné en partage à GÉRARD, mort en 1046, troisième fils de HUGUES II, Comte de Dagsbourg. GÉRARD est le 5^e aïeul d'HENRI, Comte d'Eguishheim, Landgrave d'Alsace, mort sans postérité l'an 1238.

Alors *Albert*, Comte de *Hohenberg* sur le Necker, & *Conrad*, Comte d'*Ettingen*, qui avoient épousé chacun une sœur de HENRI, prétendirent au Comté Provincial d'Alsace.

Albert, Comte de *Habsbourg*, engagea le Comte de *Hohenberg*, dont la fille *Anne* étoit accordée avec *Rodolphe*, fils d'ALBERT, de lui céder ses prétentions. Par-là la plus grande partie de l'Alsace échut au Comte de *Habsbourg*, & le reste au Comte d'*Ettingen*, qui vendit fa portion, Pan 1358, à *Jean de Liechtenberg*, Evêque de Strasbourg, dont les successeurs ont pris le titre de *Landgrave d'Alsace*.

EIGUÉSIER, famille originaire de la ville de Salon, & établie à Aix. Elle remonte à

I. ISNARD D'EIGUÉSIER, Ecuyer, qui faisoit sa résidence à Marseille dans le XIV^e siècle, ainsi qu'il conste par un acte d'acquisition du 6 Août 1360, reçu par *Girardy*, Notaire. Il épousa *Huguette de Dieué*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. LAURENCE, femme de *Jacques de Martin*;
3. CATHERINE, alliée à *Elzéar d'Oraison*, Seigneur d'Oraison, Cadenet, &c.;
4. Et RICARDE, épouse de *Charles d'Aube*, Seigneur de Pierrerue.

II. GUILLAUME D'EIGUÉSIER obtint du Roi RENÉ un droit sur certains poissons qu'on pêchoit aux Mers de Marseille. Ils ne font pas spécifiés dans ses Lettres-Patentes données à Naples au Château de Capoue, le 7 Septembre 1439. L'Auteur de l'*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, tom. 1, p. 334, d'où nous tirons cet article, dit qu'on lui a présenté des Lettres-Patentes accompagnées de celles de Tanneguy du Chaffel, Prévôt de Paris, Grand-Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en Provence, adressées aux Officiers de Marseille à ce sujet. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et LOUISE, mariée, en 1519, avec *Jacques de Bourdon*, Viguier d'Aix.

III. PIERRE D'EIGUÉSIER épousa, par contrat passé en 1532 devant *Hector Antelmi*, Notaire à Marseille, *Anne d'Albertas*, des Seigneurs de Jouques, dont :

IV. JEAN D'EIGUÉSIER, maintenu dans sa Noblesse, par Arrêt du 25 Octobre 1567. Il s'allia, le 30 Avril 1594 (contrat reçu par *Reboul*, Notaire à Salon), *Anne de Gérente*. Leurs enfans furent :

1. HONORÉ, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée, en 1616, à *Jean-Antoine de Brunet*, Seigneur de Confoux.

V. HONORÉ D'EIGUÉSIER, 1^{er} du nom, épousa, par contrat passé le 2 Septembre 1615, devant *Boule*, Notaire à Aix, *Catherine de Chieuffes*, fille unique de N... de *Chieuffes*, Seigneur de la Javie & de Lincel, Terres qu'il acquit par ce mariage. Il prit le nom de la première, & depuis, cette famille est plus connue sous le nom de la *Javie*, que sous le sien propre. De cette alliance vinrent :

1. PIERRE, qui suit;

2. SEXTÉ, femme de *Gaspard de Micaëlis*, Ecuyer, de la ville d'Aix;

3. Et CATHERINE, mariée en 1637, à *Charles de Vitalis*, Seigneur de Pourcieux.

VI. PIERRE D'EIGUÉSIER, II^e du nom, Seigneur de Lincel & de la Javie, épouse, par contrat du 9 Décembre 1640, passé devant *Alpheran*, Notaire à Aix, *Marthe de Puget-Fuveau*, dont entr'autres enfans :

VII. JOSEPH-PAUL D'EIGUÉSIER, Seigneur de la Javie & de Fuveau, qui servit quelque tems en qualité de Capitaine d'Infanterie, & s'allia, le 10 Mars 1586 (contrat passé devant *Aubine*, Notaire à Aix), à *Claire de Grassé*, des Seigneurs de Montauroux & de Mauvans, dont :

1. HONORÉ, qui suit;
2. Et ANTOINE, veuf sans enfans de *Marie-Anne de Micaëlis*, des Seigneurs du Seuil & du Bignosc.

VIII. HONORÉ D'EIGUÉSIER, Seigneur de la Javie, a servi, s'est retiré & a fait alliance, par contrat du 28 Janvier 1717, avec *Victoire de Gajot de Salet*, dont :

PIERRE-CÉSAR-AUGUSTE D'EIGUÉSIER-DE-LA-JAVIE;
Et MARGUERITE-ÉLISABETH, mariée, en 1754, à *Noël-François Robaud*, Docteur ès Droits.

Les armes: d'azur, au cheval d'argent effaré avec un collier d'or, au chef de même. Devise: *Auxilium ex alto*.

EIGUÉSIER, autre famille de ce nom en Provence, qui subsiste dans MARTIN D'EIGUÉSIER, issu par différens degrés d'un autre MARTIN D'EIGUÉSIER, second Consul & Procureur du Pays en 1594. Ce MARTIN D'EIGUÉSIER a été reçu Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 18 Juin 1721. Il a laissé de son mariage avec *Thérèse de Toron*, fille de *Jean-François de Toron*, Conseiller au Parlement :

TOUSSAINT D'EIGUÉSIER, qui lui a succédé dans son Office le 14 Décembre 1731, & qui vit sans alliance.

Les armes: d'azur, à une étoile à 12 rais d'or.

Il y avoit une famille d'*Eiguéfer* établie à Salon, qui est à présent éteinte. Elle portoit pour armes: écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau d'azur; aux 2 & 3 de gueules, à la bande onnée d'argent.

EIGUIERES, en Provence, Diocèse d'Avignon: Terre & Seigneurie possédée depuis plus de trois siècles par la Maison de *Sade*, originaire d'Avignon, & dont la troisième branche, qui en porte le nom, a pour auteur BALTHASAR DE SADE, second fils de GIRARD, Seigneur d'*Eiguieres* & Saint-Juers, de Majstres, de Creiffet, & en partie de Mazan, &c., & de *Jeanne Palmier*, d'une famille qui a donné un Archevêque de Vienne & des premiers Présidens du Parlement de Grenoble. Voy. SADE.

EIMAR, famille originaire de Forcalquier, où elle vit depuis long-tems d'une manière fort honorable.

JEAN-FRANÇOIS EIMAR, Viguier, & Capitaine pour le Roi en la Vigerie de cette Ville, épousa *Catherine de Gaffaud*, dont il eut:

JEAN EIMAR, qui succéda à la charge de son père, & fut pourvu, en 1729, d'une charge de Secrétaire du Roi. Il fit acquisition de la Terre du Bignoc, & laissa de *Charlotte de Robineau*, qu'il avoit épousée en 1713:

LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS EIMAR, Seigneur du Bignoc, qui a épousé, en 1745, ANNE-ELISABETH EIMAR, sa cousine: on ignore s'il en a postérité, faute de Mémoire. (Voyez l'*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 358.)

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, & en pointe un cœur de gueules enflammé de même; au chef de sable, chargé de 3 molettes d'or.*

EINSIEDEL. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de Misnie. Le nom qu'elle porte fait soupçonner qu'elle a demeuré autrefois en Suisse, & qu'elle a eu ses Terres proche de l'Abbaye d'Einsiedel, d'où elle a passé en Misnie environ l'an 1281; mais le sentiment qui la fait sortir de Bohême est mieux fondé. Il y a dans ce pays plusieurs Châteaux & Terres du nom d'Einsiedel. Il est outre-cela manifeste que cette Maison a demeuré en Bohême. ALBERT-IGNACE TEYRZOUSKI, Baron d'Einsiedel, Seigneur de Krzie, étoit encore en 1702 Capitaine du Cercle de Rackonnitz.

MEGINRAD est indiqué comme la souche de cette Maison, environ l'an 830, dans la Généalogie rapportée dans la *Gothia Diplomatica*. Il y a quatre branches de cette Maison:

GUSTAVE-GUILLAUME, décoré du titre de Baron en 1714; LOUIS-CHRISTIAN, chargé, en 1730, par le Prince de Cassel, d'une Ambassade en Suède, & VICTOR-AUGUSTE, au service de Cassel, tous trois frères, font de la première branche.

CURT-HENRI, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & son frère HAUBOLD-ABRAHAM, font de la seconde branche.

CURT-ABRAHAM, premier Assesseur de la Justice de la Cour de l'Electeur de Saxe, qui avoit, en 1734, trois fils, JEAN-ABRAHAM, CURT & HENRI, est de la troisième.

INNOCENT-GOTTLIEB, Conseiller du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1726, & Receveur des Taxes, est de la quatrième branche (Voyez Moréri, édition de Bâle).

§ EINVILLE, en Lorraine.

JEAN-DIDIER D'EINVILLE, Seigneur de Valhey, Ohéville, Hincourt, Courbessaux, Semibefanges & d'Athienville, vivoit au commencement du XV^e siècle. Marguerite d'Athienville lui donna, après elle, & à ses plus proches hoirs mâles, la collation de la chapelle qu'elle avoit fondée, le 26 Avril 1414, à Einville-au-Jard, sous le titre de Saint-Nicolas, comme étant son plus proche parent. Il fut aïeul de:

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs d'Ohéville, Hincourt, &c., rapportée ci-après.
3. JEANNE, femme de *Ferry de Chastel-sur-Mozelle*, Chevalier;
4. Et MARGUERITE EINVILLE, mariée à *Nicolas de Janin de Manocourt*.

CLAUDE D'EINVILLE, dit le *Vieux*, Seigneur de Valhey, Courbessaux & Athienville, épousa 1^o *Catherine de Chastel-sur-Mozelle*, sœur de son beau-frère, & fille de *Ferry de Chastel*, & de *Marguerite de Veroncourt*; 2^o & *Ifabeau*, Dame de Montcointin, fille de *Jean*, Seigneur de Noviant-aux-Prés, & de *Pernette de Sampigny*, Dame de Montcointin. Du premier lit il eut:

1. CLAUDE, qui suit.

Et du second lit:

2. CLAUDINE, dite de *Valhey*, Dame de Montcointin, mariée à *Hans-Bastien de Reinach*, Seigneur de Saint-Baslemont.

CLAUDE D'EINVILLE, dit de *Valhey*, Seigneur de Valhey, Athienville, Courbessaux,

épousa N... *Deslie*, dont pour fille unique & héritière :

CATHERINE D'EINVILLE DE VALHEY, mariée à *André des Porcellets*, Seigneur de Maillane, en Provence, Capitaine de Bruyères & Bailli d'Espinal, qui, de Provence étoit venu au service du Duc de Lorraine.

BRANCHE

des Seigneurs d'OHÉVILLE, HINCOURT, &c.

JEAND'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt, Sennibefanges, petit-fils puîné de JEAN DIDIER, Seigneur de Valhey, &c., décéda le 25 Janvier 1481, & avoit épousé *Marguerite de Baudinet*, fille d'*Etienne*, Bailli d'Espinal, de laquelle fortit :

ETIENNE D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt & Sennibefanges, Capitaine & Gruyer du parc d'Einville-au-Jard, qui ne vivoit plus en 1557; ses enfans partagèrent sa succession le 17 Juillet de ladite année. Il avoit épousé *Catherine de Pelegrin-de-Renicourt*, fille de *Pierre de Thelot*, dit *Pelegrin*, Seigneur de Renicourt & Villers, premier Camerier de RENÉ II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Madeleine de Symier*. De son mariage il n'eut que deux filles, favoir :

1. MARGUERITE, mariée 1^o à *Arnold de Colart-de-Linden*, Seigneur de Blénod, Gentilhomme du Duc CHARLES III; 2^o & à *Charadin de Serrières*, Maître, Echevin de Pont-à-Mousson;
2. Et MADELEINE D'EINVILLE, Dame en partie d'Ohéville, Hincourt & Semibefanges, mariée à *Nicolas des Fours*, Capitaine, Prévot, Gruyer & Garde du Parc d'Einville, qui, le 26 Juin 1562, fit ses reprises pour lesdites terres qu'il tenoit du chef de sa femme.

Les armes : d'argent, à la bande engrêlée de gueules, accompagnée de douze billettes de même cotoyant la bande, 3, 2 & 1 en chef, & de même en pointe.

¶ EINVILLE - DE - GUÉBLANGE, en Lorraine : famille noble.

I. ROGIER DE NEUVILLER, dit D'EINVILLE, vivoit au commencement du XV^e siècle. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Ferry de Dombasles*, dit *le Jal*, Ecuyer, & de *Comtesse d'Einville*, Dame de Valhey en partie. Il partagea, le 30 Janvier 1445, au nom de

Tome VII.

sa femme, avec *Félice de Dombasles*, veuve de *Guiot de Châtillon*, *Didière de Dombasles*, femme de *Claude de Beauvoire*, & *Nicolas de Dombasles*, dit *le Jal*, Capitaine de Prény, son beau-frère; & partagea encore, le 15 Novembre 1452, la succession de la mère de sa femme, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et DIANE D'EINVILLE, mariée à N.... de *Barrethey*.

II. FRANÇOIS D'EINVILLE, Seigneur de Blainville & de Damelevières, épousa 1^o *Sibylle de Barify*; 2^o & *Jacquette de Barrethey*. Du premier lit il eut pour fils unique :

1. ROGER, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. ANDREU OU ANDRÉ, Seigneur de Blainville, qui vivoit en 1542;
3. FRANÇOIS;
4. GABRIEL;
5. Et JACQUETTE D'EINVILLE.

III. ROGER D'EINVILLE, Seigneur en partie de Blainville & de Guéblange, du chef de sa femme, fit ses reprises le 5 Mars 1528, pour la Seigneurie de Guéblange; obtint avec ANDREU D'EINVILLE, son frère confanguin, un décret du Duc Antoine de Lorraine, le 8 Août 1542, par lequel ils font reconnus être extraits de noble lignée de deux cents ans & plus, comme autres Gentilshommes du pays, sur preuves par eux préalablement faites. Il mourut le 12 Mars 1562, & avoit épousé *Barbe de Guéblange*, fille d'*Antoine Arnoul*, Seigneur de Guéblange, & d'*Anne d'Inville*. De ce mariage naquit :

IV. CLAUDE D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange & Blainville, qui fit ses reprises au Duc CHARLES III, en 1562, au nom de sa femme, pour les Seigneuries qui lui appartenoient en Lorraine & Barrois, décéda le 13 Avril 1572. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1548, *Comtesse de Craincourt*, fille de *Philippe*, Seigneur de Craincourt & de Moncel-sur-Seille, & d'*Alix Collart*, Dame de Sorbey, & petite-fille de *Balthazar*, Seigneur de Craincourt, & de *Jacquette de Guermange*; celle-ci fille de *Hans*, Seigneur de Guermange, & de *Jeanne de Voyd*. CLAUDE D'EINVILLE eut de son mariage :

V. NICOLAS D'EINVILLE, Chevalier, Seigneur de Guéblange, Blainville, Craincourt, Jallaucourt, Sorbey, Dombasles & Moncel-sur-

M

Seille, qui épousa *Marie de Vigneulle-du-Sart*, fille de *Claude*, Seigneur du Mefnil-la-Tour-du-Sart, de Bettainviller, d'Auderny & Trieux, & de *Marie de Nefves*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, mort fans alliance ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. MARIE, femme, par contrat du 12 Septembre 1595, de *Nicolas de Greifche*, Seigneur de Biffontaine & Lefpolière ;
4. Et NICOLE D'EINVILLE, mariée, en 1605, à *Claude de Baillivy*, Seigneur d'Olchey, Selaincourt, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc HENRI de Lorraine.

VI. JEAN D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange, & Blainville en partie, Gouverneur de Bruyères, épousa *Jeanne de Jobart*, dont :

1. NICOLAS, mort jeune ou fans alliance ;
2. Et CHARLES-HENRI, qui fuit.

VII. CHARLES-HENRI D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange, épousa *Catherine de Kiecler*, & en eut :

VIII. CHARLES-EMMANUEL D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange, marié, par contrat du 13 Février 1686, à *Jeanne de Xaubourel*, Dame de Domnom, laquelle étant restée veuve & fans enfans, se remaria, en 1690, à *Joseph-François*, Comte de *Saint-Félix*.

Les armes D'EINVILLE-DE-GUÉBLANGE font : de gueules, à la licorne passant d'argent, accornée d'or.

ELBÉE (b'), famille noble de Beauce, qui a eu en différens tems plusieurs maintenues de Noblesse, la dernière est de la Cour des Aides, du 5 Mars 1766. Cette famille est ancienne, mais nous ne pouvons la remonter par titres qu'à

I. JEAN D'ELBÉE, Seigneur du Petitmont & de Gossonville, Archer des Gardes-du-Corps du Roi LOUIS XII, qui vivoit le 5 Février 1500.

II. ALEXANDRE D'ELBÉE (a), 1^r du nom, Ecuier, Seigneur de Caumont & de Gas en

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition de 1765, tome VII, page 182, lui donne : 1^o pour père JEAN D'ELBÉE, qui avoit épousé, en 1500, *Madeleine du Guay-Renard* ; 2^o pour frère cadet, ISAAC, Capitaine d'Infanterie, qui ne laissa point d'enfans de ses deux femmes, *Angélique de Vion de Cottenville*, & *d'Angélique Texier* ; & 3^o pour fils aîné :

FRANÇOIS D'ELBÉE, Ecuier, Seigneur de Cau-

partie, donna, le 5 Avril 1540, devant M. *d'Amboise*, déclaration de biens qu'il tenoit en Fief au Bailliage de Chartres. Il eut de *Madeleine Ramezay*, son épouse :

III. LOUIS D'ELBÉE, Ecuier, Seigneur de Caumont & de Gas en partie, qui fut nommé Exécuteur du testament de son père, & épousa, avant le 23 Mars 1555, *Madeleine Suhard*, dont il eut :

1. JEAN, Ecuier, Seigneur de Caumont & d'Espainville en partie, homme d'armes de la Compagnie de M. de Roftaing. Il produisit au mois de Septembre 1586, par devant M. d'Amboise, Commissaire député par le Roi pour le régleme des Tailles en la Généralité d'Orléans, les titres justificatifs de sa Noblesse depuis l'an 1500 ;
2. Et LOUIS, qui fuit.

IV. LOUIS D'ELBÉE (b), Ecuier, Seigneur de Caulmont & d'Espainville, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Marolles, fut aussi, comme son frère aîné, maintenu dans la qualité de *Noble*, par Jugement de MM. Boucher d'Orlay, Conseiller d'Etat, & Regnaud, Commissaires députés par le Roi pour le régleme des Tailles en la Généralité d'Orléans, du 30 Avril 1599, entériné en l'Élection de Dourdan le 3 Novembre suivant. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mai 1594, *Jacqueline de Pinceloup*, fille de *François de Pinceloup*, Ecuier, Seigneur de Pinceloup & de Jarieux, & de *Marguerite de Viger*, & en eut :

mont, qui n'eut point d'enfans de sa première femme *Françoise de Fénères*, qu'il avoit épousée en 1574. Il laissa de sa seconde femme, *Marie le Clerc*, qu'il épousa le 8 Février 1587,

FRANÇOIS D'ELBÉE, 1^o du nom, Ecuier, Seigneur de Caumont, qui avoit épousé : 1^o par contrat passé devant *Chabert*, Notaire à Meung, le 18 Avril 1625, *Charlotte du Mefnil*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2^o par contrat passé le 22 Février 1642, devant *Peigné*, Notaire à Saint-Agnan en Berry, *Charlotte d'Aury*, dont il eut :

CLAUDE D'ELBÉE, Ecuier, Seigneur de Caumont, qui avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1660, *Renée Duchesne*, dont on ignore la postérité.

(b) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition, de 1765, tom. VII, pag. 182, lui donne pour père ALEXANDRE D'ELBÉE, 1^{er} du nom, & pour second fils, LOUIS, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne Després*, laquelle se remaria en 1674 à *Claude de Brunel*, Ecuier, Seigneur des Ruées.

(Notes des Editeurs.)

V. FRANÇOIS D'ELBÉE (a), Ecuyer, Seigneur de Jarieux. M. de Machault, Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité d'Orléans, lui donna, le 27 Octobre 1667, acte de la représentation qu'il avoit faite devant lui des titres justificatifs de sa Noblesse, ordonnant qu'il seroit compris dans le Catalogue des Nobles du Royaume. Il épousa, par contrat du 21 Décembre 1639, *Louise le Chat*, fille de *Jacques le Chat*, Ecuyer, Seigneur d'Authoy, & d'*Anne le Lieur*, & en eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Jarieux, lequel partagea, le 15 Avril 1680, avec son frère, les successions paternelle & maternelle.

VI. PHILIPPE D'ELBÉE, Ecuyer, Seigneur de Boisguiard, épousa, par contrat du 21 Octobre 1668, *Marie-Madeleine de Pontbréand*, fille de *Claude de Pontbréand*, Ecuyer, Sieur de Pinot & de la Grandemaïson, & de *Catherine de Coquille*, dont :

VII. ISAAC-LOUIS D'ELBÉE de la *Sablonnaire*, ancien Capitaine d'Infanterie, baptisé le 6 Novembre 1681. Il épousa, 1^o le 30 Juillet 1721, dans l'Eglise Paroissiale de Sonchamps, Diocèse de Chartres, *Marie-Françoise le Dacre* ; & 2^o *Marie-Françoise Tafouveau*, dont il a eu

VIII. PIERRE D'ELBÉE de *Belmont*, Ecuyer, né en 1737, Officier réformé d'Infanterie. Nous ignorons s'il est marié.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Cette Généalogie est extraite d'un certificat en forme signé du Juge d'armes de France, père de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, du mois de Juillet 1765 ; comme on voit, par les notes ajoutées à cette Généalogie, elle est toute différente & bien moins étendue que celle imprimée, d'après un mémoire envoyé, dans le tom. VII de la première édition ; ce qui nous fait présumer que ce sont deux branches différentes.

(a) La Chenaye-Desbois (édition de 1765, tom. VII, pag. 183), lui donne pour seconde femme *Marie Barbe*, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il lui donne pour fils du premier lit, LOUIS D'ELBÉE, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espainville, Paroisse de Sonchamp-fous-Dourdan ; qui épousa *Louise de Chartres*, dont vint *Philippe d'Elbée*. (Note des Editeurs.)

Il y est parlé de PHILIPPE D'ELBÉE, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, allié à *Marie-Anne de Pontbréand*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Pinot, Paroisse de Forges près Châtres, & de *Louise de Vallière*. Ce Mémoire lui donne pour fils unique

ALEXANDRE D'ELBÉE, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... Il avoit épousé *Angélique le Lieur*, morte en 1736, fille d'*Eustache*, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroisse d'Orpin, près d'Epéron, & de *Marie-Anne de Cofne*, dont :

1. ADRIEN, qui suit ;
2. LOUIS-ALEXANDRE, né le 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthievre, Cavalerie, marié, par contrat passé devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 29 Janvier 1758, à *Charlotte Galois*, veuve avec trois enfans de *N... Laumonier de Bois-Julien*, Mouffquetaire de la première Compagnie ;
3. PHILIPPE, né le 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthievre, Cavalerie ;
4. THÉRÈSE-AGATHE, née le 2 Février 1727, femme, en 1746, de *Paul Senegal*, Ecuyer, Seigneur de Lalun ;
5. Et MADELEINE, née en Septembre 1730, non mariée.

ADRIEN D'ELBÉE, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, né le 11 Juin 1715, a épousé, par contrat du 15 Novembre 1743, *Françoise Creté*, née en Octobre 1715, dont :

1. CHARLES, né le 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthievre ;
2. PHILIPPE, né le 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royal Militaire ;
3. Et MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 24 Juin 1745, élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Cette branche porte les mêmes armes que la précédente.

ELBENE, famille qu'on nomme diversement ELBENE, DELBENE ou DEL BENNE, originaire de Florence. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit de France, où l'on voit la Baronne de *Bène* près de Montfort l'Amaury, & on ajoute même que les armes de cette famille y sont gravées en divers endroits sur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs passèrent en Italie avec les Prin-

ces de la Maison d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence, où ceux du pays ayant mis l'article DEL à leur nom BENE, ils en formèrent celui d'ELBENE. D'autres tiennent que cette famille vient de *Fiefole*. C'est le sentiment d'*Hugolinus Verrinus*, dans son ouvrage des choses remarquables de Florence. Quoiqu'il en soit, cette famille a été pendant 3 ou 400 ans en grande considération à Florence, & y a exercé les premières charges de la République, à laquelle les Seigneurs d'ELBENE rendirent des services signalés.

I. JACQUES d'ELBENE, surnommé *le Grand*, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la République en 1334, 1338, 1342 & 1360. On le nomma trois fois souverain Gonfalonier, en 1352, 1355 & 1360. Il laissa entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS d'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1373 & 1377, qui eut de *Françoise Ricafoli*, son épouse, RICHARD, père d'ANTOINE, d'où sont descendus les Seigneurs d'ELBENE de Florence;
2. Et OLIVIER, qui suit.

II. OLIVIER d'ELBENE épousa *Vaggia Corbinelli*, dont il eut entr'autres enfans :

III. ALBERTASSE d'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1473, qui se retira à Rome sous le Pontificat d'ALEXANDRE VI, & revint à la maison de Monteloni dans la Toscane, où il mourut, laissant entr'autres enfans de *Madeleine Bondelmonti* :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et PIERRE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

IV. NICOLAS d'ELBENE servit en France, & rendit de grands services au Roi Louis XII, qui lui donna la charge de son Maître-d'Hôtel ordinaire, laquelle lui fut continuée sous FRANÇOIS I^{er}. Il épousa *Madeleine Ridolfi*, dont il eut

V. BARTHÉLEMY d'ELBENE, qui composa un ouvrage intitulé : *Civitas veri, seu Morum*, imprimé à Paris, en 1609, in-fol. avec un Commentaire. Il le dédia à MARGUERITE DE FRANCE, Duchesse de Savoie. Il eut de *Clémence Bonacorfi* :

1. JULIEN, qui suit;
2. Et ALPHONSE, Patrice Florentin, à qui la Duchesse de Savoie donna l'Abbaye de Hautecombe en Savoie, qu'il permuta pour celle de Maizières en Bourgogne, avec *Sylvestre de Saluces*. Le Roi HENRI III le nomma, en 1588, à l'Evêché d'Albi, qu'il gouverna avec

beaucoup de gaiffe dans un tems très-fâcheux, & mourut le 8 Février 1608.

VI. JULIEN d'ELBENE fut envoyé en 1574 en Pologne par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, pour presser le retour du Roi. Il eut de *Catherine Tornaboni* :

1. JULIEN, Abbé d'Auvilliers;
2. BARTHÉLEMY, Capitaine - Lieutenant des Chevaux-Légers de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort sans postérité de *Catherine d'Elbene*, sa parente;
3. ALPHONSE, Evêque d'Albi après son oncle, qui sortit de France pour être entré dans la révolte du Duc de Montmorency. Il y revint en 1643, après la mort du Cardinal de Richelieu, mourut à Paris, le 9 Janvier 1651, âgé de 71 ans; & fut enterré dans l'Eglise du Temple;
4. PIERRE, qui suit;
5. MARGUERITE, femme de *David de Miremont*, Seigneur de Berrieux;
6. LOUISE, mariée à *N... de Lefcure*;
7. Et ANNE, Religieuse.

VII. PIERRE d'ELBENE, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c., épousa ANNE d'ELBENE, sa parente, dont il eut :

1. GUY, qui suit;
2. ALPHONSE, sacré Evêque d'Orléans, en 1647, mort le 20 Mai 1665. C'est à ces soins qu'on est redevable des Statuts Synodaux du Diocèse d'Orléans, publiés in-4^o, en 1664;
3. ALEXANDRE, Commandeur de Coulommiers, &c., de l'Ordre de Malte, Receveur-Général du Prieuré de France, mort en 1654;
4. BARTHÉLEMY, Evêque & Comte d'Agen, mort le 4 Mars 1663;
5. GILBERT, Commandeur d'Ouarville, &c., de l'Ordre de Malte, Ambassadeur à Rome;
6. Et MADELEINE, mariée à *Jean-Jacques du Bouchet de Bouville*, Seigneur de Ville-Flix & des Tournelles, &c.

VIII. GUY d'ELBENE, Capitaine-Lieutenant des Chevaux - Légers, puis Chambellan du Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, eut de *Charlotte du Refuge*, morte veuve le 3 Septembre 1680, BARTHÉLEMY, mort sans alliance, & deux filles.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE d'ELBENE, second fils d'ALBERTASSE, & de *Madeleine Bondelmonti*, fut Seigneur de Montefonti & de Sainte - Maure en Toscane. Il laissa de *Bartholomea Corfini* :

1. ALBISSE, qui fuit;
2. ALBERT, Pannetier du Roi HENRI II, Roi de France, tué en 1554 en Italie, à l'armée commandée par le Maréchal *Strozzi*;
3. JACQUES, Chevalier de Malte, aussi Pannetier du Roi après son frère;
4. Et BERNARD, Evêque de Lodève en 1557, puis de Nîmes en 1560, qui se trouva au Concile de Trente.

V. ALBISSE D'ELBENE fut en grande considération sous le règne de FRANÇOIS 1^{er} & d'HENRI II, qui le créa Général & Surintendant des Finances qui sortoit hors du Royaume. Il eut de *Lucrèce Cavalcanti*, l'une des Dames ordinaires de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS :

1. FRANÇOIS, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564, puis Guidon des Gendarmes du Duc de Mayenne. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, au siège de Javarin en Hongrie, & à son retour en France il fut tué à celui de la Rochelle en 1573;
2. PIERRE, que le Roi CHARLES IX, fit son Armurier ordinaire en 1558, Abbé d'Eu, &c. Il rendit de grands services, & mourut en 1590 au Camp du Roi, devant Paris;
3. ALBERT, tué en 1576, combattant contre les Reitres sous le Duc de Guise;
4. ALEXANDRE, qui fuit;
5. CATHERINE, femme du Seigneur d'Arbouville;
6. Et GENEVIÈVE, mariée au Baron de Baux.

VI. ALEXANDRE D'ELBENE, né à Lyon le 7 Mai 1554, porta les armes dès son jeune âge, fut dangereusement blessé, en 1573, au siège de la Rochelle; suivit depuis le Roi HENRI III, en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le Brevet à son retour en France. Il se trouva aux sièges de Liveron & du Pousin, servit en 1576 sous le Duc de Guise, à la défaite des Reitres; suivit l'année d'après le Duc de Mayenne, se trouva au recouvrement de la Charité, d'Issoire & de Brouage; fut blessé en 1580 d'une mousquetade au siège de la Fère; servit avec le même zèle les années suivantes jusqu'en 1589, que ses affaires domestiques l'obligèrent de repasser en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le service de nos Rois, s'étant beaucoup intéressé pour la réconciliation de HENRI IV avec le Saint-Siège. Le Cardinal d'Osstramarque cette circonstance dans ses Lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui marquer sa reconnaissance par deux des siennes, & lui envoya même en 1596 un Brevet

de Conseiller d'Etat. ALEXANDRE D'ELBENE lui ayant apporté ses Lettres d'Absolution au Camp devant la Fère, ce grand Prince lui donna le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & lui fit expédier un Brevet pour être reçu Chevalier du Saint-Esprit à la première promotion, & en 1604, il nomma des Commissaires pour informer de sa Noblesse. Mais ce Monarque ayant été tué en 1610, lorsqu'il devoit faire des Chevaliers, après le couronnement de la Reine, il fut privé de cet honneur, & mourut en 1613, laissant de *Marguerite d'Elbene* :

1. ALEXANDRE, Seigneur de la Mothe, qui servit avec réputation dans les armées;
2. LUCRÈCE, femme de *Louis de Cardaillac de Lévi*, Comte de Biousle, Lieutenant-Général en Languedoc;
3. Et CATHERINE, marié¹⁰ à *Jean d'Estampes*, Seigneur de Valençay, tué en 1626 au Château de Privas; & 2^o à *Léon d'Illiers*, Seigneur de Chantemerle, Marcouffis, &c. Elle a eu des enfans de ses deux maris.

La famille d'Elbene subsiste encore à Florence, où il y a plusieurs personnes de considération de ce nom. C'est ce que nous savons, faute de Mémoire.

GUILLAUME D'ELBENE, Seigneur de l'Espinoix, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 9 Décembre 1575, & étoit mort en 1593. Il avoit épousé *Yfieux Chamarre*, dont il eut: JEANNE D'ELBENE, mariée, par contrat du 6 Mars 1603, à *Jacques de Gaucourt*, Seigneur de Cluis, Capitaine de Chevaux-Légers, & Sénéchal de la Marche, dont des enfans. Nous ignorons s'il étoit de cette famille. portoit pour armes: *d'azur, à deux bâtons tigés par le pied de trois racines, & fleurdelisés par le haut, posés en sautoir, le tout d'argent.*

* ELBEUF, en Normandie, Diocèses de Rouen & d'Evreux: Seigneurie qui n'étoit qu'un *Marquisat*, lequel passa de la Maison d'*Harcourt*, dans celle de *Rieux*, & de celle-ci dans celle de *Lorraine* en 1554, par le mariage de *Louise de Rieux* avec RENÉ DE LORRAINE, septième fils de CLAUDE DE LORRAINE Duc de Guise, & d'ANTOINETTE DE BOURBON. Du mariage de RENÉ DE LORRAINE avec *Louise de Rieux*, naquit CHARLES DE LORRAINE, en faveur duquel le Marquisat d'Elbeuf fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de

Novembre de l'an 1581, enregistrées le 23 Mars 1582.

Le dernier Duc d'Elbeuf, EMMANUEL-MAURICE de LORRAINE, est mort sans postérité en 1763, âgé de 86 ans. Voyez LORRAINE.

ELBHECQ. Le Baron d'ELBHECQ étoit Colonel-Commandant du Régiment Royal Suédois en Avril 1767.

* ELISSEM, ou ELIXEM, Seigneurie dans le Brabant, du Bailliage de Ceth, cédée par PHILIPPE II, en 1665, à *Arnoud de Moers*, qui la vendit, en 1595, à *Pierre de Ruysschen*, issu d'une noble famille de Flandre. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Mai 1693, en faveur de *Michel-Constantin de Ruysschen*, Seigneur d'Elifem, Marquette, Bouterfen, &c., Conseiller au Grand-Conseil de Malines. Voyez RUYSSCHEN.

* ELTER, Seigneurie dans le pays de Luxembourg, érigée en *Comté* par Lettres du Roi d'Espagne, du 20 Décembre 1685, en faveur de *Jean-Frédéric Huart d'Autel*, Baron d'Elter, Gouverneur du Luxembourg.

ELTOUF, anciennement de LE TOUX & de LE TOUF, famille maintenue dans la noblesse le 20 Mars 1669. Les titres qui y sont énoncés remontent jusqu'à GUILLAUME DE LE TOUX, Chevalier, vivant avant 1316. Il y a plusieurs branches de ce nom.

I. JEAN DE LE TOUX, 1^{er} du nom, dit de *Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Semontier, fut père, par sa femme *Barbe de Zurle*, de JEAN, qui suit.

II. JEAN DE LE TOUF, II^e du nom, dit de *Pradines*, Seigneur de Semontier, de Pouilly en Bassigny, de Provenchère & de Richebourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Jeanne de la Tour*, fille de *Jean de la Tour*, Chevalier, Seigneur de Tenance-aux-Moulins, de la Tour-en-Wœvre & des Poinçons, Gentilhomme servant de la Reine. De ce mariage fortirent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et BAPTISTE D'ELTOUF, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Pontaubert, & de Saint-Jean de Laucourt en 1624.

III. CHARLES D'ELTOUF, I^{er} du nom, dit de *Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly de Tenance-aux-Moulins, &c., accompagna, en

1608, le Duc de *Nivernois*, Prince de Mantoue, dans son Ambassade à Rome. Il épousa, en 1609, *Charlotte de la Chastre*, dont il eut entr'autres enfants

IV. CHARLES D'ELTOUF, II^e du nom, dit de *Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Tenance, marié, en 1644, avec *Elijabeth de Bauffancourt*, fille de *François de Bauffancourt*, Ecuyer, Seigneur du Petit-Mefnil, & d'*Elijabeth de Verine*. De ce mariage vint :

V. PIERRE D'ELTOUF de *Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Venas, des Moulins & de Signeville, Capitaine dans le Régiment de Gèvres, Cavalerie, puis Capitaine de Carabiniers dans le Régiment du Roi en 1685. Il épousa, le 12 Mars 1679, *Anne de Choiseul*, fille de *Charles de Choiseul*, Seigneur d'Ambonville & de *Marie Porcherot de Billy*, dont il eut :

VI. LOUIS D'ELTOUF, Ecuyer, Seigneur de *Pradines*, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie, le 24 Septembre 1701 : de *Marguerite de Thelis*, fille de *Camille de Thelis*, Ecuyer, Seigneur de Valorges, de Fourquevaux, &c., qu'il épousa, le 28 Février 1704, est issu :

VII. RENÉ-ANTOINE D'ELTOUF de *Pradines*, né le 17 Mai 1709, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie, le 22 Mars 1727.

Les armes : *écartelé aux 1 & 4 d'or, à deux chevrons de sable, l'un au-dessus de l'autre, & un lambel de trois pendans de gueules, posé en chef; aux 2 & 3, écartelé d'argent & de sable, & une bordure de gueules, ongrêlée.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, pag. 204, & le *Nobiliaire de Champagne*, où est la Généalogie de cette famille.)

ELVERT. PHILIPPE ELVERT, natif de Wianden, au pays de Luxembourg, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment impérial de Waldshuef, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie, fut annobli avec ses enfants mâles & femelles, & leur postérité, par Lettres de l'Empereur MAXIMILIEN II, données à Vienne le 20 Septembre 1576. Il vivoit avant 1530, avec noble Dame *Marguerite Freundsberg de Mandelheim*, sa femme, dont il eut :

I. PHILIPPE-JACQUES D'ELVERT, Ecuyer, Seigneur de Groenrod, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de l'Archiduc *Albert d'Autriche*, en 1583, père de

II. JÉRÔME D'ELVERT, Ecuyer, Seigneur de

Groenrod, né le 6 Juin 1583, marié avec *Wilhelmine d'Alhenfeldt*, dont :

III. JEAN-PHILIPPE D'ELVERT, né le 4 Avril 1621, Chevalier, Seigneur de Groenrod, Préfident de la Régence du Comté de Naffau-Idstein, & Directeur de la Chancellerie de ladite Régence, qui de sa femme *Marie-Urfule Climbin de Widerhold*, eut entr'autres enfans :

IV. JEAN D'ELVERT, Chevalier, Seigneur de Bourscheid, Grand-Bailli du Comté de Saarverden, & de la Prévôté d'Herbishem, Conseiller en la Grand'Chambre des Quinze de la ville de Strasbourg, allié, en 1688, à *Anne de Stook*, fille de noble *Mathias de Stook*, Chevalier, & d'*Anne du Perron*. De cette alliance font issus :

1. MICHEL, qui suit ;
2. PHILIPPE-JOSEPH, Ecuyer, Bailli, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Comté d'Abo ;
3. ET JEAN-NICOLAS-ORTO, Ecuyer, Conseiller à la Régence de l'Evêché de Strasbourg.

V. MICHEL D'ELVERT, Ecuyer, Seigneur de Bourscheid & de Zillinghen, né le 10 Août 1693, Conseiller au Conseil Supérieur d'Alface, épousa, en 1720, *Jeanne-Marie de Noblat*, dont il a eu entr'autres enfans :

VI. JEAN-CLAUDE-MICHEL D'ELVERT de *Bourscheid*, né le 7 Janvier 1723, reçu, le 5 Juillet 1731, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des Quatre-Nations, à Paris.

Les armes : d'or, à un arbre de *finople*, chargé d'un *écuffon d'argent*, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1, & un mouton de sable, passant au pied de l'arbre, sur une terrasse de *finople*. (Voyez l'Armorial gén. de France, reg. 1, part. I, pag. 205.)

* ELVES, en Rouergue : ancienne *Vicomté* qui donnoit autrefois à ses Seigneurs entrée aux Etats de la Province. Elle a été possédée par la Maison d'*Arpajon*. On trouve que *BÉRENGER D'ARPAJON* rendit hommage en qualité de *Vicomte d'Elves*, le 5 Juillet 1362, à JEAN, Comte de Rodez. Un autre hommage fut rendu par *HUGUES D'ARPAJON*, en la même qualité de *Seigneur & Vicomte d'Elves*, à BERNARD, Comte de Rodez. On voit encore *GUY D'ARPAJON*, qui rend hommage de la Seigneurie & Vicomté d'Elves, le 26 Juin 1468, à JEAN, Comte de Rodez.

Cette Seigneurie & Vicomté fut acquise,

en 1666, par *Nicolas de Campmas*, qui, en 1668, en rendit hommage, en qualité de *Vicomte*, en la Chambre des Comptes de Narvarre. Voyez *CAMPMAS*.

EMALLEVILLE. Voyez *ESMALLEVILLE*.

EMÉ, famille noble du Dauphiné, dont étoit *ENNEMOND EMÉ DE SAINT-JULIEN*, fils d'*OCTAVIEN*, Maître des Requêtes, & de *Diane de Monteynard*. Il épousa, en 1622, *Virginie de Monteynard*, Dame de Marcieu, de Boutières & de Touvet, sa cousine germaine. De ce mariage naquit :

1. *GUY-BALTHASARD EMÉ*, qui obtint, par Lettres du mois de Février 1676, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 30 Juillet 1680, l'érection en *Marquisat* de ses Terres de Boutières & de Touvet, qui furent réunies sous le nom de *Boutières*. Il mourut le 1^{er} Octobre 1712, & a eu de sa femme, dont on ignore le nom :

1. *LAURENT-JOSEPH*, qui suit ;
2. ET *PIERRE EMÉ de Guiffrey de Monteynard de Marcieu*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Dauphiné, grand Cordon Rouge, qui, de son mariage avec *N... de Vaux*, n'a point eu de postérité.

II. *LAURENT-JOSEPH EMÉ de Guiffrey de Monteynard*, Marquis de Marcieu, mort le 21 Avril 1742, avoit épousé *N.... de Montmirail*, dont :

1. *PIERRE-GUY*, qui suit ;
2. *N...*, Chevalier de Malte, Colonel du Régiment de Marcieu, Cavalerie ;
3. ET *N... EMÉ*, dite *Mademoiselle de Marcieu*, mariée à *François de Vaux*, Préfident à Mortier au Parlement de Dauphiné.

III. *PIERRE-GUY-BALTHASARD EMÉ de Guiffrey de Monteynard*, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Gouverneur de la Ville & Arsenal de Grenoble, par la démission volontaire de son père, mourut au Château de Touvet en Dauphiné, âgé d'environ 35 ans, quatre mois après son second mariage. Il avoit épousé, le 3 Avril 1739, *N... Choart de Buzanval*, fille unique de *Guillaume Choart*, Seigneur de Buzanval, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, mort le 21 Février 1742, & d'*Anne-Françoise Thuil-*

lier, morte le 19 Novembre 1750, à 53 ans ; & 2^e le 3 Juillet 1753, *Marie-Marthe Landry*.

Les armes : *d'azur, au mouton passant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois rencontres ou têtes de taureaux de sable, posées de front.*

EMERY, famille de Normandie, maintenue dans la noblesse le 6 Mars 1669. JEAN D'EMERY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Gouverneur de Chauny, fut nommé, en 1572, à la Cure du Mesnil-Gondouin. Voy. *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 851.

Les armes : *de sable, au croissant d'or, accompagné de 5 molettes d'épée de même, posées 2, 2 & 1.*

EMON-FRANQUIÈRES, en Dauphiné : *d'azur, à une plante de millet à 2 épis d'or renversés, l'un à dextre, l'autre à senestre, feuillés de 5 feuilles, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

EMPEREUR DE MORFONTAINE (L'), en Champagne & en Brie. Il est aussi parlé de cette famille dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I. Suivant un Mémoire domestique légalisé par le Lieutenant-Général des Bailliages, Baronnies, Châtellenie & Ville de la Ferté-au-Col, tout ce qu'on peut découvrir, touchant l'origine & la source de cette famille, c'est que dès le commencement du XIV^e siècle, on voit ceux de ce nom avec tous les attributs d'une ancienne Noblesse, puisque dès-lors ils étoient en usage d'apposer le sceau de leurs armes ; ce qui est une marque certaine de l'ancienneté de la Noblesse, car le sceau n'appartenoit qu'aux seuls Nobles.

Le premier que l'on trouve de ce nom est PIERRE L'EMPEREUR, revêtu de l'office de Chauffe-Cire à la Cour du Roi PHILIPPE DE VALOIS, suivant un titre de 1328.

Moréri parle d'une AGNÈS L'EMPEREUR, mariée à *Mathieu Bertrand*, mère de *Guillaume Bertrand*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, après avoir successivement occupé les Sièges de Bayeux & de Noyon ; & de *Pierre Bertrand*, dit l'ancien Cardinal, Evêque d'Autun, mort à Avignon en 1348, aïeul de *Pierre Bertrand de Colombières*, Evêque d'Osie, & Cardinal du titre de Sainte-Sufanne.

ETIENNE L'EMPEREUR donna quittance à *Renaud de Roye*, Maître-d'Hôtel du Roi, d'une somme de 91 livres, en vertu des Lettres de PHILIPPE DE VALOIS, données à Paris le 23 Mars 1334. Il fut père de

JACQUES L'EMPEREUR, qui fut Trésorier des Guerres du Roi, & du Duc de Normandie, en 1356 & 1360, & Trésorier du Duc de Normandie & d'Auvergne en 1364. Il en est parlé dans *l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 876. Son sceau étoit un *écu gironné de 12 pièces, & un chef chargé d'une aigle à deux têtes, les ailes étendues ; l'écu surmonté d'un pavillon, & deux aigles pour supports.* Le Roi l'institua Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts es pays de France, Picardie, Champagne & Brie, par Lettres données à Paris le 7 Juillet 1376, & Maître & Enquêteur des Eaux, Forêts & Garennes par tout le Royaume : il étoit encore en 1391. Un autre JACQUES, ou peut-être le même, est, en 1404, Echanfon du Roi & Garde de ses coffres, & il joint, en 1425, à cette dernière qualité, celle de Châtelain & Capitaine du Château de Fourgues.

DENIS ou DENISOT L'EMPEREUR, fils de JACQUES, & d'*Etude de la Pirdoë*, qui testa en 1408, est qualifié Echanfon du Roi, dans une quittance qu'il donna sous son scel, en date du 13 Juillet 1405.

I. GUILLAUME L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Ferrières en Brie, fut fait prisonnier en Angleterre avec plusieurs Gentilshommes François. Ils obtinrent de HENRI VI un sauf-conduit, daté de Westminster, le 13 Juillet 1423. GUILLAUME L'EMPEREUR fut marié deux fois. Du premier lit naquit :

SIMON qui suit.

Et du second lit :

NICOLAS, qualifié Chevalier, Seigneur de Quincy & autres Terres dans le Soissonnois, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Champagne, ensuite Maître de l'Artillerie de France. Il se trouva, en 1536, aux sièges de Turin & de Chivas, & en 1537 à ceux d'Hesdin, de Saint-Pol, de l'Illiers & de Saint-Venant. Il n'eut point d'enfants de *Nicole de Sains*, son épouse. Il portoit pour armes : *gironné d'argent & de gueules de dix pièces ; au chef d'azur à l'aigle éployée & naissante d'argent.*

II. SIMON, Ecuyer, Seigneur de Cury, fut père de

III. JEAN L'EMPEREUR, Seigneur de Cury, qualifié Ecuyer, Seigneur de Quincy & de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, eut pour enfans :

1. JEAN ou JEANNET, qui fuit ;
2. SIXTE, mort sans postérité ;
3. PAUL, marié avec *Agnès de Lannoy* ;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées.

IV. JEAN ou JEANNET L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Quincy, Capitaine de 100 hommes de pied dans la Légion de Champagne, maintenu dans sa Noblesse par sentence du Bailliage de Châtillon-sur-Marne, du 16 Août 1533, époufa *Nicole Bochot*, dont entr'autres enfans :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. MICHEL, rapporté après son frère ;
3. RENAUD, mentionné ensuite ;
4. Et PIERRE, dont il fera parlé après ses frères.

V. CLAUDEL'EMPEREUR, Seigneur de Létang, maintenu dans sa Noblesse par sentence de l'Élection de Reims, du 30 Décembre 1575, époufa *Marie Guérin*, fille de *Didier*, Seigneur de Sauville & de Champroisy, & de *Geneviève le Gendre*, dont :

VI. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Létang, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Il commença à porter les armes dans la Compagnie de M. de Givry, sous les ordres duquel il combattit à la bataille de Senlis & au siège de Paris, ainsi qu'à ceux de la Fère, de Laon & d'Amiens. Ce fut en considération de ses services que le Roi l'honora d'une place de Gentilhomme ordinaire de sa Maison. Il eut de son mariage avec *Marie de Grossaine* :

1. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de Létang, l'un des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, mort sans postérité avant le 12 Décembre 1648 ;
2. PAUL, Religieux Prémontré ;
3. & 4. Et deux filles mariées.

V. MICHEL L'EMPEREUR, Seigneur de Courteau, près de Fère en Tardenois, second fils de JEANNET, & de *Nicole Bochot*, fut maintenu dans sa Noblesse par sentence de l'Élection de Soissons, en date du 18 Avril 1580. Il fut toujours constamment attaché au Roi HENRI IV ; il tint bonne garnison dans son Château de Courteau, y fut assiégé par l'armée Espagnole que conduisoit le Duc de Parme, & y fit une longue résistance ; mais ayant été tué dans une attaque, son Château fut pris, pillé & brûlé. Il avoit épousé 1^o *Blanche d'Ar-*

Tome VII.

mes, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o *Louise de Sapincourt*, dont :

MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Courteau, mort sans alliance.

V. RENAUD L'EMPEREUR, troisième fils de JEANNET, & de *Nicole Bochot*, Seigneur d'Auzelle, se maria, en 1577, à *Françoise Adam*, dont il eut :

Deux fils, morts jeunes ;

Et JUDITH, épouse de *Jacob de Villemor*, Ecuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi.

V. PIERRE L'EMPEREUR, quatrième fils de JEANNET, & de *Nicole Bochot*, porta les armes pour le service du Roi, & fut tué au siège d'Amiens en 1583. Il eut de *Marie Wallerend* :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. ISAAC, Ecuyer, Licencié ès-Loix, Bailli de Condé, auteur d'une branche établie à Epernay en Champagne, éteinte dans la personne d'ALPHONSE-CLAUDE L'EMPEREUR, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Normandie, seul & unique héritier de *Jacques Charuel*, Intendant de Metz. Il se fit Capucin, & mourut au Couvent de Saint-Honoré en 1721. Il avoit un frère nommé JACQUES, Jésuite, Missionnaire pendant la peste à Marseille, mort en 1723. Cette branche, cadette de celle de Morfontaine, avoit pour brisure une étoile d'or au-dessus des deux têtes de l'aigle employée ;
3. Et BLANCHE, femme d'*Edouard de Marchand*, Capitaine sous son frère, dit le Capitaine de la Marche, Seigneur de Richenon, & Gouverneur du Château de Soldne en Bourgogne.

VI. PIERREL'EMPEREUR, II^o du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine & d'Olizy, commença de servir dans la Compagnie de M. de Praslin. Il se trouva à la bataille de Senlis où il fut blessé, fut depuis Lieutenant des Chevaux-Légers, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied dans le Régiment du Marquis de Refnel. Il eut de *Louise des Fourneaux*, fille de *Henri* :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui servit dans la Compagnie du Comte de Trefme, marié à *Simonne Chenizot*, dont GÉRARD, qui suivit aussi le parti des armes, & fut Lieutenant de Cavalerie.

VII. PIERRE L'EMPEREUR III^o du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Mayenne, époufa, par contrat du 14 Novembre 1619, *Germaine Jaroï*, dont :

N

NICOLAS, qui fuit ;
Et deux filles mariées.

VIII. NICOLAS L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, né & baptisé le 6 Août 1635, fut un des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Tréme. Il épousa, le 4 Janvier 1655, *Marie Clergeon*, fille de *Michel*, Seigneur de Chouchereuil & de Sablonnières en partie, Commissaire des Guerres, & Gentilhomme servant de Made-moiselle de *Montpensier*, & de *Louise le Camus*. Il mourut le 1^{er} Septembre 1656, & le 10 Octobre suivant naquit posthume *MICHEL*, qui fuit, mis sous la garde noble de *Marie Clergeon*, sa mère, par sentence rendue au Bailliage de Château-Thierry, le 25 Juin 1657.

IX. MICHEL L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, fit sa première campagne en qualité de Commissaire d'Artillerie dans l'armée commandée par le Roi en personne, en 1672. Il se trouva à plusieurs sièges, & après la paix faite avec la Hollande, il entra dans la Maison du Roi, & se trouva au fameux passage du Rhin en qualité de l'un des Gardes-du-Corps du Roi, & depuis aux batailles de Senef, Coquesberg, Leuze, Steinkerque, Nerwinde, &c. Après avoir passé successivement par les grades de Porte-Etendard, de Sous-Brigadier & de Brigadier, le Roi lui accorda sa retraite en 1704, & il mourut en 1715, laissant de *Cécile Seguin*, qu'il épousa le 17 Février 1681 :

1. FRANÇOIS, Prêtre & Curé de Basselle, Diocèse de Soissons, mort le 13 Juillet 1737 ;
2. Et MICHEL, qui fuit.

X. MICHEL L'EMPEREUR, II^e du nom, né & baptisé le 2 Septembre 1702, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, après avoir justifié sa Noblesse, fut reçu par le Roi en qualité de l'un des Chevaux-Légers de sa Garde ordinaire le 30 Juillet 1723. Il a servi dans cette Compagnie jusqu'en 1735, & a été maintenu dans sa Noblesse par sentence contradictoire de l'Élection de Meaux, en date du 10 Octobre 1739, & par ordonnance de M. Hérault, Intendant de Paris, du 1^{er} Février 1740. Il a épousé, en 1751, *Marie-Elisabeth Baudequin de Vari-court*, dont :

1. PIERRE, né & baptisé le 23 Décembre 1752 ;
2. Et ELÉONORE, née le 28 Juillet 1755.

Les armes de la branche de Morfontaine font : *d'azur, à une aigle à 2 têtes d'argent, les ailes étendues, traversée par le milieu*

d'une fusée de gueules, & accompagnée en pointe d'une croix d'or à 6 pointes, suspendue par son anneau au bout d'un cordon de gueules. Ces pièces ajoutées font des brisures de Cadets, & les armes de cette famille, sans brisure, sont : *gironné d'argent & de gueules de 12 pièces, au chef d'azur, chargé d'une aigle à 2 têtes d'argent, les ailes étendues.*

EMPERIERE (l'), famille de Normandie, dont étoit *SUSANNE DE L'EMPERIERE*, née le 11 Avril 1684, fille de *NICOLAS DE L'EMPERIERE*, & de *Marie-Marguerite Clérel*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1693, & justifia qu'elle descendoit au quatrième degré de *GUILLAUME DE L'EMPERIERE*, Seigneur de Querqueville, qui, en 1540, épousa *Anne Suhart*.

Les armes : *de gueules, à un pot à deux anses d'argent, duquel sortent deux branches de rosier de sinople, chargées de 3 roses d'argent, rangées en face, celle du milieu sans tige.*

ENCRE. Voy. ANCRE.

ENFANT (l'), famille noble, originaire de la Province d'Anjou. *JEAN, JEAN-LOUIS & SIMON L'ENFANT*, fils d'*EMÉ L'ENFANT*, & de *Sybille d'Albin*, formèrent trois branches en Provence dans le dernier siècle.

JEAN L'ENFANT, auteur de la première, a possédé la Vicomté de Valernes & la Seigneurie de Peyrelq. *HONORÉ L'ENFANT*, le dernier de cette branche, éteinte, épousa, en 1692, *Julie-Antoinette Colbert*, fille de *Michel*, Intendant d'Alençon. *HONORÉ* avoit une sœur, nommée *JEANNE*, mariée à *Esprit Bernardi*.

JEAN-LOUIS L'ENFANT, second fils d'*EMÉ*, fut père de *JOSEPH L'ENFANT*, Conseiller au Parlement de Provence, qui, n'ayant pas de postérité de la fille d'*Arnoux de Martin*, premier Président au même Parlement, se maria à *Suzanne de Léotard d'Entrages*, dont il ne laissa qu'une fille, épouse de *N... de Pianello*, Seigneur de la Valette, de la ville de Lyon.

SIMON L'ENFANT, troisième fils d'*EMÉ*, Maître-d'Hôtel du Roi *LOUIS XIV*, Trésorier-Général de France, Commissaire-Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garnison de Monaco, eut d'*Angélique de Fagoue* :

1. *LUC*, Conseiller au Parlement, père de :
ANGÉLIQUE, veuve de *Pierre-Jean de*

Boyer, Marquis d'Argens, Procureur-Général au Parlement.

2. LOUIS, qui fuit ;
3. JOSEPH, Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
4. FRANÇOIS, Seigneur d'Hérouville, au Pays Messin, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment du Prince de Lambese, Cavalerie, qui laissa de *Marie de la Vrey* :
CHARLES, Officier de Cavalerie, mort sans alliance.
5. JEAN-JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Luc, Cavalerie ;
6. Et N..., mariée à *Balthazar de Bézieux*, Seigneur de Valmouffe, Président aux Enquêtes du Parlement.

LOUIS L'ENFANT, Capitaine dans le Régiment de Toulouffe, Cavalerie, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Commissaire Provincial & Ordonnateur, & Intendant pour Sa Majesté de la garnison de Monaco, fit alliance avec *Anne de Berlier*, de la ville de Draguignan. Il en eut :

1. BRUNO-LOUIS, qui fuit ;
2. JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie ;
3. SIMON-SUSANNE, Docteur de Sorbonne & Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
4. & 5. deux filles, mariées dans les Maisons de *Brignol* & de *Mayol*.

BRUNO-LOUIS L'ENFANT de la Patrière, Baron de Bormes, Gouverneur des Isles de Brengançon, exerçoit en 1757 les charges de son père, & n'avoit alors de son mariage avec *Thérèse-Jeanne-Marie de Martin*, de la ville de Marseille, que deux filles encore jeunes.

Les armes : *d'or, à 3 fasces de gueules, à la bordure composée de 10 pièces or & gueules. (Histoire héroïque & universelle de la Noblesse de Provence, tom. 1, pag. 337.)*

L'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, fait aussi mention d'une branche de cette famille restée dans l'Anjou & au Maine, qui remonte à JEAN L'ENFANT, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fut père de

AMBROISE L'ENFANT, Chevalier, Seigneur desdits lieux, qui est qualifié de *Noble & Puissant Seigneur, Monseigneur*, dans l'aveu qui lui fut donné du lieu de Mondomai, mouvant de la Seigneurie de Cimbré, par Jean Grangier, Ecuyer, & Bertrande de Saint-Gilles, sa femme. Il avoit épousé, en 1399,

Guillemette de Tubœuf, dont il eut entr'autres enfans

GUILLAUME L'ENFANT, Seigneur de la Patrière, père de

GUYON L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, marié, en 1479, à *Jeanne de Chivré*, dont il eut, entr'autres,

ANDRÉ L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur de la Patrière, Capitaine & Garde du Château de Montjean, par provisions de 1489. Il épousa, en 1505, *Jeanne Pelaud*, mère de

GEORGES L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, homme d'armes de la Compagnie de 50 Lances de Guy, Comte de Laval & de Montfort, en 1545. Il épousa, en 1539, *Françoise du Pleffis*, tante du Cardinal de Richelieu. Leurs enfans furent :

1. PYRRHUS, qui fuit ;
2. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Boïmoreau, qui a formé la branche des Seigneurs de Bordage ;
3. Et GEORGES, Abbé de Saint-Liénard, près la Rochelle.

PYRRHUS L'ENFANT, Seigneur de la Patrière, de la Houffaye, d'Épiaux, de Portebise, &c., fut pourvu en 1576 de la Grande Maîtrise des Eaux & Forêts du Comté de Laval, fait-Capitaine du Château de Laval en 1590, Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1591, Capitaine de 100 hommes d'armes, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1592, & Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté en 1593. Il avoit épousé, en 1573, *Claude de Chivré*, Dame d'honneur de la Duchesse de Bar, & fille de *Jacques de Chivré*, Seigneur du Pleffis, de Chivré, &c., dont :

JACQUES L'ENFANT, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fit abjuration de la Religion Protestante, & épousa, en 1609, *Françoise d'Allonville*, fille de *François d'Allonville*, Seigneur d'Oisonville & de Vertron, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut :

JACQUES L'ENFANT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Houdancourt en 1640, puis dans celui du Boquet en 1647, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1649, Gentilhomme servant de Sa Majesté la même année, Sergent-Major à Furnes, par Brevet de 1650 ; & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1653. Il avoit épousé, le 13 Juin 1648, *Catherine Couffureau*, fille de *François Couffureau*,

Seigneur de la Jaille, & de *Françoise de la Roche-Couffin*. De cette alliance est issu :

JEAN L'ENFANT, Ecuier, Seigneur de la Patrière & d'Espaux, Brigadier dans la première Compagnie des Mousquetaires, puis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. C'est ce que nous savons de cette branche que nous croyons l'aînée, & qui porte : *d'or, à trois fasces de gueules*.

* ENGHEN dans l'Isle de France. Voy. MONTMORENCY.

* ENGHEN, ancienne Baronnie, vendue par le Roi HENRI IV & possédée par la branche de *Ligne*, Ducs d'Arenberg, située sur les frontières de la France, vers les Pays-Bas, laquelle a donné son nom à une ancienne Maison qui a formé plusieurs branches, toutes éteintes vers le XIV^e ou le XV^e siècle, & qui portoit pour armes : *gironné de 10 pièces d'argent & de sable, chaque giron de sable chargé de 3 croisettes recroisettées au pied fiché d'or*. C'est EUSTACHE, Sire d'ENGHIEN, vivant sur la fin du XII^e siècle, qui fit bâtir le Château d'Enghein.

ENGHIEN DE KESTERGAT : *d'argent, à 3 fleurs-de-lis au pied coupé de sable, au franc-quartier d'Enghein*.

ENNETIÈRES (d'), dans les Pays-Bas. PHILIPPE-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, Chevalier, Seigneur des Mottes, Baron de la Berlière, Conseiller d'Etat, & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint que la Seigneurie des *Mottes* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du 16 Septembre 1680. Il mourut en l'année 1697.

JEAN D'ENNETIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur de Harlebois, Conseiller d'Etat, Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603, épousa *Françoise van den Berghe*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et CHARLES-PHILIPPE D'ENNETIÈRES, qui n'eut de *Louise de Landas*, Dame de Wannehain & du Marets, qu'une fille, nommée MARIE-FRANÇOISE, laquelle fut femme de *Charles l'Archevêque*, Comte de Thildoncq.

JACQUES D'ENNETIÈRES fut créé Baron de la Berlière en 1664, Président de la Chambre des Comptes, Membre du Conseil d'Etat, & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, & mourut en 1677, laissant de

Marie Baudequin, fille de *Claude*, Seigneur de la Haye :

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui fut ;
2. JEAN-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, Seigneur de Harlebois, mort en 1674, Grand-Bailli de Courtrai, sans enfans de *Catherine-Elisabeth de Morrie*, son épouse.

PHILIPPE-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, Marquis des Mottes, en faveur duquel la Seigneurie des *Mottes* fut érigée en *Marquisat*, épousa *Marie Obert*, Dame de Maffinghien, morte en 1688.

JACQUES-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, leur fils, Marquis des Mottes, Baron de la Berlière, Grand-Bailli de Courtrai, mourut en 1714, laissant d'*Alexandrine-Françoise de Basta*, héritière du Comté de Mouscron & de la Baronnie d'Heule :

1. JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui fut ;
2. MARIE-ALEXIE D'ENNETIÈRES, femme d'*Edouard de Fléchin*, Marquis de Wamin.
3. FRANÇOISE-CAMILLE, alliée, en 1706, à *Robert de Beer*, Baron de Meulebeke ;
4. ELÉONORE-CHARLOTTE D'ENNETIÈRES, femme de *Charles-Joseph*, Baron d'*Overfchie* ;
5. MARIE-JACQUELINE, mariée 1^o à *N... d'Ottrel*, Baron de Flers ; & 2^o *Balthazar-Alexandre de Sainte-Aldegonde*, Comte de Genetz.

JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis d'ENNETIÈRES, & des Mottes, Comte de Mouscron, eut d'*Isabelle-Marguerite de la Faille* :

ENGELBERT-MAXIMILIEN-JOSEPH, Marquis d'ENNETIÈRES, Comte d'Hust, de Mouscron & de l'Empire, qui de son mariage, fait en l'an 1739, avec *Jeanne-Ernestine-Albertine de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, a eu plusieurs enfans. (*Tabl. Géol.*, part. VIII, pag. 25.)

Les armes : *d'argent, à 3 écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile d'or*.

ENSKERQUE, en Franche-Comté : *d'azur, à 3 harengs mis en fasce l'un sur l'autre & couronnés d'or*.

* ENTRAGUES, Baronnie dans le Lyonnais, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison. *Isabeau d'Urfé* porta la Baronnie d'Entragues à son mari *Claude de Crêmeaux*, Député de la Noblesse du Lyonnais en 1614. Voy. CRÉMEAUX.

* ENTRAGUES, en Rouergue, Diocèse de Rodez. Terre qui est entrée dans la Maison de *Montvallat* au commencement du XVII^e siècle, par le mariage de *Henri de Montval-*

lat, Seigneur de Guifardie & de Neuf-Eglise en Rouergue, avec *Paule de Vialart*, fille de *Jean-Raimond de Vialart*, Seigneur d'Entraques, & de *Catherine de Cat de Carvel*. Voy. MONTVALLAT.

* ENTRAIGUES, Seigneurie au Comté Venaissin, Diocèse d'Avignon, qui, avant la réunion du Comtat à la Couronne, appartenoit en partie au Domaine de la Chambre Apostolique, & en partie à un Seigneur particulier qui en prêtoit hommage au Pape.

ENTRAIGUES DU PIN, famille noble de Languedoc, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. I. PIERRE d'ENTRAIGUES, vivant en 1529, eut pour arrière-petit-fils :

GABRIEL d'ENTRAIGUES, Seigneur du Pin, qui épousa, en 1674, *Bernardine de Brueys*. Il fut déclaré Noble, & issu de noble race & lignée, par Ordonnance de l'Intendant du Languedoc, du 1^{er} Février 1699.

FRANÇOIS d'ENTRAIGUES, leur fils, Seigneur du Pin, épousa, par contrat du 31 Juillet 1708, *Marie-Anne de Baudan*, fille de *Jacques de Baudan*, Seigneur de Cabanes, dont :

JEAN-FRANÇOIS d'ENTRAIGUES DU PIN, marié, par contrat du 17 Décembre 1735, à *Marie-Charlotte d'Hozière de la Garde*, fille de *Jean d'Hozière de la Garde*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Château de Lichtenberg, dont :

1. PIERRE-LOUIS, né le 4 Janvier 1740;
2. LOUIS-MARIE, né le 8 Décembre 1745;
3. Et MARTHE, née le 12 Juin 1741.

Les armes: de gueules, à une tour maçonnée d'argent.

* ENTRECASTEAUX, en Provence, Diocèse de Fréjus, Terre & Seigneurie dont *Boniface de Castellane* fit hommage au Comte de Provence, en 1226. De lui descendoit au VIII^e degré *Gaspard de Castellane*, Baron d'Entrecasteaux, qui devint Comte de Grignan, & fut substitué au nom & aux armes d'*Adhémar de Monteil*, par son mariage avec *Blanche d'Adhémar*, héritière de la branche de Provence, dont les branches du Languedoc ne purent pas réclamer la succession, conformément à la renonciation faite le 17 des Calendes d'Octobre 1237.

LOUIS-ADHÉMAR DE MONTEIL, son fils, Comte de Grignan, aussi Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1584, fut bisâiel de

FRANÇOIS ADHÉMAR DE MONTEIL, Comte de Grignan, aussi Chevalier des Ordres du Roi, & son Lieutenant en Provence, en faveur duquel la Baronnie d'*Entrecasteaux* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1676, registrées à Aix le 16 Décembre 1678. Ce Seigneur mourut le 30 Décembre 1714, âgé de 85 ans, ayant perdu en 1704 son fils unique. Il ne lui restoit que deux filles, savoir :

FRANÇOISE - JULIE, mariée, en 1686, à *Henri-Emmanuel Hurault*, Marquis de Vibraye, Lieutenant-Général des Armées du Roi; Et PAULINE, qui avoit épousé *Louis de Simiane*, Marquis d'Esparron.

Dès l'année 1713, la Terre d'Entrecasteaux fut vendue à *Raimond Bruny*, Trésorier de France, en faveur de qui elle fut réérigée en Marquisat en 1714. Voy. ADHÉMAR, CASTELLANE & BRUNY.

* ENVILLE ou ANVILLE, Duché érigé en 1732, en faveur de *Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld-Roye*, Duc par Brevet, nommé le Duc d'Anville, allié à *Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld*, fille aînée & héritière présomptive du Duc de la Rochefoucauld, morte le 27 Septembre 1746, laissant un garçon & deux filles. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

‡ EON, D'EON, ou DÉON, noble & ancienne famille originaire de Bretagne, qui s'est soutenue avec distinction, soit en cette Province, où une partie changea de nom & d'armes après la mort d'EON DE L'ÉTOILE (a), soit en Champagne, soit en Bourgogne, où les branches se sont divisées en celles d'EON de Molefmes, de la Toquette, d'Aigremont, de Ramelu, de Malassise, de Moulouise, du Chesnoy, de Tiffey, de Beaumont, de Pomard & de Germigny.

Le premier de cette famille d'EON, c'est-à-dire le premier dont on trouve des traces dans l'Histoire (car longtems avant lui sa famille tenoit un rang considérable parmi la Noblesse de Bretagne), fut ce trop célèbre EON DE L'ÉTOILE, condamné pour des opi-

(a) Ce furnom de l'Etoile n'est autre chose que l'explication française du mot *Eon*, qui signifie en grec *Etoile du matin*; & à l'égard du nom très-ancien & très-celtique *Eon*, il signifie *droit, droiture & justice*.

nions hétérodoxes le 22 Mars 1148 par EUGÈNE III, lors du Concile convoqué à Reims, & auquel ce Pape préféda, accompagné des Evêques d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne.

Il feroit facile de justifier, par l'extrait des actes de ce Concile, de l'émigration d'une partie des parens d'EON, qui l'ayant suivie jusqu'en Champagne, ne purent retourner dans leur patrie, où l'on fait ruisfeler le sang de ceux de leur Secte, & qui se réfugièrent dans le Comté de Bourgogne alors couvert de bois, & fournis à une Puissance étrangère à la France.

Plusieurs des EON s'établirent sur le finage de Lindry, qui depuis cette époque est appelé *les Bretons*, dépendant du Comté de Tonnerre; d'autres s'établirent sur le territoire de Ligny, même Election, auquel on donna le nom de la *Chaire au Diable*, parce que, suivant la croyance stupide de ce tems, on étoit persuadé qu'EON, Magicien, attiroit le monde par des repas composés de mets fantastiques propres à aliéner l'esprit & à charmer les âmes de ses convives, & qu'on attribuoit le même pouvoir à ses Sectateurs, & surtout à ceux de sa race.

Ces derniers conservèrent audacieusement leur nom & les *trois étoiles d'or*, pour armes parlantes; ils y ont ajouté depuis *un coq au naturel, tenant en son pied dextre levé un cœur enflammé de gueules au chef d'azur, symbole de la vigilance & de l'enthousiasme* d'EON DE L'ETOILE, avec cette devise: *vigil & audax (a)*. La Généalogie de cette famille par

(a) La déduction de cette origine a occasionné un procès au Châtelet de Paris qui a duré deux ans, dans lequel M. le Marquis de *Sénéchal Kercado-Molac* a soutenu à Mademoiselle d'EON, dont il fera parlé plus bas, que le nom d'EON n'étoit pas patronymique; il a même été jusqu'à dire qu'il n'y avoit jamais eu de famille d'EON en Bretagne: mais cette Demoiselle a prouvé & prouve que son adversaire se trompoit; que le nom d'EON étoit patronymique; qu'il avoit exilé & existoit encore aujourd'hui des familles distinguées du nom d'EON en Bretagne, & qui se sont jointes, par des alliances, aux familles les plus considérables de cette Province.

En effet, on voit aux preuves de l'*Histoire de Bretagne de Dom Maurice*, dans la mention des différentes montres faites en 1373, 1380, 1396, 1420 & 1437, les noms des différens EON, Ecuyers: 1^o tom. II, col. 187, anno 1373, on voit dans la montre d'*Alain de la Houffaye*,

filiation suivie commence à ROBERT, qui fuit, ne pouvant remonter plus haut avec preuves

ENNET EON parmi les 28 Ecuyers de sa Compagnie reçue à Valognes le 27 Novembre 1373; 2^o *ibid.*, col. 248, on voit NICOLAS EON dans la montre de *Guyon de Saint-Payen*, Ecuyer, passée en revue & reçue à Dol le 1^{er} Juin 1380, composée d'une Compagnie de 19 Ecuyers; 3^o *ibid.*, col. 264, il se présente encore un NICOLAS EON, Ecuyer, dans la montre d'*Olivier de Mauny*, Capitaine de Dol, Chevalier Banneret & Sire de Lennon; 4^o *ibid.*, col. 280, se trouve NICOLAS EON, Ecuyer, parmi les Seigneurs qui ratifièrent de part & d'autre le Traité de Guerande entre le Roi & *Jehan*, Duc de Bretagne, le 6 Avril 1380; 5^o *ibid.* col. 670, dans les hommages rendus au Vicomte de *Rohan* des Seigneuries de la Chêze, Loudéac, Porhouet & Loudéac-la-Vicomté, le 13 Juillet 1396, par *Bannies*, se trouvent *Jehanne*, fille d'*Alain Dom. EON*, & *Ennet Dom. EON*: il est à remarquer qu'*Yvain le Sénéchal* se trouve du nombre des mêmes vassaux; 6^o *ibid.*, col. 1012, dans la montre du Vicomte de *Bellière* pour la délivrance du Duc de Bretagne, prisonnier d'*Olivier de Blois*, Comte de *Penthievre*, passée en revue & reçue le 22 Juin 1420, se trouve ROBIN EON parmi les Ecuyers; 7^o *ibid.*, col. 1302, *ELIOT EON* se trouve parmi les Nobles de Dol qui ont fait & signé serment de fidélité au Duc de Bretagne le 19 Octobre 1437.

On trouve de plus dans le Catalogue manuscrit des *Réformations de Bretagne*, sous l'année 1427, GUILLAUME EON, Noble dans la Paroisse de Plumaugat, Diocèse de Saint-Malo. On voit au même Catalogue, dans la réformation de 1513, JEAN EON, Sieur de la Rouaudière, Noble dans la Noblesse de Carfantain, Diocèse de Dol. Il existe encore dans ladite Paroisse de Plumaugat le noble manoir de KER-EON, *ker* en langue bretonne signifiant *habitation*; de même qu'on connoit la maison d'EON (*de l'Etoile*) sous ce nom à Loudéac, Diocèse de St.-Malo.

Cette famille se soutient encore aujourd'hui avec éclat en Bretagne. M. EON, Noble & Seigneur de plusieurs fiefs nobles aux environs de Saint-Malo, fait sa résidence dans cette Ville, où il tient un rang distingué. Il a épousé une cousine germaine de M. le Marquis de *Molac*, qui d'ailleurs est proche parent dudit M. EON, puisque LAURENCE EON, sa tante, fut l'aïeule dudit Marquis de *Molac*. Cette LAURENCE EON eut pour enfans: — 1. *Alain Magon*, Seigneur de Terlaye & de la Gervaisaie, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, le 29 Avril 1748, âgé de 75 ans; — 2. *Nicolas Magon*, Seigneur de la Gervaisaie, aussi Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans; — 3. *Hélène-Célestine Magon*, épouse de *Pierre-Joseph de Lambilly*, Seigneur de Lambilly, du Broutais, de la Ville & de Naché, le onzième en ligne directe de *Guil-*

suffisants, à cause de l'incendie général qui consuma entièrement la Ville de Tonnerre le 8 Juillet 1556, ainsi qu'il est constaté par l'Histoire ancienne & moderne de cette Ville, & par un acte d'attestation & certification donné le 14 Avril 1637 par le Bailli & autres Officiers du Comté de Tonnerre, à un parent de la famille d'EON. Il porte : *Qu'il est de toute impossibilité de trouver des contrats & actes chez les Notaires, Tabellions, Greffiers & aucunes personnes publiques, même particulières dans la Ville de Tonnerre, d'au paravant le 8 Juillet 1556; d'autant que l'embrasement général de ladite Ville, qui arriva ledit jour, brûla & consuma toute la Ville, à une Eglise près qui subsista seule, & que le feu fut si prompt & si soudain, qu'en moins de six heures la Ville fut toute réduite en cendres; si qu'on ne pensoit qu'à sauver les malades & les enfans, ainsi qu'en font foi les Archives de ladite Ville & la notoriété publique; n'ayant pas eu le loisir de pouvoir détourner & mettre en sûreté aucuns papiers ni meubles précieux qui étoient en grand nombre dans la Ville, d'au-*

laume, Seigneur de Lambilly en 1379; — 4. Et Jeanne Magon, épouse de René-Alexis le Sénéchal de Kercado, Comte de Kercado, & mère de Corentin-Joseph le Sénéchal de Kercado, Marquis de Molac.

Le Comte de Cély, du nom d'EON, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, petit-fils d'un oncle paternel dudit EON de Saint-Malo, & vivant à Paris, où son grand-père EON est mort Président en la Chambre des Comptes.

Au surplus, cette famille d'EON de Saint-Malo a des alliances avec beaucoup de maisons distinguées en Bretagne. Trois Demoiselles EON, toutes trois sœurs, ont épousé MM. Ferron du Quengo, de Robien & Cahideuc du Bois de la Motte. Une tante paternelle dudit EON avoit été mariée, il y a plus de cent ans, au Marquis de Kerlozrec. Le Marquis de Cheffontaine, neveu de M. l'Evêque de Limoges, a épousé la fille aînée du frère de M. EON de Saint-Malo, & M. le Comte Rosnyvinen de Piré a épousé la cadette.

Après des faits si bien constatés, il est étonnant qu'on ait pu se permettre d'avancer que le nom patronymique d'EON n'a jamais existé en Bretagne. Deux sentences, dont le dispositif a été inséré au no 39 du *Mercur*e de France, page 176 & suivantes, année 1780 (ces deux sentences intervenues au Châtelet de Paris le Vendredi 27 Août 1779 & le Mardi 22 Août 1780, sur cette contestation, conformes aux faits qui viennent d'être établis), ont laissé Mademoiselle la Chevalière d'EON dans la possession incontestable de tirer son origine des EON de Bretagne.

tant que la Noblesse & toutes les bonnes maisons du pays y avoient apporté & réfugié tout ce qu'ils avoient de meilleur, à cause des grandes guerres qui étoient lors, pour être ladite Ville limitrophe des Provinces de Champagne & de Bourgogne, &c. La minute originale des présentes, signée & fermentée par les plus notables & anciens du Pays, est demeurée au Greffe du Bailliage de Tonnerre, pour y avoir recours quand besoin sera. Fait l'an & au jour susdits. Signé, ANDRY, Bailli; LOREAU, Greffier, avec le sceau de la Ville & Vicomté de Tonnerre. L'expédition en bonne forme sur parchemin nous a été présentée, dit le Généalogiste, par la famille d'EON, & est restée déposée entre les mains du Chevalier d'EON DE BEAUMONT (aujourd'hui Mlle d'EON), ancien Ministre Plénipotentiaire de France à la Cour du Roi d'Angleterre.

Cependant si on vouloit remonter plus haut, on trouveroit un GUILLAUME d'EON, Chevalier Banneret (Miles), qui ayant passé en Angleterre à la suite de MARGUERITE DE FRANCE, femme d'EDOUARD I, fut envoyé en 1302, par ce Prince, Ambassadeur auprès du Pape BONIFACE VIII. La preuve de ce fait existe dans les Archives de l'Echiquier & de la Tour de Londres, où l'on voit deux actes dont on a levé des expéditions en bonne forme : le premier, daté d'Aronde le 9 Septembre 1302, la troisième année du règne d'EDOUARD I, énonce les Lettres de créance de ce Roi adressées à BONIFACE VIII pour GUILLAUME d'EON (Miles), son Ambassadeur auprès du Souverain Pontife; & le second contient la Bulle de BONIFACE VIII datée de Saint-Jean-de-Latran le 18 des Calendes de Décembre, la cinquième année de son pontificat, adressée à EDOUARD I, reconnoissant la mission dudit GUILLAUME d'EON.

I. Noble ROBERT d'EON, dit de Molefmes, né en 1309, étoit Ecuyer, en 1346, de Philippe de Courtenay, fils de Guillaume de Courtenay, II^e du nom, Seigneur de Ravières & de Tanlay, Saint-Vinncmer, &c., issu de Pierre de France, I^{er} du nom, septième & dernier fils du Roi LOUIS-LE-GROS & d'Adélaïde de Savoie, Prince de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, de Namur, Empereur de Constantinople.

ROBERT d'EON suivit ce Prince dans les guerres de PHILIPPE DE VALOIS contre les Fla-

mands & les Anglois. Il mourut en 1360, & fut inhumé dans l'Abbaye de Molefmes, où il avoit été élevé & novice dans la jeunesse, d'où le furnom de *Molefmes* lui fut donné.

Avant la nouvelle & magnifique reconstruction de l'Eglise & de l'Abbaye, on y voyoit cette épitaphe en caractères gothiques, composée par un Religieux de ce Monastère :

HIC JACET NOBILIS ROBERTUS D'EON,
COGNOMENTO MOLISMI, ARMIGER PHILIPPI
PRINCIPI CURTINIACI.
DUM VIVERET, NOLUIT
IN SANCTO MANERE EREMO ;
POST MORTEM, VOLUIT
DIU REMANERE IN ISTO.
QUI POTUIT SCUTUM FERRE CURTINIACI,
NON POTUIT STOLAM FERRE BENEDICTI.
OBIIT ANTE KALENDAS JANUARIJ,
INCARNATIONIS DOMINICÆ
ANNO M. CCC. LX.

Ce ROBERT d'EON avoit épousé, en 1332, *Alix de Gand*, fille d'*Hérad de Gand*, Ecuyer, Sieur du Bey, inhumé en 1307 à l'Abbaye d'Auberive, Diocèse de Langres, où se voit son tombeau, & d'*Alix de Sennevoy*, Dame de Queue-de-Mouton. De ce mariage vint :

II. PANTALÉON d'EON, né à Ravières en 1338, qui eut en partage le Fief de la Chapeleine, dans le finage de Ravières. Il servit les premières années de sa jeunesse dans les Grandes-Compagnies, & fut blessé au combat de Brignois. Il fut ensuite, comme son père, Ecuyer d'*Etienne de Courtenay*, Seigneur de Ravières, de Tanlay, &c., & suivit ce Prince dans les guerres de CHARLES V contre les Anglois, dont il fut prisonnier. Homme inquiet & entreprenant, il passa au service du Duc d'Anjou, & mourut au Royaume de Naples en 1384, après avoir dissipé son patrimoine. Il avoit épousé, en 1371, *Catherine de Ganay*, fille de *Jean de Ganay* & de *Jeannette de Charolles*, & sœur de *N... de Ganay*, Procureur pour PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1375 des Bailliages d'Auxois, d'Autun & de Montcenis, & qui fut aussi Conseiller du Comte d'Armagnac. De cette alliance naquirent :

1. ETIENNE, qui suivit ;
2. & 3. MARIE & MADELEINE, jumelles, mortes jeunes.

III. Noble ETIENNE d'EON, né à Charolles en 1372. fut tenu sur les fonts de Baptême par

Etienne de Courtenay & Béatrix, femme de Jean, Comte d'Armagnac, Seigneur du Charolois. Il épousa, en 1407, *Jeanne*, fille de *Michel de Chaulnes*, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de *Nicolas du Prey*, fille de *Guillaume du Prey*, Bailli du Comté de Tonnerre. De ce mariage naquirent :

1. JEAN d'EONDE MOLESMES, Secrétaire de PHILIPPE III, dit le Bon, Duc de Bourgogne, qui vivoit en 1450, suivant les Lettres-Patentes de ce Prince en date de Montbard le 19^e jour d'Août de ladite année, pour maintenir les Habitans dudit Montbard dans le pouvoir de chasser à chiens & filets, à bourses & à toutes autres manières que bon leur semble, en la Ville & finage de Saint-Remy & Blaisy ; & même au lieu dit *Enchangenot*, appartenant aux Religieux, Abbé & Couvent de Fontenay ; ledit titre en parchemin se trouvant dans le trésor des Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montbard, & dont M. d'EON DE MOULOISE a copie collationnée à l'original en parchemin le 30 Mai 1685, par *Pierre Bouillot & François Tureau*, Notaires & Tabellions Royaux de la résidence de Montbard, pays de Bourgogne, ressort du Bailliage d'Auxois, Siège Présidial de Semur. Il vivoit encore en 1455, suivant un autre titre du 7 Novembre de la même année, qui se trouve à la page 78 de l'inventaire des titres & papiers contenant les droits, privilèges, franchises, &c., de la Ville de Dijon, fait le 26 Octobre 1617, par *Pierre Garnier*, Receveur des Impositions, *Pierre Malpoix*, Avocat au Parlement, Echevins & Commissaires à cette part députés, fac coté O, pièces neuf & vingt-sept : ledit JEAN DE MOLESME est mort garçon ;
2. MARGUERITE, première femme de *M^{re} Guy de Pontaillier*, Chevalier, Maître des Eaux & Forêts de France, qui eut en partage un domaine dans la Paroisse d'Ecain, Election de Tonnerre, appelé *Déone*, & par corruption *Téone*, érigé en Fief ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

IV. Noble JEAN-BAPTISTE d'EON, Ecuyer, né à Nuits ou Nuits-sous-Ravières le 20 Octobre 1408, entra volontaire au service de CHARLES VII, lorsqu'il fournit les principales Villes de la Champagne en 1428. Quelques années après, il fut fait Officier d'Infanterie au combat d'Anthon en Dauphiné ; fit les campagnes suivantes, & fut tué en Guyenne en 1453. Il avoit épousé, en 1434, *Charlotte*, fille de *Jacques Guibert*, Ecuyer, Valet-de-Cham-

bre du Roi CHARLES VI, qui, en considération de ses anciens services, fut anobli par CHARLES VII d'une façon distinguée, ainsi qu'il est constaté par les Lettres-Patentes de son anoblissement, en date de la Ville de Nantes du mois de Mars 1444, enregistrées à la Chambre des Comptes, folio XXV° de la même année, & légalisées au Greffe de Tonnerre le 28 Août 1517; le fudist titre exhibé & retiré par la famille d'EON & de *Jafut*, du Comté de Tonnerre. De ce mariage vinrent :

1. JULIE-ANNE, baptisée à Nuits-sous-Ravières le 14 Février 1435, mariée à *Pierre Fourniel*, Ecuyer, Capitaine de la Ville & Comté de Tonnerre;
2. Noble ETIENNE, Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs de Saint-Dominique, vivant en 1468, suivant un titre ancien exhibé;
3. Et MICHEL, qui suit.

V. MICHEL d'EON, Ecuyer, baptisé le 30 Janvier 1446, Prévôt de Ravières, mort audit lieu, le 21 Avril 1483, âgé de 48 ans, avoit épousé, en 1462, *Marguerite-Françoise de Thoisy*, d'une famille connue en Bourgogne, & qui a fait preuve de noblesse. L'alliance de la Maison de *Thoisy* s'étoit renouvelée avec celle d'EON de MOULOISE, qui étoit cousin de M. de *Thoisy*, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1754. De ce mariage est issu :

VI. Noble JACQUES d'EON, baptisé le 14 Janvier 1463, Prévôt de Ravières, mort audit lieu le 11 Février 1540. Il avoit épousé 1° *Marie*, fille de N... *Hénault*, Ecuyer, demeurant à Chaource, Diocèse de Langres; 2° *Simonette*, fille de *François Girardin*, Ecuyer, Sieur de Verloux & de *Simonette Mauroy*, demeurant dans la Ville de Troyes; 3° *Nicole Parisot*, & 4° en 1516, *Marie-Françoise Luyt*, d'une des plus anciennes familles de Tonnerre dont est issu :

VII. Noble ANDRÉ d'EON, 1^{er} du nom, né à Ravières en 1517, qui servit en 1537 dans l'armée de Piémont, commandée par HENRI, Dauphin, depuis Roi de France sous le nom de HENRI II, & se distingua au Pas-de-Suze, où il fut fait Officier de 25 hommes d'armes. Il fit la campagne de 1542 & les suivantes en Rouffillon, où il devint Officier de 50 hommes d'armes. A la fin de la campagne de 1544, il retourna chez lui, & épousa, la même année, *Jaüt de Méreuil*, fille de N... de *Méreuil*, Baron de Nuits-sous-Ravières : il servit aussi

dans l'armée du Duc de Guise au siège de Metz, & fut tué en 1554 à la bataille de Renty. Il avoit déposé presque tout son patrimoine au service, & laissa de son mariage

VIII. Noble PIERRE d'EON, né à Ravières en 1554, qui, vivant en 1581 (suivant une Charte de ratification de vente, signée du Cardinal de Bourbon), fut marié 1° à *Catherine*, fille de Noble *Nicolas Guéniot de Sémur* (a), dont il n'eut point d'enfants; 2° en 1574, à *Etiennette*, fille de N... le *Maitre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, du Breuil, de Varennes, & d'*Etiennette de Luyt* (b), petite-fille de *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, & de *Marguerite de Challon*, dont sont issus :

1. Noble ANDRÉ, qui suit;
2. Et Noble NICOLAS, qui fut le premier Solitaire & Fondateur des Hermites établis sur la montagne de Ravières, près la rivière d'Armançon, appelée *Saint-Roch* ou le *Calvaire*, dans le Comté de Tonnerre. Il aliéna ses biens pour cette fondation qu'il fit dans un esprit de pénitence (c).

(a) Le fameux Président *Jeannin*, dans sa jeunesse, avant son avancement & sa célébrité, avoit épousé *Charlotte Guéniot de Sémur*, fille aînée de *Nicolas Guéniot*, & sœur de *Catherine Guéniot*, première femme de PIERRE d'EON. *Nicolas Guéniot* ayant de beaucoup avantage sa fille aînée *Charlotte*, sa sœur *Catherine* en devint jalouse, ainsi que son mari qui n'en eut point d'enfants; tout cela mit la division entre les trois familles.

(b) Elle étoit fille d'*Oger Luyt*, Ecuyer, & de *Jeanne Hévar* (tous deux de Tonnerre); laquelle *Jeanne* étoit fille de *Jean Hévar* & de *Jeanne de Chaulnes*, fille de *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Luzarches, & de *Marguerite de Challon*.

(c) Ce NICOLAS d'EON, enflammé de l'amour du Christ, ayant méprisé le monde & aliéné ses biens en l'honneur de Dieu, fut à Rome trois fois, pieds nus, ne mangeant en chemin que du pain & ne buvant que de l'eau, pour visiter les saints lieux : il crut, par un excès de dévotion, réparer l'excès des passions de sa jeunesse. Né avec un esprit vif & un cœur tendre, il les avoit alternativement tournés l'un & l'autre vers le Créateur & la Créature, le zèle de la maison de Dieu le consumoit, ainsi qu'il avoit fait autrefois sa passion pour le sexe : il s'imagina que l'austérité de sa vie & la publicité de sa pénitence seroient oublier à Dieu & aux hommes les erreurs de sa jeunesse, & la naissance de plusieurs enfans qui naquirent au pied même de son Hermitage avant sa convention absolue & sa véritable retraite. Quelques personnes se retirèrent auprès de lui pour vivre sous sa conduite pleine de zèle & de douceur, quoiqu'il eût toujours refusé d'entrer dans les

IX. Noble ANDRÉ D'EON, II^e du nom, né à Ravières en 1576, reçu Avocat au Parlement, mourut à Ravières. Il avoit épousé, en 1602, *Sebastienne*, fille de Noble *Pierre Petit* & de *Jeanne Joly* de Ravières, dont :

1. NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, qui suit;
2. ANTOINE-PANTALÉON D'EON, Sieur d'Aigremont, auteur de la seconde branche, rapportée après la postérité de son aîné;

Ordres sacrés, malgré les sollicitations de son Evêque. Il faisoit assez facilement des vers latins : il nous est resté quelques pièces de lui sur la folitude & des sujets pieux : on y trouve une forte d'art, de l'imagination & des peintures vives de la béatitude à venir. Son Hermitage est encore composé aujourd'hui de plusieurs Hermites qui suivent la règle de Saint Paul, sous l'obéissance de l'Evêque de Langres, qui approuva & confirma sa pieuse fondation. Il servit Dieu en toute humilité & charité jusqu'à la mort dans son Hermitage, où il est décédé dans l'odeur de toutes les vertus chrétiennes, après trente-deux ans de la plus austère pénitence. Malgré cela, le nombre de ses bâtards est le plus grand miracle qu'il ait fait jusqu'à présent : ils se sont mariés dans Ravières même & aux environs. Le peuple les appela par sobriquet *d'Eon les Hermites*, pour les distinguer de la famille d'Eon.

CHARLES D'EON, Sieur de Moulouise, ancien Capitaine au Régiment de Joffreville, mort à Ravières en 1755, âgé de 85 ans, Chef de sa branche, gardoit comme un reliquaire précieux un Chapelet & un Christ qui furent donnés à Rome à cet Hermite par le Cardinal Barberini, depuis Pape sous le nom d'URBAIN VIII. Ces pieuses Reliques ont passé à son petit-fils CHARLES MAURICE D'EON, Lieutenant au Régiment de Conti, Cavalerie, & depuis au Chevalier D'EON DE BEAUMONT, aujourd'hui *Mademoiselle D'EON*, dont nous parlerons à sa branche. Les paroles suivantes ont été gravées sur la Croix : *Sanda pertinuit olim ista Crux ad NICOLAUM D'EON, nobilem & venerandum admodum in Deo Patrem, qui Solitarii primus fuit & Fundator Eremitarum supra collem Rabariarum, prope fluvium Armeniositis à monte, Sandus Rochus aut Calvaria dida, ad Lingones in Tarnodari Comitatu. Ad amorem Christi inflammatus, spreto mundo, & alienatis, in Dei honorem, sæculi bonis, nudis pedibus, cum pane & aquâ tantum maceratum & debile corpus sustinens, ter fuit Romæ ad Sanctos locos visitandum. ET in loco isto, sanctam accepit istam Crucem, cum sacro ex auro & argento contexto Rosario B. M. Virginis, à Cardinalis Barberini manibus, qui postea sub nomine URBANI VIII Papa fuit vocatus.*

In Galliam rediens NICOLAUS D'EON, sub stridâ Lingonenfis Episcopi obedientiâ piam fundationem approbavit & confirmavit, in omni humilitate & charitate in Eremito servivit Christo usque ad mortem. Anno Domini 1638.

3. Et LOUIS D'EON, Sieur de Ramelu, aussi auteur d'une troisième branche, rapportée après celle de ses aînés. Ces trois frères ont divisé la famille en trois branches qui suivent.

PREMIÈRE BRANCHE.

X. Noble NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, né à Ravières le 2 Mars 1607, a été Garde-du-Corps de GASTON DE FRANCE, Duc d'Anjou, puis Duc d'Orléans, frère unique du Roi Louis XIII. Il servit dans la Compagnie des Gardes-du-Corps pendant tout le tems que ce Prince eut le commandement de l'armée dans les pays d'Aunis, de Picardie & de Flandre, & mourut à Ravières en 1661. Il avoit épousé, en 1636, *Jeanne Caillet*, fille de *Jean Caillet*, Sieur de la Fondrière (a), Ecuyer, Prévôt de Ravières, & de Dame *Louise Pyon*, morte en 1680, fille de *Pantaléon Pyon* (b), Ecuyer, Seigneur en partie de Ra-

(a) Le fief de la Fondrière, près Ravières, est depuis plus de trois cents ans dans cette famille, dont l'ancienne noblesse a été reconnue aux Etats de Bourgogne.

Jeanne Caillet étoit cousine au 1^{er} degré de Messire *Jérôme de Cheny*, ancien Seigneur de Ravières, dont la mère étoit une *Jasut*, Baronne de Nuits-fous-Ravières, & de Messire *René Jasut de Mèreuil*, Seigneur de Villiers-les-Hauts près Ravières, de Junay près Tonnerre, Chevalier, Maître ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1638, & de *Marguerite de Jasut*, mariée à Noble *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de *Marguerite de Challon*, suivant les Lettres d'attestation & certification de noblesse données par le Bailli du Comté de Tonnerre, le 14 Août 1637, à Messire *Jacques de Chaulnes*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, Conseiller du Roi en les Conseils d'Etat & Privé, ensuite Intendant de la Province de Picardie, comme la famille de Chaulnes est une bonne & ancienne Maison de la Ville & Comté de Tonnerre ; & l'Arrêt du Parlement de Grenoble, en date du 7 Mars 1720, qui maintient son petit-fils Antoine de Chaulnes, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France en la Généralité de Dauphiné, & originaire de Tonnerre, en la possession & jouissance de sa noblesse, & fait défense aux Conseils de ladite Ville de Grenoble de l'y troubler.

La famille d'EON a eu une double alliance avec la Maison de Chaulnes & de Challon. Cette alliance est commune à NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE & à LOUIS D'EON DE RAMELU, son frère, puisqu'ils épousèrent les deux sœurs, *Jeanne* & *Nicole Caillet*.

Madame Caillet, Abbessé du Puy-d'Orbe, à Châtillon-sur-Seine, est grand'tante de tous MM. D'EON.

(b) Du 28 Septembre 1568, fondation de Mef-

vières, & de *Jeanne Jaquet de Méreuil*, dont la famille possédoit anciennement la Baronnie de Nuits-sous-Ravières. De plusieurs enfans issus de ce mariage il n'en resta que trois, savoir :

1. LOUIS D'EON DE LA TOQUETTE, Ecuyer, affaîné à Dijon en 1662, dans le tems qu'il étudioit en Philosophie, étant alors âgé de 19 à 20 ans. Ayant pris querelle avec 7 de ses compagnons d'étude, il se rendit sur les remparts pour se battre ; mais plusieurs d'entr'eux, avec le Sieur Pierre-François de G*** à leur tête, tombèrent sur lui l'épée à la main, & le percèrent d'un grand nombre de coups. NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE, son père, se rendit aussitôt à Dijon, poursuivit le procès criminel qu'il intenta contre les complices avec chaleur, jusqu'au jugement définitif, dont il eut justice par l'exécution de la plupart des assassins (a) ;

fire *Jean Pyon*, son frère, à l'Eglise Cathédrale de Saint-Etienne de Dijon.

Du 3 Mai 1570, accord & transaction, par lesquels deux Echevins de la Ville de Dijon font tenu de se trouver au Service de ladite fondation.

(a) En conséquence, la Tournelle Criminelle du Parlement de Dijon rendit un Arrêt, en date du 11 Février 1661, en ces termes : *La Cour a déclaré & déclare le Sieur Pierre-François G***, natif du Comté de Bourgogne, dîment atteint & convaincu de l'homicide commis en la personne de LOUIS D'EON, fils de NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, Ecuyer, Garde-du-Corps de MONSIEUR, frère unique du Roi ; & pour réparation, l'a condamné & condamne à être, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, pendu & étranglé au champ de Morinond de cette Ville de Dijon ; en 400 livres d'amende au Roi, à aumôner aux Religieux Mîmes & Jacobins de ladite Ville, par moitié, pour prier Dieu pour le repos de l'âme dudit Sieur Louis d'Eon, & en 2000 livres de dommages & intérêts envers ledit Sieur d'Eon, son père ; & le surplus des biens dudit G*** acquis au profit de qui il appartiendra. Le même Arrêt condamne encore à d'autres peines quatre autres jeunes gens de bonne maison, qui étoient pour lors prisonniers en la Conciergerie du Palais à Dijon. Décrète d'ajournement personnel, de prise-de-corps & assigné à son de trompe & cri public par les carrefours de cette Ville de Dijon, Heçtor D***, fils de Jean D***, Baron D***, & Heçtor C***, fugitifs, tous accusés de l'homicide commis en la personne de Louis d'Eon ; fait inhibitions & défenses à toutes personnes qui ne sont pas de condition, & aux Etudiants de l'Université, de porter les armes & de se trouver avec icelles de nuit ni de jour, aux peines portées par les Arrêts.*

Quant aux quatre autres prisonniers, la Cour les condamne à garder prison jusqu'à entier

2. ANDRÉ D'EON, Sieur de la Toquette, Ecuyer, Conseiller du Roi, Elu en l'Élection de Tonnerre en 1692, marié, en 1669, à *Marie de la Fosse*. Il est mort sans enfans en 1702, a été inhumé au milieu de l'Eglise Paroissiale de Saint-Pantaléon de Ravières, où se voit son épitaphe sur sa tombe. Il y fonda, le 5 Février 1701, un Service solennel avec exposition du Saint-Sacrement pour expier les débauches qui se commettent dans le Carnaval ; il fonda encore le 15 Janvier, pour le repos de son âme & de celles de ses père & mère, un Anniversaire, ainsi qu'en

*paient des frais de la procédure, intérêts & dommages envers le Sieur d'Eon père ; commet M^e George Berbyfey, Conseiller du Roi en icelle, pour taxer les dépens, chacun pour son regard, & les condamne en outre en une amende pécuniaire, seulement applicable à la réparation du Palais ; parce qu'ils pouvoient être moins coupables, & qu'ils appartoient à des personnes de considération & en crédit au Parlement, qui, ainsi que le Baron D***, pour ne subir qu'une condamnation de légers dommages & intérêts, prétendent qu'il y avoit disparité de familles.*

NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE, choqué de cette injure, demanda qu'il lui fût permis de faire preuve de sa famille. Il présenta une Requête conjointement avec ses parens qui demeuroient à Dijon, & où plusieurs d'entre eux occupoient un rang distingué dans le Parlement de cette Ville. En conséquence, ce Parlement rendit un Arrêt la même année, qui ordonnoit à NICOLAS D'EON, Ecuyer, Sieur de la Toquette, de faire preuve de sa famille sans parler de celles des complices de l'assassin, qui étoient alliées de plusieurs Membres de ce Parlement. L'Enquête se fit aisément à Dijon même, puisque les personnes les plus distinguées du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Trésor, alliées à NICOLAS D'EON, la signèrent comme parens, entre autres Madame la Présidente Cœurderoy, M. Papiilon, MM. Brulart, Bouchu, premiers Présidents audit Parlement. Le Président Jacob fut le seul qui refusa, parce qu'il étoit aussi parent d'un des accusés du meurtre.

NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE ayant obtenu toute la satisfaction qu'il pouvoit attendre dans la poursuite d'une procédure aussi cruelle, fatigué de son séjour à Dijon, & accablé de douleur, se rendit le plus tôt qu'il put dans sa Province, content en quelque sorte d'avoir vengé la mort de son fils par la condamnation des assassins, & d'emporter avec lui l'expédition de l'Arrêt de la Tournelle Criminelle, triste monument de la perte d'un fils qu'il chérissoit, & dont le souvenir toujours présent lui donna la mort la même année.

L'expédition en bonne forme de l'Arrêt de la Tournelle Criminelle de Dijon, en date du 11 Février 1661, sur parchemin, la même qui fut levée par ce malheureux père, est entre les mains du Chevalier D'EON DE BEAUMONT, aujourd'hui Mademoiselle D'EON.

font foi les registres de cette Paroisse, & une épitaphe sur marbre noir, attachée à un des piliers à droite de la nef, & qui commence par ces trois lettres capitales, D. O. M. en or. La quittance de finance de l'Anniversaire est du 29 Septembre 1703;

3. Et CHARLES, qui fuit.

XI. CHARLES d'EON, Ecuyer, Avocat au Parlement, épousa, en 1669, *Françoise Minard*, fille de *Claude Minard*, Ecuyer, Receveur des tailles à Semur en Auxois en 1640, & de *Françoise Clavin*, & petite-fille de *Claude Minard*, aussi Receveur des tailles audit lieu en 1600, & de *Barbe Artault d'Avallon*, dont :

XII. CHARLES d'EON DE MOULOISE, II^e du nom, Ecuyer, né à Ravières en 1670, qui a été Capitaine au Régiment de Joffreville, mort en 1755. Il avoit épousé, en 1703, *Anne-Antoinette de Brie*, fille de *Louis-François de Brie*, Ecuyer, Officier ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIV, & de *Marie le Clere*, & petite-fille de *Antoine de Brie*, Ecuyer, aussi Officier de la Chambre du Roi Louis XIII, & de *Madeleine le Moine (a)*. De ce mariage font nés :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. CHARLES-ANTOINE, mort le 5 Mai 1719, fort jeune ;
3. HONNESTUS - AUGUSTIN, vivant en 1719, & mort jeune ;
4. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née à Ravières en 1705, mariée, le 15 Février 1735, à *Elie-Jules de Séguenot*, Ecuyer, fils de *Jules de Séguenot*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal d'Auxerrois, anobli pour ses services militaires & ceux de ses ancêtres en 1721 ;
5. MARIE-NICOLE, née à Ravières le 30 Juillet 1710, morte fille ;
6. JEANNE-CHARLOTTE, fille, née à Ravières le 26 Janvier 1714, où elle vit célibataire ;
7. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée, 1^o le 26 Août 1741, à Messire *Louis-Alexandre-Joseph de Macquerel*, Marquis de Quefmy, de Montbrehain, Chevalier, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, fils de Messire *Charles-Robert de Macquerel*, Chevalier, Seigneur de Quefmy, Montbrehain, Vuiau, Courla, Baricourt & autres lieux, & de *Marguerite-Charlotte de Sars & Prémont*, mort en 1742

(a) Celle-ci accoucha le 9 Avril 1643 d'un fils nommé *Louis-François*, qui eut pour parrain le Roi, & pour marraine la Marquise de *Souvré* ; il fut baptisé à Marly-le-Châtel, entre Versailles & Saint-Germain-en-Laye.

au siège de Prague ; & 2^o le 3 Juillet 1750 à Messire *Antoine de Moly*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Ville de Rodez, fils de Messire *Antoine de Moly*, Ecuyer, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée & Siège Préfédial de la même Ville, & de Dame *Marguerite de Calviac* ;

8. Et MADELEINE, née à Ravières en 1719, où elle vit célibataire.

XIII. JACQUES d'EON DE MOULOISE, Ecuyer, né à Ravières le 30 Janvier 1704, Avocat au Parlement, s'est marié, le 8 Mars 1734, à *Jeanne-Claude Fournier*, fille de Noble *Maurice Fournier*, Docteur en Médecine à Semur en Auxois, & d'*Elisabeth Moreau*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-AUGUSTIN, né à Semur le 11 Août 1735, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Conti-Prince, Cavalerie, mort à Londres de la petite-vérole le 11 Janvier 1765, & inhumé le 14 du même mois dans le cimetière de Saint-Pancrace, sépulture de tous les Catholiques Romains à Londres ;
2. CHARLOTTE-ANTOINETTE-JULIE, née à Semur, morte jeune au même endroit le 5 Octobre 1743 ;
3. Noble AUGUSTIN-PHILIBERT, né à Semur le 12 Octobre 1738, mort au même endroit le 10 Août 1746.

Cette branche est éteinte.

SECONDE BRANCHE.

X. ANTOINE-PANTALÉON d'EON, Sieur d'Aigremont, Ecuyer, second fils de Noble ANDRÉ d'EON DE RAVIÈRES & de *Sébastienne Petit*, né à Ravières le 3 Avril 1610, fut Capitaine au Régiment de Sully, Cavalerie ; eut ordre avec sa Compagnie, le 27 Décembre 1643, de marcher de Corbeil à Amiens. Les Impériaux, sous la conduite du Général Galas, étant entré en Bourgogne, le Roi fit marcher une armée pour sa défense, de sorte que les confins de la Champagne & de la Bourgogne s'étant trouvés inondés de troupes, le Sieur d'EON obtint, le 28 Juillet 1636, de Louis XIII des Lettres de sauve-garde & de protection pour lui, sa famille, ses biens & ses fermiers, en considération de ses services militaires, & acquit, par contrat du 11 Avril 1641, de *François de Canelle*, Ecuyer, l'état & l'office de Prévôt des Maréchaux de France, Camps & Armées du Roi en la Maréchaussée de la Ville & Election de Tonnerre, & fut reçu en cet office en la Connétablie le 27 Mai 1643 ;

obtint un Brevet de Committimus aux Requêtes du Palais le 12 Décembre 1665, & en 1680 on lui accorda des Lettres de vétéranee & d'honneur.

En conséquence d'un ordre du Roi, le Ministre de la Guerre, le 8 Mai 1675, fit choisir, dans toutes les Maréchaussées de la Généralité de Paris, cinquante Cavaliers, un Prévôt, un Lieutenant & un Exempt des plus expérimentés à la guerre, pour marcher par ordre du Roi à la Ville d'Ingrande, sous les ordres du Duc de Chaulnes, & PANTALÉON d'EON fut choisi pour commander les sùldits cinquante Cavaliers. Il mourut à Tonnerre, âgé de 73 ans, & fut inhumé, le 18 Avril 1683, dans l'Eglise de l'Hôpital de cette Ville, en la Chapelle de Saint-Jean, à droite du chœur, où se voient les tombeaux, épitaphes & armoiries de la famille. Il avoit épousé *Jeanne de Barbuat de la Maisson-Rouge d'Ervy*, une des plus anciennes maisons noble de l'Élection & Comté de Saint-Florentin, décédée à Tonnerre le 7 Octobre 1695, âgée de 71 ans, & inhumée dans le tombeau de son mari, comme il appert par l'inscription qu'on y lit. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANTOINETTE, morte le 7 Décembre 1720, âgée de 68 ans, inhumée dans la Chapelle Saint-Jean à droite du chœur de l'Eglise de l'Hôpital de Notre-Dame de Fontenille de Tonnerre, comme il appert par l'inscription sur son tombeau, mariée à *Louis de Maucier*, Ecuyer, Sieur de la Malmaison, Capitaine de Dragons, dont elle n'eut point de postérité;
3. CATHERINE, mariée à *Claude Muchot de la Motte*, Ecuyer, Sieur de Voligny, morte sans postérité sur la Paroisse de Notre-Dame de Tonnerre le 26 Novembre 1734, âgée de 79 ans 6 mois, & inhumée dans l'Eglise de l'Hôpital de ladite Ville, où l'on voit son tombeau & son épitaphe.

XI. FRANÇOIS d'EON DU CHESNOY, Ecuyer, né à Tonnerre sur la Paroisse Notre-Dame le 8 Décembre 1652, mort en la même Ville, fut inhumé auprès de son père, le 24 Juin 1721, en l'Eglise de l'Hôpital de ladite Ville. Il servit long-tems dans la Cavalerie en qualité d'Officier & obtint du Roi, le 13 Mai 1680, des provisions de l'Office que tenoit & exerçoit son père, sous la dénomination de Conseiller du Roi, Lieutenant de la Prévôté de la Connétable, Maréchaussée de France, Camps & Armées du Roi. Il y fut reçu la même année ;

& en considération de 63 années de service de père en fils, il eut des Lettres de vétéranee & d'honneur accordées par le Roi le 17 Novembre 1708, & enregistrées au Tribunal des Maréchaux de France le 24 défidts mois & an. Il avoit épousé, 1^o en Avril 1683, *Dame Claude Bailloit*, veuve de *Pierre Bordes*, Ecuyer, Conseiller du Roi & Président de l'Élection de Tonnerre, & fille de *Louis Bailloit*, Ecuyer, Sieur de Beauchamps, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi Louis XIV, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o au mois de Juillet 1709, *Jeanne Doé* (a), fille de *Jacques Doé*, Ecuyer, Seigneur de Cranes, Conseiller du Roi, Juge Magistrat au Bailliage & Siège Préludial de Troyes, & de *Dame Elisabeth Langlois*, d'où est issue :

ELISABETH-FRANÇOISE, fille unique, née à Tonnerre, le 21 Juin 1719, mariée en la Paroisse de Notre-Dame de ladite Ville, le 30 Janvier 1742, à *Antoine-Nicolas Gontier*, Ecuyer, Président des Traités foraines de Troyes, mort à Troyes en 1765, laissant trois filles, favoir : *Thérèse-Françoise, Marguerite & Elisabeth-Antoinette*. Cette branche est éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

X. LOUIS d'EON DE RAMELU, Ecuyer, troisième fils d'ANDRÉ d'EON DE RAVIÈRES & de *Sébastienne Petit*, né à Ravières le 20 Août 1615, fut Capitaine d'Infanterie, & servit avec distinction sous les ordres du *Grand Condé*. Ce Prince par une lettre gracieuse datée du camp de Furnes, le 14 Septembre 1646, lui accorda un congé pour aller dans son pays régler ses affaires domestiques. Il fut aussi un des Aides-de-Camp de *François de Lorraine*, Comte d'Harcourt, appelé communément *Harcourt-la-Perle*, qui le choisit pour porter à la Cour la nouvelle de son passage de l'Escaut en 1649, malgré la résistance de l'ennemi; la même année Monsieur Colbert, alors attaché au Cardinal Mazarin, écrivit à M. de Chaulnes, Conseiller d'Etat & Intendant de l'armée de Flandre, une lettre pour lui recommander M. d'EON, Officier peu avantaagé de la fortune, & qui avoit 6 enfans, conçu en ces termes :

(a) *Jeanne Doé* avoit deux frères, N... *Doé*, Capitaine au Régiment de Baugeroy, Cavalerie, & *François Doé*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, tué à l'affaire de l'Assiette, à côté du Chevalier de Belle-Isle.

MONSIEUR,

Monseigneur le Comte d'Harcourt ayant fait la grâce à M. d'EON, mon ami particulier, de le faire servir d'Aide-de-Camp sous lui, je prends la liberté de vous écrire ces lignes, pour vous supplier très-humblement, comme je fais, de ne le pas oublier lorsqu'il s'agira du paiement des Officiers Majors de l'armée.

Outre ses services & son mérite qui le rendent digne de cette grâce, je vous en aurai une obligation très-particulière, qui n'ajoutera pourtant rien à la très-forte passion que j'ai de vous témoigner que je suis, comme je dois, Monsieur, votre, &c. Signé COLBERT.

LOUIS d'EON DE RAMELU épousa, en 1641, *Nicole Caillet*, sœur de *Jeanne*, femme de son frère aîné, *NICOLAS d'EON DELA TOUQUETTE*, & mourut en *Juillet 1675*, & sa femme le 10 *Avril 1677*. De ce mariage vinrent :

1. *LOUIS*, II^e du nom, *Ecuyer*, Seigneur de *Malassise*, baptisé à *Ravières* en 1649, & marié, le 17 *Août 1678*, à *Claude-Françoise de la Fond*, Dame en partie de *Sennevoy* & de la *Chapelle*, fille d'un Gentilhomme d'ancienne extraction, & de Dame *Marie Pautrel*, fille de *N.... Pautrel*, *Ecuyer*, & de *Blanche de Courtenay*, dont il n'eut point d'enfants ;
2. *ANDRÉ*, qui suit ;
3. *MADELEINE*, baptisée à *Ravières* le 16 *Octobre 1643*, mariée à Noble *Timothee Regnard*, *Avocat* en *Parlement* & *Bailli* du *Marquisat de Cruzy*, d'où font issus 9 enfants ;
4. *ANNE*, Religieuse, puis *Supérieure* de l'*Abbaye Royale* des *Dames Bénédictines* à *Châtillon-sur-Seine*, baptisé à *Ravières* le 23 *Janvier 1646*, fit profession le 5 *Novembre 1665* ;
5. Et *JEANNE*, baptisée à *Ravières* le 10 *Juillet 1648*, mariée à Noble *Jean-Baptiste Guénin*, *Avocat* en *Parlement* & *Bailli* de *Molèsmes*, dont est issu *M. Guénin de Regnière*, ancien *Capitaine* de *Cavalerie*, & *Chevalier* de *Saint-Louis*.

XI. *ANDRÉ d'EON*, III^e du nom, *Ecuyer*, baptisé à *Ravières* le 16 *Novembre 1656*, tonsuré, le 12 *Octobre 1672*, par l'*Evêque Duc* de *Langres*, quitta l'état ecclésiastique, fut reçu *Avocat* au *Parlement* de *Paris* le 28 *Juin 1678*, ensuite *Conseiller* du *Roi*, *Bailli* du *Marquisat* de *Tanlay*, du *Vicomté* de *Thorey*, de *Saint-*

Vinnemer, *Quincy*, *Molèsmes*, *Saint-Martin* & autres lieux, & *Maire* *Elu* de la *Ville* de *Tonnerre*, *Subdélégué* de l'*Intendance* de la *Généralité* de *Paris* pour les *Élections* de *Tonnerre*, des *Riceys*, de *Jully*, d'*Appoigny* & d'*Auxerre* (a). Il fit les fonctions de ces différentes places pendant plus de 36 ans, mourut à *Tonnerre* & fut inhumé le 11 *Septembre 1720* en l'*Eglise* de l'*Hôpital* de cette *Ville*, au bas du chœur. Il fut fort regretté des *Intendans* de *Paris*, de *Champagne* & de *Bourgogne*, ainsi que leurs lettres de condoléances à la *Dame* veuve d'*EON* le prouvent. La *Noblesse* & les *Pauvres* de la *Province* ne le regrettèrent pas moins, à cause de sa probité, de son équité & de sa grande expérience dans les affaires. Il avoit épousé, le 3 *Août 1682*, *Marguerite le Clerc de la Maison* (b), fille de Noble *Robert le Clerc de la Maison*, *Sieur* de *Tilley*, *Conseiller* du *Roi*, & de Dame *Anne le Blanc*, parente de *M. le Blanc*, *Ministre* de la *Guerre* sous la *Régence* du *Duc d'Or-*

(a) Une grande partie de l'*Élection* d'*Auxerre* dépendoit alors de celle de *Tonnerre*.

(b) *Alliances* :

Marguerite le Clerc de la Maison descendoit d'un oncle paternel de *Jean le Clerc*, né à *Saint-Sauveur* en *Puisaye*, *Diocèse* d'*Auxerre*, envoyé *Ambassadeur* pour le *Roi* en *Angleterre* en 1419, & élevé en 1420 à la dignité de *Chancelier* de *France*.

Susanne le Clerc, fille de *Pierre le Clerc* & de *Judith d'Origny*, mariée à *Noyers* en 1601, fut femme d'*Antoine de Clermont*, *Comte* de *Danemoine*, fils de *Charles-Henri*, *Comte* de *Clermont* & de *Tonnerre*, *Chevalier* des *Ordres* du *Roi*, *Lieutenant-Général* au *Gouvernement* de *Bourgogne*.

Marie le Clerc, fille de *Guillaume le Clerc*, II^e du nom, fut femme de *Guillaume Gontier*, notable *Auxerrois*, fils de *Jean Gontier*, *Lieutenant-Général* au *Bailliage* d'*Auxerre*, & de *Germaine Regnier de Guerchy*.

D'un frère de cette *Germaine Regnier de Guerchy* descendoit en ligne directe le feu *Comte Regnier de Guerchy*, *Ambassadeur* extraordinaire en *Angleterre* en 1763, *Chevalier* des *Ordres* & *Lieutenant-Général* des *Armées* du *Roi*. On voit les armoiries de cette *Marie le Clerc* adossées à celles de *Gontier*, sculptées sur la pierre dès le milieu du *XV^e siècle*, au pan d'une maison dite l'*Hôtel Gontier* à *Auxerre*.

Et *Françoise d'EON*, fille unique de *François d'EON* du *Chesnoy*, *Ecuyer*, ancien *Capitaine* de *Cavalerie*, *Prévôt* honoraire des *Marchaux* de *France*, fut femme d'*Antoine-Nicolas Gontier*, *Ecuyer*, marié à *Tonnerre* le 30 *Janvier 1742*, mort à *Troyes* en 1765.

léans. Toute sa vie fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes & de charité envers les Pauvres. Elle testa le 19 Janvier 1737, & fut inhumée au bas du chœur de l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre, dans le tombeau de son mari, en 1738. De leur mariage vinrent 12 enfans que nous rapportons ci-après :

1. ANNE, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 30 Avril 1676, & enterrée en la même Eglise le 26 Février 1689;
2. ANDRÉ-TIMOTHÉE, Ecuyer, Sieur de Tifsey, baptisé à Notre-Dame de Tonnerre le 20 Juillet 1683, reçu Avocat au Parlement de Paris le 24 Juillet 1704, pourvu en 1708 d'une Charge de Conseiller du Roi & Trésorier de France au Bureau des Finances de Montauban; premier Secrétaire des Intendances de Navarre, Béarn, Pau, Montauban, puis de Tours: il revint ensuite se fixer à Paris, où il a été près de 30 ans Secrétaire en chef de la Police, Prévôté & Vicomté de cette Ville. C'est principalement à son génie, à ses travaux & à son habileté qu'est dû cet ordre admirable de la Police qui s'est établi sous MM. d'Argenfon, Hérault, de Marville & leurs successeurs, ainsi qu'on peut le voir dans le *Traité de la Police*, par de la Mare. En récompense de ses services, le Duc d'Orléans, Régent, lui donna une pension de 3000 livres, laquelle fut portée à 5000 livres par Louis XV. Le Comte d'Argenfon, Chancelier de Louis d'Orléans, père du Duc actuel, & grand-père du Duc de Chartres, tous les deux vivants en 1782, ayant été chargé de la pro-curation de ce Prince pour l'inventaire du Régent, & ne pouvant, pour cause de maladie, remplir par lui-même cette longue & pénible fonction, en chargea M. d'Eon, qui s'en acquitta au gré de M. le Duc d'Orléans & du Comte d'Argenfon. Le Prince, pour marque de sa satisfaction, lui fit une pension & lui donna la Charge de Secrétaire ordinaire de sa Maison, dont il eut les provisions le 15 Mars 1724. Il est mort garçon à Paris en 1749, Doyen de ses Secrétaires ordinaires, & Censeur Royal. Il étoit généralement aimé & estimé à la Cour & à la Ville: il a été inhumé dans l'Eglise de Saint-Roch le 9 Novembre 1749;
3. EDMÉE-MARGUERITE, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Juin 1684, mariée, le 12 Juin 1703, à Noble Sébastien Barbe, Avocat au Parlement de Paris, morte à Tonnerre le 2 Avril 1763, inhumée le lendemain en l'Eglise de l'Hôpital de ladite Ville;
4. Noble FRANÇOIS, baptisé à Saint-Pierre de

- Tonnerre le 11 Juillet 1685, mort le 3 Mars 1686, & enterré à Epineuil, près de Tonnerre;
5. MARIE-HIPPOLYTE, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 5 Juin 1689, mariée, le 31 Août 1705, à Noble Nicolas Collet, Avocat en Parlement, fils de feu Robert Collet, Avocat en Parlement, & de Dame Catherine Luyt, morte en odeur de sainteté à Ancy-le-Serveux, Election de Tonnerre, le 1^{er} Octobre 1759, enterrée le lendemain en la Paroisse dudit lieu, vis-à-vis le confessionnal de son fils, Curé dudit Ancy-le-Serveux;
 6. CATHERINE, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 4 Mai 1691, morte fille le 5 Avril 1766, & enterrée le lendemain dans le tombeau de son père, en l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre;
 7. NICOLE-ANNE, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Février 1693, Religieuse-Professe en l'Abbaye Royale des Bénédictines de Notre-Dame de la Pommeraye à Sens, depuis Dépositaire de ladite Abbaye, où elle a été enterrée en 1760, après 44 ans de profession & de pénitence. L'austérité de sa Règle n'étoit pas assez grande pour elle: elle jeûnoit au pain & à l'eau trois jours de la semaine, & pendant tout le grand Carême ne prenoit par jour qu'une once de pain & une once d'eau, de forte qu'on peut affirmer que cette Vierge religieuse & pénitente a pris le ciel par famine;
 8. LOUIS, qui fut;
 9. GENEVIÈVE, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 7 Mars 1696, mariée au Sieur Christophe Mouton, Bourgeois de Paris, frère d'Antoine Mouton, Prieur de l'Hôpital de Tonnerre, morte le 22 Août 1757, enterrée en l'Eglise de l'Hôpital dudit Tonnerre;
 10. MADELEINE, baptisée à Notre-Dame de Tonnerre le 28 Avril 1699, mariée, le 26 Avril 1723, à Nicolas Jacquillat, Sieur de Vaulavré, Receveur des Fermes du Roi, morte le 29 Juillet 1752, & enterrée en l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre, où se trouve son épitaphe avec celle de son mari;
 11. JACQUES D'EON DE POMMARD, Ecuyer, baptisé à Notre-Dame de Tonnerre le 17 Mars 1701, fut un des premiers Secrétaires du feu Comte d'Argenfon, ancien Lieutenant-Général de Police de Paris & Ministre de la Guerre, & mourut aux Riceys en 1747, sans avoir eu d'enfans de Marie de Vinot;
 12. MICHEL D'EON DE GERMIGNY, Ecuyer, baptisé à Notre-Dame de Tonnerre le 23 Janvier 1704, servit d'abord dans la Compagnie de Noailles, fut ensuite un des vingt-

cinq Gentilshommes de la Garde Ecoffoife, appelés Gardes de la Manche du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, protégé particulièrement de Louis XV ; il obtint deux penfions fur fa caffette pour une bleffure fi confidérable qu'il reçut à la bataille de Dettingen, qu'on fut obligé de lui feier trois côtes. M. Pibrac, premier Chirurgien de M. le Duc d'Orléans, fit cette fingulière opération, dont il ne fut jamais parfaitement guéri, ayant porté jufqu'à fa mort une canule au côté. Pour le rétablissement de fa fanté, M. Chicoyneau, premier Chirurgien du Roi, dit à Sa Majesté qu'il feroit néceffaire qu'il allât passer trois mois aux eaux de Barèges avec un Chirurgien qui le traiteroit fuivant les ordres qu'il lui donneroit de concert avec M. Pibrac. Le Roi donna alors au Sieur DE GERMIGNY une augmentation de penfion fur fa caffette; oronna qu'il fût fourni une litière, des chevaux & des domeftiques de fa propre Maifon, & que l'on payât toutes les dépenses de fon voyage & de fon féjour aux eaux, ainfi que celles de fon retour à Versailles. MICHEL D'EON DE GERMIGNY, né avec de l'esprit, grand, bien fait de fa perfonne, aimé & protégé du Roi, de toute la Maifon de Noailles & de plusieurs perfonnes illuftres de la Cour, feroit parvenu aux premiers grades de fon Corps, fi fa fureur pour le jeu & fa paffion pour les femmes n'euffent dérangé toute fa fortune. Il contracta beaucoup de dettes, & eut une querelle avec un Officier, compagnon de fes plaifirs : le feu Maréchal Duc de Noailles, qui en fut averti, lui fit donner fur-le-champ un Garde des Maréchaux de France pour prévenir les voies de fait; mais s'étant fouffrait à la vigilance du Garde, il alla fe battre avec fon adverfaire. La violation de l'Arrêt des Maréchaux de France, & l'impoftibilité de payer fes dettes, le mirent dans la néceffité de paffer en 1746 au fervice de la République de Gènes, où il eut le Brevet de Lieutenant-Colonel. En 1747 il fut Aide-de-Camp du Marquis de Maulevrier, Commandant des Troupes Françoises à Gènes, fous les ordres du Duc de Bouillers, qui l'envoya au Doge pour lui rendre compte d'une fortie heureufe que les François avoient faite contre les Autrichiens qui affiégeoient la Ville, & qui furent contraints d'en lever le fiège. Le Doge, en reconnoiffance de cette bonne nouvelle, donna une épée à poignée d'or au Sieur DE GERMIGNY, avec promesse d'être nommé Colonel s'il vouloit paffer en Corfe au fervice de la République; mais s'étant alors infimé dans les bonnes grâces d'une Dame de la première

qualité, il n'accepta pas l'offre, ce qui déplut au Sénat & au mari de la Dame, ancien Sénateur & vieux jaloux. MICHEL DE GERMIGNY n'écoutant que les confeils aveugles d'une paffion combatue, abandonna fa maîtrefle & fa nouvelle fortune à Gènes pour fe retirer à Avignon, où il vécut plusieurs années uniquement des penfions que le Roi lui continuoit. Sa plaie s'étant rouverte, il voulut en 1752 aller à Montpellier pour y confulter des Médecins : les accidens augmentèrent en route; il s'arrêta à Nîmes, où il mourut le 20 Août de la même année, & fut inhumé en l'Eglife paroiffiale de Saint-Caftor dans la Chapelle des Pénitens. Il avoit époufé à Tonnerre, le 28 Février 1731, *Jeanne-Claire de Brevot*, fille de *Charles de Brevot*, Ecuyer, Seigneur en partie de Bragelone, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, & de *Claire de Baillo*, ancienne famille d'Ecoffe, dont :

1. MICHEL, Ecuyer, baptifé en l'Eglife de Notre-Dame de Tonnerre le 22 Février 1733, Directeur des Domaines du Roi, non encore marié;
2. Et CLAIRE, née à Tonnerre le 5 Août 1735, mariée, le 6 Mai 1754, à Noble *Simon-Charles Rose*, Avocat en Parlement, Confeiller & Procureur du Roi en l'Election de Tonnerre, dont font iftus trois filles & un garçon qui vivoient en 1782.

XII. LOUIS D'EON DE BEAUMONT, II^e du nom, Ecuyer, père de Mademoifelle d'EON, baptifé en l'Eglife de Saint-Pierre de Tonnerre le 16 Mars 1695, Avocat au Parlement de Paris, Confeiller du Roi, fut élu Maire de Tonnerre & Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, vécut en fage, mourut en philofophe chrétien, & fut inhumé le 3 Novembre 1749, dans le tombeau de fon père, en l'Eglife de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. La veille de fa mort, fes amis étant venus le voir lorsqu'on lui adminifroit les derniers Sacremens, il les pria d'afiliter le lendemain à fon convoi. Tous admirèrent fa fermeté; fa femme & fes enfans fondirent en larmes; pour lui, loin d'être touché d'un pareil fpectacle, il dit d'un très-grand fang-froid : *Il eft auffi naturel de mourir que de naître; je quitte une mauvaife patrie pour aller dans une bonne.* Après avoir fait retirer tout le monde, il retint feulemment fon fils (aujourd'hui Mademoifelle la Chevalière d'EON), pour lui dicter fes dernières inten-

tions sur ses affaires. Il finit par lui dire : *J'ai donné tous mes soins pour vous apprendre à bien vivre, il faut que je vous apprenne aujourd'hui à bien mourir* : en même temps il se fouleva, ferra son enfant dans ses bras, lui donna la bénédiction & expira. Louis d'EON eut plusieurs envieux & quelques ennemis dans son pays, parce qu'il étoit d'une grande sévérité & d'une équité scrupuleuse dans la distribution de la justice qu'il rendoit, sans avoir égard à la qualité des personnes. Son cœur faisoit presque toujours pencher la balance du côté du foible & du pauvre, contre le fort & le riche : aussi à sa mort les pauvres vinrent gémir à sa porte, & arroser de leurs larmes le cercueil de leur protecteur. Il avoit épousé à Montpellier, en 1723, *Françoise de Charenton*, fille d'*Étienne de Charenton*, Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Commissaire - Ordonnateur des guerres des Armées du Roi en Espagne & en Italie, & de *Françoise de Blau*. De ce mariage sont issus :

1. MARGUERITE - FRANÇOISE - VICTOIRE D'EON DE BEAUMONT, née à Tonnerre le 11 Octobre 1724, mariée à Paris, en la Paroisse de Saint-André-des-Arts, en 1757, à Messire *Thomas O'Gorman*, Chevalier, Seigneur de Cahir-Morrughu & Tully-Crine, au Royaume d'Irlande, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Walsh Irlandois au service de France. Voy. O'GORMAN ;
2. THÉODORE-ANDRÉ-TIMOTHÉE-LOUIS-CÉSAR, Ecuyer, baptisé, le 4 Février 1727, en l'Eglise de Notre-Dame de Tonnerre, mort le 6 Août suivant, & enterré dans le chœur de l'Eglise paroissiale de Villon près d'Ansy-le-Franc ;
3. EL CHARLOTTE - GENEVIÈVE - LOUISE - AUGUSTE-ANDRÉ-TIMOTHÉE, dont on va parler.

XIII CHARLOTTE - GENEVIÈVE - LOUISE - AUGUSTE-ANDRÉ-TIMOTHÉE D'EON DE BEAUMONT, Ecuyer, né à Tonnerre le 5 Octobre 1728, & baptisé le 7 du même mois en la Paroisse de Notre-Dame; Docteur en Droit Civil & Canon, Avocat au Parlement de Paris, Censeur Royal pour l'Histoire & les Belles-Lettres; Capitaine de Dragons & des Volontaires de l'armée, Aide-de-Camp du Maréchal Duc & Comte de Broglie; envoyé en Russie d'abord secrètement, puis publiquement avec le Chevalier Douglas, pour la réunion, en 1756, de cette Cour avec celle de Versailles; Secrétaire d'Ambassade du Mar-

quis de l'Hôpital, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France près Sa Majesté Impériale de toutes les Russies; Secrétaire d'Ambassade du Duc de Nivernois, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France en Angleterre pour la conclusion de la dernière paix en 1763; Ministre-Résident près cette Cour après le départ du Duc de Nivernois; enfin, Ministre Plénipotentiaire de France à la même Cour; Correspondant secret de Louis XV depuis 1756 jusqu'à la mort de ce Roi arrivée en 1774. Il a été connu juques en 1777 sous le nom du Chevalier d'EON; elle a pris, par un ordre spécial & réitéré du Roi & de ses Ministres à son arrivée à Paris, l'habit de son sexe, porte le nom de la Chevalière d'EON, demeure souvent à Paris, & le plus ordinairement à Tonnerre sa patrie, où elle vit célibataire.

Le Lecteur voit sans doute que c'est là l'Héroïne dont le *Précis de la vie militaire, politique et privée*, a été composé en français par M. de la Fortelle, Lieutenant de Roi de Saint-Pierre-le-Moutier, imprimé chez Lambert, rue de la Harpe, qui se vendoit au Palais-Royal, & chez les principaux Libraires à Paris, traduit en anglais, en allemand, en italien & en espagnol; il peut encore consulter les principaux Journaux de Londres & de Paris & de l'Europe depuis 1777, & notamment la *Correspondance littéraire*, imprimée, les *Annales Politiques du XVIII^e siècle* par M. Linguet, 1^{er} vol., n^o VII, 1777; le *Journal Etranger*, imprimé à Londres, tom. III, Juillet 1777, pag. 128 & suivantes; le *Journal François, Italien & Anglois* de M. le Fuel de Méricourt, n^o I, Août 1777, pag. 6 & suivantes; le *Journal Militaire & Politique, dédié à Monsieur, frère du Roi*, des 15 Août & 1^{er} Septembre 1779, n^o X & XI; la *Gazette des Tribunaux* imprimée à Paris, n^{os} 29 & 36, tom. VIII, année 1779, n^{os} 37 & 41, tom. X, année 1780; le *Journal Politique de Bouillon*, du mois d'Octobre 1780, pag. 32 & suivantes; le *Mercure de France*, n^o XXXIX, pag. 176, n^o XLI, pag. 48, année 1780; & grand nombre d'autres Ouvrages français & anglais, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

Les armes parlantes de cette famille, comme on a dit au commencement, sont : *trois étoiles d'or*; on y a ajouté un coq au naturel, tenant en son pied dextre un cœur enflammé

de gueules au chef d'azur (symbole de la vigilance & de Penthoufiasme); D'EON DE L'ÉTOILE, avec cette devise: *vigil & audax.*

EON: d'argent, à un lion de fable, la pointe de sa queue recourbée en dedans.

EPAULES. Voy. AUX-EPAULES.

* EPERNON ou ESPERNON, dans le Diocèse de Chartres, *Baronnie*, qui fut donnée en dot à JEANNE, fille de LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux, & troisième femme de CHARLES-BEL, Roi de France. On peut inférer de là que cette Baronnie avoit fait partie du Comté d'Evreux, qui avoit été démembré de même de la Couronne, en faveur de LOUIS DE FRANCE, fils du Roi PHILIPPE III, furnommé *le Hardi.*

BLANCHE DE FRANCE, fille de JEANNE D'EVREUX, & du Roi CHARLES-le-Bel, fut mariée à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, & lui porta en dot la Baronnie d'Epéron. Comme elle mourut sans enfans, cette Seigneurie rentra dans la Maison d'Evreux, qui étoit parvenue à la Couronne de Navarre, & demeura unie à cette Couronne, jusqu'à ce qu'HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, la vendit à *Jean-Louis de Nogaret*, en faveur duquel le Roi HENRI III, dont il étoit le favori, Périgea en *Duché-Pairie*, au mois de Novembre 1581, par Lettres qui furent enregistrées au Parlement de Paris le 27 du même mois.

Cette Pairie fut éteinte par la mort de *Bernard de Nogaret de la Valette*, le 25 Juillet 1661, & la Seigneurie passa dans la Maison de *Goth-Rouillac*, à cause de *Hélène de Nogaret*, sœur de *Jean-Louis de Nogaret*, Duc d'Epéron, & femme de *Jacques de Goth*, Marquis de Rouillac, &c.

Cette Maison s'étant éteinte, *Epéron* entra dans la Maison de *Pardaillan-Gondrin*, à cause de *Christine Zamet*, fille & unique héritière de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*, Dame de Rouillac, laquelle épousa *Roger-Hector de Pardaillan-Gondrin*, Marquis d'Antin, aïeul de *Louis-Antoine de Pardaillan*, Duc d'Antin, dont les descendans l'ont vendue, en 1751, au feu Maréchal de *Nouailles*. Voy. NOAILLES.

* EPINAC. La Seigneurie de *Monetau*, au

Bailliage d'Autun, fut érigée en Comté sous la dénomination de Comté d'*Epinaç*, par Lettres du mois d'Août 1656, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 25 Juin 1657, en faveur de *Louis de Pernes*, Capitaine de Cavalerie. Ce Comté est actuellement possédé par le Maréchal de *Clermont-Tonnerre*, à cause de son aïeul *Gabriel de Pernes.*

EPINAY, en Poitou: d'argent, à 3 buissons d'épines de finople, posés 2 & 1.

* EPINEUIL en Champagne, Terre & Seigneurie près Tonnerre, qui est un ancien membre du Comté de Tonnerre, dont elle fut détachée, par partage du 9 Février 1585, confirmé par Arrêt du Parlement de 1585 à 1602, en faveur de *Louise de Clermont*, & de *René du Bellay*, son mari, pour en jouir eux, leurs hoirs & ayant cause aux mêmes titres, honneurs, droits & prérogatives que le Comte de Tonnerre. Ils vendirent, en 1603, le Comté d'*Epineuil* à *Catherine de Longueil*, femme de *Edme Boucher*, Seigneur de *Flogny*, Comte de la Chapelle, dont la fille, *Colombe Boucher*, eut le Comté d'*Epineuil* en dot, & épousa *Patrice de Bascle*, Baron d'*Argenteuil* & de *Moulin*, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie sous HENRI IV. Voy. BASCLE.

ERARD, ancienne Noblesse établie en Normandie, où le nom est connu depuis l'an 985. *L'Histoire de France*, par Robert Gaguin, liv. V, pag. 41, parle d'un ERARD, Commandant un corps de troupes Danoises, qui vint au secours de RICHARD I^{er}, troisième Duc de Normandie. Dans le catalogue des Nobles & Seigneurs Normands qui accompagnèrent le Duc *Guillaume* à la conquête d'Angleterre en 1066, il est parlé d'*Etienne*, fils d'ERARD; & dans *L'Histoire de Normandie* d'*Orderic Vital*, sous HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, en 1119, il est rapporté en latin ce qui suit: *Thomas, filius Stephani, regem adiit, atque marcum auri offerens, ait Stephanus: Erardi filius, genitor meus fuit, & ipse in omni vitâ suâ patri tuo in mari servivit.* ETIENNE & THOMAS ERARD étoient Capitaines du Vaisseau nommé *la Blanche Nef.*

Ceci est confirmé dans la Charte rapportée ci-après de RENÉ, Roi de Sicile, d'Aragon & de Jérusalem, Duc d'Anjou & de Bar, accordée à PIERSON ERARD le 18 Janvier 1436,

par laquelle il reconnoît que ledit PIERSON ERARD descend du Capitaine ERARD, qui dès l'an 985, sur la fin de la seconde race de nos Rois, amena un secours de Danois à RICHARD, troisième Duc de Normandie. Voici la teneur de cette Chartre :

RENÉ, par la grâce de Dieu, Roi de Sicile & de Jérusalem, Duc d'Anjou & de Bar, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront ; considérant les louables humeurs & discrétion, comme aussi l'ancienne Noblesse de notre aimé PIERSON ERARD, laquelle il nous a fait apparoir, par titres valables & authentiques, être procédé de JACQUES ERARD, troisième fils de PHILIPPE ERARD, issu de la progénie de cet ERARD, chef & conducteur des Danois, lequel est venu au secours des Normands l'an 985 : ensemble le blason de ses armes, consistant en trois pieds de griffon d'or, attachés chacun à un tronc d'argent, le fond au champ d'azur ; lesquels prévoyant qu'ils étoient en danger de périr par une grande fuite de tems, s'il n'étoit pourvu par nous de remède :

A ces causes, nous mouvant de grâce spéciale, & humble supplication qu'il nous a faite, lui avons concédé & concédons, permis & permettons de faire renouveler lesdits présens titres pour lui servir ainsi qu'il trouvera bon de faire ; ensemble de faire apposer ses armes au bas de cette, conformément à ce qui nous est apparu cy-devant, avec défense de le troubler ny empêcher en la jouissance de quelque manière que ce soit, ni l'inquiéter pour aucunes recherches en cet égard, directement ni indirectement, sans en cimetre aucun empêchement, ni à sa postérité. Car ainsi nous plaît, & afin que ce soit chose stable & permanente à toujours, Nous avons fait apposer Notre scel à ces Présentes. Donné à Tours, ce 18 Janvier 1436. Signé en fin RENÉ, & scélé de cire verte en grand sceau, sur double queue de soye verte, rouge & blanche, & sur le dos desdites Lettres sont écrits ces mots, par le Roi, Gilles de Bourmont, & Messire Lafard, présent Secrétaire d'HENRIETTE, avec paraphe.

Cette Chartre a été collationnée par Didier Touret, & François Nicolas, Notaires, Gardes-Notes du Roi au Tabellionage de Bar, soussignés à la présente copie de l'original, écrit sur parchemin, sain & entier en écriture, & scél conforme de mot à autre audit origi-

nal, à la Requête de GASPARD ERARD, Chevalier, Baron de Montreuil & d'Echauffour, présent en personne pour lui servir comme d'original ; représenté par honoré LOUIS ERARD, Seigneur de Fleury en Argonne, & à lui rendu, lequel a signé avec ledit Seigneur Baron, & ces Notaires soussignés à Bar le 28 Août 1655.

Ce PIERSON ERARD, fils de JACQUES ERARD, Ecuyer, & d'Anne le Forestier, après avoir porté les armes en Lorraine, s'y maria, l'an 1408, à Claudon du Ham, de la Maison des Arcis, dont il eut :

1. DIDIER, qui suit ;
2. Et THOMAS, rapporté ci-après.

DIDIER ERARD resta en Lorraine, & forma la branche qui y est établie. Il eut pour fils

JEAN ERARD, qui laissa :

GEORGES ERARD, qui fut père de

GEORGES ERARD, Seigneur de Fleury, & Gouverneur de la Ville haute de Bar, dont les services & ceux de ses ancêtres avec ses armoiries sont rapportés sur sa tombe, dans la Chapelle de St.-Sébastien de l'Eglise de Bar ; l'építaphe ci-après énoncée a été collationnée de nouveau, le 28 Juillet 1656, par Feilleux, Notaire Royal au Tabellionage de Bar, & conforme à l'original :

GEORGES ERARD, homme d'illustre naissance, & de l'ancienne & illustre famille de ERARD, Chevalier de l'Ordre, qui passa en Normandie avec une armée de Danois dont il étoit le chef, pour donner secours à RICHARD qui en étoit alors Duc, contre LOTHAIRE, Roi de France, qui envahissoit cette Province, est sorti du côté de son père des Maisons de Génicourt & de Chézeaux, & du côté de sa mère, à cause du mariage d'Adrienne de Rosières, des Maisons de Raray, de Revigny & autres Maisons considérables.

Ce même GEORGES ERARD, généreux imitateur des victoires de son prédécesseur ERARD, Chef des Danois, qui à cause de son admirable prudence dans les combats, de son courage & de quantité d'autres faits d'armes, a laissé cet écrit ci-dessus à sa postérité pour héritage, à la honte & à la perte des ennemis, & pour une marque illustre de sa vertu & de sa noblesse.

Ce GEORGES ERARD porta en sa jeunesse les armes en France, lorsque la guerre y étoit fort échauffée, & après avoir supporté

en ce pays, & en plusieurs batailles navales une infinité de travaux, étant avancé en âge, il retourna en sa Patrie où à cause de sa vertu singulière & son infigne probité, il fut fait Gouverneur de Bar-le-Duc, sous CHARLES III, d'heureuse mémoire, & HENRY présentement regnant, Duc de Lorraine & de Bar; mais ayant enfin atteint l'âge de 71 ans, il mourut tout cassé de vieillesse en paix & en la grâce du Seigneur le premier de Mai 1611.

GEORGES ERARD avoit épousé *Adrienne de Rozières*, & eut des enfans, nommés

LOUIS, GEORGES;
Et ANNE.

THOMAS ERARD, second fils de PIERSON, & de CLAUDON DU HAM, retourna en Normandie, & épousa *Jeanne Gafeligneul*, fille de *Jean Gafeligneul*, Seigneur de Boitron, ainsi qu'il est rapporté dans les contrats & autres actes en date des années 1449, 1452 & 1454. Il eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit;
 2. THOMAS, mort sans enfans;
- Et plusieurs filles.

JEAN ERARD épousa *Louise de Cintrey*, & en eut

JEAN ERARD, Seigneur de la Genevraie, Bréthel, la Croix, le Buiffon, Belefonds, Valprevel, la Filmondière, le Tartre, Montrayer, &c., ainsi qu'il est rapporté dans les partages faits entre ses enfans, & son contrat de mariage de 1463. Le Roi CHARLES VIII lui donna en 1488 le commandement de la Noblesse du Duché d'Alençon & Comté du Perche pour l'amener en Bretagne. Il épousa, le 8 Novembre 1463, *Robine Belard*, dont vinrent :

1. LUCAS-HÉRARD, Seigneur de la Genevraie & autres lieux, qui eut pour fils, FRANÇOIS ERARD, mort sans enfans;
2. GUILLAUME, qui suit, lequel a continué cette branche connue en Normandie sous le nom d'*Erard le gris*;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Barons de *Ray*, rapportée ci-après.

GUILLAUME ERARD, Seigneur de Cizai, Valprevel & autres lieux, fut fait prisonnier en combattant auprès de la personne du Roi FRANÇOIS I^{er}. Au retour de sa prison il le fit Chevalier de son Ordre. Il eut de N... *Dupleffis*, qu'il épousa en 1498 :

JEAN ERARD, Seigneur de Cizai, qui épousa, l'an 1538, *Marquise de Loisel*, dont :

GASPARD ERARD, Seigneur de Cizai, qui épousa, le 21 Novembre 1585, *Adrienne le Gris*, fille de *Félix le Gris*, Seigneur & Baron de Montreuil & Echauffour, & Châtelain de Monfréville, laquelle hérita de tous ces biens après la mort de son père. Son mari obtint, en 1645, des Lettres-Patentes du Roi pour unir les noms d'*Erard & le Gris*, dans sa personne & ses descendans. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, il obtint par d'autres Lettres-Patentes, de 1648, l'érection en *Marquisat* des Baronnies de Montreuil & d'Echauffour, qui relèvent en plein Fief du Duché d'Alençon, & qui depuis 5 à 600 ans étoit décorées du titre de *Baronnie*. De ce mariage vint :

GASPARD ERARD, Marquis de Montreuil & d'Echauffour, &c., qui épousa N... *du Merle le Blanc-Buiffon*, dont vint une fille unique nommée

MARIE-ANNE-DOROTHÉE ERARD, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans. Elle avoit épousé, par contrat du 24 Février 1702, *Michel de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & porta toutes les terres de la branche des *Erard le Gris* dans cette Maison.

BRANCHE des Barons de RAY.

LOUIS ERARD, troisième fils de JEAN & de *Robine Belard*, Seigneur du Ménéil-Guyon, Belefonds, du Tartre & du Buat, épousa, le 28 Septembre 1523, *Geneviève de Pilloys*, dont :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. Et LOUIS, mort Chevalier de Malte.

GEOFFROY ERARD, Seigneur de Ménéil-Guyon & autres lieux, épousa, le 19 Octobre 1561, *Jeanne des Montis*, dont :

1. RENÉ, qui suit;
2. LOUIS, mort Chevalier de Malte;
3. Et JACQUES, allié à *Marie de Fontenay*, dont il a eu des enfans.

RENÉ ERARD, Seigneur de Ménéil-Guyon, Tanches, des Hayes, Médavy, Sonnel, du Buat, Patron de St.-Cénéry & de St.-Aquilin, Capitaine de 50 Chevaux-Légers au service du Roi HENRI IV, épousa, le 17 Février 1594, *Marie*, de la Maison d'*Aprix*, Dame de Ray, Bérard & Somère, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. RENÉ, mort Chevalier de Malte en 1620;
3. JEAN, allié à *Marie Mallard*;

4. Et JACQUES, marié à *Françoise Madeleine*, dont il eut des enfans.

LOUIS ERARD, Seigneur & Baron de Ray & autres lieux, après avoir servi en qualité de Capitaine de Cavalerie en France & en Italie pour le service du Roi Louis XIII, épousa, le 13 Janvier 1629, *Madeleine de Montholon*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Perrouseaux, dont l'aïeul & l'oncle furent Gardes des Sceaux de France, sous les régnes de FRANÇOIS 1^{er} & HENRI III. Il eut de ce mariage pour fils unique

RENÉ ERARD, Seigneur & Baron de Ray, né le 24 Octobre 1634, marié, le 3 Mai 1661, à *Renée de la Maison de Boullemer*, dont :

1. LOUIS-JÉRÔME qui suit ;
2. Et RENÉ-AUGUSTIN, Baron de Ray, rapporté ci-après.

LOUIS-JÉRÔME ERARD, épousa, le 1^{er} Juin 1695, *Louise-Marie*, de la Maison de *Rosnyvinnen de Pyré*, & Dame de Chamboy : de cette alliance vinrent :

1. LOUIS-RENÉ, qui suit ;
2. Et AUGUSTIN-CHARLES, Seigneur d'Hellenvilliers, rapporté après son frère.

LOUIS-RENÉ ERARD, Seigneur Châtelain de Chamboy, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon de Gendarmerie, épousa, le 8 Décembre 1720, *Geneviève de Tilly*, & eut pour enfans :

1. AUGUSTIN-ANTOINE, Seigneur de Chamboy, Capitaine de Cavalerie ;
2. Et MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, mariée, le 25 Juin 1743, à *Louis-Henri de Graveyron*, Seigneur d'Heudreville.

AUGUSTIN-CHARLES ERARD, Seigneur d'Hellenvilliers, second fils de LOUIS-JÉRÔME, & de *Louise-Marie de Rosnyvinnen de Pyré*, épousa, le 6 Février 1718, *Antoinette de Lange*, veuve de *René-Balthazar*, Marquis de Rabodanges dont pour fils unique

AUGUSTIN-CHARLES-GABRIEL ERARD, marié, le 26 Avril 1746, à *Marguerite-Augustine-Marie de Marbeuf*, dont

ARMAND-AIMÉ ERARD, né le 3 Mars 1747, Seigneur d'Hellenvilliers, Capitaine de Dragons en 1771.

RENÉ-AUGUSTIN ERARD, second fils de RENÉ, & de *Renée de Boullemer*, Seigneur, Baron de Ray, Bréthel, le Fontenil, Gournay, des Portes & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vivarais, a

époué, le 10 Février 1720, *Marie-Françoise-Gabrielle de Château-Thierry*, laquelle s'est remariée à *Louis des Acres*, Marquis de l'Aigle. Voy. DES ACRES. Elle a eu de son premier mari :

1. LOUIS-AUGUSTIN, qui suit ;
2. AUGUSTIN-LOUIS, rapporté après son frère aîné ;
3. Et MARIE-AUGUSTINE, mariée 1^o à *Claude-Ange Duplex de Bacquencourt* ; & 2^o à *Charles-Léonard Baylens*, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieu tenant-Général de ses Armées, & commandant le Corps Royal des Carabiniers.

LOUIS-AUGUSTIN ERARD, Baron de Ray, Brigadier des Armées du Roi, nommé en 1745 pour aller commander en Chef les Troupes Françaises dans les Indes, fut fait prisonnier à son passage sur l'Éclaire Française, commandée par le Marquis d'Albert. Il a continué ses services dans les guerres de Flandre & du pays d'Hanovre, & a été tué à la bataille de Bergen en 1759.

AUGUSTIN-LOUIS ERARD, son frère, Seigneur & Baron de Ray, a servi le Roi dans les Guerres de 1741 & 1756, en Bohême, en Flandre, à l'expédition de Minorque & dans le pays d'Hanovre, a été Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite de Cuirassiers du Roi, Major & Inspecteur de la Gendarmerie. Il est Maréchal-de-Camp, & Inspecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à 3 pieds de griffon d'or attachés à 3 troncs d'argent, 2 en chef & 1 en pointe; 2 lions*, pour supports, & pour Cimier *un griffon naissant* (Généalogie dressée sur les titres).

ERBRÉE, ancienne Noblesse de la Province de Bretagne. Augustin du Paz, historiographe de Bretagne, dit qu'en 1104 les Seigneurs de ce nom fondèrent l'Eglise Paroissiale d'Erbrée ; qu'il se passa plusieurs actes en latin entre les Seigneurs d'ERBRÉE & les Religieux du Prieuré de Saint-Martin de Vitry, aux années 1114 & 1207. Par un registre de l'Abbaye de Marmoutier, il paroît que HEVENNUS, fils de THIBAUD d'HERBRÉE, étoit Chanoine de l'Eglise de St.-Martin de Tours, & qu'il donna l'Eglise d'Erbrée, ainsi que le patronage avec ses autres biens, à l'Abbaye de Marmoutier, où il se fit Religieux. Le même

du Paz parle encore de plusieurs autres fondations faites à l'Eglise de St.-Nicolas de Vitré, aux années 1240, 1246 & 1259, par HERVÉ & JEAN D'ERBRÉE, Chevaliers; d'une autre fondation faite à St.-Martin de Vitré par JEHAN D'ERBRÉE, Chevalier; & d'autres fondations faites par les Seigneurs de ce nom aux Religieux Dominicains de Bonne-Nouvelle de Rennes, aux Récollets & Cordeliers de Fougères. Il rapporte aussi une Charte ancienne qui fait mention d'un accommodement par *Mabordus*, Evêque de Rennes, entre ANDRÉ, Baron de Vitré, *Geffroy Giron*, *Pierre Lohéac*, *Etienne Giron*, *Urbain de Fougères*, *Urbain d'Aubigné*, *Raphaël du Plessis*, *Alain & Guy de Baithon*, & JEAN D'ERBRÉE. On voit dans les titres de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qu'AGNÈS & GUILLETTE D'ERBRÉE en furent successivement Abbes, en 1263 & les années suivantes.

GUILLAUME D'ERBRÉE, fils d'un puiné de cette Maison, épousa *Jacquette Robin*, Dame de la Chêze, Terre considérable, par les droits de fondation qu'elle a dans la Paroisse de Plélan. De ce mariage vint :

1. FRANÇOIS D'ERBRÉE, qui mourut avant son père. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de *Lau-nay*, dont il eut pour fille unique :

PERRONE D'ERBRÉE, mariée à *Gilles de Cahideuc*, qui donna partage à *Guy & GUILLAUME D'ERBRÉE*, oncles de sa femme, par acte du 20 Juillet 1513, & pour tout droit réel & mobilier aux successions de leur père & mère, il leur promit 50 livres de rente sur la terre de la Chêze.

2. GUY, qui suit;
3. Et GUILLAUME D'ERBRÉE.

GUY D'ERBRÉE possédoit seul la Terre de la Chêze, lors de la réformation de la Noblesse en 1513; l'on ne fait point de quelle manière il devint propriétaire de la portion de GUILLAUME, son frère. Il avoit épousé *Jacquemine de la Piguelais*, fille de *Jehan*, Seigneur du Chefnay, & de *Guillemette le Provost*, après la mort de laquelle il fit une fondation dans l'Eglise de Bonne-Nouvelle de Rennes, pour le repos de l'âme de sa femme. Il tranfigea, comme garde naturel de son fils GUILLAUME, qui suit, sur ce qui pouvoit lui appartenir aux successions de *Jehan de la Piguelais*, & de *Guillaume le Provost*, le 9 Juin 1542.

GUILLAUME D'ERBRÉE, Seigneur de la Chêze,

épousa *Jeanne de Mimbier*, Dame de Chau-mère, dont vint :

JEAN D'ERBRÉE, Seigneur de la Chêze, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui épousa *Guillette*, Dame de la Fontaine, des Hur-tières & de Blernays, dont il eut deux filles, favoir :

JEANNE D'ERBRÉE, héritière principale de ses père & mère, qui épousa *Jacques de Vol-vire*, Baron de Saint-Brice & de Sens, second fils de *Philippe*, Baron de Ruffec, Chevalier des deux Ordres du Roi, Lieutenant-Général de Saintonge, & d'*Anne de Daillon*. De ce mariage fortit *Anne de Volvire*, Marquis de Saint-Brice, Seigneur de Sens, de la Chêze, de la Fontaine & de Blernays, mort sans enfans ;

Et FRANÇOISE D'ERBRÉE, qui épousa *René de Birague*. Voy. BIRAGUE.

ERGNOUST, en Dunois. JOSIAS D'ER-GNOUST, Ecuyer, Seigneur de Preffinville & du Chefne, avoit épousé *Judith de Beau-fils de Lierville*, dont :

JACQUES D'ERGNOUST, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1623, *Anne Ancel*, veuve du Seigneur de Villeperon, & d'*Anne Loreau* ; il en eut quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

Les armes : de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches d'argent.

ERIZZO, ancienne famille de Venise, dont plusieurs ont été employés par la République en Ambassade, & en d'autres charges importantes. ANDRÉ ERIZZO, Procureur de Saint-Marc, vivoit en 1348. PAUL ERIZZO, Gouverneur de Négrepont, ayant été obligé de se rendre aux Turcs en 1469, l'Empereur MAHOMET II, sans aucun égard à la capitulation, le fit scier en deux, & trancha lui-même la tête à ANNE, sa fille, qui n'avoit pas voulu descendre à ses volontés. FRANÇOIS ERIZZO fut Doge de Venise en 1631, & mourut en 1646, âgé de 80 ans. Voy. Moréri, édition de Basle.

NICOLAS ERIZZO, né le 15 Janvier 1722, marié, sans enfans, en 1743, à *Fontana Zorzi*, fille de feu *Aloisio Zorzi*, Noble Venitien, Ambassadeur de la République en France depuis le 25 Mai 1756.

ERLACH. C'est la première des six anciennes Maisons de la République de Berne. Elle est, selon l'*Histoire de Savoie*, & les

preuves qu'en a rapportées Rebeur, Commissaire à la fin du dernier siècle, une branche cadette de la Maison des Comtes de *Neufchâtel*, descendante des derniers Rois de la Bourgogne transjurane. On voit encore dans une vieille salle du Château de Neufchâtel, ainsi que dans la salle de Justice de Valangin & ailleurs, les différences, rapportées dans l'*Histoire de Savoie*, qui furent faites dans les armoiries de ses diverses branches, pour les distinguer entr'elles. La branche aînée des Comtes de *Neufchâtel* portoit *trois chevrons* dans ses armes; la branche puînée des Comtes de *Valangin* & *Nidau*, en portoit *deux*; & la branche cadette des Comtes d'*Erlach* n'en portoit qu'un: ce sont encore aujourd'hui ses armes.

Cette Maison tire son nom du Château & de la Ville d'ERLACH (autrement dit CERLIER, nom que le vulgaire retient encore, & en latin *Herliacum*, *Cerliacum*), qu'elle fit bâtir, il y a plus de 700 ans, au bout du lac de Bienna, près celui de Neufchâtel, & qu'elle a possédé de père en fils jusqu'au milieu du dernier siècle. C'étoit un Fief relevant des Comtes de Neufchâtel, dont celui qui en avoit reçu l'investiture, avoit le droit de voix active aux Audiences ou Diètes de ce Comté, aujourd'hui la Capitale d'un Bailliage portant le nom d'ERLACH ou CERLIER, appartenant au Canton de Berne.

Les Chroniques de Stumpf, de Bucelin, de Stutler, ainsi que les Archives de Berne, disent que cette ancienne Maison a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne, qu'elle a donné des preuves éclatantes de sa valeur, tant dans les guerres du pays que dans celles du dehors; qu'elle s'est signalée dans une infinité de batailles & sièges en Europe & hors de l'Europe; qu'elle a rempli avec honneur diverses Ambassades fort considérables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers.

La République de Berne compte dans cette Maison 7 Seigneurs-Avoyers, c'est-à-dire Chefs du Canton, 29 Conseillers d'Etat-Bannerets & Trésoriers, & 12 Colonels-Généraux de ses Troupes. Cette Maison compte aussi parmi les siens 5 Chevaliers de l'Ordre Teutonique dès le commencement du XIV^e siècle, quantité de Chevaliers des Ordres de Saint-Hubert, de l'Aigle-Rouge, de la Fidélité, de la Génér-

rosité, de Saint-Jean de Jérusalem; plusieurs Comtes du Saint-Empire, un Maréchal de France, un Général-Feld-Maréchal auprès de l'Empereur, un Colonel au Régiment des Gardes-Suisses; trois Lieutenans - Généraux en France, ainsi que plusieurs dans d'autres Cours; nombre de Maréchaux-de-Camp, Brigadiers & Colonels de divers Régimens Suisses. Diebold Echilling, Greffier de Berne, dans sa Chronique manuscrite, dit que les ERLACH étoient dès le tems de la fondation de cette Ville, presque tous décorés du titre de *Chevalier*. Cette ancienne Maison a formé nombre de branches, dont il n'y en a plus que 5 qui subsistent.

Le premier des ERLACH dont on ait connoissance est WALTHER d'ERLACH, qualifié *Chevalier* en différens Tournois en 1104, selon les Rôles trouvés à Schaffhouse & à Eslingen; c'est ce qui est prouvé par les Chroniques de Munster, liv. III, fol. 1039, chap. X des *Tournois*. Il fonda la Cure de Grossenhonstetten en faveur de sa Maison, & la dota considérablement.

CHRISTOPHE d'ERLACH, Chevalier, étoit au service de l'Empereur HENRI *Barberousse*, lorsqu'il résidoit à Hagenau, & en étoit très-estimé avec sa famille. Il possédoit les grandes charges à la Cour Impériale avant & après l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberousse*, selon la Chronique de Stumpf, fol. 537, où ses armes sont aussi empreintes. Il assista, en 1160, aux Tournois tenus à Zurich par *Welphe*, Duc de Spolète & de Bavière. Voyez Stumpf, Munster, Bucelin, & les livres des Tournois.

RODOLPHE d'ERLACH, Chevalier, est mentionné dans une donation que le Comte *Ulrich de Neufchâtel* fit en faveur du Couvent de Hauterive en 1196, où entr'autres témoins est cité RODOLPHUS, *Miles de CERLIACO*.

Au XIV^e siècle vivoient plusieurs du nom d'ERLACH, dont les pères & mères ne sont pas connus, savoir en l'année 1326, un NICOLAS d'ERLACH & WERNHER, son fils, qui vendit à son père trois censés à Granges.

UN GUNZIUS d'ERLACH, Chevalier, Bailli de Nidau au nom des Comtes, qui scella en cette qualité un acte en 1347: on ne fait rien de plus de lui;

UN CONRAD d'ERLACH, Chevalier, aussi Bailli de Nidau, qui en cette qualité scella plusieurs actes au nom des Comtes, & fit en 1364 quelques donations à l'Abbaye de Frie-

nisberg. Il épousa N... Baronne de *Scedorf*, dont vint une fille, mariée, en 1369, à *Burckard Wonderstue*;

Un SIGERID d'ERLACH, que le Comte *Fugger*, dans sa Généalogie de la Maison d'Autriche, place parmi les Nobles, tués avec les Ducs d'Autriche à la bataille de Sempach : c'est tout ce qu'on fait de ce SIGERID.

I. ULRICH d'ERLACH, 1^{er} du nom, Chevalier Seigneur de Reichenbach, est appelé dans des actes passés aux années 1225, 1231 & 1234, ULRICUS DE CERLIACO, Miles. Suivant un de ces actes, il servit de témoin pour une donation que le Comte *Ulrich de Neuschâtel* fit en faveur de l'Abbaye de Saint-Jean. Il eut pour femme *Anne-Mechtilde*, Baronne de *Ringenberg*.

II. ULRICH d'ERLACH, II^e du nom, surnommé le *Chevalier sans peur*, selon les apparences & les arbres Généalogiques de cette Maison, fils d'ULRICH I^{er}, Seigneur de Reichenbach, & Châtelain ou Gouverneur, pour le Comte de Neuchâtel, de la Seigneurie d'ERLACH, aliàs CERLIER (de *Cerliaco*), étoit en 1270, Conseiller-Journalier de la Ville de Berne. Il gagna, en 1298, comme Capitaine-Général des Bernois, la bataille de Tonnerbukel sur les Fribourgeois, les Comtes de Savoie, de Gruyères, l'Evêque de Lausanne, les Barons de Moulénach, Thiom en Valais, Belp & Bourghistein, qui avoient fait irruption sur les terres des Bernois, fit un grand massacre des troupes ennemis, & leur prit tout le butin qu'ils avoient fait, ainsi que les drapeaux, qui furent placés dans l'Eglise Cathédrale de Berne. Il eut de sa femme *Anne*, Baronne de *Rhinfelden*:

1. RODOLPHE, qui suit;
2. BURCKARD, auteur de la seconde branche, après la postérité de son frère aîné;
3. WERNHER, Curé de Grossenhonstetten en 1320;
4. Et CUNO, reçu en 1315 Chevalier de l'Ordre Teutonique à Sumiswald : sa Lettre de réception dans cet Ordre est conservée dans les Archives de cette Maison.

III. RODOLPHE d'ERLACH, Chevalier, Seigneur de Reichenbach, Châtelain ou Gouverneur, comme son père, du Comté d'Erlach, fut élu, en 1339, par les Bernois, Dictateur & Commandant de leurs Troupes. Il remporta avec leur petite armée, le 21 Juin de cette même année, une victoire éclatante contre

une armée de 30,000 hommes, levés, pour la destruction des Bernois, par le Comte de Nidau, qui fut tué dans cette bataille. Les Historiens de la Suisse font mention de cette célèbre journée, ainsi que de sa rencontre avec les Fribourgeois qu'il battit à *plate couture* près de Schonemberg. Il trouva le moyen d'accorder sa patrie avec les jeunes Comtes de Nidau, & mourut d'une mort tragique en 1360 à Reichenbach, ayant été assassiné par son gendre, de la Maison de *Rudens-d'Underwalden*, qui le tua avec la même épée dont ce brave Général s'étoit servi en sept batailles. Il épousa *Elizabeth Richen*, fille d'*Ulrich Richen*, Chevalier, dont vinrent :

1. RODOLPHE, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Chevalier, qui se voua d'abord à l'Etat Ecclésiastique, & auquel son père confia en 1333 la Cure de Grossenhonstetten : il la quitta, quoiqu'il eut été proposé à l'Evêché de Constance, pour se marier à *Lucie*, Baronne de *Krauchtal*, sœur de *Pierre de Krauchtal*, Avoyer de Berne, dont il eut la Terre de Bumplits. Ces deux époux fondèrent quantité de Bénéfices & de Messes pour le repos de leurs âmes, & moururent sans postérité;
2. ULRICH, qui suit;
3. MADELEINE, Religieuse en 1326, au Couvent de Staubunnen;
4. Et MARGUERITE, épouse de *Juste de Rudens*, Chevalier.

IV. ULRICH d'ERLACH, III^e du nom, Seigneur de Reichenbach, Chevalier, fonda en 1364, avec son frère RODOLPHE, une Messe perpétuelle pour le repos de l'âme du Chevalier RODOLPHE leur père. Il eut plusieurs enfans, tous morts sans postérité avant 1384, d'*Anne*, Baronne de *Strattlingen*, sa femme, avec laquelle il est enterré dans l'Eglise de Bremgarten. On voit encore leurs armes sur leur tombe.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

III. BURCKARD d'ERLACH, second fils d'ULRICH II, & d'*Anne* Baronne de *Rhinfelden*, Seigneur de Jeguenstorf, épousa 1^o *Eve*, Baronne d'*Uzingen*; 2^o en 1321, *Adélaïde*, Baronne de *Krauchtal*, fille de *Pierre*, Baron de *Krauchtal*, Painé, & 3^o *Claire*, Baronne de *Kerren de Kerrenried*. Du premier lit il eut :

1. ULRICH, qui suit;

Et du troisième lit :

2. BURCKARD, Seigneur de Wyl, lequel épousa, en 1386, *Marguerite*, Baronne de *Richen*, fille de *Juste Richen*, Chevalier, & d'*Anne*, Baronne de *Senno*. De ce mariage fortirent quatre garçons :

1. RODOLPHE, Seigneur de Jeguenstorff, Avoyer de Berthoud en 1416 & 1421, allié 1^o à *Anne*, Baronne de *Ringenberg* ; 2^o à *Elisabeth de Heidegh* ; & 3^o en 1441, à *Anne de Busché*. Il fut investi, en 1453, par le Comte *Jean de Fribourg*, d'une partie du Fief d'*Erlach* au Comté de Neuchâtel, légua, en 1459, à l'Eglise de Jeguenstorff la dixme de Mattslettelen, y choisit sa sépulture, & mourut sans postérité de ses trois femmes ;

2. WERNHER, Chanoine à Soleure ;

3. HEMMAN, Chevalier & Commandeur de l'Ordre Teutonique, reçu à Soumifwald en 1416 ;

4. Et ULRICH, surnommé *l'ainé*, Seigneur de Wyl, du Conseil de Berne en 1418, premier Bailli à Baden en 1427, & Avoyer de la République de Berne en 1444. Il avoit commandé en 1425 les Bernois dans leur expédition au Val d'Orsellor, fut leur Ambassadeur en 1440, aux Conférences pour la paix entre Zurich, Schwitz & Glaris, & commanda encore au siège de Grassenfée. Il possédoit en commun avec son frère RODOLPHE le Fief d'Erlach, & fut investi par le Comte *Jean de Fribourg*, de la Collature de la Cure de Kriegfletten. Il avoit épousé 1^o *Vérène*, Baronne de *Buech* ; 2^o *Anne*, Baronne de *Spiegelberg*, avec laquelle il fonda en 1441 une Chapelle dans l'Eglise de St.-Urff à Soleure ; 3^o *N...*, Baronne de *Senno* ; & 4^o *Jonatha*, Baronne de *Glereffe*, qui après la mort de son mari, arrivée en 1465, fonda une Chapelle dans l'Eglise Cathédrale de Berne, où se voyent encore les armes d'ERLACH, de *Senno* & de *Glereffe*. ULRICH n'eut point d'enfants de ses quatre femmes, mais il eut seulement un fils bâtard, nommé

NICOLAS D'ERLACH, lequel fut du Conseil Souverain de Berne en 1466, & Avoyer de Berthoud en 1467 & 1471.

3. Et WALTHER D'ERLACH, Seigneur de Riggisberg, Co-Seigneur de Jeguenstorff, Hindelbanck & de Hettyfwil, qui épousa *Elisabeth*, Baronne de *Wychtrach*, fille de *Pierre*, Baron de *Wychtrach*, héritière de

Tome VII.

beaucoup de terres du côté de Thun, du Château de Schadau, de Scherzlingen, &c. Il eut pour fils :

ANTOINE D'ERLACH, Seigneur de Riggisberg, Wyl, Reutigen & Schadau, Trésorier ou Administrateur de la Prévôté de Riggisberg, Conseiller d'Etat du Conseil de Berne en 1432. Il fonda la Cure de Scherzlingen, donna sa Maison de Schadau pour demeure au Curé, & le renta magnifiquement, à condition qu'il diroit tous les ans une messe pour le repos de son âme & de celle de *Barbe*, Baronne de *Stein*, son épouse ; & mourut en 1462 sans postérité.

IV. ULRICH D'ERLACH, IV^e du nom, Seigneur de Reichenbach, Collateur de Jeguenstorff, épousa *Anne*, Baronne de *Wyler Ottingen*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;

2. BURCKARD, qui fut Avoyer d'Arberg en 1415, & Bailli de Nidau en 1423 ; il mit son sceau en qualité d'Avoyer d'Arberg en 1417 à un acte concernant différends droits du Couvent de Frienisberg, & se maria avec *N...*, Baronne de *Seedorf*.

V. JEAN D'ERLACH, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Conseiller d'Etat de Berne, & Directeur des bâtimens en 1427, avoit été Bailli d'Ottiguen, Avoyer de Thun en 1402 & 1420. Il avoit été aussi Avoué de la Prévôté de Riggisberg, & eut pour femme *Marguerite*, Baronne de *Grassburg*. Ses enfans furent :

1. ULRICH, qui suit ;

2. PETERMANN, auteur de la troisième branche rapportée après la postérité de son frère aîné ;

3. Et JEAN, Curé de Grossenhonstetten en 1431.

VI. ULRICH D'ERLACH, V^e du nom, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Conseiller d'Etat de Berne en 1451, Avoyer de Thun en 1455, décéda avant 1472. Il avoit épousé 1^o *N...* Baronne de *Stein* ; & 2^o *Elisabeth de Negenthaler*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;

2. Et HENRI, lequel fut Chevalier de l'Ordre Teutonique

Dans ce même tems vivoient 1^o un ULRICH D'ERLACH, Gouverneur ou Administrateur de Werdenfels dans l'Evêché d'Eichstetten en Allemagne, décédé à Spalt en 1485 où l'on voit son Epitaphe. Il avoit épousé *Elisabeth*, Baronne de *Geminguen* ; & 2^o nn THURING D'ERLACH, Châtelain ou Gouverneur d'Aichy

Q

en 1467, puis Avoyer de Thun en 1478 & 1481. Il fit une donation à ladite Eglise d'Aïfchy en 1482.

VII. JEAN D'ERLACH, II^e du nom, surnommé l'ainé, Seigneur de Reichenbach, Co-Seigneur de Riggisberg, Bailli de Cerlier en 1488, Conseiller d'Etat de Berne en 1496, Jécéda en 1518. D'*Apollonie de Mundbrot*, sa femme, il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN, tué jeune au service de France devant Milan en 1526. Il avoit testé, en 1523, en faveur de son frère :

VIII. ANTOINE D'ERLACH, Seigneur de Reichenbach, se retira à Lucerne à cause du changement de Religion, & fut Conseiller d'Etat de cette Ville. Il vendit en 1505 à *Lucas Tschanner* le Bourg & Château de Reichenbach, fut Avoyer du Comté de Berthoud en 1521 & 1525 ; reçut la moitié de la Jurisdiction haute & moyenne de Riggisberg en Fief de la Ville de Berne en 1538 ; & vendit la même année la moitié de cette terre à l'Avoyer JEAN D'ERLACH. Il servit en France en qualité de Capitaine, & se trouva à plusieurs expéditions, entr'autres au siège de Perpignan en 1542. Il mourut à Lucerne sans avoir eu d'enfants mâles de son mariage avec *Louise*, Baronne de *Hertenstein*.

TROISIÈME BRANCHE, subsistante.

VI. PETERMANN D'ERLACH, second fils de JEAN, I^{er} du nom, & de *Marguerite de Graffburg*, Co-Seigneur de Bumplits, Bailli de Schwarzenburg en 1443 & 1446, Avoyer de Berthoud depuis 1442 jusqu'en 1454, du Conseil d'Etat de Berne en 1460, mort à Bumplits en 1471, avoit épousé 1^o *Claire*, Baronne de *Burgislein* ; 2^o le 1^{er} Septembre 1442, *Alise Haller*, Baronne de Gurtklary, fille d'*Ulrich Haller de Gurtklary*, dont :

1. RODOLPHE, qui suit ;
2. THEOBALD, Chanoine à Ainsfeldingen en 1468, Curé à Rirchindach en 1470. Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Berne en 1484, Doyen de ce Chapitre, & Prévôt de celui de Zofinguen ;
3. Et JEAN-RODOLPHE, Conseiller d'Etat de Berne en 1475, & Bailli à Nidau en 1479. Il commanda, en 1476, 1500 hommes qu'on jeta dans Morat. Il avoit épousé : 1^o *Kunigolde*, Baronne de *Ballmoff* ; & 2^o *Cor-*

dule, Baronne de *Butiffon*. Du premier lit il eut :

Louis, Chevalier, Baron de Spietz. Seigneur de Jegenstorff & Balm, Conseiller d'Etat de Berne en 1500 & 1520, qui servit en qualité de Colonel au service de France dans le Milanois ; il se trouva au siège de Gènes en 1515, entra dans le parti de *Maximilien Sforce*, & fut un de ceux qui voulurent exécuter les propositions de FRANÇOIS I^{er}, on le députa même à ce Prince à ce sujet. Le Pape LÉON X, au service duquel il mena des troupes, le créa Chevalier en 1521, & les reconduisant en Suisse, il se joignit à l'Armée de France, & contraignit par ce renfort les Impériaux à lever le siège de Parme. Il fit voir dans toutes ses expéditions beaucoup de bravoure ; mais à cause de ses liaisons avec la France, tous ses biens furent confisqués pour quelque tems, il fut mis plusieurs fois à l'amende, même déposé de ses charges dans sa Patrie. Il acheta la Baronnie de *Spietz*, qu'il légua à son cousin l'Avoyer JEAN D'ERLACH ; il mourut en 1524, & voulut être enterré dans la Chartreuse de Thorberg. Il avoit épousé : 1^o *Vérene*, Baronne de *Mulinen* ; 2^o *Madeleine Glaser* ; & 3^o *Barbe Schmid* ; il ne laissa aucun enfant de ses trois femmes, mais il eut une fille naturelle nommée :

BARBE, mariée, en 1537, à *Conrad Schut*, fille de *Benoît*, ancien Bailli de Nidau, en présence de tous les parens de son père.

Et du second lit il eut :

SULPICE, qui est enterré dans l'Eglise Cathédrale de St.-Vincent ; il mourut sans laisser de postérité.

VII. RODOLPHE D'ERLACH, Chevalier, Seigneur de Wyl, Jegenstorff & Bumplits, Avoyer de la République de Berne, né en 1449, fut Conseiller d'Etat en 1471, Gouverneur pour les Comtes de Châlons du Comté d'Erlach ou Cerlier, Charge que les souverains Seigneurs de Berne lui conservèrent lorsqu'ils acquirent ce Comté, jusqu'au tems qu'il devint Avoyer du Comté de Berthoud en 1474, fut de nouveau mis dans le petit Conseil en 1477, & obtint en 1479, à l'âge de 30 ans, la dignité d'Avoyer de la République. Sa valeur & son mérite lui en avoient aplani le chemin. Il s'étoit distingué en 1476 à la bataille de Granfon, avoit été reçu Chevalier

après cette célèbre journée, & fut aussi Conseiller de guerre dans Morat, assiégé par le Duc de Bourgogne en 1497. L'Etat de Berne l'envoya au Duc de Savoie en 1499 en qualité d'Ambassadeur. Commandant la bannière de la Ville de Berne, il servit avec éclat non-seulement dans le Heggén contre les Impériaux, mais encore à la bataille de Dornach, journée qui décida de la guerre de l'Empire avec les Suisses; & aida en 1505 à conclure un accord entre le Duc de Savoie & la République de Valais. Il reçut en fief de la Ville de Berne, en 1478, la maison & les vignes de Cerlier, ainsi que la terre de Wyl en 1502. Peu de tems avant fa mort arrivée en 1508, il fit donation à l'Abbaye de Thorberg des dixmes & de tout ce qu'il possédoit à Hettfwil; on présume même que ce fut lui qui légua la grande dime de Jeguenstorff à l'Hôpital de Berne; il est enterré dans le Chœur de l'Eglise Cathédrale de cette Ville. Il avoit épousé, 1^o en 1471 *Barbe de Praroman*, fille de *Jean de Praroman*, Avoyer de Fribourg, & de *Salomé d'Avanches*; & 2^o en 1492, *Barbe*, Dame de *Scharnachtal*. Du premier lit vinrent :

1. BURKARD, Seigneur de Wyl, Bailli du Comté de Lenzburg en 1508, de Cerlier en 1513, & de Nidau en 1515, mort en 1524, sans postérité mâle de son épouse *Urfula*, Baronne de *Senguen*, dont il eut une fille nommée *BARBE D'ERLACH*, mariée à *Nicolas de Wattenmyl*, auquel elle porta en dot la terre de Wyl. Il avoit conduit en 1500, fans le consentement de son Souverain, une Compagnie en Italie au service du Roi de France, & fut pour cela privé la même année de ses charges en sa patrie. Il fut nommé en 1512 Commandant des Troupes de Berne, qui s'emparèrent, au nom du Pape, du Milanois;
2. JEAN, qui suit;
3. Et THÉOBALD, tige de cinq branches éteintes dont nous parlerons ci-après.

VIII. JEAN D'ERLACH, III^e du nom, Baron de Spietz, Seigneur de Riggisberg & Jeguenstorff, né en 1474, Avoyer de la République de Berne, fut d'abord, en 1506, Bailli de Granfon; en 1508 du Conseil d'Etat de Berne; en 1512 Ambassadeur de son Canton auprès du Pape LÉON X, & revêtu du même caractère cette année auprès de la République de Venise; fut en 1513 du Conseil de Guerre dans l'expédition des Suisses devant Dijon, & nommé en 1515 le second des Com-

mandans Bernois des Troupes envoyées dans le Milanois. Il parvint en 1519 à la dignité d'Avoyer de la République de Berne; nomma en 1520 à la Cure de Kirchdorf; commanda en 1528 le corps d'armée envoyé contre les rebelles de l'Oberland, qui étoient soutenus par le Canton d'Underwalden; en 1529 la seconde Bannière de Berne, dans la Guerre allumée entre Zurich & Berne d'une part, & les premiers Cantons Catholiques de l'autre; & en 1530 les Troupes Bernoises envoyées au secours de Genève contre le Duc de Savoie & les Confédérés de la Cuillère; s'empara de tous les postes qu'ils occupoient dans le pays de Vaud, & signa, après la campagne, le Traité de Saint-Julien, qui mit fin à cette guerre; renouvela à Fribourg, la même année (1530), la Combourgeoisie entre Berne & Fribourg, & fut, en 1531, Juge dans un différend avec la ville de Solcure. La ville de Berne l'avoit confirmé en 1500 en la possession de la Prévôté de Riggisberg, avec haute & basse juridiction, à titre de fief de ladite Ville, & il reçut d'elle en fief, en 1538, avec ANTOINE D'ERLACH son cousin, l'autre moitié de la terre de Riggisberg, ainsi que la portion qu'il avoit acquise de son autre cousin Louis, duquel il hérita de la Baronnie de Spietz, qui lui fut donnée par testament. Possédant déjà la moitié de celle de Riggisberg, il acheta l'autre moitié de son cousin ANTOINE, & de JEAN D'ERLACH, l'aîné, la terre de Jeguenstorff. Il mourut le 30 Octobre 1540, & avoit épousé *Madeleine de Mulinen*, dont :

1. JACQUES, élevé à la Cour de l'Empereur CHARLES V, & tué au service de ce Prince à la bataille de Pavie en 1525;
2. JEAN-RODOLPHE, qui suit;
3. WOLFGANG, auteur de la sixième branche rapportée ci-après;
4. Et BERNARD, Seigneur de Hindelbanck, Avoyer de Morat pour les Cantons de Berne & de Fribourg en 1550, & Conseiller d'Etat de la Ville en 1564. Il avoit été Gouverneur d'Aigle en 1558, & fut remis dans le Petit-Conseil, où il siégea plus de 23 ans. Il avoit épousé *Affre de Reifchac*, de laquelle il eut :
JACQUES D'ERLACH, mort fort jeune au service de France en 1517;
Et MADELEINE, mariée à *Jean-Rodolphe*, Baron de *Bonfletten*, qui porta la terre de Hindelbanck dans cette Maison.

IX. JEAN - RODOLPHE D'ERLACH, Baron de Spietz, Seigneur de Heitenried, né en 1504,

Avoyer du Comté de Thun en 1528, & de Morat en 1530, Gouverneur du pays de Gez en 1536, & Conseiller d'Etat de Berne en 1540, entra au service de France, fut dangeureusement blessé & fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525, & nommé Juge dans un différend avec Genève. Les enfans qu'il eut de *Dorothee de Felguen* furent :

JEAN-RODOLPHE, qui suit ;
Et quatre filles, toutes mariées dans la Maison de *Diesbach*.

X. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, II^e du nom, né en 1547, Baron de Spietz, Seigneur de Jegenflorff, fut élevé auprès de l'Amiral de Coligny, & se trouva avec lui à la bataille de Saint-Denis. De son mariage, en 1569, avec *Ursule de Mulinen*, fille de *Béat-Louis*, Avoyer de Berne, vinrent :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;
2. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1577, qui, après avoir été auprès du Duc de Longueville, & servi en France, retourna dans sa Patrie, où il fut Bailli à Moudon. Il fut Envoyé extraordinaire de son Canton auprès du Roi, & chargé de traiter aussi des affaires des Réformés en France avec le Prince de Condé & le Duc de Bouillon; passa de là en Angleterre, où le Roi JACQUES lui donna la commission d'engager son Souverain & les autres Cantons Protestans à entrer dans la confédération des Princes d'Allemagne; fut encore employé auprès de la République du Valais, dans le dessein qu'elle avoit de concilier le Duc de Savoie avec le Roi de France, & mourut de la peste en 1628. Il avoit épousé *Catherine de Weyermann*, fille de l'Avoyer de Berne de ce nom, dont il eut :

SIGISMOND, né en 1614, Baron de Spietz, Général du Corps Helvétique, & Envoyé de la République de Berne. Il entra jeune au service de France, y resta jusqu'en 1650, sous les ordres du Général JEAN-LOUIS D'ERLACH; fut Colonel d'un Régiment Allemand de son nom; servit en qualité de Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dans les campagnes de 1648 & 1649; se distingua à la bataille de Lens & au siège de Cambrai; revint en 1652 dans sa Patrie, où il fut Conseiller d'Etat; fut nommé, le 7 Mai 1653, Général de l'armée de l'Etat contre les Payfans rebelles qu'il dispersa en 1655, aussi Général contre les Cantons Catholiques, & perdit peu après la bataille de Willmargen contre ces mêmes Cantons.

On crut avoir à redire à sa conduite, mais il se présenta devant ses Souverains avec tant de franchise, qu'il fit dissiper les soupçons qu'on avoit formés contre lui. Enfin il fut fait Banneret en 1667, nommé Avoyer de la République en 1675, & un des Généraux du Corps Helvétique, conformément au *Deffensional*. En 1685, vu son grand âge, il demanda la démission de tous ses emplois; mais la République, loin de l'accepter, le confirma de nouveau dans toutes ses charges, attendu le besoin qu'on avoit de sa personne dans les conjonctures présentes. Il étoit Colonel de trois Régimens, un de Cavalerie, un de Cuirassiers & un d'Infanterie. Le Docteur Burnet, Evêque de Salisbury, dans son *Voyage de Suisse & d'Italie*, en fait le plus grand éloge, & parle de lui comme d'un homme des plus sages & des plus capables de gouverner. Il mourut à Berne le 1^{er} Décembre 1699, & son corps fut porté à Spietz où l'on voit son épitaphe. Sa devise étoit : *Nasci laborare, mori*. Il avoit épousé *Ursule-Esther*, Baronne de *Mulinen de Wildenstein*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. FRANÇOIS-LOUIS D'ERLACH, Baron de Spietz & d'Oberhoffen, Seigneur de Schadau, Avoyer de la République de Berne, Colonel-Général des troupes de l'Etat, né en 1575, Avoyer du Comté de Berthoud en 1604, Conseiller d'Etat de Berne en 1610; son Député en 1612, pour jurer l'alliance avec le Margrave de *Baden-Dourlach*; & Envoyé en 1614 à Ensisheim, pour calmer les troubles excités par les sujets de la haute Autriche du Cercle du Rhin; entré en 1615 au service de la République de Venise en qualité de Colonel; Ambassadeur de son Canton en 1617, pour recevoir le serment du Duc de Savoie, de la part de celui de Zurich, auprès de Louis XIII, Roi de France, à l'occasion de la révolte de la Valteline; député de nouveau en 1625 par la République auprès des Grisons, pour examiner les objets de la méfintelligence survenue entre le Général, les Colonels & Capitaines de Berne; fait Banneret de la République en 1628; élu unanimement Avoyer en 1629; nommé en 1630 un des Arbitres demandés pour terminer les différends entre la ville de Zurich, l'Evêque de Constance & l'Ab-

bé de Gall, au fujet des caufes matrimoniales de la Turgovie, & de la nomination des Eglifes dans le Rhintal; enfin employé par fon Canton en qualité de fon Ambaffadeur ou de fon Député 144 fois, foit aux Diètes ou Conférences, tant en Suiffe que dans les Pays étrangers; vu fes grands talens pour la guerre & les négociations, il fut Général des Troupes de la République de Berne. Le Roi lui accorda en 1639 une Compagnie de 200 hommes au Régiment des Gardes-Suiffes, avec la liberté d'en difpofer en faveur de fes fils; il la céda le 9 Mars de la même année à fon fils ALBERT, & mourut le 20 Avril 1651. On voit fon tombeau & fon épitaphe dans l'Eglife Paroiffiale de Spiez. Il avoit époufé 1° *Salomé Steiger*, fille de *Jean*, Avoyer de Berne, & 2° *Jeanne de Graffenried*. Il eut de la première femme 11 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui fuit.

Et de la féconde 24, dont auffi entr'autres :

2. ALBERT, auteur de la quatrième branche rapportée après la poftérité de fon aîné;
3. JEAN-JACQUES, auteur de la cinquième branche rapportée après fes deux frères;
4. Et GABRIEL, né en 1640, Capitaine au fervice de France, mort à Arnheim des bleffures qu'il reçut près de Bordengrave en 1673. Il eft enterré dans l'églife d'Arnheim. Il avoit époufé *Catherine Tillier*, dont :

JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, né en 1671, mort en 1706, Lieutenant-Colonel en Hollande, fans poftérité de fon mariage avec *Elifabeth Reinhard*, Hollandoife.

XII. FRANÇOIS-LOUIS D'ERLACH, II^e du nom, Seigneur de Bumplis, né en 1596, Gouverneur d'Aigle en 1635, mort en 1650 à Bumplis, où il eft enterré, avoit époufé 1° *Elifabeth de Chambrier*; 2° *Ejther*, Baronne de *Wattenryl*; & 3° *Madeleine Stürler*. Ses enfans furent :

1. JEAN-LOUIS, marié à *Sufanne Daxelhoff*, fille de l'Avoyer *Nicolas Daxelhoff*;
2. FRANÇOIS-LOUIS, allié à *Sufanne-Marie Stürler*;
3. VINCENT, mort dans fes voyages à Paris en 1665;
4. Et VICTOR, qui fuit.

XIII. VICTOR D'ERLACH, né en 1648, Bailli du Comté d'Arberg en 1685, premier Bailli de Soutifwald en 1701, eut d'*Elifabeth Steiger* :

1. SIGISMOND, qui fuit;

2. Et VICTOR, rapporté après la poftérité de fon aîné.

XIV. SIGISMOND D'ERLACH, né en 1671, Chevalier de l'Ordre de la Générofité, Capitaine des Cent-Suiffes du Roi de Pruffe, fon Chambellan, Grand-Maitre-d'Hôtel & Maréchal de fa Cour, entra d'abord au fervice de France dans le Régiment des Gardes-Suiffes; fut fait premier Lieutenant de la Compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH; fit les Campagnes depuis 1690 jufqu'en 1694; fe trouva aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, aux fiéges de Mons, Namur & Charleroi; & paffa enfuite au fervice de FRÉDÉRIC I^{er}, alors Eleéteur de Brandebourg, qui le créa premier Lieutenant & Major des Cent-Suiffes, enfuite Colonel & fon Chambellan en 1698. Il le fuit à Koenigsberg, où ce Prince fut couronné Roi de Pruffe en 1701. En 1703 il lui donna la charge de Grand-Echanfon avec rang de Brigadier; le nomma en 1704 Chevalier de l'Ordre de la Générofité, Grand-Maitre-d'Hôtel, Maréchal de fa Cour avec rang de Lieutenant-Général en 1706. Comblé de faveur par ce Prince, il en obtint quinze Villages en fief, du rapport annuel de 15000 écus, & le Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME, fon fuccelfeur, lui accorda pendant fa vie pour fa demeure la belle maifon de campagne appelée *Schonaufer*. Il mourut à Berlin en 1722, & eft enterré dans la Chapelle des Comtes de *Blumenthal*. Il avoit époufé 1° *Dorothee-Charlotte*, Comteffe de *Schwalkouski*, fille de *Samuel*, Confeiller d'Etat Privé du Roi de Pruffe; 2° *Sophie-Wilhelmine*, Comteffe de *Schoning*, Douaïrière du Baron de *Blumenthal*, & fille du Feld-Maréchal de *Schoning*, au fervice de Saxe & de Pologne. Du premier lit il eut :

1. DOROTHÉE-CHARLOTTE, mariée, en 1722, au Comte de *Wilknis*, Chambellan du Roi de Pruffe.

Et du fécond lit :

2. FRÉDÉRIC, né en 1708, que le Roi FRÉDÉRIC & le Prince Royal tinrent eux-mêmes fur les Fonts de baptême, & auquel ils firent don d'un Canoniat confidérable, étant devenu aveugle.

XIV. VICTOR D'ERLACH, II^e du nom, né en 1672, nommé Administrateur de l'Abbaye de *Konigsfelden*, entra au fervice de France, dans le Régiment des Gardes-Suiffes, en 1692, compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH, dont il devint premier Lieutenant en 1695; eut une

demi-Compagnie en 1700, de laquelle il se démit en faveur de son fils en 1727; fit d'abord les Campagnes de Catalogne, ensuite celles de Flandre; fut blessé à la bataille de Judoigne en 1706; revint dans sa patrie; & commanda en 1712 dans le Château de Lenzburg, lors de la guerre contre les Cantons Catholiques. Il eut de *Salomé de Grafenried* :

1. SIGISMOND, qui suit;
2. FRANÇOIS-LOUIS, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. SAMUEL-FRÉDÉRIC, né en 1721, mort à Paris en 1742, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses;
4. CATHERINE, mariée à *Charles, Baron de Bonstetten*, Conseiller d'Etat & Trésorier du pays de Vaud;
5. Et SALOMÉ, alliée à *Alexandre-Louis, Baron de Wattenmyl*, du Conseil Souverain de Berne.

XV. SIGISMOND D'ERLACH, né en 1710, du Conseil Souverain de Berne, Bailli de Morges, obtint, âgé de 11 ans, la demi-Compagnie de son pere au service de France, & la commanda en 1725. Il leva une autre demi-Compagnie en 1735, réformée en 1737; devint Commandant de bataillon; s'est retiré dans sa patrie, où il a été du Conseil Souverain de la République en 1745, & nommé Bailli de Morges en 1756. Il a épousé *Marie-Barbe-Salomé, Baronne de Bonstetten*, dont :

1. SIGISMOND, né en 1756;
2. SALOMÉ, née en 1749, mariée, en 1766, à GABRIEL-ALBERT D'ERLACH, Capitaine au Régiment de son nom;
3. CATHERINE, née en 1752;
4. Et MARIANNE, née en 1754.

XV. FRANÇOIS-LOUIS-VICTOR D'ERLACH, second fils de *Victor II*, & de *Salomé de Grafenried*, né en 1718, du Conseil Souverain de Berne, Bailli de Zoffingen, est entré d'abord au service de France; réformé en 1736, il a passé à celui du Roi de Sardaigne en qualité de Capitaine; s'est trouvé à la bataille de Campo-Santo, à celle de Lorme près Coni, à l'affaire de Pierrelongue, au Château Dauphin; a été fait prisonnier à Tortone avec la garnison; la guerre finie, & de retour en sa patrie, il a été du Conseil Souverain de Berne en 1755, Bailli de Zoffingen, & Capitaine d'une Compagnie de Dragons de la République. De son mariage avec *Jeanne de Grafenried*, il a eu :

1. JEAN-LOUIS-RODOLPHE, né en 1749, entré

- au Régiment d'ERLACH en 1764, & actuellement Officier de Grenadiers;
2. VICTOR, né en 1752, entré au même Régiment d'ERLACH en 1761, actuellement Major dans ce Régiment;
 3. CHARLES, né en 1755;
 4. Et N.... D'ERLACH, née en 1765.

QUATRIÈME BRANCHE, éteinte.

XII. ALBERT D'ERLACH, second fils de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS, & de *Jeanne de Grafenried*, sa seconde femme, né en 1614, Avoyer du Comté de Thun, leva une Compagnie entière aux Gardes-Suisses sous le Roi Louis XIII; se trouva avec sa Compagnie, en 1641, au siège d'Arras ou d'Aire, commanda le Régiment des Gardes-Suisses à la bataille de Lens; fut en 1649 au siège de Cambrai & au combat de Denain sur l'Escaut; régna sa Compagnie à son frère puîné JEAN-JACQUES, auteur de la branche suivante, & mourut en 1651. Il avoit épousé, en 1637, *Anne de Buren*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, mort à Heildelberg, Page de l'Electeur Palatin;
2. Et ALBERT, qui suit.

XIII. ALBERT D'ERLACH, II^e du nom, né en 1644, Baron de Spietz & de Riggisberg, aussi Page de l'Electeur Palatin, ensuite Directeur de la ville de Berne en 1676, Bailli à Trienisberg en 1679, Conseiller d'Etat en 1693, Banneret de ladite Ville en 1696, 1704 & 1716; Président du Conseil de Guerre pendant celle en Suisse en 1712, acheta les deux tiers de la Baronnie de Spietz, des héritiers de SIGISMOND & de GABRIEL D'ERLACH, ayant hérité de l'autre tiers de son pere: il avoit aussi acheté en 1687 la Terre de Riggisberg. Il avoit épousé 1^o *Catherine de Ligers ou de Glereffe*; & 2^o *Elisabeth Esfinger*. Il n'eut de l'une de ces deux femmes qu'une fille, morte sans avoir été mariée, donna par son testament ses biens à ses petits-neveux ALBERT & ABRAHAM D'ERLACH; & légua 20,000 livres pour la construction du grand Hôpital de Berne.

CINQUIÈME BRANCHE, subsistante.

XII. JEAN-JACQUES D'ERLACH, né en 1628, troisième fils de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS, & de *Jeanne de Grafenried*, sa seconde femme,

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, entra au service de France à l'âge de 15 ans, dans la Compagnie de son frère ALBERT, au Régiment des Gardes-Suisses; en fut Lieutenant en 1640, Capitaine en 1658, après son frère; leva, de l'aveu de son Canton en 1671, un Régiment de son nom au service de la même Couronne. C'est le premier des 12 Régimens que la Nation Suisse a eu au service de France, & il est porté dans son Brevet de Colonel, que ce Régiment lui fut accordé en considération de son illustre naissance, & des services importans que les ancêtres & sa famille ont rendus à la Couronne de France; il fut créé la même année Brigadier des Armées du Roi; Maréchal-de-Camp en 1677, & Lieutenant-Général le 3 Septembre 1688; servit aux sièges de Montmédy en 1657, de Grave-lines en 1658, de Maëstricht en 1673; se trouva à nombre d'actions de guerre sous le GRAND CONDÉ, qui l'honora de son estime & de son affection: il y reçut plusieurs blessures, & mourut à Argenteuil le 29 Octobre 1694, ayant embrassé quelques années auparavant la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; il fut enterré dans l'Eglise de ce lieu où l'on voit son Epitaphe & son tombeau. Il avoit obtenu, lors de son abjuration, le titre de Bourgeoisie de Fribourg, pour lui & sa postérité. Il vendit aussi sa part de la Baronnie de Spietz au Général SIGISMOND D'ERLACH. De Marie-Catherine d'Auzon, son épouse, il laissa:

1. JEAN-BARTHELEMY, qui obtint une moitié de la Compagnie de son père, au Régiment des Gardes-Suisses, & une autre demi-Compagnie au Régiment de Surbeck, & mourut en 1693, d'une blessure reçue à la bataille de Nerwinde;
2. JACQUES-ANTOINE, qui suit;
3. Et JEAN-JACQUES, dit le Chevalier d'Erlach, né en 1674, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses. Il entra Cadet au Régiment des Gardes en 1693, se trouva à la bataille de Nerwinde où son frère fut blessé à mort; servit au siège de Charleroi; eut en 1694 une demi-Compagnie au même Régiment, vacante par la mort de son père; la commanda au camp de Compiègne en 1698, à l'armée de Flandre en 1702, 1703 & 1704; à la bataille de Ramillies en 1706, à l'armée de Flandre en 1707; à la bataille d'Ou-

denarde en 1708; à l'armée de Flandre en 1710; aux sièges de Douay & du Quefnoy en 1712; fut fait Brigadier des armées du Roi en 1719; devint Capitaine des Grenadiers de son Régiment, la même année; Maréchal-de-Camp en 1734, employé en cette qualité à l'armée du Rhin en 1735; fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en 1736; Lieutenant-Général en 1738, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis en 1739, Grand-Croix de cet Ordre en 1741; & mourut à Paris, le 4 novembre 1742, âgé de 62 ans. Il est inhumé dans l'Eglise Paroissiale de St.-Eustache de cette Ville.

XIII. JACQUES-ANTOINE, Comte d'ERLACH, Page du Roi, puis Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses en 1694, ensuite Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment & Chevalier de St.-Louis, mourut le 9 Avril 1715, & est inhumé à Argenteuil. Il avoit épousé, en 1696, Louise-Marthe Stoppa d'Autremancourt; fille d'Abraham Stoppa, Capitaine-Major du Régiment de ce nom, Major des Brigades des Armées du Roi, & de Marthe du Hamel, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et LOUISE-MARTHE, mariée, en 1729, à Joseph-Alexandre, Comte d'Anteroche, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoises.

XIV. PIERRE, Comte d'ERLACH, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Suisses, eut en même tems une Compagnie dans celui de Witmer, Suisse, est mort à Paris le 21 Mai 1741, & a été inhumé en l'Eglise Paroissiale de St.-Sauveur. Il avoit épousé, le 4 Mars 1734, Marguerite-Julie Stoppa, fille de Jean-Baptiste Stoppa, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, & petite-nièce du fameux Pierre Stoppa, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, qui fut chargé sous M. le Duc du Maine d'exercer les fonctions de Colonel-Général des Suisses & Grisons. De ce mariage sont issus:

1. PIERRE-LOUIS, qui suit;
2. LOUIS-AUGUSTE, dit le Baron d'Erlach, lequel eut en 1741, à la mort de son père sa Compagnie de Witmer qu'il conserva jusqu'en 1742, ayant été alors pourvu de celle du Régiment des Gardes-Suisses, vacante par la mort de JEAN-JACQUES D'ERLACH,

son grand-oncle. Il est décédé en Juillet 1748, & est enterré dans l'Eglise Paroissiale de St.-Laurent à Paris;

3. PHILIPPE-LOUIS, dit *le Chevalier d'Erlach*, né le 10 Juillet 1741. Il eut, en Novembre 1742, la Compagnie de Witmer après la mort de son frère, le Baron d'ERLACH, & en a joui jusqu'en 1748 qu'il fut pourvu de la demi-Compagnie du Régiment des Gardes-Suisses, vacante par le décès de son frère; en obtint le Brevet en 1754, & le Commandement en 1759; fut Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment en 1763, lors de la nouvelle formation; a eu, en 1767, le Commandement de la Compagnie générale; a été fait Brigadier des Armées du Roi en 1769; Chevalier de St.-Louis en 1770, est mort à Chaillot près de Paris le 27 Mai de la même année, & est enterré dans l'Eglise Paroissiale;
4. ABÉLAÏDE, Pricure perpétuelle des Religieuses Bénédictines de Notre-Dame de Bon-Secours à Paris en 1771;
5. Et LOUISE-JEANNE, mariée, en 1766, à *Gabriel-Louis de Valon du Boucheron*, Comte d'Ambrujac, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Lyonnais. Elle a été présentée au Roi en 1772.

XV. PIERRE-LOUIS, Comte d'ERLACH, né en Novembre 1736, Titulaire en 1741 d'une demi-Compagnie des Gardes-Suisses, vacante par la mort de son père, est entré comme Cadet dans ce Régiment en 1748, a obtenu cette même année une demi-Compagnie dans celui de Witmer, Suisse, un Brevet d'Officier dans sa Compagnie aux Gardes en 1751, & le Commandement de cette Compagnie avec Brevet de Colonel la même année, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, Brigadier en 1767; Capitaine-Commandant de la Compagnie générale des Gardes-Suisses & Grifons en Juin 1770; & a obtenu l'honneur de monter dans les Carrosses du Roi en 1772. Il a épousé, en 1769, *Anne-Charlotte de Jaffaud*, d'une ancienne Noblesse de Provence, présentée au Roi en 1771.

SIXIÈME BRANCHE, subsistante.

IX. WOLFGANG d'ERLACH, né en 1512, troisième fils de JEAN II, & de *Madeleine de Mülken*, Seigneur de Riggisberg & de Jeggentorff, Bailli de Moudon en 1542, puis du Conseil d'Etat de Berne en 1554, eut entr'autres Commissions de son Canton celle de Député

vers la Comtesse de *Gruyères*, pour lui demander les clefs du Château d'Oron, & vers CHARLES-QUINT, pour solliciter la délivrance du Comte de Châlons, fait prisonnier à Verceil en Piémont. Il mourut en 1556 fort regretté de sa patrie, & eut de *Catherine*, Baronne de *Diesbach* :

1. BURKARD, qui fut;
2. JEAN, allié 1° à *Véronique de Stein*; & 2° à *Marthe Vlin*;
3. LOUIS, auteur de la branche suivante;
4. WOLFGANG, Chevalier, né en 1544, qui passa ses premières années au service de France, se trouva à la bataille de Moncontour, puis entra au service de l'Empereur, ensuite à celui du Duc de Wurtemberg, qui l'établit Bailli de Reutlinguen. L'Evêque de Warzbourg le fit Colonel, & son Conseiller de guerre, & Grand-Administrateur de Moersstad & de Neustadt, sur le Rhin. De retour dans sa patrie, en 1583, il fut fait Bailli de Moudon, & mourut en 1607. Il avoit épousé 1° *Anne Diebin de Furslenstein*; & 2° *Catherine de Wesserteten*, dont il n'eut point d'enfants;
5. BENOIT, né en 1545, Gouverneur d'Aigle en 1574, Bailli de Nyon en 1589, Conseiller d'Etat de Berne en 1598, & Général de l'Armée de cette République contre le Duc de Savoie. Il fut Capitaine en France, & se trouva à la bataille de Moncontour, nommé par son Canton Colonel d'un Régiment, levé pour la défense de Gez & de Thonon; l'un des Députés envoyés par les Cantons Protestans, pour la réunion de la Suisse, & mourut en 1604. Il eut d'*Ursule May* :

1. WOLFGANG, tué en Bretagne dans une rencontre en 1597, lors des troubles dans le Royaume de France;
2. Et BÉNÉDICT, qui servit quelque tems auprès de son oncle WOLFGANG, en Allemagne, puis dans les guerres de Suède, & fut tué en duel, en Danemark.
6. JÉRÔME, né en 1552, qui passa sa jeunesse aux Universités de Toul & de Paris. Le Canton de Berne l'envoya en 1589 dans le Valais pour renouveler l'alliance avec cette République, & au Duc de Savoie, pour traiter de la paix. Il fut Conseiller d'Etat en 1590, & mourut en 1591. Il avoit épousé 1° *Hélène Tillier*; & 2° *Ursule Leuvenpring*, dont il n'eut point d'enfants mâles;
7. Et THÉOBALD, qui passa dans les Cours de Berlin & de Pologne, fit ensuite quelques campagnes en France, aux Pays-Bas & en Portugal, & mourut à l'âge de 24 ans, à Carthagène en Espagne en 1580.

X. BURCKARD D'ERLACH, né en 1535, Seigneur de Jeguenstorff, élevé avec le Comte de Châlons, qu'il accompagna aux Pays-Bas & en Piémont, mourut, en 1566, à Delsperg où il est enterré. Il avoit épousé *Adelhaïde Sigelman* de Neuenbourg & de Delsperg, dont :

1. ERASME, Seigneur héréditaire d'Erseberg, Grand-Bailli au Zeller-Baad pour le Margrave de Baden, puis Maréchal de la Cour de l'Electeur de Mayence, marié à *Agnès de Neunck*, de laquelle il eut WOLFGANG, que les Paysans rebelles tuèrent en 1623, étant Officier dans les Troupes de l'Empereur;
2. Et BURCKARD, qui suit.

XI. BURCKARD D'ERLACH, Seigneur héréditaire d'Altembourg, Chambellan de FRÉDÉRIC, Electeur Palatin, & Roi de BOHÈME, Landrichteur d'Averbach & Administrateur de Nabourg, puis Conseiller & Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, mourut en 1640. Il s'étoit trouvé à la bataille de Prague sur le Weiffenberg, où en présentant son corps, il empêcha l'effet d'un coup de fabre porté contre le Roi de Bohême. Il avoit épousé *Ursule de Hatzfeldt*, dont :

1. CHRISTIAN-WOLFGANG, qui, servant comme Enseigne dans l'armée du Duc Christian de Brunswick, fut tué en 1621, près de Fleurs en Brabant, âgé de 21 ans;
2. BURCKARD, assassiné avec HARTMANN D'ERLACH, en 1633, à Ferrète par des Paysans rebelles, & enterré dans l'Eglise Cathédrale de Bâle;
3. Et AUGUSTE-ERNEST, qui suit.

XII. AUGUSTE-ERNEST D'ERLACH, Seigneur héréditaire d'Altembourg, né en 1616, Chevalier, Conseiller intime, & Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, Conseiller dans le Cercle de la basse Saxe, se trouva en 1632 à la bataille de Luren avec le Prince Ernest d'Anhalt, &, étant au service de l'Empereur en 1636, à celle de Wistock. Il mourut en 1685, & avoit épousé *Eléonore-Sibylle de Boersfel*, fille de *Henri*, Président du Conseil du Prince d'Anhalt. De ce mariage vinrent :

1. CHRISTIAN-LEBRECHT, qui suit;
2. Et CURT-HENRI, né en 1659, Conseiller intime du Prince d'Anhalt-Hoym en 1726, marié à *Elisabeth-Hedwig de Gueders de Rabenstein*, dont font issus :

FRÉDÉRIC-LOUIS, né en 1702;

Tome VII.

FRÉDÉRIC-LEBRECHT, né en 1709, Enseigne au service de Prusse en 1733;
Et CURT-HENRI, né en 1711, Lieutenant au service de la même Cour en 1733.

XIII. CHRISTIAN-LEBRECHT D'ERLACH, Seigneur d'Altembourg, né en 1643, Conseiller intime du Prince d'Anhalt-Bernburg, fut élevé à la Cour d'Anhalt-Hartzegerode, & accompagna le Prince Guillaume d'Anhalt dans ses voyages en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, & en Hollande. De *Sophie-Catherine de Zerbst*, son épouse, fille de *Wyprecht de Zerbst*, Grand-Ecuyer du Prince d'Anhalt, il a eu :

1. GUILLAUME-ERNEST, né en 1673, qui fit plusieurs campagnes en Italie, dans les Pays-Bas & sur le Rhin, & est mort Lieutenant-Colonel au service de Prusse en 1714;
2. BURCKARD - WOLTHRAT, mort aussi comme Lieutenant-Colonel au service de cette Cour en 1715, après avoir fait différentes campagnes;
3. AUGUSTE-LEBRECHT, qui suit;
4. Et JEAN-SIGISMOND, né en 1686, Chambellan du Prince d'Anhalt-Bernburg.

XIV. AUGUSTE-LEBRECHT D'ERLACH, né en 1680, Seigneur d'Altembourg, premier Ecuyer, puis Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, vivoit encore en 1741. Il avoit épousé *Dorothee-Elisabeth de Scherffen*, de la Maison de *Flechtinguan*, de laquelle font issus :

1. LEBRECHT-JACQUES, né en 1720;
2. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né en 1721;
3. VICTOR-JEAN-LOUIS, né en 1724;
4. Et CHRISTIAN-HENRI, né en 1728.

SEPTIÈME BRANCHE, *subsistante.*

X. LOUIS D'ERLACH, Seigneur de Riggisberg, né en 1543, troisième fils de WOLFGANG, & de *Catherine*, Baronne de *Diesbach*, entra d'abord au service de l'Empereur MAXIMILIEN, ensuite à celui de France, en qualité de Capitaine & Lieutenant-Colonel; passa en 1575 auprès du Comte Palatin *Jean-Casimir*, sous lequel il fut Capitaine; se distingua au siège de St.-Vérain-des-Bois; fut nommé Bailli d'Oron en 1579; du Conseil de Berne en 1586, Colonel de 2000 Bernois, envoyés en 1582 au secours de Genève; commanda un Corps de 5000 hommes, envoyés par ce Canton en 1585, au secours des Grisons; Député en 1586 avec le Gouverneur de

la Savoie, à Strasbourg, pour jurer l'alliance entre cette Ville, Zurich & Berne; en 1587, Colonel des Troupes de Berne, levées pour apaiser les troubles de Mulhouse, commanda l'affaut où cette place fut emportée; de nouveau Commandant des Troupes Bernoises-envoyées en 1589 contre le Duc de Savoie; fut aussi Colonel, la même année, d'un Régiment accordé par le Canton à HENRI IV, lequel ne contribua pas peu à l'heureux succès des batailles d'Arques & d'Ivry; & enfin chargé d'aller complimenter ce Prince, sur son avènement à la Couronne. Il mourut en 1597, & laissa de sa femme, *Salomé Stürler* :

1. JEAN-RODOLPHE, qui suit;
2. Et ABRAHAM, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après.

XI. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, 1^{er} du nom de sa branche, Seigneur de Riggisberg, Rumligen, Champrent & la Motte, servit dans sa jeunesse comme Capitaine sous *Lesdiguières*, fut envoyé en 1618 par son Canton, à Zurich, jurer l'alliance faite avec Venise, comme Député à Venise pour jurer aussi l'alliance avec cette République; & comme Ambassadeur en 1633 aux États du Comté de Bourgogne; Colonel d'un Régiment Bernois de 3000 hommes, pour le service de France, envoyé en Lorraine, lorsque Gallas, Général de l'Empereur, menaçoit d'entrer en France; avoit été, en 1624, Bailli d'Yverdon, & mourut en 1643. Il avoit épousé 1^o *Anne de Joffrey*; 2^o *Anne Guder*; & 3^o *Madeleine Steiger de Roll*. Du premier lit vinrent :

1. JÉRÔME, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Champrent & de la Motte, mort sans postérité de *Catherine de Weingarten*.

Et du troisième lit il eut :

3. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1630, Avoyer de Thun en 1668, du Conseil d'Etat en 1682, Surintendant de l'Arsenal en 1687, mort en 1693, laissant de *JEANNE-ROSINE*, Baronne D'ERLACH, son épouse, fille de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS :

1. FRANÇOIS-LOUIS, Officier au Régiment d'ERLACH, lequel servit en Catalogne, mourut à Schadaw, & est enterré dans l'Eglise de Thun;
2. Et SIGISMOND, né en 1660, Bailli de St.-Jean en 1703, & du Bas-Simmenthal en 1717, servit dans le Régiment des Gardes-Françoises, puis passa en Angleterre, où il fut Capitaine d'une Com-

pagnie, qu'on employa dans plusieurs sièges en Irlande. Il est mort en 1727, après avoir eu de son mariage avec *Anne-Catherine*, Baronne de *Diesbach* :

1. SIGISMOND, né en 1692, Enseigne aux Gardes-Suisses en 1711, Sous-Lieutenant en 1718, Capitaine-Commandant de la Compagnie d'ERLACH au Régiment d'Affry en 1728, Lieutenant-Colonel de celui de Bettens en 1739, Colonel par Brevet en 1741 & Brigadier des Armées du Roi en 1745. Il quitta l'année d'après, & devint Gouverneur de Königsfelden. Il est mort en 1758, sans avoir laissé de postérité de son épouse *Anne-Ursule*, Baronne de *Watteville*;
2. JEAN-RODOLPHE, né en 1693, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, puis de Pandours, au service d'Autriche, tué sur le Rhin, dans la guerre au sujet de la succession de l'Empereur CHARLES VI;
3. Et GABRIEL, né en 1694, Major du Régiment d'Affry en 1725, Lieutenant-Colonel de Witmer en 1737, Colonel par Brevet en 1744; Lieutenant-Colonel de Bettens en 1746; Brigadier des Armées du Roi en 1747; mort la même année à Louvain de ses blessures, après la bataille de Lawfeld. Sa Majesté regretta publiquement à table la mort de cet Officier qui avoit bien servi, & fait plusieurs campagnes, tant sur le Rhin qu'en Flandre.

XII. JÉRÔME D'ERLACH, 1^{er} du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, Capitaine en France, mourut en 1662, laissant de *Jeanne-Esther de Diesbach* :

XIII. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, 1^{er} du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, né en 1634, Bailli de Buchée en 1702, qui mourut en 1711; il eut de *SUSANNE-DOROTHÉE D'ERLACH*, fille de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS :

1. JEAN-LOUIS, envoyé, à l'âge de 12 ans, en Danemark, où il fut Page du Roi. Il se trouva en 1675 sur le vaisseau de l'Amiral Tromp, dans le combat entre les Danois & les Suédois; se distingua si bien dans d'autres occasions, sur mer, qu'il devint Capitaine de Vaisseau sous l'Amiral Juel, & en 1678, Vice-Amiral. Il fut avec la Flotte de l'Amiral Tourtin ou Tourbin en Catalogne, à la levée des sièges de Roses,

Palamos & Barcelone. On ne fait pas ce qu'il est devenu depuis le défermement de cette Flotte;

2. JÉRÔME, qui fuit;
3. IMBERT, tué en Catalogne au service de France dans le Régiment d'Erlach;
4. RODOLPHE, mort jeune au service du Roi;
5. Et SIGISMOND, aussi décédé jeune.

XIV. JÉRÔME D'ERLACH, II^e du nom, né le 31 Mars 1667, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Urtenen, Thunfletten, Mattfletten, Seedorf, Barisweil, Wyl, Général-Feld-Maréchal, Lieutenant des Armées de l'Empereur, un de ses 12 Chambellans, Chevalier des Ordres de St.-Hubert & de l'Aigle-Rouge, puis Avoyer de la République de Berne, entra fort jeune comme Cadet dans la Compagnie de son oncle maternel, JEAN-JACQUES D'ERLACH, au Régiment des Gardes-Suisses en 1678; fut, le 28 Juin 1680, Enseigne dans la Compagnie Colonelle du Régiment Suisse d'Erlach, servit en Catalogne, Sous-Lieutenant de la même Compagnie le 26 Décembre 1687, puis Lieutenant le 16 Septembre 1688; Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Grivel au même Régiment le 29 Décembre 1690; Capitaine de celle de May le jeune, le 3 Juin 1692; quitta le service de France en 1696, & avoit jusqu'alors servi en plusieurs expéditions militaires en Catalogne. Il entra le 10 Mai 1702 comme Colonel au service de l'Empereur LÉOPOLD, fit, en 1704, un voyage à la Cour pour quelques affaires relatives à la Suisse, & ce Prince le créa Général-Major de ses armées en 1705. Eberhard, Duc de Wurtemberg, le fit, en 1707, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, & l'Empereur JOSEPH le déclara son Chambellan actuel, & Général-Lieutenant-Feld-Maréchal de ses armées. Le Margrave de Brandebourg-Bareith le nomma, la même année, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Rouge; & le Canton de Berne l'installa Bailli d'Arwangen. Etant, en 1712, à la Cour de l'Empereur, il empêcha ce Prince de donner du secours à l'Abbé de St.-Gall, & la même année l'Empereur le confirma non-seulement dans ses emplois, mais il le nomma, par un Diplôme, l'un de ses 12 Chambellans, & le déclara, lui & ses descendants des deux sexes, par un autre Diplôme, Comte du St.-Empire Romain. Pendant qu'il fut au service de la Maison d'Autriche, depuis 1702 jusqu'en

1715, il se distingua si fort, qu'il passoit pour un des meilleurs Généraux & des plus magnifiques de l'Empereur; étoit en grande estime & considération auprès des Princes & Généraux, même auprès du Prince Eugène, avec lesquels il correspondoit encore après la retraite, ainsi qu'avec la plupart des Ministres des Cours de l'Europe; fut employé durant toute la guerre de la succession d'Espagne & se distingua entr'autres aux sièges de Hagenau & Landau où il commandoit. De retour en sa patrie en 1715, il fut fait Membre du Petit-Conseil de Berne, & régna alors le Régiment qu'il avoit au service de l'Empereur; nommé en 1718 Trésorier & haut Commandant du pays de Vaud; en 1720 & 1721, Député de son Canton à Buren & Porentruy, pour régler un différend entre l'Evêque, Prince de Bâle & la Ville de Bienne; créé en 1721 Avoyer de la Ville de Berne; résigna cette charge à Pâques de l'année 1747, à cause de son grand âge & de la faiblesse de sa vue; & le 27 Novembre de la même année, celle de Conseiller d'Etat. Il acheta les terres de Hindelbanck & de Thunfletten, où il fit bâtir de superbes maisons de campagne, ainsi que les Seigneuries de Seedorf & de Barisweil, & eut les autres par son mariage. Il est mort le 28 Février 1748, & est inhumé dans l'Eglise de Hindelbanck, où son fils aîné lui a fait construire une superbe mausolée. Il avoit assisté à un grand nombre de Diètes du Corps Helvétique, & avoit épousé, en 1695, Marguerite de Willading, fille unique de Jean-Frédéric, alors Banquet, puis Avoyer de Berne, dont:

1. ALBERT-FRÉDÉRIC, qui fuit;
2. JEAN-RODOLPHE, né en 1698, Capitaine de Cuirassiers au Régiment du Comte de Schlippenbach, au service de Prusse, tué en duel à Berlin;
3. Et MARIANNE, née en 1711, mariée à Sigismond de Willading, Conseiller d'Etat & Trésorier de la République de Berne.

XV. ALBERT-FRÉDÉRIC D'ERLACH, né en 1696, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Barisweil, Urtenen & Mattfletten, Avoyer de la République de Berne, un des douze Chambellans de l'Empereur, Chevalier des Ordres de la Fidélité, de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert, obtint, en 1715, une Compagnie au service de l'Empereur, dans le Régiment de Tillier, ci-devant de son

père; a été en fuite Colonel des Cuirassiers de la ville de Berne; créé Chevalier de l'Ordre de la Fidélité par le Margrave de Bade-Dourlach en 1734; Chambellan de la Clef-d'Or par l'Empereur CHARLES VI en 1735; Bailli de Morges la même année; Chevalier de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert en 1748; Conseiller d'Etat de Berne en 1755; Trésorier du pays de Vaud en 1758; & Chef & Avoyer de la République de Berne en 1759. Il a épousé *Marguerite Frifching de Rumlinge*, de laquelle font sortis:

1. JEAN-RODOLPHE, Capitaine-Lieutenant au service de Sardaigne, mort à Modène en 1742;
2. Et CHARLES-LOUIS, qui suit.

XVI. CHARLES-LOUIS d'ERLACH, né en 1727, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Jegenstorff & de Scheunen, créé, en 1745, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, par le Margrave de Bade-Dourlach; Capitaine de Dragons au service de la République de Berne en 1755, & du Conseil Souverain en 1764, a épousé, en 1743, *Marguerite Seignorel*, Angloise, fille du Comte *Frédéric-Albert*, dont:

1. CHARLES-LOUIS, né en 1746, entré au service de France dans le Régiment des Gardes-Suisses en 1763, & actuellement (1772) Lieutenant de la Générale;
2. Et ALBERT-SIGISMOND, né en 1749, entré au Régiment d'Erlach en 1764, Sous-Aide-Major audit Régiment depuis 1768, & en 1772 Capitaine commandant la Colonelle.

HUITIÈME BRANCHE, *subsistante.*

XI. ABRAHAM d'ERLACH, 1^{er} du nom, troisième fils de LOUIS, & de *Salomé Stürler*, fut long-tems à la Cour d'Anhalt, en fuite Capitaine en France, & mourut au service de cette Couronne en 1621, laissant de son mariage avec *Catherine de Mulinen*:

1. ABRAHAM, qui suit;
2. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1621, lequel se trouva, ainsi que son frère, à la bataille de Rocroy; entra au service de la République de Venise en qualité de Capitaine; fit la campagne de Dalmatie en 1659; devint Bailli d'Oron, étant retourné dans sa patrie en 1663; & en 1675, Commandant des troupes Bernoises envoyées pour la défense de Strasbourg, où il resta jusqu'à sa mort arrivée en 1678. Il avoit épousé 1^o Ca-

therine Tillier; & 2^o ELISABETH d'ERLACH. Du premier lit il eut:

1. JEAN-ANTOINE, né en 1644, mort en 1676, au retour de ses voyages d'Allemagne, de Hollande, de France, de Dalmatie & d'Italie;
2. ABRAHAM, qui servit comme Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alsace, & mourut à Strasbourg en 1676;
3. DAVID-FRÉDÉRIC, né en 1649, Capitaine-Lieutenant aux Gardes à la Cour de Saxe, lequel, après avoir servi quatre ans auparavant en Danemark, fut nommé Bailli d'Arberg en 1696. Il n'eut point d'enfans de son épouse *Anne-Marguerite Effinger de Vildegg*;
4. JEAN-JACQUES, qui se distingua en plusieurs batailles & sièges au service de France;
5. LOUIS, mort au service du Roien 1672;
6. Et RODOLPHE d'ERLACH, mort dans ses voyages à Bruxelles.

XII. ABRAHAM d'ERLACH, II^o du nom, né en 1617, se trouva à la bataille de Rocroy, étant au service de France; entra ensuite à celui de Venise où il eut une Compagnie; fut Bailli de Cerlier en 1659, & mourut en 1669. Il avoit épousé 1^o *Rosine de Watteville*; 2^o *Barbe Telling*; & 3^o *Esther de Senarcleus*, dont:

1. ABRAHAM, qui suit;
2. Et JEANNE-ROSINE, mariée à *N..... de Montequiou*, en France.

XIII. ABRAHAM d'ERLACH, III^o du nom, né en 1669, Lieutenant au service de France en 1702, passa en qualité de Capitaine du Régiment d'Erlach au service de l'Empereur; fut en 1705 Major de la Garnison de la ville de Berne; Administrateur du Chapitre de cette Ville en 1723, & est mort en 1730, laissant de *Judith Frifching*, son épouse:

1. ALBERT, qui suit;
2. ABRAHAM, dont la postérité sera rapportée après son aîné;
3. ROSE, veuve de *Vincent Frifching*, Baron de Ville;
4. Et MARGUERITE, veuve de *Alexandre*, Baron de *Watteville*, Colonel des Gardes-Suisses en Hollande.

XIV. ALBERT d'ERLACH, Baron de Spietz, né en 1713, Capitaine au Régiment de May, & en fuite aux Gardes-Suisses, a quitté le service en 1741, est du Conseil Souverain depuis 1745, Bailli de Gottstatt en 1750; & a

eu un Régiment de milice du Canton en 1761. Il est veuf d'ANNE-MARGUERITE D'ERLACH, fille du Comte ALBERT - FRÉDÉRIC, Avoyer, dont il eut :

1. GABRIEL-ALBERT, qui suit;
2. Et RODOLPHE, Enseigne dans la Compagnie d'Erlach aux Gardes-Suisses, mort en 1760.

XV. GABRIEL-ALBERT D'ERLACH, Baron de Spietz, né en 1739, entré au Régiment, aujourd'hui d'Erlach, en 1756; aux Gardes-Suisses en 1757, & Capitaine au Régiment d'Erlach en 1759, s'est marié, en 1766, à SALOMÉ D'ERLACH, fille de SIGISMOND, dont il n'a point d'enfans.

XIV. ABRAHAM D'ERLACH, IV^e du nom, frère d'ALBERT, Baron de Riggisberg, né en 1716, d'abord Capitaine-Lieutenant au Régiment de May, Capitaine aux Gardes-Suisses en 1741; Brigadier en 1748; du Conseil Souverain de Berne en 1755; Commandeur de l'Ordre du Mérite Militaire en 1759; Maréchal-de-Camp en 1761; Colonel d'un Régiment Suisse en 1762; & Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Militaire en 1770, a épousé, en 1757, *Anne Maffon-de-Bessé*, fille du Marquis de *Bessé*, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, de laquelle sont issus:

1. JEAN-RODOLPHE, né en 1758, mort;
2. FRÉDÉRIC, né en 1761;
3. Et CHARLES-ALBERT-FERDINAND, né en 1765.

NEUVIÈME BRANCHE, éteinte.

VIII. THÉOBALD D'ERLACH, troisième fils de RODOLPHE, & de *Barbe de Praroman*, sa première femme, Seigneur de Bumplitz, Conseiller d'Etat de la ville de Berne en 1540; & Capitaine des Bernois au Brunig en 1531, lorsque les Cantons de Zurich & de Berne campèrent devant le bois de Tannes contre cinq Cantons, épousa *Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne*, fille de *Petermann*, Baron d'*Asperling de Rarogne*, & d'*Eve de Bubenberg*; & petite-fille d'*Adrien de Bubenberg*, & de *Jacquette*, Comtesse d'*Arberg*. Ses enfans furent:

1. PETERMANN, qui suit;
2. HENRI, rapporté après son frère;
3. ALBERT, mentionné ensuite;
4. JEAN, auteur de la douzième branche rapportée ci-après;
5. RODOLPHE, né en 1629, élevé auprès du Duc

de Guife. Il fit, pour le service du Pape, plusieurs campagnes, devint en 1568 Bailli de Chillon, & mourut en 1577, fans postérité mâle de son mariage avec *Ursule de Diesbach*;

6. Et BURCKARD, né en 1532, entré au service de France, qui fut employé en Italie du côté de Rome & de Naples. Le Souverain décida sur son compte, le 8 Décembre 1563, que s'il servoit davantage les Princes, il perdroit son droit de Bourgeoisie. Il mourut de la peste en 1577, sans enfans de *Barbe de Haltweil*, son épouse.

IX. PETERMANN D'ERLACH, Bailli de Granfon en 1545 & 1550, de Lausanne en 1558 & 1564, Conseiller d'Etat en 1567, assista pour son père aux Audiences de Neuchâtel en 1553 & 1565, en vertu du fief d'Erlach dans ledit Comté & mourut en 1576, laissant d'*Anne de Diesbach* :

1. THÉOBALD, élevé auprès de Gaspard de Coligny, Amiral de France, qui l'envoya, par ordre du Prince de Condé, avec PETERMANN, son frère, à l'Etat de Berne en 1561, pour représenter la situation des Réformés en France. S'étant ensuite embarqué sur un vaisseau François, il passa dans la Floride, où il fit beaucoup d'actions de valeur en 1563, sous le commandement de *Laudonnière*, & fut tué deux ans après dans un combat contre les Espagnols;
2. PETERMANN, qui passa aussi une grande partie de sa vie auprès de l'Amiral de Coligny, & commanda une Compagnie sous Castmir, Comte Palatin : il mourut en 1584;
3. Et CHRISTOPHE, élevé auprès du Connétable de Montmorency. Il se trouva au siège de Mulhouse en 1587, & n'eut point d'enfans de *Marie de Galerat*, son épouse.

DIXIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. HENRI D'ERLACH, second fils de THÉOBALD, & de *Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne*, épousa 1^o *Michelle de Sergeat*, & 2^o *Jeanne de Watteville*, fille de *Jacques*, Avoyer de Berne. De cette dernière vint :

X. JEAN-JACQUES D'ERLACH, qui servit dans sa jeunesse en France. De retour en sa patrie, il se trouva au siège & à la prise de Mulhouse, fut Commandant d'Arbourg, en 1596, & mourut en 1616. Il avoit épousé *Jeanne de Watteville*, de laquelle fortirent :

1. JEAN-JACQUES, né en 1589, tué aux guerres de Suède en 1619;
2. PETERMANN, qui suit;

3. Et HENRI, né en 1597, Avoyer d'Unterseen en 1641, mort sans enfans, en 1658, de *Dorothee-Michelle de Schvertshvend*.

XI. PETERMANN d'ERLACH, né en 1594, Bailli de Signaw en 1625, & mort en 1634, avoit épousé *Anne Gattchet*, dont vint

NICOLAS d'ERLACH, mort jeune au service du Roi de France.

ONZIÈME BRANCHE,
éteinte.

IX. ALBERT d'ERLACH, 1^{er} du nom, troisième fils de THÉOBALD, & de *Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne*, né en 1519, Seigneur de Bumplits, Bailli d'Yverdon en 1550, de Gessenay en 1558, & de Lenzburg en 1564, étoit Conseiller d'Etat en 1563 & 1574, Surintendant de l'Arсенal de Berne en 1578, & mourut en 1592. Il avoit épousé *Barbe de Scharnachtal*, sœur & héritière de *Nicolas de Scharnachtal*, le dernier de sa Maison, Baron d'Oberhoffen. Leurs enfans furent :

1. THÉOBALD, Baron d'Oberhoffen par sa mère, Bailli de Morges en 1594, du Conseil d'Etat de Berne en 1606, & mort en 1621, sans enfans de *Marguerite de Watteville*;
2. ALBERT, qui suit;
3. Et SAMUEL, rapporté après son frère.

X. ALBERT d'ERLACH, 11^e du nom, passa au service d'Espagne, fit deux campagnes, l'une aux Pays-Bas & l'autre en France, où il fut fait prisonnier, & mourut en 1618. Il avoit épousé 1^o *Madeleine de Mulinen*, & 2^o *Beatrix de Mulinen*. Du premier lit il eut :

1. SAMUEL, Baron d'Oberhoffen, lequel n'ayant point d'enfans de *Catherine Scharnachtal*, son épouse, légua sa Terre d'Oberhoffen à l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS d'ERLACH, & mourut en 1641.

Et du second lit :

2. BERNHARD, qui se trouva à la bataille de Prague, & fut tué la même année en Autriche.

X. SAMUEL d'ERLACH, Seigneur de Bumplits, troisième fils d'ALBERT, 1^{er} du nom, & de *Barbe de Scharnachtal*, Bailli de Morges en 1612, eut une Compagnie en France, & mourut en 1623. Il avoit été marié 1^o avec *Madeleine Gattchet*; & 2^o avec *Catherine de Weingarten*, dont :

1. RODOLPHE, Seigneur de Bumplits, mort âgé de 28 ans, n'ayant eu d'*Anne Manuel*, qu'un fils nommé

JEAN-RODOLPHE, décédé en bas âge.

2. 3. 4. & 5. Et quatre autres fils, morts jeunes au service du Roi.

DOUZIÈME BRANCHE,
éteinte.

IX. JEAN d'ERLACH, quatrième fils de THÉOBALD & de *Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne*, assista, en 1559, aux audiences de Neufchâtel pour son père, fut Bailli de Mendrisio en 1566, & de Gessenay en 1569, Gouverneur d'Aigle en 1583, & mourut la même année. Il avoit épousé 1^o *Elisabeth de Stein*; 2^o *Elisabeth Stuki*; & 3^o *Vérène de Hallweil*, fille de *Hartmann de Hallweil* & de *Marie de Mulinen*. Du second lit vinrent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. ULRICH, lequel servit en 1587 aux Pays-Bas, sous l'Archiduc MATHIAS, & en 1588 comme Enseigne en France. Il fut assassiné la même année, & eut de *Jacobée*, Baronne de *Mulinen*, son épouse, ULRICH d'ERLACH, mort jeune, ne laissant de *Suzanne de Luftrach* qu'une fille nommée

MARGUERITE, Baronne d'ERLACH, mariée au Général JEAN-LOUIS d'ERLACH, depuis Maréchal de France, mentionné ci-après;

3. RODOLPHE, auteur de la branche suivante;
4. Et PETERMANN, Seigneur de Boley & de Chanas, né en 1579. Il accompagna plusieurs fois son cousin, le Colonel WOLFGANG d'ERLACH, en Allemagne, & au dernier voyage qu'il y fit, il resta comme Page auprès de l'Électeur de Bavière; passa deux ans à la Cour de ce Prince, se fit Catholique, servit en Hongrie; passa ensuite à Fribourg en Suisse, où il s'établit; leva une Compagnie pour le Régiment de Teguel, & servit en Gascogne, Picardie & Bretagne. C'est ce PETERMANN d'ERLACH, que le Maréchal de *Bassompierre* appelle *son bon ami*, dans ses *Mémoires*. Il mourut en 1635, & avoit épousé 1^o *Marguerite Rugenet*; & 2^o *Elisabeth Gottran*. De la première il eut :

ANTOINE, Seigneur de Boley & de Chanas, marié à *Elisabeth de Diesbach*, dont pour fils unique

PETERMANN, tué d'un coup de foudre du Ciel au Château de Boley, à l'âge de 21 ans, en 1637.

X. ANTOINE d'ERLACH, Seigneur de Kiefen, Bailli de Mendrisio en 1590, de Lenzburg en 1592, de Baden en 1599, Conseiller d'Etat en 1602, Gouverneur d'Aigle en 1603,

Bailli d'Yverdon en 1613, commença par faire une campagne aux Pays-Bas; de retour en sa patrie, se trouva au siège de Mulhouse; fut Colonel d'un Régiment Bernois de 2000 hommes, pour la défense de Neuchâtel, qui craignoit une surprise de la part du Duc de Guise; en 1612, un des Députés de son Canton, pour jurer l'alliance avec le Prince de Baden-Dourlach; commanda, en 1617, 3000 hommes, que Berne envoya en Piémont au secours du Duc de Savoie, & mourut la même année d'une fièvre chaude, dont la plus grande partie de son Régiment fut aussi atteinte. Il avoit épousé 1^o *Agathe de Diesbach*, & 2^o *Barbe de Flachsland*. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Kiefen, né en 1590, qui leva en 1635 une Compagnie en France, dans le Régiment du Colonel d'Er-lach-de-Riggisberg, qu'il garda jusqu'à la réforme du Régiment; commanda en 1636 les troupes que le Canton de Berne envoya pour la sûreté de la vallée de St-Immié; fut Gouverneur d'Aigle en 1647, & mourut en 1664. Il avoit épousé *Catherine Effinger de Vildegg*, dont vinrent :

1. JEAN-ANTOINE, qui légua la Terre de Kiefen à son cousin, RODOLPHE D'ERLACH, & mourut en 1666;
2. HARTMANN, lequel servit d'abord comme Lieutenant dans l'armée du Comte de Mansfeld, ensuite en qualité de Capitaine, dans celle du Duc Christian de Brunfwick, Evêque d'Alberstad, & dans celle du Roi FRÉDÉRIC DE BOHÈME. Il fut tué après avoir passé comme Lieutenant-Colonel au service de Suède, par des payfans qui avoient surpris les quartiers des Suédois dans le Sundgau;

2. Et BURCKARD, qui suit.

XI. BURCKARD D'ERLACH, né en 1600, & mort en 1686, avoit épousé *Anne-Elisabeth Effinger de Vildegg*, de laquelle il eut :

1. RODOLPHE, Seigneur de Kiefen, né en 1644, qui voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en France & en Italie, & mourut en 1672;
2. BURCKARD, né en 1646, Chambellan de l'Electeur de Brandebourg, duquel il obtint la permission d'aller comme volontaire en Candie, dont la Capitale étoit, en 1669, assié-gée par les Turcs. Il s'embarqua à Venise sur le vaisseau du Comte de Waldeck, Général des troupes envoyées au secours de cette place; mourut, l'année suivante, à

Worms, de la petite-vérole, en voulant retourner à Berlin, & fut enterré dans l'Eglise de St.-Magne à Worms, où l'on voit son épitaphe;

3. Et une fille, qui porta la terre de Kiefen dans la famille de *Graffenried*.

TREIZIÈME BRANCHE,
éteinte.

X. RODOLPHE D'ERLACH, né en 1563, troisième fils de JEAN, & de *Vérène de Hallweil*, sa troisième femme, Seigneur de Castelen, Bailli de Morges, Colonel des Dragons au pays de Vaud, servit d'abord dans l'armée du Comte de Mansfeld, puis en France; passa ensuite au service de la République; se trouva au siège de Mulhouse en 1587; commanda en 1592 une Compagnie, que l'Etat de Berne accorda pour la garde de la ville de Strasbourg; fut Colonel d'un Régiment de Dragons au pays de Vaud, Bailli de Morges en 1600; leva en 1617 une Compagnie de 300 hommes en Piémont, qu'il conduisit au Régiment de son frère ANTOINE, & mourut la même année. Il avoit épousé 1^o *Catherine de Mulinen*, qui lui apporta la terre de Castelen; & 2^o une autre *Catherine de Mulinen*. Ses enfans furent :

1. FRÉDÉRIC, qui servit dans les guerres du Tyrol, & mourut en 1615, sans enfans mâles de son mariage avec URSULE D'ERLACH;
2. JEAN-LOUIS, qui suit;
3. JEAN-WERNHER, mort à l'âge de 18 ans, ayant servi dans la Compagnie de son père en Piémont;
4. JACQUES-CHRISTOPHE, Capitaine, puis Lieutenant-Colonel, employé dans les guerres d'Allemagne & de Suède, tué par des Partisans, en 1634, à Willingen;
5. JOSUÉ, mort de même en 1648, au service des Suédois & des Allemands;
6. Et DAVID, Commandant une Compagnie aux Lignes grises, & une autre en Allemagne, tué en 1638 au siège de Neubourg, ne laissant point de postérité d'*Hélène d'Offenbourg*, sa femme.

XI. JEAN-LOUIS D'ERLACH, né le 30 Octobre 1695, Seigneur de Castelen & de Gauwestein, ci-devant Général-Major de l'Armée du Duc de Saxe-Weimar, & son premier Ministre, Maréchal de France, Général en chef de l'Armée d'Allemagne; Gouverneur de la ville & forteresse de Brißach, pays & places en dépendantes; Conseiller de Sa Majesté en tous ses Conseils; Ministre Plénipotentiaire pour l'exécution de la paix de Munster, fut à l'âge

de 16 ans Page du Prince Christian d'Anhalt, qui le recommanda au Prince d'Orange, auprès duquel il se rendit aux Pays-Bas; fit la première campagne dans le Tyrol en 1617; & , après la mort de son père qu'il avoit rejoint en Piémont, entra au service des Princes d'Allemagne confédérés, en qualité d'Enseigne de la Compagnie de Stauffer, au Régiment de Hohentve; puis en qualité de Capitaine dans celui du jeune Prince Christian d'Anhalt, qui l'honora de la charge de Grand-Maître; fut fait prisonnier en 1620, avec ce Prince, à la bataille de Prague, & conduit à Vienne. Ayant payé sa rançon, il leva une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Siegespé, dans l'Armée du Marquis de Jeguerdorf, devint Major de ce Régiment, & fut bleffé dangereusement au siège de Neuhaufel. Cette Armée ayant été dispersée & ruinée, il passa dans celle de Christian, Duc de Brunswick, Evêque d'Alberftad, où il leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Gersky; servit comme Major dans toutes les expéditions qui se firent depuis; se trouva à la sanglante bataille de Hochstett sur-le-Mein; passa dans l'Armée du Comte de Mansfeld, marcha en Brabant; se trouva encore à la bataille de Fleurus & à la levée du siège de Bergop-Zoom. La conduite qu'il tint dans toutes ces occasions lui fit obtenir la charge de Lieutenant-Colonel au Régiment de Siegespé où il avoit déjà servi, & pour lequel il leva une nouvelle Compagnie; & fut fait prisonnier à la bataille de Stathloh, gagnée, en 1623, par Tilly, Général des Impériaux. Les Armées du Duc de Brunswick & du Comte de Mansfeld ayant été dispersées, il passa au service de Suède. GUSTAVE-ADOLPHE, qui levait alors plusieurs Régimens Allemands, lui donna commission d'en lever deux d'Infanterie, l'employa dans toutes les expéditions, & conçut tant d'estime pour lui, qu'il le fit Lieutenant-Colonel du Régiment de ses Gardes. Il servit en 1625 dans la Livonie & la Lithuanie en qualité de Quartier-Maître-Général de l'Armée du Roi, & retourna l'année suivante dans sa patrie, malgré toutes les instances du Roi de Suède, pour le retenir à son service; fut, à son arrivée à Berne, admis extraordinairement au Grand-Conseil; l'année d'ensuite, Membre du petit Sénat, puis Colonel d'un Régiment, pour la garde de son pays. Trois ans après, en 1630, le Maréchal de Bassompierre,

Ambassadeur de France en Suisse, l'engagea à lever un Régiment de 3000 hommes, & de le conduire en Piémont, ce qu'il fit: il contribua fort avec ce Régiment à la levée du siège de Casal en 1629, & s'y acquit beaucoup de gloire. La plus grande partie de son Régiment ayant été emportée par une maladie épidémique, le reste, qui ne montoit pas à 1000 hommes, fut congédié à Verloy avec plusieurs autres Régimens de la même Nation. Quelque tems après son retour dans sa patrie, le Roi GUSTAVE-ADOLPHE l'engagea de nouveau à passer à son service; mais les besoins pressans où elle se trouvoit alors, d'avoir des Capitaines expérimentés, l'y rappelèrent. Il commanda en 1634, en qualité de son Lieutenant-Général, 2000 hommes sur les frontières, pour observer les Impériaux, qui s'en étoient approchés avec des forces considérables. Au mois de Décembre de la même année, les Cantons Protestans l'envoyèrent en qualité d'Ambassadeur auprès du Roi de France, pour des affaires de grande importance. A son retour il entra au service du célèbre Duc Bernard de Saxe-Weimar, qui commandoit sur le Rhin, & à la solde du Roi, une Armée qu'il avoit rassemblée & vendue à la France dans la guerre de 1635, contre l'Espagne: ce Prince le fit Général-Major de son Armée. Il fut pris à l'action du 18 Février 1638 devant Rhinfelden, & chargé de la conduite du siège de Brisach, qu'il prit le 19 Décembre suivant. Le Duc de Saxe-Weimar, ayant été obligé de s'éloigner de ces quartiers, lui donna par des lettres du lendemain, 20 Décembre, la Surintendance & le Gouvernement, non-seulement de la ville & forteresse de Brisach, mais encore de toutes ses autres places & garnisons circonvoisines, dans le pays de Brisgau & Sundgau.

L'année d'après, le Roi voulant reconnaître les services signalés que le Général-Major d'ERLACH avoit rendus pendant la présente guerre au bien de la cause commune, lui accorda, par un Brevet du 20 Avril 1639, une pension de 12000 livres. Le Duc de Saxe-Weimar étant mort subitement à Neubourg sur le Rhin, le 11 Juillet 1639, le Général-Major d'ERLACH, fidèle aux intentions de feu son Maître, ainsi qu'à la France, malgré toutes les fortes sollicitations de l'Empereur & de l'Espagne, traita avec le Roi & lui remit les places conquises par l'Armée du Duc, ainsi

que toutes les troupes Weimariennes. C'est à cette occasion que Voltaire dit, dans son *Histoire du siècle de Louis XIV*, que le Comte d'ERLACH valut à la France la possession de l'Alsace. LOUIS XIII le confirma par des Lettres du 29 Juillet 1639, dans ses charges de Général-Major de l'Armée, & de Gouverneur & Lieutenant-Général de la ville & forteresse de Brisach, & du pays en dépendant. Ce Prince, par de nouvelles lettres du 28 Novembre suivant, en amplifiant les premiers pouvoirs, le confirma encore non-seulement dans le commandement général sur le pays de Brisach, Villes, Places, Châteaux & autres lieux en dépendant; mais dans celui sur toutes les autres places du Brisgau & du Sundgau, sur les villes de Fribourg, Nieubourg, Rhinfeld, Offenbourg, Thann, Landeron, Soffinguen, & autres, tenues par les Armées de France dans ledit pays. Le Roi, par un Brevet de la même année, joignit aux pensions qu'il lui avoit déjà données, & qu'il augmenta, des lettres de naturalisation pour lui, ses enfans & ses héritiers; & lui accorda de plus, le 19 Mars 1640, la jouissance de toutes les mines de fer dans le Brisach, l'Alsace, la vallée de Munster & de Delemont, à condition de fournir les places de son Gouvernement de bombes, boulets & grenades.

En 1642 le Général d'ERLACH employa les troupes qu'il avoit à ses ordres, à la levée du siège de Hothenwiel; emporta d'affaut la ville d'Engern, canona Tutlingen, le prit avec sa garnison; & avec le secours de Cavalerie, que le Baron de Sirot lui amena de la Lorraine, il dissipa avec une adresse & une vigueur infinies les troupes que les Impériaux avoient ramassées sur le Lac de Constance. La même année il fit échange de Jean de Vert, contre le Maréchal de Horn. Les troupes du Roi, aux ordres du Comte de Rantzau, ayant été surprises & mises en déroute en 1643 à Tutlingen, le Général d'ERLACH fut chargé par la Reine-Mère, qui lui écrivit de sa propre main, de rallier cette armée: ce qu'il exécuta avec succès. Mais ne voulant point obéir aux ordres de M. de Turenne, dans les choses qui intéressoient spécialement son Gouvernement, il se retira en Suisse, d'où il demanda la démission de ses charges. La Reine-Mère & LOUIS XIII lui firent accorder les satisfactions qu'il désiroit; il retourna dans son Gouvernement, & la Cour lui permit de former en

corps de Régiment, les Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie de son Gouvernement, & d'y joindre d'autres nouvelles levées; de sorte qu'il eut en même tems trois Régimens qui portèrent son nom, & un corps d'armée de 4 à 5000 hommes, dont il eut le commandement particulier. L'année suivante, en 1645, il marcha avec ces troupes vers le Bas-Rhin, prit Rietnau, Stolhofien & Kuppenheim, obligea, par-là, le Marquis de Bade à traiter avec le Roi, & détruisit les desseins du Duc Charles de Lorraine & du Général Lamboy sur l'Alsace. Le Maréchal de Turenne ayant été défait en 1645, près de Mariendal par le Général Merci, le Roi se confia en lui pour la sûreté des places au-delà du Rhin, & pour rassurer & maintenir les peuples dans l'obéissance & le devoir. En 1646, il prit en trois jours le fort Château de Wildenstein, que l'on tenoit pour presque imprenable, & contribua la même année, par son entremise & ses bons conseils, à faire mettre en possession le Duc de Longueville, du Château de Joux, ancienne dépendance de Neuchâtel. La Suisse lui fut aussi, en grande partie, d'avoir été reconnue indépendante à la paix de Westphalie, ayant appuyé fortement de ses recommandations le Bourgmeister de Bâle, chargé de solliciter cette importante affaire. Il fut nommé, le 14 Décembre 1647, Lieutenant-Général de l'Armée d'Allemagne en l'absence du Vicomte de Turenne.

En 1648, il eut ordre d'assiéger Fribourg; mais y trouvant trop de difficulté il se borna à ruiner le pays d'alentour; bloqua Offenbourg, & alloit attaquer Manheim, lorsque les ordres du Roi l'appelèrent dans le Luxembourg, pour faire diversion avec ses troupes, à celles de l'Archiduc LÉOPOLD, qui étoit entré en Flandre, & venoit de s'emparer de plusieurs places. Le Prince de Condé qui n'avoit pu être à tems de les sauver, voulant du moins combattre l'Archiduc, envoya ordre au Général d'ERLACH de venir le joindre. Le lendemain de son arrivée, 20 Septembre, se donna la fameuse bataille de Lens, où il commanda le corps de réserve, & s'acquit par sa valeur & celle de ses troupes, la gloire d'avoir déterminé la victoire, témoignage flatteur que le Prince de Condé lui rendit sur le champ, en présence de toute l'Armée. Il fit prisonnier le Général Beck, qui commandoit les Espagnols, & ne quitta les fuyards qu'aux défilés

de Lens. Le Cardinal Mazarin l'appela à la Cour à la suite de cette célèbre journée, & ce Ministre lui renouvela la promesse qu'il lui avoit donnée, de lui faire obtenir le bâton de Maréchal de France. Le Prince de Condé le présentant au Roi, lui dit: SIRE, *voilà l'homme auquel est dû le gain de la bataille de Lens.* Mais il ne servit jamais le Roi plus essentiellement que l'année suivante en 1649, lorsque M. le Maréchal de Turenne, manquant de fidélité au Roi dans la guerre de la Fronde, emmenoit à Paris, pour soutenir le Parlement, l'Armée qu'il commandoit en Allemagne; il tâcha d'entraîner dans sa défection le Général d'ERLACH. L'Alsace, dit Voltaire, eut été perdue pour LOUIS XIV; mais il fut inébranlable. Il employa au contraire avec tant de succès son crédit en cette Armée, qu'il fit rétrograder & repasser le Rhin à toutes les troupes; de sorte qu'il ne resta d'autre parti à prendre à M. de Turenne, que de se sauver en grande hâte par la Hesse en Hollande. Le Roi lui donna, le 16 Janvier, le commandement en chef de cette Armée, ainsi que celui de toutes les places conquises en Allemagne par M. de Turenne. Il eut ordre ensuite de porter cette Armée en Picardie, pour intimider Paris, & de s'en servir après contre les Espagnols; mais à peine fut-il arrivé sur les frontières de cette Province, que ses troupes, mécontentes de ce qu'elles étoient mal payées, furent sur le point de se révolter. Son Régiment de Cavalerie, auquel il mettoit sa plus grande confiance, déserta tout entier, & reprit le chemin du Rhin. Ces revers altérèrent sa santé au point qu'il fut obligé de demander la permission de quitter l'Armée le 28 Juin, & de se retirer dans son Gouvernement de Brisach, où il mourut le 26 Janvier 1650, âgé de 55 ans. Le Cardinal Mazarin lui avoit fait expédier trois jours auparavant le Brevet de Maréchal de France. Il avoit été nommé, le 13 Mai 1649, Chef des Plénipotentiaires pour l'exécution de la paix de Munster. Le Roi perdit en lui un brave Officier, & aussi fidèle qu'aucun des Sujets de Sa Majesté. Son corps fut transporté de Brisach, & inhumé dans l'Eglise de sa Terre de Casteln, où l'on voit son épitaphe en latin. Le Maréchal JEAN-LOUIS d'ERLACH avoit épousé MARGUERITE, Baronne d'ERLACH, fille unique d'ULRICH, & de *Susanne de Lutrach*, dont il a été parlé au degré IX, branche précédente; il laissa:

Un fils, mort jeune;

Et trois filles, mariées en Allemagne aux Barons de *Jaubadel*, de *Doringenberg*, & de *Stein*.

Les armes de cette Maison font : *de gueules, au pal d'argent, chargé d'un chevron de sable.* Devise : *Nafci, laborare, mori.*

* ERMENONVILLE, dans le Valois, Diocèse de Senlis : Terre & Seigneurie qui fut acquise en 1600, par DOMINIQUE DE VIC, dit le *Capitaine Sarred*, en faveur duquel elle fut érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Février 1603, registrées au Parlement le 13 Mars suivant. Il est dit dans ces Lettres que le Roi HENRI IV, voulant récompenser la valeur de ce brave Officier, permet que lui, MERRY, son frère, qui fut Garde des Sceaux de France en 1621, & leur postérité, ajoutent à leurs armes un *petit Ecuillon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.* GENEVIÈVE-EUGÉNIE DE VIC, Dame d'Ermenonville, a porté cette Terre à son mari, *Claude-Charles de Vielz-Châtel*, Seigneur de Montalan. Voyez VIC.

ERNAULT, Ecuyer, Sieur de Chantores, en Normandie, Election de Bayeux : *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

ERNAUT, Ecuyer, Sieur de Roquencourt, ou Rocancourt, en Normandie, Election de Caen : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1.*

ERNECOURT (d'), en Champagne. Le premier de cette famille noble dont on peut donner une filiation suivie, & de laquelle il est parlé dans les *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, p. 271, est

I. JEAN d'ERNECOURT, Seigneur de Remicourt & de Vaux-la-Grande, marié, suivant le *Nobiliaire de Champagne*, à *Guyotte de Treverey*, dont :

II. THIERRY d'ERNECOURT, Seigneur des mêmes lieux, marié, par contrat du 11 Août 1535, à *Meline de Fleury*, fille d'Antoine, & de *Didotte de Sampigny*, laquelle fut assistée de *Nicolas*, & de *Simon de Fleury*, ses frères. De ce mariage vinrent :

1. SIMON, qui suit;
2. CATHERINE, morte en 1550, femme de *Joseph Chevalier*, Seigneur de Malpierre;
3. Et ANTOINETTE, femme de *François du Puis*, Seigneur de Dagonville.

III. SIMON D'ERNECOURT, I^{er} du nom, Seigneur de Remicourt, Neuville, &c., épousa, en 1567, *Barbe de Burges*, fille de *Gaspard*, & de *Marie de Trèves*, dont il eut :

1. SIMON, qui suit ;
2. GILLES, rapporté après son frère aîné ;
3. BARBE, mariée, en 1610, à *Warin de Nivenehem*, Baron d'Estrepy ;
4. Et CLAUDINE, mariée, en 1613, à *François d'Igny*, Seigneur de Fontenoy.

IV. SIMON D'ERNECOURT, II^e du nom, mort en 1626, avoit épousé *Marguerite de Houffe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Watronville & d'*Yolande des Armoifes*, dont vint :

ALBERTE-BARBE, Dame de Gibomey, morte le 22 Mai 1660 ; elle avoit épousé, le 29 Février 1624, *Jean-Jacques de Haraucourt*, Seigneur de St.-Bâlemon, dont *Marie-Claudine*, Dame de St.-Bâlemon, Terre qu'elle porta en mariage à son mari, *Louis des Armoifes*, Seigneur de Jauny.

IV. GILLES D'ERNECOURT, second fils de SIMON I, & de *Barbe de Burges*, Baron de Montreuil, Seigneur de Remicourt & de la Neuville-aux-Bois en Champagne, épousa, par contrat du 27 Septembre 1610, *Elisabeth de Nettancourt*, fille de *Louis*, & de *Françoise de Beauvau*, dont il eut :

1. SIMON, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de Port-sur-Seille, à cause de sa femme, *Henriette de Noroy*, dont il laissa :

HENRI-ANNE, Seigneur de Port-sur-Seille, marié à *Barbe de Raigecourt*, fille de *Henri-Philippe*, & d'*Ermengarde d'Aumale*, dont il avoit en 1670 :

PAULE-ANTOINETTE D'ERNECOURT.

3. Et BARBE, veuve, en 1637, de *Charles-Louis d'Igny*, laquelle se maria en secondes noces à *Erric de Hardoncourt*, dont *Charlotte*, femme de *Louis*, Marquis de la *Châtre*, Gouverneur de Bapaume.

V. SIMON D'ERNECOURT, III^e du nom, Baron de Montreuil & d'Estrepy, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, épousa, par contrat du 29 Juillet 1637, *Emilie-Catherine Aubery*, fille de *Benjamin*, Seigneur du Maurier, Ambassadeur de France en Hollande, & de *Marie Madeleine*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, femme de *Charles*, Seigneur de *Cherify*, commandant la vieille Compagnie des Gardes-du-Corps du Duc CHARLES IV, dont des enfans.

VI. LOUIS D'ERNECOURT, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville & d'Espence, épousa *Charlotte le Comte-de-la-Marche*, veuve de *Louis*, Marquis de *Chavagnac*, en Champagne, & fille de *Henri le Comte-de-la-Marche*, Baron de l'Eschelle, & d'*Antoinette de Beauvau d'Espence*, dont :

VII. N... D'ERNECOURT, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, qui épousa *Marie Jonnet*, de laquelle il eut :

1. N..., qui suit ;
2. Et N... D'ERNECOURT, mariée à N... de *Chamifot de Boncourt*, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Etranger, & Brigadier des Armées du Roi, du 10 Mai 1748.

VIII. N... D'ERNECOURT, dit le Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, épousa 1^o N... de *Ligneville*, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, fille de *Jean-Jacques*, Comte de *Ligneville* & de l'Empire, & d'*Anne-Madeleine de Pauyot*, sa seconde femme ; & 2^o en 1740, N... de *Saint-Heulien*, fille de *Guillaume de Saint-Heulien*, Seigneur de la Chaussée près de Châlons en Champagne, de laquelle il n'a qu'une fille.

Les armes : d'azur, à trois pals abaiffés d'argent, surmontés de trois étoiles d'or.

ERNEVILLE (d'), en Normandie : famille maintenue dans la Noblesse, le 27 Mai 1667. Ce nom a souffert, dit la Roque, plusieurs variations, favoir : *Erneville*, *Ernainville*, *Reneville* & *Renierville*, selon la fantaisie de ceux qui l'ont écrit dans les anciens Registres.

MATHIEU D'ERNEVILLE est mentionné dans les Registres de la Chambre des Comptes es années 1210 & 1226.

CORNU D'ERNEVILLE, Chevalier, Bachelier en 1350 & 1352.

ROBERT D'ERNEVILLE, Ecuyer, rendit hommage de son fief à l'Archevêque de Rouen en 1316.

EUSTACHE D'ERNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Erneville, qualifié de nouveau du titre de *Chevalier* en 1368, est nommé dans l'Echiquier de 1386.

JEAN D'ERNEVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé dans celui de 1390.

GUILLAUME D'ERNEVILLE, Ecuyer, & *Perrenelle d'Esquetot*, sa femme, Dame de Lintot & de Buglife, rendirent hommage de leurs fiefs au Roi, & sont nommés, dans l'Echiquier de 1456, père & mère de LOUIS D'ERNEVILLE,

Seigneur de Maubuisson, aussi nommé dans l'Échiquier de 1497.

La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pages 988, 989 & 1856, parle de JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Gauville & de la Chêze, marié à *Catherine-Angélique d'Harcourt*, décédée veuve & fort âgée en 1651.

I. JEAN D'ERNEVILLE, 1^{er} du nom, Seigneur de Maubuisson, de la Cour du Bosc & de Bigarre, épousa, en 1444, *Marie Chrestien*, Dame de Barquet, fille de *Jean Chrestien*, Chevalier, Seigneur de Launay, & de *Jeanne d'Harcourt*, fille naturelle de *Jean VI*, Comte d'*Harcourt* & d'Aumale. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Barquet*, rapportée ci-après.

II. JEAN D'ERNEVILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Maubuisson & de la Cour du Bosc, se maria, en 1488, à *Julienne Pigace*, fille de *Michel Pigace*, Ecuyer, Seigneur de Carentan & de *Claudine l'Hopital*, dont il eut

III. JEAN D'ERNEVILLE, III^e du nom, Seigneur de Maubuisson, de Launay, &c., qui épousa, en 1514, *Marie le Comte*, fille de *Jourdain le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Limarre & de Houquetot, de laquelle vint :

IV. LOUIS D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuisson, de Launay, &c., qui fut député le 2 Octobre 1586, par les Gentilshommes de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour se trouver en leur nom à l'assemblée particulière qui devoit se tenir dans la ville d'Evreux, & y traiter des affaires particulières & autres qu'on auroit à exposer dans l'assemblée générale, convoquée dans la ville de Rouen huit jours après. De *Françoise de la Voue*, qu'il épousa en 1562, fille de *Robert de la Voue*, Seigneur de Tourouvre, de Bellegarde, de la Guimaudière, &c., il laissa :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Goutières*, mentionnée ci-après.

V. PHILIPPE D'ERNEVILLE, Seigneur de la Vallée & de Launay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1593, *Débora de Tilly*, fille d'*Adjutor de Tilly*, Seigneur de Poligny. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et DÉBORA, femme de PHILIPPE D'ERNE-

VILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet, dont il fera parlé à la branche de ce nom, rapportée ci-après.

VI. CLAUDE D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, l'un des 70 hommes d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance de Sa Majesté, sous la charge du Cardinal de Richelieu, en 1635, s'allia en 1630 à *Marie de Maintenre*, & en eut :

1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de Launay ;
2. ADRIEN, qui suit ;
3. Et HENRI.

VII. ADRIEN D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, épousa, en 1676, *Catherine de Garancières de Saint-Clair*, de laquelle sortit :

VIII. RENÉ-FRANÇOIS D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, marié en 1713, à *Rose-Geneviève d'Arquenay*, fille de *Christophe d'Arquenay*, Lieutenant des Maréchaux de France. Leurs enfans sont :

1. FRANÇOIS-RENÉ, né au mois de Juillet 1716 ;
2. PHILIPPE, né en 1718 ;
3. ETIENNE, né le 3 Mars 1723 ;
4. JACQUES, né le 30 Décembre 1726 ;
5. CATHERINE-GENEVIÈVE, née le 20 Mai 1714 ;
6. 7. & 8. MARIE-GASTONNE, née le 6 Août 1715 ; MARIE-ROSE, née le 17 Février 1719 ; & CATHERINE, née le 10 Février 1721, toutes trois reçues à St.-Cyr en 1727, 1728 & 1730 ;
9. MADELEINE, née le 30 Décembre 1721 ;
10. Et JEANNE, née le 19 Février 1725.

BRANCHE

des Seigneurs de GOUTIÈRES.

V. JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuisson, de la Cour du Bosc & de Grigneuzeville, second fils de Louis, & de *Françoise de la Voue*, fut Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers, & Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1629. De son mariage avec FRANÇOISE D'ERNEVILLE, qu'il épousa en 1604, fille de CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Barquet, vint entr'autres enfans :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Grigneuzeville, marié en 1645 à *Jeanne de Beaumaitre*, fille de *Robert de Beaumaitre*, Ecuyer Seigneur de la Ferrette-Fresnai en Normandie, & de *Gabriel de Pontbriand*, dont plusieurs enfans ;
2. Et CHARLES-AMBOISE, qui suit.

VI. CHARLES-AMBOISE D'ERNEVILLE, Seigneur de Goutières au Diocèse d'Evreux, &

de Marmorin, Capitaine d'Infanterie, se maria, en 1690, avec *Anne le Picard*, fille de *Jacques le Picard*, Sieur de la Pinchonnière. De cette alliance sont issus :

1. GASPARD-POMPONE, Ecuier, Seigneur de Goutières, Capitaine dans le Régiment de Beaujolois, né en 1694, mort en 1775, qui épousa *Marie-Madeleine le Cornu*;
2. JEAN, Sieur de Bézu ;
3. LOUIS, Ecclésiastique ;
4. CHARLES-ADRIEN ;
5. & 6. CHARLES & HENRI ;
7. & 8. MARIE-JEANNE, & CATHERINE-FRANÇOISE ;
9. 10. 11. 12. 13. & 14. LOUISE, MARIE-THÉRÈSE, MARIE, ANNE-MARIE, BARBE-PAULE & MARIE-ÉLISABETH D'ERNEVILLE, née le 13 Août 1709, reçue à Saint-Cyr le 5 Septembre 1718.

BRANCHE

des Seigneurs de BARQUET.

II. PHILIPPE D'ERNEVILLE, 1^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Barquet, au Diocèse d'Evreux, fils puîné de JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de Maubuisson, & de *Marie Chrestien*, épousa, en 1486, *Catherine le Pailles*, dont il eut pour fils unique

III. JEAN D'ERNEVILLE, qui fit une donation de la Terre & Seigneurie de Barquet à ROBERT, son fils aîné, qui suit.

IV. ROBERT D'ERNEVILLE, Ecuier, l'un des Gentilshommes de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, en 1569, s'allia à *Françoise le Vêlu*, & en eut :

V. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuier, Seigneur de Barquet & du Cormier, qui épousa, 1^o en 1578, *Barbe de Quévremont* ; & 2^o en 1588, *Suzanne de Saint-Martin*. Du second lit naquirent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE D'ERNEVILLE, mariée, en 1604, avec JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuisson, &c., auteur de la branche des Seigneurs de Goutières, mentionnée ci-dessus.

VI. PHILIPPE D'ERNEVILLE, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Barquet, mourut vers le mois de Mars 1622, laissant de DÉBORA D'ERNEVILLE, qu'il avoit épousé en 1618, fille de PHILIPPE, Ecuier, Seigneur de la Vallée, de Launay & de Poligny, & de *Débora de Tilly* :

VII. PHILIPPE D'ERNEVILLE, III^e du nom, marié, en Février 1645, à *Hélène de Franqueville*, fille de *Jacques de Franqueville*,

Seigneur de Colandon, dont il a eu cinq enfans, entr'autres :

VIII. ALEXANDRE D'ERNEVILLE, Seigneur de Barquet & de Colandon, allié, en 1675, à *Marie du Houlay*, fille de *Jean du Houlay*, Ecuier, Seigneur de Gouvie. De ce mariage vint :

IX. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuier, Seigneur de Barquet, de Colandon & d'Argouges, qui épousa, le 4 Novembre 1706, *Marie-Anne Guyon*. Leurs enfans sont :

1. ALEXANDRE-JACQUES-CHARLES D'ERNEVILLE DE BARQUET, né au mois de Décembre 1710, reçu Page de la Reine en 1725 ;
2. Et MARIE-ANNE, née au mois d'Août 1707.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, posées 2 en chef & 1 en pointe.* (Armorial gén. de France, reg. I, part. I, pag. 209.)

ERPACH. Les Comtes d'Erpach, qui possèdent la charge d'Echanfon héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'EGINARD ou EGINHARD, lequel, à ce qu'on dit, épousa EMME, fille de CHARLEMAGNE. Mais la véritable souche de cette race, dit le *Didionnaire historique* de Moréri, édit. de Basle, doit se fixer dans la personne de CONRAD le Vieux, qui étoit fort célèbre en 1332. De cette Maison étoit issu THÉODORIC, Electeur de Mayence, depuis 1435 jusqu'en 1459. GEORGES-LOUIS, Comte d'ERPACH, mort le 30 Avril 1693, eut beaucoup d'enfans d'Amélie-Catherine de Waldeck, tous morts peu après leur naissance. GEORGES ALERECHT, Comte d'ERPACH, frère du précédent, né après la mort de son père, le 16 Février 1648, épousa, en 1671, *Anne-Christine-Dorothee*, fille de *Philippe-Godefroy*, Comte de *Hohenlohe-Waldenburg*, dont il eut 12 enfans, tant filles que garçons. Voyez Moréri, édition de 1759.

* ERPS, Seigneurie en Brabant, au Territoire de Vilvorde, qui fut érigée en Comté par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, du 31 Décembre 1644, en faveur de *Ferdinand de Boischotte*. Voy. BOISCHOTTE.

ERRAULT, ancienne famille d'Anjou, qui a donné un Chancelier de France. FRANÇOIS ERRAULT, Chevalier, Seigneur de Chemans, près de Durtal en Anjou, fut Conseiller au Parlement de Paris le 7 Octobre 1532, puis Président au Parlement de Turin,

Maître des Requêtes, & prêta ferment le 18 Juillet 1541; & Garde des Sceaux de France après la mort de *François de Montholon*, le 12 Juin 1543. Il mourut à Châlons en Champagne, le 3 Septembre 1544.

JEAN ERRAULT, Seigneur de la Panne en Morannes, sur la rivière de Sarthe, à six lieues d'Angers, est le premier de cette famille que l'on connoisse; il vivoit dans le XV^e siècle. Cette famille a formé cinq degrés, & s'est éteinte dans la personne d'OLIVIER-BRIGITTE-RENÉ ERRAULT, Seigneur de Chemans, qui vivoit dans le XVI^e siècle. Voyez Moréri & le P. Anselme.

Les armes : d'azur, à deux chevrons d'or.

ERRY & SANCERGUES. Les Seigneurs de ce nom, fortis de la Maison de *Beaujeu*, n'ont formé que deux degrés. *Pierre de Sully I*, troisième fils d'*Eudes de Sully III*, Seigneur de Beaujeu, & de *Marguerite de Milly*, eut en partage les Terres d'*Erry* & de *Sancergues*. Il testa le 16 Mai 1342, & laissa de *Jeanne de Courtenay*, sa femme, *Pierre de Sully II*, Seigneur d'*Erry* & de *Sancergues*, qui ne laissa qu'une fille.

Les armes : d'azur, semé de croix au pied fiché d'or, au lion de même, brochant sur le tout.

ERSKINE, Maison illustre d'Ecosse, qui tire son nom du Château d'Erskine, situé dans la Baronnie de Renfrey, & qui a toujours été fidèlement attachée à la Maison de *Stuart*.

HENRI d'ERSKINE, le premier dont il soit fait mention, vivoit, en 1226, sous le règne d'ALEXANDRE II, Roi d'Ecosse.

JEAN d'ERSKINE, Comte de Mar, fut si considéré de la Reine ANNE, qu'elle le nomma non-seulement Aïeuleur de son Conseil intime, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mais encore Chevalier du Chardon & Secrétaire d'Etat. Il fut, en 1707, un des Commissaires nommés pour réunir l'Angleterre avec l'Ecosse. Ses services lui valurent en 1709 une pension de 2000 livres. Après la mort de la Reine, il chercha à placer le Prétendant sur le Trône, & le fit proclamer, le 16 Septembre 1715, Roi d'Angleterre & d'Ecosse. Les troupes du Prétendant furent défaites : ce Prince prit la fuite, passa en France, & avec lui le Comte de Mar, qui mourut en 1732. Il fut marié 1^o à *Marguerite*, fille

de *Thomas Huy*, Comte de Kinoul; & 2^o en 1714, à *Françoise*, fille d'*Evelin Pierrepont*, Duc de Kinglon. Il eut de sa première femme : JEAN d'ERSKINE, qui, en 1732, étoit dans les Troupes de France. (Voyez Moréri, édit. de 1759.)

* ESBARRES, Terre & Seigneurie en Bourgogne, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Février 1642, enregistrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643, en faveur de *Claude Jagnot*, Gentilhomme ordinaire du Roi. Elle est actuellement possédée par *Bénigne Berbis*, 11^e du nom, Chevalier, Marquis de Rancy, &c. Voyez la Généalogie de *Berbis*, au mot MAILLYS (LES).

ESCAGEUL ou ESCAJEUL, ancienne Noblesse qui a possédé plusieurs Terres dans le Diocèse de Bayeux, entr'autres la Terre & Châtellenie de la Ramée, proche le Bourg & dans la Paroisse de Trevières. Elle commence à être connue par titres en l'an 1208. La Roque dit que le nom d'*Escageul* vient de la Seigneurie d'*Escageul*, qui appartenoit à *Odon Stigand*, Seigneur de Mezidon, Fondateur du Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, dont la fille *Agnès Stigand*, & son époux *Rabel*, Sire de *Tancarville*, augmentèrent beaucoup cette fondation, du consentement de HENRI 1^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

ROBERT d'ESCAGEUL vendit pour 23 liv. tournois, à Pierre de Canon, tout le droit qu'il avoit sur le Moulin de Canon, à la charge d'un demi-boisseau d'orge de rente dans l'Octave de l'Annonciation, & d'avoir la liberté de moudre son grain, pendant un mois, sans droit de mouture. La Charte est de 1209, & se trouve dans le Cartulaire du Saint-Sépulcre de Caen.

GUILLAUME, Seigneur d'ESCAGEUL, fut présent à la Charte de *Nicolas de Montaigu*, & d'*Isabelle d'Al...*, donnée à Rouen en 1208, par laquelle ils font des fondations à l'Abbaye de Bonport. Ce GUILLAUME d'ESCAGEUL fut du nombre des Juges & Commissaires de l'Echiquier de 1213. Le Roi PHILIPPE-AUGUSTE lui donna, & à *Raoul*, Châtelain d'Aiguillon, par une Charte expédiée au Pont-de-l'Arche en Juillet 1216, pour leurs fidèles services, en fief & hommage-lige, la place où étoit situé le vieux Château de Rouen, de même que RICHARD & HENRI, Rois d'Angle-

terre, l'avoient tenu, & ce moyennant 30 livres de rente monnoyées à l'usage de Normandie pour tous services, payables annuellement moitié à l'Echiquier de Pâques, & moitié à celui de Saint-Michel, sans préjudice du cours de l'eau. Il vivoit encore en 1246, puis-que la même année il soucrivit à une autre Charte de LOUIS, Roi de France, fils & successeur de PHILIPPE-AUGUSTE.

I. RICHARD D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, donna 10 sols de rente aux Religieux de Saint-Lô, par Charte du mois de Mai 1256. Dans le même tems vivoient FRANÇOIS & JEAN D'ESCAGEUL, qui pouvoient être ses frères. Il parut un rôle de recette pour la Seigneurie de la Ramée en 1261, & il y avoit sur cette Terre une Chapelle, dont RICHARD D'ESCAGEUL étoit Patron. Il laissa pour fils

II. THOMAS D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de la Ramée, qui eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. RICHARD, Chevalier ;
3. Et HENRI, Curé d'Estoutville, dans le Cotentin.

III. JEAN D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, partagea les biens de la succession de son père, avec RICHARD, son frère, par acte passé devant le Bailli de Caen, en 1316, le Samedi avant la Nativité de saint Jean-Baptiste. Il parut un acte, passé devant *Laurent Nicolle*, Garde du Sceau, des obligations de la Vicomté de Bayeux, en 1328, au mois de Mai, le Samedi avant la Sainte-Croix, comme Bertin Guerout fit réparation, à l'issue de la Messe paroissiale de Trevières, jour de Dimanche, à ce Seigneur de la Ramée, à cause des injures qu'il lui avoit dites, & demanda pardon aux Assises de Bayeux, devant le Bailli de Caen, en 1327. JEAN D'ESCAGEUL testa en 1334, fit des aumônes tant à l'Hôpital de la Maladrerie de Rouen, qu'à ceux de Bayeux, Caen & autres, & aux Frères-Mineurs desdits lieux. Il avoit épousé *Peronne d'Anisy*, fille de *Pierre*, & sœur de *Jores d'Anisy*, Ecuyer, dont :

IV. PIERRE D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, qui céda à *Peronne d'Anisy*, sa mère, par contrat passé devant les Tabellions de Bayeux, en 1368, des héritages qu'il avoit à la Ramée & à Trevières ; mais HENRI D'ESCAGEUL, son oncle, *Personat* ou Curé d'Estoutville, le fit héritier de tous ses biens en 1339. Il épousa *Jeanne d'Oâeville*, fille de *Robert*

d'Oâeville, lequel promit à sa fille en mariage 100 florins d'or, du coin du Roi PHILIPPE, que Guillaume de Beauchamp, Chevalier, Seigneur de Lestre, avoit été obligé de lui payer en 1362. Le Roi lui donna une Commission en 1380, pour la garde du Château & Fort de Maify. Il eut de son mariage :

V. JEAN D'ESCAGEUL, II^e du nom, Seigneur de la Ramée, qui alla en Hongrie, contre les ennemis de la Foi Chrétienne, par Ordre du Roi CHARLES VI, sous la charge du Comte de Nevers, fils de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, & le Roi donna des Lettres d'Etat à Paris, le 17 Avril 1396, adressées à l'Echiquier de Normandie, & à tous autres Justiciers & Officiers du Royaume, de ne rien faire ni entreprendre, contre ni au préjudice du Seigneur de la Ramée pendant son voyage. Il rendit hommage au Roi de son Fief de la Ramée, le 27 Juin 1398, & eut pour fils :

VI. PIERRE D'ESCAGEUL, II^e du nom, Seigneur de la Ramée, qui passa un contrat en la Sergenterie de Cerisy, le 14 Janvier 1406, comme il obligeoit tous ses biens, ses chevaux & harnois de guerre exceptés, pour le payement de 100 livres de rente. Il eut de son épouse *Isabeau*, Dame de *Sully* :

VII. ROBERT D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, cité dans un contrat du mois de Juillet 1450. Il lui fut permis par Lettres du Roi Louis XI, données à Tours le 4 Janvier 1461, de rendre l'hommage qu'il devoit à ce Prince devant le Bailli de Caen ou son Lieutenant. Il fit sa preuve de Noblesse en 1463, & fut reconnu *Noble de Race*, dit Montfaut. Il avoit épousé, par contrat du 23 Février 1411, *Isabelle de Camprond*, fille de *Thomas*, Ecuyer, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. BRIAND, chef de la branche des Seigneurs de *Sully*, rapportée ci-après ;
3. Et ALAIN, qui se trouva aux montres du Bailliage d'Alençon, où il possédoit des Fiefs en 1470.

VIII. JEAN D'ESCAGEUL, III^e du nom, Seigneur de la Ramée, épousa *Marguerite de Faoucq*, dont :

1. JEAN, Seigneur & Curé de Theffy, mort en 1522 ;
2. PIERRE, qui suit ;
3. JEAN, Seigneur de Cauches, Prêtre ;
4. Et CATHERINE, femme de *Jean Guillebert*,

Seigneur de Bricqueville, par contrat de l'an 1485.

IX. PIERRE D'ESGAGEUL, III^e du nom, Seigneur de la Ramée, laissa :

1. RENÉ ;
2. ROLAND, qui suit ;
3. Et JULIEN, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauches*, rapportée ci-après.

X. ROLAND D'ESGAGEUL, Ecuier, Seigneur de la Ramée, eut de *Marquise Brehier*, son épouse, depuis remariée à *Thomas Suhard*, Seigneur de Rupalley :

XI. JULIEN D'ESGAGEUL, Seigneur de la Ramée, qui épousa *Elisabeth de Bricqueville*, & en eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS, Seigneur de Bricqueville, & HERVEY, Seigneur de Grandpray, tous deux morts sans postérité ;
4. BARBE, mariée, par traité de 1606, à *Gilles de Thieuville*, Seigneur de Bricquebof, Crosville & Canville, fils de *Nicolas*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Louise du Mesnil-Feribus*.

XII. HENRI D'ESGAGEUL, Seigneur de la Ramée, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Luzerne, épousa *Jeanne du Bois*, dont il eut :

1. HERVÉ, qui suit ;
2. FRANÇOIS, lequel eut de sa femme, *N... de Baudre*, deux garçons & une fille :

GABRIEL, HENRI qui furent Commissaires Provincial d'Artillerie ;
Et GILLETTE-ANNE.

3. Et JEAN, Seigneur de Bricqueville, qui de sa femme *N.... Joly*, veuve de *Henri de Cully*, eut

FRANÇOIS, Lieutenant de Vaisseau ;
Et HENRI, Capitaine d'Infanterie.

XIII. HERVÉ D'ESGAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, épousa Dame LÉONORE D'ESGAGEUL, sa cousine, fille de PIERRE, Seigneur de la Bretonnière. Il en eut entr'autres enfans :

1. SUSANNE, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen ;
2. Et ANTOINETTE, à laquelle sa sœur, avant de prononcer ses vœux, fit une cession de ce qui pouvoit lui revenir de la succession de ses père & mère, suivant la coutume de Normandie, par acte passé devant les Notaires de Rouen, le 18 Janvier 1679.

BRANCHE

des Seigneurs de CAUCHES, de LA BRETONNIÈRE & de LIANCOURT.

X. JULIEN D'ESGAGEUL, Seigneur de Cauches, troisième fils de PIERRE, III^e du nom, épousa *Suzanne de Cully*, Dame de la Bretonnière, fille de *Richard de Cully*, Chevalier, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Victor, lequel, de *Marie Cornet*, eut

MICHEL D'ESGAGEUL, Ecuier, Seigneur de Saint-Victor, de Colleville & de la Banelle, Lieutenant pour le Roi en l'Amirauté pour les sièges d'Oytrehay, Bernières, la Délivrande & des environs, vivant en 1604. Il épousa *Guillemette d'Auberville*, dont :

GABRIELLE, mariée au Seigneur du *Breau-Canoville* ;
Et CHARLOTTE, femme du Seigneur de la *Gaillardière*.

XI. JEAN D'ESGAGEUL, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, du Mesnil-Mauger & de Saint-Victor, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Député par la noblesse de la Vicomté de Bayeux, pour assister aux Etats de la Province, tenus à Rouen en 1582, pour la réforme des Loix & de la Coutume de Normandie. Il fut Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance des hommes d'armes de son cousin *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, qu'il alla joindre à Saint-Florentin en 1587. Il avoit épousé *Jacqueline d'Harcourt*, veuve de *Jacques Maillard*, Seigneur de Leupartie, Chevalier de l'Ordre du Roi, troisième fils de *Guy d'Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent, en Caux. De cette alliance vint :

XII. PIERRE D'ESGAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, de Liancourt & de Rupalley, qui rendit aveu de sa Terre de la Bretonnière au Seigneur de Lisle, le 18 Novembre 1642. Il épousa *Claude Turpin*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Assigny, & de *Françoise de Pellevé*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, né en la Paroisse de la Folie, fait Acolyte, en 1625, à Bayeux, & Abbé de St-Paul de Verdun ;
3. SÉBASTIEN, Seigneur de Saint-Pierre-en-Val, demeurant en Picardie, lequel eut

DAVID D'ESGAGEUL, Seigneur de Saint-

Retre-en-Val. De celui-ci fortit un fils mort en bas âge.

4. ELÉONORE D'ESCAEUL ;
5. MARIE-ELISABETH-URSULE, alliée à *François de Bellozane* ;
6. ANGÉLIQUE-MARGUERITE-CHARLOTTE, alliée à *N... Maignard*, à Vernon ;
7. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, alliée au Sieur du Val Danois *Bongard*.

XIII. JACQUES D'ESCAEUL, Seigneur de la Bretonnière & de Liancourt, premier Chambellan de M. le Duc d'Orléans, perdit sa Terre de la Bretonnière par décret vers l'an 1655. Il avoit épousé *Catherine Faignier*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

XIV. LOUIS D'ESCAEUL, Marquis de Liancourt, Baron de Chefnay, marié à Dame *Françoise-Elisabeth Poncher*, de laquelle fortirent :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, Prêtre, Chanoine Régulier ;
3. Autre LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de Liancourt ;
4. & 5. ELISABETH & MARGUERITE.

XV. LOUIS-ALEXANDRE D'ESCAEUL, Marquis de Liancourt, Capitaine d'Infanterie, a eu plusieurs enfans, entr'autres

LOUIS-FRANÇOIS.

BRANCHE

des Seigneurs de SULLY.

VIII. BRIAND D'ESCAEUL, Seigneur de Sully, second fils de ROBERT, Seigneur de la Raméc, & d'*Isabelle de Camprond*, épousa *Marguerite de Gouvix*, remariée depuis, en 1486, à *Richard de Pierrepont*, Seigneur d'Etienville. De son premier mari elle eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Chef de la branche des Seigneurs du *Quefnay*, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, Prêtre, Chapelain de Saint-Nicolas des Courtils ;
4. ROBERT, Prêtre, Curé de Tours ;
5. LÉGER, auteur de la branche des Seigneurs de *Condé & de Vaux*, aussi mentionnée ci-après ;
6. Et MARGUERITE, alliée à *Nicolas de Meherent*, Ecuyer, Seigneur de Flormanville.

IX. FRANÇOIS D'ESCAEUL, Seigneur de Sully, fit preuve de Noblesse le 29 Juin 1523, & fut père de

X. RENÉ D'ESCAEUL, Seigneur de Sully, qui fit aussi sa preuve de Noblesse en 1540, & eut pour fille unique *JEANNE D'ESCAEUL*, al-

liée à *Jean de Grimouville*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée.

BRANCHE

des Seigneurs du QUESNAY.

IX. JEAN D'ESCAEUL, Seigneur du *Quefnay*, second fils de Briand, Seigneur de Sully, & de *Marguerite de Gouvix*, épousa *Catherine de Faoucq*, & en eut

CHARLES, qui suit ;
Et FRANÇOIS.

X. CHARLES D'ESCAEUL, Seigneur du *Quefnay*, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. CHARLES, mort sans enfans ;
2. Et RENÉ, qui suit.

XI. RENÉ D'ESCAEUL, Seigneur du *Quefnay*, épousa *Marguerite du Vivier*, dont GILLES, Seigneur du *Quefnay* ; CHARLES & BENJAMIN, desquels on ignore la destinée.

BRANCHE

des Seigneurs de CONDÉ & de VAUX.

IX. LÉGER D'ESCAEUL, Seigneur de Condé, cinquième fils de BRIAND, Seigneur de Sully, & de *Marguerite de Gouvix*, eut pour enfans :

1. RENÉ, qui suit ;
2. CHARLES, Seigneur de Boifgentil, mort sans enfans de ses deux femmes ; la seconde nommée *Jeanne Suhard* ;
3. Et NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs du *Coudray & de Boifgentil*, mentionnée ci-après.

X. RENÉ D'ESCAEUL, Seigneur de Condé & de Vaux, vivant en 1663, fut marié deux fois. De sa première femme il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEAN, rapporté après la postérité de son frère aîné.

XI. JACQUES D'ESCAEUL épousa ANNE D'ESCAEUL, sa parente, & en eut :

XII. RENÉ D'ESCAEUL, II^e du nom, Seigneur de Vaux, Seigneur & Patron de Fontenay-le-Pefnel. Il s'allia avec *Marie de Breche*, sœur de *Marguerite de Breche*, femme d'*Olivier de Saint-Ouen*, Chevalier, Seigneur de Mont-Désert. Ses enfans furent :

1. PIERRE, Seigneur de Vaux & dudit Fontenay, mineur en 1677. Il rendit aveu au Roi, pour sa terre de Vaux-Saint-Gilles, le 10 Août 1679, & mourut sans enfans ;
2. OLIVIER, qui suit ;
3. CATHERINE, femme de *Jacques Onfroy*, Dame de Vaux, Patronne de Fontenay-le-

- Pefnel, décédée à Vaux-fur-Seulles, âgée de 77 ans, le 15 Octobre 1739;
4. MARIE-MARGUERITE, alliée, par acte du 13 Janvier 1677, à *Philippe d'Amours*, Ecuyer, Seigneur de la Fanquerie, fils de *François d'Amours*, Seigneur des Effarts, & de *Suzanne de Cussy*;
 5. Et MARGUERITE D'ESCAEUL, Religieuse à la Charité de Bayeux.

XIII. OLIVIER D'ESCAEUL, Ecuyer, Seigneur de Vaux-Saint-Gilles, épousa, par traité du 31 Octobre 1698, *Marie-Elisabeth de Lanquetot*, fille unique de *Michel*, Conseiller du Roi en l'Élection de Bayeux, & de *Jeanne Hébert*, dont pour fille unique :

JEANNE-ANGÉLIQUE D'ESCAEUL.

XI. JEAN D'ESCAEUL, Seigneur de Condé & de Hermanville, second fils de RENÉ, Seigneur de Condé & de Vaux, eut de sa femme qu'on ne connoît point :

XII. JACQUES D'ESCAEUL, Seigneur de Condé, qui eut entr'autres enfans ANTOINE D'ESCAEUL, Seigneur de Condé, marié. On ignore sa postérité.

BRANCHE

des Seigneurs du COUDRAY & de BOIS-GENTIL.

X. NICOLAS D'ESCAEUL, Seigneur du Coudray & de Boisgentil, troisième fils de LÉGER, Seigneur de Condé, laissa de sa seconde femme :

1. GEORGES, mort sans enfans;
2. NICOLAS, qui suit;
3. Et ANNE, femme du Seigneur de *Chauumont*, décédée sans postérité.

XI. NICOLAS D'ESCAEUL, II^e du nom, Seigneur du Coudray & de Boisgentil, vivant en 1672, épousa *Michelle de Gouet*, & en eut :

1. CHARLES, Curé d'Étreham;
2. RENÉ, qui suit;
3. THOMAS, mort sans postérité;
4. Autre THOMAS, rapporté après son frère aîné;
5. 6. & 7. MICHELLE, ANNE-FRANÇOISE & BARBE.

XII. RENÉ D'ESCAEUL, Seigneur de Boisgentil, s'allia à *Jeanne Hébert*, & en eut :

LOUIS, qui suit ;
Et deux filles.

XIII. LOUIS D'ESCAEUL, Seigneur de Boisgentil, à épousé, en 1751, *Hue de Mathan*, dont une fille.

XII. THOMAS D'ESCAEUL, Seigneur d'Anval, quatrième fils de NICOLAS, II^e du nom, Seigneur du Coudray & de Boisgentil, & de *Michelle de Gouet*, s'établit en la Paroisse d'Englesqueville. Il eut de N... *Berthelot*, son épouse :

1. RENÉ-PHILIPPE, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE.

XIII. RENÉ-PHILIPPE D'ESCAEUL, Seigneur d'Anval, a eu de sa femme qu'on ne connoît point :

1. RENÉ, Seigneur d'Anval, qui est marié ;
2. JACQUELINE, Religieuse aux Ursulines de Bayeux ;
3. 4. & 5. ANNE-RENÉE-FRANÇOISE, RENÉE, & autre ANNE-RENÉE-FRANÇOISE.

Le Marquis d'ESCAEUL, fait Enseigne, en 1733, de la Compagnie des Gardes-du-Corps Ecois, à la promotion du Marquis de Baleroy, & Lieutenant en 1735, par la retraite du même, mort Cordon rouge, le 1^{er} Octobre 1752, étoit entré Page du Roi en sa Petite-Ecurie en 1696; dans le Régiment du Roi, Cavalerie, en 1702; fut fait Major en 1720, Lieutenant-Colonel & Chevalier de Saint-Louis en 1722, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748.

Cette famille a été maintenue dans la noblesse le 18 Novembre 1668, & porte pour armes : *d'argent, à 5 cotices d'azur*, ou plutôt *d'azur, à 5 bandes d'argent*. (Mémoire dressé sur un arbre généalogique de cette famille, & envoyé par M. l'abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

ESCALE & ESCALOPIER (1^o). Suivant un Mémoire généalogique de la Maison de *PEscale de Véronne*, il y a une branche qui a fait fouche à Paris, sous le nom de *l'Escalopier*.

L'historique de ce Mémoire raconte avec étendue les brillantes actions des *PEscale* sous CHARLEMAGNE & les Empereurs d'Allemagne, pendant les IX^e, X^e & XI^e siècles, d'après les Chroniques & autres monumens que les auteurs ont découverts. L'ouvrage qui a rassemblé ces traits épars est intitulé : *Généalogie de M. le Président de l'Escalopier*, & imprimé à Châlons en Champagne, chez Jean Charpentier, en 1628. Il seroit difficile de certifier tous les faits qu'elle contient; mais en donnant aux *PEscale* l'origine la plus illustre,

& la plaçant même sur la Chaire de St-Pierre, on n'a point imaginé que les Seigneurs de Vérone, auteurs des *PEscalopier*, vinssent en ligne directe de ces premiers Souverains de l'Italie.

La partie diplomatique commence à une époque plus récente, & que les nuages n'enveloppent pas ; elle raconte sommairement les principales anecdotes des *PEscale*, Princes de Vérone, depuis qu'ils furent établis dans cette Ville, jusqu'à la fin du XIV^e siècle, que les Vénitiens les dépouillèrent de ce petit Etat. Les derniers rejets chassés & poursuivis, s'étant retirés en différentes contrées, y formèrent des branches, dont la plupart sont éteintes aujourd'hui, tels que les *Scaliger*, ces restaurateurs des Lettres en France, qui s'établirent à Agen, & dont la fille unique de JOSEPH, en épousant un *Charrier*, lui transmit son nom & ses armes ; tel fut un *PEscale*, Maire de la Rochelle, lorsque cette Ville entra sous l'obéissance de son Roi légitime, après le plus long siège & le plus mémorable que l'hérésie ait soutenu.

Ce Maire ayant eu l'honneur d'haranguer Louis XIII, en lui présentant les clefs du boulevard du Calvinisme, dont l'aspect étoit alors un affreux monceau de pierres, prononça la magnifique harangue, recueillie dans le *Mercur de France*.

Tel est encore le Chevalier de L'ESCALE employé aux négociations de Munster, près le Cardinal *Mazarin*, de la part des Espagnols. Tels aussi plusieurs *PEscale* répandus en Allemagne, où ils ont obtenu des titres honorables & des dignités ecclésiastiques.

La tradition est, en certaine circonstance, plus précieuse que des preuves écrites, dont on suspecte volontiers l'authenticité, indépendamment de ce qu'elles essuient du ravage des tems.

La famille de *PEscalopier* a perdu, depuis que l'on a travaillé à la Chapelle de la Communion de St.-Etienne-du-Mont, la pierre armoirée dont il est parlé dans la Généalogie de 1628. Les *Obits*, les Epitaphes, accompagnent la tradition, leurs dates anciennes la justifient, malgré les ténèbres où cette famille est demeurée ensevelie près de 200 ans, tant qu'elle n'a possédé aucune charge à Paris.

La double Régence des Princesses de Médicis, avoit tiré cette race de l'obscurité ; & il y avoit apparence qu'elle se seroit maintenue

dans les honneurs que sa naissance connue lui avoit procurés, si la mort prématurée du Président *PEscalopier* n'avoit enlevé à son fils, trop jeune pour lui succéder, sa fortune & ses places. Ses descendants marchent dans la carrière qui s'étoit refermée par la perte du Président. Voilà ce que dit l'Avant-propos de ce Mémoire.

Les auteurs, dit la seconde partie de ce Mémoire, ont parlé diversement de l'origine des *PEscale*, Seigneurs de Vérone. Les uns appellent cette famille *Scala*, les autres *Scaliger*, ceux-ci *Scaldei*, ceux-là *PEscale*, d'un faiseur d'échelles, que Villani nomme *Jacques Fico* ; quelques-uns la croyent allemande ; d'autres, plus vraisemblables dans leurs conjectures, la veulent originaire de Vérone. Au milieu de ces ténèbres, il est certain qu'elle étoit puissante dès le X^e siècle, & qu'elle a gouverné Vérone jusqu'à ce que les Vénitiens l'en aient chassée.

Alors tout ce qui porta le nom de *PEscale*, légitime ou non, se dispersa partout où il fut possible d'exister à l'abri des poursuites de ses ennemis. Outre l'Allemagne, où il fut facile de passer à cause de la proximité des Alpes, quelques-uns pénétrèrent en France ; entr'autres les *Scaliger*, comme on l'a dit, attirés à Agen par l'Evêque Italien, & de leurs parens : ils y ont acquis la plus grande réputation ; & l'unique fille de leurs nom & armes les a transportés à un *Charrier*, Lyonnais d'origine, dont les descendants s'appellent *PEscale de Vérone*, en vertu des Lettres-Patentes qu'ils ont obtenues depuis un siècle.

Pendant que l'auteur des *Scaliger* se fixoit en Guyenne, PIETRO L'ESCALE, son cousin, vivoit à Paris, & y bâtit une maison sur la montagne de Sainte-Genève, rue des Parcheminiers. Il y mourut, & fut enterré à St.-Etienne-du-Mont, sous le nom de *PEscalopier*, ayant changé son nom & ses armes.

NICOLAS L'ESCALOPIER, 1^{er} du nom, eut cinq fils, entr'autres :

PIETRO L'ESCALOPIER, mentionné ci-dessus, que l'on croit mort en 1442, & qui laissa :

BUREAU L'ESCALOPIER, qui mourut en 1492 ; il eut trois garçons qui formèrent trois branches, dont deux sont éteintes ;

NICOLAS L'ESCALOPIER, 11^e du nom, son troisième fils, mourut en 1538 ;

JEAN L'ESCALOPIER, un des fils de NICOLAS,

II^e du nom, fut Echevin de la ville de Paris, & Payeur des Gages des Messieurs du Parlement, lorsque cette fonction n'étoit point encore un titre d'Office. Son épitaphe le qualifie Véronois : elle est de 1563 ; il avoit épousé *Marie l'Hermite*, de la famille de *Pierre l'Hermite*, auteur de la première Croisade, dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et PIERRE L'ESCALOPIER, engagé par le Premier Président de *Thou*, son parent, d'entrer dans le Parlement, y fut reçu en 1578, & après Président des Requêtes. Sa branche s'est fondue dans la famille de *Saint-Martin*, qui est éteinte depuis.

NICOLAS L'ESCALOPIER, III^e du nom, fut Echevin de Paris, Secrétaire du Roi, & fut pourvu d'une charge de Maître des Comptes. Il n'en poursuivit pas la réception, parcequ'en même temps on en supprima quatre. Il mourut en 1610. Il avoit épousé *Denise Scopart*, dont :

JEAN L'ESCALOPIER, qui fut d'abord Conseiller au Parlement, fut Conseiller d'Etat sous HENRI IV & LOUIS XIII ; il falloit alors renouveler son serment entre les mains du Chancelier, pour rester au Conseil & obtenir par conséquent un nouveau Brevet. Il remit le sien en 1614, pour monter sur le grand banc du Parlement. La Reine Régente le nomma son Chancelier. Il mourut jeune en 1620. Il avoit épousé *Marthe Gobelin*, & en eut :

1. BALTHAZARD, qui suit ;
2. Et N... L'ESCALOPIER, qui fut un prédicateur célèbre.

BALTHAZARD L'ESCALOPIER avoit perdu son père en bas âge, & sa fanté ne lui permit pas même de rester long-tems au Parlement, où il fut reçu Conseiller - Commissaire des Requêtes du Palais ; il décéda en 1660. Il avoit épousé *Charlotte Germain*, dont il eut :

GASPARD L'ESCALOPIER, qui s'allia à *Françoise-Geneviève Colin*. Il ne quitta point le Parlement, & mourut Conseiller de Grand-Chambre en 1708.

CÉSAR-CHARLES L'ESCALOPIER, son fils aîné, prit pour femme *Anne-Geneviève Charrier*, née le 19 Juillet 1683, morte en 1712, parente de ce *Charrier* qui avoit eu en mariage l'héritière des *Scaliger*. Il fut successivement Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Champagne, Conseiller d'E-

tat, & premier Président du Grand-Conseil. Il est mort le 6 Février 1753, âgé de 82 ans, à pareil jour de sa naissance. Ses enfants sont :

1. GASPARD-CÉSAR-CHARLES, qui suit ;
2. CHARLES-ARMAND L'ESCALOPIER, né le 25 Juillet 1709, Avocat-Général au Grand-Conseil le 30 Décembre 1729, Maître des Requêtes le 28 Septembre 1739, & Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1742 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Cravate, allié à *Marie-Anne Paris de la Brosse*, sa cousine issue de germaine, dont il ne lui reste qu'un fils, de trois qu'elle a eu.

GASPARD - CÉSAR - CHARLES L'ESCALOPIER, Conseiller au Parlement, & Maître des Requêtes, a exercé pendant 16 ans les fonctions d'Intendant à Montauban, d'où il a passé à Tours. Il a épousé, en 1737, *Anne le Clerc de Lessville*, dont il eut :

1. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS-CHARLES L'ESCALOPIER ;
2. Et N..., Chevalier de Malte.

LES L'ESCALE portoient pour armes : *un escalier d'argent à six degrés, au champ de gueules*.

Et la branche de L'ESCALOPIER, Seigneur de Nourard, porte pour armes : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre croissants de même*. (Extrait du Mémoire imprimé, & cité au commencement de cet article.)

ESCALIN DES AIMARS. ANTOINE ESCALIN DES AIMARS étoit un homme de fortune, mais d'esprit & de cœur. On ne fait point le nom de son père & de sa mère, mais il est connu sous le nom de *Capitaine Poulin* ou *Polen*. *Guillaume du Bellay*, Seigneur de Langey, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont, lui ayant reconnu de l'esprit & de la valeur, le fit connoître à FRANÇOIS I^{er}, qui l'envoya, en 1541, en Ambassade vers SOLIMAN III, Sultan des Turcs, de qui il obtint un grand secours, avec lequel il vint en Provence, où il fit le siège de Nice. Il fut ensuite Lieutenant-Général de l'Armée de mer du Levant, sous le Comte d'*Enghien*, en Mars 1543, Général des Galères en 1544. Il retourna en Ambassade en Turquie la même année, & se signala à l'attaque de l'armée navale des Anglois, le 15 Août 1545. Après trois ans de prison, il fut rétabli dans sa charge de Général des Galères en 1551. Cette charge lui fut encore ôtée une seconde fois ;

il y rentra en 1566, après la mort du Marquis d'Elbeuf, & la garda jusqu'à sa mort, arrivée en son Château de la Garde en 1578, chargé d'années & de gloire. Il laissa un fils & une fille naturels. Le fils, nommé

JEAN-BAPTISTE ESCALIN DES AIMARS, né à Rouen, fut légitimé en Octobre 1570. Il eut de son père la Seigneurie de *Pierrelatte*, & fut père, par *Polixène d'Eurre*, son épouse, de deux fils, dont l'aîné,

LOUIS-ESCALIN DES AIMARS, Baron de la Garde, épousa *Jeanne Adhémar de Monteil de Grignan*, & en eut:

LOUIS ESCALIN DES AIMARS, Marquis de la Garde, qui épousa *Françoise de la Baume-Suze*, dont vinrent:

ANTOINE ESCALIN DES AIMARS, Marquis de la Garde, Gouverneur des Ville & Châtellenie de Furnes, mort le 8 Août 1703, âgé de 90 ans;

Et JEAN-ANTOINE ESCALIN DES AIMARS, reçu Chevalier de Malte en 1634.

ESCALIS. Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence. L'une porte: *d'or, au griffon de gueules au bâton de sable brochant sur le tout*. L'autre: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules, 2 & 1; au chef d'azur, chargé de 3 besans d'or*.

De l'une de ces deux familles étoit:

MARC-ANTOINE D'ESCALIS, premier Président du Parlement de Provence, qui eut pour fils:

SEXTUS D'ESCALIS, qui fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Vitry, Viguier de Marseille en 1636, & premier Consul d'Aix, pour la cinquième fois, en 1650. Il mourut de la peste, laissant de sa seconde femme, *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, dans la Vigerie de Saint-Maximin:

HENRI D'ESCALIS DE SABRAN, Baron d'Anfous & de Bras, Président du Parlement d'Aix, qui avoit épousé, en secondes noces, *Anne d'Albertas de Sainte-Mesme*, de laquelle il eut:

MARIE-THÉRÈSE D'ESCALIS, qui avoit épousé *Jean-Hyacinthe de Villeneuve*, Conseiller au Parlement d'Aix, fils unique de *Jean-Baptiste de Villeneuve*, auquel HENRI D'ESCALIS DE SABRAN avoit vendu, à la fin du siècle dernier, la Baronnie d'Anfous. (*Tablettes Généalogiques*, part. VII, pag. 260.)

ESCALLES: de gueules, à 6 coquilles d'argent, 3, 2 & 1.

ESCARS (D^r). La Seigneurie de ce nom est une Terre considérable dans le Limousin, avec titre de *Comté*, possédée depuis longtemps par la Maison de PÉRUSSE D'ESCARS, dont nous allons donner la Généalogie. Cette ancienne Noblesse, originaire du Limousin, qui a produit un Cardinal, des Evêques, plusieurs Chevaliers des Ordres, &c., remonte, dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 228, à

I. AUDOUIN DE PÉRUSSE, I^{er} du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, qui épousa, en 1281, *Marguerite de Ségur*, dont:

II. AUDOUIN DE PÉRUSSE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet, de la Couffière, &c., qui fit bâtir le Couvent des Jacobins de Limoges, suivant les Lettres de la fondation, datées de l'an 1326. Il avoit épousé *Gabrielle de Ventadour*, de laquelle il eut:

III. ARNOUL DE PÉRUSSE, Chevalier, Seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet, qui fut Grand-Maréchal de l'Eglise. En cette qualité le Pape INNOCENT VI le chargea du soin de faire bâtir les murs de la ville d'Avignon, ce qui fut exécuté en 1359 & années suivantes. Il testa en 1367 & eut de *Souveraine de Pompadour*, son épouse, Dame de Fellets, fille de *Ranulphe Hélié*, Seigneur de Pompadour, & de *Constance de la Marche*, sa seconde femme, morte en 1365, pour laquelle il fit une fondation, dans l'Eglise des Jacobins de Limoges:

1. AUDOUIN, qui suit;
2. GEOFROY, dit de *Pompadour*, du surnom de sa mère, Conseiller au Parlement de Paris;
3. Et RENOUL, Conseiller-Clerc au même Parlement en 1400 & 1406, qui est crû frère de GEOFROY.

IV. AUDOUIN DE PÉRUSSE, III^e du nom, Sire d'Escars, le Vauguyon, Saint-Bonnet, la Couffière, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VII, après avoir été son Conseiller pendant qu'il étoit Dauphin. Il partagea ses biens à ses deux fils GAUTHIER & AUDOUIN, les substituant l'un à l'autre. Il avoit épousé, le 20 Octobre 1380, *Marguerite Hélié*, dont il eut:

1. GAUTHIER, qui suit;
2. AUDOUIN, rapporté après son frère aîné;

3. Et LOUIS DE PÉRUSSE, dit d'*Efcars*, Chevalier, vivant en 1431. Il pouvoit être mort lors du testament de son père, qui ne fait pas mention de lui. JEAN D'ESCARs, homme d'armes de *Poton de Xaintrailles*, Maréchal de France, peut avoir été fils de ce LOUIS.

On croit qu'AUDOUIN, III^e du nom eut pour fils naturel

N..., bâtard d'*Efcars*, qui servit, l'an 1441, dans la Compagnie d'Ordonnance du Sire d'Orval.

V. GAUTIER DE PÉRUSSE, Chevalier, reçut de son père, par testament, les Seigneuries d'*Efcars*, la *Vauguyon*, la *Coussièrre*, *Nontron*, la *Tour*, *Bar*, *Juillac*, l'*Hôtel de Pérusse*, *Pressac* & autres, fut Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, & avoit épousé : 1^o *Jacquette de Saint-Marc*, Dame de la *Rochette*, dans la *Marche*; & 2^o le 17 Octobre 1451, *Andrée de Montberon*, sixième fille de *François de Montberon*, & de *Louise Clermont*, Vicomtesse d'*Aunay*. N'ayant point eu d'enfans de ces deux mariages, il partagea ses biens aux trois fils de son frère, du contentement d'AUDOUIN, son frère, par son testament de l'an 1468.

V. AUDOUIN DE PÉRUSSE, IV^e du nom, Seigneur de *Saint-Bonnet*, *Allaiffac*, la *Porte-de-la-Guyonnie*, *Chambon*, *Chabrignac*, *Puyphelip* & *Brene*, par le partage de son père, vivoit en 1468, lors du testament de son aîné. Il épousa *Hélène de Roquefeuil*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Roquefeuil* & de *Maucafort*, & de *Dauphine d'Arpajon*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Bonnet*, rapportée ci-après ;
3. Et GAUTIER, dit d'*Efcars*, tige de la branche des Seigneurs de la *Vauguyon*, aussi rapportée ci-après.

VI. ANTOINE DE PÉRUSSE, dit d'*Efcars*, Chevalier, Seigneur d'*Efcars*, *Beaufort*, *Juillac* & *Ségur*, fut, comme aîné, partagé de ces Terres par son oncle GAUTIER, à la charge qu'elles demeureroient toujours à l'aîné de la Maison. Il avoit épousé *Françoise de Pierre-Buffière*, fille de N... de *Pierre-Buffière*, Seigneur de *Châteauneuf*, dont il eut :

1. JEAN, mort sans alliance ;
2. Et GEOFFROY, qui suit ;

VII. GEOFFROY DE PÉRUSSE, Chevalier, Seigneur d'*Efcars*, *Juillac*, *Ségur* & de la *Tour* en partie, Conseiller & Chambellan du Roi

de *Navarre*, s'allia avec *Françoise d'Arpajon*, fille de *Guy*, Baron d'*Arpajon*, Vicomte de *Lautrec*, & de *Marie d'Aubuffon*, dont :

1. GABRIEL, Chevalier, Seigneur d'*Efcars*, marié : 1^o à *Françoise de Montberon*, fille de *Louis*, Seigneur de *Fontaine*, & de *Radégonde de Rochehouart*; & 2^o à *Jeanne de la Tour*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Hautefort*, dernière fille d'*Agnès de la Tour*, IV^e du nom, Vicomte de *Turenne*, & d'*Anne de Beaufort*. Il mourut sans postérité, n'ayant point eu d'enfans de ses deux femmes ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. Et JEANNE, femme de *Charles de Caumont*, Seigneur de *Castelnau*.

VIII. JACQUES DE PÉRUSSE, Seigneur d'*Efcars*, *Juillac* & *Ségur*, après la mort de son frère aîné, épousa : 1^o *Anne Jourdain de l'Isle*, Dame de la *Mothe-Saint-Sezet*, *Hanqueville* & *Merville*; & 2^o *Françoise de Longwy*, Dame de *Pagny* & de *Mirebeau*, veuve, en 1543, de *Philippe Chabot*, Comte de *Charny*, &c., Seigneur de *Brion*, Amiral de France, fille aînée de *Jean de Longwy*, Seigneur de *Givry*, &c., & de *Jeanne*, bâtarde d'*Orléans-d'Angoulême*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHARLES, Evêque de *Poitiers*, depuis 1564 jusqu'en 1569, qu'il fut nommé Evêque & Duc de *Langres*, Commandeur de l'Ordre du *Saint-Esprit*, Abbé de *Gaillac*, de *Fontaine-Bèze* & de la *Cresse* (les dernières Abbayes situées dans le Diocèse de *Langres*). Il avoit reçu l'année précédente, dans la ville de *Metz*, au nom du Roi CHARLES IX, les Ambassadeurs de *Pologne*, qui venaient offrir leur couronne au Duc d'*Anjou*, & le harangua avec beaucoup d'éloquence. Ce Prince ayant quitté la *Pologne* pour monter sur le trône de France, sous le nom d'*HENRI III*, l'Evêque de *Langres* le reçut dans sa ville épiscopale, & l'accompagna à *Reims*, où il fit les fonctions de *Pair* à la cérémonie de son sacre, en Février 1575. HENRI III le fit Commandeur de l'Ordre du *Saint-Esprit* le 31 Décembre 1579. Il ne se présenta pas au sacre du Roi HENRI IV, fait à *Chartres* en 1594; il y fut représenté par *Henri le Meignem*, Evêque de *Die*. Il assista à celui de LOUIS XIII, en Octobre 1610, & après avoir fait de grands biens à son Diocèse, il se retira à son Abbaye de *Fontaine-Bèze*, où il mourut Doyen des Evêques de France, en 1614, & y fut enterré ;

3. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Merville*, mentionnée ci-après ;
4. FRANÇOISE, Dame de Grandmont, décédée sans enfans, d'*Aimery*, Baron de *Montaut*.

Et du second lit vint :

5. Et ANNE D'ESCARS, qui prit l'habit de St.-Benoît, dans le Monastère de St.-Benigne de Dijon, y fit profession, & en devint Abbé par la nomination du Roi CHARLES IX ; il fut encore pourvu des Abbayes de Barbery, Diocèse de Bayeux, de Molemes & de Poultières, dans celui de Langres, & de celle de Champagné au Diocèse du Mans. Le Roi HENRI III le nomma à l'Evêché de Liseux, dont il prit possession le 3 Mars 1585. Son zèle pour la religion l'entraîna dans le parti de la Ligue, que l'on nommoit la *Sainte-Union*. Il en devint un des plus outrés partisans, jusqu'à n'avoir pas voulu reconnoître le Roi HENRI IV, parvenu sur le trône ; il abandonna même ses revenus pour se retirer à Rome, où il avoit déjà paru sous le Pontificat de Pie V, qui lui marqua beaucoup de bienveillance. Il eut aussi celle de Clément VIII, qui, quoique de retour dans sa patrie, le créa Cardinal-Prêtre le 5 Juin 1596, sans la participation du Roi, & malgré les remontrances de M. d'*Offat*. Son mérite le fit rentrer dans les bonnes grâces du Roi, qui le nomma Coadjuteur de son frère, l'Evêque de Langres. Après la mort de Clément VIII, ce Prélat, connu sous le nom de *Cardinal de Givry*, se rendit à Rome, où il concourut aux élections des Papes LÉON XI & PAUL V. Ce dernier lui donna le chapeau avec le titre de *Sainte-Sufanne*, le 14 Juin 1606. Le Roi l'engagea de rester à Rome avec la qualité de *Comprotekteur* de France, & le nomma à l'Evêché de Metz le 23 Mars 1608, dont il prit possession par Procureur, le 23 Février de l'année suivante, & en personne le 16 Juin 1609. Il mourut au Château de Vic, le 19 Avril 1612, & fut enterré dans son Eglise Cathédrale où se voit son tombeau & sa statue, dans la Chapelle de St.-Maximin.

IX. FRANÇOIS DE PERUSSE, Comte d'Escars, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Lieutenant - Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur de la ville de Bordeaux, & créé Chevalier du Saint-Esprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, fut présent, le 19 Septembre 1595, au mariage d'*Isabeau d'Escars*, de la branche de la *Vaugyon*, avec *Jean d'Amanzé*. Il épousa 1^o *Claude de Bauffremont*, fille de

Claude, Seigneur de *Scay* & de *Sombornon*, & de *Jeanne de Vienne* ; 2^o *Isabeau*, Dame de *Beauville*, veuve en Juillet 1577, de *Blaise de Montluc*, Maréchal de France, fille de *François*, Seigneur de *Beauville* en Agénois, & de *Claire de Laurens*. Elle étoit morte lorsque CHARLES, Comte d'Escars, son beau-frère, fit son testament, où il dit qu'il plaidoit contre les héritiers de cette Dame. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Comte d'Escars & de *Beaufort*, Baron d'*Aixe*, &c., qui ne laissa point de postérité de ses trois femmes, qui furent : 1^o *Louise Jay*, Dame de *Boisseguin*, veuve de *Georges*, Baron de *Villequier*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; 2^o *Yolande de Livron de Bourbonne* ; 3^o & *Olympe Grain de Saint-Marsault*, veuve d'*Isaac de Salagnac*, Seigneur, Baron de *Rochefort* & des *Etangs*, fille de *Jean Grain de Saint-Marsault*, Seigneur de *Parcouf*, Vicomte de *Rochemeaux*, Seigneur de *Millançay*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de *Dijon*, & de *Françoise de Sainte-Maure*. Cette troisième femme se remarqua, le 7 Novembre 1615, à *Georges d'Aubujon*, Comte de la *Feuillade*, dont elle fut la seconde femme, & testa le 10 Décembre 1633 ;
2. CHARLES, Baron d'*Aix*, & de la *Mothe-Trichateau*, puis Comte d'Escars, après la mort de son frère aîné, Seigneur de *Séjour*, *Juillac*, la *Roche*, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, fit son testament olographe en son Château d'Escars le 20 Mars 1625, par lequel il institua son héritier universel au Comté d'Escars, à la *Baronnie d'Aixe*, à la *Châtellenie de Séjour*, à ses *Terres de Juillac*, *Beaufort*, la *Roche*, l'*Abeille* & *Forêts de Lambertas*, FRANÇOIS D'ESCARS, rapporté ci-après au degré X, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise des *Jacobins de Limoges*, fondée par ses ancêtres ; il mourut le 6 Août 1626, & en lui finit la branche aînée. Il avoit épousé, 1^o le 10 Août 1587, *Anne de Baiffey*, veuve en Août 1582 de *Henri de Vienne*, Baron de *Chevreau*, fille & héritière de *Jean de Baiffey*, Seigneur de la *Mothe-Trichateau* & de *Bourberain*, & d'*Anne Marinier*. Elle mourut en 1622, & fut enterrée aux *Jacobins de Limoges* ; 2^o *Gabrielle du Châtelet*, fille d'*Erard*, Seigneur de *Bonney*, Maréchal de *Barrois*, Gouverneur de *Gray* en *Franche-Comté*, & de *Lucrèce d'Orsans*. Elle se remarqua à

Georges de Monchy, Seigneur d'Hocquincourt, Grand-Prévôt de France, dont elle fut la seconde femme;

3. *LOUISE*, femme de *François*, Marquis d'Hautefort, mariée, par contrat du 15 Novembre 1579;
4. *CLAUDE*, femme de *Jean de Ferrières*, Baron de Sauvebeuf, qui laissa postérité.

Du second lit fortirent :

5. *ANNE D'ESCARS*, Baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600, qui fit sa mère *Ijsabeau*, Dame de *Beauville*, son héritière, ce qui donna lieu à un grand Procès au Parlement de Grenoble, contre les héritiers de cette Dame;
6. Et *SUSANNE*, mariée, en 1598, à *Charles*, Seigneur de *Caçillac*, Baron de Cessac, fille de *François*, Baron de Cessac, Chevalier des Ordres du Roi.

BRANCHE

des Seigneurs de MERVILLE.

IX. *JACQUES D'ESCARS*, troisième fils de *JACQUES DE PÉRUSSE*, dit d'*Escars*, & de sa première femme *Anne Jourdain de l'Isle*, fut Seigneur de Merville, du chef de sa mère, & Grand-Sénéchal de Guyenne. Il épousa 1° *Catherine de Beraut*, fille de *Fronton de Beraut*, & d'*Anne de la Borie*; & 2° *Jeanne d'Aubuffon*. Il eut du premier lit :

1. *FRANÇOIS*, qui suit;
2. *HENRI*, mort sans lignée;
3. *JACQUES*, Baron d'Availles, marié à *Nicole de Pontac*, dont :

CATHERINE D'ESCARS, femme de *Guillaume d'Aléme*, Conseiller au Parlement de Bordeaux;

4. Autre *FRANÇOIS*, tige de la branche des Barons de *Caubon*, Comtes d'*Escars*, rapportée ci-après;
5. *CHARLES*, mort sans enfans;
6. *BERTRAND*;
7. *CATHERINE*, femme d'*Honorat de Montpefat*, Baron de Laugnac, dont des enfans;
8. & 9. *MARGUERITE & CHARLOTTE*.

X. *FRANÇOIS D'ESCARS*, Seigneur de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne après son père, mourut en 1606. Il avoit épousé *Rose de Montal*, fille de *Gilles*, Baron de la Roquebrou, & de *Catherine d'Ornezan*, dont :

1. *FRANÇOIS*, Marquis de Merville, mort sans lignée le 19 Septembre 1593;
2. *JACQUES*, qui suit;
3. *CATHERINE*, mariée à *Bernard de Montleçon*, Seigneur de Tajan;

4. *FRANÇOISE*, alliée à *François de Hautefort*, Seigneur de Saint-Chamans;
5. Et *CATHERINE*, dite *la Jeune*, seconde femme de *Roger de Comminges*, Seigneur de Péguilhan, dont *Marc de Comminges*.

XI. *JACQUES D'ESCARS*, 11^e du nom de cette branche, Marquis de Montal, puis de Merville, Baron de la Roquebrou, mort à Paris en 1631, avoit épousé *Madeleine de Bourbon*, remariée, le 23 Juillet 1636, à *Jean de Mourlthon*, dit de *Grimoard*, Comte de Quélus, & mourut à Montal en Auvergne, en Septembre 1638. Elle étoit fille aînée d'*Henri de Bourbon*, 11^e du nom, Marquis de Maulaife, & de *Marie de Châlons*. De ce mariage vinrent :

1. *CHARLES*, qui suit;
2. Et *ROSE*, mariée, le 6 Avril 1647, à *Alexandre-Galot de Cruffol de Balagnier*, Marquis de Monfalez.

XII. *CHARLES D'ESCARS*, Marquis de Merville & de Montal, Baron de la Roquebrou, &c., épousa, le 4 Février 1663, *Françoise-Charlotte Bruneau*, Dame de la Rabatelière. Elle a fait plusieurs ouvrages en vers & en prose, & donné au public un livre de piété, sous le titre de *Solitaire de Terrafson*; elle mourut en Décembre 1707, âgée de 62 ans. Elle étoit fille de *François Bruneau*, Seigneur de la Rabatelière, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Nordlingen le 3 Août 1645, & de *Charlotte de Pompadour*. De ce mariage vinrent :

1. *CHARLES-FRANÇOIS*, qui suit;
2. *MARIE-ANNE*, alliée, le 7 Mars 1691, à *Claude-Antoine de Mouret*, Seigneur de Montarnal, dont elle a eu *N... de Mouret*, Comte de Péyre, Mestre-de-Camp de Cavalerie; *Viéoire & Marie-Anne*, mariées;
3. *MARIE-ANNE*, dite *la jeune*, mariée, 1^e en Avril 1692, à *Polycarpe de Bejares*, Seigneur de la Lourie, mort sans enfans; 2° à *Jean-Josué Adam*, Seigneur de Loire & de Saint-Denis en Poitou.

XIII. *CHARLES-FRANÇOIS D'ESCARS*, Marquis de Merville, Baron de Montal & de la Roquebrou, mort, le 13 Janvier 1707, à Paris, avoit épousé, le 7 Mai 1696, *Françoise de la Fond de Saint-Projet*, veuve d'*Antoine de Castanet d'Armagnac*, Marquis de Tauriac, Lieutenant-Général de la Province de Quercy, mort, en 1693, sans enfans. Elle étoit fille de *François*, Marquis de Saint-Projet, & de *Françoise*, Marquise de *Rilhac*, & mourut,

le 18 Octobre 1734, âgée de 68 ans, au Château de Montal près d'Aurillac en Auvergne. Elle a eu de son second mari :

1. JOSEPH-BONAVENTURE, qui suit;
2. CHARLES-GABRIEL-DANIEL, mort le 5 Octobre 1724;
3. Et MARIE-ANNE, alliée, 1^o le 27 Février 1729, à *Jacques-François-de-Sales de Hautefort*, Marquis de Saint-Chamans, en Limousin, Diocèse de Tulle; & 2^o à *Jean de Caiffac*, Marquis de Sedaiges, dont elle resta aussi veuve, & mourut à Paris le 27 Mars 1748, âgée de 40 ans.

XIV. JOSEPH-BONAVENTURE D'ESCARS, Marquis de Montal, de Merville, de la Roquebrou, Baron de Carbonnières, d'Itzac, de Saint-Jean de l'Espinaffe, âgé de 25 ans, en 1732, épousa, le 11 Novembre de la même année, *Marie-Elisabeth de Laffie*, fille de *François*, Marquis de Siougeac, & de *Marie de la Roche-Aymon*, sœur de *Charles-Antoine de la Roche-Aymon*, né au Château de Mainfat, Diocèse de Limoges, le 17 Février 1697, sacré Evêque de Sarept, le 5 Août 1725, nommé à l'Evêché de Tarbes en 1729, à l'Archevêché de Toulouse en 1740, à l'Archevêché de Narbonne en 1752, à celui de Reims en 1762, Doyen des Evêques de France, créé Cardinal le 16 Décembre 1771, & nommé à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 22 Janvier 1772. De ce mariage sont issus deux garçons, le dernier né au Château de Montal dans la Haute-Auvergne, le 26 Décembre 1737.

BRANCHE

des Barons de CAUBON, Comtes d'ESCARS.

X. FRANÇOIS D'ESCARS, quatrième fils de *Jacques*, & de *Catherine Bervat*, sa première femme, Seigneur de Merville, fut Baron de Caubon, puis de Ségur, Comte d'Escars, &c., en vertu du testament de *Charles*, Comte d'Escars, son cousin, qui le fit son héritier universel en 1625, auquel il succéda le 6 Août 1626, & mourut en 1661. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1609, *Françoise de Veyrières*, Dame de la Renaudie, fille de *N...* de *Veyrières*, Seigneur de Fonpatour, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Mothe, substitué à son frère, marié à *Suzanne Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontenay, & de *Suzanne de Monchy*, mort sans enfants;
3. ANNET, tige de la branche des Seigneurs de la Mothe, rapportée ci-après;

Tome VII.

4. CATHERINE, mariée à *N... Fillet*, Seigneur de la Curée;
5. FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Ségur*, fille d'honneur de la Reine, en 1643, puis mariée, par contrat du 9 Février 1652, à *Pierre de Bonneval*, Vicomte de Château-Rocher, morts l'un & l'autre sans postérité;
6. Et SARA, femme de *Joubert-Tijon*, Seigneur d'Argence.

XI. CHARLES D'ESCARS porta d'abord le nom de la *Renaudie*, & c'est sous ce titre que *Charles*, Comte d'Escars, son parrain, qui dès son bas âge l'avoit pris chez lui pour l'élever, le substitua au Baron de Caubon, son père, dans le Comté d'Escars, à la Baronnie d'Aixe, Châtellenie de Ségur, aux Seigneuries de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & forêts de Lambertas, par son testament du 20 Mars 1625. Il eut de sa femme, *ANNE D'ESCARS*, sa cousine, fille de *JEAN D'ESCARS*, Seigneur de Saint-Bonnet, & de *Jeanne de Meilheret* :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JACQUES, Abbé, puis marié en Juillet 1680, à *Marie du Châtelet* en Lorraine, morte sans enfants, lui en Février 1685, & elle en 1694;
3. ANNET, Comte de Saint-Ybart, mort sans alliance;
4. CLAUDE-GABRIEL, mort à 5 ans;
5. JEANNE, fille;
6. Et MARIE, femme de *François de Rochechouart*, Marquis de Rochechouart-Pontville.

XII. FRANÇOIS, Comte d'Escars, mort au mois de Novembre 1724, avoit épousé, le 13 Septembre 1682, *Marie de Redon*, fille d'*Alexandre de Redon*, Marquis de Pransac, & de *Claude de Pouilly*, Marquise d'Esne, morte le 11 Janvier 1726, âgée de 26 ans, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, morte sans alliance.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS D'ESCARS, Comte d'Escars, Seigneur d'Aixe, Lieutenant pour le Roi au Haut & Bas-Limousin, a épousé, le 6 Octobre 1708, *Marie-Françoise-Vidoire de Verthamon*, fille de *François de Verthamon*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne de Goury*, dont :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Vicomte d'Escars, né le 9 Novembre 1710, fait, en 1744, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son

U

nom, incorporé en 1761 dans celui de Pen-thièvre, Brigadier, le 10 Mai 1748, & Mestre-de-Camp, le 20 Février 1761 ;

3. MICHEL-LOUIS, né le 28 Septembre 1719, Capitaine des Vaisseaux du Roi, qui a épousé, le 16 Mai 1750, *Marie d'Artaguet*, fille puînée de *Jean-Baptiste-Marie d'Artaguet*, Receveur-Général des Finances, de la Généralité d'Auch, & de *Vidoire Guillard de la Vacherie*, dont nous ignorons la postérité ;
4. LOUIS-NICOLAS, né le 8 Juin 1724, Colonel du Régiment de Normandie en 1753, Brigadier, le 10 Février 1759, & Chevalier de Malte de minorité ;
5. JEANNE-THÉRÈSE-ELISABETH, née le 30 Décembre 1711 ;
6. MARIE-ANNE, née en 1714, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers ;
7. GABRIELLE-MARTHE, née le 25 Septembre 1715, Religieuse dans la même Abbaye ;
8. Autre GABRIELLE-MARTHE, Abbesse de Saint-Aufone d'Angoulême ;
9. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Saint-Ybart*, non mariée ;
10. Et JEANNE-ELISABETH-FRANÇOISE.

XIV. FRANÇOIS-MARIE D'ESCARS, né le 8 Octobre 1709, Marquis d'Escars, Maréchal-de-Camp, du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général dans le Limoufin, a été pourvu, au mois d'Avril 1748, du Régiment d'Infanterie de Santerre, par la démission volontaire du Marquis de *Renel*, beau-frère de sa femme. Il est mort en 1759. Il avoit épousé *Emilie* ou *Sophie de Fitz-James*, fille du feu Maréchal de Berwick, & d'*Anne de Bulkeley*, sa seconde femme, & a laissé de son mariage trois garçons & une fille, marié à *Louis-Joseph (Paris de Montmartel)*, Marquis de Brunoy. L'aîné des garçons est premier Maître-d'Hôtel du Roi, depuis la démission de son beau-frère.

BRANCHE

des Seigneurs de LA MOTHE.

XI. ANNET D'ESCARS, second fils de *François*, Baron de *Caubon*, & de *Françoise de Veyrières*, qualifié Marquis d'Escars, quitta la Croix de Malte, fut Seigneur de la Mothe, d'Aucanville, Saint-Cezert, Puyfégur, Belleferre, Beauvais & Luffac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Honfleur, & mourut en 1672. Il avoit épousé, 1^o le 11 Juillet 1658, *Lucrèce de Stuert*, fille de *Jacques de Stuert de Cauffade*, Comte de la Vauguyon, & de *Marie de Roquelaur*, mor-

te sans enfans ; & 2^o par contrat du 27 Février 1668, *Paule de Montlezun*, fille de *N... de Montlezun*, Seigneur de Campagne, & d'*Henriette de la Roche*, dont :

1. THOMAS, qui suit ;
2. CATHERINE, mariée 1^o à *Jacques d'Abzac de la Douze*, Seigneur de Villars & de Melières ; & 2^o à *Pierre de Bannes*, Seigneur de Bofredon ;
3. HENRIETTE, Religieuse ;
4. LOUISE-MARIE, nommée par le Roi au mois de Juin 1742, à l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, vacante par la mort de la Dame de *Parabère* ;
5. Et GABRIELLE, mariée, en 1726, à *N... de la Fond-Dejean*, Marquis de Saint-Projet, frère de *Françoise de la Fond-Dejean*, mariée, le 7 Mai 1696, à *CHARLES-FRANÇOIS D'ESCARS*, Marquis de Merville.

XII. THOMAS, Marquis d'ESCARS, Seigneur de la Mothe, Aucanville, Saint-Cezert, Puyfégur, Belleferre, Beauvais, Luffac, Taille, Cavat & Saint-Geraud, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment du Maine, en 1695, épousa, par contrat du 28 Juin 1707, *Marie-Madeleine de Cruffol d'Uzès*, fille d'*Emmanuel de Cruffol-Uzès-Balagnier*, Marquis de Monfalès, & de *Marie Fouquet*, dont :

1. LOUIS-ALEXANDRE-FRANÇOIS D'ESCARS, Marquis de la Mothe, né le 8 Août 1711 ;
2. PAULE, née le 30 Mars 1708 ;
3. MARIE-MADELEINE, née le 16 Mai 1710, Religieuse de la Visitation ;
4. FÉLICE, née le 20 Février 1719 ;
5. & 6. ANNE & ELISABETH, mortes filles.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-BONNET.

VI. JEAN DE PÉRUSSE, dit d'ESCARS, second fils d'*Audouin de Pérusse*, IV^o du nom, & d'*Hélène de Roquefeuil*, eut pour son partage les Terres de Saint-Bonnet, Alaffac, Fleix, Saint-Ybart, Carabeuf, la Guyonnie & la Porte, & épousa *Catherine de Lévis*, quatrième fille d'*Eustache de Lévis*, Baron de Quelus, & d'*Alix Damas*, Dame de Coufan, dont :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat du 31 Décembre 1517, à *Jacques de Clermont*, Seigneur de Chaste.

VII. GABRIEL D'ESCARS, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., maria sa sœur en 1517, & épousa *Marie de la Tour*, veuve de

Jean, Seigneur de Hautefort, Gouverneur du Périgord & du Limoufin, fille d'*Agne de la Tour*, IV^e du nom, Seigneur d'Olliergues, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*. Baluze, qui date le mariage de *Marie de la Tour*, avec *Jean de Hautefort*, du 1^{er} Août 1599, ne fait point mention de sa seconde alliance, dont elle eut :

VIII. FRANÇOIS D'ESCARS, Seigneur de Saint-Bonnet, qui épousa *Anne de Livron*, fille de *Nicolas de Livron*, Seigneur de Bourbonne, Conseiller & Chambellan du Roi, & de *Marie de Ray*, dont :

IX. LÉONARD D'ESCARS, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, &c., marié à *Catherine de Joignac*, héritière de Fouffac. Il en eut :

X. LÉONARD D'ESCARS, II^e du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., qui épousa, par contrat du 19 Février 1602, *Adrienne de Bourdeille*, fille d'*André*, Vicomte de Bourdeille, & de *Jacquette de Montberon*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. HENRI, Seigneur de Saint-Ybart ;
3. ELISABETH, femme de *Raymond*, Seigneur de Saillant.

XI. JACQUES D'ESCARS, Seigneur de Saint-Bonnet, prit le titre de Comte d'Escars, prétendant que ce Comté lui avoit été donné par JACQUES, Comte d'Escars, frère aîné de CHARLES, qui n'étoient que ses cousins au VI^e degré. Il épousa *Jeanne de Meillars*, fille de *Jacques de Meillars*, Seigneur de la Valette, & d'*Ifabeau de Murant*.

BRANCHE

des Seigneurs de LA VAUGUYON, princes DE CARENCY.

VI. GAUTIER DE PÉRUSSE D'ESCARS, troisième fils d'AUDOUIN DE PÉRUSSE, IV^e du nom, & d'*Hélène de Roquefeuil*, eut pour son partage les Seigneuries de la Vauguyon, la Couffière, Rouffines, la Tour-de-Bars & du Repaire, fit l'acquisition de la Baronnie de Saint-Germain-sur-Vienne, fut Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII, Sénéchal du Périgord & de la Marche, & premier Chambellan de *Pierre*, Duc de Bourbon. Il épousa, par contrat du 13 Octobre 1498, *Marie de Montberon*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & de *Radegonde de Rochechouart-Mortemart*, la première fem-

me, & nièce d'*Andrée de Montberon*, femme de GAUTIER DE PÉRUSSE, Seigneur d'Escars, oncle de son mari. Elle eut de cette tante la Seigneurie de Varaignes, & de son père & de sa mère, celle d'Agrefeuille ; elle fut mère de

VII. FRANÇOIS D'ESCARS, Seigneur de la Vauguyon, la Couffière, la Tour-de-Bars, le Repaire, Varaignes, Agrefeuille & Roumazières, Baron de Saint-Germain-sur-Vienne, Conseiller & Chambellan du Roi FRANÇOIS I^{er}, par lettres de l'an 1531, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Chevalier d'honneur, & premier Ecuyer d'ÉLÉONORE D'AUTRICHE, seconde femme de ce Prince, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, Lieutenant-Général, & Commandant pour le Roi dans le Lyonnais, Dauphiné, Savoie & Piémont, accompagna le Connétable de Bourbon lorsqu'il se retira en Italie l'an 1523 ; mais il revint en France, & fit son testament l'an 1536. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1516, *Ifabeau de Bourbon*, fille & héritière de *Charles de Bourbon*, Prince de Carency en Artois, Seigneur d'Aubigny, et de sa troisième femme, *Catherine d'Alègre*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. SUSANNE, mariée, par contrat du 1^{er} Mars 1536, à *Geoffroy*, Seigneur de Pompadour ;
3. ANNE, première femme de *Jean de la Queille*, II^e du nom, Baron de Fleurat en Auvergne, Château-Gay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur des Comtés d'Auvergne & de Clermont, dont elle laissa postérité ;
4. MARGUERITE, Religieuse de Fontevault au Monastère de Bourbon en Limoufin, puis Abbesse de Ligueux, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Périgueux, par Bulles du 25 Mars 1565, dont elle prit possession le 20 Décembre de la même année, que sa nièce eut l'Abbaye, & mourut en 1589 ;
5. Et CATHERINE, morte sans alliance.

VIII. JEAN D'ESCARS, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Seigneur d'Abret & Vendat, étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois en 1576, lorsque Henri III le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1578. Il fut aussi Conseiller au Conseil d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, & Lieutenant-Général des

armées du Roi, en Bretagne, sous HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes. HENRI III érigea en sa faveur la Terre de la Vauguyon en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1586. Il mourut le 21 Septembre 1595, ayant marié sa dernière fille le 10 du mois précédent. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Octobre 1561, *Anne de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, premier Comte de Clermont en Dauphiné, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise de Poitiers-de-Saint-Vallier*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE D'ESCARS, Prince de Carency, qui fut accordé avec *Anne de Caumont*, laquelle n'avoit pas encore 12 ans. Charles de Gontaut, Baron de Biron, depuis Maréchal de France, qui avoit prétendu à cette alliance, l'appela en duel, & suivant les additions aux *Mémoires de Castelnau*, ils se battirent entre Montrouge & Vaugirard près de Paris, le 6 Mars 1586. L'Etoile, auteur contemporain, marque ce combat au 8 Mars, & dit que d'*Escars* & ses deux seconds, Charles d'Estillac, unique héritier de sa maison, & Abadie, dit le jeune, furent tués par Biron, second de Bertrand de Pierre-Buffière, Seigneur de Gényllac, & de N... de Montpezat-de-Launac ;
2. HENRI, Prince de Carency, mort en 1590, sans postérité d'*Anne de Caumont*, Marquise de Fronzac, qui avoit été fiancée à son frère. Elle se remaria, par contrat du 5 Février 1595, à *François d'Orléans*, Comte de Saint-Paul, Duc de Fronzac & de Château-Thierry, dont elle resta veuve le 27 Octobre 1631, & mourut le 2 Juin 1642. Elle étoit fille unique & héritière de *Geoffroy*, Baron de *Caumont*, & de *Marguerite de Lustrac*, Marquise de Fronzac, veuve du Maréchal de *Saint-André* ;
3. DIANE, qui suit ;
4. LOUISE, nommée suivant *Sainte-Marthe*, Abbesse de Ligeux par HENRI III, sur la démission de MARGUERITE, sa tante, & eut ses Bulles en Juin 1576. Elle se démit quelques années après, & celle qui lui succéda eut ses Bulles le 14 Février 1583 ;
5. Et ISABEAU, Dame de Combes, alliée, en présence de son père & de sa mère, par contrat passé à la Vauguyon, le 10 Septembre 1595, à *Jean*, Seigneur d'*Amanzé* & des Feuillées, Baron de Semur en Brionnois, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Gouverneur de Bourbon-Lancy, dont elle fut la première femme. Elle mourut en Décembre 1609.

IX. DIANE D'ESCARS, Princesse de Carency, Comtesse de la Vauguyon, &c., épousa, 1^o en 1573, *Charles*, Comte de *Maure*, en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle n'eut qu'une fille, qui porta le Comté de Maure dans la Maison de *Rochechouart-Mortemart*. Voyez ROCHECHOUART ; 2^o *Louis d'Effuert de Cauffade* ou de *Stuert*, qui est une Seigneurie dans le Duché de Rohan en Bretagne. La Maison de *Rochechouart* étant fondue dans celle de *Stuert*, DIANE D'ESCARS fut obligée d'en prendre le nom & les armes, & de les joindre aux siennes. *Louis de Stuart*, son second mari, fut Comte de Saint-Maigrin, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, assista au mariage d'ISABEAU D'ESCARS, sa belle-sœur, en 1595, & mourut le 2 Juin 1634. Leur fils unique JACQUES DE STUERT DE CAUSSADE, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Sénéchal de Guyenne, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, mourut âgé de 83 ans, le 18 Août 1671. Voyez sa postérité à l'article STUERT DE CAUSSADE.

Les armes de la Maison d'ESCARS sont : de gueules au pal vairé.

ESCAYRAC (b^e), ancienne famille du Quercy, qui paroît tirer son nom du Château d'*Escayrac*, situé dans la Paroisse de St.-Aurelh en Quercy, qu'elle possède depuis un tems immémorial.

Dès 1228 il est fait mention, dans un acte original passé dans la Paroisse de St.-Aurelh, d'un BERNARD D'ESCAYRAC, fils d'autre BERNARD.

III. BERNARD D'ESCAYRAC, III^e du nom, Chevalier, étoit marié, en 1267, avec *Feydide*. Il épousa 2^o *Serène de Saint-Privat*, fille du Seigneur *Guillaume de Saint-Privat*, de laquelle il eut SLAFINAS D'ESCAYRAC, alliée à *Bernard de Ramondina* ; & d'une de ses deux femmes il eut pour fils

IV. BERNARD D'ESCAYRAC, IV^e du nom, Chevalier, marié, le 5 Février 1301, à Dame *Slaviara*, dont

V. BERTRAND D'ESCAYRAC, Damoiseau, lequel épousa, 1^o le 8 Mai 1324, *Proesse de Trape* ; & 2^o le 25 Octobre 1327, *Proesse du Colombier*, sœur d'*Arnaud du Colombier*, Damoiseau. Il eut d'une de ses deux femmes

BERNARD, qui suit ;
Et ARNAUD D'ESCAYRAC.

VI. BERNARD D'ESCAIRAC, V^e du nom, vivoit le 11 Septembre 1335, & eut pour fils :

BERNARD, qui fuit ;
Et BERTRAND.

VII. BERNARD D'ESCAIRAC, VI^o du nom, Damoifeau, étoit fous la tutelle d'ARNAUD D'ESCAIRAC, fon oncle, le 3 Juin 1343. Il eut pour fils :

VIII. BERNARD D'ESCAIRAC, VII^o du nom, Damoifeau, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. RAIMOND, Seigneur de la Peyrière, qui, le 20 Mai 1410, s'allia à Noble *Jeanne de Mondenard*, fille de Noble *Gaillard*, Baron de *Mondenard* ;
3. Et PERONNELLA, alliée à Noble *Hugues de Genedreda*.

IX. JEAN D'ESCAIRAC, I^{er} du nom, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayrieuch, marié, le 16 Mai 1401, à *Sobirane Deslacs*, fille de Noble *Guillaume Deslacs*, & de Dame *Barave de Dejean*. Il testa le 2 Mars 1408, & eut pour fils poffhume :

X. THOMAS D'ESCAIRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayrieuch, marié à *Sobirane de Pierrelatte*, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans :

1. JEAN-BARTHELEMY, qui fuit ;
2. Et DELPHINE D'ESCAIRAC, alliée à Noble *Bernard de Bonnefagne*.

XI. JEAN-BARTHELEMY D'ESCAIRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayrieuch, testa le 29 Janvier 1484. Il avoit époufé, 1^o le 5 Février 1462, *Gaillard de la Valette*, fille de Noble & Puiffant homme *Pierre de la Valette*, Seigneur de Parifot, & de Noble *Marquife d'Hébrard* ; & 2^o Noble *Delphine de la Boiffière*. Il eut du premier lit :

1. RAIMOND-BARTHELEMY, qui fuit ;
2. Et CATHERINE D'ESCAIRAC, alliée à Noble *Hugues d'Entraigues*.

XII. RAIMOND - BARTHELEMY D'ESCAIRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayrieuch, avoit époufé Noble *Aldete de Buffet de Salvezou*, comme il confte par fon testament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils poffhume :

XIII. HUGUES D'ESCAIRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayrieuch, qui testa le 18 Août 1573. Il avoit époufé 1^o le 29 Avril 1539, Noble *Philippe de Mondenard*,

fille de Noble *Jean*, Baron de *Mondenard* ; & 2^o le 3 Juillet 1545, *Françoife de Beaumont*, fille de Noble *Jean de Beaumont*, Ecuier, Seigneur de *Peyretalhade*. Il eut de fa féconde femme :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de *Maravat* ;
3. SOBIRANE, alliée à *Jean Germain*, Seigneur de la *Jante*, en *Limoufin* ;
4. JEANNE, alliée avec *Jean de Lagérie* ;
5. Et QUITRIE, alliée à *Charles de la Borie*, Seigneur de *Figeac*.

XIV. CHARLES D'ESCAIRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayrieuch, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de *Saint-Sulpice*, Sénéchal du *Quercy* & du *Rouergue*, testa le 29 Août 1587. Il avoit époufé, le 30 Juin 1578, *Françoife de la Boiffière*, fille de *François de la Boiffière-Narcès*, Seigneur de *Gayrac* & autres lieux, & de *Gabrielle de Montagu*, & eut pour enfans :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. BERNARD ;
3. 4. & 5. Et trois filles, dont l'une nommée JEANNE, fut mariée à *Jean d'Hébrard*, Seigneur de la *Crofe*.

XV. GABRIEL, Seigneur d'Escayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Touffailles, *Saint-Paul del Buguet* & autres lieux, testa le 4 Avril 1627. Il avoit époufé, le 26 Février 1601, *Marguerite de la Garde de Sagnes*, fille de *René*, Seigneur de *Sagnes*, *Parlan*, *Vye*, *Palaret*, &c., Chevalier de l'Ordre du *Roi*, Gentilhomme ordinaire de fa *Chambre*, & de *Madeleine de Gaulejac de Pechavel*, & eut de fon mariage :

1. MATHURIN, qui fuit ;
2. JEAN, marié à *Anne de la Faberie*, auteur de la branche fubfiftante au *Château de Touffailles* en *Quercy* ;
3. FRANÇOIS, marié à *Anne de Bonal*, chef de la branche d'*Escayrac-Vignals*, qui demeure au *Château de Graniollet* en *Quercy*, & dont la *Généalogie* fe trouve dans le premier *Regiftre de l'Armorial gén. de France* ; mais il n'y a plus que des filles de ces deux branches ;
4. MARC-ANTOINE, Gendarme de la Compagnie du *Comte d'Harcourt*, mort à *Barcelone* en 1646, fervant dans l'*Armée de Catalogne* ;
5. Et JEANNE, femme d'*Alexandre de Bardin*, Seigneur de *Clufel*, à qui elle apporta la *Terre de Montairal*.

XVI. MATHURIN d'ESCAVYRAC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Ladugnie, Baron de Lauture, &c., Capitaine au Régiment de Fumel, testa le 27 Février 1652. Il s'allia, le 7 Décembre 1631, à *Hélie de Durfort*, fille de *Marc-Antoine de Durfort*, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, &c., & de *Jeanne de Sedières*, & eut un très-grand nombre d'enfans; & à cette considération il obtint 2000 livres de pension, par ordonnance de M. de Colbert, en date du 31 Décembre 1670. Ceux de ses enfans qu'on connoît sont :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS d'ESCAVYRAC-GOUJOUNAC, Major du Régiment de Guiche, tué sur le Canal de Bruges en 1690, faisant des fonctions de Major-Général de l'Armée d'Humières;
3. JEAN, qui passa en Candie en 1668. Il fut dangereusement blessé entrant à son retour dans le Régiment de Vivonne, où il servit en qualité de Capitaine jusqu'en 1686, qu'il se retira du service;
4. FRANÇOIS, Enseigne dans le Régiment de la Ferté, mort au service du Roi en Juillet 1663;
5. ANTOINE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Coëtquen, & Brigadier des Armées du Roi, tué au siège de Lille en Octobre 1708;
6. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué sur un vaisseau de la Religion en 1671;
7. MARGUERITE, femme de *N... de Vezius*, Chevalier, Seigneur de Charry;
8. FRANÇOISE, alliée à *N... de la Borie*, Chevalier, Seigneur de Beauredon;
9. Et CATHERINE, alliée à *N... de la Duguie*, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. JEAN d'ESCAVYRAC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Goujounac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., servit au ban & arrière-ban de l'année 1635, & se maria, le 14 Octobre 1668, avec *Anne-Henriette de Crugy*, fille de *Charles*, Vicomte de Marillac, & de *Louise le Mazurier*, dont :

1. MATHURIN, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'Armée de Flandre en 1690;
2. CHARLES, Cornette, en 1689, dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans celui de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nerwinde en 1693;
3. HENRI, qui fuit;
4. MARIE-ANNE, femme de *N... de Banze*, Chevalier, Seigneur dudit lieu;
5. MARIE, femme de *N... de Raymond*, Chevalier, Seigneur d'Auty;

6. Et LOUISE, alliée à *N... de Vernhes*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monplan.

XVIII. HENRI d'ESCAVYRAC, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., testa le 22 Août 1730, & avoit épousé MARIE d'ESCAVYRAC, fille unique de *Jacques*, Seigneur de la Bastide, & de *Lucece d'Hugues*, dont :

1. JACQUES-HENRI, qui fuit;
2. JEAN, appelé *le Chevalier de Lauture*, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742, blessé au siège de Prague & mort quelque tems après;
3. Autre JEAN, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville, le 18 Juin 1753, à *Marie-Elisabeth Buker*, dont un fils, nommé JEAN, né le 26 Juin 1754;
4. FABIEN, Lieutenant dans le Régiment d'Eu;
5. HENRI, Prêtre;
6. & 7. MARIE-SILVESTRE, & MARIE, Religieuses.

XIX. JACQUES-HENRI d'ESCAVYRAC, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, la Bastide, Baron de Lauture, &c., mort en 1751, a laissé de son épouse, *Antoinette de Bribes* :

1. ETIENNE, qui fuit;
2. & 3. HENRI & JACQUES-ETIENNE;
4. 5. & 6. ANTOINETTE, MARIE & autre MARIE.

XX. ETIENNE d'ESCAVYRAC, Baron de Lauture, a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de son oncle au Régiment de Vermandois, le 6 Mai 1764.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ESCHALARD : *d'azur, au chevron d'or.*

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. On trouve GUILLAUME & MICHAUD ESCHALLARD, frères, vivant en 1282. GUILLAUME eut pour femme *Florence*, dont vinrent MICHAUD & NICOLAS, qui partagèrent avec leur mère les biens de leur père en 1328. De l'un de ces deux frères naquit JEANNE ESCHALLARD, première femme de *Jean Buffeteau*, Seigneur d'Argentières, morte en 1394.

MICHAUD ESCHALLARD, frère puîné de GUILLAUME, eut pour fils & successeur :

HUET ESCHALLARD, Ecuyer, marié à *Catherine Ojarde*, dont entr'autres enfans :

ROBERT ESCHALLARD, Chevalier, qui acheta.

une rente l'an 1394 de JEANNE ESCHALLARD, fa parente, femme de *Jean Buffeteau*, Seigneur d'Argentières, mentionné ci-dessus, & fe maria à *Jeanne Dixmée*, fille d'*Adam Dixmée*, Ecuyer, dont il eut :

1. SIMON, qui fuit ;
2. SUSANNE, femme de *Jean Affé*, Seigneur du Pleffis.

SIMON ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louise de la Haye*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. CHARLES, Chevalier de Rhodes ;
3. Et JEAN, dont la postérité fera rapportée ci-après.

ANTOINE ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, époufa, en 1504, *Guyonne d'Apelvoifin*, Dame de Chaligné, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & d'*Ifeult de Lignièrès*. Il en eut :

1. HONORAT, qui fuit ;
2. Et ANTOINE, marié à N... Dame de *Châtillon-sur-Clain*, dont font descendus les Seigneurs de Châtillon-sur-Clain & d'Availles.

HONORAT ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-sur-Yon, fut marié avec *Everca de Puyguyon*, dont entr'autres enfans :

CHARLES ESCHALLARD DE LA BOULAYE, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Fontenay-le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie du Fou*, fille de *François du Fou*, Baron du Vigeant, & de *Louise de Robertet*. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Baron de Champdolent, mort fans enfans, de *Louise Conflant*, Dame de Chaillé, fon épouse ;
3. CLAUDE ;
4. & 5. CATHERINE & ANTOINETTE, mortes filles.

PHILIPPE ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenay-le-Comte, époufa *Marie Hurault*, fille de *François*, Seigneur du Marais, & de *Rachel de Cocheilet*, laquelle *Rachel* fut seconde femme du Duc de *Sully*, Ministre sous HENRI IV, dont font issus le Duc actuel & le Prince d'*Henrichemont*, aînés du nom de *Béthune*. De *Marie Hurault du Marais* vinrent :

1. MAXIMILIEN, qui fuit ;
2. LOUISE, femme de *Gabriel de Quefnel*, Marquis d'Alègre, morte fans enfans ;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE, toutes deux Religieuses.

MAXIMILIEN ESCHALLARD, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674, époufa *Louise de la Marck*, fille & héritière de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Colonel des Cent-Suiffes de la Garde du Roi, & de *Marguerite d'Autun*, fa première femme. Il en eut :

1. HENRI-ROBERT, qui fuit ;
2. HENRI-LOUIS, dit de la Marck, Chevalier de Malte ;
3. & 4. MAXIMILIENNE & CHARLOTTE-ELISABETH, Religieuses ;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, fille d'honneur de la Reine.

HENRI-ROBERT ESCHALLARD, Comte de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dit le Comte de la Marck, substitué aux nom & armes de la Marck, par le Duc de Bouillon, fon aïeul maternel, époufa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuse*, fille & héritière de *Henri de Saveuse*, Seigneur de Bouquinville, & de *Madeleine Viole*, dont deux filles, favoir la Duchesse de *Duras*, mère de la Comtesse d'*Egmond* & de la Princesse de *Lambesc*, & la Marquise de *Lannion*, aïeule du feu Gouverneur de Minorque.

SECONDE BRANCHE.

JEAN ESCHALLARD DE LA BOULAYE, troisième fils de SIMON, & de *Louise de la Haye*, époufa, en 1435, *Marguerite de Crafault*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Saint-Hilaire, des Noyers & de Bourguinières, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont il eut :

1. MAXIMILIEN, marié à *Jeanne Dudoit*, de laquelle il n'y a point eu d'enfans ;
2. Et JEAN, qui fuit.

JEAN ESCHALLARD, II^e du nom, époufa, en 1473, *Marie de Beauventre*, & en eut :

JEAN ESCHALLARD, III^e du nom, marié, en 1500, à *Marguerite d'Affé*, fille de *Marie de Montdoucet*, Comtesse de la Grève. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GABRIEL-RENÉ, mort fans enfans.

JEAN ESCHALLARD, IV^e du nom, Seigneur de

Bourguinière, épousa *Judith de Bernière*, en 1545. Il en eut :

1. JEAN-GILLES, qui fuit ;
2. ALEXANDRE ;
3. MARIE ;
4. Et ANTOINETTE, Religieuse.

JEAN-GILLES ESCHALLARD, Seigneur de Bourguinière, épousa, en 1600, *Marie des Argentières*, Dame de Saint-Lubin, des Cinq-Fonds & de la Benavière, dont firent :

1. GILLES, qui fuit ;
2. Et SIMON, mort sans enfans.

GILLES ESCHALLARD, Seigneur de Bourguinière, épousa 1^o *Marie Devoré*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2^o en 1669, *Françoise de Chartrain*, fille de *Guillaume de Chartrain*, Grand-Châtelain, & Seigneur de la Soublière. Du second lit vinrent :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. & 3. PIERRE & GABRIEL, morts tous deux sans postérité.

JEAN-LOUIS ESCHALLARD, Seigneur de Bourguinière, s'allia, en 1695, à *Marguerite Courtin*, fille de *François Courtin*, Grand-Bailli du Perche. De ce mariage font sortis :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
 2. 3. & 4. GABRIEL, PIERRE & GERMAIN ;
- Et plusieurs filles, Religieuses.

JEAN-LOUIS ESCHALLARD, II^e du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine de Carabiniers, a épousé, en 1721, *Marie-Madeleine Donnage*, fille de *N... Donnage* Seigneur de Gaffelier, dont :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. & 3. RENÉ, & GERMAIN, tous deux au service du Roi.

JEAN-LOUIS ESCHALLARD, III^e du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint-Louis, & Pensionnaire de Sa Majesté, a épousé, en 1750, *Norbertide Renard*.

Les armes : *d'argent à trois pals de sable*.

ESCHELLES (D^e), en Orléanois. JAYON d'ESCHELLES, Ecuier, rendit aveu au Roi, à cause de son Château de Beaugency, en 1343. Il fut le trisaïeul de JEAN d'ESCHELLES, Ecuier, Seigneur de Saint-Denis-Gatineau, qui épousa, vers 1450, *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Colinet*, Ecuier, Seigneur de Lionville, & de *Jeanne de Frouville*, dont :

1. JEAN, Seigneur d'Oveques en Vendômois,

père de JEAN, Seigneur d'Oveques, qui épousa, en 1500, *Marie de Beauvilliers*, fille de *Robert*, Ecuier, Seigneur du Pleffis-Martineau, & de *Catherine de Bauxoncles* ;

2. Et CLAUDE, qui fuit.

CLAUDE d'ESCHELLES, Ecuier, Seigneur de Marmagne, épousa, par contrat du 18 Juin 1486, *Marguerite Dulac*, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de *Jean*, Seigneur de Chameroles, & d'*Ijabeau de Salezart*, dont :

GALLOIS d'ESCHELLES, Ecuier, Seigneur de Marmagne & de Bouville, qui eut pour femme, suivant un acte du 6 Octobre 1526, *Claude de Prunelé*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, & de *Jeanne de Mor-nay*, dont :

CLAUDE d'ESCHELLES, Ecuier, Seigneur de Marmagne, qui épousa, vers 1550, *Anne d'Orval*, fille d'*Edme*, Ecuier, Seigneur de Doublainville, & de *Marie le Voyer*, dont :

1. GALLOIS, le dernier de son nom qui n'eut que Deux filles.
2. MARIE, mariée à *Guiot Pot*, Ecuier, Seigneur de Chemault ;
3. Et JEANNE, qui épousa, par contrat du 15 Avril 1572, *André de Hallot*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur*.

ESCHER, très-ancienne famille de Patri-ciens, aujourd'hui des plus florissantes à Zurich. Ils demeurèrent anciennement sur le bord du Rhin, aux environs de Kayserstuhl, & furent d'abord Gentilshommes & Vassaux des Comtes de Habsbourg, ensuite Officiers des Evêques de Constance, & Baillis à Klingnaw & Kayserstuhl. JACQUES ESCHER fit en 1190 un prêt considérable sur la ville de Kayserstuhl. HENRI & JEAN, frères, se firent recevoir Bourgeois de Zurich, du tems des troubles que causa l'alliance des Suisses contre les Ducs d'Autriche. C'est en leur personne que se divisa en deux branches la famille des ESCHER. JEAN, qui devint Bourgeois de Zurich en 1384, eut pour fils GOTTFRIED, appelé communément GÆTZ, qui fut créé Chevalier à Rome, l'an 1433, par l'Empereur SIGISMOND, qui lui donna des armes nobles, portant un *Loup-cervier couronné* ; ce qui a fait donner à ses descendans, jusqu'à aujourd'hui, le nom de LUCHS-ESCHER, le mot de *Luchs* signifiant en Allemand un *Loup-cervier*. HENRI ESCHER, son fils, fut aussi créé Chevalier en 1459,

par l'Empereur FRÉDÉRIC III, & JEAN-JACQUES, son petit-fils, en 1494, par LOUIS XII, Roi de France, lors de la prise de Gênes, en récompense de sa valeur.

Ceux que l'on nomme aujourd'hui GLASS-ESCHER, n'ont pas moins bien figuré que ceux de la branche de JEAN ESCHER, dans le Gouvernement de Zurich. Ils descendent de HENRI ESCHER, mentionné ci-dessus, qui devint, de même que son frère, Bourgeois de Zurich en 1385. MARC, fils de RODOLPHE ESCHER, fut Capitaine en France & créé Chevalier. HENRI & JEAN-GASPARD, petits-fils de JEAN-CONRAD, Statthalter en 1624, furent tous deux Bourgmeffres, & le premier en 1678. Le dernier faisant en 1698 l'inauguration du nouvel Hôtel de Zurich, parla de 80 Ambassades, dont il avoit été chargé jusqu'à l'année 1663, au nom du Corps des Marchands, en qualité d'Envoyé, au renouvellement solennel de l'alliance avec le Roi LOUIS XIV, à Paris. Il fut député, en 1687, auprès du même Monarque, au sujet des affaires de Genève, & il soutint en cette occasion avec beaucoup d'honneur la réputation de la Nation Suisse. Il mourut en 1710, âgé de 84 ans, laissant cinq fils, dont trois entrèrent dans le Grand-Conseil, & deux dans le Petit, savoir : JEAN-JACQUES & JEAN-RODOLPHE ESCHER. Voyez Moréri, édition de 1759.

ESCHICHENS. Voyez GARD D'ESCHICHENS (vu).

ESCLAPON, Maison dont l'héritière, *Madeleine d'Esclapon*, a porté les biens dans celle d'ARCUSSIA. Voyez ce mot.

ESCLAUX, famille originaire de Navarre. DOMINIQUE D'ESCLAUX, Président du Parlement de Navarre, épousa N.... de *Mesplez*, héritière de Mesplez. Après la mort de sa femme, il prit l'état Ecclésiastique, & fut Evêque de Lescar. Son fils,

JOSEPH D'ESCLAUX-MESPLEZ, Avocat-Général, puis Président au Parlement de Navarre, épousa *Jeanne de Gaffon*; de ce mariage naquirent :

1. DOMINIQUE D'ESCLAUX-MESPLEZ, Baron de Navailles, Avocat-Général, puis Président au Parlement de Navarre après son père, allié à *Marie-Thérèse Colbert*, sœur de la Comtesse de Lupé du Garané, & de la

Tome VII.

Marquise de Noé, dont un fils, Cornette au Régiment Dauphin, Cavalerie;

2. N... D'ESCLAUX, dit le Chevalier de Mesplez, Maréchal-de-Camp;
3. N... D'ESCLAUX-MESPLEZ, Abbé de Pérignan, Vicaire-Général de l'Evêché d'Oléron, mort le 6 Octobre 1752;
4. N... D'ESCLAUX, Chanoine de Lescar;
5. N.... D'ESCLAUX-MESPLEZ, femme de N... de *Planterofe*, Trésorier de Navarre;
6. & 7. Deux filles, dont une Religieuse.

Les armes : parti au 1 d'azur à 2 fasces d'or, surmontées d'une étoile enjambée d'une canette, s'efforant de fable sur une rivière d'argent, au 2 DE MESPLEZ.

ESCODECA : de gueules, à trois chiens courants écourtés d'argent en pal.

* ESCORAILLES en Bourgogne, Diocèse de Châlons : Terre & Seigneurie qui avoit le nom de *Bouhan*, & fut érigée en *Marquisat* sous le nom d'ESCORAILLES, par Lettres de 1710, en faveur de FRANÇOIS-PHILIPPE, dit le Marquis d'ESCORAILLES, Seigneur de la Balme, la Faye, de Livry & de Saubertier, fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 14 Février 1711, issu de la même Maison que MARIE-ANGÉLIQUE D'ESCORAILLES, Duchesse de Fontanges. Voy. SCORRAILLES.

ESCORCHES (p) en Normandie (a). Ancienne Noblesse divisée en plusieurs branches, dont les titres remontent en l'an 1208.

La première subsiste dans

MARIE-LOUIS-HENRI, qui suit;

Et JEANNE-HENRIETTE-ANTOINETTE, sa sœur, née le 4 Février 1742, & Religieuse à la Visitation de Caen en 1767.

(a) La Chenaye-Desbois, dans la 1^{re} édition de son *DiCTIONNAIRE*, tome VII, pag. 188, donne sur cette famille la notice suivante :

ESCORCHES (p), en Chartrain.

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, épousa *Anne Saint-Nicolas*, dont :

JACQUES D'ESCORCHES, Seigneur du Mesnil-Geffroy, qui laissa de *Marie Vefve*, sa veuve :

JEAN, qui suit;

Et CLAUDE, Seigneur de Sainte-Croix.

JEAN D'ESCORCHES, Seigneur du Mesnil-Geffroy, partagea avec son frère le 4 Avril 1606, & épousa,

le 13 Février 1608, *Charlotte Haboz*, de laquelle il eut :

JEAN D'ESCORCHES, II^e du nom, Seigneur de Boutigny, marié, le 27 Mars 1642, à *Elizabéth de la Chauffée*, de laquelle il eut quatre garçons, dont on ignore les alliances.

(Note des Editeurs.)

MARIE-LOUIS-HENRI D'ESCORCHES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Mefnil-Geffroy, connu fous le nom de *Comte de Sainte-Croix*, né le 17 Septembre 1749, ci-devant Officier dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, Enseigne dans celui des Gardes-Françoises, en 1772, fils de feu HENRI D'ESCORCHES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Mefnil-Geffroy, la Ferrière, Bonnefoy, &c., & de *Louife-Aimée-Jeanne d'Osmond*, Dame d'Osmond, fille de feu *René-Louis d'Osmond*, Marquis dudit lieu, Mestre-de-Camp de Dragons, & Brigadier des Armées du Roi, & fœur, ainfi qu'héritière en partie, de feu *René d'Osmond*, dernier Marquis d'Osmond, mort en Novembre 1771.

La feconde branche ne fubfifte plus que dans MARGUERITE-CATHERINE D'ESCORCHES, Dame de la Vallée-Sainte-Croix, & du Coudray, née le 26 Novembre 1719, fille de FRANÇOIS-LOUIS D'ESCORCHES, Ecuier, Seigneur de la Vallée-Sainte-Croix & du Coudray, & de *Marguerite de Robillard de Noron*; & mariée, le 15 Février 1740, à *Louis-Gaston de Bonnechofe*, Ecuier, Seigneur de la Boulaye, la Francardière & du Boſguéret, dont des enfans. Voyez BONNECHOSE.

La troifième branche a pour chef JEAN-ANTOINE D'ESCORCHES, Seigneur de la Guitonnière, la Grandnoë & du Mefnil, marié 1° à *Marie-Madeleine Laigné de Vauvers*; & 2° à *Geneviève de Launay*. Il eut du premier lit :

HENRI, qui fuit ;

Et du fecond lit vinrent deux garçons & une fille, favoir :

GUILLAUME, SIMON-ANTOINE ;
Et CHARLOTTE.

HENRI D'ESCORCHES, Seigneur de Sainte-Croix, Mousquetaire du Roi, dans fa feconde Compagnie.

Il y a encore plusieurs autres branches, les unes établies en Normandie, dans le Perche, en Picardie, & les autres en Bretagne & à Lyon. Nous n'en connoiffons pas l'état actuel ; mais on nous a inſtruit que plusieurs de ce nom font au ſervice, & décorés de la Croix de Saint-Louis.

Les principales alliances de cette ancienne Nobleſſe font (pour la branche ainée) avec *Béthune, Cocheſilet, Harcourt, Tilly*, Seigneur de Chambois, *Chaumont-Quitry*, le

Veneur, Ofmond, Neufville, Villeroy, &c.
Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 beſans d'or.*

* ESCOTAIS. Suivant un certificat de M. Charles d'Hozier, du 30 Mars 1683, comme il eſt juſtifié par les titres énoncés dans cette preuve, la Seigneurie des ESCOTAIS, au Maine, a donné fon nom à une ancienne Nobleſſe originaire d'Anjou, & établie depuis près d'un ſiècle en Touraine, qui la poſſède encore. Cette Seigneurie qui a appartenu ſucceſſivement à ceux de ce nom, les remonte juſqu'à l'origine des furnoms, & à l'établiſſement des fiefs héréditaires, au moyen de quoi ces fiefs & ces furnoms font devenus propres aux familles. C'eſt cette grande ancienneté, jointe à une fuite continuelle d'alliances directes toujours nobles, qui a rendu LOUIS DES ESCOTAIS DE CHANTILLY digne de ſervir Sa Majeſté, parmi les Pages qu'elle fait élever dans ſa Grande-Ecurie, où il a été reçu le 30 Mars 1683.

Les *Annales d'Anjou*, par Jean de Bourdigné, rapportent qu'en 1384 un Seigneur des Escotais fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui accompagnèrent le Duc d'Anjou dans ſes expéditions contre les Anglois en Guyenne & en Gaſcogne; & qu'en 1442, MACÉ DES ESCOTAIS ſe trouva, avec pluſieurs autres Gentilshommes, à la déſaite des Anglois à Saint-Denis en Anjou. Cette famille a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem.

MICHEL-SÉRAPHIN DES ESCOTAIS, Chevalier, Seigneur de Chantilly, en Touraine, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, mort le 3 Mai 1736, avoit épouſé, en 1706, *Louife de Laval-Montmorency*, née le 6 Janvier 1689, fille de *Gabriel*, Comte de Laval, & de *Renée-Barbe de la Forterie*, & fœur de *Claude-Roland de Laval-Montmorency*, Maréchal de France, Grand-Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, dont :

1. N... DES ESCOTAIS, appelé le *Marquis de Chantilly*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Seigneur d'Armillly & de la Roche-Racan, dans la Paroiſſe de Saint-Paterne, par acquisition du feu Comte de *Beuil*. Il a été marié 1° à N... *Pineau*, fille de *Jacques Pineau de Viennay*, Baron de Lucé, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Gennes*; & 2° à *Elifabeth de Saint-Simon*, née en Décembre 1709, fille de *Titus-Euſtache*, Marquis de *Saint-Simon*, mort

- le 1^{er} Septembre 1712, & de *Claire-Eugénie de Hauterive*, morte le 31 Juillet 1725;
- N... DES ESCOTAIS, appelé le *Chevalier de Chantilly*, fait Colonel des Grenadiers Royaux, puis Brigadier d'Infanterie le 1^{er} Mai 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761;
 - Et GABRIELLE-ELISABETH, mariée, le 17 Mai 1677, à *Marc-René-Alexis de Valory*, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Estilly, fils de *Louis*, & d'*Antoinette-Catherine le Voyer d'Argenson*, dont postérité. C'est ce que nous apprend le *Mercur de France*, du mois de Novembre 1741, pag. 2551.

Le 21 Juin 1761, une Demoiselle DES ESCOTAIS de CHANTILLY épousa le Comte de *Chavagnac*, & la Gazette du mois de Juin 1771 parle du mariage du Comte DES ESCOTAIS, Capitaine dans le régiment d'Estherazy, fils du Comte de Chantilly, Mestre-de-Camp de cavalerie, avec N... de *Plas* (C'est ce que nous favons fur cette famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *d'argent, à trois quinte-feuilles*, & 1. *Couronne de Comte*. Supports : *deux lions d'or*.

ESCOUBLEAU, Maifon connue dès le XIII^e siècle, qui tire son nom du fief d'*Efcoubleau* en Poitou, près la ville de Châtillon-sur-Sèvre. La filiation fuivie de ceux de ce nom commence à

I. HANFROY D'ESCOUBLEAU, nommé dans un titre de 1224, avec *Marguerite de Messer*, son épouse. Il eut pour fils :

II. PIERRE D'ESCOUBLEAU, qui rendit hommage, en 1285, de la Seigneurie de Sourdis. De sa femme, dont le nom est ignoré, vint :

III. GUILLAUME D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, qui épousa *Isabelle ou Ifabeau d'Elite*, de laquelle il eut :

- PIERRE, qui fuit;
- PHILIPPETTE, femme de *Guillaume Rorthais*;
- GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Faye*;
- Et PERRONETTE, alliée à *Geoffroy Petit*, Ecuyer, Seigneur de la Guerche.

IV. PIERRE D'ESCOUBLEAU, II^e du nom, épousa *Jeanne Bouquin*, fille de *Jean Bouquin*, Ecuyer, Sieur de la Borderie, dont :

- LÉONNET, appelé ailleurs LIONNET, qui fuit;
- Et MARIE, femme du Sieur de *Maumuffon*.

V. LEONNET D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, fit foi & hommage en 1419, 1435 & 1439. Sa femme

se nommoit *Thiennette d'Airon*, dont vint :

VI. MAURICE D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, marié à *Guillemette Foucher*, fille de *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Thémines, & de *Marguerite de Châteaubriand*, de laquelle il eut :

- JEAN, qui fuit;
- Et ETIENNE, tige de la branche des Marquis d'*Alluyes*.

VII. JEAN D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, épousa, 1^o en 1497, *Françoise*, fille de *Jean Buor* & de *Jeanne Frefneau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Catherine Tuffeau*, de laquelle vinrent :

- FRANÇOIS, qui fuit;
- Et RENÉE, mariée à *Hervé d'Aubigny*.

VIII. FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, épousa *Marguerite de Melun*, fille unique & seule héritière de *Léon de Melun*, Chevalier, Seigneur de Bignon & de la Chapelle-Bertrand en Poitou, & de *Catherine de Rorthais*, dont :

IX. RENÉ D'ESCOUBLEAU, 1^{er} du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, qui se jeta dans la ville de Melun avec le Marquis de *Roffaing*, son beau-père, en 1588, & fut maintenir cette ville en l'obéissance du Roi HENRI III. La famille conserve encore trois Lettres que ce Prince lui écrivit cette année, pour lui marquer la fatisfaction qu'il ressentoit de ce service. Il mourut en 1600, & avoit épousé *Anne de Roffaing*, qui se maria en secondes noces, en Juin 1605, à *Jacques de la Veue de Montagnac*, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mari furent :

- TRISTAN OU LAURENT, Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie;
- RENÉ, qui fuit;
- GEORGES, mort sans avoir été marié;
- JACQUES-RENÉ, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
- PIERRE, marié 1^o à *Antoinette de Bretagne*; & 2^o à *Marie-Christine de Crêmeaux d'Entraigues*. Il eut du premier lit :

ANNE D'ESCOUBLEAU, mariée à *François de Simiane*, Marquis de Gordes.

Et du second lit :

LOUIS D'ESCOUBLEAU, héritier substitué de *Jacques de la Veue de Montagnac*, fe-

cond mari d'*Anne de Roftaing*, mort fans avoir été marié ;
 MADELEINE, mariée à *Ignace de la Roche-foucauld de Roche-Baron* ;
 Et ANNE-JUDITH d'ESCOUBLEAU, décédée fans avoir été mariée.

6. ANTOINE, Seigneur de la Chapelle, mort garçon ;
7. Et CHARLOTTE, femme de *Charles de Maille*, Comte de Carman.

X. RENÉ d'ESCOUBLEAU, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sourdis, &c., mort en 1661, avoit époufé *Charlotte de Barbezères*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Nogeret, & de *Jeanne de Joufferant*, dont :

1. RENÉ-CHARLES, qui fuit ;
2. PIERRE, appelé le *Chevalier de Sourdis*, mort fans avoir été marié ;
3. Et CHARLOTTE, femme de *Jacques-Bernard Sauvestre*, Chevalier, Comte de Clifton, Grand-Sénéchal de Poitou.

XI. RENÉ-CHARLES d'ESCOUBLEAU, Chevalier, Marquis de Sourdis, Courtry, &c., mort en 1701, avoit époufé, en 1688, *Marguerite de Villevault*, dont :

1. RENÉ-CHARLES, mort fans alliance en 1716 ;
2. RENÉ-LOUIS, qui fuit ;
3. Et RENÉ-PAUL, mort jeune.

XII. RENÉ-LOUIS d'ESCOUBLEAU, Marquis de Sourdis, &c., vivant en 1757, poffède, ainfi que fes ancêtres, la Terre de Sourdis, & le Fief d'Escoubleau, situé en Poitou, près Châtillon-sur-Sèvre. Il a époufé, en 1724, *Madeleine-Elifabeth Potier*, morte en 1735, dont :

1. RENÉ-ALEXANDRE, Comte de Sourdis, & de Courtry, près Melun, né en 1734 ;
2. Et MARGUERITE, née en 1725.

SECONDE BRANCHE.

X. JACQUES-RENÉ d'ESCOUBLEAU Seigneur de Courtry, quatrième fils de RENÉ, I^{er} du nom, & d'*Anne de Roftaing*, époufa I^o *Marie Dolé* ; & 2^o *N... Berland de la Gafrière*. Du premier lit naquirent :

1. RENÉ, mort garçon ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. MARIE, femme de *Charles Desherbiers de l'Espendière* ;
4. & 5. ANNE, & MADELEINE, mortes filles ;

Et du fecond lit :

6. GABRIELLE-BRIGITTE, mariée I^o à *Gilles de la Roche-Saint-André*, dont trois enfans ; & 2^o à *Alexis Charbonneau*.

XI. JACQUES d'ESCOUBLEAU, chef d'Escadre, a époufé *Renée Robin*, dont :

1. JACQUES-HYACINTHE, qui fuit ;
2. RENÉE-BRIGITTE, mariée à *Charles le Lièvre*, Seigneur de Vernelle ;
3. FRANÇOISE, femme de *François Pinaut de la Joubertière* ;
4. Et ANNE, alliée à *Philippe de Lauzon-de-la-Poupardière*.

XII. JACQUES-HYACINTHE d'ESCOUBLEAU, Comte de Sourdis, &c.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs & Marquis d'ALLUYES.

VII. ETIENNE d'ESCOUBLEAU, fecond fils de MAURICE, & de *Guillemette Foucher*, Seigneur de Retournières, époufa, le 16 Décembre 1492, *Jeanne Tuffeau*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, Evêque de Maillezaïs, mort vers l'an 1500 ;
3. Et RENÉE, femme du Seigneur de *Pontenai*.

VIII. JEAN d'ESCOUBLEAU, Seigneur de la Chapelle, Bellouin, de Jouy & du Coudray-Montpenfier, Maître de la Garde-Robe du Roi FRANÇOIS I^{er}, époufa, en 1528, *Antoinette de Brives*, & mourut l'an 1562 (le P. Anfelme dit en 1569). Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Coudray-Montpenfier, allié à *N... de la Trémoille*, dont il eut pour fils unique :

CLAUDE, allié à *Charlotte Poi de Fontmorand*, de laquelle il eut :

FRANÇOIS d'ESCOUBLEAU, Abbé de St-Omer de Blois, mort en 1653 ;
 Et *N...* d'ESCOUBLEAU, Seigneur du Coudray-Montpenfier, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;

3. HENRI, Evêque de Maillezaïs, mort en 1555 ;
4. JACQUELINE, femme de *René de Bilhac*, Seigneur d'Argy ;
5. Et JEANNE, alliée à *Louis de Gaucourt*.

IX. FRANÇOIS d'ESCOUBLEAU, Seigneur de Jouy, d'Auneau & de Montdoubleau, Marquis d'Alluyes, Gouverneur de Chartres,

premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, mort en 1602, avoit épousé *Ifabeau Babou*, Dame d'Alluyes, fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaisière, & de *Françoise Robertet*, Dame d'Alluyes, dont il eut :

1. FRANÇOIS, fait Cardinal par le Pape CLÉMENT VIII, le 3 Mars 1598, & nommé, l'année suivante, Archevêque de Bordeaux. Il fit divers voyages à Rome, où il se trouva à la Création de LÉON XI, & de PAUL V, dont il fut fort confidéré, aussi bien que de CLÉMENT VIII, de GRÉGOIRE XV & d'URBAIN VIII. En 1607, il baptisa le Duc d'Orléans, second fils de France, & en 1615, il fit les cérémonies du mariage d'ELISABETH DE FRANCE avec PHILIPPE, depuis Roi d'Espagne, IV^e du nom. Il se trouva la même année à l'Assemblée du Clergé, & à celle de 1625 il harangua LOUIS XIII. En 1624, il avoit célébré, avec huit de ses Suffragans, un Concile Provincial, & mourut à Bordeaux, le 28 Février 1628, dans la 53^e année de son âge ;
2. VIRGINAL, Marquis d'Alluyes, mort sans postérité de *Catherine Hurault* ;
3. CHARLES, qui fut ;
4. HENRI, Evêque de Maillezais, ensuite Archevêque de Bordeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Royaumont, de Prullé, de Saint-Jouin de Marnes, &c. Il suivit le Roi LOUIS XIII au siège de la Rochelle & au voyage d'Italie. Sur la fin de l'année 1633, il eut un grand différend avec le Duc d'Epéron, Gouverneur de Guyenne, qu'il excommunia, parce qu'il avoit usé de son égard d'une manière hautaine & violente ; mais le Pape & le Roi terminèrent cette affaire. Il présida à l'Assemblée du Clergé de France en 1635 ; suivit deux ans après, comme Président du Conseil de la Marine, le Comte d'Harcourt, qui prit les Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite en Provence, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitry, qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre cet Archevêque, d'une manière qu'il fut causé que ce Seigneur fut arrêté à Paris. HENRI D'ESCOUBLEAU fut encore Député de l'Assemblée du Clergé en 1640, & mourut à Auteuil-sur-Seine en 1645 ;
4. MARIE, alliée 1^o à *Claude du Puy*, Seigneur de Vatan ; 2^o à *René Froulay*, Comte de Telfé ;
5. CATHERINE - MARIE, femme de *Charles-Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Chevalier des Ordres ;

6. MADELEINE, Abbesse de Notre-Dame & de Saint-Paul-lez-Beauvais, morte le 10 Avril 1665, âgée de 85 ans ;
7. Et ISABELLE, morte sans enfans de *Louis Hurault*, Baron d'Huriel.

X. CHARLES D'ESCOUBLEAU, Marquis de Sourdis & d'Alluyes, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Mestre-de-Camp de la Cavalerie Légère, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaisois, & Conseiller d'Etat d'Epée, mourut à Paris le 21 Décembre 1666, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Jeanne de Montluc*, Comtesse de Carmain, Princesse de Chabanois, &c., morte à Paris le 2 Mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de Montequion, & de *Jeanne de Foix*, dont :

1. FRANÇOIS Marquis d'Alluyes, tué au siège de Renty, au mois d'Août 1637 ;
2. PAUL, Marquis d'Alluyes & de Sourdis Gouverneur de l'Orléanois, pays Chartrain & Blaisois, allié, le 16 Février 1667, à *Bénigne de Meaux du Fouilloux*. Ils font morts sans enfans, lui le 6 Janvier 1690, & elle le 14 Mai 1721 ;
3. HENRI, Comte de Montluc, qui épousa *Marguerite le Lièvre*, fille de *Thomas*, Marquis de la Grange, premier Président au Grand-Conseil, & d'*Anne Faure*. Il mourut sans enfans le 6 Juin 1712, & sa veuve le 10 Avril 1720 ;
4. FRANÇOIS, qui fut ;
5. ELISABETH, femme d'*Antoine Rusé*, Marquis d'Effiat, fils aîné d'*Antoine Coiffier*, dit *Rusé*, Maréchal de France ;
6. N..., Coadjutrice de l'Abbaye de Montmartre, morte ;
7. Et MARIE-MADELEINE, Abbesse de Grigny, puis de Royaulieu, près de Compiègne.

XI. FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Marquis de Sourdis, Seigneur de Gaujac & d'Estillac, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois & pays Chartrain, puis de Bordeaux, Capitaine du Château & Châsses d'Amboise, & Commandant en Guyenne, mort à Gaujac en Guyenne le 21 Septembre 1707, avoit épousé *Marie-Charlotte de Béziade-d'Avaray*, fille de *Théophile de Béziade*, Marquis d'Avaray, Seigneur du Tertre & de Létiou, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, & de *Marie des Eflangs*, sa première femme. De ce mariage il n'a eu qu'une fille :

ANGÉLIQUE D'ESCOUBLEAU, alliée, le 24 Mars

1702, à *François-Gilbert Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Chabanois, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Mestre-de-Camp de Cavalerie.

C'est ce que nous favons fur cette Maison, d'après le P. Anfelme & Moréri, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: *parti d'azur & de gueules, à la bande d'or brochante sur le tout. Supports: deux levrettes rampantes.*

* ESCOUEN ou ECOUEN, dans l'Isle de France, Diocèse de Paris, Terre & Seigneurie avec un Château, qui fait partie du Duché d'Enghien, autrefois *Montmorency*, & qui appartient au Prince de Condé. Ce lieu est fort connu dans l'Histoire de France, par l'Édit qui y fut donné en 1559, au mois de Juin, qui ordonnoit de punir de mort tous les Luthériens.

ESCOULANT, en Normandie, Election de Coutances. C'est une famille également noble & ancienne, alliée aux *Briray*, *Breftent* & *Cotentin*. On trouve dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, un NICOLAS D'ESCOULANT, Ecuyer, marié, en 1507, à *Jacqueline de Cotentin de Tourville*.

Les armes: *écartelé au 1 d'argent, à la merlette de sable; aux 2 & 3 d'azur, à la rose d'argent; au 4 de gueules, au lion aussi d'argent.*

ESCOULOUBRE. Le Marquis de ce nom étoit Maréchal-de-Camp de la promotion du 16 Avril 1767.

ESCRILLES, en Franche-Comté: famille noble & ancienne, dont étoit GUILLAUME, Seigneur d'ESCRILLES, vivant en 1418, qui eut pour femme *Louise de Juys*, fille de *Henri de Juys*, Seigneur de Delvey & de la Baillie en Dombes, & de *Beraude du Saix*, dont vint:

DRUIN D'ESCRILLES, vivant en 1495, avec *Vincente de Bouvans*, son épouse, fille d'*André de Bouvans*, Seigneur de Châtenay, & de *Gillette de Lanténay*.

Les armes: *d'argent, à la croix de sable, au chef édenté de 6 pièces de même.*

ESCRIVIEUX, en Bugey, famille noble & ancienne qui remonte à LANCELOT, Seigneur d'ESCRIVIEUX, Chevalier, vivant en 1385.

AIMON, Seigneur d'ESCRIVIEUX & de Lutrin, vivant es années 1392 & 1428, fut père de JEAN, Seigneur d'ESCRIVIEUX, de Lutrin & de Châteaubochard, qui fut un de ceux qui jurèrent le traité, en 1455, pour Louis, Duc de Savoie. Il eut deux fils:

1. GUY, qui suit;
2. Et JEAN D'ESCRIVIEUX, Seigneur de Châteaubochard, marié, en 1474, à *Jeanne du Pont*, d'une très-noble famille de Savoie, dont il n'eut que deux filles:

GEORGETTE D'ESCRIVIEUX, Dame de Châteaubochard, alliée 1° à *Claude de la Ravoire*, Gentilhomme de Savoie; & 2° à *Hugues des Amblards*, Seigneur de Montgela en Savoie, dont sortit *Guigonne des Amblards*, femme de *Jean de Menhon*, Baron de Rochefort en Bugey;

Et MARGUERITE D'ESCRIVIEUX, femme d'*Antoine de la Ravoire*, frère dudit *Claude*, mentionné ci-dessus, dont elle n'eut point d'enfans.

GUY, Seigneur d'ESCRIVIEUX & de Lutrin, épousa 1° *Françoise de Mareffe*, fille du Seigneur de Loifley, en Savoie; & 2° le 21 Novembre 1502, *Antoinette de Grolée*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Grolée*, & d'*Anne de Luyrieux*, morte fans enfans. Il eut du premier lit:

1. CLAUDE, qui suit;
2. GUILLAUME, mort fans avoir été marié;
3. ANDRÉ, qui fut d'Eglise;
4. HUGUETTE, Abbessé de Bons en Bugey;
5. Et LOUISE, femme de *Philibert de la Garde*, Seigneur de la Franchife & de Châllouvres en Dombes.

CLAUDE, Seigneur d'ESCRIVIEUX & de Lutrin, épousa *Catherine de Martel*, dont il ne laissa que

CLAUDINE, Dame d'ESCRIVIEUX & de Lutrin, femme d'*Amé des Amblards*, Seigneur des Fenestreaux en Savoie.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules.*

ESCURES, DES ESCURES ou ESECURE (D'), famille des plus distinguées du Bourbonnois, dont le nom est écrit ainsi dans différens titres.

Mézeray, dans son *Histoire de France*, dit, au règne de HENRI IV, que PIERRE-FOUQUEUX D'ESCURES, Exempt des Gardes-du-Corps, fut envoyé avec le Président *Jeannin*, vers le

Maréchal de Biron, alors dans la Bourgogne, pour tâcher de le ramener & de le réconcilier avec le Roi.

On lit dans Moréri, aux mots *Bourbon-les-Eaux*, que les fontaines étant en mauvais état, le Roi avoit envoyé sur les lieux un Gentilhomme du pays, nommé d'ESCURES, pour la réparation de ces fontaines, & qu'en conséquence, depuis ce tems, la septième fontaine porte, par une grâce spéciale du Roi, le nom de *Fontaine de Defcures*, sur une tablette de marbre qui y fut placée pour servir de monument à sa nouvelle dénomination.

Le Maréchal de Bassompierre, tom. 1, II & III de ses *Mémoires*, fait souvent mention d'une manière bien honorable du Seigneur d'ESCURES, & de son frère *des Fournaux*. Il dit que le premier fut de son tems Maréchal-de-Camp général des Armées, & le second Maréchal-des-Logis général; charges d'autant plus éminentes, qu'alors elles étoient uniques, & que les Seigneurs qui les possédoient tenoient dans les Armées le premier & le second rang après le Général en chef. Le même Maréchal fait connoître que ces deux Seigneurs étoient de grands hommes de guerre, que notamment l'aîné avoit tant de capacité, d'intelligence & une si grande présence d'esprit, qu'en 1615, n'étant encore que Maréchal-de-Logis général dans l'Armée que Louis XIII fit marcher contre M. le Prince, sous les ordres du Maréchal de Boisdauphin, il avoit si bien acquis la confiance de tous les Généraux, que l'Auteur dit en termes exprès, que le Maréchal de Boisdauphin & M. de Praslin, qui faisoit dans l'Armée les fonctions de Maréchal-de-Camp général, avoient toute leur croyance en lui comme en un Ange; que sa présence seule, quoique malade dans sa voiture, avoit, dans une occasion bien importante, dissipé le trouble & rétabli la tranquillité dans l'Armée, & que dans les circonstances les plus pénibles & les plus pressantes, c'étoit toujours à son avis que l'on déféroit, & par le sien que les Conseils de guerre déterminoient leurs résolutions. Bassompierre même, pour témoigner encore la haute faveur dont le Roi honoroit ces deux Seigneurs, ajoute que Sa Majesté avoit bien voulu les admettre en son Conseil, tenu dans son Cabinet, à l'occasion de sa promotion à la dignité de Maréchal de France, & ils s'y trouvèrent avec le Cardinal de la Valette, le Connétable d'E-

pernon, le Garde des Sceaux, MM. de Chevreuse, d'Elbeuf, de Vendôme, de Praslin, de Créquy, de Montmorency, de Puyfieux, &c.

Il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I de la Maison d'ESCURES ou DES ESCURES, du Bourbonnois, déclarée Noble & issue de noble Race par Ordonnance de 1667. Un Mémoire envoyé nous apprend qu'une branche est établie à Cauderot en Bazadois, & que PHILIPPE DES ESCURES, depuis lequel la filiation est suivie, vivoit vers l'an 1380.

I. Ce PHILIPPE DES ESCURES, Seigneur de Ginfay, est qualifié Chambellan de Monseigneur CHARLES, Duc de Bourbonnois, dans les Lettres-Patentes du 23 Février 1425, par lesquelles ce Prince lui fit donation de la Terre & Seigneurie de Brulle, située dans le Bourbonnois, pour les agréables services qu'il en avoit reçus.

II. OSILLE DES ESCURES, son fils, épousa *Antoinette de la Rivière*, d'une famille noble & ancienne du pays de Nivernois, de laquelle il eut:

III. LOUIS DES ESCURES, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, qui épousa, par contrat du 26 Avril 1515, *Anne de la Halle*, fille de *Jean de la Halle*, Ecuyer, & de *Françoise de Pontcharrault*, Dame dudit lieu, dont elle fit donation, ainsi que de la Seigneurie de la Tour du Bois, à PIERRE & JACQUES DES ESCURES ses petits-enfants, le 22 Novembre 1546. Le contrat de mariage de LOUIS DES ESCURES, fut signé de plusieurs de ses parens, les uns revêtus de Dignités ecclésiastiques, & les autres de charges séculières. Il eut pour enfans:

1. PIERRE, Seigneur en partie du lieu des Escures dans la Paroisse de Chatelperron, près de Moulins. Il fit donation à JACQUES, son frère puîné, de la Maison seigneuriale des Escures, & de la moitié des Terres & Seigneuries de Pontcharrault, de Ginfay & de la Tour du Bois, le 5 Octobre 1576. Ce JACQUES fut chargé, par Lettres de Cachet du Roi HENRI II, en 1552, de la conduite d'un Ambassadeur des Ligues Suisses, qui étoit venu vers Sa Majesté, avec les Députés du Comté de Bourgogne, pour l'accomplissement du traité de paix fait entre la France & l'Espagne, sur le fait de la neutralité des Duché & Comté de Bourgogne;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et LOUIS, Chevalier de Malte le 12 Avril 1532.

IV. JACQUES DES ESCURES, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginfay, épousa, par contrat du 4 Juillet 1564, passé devant *Mef-fommin*, Notaire, *Charlotte de Sarre*, fille de Puissant Seigneur *Louis de Sarre*, Ecuyer, Seigneur de Sarre & de Vielvoifin, du Bouchaud, &c., & d'*Anne le Long de Chenillac*, d'une noble & ancienne famille du Bourbonnois, qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte, notamment *Jean le Long*, dit de *l'Orme*, qui fut reçu le 5 Mai 1516. De ce mariage vinrent entr'autres :

1. LOUIS, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom :

N... DES ESCURES, Chanoine & Comte de Lyon le 9 Novembre 1618 ;

2. CLAUDE, qui suit, auteur de la branche de *Pontcharrault*,
3. Autre CLAUDE, Chevalier de Malte le 13 Novembre 1584 ;
4. Et FRANÇOIS, auteur de la branche établie à *Cauderot, en Bazadois*, rapportée ci-après.

V. CLAUDE DES ESCURES, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault, épousa, par contrat passé le 13 Novembre 1601, devant *Bonnefon*, Notaire, *Hilaire de Bigue*, d'une ancienne Noblesse qui a donné des Ambassadeurs à nos Rois depuis 1425 jusqu'en 1574. Elle étoit fille de *Charles*, Ecuyer, Sicur de la Vivrière, & de *Françoise de Saint-Hilaire*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Autre LOUIS, Chevalier de Malte le 27 Février 1625, puis Commandeur ;
3. Et CLAUDE, allié, le 10 Mai 1635, en présence de *des Rollins*, Notaire, à *Marguerite Maréchal-Francheffe*, fille de Haut & Puissant Seigneur *Jean Maréchal*, Ecuyer, Seigneur de Francheffe, & de *Catherine de la Trolière*, d'une ancienne Maison du Bourbonnois, qui a donné plusieurs Chevaliers à l'Ordre de Malte. De ce mariage naquit :

LOUIS DES ESCURES, Chevalier du même Ordre le 23 Août 1666.

VI. LOUIS DES ESCURES, Seigneur de Pontcharrault, mort Cornette des Chevaux-Légers de M. le Duc d'Enghien, épousa, le 22 Novembre 1633, *Marie le Long*, fille de *François le Long*, Seigneur de Fougil & de Merly-le-Vieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut :

VII. FRANÇOIS DES ESCURES, Seigneur de

Pontcharrault, qui s'allia, le 21 Janvier 1655, à *Marie-Marguerite de Grafeuil*, fille de N... de *Grafeuil*, Seigneur de Plaisance, & d'*Ijabeau Carré*. Il en eut :

VIII. CONSTANT DES ESCURES, Seigneur de Pontcharrault Enseigne des Vaisseaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie franche de la Marine, puis Commandant à Mingan dans la Nouvelle-France, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, le 13 Octobre 1721, *Catherine-Nicole le Dourguy*, fille de *Jean*, Seigneur de Roserf, & de *Catherine-Urbaine du Pont*, dont :

1. LOUIS-MARIE, né le 24 Novembre 1722 ;
2. CONSTANT, né le 4 Novembre 1723 ;
3. Et MARIE-JOSÈPHE, née le 14 Juin 1726, reçue à Saint-Cyr le 17 Juin 1733.

BRANCHE

établie à *Cauderot, en Bazadois*.

V. FRANÇOIS D'ESCURES, Ecuyer, quatrième fils de JACQUES, & de *Charlotte de Sarre*, étoit en bas âge lorsqu'il vint, vers l'an 1590, du Bourbonnois auprès de Messire BERNARD D'ESCURES, son proche Parent, Prêtre & Recteur de Cauderot, qui le chargea de son éducation. Il épousa, le 25 Novembre 1621, *Bertrande Hublet*, & se dit dans son contrat de mariage majeur & maître de ses droits, originaire & natif du Bourbonnois, de la noble famille DES ESCURES. Le Seigneur D'ESCURES DES FOURNAUX, Maréchal-de-Logis général de l'Armée du Roi, alors en Guyenne, se trouva audit contrat, & y signa comme cousin consanguin. FRANÇOIS D'ESCURES ratifia ses conventions de mariage par acte du 15 Mars 1622, dans lequel il rappelle un traité par lui fait avec CLAUDE DES ESCURES, son frère, sur & à raison de la succession de Messire JACQUES DES ESCURES, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginfay, & de Dame *Charlotte de Sarre*, leurs père & mère communs. De ce mariage vint :

VI. GERAUD D'ESCURES, Seigneur de Leparre, allié, le 9 Juin 1660, avec *Jeanne Fournier*, dont il eut :

1. DANIEL, qui suit ;
2. Et ETIENNETTE, alliée à *François Bouche-reau*.

VII. DANIEL D'ESCURES, Seigneur de Leparre, fut marié deux fois : on ignore le nom de sa première femme. Il épousa 2^e le 16 Septembre 1694, *Marie Ducaffe*.

Du premier lit il eut :

1. JEANNE, alliée à *Antoine Bonneuil*, ancien Officier au Régiment Royal la Marine.

Et du second lit :

2. ARNAUD, qui fuit ;
3. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
4. Et MARIE-ANNE, alliée à *Daniel Bouchereau*.

VIII. ARNAUD D'ESURES, Seigneur de Lefparre, époufa, en 1720, *Marie Bouchereau*, dont :

1. DANIEL, mort fans postérité, en 1763, de son mariage avec *Catherine Renaire*, qu'il avoit époufée le 17 Mai 1754 ;
2. ANTOINE, qui fuit ;
3. Et FRANÇOIS.

IX. ANTOINE D'ESURES, Seigneur de Lefparre, a époufé, le 1^{er} Octobre 1754, *Elisabeth Picot*, Américaine. Il a passé enfuite à Saint-Domingue, lieu de l'habitation de fa femme, où il réfide. Leurs enfans font :

1. DANIEL-BONAVENTURE ;
2. & 3. MARIE & ELISABETH.

VIII. FRANÇOIS D'ESURES, fecond fils de DANIEL, & de *Marie Ducafse*, fa fecondefemme, époufa, le 5 Mai 1723, à Gontaud en Agénois, *Thérèse la Jugie*, dont font iflus :

1. PIERRE-HIPPOLYTE, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St.-Maur, Prieur Titulaire du Prieuré fimple & Régulier de Notre-Dame des Prières, au Diocèfe de la Rochelle, & Prieur Claustral de l'Abbaye de St.-Sever-de-Ruffan, au Diocèfe de Tarbes ;
2. PIERRE-LÉON, qui fuit ;
3. ARNAUD-AUGUSTIN, mort à Cany, en Normandie, en 1760, étant Cornette au Régiment des Dragons de Flamarens ;
4. URSULE-VÉRONIQUE, alliée à *Jean Sévoard* ;
5. MARIE, Religieufe Urfuline à Sainte-Livrade en Guyenne ;
6. FÉLICITÉ-MARIE ;
7. Et CATHERINE-CHARLOTTE, Religieufe de Fontevault au Monafière de Fongrave.

IX. PIERRE-LÉON D'ESURES s'est allié, le 1^{er} Octobre 1761, à *Anne de Galz*, fille de *Jean-Pierre de Galz*, Seigneur du Faudon & du Gluzeau, dont :

1. 2. & 3. PIERRE, ALEXANDRE & DENIS-ALEXANDRE ;
4. THÉRÈSE-FÉLICITÉ-ANNE-MARIE ;
5. ANNE-MARIE-HIPPOLYTE ;
6. Et MARIE-GERMAINE.

Tome VII.

L'Abbé de Vertot, en fon *Hiftoire*, tome VII, au Catalogue des Chevaliers de Malte, rapporte que cette famille en a fourni fix, & qu'ils portoient tous les mêmes armes, dont nous donnerons ci-après l'explication, favoir : LOUIS DES ESCURES, qui le fut le 12 Avril 1532 ; CLAUDE, le 13 Novembre 1585 ; FRANÇOIS, le 1^{er} Octobre 1605 ; LOUIS, le 27 Février 1625 ; PHILIBERT, le 6 Octobre 1627 ; LOUIS DES ESCURES, le 23 Août 1666 ; & tous de la Langue d'Auvergne.

Les armes : de finople, à la croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de fable. La feconde branche les porte de même.

ESCUT (L'), famille noble & ancienne, qui a tenu un rang diftingué à la Cour des Ducs de Lorraine. NICOLAS DE L'ESCUT, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, fut Secrétaire d'Etat des Ducs de Lorraine ANTOINE-FRANÇOIS & CHARLES, & leur Ambassadeur vers l'Empereur CHARLES-QUINT, qui lui accorda, le 30 Mai 1544, un Diplôme de Comte du Saint-Empire pour lui & fes defcendans à perpétuité, faute defquels cette dignité passeroit à JEAN DE L'ESCUT, fon frère, & à fes hoirs mâles. NICOLAS DE L'ESCUT mourut fans postérité ; & BARBE DE L'ESCUT, fille aînée de JEAN, alliée, le 9 Juin 1575, à *Balthazar de Rennel*, 1^{er} du nom, étant restée la dernière de fon nom, se trouva au droit de faire passer le titre de Comte du Saint-Empire à fa postérité mafculine. Elle substitua au nom de *l'Escut*, fon petit-fils *Balthazar de Rennel*, III^e du nom, fecond fils de *Balthazar de Rennel*, II^e du nom, & de *Claude Guérin du Montet*. La postérité de ce *Balthazar de Rennel de l'Escut*, III^e du nom, a fini dans les enfans de *Jean-Sigisbert de Rennel de l'Escut*, mort à Nancy en 1707, âgé de 44 ans, étant Préfident à Mortier en la Cour Souveraine de Lorraine & de Barrois. Voyez LESCUT & RENNEL.

* ESMALLEVILLE, famille noble, l'une des plus anciennes de Normandie, dont nous n'avons une filiation fuivie que depuis JEAN, IV^e du nom.

Une ancienne Généalogie des Seigneurs d'ESMALLEVILLE, qui paroît avoir été dressée fur titres, remonte l'antiquité de cette famille jusqu'à ROBERT, 1^{er} du nom, Seigneur d'ESMALLEVILLE, Chevalier, qui vendit à l'Abbé & aux Religieux du Vœu (autrement de la Va-

laffe), de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, tout ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Houquetot, moyennant la somme de 40 livres. Suivant des Lettres de 1268, datées de Vincennes, il suivit le Roi SAINT LOUIS dans son voyage d'Outremer. GUILLAUME d'ESMALLEVILLE, son fils, vivoit en 1294. GUILLAUME, II^e du nom, en 1320, & GUILLAUME III en 1340. Ce dernier eut deux fils, GUILLAUME, IV^e du nom, chef de la branche aînée, fondue dans la Maison de *Fontaine-Martel*, & JEAN d'ESMALLEVILLE qui a formé la branche cadette; il vivoit en 1379. JEAN, II^e du nom, vivoit en 1415, GUILLAUME V en 1430, JEAN III en 1484; ils se font tous, à l'imitation de ROBERT I^{er} distingués dans les armes.

JEAN d'ESMALLEVILLE, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Cailletot & de Saint-Remi, étoit marié, avant 1500, avec *Marie Marguerie*, fille de *Guillaume Marguerie*, Ecuyer, Seigneur de Panneville.

JEAN d'ESMALLEVILLE, V^e du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur de Panneville, de Cailletot, de Durefeu & de Beuzebofe, épousa, en 1529, *Jacqueline Selles-de-Beuzeville*, dont il eut :

ROBERT d'ESMALLEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Panneville & de Cailletot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville de Caudebec, marié, en 1565, à *Jeanne du Moncel*, mère de

ADRIEN d'ESMALLEVILLE, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, pourvu du Gouvernement des villes & château de Caudebec, en 1596, qui fut allié, en 1599, à *Diane de Clère*, fille de *Jacques de Clère*, Seigneur & Baron de Clère, de la Croix & de Saint-Yon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Balzac*. De cette alliance naquit entr'autres enfans :

ROBERT d'ESMALLEVILLE, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Esmaillville, & de Cailletot, Baron de Fréville, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur, pour Sa Majesté, des villes & château de Caudebec, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Meilleraye, par commission du 22 Novembre 1637. Il épousa, en 1647, *Catherine-Marguerite de Rieux*, fille de *Guy de Rieux*, Marquis de Sourdeac, Baron du Bourg-l'Évêque, Lieutenant-Général, pour Sa Majesté, dans la Basse-Bretagne, & Gouverneur de Brest, dont il eut :

ROBERT-VINCENT d'ESMALLEVILLE, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié,

en 1677, à *Catherine Chalon*, fille de *Roderic Chalon*, Baron de Crétot, Seigneur & Patron d'Attonville (qualifié Grand-Echançon héréditaire de Normandie), & de *Catherine Breffaut de Brecy*. De ce mariage il eut :

ROBERT-VINCENT d'ESMALLEVILLE, II^e du nom, né le 30 Octobre 1677, Seigneur & Marquis d'Esmaillville, de Panneville, Baron de Fréville & de Carville, Seigneur de Cailletot, de Beuzebofe, de Cany & de Gruchet, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans le Régiment Royal-Infanterie; il eut une jambe emportée à la bataille de Spire en 1703. Sa Majesté, en considération de ses services, & de ceux des ancêtres, érigea en *Marquisat*, sous le nom d'*Esmaillville*, les Fiefs nommés ci-dessus, par Lettres-Patentes du mois de Février 1725, registrées en la Chambre des Comptes, & Cour des Aides & Finances de Normandie, le 18 Avril suivant, & au Parlement le 26 du même mois. Il fut marié, le 30 Mars 1709, avec *Marie-Barbe-Ursule de Bec-de-Lièvre de Cany*, fille de *Thomas-Charles de Bec-de-Lièvre*, Seigneur-Châtelain & Patron de Criqueuot, de Lintot & de Vaudreville, Président à Mortier honoraire du Parlement de Rouen, dont :

1. CLAUDE-ROBERT-VINCENT, qui suit;
2. ANNE-URSULE-CATHERINE, née le 12 Avril 1713, mariée à *N... de Bourville*;
3. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE, née, le 27 Mars 1719, Religieuse au Monastère de Saint-Maurice de Rouen.

CLAUDE-ROBERT-VINCENT d'ESMALLEVILLE, dit le Marquis de Panneville, né le 18 Février 1717, reçu Page du Roi, dans sa Grande-Ecurie le 6 Octobre 1732, a épousé *Marie-Antoinette-Gabrielle Loquet de Folleville*, dont :

1. ANTOINE-ROBERT, né le 16 Février 1738;
2. Et MARIE-MADELEINE-LOUISE-GABRIELLE, née le 26 Août 1749.

C'est ce que nous savons sur cette ancienne famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes: *d'azur, au chef d'argent, évident & chargé d'un lion léopardé de gueules*. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I. part. I. p. 216.

ESMANGART. CHARLES-FRANÇOIS-HYACINTHE ESMANGART, né le 11 Mai 1736, fils d'HYACINTHE, & de *Marie-Julienne de Fref-*

ne, a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 3 Juin 1758, Grand-Rapporteur en la Chancellerie le même mois; Maître des Requêtes le 12 Mai 1761; Président au Grand-Conseil le 4 Janvier 1768, & Intendant de Bordeaux le 26 Mars 1770. Il a épousé, le 30 Août 1764, *Françoise Tracol*, dont un fils.

Les armes : *d'azur, à 5 besans d'or, 3 en chef & 2 en fasce, & en pointe un cygne d'argent sur une rivière de même.*

ESMIVI, en Provence: famille ancienne, originaire de Digne, qui subsiste en deux branches, & remonte à

I. ANTOINE D'ESMIVI, qui épousa *Favete d'Ifoard*, fille de *Louis*, Seigneur de Chênérilles, ainsi qu'il conste par le testament de sa femme, fait le 13 Octobre 1544, dans lequel il est qualifié *Noble*, titre que ses descendants ont toujours pris. Il laissa entr'autres enfans:

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée, le 10 Juin 1546, à *Honoré Soffy*, Avocat en la Cour.

II. CLAUDE D'ESMIVI, s'allia, par contrat passé devant *Espitalier*, Notaire, le 2 Mai 1544, à *Marguerite de Clariany*, fille de *Blaise*, Lieutenant-Principal au siège de Digne, de laquelle il eut:

III. BERNARDIN D'ESMIVI, élu premier Consul de Digne, aux années 1607, 1618 & 1627. Il épousa, par contrat du 25 Juillet 1593, *Lucrèce de Raphaëlis*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Moissac*, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, par acquisition qu'il fit de cette Terre, le 5 Janvier 1656, épousa, le 29 Avril 1640, *Isabeau d'Amalric*, fille de *Noble Louis*, dont:

1. BALTHAZAR, qui suit;
2. Et LOUISE, mariée, le 24 Octobre 1655, à *Noble Charles de Barras*, Seigneur, en partie, de *Mélan* & de *Thoard*.

V. BALTHAZAR D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, épousa *Anne de Richery*, fille de *Noble Jean de Richery*, & de *Dame Marguerite de Glandevès-Montblanc*, par acte du 31 Juillet 1674 (*Guillermi*, Notaire à Saint-Maximin). De ce mariage vinrent:

- ANTOINE, qui suit;
Et plusieurs autres enfans, dont on ignore la destinée.

VI. ANTOINE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, épousa, par contrat passé devant *Francois*, Notaire, le 17 Septembre 1737, *Anne de Clapiers-Colongue*, fille de *Noble Lazare*, & de *Françoise de Morel-Volonne*, dont:

1. JOSEPH-LAZARE, qui suit;
2. Et PIERRE, Officier d'Infanterie au Régiment de Médoc.

VII. JOSEPH-LAZARE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, s'est marié avec *Delphine Belleton*, fille de *N... Belleton*, Seigneur de *Feiffal*, Lieutenant-Criminel au Siège de Digne, & de *Dame Urfulde de Roux de Feiffal*.

SECONDE BRANCHE.

IV. LOUIS D'ESMIVI, fils puîné de BERNARDIN, & de *Lucrèce de Raphaëlis*, s'allia, par contrat du 14 Février 1646, à *Marguerite de Rebol*, sœur d'*Honoré de Rebol*, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, & en eut:

V. LOUIS D'ESMIVI, II^e du nom, Seigneur de *Moissac*, reçu Conseiller en la même Cour, le 20 Juin 1684, & marié à *Louise de Thomassin de Maugauges*, dont:

VI. JEAN-LOUIS-HYACINTHE D'ESMIVI, Seigneur de *Moissac*, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1709. Il épousa *Elisabeth d'Arnaud*, fille de *Noble Alphonse-Louis d'Arnaud*, Seigneur de *Raoufflet* & de *Vallongue*, & d'*Elisabeth du Perrier*. De ce mariage vinrent:

JEAN-LOUIS-HONORÉ, qui suit;
Et une fille, mariée, en 1732, à *N... de Raoufflet*, Comte de *Boulbon*.

VII. JEAN-LOUIS-HONORÉ D'ESMIVI, Seigneur de *Moissac*, reçu Conseiller au Parlement, le 14 Février 1746, a épousé *Marguerite-Rose de Villeneuve*, fille de *Louis-Sauveur de Villeneuve*, Baron de *Focalquiéret*, Ambassadeur près de la Porte, Conseiller d'Etat, & nommé Secrétaire & Ministre des Affaires Etrangères, & de *N... de Bauffet*, dont des enfans de ce mariage. (Voy. *l'Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tome I. page 339.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules; & au chef d'azur, chargé de 3 besans d'or.*

ESMOND. Voyez NESMOND.

* ESNEVAL, ancienne *Baronnie* en Nor-

mandie, à laquelle est attachée la qualité de Vidame de Normandie, relevant nument du Roi à cause de son Duché. La Seigneurie de Pavilly y fut réunie dans le XIII^e siècle, par le mariage de *Marguerite de Pavilly*, seule héritière de son nom & de sa famille, en 1280, avec ROBERT D'ESNEVAL, Chevalier. Elle descendoit au VI^e degré d'*Amalbert*, Seigneur de *Pavilly*, qui fonda, dans le bourg de Pavilly, un Monastère en faveur de sa fille *Aurée*, qui s'y fit Religieuse sous la conduite de Ste.-Austreberte, qui fut première Abbessé de ce Monastère.

JEANNE D'ESNEVAL, fille de ROBERT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Esneval & de Pavilly, décédé en 1396, & d'*Isabelle de Malmains*, porta la Baronnie d'Esneval à GAUVAIN DE DREUX, II^e du nom, son second mari, Prince de la Maison Royale de France, chef du nom & des armes de DREUX, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

ANNE DE DREUX, descendant de GAUVAIN, & de *Jeanne d'Esneval* au IV^e degré, devenue après le décès de NICOLAS, son frère, Baronne d'Esneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, épousa *René de Prunelé (a)*, Chevalier, Seigneur d'Herbaud, &c., fils de *François*, & d'*Antoinette le Roi Chavigny*.

Françoise de Prunelé, descendue d'eux au III^e degré, Baronne d'Esneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, Vicomtesse de Comblizy, épousa *Anne de Tournebu (b)*,

(a) La famille des Seigneurs de *Prunelé* est des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, alliée aux plus grandes Maisons, comme à celle d'*Illiers*, de *Beauvau*, de *Châtillon*, de *le Roi Chavigny*, *Gouffier*, *Amboise*, *Montmorency*, la *Rochevoucauld*, *Béthune*, &c. Voyez PRUNELLE.

(b) La Noblesse, la grandeur & l'ancienneté des Seigneurs de *Tournebu*, sont connues dès les premiers tems; ils ont eu le premier rang dans les Cours des Roi de France & d'Angleterre, Ducs de Normandie, & sont distingués par leurs grands emplois, & leurs alliances aux Maisons d'*Harcourt*, d'*Hambie-Penel*, d'*Hangeft*, de *Meullent*, de *Beaumont*, du *Bec-Cresspin*, de *Montmorency*, de *Beaumont-sur-Oise*, d'*Auvillers*, *Commun*, de *la Roche-Guyon*, &c., par les grandes Terres qu'ils ont possédées, les Baronies & Marquissats de *Tournebu*, du *Bec-Thomas*, de *Beaumesnil*, *Marbeuf*, &c., & par les fondations faites aux Abbayes du *Bec-Hellouin*, *Troarn*, *Vambie*, *Valricher*, *Fontenay*, *Sainte-Catherine* du *Mont-lès-Rouen*, du *Val*, *Tournebu*, *Villers-Canivet*, du *Plessis-Grimoult* & autres. Voyez TOURNEBU.

Chevalier, Seigneur de *Livet*, Châtelain de *Bouge*.

Madeleine de Tournebu, héritière par la mort de *Charles & André*, ses frères, de la Baronnie d'*Esneval*, Vidame de Normandie, des Châtellenies de *Pavilly & de Bouge*, & du Vicomté de *Comblizy*, épousa, par contrat de mariage, du 12 Août 1644, *Claude le Roux de Cambremont*, Chevalier, Baron d'*Acquigny*, Châtelain du *Mesnil-Jourdain*, Seigneur de *Becdal*, *Vironvay*, &c., quatrième fils de *Robert*, Seigneur de *Tilly (c)*, & de *Marie de Bellière*, fille de *Pomponne de Bellière*, Chancelier de France, Plénipotentiaire à la paix de *Vervins*. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, qui fut;
2. POMPONNE, Chevalier, Vicomte de *Comblizy*, Guidon des Gendarmes d'*Anjou* & depuis Colonel du Régiment de *Luxembourg*;
3. Et CLAUDE, Prêtre, & Seigneur-Châtelain de *Bouge & de Luxeuil*. Il fut Tuteur & Gardien noble de ses neveux, enfans de son frère aîné.

ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Baron d'Esneval, Vidame de Normandie, sire de *Pavilly*, Baron d'*Acquigny*, &c., fut Ambassadeur extraordinaire pour le Roi en *Pologne*; il l'avoit été auparavant en *Portugal*. Il épousa *Anne-Marie-Madeleine de Canouville*, Dame de *Grosfénéil*, *Beaucamp*, *Criquetot*, *Epouville*, *Grès*, *Rolleville*, *Rimbertot*, &c., fille d'*Adrien de Canouville (d)*,

(c) La Maison de la *Roux-Tilly* est issue des anciens Barons du *Bourg-Théroulde*, alliés aux Maisons de *Gefvres*, *Chabannes*, la *Rochevoucauld*, *Lewville*, *Harlay-Beaumont*, la *Salle*, *Refuge*, *Mirepoix*, *Prunier*, *Saint-André*, *Beauvilliers*, *Chaulnes*, &c. Cette Maison est également illustre dans l'*Epée* & dans la *Robe*. *Pomponne le Roux de Tilly*, Chevalier, Comte d'*Argiles*, troisième fils de *Robert*, & de *Marie de Bellière*, Lieutenant-Général des armées du Roi, eut l'honneur de commander ses armées, sous les Princes de *Conty & Thomas de Savoie*, les Ducs de *Mercœur* & de *Candale*, les *Maréchaux* de la *Motte-Houdancourt* & d'*Hocquincourt*. *Loüis le Roux*, Chevalier, Seigneur d'*Infreville*, fut Chef d'*Escadre* des armées du Roi.

(d) La Maison de *Canouville* est une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie. Il se trouve des Seigneurs de ce nom, qui accompagnèrent *Guillaume-le-Conquérant* à la conquête d'*Angleterre*. La branche de *Canouville-Grosfénéil* est alliée aux Maisons de *Magneville*, d'*Estouteville*, de *Rets*, de *Saldaigne*, d'*Annebaud*, de *Masquerel*; & la branche aînée de *Ca-*

Chevalier, Seigneur de Grosménil, &c., & d'*Elisabeth-Marie Bretel*, Marquise de Gremouville, & petite-fille d'*Anne-Françoise de Loménie*, Comtesse de Compans, épouse, en secondes noces, de Messire *Louis Boucherat*, Chancelier de France. De ce mariage sont issus :

1. ANNE-ROBERT-CLAUDE, qui suit ;
2. CLAUDE-ADRIEN, Chevalier de Malte ;
3. Et ELISABETH-MARIE-MADELEINE, mariée à *Robert-François Boullays-de-Catteville*, Conseiller au Parlement de Rouen.

ANNE-ROBERT-CLAUDE LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Président à Mortier du Parlement de Rouen, épousa *Marie-Marthe le Marchand de Bardouville*, Dame Châtelaine du Héron, Vilers & Barentin, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marthe Caradas du Héron*, dont :

PIERRE-ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Sire de Pavilly, Président à Mortier du Parlement de Rouen. Il a épousé *Françoise-Catherine Clérel de Rampan*, Baronne du Bois-Normand & des Bottereaux, Dame de Saint-Côme, Sey, la Roullière, &c., dont :

1. ESPRIT-ROBERT-MARIE LE ROUX D'ESNEVAL, Président à Mortier au Parlement de Rouen, non encore marié en 1772 ;
2. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Armand-Michel de Pomereu*, Marquis des Riceys, Président à Mortier du Parlement de Rouen. Voyez ROUX D'ESNEVAL (LE).

Les armes : *palé d'or & d'azur, au chef de gueules.*

ESPAGNAC. Voyez SAHUGUET-D'AMARZIT.

* ESPAGNE, Royaume séparé de l'Afrique & borné au midi par l'Océan, le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée ; borné à l'Orient par cette même mer dans toute sa

nouvelle-Raffetot l'est aux Maisons de *Choiseul*, de *Saint-Simon*, de *Noailles*, de *Grammont*, &c. M. le Président d'*Esneval* d'aujourd'hui, du chef d'*Anne-Marie-Madeleine de Canouville*, son aïeule, se trouve encore proche parent des Maisons de *Boucherat*, Chancelier de France, de *Loménie*, de *Brienne*, de *Harlay-Bonneuil*, de *Gremouville*, de *Vieuxbourg*, de *Hennequin*, de *Séguier*, Chancelier de France, de *Coislin*, &c.

longueur ; au septentrion séparé de la France par les Pyrénées, & la mer de Biscaye du même côté ; à l'Occident par l'Océan occidental dans toute sa longueur.

Les *Visigoths* ont régné en Espagne depuis 412 jusqu'en 713. Les *Suèves* entrèrent en Galice en 440. *Andeca*, usurpateur, fut détruit en 585 par *Leuwigilde*, qui unit la Galice au reste de l'Espagne. *Rodrique* fut défait en 713 par les Maures, qui s'emparèrent de la plus grande partie de l'Espagne. Les Rois de LÉON commencèrent à régner en 718, & SANCIE, Reine de Léon, alliée à FERDINAND de NAVARRE, Roi de Castille, réunit les deux Couronnes après la mort de WEREMOND III, son frère, mort en 1037.

Les Rois de Navarre ont commencé en 828. Les Royaumes d'Espagne furent réunis sous FERDINAND V, Roi d'Aragon, qui succéda à JEAN II, son frère, & qui se maria à ISABELLE, Reine de Léon & de Castille. Ils commencèrent à régner en 1474.

Les Couronnes de Castille, de Léon, d'Aragon, de Valence, de Murcie, Majorque, Sardaigne, Grenade & autres, furent réunies le 23 Janvier 1516, en la personne de CHARLES, Archiduc d'Autriche, Duc de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, Comte de Flandre & d'Artois, depuis Empereur, & connu sous le nom de CHARLES-QUINT.

Après la mort de CHARLES II, sans enfans, arrivée en 1700, la succession à la Monarchie des Espagnes & des Indes fut ouverte au profit de PHILIPPE, Duc d'Anjou, second petit-fils de LOUIS XIV, qui fut nommé héritier par son grand-oncle CHARLES II, Roi d'Espagne.

PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Anjou, né le 19 Décembre 1683, second fils de LOUIS, Dauphin, & de *Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière*, ayant été appelé, comme on vient de le dire, à la succession d'Espagne, le Roi LOUIS XIV, son grand-père, le déclara publiquement Roi d'Espagne, le 16 Novembre 1700. Il fut proclamé solennellement à Madrid le 24, & fut reconnu universellement par tous les Etats, qui composent la Monarchie d'Espagne, & par la plus grande partie des puissances de l'Europe. Il partit le 4 Décembre 1700, pour aller prendre possession de la Couronne, & arriva au Palais de Buen-Retiro, près Madrid, le 18 Février 1701. Il y fut encore proclamé Roi, & prit le nom de PHILIPPE V.

LIPPE V. Ce Prince, après un règne de 23 ans, se démit volontairement du gouvernement de ses Royaumes, le 15 Janvier 1724, en faveur de LOUIS, 1^{er} du nom, son fils aîné, Prince des Asturies, dont il fera parlé ci-après. Mais celui-ci étant mort le 31 Août de la même année, sans enfans, PHILIPPE V remonta sur le trône, s'étant rendu aux sollicitations réitérées du Conseil de Castille. Il est mort le 9 Juillet 1746, au Palais de Buen-Retiro, dans la 63^e année de son âge, & la 46^e de son règne. Il avoit épousé, 1^o par Procureur, le 11 Septembre 1701, *Marie-Louise-Gabrielle de Savoie*, fille de VICTOR-AMÉDÉE, 11^e du nom, Duc de Savoie, & d'*Anne-Marie d'Orléans*, morte le 14 Février 1714, dans sa 26^e année; & 2^o le 16 Septembre de la même année *Elisabeth Farnèse*, fille d'EDOUARD, 11^e du nom, Duc de Parme, &c., & de *Dorothee-Sophie de Bavière-Palatin*. Du premier lit font issus :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PHILIPPE, Infant d'Espagne, né le 2 Juillet 1709, mort au berceau, le 8 du même mois;
3. Autre PHILIPPE, né le 7 Juin 1712, mort le 29 Novembre 1719;
4. FERDINAND, Infant d'Espagne, rapporté après son frère aîné.

Du second lit :

5. CHARLES, ou DON CARLOS, rapporté après ses deux frères;
6. FRANÇOIS, né le 21 Mars 1717, mort le 2 Avril suivant;
7. PHILIPPE, né le 15 Mars 1720, qui reçut le 8 Mars 1722 l'habit de l'Ordre de Saint-Jacques, en qualité de Commandeur d'Aledo. Il a été nommé, au mois de Novembre 1725, Grand-Prieur de la Religion de St.-Jean de Jérusalem, dans les Royaumes de Castille & de Léon, à la place de son frère FERDINAND, Prince des Asturies. Il est mort en 17...;
8. LOUIS-ANTOINE-JACQUES, Infant d'Espagne, né le 25 Juillet 1727, qui a abdiqué l'Etat Ecclésiastique en 1754;
9. MARIE-ANNE-VICTOIRE, née le 30 Mars 1718, d'abord accordée avec LOUIS XV, Roi de France, en 1721, mariée ensuite, le 19 Janvier 1729, à *Joseph-Pierre-Jean-Louis de Bréfil*. Voy. PORTUGAL;
10. MARIE - THÉRÈSE - ANTOINETTE - RAPHAËLE, née à Madrid, le 11 Juin 1726;
11. Et MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE, née à Séville, le 17 Novembre 1729, Duchesse de Savoie. Voyez SAVOIE.

LOUIS, Prince des Asturies, né le 25 Août

1707, proclamé Roi dans le Conseil du 19 Janvier 1724, & dans la ville de Madrid le 9 Avril suivant, après l'abdication de son père, mort sans enfans, le 31 Août de la même année, avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1721, LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, fille de PHILIPPE, petit-fils de France, Régent du Royaume pendant la minorité du Roi régnant, & de MARIE-FRANÇOISE DE BOURBON, légitimée de France. Elle est morte à Paris, au Palais du Luxembourg, Reine douairière d'Espagne, en 17... & a été inhumée à St.-Sulpice.

FERDINAND, Infant d'Espagne, né à Madrid, le 23 Septembre 1713, quatrième fils de PHILIPPE V, & de *Marie-Louise-Gabrielle de Savoie*, sa première femme, fut déclaré Grand-Prieur de Castille & de Léon, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au mois de Juin 1716, & après la mort de son frère aîné, les Etats assemblés à Madrid le reconnurent pour l'héritier présomptif de la Couronne, le 25 Septembre 1724, & il fut proclamé en même tems Prince des Asturies. Il devint par la mort de son père, arrivée le 9 Juillet 1746, Roi d'Espagne, & est décédé en 1759, sans enfans, de son mariage contracté le 20 Janvier 1729, avec *Marie-Madeleine-Josèphe-Thérèse-Barbe*, Infante de Portugal, fille de JEAN, Roi de Portugal.

DON CARLOS, fils aîné de PHILIPPE V, & de sa seconde femme, *Elisabeth Farnèse*, né le 20 Janvier 1716, Duc de Parme & de Plaisance, en 1731, Roi de Naples & des deux Siciles, le 15 Mai 1734, marié, en 1737, à *Marie-Amélie-Walpurge*, fille aînée de FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, née le 24 Novembre 1724, & morte le 27 Septembre 1760, a succédé à la Couronne d'Espagne & des Indes après la mort de FERDINAND, son frère, le 10 Août 1759, & a de son mariage :

1. PHILIPPE-ANTOINE-PASCAL-FRANÇOIS-DE-PAULE, né le 23 Juin 1747, qui reste à Naples;
2. CHARLES-ANTOINE-PASCAL, qui suit;
3. FERDINAND IV, Infant d'Espagne, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles, le 5 Octobre 1759, Chevalier des Ordres de France & de la Toison-d'Or d'Espagne, marié, le 7 Avril 1768, à CHARLOTTE-LOUISE, Archiduchesse d'Autriche, fœur de l'Empereur JOSEPH II, régnant;
4. GABRIEL-ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-

NÉPOMUCÈNE - JOSEPH - SÉRAPHIN - PASCAL - SAUVEUR, Infant d'Espagne, né le 12 Mai 1752 ;

5. ANTOINE - PASCAL - FRANÇOIS - JEAN - NÉPOMUCÈNE - ANIELLO - RAYMOND - SYLVESTRE, né le 31 Décembre 1755, Chevalier des Ordres de France ;
6. FRANÇOIS - XAVIER - ANTOINE - PASCAL - FRANÇOIS - DE - PAULE - JEAN - NÉPOMUCÈNE - ANIEL - JULIEN, né le 17 Février 1757, Chevalier des Ordres de France, du 22 Mai 1768 ;
7. MARIE - JOSÈPHE, née le 16 Juillet 1744 ;
8. Et MARIE - LOUISE, née le 24 Novembre 1745, mariée, le 16 Février 1765, à l'Archiduc LÉOPOLD, Grand-Duc de Toscane, second fils de l'Impératrice, Reine de Hongrie, & frère puîné de l'Empereur régnant.

CHARLES - ANTOINE - PASCAL - FRANÇOIS - XAVIER - JEAN - NÉPOMUCÈNE - JOSEPH - JANVIER - SÉRAPHIN - DIÈGUE, Prince des Asturies, Chevalier des Ordres & de la Toison-d'Or, né le 11 Novembre 1748, à époué, le 4 Septembre 1765, *Louise-Marie-Thérèse de Parme*, née le 9 Décembre 1751, dont, en 1772, CHARLES - CLÉMENT - ANTOINE - DE - PADOUÉ - JANVIER - PASCAL - JOSEPH - FRANÇOIS - D'ASSISE - FRANÇOIS - DE - PAULE - LOUIS - VINCENT - FERRIER - RAPHAEL, né le 19 Septembre 1771, nommé par le Roi d'Espagne, son grand-père, au nom du Pape CLÉMENT XIV, siègeant.

Les armes du Roi d'Espagne actuel sont : un écu tiercé en fasce, & la première de ces fasces est partagée en 4 parties : la première d'or, à 4 pals de gueules, qui est d'ARAGON ; la seconde écartelée en sautoir, le chef & la pointe d'or, aussi à 4 pals de gueules, pour ARAGON, & les flancs d'argent, à une aigle de sable, le vol étendu, qui est de SICILE ; la troisième de gueules, à une fasce d'argent, qui est d'AUTRICHE ; & la quatrième d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, posées 2 & 1, & une bordure composée d'argent & de gueules, qui est de BOURGOGNE-MODERNE.

La seconde fasce partie, au 1 d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, posées 3, 2 & 1, qui est de FARNÈSE ; & au 2 d'or, à 5 tourteaux de gueules, posées 2, 2 & 1, surmontés d'un autre tourteau d'azur, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, posées 2 & 1, qui est de MÉDICIS-TOSCANE. Cette seconde fasce, chargée au milieu d'un écuillon écartelé aux 1 & 4 de gueules, à un château d'or, sommé de 3 donjons de même, qui est de CASTILLE ; aux 2 & 3 d'argent, à un lion de gueules, couronné,

langué et onglé d'or, qui est de LÉON ; & sur le tout de ces 4 quartiers, d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, posées 2 & 1, & une bordure de gueules, qui est de FRANCE-ANJOU.

Et la troisième fasce, partie mantelée, au 1 bandé d'or & d'azur de 6 pièces, & une bordure de gueules, qui est de BOURGOGNE-ANCIEN ; & au 2 de sable, à un lion d'or, qui est de BRABANT. Le dessous de ce mantelé aussi parti au 1 d'or, à un lion de sable, langué & onglé de gueules, qui est de FLANDRE ; & le 2 d'argent, à une aigle de gueules, ayant le vol étendu, qui est d'ANVERS.

ESPAGNE. La Généalogie de cette ancienne & illustre Maison devant être insérée dans ce *Didionnaire*, d'après les titres, preuves & notes historiques, on observera seulement ici que le lion de gueules au champ d'argent qu'elle a toujours porté pour armes (les six petits écuillons qui bordent celui du lion étant une alliance), prouve qu'elle est issue des Rois de LÉON, qui portoit les mêmes armes. L'éclat avec lequel ont paru les premiers de ses auteurs qu'on connoît avoir été attachés à la France, tant par les grands apanages qu'ils ont possédés, que par les dignités dont ils ont été décorés, annonce une origine aussi flatteuse. Ceux de ce nom ont rendu dans tous les tems des services signalés à nos Rois & à la Patrie. Cette Maison est aujourd'hui représentée par HENRI-BERNARD, Marquis d'ESPAGNE, Baron de Ramfort, Seigneur de la Châtellenie de Caffagnabère, &c. Il est premier Baron né des Etats de la Vicomté de Nebouzan, & est attaché au service de France depuis le 15 Juillet 1751. Il a servi en qualité de Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, est actuellement Chevalier de Saint-Louis & Colonel du Régiment Provincial de Marmande, avec l'agrément de Sa Majesté. Il a été marié, le 27 Décembre 1763, dans la Chapelle du Château Episcopal de Saint-Lizier, avec *Claire-Charlotte de Cabaldi*, fille aînée d'Ottavien, Baron d'Esplas, Gouverneur de la ville & vallée de Seix, & Commandant en Conserans, & de Dame Jeanne du Pac. De ce mariage font issus :

1. N..., mort en bas âge ;
2. ARNAUD-ROGER-BERNARD, Comte d'ESPAGNE, né le 9 Octobre 1771 ;
3. JEAN-ALEXANDRE-FRANÇOIS, appelé le Chevalier d'Espagne, né le 10 Décembre 1772 ;

4. OCTAVIE-FRANÇOISE-HENRIETTE-CHARLOTTE d'ESPAGNE, née en Août 1765 ;
5. Et JEANNE-JACQUETTE, née le 1^{er} Juin 1768.

Il y a d'autres familles qui prennent le nom d'ESPAGNE, mais qui n'ont rien de commun avec cette ancienne & illustre Maison dont nous venons de donner une simple notice, en attendant que nous en puissions dresser la Généalogie, d'après les titres & Mémoires qui nous seront communiqués.

ESPAGNE, Maison considérable dans le Haut-Languedoc & en Guyenne. On la tient fortie des anciens Comtes de *Comminges* (a) par des puînés, qui eurent pour leur apanage l'ancienne Vicomté de Conferans. Ils prirent le nom d'Espagne, & eurent pour tige ARNAUD d'ESPAGNE, Baron de Montespán, dont la postérité ainée s'est fondue au XVI^e siècle dans la Maison de *Pardaillan-Gondrin*, par le mariage de PAULE, fille d'ARNAUD d'ESPAGNE, mari de Montespán, avec *Antoine de Pardaillan*, Baron de Gondrin. Un rameau de cette branche fit le rejeton de *Panaillac*, dont étoit issu GALAUBIAS d'ESPAGNE, Seigneur de Panaillac, qui vivoit en 1509. Sa postérité a fini à JACQUES-MATHEU d'ESPAGNE, Seigneur de Panaillac, qui maria, en 1578, sa fille unique à *Henri de Noailles*, Comte d'Ayen, Gouverneur d'Auvergne. Les Seigneurs de Ramefort sont aussi fortis des anciens Barons de Montespán, par CHARLES d'ESPAGNE, Baron de Ramefort. Voyez RAMEFORT, pour la branche d'Espagne, qui subsiste dans un fils, dont le père est mort Gouverneur de Nébouzan, au mois de Novembre 1759. UN THIBAUT d'ESPAGNE fut fait Conseiller-Clerc au Parlement de Toulouse, lors de son institution. Un autre fut Capitoul de la même ville en 1368. Les Seigneurs de DURFORT d'ESPAGNE descendent d'ARNAUD d'ESPAGNE, 1^{er} du nom, Seigneur de *Durfort*, second fils

(a). La branche des Comtes de Comminges tomba au XV^e siècle dans la Maison de Foix-Rabat, par le mariage de Léonore de Comminges, fille de Raymond Roger, Vicomte de Conferans, avec Jean de Foix, 11^e du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de Comminges ont subsisté : la première dans les Comtes de Comminges & Marquis de Vervins ; la seconde dans les Vicomtes de Burniquel, & les Seigneurs de Sievras, qui ont fini par une fille, mariée dans la famille de Villemur ; & la troisième prit le nom d'Espagne.

de ROGER d'ESPAGNE, Seigneur de *Montepán*, qui lui donna, par son testament fait en 1406, la Baronnie de Durfort. Il mourut avant l'an 1442. Sa postérité a fini à ARNAUD d'ESPAGNE, Seigneur de *Durfort*, mort sans enfans. Voyez le *Traité de la noblesse des Capitouls* ; Juvenal des Ursins, & Moréri.

ESPAGNE DE VENNEVELLES, Maison noble du pays du Maine. JEAN d'ESPAGNE, Seigneur d'Espagne & d'Aunay, épousa *Antoinette de Dureil*, Dame de la Brosse, dont vint

GEOFFROY d'ESPAGNE, Ecuyer, Seigneur d'Espagne, de Vennevelles & d'Aunay, marié à *Catherine de Couffac de Saint-Brice* ; il en eut :

LAZARE d'ESPAGNE, Ecuyer, Seigneur d'Espagne, de Vennevelles & d'Aunay, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de *Malicorne*, qui épousa, le 14 Novembre 1573, *Anne Boutaut de Laubonnière*, dont :

PAUL d'ESPAGNE, Seigneur de Vennevelles & de Coulaines, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 5 Janvier 1609, qui épousa *Marie de Pous de Mirambeau*, de laquelle sortit :

HENRI d'ESPAGNE, Ecuyer, Seigneur de Vennevelles, de Coulaines, de la Saucelière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en Juillet 1638, Commandant des ville & château de Betfort, qui épousa, le 12 Février 1643, *Suzanne le Vasseur*, fille de *Louis*, Seigneur de Thouars. La Baronnie de *Vennevelles*, au Maine, composée de quatorze Fiefs, & mouvante de la Baronnie du Château du Loir, fut érigée en la faveur, en titre de *Marquisat*, l'an 1654. HENRI d'ESPAGNE, Marquis de Vennevelles, eut pour fils :

1. JEAN-PAUL, Marquis de Vennevelles, mort en 1708, sans postérité de *Claude-Marie de Goyon de Beaufort*, sa femme ;
2. Et HENRI, qui suit.

HENRI d'ESPAGNE, 11^e du nom, Seigneur de Coulaines & d'Avennes, se maria, le 14 Décembre 1680, à *Claude*, fille de *David Chanfon*, Capitaine de 300 Suisses, Vaguemestre-Général, Capitaine des Guides des Camps & Armées du Roi. De ce mariage est issu

LOUIS-HENRI d'ESPAGNE, Marquis de Vennevelles, allié, le 20 Avril 1715, à *Marie-Marthe Ervoil*, dont :

1. HENRI-LOUIS, Marquis de Vennevelles, né

le 30 Avril 1720, élevé Page du feu Duc d'Orléans, puis Capitaine dans le Régiment de Mailly, Infanterie, non marié en 1753 ;

2. LOUISE-MARTHE D'ESPAGNE DE VENNEVELLES, née le 3 Septembre 1718, reçue à Saint-Cyr, le 8 Août 1730 ;

3. HENRIETTE D'ESPAGNE VENNEVELLES, née le 23 Juillet 1722, aussi reçue à Saint-Cyr, le 25 Juillet 1733.

Les armes : *d'azur, à un peigne d'argent posé en fasce, & accompagné de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESPAGNE (D^r), en latin de *Hispaniâ* : Noble originaire de la Ville de Castelfarrasin en Languedoc.

Dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les Nobles habitans de Castelfarrasin, rendu aux Comtes de Toulouse, il s'y trouve compris des *Durfort*, des *Grimoard*, des Seigneurs de *Vilemode*, des *Brezols*, & des *Espagne*.

Dans le serment de fidélité que rendirent au Roi PHILIPPE les Nobles & les habitans de la Ville de Castelfarrasin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, on trouve JEAN D'ESPAGNE, *Joannes de Hispaniâ*. Cet acte en latin est rapporté tout entier par Lafaille, dans son *Histoire de la Ville de Toulouse*. Des actes des XIV^e & XV^e siècles font voir que cette famille a toujours été distinguée dans sa patrie, par les emplois les plus honorables, & des commiffions données par nos Rois à ceux de ce nom. Ses alliances font très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouse plusieurs Conseillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choisis par la noblesse. Cette famille ne peut remonter plus haut sa filiation suivie, & prouvée par actes, qu'à

I. PIERRE D'ESPAGNE, de la Ville de Castelfarrasin, qui fit une fondation, le 26 Août 1533, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Sauveur à Castelfarrasin, en la Chapelle Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ses ancêtres, qui est encore le lieu de la sépulture de cette famille. Il avoit épousé, 1^o en 1489, *Anne de Pouzols*, d'une ancienne Noblesse du Diocèse de Montauban; & 2^o *Marie Martel*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. NICOLAS, Capitoul de Toulouse en 1564 & 1568 ;
3. ALPINIEN, mort de la peste, en se sacrifiant pour sa patrie .

Et du second lit :

4. FRANÇOIS ;
5. Et BERNARD D'ESPAGNE, Capitoul de Toulouse en 1580.

II. PIERRE D'ESPAGNE, II^e du nom, épousa, par contrat du 19 Octobre 1558, *Anne de Roux*, d'une ancienne Noblesse de la Province, qui avoit donné en 1320 un Capitoul à la Ville de Toulouse, & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de Chevalier. De ce mariage vint :

III. PIERRE D'ESPAGNE, III^e du nom, qualifié de Noble, qui fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & deux fois Capitoul : la première en 1627, & la seconde en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Caulet*, d'une famille Noble qui a donné plusieurs Préfides à Mortier au Parlement de Toulouse, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. GUILLAUME, qui testa en 1603 ;
3. Et PIERRE-LOUIS, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. BERNARD D'ESPAGNE, Ecuyer, Capitoul de Toulouse en 1652, avoit épousé, par contrat du 7 Février 1645, Noble *Suzanne de Papus*, fille de *Jean de Papus*, & de *Bowguine de Carrière*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. BÉATRIX, mariée à N... de *Marioite*, Conseiller au Parlement de Toulouse ;
3. Et MARIE-LOUISE, femme de N... de *Long*, Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. JEAN D'ESPAGNE, Maire de la Ville de Castelfarrasin, testa le 2 Septembre 1708. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1681, *Françoise de Nicolas*, fille de feu *Jean de Nicolas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Long*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui suit ;
2. MARIE-VÉRONIQUE, qui testa en faveur de JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, son neveu, le 9 Décembre 1743. Elle avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1708, *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, de Bouzenc & de la Bérouthe ;
3. Et BÉATRIX-JEANNE, mariée, par contrat du 5 Avril 1712, à *Pierre-Joseph de Martin*, Conseiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE D'ESPAGNE, Ecuier, né en 1690, Maire de la Ville de Castelfarrasin, & Conseiller au Parlement de Toulouse, testa le 12 Novembre 1738, & avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1718, *Jeanne-Marie de Saget*, vivante en 1774, âgée de 76 ans, fille de Messire *Jean-Thomas de Saget*, Chevalier, Trésorier-Général de France en la Généralité de Toulouse, & de Dame *Françoise Duplan*. De ce mariage sont issus:

1. JEAN-JOSEPH, qui suit;
2. ROCH-GALATOIRE, né le 16 Août 1729;
3. & 4. MARIE & MARIE-ANNE, Religieuses à Notre-Dame-du-Sac, à Toulouse;
5. MARIE-VÉRONIQUE, Religieuse au Couvent de Saint-Dominique, à Castelfarrasin;
6. Et JEANNE-MARIE, morte sans alliance en 1767.

VII. JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, Ecuier, né le 8 Octobre 1726, Seigneur, Baron de Cazals en Quercy, a épousé, par contrat du 14 Février 1774, *Jeanne-Marie-Vidoire de Corneillan*, fille de *Jean*, Vicomte de *Corneillan*, Seigneur de Saint-Germain-la-Bastide, Bêteilles, & de *Madeleine Thérèse de Lantrom-de-Saint-Hubert*, Dame de Saint-Hubert, Masclac & Bruyères.

Ses armes: *d'or, au chène de sinople, sur lequel sont deux merlettes de sable, au chef d'azur, à trois étoiles d'argent.* (Généalogie dressée d'après un Mémoire rédigé sur les titres originaux.)

ESPAGNET ou SPAGNET, famille originaire de Brignolles, d'où RAYNAUD D'ESPAGNET la transplanta à Aix. Il y fut pourvu d'un office de Conseiller au Parlement en 1569.

II. RAYMOND D'ESPAGNET, son fils, fut reçu en son office, en 1575, & s'allia à *N... de Miloni*. Il eut pour fils

III. MARC-ANTOINE D'ESPAGNET, qui exerça la charge avec beaucoup de réputation, & se fit estimer dans son corps, surtout par le premier Président du Vair. De son mariage avec *Anne d'Albis*, de Brest, naquit

IV. RAYMOND D'ESPAGNET, II^e du nom, Aïeul de *Aix*, Procureur du pays, en 1621, & reçu Conseiller au Parlement en 1624. Il épousa *Cécile de Juramy*, dont:

1. MARC-ANTOINE, marié à *N... d'Antonelle*, de laquelle il eut *Lucrèce d'Espagnet*, épouse de *Jean-Augustin de Gautier* de Valabre, Conseiller en la Cour des Comptes;
2. Et LAZARIN, qui suit.

V. LAZARIN D'ESPAGNET, Conseiller au Parlement, se maria avec *Claire de Bedarrié*, fille de *François*, Seigneur de Carqueirane, & d'*Anne de Rodulphe-Châteauneuf*, & en eut:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et *N... d'ESPAGNET*, mariée à *N... d'Arquier de Saint-Estève*, de Lambesc.

VI. PIERRE D'ESPAGNET, succéda à l'Office de son père & de ses aïeux, en 1689. Il a eu de *Charlotte Ollivary*, son épouse:

1. HENRI, mort Conseiller au Parlement, sans laisser postérité;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. ANTOINE, Capicol de l'Eglise de Fréjus;
4. JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers-Royaux de Provence, mort à l'affaire de l'Affiette;
5. & 6. Et deux filles, l'une Religieuse au Monastère Royal de Sainte-Claire de Sisteron; & l'autre, mariée avec un Gentilhomme de la ville de Cantorbéry en Angleterre.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ESPAGNET a de son mariage avec *N... de Faudran-Laval*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Taillades, de la ville de Lambesc, un fils, nommé

AUGUSTIN D'ESPAGNET.

(Voy. l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 341.)

Ses armes: *d'azur, à 3 joucis tigés & feuillés d'or, mouvants d'une même plante; au chef coufû de gueules, chargé d'un soleil d'or.*

ESPAGNOL (L'), en Flandre: famille dont étoit JEAN-JOSEPH L'ESPAGNOL de CAVERINES, ancien Procureur-Syndic de la ville de Douai, qui rendit au Roi des services importants dans les diverses commissions extraordinaires qui lui furent confiées par les Intendants de Flandre, particulièrement à l'occasion & pendant les sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes & Cambray. C'est ce qui est spécifié dans les Lettres de Noblesse accordées par Louis XIV, en considération de tous ces services & de ceux d'ANDRÉ-FRANÇOIS L'ESPAGNOL, son fils, Conseiller des Etats de la Flandre Wallonne, & premier Conseiller pensionnaire de la ville de Lille, qui les a obtenues au mois de Mai 1704. Cet ANDRÉ-FRANÇOIS L'ESPAGNOL a eu pour enfans:

1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;

2. ANDRÉ-FRANÇOIS, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. ET LOUIS-CHARLES-JOSEPH, Officier dans le Corps Royal-Artillerie, mort en 1724.

CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH L'ESPAGNOLA obtenu des Lettres de Vétérance, après avoir rempli les mêmes fonctions que son père, pendant 30 ans. Il a eu pour enfans :

CHARLES-JOSEPH, qui fut ;
 Et MARIE-RUFINE-JOSÈPHE, mariée à *Philippe-Marie-Théodore Hanecart d'Irval*, fils d'un Président à Mortier du Parlement de Douai.

CHARLES-JOSEPH L'ESPAGNOL exerce les mêmes fonctions que son père & son aïeul, depuis 1758, & s'est marié, en 1760, avec *Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Joséphine Thieffries*, dont il a quatre garçons & deux filles.

Les armes de cette famille, réglées par le Juge d'armes de France, & enregistrées dans le Registre général du règlement des armoiries, sont : *d'azur, à une foi d'argent.*

Il y a encore une autre famille de l'Espagnol, Seigneur de Bombart, à qui *Dubuisson*, donne pour armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux têtes de chien d'argent en chef, & d'une tour de même en pointe.*

* ESPAIN, Terre & Seigneurie Vicomtière dans la Châtellenie de Lille, relevant du Roi, à cause de sa Salle de Lille, dont M. le Comte de *Palmes-d'Espaing* porte le nom. Voyez PALMES.

ESPALUNGUE, famille l'une des plus anciennes du Béarn, qui descend d'Espagne, dont l'étymologie en Espagnol est *Espada Longua*, qui signifie *grande Epée*. Ceux de ce nom ont occupé les places les plus distinguées sous les règnes des Rois & Reines de Navarre, & notamment sous celui de HENRI IV, dont ils ont encore plusieurs Lettres dans leur famille. Leur époque remonte jusqu'au XI^e siècle depuis leur établissement en France. Ils ont des alliances avec la famille de *Gaufion*, la Maison de *Gontaut de Biron* & celle d'*Arros*, dont ils possèdent aujourd'hui la Terre, qui est une des premières Baronnies de Béarn. L'aîné de cette famille fert dans la Cavalerie, est Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des villes de Nay & Bruges en Béarn, & Commandant en survivance du Château de Pau. Il a trois frères au service. (Notice envoyée.)

* ESPARBEZ, ESPARVEZ ou ESPARVERS, ainsi qu'il est écrit indifféremment dans les anciens titres, en latin de *Esparverriis*, est une terre située en Armagnac. La branche d'où les Comtes d'Aubeterre, ainsi que tous les Seigneurs d'*Esparbez*, tirent leur origine, & dont on a une connoissance parfaite, est celle des Seigneurs de la Fitte en Fézenlac, & de Luffan en Armagnac. Le P. Anselme, avant d'en donner la Généalogie, tom. VII, pag. 448, rapporte par ordre de date ceux qu'il a pu découvrir du nom d'ESPARBEZ, connu dès le XII^e siècle, & commence la filiation à

I. HERMAND D'ESPARVEZ, *Hermanus de Esparverriis*, Damoiseau, Co-Seigneur de la Fitte, qui est dit fils de Noble *Marquise d'Arme*, dans son contrat de mariage, du 31 Décembre 1419, avec *Honorée de Guisscarol*, fille de *Jean*, Seigneur de *Guisscarol*, qui lui donna en dot 200 florins d'Aragon. De cette alliance vint :

II. ODET D'ESPARBEZ, I^{er} du nom, Seigneur de la Fitte, au Comté de Fézenlac. Il acquit, comme Seigneur de la Fitte & de Luffan, des héritages situés au lieu de la Font, des Seigneurs & Dame de *Montbrun*, le 27 Mai 1453, & convint des limites de la Terre de Luffan avec celle de *Marfan*, appartenant à *Barthelemy de Montefquiou*, le 27 Octobre 1466. Il fit un premier testament à la Fitte, le 3 Août 1479, dans lequel il nomme sa femme & ses enfans, & auxquels il partagea ses biens. Il en fit un second étant veuf, le 18 Novembre 1485. Il avait épousé, par contrat du 28 Mai 1481, *Belette de Massas*, fille d'*Eudes de Massas*, Seigneur de Castillon & de Massas, qui lui donna en mariage 250 écus d'or. Il eut :

1. JEAN, Seigneur de Luffan, en 1479, mort en 1485, lors du second testament de son père. Il avait épousé *N... de Montlezun*, fille de *N... de Montlezun*, Seigneur de *Merrenchis*, morte en 1485, de laquelle il eut pour fille unique :

MARIE, morte jeune.

2. ODET, qui fut ;
3. JEAN, nommé au premier testament de son père. Il étoit Ecclésiastique en 1485 ; on le dit Seigneur de *Belloc*, & auteur de la branche de *BEAULIEU* ou *BELLOC*, rapportée ci-après ;
4. BERTRAND, Chevalier de l'Ordre de Saint-

- Jean de Jérusalem en 1489, Commandeur de Roiffac en 1496, Receveur au Prieuré de Toulouse jusqu'en 1499, qu'il fut Commandeur de la Capelle, de la Cavalerie & du Temple d'Agen en 1501;
5. CONDOR, femme de *Balthazar de Verdusfan*, Co-Seigneur de Saint-Jean-Pot-de-Gic, en 1479 & 1485;
 6. JULIENNE, femme, le 23 Mars 1479, de *Jean de Monts*, fils de *Pierre de Monts*, Seigneur de Pleno-Follo, & de *Marguerite de Ferraboc*, avec lequel elle vivoit en 1485;
 7. Et REGINE, Religieuse au Monastère de Sainte-Claire de Lerinhac, en 1479 & 1485.

III. ODET D'ESPARBEZ, II^e du nom, Seigneur de la Fitte & de Luffan, dont il fit hommage, en 1521, au Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, entre les mains de l'Évêque de Nîmes, testa à Auch le 22 Juin 1523. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1479, *Braylette de Monts*, fille de *Pierre de Monts*, Seigneur de Pleno-Follo, & de *Marguerite de Ferraboc*. Elle vivoit encore en 1549, lors du testament de BERTRAND, son fils aîné. Ses enfans furent :

1. BERTRAND, qui suit;
2. GUILLERME, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Abrin, en 1523, qui céda à BERTRAND, son frère, lors de son mariage, tous les droits qui pouvoient lui appartenir par testament, donation ou disposition de ses prédécesseurs;
3. JEAN, Protonotaire en 1549;
4. JACQUES, nommé au testament de son père, en 1523;
5. JEAN, Religieux de Saint-Benoît, au Prieuré de Layrac, en 1523;
6. Et CATHERINE, femme de *Jean de Las*, Seigneur de Beaupuy (*de Bello-Podio*) Diocèse de Lombez, en 1523.

IV. BERTRAND D'ESPARBEZ, Ecuyer, Seigneur de Luffan, donna des Coutumes aux habitans de la Fitte, comme l'un des Co-Seigneurs de ce lieu, le 4 Janvier 1531, & fit au Roi le dénombrement de la moitié de la Terre de Luffan, & de la troisième partie du lieu de la Fitte, le 17 Novembre 1540. Il testa, le 9 Janvier 1549, & avoit épousé, par contrat du 21 Août 1523 (MORÉRI, dit 26 Août) *Louise de Saint-Félix*, fille d'*Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Clapiers, d'Anfargues & de Candillargues, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Louise de Themines*, dont :

1. PHILIPPE, qui suit;

2. FRANÇOIS, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné;
3. JEAN, Chanoine & Secrétaire à Faget, en 1549;
4. BERTRAND, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit ses preuves le 14 Septembre 1553;
5. JACQUES, nommé au testament de son père;
6. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentens, Grand-Prieur de Saint-Gilles en Languedoc, Conseiller du Roi en ses Confeils d'Etat & privé. Il fut blessé au siège de Malte, en 1565, en défendant la brèche. L'année suivante il fut fait Capitaine d'une des Galères de l'Ordre, & envoyé en Barbarie, où le Capitaine Romegos & lui faccagèrent la Zuaga, ville située près de la Zoara. Il prit cette année une Galiole Turque, dans les mers du Levant, & un autre bâtiment de la même Nation, chargé de diverses marchandises. En 1567, après avoir couru le long des côtes de Syrie, il amena dans le Canal de Chypre un vaisseau Grec, qui portoit en Syrie 116 Juifs, chassés des Etats du Pape, qu'il conduisit à Malte, où ils furent déclarés de bonne prise. Il continua ses courses avec succès, en 1568, & après plusieurs services rendus à sa Religion, elle le nomma pour son Ambassadeur auprès du Roi HENRI IV. Il devint Commandeur du Gouffech, en Agénois, en 1594, & d'Argentens, en 1601, d'où il monta au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 8 Mars 1602. Ce fut en cette qualité qu'il fonda une Galère capitaine de Malte, sous le nom de *la Luffane*, avec ses armes, y joignant 3000 livres de rente sur la Communauté d'Arles, par acte du 7 Octobre 1614, ce que le Roi Louis XIII confirma, par ses Lettres-Patentes du 25 Mars 1615. Il fonda aussi dans Malte une Commanderie de 800 livres de rente, affectées aux Chevaliers de sa Maison, que l'on nomme l'*Hôtel de Luffan*, & où font ses armes, par acte du 14 Mars 1619. Il testa à Arles le 28 Juillet 1620, & mourut le 5 Novembre 1621;
7. JEAN-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de LA SERRE, rapportée ci-après;
8. JOSEPH, auteur de celle des Seigneurs de BRAZAIS, en Normandie, mentionnée ensuite;
9. & 10. JEAN & FRANÇOIS, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tués en 1562, dans les guerres des Huguenots, suivant le Martyrologe de cet Ordre;
11. MARGUERITE, femme de *Louis de Mauléon*, Seigneur de la Bastide, en 1549;
12. & 13. JULIENNE & MARTE, nommées dans le testament de leur père, de l'an 1549. LA

première mariée, le 15 Septembre 1560, à *Bernard de Barrau*, Seigneur d'Esparron, Diocèse de Condom.

V. PHILIPPE D'ESPARBEZ, Seigneur de Luffan, fit hommage au Roi, comme Co-Seigneur de Luffan & Pupille d'Odet de Ros, Co-Seigneur de Beaupuy, le 22 Mai 1554, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, Capitaine du Château de Mauvesin pour le Roi de Navarre, par provision du 21 Février 1574, puis Capitaine & Gouverneur de la Vicomté de Fézensaguét le 16 Février 1575. Il avoit acquis, le 27 Juillet 1573, l'autre moitié de la Terre de Luffan, d'Aimeric de Voisin, Baron de Montaut. Il eut de *Charlotte de Gouillard-Castelnaud*, près Lectoure, son épouse :

1. JACQUES, mort, âgé de 30 ans, sans avoir été marié ;
2. PIERRE, Seigneur de Luffan, Gouverneur du Château de Tarafcon, par la démission de *François d'Ornano*, en 1619, 1623 & 1624, & Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Guise. Il épousa *Madeleine d'Ornano*, fille d'*Alphonse d'Ornano*, Maréchal de France, & de *Marguerite de Pontevès*, dont :

N... D'ESPARBEZ, Dame de Luffan, femme de *Jacques de Mardieffe*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, à qui elle porta la Terre de Luffan.

3. FRANÇOIS, qui épousa l'héritière d'Aulin, dont il eut deux fils & une fille ;
Et six filles, dont on ignore la destinée.

V. FRANÇOIS D'ESPARBEZ, Seigneur d'Aulmenort, second fils de *Bertrand*, & de *Louise de Saint-Félix*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & successivement Gouverneur de Lectoure en 1568, de Nerac le 14 Mars 1570, & de Saint-Sever le 13 Mars 1572. Il commanda, en 1565, quatre cens hommes du Régiment de Guyenne, et deux ans après, trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de son Conseil, en 1580, & le pourvut, le 21 Décembre 1583, de la charge de Maître-d'Hôtel de la Reine *Marguerite*, laquelle, par Brevet du 20 Août 1584, lui fit don, pour un de ses fils, du premier état de Judicature, ou du premier Bénéfice vacant de 2 ou 3000 livres de rente. Il avoit été nommé Capitaine du Comté & de la Forêt de Gaure en Guyenne, le 13 Avril 1573, & Gouverneur de la ville de Mezin, le 29 Avril 1574. Il testa, devant *Pierre Ligardez*, Notaire à Saint-Mezard, le 28 Janvier 1602. Il avoit épousé, 1° par

contrat passé à Lectoure le 3 Août 1565, *Anne du Verdier*, fille de *Jean du Verdier*, Seigneur de Feugua & de *Jeanne de Carbonneau*, laquelle testa le 8 Décembre 1572 ; & 2° par contrat du 9 Avril 1581, *Jeanne de Gaulejac*, veuve de *Pierre de Carbonneau*, laquelle testa le 8 Avril 1607. Il eut du premier lit :

1. PIERRE-JACQUES, qui fut ;
2. JEAN-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Carbonneau*, rapportée ci-après ;
3. MARIE, femme, par contrat du 13 Juillet 1578, de *Pierre de Sarran*, Seigneur de Solène ;
4. JULIENNE, mariée, par contrat du 4 Avril 1586, à *Pierre Soguedaux*, Seigneur de Lurfengue, mort en 1602 ;
5. MARTHE, femme, par contrat du 13 Mars 1590, de *Gratian*, Seigneur de *Miramond*.
(Ces trois filles font nommées dans le testament de leur père de 1602).

Et du second lit :

6. Et FRANÇOISE, Religieuse du Couvent du Chapellet, de la ville d'Agen, en 1605 & 1607.

VII. PIERRE-JACQUES D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua, Co-Seigneur de Saint-Mezard, fut Capitaine de cavalerie, sous le Duc de Mercœur, en 1593 & 1594, puis Lieutenant-Général de la Cavalerie-Légère, sous le même Prince, au voyage de Hongrie, en 1599. Il fit conjointement avec sa femme, *Anne-Odet de Carbonneau*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Gaulejac*, qu'il avoit épousé le 20 Octobre 1593, un échange avec son frère & sa belle-sœur, contre lesquels il plaidoit en 1605 ; il étoit mort en 1619. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte, qui fit ses preuves le 9 Juin 1618 ;
3. 4. & 5. CLAIRE, CHARLOTTE & MARIE, qui vivoient en 1607.

VII. FRANÇOIS D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua & de Saint-Mezard, héritier de *Jeanne de Gaulejac*, sa grand-mère, & de son grand-père, en 1602, servit dans les guerres contre les Religionnaires, aux sièges de Nerac & de Montauban, sous le Duc du Maine, & sous le Maréchal d'Aubeterre, son parent. Il épousa, par contrat du 5 Septembre 1618, *Anne du Bouzet*, fille de *Charles du Bouzet*, Seigneur de Caltera, & d'*Henriette de Bassabat du Pordiac*, dont :

1. PONS, qui suit;
2. N... Capitaine au Régiment de la Serre, tué à Balaguier en Catalogne;
3. N... Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, puis Mousquetaire du Roi, mort au service;
4. Et N... Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Serre, puis de Cavalerie, dans celui d'Aubeterre.

VIII. PONS D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua, & de Saint-Mezard, Baron de Péletane, fit quatre campagnes en Catalogne, sous le Comte d'Harcourt, le Prince de Condé & le Duc d'Epéron, pendant les troubles. Il étoit âgé de 36 ans en 1668, & eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse, à Agen, le 4 Novembre 1667, du Subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne. Il épousa, par contrat du 9 Mai 1665, *Olive de la Chabanne*, sœur d'*Antoine de la Chabanne*, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux. Nous ne trouvons point dans le P. Anselme, ni dans Moréri, qu'il ait eu postérité.

BRANCHE

*des Seigneurs de CARBONNEAU & de LA
MOTHE-BARDIGUES.*

VI. JEAN-PAUL D'ESPARBEZ, Seigneur de Carbonneau, Baron de la Graulaten Fezenfac, second fils de FRANÇOIS & d'*Anne du Verdier*, sa première femme, testa le 19 Janvier 1619 avec la femme *Françoise de Carbonneau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Carbonneau, & de *Jeanne de Gaulejac*, qu'il avoit épousé le 3 Mai 1593, dont il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE-JACQUES, nommé dans le Testament de ses père & mère;
3. JACQUES-LOUIS, Capucin en 1619;
4. JEAN-JACQUES, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit ses preuves le 26 Février 1613. Il fut Commandeur de Vaours, Vicairé-Général & Receveur-Général au Grand-Prieuré de Toulouse. Il fonda un Obit en la Collégiale de Saint-Jean de Toulouse le 16 Février 1661, étoit Bailli de l'Aigle lorsqu'il donna, le 14 Mai 1671, 10,000 écus pour la réparation des fortifications de Malte; & testa, étant Commandeur de Marceille & Bailli de Manofque, le 20 Décembre 1674 & le 23 Mars 1675;
5. GRATIAN, Chevalier de Malte, qui fit ses preuves le 8 Juin 1678, & est nommé dans le Testament de ses père & mère;

6. FRANÇOIS, aussi Chevalier de Malte, qui fit les mêmes preuves que son frère;
7. ANNIBAL, Seigneur de Limpot, qui demeurait à Caudecoste, Sénéchaussée de Lectoure, Election de Lomagne, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 2 Juin 1667. Il épousa *Françoise de Redon*, dont:

JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, qui fit ses preuves le 14 Novembre 1659, devant Jacques de Pradillez-Puchon, Commandeur du Temple à Bordeaux.
8. 9. & 10. PAUL, FRANÇOIS & MARIE, nommés dans le testament de leur père & mère.

VII. JEAN-FRANÇOIS D'ESPARBEZ, Seigneur de Carbonneau, testa les 10 & 12 Octobre 1639. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1625, *Charlotte de Cruzy*, dite *du Gout de Marcillac*, qui testa le 15 Février 1667, fille de *Pierre de Cruzy*, Seigneur de la Mothe-Bardigues, Diocèse de Lectoure & de Balignac, & de *Madeleine de Montaut*. Ses père & mère lui firent donation de tous leurs biens, à condition de faire porter à ses enfans le nom & les armes de *du Gout de Marcillac* avec celui d'*Esparbez*. De ce mariage vinrent :

1. SILVESTRE, qui suit;
2. Et BOURGUIGNE, substituée à son frère, & morte sans enfans.

VIII. SILVESTRE D'ESPARBEZ DE LUSSAN DU GOUT, Baron de la Mothe-Bardigues, Seigneur de Fals, Conseiller au Parlement de Toulouse en 1667, après avoir été Capitaine & Gouverneur du Comté d'Auvillars, par provisions des 16 Novembre 1633 & 1634, épousa, par contrat passé à Toulouse le 20 Juin 1652, *Anne de Malenfant*, fille de *Jean de Malenfant de Gentian*, Seigneur de Prefac & de Bueffeton, Greffier en chef du Parlement de Toulouse, & d'*Isabeau de Maritan*. Elle testa étant veuve les 3 & 10 Mai 1687. Leurs enfans furent :

1. SILVESTRE, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, né en 1651, Seigneur de Saint-Denis en 1667, Chevalier de Malte après avoir fait ses preuves le 21 Novembre de la même année;
3. JEAN-JACQUES, héritier universel de sa mère en 1687, Chanoine & Sacristain de Pamiers, Prieur de Saurac en 1679, mort à Toulouse le 2 Novembre 1714;
4. ETIENNE, nommé au testament de sa mère, & mort à Toulouse en 1721;

5. Et MARGUERITE, Religieuse à Toulouse.

IX. SILVESTRE D'ESPARBEZ DE LUSSAN DU GOUT, Seigneur & Baron de la Mothe-Bardigues, du Moutet, de Balignac, &c., dit le Comte de Luffan, testa le 13 Novembre 1691. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 24 Novembre 1679, Marie d'Ambez, fille d'Etienne d'Ambez, Chevalier, Seigneur de Brenac-la-Fitte, Président, Juge-Mage & Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Toulouse, & de Gillette du Faur; & 2^o par contrat du 13 Juin 1684, Catherine-Henriette du Bouzet, remariée à Jean du Faur, Marquis de Saint-Germain. Elle étoit fille de Charles du Bouzet, Baron de Castera, & de Catherine-Henriette de Bassabat de Bordiac. Il eut de ce second mariage :

1. MICHEL, qui suit;
2. JEAN-JACQUES, nommé dans le testament de son père en 1691, & Lieutenant dans le Régiment de Genfak;
3. ALEXANDRE;
4. ETIENNE, né posthume le 29 Mars 1692, qui fit ses preuves au mois de Mai 1704, pour être reçu Chevalier de Malte au Prieuré de Toulouse, & Page du Grand-Maitre;
5. Et CATHERINE-HENRIETTE, mariée à Pierre du Bouzet, Seigneur de Montagut, Diocèse d'Auch.

X. MICHEL D'ESPARBEZ DE LUSSAN DU GOUT, Baron de la Mothe-Bardigues, dit le Comte de Luffan, épousa, en 1719, Anne de Blazy, dont la soeur s'est mariée, en 1763, au Comte de Miran. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-ETIENNE, Major du Régiment de Chartres, Cavalerie, mort le 7 Mars 1763, âgé de 33 ans;
3. Et ANTOINE-AUGUSTE ou AUGUSTIN, appelé le Comte d'Esparbez, Capitaine au Régiment de Nicolaï, Dragons, mort à l'armée du Haut-Rhin, âgé de 27 ans, le 16 Juillet 1762, des blessures reçues à l'affaire du 24 Juin précédent.

XI. LOUIS-FRANÇOIS, Marquis d'ESPARBEZ DE LUSSAN, Colonel dans le Régiment de Soissonois en 1747, & de Piémont en 1749, Brigadier le 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, a épousé, le 21 Janvier de la même année, dans la Chapelle de Soify-sous-Etioles, Marie-Catherine-Julie Rougeot, fille de Claude-François Rougeot, Fermier-Général, & de Marie de Clocy. Elle est morte le 27 Décembre 1764, & a

laissé une fille née le 19 Octobre de la même année.

Il y a encore le Comte d'Esparbez de Luffan, Maréchal-de-Camp & Commandant de Montauban, marié à N... Toinard de Jouy, que nous croyons l'aîné des précédens.

BRANCHE
des Seigneurs, Barons de LA SERRE &
Marquis d'AUBETERRE.

V. JEAN-PAUL D'ESPARBEZ, cinquième fils de BERTRAND, Seigneur de Luffan, & de Louise de Saint-Félix, fut Seigneur de la Serre, de la Garde, Saint-Savin, Vitreze, Chadenac, &c., Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, & Gouverneur de Blaye. Il commença à servir en Italie sous M. de Monthuc, qui parle avec beaucoup d'éloge de la bravoure qu'il fit paroître au siège de Sienna en 1554. Il ramena en France, quelques années après, une partie de l'Infanterie Gascogne qui s'étoit signalée au-delà des Monts, & se trouva au siège du Havre-de-Grâce sous CHARLES IX en 1563, où il s'acquitta par sa valeur & sa conduite l'estime des Généraux. Le Roi le fit Capitaine dans son Régiment des Gardes; il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, le 12 Février 1576, & Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, nommé alors les Bandes noires, le 6 Juillet 1577, à la tête duquel il combattit souvent. La même année il défendit Condom & autres Places contre le Roi de Navarre, & battit les Huguenots en deux occasions différentes. Il commanda dans les Ville & Château de Blaye en 1581, & en fut fait Gouverneur le 10 Octobre 1586. Le Roi lui donna la jouissance de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Blaye le 20 Octobre 1593, & le pourvut de nouveau du Gouvernement de cette ville le 20 Juillet 1594. Il fut fait Capitaine de 30 Lances trois jours après, & étoit encore le 5 Janvier 1597, eut la Compagnie des Gardes Ecoisilles du Corps du Roi le 27 Mars 1599, fut nommé Chevalier de ses Ordres en 1604, fonda le Couvent des Minimes de Blaye le 17 Mai 1606, & obtint un Brevet de 6000 livres de pension le 23 Mars 1611. Il avoit fait son premier testament le 6 Octobre 1602, & en fit un second le 24 Avril 1614, par lequel il élut sa sépul-

ture aux Minimes de Blaye: il mourut fort âgé, le 18 Novembre 1616. Il avoit époufé, par contrat du 16 Avril 1570, *Catherine-Bernarde de Montagu*, Dame de la Serre, fille de *Jean de Montagu*, Seigneur de la Serre, & de *Jeanne de Goyrans*, dont:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JULIENNE, femme de *Bernard de Bezelles*, Seigneur de la Brosse & de la Graulas, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guyenne. Elle étoit morte en 1602;
3. Et ANTOINETTE, femme de *Jean de Gri-neaux*, Seigneur de Bonnes.

VI. FRANÇOIS D'ESPARBEZ, Vicomte d'Aubetterre, Seigneur de Luffan, Baron de Chadenac, de la Serre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & Condômois, & des Ville & Château de Blaye, par Lettres du 26 Mai 1606, Conseiller d'Etat par Brevet du 29 Novembre 1611, servit le Roi HENRI IV dans ses guerres. LOUIS XIII lui accorda 6000 livres de pension par Lettres données à Paris le 1^{er} Avril 1613. Il fut créé Maréchal de France le 18 Septembre 1620, & prêta le lendemain serment de cette charge entre les mains du Roi, qui lui accorda la même pension de 24000 livres dont jouissoit alors les autres Maréchaux de France; & par Lettres du 22 du même mois il obtint l'entrée en la Cour du Parlement de Bordeaux toutes les fois qu'il voudroit. Il commanda l'Armée du Roi aux sièges de Nerac & de Caumont en 1621, mourut en son Château d'Aubetterre sur la fin du mois de Janvier 1628, & fut enterré au Couvent des Minimes d'Aubetterre qu'il avoit fondé après avoir testé le 7 Mars 1627. Il avoit été nommé Chevalier des Ordres en 1612, & avoit fait ses preuves; mais il mourut avant d'être reçu. Il transigea le 29 Novembre 1598 sur la succession des père & mère de sa femme avec la Dame douairière d'Aubetterre, & ils augmentèrent ensemble le 9 Mai 1617 la Fondation des Minimes de Blaye. Il avoit époufé, par contrat du 15 Avril 1597, *Hippolyte Bouchard*, Vicomtesse d'Aubetterre, fille unique de *David*, Vicomte d'Aubetterre, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, & de *Renée de Bourdeilles*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, qui fuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes d'Aubetterre, rapportée ci-après;
3. ROGER, Seigneur de Chadenac, du petit Luffan, de Mendre, dit le Comte de Luffan, mort sans enfans de *Louise de la Rivière*, son épouse, fille d'honneur de la Reine *Marguerite de Navarre*, morte le 26 Mai 1680, âgée de 113 ans, & enterrée aux Religieuses, dites de l'Ave-Maria, à Paris. Elle étoit fille d'*Antoine de la Rivière*, Seigneur de Cheny, & de *Marguerite Spifame*;
4. LOUIS, Comte de la Serre, Seigneur de Francecas & de Ligardes en 1627, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Haute-Guyenne, Sénéchal d'Agénois & de Condômois, qui se signala aux batailles de Rocroy & de Nordlingue, & en plusieurs autres occasions. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine-Châtelain de la Châtellenie de Castelculier en Agénois en 1657, & mourut sur la fin du mois de Juin 1693, âgé de 77 ans. Il avoit époufé *Catherine de Tiercelin-Saveuse*, fille de *Charles*, & de *Marie de Vienne*, dont il eut

FRANÇOIS, Comte de la Serre, mort en Portugal;

Et MARGUERITE-LOUISE D'ESPARBEZ, femme de François, Baron de Cónac. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1689, & ne laissèrent qu'une fille *Marguerite-Angélique de Cónac*, mariée, le 25 Mars 1697, à *Procope-François*, Comte d'Égmond, Prince de Gavre en Flandre, Chevalier de la Toison-d'Or, mort en Espagne le dernier de sa Maison, le 16 Septembre 1707, & elle sans enfans le 14 Avril 1717, âgée de 49 ans.

5. LÉON, dit le Chevalier d'Aubetterre, baptisé à Blaye le 17 Octobre 1620, reçu Chevalier de Malte avec dispense d'âge le 2 Juin 1628. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, par Lettres du 10 Avril 1651, Maréchal-de-Camp le 15 Septembre suivant, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Juin 1655, pour servir en Catalogne sous le Prince de Conty, & commander en l'absence du Comte d'Esttrade, Lieutenant-Général en cette Armée. Il fut nommé Gouverneur de Collioure & de Saint-Elme le 26 Mars 1656. Il eut commission de lever une Compagnie franche d'Infanterie pour servir en Catalogne le 7 Mars 1674, & mourut le 27 Avril 1707, étant âgé de 88 ans, & étant le plus ancien des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi. C'est le quatorzième Chevalier de Saint-

Jean de Jérusalem à Rhodes & à Malte que l'on trouve dans cette Généalogie;

6. ALEXANDRE, mort jeune;
7. JEAN-JACQUES, mort à l'âge de 30 ans sans avoir été marié;
8. MARIE, femme de *Léon de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Geoffroy de Sainte-Maure*, Seigneur d'Ozillac, & de *Vivianne de Polignac*;
9. ISABELLE, femme de *Pons de Salignac*, Comte de Fénélon;
10. ANTOINETTE, mariée, en 1619, à *Jean*, Seigneur de *Loffe*. Son mariage ayant été déclaré nul, elle épousa en secondes noces, en 1628, *Jean-Jacques d'Esparbez*, Seigneur de Belloc. (Des Mémoires nomment son second mari *Medor*, Comte de *Leau*);
11. MADELEINE, Religieuse au Couvent du Cha-pelet d'Agen;
12. Et une autre MADELEINE, Religieuse à Con-dom, puis Prieure de Prouille.

VII. PIERRE BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Marquis d'Aubeterre, Seigneur de la Serre, de Ligardes & de Chadenac, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, épousa, par contrat du 26 Septembre 1646, *Marie-Claire de Pardaillan*, fille d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Montelpin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Paule de Saint-Lary-de-Bellegarde*, sa seconde femme, dont :

VIII. LOUIS BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Marquis d'Aubeterre, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, marié, par contrat du 2 Novembre 1679, à *Henriette-Dorothee Bouchard-d'Aubeterre*, fille & héritière de *Louis Bouchard-d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin & de Gemozac en Saintonge, & de *Catherine-Berence de Baudean-Parabère*, dont :

1. CHARLES-LOUIS-HENRI, qui suit;
2. JEAN-HENRI, né le 1^{er} Septembre 1684, dit *le Chevalier d'Aubeterre*, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1702, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1709, Brigadier des Armées du Roi en 1719, mort en 1731;
3. HENRIETTE, morte sans alliance;
4. & 5. Et deux autres filles mortes jeunes.

IX. CHARLES-LOUIS-HENRI BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, né le 6 Juin 1682, dit *le Marquis d'Aubeterre*, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 1^{er} Mai 1700, entra dans

le Régiment du Roi Infanterie en 1703, où il servit six ans, & y eut une Compagnie. Il est mort le 20 Avril 1740, dans la 58^e année de son âge, vivant dans une grande piété. Il avoit épousé, le 1^{er} Mai 1713, *Marie-Anne-Françoise Jay*, Dame d'honneur de *Caroline de Hesse*, Duchesse de Bourbon, & fille de *Joseph Jay*, Seigneur de Montonneau en Angoumois, & de *Marie-Anne-Françoise de Ferrière*, Dame de Champigny en Mirebalais, en Poitou. De ce mariage font issus :

1. HENRI-JOSEPH, qui suit;
2. MARIE, née en 1715;
3. HENRIETTE-DOROTHÉE, née en 1717;
4. & 5. LÉONTINE & MARIE-HENRIETTE.

X. HENRI-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, dit *le Vicomte d'Aubeterre*, né le 24 Janvier 1714, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Peyre en 1733, pourvu du Régiment d'Infanterie de Provence au mois d'Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi en 1744, Maréchal-de-Camp le 31 Décembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, nommé, le 15 Décembre 1752, Ministre Plénipotentiaire du Roi à Vienne, d'où il revint au mois d'Août 1756, ayant beaucoup contribué au Traité d'Alliance conclu entre le Roi & l'Empereur le 1^{er} Mai 1756; depuis nommé Ambassadeur en Espagne, ensuite Ministre pour le Congrès à Augsbourg, & enfin Ambassadeur à Rome. Il a aussi été fait Conseiller d'Etat d'épée en Février 1767, & a épousé, le 4 Juillet 1738, *Marie-Françoise Bouchard d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre*, sa Cousine, née le 9 Juin 1720, fille de LOUIS-PIERRE-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ, Comte de Jonzac, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général au Gouvernement des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & de *feu Marie-Françoise Hénaut*.

BRANCHE des Comtes d'AUBETERRE.

VII. FRANÇOIS BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Marquis d'Aubeterre, de Bonnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller en ses Conseils, Gouverneur d'Agénois & Condômois, dont il se démit en faveur de LOUIS son frère en 1657, second fils de FRANÇOIS, Maréchal de France, & d'*Hippolyte Bouchard*, Vicomtesse d'Aubeterre. Il fut inf-

titué héritier par sa mère, fait prisonnier en Allemagne par les Officiers de l'Armée commandée par le Général Galas en 1635, & paya 15000 écus de rançon le 14 Avril 1639. Il est qualifié Vicomte d'Aubeterre dans un Brevet de Maréchal-de-Camp, expédié à Compiègne le 26 Juin 1650, & étoit Sénéchal en Guyenne lorsque le Roi, par Brevet du 27 Septembre 1651, le désigna pour être l'un des Chevaliers Commandeurs de ses Ordres à la première promotion. Il mourut le 28 Février 1683, âgé de 75 ans, & avoit épousé, par contrat du 15 Février 1649, *Marie de Pompadour, fille de Léonard-Philibert*, Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Lieutenant-Général du Haut & Bas-Limousin, & de *Marie Fabry*, dont :

1. PIERRE, qui fut ;
2. MARIE, Abbesse de Leyme en 1705 ;
3. Et autre MARIE, femme de *Jean Chapelle*, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Périgueux.

VIII. PIERRE BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Seigneur, Comte d'Aubeterre & de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Bonnes, de Chadenac, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur des Ville & Citadelle de Collioure, Porvendre, Fort Saint-Elme & Castelculier, né le 15 Juillet 1657, s'est trouvé au siège de Dinan en 1674, à celui d'Aire, & aux secours de Maëfricht en 1676, au combat de Kocberg, à la prise de Fribourg l'année suivante, au siège de Philippsbourg en 1688, à la bataille de Fleurus en 1690, à celle de Steinkerque en 1692, au siège de Charleroi en 1693, à la bataille de Luzara en 1702, au combat de Saint-Sébastien, aux sièges de Verceil, d'Yvrée, de Chivas, de Verue en 1705 ; de Turin en 1706, & au secours de Toulon en 1708. Il est mort à Paris le 7 Janvier 1748 d'apoplexie, âgé de 91 ans. Il avoit épousé, en 1678, *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, Comtesse de Jonzac, morte à Paris le 6 Octobre 1726, âgée de 65 ans. Elle étoit fille de *Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & de *Sufanne de Catelan*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-PIERRE-JOSEPH, qui fut ;
2. N..., Abbesse de l'Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes en Bretagne ;
3. N..., femme du Comte de *la Faye* en An-

goumois, morte subitement dans ses Terres le 15 Août 1746 ;

4. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée, le 14 Septembre 1727, à *Scipion de Damian de Felton*, Seigneur de Vernègues, de Valon, &c., fils de *François-Jacques de Damian*, & de *Louise Laurens de Fougas de la Gastelane*.

IX. LOUIS-PIERRE-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, de Champagne, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant-Général en Saintonge & Angoumois, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 7 Mars 1734, & Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, mourut à Bordeaux le 3 Juin 1750, âgé de 59 ans, où il vivoit dans une grande piété. Il avoit épousé, au mois de Mars 1713, *Marie-Françoise Henaut*, fille de *Jean-Remi*, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, mort subitement à Paris le 4 Décembre 1737, âgé de 90 ans, & de *Françoise Ponthou*. Elle est morte à Paris le 28 Août 1727, âgée de 32 ans. De ce mariage font fortis :

1. FRANÇOIS-PIERRE-CHARLES, qui fut ;
2. LOUIS-HENRI-THÉOPHILE, dit le *Comte de la Serre*, né le 19 Août 1716, Mousquetaire du Roi en 1734, & Capitaine de Cavalerie en 1736. Il a été Aide-Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée en 1744, a eu Brevet de Colonel la même année, a été fait en 1745 Aide-Major-Général de l'Armée, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy le 11 Mai de la même année, obtint la Croix de Saint-Louis, & après la mort du Chevalier d'Aubeterre, son frère, il a eu le Régiment Royal des Vaisseaux, & a été tué d'un coup de fusil dans les reins à la bataille de Lawfeldt le 2 Juillet 1747, sans avoir été marié ;
3. BAPTISTE-CHARLES-HUBERT, dit le *Chevalier de Jonzac*, né le 16 Janvier 1718, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1734, Capitaine en 1736. Il fit en Allemagne les campagnes de 1741 & 1742, se trouva enfermé dans la ville de Prague pendant tout le siège, & ne revint en France qu'avec le corps d'Armée qui en sortit sous le commandement du Maréchal de Belle-Isle, au mois de Décembre 1742. Dans le mois de Mars 1743, le Roi lui donna le Régiment d'Infanterie de Rochecouart, à la tête duquel il se trouva à la bataille de Fontenoy, & où il se distingua beaucoup. Le Roi, pour le récompenser de sa bravoure, lui donna le Régiment Royal des Vaisseaux en Mai 1745, la Croix de Saint-Louis & une pension de

2000 livres. Le 7 Février 1746, allant connoître un logement fait sur le chemin couvert de la ville de Bruxelles, affligée par l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Saxe, & qui se rendit le 20, il reçut un coup de fusil dans les reins dont il mourut une heure après;

4. MICHELLE-FRANÇOISE-JULIE, née le 28 Mars 1715, morte en 1757, femme, le 13 Août 1730, de *Jacques-Tannegui le Veneur*, Marquis de Tillières, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers & Gendarmes de la Reine, puis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne en Mars 1734, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes-Dauphins en Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744. Il est fils de *Jacques-Tannegui le Veneur*, Comte de Tillières, Brigadier des Armées du Roi, & de *Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols*. Il a eu plusieurs enfans de son mariage;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 9 Juin 1720, mariée, le 14 Juillet 1738, à HENRI-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Vicomte d'Aubeterre, rapporté ci-dessus, degré X de la branche précédente.

X. FRANÇOIS-PIERRE-CHARLES D'ESPARBEZ DE LUSSAN, dit le Marquis de Jonzac, né le 28 Janvier 1714, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroi, & au mois de Juillet 1733 Guidon des Gendarmes de Berry, puis le 15 Mars 1734 Enseigne des Gendarmes d'Orléans, en 1738 Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie; au mois de Décembre 1744 Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins, Brigadier des Armées le 15 Août 1745, a eu après la mort de ses deux frères, en Octobre 1747, le Gouvernement de Collioure & de Porvendre en Roussillon, vacant par la démission volontaire du Comte d'Aubeterre, son aïeul, & a été fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a épousé, le 6 Février 1736, dans la Chapelle de l'Hôtel du Maine, en présence du Curé de Saint-Sulpice, *Elisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert*, fille de *Charles-Eléonor Colbert*, Comte de Seignelay, Baron de Linières, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Berry, & d'*Anne de la Tour-Taxis*.

*BRANCHE
des Seigneurs de BRAZAIS.*

V. JOSEPH D'ESPARBEZ DE LUSSAN, huitième fils de BERTRAND, Seigneur de Luffan, & de

Louise de Saint-Félix, fut Seigneur de la Couarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant à Rouen en 1574, & à Nantes en 1578, étant alors Capitaine d'une Compagnie de la Garde du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1579, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Picardie & de Piémont en 1581 & 1584, & Capitaine de 50 hommes d'armes en 1595. Il fut envoyé par HENRI III, pendant la Ligue, avec 18 Drapeaux, joindre M. de la Valette en Provence, où il fut Maréchal-de-Camp, & s'étant retiré du service à cause de ses blessures, HENRI IV lui donna le gouvernement du Château de Nantes le 22 Avril 1598, avec Brevet du 13 Mai suivant de 1600 écus de gages. Il fut aussi Capitaine du Comté & des Chasses de Montfort-Lamaury. Il avoit tranfigé avec ses frères le 17 Avril 1570, & tranfigea encore avec JEAN-PAUL D'ESPARBEZ, Seigneur de la Serre, le 19 Août 1597, & testa le 25 Novembre 1599. Il eut de *Jeanne du Bois-Rouvray*, fille de *Pierre*, Seigneur du Bois-Rouvray & de Brazais, & de *Barbe de Creveœur*, qu'il avoit épousée par contrat du 4 Février 1579:

1. CHARLES, qui suit;
2. Et JOSEPH, nommé Evêque de Pamiers le 30 Septembre 1597, & Conseiller d'Etat. Il assista aux Etats tenus à Paris en 1614, mourut à Toulouse le 5 Décembre 1625, & fut inhumé dans l'Eglise de St-Etienne.

VI. CHARLES D'ESPARBEZ, Seigneur de Luffan-Brazais, Enseigne d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre, étoit mort avant le 8 Juillet 1622. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1607, *Françoise du Pleffis*, Dame de la Vaudelle, veuve de *Guy de Mondamer*, Seigneur des Ecoisais, & fille de *René du Pleffis*, Seigneur de la Rochepimer, & de *Renée Bourrée*, Dame de Jerzé. Après la mort de son mari elle fit une fondation aux Jacobins de Nantes, & eut la garde-noble de ses enfans, savoir:

1. CHARLES, mort en 1611, & enterré à Laval;
2. Et GABRIEL, qui suit.

VII. GABRIEL D'ESPARBEZ, Seigneur de Luffan, Brazais, Boischevreuil & de Bosmoteux, étoit mineur en 1622, & rendit avec au Seigneur du Buiffon le 10 Mai 1648. Il produisit trois degrés seulement, devant M. Barin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, lequel lui donna un délai d'un mois, pour prouver le IV^e degré, les titres étant dans la

branche aînée, & le renvoya, le 5 Août 1656, au Conseil qui le maintint, par Arrêt du 11 Février 1668. Il épousa, par contrat du 15 Mai 1645, *Marguerite du Fay*, fille de *Pierre du Fay*, Chevalier, Baron de la Mefangère, de Saint-André, de Marilly, &c., & de *Charlotte du Prat*, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de BELLOC ou de BEAULIEU.

III. JEAN D'ESPARBEZ, nommé au premier testament de son père, de 1479, étoit Ecclésiastique en 1485. On le dit auteur de cette branche, & être troisième fils d'ODET D'ESPARBEZ, 1^{er} du nom, & de *Belette de Massas*. De ce JEAN D'ESPARBEZ fortirent :

PIERRE, qui suit ;

Et DOMENGUE, Dame de Pis, seconde femme de *Jean de Comère*, Seigneur de Fals & de Pis, laquelle testa le 9 Avril 1555, & institua héritier JEAN, le second fils de son frère.

IV. PIERRE D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc au Diocèse d'Auch, épousa *Jayme de Montlezun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meillan, & d'*Anne de Montlezun*, fille de *Gaillard de Montlezun*, Seigneur de Montcaffin, dont :

1. BERAUD, qui suit ;
2. JEAN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
3. Et BERNARD, qui donna son consentement au mariage de JEAN, son frère, en 1564.

V. BERAUD D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc ou Beaulieu, de Pis & de Fals, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp de dix Compagnies, testa au Château de Fals, Sénéchauffée d'Armagnac, le 11 Juin 1573. Il avoit épousé à Beaumont-de-Lomagne, le 17 Octobre 1552, *Françoise de Comère*, fille de *Jean*, & de *N... de Bar*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qu'on croit mort sans postérité ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. & 4. MERIC & JEAN ;
5. Et FRANÇOISE, dite mariée, dans le testament de son père.

VI. JACQUES D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc, Capitaine de 50 hommes d'armes, étoit mort en 1596, & avoit épousé, par contrat du 14 Juillet 1591, *Françoise de Voifins*, fille d'*Antoine de Voifins*, Seigneur & Baron de Montaut, de Gramont & de Couffolens. Il en eut :

ANTOINETTE-FRANÇOISE D'ESPARBEZ, héritière de son père, laquelle étoit sous la tutelle de

sa mère, le 5 Avril 1597, lorsqu'elle vendit à *Jacques-Louis de Carbonneau*, Seigneur de la Salle-Goulens, quelques directes & biens à Layrac. Elle fut mariée, par contrat du 20 Juin 1607, avec *Paul-Antoine de Caffagnet*, Seigneur de Cauflens auprès de Condom, fils de *Bernard*, & de *Jeanne de Narbonne*. Son père lui donna 42000 livres, pour liquider les Terres de Belloc, de Fals & de Pis. Le P. Anfelme dit que la Terre de Belloc appartenoit, en 1733, à Madame de Tiffault, demeurant à Touloufe.

V. JEAN D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, second fils de PIERRE, Seigneur de Belloc, & de *Jayme de Montlezun*, étoit mort en 1594. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1564, *Marguerite de Montboyer*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pouyminet, Diocèse de Lombès. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. BERTRAND & MERIC ;
4. JEAN-JACQUES, Seigneur de la Roque-Coignax, qui testa, le 5 Mars 1548, & eut de *Jeanne du Clos*, qu'il avoit épousée le 19 Octobre 1614 :

DOMINIQUE, Seigneur d'Arlens, & ANNE, qui transgèrent ensemble le 16 Juin 1652. DOMINIQUE, épousa, en Janvier 1648, *Angélique de Montaut*, dont il eut :

ARNAUD-GUILHEM, Seigneur d'Arlens ;

Et GABRIEL (Ces deux frères transgèrent ensemble le 7 Août 1691, & furent maintenus dans leur Noblesse en 1693).

5. Et JEAN-FRANÇOIS, inlitu héritier avec ses frères, par le testament de leur mère, en 1594.

VI. ANTOINE D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie en 1586, étoit mort le 24 Décembre 1605, & avoit épousé, le 14 Octobre 1699, *Marguerite de Faudoas*, fille de *Jean de Faudoas*, Baron de Serillac, & de *Brandelise du Bouzet*, dont :

VII. JEAN-ANTOINE D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, qui testa le 31 Octobre 1664. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1634, *Isabeau de Saint-Sivie*, dont :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS-MICHEL, qui demouroit à Coignax, Sénéchauffée d'Auch & Election d'Armagnac, en 1667 & 1668.

VIII. JEAN-PIERRE D'ESPARBEZ, Seigneur

de Coignax, eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse, devant le Subdélégué, de M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 24 Septembre 1667, & fut maintenu avec son frère, par jugement de M. le Pelletier de la Houfflaye, Intendant de Montauban, le 11 Octobre 1698. Il épousa, par contrat du 30 Septembre 1660, *Jeanne de la Barre*.

On trouve FRANÇOISE D'ESPARBEZ DE LUSAN, fille de FRANÇOIS D'ESPARBEZ, & d'*Anne d'Antin*, & sœur de PHILIPPE D'ESPARBEZ, mariée, le 17 Octobre 1623, à *Gabriel de la Barthe*, Seigneur de Lassegan, fils de *Philippe de la Barthe*, Seigneur de Lassegan, & de *Marthe de Murviel*, sa première femme.

Voilà ce que nous apprend le P. Anselme sur les deux dernières branches de *Brazais* & de *Belloc* ou *Beaulieu*; sur celles des Seigneurs de Carbonneau & de la Mothe-Bardigues, Marquis & Comtes d'Aubeterre, nous n'avons pu donner exactement l'état actuel, parce que nous n'avons reçu aucun Mémoire.

Les armes : *d'argent, à la fesse de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable, 2 & 1, aliàs trois éperviers.*

* ESPARRON, en Dauphiné : Seigneurie qui entra en 1587, avec celle de *Truchenu*, dans la Maison de *Simiane*, par l'alliance de *Lucrèce de Claret* avec *Antoine de Simiane*. Voyez SIMIANE.

* ESPARRON, en Provence, Diocèse d'Aix : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté* en 1379, par la Reine JEANNE, 1^{er} du nom, en faveur de la Maison de ce nom, & le Vicomte en rendit hommage au Roi LADISLAS, l'an 1386. Cette Vicomté passa depuis dans la Maison d'*Esclapon*, dont l'héritière MADELEINE D'ESCLAPON la porta à son mari *François d'Arcussia*, qu'elle épousa en 1480. Il est le septième aïeul de CHARLES-JOSEPH D'ARCUSSIA, Baron d'Esparron, allié, en 1740, à *Elisabeth de Clapiers*, sœur du Marquis de Cabris. Voyez ARCUSSIA.

ESPERIÈS (D'), famille noble & ancienne, qui a donné son nom à un petit Hameau, enclavé dans des montagnes sous le Montaignoul, qu'elle tenoit en toute Seigneurie; mais on ne peut fixer l'époque de la formation de ce Hameau, ni constater l'ancienneté de cette famille, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems, ceux de ce nom ayant essuyé, comme beaucoup d'autres, le sort des

Guerres civiles du Duc de Rohan, & celles des Fanatiques, dont les Cévennes furent le théâtre, & où ils eurent le malheur de perdre leurs anciens titres par le rapt & par le feu. Ce qu'elle a pu en retrouver ne remonte qu'au XVI^e siècle, depuis lequel la filiation est suivie sans interruption. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé :

I. THOMAS D'ESPERIÈS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant en 1550, le premier que l'on connoisse, est ainsi qualifié dans son testament, reçu par *Debroa*, Notaire, le 20 Novembre 1555, dans lequel il rappelle *Etienne de Chastueil*, sa femme, dont il déclare avoir deux enfans, & par lequel il institue héritier universel son fils aîné, & réduit le cadet à une légitime qu'il y fixe à 15 mille livres, avec ses vêtemens, nourriture & entretien, avec un Laquis & un cheval, ce qui annonce qu'il falloit que THOMAS eut eu un fort patrimoine, outre ce qu'il pouvoit tenir du chef de sa femme. Ses enfans furent :

1. SALVAN, héritier universel institué, qui mourut sans enfans de *Louise de Barrail*, son épouse ;
2. Et RAYMOND, qui suit.

II. RAYMOND D'ESPERIÈS, réduit par son père à la légitime, succéda à son frère aîné dans tous ses biens, & se maria avec *Françoise d'Arrène*, dont il eut :

III. JEAN D'ESPERIÈS, qui fut pourvu, en 1614, d'un Office de Conseiller du Roi & Auditeur en la Chambre des Comptes de Montpellier. Il fut marié 1^o à *Catherine de Nogarède*, fille de noble Seigneur de *Durfort* & de *Frayffard* ; & 2^o à *Alix de Bouffquet*. Il laissa plusieurs enfans de ses deux femmes, entr'autres :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IV. PIERRE D'ESPERIÈS hérita des biens de sa famille, & se maria avec *Jeanne de Ginefoux*, de laquelle il eut :

V. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, 1^{er} du nom, qui s'allia à *Jeanne de la Cour*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et RAYMOND, qui a laïssé de N.... de Viel, trois enfans en bas âge.

VI. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, II^e du nom, Conseiller du Roi & Maire perpétuel de la ville de Vallerangue, a épousé *Jeanne-Marie de Pastourel*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS-PIERRE, qui fuit ;
2. Et RAYMOND, non marié.

VII. FRANÇOIS-PIERRE D'ESPERIÈS, Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie, & Gouverneur de Valleraugue, a épousé *Angélique-Catherine-Françoise de Goëtzman*, veuve de *François-Alexis de Glütz*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe du Régiment de la Cour au Chantre, & Conseiller au Grand-Conseil de Soleure, & fille de feu *Adam-Valentin de Goëtzman*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe au Régiment de Karer, & de Dame *Angélique-Catherine-Françoise de Hardy*. On ignore s'ils ont postérité.

SECONDE BRANCHE
établie en Provence.

IV. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, 1^{er} du nom, second fils de JEAN, alla se fixer à Marseille, où il épousa, en 1662, *Françoise de Bonin*. Il fut déclaré *Noble & issu de noble race & lignée*, par jugement des Commissaires-Généraux, pour la recherche de la Noblesse de Provence, le 16 Novembre 1669, qui ordonne que *lui & ses enfans nés & à naître, jouiront du privilège de Noblesse*, &c. Il eut de ce mariage :

1. IGNACE, qui fuit ;
2. Et N... , Chevalier.

V. IGNACE D'ESPERIÈS, Lieutenant d'une des Galères du Roi, fut tué au détroit de Gibraltar, & avoit épousé N... *Payen*, dont il a laissé :

1. LANGE, qui fuit ;
2. Et N... , mort à Strasbourg, Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie.

VI. LANGE D'ESPERIÈS, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Poitou, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Thann, dans la Haute-Alsace, a épousé *Françoise de Troncet de Marjelly*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'or, à un poirier de sinople, fruité d'argent, accolé de deux étoiles d'azur, & soutenu d'un croissant de gueules.*

ESPEYSSOLES, ancienne famille noble de Bresse. GUILLAUME, Seigneur d'*Espeyssoles*, Chevalier, & PERRAUD D'ESPEYSSOLES, Damoiseau, son frère, eurent confirmation de justice pour leur terre d'*Espeyssoles*, par Si-

bylle de Baugé, Dame de Bresse, & AMÉ, Comte de Savoie, son mari, l'an 1289.

GUYONNET D'ESPEYSSOLES, Damoiseau, marié, en 1317, à *Anselmette de Marmont*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Marmont*, & de *Florence de la Balme*, eut pour fils :

PIERRE, Seigneur d'ESPEYSSOLES, qui épousa *Marguerite de Vaugrigneuse*, fille de *Jean*, Seigneur de *Vaugrigneuse*.

ANNE D'ESPEYSSOLES & *Robert Beverd*, Chevalier, son mari, vivoient en 1380.

Cette famille s'est éteinte en la personne d'ETIENNETTE, Dame d'ESPEYSSOLES, femme, en 1443, de *Pierre de Meyseria*, Seigneur de Tirant.

ESPIARDE SAULX, famille distinguée dans la Robe, aux Parlemens de Dijon & de Besançon.

ANTOINE ESPIARD, Ecuyer, Seigneur de Saulx, mort Conseiller-Clerc au Parlement de Dijon, épousa *Anne Beau*, de laquelle il eut :

FRANÇOIS-BERNARD ESPIARD DE SAULX, né à Dijon le 23 Septembre 1659, reçu, le 23 Juin 1693, Président à Mortier au Parlement de Besançon, mort en cette ville le 16 Janvier 1743, âgé de près de 84 ans, avoit exercé plus de 30 ans les fonctions de la charge de Président avec une réputation universelle. Depuis qu'il s'étoit retiré du Palais, il avoit employé son temps à la composition de plusieurs ouvrages de jurisprudence. Il étoit un des Commissaires nommés par le Roi pour la réformation générale de la Coutume de la Province de Franche-Comté. Les plus célèbres juriconsultes du Royaume le consultoient, & on trouve son nom avec ses réponses dans leurs écrits (*Mercur de France du mois de Mars 1743, page 598.*) Il avoit épousé, le 3 Novembre 1693, *Claude-Françoise de Santans*, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN-FRANÇOIS ESPIARD, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon ;
2. FRANÇOIS-IGNACE, qui a été Grand-Vicaire de M. Poncet, Evêque de Troyes. Il est auteur de l'*Essai sur le Caractère des Nations* ;
3. Et MARIE-ANNE ESPIARD, alliée à *Jules-Marie Terrier*, Seigneur de Mailly, Conseiller au Parlement de Besançon. (Voy. Moreri.)

LOUIS-PHILIBERT ESPIARD, Seigneur de Mâcon, Champrim, Esfouard, Méprinot, Mou-

quetaire du Roi dans sa première Compagnie, épousa, le 29 Septembre 1744, N... de Champeaux, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-LAZARE, Lieutenant en second au Régiment de la Reine, Cavalerie;
2. Et FRANÇOISE-XAVIÈRE-JEANNE-BAPTISTE ESPIARD, mariée, le 21 Septembre 1766, à Bernard Comeau, Seigneur de Chery & de Brazey, Capitaine au Régiment de la Sarre.

Les armes : d'azur, à trois épis d'or.

ESPIE, ancienne famille noble du Languedoc, établie à Toulouse au commencement du XV^e siècle : elle a formé trois différentes branches. On la trouve dans les *Annales de Toulouse* par la Faille, dans le *Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, dans l'*Armorial général de France*, & dans les *Tablettes historiques, généalogiques & chronologiques*.

Les Terres de la *Serre*, de la *Bastidette*, de l'*Encontrade*, & de la *Masquerre*, Diocèse de Toulouse, Election de Comminge & de Rivière-Verdun, furent érigées, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1747, en titre & dignité de *Comté d'Espie*, en faveur de FÉLIX-FRANÇOIS D'ESPIE, chef de la branche aînée, Seigneur de Saint-Lis, dont nous parlerons ci-après ; à l'effet de quoi Sa Majesté a commué & changé le nom de la *Serre* en celui d'*Espie*. Lesdites Lettres furent registrées au Parlement de Toulouse le 15 Novembre de la même année, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 4 Avril 1748. Les motifs de cette érection font l'ancienneté de cette famille & ses services dans le militaire.

JEAN D'ESPIE, I^{er} du nom, demeurant à Toulouse, vivoit en 1531, avec *Jeanne de Tabard*, sa femme, qualifiée, dans son contrat de mariage, en latin & en parchemin, *Nobilis Domicella* : ceci est constaté par un acte du 27 Juin de ladite année 1531. Il en eut :

ANTOINE D'ESPIE, propriétaire des Domaines sis aux lieux de Saint-Lis & de Fonforbes, qui fut Capitoul de Toulouse en 1586. Il épousa *Marguerite d'Astorg*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, trois fois Capitoul de Toulouse, qui de *Marie de Gout*, sa femme, laissa trois filles, mariées ;

3. PEYRONNE, alliée, en 1592, à *Jean de Latger* ;
4. Et FRANÇOISE, mariée à *Jean de James*, Avocat au Parlement.

JEAN D'ESPIE, II^e du nom, succéda à son père dans les Domaines de Saint-Lis & de Fonforbes, fut aussi Capitoul de Toulouse, & ajouta dans ses armes un *chef de sable, chargé de 3 coquilles d'argent*, à la place de 3 étoiles qu'il y avoit auparavant, en mémoire du vœu qu'il avoit formé, de faire tenir sur les fonts de Baptême, par un pèlerin & une pélerine de St-Jacques, le premier enfant mâle qu'il auroit de sa seconde femme. Il avoit épousé 1^o *Jeanne d'Aiguesplat*, morte le 25 Juin 1605, fille d'*André*, & de *Jacquette de Saint-Latger* ; & 2^o en 1608, *Catherine de Tiffaut*, sœur de *Jean-Arnaud de Tiffaut*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & fille de *Pierre de Tiffaut*, Conseiller en la Sénéchaussée, & de *Françoise de Tournemire*. Du premier lit vinrent :

Cinq filles, dont trois furent mariées.

Et du second il eut entr'autres enfans :

JEAN-JACQUES, qui suit.

JEAN-JACQUES D'ESPIE, I^{er} du nom, Seigneur de St.-Lis, mourut en 1682. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1647, *Jeanne d'Ardaillon*, décédée en 1712, à 81 ans, fille d'*Aaron*, Avocat au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Paulhac*, dont :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. ANDRÉ, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Et MICHEL, né le 13 Septembre 1663, Major de Valenciennes où il est mort, le 16 Mai 1754. Voyez le *Mercur de France*, du mois de Juin de cette année, page 207. Il y est parlé de lui d'une manière honorable.

JEAN-JACQUES D'ESPIE, II^e du nom, né en 1648, mort le 3 Juin 1717, avoit épousé à Lisbonne, en 1690, *Marguerite de Jesus*, morte le 14 Mars 1712, fille de *François-Alberto*, & de *Marie Jorge*. De ce mariage font issus :

1. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Christ, mort sans postérité, le 5 Novembre 1742, & a été enterré à Toulouse, dans la Chapelle de Notre-Dame des grands Carmes. Il avoit épousé en Portugal, en 1721, *Catherine-Thérèse de Bessa*, fille de *Joseph-Emmanuel*, Major du Régiment de la Cour, & de *Marie-Madeleine de Pina* ;

2. FÉLIX-FRANÇOIS, qui fut ;
3. & 4. JOSEPH, Chevalier de l'Ordre de Christ, & LOUIS D'ESPIE, Baron de Gaure, résidans en Portugal, auxquels leur frère aîné JEAN, laissa, par testament du 3 Novembre 1742, les biens qu'il avoit en Portugal.

FÉLIX-FRANÇOIS, Comte d'ESPIE, Seigneur de Saint-Lis, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Commandeur d'un bataillon d'Infanterie, Gouverneur de Muret, mentionné au commencement de cette Généalogie, a été fait, avec la permission du Roi, en 1759, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, de S. A. S. le Margrave de BADE-DOURLACH, qui lui envoya le cordon de son Ordre, pour lequel il fit preuve de 150 ans de Noblesse, par devant deux Notaires, qui firent les extraits de ses titres, envoyés à la Cour de ce Prince avec l'Armorial de ses armes, pour être déposés dans les Archives de cet Ordre. FÉLIX-FRANÇOIS est connu dans la République des Lettres, par deux ouvrages, l'un intitulé : *Manière de rendre toutes sortes d'Edifices incombustibles*, imprimé à Paris. Cet ouvrage est traduit en Anglois & en Allemand. Voyez le *Mercur de France*, du mois de Mai 1754, page 149. Il est encore parlé dans la *France Littéraire*, page 42, d'un autre ouvrage qu'il a donné en 1751, concernant un projet sur l'Ecole-Militaire, présenté au Roi. Il avoit épousé : 1^o par contrat du 12 Juin 1743, *Catherine-Marie-Blandine de Castellan*, fille de Jacques, Seigneur de la Malquerre, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Toulouse, & de *Louise de Cafes*. Elle est nièce de *Jean-Marie de Castellan*, Evêque de Rieux, & petite-nièce de feu *N... de Castellan*, Evêque de Valence ; & 2^o le 17 Juin 1778, *N... de Panat*, fille du Comte de *Panat*, Chevalier de Saint-Louis, mort chef d'Escadre, & de Dame *Françoise de la Rochefoucauld*. Il eut du second lit :

JOSEPH-FRANÇOIS-FÉLIX, né le 17 Avril 1779.

ANDRÉ D'ESPIE, second fils de JEAN-JACQUES, 1^{er} du nom, & de *Jeanne d'Ardaillon*, né le 12 Juin 1653, & mort le 29 Août 1727, avoit épousé, par contrat du 25 Novembre 1690, *Françoise Conflans*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de *Jean*, Conseiller au Présidial de Montauban, & d'*Anne de Blafjr*. Il en eut :

JEAN-FRANÇOIS D'ESPIE, Seigneur de Maître-Huguet (ancien nom des Domaines possédés par ses ancêtres), né à Toulouse le 2 Avril 1699, avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1733, *Elisabeth de Carrière d'Aufrery*, morte il y a douze à quatorze ans, sœur de l'Abbé *d'Aufrery*, Conseiller-Clerc du Parlement de Toulouse, en 1771, & de *N.... de Carrière d'Aufrery*, Chevalier de Malte. Elle étoit fille de *Clément de Carrière d'Aufrery*, & de *Marie-Anne de Castet-d'Aurain*. De ce mariage font sortis :

1. BARTHÉLEMY-MICHEL-ANDRÉ, né le 30 Octobre 1736, ancien Officier des Grenadiers Royaux ;
2. BERTRAND-MARIE, né le 12 Février 1738, Enseigne des Vaisseaux au département de Toulon ;
3. NICOLAS-AUGUSTIN, né le 27 Août 1741, ancien Officier au Régiment de Picardie ;
4. FRANÇOISE, née le 5 Mai 1734 ;
5. MICHELLE-PAULE, née le 23 Juillet 1735 ;
6. Et JEANNE-HENRIETTE-MARIE, née le 2 Février 1740.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épi de bled d'or, posé en bande ; aux 2 & 3 d'argent, à un bœuf de gueules passant ; au chef de sable chargé de 3 coquilles d'argent, au lieu de 3 étoiles qu'il y avoit auparavant, ainsi que nous l'avons dit au degré de JEAN D'ESPIE, 11^e du nom.

ESPINAC. PIERRE D'ESPINAC fut Lieutenant du Roi dans la Bourgogne & le Lyonnais. Il eut de *Guicharde d'Albon*, son épouse, entr'autres enfans, PIERRE D'ESPINAC, qui fut Archevêque de Lyon sur la fin du XVI^e siècle. Ce prélat fut un ligueur opiniâtre jusqu'à sa mort arrivée le 9 Janvier 1599, & causée, dit-on, par la douleur de voir que HENRI IV, par la réduction de Paris, avoit achevé de s'affermir dans la possession du Royaume.

ESPINASSE, en Languedoc : d'argent, au pin de sinople, au chef de gueules, chargé d'une croix d'argent.

ESPINASSE (L'), nom d'une branche de la Maison du MAINE. Voyez ce mot.

ESPINASSE (DE L'), famille noble d'ancienne extraction originaire de Guyenne, établie en Normandie vers la fin du XV^e siècle. Elle s'est divisée en deux branches, dont l'aînée, fixée dans l'Élection de Domfront, porte

pour armes: *fascé d'argent & de gueules de six pièces*; & la cadette, éteinte dans l'Élection de Bayeux, portoit: *écartelé d'azur, au 1 chargé d'une étoile d'argent; au 2 d'un croissant de même; & en pointe d'une étoile aussi d'argent*. C'est ce que nous favons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ESPINASSY. Suivant un *Mémoire envoyé*, cette famille, établie à Signe au Diocèse de Marseille en Provence, puise dans l'antiquité la plus reculée les preuves de sa noblesse. Il y a plus de 700 ans qu'elle tenoit un rang distingué dans cette Province. Elle s'est toujours soutenue dans son ancienne noblesse, & les Auteurs les plus exacts en ont conservé quelques titres; ce que bien d'autres n'ont pu faire, parce que, du tems des guerres de M. le Duc d'Épernon, tous les registres des Notaires du lieu de Signe furent portés aux Baux, jadis place-forte près d'Arles, où ils se font égarés.

ESPINASSY D'ESPINASSY est qualifié *Chevalier* dans les Chartres de l'Évêché de Marseille du XI^e siècle, qualité qui, en latin, est signifiée par le mot de *Miles*; elle marquoit une noblesse de sang & d'origine en celui qui en étoit qualifié. Il passa transaction avec l'Évêque de Marseille pour tous les habitans du lieu de Signe l'an 1096, pour les droits que l'Évêque prétendoit au terroir du même lieu.

On trouve GUILLAUME D'ESPINASSY présent en divers actes des Vicomtes de Marseille, hauts Seigneurs de Signe, où celui-ci possédoit de grands Domaines.

PIERRE D'ESPINASSY fut choisi par CHARLES D'ANJOU, 1^{er} du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, pour être du nombre des cent Chevaliers qui le fécondèrent dans le fameux duel que le Roi d'Aragon lui offrit, & qui se donna à Bordeaux devant le Roi d'Angleterre en l'année 1233: il fut présent au fameux hommage rendu par Barral des Baux au Comte de Provence en 1252.

I. Noble ANTOINE D'ESPINASSY, Baron en partie du Château de Signe, descendoit par différens degrés du susdit PIERRE. Le 9 Octobre 1362, il passa transaction avec un Guillaume Sudre, Evêque de Marseille. Il fut père de

II. Noble LOUIS D'ESPINASSY, qui, en son nom, & pour tous les habitans du Château

Tome VII.

& de la Vallée de Signe, passa transaction, le 16 Mai 1389, avec Aymar de la Voute, Evêque de Marseille. Il eut pour fils

III. JEAN D'ESPINASSY, marié, en 1394, à *Hugonne de Blacas*, fille d'*Albert de Blacas*, Seigneur de Baudinar, & de *Marguerite de Baux*. Deux de ses fils moururent au service de LOUIS II, Comte de Provence. Il eut de cette alliance:

IV. GUILLAUME D'ESPINASSY, qui servit 22 ans *René d'Anjou*. Il avoit épousé, en 1429, *Honorade de Gantès*, fille de Noble *Jean de Gantès*, de Cuers, & de *Marie de Castellane*, dont un fils nommé

V. FRANÇOIS D'ESPINASSY, marié, en 1462, à *Susanne de la Cépède*, fille de noble *Pierre*, & de *Guiteline Ricavi*. Il laissa:

VI. Noble JACQUES D'ESPINASSY, du lieu de Signe, habitant de la ville de Marseille. En 1531 le Roi le nomma Séquestre des revenus de l'Évêché de Marseille, provenant de l'ancien Domaine, parce que le Pape Clément VII avoit disposé de cet Evêché, sans la participation de Sa Majesté, en faveur de Jean-Baptiste Cibo, dont la mère étoit cousine germaine de ce Pape. Il se maria, en 1498, avec Dame *Catherine de Cuers*, fille de noble *Pierre*, dont il eut:

1. HONORAT, qui suit;
2. MADELEINE, mariée à noble *Autoine Fulconis*, de Brignolles;
3. MARGUERITE, mariée à noble *François Fulconis*, de la même ville;
4. HONORADE, qui fit son testament le 30 Août 1579, par lequel elle nomme Exécuteur testamentaire noble ANTOINE D'ESPINASSY, son neveu. Elle avoit épousé noble *Clément Garnier*;
5. Et LOUISE, mariée, le 15 Décembre 1542, à noble *Jean Nuzulard*, de Brignolles.

VII. HONORAT D'ESPINASSY fut nommé Assesseur de Marseille en 1535, & étant Consul de la même Ville avec *Amand de Sommaty*, il obtint du Roi HENRI III une dispense pour les habitans de Marseille de payer une taxe imposée sur les Aires, par Lettres du 3 Octobre 1558, données au camp d'Amiens. Il fut choisi pour régler l'entrée que cette Ville fit au Roi CHARLES IX. Il se maria, le 13 Mars 1539, avec *Marguerite de Châteauneuf*, fille de noble *Rostain de Châteauneuf*, & de noble *Antorone Rooque*, des Seigneurs de Garcin. Il eut de ce mariage:

Z

1. ANTOINE, qui fuit;
2. LAZARIN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. ANNE, femme de noble *Charles de Girenton*;
4. Et DIANE, mariée, en 1575, à *Balthazard de Seboulin*, Ecuyer.

VIII. ANTOINE D'ESPINASSY, Ecuyer, se maria, le 12 Mai 1580 (*Verguiny*, Notaire à Signe) avec Dame *Lucrece Niffard*, fille de noble *Eliçias Niffard*, & d'*Honorade Muto-nis*, dont il eut:

1. DAVID, qui fuit;
2. PAUL;
3. JUDITH, mariée, le 13 Mai 1614, à *Jacques de Nigris*, fils de noble *Jean*, de la ville de Fréjus.

IX. DAVID D'ESPINASSY, Ecuyer, époula, le 28 Mai 1624 (*Verguiny*, Notaire à Signe), Dame *Aine de Venel*, fille de noble *Joseph*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne de Garnier de Juhians-Fonblanque*. Il laissa de ce mariage:

1. ANTOINE, qui fuit;
2. JEAN, mort sans postérité;
3. Et ANDRÉ, qui servit Lieutenant dans le Régiment de Modène, ensuite dans les Volontaires, Garde de la Marine du Levant sous les ordres de M. le Duc de Beaufort, mort sans postérité à Aix en 1673.

X. ANTOINE D'ESPINASSY, II^e du nom, Ecuyer, Lieutenant dans les Volontaires, & Garde de la Marine du Levant, se maria, le 8 Février 1655 (*Verguiny*, Notaire à Signe), avec Dame *Jeanne de Grimaldi*, fille de noble *Gaspard de Grimaldi*, Ecuyer, & de Dame *Madeleine de Portalis*. Il eut de ce mariage 15 enfans, dont la plupart font morts au service:

1. & 2. JOSEPH & MARTIAL;
3. ANTOINE, qui fuit;
4. & 5. JEAN-BAPTISTE & FRANÇOIS;
6. & 7. JEAN & GASPARD;
8. & 9. JOSEPH & ANDRÉ;
10. & 11. LOUIS & MELCHIOR;
12. & 13. ANNE & FRANÇOISE;
14. MARGUERITE, mariée, le 6 Juin 1689, à noble *Jean-Baptiste de Venel*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne;
15. Et MADELEINE.

XI. ANTOINE D'ESPINASSY, III^e du nom, Ecuyer, se maria, le 22 Août 1708 (*Allègre*, Notaire à Signe), avec Dame *Rose de Cymon*, fille de *Vincent*, Avocat en la Cour, & de Dame *Diane de Truc*, de la Ville d'Aix, dont:

1. FRANÇOIS, Ecuyer, mort Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, pendant les guerres d'Italie, en 1736;
2. JOSEPH-PASCAL, qui fuit;
3. Et ANDRÉ-ANTOINE, Ecuyer, qui a fait les campagnes de 1745 & 1746, sur le Vaisseau du Roi, l'*Oriflamme*. Il fut envoyé en Flandre en 1747, pour les opérations maritimes, avec un détachement de Canoniers de la Marine; fait Enseigne de Vaisseau en 1751, envoyé dans le même tems aux Isles du Vent pour le service de l'Artillerie, où il a servi en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Bombardiers, sous les ordres de M. de Bompar, chef d'Escadre, Gouverneur & Lieutenant-Général desdites Isles. Ayant repassé en France, le Roi, content de ses services, lui a accordé son ancienneté dans la Marine. Il est actuellement au département de Toulon.

XII. JOSEPH-PASCAL D'ESPINASSY, Ecuyer, se maria, le 12 Novembre 1747 (*Billon*, Notaire à Signe), avec Dame *Hippolyte-Françoise-Ignace de Bonniere-Duhamel*, fille de Messire *Jean-François de Bonniere-Duhamel*, Capitaine de Dragons, & de Dame *Christine d'Olonne*, (a). De ce mariage vinrent:

1. CÉSAR-AUGUSTE-FÉLIX-FRANÇOIS-JOSEPH-MARIE, né le 10 Janvier 1751;
2. ANTOINE-MELCHIOR-ETIENNE, né le 5 Mai 1759;
3. Et CHRISTINE-ROSALIE, née le 3 Septembre 1748.

SECONDE BRANCHE.

VIII. LAZARIN D'ESPINASSY, Gentilhomme ordinaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, second fils d'HONORAT, & de *Marguerite de Châteauneuf*, fut homme d'armes du Comte de Tende, Grand-Sénéchal de Provence, qui lui donna ordre de lever 150 hommes d'ar-

(a) Son frère *Alexis d'Olonne*, Comte du St.-Empire, Lieutenant-Général des armées Autrichiennes, Généralissime de la Cavalerie du Roi de Pologne, est mort en 1752, après l'Ambassade dont il fut chargé par ce Prince auprès du Roi de Naples. Il avoit épousé, en 1721, Dame *Marie-Hippolyte*, Marquise de *Gazoldo de Mantoue*, dont il a eu *Joseph*, Comte d'*Olonne*, marié à Dame *Thérèse-Françoise Dupin*, famille illustre de Toulouze, qui a fourni plusieurs Grands-Maitres à l'Ordre de Malte; & *François Xavier*, Comte d'*Olonne*, Seigneur de la Pape, Colonel de Cavalerie, & Chef de Brigade au Régiment de Schomberg, marié, à Paris, à Dame *Marguerite de Bourdon*.

mes par Lettres du 14 Janvier 1570, pour la réduction de la Ville de Nîmes sous l'obéissance du Roi. La Ville de Marseille le députa aux Etats-Généraux du royaume de Blois. Il obtint, le 6 Mars 1577, des Lettres de sauvegarde pour sa maison de Signe, en considération de ses services. Il fut nommé Ambassadeur de France en Turquie & auprès de la Régence d'Alger. De retour de son Ambassade, les habitans de Marseille le députèrent au Roi l'an 1583, pour des affaires très-importantes. On lui donna en 1585 le gouvernement d'Istres, où il y avoit une place-forte. Le Grand-Prieur d'Angoulême le chargea de faire une levée de 60 hommes pour la sûreté de ce lieu. Il épousa, le 2 Août 1570 (*Alphanty*, Notaire à Marseille), *Lucrèce de Villages*, fille de noble *Michel*, & de *Catherine de Seriaffo*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de la Sale, & d'*Adrienne de Froiffard*. Il en eut :

1. FRÉDÉRIC, qui suit;
2. Et ANNE, Religieuse de l'Abbaye de Sion.

IX. FRÉDÉRIC D'ESPINASSY, Capitaine des Galères du Roi, se maria, par contrat du 9 Décembre 1614, avec *Anne de Sommaty*, fille de noble *Pierre* & d'*Anne Bénédicti*. Le Bailli de *Forbin*, Lieutenant-Général & Commandant les Galères du Roi, le chargea en 1640, pendant tout le tems qu'il fut sur mer, de la direction des Galères qui restèrent dans le port de Marseille. Il laissa pour enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et DIANE, nommée Abbesse de l'Abbaye Royale de Sion, le 21 Août 1660.

Un second Mémoire donne encore pour fils à FRÉDÉRIC,

LAURENT, rapporté après la postérité de son aïné.

X. PIERRE D'ESPINASSY fut confirmé dans sa noblesse le 26 Septembre 1667, par les Commissaires députés du Roi pour la vérification des titres de Noblesse. Il épousa, en 1658, *Marguerite de Latil*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Beolan*, dont :

1. JOSEPH-IGNACE, qui suit;
2. DENISE, mariée, en 1691, à noble *Jean-Baptiste de Flotte*, & mère de *Nicolas de Flotte*, de *Henri*, reçu Chevalier de Malte, & d'*Elisabeth*, mariée, en 1710, à *Alphonse de Fortia*, Marquis de Piles, Lieutenant de Roi en Provence, Gouverneur de Marseille & des Isles d'I;

3. Et N... D'ESPINASSY, morte Religieuse à l'Abbaye de Sion.

XI. JOSEPH-IGNACE D'ESPINASSY, Ecuyer, épousa, en 1702, *Thérèse de Martin*, fille de *Gaspard de Martin*, & de *Marthe de Bonifay*, de laquelle il n'a eu que *MARTE-THÉRÈSE D'ESPINASSY*, mariée, en 1729, à *Gaspard Allègre*, Seigneur de Beaupré.

X. LAURENT D'ESPINASSY, Sieur de Merchand, second fils de FRÉDÉRIC, & d'*Anne de Sommaty*, Officier des Vaisseaux du Roi, épousa, par contrat passé à Marseille le 1^{er} Juin 1643, *Madeleine Pèbre*, fille d'*Alexandre Pèbre*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de *Marie-Madeleine de Bataille*. Il eut de son mariage :

XI. FRANÇOIS D'ESPINASSY DE MERCHAND, marié, le 20 Décembre 1680, à *Claire de Remusat*, fille de *Pierre de Remusat*, & de *Catherine Reine*, dont :

XII. PIERRE-FRANÇOIS D'ESPINASSY DE MERCHAND, Chevalier, marié, à Paris, le 7 Janvier 1728, à *Louise-Françoise Belhomme de Neuville*, fille de N... *Belhomme de Neuville*, Seigneur de Thiovisy, Neuville & autres lieux, & d'*Hélène de Bar*, Dame de Briou. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS-AUGUSTE-JOSEPH-VICTOR, qui suit;
2. LOUIS-HENRI, mort;
3. CHARLES-LOUIS, mort au service;
4. LOUIS-AUGUSTE-HENRI-JULES, mort;
5. LOUISE-ANGÉLIQUE, non mariée, connue dans la République des Lettres par plusieurs ouvrages utiles & curieux;
6. & 7. CHARLOTTE-OPPORTUNE & ANNE-LOUISE, toutes deux mortes. La première, mariée, a laissé deux enfans.

XIII. LOUIS-AUGUSTE-JOSEPH-VICTOR D'ESPINASSY, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, est Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'or, à 3 boutons de roses feuillés & tigés de sable, accompagnés en abîme d'une rose épanouie sans tige, de même.* (On trouve dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuille, tom. I, p. 342, une Généalogie de cette famille, beaucoup moins détaillée que celle que nous venons de donner d'après les deux Mémoires qui nous ont été remis.)

* ESPINAY, Terre en Bretagne, qui a passé par alliance, comme nous le dirons ci-après, avec le Comté de *Durtal*, dans la Maison de la *Rochefoucauld*. Elle a donné son nom

à une Maison de cette Province, des plus nobles & des plus illustres, tant par ses alliances que par les grands hommes qu'elle a produits. Le chef de cette Maison, Chanoine de Rennes, avoit part aux distributions, & sa place dans le Chœur de la Cathédrale vis-à-vis de l'Evêque. Elle a formé la branche de *Vaucouleurs* & de *Broon*.

Le premier de ce nom qui foit connu est

GESTERUS, Sire d'ESPINAY, lequel suivit GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut:

GEOFFROY, Sire d'ESPINAY, Chevalier, mort en 1150. Son fils fut

PEAN, 1^{er} du nom, Sire d'ESPINAY, vivant en 1217, qui fut père de

ALAIN, 1^{er} du nom, Sire d'ESPINAY, vivant en 1242. Il eut pour fils

GUILLAUME, Sire d'ESPINAY, vivant en 1271, dont:

GALEVAN, Sire d'ESPINAY, vivant en 1308, qui épousa *Alix de Champagne*, fille de *Geoffroy de Champagne*, puîné de la Maison de *Champagne*, au Maine. Il en eut

JEAN, qui suit;

Et CHARLES, Chevalier, mort sans enfans.

JEAN, 1^{er} du nom, Sire d'ESPINAY, vivant en 1315, eut pour fils & successeur

GUILLAUME, 11^e du nom, Sire d'ESPINAY en 1341, qui fut père de

JEAN, 11^e du nom, Sire d'ESPINAY en 1364, lequel laissa, entr'autres enfans:

SIMON, 1^{er} du nom, Sire d'ESPINAY, vivant en 1399, allié 1^o à *Marie de la Frette*; & 2^o à *Marguerite de Châteaugiron*. Il eut du premier lit:

1. ROBERT, qui suit;

2. GUY, Seigneur de Boisduliers, vivant en 1431;

3. & 4. GUILLAUME & JEAN, qui furent d'Eglise;

5. Et ANNE, femme 1^o de *Guillaume*, 11^e du nom, Seigneur de *Lorgetil*; 2^o de *Georges de Cicogne*, Chevalier; & 3^o de *Jean de Fontenailles*.

Du second lit vint:

6. GUY, Sire d'ESPINAY, dont on ignore la destinée.

ROBERT, 1^{er} du nom, Sire d'ESPINAY, mort en 1438, avoit épousé *Jeanne de Montbourcher*, dont:

1. SIMON, qui suit;

2. Et autre SIMON, dit *le jeune*, Chanoine de l'Eglise de Rennes.

SIMON, 11^e du nom, Sire d'ESPINAY, eut de *Marguerite de Châteaubriant*, son épouse:

ROBERT, 11^e du nom, Sire d'ESPINAY & de la Rivière, Grand-Ecuyer & Grand-Maitre de Bretagne en 1445, marié avec *Marguerite de la Courbe*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Courbe, & de *Jeanne de Denée*, dont:

1. RICHARD, qui suit;

2. JACQUES, Evêque de Rennes;

3. EUSTACHE, Seigneur de Trèves;

4. ANDRÉ, Seigneur de la Courbe, qui se fit d'Eglise;

5. ROBERT, Chanoine & Trésorier de l'Eglise de Rennes;

6. ARTURE, femme de *Jean*, Seigneur de la *Houffaye*;

7. Et ANNE, femme 1^o de *Jean Buffon*, Seigneur de Gazon; & 2^o de *Jean le Sénéchal*, Chevalier.

RICHARD, Sire d'ESPINAY & de la Rivière, Chambellan de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, épousa, 1^o en 1433, *Béatrix de Montauban*, fille de *Guillaume*, Sire de Montauban, & de *Bonne de Milan*, sa seconde femme; & 2^o *Marie de Goyon*, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite de Mauny*, Dame de Tholigny. Il n'eut d'enfans que de sa première femme, favoir:

1. GUY, qui suit;

2. ANDRÉ, Archevêque d'Arles, Cardinal du Titre de Sainte-Marie Majeure, puis Archevêque de Bordeaux en 1489, mort en 1500;

3. JEAN, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes;

4. GUILLAUME, Evêque & Duc de Laon, Pair de France;

5. JEAN, dit *le jeune*, Evêque de Valence en Dauphiné;

6. JACQUES, Seigneur d'Uffé, auteur d'une branche dont nous n'avons point la filiation;

7. FRANÇOISE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes, morte en 1520;

8. RENÉE;

9. Et JEANNE, femme de *Jean de Châteaubriant*, Seigneur de Beaufort.

GUY, 1^{er} du nom, Sire d'ESPINAY & de la Rivière, mort en 1501, avoit épousé *Isabeau de Goyon*, sœur de la seconde femme de son père, & fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite de Mauny*, dont pour fils unique

HENRI, Sire d'ESPINAY & de la Rivière, mort en 1506, qui eut pour femme *Catherine d'Espouteville*, fille de *Michel*, Sire d'*Espouteville*, & de *Marie*, Dame de la *Roche-Guyon*. Il en eut six fils & trois filles, dont nous ignorons les noms & la postérité.

La terre d'ESPINAY fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Octobre 1575, enregistrées le 20 Septembre 1576, en faveur de *JEAN*, Sire d'ESPINAY & Comte de Durtal du chef de sa femme *Marguerite de Scepeaux*. Leur petite-fille,

FRANÇOISE d'ESPINAY, fille de *CLAUDE*, devint, en 1609, héritière d'Espinay & de Durtal par la mort de son frère *CHARLES*, Marquis d'ESPINAY. Elle avoit épousé *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil, & leur fils *Charles de Schomberg*, Pair & Maréchal de France, étant mort sans enfans, sa sœur *Jeanne de Schomberg*, épouse de *Roger du Pleffis de Liancourt*, Duc de la Roche-Guyon, devint héritière du Marquisat d'Espinay & du Comté de Durtal. Voyez ROCHEFOUCAULD.

Le dernier de cette Maison étoit *CHARLES*, Marquis d'ESPINAY, Chevalier de Saint-Louis, mort, le 10 Décembre 1764, en son Château de Trotozec en Bretagne, âgé de 80 ans, & en lui s'est éteint cet ancien nom, n'ayant laissé aucun enfant de *Céleste-Julie Gaultier de la Boulaye* & de *Marie le Chaponnier*, ses deux femmes.

Les armes: *d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople.*

De cette même Maison étoit *FRANÇOIS* d'ESPINAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Molay, Election de Bayeux, que l'on trouve marié, en 1593, à *Sylvie de Rohan*, fille du Prince de Guemené. Il portoit aussi pour armes: *d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople, armé, lampassé & couronné d'or.*

ESPINAY (DE L'), en Bretagne: *de sinople, à 5 buissons d'épines d'argent.*

*ESPINAY-SAINTE-LUC, en Normandie: Maison, dont l'origine & la noblesse se perdent dans l'antiquité des tems. Plusieurs Historiens anciens & modernes la font descendre de *Guillaume le Normand*, dit *Cliton*, Comte de Flandre, & d'autres des Vicomtes de *Melun*, suivant un acte latin de l'an 1205. On trouve dans le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, plusieurs lettres

du XVI^e siècle, tant de *MM. de Melun* que de *MM. d'Espinay*, par lesquelles on voit qu'ils se reconnoissent mutuellement pour être de la même Maison, & qu'ils regardent cette consanguinité comme également honorable. La ressemblance des armes de *Melun* avec celles d'*Espinay*, donne d'ailleurs de la vraisemblance à cette opinion; car celles de *Melun* sont: *d'azur, chargé de besans d'or*, & celles d'ESPINAY: *d'argent, au chevron d'azur, chargé de besans d'or.*

Quoi qu'il en soit, la Maison d'ESPINAY, dont les puînés ont porté autrefois le nom du fief *des Hayes*, qu'ils possédoient dans le pays de Caux dès le XII^e siècle, est une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie. Elle a figuré avec beaucoup d'éclat parmi la haute Noblesse du Royaume, & s'est fort distinguée tant par ses services militaires, qui lui ont acquis les premières charges & dignités de la Cour & de la Couronne, que par les alliances qu'elle a contractées, même avec la Maison de France.

Elle tire son nom de la Terre d'ESPINAY, dans le pays de Caux, près de l'Abbaye de Jumièges, dont les Seigneurs d'*Espinay* sont en partie fondateurs. Elle a donné pendant plusieurs siècles de grands hommes à l'État toujours fidèles à leur légitime Souverain, & qui ont servi glorieusement; entr'autres *FRANÇOIS* d'ESPINAY-DE-SAINTE-LUC, premier Mestre-de-Camp de Troupes Françaises, Chevalier du Saint-Esprit à la création de cet Ordre, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, tué au siège d'Amiens en 1597. Il fut en réputation, selon tous les Auteurs, d'un des plus parfaits Seigneurs de son siècle. Egalement vaillant & prudent, il fit rentrer Paris sous l'obéissance du Roi, par sa négociation avec *Charles de Cossé*, Comte de Brissac, devenu Maréchal de France, dont il avoit épousé la fille, & de laquelle il eut pour fils aîné

TIMOLÉON d'ESPINAY, Marquis de Sainte-Luc, Chevalier des Ordres du Roi, qui, à l'imitation de son père, servit avec beaucoup de valeur, & remporta plusieurs victoires sous le règne de Louis XIII. Il obtint pour récompense de son mérite & de ses services, quoique jeune encore, le bâton de Maréchal de France. Il eut de *Henriette de Bassompierre*, sœur du Maréchal de ce nom, plusieurs enfans, dont

FRANÇOIS d'ESPINAY, Marquis de Sainte-Luc,

qui servit très-utilement l'Etat sous Louis XIV, & fut fait Chevalier des Ordres à la promotion de 1661.

Les autres branches de cette Maison se font aussi rendues fort recommandables, & ont produit beaucoup d'Officiers-Généraux de grande distinction, comme on le va voir par la Généalogie rapportée ci-après, suivant l'extrait des titres originaux déposés au Cabinet du Généalogiste des Ordres, pour établir, par filiation, l'ancienne Chevalerie que l'on exigeoit depuis 400 ans, pour la réception de Mademoiselle d'ESPINAY-SAINT-LUC, dans le nouveau Chapitre des Chanoines de Metz, & sur lesquels il a fait un Mémoire qui a été présenté au Roi par M. LE PREMIER (feu M. de Beringhen), au mois de Février 1768, en faveur de M. le Marquis d'ESPINAY-SAINT-LUC, aujourd'hui Mestre-de-Camp de Dragons.

On voit dans les anciens Auteurs que les Sires d'ESPINAY & les Seigneurs *des Hayes*, dans le pays de Caux, existoient dans le XI^e siècle. Dans la liste des Seigneurs Normands qui suivirent GUILLAUME LE CONQUÉRANT en Angleterre, se trouve un Sire d'ESPINAY au nombre des principaux Seigneurs, qui furent appelés dans la Tente de ce Prince, après la fameuse bataille de Basset, donnée le 14 Octobre 1066. PIERRE d'ESPINAY, Seigneur dudit lieu, est qualifié *Chevalier*, en latin *Miles*, dans des titres latins, munis de son sceau, des années 1208, 1211 & 1220, qui se trouvent dans les Abbayes de Jumièges, de Saint-Vandrille en Caux, & de Saint-Ouen de Rouen.

Le premier, dont la filiation est justifiée jusqu'à ce jour par plusieurs titres originaux sur chaque degré, est

I. GUILLAUME, dit DES HAYES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fit une acquisition de ROBERT d'ESPINAY, Chevalier, Seigneur de la paroisse de Saint-Martin d'Espinau, son frère aîné, par acte de l'an 1209. Cet acte est rapporté dans une Généalogie authentique, faite en exécution des Ordres du Roi par les Commissaires nommés par Sa Majesté, sur les titres produits par Louis d'ESPINAY, Chevalier, Baron de Boisgueroult, dont il eut acte le 24 Septembre 1540. Ce GUILLAUME, présumé fils d'ADAM, Chevalier, Seigneur d'ESPINAY & des Hayes, épousa 1^o *Agnès de Bremont*; & 2^o *Mathilde des Mares*. Du premier lit vint :

RENAUD d'ESPINAY, Chevalier, vivant en 1219.

Et du second lit :

RICHARD, qui suit.

II. RICHARD d'ESPINAY, dit *des Hayes*, Chevalier, partagea avec RENAUD, son frère aîné, les terres d'ESPINAY, des Hayes & de Saint-Victor dans le pays de Caux, par acte écrit en latin en date du mois de Mai 1219. Il passa aussi un contrat de rente envers RALPHES DES HAYES, Ecuyer, son neveu, par acte de l'an 1227. Ce RICHARD porta les armes sous PHILIPPE-AUGUSTE, LOUIS VIII & LOUIS IX. Il se trouve compris pour les Fiefs qu'il possédoit, mouvant du Roi, ainsi que GUILLAUME, son père, dans des Registres de la Chambre des Comptes de 1209 & 1227. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

III. GUILLAUME, II^e du nom, dit *des Hayes*, Chevalier, qui vivoit en 1267. C'est ce qui est prouvé par un contrat de vente qu'il fit au mois de Mars de ladite année, & par une Charte de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen, où l'on voit qu'il fut choisi, parmi les Chevaliers du pays, pour arbitre de quelques prétentions entre Jean, Seigneur de Préaux, & Godefroy, Abbé de Saint-Ouen. Il passa aussi un acte avec les Religieux de Saint-Vandrille en Caux l'an 1277. Il se trouve encore compris dans le nombre des Chevaliers qui servirent sous les règnes de SAINT LOUIS & de PHILIPPE LE HARDI. On présume qu'il eut pour femme N... *des Vieux*, qui paroît lui avoir apporté la terre de ce nom, possédée encore aujourd'hui par Madamed'Agueffeu, douairière, comme héritière de cette branche par MARIE d'ESPINAY, son aïeule.

IV. THOMAS d'ESPINAY, son fils, Chevalier, Seigneur d'Espinau, vivoit en 1273 & 1274, suivant deux titres de l'Abbaye de Saint-Vandrille. Il vendit en 1286 une portion de la terre d'Espinau aux Religieux de Jumièges, & il étoit mort en 1297, ainsi qu'il appert par un titre latin de cette date, où il est qualifié de *noble & illustre Seigneur, Chevalier défunt*. Il est aussi fait mention de ses services rendus à l'Etat, & de ceux de GUILLAUME, son père, dans une Charte latine de 1352, dont nous aurons occasion de parler plus bas. Il eut de son épouse N... *de Dampont*, héritière de sa Maison :

V. ROBERT d'ESPINAY, Seigneur dudit lieu, qui porta les armes pour JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, en 1331, & devenu Roi de France en 1351. Il servit utilement ce

Prince qui le créa Chevalier, & lui donna une gratification de 500 livres tournois à prendre sur ses Trésoriers, en considération de ses services, de ceux de son père THOMAS, & de GUILLAUME son aïeul, ainsi qu'il est employé dans le mandement qui lui fut expédié, daté de Manneville le 12 Avril 1352. Il vivoit encore en 1361, suivant un acte du 1^{er} Avril audit an, par lequel un particulier s'oblige, envers lui, au payement d'une rente de 100 livres tournois. Il fut père de :

VI. GUILLAUME, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'ESPINAY & des Hayes, qualifié *Monseigneur*, qui servit sous le règne de CHARLES VI. Il en est fait mention dans des actes de famille des années 1393, 1407 & 1433. Il étoit mort avant le 10 Mars 1407, & étoit frère ou proche parent de HENRI DES HAYES, qui commandoit en 1392 une Compagnie de six Ecuyers sous le Sénéchal d'Eu, dans l'armée destinée contre le Duc de Bretagne. Ce HENRI DES HAYES donna, le 4 Août de cette année, une quittance de ses gages, scellée d'un sceau, dont les armes sont un *chevron chargé de besans d'or*. GUILLAUME, III^e du nom, eut pour femme *Guillemine de Mauligny*, sœur de *Philippine*, celle-ci mariée, par contrat du 26 Janvier 1376, à *Etienne-Cauvain de Dreux*, Prince du sang de France. Voyez la Roque, *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, liv. XI, p. 1310. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, Sire d'ESPINAY, dont les enfans moururent sans postérité;
2. GEOFFROY, qui suit;
3. Et CATHERINE, mariée, le 10 Mars 1407, à *Denis du Defert*, Ecuyer, Seigneur de Monthiart.

VII. GEOFFROY, dit DES HAYES, Ecuyer, Seigneur-Châtelain dudit lieu des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Gouverneur & Capitaine de la Ville & Château d'Arques, Grand-Bailli d'Eu, commanda plusieurs fois la Noblesse pendant que la guerre dura en Normandie, & fut Commandant en chef dans le Comté d'Eu, lors de la prison de Charles d'Artois, Comte d'Eu, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Il acquit le Fief du Boifgueroul en 1419, & transigea, le 27 Juin 1433, entre *Charles & Richard de Courcy*, ses beaux-frères, sur un procès pendant à l'Echiquier de Normandie, au sujet de l'exécution du traité de mariage de *Jeanne de*

Courcy. Lesdits Seigneurs de Courcy, pour se libérer, lui cédèrent la Terre de Ligneris. GEOFFROY ratifia, le 1^{er} Avril 1430, les clauses du contrat de mariage de CATHERINE, sa sœur, comme héritière de GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'ESPINAY, leur père commun; il donna, au même titre, une quittance de 57 livres 10 sols aux Receveurs des Etats de Normandie, le 2 Juillet 1433. Il avoit épousé, le 8 Juin 1423, *Jeanne de Courcy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, & de *Marie Mallet de Graville*, qui étoit issue par *Alix d'Alençon*, son aïeule, de ROBERT, Roi de France, & eut de son mariage :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ISABELLE, mariée, par contrat du 13 Février 1449, à *Jean de Pilloz*, Ecuyer, Seigneur d'Ablèges;
3. JACQUELINE, mariée, le 20 Avril 1451, à *Robert le Poigneur de Limesy*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville & de Frontebofe;
4. Et MARGUERITE, femme de *Pierre de Frouville*, Ecuyer, Seigneur de Serainville.

VIII. GUILLAUME d'ESPINAY, IV^e du nom, qualifié dans les titres de *Noble & Puissant*, devenu Seigneur d'Espinau, comme héritier de ROBERT, son oncle, Châtelain de Boifgueroul, des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Monthiart, du Leau & Ligneris, Gouverneur d'Arques, servoit sous le règne de LOUIS XI, & commandoit en 1470 plusieurs Ecuyers, ayant un Page pour porter sa lance, dit la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*. Il testa le 26 Février 1497, & étoit mort en 1499. Il avoit épousé, 1^o en 1451, *Marie d'Angerville*, fille de *Richard*, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de *Marie de Troufseauville*; & 2^o *Alix de Courcy*, Dame de Mezières, fille de *Richard*, Seigneur du Plessis & de Roye, & de *Marie de Lyon*. Du premier lit il eut :

1. GUY, qui suit;
2. OLIVE, mariée, 1^o par contrat du 14 Juin 1468, à *N... de Martel*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine-Martel; & 2^o le 11 Octobre 1508, à *René de Calliège*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi.

Et du second lit :

3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Luc*, rapportée ci-après.

IX. GUY d'ESPINAY, Ecuyer, fut institué du

vivant de son père, Seigneur de Boisgueroult & des Hayes. Il mourut fort jeune, & avoit épousé, le 10 Avril 1477, *Jeanne de Pilloy*, Dame de Tournebu & du Roulle, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Eléonore de Dampont*. Il laissa de son mariage :

1. OLIVIER, qui fuit ;
2. GILLES, Seigneur de Tournebu & du Roulle, marié, 1^o sans enfans, à *Françoise de Ponche*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Mefnil-Vaffé ; & 2^o à *Gillette de la Haye*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Croismare, dont il n'eut, pour fille unique, que

ADRIENNE OU GILLETTE D'ESPINAY, dite *des Hayes*, mariée à *Guillaume de Normandville*, Ecuyer, Seigneur de Foucald.

X. OLIVIER D'ESPINAY, Seigneur-Châtelain d'Espinay & des Hayes, des Vieux, Trubleville, du Leau, Monthiart, Mefnil-David, Mefnil-Bouterot, Saint-Etienne de Rouvray, Baron de Boisgueroult, qualifié de *Haut & Puissant Seigneur* dans ses actes, fut l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & mourut en 1521, étant Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté. Il avoit épousé 1^o *Charlotte de Ponche*, sœur de *Françoise*, femme de son frère, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o le 29 Janvier 1506, *Jacqueline de Dreux*, issue de *ROBERT DE FRANCE*, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi *LOUIS LE GROS*, dont il eut :

1. *LOUIS*, qui fuit ;
2. *PIERRE*, mort jeune sans alliance ;
3. & 4. *DEUX* filles Chanoinesse ;
5. *MARTHE*, mariée, par contrat du 9 Mars 1523, à *Jacques de Praël*, Ecuyer, Seigneur de Jarville ;
6. Et *CLAIRE*, dite *des Hayes*, femme de noble Seigneur *Michel le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Beaumont.

XI. *LOUIS D'ESPINAY*, qualifié de *Haut & Puissant Chevalier*, Seigneur des mêmes lieux que dessus, Baron de Boisgueroult, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, eut aîné, en 1540, de la production de ses titres de Noblesse, devant les Commissaires du Roi, auxquels après avoir prouvé l'ancienneté de la Maison d'ESPINAY, & justifié sa filiation depuis *GUILLAUME*, vivant en 1209, fut déclaré *Noble d'ancienne race*. Il mourut en 1557, & avoit épousé, 1^o le 11 Juillet 1534,

Charlotte d'Igques, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lamerville, & de *Marguerite d'Erveau* ; & 2^o le 11 Août 1554, *Jacqueline de Rimerjvalle*, Dame de Marchainville, veuve de *René Perreau*, Seigneur de Caftillon. Elle étoit Dame d'honneur de la Reine *ELÉONORE D'AUTRICHE*, veuve du Roi *FRANÇOIS 1^{er}*, & fille d'*Adrien de Rimerjvalle*, Baron de Lodike, Chevalier de la Toison-d'Or, & Amiral de Flandre, en 1557, & de *Jeanne de Grimberghe*. Du premier lit vinrent :

1. *MADELEINE D'ESPINAY*, mariée, par contrat du 28 Avril 1559, à *Claude de Beaunay*, Ecuyer, Seigneur du Tot ;
2. *MARGUERITE*, alliée, par contrat du 14 Février 1564, à *Louis de Houetteville*, Chevalier Seigneur de Megremont ;
3. *CHARLOTTE*, femme du Seigneur de *la Haye-le-Comte* ;
4. *GUILLEMETTE*, mariée, le 8 Septembre 1570, à *Antoine de Ligue*, Ecuyer, Seigneur de Recourt & des Autieux.

Et du second lit fortit :

5. *MARTIN*, qui fuit.

XII. *MARTIN D'ESPINAY*, qualifié, comme son père, dans ses actes, *Sire d'ESPINAY*, Baron de Boisgueroult, Seigneur-Châtelain, & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Monthiart, du Leau, Comte de Rosendal en Flandre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en tous ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'Ordonnance, Bailli de Gisors, Gouverneur de Louviers, & Lieutenant-de-Roi en Bourgogne. Il mourut en 1609, & avoit épousé, en 1577, *Anne de Rochefort*, Vicomtesse de Buffon, fille de *René*, Comte de *Rochefort*, Baron de la Croifette, Lieutenant-de-Roi au pays Chartrain & Blaisois, Chevalier du Saint-Esprit, à la création de cet Ordre, & de *Jeanne Hurault*, dont :

1. *RENÉ*, qui fuit ;
2. *JEAN*, Vicomte du Leau, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Maître-d'Hôtel du Roi, commandant les Gendarmes du Comte de *Rochefort*, son aîné, & mort à Paris sans alliance en 1622 ;
3. *MADELEINE*, reçue en 1601 Chanoinesse & Comtesse de Remiremont, morte en 1635 ;
4. *ANNE*, morte, fiancée au Comte de *Harau-court* ;
5. Et *DIANE*, Religieuse des Filles-Dieu de Rouen.

XIII. *RENÉ D'ESPINAY*, titré Marquis d'Ef-

pinay & de Boïgueroult, Vicomte & Haut-Justicier de Buffon en Bourgogne, Baron de Merlebeck & de Zeurebant en Brabant, Seigneur, Châtelain & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, & autres lieux en Normandie, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, se trouve qualifié de *Monseigneur* dans ses actes. Il servit avec distinction à la tête de son Régiment sous HENRI IV, & mourut de ses blessures à Angoulême, en 1615, au service de Louis XIII. Il avoit épousé 1° *Claude de Moy*, fille d'*Antoine*, Sire & Baron de Moy, & de *Charlotte de Chabannes*, morte sans enfans; & 2° le 10 Mai 1610, *Claude de Roncherolles*, Dame du Port-Pincé & de Jaucourt, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron de Pont-Saint-Pierre & d'Heugueville, premier Baron de Normandie, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte de Moy*, sœur de sa première femme, & tante de *Claude de Moy*, mère de la Reine LOUISE DE VAUDEMONT. Il eut de ce second mariage :

1. PIERRE, qui suit;
2. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 9 Mai 1634, à *Antoine Puchot*, Seigneur de Gerponville;
3. Et MARIE, alliée à *Nicolas de Nollent*, Baron d'Ollandon & de Fatouville.

XIV. PIERRE, Sire d'ESPINAY, Marquis de Boïgueroult, Comte de Rosendal, Vicomte de Buffon, Baron de Merlebeck & de Zeurebant, Seigneur, Châtelain des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, Monthiart, du Leau, Haut-Justicier de Franvillers, & autres lieux en Picardie, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, par contrat du 7 Mai 1642, *Charlotte Guillard*, fille de *Philippe*, Baron d'Arcy & de Lespisselière, & de *Jeanne de Mailly*, Dame de Franvillers, Fille d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, Comte de Rosendal, tué au combat de Sénéf en 1674, après s'être distingué par sa valeur;
3. ANNE, Religieuse de Bellefonds, Diocèse de Rouen;
4. & 5. CLAUDE-FRANÇOISE & ELÉONORE-ANGÉLIQUE, Religieuses au Val-de-Grâce.

XV. FRANÇOIS, Sire & Marquis d'ESPINAY,

Tome VII.

Seigneur des mêmes Terres que dessus, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qualifié comme son père de *Monseigneur* dans ses actes, fut blessé au siège de Lille, & servit en qualité de Mestre-de-Camp, à la conquête de la Franche-Comté, après s'être distingué à la prise de Corbie, aux sièges de la Capelle, Landrecies, Saint-Omer, du Catelet, Hefdin & Arras. Il mourut en 1691, laissant de *Marie-Constance de Châlons*, qu'il avoit épousée en 1671, fille d'*Alphonse-Rodrigue*, Baron de Cretot & d'Allonville en Caux :

1. FRANÇOIS-RODRIGUE, qui suit;
2. NICOLAS-HERCULE, dit le *Chevalier d'Espinais*, Comte de Rosendal, Lieutenant-Général des Armées navales & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort le 4 Janvier 1752;
3. MARIE-CONSTANCE, alliée, en 1718, à *Adrien-François*, Sire & Marquis de *Houdetot*;
4. MARIE, Religieuse à l'Abbaye du Tréfor;
5. & 6. CHARLOTTE & CATHERINE, Religieuses au Val-de-Grâce.

XVI. FRANÇOIS-RODRIGUE, Marquis d'ESPINAY & de Boïgueroult, Comte de Rosendal, Seigneur Haut-Justicier de Franvillers, de Saint-Paër, Trubleville, &c., d'abord Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment de Bourgogne, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, en 1705, successivement Brigadier, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Octobre 1734, & Inspecteur-Général de Cavalerie, a fait les campagnes de 1742 & 1743, dans l'Armée du Rhin, dont il étoit le plus ancien Lieutenant-Général. Il a commandé en chef pendant l'hiver de 1744 & est mort à Strasbourg en 1747, commandant en Alsace. Il avoit épousé, en 1705, *Marie-Anne d'O*, Dame d'Atours de feu S. A. R. la Duchesse d'Orléans, Régente, décédée Duchesse de Lauragais, le 3 ou le 4 Avril 1727, tante de l'héritière de ce nom, & fille aînée de *Gabriel d'O*, Marquis de Franconville, Chef d'Escadre des Armées navales, premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Comte de Toulouse, & de *Marie-Anne de Lavergne de Guilleragues*, morte le 12 Septembre 1737, laquelle avoit été Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De ce mariage est issue

XVII. ADÉLAÏDE-LOUISE-SALEBIGOTON d'ESPINAY, mariée, le 11 Août 1728, à *Guy-Louis-Charles de Montmorency*, Marquis

de Laval, Guidon de Gendarmerie, Mestre-Camp de Cavalerie, Chevalier d'honneur de feu S. A. R. la Duchesse d'Orléans, Régente, dont *Louise-Adélaïde-Philippine de Laval-Montmorency*, née le 13 Avril 1731, baptisée dans la Chapelle du Palais-Royal, & tenue sur les Fonts par Louis, Duc d'ORLÉANS, & par PHILIPPINE-ELISABETH d'ORLÉANS, dite *Mademoiselle de Beaujolois*. Elle s'est faite Religieuse au Couvent de la Ville-l'Évêque à Paris, en Février 1757, après avoir fait des dispositions testamentaires en faveur de Mademoiselle d'ESPINAY-SAINT-LUC, sa cousine, aujourd'hui Chanoinesse du nouveau Chapitre de Metz.

Les Seigneurs d'ESPINAY, Marquis de Boisgucroult, ont toujours écartelé de France, à cause de *Jacqueline de Dreux*, femme d'OLIVIER d'ESPINAY, qui, par son testament du 24 Décembre 1524, enjoignit à LOUIS d'ESPINAY, son fils aîné, & à sa postérité, de porter les armes de France jointes à celles d'ESPINAY.

BRANCHE

des Seigneurs d'ESPINAY-SAINT-LUC.

IX. ROBERT d'ESPINAY, Chevalier, fils unique du second lit de GUILLAUME, IV^e du nom, & d'*Alix de Courcy*, Dame de Mezières, fut Seigneur de Saint-Luc, la Charmoy, Mezières, Ligneris, Rosnel, Sancourt, Bezancourt, Avesnes, Cottentray, Alges, Fry, le Mesnil-David, Corbenton, & Baron d'Hincourt. Il est qualifié, dans ses actes, de *Haut & Puissant Seigneur*. Il fut l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, Gouverneur & Bailli d'Evreux & de Louviers, Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté, ainsi qu'il est justifié, par une Sentence du Préfidal d'Evreux, rapportée dans le Procès-Verbal de M. de Marle, Intendant d'Alençon, & Commissaire député par le Roi, pour la recherche de la Noblesse, en 1666. Il épousa, en 1510, *Christine d'Ailly-de-Sains*, fille de *Waleran*, Chevalier, Seigneur de Marigny, Grand-Echanon de France, Bailly & Gouverneur de Senlis, & de *Jacqueline de Rowroy-Saint-Simon*, dont :

1. WALERAN, qui suit ;
2. ADRIEN, Prieur de Beaulieu & de Saint-Nicolas d'Evreux, mort jeune ;
3. AMBROISE, auteur de la branche des Barons de *Mezières*, rapportée ci-après ;
4. MAGDELON, tige de la branche des Marquis de *Ligneris*, mentionnée ensuite ;

5. JEAN, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1525, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 300 hommes de Vieilles-Bandes Picemontoises, tué à la guerre, étant encore fort jeune ;
6. ANTOINE, dit *des Hayes*, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui fit ses vœux en 1536, Commandeur de Saint-Etienne de Renneville, proche d'Evreux, de Chanteraine & de la Neuville en Flandre. Il devint ensuite Grand-Tréforier & Grand-Croix de son Ordre, & étoit dans l'Isle de Rhodes, lors de la généreuse défense des Chevaliers contre les Turcs, commandés par SOLIMAN, qui s'en rendit maître, en 1522 (a).
7. EUSTACHE, Abbé de Terraffon, & par le décès d'ADRIEN, son frère, Prieur de Beaulieu, proche de Rys, en Normandie ;
8. BONNE, Dame d'honneur de la Reine ELISABETH d'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, mariée 1^o à *Mathieu de Béthancourt*, Chevalier, Seigneur de Folleville ; & 2^o à *Jacques le Conte*, Seigneur de Cernières & Baron de Nonant ;
9. Et ANNE, alliée 1^o à *Pierre d'Aumont*, Chevalier, Marquis de Rochebaron ; & 2^o à *Louis de Saint-Nezaire*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans.

Les puînés de la Maison d'ESPINAY ont porté jusqu'en 1550 les armes de celle *des Hayes*, écartelées avec les leurs, pour satisfaire aux dispositions du testament d'ADAM d'ESPINAY, Chevalier, vivant en 1205, qui avoit épousé *Alix des Hayes*, héritière de sa Maison. Ces armes sont : *d'argent, au chevron brisé d'azur, chargé de 11 besans d'or, qui est d'ESPINAY ; aux 2 & 3 d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de 3 boucles d'or, qui est DES HAYES.*

X. WALERAN d'ESPINAY, Chevalier, qualifié de *très-Noble & très-Puissant*, Seigneur de Saint-Luc, Alges, Avesnes, Baron d'Hincourt & de Bezancourt, premier Ecuyer du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gou-

(a) Ledit ANTOINE portoit le nom & les armes *des Hayes*, tandis que tous ses frères portoit le nom & les armes d'ESPINAY, ainsi qu'il appert par tous les titres de famille, & notamment par une procuration que ledit ANTOINE a donnée, devant Notaires, avec ses frères, pour la tutelle de M. de *Courcy* ; il fit ses preuves à Malte, en 1536, sous le nom *des Hayes*, & JEAN, son frère aîné, fit recevoir les siennes sous le nom d'*Espinay*.

verneur de Louviers, se signala à la tête de 100 hommes d'armes du Duc de Guise, pour la défense de la ville de Metz, attaquée par l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fut Mestre-de-Camp, & Commandant le secours, que le Roi HENRI II envoya à Ferrare; sa valeur lui fit trouver la mort, en combattant courageusement au siège de Gastat en Italie. Il fut rapporté, & inhumé avec pompe funèbre à Modène, le 10 Novembre 1557. On voit son épitaphe & son Mausolée dans l'Eglise de Saint-Dominès de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il avoit épousé, 1^o le 3 Novembre 1541, *Renée Dumont*, fille d'*Elie*, Chevalier, Seigneur de Surville, & de *Françoise le Conte*; & 2^o le 1^{er} Mai 1553, *Marguerite de Grouches*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Gribouval, & de *Georgette de Montenay*. Il avoit testé le 30 Novembre 1556, & eut du premier lit:

1. ANTOINETTE, Dame de Surville, mariée à *Michel d'Esfourmel*, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye;
2. SUSANNE, femme d'*Antoine d'Esfourmel*, Chevalier, Seigneur de Plainville, frère du précédent.

Et du second lit:

3. Et FRANÇOIS, qui suit.

XI. FRANÇOIS D'ESPINAY, Seigneur de Saint-Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes & autres lieux, Comte d'Estelan, Baron de Crevecoeur, Châtelain de Gaille-Fontaine, Beauissant, qualifié de *Monseigneur*, surnommé *le Brave*, premier Pair du Cambrésis, Chambellan du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Mestre-de-Camp Général des Troupes Françaises, Lieutenant-Général de Bretagne, Chevalier de Saint-Michel, & ensuite du Saint-Esprit, à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, se trouva, en 1587, à la bataille de Coutras, où il renversa avec sa lance, de dessus son cheval, HENRI DE BOURBON, 1^{er} du nom, Prince de Condé. Il servit avec la plus grande distinction sous HENRI III & HENRI IV, se signala aux sièges de Paris, d'Épernay, de Laon, la Fère; fut un des plus valeureux Chevaliers de son siècle, & mourut le 8 Septembre 1597, d'un coup d'arquebuse, qu'il reçut à la tête au siège d'Amiens. Son corps fut porté dans la Chapelle d'Orléans, aux Célestins de Paris, où l'on voit son Mausolée. Il avoit épousé *Jeanne de Cossé*, Dame d'Écot, issue d'ISABELLE, Reine de Jérusalem, & de LOUIS VII, Roi de France (dit la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, page 1307, liv. XI, tome II), fille de *Charles*, Comte de *Briffac*, Maréchal de France, dont:

1. TIMOLÉON, qui suit;
2. CHARLES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Harleux, tué dans un combat contre les Turcs, le 15 Août 1622;
3. FRANÇOIS, aussi Chevalier du même Ordre, & Commandeur de Seppois, mort à Poitiers;
4. Et ARTUS, Abbé de Redon, nommé Evêque de Marseille, Prélat-Commandeur du Saint-Esprit, mort en 1618.

FRANÇOIS D'ESPINAY eut encore pour fils naturel légitimé:

CHARLES D'ESPINAY, Ecuyer, Sieur de Lande, Capitaine au Régiment de Brouage, tué en 1627, sans laisser de postérité, dans l'Isle de Ré, à la descente des Anglois.

XII. TIMOLÉON D'ESPINAY, Marquis de St-Luc, Comte d'Estelan, Baron de Crevecoeur, d'Hincourt, Avril, Sains, Seigneur Châtelain, Haut-Justicier de Gaille-Fontaine, Beauissant, Bezancourt, Alges, Avesnes, Diville, des Bances, le Comte, d'Écot, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Sauveur de Pretot, &c., premier Pair du Cambrésis, Gouverneur de Saintonge & Brouage, Lieutenant-Général de Guyenne, Chevalier des Ordres, & Maréchal de France, porta les armes dès sa jeunesse, servit glorieusement & avec succès sous Louis XIII, se signala dans la guerre contre les Calvinistes, fut Vice-Amiral-Général pendant la vacance de l'Amirauté; contribua beaucoup à la victoire gagnée sur les Rochelois en 1622; s'empara la même année de l'Isle de Ré, d'où il chassa le Seigneur de Soubise; fut créé Lieutenant-Général & Commandant de la Ville de Paris, par Lettres du 16 Août 1636, après le Cardinal de Richelieu, & avant que la Reine ANNE D'AUTRICHE en eut été établie Gouvernante. Il mourut à Bordeaux où il commandoit en 1644. Son corps fut apporté aux Célestins de Paris, & inhumé dans la Chapelle d'Orléans, avec son père, sa mère & sa première femme. Il avoit épousé, 1^o au mois de Juillet 1602, *Henriette de Bassompierre*, sœur du Maréchal de ce nom, morte en couches, au mois de Novembre 1609; & 2^o le 12 Juin 1627 à Saint-Sulpice à Paris, en pré-

fence du Roi, des Reines, de la famille Royale, des Princes & Princesses du Sang, *Marie-Gabrielle de la Guiche*, fille aînée de *Jean-François de la Guiche*, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, morte le 19 Janvier 1632. Il n'eut des enfans que du premier lit, favoir :

1. LOUIS, Abbé de Chatrice en Champagne, filleul de LOUIS XIII, nommé Archevêque de Bordeaux, mort en 1644;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. RENÉE, mariée, par contrat du 28 Juin 1626, à *François d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, aînel du feu Maréchal Duc d'Harcourt;
4. HENRIETTE, Abbesse de Saint-Paul de Soissons;
5. Et DIANE, morte Abbesse du noble Chapitre d'Espinal en Lorraine.

TIMOLÉON d'ESPINAY eut encore deux filles & un fils naturel. Les filles légitimées sont mortes successivement Abbesse de St.-Paul de Soissons; & le garçon, appelé l'*Abbé de Rochefort*, fut Prieur de Ricarville en Normandie.

XIII. FRANÇOIS d'ESPINAY, II^e du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Estelan, Baron & Seigneur des mêmes terres, & Seigneuries que dessus, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Périgord, Lieutenant-Général & Commandant en Guyenne, servit utilement l'Etat pendant les troubles de cette Province, mourut au mois d'Avril 1670, & fut inhumé aux Céléstins de Paris, avec ses ancêtres, dans la Chapelle d'Orléans, où est la sépulture ordinaire de cette Maison. Il eut d'*Anne de Buade de Frontenac*, son épouse, fille d'*Henri*, Baron de Palluau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Phélypeaux*:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et LOUIS, Abbé de Saint-Georges de Becheville, Aumônier du Roi, mort en Octobre 1684.

XIV. FRANÇOIS d'ESPINAY, III^e du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Estelan & de Norville, Seigneur Châtelain de Gaille-Fontaine, Bezancourt, &c., Guidon des Gendarmes de la Reine, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort fort jeune, le 9 Juillet 1694, n'alaissé de son épouse, *Marie de Pompadour*, fille aînée & héritière de *Jean*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rochechouart*, qu'une fille nommée

XV. MARIE-ANNE-HENRIETTE d'ESPINAY-SAINT-LUC, Vicomtesse de Rochechouart, Comtesse d'Estelan & de Norville, Marquise de Pompadour, Dame de Saint-Luc, Gaille-Fontaine, &c., mariée, en Décembre 1715, à *François de Rochechouart*, dit le *Marquis de Rochechouart*, mortefans postérité en 1731.

Les Marquis d'ESPINAY-SAINT-LUC portoient pour armes : d'argent, au chevron d'azur, chargé de 11 befans d'or; le tout surmonté d'une couronne ducale. Supports: deux licornes.

BRANCHE

des Seigneurs d'ESPINAY, Barons de MEZIÈRES.

X. AMBROISE d'ESPINAY-SAINT-LUC, qualifié de *très-Noble & Puissant Seigneur*, troisième fils de ROBERT, Seigneur de Saint-Luc, & de *Christine d'Ailly de Sains*, fut Baron de Mezières, Seigneur de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Loraille, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Louviers. Il porta les armes sous HENRI II avec tant de distinction, que ce Prince, pour récompense, le nomma son Ecuyer, ainsi qu'il est employé dans les provisions de l'an 1557. Il servit aussi très-utilement contre les Huguenots sous le règne de CHARLES IX, qui le reçut Chevalier de son Ordre, en 1570, après l'avoir nommé Gentilhomme de sa Chambre. Il épousa, 1^o par contrat signé du Roi, le 11 Octobre 1545, *Jeanne d'Orbec*, fille & héritière de *Benoît d'Orbec*, Ecuyer, Seigneur de Normanville, & de *Françoise du Merle*, issue du Maréchal du Merle; & 2^o en 1566, *Anne de Gaudechart*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Bachevilliers, & de N... de *Fouilleuse de Flavacourt*. Du premier lit vint:

ANNE d'ESPINAY, mariée, le 3 Mars 1577, à *Adrien Pigace*, Ecuyer, Seigneur de Carantonne.

Et du second lit il eut:

PHILIPPE, qui fuit.

XI. PHILIPPE d'ESPINAY DE SAINT-LUC, qualifié, dans ses actes, de *Haut & Puissant Seigneur*, Baron de Mezières & Patron de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Normanville, Vaux, Auvergnay & Loraille, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, & Aide-de-Camp du Roi. Il épousa, en 1585, *Fran-*

coife de Clavier, Dame de Putot en Auge, fille & héritière de noble homme *Jean de Clavier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Putot, & d'*Isabeau du Quefne*, dont :

1. PIERRE, intitulé Seigneur d'Auvergnay & de Putot, du vivant de son père, marié, le 17 Novembre 1616, à *Elisabeth de Laval-Montmorency*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Tartigny, Montigny, la Fefne & autres lieux, & de *Claude de Prunelé*, dont

PHILIPPE D'ESPINAY, Chevalier, Seigneur d'Auvergnay & de Putot, marié, le 21 Novembre 1639, à *Elisabeth de Nolent*, de laquelle est issu au second degré :

ALEXIS D'ESPINAY, Seigneur d'Auvergnay, mort Mouquetaire du Roi à l'armée de Flandre en 1747.

2. JACQUES, qui suit;
3. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Loraille, qui eut de *Françoise le Grand d'Essonnes* :

CLAUDE D'ESPINAY, Capitaine au Régiment du Roi en 1696, mort sans postérité. Ses biens ont passé à *N... le Hantier*, Ecuyer, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c., Capitaine d'Artillerie, au droit de *Françoise D'ESPINAY DE LORAILLE*, son aïeule.

4. FÉLIX, Chevalier, Seigneur & Patron de Sommaire, de Juignette & des Vallées, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse le 21 Juin 1666. Il épousa *Françoise de Hellenvilliers*, dont il eut :

VALÉRIEN, duquel est issu au second degré :

N... D'ESPINAY, Seigneur de Sommaire & de Juignette.

GUILLAUME, qui fut Brigadier des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis. Il eut de *Françoise de Mauduit de Carantonne*, deux filles qui n'ont point laissé de postérité.

5. Et ANNE, Abbesse d'Estival.

XII. JACQUES D'ESPINAY, dit de *Saint-Luc*, qualifié *Noble & Puissant Seigneur, Chevalier*, dans plusieurs de ses actes, Seigneur de Vaux, fut premier Veneur & Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère unique du Roi, Gouverneur de Brouage, suivant une quittance scellée de ses armes qu'il donna au Sieur de Chaulnes, Trésorier, en 1619, de fix-vingt-treize écus pour ses appointemens en ladite qualité de Gouverneur. Il eut, en

avancement de fuceffion, la Seigneurie de Vaux lors de son mariage, en 1615, avec *Charlotte du Tertre*, fille de Messire *Jacques du Tertre*, Ecuyer, Seigneur de Maloué, la Morandière, la Pommeraye, & d'*Anne du Chefne*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Pimcuit, &c., auteur d'un rameau dont nous n'avons point la filiation. Il en reste seulement NICOLAS-MARC-ANTOINE-MATHIEU-PORCIEN D'ESPINAY, Mouquetaire du Roi dans la seconde Compagnie en 1756, ensuite Officier-Major dans le Régiment de Bresse, Infanterie. Il est devenu Seigneur de Boifville & du Jaglu, étant seul héritier de son frère aîné, mort jeune à l'armée en 1761, Capitaine au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui Béarn.

XIII. FRANÇOIS D'ESPINAY-SAINT-LUC, qualifié comme son père, fut Seigneur & Patron de Vaux. Il alla, par commission de la Cour, en Angleterre pendant l'Ambassade du Maréchal d'Estampes, son parent, servit utilement lors des troubles de la Régence de la Reine ANNE D'AUTRICHE, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Aide-de-Camp du Roi, & Maréchal-de-Bataille & de ses Camps & Armées. Il épousa, 1^o le 8 Mai 1644, *Catherine le Guay*, fille de noble homme *Guillaume le Guay*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, & de *Marie de Berthelot*; & 2^o le 30 Juin 1659, *Barbe du Moulinet*, veuve de *François Paulmier*, Chevalier, Seigneur des Fontaines, fille de *Jacques du Moulinet*, Ecuyer, Seigneur du Buiffon, & parent de *N... du Moulinet*, Evêque de Séez, & de *Marie Uger Derard*. Du premier lit vinrent :

1. ANNE, mariée à *François de Moges*, Ecuyer, Seigneur de Moges, de Montenay & autres lieux;
2. MADELEINE, femme de *Jean de Colleffon*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean;
3. & 4. MARGUERITE & MARIE. La première, dite *Mademoiselle de Saint-Luc*, & la seconde, *Mademoiselle de Mezières*, toutes deux mortes sans alliance.

Et du second lit :

5. FRANÇOIS, qui suit.

XIV. FRANÇOIS D'ESPINAY, Sieur de Saint-Luc & de Mezières, Seigneur & Patron de Vaux, dit le *Comte d'Espinau*, baptisé le 30 Mai 1660, eut acte de la représentation de

ses titres de Nobleſſe en 1666, comme étant d'*ancienne & illuſtre Race*. Il fut employé à la tête de la Nobleſſe du Comté d'Evreux lors de la convocation du ban & arrière-ban, & il épouſa, en 1682, *Marie le Conte de Nonant*, fille de Meſſire *Adrien le Conte*, Chevalier, Seigneur de Gilay, du Bourg, du Pleſſis, du Rouy, & de *Françoïſe de Belleau*. Il mourut quelques années après ſon mariage, dont il eut :

1. ADRIEN, dit l'*Abbé de Vaux*, mort il y a pluſieurs années;
2. FRANÇOIS-VALÉRIEN, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouſe, Chevalier de Saint-Louis, mort fans enfans de ſon mariage avec *Madeleine Got-de-Montguillon*;
3. Et ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit.

XV ANTOINE-JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, titré *Comte d'Espinay*, par permiffion du Roi, Officier de Cavalerie dans le Régiment du Tronc, fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Malplaquet, & au combat d'Oudenarde en 1709 & 1711, ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices. Il épouſa, en 1715, *Madeleine d'Anguibert*, fille de *Claude-Raphael d'Anguibert*, Ecuier, Exempt des Gardes-du-Corps de Son Alteſſe Royale MONSIEUR, frère unique du Roi, dont pour ſils unique :

XVI. BONAVENTURE, Marquis d'ESPINAY-SAINT-LUC, Seigneur & Patron de Vaux, né en 1719, Chevalier de Saint-Louis. Il a fait les guerres d'Italie, de Bohême & de Flandre, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Penthièvre, a été bleſſé dangereuſement aux batailles de Guafalla en Italie, & de Fontenoy en Flandre, & a été préſenté au Roi en 1748. Il a épouſé, 1^o par contrat reconnu devant le Notaire de la Barre en 1740, *Jeanne-Madeleine d'Heuland*, fille ainée & héritière de *Thierry-Henri d'Heuland*, Chevalier, Seigneur & Patron du Boisbaril, Menneville, Longs, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, ſuccèſſivement Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, & de *Marie-Catherine-Charlotte d'Avèſgo d'Ouilly*; & 2^o en Avril 1748, par contrat ſigné du Roi, *Urbine-Guillemette-Elifabeth de Moy*, veuve de *Michel-François Berthelot*, Maréchal-de-Camp & Gou-

verneur de Thionville, fille de *Charles*, Sire & Marquis de *Moy*, Seigneur de Richebourg, la Feuillée, Hennesſis & autres lieux, & de *Jeanne-Elifabeth de Calvmont*, & ſœur du Marquis de *Moy*, devenu Chef du nom & armes de ſa Maïſon, premier Gentilhomme du Roi d'Eſpagne, & Maréchal de ſes Camps & Armées en 1765, La Marquiſe d'ESPINAY fut préſentée peu de tems après ſon mariage, & enſuite nommée Dame d'honneur de feu la Duchèſſe de *Modène*, & a été admife à monter dans les Carroſſes de la Reine en Juillet 1764. Du premier lit eſt né :

ADRIEN-JOSEPH, qui ſuit.

Et du ſecond eſt iſſue une fille nommée, en 1752,

LOUISE-AGLAÉ par M. le Duc de *Penthièvre*, & Madame la Duchèſſe de *Modène*, Chanoineſſe du Chapitre Royal & ſéculier de Saint-Louis de Metz, puis mariée, par contrat du 10 Mai 1774, à *Jean-Léonor du Boſc*, Marquis de *Radepont*.

XVII. ADRIEN-JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, titré Marquis d'*Espinay-Saint-Luc*, Seigneur & Patron du Boisbaril, né en 1740, Mouſquetaire du Roi en ſa ſeconde Compagnie en 1752, Cornette au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, en 1757, Capitaine au même Régiment en 1759, Aide-de-Camp de M. le Maréchal, Prince de Soubiſe en 1762, préſenté au Roi au mois de Janvier 1763, a eu les entrées de la Chambre, a été admis à monter dans les Carroſſes de Sa Majeſté en Février 1768; fait Meſtre-de-Camp de Dragons le 13 Mars 1771, & ſuccèſſivement Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa (contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 19 Septembre 1773) *Marie-Thérèſe-Hippolyte-Véronique de Montvallat d'Entragues*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont.

Cette branche porte les mêmes armes que les Seigneurs & Marquis de Saint-Luc, ci-deſſus rapportés.

BRANCHE

des Seigneurs d'ESPINAY-SAINT-LUC,
Marquis de LIGNERY ou LIGNERIS.

XI. MAGDELON D'ESPINAY-SAINT-LUC, quatrième ſils de ROBERT, Seigneur de Saint-Luc, & de *Chriſtine d'Ailly de Sains*, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Fry, le Meſnil-David, Corbenton, Touvoy, &c., Guïdon des Gendarmes du Seigneur de *la Meil-*

leraye, Vice-Amiral de France, fut tué à l'armée trois ans après son mariage, contracté, le 25 Février 1555, avec *Marie de la Vieffville*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orvillier, & Baron de Sannois, & d'*Anne d'Hallwin d'Owaiky d'Esfelebecq*. Sa veuve se maria à *Adrien d'Abouval*, Chevalier de l'Ordre du Roi, duquel elle n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. EUSTACHE, qui suit ;
2. Et *CHRISTINE*, mariée, le 19 Novembre 1577, à *Artus de Mercatel*, Seigneur de Mercatel en Picardie.

XII. EUSTACHE D'ESPINAY-SAINT-LUC, Seigneur de Ligneris, Fry, le Mefnil-David, Corbenton, Touvoy, le Pray, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Gouverneur de la Ville & Château de Guerche en Bretagne, Lieutenant pour le Roi à Brouage, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies Françaises le 1^{er} Août 1593, mort en 1630, avoit épousé, le 13 Mars 1608, *Catherine le Fort*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Heudicourt, & de *Jeanne du Mahault de Tierceville*, dont :

1. EUSTACHE, Capitaine-commandant le Régiment du Maréchal d'Espinau, vivant encore en 1635, mort, sans alliance, âgé de 21 ans ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. *JACQUES*, Enseigne-Colonel du Régiment de *M. de Pontcourlay*, Général des Galères, mort, sans alliance, âgé de 17 ans ;
4. Et *SUSANNE*, mariée à *Pierre*, Marquis d'Elvemont, Seigneur de Sainte-Marie, la Tourelle, &c.

XIII. LOUIS D'ESPINAY-SAINT-LUC, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Bouricourt, Fry, né le 24 Avril 1618, mort le 18 Juin 1696, avoit épousé, le 29 Avril 1642, *Angélique de Villepoix*, morte le 11 Janvier 1702, fille de *Jacques de Villepoix*, Chevalier, Baron de Prouzel, & de *Madeleine de la Grange*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. *PIERRE*, dit le *Chevalier de Ligneris*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Brevet du 20 Septembre 1669, tué au siège de Trèves en 1681 ;
3. *ANGÉLIQUE*, Abbessé de l'Abbaye Royale de Saint-Auzonne d'Angoulême, & ensuite en 1700 de Beaumont, près Clermont en Auvergne, où elle mourut en 1708 ;

4. *HÉLÈNE*, mariée, 1^o le 9 Avril 1683, à *Geoffroy de Boran*, Marquis de Castilly, & 2^o à *Gilles-Hyacinthe de Marguerie*, Chevalier, Seigneur de Colleville ;
5. Et *MARIE*, Religieuse au Couvent de St.-François de Gournay, morte en 1728.

XIV. JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, Marquis de Ligneris, Seigneur de Bouricourt, &c., commença, en 1660, à faire la campagne de Hongrie comme Volontaire, fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 30 Octobre 1665 ; Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, dans la première Compagnie, le 19 Mars 1667 ; Enseigne de la même Compagnie le 6 Février 1676 ; Mestre-de-Camp de Cavalerie le 25 Février 1677 ; Lieutenant de ladite première Compagnie des Gardes-du-Corps au mois d'Octobre de la même année ; Brigadier des Armées du Roi le 24 Août 1688 ; fit en cette qualité les campagnes de Flandre de la même année & 1689, ainsi que celles de 1690 & 1691, où il servit tant en Allemagne qu'en Flandre. Il commanda sous *M. le Dauphin*, en 1692, la Brigade des Gardes-du-Corps, & fut pourvu, le 28 Décembre de la même année, des Gouvernemens, Lieutenances-Générales & Grands-Bailliages des villes de Péronne, Montdidier & Roye ; après quoi il fut fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1693. Il commanda en Flandre les troupes de la Maison du Roi, à la tête de laquelle il eut la cuisse emportée d'un boulet de canon le 29 Juillet de la même année, & fut ensuite transporté à Namur, où il mourut le 3 Août suivant. Le Roi, en considération de sa naissance, de ses services, & de ceux de ses ancêtres qui successivement ont donné en toutes occasions des preuves de leur valeur & de leur mérite, suivant la teneur des Lettres, avoit érigé en Juin 1687, pour lui & ses enfans mâles, les Terres, Seigneuries & Fiefs de Bouricourt, Meulevriert, Sully, Hincourt, Fromericourt, Bazancourt, le Clospagnon, Saint-Quentin, &c., en *Marquisat*, sous le nom de *Ligneris*. De *Marie-Antoinette Jacquier*, fille de *François*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, Seigneur de Bellafisse, & d'*Anne-Philippe de Châtillon*, qu'il avoit épousée le 25 Juin 1680, & morte le 26 du même mois 1741, il a eu :

1. *Françoise*, qui suit ;
2. *MARIE-Françoise*, née en 1681, quatrième

Abbesse de son nom au Couvent de St.-Paul de Soissons, morte le 20 Octobre 1728 ;

3. Et MARIE, née en 1683, Religieuse à l'Abbaye de la Joie, près Nemours, le 25 Mai 1699, & morte le 21 Février 1748.

XV. FRANÇOIS D'ESPINAY-SAINT-LUC, Marquis de Ligneris, né le 2 Janvier 1685, d'abord Page du Roi, & en Janvier 1703, Mousquetaire, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, ensuite Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté ; & en 1716, Mestre-de-Camp de Cavalerie, est mort le 17 Février 1729. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1723, *Marie-Madeleine-Louise-Catherine de Samfon*, Dame de Lorchères, fille de *Paul-François de Samfon-de-Martigny*, Chevalier, Seigneur de Lorchères, & de *Catherine Bertin*. Elle est morte à Paris le 16 Janvier 1763, âgée de 70 ans, laissant :

XVI. TIMOLÉON-ANTOINE-JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-ALEXANDRE D'ESPINAY-SAINT-LUC, Comte d'Espinay, Marquis de Ligneris, Seigneur Haut-Justicier d'Escames, Bezancourt, Fromericourt, Saint-Quentin-des-Prés, Meaulévrier, Esquenes, Hincourt, Bourcier, le Quesnoy, le Marfillé, Saint-Mennevieux, Molagnies, Humermont, Corbenton, &c., né le 18 Octobre 1724, ondoyé le même jour & baptisé le 25 Février 1725, a fait les campagnes de Bohême en qualité d'Officier de Cavalerie, en 1742 & 1743, a quitté le service pour dérangement de santé, & a épousé, par contrat signé du Roi & de la Famille Royale, *Marie-Bernadine Cadot de Sebbeville*, présentée au mois de Mars 1762, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, fille de *Bernardin-François Cadot*, Marquis de Sebbeville, Seigneur dudit lieu & des Paroisses de Boulleville, Ecoqueuneuville, Seigneur Vicomte d'Audouville-la-Hubert, &c., Colonel du Régiment du vieux Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, & de *Barbe Auçeray de Courvaudon*. De ce mariage est issue :

ALEXANDRINE-BERNARDINE-BARBE-HORTENSE D'ESPINAY-SAINT-LUC, née le 16 Juillet 1763.

Les armes sont les mêmes que celles des autres branches.

ESPINCHAL, en Auvergne: Terre & Seigneurie avec titre de *Baromie*, qui a donné son nom à une Maison alliée aux plus illustres de cette Province.

ANTOINE OU CHARLES D'ESPINCHAL, Cheva-

lier, Seigneur d'Espinchal, des Ternes & de Tagenac, fut Conseiller-Chambellan au Roi CHARLES VIII, par Lettres de retenue du 10 Mars 1487, & testa en Mai 1494. Il eut pour enfans :

FRANÇOIS ;

Et GILBERT, qui suit.

GILBERT D'ESPINCHAL, destiné d'abord à être Chevalier de Rhodes, fut ensuite substitué par son père à son frère aîné. Il épousa *Bertrande de la Tour-de-Rochebrune*, dont :

PIERRE D'ESPINCHAL, Seigneur & Baron d'Espinchal, des Ternes & de Tagenac, qui eut de son mariage, contracté le 24 Février 1548, avec *Jeanne de Léotoing-de-Montgon* :

FRANÇOIS, Baron d'Espinchal, de Maffiac, &c., 1^{er} du nom, marié ; le 6 Octobre 1584, à *Marguerite d'Achon*, qui eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit ;

2. Et JEAN, Baron des Ternes, mort Lieutenant-Général des Armées Navales & des Galères de France, & Gouverneur de la ville de Murat en Auvergne.

JACQUES D'ESPINCHAL, Seigneur de la Claupe, de Pierrefort, &c., Baron d'Espinchal & de Maffiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 14 Février 1610, *Gaspard de la Roué*, alors veuve de *Gilles Robert-Lignerac*, Seigneur de Dunières. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-GASPARD, qui suit ;

2. FRANÇOIS-GABRIEL, Baron de Dunières, marié, le 29 Mars 1638, à *Jfabeau de Polignac*, fille de *N... de Polignac*, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi ;

3. Et MARIE, femme de *François de Robert-Lignerac*.

CHARLES-GASPARD D'ESPINCHAL, Seigneur & Baron de Maffiac, &c., fut Mestre-de-Camp de Cavalerie le 28 Octobre 1651, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur FERDINAND-MARIE, Duc de Bavière, Lieutenant-Général de ses Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuirassiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E. sur la frontière de Lech. Il épousa, le 23 Août 1644, *Hélène de Lévis-Châteaumorand*, dont il eut entr'autres enfans :

FRANÇOIS D'ESPINCHAL, II^e du nom, Baron & Seigneur desdits lieux, allié, le 5 Octobre

1687, avec *Anne de Montmorin-Saint-Hérem*, dont :

JOSEPH-THOMAS D'ESPINCAL, Marquis dudit lieu, Baron de Dunières-lès-Joyeuse, Seigneur de Saint-Marcellin, du Vernet, St.-Prix, Maffiac, & de Vieillepèffe, & Chevalier de Saint-Louis. Il a été fait Exempt de la Compagnie Ecoffoife des Gardes-du-Corps le 25 Avril 1732, créé Brigadier le 1^{er} Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Enseigne des Gardes-du-Corps en 1750, Lieutenant en 1752, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, Gouverneur des Ville & Château de Salses en Rouffillon, mourut à Paris le 27 Décembre 1773, âgé de 78 ans. Il avoit époufé, le 10 Février 1721, *Marie-Anne-Jofèphe*, fille d'*Annet de Chavagnac*, Ecuyer, Seigneur du Vernet, & de *Catherine Charpin-de-Genestines des Halles*. De ce mariage font iflus :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et N... D'ESPINCAL, mariée, en 1753, à *Jean-Charles de Laiçer*, Marquis de Siougeat, Baron de Brion & de Montaigt-le-Blanc, mort jeune, étant Capitaine de Dragons, fils de *Jean de Laiçer*, Marquis de Siougeat, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé le 14 Mai 1743, à 76 ans, & d'*Anne-Michelle Favet*, morte le 3 Février 1763, à 67 ans.

LOUIS D'ESPINCAL, Marquis dudit lieu, né le 12 Août 1723, reçu Page du Roi en fa Petite-Ecurie, le 3 Juillet 1736, a fervi depuis dans le Régiment Royal de Rouffillon, Cavalerie, dont il est devenu Major. Il a obtenu, en 1759, le Régiment de Dampierre, incorporé en 1761 dans celui de Bourgogne, qui, du 16^e qu'il étoit, est devenu le 20^e par l'arrangement porté dans l'Ordonnance à ce fujet, le 1^{er} Décembre de ladite année. Il a été Mef-tre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, & Brigadier des Armées du Roi en 1762. Il a époufé, en Janvier 1747, *Charlotte-Perrine-Henriette-Urfule de Chavagnac*, fille de *Gilles-Henri-Louis-Clair*, Marquis de Chavagnac, & d'*Angélique-Renée de Froulay-Teffé*, dont :

JOSEPH-THOMAS, Vicomte d'ESPINCAL, Mef-tre-de-Camp de Dragons, né le 7 Novembre 1748, marié le 12 Juillet 1772, à *Louife-Gabrielle de Gaucourt*, fille du Comte de *Gaucourt*, Maréchal-de-Camp, ancien Officier des Gendarmes de la Garde du Roi, dont :

Tome VII.

1. LOUIS-MARIE, né le 20 Juillet 1773 ;
2. RAOULT, Chevalier de Malte, né en 1774, mort jeune ;
3. ALEXIS, Chevalier de Malte, né en Octobre 1775 ;
4. HIPPOLYTE, auffi Chevalier de Malte, né en Août 1777 ;
5. EDOUARD, né en Janvier 1779, mort la même année ;
6. ADELE-ALBINE, né le 5 Juin 1780, morte la même année.

Il y a un Chevalier d'ESPINCAL, Brigadier de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Picardie en 1769. Il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 220, de cette Maifon, qui porte pour armes : *d'azur, à un griffon d'or rampant, accompagné de 3 épis de bled de même, pofés en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESPINE (L'). Suivant un Mémoire envoyé au continuateur de Moréri, c'est une famille ancienne des Pays-Bas Efpagnols, qui floriffoit fous le règne de PHILIPPE I^{er}, Roi de Castille, au Comté de Flandre, en deux frères, nommés :

MATHIAS, qui fuit ;

Et GUILLEMIN, rapporté après fon frère.

MATHIAS DE L'ESPINE étoit Seigneur de la grande Haye, Terre noble avec haute, moyenne & basse Juftice, dans la Paroiffe de la Barrennie de Warne-ton. Il étoit Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19 Avril 1507. Son époufe, la Baronne de *Hardebecque*, dite de *la Val*, mourut peu de mois après, comme l'apprend un magnifique monument de marbre, placé dans une des Eglifes de la ville de Lille. Leur poftérité, qui a été comptée jufqu'au dernier fiècle, entre les familles illuftres du pays, s'est éteinte dans la perfonne de CLAIRE DE L'ESPINE.

Elle a été continuée dans la branche de GUILLEMIN DE L'ESPINE, frère de MATHIAS, Bailli de ladite Ville, marié à N... , Baronne de *Beauregard*, qui laiffa un fils, dont les enfans le font retirés en Allemagne, dans la Capitale du Bas-Palatatin du Rhin. On voit encore dans l'Eglise de Saint-Pierre à Heidelberg, un monument de marbre, érigé en l'honneur de fon petit-fils PIERRE DE SPINA. Celui-ci, marié avec la Baronne *Gutte de Palant*, du pays de Juliers, a laiffé une très-belle poftérité.

L'Empereur FERDINAND III fit la grâce à

B b

cette famille de lui accorder, sous ce nouveau nom de SPINA, de nouvelles armes à la Diète de Ratisbonne, le 12 Mars de l'an 1641, avec le privilège de pouvoir y posséder des Fiefs & Terres Nobles, dont elle n'a pas été mal partagée, possédant encore aujourd'hui plusieurs Fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille à peu près aussi illustre, & de même nom, en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue sous le titre de Barons de *Mamola*; il y a de l'apparence que l'Empereur laissa à celle-là la principale partie des choses, dont les armes de cette famille sont chargées, en lui donnant *trois roses sur leurs tiges armées d'épines*, puisq. celle de Naples porte: *d'or, à trois bandes vivrées d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 roses de gueules brochant sur le tout*. On leur a donné les 3 roses de gueules, sur leurs tiges de sнопle, armées d'épines sur un écusson d'argent, mises en pal, celle du milieu surpassant celles des côtés. En Cimier: *une rose de même, entre deux ailes d'aigle déployées, l'une d'argent, & l'autre de gueules, sortant par sa tige, d'une couronne Royale avec les lambrequins d'argent & de gueules, comme on le voit dans l'estampe du Livre d'Armoiries, imprimé pour la dernière fois à Nuremberg.*

L'Empereur CHARLES VI, ayant considéré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de son lustre d'ancienne Chevalerie, par les nouveaux nom & armes, donnés par son aïeul, a bien voulu la réhabiliter à son couronnement à Francfort, où la branche aînée, qui ne s'est jamais méalliée, s'est établie, comme elle l'a prouvé par les 64 quartiers paternels & maternels, avec d'autres documents authentiques, sous le titre de Barons de la Grande Haye, Fief masculin qui relève de la Seigneurie de Warmeselle, injustement ôtée aux héritiers mâles de cette famille; de sorte que l'Empereur n'a pas hésité de donner par son diplôme de réhabilitation à Francfort, le 9 Janvier 1712, le titre & toutes les prérogatives dont les Barons du Saint-Empire peuvent jouir, en accordant aux trois frères de cette famille le titre de *Généreux & Magnifiques Seigneurs*, les traitant de ses vassaux & leur faisant présent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nés d'autant de Barons, leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du St.-

Empire, avec cette distinction seulement, que les *trois casques ouverts* avec leurs cimiers sont séparés du grand écu par la couronne de Baron.

Ils portent, au premier quartier, *d'azur à 2 éponges de rofier sauvage, posées en pal avec un grand canton de sable, chargé de 2 tours d'argent, à une croix pleine de gueules*, qui sont les armes de L'ESPINE; au 2^e quartier, *d'azur semé de fleurs-de-lis d'argent*, qui sont les armes de leur mère d'HARVILLY, dite MALAPERT; au 3^e quartier, *d'azur à 3 harengs d'argent, couronnés & posés en fasce, comme nageant l'un sur l'autre*; au 4^e quartier, *de gueules décuissu* (c'est ainsi que porte le Mémoire), *à côté la pointe d'argent, chargée d'une risce de gueules, & sur le tout un petit écusson avec les armes de SPINA*, rapportées ci-dessus. Le casque & le cimier du milieu étant celui de cette famille, les deux côtés sont celles de la mère & de l'aïeule, qui a à droite pour soutien un lion rouge de Zélande, puisq. la famille de Huybert est de cette province, & à gauche un lion d'or qui est celui de Brabant, soutenant le quartier maternel, qui tire son origine dudit Duché, ayant toujours eu ce soutien comme fort illustre. L'un & l'autre sont posés avec un pied étendu sur un billet d'azur avec la devise en lettres d'or: *Decus & Tutamen*.

L'aîné & le cadet de cette famille, qui possèdent des charges très-éminentes, sont outre cela revêtus de l'Ordre de Chevaliers de la Chasse, qui n'est donné, par le Prince de Nassau-Dillenburg, qu'à douze Barons ou fort anciens Gentilshommes, n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. Voyez SPINA.

ESPINOSE (P^e), en Espagnol *Espinosa*: ancienne Noblesse originaire d'Espagne, établie depuis plus de trois siècles en Bretagne. On lit dans le livre des *Grandesses & choses notables d'Espagne*, composé par Pierre de Medina, au Chapitre 107, que sous l'année 1048, il fut accordé un privilège à la petite ville d'Espinosa, en considération de la loyauté de Don FERNANDO DE ESPINOSA, Ecuyer du Comte Don Sancho, Seigneur de Castille, auquel il fauva la vie, en l'avertissant de se préserver d'un breuvage que sa mère lui avoit préparé pour le faire mourir, & se remarier ensuite à un Roi Maure. En reconnaissance

de cet important service, le Comte Don *Sancho* confia la garde de la personne à Don *FERNANDO DE ESPINOSA*; & c'est depuis ce tems-là que les Rois de Castille le font servi, & que les Rois d'Espagne le fervent encore aujourd'hui pour leur garde, des personnes nées dans la petite ville d'Espinosaf des Veneurs.

Quoi qu'il en foit, il est dit dans un certificat des Bourguemestres d'Anvers, donné, le 17 Mars 1701, à *RENÉ DE ESPINOSA*, natif de Nantes en Bretagne, & Lieutenant de Dragons au Régiment du Colonel-Général, que cette Noblesse est une des anciennes Maisons d'Espagne; que de ce nom ont été Messire *JEAN-EMMANUEL DE ESPINOSA*, qui, en l'an 1663, étoit Archevêque de Terragone, & Don *DIEGO-GOMEZ DE ESPINOSA*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Mestre-de-Camp Général des Armées de Sa Majesté Catholique, lequel fut pourvu, le 25 Septembre 1693, du Gouvernement de la Citadelle d'Anvers, où il mourut le 24 Janvier 1694, laissant de son mariage avec une Dame *d'Aubremont*, d'une très-noble famille, entr'autres enfans, Don *GASPARD DE ESPINOSA*, Comte de Ribaucourt, Brigadier des Armées de Sa Majesté Catholique, & Colonel de Cavalerie. Cette Maison a encore donné le Cardinal *d'ESPINOSA*, Grand-Inquisiteur d'Espagne, & premier Ministre de *PHILIPPE II*, Roi d'Espagne.

Pour ceux de ce nom établis en Bretagne, ils ont changé leur nom de *Espinosa* en celui *d'Espinoze*, & suivant un Extrait des Registres, du 7 Août 1669, de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, ils remontent à *JACQUES-FERDINAND d'ESPINOSE-DE-LOS-MONTEROS*, héritier principal & noble, qui probablement fut le premier qui passa en France. Il eut de son épouse, dont on ignore le nom,

GRATIEN-FERDINAND d'ESPINOSE-DE-LOS-MONTEROS, héritier principal & Noble, qui prit pour femme *Agnès-Gratiene de Mirande*. Il eut pour fils:

BERNARDIN d'ESPINOSE, héritier principal & noble, qui épousa Dame *Jeanne le Moyné*, dont:

PIERRE d'ESPINOSE, héritier principal & noble, Seigneur de Bouvet & de Gèvres, marié à *Marguerite Poulain*. De cette alliance vint entr'autres enfans, & pour fils aîné:

BERNARDIN d'ESPINOSE, héritier principal &

noble, Seigneur de l'Estang-Hervé, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, allié à *Jeanne le Loup*, dont il eut entr'autres enfans:

MICHEL d'ESPINOSE, héritier principal & noble, Seigneur des Renaudières, Conseiller au Parlement de Bretagne, lequel fe maria avec Dame *Jeanne Gazet*, de laquelle il eut:

1. *MICHEL*, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Portric, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui, hors de son service, faisoit sa résidence dans la ville de Nantes, Paroisse de Saint-Vincent. Sur la représentation de ses titres, il fut confirmé dans les qualités d'*Ecuyer*, de *Messire* & de *Chevalier*; & ses frères le furent dans celle d'*Ecuyer*, comme étant issus d'*ancienne Chevalerie*, & d'*extradition noble*. Il obtint aussi, par Lettres-Patentes de 1640, l'érection en *Baronnie* de sa Terre de *Portric*, située dans l'Evêché de Nantes, laquelle est passée par alliance dans la Maison de *Rofmadec*. Ce *MICHEL* n'a laissé que deux filles de son mariage avec *N...Renouard le Rouge*;
2. *PIERRE*, Abbé Commanditaire de l'Abbaye de Rillé;
3. Et *RENAUD*, qui fuit.

RENAUD d'ESPINOSE, frère juveigneur de *MICHEL*, épousa, par contrat passé à Nantes, le 26 Novembre 1669 (devant les Notaires *Royaux Belon & Petit*), *Michelle Bureau*, fille de défunt noble homme *Jacques Bureau*, Sieur de la Forellrie, & de *Louise Lair*. De ce mariage vint entr'autres enfans:

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH d'ESPINOSE, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Frossay, Conseiller au Parlement de Bretagne, marié, par contrat du 16 Juin 1708, passé dans la ville de Rennes devant les Notaires *Royaux Biard & Poirier*, à *Louise-Sainte-Julie Bidé de la Grandville*, fille de feu Messire *Charles Bidé*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie Descartes*, dont:

1. *CHARLES-PAUL-AUGUSTIN*, qui fuit;
2. & 3. Deux autres garçons, morts sans alliance;
4. *MARIE-LOUISE*, mariée à Fontenay-le-Comte, au Comte de *Grimoard de la Loge*;
5. *CONSTANCE-FRANÇOISE-PÉLAGIE*, Religieuse aux Dames Urfulines;
6. Et *BONNE-PAULINE*, mariée à Vannes, au Comte de la *Chapelle*.

CHARLES-PAUL-AUGUSTIN d'ESPINOSE, né le 22 Avril 1718, vit sans alliance. Il a obtenu, par Lettres-Patentes de 1764, l'érection de la

Seigneurie de *Frossay* en *Marquisat*, sous le titre & nom de *Marquisat d'Espinoise*. (Cet extrait généalogique a été dressé sur les titres communiqués.)

Les armes : tiercé au 1 d'azur, à la croix fleuronée d'or ; au 2 d'or, au cœur de gueules ; & au 3 d'argent, à l'arbre arraché de sinople, au griffon passant de gueules.

* ESPINOUSE, en Provence, terre qui passa, vers l'an 1380, à *Bermond de Glandevès*, par son mariage avec *Marguerite*, fille & héritière de *Rostaing de Blacas*. Leur fille, *Philippine de Glandevès*, la porta en dot à *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de *Flayosc*, mort en 1461. Le troisième fils d'*Héliou de Villeneuve* eut en partage *Espinouze* ; & *Isabeau*, son arrière-petite-fille, la porta dans la Maison de *Coriolis*.

Ce fut en considération des services de *PIERRE de CORIOLIS de VILLENEUVE*, 1^{er} du nom, fils aîné d'*HONORÉ*, 11^e du nom, & d'*Elisabeth de Villeneuve*, que le Roi érigea, au mois de Mai 1651, la Terre d'*Espinouze* en *Marquisat*. Il porta d'abord les armes, & se distingua au siège de *Rethel*, où il reçut plusieurs blessures, & fut reçu Président à Mortier en 1652. Voyez *CORIOLIS*.

* ESPINOY, Châtellenie en Hainaut, qui entra, en 1327, dans la Maison de *Melun*, par l'alliance d'*Isabeau*, Dame d'*Antoing* & d'*Espinoy*, avec *Jean*, premier Vicomte de *Melun*, dont elle fut la seconde femme, & mère de *Hugues de Melun*, Seigneur d'*Antoing* & d'*Espinoy*, trisaïeul de *François de Melun*, Connétable héréditaire de Flandre, en faveur duquel le Roi *LOUIS XII* érigea la Châtellenie d'*Espinoy* en Comté, par Lettres du 28 Novembre 1514. Ce Seigneur s'attacha depuis à l'Empereur *CHARLES V*, qui érigea, l'an 1545, le Comté d'*Espinoy* en titre de Principauté, en faveur de son fils *Hugues de Melun*, quatrième aïeul de *Louis de Melun*, 11^e du nom, créé Duc de *Joyeuse*, & Pair de France en Octobre 1714, & dont la mort, arrivée le 3 Juillet 1724, sans enfants, a fait passer la Principauté d'*Espinoy* au Prince de *Soubise*, fils de sa sœur *Anne-Julie-Adélaïde de Melun*. Voyez *ROHAN-SOUBISE*.

ESPINOY (D'), en Champagne : famille noble maintenue dans sa noblesse en Juin 1667, d'après la production de ses titres faite

devant *M. de Caumont*, Intendant de la Province. Elle remonte, par filiation suivie, à

I. *ARNOUL d'ESPINOY*, Ecuier, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers sous le règne du Roi *JEAN*. Sa qualité d'*Ecuier* & ses emplois honorables pour le service de Sa Majesté sont prouvés par un extrait de la Chambre des Comptes de Paris, du compte rendu par *Jean de l'Hôpital*, fait à l'occasion de la guerre durant le règne du Roi *JEAN*, pour l'année 1355, & par un extrait d'un autre compte rendu par *Nicolas Odde*, Trésorier des guerres, pour les années 1358 jusqu'en 1368. Cet *ARNOUL d'ESPINOY* eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. *JEAN d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur dudit lieu & de *Vaux en Artoise*, Fief qui est un très-ancien propre, lequel a passé de branche en branche par tous les degrés suivans, & a été partagé noblement. Il fut Maître d'Hôtel du Duc de *Guyenne*, frère unique du Roi, & épousa *Marguerite*, dont :

III. *PIERRE d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur dudit lieu & de *Vaux en Artoise*, homme d'armes de la Compagnie du Duc de *Bourgogne*. Il épousa *Jeanne de Mauroy*, & en eut :

IV. *ANTOINE d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur d'*Hardecourt*, qui épousa, par contrat du 20 Septembre 1520, *Marie Coustes*, de laquelle vint :

V. *LOUIS d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur de *Chavignon*, &c., marié, par contrat du 24 Juin 1550, à *Jeanne de Martigny*, laquelle resta veuve avec ses enfans mineurs, dont elle eut la garde-noble le 28 Juillet 1583. L'aîné de ses enfans fut :

VI. *CÉSAR d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur de *Pouilly*, qui épousa, par contrat du 13 Janvier 1593, *Claude Bernier*, dont il eut :

VII. *JACQUES d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur, Vicomte de *Coolle*, marié, par contrat du 27 Octobre 1625, à *Catherine Damas*. Il en eut :

1. *FRANÇOIS*, Ecuier, Seigneur d'*Estremont*, Page du Roi *LOUIS XIV* ;
2. *CÉSAR*, Seigneur de *Coolle*, Page d'*ANNE d'Autriche*, Reine, mère de *LOUIS XIV* ;
3. *ANTOINE*, Ecuier, Prieur de *Cazal* ;
4. *JACQUES-FRANÇOIS*, qui fut ;
5. Et *LOUIS*, Page du Grand-Maître de *Malte*, & reçu Chevalier de cet Ordre.

VIII. *JACQUES-FRANÇOIS d'ESPINOY*, Ecuier, Seigneur de *Chongy*, mort, avoit épousé I

LUCE D'ESPINOY, sa cousine germaine; & 2^e N... de Lannoy. Il a eu du premier lit :

1. ANNE-ELISABETH D'ESPINOY, mariée, le 14 Juin 1741, à *Charles de la Fons*, III^e du nom, Marquis de la Plefnoye. Voy. FONS (DE LA), degré VIII de la troisième branche.

Et du second lit :

2. MAURICE, mort;
3. Et JACQUETTE D'ESPINOY, actuellement femme (1773) de *Thomas Pange*, Trésorier-Général de l'extraordinaire des guerres.

Les armes de la famille d'ESPINOY font : *d'azur, à 3 befans d'or posés en bande*. Cimeter : *un chien à demi-corps tanné*. Supports : *deux licornes d'argent*.

ESPINOY(D') : *d'azur, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or*.

ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, en Bretagne, Diocèse de Saint-Brieuc. Cette famille, originaire de l'Evêché de St.-Brieuc, dit un mémoire domestique, est noble & ancienne en Bretagne. Ceux de ce nom portèrent le titre de Chevalier, dès l'an 1437, comme il appert par le ferment de fidélité, fait en cette année au Duc de Bretagne, par GUILLAUME & JEAN ESPIVENT, compris avec les autres Gentilshommes du territoire de Gouelo. Les mêmes font aussi compris dans la réformation de l'Evêché de Saint-Brieuc de 1441. GUILLAUME fut père de

CHARLES ESPIVENT, compris dans la montre générale des nobles, faite en 1475, qui eut pour fils :

PIERRE ESPIVENT, aussi compris dans les montres faites es-années 1477, 1479, 1480 & 1483, qui eut pour fils :

CHARLES ESPIVENT, II^e du nom, qui fut compris au rang des nobles dans la réformation de 1513; il fut père de

THOMAS ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de Malbrouffe, compris de même au rang des nobles dans la réformation de 1535 & dans la montre générale des nobles en 1543. Il eut pour enfants, YVES & CHARLES, qui s'unit. Il y eut un partage noble fait en 1577, entre ces deux frères, où ledit YVES, reçut à foi de Juveigneurie, son frère puiné CHARLES, qui devint ensuite l'aîné par le décès d'YVES, mort sans enfants.

CHARLES ESPIVENT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Malbrouffe, épousa *Jeanne de*

Quélen, d'une famille noble de Bretagne, dont il eut :

FRANÇOIS ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de la Villetrouble, qui se maria à *Anne d'Arnelles*, de laquelle vint :

JEAN ESPIVENT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur des Aunais, marié à *Marguerite de Sorres*, d'une famille noble de Bretagne, qui porte : *d'argent, à la quinte-feuille, accompagnée de 8 merlettes de gueules 3, 2, 3*. Il en eut :

1. LOUIS, mort sans enfants mâles;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN ESPIVENT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboisnet, eut pour fils :

GUILLAUME ESPIVENT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboisnet, père de :

DENIS, Garde du Roi en 1692, mort garçon; Et ANTOINE, qui suit.

ANTOINE ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de la Villeboisnet, a eu pour enfants :

1. PIERRE-ANTOINE, Chevalier, Seigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719;
2. JULIEN, Chevalier, Seigneur de la Villeboisnet, né le 17 Octobre 1725, qui servit en 1746, en sa qualité de Gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la Province de Bretagne;
3. ANTOINE-GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Perran, né le 2 Septembre 1731;
4. DENIS-JEAN, Chevalier, Seigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732;
5. Et ANNE-JULIE ESPIVENT, dite *Mademoiselle de la Villeboisnet*, née le 13 Octobre 1726, mariée, par contrat du 9 Février 1747, à *Bonaventure Guy*, Chevalier, Seigneur de Marcil, &c.

On trouve RENÉ D'ESPIVENT, Ecuyer, Seigneur de Kercadène & de Sainte-Passone, qui, en 1575, étoit Gentilhomme de la Maison du Roi de Navarre. « Il eut de Dame *Charlotte de Montlouis*, son épouse :

LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Villedieu, Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi;

Et JEANNE, Dame de Kercadène & de Kerfuville, mariée, en 1575, à *François de Chefneau de la Vieuville*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, de Jouarene, en Haut-Poitou, Baron de Bordebure, de Kervillio, de Kaiffelone, Saint-Gildas, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, Maire du Palais de Madame Renée de France, Douairière de Ferrare & de Modène, Duchesse de Chartres, Comtesse de

Gifors & Dame de Montargis; fils aîné & principal héritier de *Charles de Chefneau de la Vieuville*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Châteauneuf, d'Issoudun, de Morlaix, de Kervillo, de Montejean, de Saint-Vaast, &c., Gouverneur de Soissons, & de Dame *Jeanne de Beauvau*. »

La famille d'ESPIVENT est alliée en Bretagne avec celle de *Courfon*, de *Geslin*, de *Quélen*, de *Novel*, le *Borgne*, *Berthelot*, d'*Hallenaut*, d'*Arcelles*, *Boisgelin*, de *Chefneau de la Vieuville*, &c., &c., & porte pour armes: *d'azur, à trois croissants d'or montans, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnés d'une molette d'épéron à six pointes de même en abîme*.

* ESPOISSES, en Bourgogne, Diocèse de Langres, ancienne *Baronnie* que FRANÇOISE DE LA PLATIERE, fille de FRANÇOIS, & de *Catherine Motier de la Fayette*, & nièce du Maréchal de *Bourdillon*, porta en mariage, en 1573, à *Louis d'Ancienville*, Baron de Révillon, en faveur duquel cette *Baronnie* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Janvier 1613, registrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE d'ANCIENVILLE, Dame de *Brie*, fut la troisième femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils ACHILLE DE LA GRANGE, Seigneur d'Arquien, Comte de Marigny & Marquis d'Espoisses, épousa *Germaine-Louise d'Ancienville*, Dame des *Bordes*. Leur fille FRANÇOISE DE LA GRANGE, Marquise d'Espoisses, épousa, le 21 Mars 1661, *Guillaume de Pechpeyron de Comminges*, Comte de Guitaut, que sa femme, morte sans postérité en 1667, institua son héritier. Il se remaria, en 1669, à *Elisabeth-Antoinette de Verthanont*, dont est né LOUIS-ATHANASE DE PECHPEYROU DE COMMINGES, Comte de Guitaut, Marquis d'Espoisses, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1719. Voyez PECHPEYROU.

* ESPOMEREAUX, famille noble du Brabant, qui possède la Seigneurie de *Hove*, érigée en *Baronnie* par Lettres du 4 Août 1675, en faveur de *Guillaume d'Espomereaux*, Seigneur de *Hove* & d'*Altena*.

ESPRONNIÈRE, branche de la Maison de *Scépeaux*, éteinte, en 1479, dans JACQUES 1^{er}, Seigneur de l'*Espronnière* & de la Tou-

chardière, mort sans postérité. Voyez SCÉPEAUX.

* ESQUAY, Terre située sur la rivière de Seullès, dans le Bailliage du Côtentin, qui a donné son nom à une des plus anciennes familles de la Province de Normandie, éteinte il y a plusieurs siècles. *Jean du Bois*, Chevalier, fils de *Jean du Bois*, & de *Mahaud de la Champagne*, épousa, en 1163, une JEANNE d'ESQUAY.

JEAN d'ESQUAY, Vicomte de Pont-Audemer, d'Avranches & de Mortain, vivoit en 1390.

GIRARD, Seigneur d'ESQUAY & d'Anglefqueville-sur-les-Vés, Ecuier du Corps du Roi, Vicomte de Falaïse & de Caen en 1410, épousa, en 1414, *Marie de Brucourt*, dont il eut :

REGNIER, qui suit ;

Et GIRARD, Vicomte de Falaïse & de Caen en 1428.

REGNIER, Seigneur d'ESQUAY, eut pour femme *Jeanne de Boutemont*, dont entr'autres enfants :

GUILLEMETTE d'ESQUAY, qui épousa *Raoul Pélerin*, Seigneur de Rupière, d'Omanville & de Sainte-Croix-Grantonne, dont sortit *Raoul Pélerin*, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne & de Rupière, Vicomte de Bayeux, en 1462 ;

Et MALINES d'ESQUAY, qui épousa *Fouques de Saint-Germain*, fils de *Jean*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Colombières*.

On trouve encore une GILLETTE d'ESQUAY, mariée, en 1450, à *Raoul de Sainte-Marie d'Agneaux*. C'est ce que nous savons de cette ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable*. C'est ainsi que les portoit, suivant l'Armorial, dressé sous le Roi CHARLES V, l'an 1368, M. GIRARD d'ESQUAY.

ESQUILLE, ancienne Noblesse originaire de Pampelune dans la Haute-Navarre, où elle a possédé des biens considérables, & des places distinguées dans la Robe & dans l'Épée, avec des pensions à titre de récompense de services, jusqu'au tems de l'usurpation de la Haute-Navarre, en 1512, par FERDINAND, Roi d'Aragon, sur JEAN d'ALBRET & *Catherine de Foix*, sa femme. HENRI d'ALBRET, successeur immédiat de JEAN, tenta inutilement de la reprendre, ainsi que la Reine JEANNE, sa fille unique, femme d'ANTOINE DE

BOURBON; & HENRI IV, leur fils, occupé à conquérir le Royaume de France, en négligea le recouvrement.

Ceux de la famille d'ESQUILLE attachés essentiellement à leurs Souverains, & dans l'espérance que ces derniers se rétabliraient dans la Haute-Navarre, y restèrent privés des emplois & des grâces de la Cour, sous FERDINAND, sous CHARLES V & PHILIPPE II, jusqu'en 1579.

Alors JEAN D'ESQUILLE, 1^{er} du nom, chef de sa famille, désespérant de voir ses véritables Souverains rétablis, vint, par attachement pour eux, fixer avec elle sa demeure dans la Haute-Navarre. Deux incendies, l'un de la maison de Saint-Palais en Février 1627, l'autre de son Château de Somberraute en 1630, & encore celui du Parlement de Navarre, en 1716, où les titres, papiers & provisions des Charges de cette famille ont été consumés, font ignorer son origine, qui étoit ancienne dans la Haute-Navarre avant son établissement dans la Basse. Les services rendus par ceux de ce nom à la Mère du Roi HENRI IV, & à sa Maison, leur ont mérité les dignités dont ils ont été revêtus. Ce Prince, qui se connoissoit en mérite & en talent, nomma, en 1604, JEAN D'ESQUILLE, 1^{er} du nom, pour son Conseiller, ensuite son Procureur-Général en la Chancellerie souveraine de Navarre, qui formoit le Sénat du Prince, comme sont les Parlemens. Ceux qui composoient cette Chancellerie souveraine étoient aussi le Conseil & les Ministres du Prince en cette partie. Après la mort de ce Monarque, LOUIS XIII, pour reconnoître les services de JEAN D'ESQUILLE, 1^{er} du nom, lui accorda, par Lettres-Patentes du 13 Mai 1613, une pension assignée sur les deniers provenant de la donation que les Etats de Navarre lui faisoient & font encore actuellement au Roi.

Par d'autres Lettres du 13 Mai 1615, JEAN D'ESQUILLE fut nommé, par le Roi, l'un des Commissaires pour régler, avec ceux du Roi d'Espagne, les limites des deux Royaumes. Les Commissaires d'Espagne étoient Don *Sancho de la Cerda*, Ambassadeur en France, Don *Carlos d'Arcilano*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté Catholique, & Don *Léon de Rada*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. C'est sur la foi de ces limites & des réglemens que les Commissaires firent que les habitans

de ces deux Royaumes limitrophes vivent en paix aujourd'hui.

Le même Prince le créa, en 1618, Vice-Chancelier, c'est-à-dire son Premier Préfident à la Chancellerie souveraine de Navarre, & en 1619 son Conseiller d'Etat & Privé en son Royaume de Navarre, aux mêmes honneurs & gages que les autres Conseillers d'Etat.

Le Conseil souverain de Béarn ayant été uni, le 30 Juin 1622, avec la Chancellerie de Navarre, sous le nom de Parlement de Navarre, séant à Pau, avec le rang de neuvième Parlement de France, LOUIS XIII proposa à JEAN D'ESQUILLE, en récompense de ses services, & par forme de dédommagement, de le faire Premier Préfident du Parlement nouvellement créé, ou d'ériger sa charge de Vice-Chancelier en celle de Préfident à Mortier. Il obtint, pour le dernier parti, par rapport à ses affaires qui avoient souffert des deux translations d'établissement dans deux Royaumes différens, en moins de 40 ans. L'Arrêt qui érigea sa charge en celle de Préfident à Mortier est du 5 Mars 1625, & il eut pendant sa vie les mêmes gages & augmentations de gages que le premier Préfident.

Les Navarrois, fâchés de la suppression de la Chancellerie, persuadés que JEAN D'ESQUILLE y avoit contribué, brûlèrent son Hôtel de Saint-Palais, avec ses effets, meubles & papiers, comme on l'a dit ci-dessus. Ce fut à son courage & à sa prudence que la Cour dut la pacification des assemblées tumultueuses des Calvinistes de Loudun. La Commifion qu'il en reçut, par Lettres du 4 Juin 1625, est fort honorable. La Reine JEANNE, mère du Roi HENRI IV, avoit saisi tous ses biens ecclésiastiques du Béarn; LOUIS XIII en ordonna le rétablissement par son Edit du 4 Juin 1625, & en donna l'exécution & la vérification à JEAN D'ESQUILLE, par Lettres du 1^{er} Novembre 1626; & c'est à lui que les Eglises de Béarn doivent le rétablissement de leurs revenus. Le zèle qu'il témoigna dans cette occasion, donna lieu à l'incendie de son Château de Somberraute, de la part des Huguenots dépouillés. Il mourut le 2 Février 1652, âgé de 75 ans.

Il avoit épousé, le 16 Juillet 1607, *Jeanne de Fleurdelis-Lanevielle*, d'une Maison distinguée en Navarre, par sa qualité, ses alliances & ses biens, fille & héritière de *Jean*

de *Fleurdelis*, Seigneur de Lanevielle, & de *Catherine de Chaux*, de l'illustre Maison de ce nom, de laquelle on compte seize Vicomtes de *Baigorri*, qui fe font succédés immédiatement, quatre Grands - Sénéchaux de Béarn, & le fameux *Bertrand de Chaux*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours, Grand-Aumônier de France, & Chevalier du Saint-Esprit. Ses enfans furent :

1. BERTRAND, qui succéda à M. de Gastion dans la Charge d'Avocat-Général du Parlement de Navarre. Ses provisions font du 30 Août 1633. Il mourut peu de tems après, sans postérité ;
2. JEAN, qui fut ;
3. JEAN-PIERRE, Lieutenant-Général du pays de Mixe, mort sans postérité ;
4. GABRIEL, qui servit avec distinction, & eut un fils Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Richelieu, mort sans postérité. Le petit-fils de GABRIEL d'ESQUILLE servit aussi en qualité de Capitaine dans ce même Régiment, & fut ensuite Capitaine de la première Compagnie du Régiment Royal Cantabres; ses services lui ont mérité la Croix de Saint-Louis, & il s'est retiré avec une pension de 800 liv. à cause de son peu de fanté ;
5. JEAN-JACQUES, Chanoine de Saint-Lizier, ensuite de Lefcar, & Grand-Vicaire des deux Diocèses ;
6. JEANNE, mariée, par contrat du 7 Décembre 1633, à *Timothée de Boueilh*, Seigneur & Baron dudit lieu, d'une des bonnes Maisons de la Province ;
7. Et LOUISE, alliée, par contrat du 17 Avril 1651, à *Salvat de Bidos*, Seigneur d'Arbouet & de la Place, dont :

N... d'ESQUILLE, mariée avec le Baron du *Hart*, Bailli de la Province de Soule, morte sans postérité.

Et N... d'ESQUILLE, devenue héritière, qui épousa le Chevalier du *Hart*, Mousquetaire.

JEAN d'ESQUILLE, II^e du nom, héritier de BERTRAND, son frère aîné, lui succéda dans la Charge d'Avocat-Général. Il en obtint les provisions le 6 Novembre 1633, fut ensuite Président à Mortier en survivance, & entra en exercice en 1652, après la mort de son père. Louis XIV lui accorda des Lettres de Conseiller d'Etat & Privé en 1654, & érigea en *Baronnie* la Terre de *Sombarrante*, en considération, tant de ses services rendus en qualité d'Avocat-Général, de Président à Mortier au Parlement de Navarre, & de Con-

seiller d'Etat, que de ceux de son père & de ses ancêtres. Il mourut le 23 Mai 1679, & eut de son mariage, contracté le 27 Septembre 1650, avec *Louise Dibos*, d'une ancienne Maison de la Province de Bigorre, fille & héritière de *François Dibos*, Seigneur de la Garde & de Loubajac :

1. JEAN-ARNAUD, qui fut ;
2. JEAN-FRANÇOIS, appelé *M. de la Garde*, qui servit dans les Mousquetaires, & ensuite dans les Carabiniers ; mais sa mauvaise fanté lui fit quitter le service. S'étant un peu rétabli, le Marquis de *Feuquières*, son beau-frère, le mena en différentes Ambassades, où il donna des marques d'un talent distingué pour les négociations. Il mourut sans postérité de son mariage avec *N... de Seney* ;
3. JEAN-JACQUES, Chanoine de Lefcar, reçu *in vim nobilitatis*, sans être gradué, Grand-Vicaire du Diocèse, & Abbé Commanditaire de l'Abbaye Royale de Ville-Dieu ;
4. JEAN-PIERRE, Lieutenant-Général du Pays de Mixe, au Royaume de Navarre, qui entra aux Etats-Généraux de la Province dans le corps de la Noblesse, où il fut honoré des plus importantes commissions, & où il rendit des services intéressans. Le Capitaine de *Chaux*, son oncle, le fit son héritier. Il mourut sans postérité ;
5. SALVAT, successivement Capitaine de Frégate légère, Capitaine de Vaisseaux de guerre, & Chevalier de Saint-Louis, qui obtint une pension de 2600 livres. Il perdit un bras au combat de la Hogue, où il se distingua beaucoup, & mourut sans postérité, étant Commandant de la Marine au port de Bayonne. Ses différens Brevets font, l'un du 1^{er} Août 1692, le second du 1^{er} Janvier 1703, le troisième du 25 Novembre 1712, & le quatrième du 1^{er} Octobre 1731 ;
6. JEANNE, mariée, par contrat du 16 Août 1672, à *François de Pas*, Seigneur d'Arbonnières, Capitaine au Régiment du Roi, Lieutenant de Roi en la Province de Béarn, fils d'*Isaac de Pas*, Chevalier, Marquis de *Feuquières*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun, & Pays Verdunois, Chevalier de la Cour du Parlement de Metz. Voyez PAS DE FEUQUIÈRES ;
7. Et LOUISE, mariée à *Pierre de Momas*, Ecuyer, Seigneur & Baron, dudit lieu, dont est née, entr'autres enfans :

Une fille, mariée actuellement à M. de *Caumta de Bailleux*, Seigneur, Baron

audit lieu, créé en 1756 Comte de Caumia.

JEAN-ARNAUD D'ESQUILLE n'avoit que 22 ans quand il succéda à son père. Le Roi lui accorda des provisions de Président à Mortier au Parlement de Navarre le 24 Juillet 1673, avec rang du jour de sa réception, mais avec simple fonction de Conseiller, jusqu'à l'âge requis pour celle de Président. Le motif de ces grâces, exprimé dans ces Lettres, font les services importants, rendus par son père, pendant 28 ans, dans la Charge de Président, & ceux rendus par son grand-père, aux charges de Procureur-Général, Vice-Chancelier en la Chancellerie de Navarre, & de Président à Mortier au Parlement, & par ses autres ancêtres. Il mourut le 8 Novembre 1723, & avoit épousé, par contrat du 7 Février 1680, *Claude de Moneins-Tréville*, fille du Marquis de Moneins, Comte de Tréville, Baron de Garosse, Grand-Sénéchal & Bailli de Navarre, Gouverneur de la Province de Soule, & du Château de Mauléon. Ils eurent :

1. ARMAND-IGNACE, qui fut ;
2. Et JEAN-PIERRE, d'abord Lieutenant-Général de Saint-Palais, en Basse-Navarre, le 8 Septembre 1719, reçu & installé le 13 Mars 1720, ensuite Conseiller au Parlement de Navarre, mort sans postérité, Conseiller vétéran dans cette Compagnie.

ARMAND-IGNACE D'ESQUILLE, né le 6 Juin 1681, obtint des provisions de Conseiller au Parlement de Navarre, en 1706, & fut reçu le 14 Mars de cette même année. Il succéda à son père dans la charge de Président à Mortier, le 23 Décembre 1723, & fut reçu le 21 Janvier 1724. Il épousa, 1^o par contrat du 23 Décembre 1714, *Esther de Saint-Macari (a)*, fille cadette de N... de Saint-Macari, Conseiller, Doyen au Parlement de Navarre, Sei-

(a) N.... de Saint-Macari, sa sœur aînée, a épousé le Marquis de Lons, dont un garçon & une fille. Le garçon s'est marié avec N.... d'Orognein, sa cousine au IV^e degré, par Gramont, dont entr'autres enfans N... de Lons, Capitaine de Cavalerie dans la Colonelle, marié, en 1759, avec l'héritière de la Maison de Gaudane; & une fille, mariée avec N.... de Gobert, Marquis de Courbons, premier Président au Parlement de Navarre. De ce mariage font issues deux filles, l'aînée mariée à N... de Mesplez, Marquis d'Esquille, Président à Mortier au Parlement de Navarre; & la cadette, avec N... de Courbons, son cousin germain.

Tome VII.

gneur de Biscay & de Depart, Baron du Leu, & de *Jeanne Damade*, fille & héritière de N... *Damade*, Conseiller au même Parlement; & 2^o N... Il eut du premier lit :

1. ARNAUD, qui fut.

Et du second lit :

2. N... d'ESQUILLE, Prêtre ;
3. N... d'ESQUILLE, qui a servi au Régiment de Talleyrand, Cavalerie, & réformé à la paix, il est entré aux Mousquetaires ;
4. N.... d'ESQUILLE, Officier au Régiment de la Marche, Prince ;
5. N... d'ESQUILLE, femme de N... de Renaud, neveu & héritier du Chef d'Escadre de ce nom ;
6. Et N.... d'ESQUILLE, qui n'étoit pas mariée en 1761.

ARNAUD D'ESQUILLE, né le 21 Mars 1716, aujourd'hui chef de sa famille, reçu Conseiller au Parlement de Navarre, le 26 Juin 1739, ensuite Président à Mortier, le 2 Mars 1748, avec dispense d'âge, de service & de parenté, avec M. *Dejean de Lezons*, Conseiller, son beau-père, & avec M. *de Gobert de Courbons*, premier Président au même Parlement, son cousin germain, a été reçu aux Etats-Généraux de la Province de Béarn, dans le Corps de la Noblesse, en qualité de Vicomte de Sadirac. Il a épousé, par contrat du 28 Octobre 1745, *Marie-Françoise de Dejean de Lezons*, Vicomtesse de Sadirac, fille de *Jean-Henri de Dejean*, Seigneur de Lezons, Conseiller au Parlement de Navarre, & de N.... de Saillies-Lème, & nièce de l'Abbé de Lezons, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèse de Lescar, Chancelier de l'Université de Pau, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé. De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE, né le 9 Janvier 1749 ;
2. JEAN-PIERRE, né le 5 Juin 1751 ;
3. MARIE, née le 21 Août 1746 ;
4. MADELEINE-HENRIETTE, née le 29 Octobre 1747 ;
5. Et FRANÇOISE, née le 28 Février 1750. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : parti, au 1 d'or, à 5 bandes de gueules, qui est d'ESQUILLE; au 2 écartelé, au 1 d'or à un pin de sapin, accolé de 2 lions rampans de gueules, qui est DIBOS; aux 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur; & au 4 de gueules.

ESQUINCOURT, en Picardie: de gueules, à trois tours d'or, écartelées d'argent

C c

à trois fleurs-de-lis au pied coupé, aussi de gueules.

* ESQUIRES ou EQUIRRES, en Artois: les Terres d'*Esquires*, de *Preffy* & annexes, furent érigées en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1712, registrées en l'Élection & au Conseil Provincial d'Artois, en faveur de *François-Joseph de Partz*, Chevalier, Seigneur d'Esquires, de *Preffy*, &c., d'une ancienne Noblesse d'armes, alliée aux Maisons les plus considérables de la Province d'Artois. Voyez PARTZ.

* ESSALOIS, Terre & Seigneurie en Forez, Diocèse de Lyon, sur la rive gauche de la Loire, dont les Camaldules du Val-de-Jesus, établis en 1626, au-dessus de ce château, ont fait l'acquisition.

* ESSANLAY, en Bourgogne, Diocèse d'Autun: Terre, Seigneurie & *Baronnie*, possédée depuis plus de 250 ans par la Maison de *Montmorillon*, une des premières du Duché de Bourgogne. Voyez MONTMORILLON.

ESSARS (DES), ancienne & illustre Noblesse éteinte depuis long-tems. Duchefne, dans son *Histoire de la Maison de Châtillon*, lui donne pour armes: *d'azur, à la bande d'argent cotivée de même*; mais on les voit au Château de Villarreceaux, simplement *d'azur, à la bande d'argent*.

GUILLAUME DES ESSARS, Seigneur d'Ambleville au Vexin-François, est le premier dont on ait connoissance. Le Pape INNOCENT III fait mention de lui dans une épitre adressée à l'Abbaye de St.-Leufroy, & dans une charte de l'Abbaye de St.-Denis de l'an 1221. Il est qualifié Chevalier, avec Jean de Montcavrel.

GUILLAUME DES ESSARS, II^e du nom, son fils, Seigneur d'Ambleville, épousa une Dame nommée *Ifabeau*, dans une charte de l'an 1276. Elle eut part dans la Forêt de Roiffy en Brie, appartenant à *Amaury de Meulan*, ce qui fait présumer qu'elle étoit une de ses filles, ou sa sœur. D'elle fortit

JEAN DES ESSARS, I^{er} du nom, Seigneur d'Ambleville, marié à *Jeanne de Cayeu*, fille du Seigneur de Senarpont, dont elle eut:

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, Chevalier, Conseiller du Roi en la Chambre des Comptes, qui laissa une fille nommée

NICOLE, femme de *Bernard*, Seigneur du *Pleffier*.

JEAN DES ESSARS II^e du nom, Seigneur d'Ambleville, épousa I^{re} *Clémence*, Dame de *Longvilliers*, dont il n'eut point d'enfants; & 2^e en 1343, *Marie d'Armoÿ*, fille de *Jean d'Armoÿ*, Seigneur de Villiers-en-Beauce, & d'*Ifabeau de Bouville*, dont il eut entr'autres enfans:

JULIEN DES ESSARS, Seigneur d'Ambleville, de Bouville, de Farcheville & de Senarpont, par Arrêt du Parlement de l'an 1400. Il épousa *Ifabeau de Vendôme*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, rapporté après son frère;
3. MARIE, Dame de Bouville & de Farcheville après ses frères, femme de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Survilliers & de Marigny, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, fils de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troissy, & de *Marie Cassinel*, sa première femme;
4. Et JEANNE, Dame d'Ambleville, femme de *Bouchard de Mornay*, Chevalier, auquel elle porta cette terre d'Ambleville, qui est encore dans leur Maison.

JEAN DES ESSARS, III^e du nom, Seigneur de Bouville & de Farcheville, épousa *Catherine de Châtillon*, fille de *Gaucher*, Seigneur de Troissy, & de *Marie Cassinel*, sa première femme, sœur de *Charles de Châtillon*, son beau-frère, dont il n'eut point d'enfants.

GUILLAUME DES ESSARS, III^e du nom, frère de JEAN, Seigneur d'Ambleville & de Senarpont, s'allia avec *Jacqueline d'Angennes*, veuve d'*Adam de Croffme*, Chevalier, Seigneur d'Oifonville, dont il n'eut point aussi d'enfants; & ces deux frères eurent pour héritiers leurs sœurs, mentionnées ci-dessus.

ESSARS (DES), autre famille, dont étoit PIERRE DES ESSARS, I^{er} du nom, Argentier du Roi, en 1320, lequel vivoit encore en 1348. Elle forma, dès son origine, la branche des Seigneurs de *Thieux* par *Philippe des Esfars*, son second fils.

PIERRE DES ESSARS, son petit-fils, fut Grand-Bouteillier de France. Ayant été accusé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guyenne, il fut condamné à perdre la tête le 1^{er} Juillet 1430.

FRANÇOIS DES ESSARS, Seigneur de Sautour,

le dernier de cette famille, ne laissa qu'une fille, nommée

CHARLOTTE DES ESSARS, Dame de Sautour, femme de François de l'Hôpital, Maréchal de France, sous HENRI IV.

Il y a deux autres branches du nom & des armes DES ESSARS, dont on n'a point trouvé la jonction, favoir: celles des Effars, Seigneurs de Lignièrès, & celle des Effars, Seigneurs de Meigneux. Celle des *Effars-Lignièrès* a pour auteur :

ROBERT DES ESSARS, Chevalier, qui épousa, en Janvier 1451, *Marguerite de Lignièrès*.

FRANÇOIS DES ESSARS, Seigneur de Lignièrès, dit le *Marquis de Lignièrès*, mort le 12 Février 1721, a laissé entr'autres enfans :

HENRI-CHARLES - FRANÇOIS - VALENTIN DES ESSARS, qui étoit Page de la Petite-Ecurie du Roi, en Juillet 1721.

Les Seigneurs de Meigneux ont pour auteur :

CHARLES DES ESSARS, Ecuyer, Seigneur de Meigneux, second fils de ROBERT DES ESSARS, & de *Marguerite de Lignièrès*. Cette branche s'est éteinte dans CHARLES DES ESSARS, Seigneur de Meigneux, qui fit ses preuves de Noblesse devant l'Intendant de Picardie en 1698. Voyez le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 554 & suiv.

Les armes: de gueules, à 3 croiffans d'or.

*ESSARTS, en Normandie, subdélégation de Conches: Terre érigée en *Marquisat*, en 1725, sous le titre des *Effarts-Avrilly*, parce que l'érection n'a pu se faire que sur la Terre d'*Avrilly*, en faveur de GILBERT-ALEXANDRE DE LOMBELON DES ESSARTS. Elle est aujourd'hui possédée par M. le Marquis de *Lombelon des Effarts*. Cette Terre a donné son nom à une ancienne Maison de la Province, qui remonte à GILBERT, Sire DES ESSARTS, Chevalier, qui se trouve dans la liste des Seigneurs Bannerets qui accompagnèrent, en 1096, ROBERT, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de Jérusalem. Il en est parlé dans l'*Histoire de Normandie*, par du Moulin.

ROGER, son fils, Chevalier, 1^{er} du nom, est connu par une charte, sans date, de l'Abbaye du Bec, par laquelle il donne la dime de Bournainville, de Mandres & de Duranville. Il

possédoit le Fief de *Lombelon*, qui, suivant le dénombrement de ce Fief, donne la Seigneurie de Duranville. Il y avoit en Normandie les anciens Seigneurs de Duranville, dont se dit descendre M. de *Germigny*.

GILBERT, II^e du nom, Sire DES ESSARTS, Chevalier, fils de ROGER, donne par charte aux Moines de Lyre, la dime & nomination de la Gueroulde, de l'agrément de Gilles, Evêque d'Evreux, en 1170. Par une autre charte, sans date, il donne à l'Abbaye de Lestree, du consentement de sa femme *Milefinde* & de ses enfans, un chêne à prendre dans la Forêt des Effarts. De son mariage vinrent :

1. ROGER, qui suit;

2. JEAN, qui fut Seigneur de Bournainville;

3. Et HAVICIE, Religieuse à Chaife-Dieu. Elle est dite, dans un acte de 1205, fille de GILBERT II & sceur de ROGER; & dans un autre, de l'Abbaye de Lyre, JEAN est dit frère de ROGER.

ROGER, II^e du nom, Sire DES ESSARTS, Chevalier, épousa *Odoline* ou *Odeline de Minières*, & donne, de son consentement, à l'Eglise de Chaife-Dieu, 60 sols sur le moulin de Grigneuzeville, dont 30 sols étoient pour *Havicie de Minières*, sa sceur, durant sa vie, & devoient retourner à l'Abbaye après sa mort. Par une autre charte de 1213, qui se trouve à l'Abbaye de Conches, on voit qu'il donna aussi 20 sols de rente sur le moulin de la Poulrière, terre qui est un démembrement de celle des Effarts. Sa femme mourut en 1226. Son tombeau est dans le Chœur extérieur de l'Eglise de Chaife-Dieu, sous une lame de cuivre, sur laquelle elle est représentée, & aux deux côtés de sa tête sont gravées deux figures de Dames qui pleurent. C'étoient apparemment ses filles; car elles font habillées à peu près comme elle. Il eut entr'autres enfans :

GILBERT, qui suit;

Et ETIENNE, qui fut Seigneur du *Gerrier-Arnauld*, & a fait une branche éteinte.

GILBERT DES ESSARTS, III^e du nom, Chevalier, fut marié deux fois. Par une charte de 1226, GILBERT, Sire des Effarts, donne à l'Abbaye de Lestree 20 sols de rente, en présence de *Jean* & de *Roger de Minières*, ses oncles maternels. En 1229 il aumône à l'Abbaye de St.-Sauveur d'Evreux, la dime des Effarts, à

condition qu'elle nommera deux Curés, dont un sera pour desservir l'Eglise qui est dans l'enceinte du Château, laquelle lui servira de Chapelle, & aux charges que la même Abbaye fera bâtir une Eglise sur un terrain que lui donna ledit GILBERT DES ESSARTS. En 1235 & 1239, il confirme plusieurs donations faites aux Abbayes de Lyre, Lestree, Conches & Chaise-Dieu. En 1248, du consentement de sa seconde femme, il fonde dans sa terre de la Poulrière une Ministrierie, en l'honneur de la Ste.-Trinité-des-Captifs. En 1250, il fait l'inféodation de sa terre, & par un autre acte, du même tems, du consentement de *Marguerite*, sa femme, de *Jean* & de *Roger*, ses enfans, il donne aux Religieux de la Ste.-Trinité 70. sols sur les cens des Essarts, 70 sols sur Repentigny; 30 sols sur ceux de l'Ormes; la moitié d'un boisseau de bled sur le moulin de Chambray; & 23 arpens de terre à Dammartin. En 1257, il confirme, comme Souverain, l'érection de la Chapelle du Gerrier, faite par Gilbert, fils d'Etienne. En 1259, il donne, en pure aumône, à la maison de Dieu de Verneuil, toutes les moutes, corvées & redevances qui lui appertenoient dans les Fiefs d'Ecorcheville & du Bouley, à condition qu'on feroit un service tous les ans pour l'anniversaire de son père & de sa mère & autres antécédens, à la fête de la bienheureuse Luce, & que ce jour ils donneront une pitance aux malades qui sont dans l'hôpital. En 1266, il fit donation, d'une partie d'un morceau de la vraie Croix, aux Religieux de la Poulrière, avec 40 livres de rente pour dire une messe de N.-D. En 1267, il confirme la donation de la dime de Manthelon, faite par Robert de Cintray, à l'Eglise d'Evreux. En 1274, en reconnaissance d'avoir été racheté & redimé de la prison des Férons, Passens & Sarrafins, par la somme de 1500 écus d'or que les Frères de l'Ordre de la Ste.-Trinité payèrent pour sa rançon, il leur donne, en augmentation de domaine, le droit & puissance d'acquérir des terres dans les Seigneuries des Essarts & de la Poulrière, sans payer ni cens, ni rente; plus, le droit de pêche dans les Seigneuries; plus deux boisseaux de bled par semaine, mesure de Breteuil. Cette chartre fut scellée par lui, & par ses cinq fils.

En 1279, on trouve une donation faite aux Religieux de la Ste.-Trinité, de la Moute franche, sur les moulins de la Poulrière, pour

le repos de l'âme de GILBERT, son troisième fils. Par une autre chartre de 1302, qui est au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, on voit ROGER, son second fils, Trésorier de cette Cathédrale, & il y est dit frère de MATHIEU, Evêque de la même Eglise, dont les armes, de gueules, au chevron d'or, se voyent à la Cathédrale. GILBERT DES ESSARTS, III^e du nom, avoit épousé 1^o Agnès, & 2^o Marguerite de Dammartin. Il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. 3. 4. & 5. ROGER, GILBERT, MATHIEU & HÛE, Maître-ès-Arts & aussi Chanoine de N.-D. d'Evreux.

JEAN DES ESSARTS, I^{er} du nom, Chevalier, confirme les chartes de son père en 1273 & 1299. Il fut marié du vivant de son père, & long-tems avant sa mort, car on voit par deux titres, qui sont au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, qu'il eut pour successeur:

JEAN II^e du nom, Sire DES ESSARTS, qui, par un acte de 1298, où il est dit Ecuyer, Fieux & Hoir de JEAN DES ESSARTS, jadis Chevalier, mort, confirme la vente d'une dime sur le Fief des Essarts, paroisse de Gouville, faite par Marguerite de Fresne, ainsi que MATHIEU DES ESSARTS, alors Chanoine & Oncle dudit JEAN. En 1318, le même JEAN, Chevalier, Sire des Essarts, confirme à l'Abbaye de Lyre, la donation des Eglises & dimes de la Paroisse de la Gueroulde, & de celle du Chêne & de la Chapelle de Chambray. Il eut pour enfans:

1. JEAN, qui suit;
2. Et ANNETTE, qu'il maria, en 1323, à *Jean de Coute*.

JEAN, III^e du nom, Chevalier, Sire DES ESSARTS, épousa, par acte de 1323, *Jeanne d'Aunou*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chaumont. Après la mort de son père, *Jean de Coute*, son beau-frère, lui demanda le payement du mariage d'ANNETTE DES ESSARTS, sa femme. De son alliance vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. Et AGNÈS DES ESSARTS, mariée, en 1350 ou 1352, à *Jean de Lombelon*, Ecuyer, Seigneur du Favril. Dans son contrat de mariage paroissent HUE DES ESSARTS, Gilles, Jean, Guillaume & Guilbert, Ecuyers. Elle devint veuve peu de tems après, & se maria à *Roger d'Heudreville*, dont elle devint pareillement veuve en 1386, tems où, devenue Dame des Essarts, elle fit avec

comme veuve de *Roger d'Heudreville*, de cette terre des Effarts, à Noble & Puissant Seigneur M. de Montmorency, Seigneur de Damville, par le ministère de *Jean d'Heudreville*, son fils & son Procureur en cette partie. Elle s'y dit (à présent) Dame des Effarts, parce qu'elle venoit d'hériter de la terre des Effarts, par la mort, sans enfans, de *JEAN*, Seigneur des Effarts, son frère.

JEAN, Sire des ESSARTS, Chevalier, IV^e du nom, nommé, en 1372, à la Chapelle de St.-Antoine des Effarts. En 1376, *Jean de Vaux*, Ecuyer, dit de *Chanteloup*, lui rend aveu pour le Fief de Vaux. En 1378 *HUET* des ESSARTS, Ecuyer, Seigneur du Chêne, lui rend aveu pour son Fief du Chêne, qu'il avoue tenir par lignage. *JEAN* des ESSARTS vivoit encore le 19 Mai 1385, & mourut sans lignée; il portoit pour armes: *de gueules, au chevron d'or*. Ces armes le voyent aux Chapelles de St.-Claude & de St.-Louis dans la Cathédrale d'Evreux, fondées par *MATHIEU* des ESSARTS, alors Evêque d'Evreux, & aussi à la Chapelle de la Poulrière où est le tombeau de *GILBERT* des ESSARTS; & elles ne sont pas de *gueules, à 3 croiffans d'or*, comme l'a dit le Brasseur dans son *Histoire du Comté d'Evreux*. Celles de *Lombelon* font aussi de *gueules, au chevron d'or*; ce qui fait conclure que ces deux maisons n'en font qu'une, puisqu'elles ont les mêmes armes. Du Moulin, dans son *Catalogue des noms & armoiries des anciens Seigneurs Normans*, donne aussi à *GILBERT* des ESSARTS pour armes: *de gueules, à un chevron d'or*.

Dans l'érection du Marquisat des *Effarts-Avrilly*, du mois de Février 1725, il est dit qu'AGNÈS des ESSARTS, héritière de *JEAN* IV, son frère, épousa *JEAN* de LOMBELON des ESSARTS, son proche parent, cadet de sa maison, qui en portoit les armes, & qui comme puiné possédoit la terre de *Lombelon*, relevante par parage de la Seigneurie des *Effarts*; celle-ci mouvante de la Baronnie de *Danville*.

Le retrait lignager que le Comte des Effarts, frère du Chevalier, a fait en 1765 du Marquisat des Effarts, sur M. de *Boulogne* qui l'avoit acheté de la branche aînée, leur a donné tant d'occupation qu'ils n'ont pu encore rassembler toutes les pièces qui conviennent pour faire une généalogie aussi vraie que suivie, & M. le Chevalier des Effarts nous a prié seulement d'insérer la notice que nous venons de donner, qu'il a extraite sur les ti-

tres vus en originaux, jusqu'à ce qu'il puisse fournir une généalogie en forme, que nous insérerons au mot *LOMBELON* des ESSARTS, ou dans le volume des additions qui sera le dernier.

ESSARTS ou ESSARS. C'est le nom d'une branche cadette de la Maison de la *Taille*, qui a commencé à *Jean de la Taille*, Seigneur des *Effarts*, &c., & dont la postérité subsiste. Voyez *TAILLE*.

* ESSAY. C'est un Bourg ou petite Ville dans le Diocèse de Séez, en Normandie, avec une Abbaye de filles de l'Ordre de St.-Augustin, & un Hôpital, qui a donné son nom, ou qui le doit, à une ancienne Noblesse qui a subsisté pendant plusieurs siècles. Nous allons rapporter, d'après l'auteur du *Diétionnaire des Gaules*, tom. II, pag. 778, ce qu'on en a trouvé dans les titres du pays.

MATSELIN ou *MATHELIN* d'ESSAY, dont il est fait mention dans l'*Histoire du Perche*, pag. 103, approuva avec *Berthe*, sa femme & ses fils, pour 10 livres manfais, la donation de 60 acres de terres labourables, & de 2 acres de pré pour 10 livres manfais, par *Jean Burnet*, à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. *Guillaume* de Pied-Cuit (de *Pede-Cocto*), tenoit de lui un fief, de la dime duquel il vendit les deux parts à la même Abbaye en 1086, pour 4 livres manfais. *Berthe*, femme dudit *MATSELIN*, morte en 1094, donna à la même Abbaye un pré situé à Courtomer, du consentement de *HERBERT*, *HERVÉ* & *SALOMON*, ses fils, & en même tems l'aîné de ses enfans, avec sa femme, s'associa aux prières des Moines, à qui ils promirent l'un & l'autre de se faire enterrer parmi eux, & de leur donner tous leurs biens mobiliers.

HERVÉ d'ESSAY se trouva en 1105 à un accord fait entre les mêmes Religieux, & *Normand*, Seigneur de *Néauphle*. — *ROBERT* d'ESSAY leur donna, avant l'an 1143, pour l'utilité de leur Prieuré du Gaft, les deux tiers de la dime de son fief, d'en deça le ruisseau de *Bertel*, de *citrà Bertam*, lequel passé à trois quarts de lieue d'Essay; & vers l'an 1150, il se consacra au service de l'Eglise de ce Prieuré, qu'il enrichit encore alors de sa Terre de *Ferrule*, du consentement de *Guillaume*, Comte de Ponthieu.

JEAN d'ESSAY fit assigner devant *Froger*, Evêque de Séez, mort en 1184, *Renaud* le Sor, Curé de Saint-Celerin, proche de Séez,

pour la succession du Curé précédent, & fut père de

ROBERT D'ESSAY, Chanoine & Official de Rouen, qui donna quelques terres aux Moines de Saint-Martin de Séz & de Perfeigne. L'Historien de l'Eglise de Rouen parle de ce dernier, pag. 418, à l'an 1208, & l'on fait qu'en 1216 il fut témoin, avec Robert Poulain, Archevêque de Rouen, dans une charte où il question du Prieuré de Beaulieu. Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2083.

HENRI D'ESSAY donna à l'Abbaye de Saint-André en Goufvern une maison lise à Montperroux, proche de Séz, &

JEANNE D'ESSAY, sa fille, épousa *Robert de Planches*, Chevalier, vivant en 1222, qui possédoit à Effay un plein fief, suivant le registre de PHILIPPE-AUGUSTE; & c'étoit sans doute à cause de sa femme.

En 1197, HERVÉ D'ESSAY, Chevalier, confirma, moyennant 15 sols, à l'Abbaye de St.-Martin de Séz, un tenement proche d'Effay qu'il avoit vendu 40 livres manfais, à S. frère de H. Abbé de ce Monastère, & il y a apparence que c'est lui qui donna aux Moines de Perfeigne le fief qu'ils ont à Effay, & qui est compris dans la Charte de protection que St. Louis leur accorda en 1248. On présume assez volontiers que ce même HERVÉ étoit frère de HENRI, & qu'il mourut sans enfans.

On trouve encore d'autres personnes de ce nom qui semblent avoir été de la même famille, comme MATHIEU D'ESSAY, qui, du tems de l'Evêque de Froger, eut un procès contre Geoffroy, Abbé de Lonlay, qui s'étoit obligé de le nommer au premier bénéfice vacant, à sa présentation dans le Diocèse de Séz, & qui consentit, en attendant, de lui donner la moitié de la Cure d'Effay, avec 6 septiers de bled de froment, orge & avoine, mesure du lieu. GUILLAUME D'ESSAY fut témoin d'une confirmation de biens faite au Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, après l'an 1182, avec Jean, Doyen du Chapitre de Lisieux, & avec quelques autres Bénéficiers de cette Eglise, de laquelle on présume que ledit GUILLAUME auroit été Chanoine; mais en ce cas il ne faudroit pas le confondre avec un autre GUILLAUME D'ESSAY, Diacre & Chanoine dont il est fait mention dans le Nécrologe de l'Eglise de Chartres au 30 Décembre, & qui donna à cette Eglise 18 livres de rente à prendre sur

la précaire de Puisieux, *super precariam de Puteolis*, pour faire son anniversaire & celui de ses père & mère.

RAUL D'ESSAY, Prêtre, fut présent, en 1207, à la donation que Guillaume de Messay fit du patronage de Cerisy & d'autres droits aux Moines de Saint-Martin de Séz. HERBERT D'ESSAY donna à cette Abbaye, en 1216, le tiers du patronage & les droits de la dime de la Cure du Perron, pour 4 livres manfais, & il est fait mention d'un THIBAUD D'ESSAY au 27 Février, dans le Nécrologe du même Monastère. Mais celui qui mérite le mieux d'être connu de tous ceux de ce nom, est JEAN D'ESSAY, élu Evêque de Coutances en 1250, & mort en 1270. Le Chapitre de Coutances demanda la confirmation de ce Prélat à la Reine BLANCHE, mère de SAINT LOUIS, alors Régente, en lui exposant que c'étoit un de ses sujets les plus zélés pour le service du Roi & de la Patrie. Après lui, l'on n'a plus trouvé que GUYOT D'ESSAY, Ecuyer, qui servoit sur la flotte commandée par Jean, Sire d'Harcourt, en 1295.

* ESSÉ. C'est une Seigneurie possédée par la famille de *Montalambert*, ancienne Noblesse du Poitou, qui a donné dans ANDRÉ DE MONTALAMBERT, Seigneur d'Essé, premier Gentilhomme de la Chambre des Rois FRANÇOIS I^{er} & HENRI II, un des plus braves & des plus sages Capitaines de son tems. Voyez MONTALAMBERT.

* ESTAING ou ESTEING (n^o), ancienne Baronnie, & depuis *Comté*, dans la Province de Rouergue, qui a donné son nom à une des plus anciennes & illustres Maisons de cette Province. Elle est nommée, dans les Auteurs & les anciens actes latins, de *Stagno*. Elle porte les mêmes armes que nos Rois, avec un chef d'or, pour brisure. On dit que c'est une concession de PHILIPPE-AUGUSTE à un Seigneur de la Maison d'Estaing, nommé DIEUDONNÉ, qui le remonta à la bataille de Bouvines, donnée le Dimanche 27 Juillet 1214. On voit ces armes sur les tombeaux & sur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'Estaing, qui les ont autrefois porté semées de fleurs-de-lis sans nombre, & qui les ont changé depuis que nos Rois ont réduit les fleurs-de-lis à trois.

ALDEBERT D'ESTAING vivoit vers l'an 1001, & soucrivit à une Sentence rendue par Hu-

gues, Comte de Rhodéz. Ses enfans ne font point connus.

PIERRE D'ESTAING fouscrivit, l'an 1204, le contrat de mariage de *Marie de Montpellier*, & de PIERRE II, Roi d'Aragon, rapporté dans le huitième volume du *Spicilegium* de D. Luc d'Achery. Il y a apparence qu'il étoit frère ou proche parent de

I. GUILLAUME D'ESTAING, 1^{er} du nom, qui fe rendit très-célèbre dans les guerres d'outre-mer contre les Infidèles; il est nommé dans les *Annales* de Nicolas Treveth, Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV^e siècle. Il eut pour fils

II. DIEUDONNÉ, ou DEODAT D'ESTAING, qui se trouva à la bataille de Bouvines en 1214; il fut un des 24 Chevaliers commis à la garde de la Personne du Roi. PHILIPPE-AUGUSTE ayant été renversé de dessus son cheval, il aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & reprit, dit-on, aux ennemis l'Ecu de France qui étoit échappé des mains du Monarque (a). En récompense de ce service, PHILIPPE lui permit de porter les armes en France avec un chef d'or, pour brisure. *Deodat*, ou *Dieudonné de Percet*, lui rendit hommage en 1209; ce DIEUDONNÉ le rendit lui-même, en 1223, à Raymond VII, Comte de Toulouse, pour la terre d'Autun, & fit, en 1245, de grands biens à l'Abbaye de Bonneval. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. GUY, Bienfaiteur de l'Abbaye de Bonneval en 1207;
3. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Rhodéz, & Prieur de Saint-Hippolyte, qui refusa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en Octobre 1282;
4. Et DIEUDONNÉ, nommé Conseiller dans les Registres du Parlement de Toulouse de l'an 1303, vieux style.

III. GUILLAUME D'ESTAING, II^e du nom, renouvela ses donations à l'Abbaye de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271, & testa en 1291. Il avoit épousé 1^e *Yolande*, fille de *Guigues de Châteauneuf* & de *Viermes d'Andufe*, Dame de Joyeuse; & 2^e *Douce*, fille de *Guy*, Seigneur de la Roche-en-Regnier,

(a). Le titre précis d'une si belle tradition n'existe pas; mais il y a un monument du XIII^e siècle dans lequel on voit un D'ESTAING prenant le titre de *Miles* ou *Chevalier*, & portant un *écu semé de fleurs-de-lis*, qui est celui de France.

dans le Vivarais, & de *Jordane de Montlaur*. Il eut pour enfans :

1. RAYMOND, qui fuit;
2. PIERRE, Religieux de Saint-François;
3. HENRI, Religieux Augustin;
4. DIEUDONNÉ, Prieur de Montalt;
5. AÏMAR ou AZEMAR;
6. MARGUERITE, femme d'*Arnaud*, Seigneur de *Landorre*;
7. & 8. GUIGONNE & YORDAINE, Religieuses;
9. GALLIÈNE;
10. Et ELIS, posthume, mariée, en 1316, à *Mainfroy*, Seigneur de *Salignac*.

IV. RAYMOND D'ESTAING, I^{er} du nom, épousa *Richarde de Sévérac*, fille de *Guy*, & de *Gaillarde de Bourniquel*, & tante d'*Amoury de Sévérac*, Maréchal de France. Il testa en 1357, & eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur de *Panat*.

V. GUILLAUME D'ESTAING, III^e du nom, épousa, en 1319, *Efnengars de Peyre*, fille & héritière d'*Astorg* & de *Marguerite*, Vicomtesse de *Cheilane*, & Dame de *Valentines*, dont il eut :

1. RAYMOND, qui fuit;
2. & 3. GUILLAUME & JEAN;
4. PIERRE, Cardinal;
5. GUY ou GUYON;
6. DEODAT ou DIEUDONNÉ, Chanoine, puis Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, mort en 1409;
7. RICHARDE, mariée à *Geraud de Murat*, Seigneur de *Vernines*;
8. MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur de *Breçons*;
9. Et MARQUISE, Religieuse à Rhodéz.

VI. RAYMOND D'ESTAING, II^e du nom, épousa, en 1350, *Barane de Castelnaud*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. EMENJARDE, mariée, le 10 Février 1372, à *Pons de Cardailiac*, Vicomte de Murat;
3. Et MAGRADE, femme de *Louis*, Comte d'*Apchon*.

VII. JEAN D'ESTAING, I^{er} du nom, Vicomte d'Estaing & de Cheilane, épousa, en 1383, *Elis*, fille de *Raymond*, Baron de *Pierrefort*, & mourut vers l'an 1420, laissant :

1. BEC ou BEGON, qui fuit;
2. GUILLAUME, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. PIERRE, qu'on croit être celui qui fut Ar-

chidiacre de Rhodéz, & Evêque de cette Eglise en 1429. Mais fon élection n'ayant pas été confirmée, il ne laiffa pas de s'emparer, par force, du Palais Epifcopal, & des Châteaux dépendans de la manfe Epifcopale. Il en jouit pendant 3 ou 4 ans, après lesquels il fut contraint de céder l'Evêché à *Guillaume de la Tour d'Olliegues*, qui avoit eu des Bulles du Pape. Il fut depuis Dom d'Aubrac en 1437;

4. MARGUERITE, mariée, en 1401, à *Renauld de Carmain*, Seigneur de Nègrepelisse;
5. FLEURIE, femme d'*Aimeric*, Seigneur d'*Aurillac*;
6. Et BERRANNE, femme de *Louis*, Seigneur de *Dienne*.

VIII. BEC ou BEGON D'ESTAING, Chevalier, Gouverneur de la Ville & Château de Pézenas, époufa, en 1420, *Marguerite*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Leftrange*; fit fon testament le 18 Juillet 1477, & laiffa:

1. JEAN, qui fuit;
2. RAYMOND, Archidiacre de Lectoure;
3. GUILLAUME, Prieur de Compreignac;
4. ANTOINE, Prieur de Rabastens;
5. GUILLAUME, Seigneur de Savrefac, de Saint-Chely & de Vitrac, mort fans poftérité de *Françoife d'Aubuffon*;
6. PIERRE, Chanoine à Rhodéz;
7. ANTOINETTE, mariée, en 1447, à *Jean de Fautoas de Barbaçon*, Baron defdits lieux;
8. CATHERINE, femme de *Jean de Levezon*, Seigneur de Vézins;
9. ELIS, mariée, en 1402, à *Guillaume de Montal*, Seigneur de Carbonnières;
10. Et AGNÈS, alliée, en 1426, à *Raymond d'Erbrard*, Seigneur de Saint-Sulpice.

IX. JEAN D'ESTAING, II^e du nom, Vicomte d'Estaing & de Cheilane, Baron de Conros & de Baftide, s'allia, en 1433, à *Dauphine*, fille d'*Aforg*, Baron de *Peyre*, & d'*Elisabeth Sagnes*. Il n'en eutque CATHERINE D'ESTAING, morte fans avoir été mariée. Il fit fon testament le 16 Juin 1500, par lequel il fait une fubftitution perpétuelle en faveur des mâles, & en exclut les filles, difant que depuis plusieurs fiècles la Maifon d'ESTAING fubfiftoit dans la ligne mafculine.

VIII. GUILLAUME D'ESTAING, IV^e du nom, fecond fils de JEAN I^{er}, Vicomte d'Estaing, fe diftingua dans les guerres contre les Anglois, & rendit de grands fervices à CHARLES VII, alors Dauphin. Il reçut en don de ce Prince les villes de Vias & de Beffan dans le Diocèfe d'Agde. Il fut depuis Confeiller & Chambel-

lan après fon avènement au Trône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en Ambaffade en Caftille en 1454, tefta en 1471, & eut pour enfans de *Jeanne Propières*, fon époufe, Dame de Lugarde & de Vernines:

1. GASPARD, qui fuit;
2. JEAN, Sacriftain de Rhodéz, Prieur de Parifot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, Commis au Gouvernement de Rouergue en 1484;
3. PIERRE;
4. Et ELIS, mariée, en 1452, à *Guillaume de Saint-Exupery*, Seigneur de Miremont.

IX. GASPARD D'ESTAING, I^{er} du nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & d'Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, époufa, en 1455, *Jeanne*, fille de *Jean*, Baron de *Murois*, & tefta le 5 Mars 1479. Il en eut:

1. LOUIS, qui fuit;
2. GUILLAUME, dit GUILLOT, préféré, pour recueillir les biens de fon père, à fon frère aîné qui étoit aveugle. Il fut appelé, en 1500, à la fubftitution des Vicomtés d'Estaing & de Cheilane, par JEAN II, qui le nomme fon neveu. Il vivoit encore le 28 Mai 1529, & avoit époufé, en 1471, *Anne*, fille & héritière de *Raymond*, Seigneur d'*Efparron*, dont il eut:

GASPARD, qui prit alliance, en 1517, avec *Françoife de Voifins*, & mourut fans poftérité;

MARQUISE, auffi morte fans enfans d'*Arnaud de Landorre*, qui donna à GUILLOT, fon beau-père, les Baronnies de Landorre & de Salmiech;

JULIENNE, femme de *François de Solages*;

DAUPHINE, mariée à *Louis d'Aubuffon*;

CATHERINE, mariée à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de la Chapelle;

Et LOUISE D'ESTAING, femme du Seigneur de *Peuchaud*, en Auvergne.

3. ANTOINE, d'abord Chanoine & Sacriftain de Rhodéz, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Langogne, Dom d'Aubrac, Doyen des Comtes de Lyon en 1487, & choifi par LOUIS XII, en 1498, pour fon Procureur-Général dans l'affaire de la difolution de fon mariage avec JEANNE DE FRANCE. Il l'avoit nommé Confeiller au Grand-Confeil, fut Confeiller-Clerc au Parlement de Touloufe, & nommé à l'Evêché d'Angoulême en 1506, foufcrit, en 1509, au teftament du Cardinal Georges d'Am-

boïse, se trouva au Concile de Pise en 1512, soutint avec vigueur les intérêts de la France contre les prétentions de la Cour de Rome, fit rachever les réparations de son Eglise Episcopale, & fut délégué par le St-Siège pour procéder à la canonisation de JEAN LE BON, Duc d'ANGOULÊME. Il mourut, à ce qu'on croit, de poison en son Château de Vare, près d'Angoulême, le 28 Février 1523. Son corps fut enterré à Aubrac, où l'on voit son effigie à la porte du Chœur;

4. Et FRANÇOIS, né le 24 Janvier 1462, Protonotaire du Saint-Siège, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, qui passa à Rome, d'où il vint à Padoue, où il reçut le bonnet de Docteur le 10 Mai 1488. A son retour en France, il fut envoyé en Cour pour les affaires de sa province, & ensuite élu Chambrier de l'Eglise de Lyon. En 1499, il accompagna le Chancelier Guy de Rochefort à Arras, qui y fut recevoir l'hommage de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche. Par ordre de la Cour il rétablit la paix dans la Province de Gévaudan, fut élu Evêque de Rhodéz le 11 Novembre 1501; mais n'en fut paisible possesseur qu'en 1504. Il accompagna, la même année, Roülaing d'Ancezune de Caderouffe, Archevêque d'Embrun, à son Ambassade de Rome. Le Pape JULES II lui confia le Gouvernement de la ville d'Avignon & du Comtat pendant l'absence du Cardinal d'Amboise, qui en étoit Légat. Il étoit aussi Abbé de l'Abbaye de Saint-Chaffre, & se retira ensuite à son Diocèse, où il fit de grandes libéralités. Sa piété le fit regarder comme un Saint, après sa mort arrivée le 1^{er} Novembre 1529, âgé de 69 ans. Son corps repose dans la Cathédrale au grand Autel, où l'on voit son Epitaphe.

X. LOUIS D'ESTAING, étant aveugle, fut obligé de céder à son cadet le partage des biens. Il eut, pour le sien, les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épousa, en 1489, *Marguerite de Comborn*, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne de Maignelers*, dont:

1. GABRIEL, qui suit;
2. CHARLES, Chambrier de l'Eglise & Comte de Lyon, Prieur de Parisot, nommé, en 1522, par le Parlement de Toulouse, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir, l'un ou l'autre, au choix du Roi, la place de Conseiller-Clerc, vacante par la mort de Bertrand Séguier;
3. Et JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Grand-Archidiacre de Saint-Antonin en l'Eglise de Rhodéz, après la mort de son

oncle FRANÇOIS D'ESTAING; mais cette élection, contraire au Concordat, n'eut pas lieu, & le Roi FRANÇOIS 1^{er} nomma Georges d'Armagnac.

XI. GABRIEL D'ESTAING, Seigneur de Murols, Vernines, Vicomte d'Estaing après la mort de GASPARD, son cousin, par substitution en faveur des mâles, épousa, en 1518, *Charlotte d'Arpajon*, fille de *Jean*, Vicomte d'Arpajon, Baron de Sévérac, & d'*Anne de Bourbon*, dont:

XII. FRANÇOIS D'ESTAING, 1^{er} du nom, Vicomte d'ESTAING & de Cadars, Baron de Murols, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il se distingua par sa prudence & son courage, & épousa, en 1540, *Catherine de Chabannes*, fille unique de *Joachim*, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouse, & de *Peronnelle de Levis-Ventadour*, sa première femme, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Archidiacre de Saint-Flour en 1581 & 1586;
3. Et un aîné JEAN, Prévôt de Tulle en 1581.

XIII. JEAN D'ESTAING, III^e du nom, Vicomte d'ESTAING & de Cadars, Baron d'Auntun, de Murols & de Landorre, prit le parti de la ligue à la persuasion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris qui lui en écrivirent en 1589, aussi bien que le Parlement de Toulouse. Mais ayant appris la conversion du Roi HENRI IV, il traita avec CHARLES, Duc de Valois, Gouverneur de la Province d'Auvergne. Le Roi, qui étoit à Lyon, ratifia ce Traité, & écrivit très-obligamment au Seigneur d'ESTAING, qu'il reconnut même pour son parent. Il fut depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, entretenue pour Sa Majesté jusqu'en 1612, se trouva au siège de Montauban en 1621, avec la principale Noblesse d'Auvergne & de Rouergue, & mourut le 13 Octobre de la même année. Il avoit épousé, le 5 Août 1584, *Gilberte de la Rochejoucauld*, fille de *François*, Vicomte de Ravel, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. JOACHIM, Abbé d'Issoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne en 1614, mort le 11 Septembre 1650;

4. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Morlane;
5. JACQUES, tige de la branche des Comtes de *Saillans*, rapportée ci-après;
6. LOUIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Belle-Aigue, Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, Evêque de Clermont, après son frère mort le 15 Mars 1664;
7. Autre LOUIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Tortebesse;
8. CATHERINE, femme de *Georges de Villemur*, Comte de Pailhès;
9. Et MARIE, alliée, en 1628, à *Gaspard d'Alègre*, Comte de Beauvoir.

XIV. JEAN-LOUIS, Comte d'ESTAING, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, jeune homme de grande espérance, mourut en 1628, laissant de *Louise*, Comtesse d'Apchon, qu'il avoit épousée le 3 Mai 1617,

GILBERTE D'ESTAING, mariée à *Gilbert de Langeac*, Comte de Dallet;
Et ISABEAU, Religieuse de Sainte-Claire.

XIV. FRANÇOIS D'ESTAING, II^e du nom, Comte d'ESTAING, après la mort de son frère aîné, fut Capitaine-Lieutenant de 200 hommes d'armes, sous le titre de la Reine. Le Roi lui donna, le 20 Juin 1653, un Brevet pour être Chevalier de ses Ordres, & le 7 Mars 1654, commission aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon, pour faire ses preuves. C'étoit une récompense due aux services du Seigneur d'Estaing, qui avoit empêché, en 1633, la prise des fortes places de Mozun & de Murols. Il mourut, à Troyes en Champagne, le 11 Avril 1657, & laissa de son mariage, contracté en 1616, avec *Marie de Buffr*, Baronne de Meurville, de Spoid & de Sommellone, fille de *Joachim de Buffr*, Marquis de Dinteville, & de *Françoise de Saulx-Tavannes*:

XV. JOACHIM, Comte d'ESTAING, qui se distingua, dans toutes les occasions, par son esprit & par son courage. Sa maison lui doit beaucoup pour en avoir recherché les antiquités avec un grand soin. Il avoit épousé, 1^o le 11 Août 1650, *Claude - Catherine le Goux*, morte le 13 Avril 1657, fille de *Pierre*, Seigneur de la Berchère, premier Président au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2^o le 9 Novembre 1672, *Anne de Catelan*, fille de *François*, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & Secrétaire du Conseil, & de *Sufanne Brachet de la Milletière*. Il eut du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. DENIS, Cadet dans les Gardes-du-Corps, mort le 6 Avril 1675;
3. JOACHIM, Prieur de Saint-Amand d'Estaing, & de Saint-Etienne de Chambon;
4. ANNE-LOUISE, Religieuse aux Filles de Ste.-Marie du Faubourg Saint-Jacques.
Et du second lit:
5. FRANÇOIS-JOACHIM, nommé *le Chevalier d'Estaing*, Enseigne des Vaisseaux le 12 Décembre 1702.

XVI. FRANÇOIS, III^e du nom, Comte d'ESTAING, après avoir été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, se signala à la bataille de Fleurus en 1690, en qualité d'Enseigne des Gendarmes de la Reine, monta à la Lieutenance de cette Compagnie peu d'années après; fut fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'Armée, Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, dont il fit les fonctions dans l'Armée d'Italie pendant toute l'année; se trouva à la prise de Bondanella le 13 Janvier 1703; commanda à Carpi dans le Modenois; fit battre un parti de 400 Allemands au mois d'Avril suivant; repoussa en Juin le Baron de Vaubourg, couvrit le Milanois pendant le reste de cette année; fut nommé, le 10 Février 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi, chassa le 12 Mars suivant les troupes Impériales de Bobbio; défit le 20 Janvier 1705 un parti des troupes de Savoie près de San-Mauro; eut, en récompense de ses services, au mois de Mai suivant, le gouvernement de Châlons en Champagne, & la Lieutenance-Générale du pays Messin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt, son beau-frère, tué près de Vigevano dans le Milanois, le 17 du même mois; servit au siège de Chivas dans le mois de Juillet; fut nommé, en Novembre de la même année, pour couvrir le Montferat & l'Alexandrin; se rendit, le 13 Juillet 1706, Maître du Château d'Asse, dont il prit la garnison à discrétion; eut ordre de passer en Espagne, dans l'Armée commandée par le Duc d'Orléans; servit à la prise de Lérida en Novembre 1707, après laquelle il fut envoyé par ce Prince avec 2000 chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans les pays jusqu'à Tarragone; eut, au mois de Juillet 1708, un corps de troupes sous ses ordres, commanda sur la Sègre vers Balaguier, pour couvrir les frontières d'Ara-

gon pendant le siège de Tortose; prit Rhodes le 13 Mars 1709, fit la garnison prisonnière de guerre, se rendit maître du Château de Caflanet le 17 Avril suivant, de la ville de Venasque le 22 du même mois; continua de servir les années suivantes jusqu'à la paix; eut le Gouvernement de Douai en 1718, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, & mourut à Paris la nuit du 19 au 20 Mars 1732, âgé de 81 ans. Il avoit épousé, le 30 Avril 1692, *Marie de Nettancourt*, fille de *Nicolas de Nettancourt-Hauffonville*, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des ville & évêché de Metz, Gouverneur de Châlons, auparavant de Landrecies, Perpignan & Comté de Rouffillon, & de *Claire Guillaume*, sa seconde femme, dont:

1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, qui suit;
2. LOUIS-CLAUDE, Marquis de Murois, qui, servant d'Aide-de-Camp du Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général, fut blessé au siège de Fontarabie, la nuit du 11 au 12 Juin 1719, & mourut peu de jours après;
3. MARIE-ANTOINETTE, morte le 3 Avril 1771, mariée, le 5 Mai 1715, à *Philippe-Emanuel de Cruisol*, Marquis de Saint-Sulpice;
4. LOUISE-ANTOINETTE, mariée à *Louis-René-Edouard Colbert*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Piémont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Saumur & du Saumurois, & de la Province d'Anjou, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Août 1734, & Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740;
5. Et MARIE-CATHERINE-EUPHRASIE.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, Marquis d'ESTAING, Gouverneur de Châlons & de Douai, en survivance de son père, né le 10 Septembre 1693, mourut le 10 Septembre 1729, dans sa 37^e année. Il avoit épousé, en 1716, *Henriette-Julie-Madeleine de Martel-Fontaine*, morte à Paris sans enfans le 28 Avril (Moréri dit le 19 Mai) 1733, âgée de 37 ans, fille de *Henri de Martel*, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orléans, & d'*Antoinette-Madeleine de Bordeaux*.

BRANCHE

des Seigneurs de SAILLANS.

XIV. JACQUES D'ESTAING, cinquième fils de JEAN III, Vicomte d'ESTAING, & de *Gilberte*

de la *Rochevoucauld*, fut Seigneur de la Terriffe, Baron de Plauzat, &c. Il épousa, le 21 Juillet 1616, *Catherine du Bourg*, Dame de Saillans, arrière-petite-fille d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France, & fille unique & héritière de *Louis du Bourg*, Baron de Saillans, & de *Jeanne de Lastic*, dont il eut:

1. JOACHIM, mort au service du Roi, étant dans le Régiment de Rambures;
2. JEAN, qui suit;
3. Et CHARLOTTE, mariée, le 20 Octobre 1647, à *François de Chavagnac*, Baron d'Ondre-dieu en Auvergne.

XV. JEAN D'ESTAING, Baron de Saillans, &c., mort en 1675, avoit épousé, en 1647, *Claude de Combourcier*, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moiffac en Auvergne, fille de *Jean de Combourcier*, Seigneur du Terrail, Lieutenant-Général pour le Roi, au Gouvernement de la Basse-Auvergne, Maréchal de ses Camps & Armées, tué d'un coup de mousquet au siège de Mardick, le 23 Août 1646, & d'*Hélène-Diane de Montmorin-Saint-Hérem*, dont:

1. GASPARD, qui suit;
2. CHARLES, Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de Montpeyroux, Diocèse de Leon, Prieur de Pohniniac, tué avant l'an 1702;
3. PHILIPPE, Comte de Saillans, successivement Page du Roi dans la Grande-Ecurie, Mousquetaire de Sa Majesté, Enseigne au Régiment des Gardes en 1663, d'où il se retira en 1666, reentra dans ce Corps en 1672, fut fait Capitaine en 1678, Capitaine de Grenadiers en 1684, Maréchal-de-Camp en 1702, Lieutenant-Général en 1704, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Grenadiers le 18 Février 1710. Etant Commandant à Namur, il fauva une partie du canon & des blessés après la bataille de Ramillies, donnée le 25 Mai 1706. Le Roi le gratifia du Gouvernement de Sarrelouis en Mars 1710, & de celui de Metz & du pays Messin, & le nomma Commandant des trois Evêchés en Octobre 1712. Il mourut en Juillet 1723, & avoit épousé 1^o *N... Philippi*, fille de *N...*, Seigneur de Saint-Viance, Maréchal-de-Camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur de Cognac, morte sans enfans; 2^o *Marie-Hyacinthe le Danois*, Chanoinesse de Nivelles, fille de *Jean-Philippe*, Comte de Cernay, & de *Catherine-Françoise le Danois de Joffreville*, qu'il avoit épousée en Juillet 1712, dont il n'eut point aulli d'enfans;

4. JOACHIM-JOSEPH, Comte de Saint-Jean de Lyon, Prieur de Saint-Irénée de la même Ville, sacré Evêque de St.-Flour le 3 Janvier 1694, mort le 13 Avril 1742, âgé d'environ 88 ans;
5. PIERRE, SOUS-Lieutenant au Régiment des Gardes en Mars 1689, puis dans la Compagnie des Grenadiers de son frère au mois d'Avril suivant, tué au siège de Mons le 1^{er} Avril 1691;
6. CHARLES-ALEXANDRE, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Prieur de Caffagne & de Saint-Martin-de-Chasse, mort le 14 Décembre 1717;
7. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort jeune;
8. MAXIMILIEN, aussi Chevalier de Malte;
9. MARIE-CLAIRE, mariée, suivant Moréri, à *Jean-Gaspard de Montboissier de Beaufort-Canillac*, Vicomte de Dienne, & morte à Paris le 10 Janvier 1770, âgée de 89 ans, veuve en secondes noces de *Joseph Durey*, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Baron de Saint-André, Seigneur du Duché-Pairie de Damville, &c. De ce mariage est sorti le Marquis du Terrail, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général du Verdunois, marié 1^o à *Marie-Rosalie de Goësbriant*, dont la mère étoit héritière de la seconde branche de Châtillon. Il en a eu quatre enfans morts en bas âge; & 2^o *Marie-Charlotte de Crusol d'Uzès de Montausier*, fille du Marquis de Montausier & d'*Elisabeth d'Aubuffon-la-Feuillade*. Le Marquis du Terrail avoit pour sœur feu la Duchesse de Brissac, épouse du Maréchal de ce nom, Gouverneur de Paris, & mère du Duc de *Coffé*, Capitaine-Commandant des Cent-Suisses de la Garde du Roi, & Maréchal-de-Camp en Novembre 1771. Voyez COSSÉ;
10. CATHERINE, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie, à Thiern;
11. ANNE-MARIE;
12. Et CHARLOTTE, mariée à *Pons*, Seigneur de *Sainte-Honorine* en Auvergne.

XVI. GASPARD D'ESTAING, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, épousa, en Mars 1680, *Philiberte de la Tour de Saint-Vidal*, fille de N... Seigneur de Saint-Vidal, & de N... d'*Apchon*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie, en 1718;
3. ELÉONORE, mariée, le 16 Mars 1708, à *Charles le Gendre*, Seigneur de Berville, Mestre-

de-Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, puis Maréchal-de-Camp & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;

4. CHARLOTTE, Abbesse de Bonlieu en Forez, en novembre 1713;
5. Et N... appelée *Mademoiselle du Terrail*.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS D'ESTAING, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Mestre-de-Camp du Régiment d'Infanterie de Saillans, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1719, Maréchal-de-Camp en 17... Lieutenant-Général le 19 Octobre 1734, mort à Plombières le 29 Août 1746, avoit épousé, 1^o par contrat du 21 Février 1721, *Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay*, fille de *Charles*, Comte du Bellay, Seigneur de la Pallu, de Benest & du Buart, & de *Catherine-Renée de Jaucourt de Villarnoult*, Dame de la Baronnie de la Forest, morte le 23 Avril 1722; 2^o *Marie-Henriette Colbert*, née le 26 Septembre 1703, fille de *François-Edouard*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Henriette de Froulay-Teffé*, morte le 23 Décembre 1737. De ce mariage est né :

XVIII. JEAN-BAPTISTE-CHARLES, Comte d'ESTAING, Lieutenant-Général sur mer & sur terre en 1762 & 1763, nommé Gouverneur-Général de Saint-Domingue, & Chevalier des Ordres le 1^{er} Janvier 1764; Vice-Amiral du 10 Février 1777, commandant une de nos flottes en 1778, qui a fait la conquête de l'Isle Saint-Vincent en 1779, celle de Grenade le 4 Juillet suivant, & a battu le 6 la flotte Anglaise, commandée par l'Amiral Byron. JEAN-BAPTISTE-CHARLES a hérité des biens du fameux Chevalier *Bayard du Terrail*. Il avoit épousé, en 1746, *Marie-Sophie de Rouffelet de Châteaurenault*, fille du Maréchal de ce nom, de laquelle il eut un fils né 1748, & mort en 1768.

Les armes, comme ci-dessus : *de France, au chef d'or*. (Du Bouchet a donné la Généalogie de cette Maïson.)

* ESTAMPES, dans le Hurepoix, Diocèse de Sens, ville considérable avec un ancien titre de *Duché*, qui est de l'ancien Domaine de la Couronne. Nos Rois y avoient autrefois un Palais. PHILIPPE-LE-BEL donna cette Ville en apanage à Louis, Comte d'Evreux. CHAR-

LES IV PÉRIGEA en *Comté* en 1327. On voit par ces Lettres d'érection, qui font du mois de Septembre, qu'auparavant c'étoit une *Baronnie*. CHARLES VII la donna à *Richard de Bretagne*; LOUIS XI à *Jean de Foix*. *Gaston de Foix*, son fils, ayant été tué à la journée de Ravenne en Italie, LOUIS XII la donna à *Anne de Bretagne*, sa femme, en 1513. CLAUDE DE FRANCE, leur fille, la porta en mariage à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Duc de Valois, qui fut ensuite Roi, sous le nom de FRANÇOIS I^{er}.

Ce Prince, après la mort de sa femme, donna *Estampes* à *Jean de la Barre*, premier Gentilhomme de sa Chambre, après la mort duquel ce même Roi PÉRIGEA en *Duché* en 1536, par Lettres-Patentes du mois de Janvier, qui furent registrées au Parlement, le 18 du même mois, en faveur de *Jean de Broffe*, qu'il avoit marié avec *Anne de Piffelleu*, fille de *Guillaume de Piffelleu*, Seigneur de Heilly, & d'*Anne Sanguin*, sa seconde femme.

Anne de Piffelleu avoit eu beaucoup de part aux bonnes grâces du Roi, qui en devint amoureux dans un voyage que fit la Reine Régente sa mère, dont elle étoit la fille d'honneur, sur les frontières d'Espagne, allant au-devant de lui, peu de tems après qu'il fut sorti de prison.

HENRI II le dévouilla de ce Duché en 1553, pour en revêtir *Diane de Poitiers*, sa maîtresse, qui l'avoit aussi été de FRANÇOIS I^{er}; mais CHARLES IX le rendit à *Jean de Broffe* en 1562. Celui-ci étant mort sans postérité, HENRI III donna ce Duché, en 1576, à JEAN-CASIMIR, Duc des Deux-Ponts, qui le rendit au Roi.

L'année d'après, Sa Majesté le donna en engagement à la Duchesse de *Montpensier*, des mains de laquelle ce même Prince le retira, pour le donner en dot à MARGUERITE DE FRANCE, sa sœur, en la mariant à HENRI DE BOURBON, Roi de Navarre. Cette aliénation fut faite avec faculté de rachat perpétuel, par contrat du 8 Juillet 1581. Le 11 Novembre 1598, la Reine MARGUERITE fit donation du Duché d'*Estampes* à *Gabrielle d'Estrées*, Duchesse de Beaufort, dont la postérité l'a possédé jusqu'à la mort du Duc de Vendôme, arrivée à Vinaroz en Espagne, le 10 Juin 1712.

ESTAMPES, noble & ancienne Maison

originaire du Berry, laquelle a donné un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, favior: de Carcaffonne, de Nevers & de Condom, un Grand-Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers des Ordres, un Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, &c. Elle a formé les branches de *la Ferté-Imbault*, de *la Motte-lès-Ennordres*, de *Valençay* & d'*Autry*.

I. ROBERT D'ESTAMPES, I^{er} du nom, Seigneur de Salbris, des Roches, d'Ardeleup ou d'Ardealon, suivant Moréri, & de la Fertineau, vivoit en 1414. Il fut élevé auprès de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, qui l'honora de sa bienveillance, le fit son Conseiller, Garde de ses bijoux, & le nomma l'un des exécuteurs de son testament, l'an 1416. Il épousa *Jacquette Rolland*, dont:

1. JEAN, Evêque de Carcaffonne, mort le 15 Janvier 1455;
2. JEAN, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24 Décembre 1461;
3. GUILLAUME, Evêque de Montauban en 1452, puis de Condom en 1455;
4. ROBERT, qui fut;
5. JEAN, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI. Il mourut vers l'an 1474. Il est auteur de la branche des Seigneurs des *Roches*, éteinte dans son petit-fils,

CLAUDE D'ESTAMPES, Seigneur des Roches & de la Ferté-Nabert, mort jeune, le 24 Avril 1528, qui n'eut d'*Anne Robertet*, fille de *Florimond*, Seigneur d'Alluy, & de *Michelle Gaillard de Longjumeau*, qu'il avoit épousée le 24 Janvier 1520, que

LOUISE D'ESTAMPES, Dame des Roches & de la Ferté, née le 2 Juin 1527, accordée, à l'âge de 7 ans, avec *François de Genouillac*, dit de *Gourdon*, Seigneur d'Acier, mort en 1544, d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Cérifoles; & remariée, le 10 Mars de la même année, à *Jacques de Menou*, Seigneur de Boufflay, dont elle étoit veuve le 19 Janvier 1553. Elle mourut sans enfans, le 22 Juillet 1575, & nomma pour son héritière en tous ses biens, la Dame de *Saint-Nezaire*, sa tante.

6. Et JEANNE, mariée, le 22 Juillet 1412, à *Guy*, Baron de *Fontenay*, Seigneur de la Tour-en-Woëvre.

II. ROBERT D'ESTAMPES, II^e du nom, Seigneur de Salbris, de Valençay, de la Ferté-Imbault, &c., Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Il avoit épousé, en 1438, *Marguerite de Beauvilliers*, Dame d'Autry-lès-Vierzon, fille de *Jean de Beauvilliers*, III^e du nom, dit *Bourles*, Seigneur du Lude, & d'*Alix d'Esfouteville*. Ses enfans furent :

1. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, Grand-Archidiacre de Nevers, Prieur de Saint-Aignan en Berry, Seigneur de la Ferté-Imbault, par le partage qu'il fit avec ses frères, le 4 Septembre 1477;
2. ROBERT, qui fuit;
3. MICHEL, Seigneur de Valençay, qui plaidoit contre *Philibert de la Platière*, Seigneur des Bordes, en 1495, & mourut peu après;
4. JEANNE, mariée à *Jean Herpin*, Seigneur de Quindray;
5. MARIE, femme de *Jacques d'Aubigny*, Seigneur de Nerveux;
6. ALISON, épouse de *Robert Labbé*, Seigneur d'Heronfart;
7. Et JACQUETTE, alliée à *Antoine de Giverlay*, Seigneur de Molinro, dit Moréri, ou du Moulinfrant, felon le P. Anselme. Elle est nommée, avec toutes ses sœurs, dans le partage du 4 Septembre 1477.

III. ROBERT D'ESTAMPES, III^e du nom, Seigneur de Salbris, d'Ardeleup ou d'Ardeleu & de Tillay, Maréchal & Sénéchal du Bourbonnois, testa le 27 Juin 1487, & étoit mort en 1494. Il avoit épousé *Louise Levrault*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. LOUIS, auteur de la branche des Marquis de *Valençay*, rapportée ci-après;
3. ROBERT, qui épousa *Claude Cleret*, Dame d'Autry; il est auteur de la branche des Seigneurs d'Autry, qui n'ont formé que cinq degrés, & dont le dernier, FRANÇOIS D'ESTAMPES, marié, en 1658, à *Anne Acarie*, n'a eu qu'une fille, nommée

BLANCHE D'ESTAMPES, Marquise d'Autry, mariée, en 1682, à *Alexandre-Germain Courtin*, Seigneur de Tierville & de Saunay.

4. Et MARGUERITE, que l'on croit avoir épousé *Louis Odart*, Seigneur de Verrières & de Curfay, duquel elle étoit veuve en 1518.

IV. JEAN D'ESTAMPES, Seigneur de la Fer-

té-Imbault, de Salbris, de Soefmes, &c., fit partage avec ses frères, le 3 Octobre 1504, & fut marié, 1^o le 13 Février 1499, à *Blanche de Sains*, fille de *Waleran*, Seigneur de Margny, Bailli de Senlis, & de *Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon*; 2^o à *Marie du Lac*, fille de *Lancelot du Lac*, Seigneur de Chemerolles, & d'*Ifabeau Salaqart*; & 3^o à *Marie de Presles*, fille de *Guerin*, Seigneur de Bonsfrères, & de *Madeleine le Camus*. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, qui fuit;
2. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de la *Motte-lès-Emmordes*, qui n'a formé que IV degrés. FRANÇOIS, Seigneur de la Motte, né le 1^{er} Juillet 1653, & ses deux frères JACQUES-MERRY & ANTOINE-GABRIEL font les derniers de cette branche;
3. JEAN, mineur en 1534;
4. Et FRANÇOISE, mariée 1^o à *Edme de Regnier*, Seigneur de Gurchy, & 2^o à *Georges l'Enfernat*, Seigneur de Pruniers, fils de *Jean*, & de *Guillemette de Gribon*.

V. LOUIS D'ESTAMPES, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, &c., eut de grands différends avec son frère cadet, avec lequel il transigea le 3 Novembre 1544. Il épousa, 1^o le 23 Janvier 1525, *Edmée le Rotier*, Dame de Villefargeau & du Mont-Saint-Sulpice, fille d'*Edme le Rotier*, Seigneur des mêmes Terres, Bailli d'Auxerre, & de *Marie du Lac-Chemerolles*; 2^o *Françoise de Boucard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blancafort, & de *Jeanne de Sautour*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. CLAUDE, femme de *Charles du Pleffis*, Seigneur de Perrigny, Maître-d'Hôtel du Roi, fils de *Pierre*, & de *Marguerite des Barres*.

VI. CLAUDE D'ESTAMPES, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, de Soefmes, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qualifié Seigneur de la Ferté du Mont-Saint-Sulpice, Guidon de la Compagnie des Ordonnances du Roi, sous le Duc de Mayenne, dans une quittance qu'il donna à *Claude de Lyon*, Trésorier ordinaire des guerres, de 270 liv. 10 sols tournois, le 8 Juin 1573, épousa, le 7 Mai 1579, *Jeanne de Haute-mer*, Dame de Mauny, fille puinée & héri-

tière de *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques & de Mauny, Comte de Gran-
cey, Maréchal de France, & de *Renée l'E-
véque*, dite de *Marconnay*, dont :

1. JACQUES, qui fut ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte ;
3. CLAUDE, femme de *Michel Dufort*, Sei-
gneur de Pibrac, tué au siège de Montau-
ban, fils de *Guy Dufort*, Seigneur de Pi-
brac, Chancelier du Duc d'Alençon, puis du
Roi de Navarre, & de *Marie de Custos* ;
4. RENÉE, mariée à *Louis d'Anlezy*, Seigneur
de Chazelles ;
5. Et ANNE, morte jeune.

VII. JACQUES D'ESTAMPES, Marquis de la
Ferté-Imbault & de Mauny, Seigneur de
Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Ville-
fargeau, se trouva au siège de Soissons, en
1617; au combat des Ponts-de-Cé, en 1620;
suivit le Roi au voyage de Béarn; servit aux
sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Nérac, de
Tonneins, de Clérac, de Noyan, de Montau-
ban, en 1621, de la Rochelle en 1628, de Pri-
vas en 1629; au combat de Veillane; au fe-
cond secours de Cazals en 1630; à la bataille
d'Avein en 1635; aux sièges de Bohain, de
Landrecies, de Maubeuge, de la Capelle, de
Renty, du Castelet; au combat de Mouzon,
& à la prise d'Ivoy en 1639. Il commanda en
plusieurs de ces occasions, en qualité de Ma-
réchal-de-Camp; fut envoyé en Ambassade,
en Angleterre, en 1641, y demeura deux ans;
à son retour fut fait Général des Ecois, em-
ployé aux sièges de Gravelines, de Bour-
bourg, de Mardick, de Linck, de Bergues;
au passage de la Corne en 1645; fut fait Lieu-
tenant-Général des Armées du Roi; se trou-
va aux sièges de Courtray, de Mardick, de
Furnes & de Dunkerque en 1646, & au pas-
sage de l'Escaut en 1649; fut élevé à la di-
gnité de Maréchal de France le 5 Janvier
1651, par l'entremise de GASTON DE FRANCE,
Duc d'Orléans, oncle du Roi, avec MM.
d'Aumont, *d'Hocquincourt* & de *Saint-Nec-
taire*; & créé Chevalier des Ordres le 31 Dé-
cembre 1661. Il mourut à son Château de
Mauny, proche de la Bouille, à trois lieues de
Rouen, le 20 Mai 1668, âgé de 78 ans. Son
corps repose dans l'Eglise de Mauny. Il avoit
épousé, le 27 Mai 1610, *Catherine-Blanche
de Choiseul*, première Dame d'honneur de
la Duchesse d'Orléans, fille aînée de *Charles
de Choiseul*, Marquis de Praslin, Maréchal

de France, Chevalier des Ordres du Roi, &
Claude de Caçillac, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ROGER, Abbé de Beaugency, Comte &
Chanoine de Saint-Jean de Lyon ;
3. LOUIS, Seigneur de Salbris, mort jeune,
vers l'année 1642, commandant un Régi-
ment de Cavalerie en Lorraine ;
4. 5. & 6. SCHOLASTIQUE, MARIE, & FRANÇOISE-
ANGÉLIQUE, Religieuses à l'Abbaye de
Notre-Dame de Troyes ;
7. Et ANNE-DIANE, morte jeune.

VIII. FRANÇOIS D'ESTAMPES, Marquis de
Mauny, premier Ecuyer de GASTON DE FRAN-
CE, Duc d'Orléans, & Lieutenant de sa Com-
pagnie de Gendarmes, mourut au mois de
Mars 1667. Il avoit épousé, le 6 Mai 1641,
Charlotte Brulart, fille de *Pierre*, Marquis
de Sillery & de Puifieux, Secrétaire d'Etat,
et de *Charlotte d'Estampes-Valençay*, sa se-
conde femme, dont :

1. CHARLES, qui fut ;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, puis Cap-
itaine d'Infanterie, dit *le Comte d'Estam-
pes*, mort vers l'an 1710. Il avoit épousé
Elisabeth Châlons, fille de *Rodrigue*, Ba-
ron de Cretot, & d'Allonville en Caux, Se-
crétaire du Cabinet du Roi Louis XIII ;
3. N..., morte au mois d'Avril 1674, âgée de
20 ans ;
4. FRANÇOISE-CHARLOTTE, femme de *Jean
Touffain d'Hébertville*, Conseiller au Pa-
rlement de Normandie ;
5. 6. & 7. Trois autres filles, les deux pre-
mières, Religieuses à l'Abbaye de Notre-
Dame de Troyes, & la dernière à l'Abbaye
d'Avenay.

IX. CHARLES D'ESTAMPES, Marquis de Mau-
ny & de la Ferté-Imbault, appelé *le Mar-
quis d'Estampes*, fut Mestre-de-Camp d'un
Régiment de Cavalerie, Chevalier d'honneur
de MADAME en 1681, puis Capitaine des Gar-
des de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans. Il
exerça la même charge auprès de PHILIPPE,
petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent
du Royaume; fut fait Chevalier des Ordres
du Roi en 1688, & mourut le 3 Décembre
1716. Il avoit épousé, en 1674, *Marie du
Regnier*, fille unique & héritière de *Louis
du Regnier*, Seigneur de Droué & de Mon-
tigny, Capitaine au Régiment des Gardes-
Françoises, & de *Marguerite Coutel*, dont :

1. ROGER, qui fut ;
2. JEAN-BAPTISTE, dit *le Comte d'Estampes*,
Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué dans

fa première campagne, à la bataille d'Hochstett, le 13 Août 1704, après avoir combattu vaillamment, & avoir eu trois chevaux tués sous lui ;

3. PHILIPPE-CHARLES, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
4. LOUISE-CHARLOTTE, femme de *Maximilien-François de Fiennes*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Comte de Lumbres, & de *Catherine-Cécile de Guernonval* ;
5. MARIE-FRANÇOISE-BERTHE, Religieuse de l'Abbaye du Lieu-Notre-Dame, près Romorantin, en 1694. Son père lui légua une pension viagère, jusqu'à ce qu'elle fut pourvue d'une Abbaye ; le Roi lui donna celle de Vignats, Diocèse de Séz, Ordre de St-Benoit, au mois de Mars 1709 ;
6. Et MARIE-EUGÈNE-MARGUERITE, Religieuse, morte avant le testament de son père.

CHARLES, Marquis d'Estampes, eut encore pour fils naturel :

CHARLES DE LA MOUTONNIÈRE, auquel il légua, par son testament, 680 livres de pension viagère, pour l'aider dans ses études, & à se faire d'Eglise.

X. ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, Guidon des Gendarmes Dauphins, puis Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, baptisé à Saint-Sulpice de Paris le 20 Octobre 1679, servit à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Oudenarde en 1708, où il fut fait prisonnier, & conduit à Hussen. Il se démit de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans au mois de Juillet 1715, & mourut à Paris le 27 Décembre 1718. Il avoit épousé, à Avignon, *Marie-Elisabeth Dirfsche van Augeran*, née à Hurfen au Duché de Clèves, le 5 Avril 1693, fille de *Théodore-Henri Dirfsche*, & de *Guillelmine Janse*, dont :

1. ROGER, né le 6, & baptisé le 7 Septembre 1709, à Saint-Roch à Paris, mort jeune ;
2. LOUIS-ROGER, qui suit ;
3. JACQUES, né & baptisé à Meudon, le 7 Mars 1713, mort jeune ;
4. & 5. Et deux autres enfans, morts en bas âge.

XI. LOUIS-ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, dit *le Marquis d'Estampes*, né à Paris le 2 Novembre 1711, & baptisé à St-Sulpice, Mousquetaire du Roi en 1727, est mort en son Château de Mauny en Normandie, le 15 Septembre 1754, âgé de 43 ans. Il avoit épousé, 1^o en 1727, ANGÉLIQUE D'ESTAMPES-VALENÇAY, sa cousine, fille de HENRI-

FRANÇOIS, Marquis de Valençay, Colonel d'un Régiment de Dragons, & d'*Angélique-Françoise de Raymond*, morte sans enfans le 28 Novembre 1728, & enterrée dans la Chapelle de Valençay en Berry ; 2^o *Marguerite-Lidie de Bec-de-Lievre de Cany*, fille de *Louis*, Marquis de Cany, Conseiller au Parlement de Normandie, & de *Marie-Anne Costé de St-Suplix*, la seconde femme, morte à Paris le Avril 1742, âgée de 28 ans, étant accouchée, la veille, d'une fille, morte en naissant. De ce mariage font nés :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et HECTOR-JOSEPH, né le 13 Septembre 1736, appelé *le Marquis de Valençay*, ci-devant Sous-Lieutenant de Gendarmerie.

XII. LOUIS, Marquis d'ESTAMPES, né le 4 Décembre 1734, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, veuf d'*Adélaïde-Godefroy-Julie de Fouilleuse*, fille de *François de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp, & d'*Hortense-Félicité de Mailly-Nesle*, s'est remarié, contrat signé le 16, célébration le 17 Mai 1762, à *Françoise-Bonne-Geneviève Joly de Fleury*, née le 5 Janvier 1742, fille d'*Omer*, premier Avocat-Général, & de feu *Madeleine-Geneviève-Mélanie Desvieux*. Il eut du premier lit :

ADÉLAÏDE-THÉRÈSE, née le 30 Décembre 1759.

Et du second lit :

Un fils, né en 1763.

X. PHILIPPE-CHARLES D'ESTAMPES, Chevalier de Malte, puis qualifié *Comte d'Estampes*, troisième fils de CHARLES, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Regnier*, fut Guidon des Gendarmes d'Orléans après son frère, ensuite reçu, en 1707, en survivance de la Charge de Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc d'Orléans, qu'il accompagna dans la dernière campagne en Espagne. Il fut Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & fait Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1719. Il est mort à Paris le 11 Mars 1737, dans la 53^e année de son âge, & avoit épousé, au mois de Juin 1709, *Jeanne-Marie du Pleffis-Châtillon*, fille de *Jacques du Pleffis-Châtillon*, Comte de Nonant, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jeanne-Marie Fradet (a) de Saint-Aoust*, laquelle

(a) Cette *Jeanne-Marie Fradet* étoit devenue seule héritière des biens de sa famille par la mort

est morte à Paris le 15 Décembre 1738, âgée de 84 ans. De ce mariage font nés :

1. PHILIPPE-CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS-AUGUSTE, rapporté après son frère ;
3. Et SOPHIE, mariée, le 30 Novembre 1748, à *Alexis-Bernard le Conte de Nonant*, Comte de Pierrecourt, Président de la Chambre des Requétes du Parlement de Normandie, dont un fils.

XI. PHILIPPE-CHARLES d'ESTAMPES, II^e du nom, dit *le Marquis de la Ferté-Imbault*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, par la démission volontaire de son père le 2 Février 1731, mort à Paris le 27 Mars 1737, âgé de 25 ans, avoit épousé, le 15 Février 1731, N... *Geoffrin*, fille unique & héritière de *François Geoffrin*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, dont une fille nommée

MARIE-CHARLOTTE d'ESTAMPES, née le 6 Septembre 1736, morte le 21 Juin 1749, âgée de 13 ans, & enterrée à Saint-Roch, fa Paroisse.

XI. LOUIS-AUGUSTE, appelé *le Chevalier*, ensuite *le Comte* d'ESTAMPES, a été d'abord Capitaine dans le Régiment de son frère, & le Roi ayant donné le Régiment de la Ferté-Imbault, vacant par la mort de son frère, au Duc de Chartres, 1^{er} Prince du Sang, Sa Majesté l'en a fait Colonel-Lieutenant le 2 Avril 1737. Il a été fait membre de l'Académie des Sciences de la Rochelle, au mois de Juillet 1739, & est mort à Paris le 14 Février 1742, dans la 28^e année de son âge, fans avoir été marié.

BRANCHE

des Seigneurs, Marquis de VALENÇAY.

IV. LOUIS d'ESTAMPES, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils de ROBERT, & de *Louise Levraut*, étoit mineur en 1488, & sous la tutelle de sa mère. Le Roi FRANÇOIS I^{er} le fit, en 1519, Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épousé, le 29 Novembre 1512, *Marie Huraut*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverni, dont :

1. JACQUES, mort au berceau ;
2. Autre JACQUES, qui suit ;

de son frère unique *Antoine-Arnaud Fradet*, Marquis de Saint-Aouët, Comte de Château-millant, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry, Mestre-de-Camp & Brigadier de Cavalerie, tué en Flandre par les Gardes du Prince d'Orange en 1675.

3. CLAUDE, mort jeune ;
4. JEAN, Abbé de Barzelle ;
5. ROBINETTE, morte fans alliance ;
6. MARIE ;
7. BLANCHE, Religieuse à Saint-Jean d'Autun au mois d'Août 1525 ;
8. Et CATHERINE.

V. JACQUES d'ESTAMPES, Seigneur de Valençay, né le 5 Juillet 1518, fut député par les Nobles de sa Province, pour assister aux Etats d'Orléans le 30 Octobre 1560, & testa le 24 Avril 1574. Il avoit épousé, le 26 Mai 1540, *Jeanne Bernard*, Dame d'Estiaux en Anjou, fille de *Jean*, Seigneur d'Estiaux, & de *Louise Breth*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. Deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590 ; l'autre tué dans un combat pendant les troubles de la Ligue en 1591 ;
4. MADELEINE, mariée 1^o à *Louis de Hallencourt*, Seigneur de Droménil ; 2^o à *Robert de Belleforière*, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain ;
5. Et RENÉE, mariée, en 1579, à *René de Senicourt*, Seigneur de Sesseval.

VI. JEAN d'ESTAMPES, Seigneur de Valençay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, par Brevet de l'an 1586, Conseiller d'Etat en 1594, se signala, par son courage & par sa prudence, en diverses occasions, & mourut en 1620. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1594, *Sara d'Applincourt*, fille unique & héritière de *Jean* & de *Barbe d'Ognies*. Ses enfans furent entr'autres :

1. JACQUES, qui suit ;
2. LÉONOR, nommé, étant encore fort jeune, à l'Abbaye de Bourgueuil-en-Vallée, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse d'Angers, député, en cette qualité, avec l'Evêque d'Angers, pour les Etats-Généraux, dans la Sénéchaussée d'Anjou, en 1614 ; nommé Evêque de Chartres en 1620, & Archevêque de Reims en 1641, mort le 8 Avril 1651, âgé de 63 ans ;
3. LOUIS, Marquis d'Estiaux, tué devant Maëtrichtrich par les troupes des Hollandois, en 1632, fans avoir été marié ;
4. ACHILLE, né à Tours le 5 Juillet 1593, reçu Chevalier de Malte dans cet Ordre, de minorité, à l'âge de 8 ans. Il donna des preuves de son courage sur les Galères de la Religion, se trouva dans plusieurs occasions en France, en Italie, dans les Pays-Bas, & au

siège de Montauban, où il se signala avec ses quatre frères. Il obtint ensuite de Louis XIII une Compagnie dans son Régiment de Cavalerie, servit au siège de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral; après la réduction de cette place, fait Maréchal-de-Camp, honoré du commandement des Gardes de la Reine-Mère, MARIE DE MÉDICIS, & se distingua depuis au combat du Pas de Suze en Piémont; retourné à Malte, fut nommé Général des Galères de la Religion; fit des choses extraordinaires à la prise de l'Isle de Sainte-Maure dans l'Archipel; quelque tems après, sur les offres du Bailli de Valençay, son neveu, alors Ambassadeur à Rome, fut invité par le Pape URBAIN VIII, pour servir l'Eglise dans l'affaire que Sa Sainteté avoit avec le Duc de Parme, & ce Pontife le nomma Général des Armées du Saint-Siège, sous le Cardinal *Antoine Barberini*: en reconnaissance des services qu'il rendit dans cette heureuse expédition, il fut créé Cardinal du titre de Saint-Adrien le 14 Décembre 1643. Ce fut alors qu'il soutint hautement & avec vigueur les intérêts de la France contre l'Amirante de Castille, Ambassadeur d'Espagne, qu'il obligea de rendre visite au Cardinal *d'Este*, Protecteur de France auprès de Sa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le 7 Juillet 1646, âgé de 53 ans, & voulut être enterré dans l'Eglise des Carmes-de-la-Vierge, sous un simple tombeau, & sans épitaphe;

5. JEAN, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Président au Grand-Conseil, Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, Ambassadeur chez les Grisons en 1637, puis en Hollande, mort le 4 Avril 1671, âgé de 77 ans, laissant de *Marie Gruel*, sa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Morville :

MARIE, alliée 1^o à *Philippe de Béthune*, Comte de Selles; 2^o à *Jean-Baptiste-Gaston Goth*, Marquis de Rouillac, Seigneur du Duché d'Epemnon, morte le 13 Décembre 1679;

Et ANNE-ELISABETH, mariée à HENRI-DOMINIQUE d'ESTAMPES-DE-VALENÇAY, son cousin.

6. CLAUDE, Seigneur d'Estiaux, Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc de Candale, tué au siège de Montauban;
7. ELISABETH, femme de *Louis de la Châtre*, Baron de la Maisonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Irie, âgée de 72 ans;
8. CHARLOTTE, seconde femme de *Pierre Brulant*, Marquis de Sillery & de Puisieux, Se-

crétaire d'Etat, morte le 8 Septembre 1677, âgée de 80 ans;

9. Et MARGUERITE, femme de *Michel de Beauclerc*, Baron d'Achères, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

VII. JACQUES d'ESTAMPES, II^e du nom, Marquis de Valençay, né le 28 Novembre 1579, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison de Sa Majesté, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mort à Boulogne le 21 Novembre 1639, âgé de 50 ans, avoit épousé *Louise*, fille d'*Oudart Blondel*, dit de *Joigny*, Seigneur de Bellebrune, dont :

1. JEAN, dit le *Baron de Bellebrune*, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère de France, tué au siège de Privas en 1629, qui laissa deux filles de *Catherine d'Elbène*, qu'il avoit épousée le 14 Avril 1627, favoir :

LOUISE, Dame de Bellebrune, femme d'*Antoine Gouffier*, Marquis de Thoisy; Et CHARLOTTE d'ESTAMPES, Abbesse d'Estival.

2. DOMINIQUE, qui suit;
3. HENRI, né en 1603, reçu Chevalier de Malte de minorité. Il fit ses Caravannes dès l'âge de 15 ans, y donna des marques de sa valeur en plusieurs rencontres, eut le Commandement d'une Galère de la Religion; se signala à la prise de Sainte-Maure dans l'Archipel & de Mahomet en Afrique. Il fut envoyé, par le Grand-Maître de *Laſcaris*, en qualité d'Ambassadeur de l'Ordre à Rome & à Venise. Louis XIII le fit Commandant-Général de l'armée navale sous le Cardinal de Richelieu, pendant les guerres qui troublèrent la France en 1632, ensuite il le nomma à l'Ambassade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans avec un éclat digne de la grandeur du Maître qui l'envoyoit. Le Roi, content de ses négociations, lui donna les Abbayes de Bourgueuil & de Champagne. Il fut encore pourvu du Grand-Prieuré de Champagne, & en 1670 de celui de France, où il nomma pour son Lieutenant le Commandeur du Fresnoy, qui fut depuis Grand-Prieur de Champagne. Le Grand-Prieur de Valençay résida le reste de sa vie à Malte, parce que les principaux de l'Ordre le destinoient à remplir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui le 6 Avril 1678;
4. SARA, morte jeune;
5. CHARLOTTE, Religieuse à Faremoutiers, puis Abbesse d'Estival;

6. Et ELÉONORE, femme de *Charles de Monchy*, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, morte le 27 Mars 1679, âgée de 72 ans.

VIII. DOMINIQUE D'ESTAMPES, Marquis de Valençay & d'Applaincourt, député de la Noblesse du Berry, pour se trouver aux Etats qui devoient le tenir à Paris en 1649, mourut le 6 Mai 1691, âgé de 96 ans. Il avoit épousé, en 1641, *Marie-Louise de Montmorency*, fille aînée de *François de Montmorency*, Seigneur de Bouteville, & d'*Elisabeth-Angélique de Vienne*, dont :

1. HENRI-DOMINIQUE, qui suit ;
2. FRANÇOIS-HENRI, rapporté après son frère aîné ;
3. JEAN-HIPPOLYTE, rapporté après ses deux frères ;
4. MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, mariée à *Gaspard*, Comte de *Chavagnac*, Général des Armées de l'Empereur, mort, sans enfans, le 11 Février 1695 ;
5. JULIE, mariée, le 12 Février 1685, à *Pierre Georges*, Seigneur d'Antraigues en Berry, & de la Chapelle, Secrétaire du Roi & Conseiller au Parlement de Metz, & morte le 23 Décembre 1705 ;
6. ISABELLE-ANGÉLIQUE, Abbesse de Clergé en 1687, & Réformatrice de cette Maison en 1690, sur le pied de l'Abbaye de la Trappe, morte le 23 Décembre 1707 ;
7. Et HENRIETTE, morte Religieuse à la Visitation de Moulins.

IX. HENRI-DOMINIQUE D'ESTAMPES, Marquis de Valençay, mort en 1682, avoit épousé, le 22 Novembre 1671, ANNE-ELISABETH D'ESTAMPES-VALENÇAY, sa cousine, qui mourut en 1679, seconde fille de JEAN, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Gruel*, Dame de Morville. Il laissa :

1. JACQUES-DOMINIQUE, Marquis de Fiennes, né le 22 Novembre 1673, Capitaine de Cavalerie, & mort sans avoir été marié le 24 Février 1700 ;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS-CHARLES, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, noyé sur la Galère Capitaine de Malte le 16 Février 1700.

IX. FRANÇOIS-HENRI D'ESTAMPES, Marquis de Valençay & de Fiennes, dit le *Comte de Valençay*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, puis Colonel d'un Régiment de Dragons, mort au mois de Juin 1711, avoit épousé, le 3 Avril 1702, *Angélique-Françoise Raymond*, fille de *François*, Secrétaire du

Roi, Seigneur de Bréviandes, & de *Marguerite Rallu*. Elle est morte à Paris le 7 Mai 1751, & fut enterrée dans l'Eglise des Carmes déchauffés, dans la Chapelle de Valençay. De ce mariage font issus :

1. & 2. PAULINE-FRANÇOISE & CHARLOTTE, mortes ;
3. Et ANGÉLIQUE, née en Février 1709, mariée, en 1727, à LOUIS-ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, son cousin, morte, sans enfans, le 28 Novembre 1728, & enterrée dans la Chapelle du Château de Valençay en Berry.

IX. JEAN - HIPPOLYTE D'ESTAMPES, dit le *Marquis de Bellebrune*, troisième fils de DOMINIQUE, & de *Marie-Louise de Montmorency*, élevé Page en la Grande-Ecurie du Roi en 1667, Capitaine au Régiment du Roi, mort au mois de Mars 1697, avoit épousé *Anne de Maffo du Boufquet*, veuve du Seigneur d'Alpremont, Capitaine au Régiment des Gardes, Gouverneur de Salins, & fille de *N.... de Maffo*, Seigneur du Boufquet à Auxonne, dont :

1. HENRI-HUBERT, qui suit ;
2. Et un autre garçon, mort âgé de 12 ans.

X. HENRI-HUBERT D'ESTAMPES-VALENÇAY, Seigneur du Guépean, mort à Paris, âgé de 49 ans 6 mois 11 jours, & inhumé aux Carmes-Déchauffés, avoit épousé, le 30 Septembre 1715, *Philiberte Amelot*, née le 7 Mars 1692, fille de *Denis-Jean Amelot*, Seigneur de Chaillou, Maître des Requêtes, & de *Philiberte de Barillon*, dont :

1. PAUL-SIGISMOND-PHILIBERT, né le 19 Août 1716, mort au berceau ;
2. N...., né au mois de Novembre 1718, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort en Bohême au mois de Juin 1742, d'une fluxion de poitrine ;
3. Et LOUISE-DENISE, morte au mois de Juillet 1719, âgée de 2 ans.

Les armes : *d'azur, à 2 girons d'or mis en chevron; au chef d'argent chargé de 3 couronnes ducales de gueules, mises en fasce.*

ESTANG (L'), famille l'une des plus anciennes d'Arles. La Chartre de la Croifade de l'Archevêque de cette Ville, du XI^e siècle, rapportée par le Moine Hardouin, dans son *Histoire des Croifades*, parle du Chevalier DE L'ESTANG qui conduisit la Compagnie des Croisés levée à Arles.

RAYMOND DE L'ESTANG fut caution à une

donation que firent les *Porcellets*, à une maison du Temple de Saint-Gilles, l'an 1190, & ROLLAND DE L'ESTANG, son successeur, fut élu Podestat d'Arles, après que cette Ville eut été érigée en République.

I. GUILLAUME DE L'ESTANG, 1^{er} du nom, un de ses descendants, vivoit ès années 1286 & 1297 avec beaucoup d'éclat. Il fut marié avec noble *Guillemette Abram*, laquelle fit son testament en 1301, en faveur de

II. IMBERT DE L'ESTANG, qui testa en 1347, & eut pour fils

III. GUILLAUME DE L'ESTANG, II^e du nom, qui rendit de si grands services à JEANNE, Comtesse de Provence, que, pour reconnaissance, elle lui fit don, le 16 Mai 1370, de la jouissance du péage d'Arles, & de quelques autres droits qu'elle avoit dans cette Ville & à Tarascon.

IV. JEAN DE L'ESTANG, dit de *Parade*, son fils, épousa *Marguerite* & testa en 1455, en faveur de

V. GUILLAUME DE L'ESTANG, III^e du nom, qui prêta hommage du Mas ou de la maison de Campagne de Parade, aliàs des *Porcellets*, à l'Archevêque d'Arles, l'an 1463. Il fit son testament en 1501, & fut père de

VI. HONORÉ DE L'ESTANG DE PARADE, I^{er} du nom, marié, l'an 1475, à *Thore de Boan*, de laquelle il eut :

1. BONIFACE, qui suit ;
2. Et GUILLAUME DE L'ESTANG, Chevalier de Rhodes & Commandeur en 1510.

VII. BONIFACE DE L'ESTANG DE PARADE, épousa, par contrat du 14 Décembre 1517, *Antoinette de la Tour*, fille d'*Honoré de la Tour*, Seigneur de Roumoules, dont :

VIII. HONORÉ DE L'ESTANG, II^e du nom, élu Viguier de la ville d'Arles, par Lettres du 16 Décembre 1564. Il avoit épousé, le 11 Décembre 1536, *Pierrette des Martins*, fille de *Jean*, Cadet de *Puylobier*, & de *Françoise de Grille*, & en eut :

1. ARDOUIN, Viguier d'Arles, marié, en 1570, à *Anne d'Aiguères de Mejanne*, de laquelle sortit

MARGUERITE DE L'ESTANG, alliée à *Valentin de Grille* ;

2. HONORÉ, qui suit ;
3. LOUIS, Abbé de Fontaine ;
4. GAUCHER, Chevalier de Malte en 1558 ;
5. JEAN, Aumônier des Rois HENRI III & HENRI IV ;

6. Et FRANÇOIS, qui fut marié.

IX. HONORÉ DE L'ESTANG, III^e du nom, Seigneur de Parade, épousa, par contrat du 9 Février 1567, *Catherine de Renouard*, dont :

1. ROBERT, qui suit ;
2. PIERRETTE, alliée à *N... de Cays* ;
3. Et ANNE, mariée à *N... de Sabatier*.

X. ROBERT DE L'ESTANG, Seigneur de Parade, épousa, le 3 Octobre 1608, *Jeannette des Porcellets de Maillane*, de laquelle il laissa

XI. JACQUES DE L'ESTANG DE PARADE, marié, le 18 Février 1637, à *Ifabeau de Sade*, fille de *Jean Valentin*, Seigneur d'Aiguères, & de *Françoise de Calvière-Boucoiran*. De cette alliance vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. PIERRE ;
3. Et N...., marié à *Guillaume de Raouffet*, Conseiller au Parlement de Provence.

XII. GUILLAUME DE L'ESTANG DE PARADE, IV^e du nom, aussi Conseiller en la même Cour, épousa *Angélique de Simiane-la-Cofte*, de la ville d'Aix, dont il eut :

1. JACQUES ou JOSEPH, qui suit ;
2. GUILLAUME, reçu Chevalier de Malte ;
3. Et N...., mariée à *François des Rollands de Reauville*, Président en la Cour des Comptes de Provence.

XIII. JACQUES ou JOSEPH DE L'ESTANG DE PARADE, II^e du nom, Conseiller, ensuite Doyen du Parlement, épousa *Albert*, fille du Président du *Chêne*, & de *Marguerite de Guidi*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. Deux autres fils reçus Chevaliers de Malte aux années 1715 & 17... ;
4. N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à *N... de Varadier de Saint-Andiol* ;
5. MARGUERITE, mariée à *Jean-Baptiste de Castellane*, Seigneur de Mazaugues, fils d'*Antoine*, II^e du nom, & d'*Anne de Martel* ;
6. Et N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à *Jean-Baptiste Brumy*, Marquis d'Entrecasteaux & de Villeneuve, successivement Conseiller & Président au Parlement de Provence.

XIV. GUILLAUME DE L'ESTANG DE PARADE, V^e du nom, a épousé, en 1731, *Marguerite d'Aimini*, de la ville de Tarascon, fille de *Pierre*, Seigneur du Mas-Blanc, & de *Marguerite de Remondy-Pomerol*, dont trois

garçons & une fille, l'un des garçons est Chevalier de Malte, & la fille a été mariée, en 1755, à N... de *Chiavari de Cabaffole*, de la ville d'Arles.

Lesarmes: *d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.* (Voy. *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, p. 344.)

ESTANG (L'), en Bretagne: *d'azur à deux poissons d'argent.*

ESTANG DU RUSQUEE (L'), en Bretagne: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la coquille de gueules, & aux 2 & 3 losangés d'argent & de sable.*

ESTANI: *d'azur, au lion d'or, tenant de ses pattes de devant: de la droite un couteau, de la gauche un bouclier rond d'argent.*

¶ ESTAVAYÉ (D'). Suivant une Généalogie dressée en 1735, par M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres du Roi, c'est une des plus illustres, des plus puissantes & des plus considérables Maisons de la Suisse, tant par son antiquité, que par ses alliances. Elle a pris son nom de la Terre d'Estavayé, dans le Pays de Vaud, qui appartient depuis plus de deux cents ans à ceux du Canton de Berne.

Les Historiens du Pays disent que le Château d'Estavayé fut construit en 512, par un Chef de Vandales, qui se nommoit ESTAVAYÉ, & que la Ville qui en porte aujourd'hui le nom, fut bâtie en l'année 780. Cette Maison possédoit, du temps de l'Empereur Frédéric, furnommé *Barbe-Rouffe*, mort en 1189, toute la Ville d'Estavayé, avec 24 Villages aux environs, & les Terres entières de Vailly, la Baronnie de Belp, la Seigneurie de Guérintin, & les Baronnies de Gorgy & de Montagny. C'est ce que les Hérauts d'Armes de Suisse ont attesté, ainsi que les Chanceliers & Supérieurs de Soleure, en 1668, & tout de nouveau, en 1779, par le Comte de Polignac, alors Ambassadeur pour le Roi en Suisse.

Le petit Pays de Vaud passa en 1226 sous la domination des Comtes de Savoie. En 1425, les Cantons de Berne & de Fribourg, déclarant la guerre à CHARLES III, s'emparèrent du Pays de Vaud en 1537, & de la Ville d'Estavayé.

Pendant ces différens événemens, la Maison d'ESTAVAYÉ a perdu beaucoup de titres, principalement les plus anciens; mais ce qui lui en reste prouve distinctement ses qualifi-

cations anciennes de Chevaliers, de Nobles & puissans Seigneurs: ses services militaires, & les prérogatives d'honneur que plusieurs de cette illustre Race ont eu en Suisse, comme le Gouvernement du Pays de Vaud, par plusieurs fois, & ceux aussi de Ham, du Comté de Marle, & des Principautés de Neuchâtel & de Vallengin. Elle a donné à l'Eglise un Evêque de Belley, plusieurs Abbés & Abbes-fes de différens Ordres, plusieurs Officiers des Rois de France, & Chevaliers de leurs Ordres, des Gentilshommes ordinaires de la Chambre, grand nombre d'Officiers dans les Armées, 4 Maréchaux-de-Camp, un Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, des Capitaines & autres Officiers au même Régiment, des Chambellans, des Ecuyers, des Grands-Maitres-d'Hôtel des Ducs de Savoie, & des Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade. Cette Maison a produit plusieurs branches & rameaux, qui font au nombre de neuf, mentionnés ci-après; & le premier dont il soit fait mention dans une Généalogie imprimée qu'on nous a fait passer, est HUGONIN, qui suit.

PREMIÈRE BRANCHE, éteinte.

I. HUGONIN, qualifié Noble & Puissant, Co-Seigneur d'Estavayé & de Molondin, à deux lieues de Neuchâtel, né dans le X^e siècle, cautionna Antoine Rosetti, un de ses sujets, du lieu de Molondin, le 11 Juin 1023, selon un acte signé par *Pierre Crifine*, Notaire d'Estavayé. Il eut pour fils:

II. LAMBERT, Seigneur d'ESTAVAYÉ & de plusieurs autres Terres, vivant environ l'an 1048, qui laissa:

III. ROBERT, Seigneur d'ESTAVAYÉ & autres lieux, qui vivoit vers l'an 1070, & eut pour fils:

IV. RENAUD OU RENALD, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'Estavayé, qualifié *Noble & Puissant*, qui se trouve sous les années 1100, 1120, 1130, 1140. Il eut trois garçons:

1. CONON, Chanoine du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Lausanne, en 1150;
2. OTHON, qui suit;
3. Et JEAN, Chevalier, Seigneur de Buffy, proche d'Estavayé, en 1147.

V. OTHON, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ & autres lieux, en 1146, eut pour enfans:

1. NICOLAS, qui suit;

2. Et PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Mollette, marié à *Jeanne de Bollonay*, en 1183, dont:

CONON, Prévôt du Chapitre de Laufanne, depuis l'an 1202 jusqu'en 1240, qui gouverna l'Évêché de Laufanne après la régnation de Roger, Evêque en 1211; Et GUILLAUME, né en 1183.

VI. NICOLAS D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur dudit lieu & de Montet, Chevalier en 1165, contribua en 1176 à la paix qui fut faite entre Roger, Evêque de Laufanne, & noble puisant Pierre, Seigneur de Coffonnay. Ses enfants furent:

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et BERNARD, vivant en 1210, père de PIERRE, Chanoine du Chapitre de Laufanne, en 1248.

VII. PIERRE D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'Estavayé, &c. en 1206, laissa de son mariage:

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et RENAUD, auteur de la branche des Co-Seigneurs d'Estavayé-Chenaud, rapportée ci-après.

VIII. GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c. en 1219, fut témoin avec Aymond de Blonnay, & autres Chevaliers, de l'hommage qui fut fait à la Maison Episcopale de Laufanne, en 1246, la sixième Férie après la Saint-Michel, par Jean, Comte de Bourgogne & de Salins, & pour le Château de Breçon, en présence d'Amédée, Comte de Savoie, & autres Seigneurs, à Nantelin, Abbé Agaunens. Cet acte est tout au long dans le livre intitulé: *Bibliotheca Sebustiana*, par Guichenon, in-4, page 22. Il eut pour enfans:

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et GÉRAUD, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu d'Estavayé & de Reuyres, en 1244 & 1270, dont les biens furent partagés en 1315, entre HUGUES & HENRI D'ESTAVAYÉ.

IX. JACQUES, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, Seigneur de Molondin, & du Cheyre, eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;
2. RENAUD, marié à noble *Bricette*, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans;
3. Et GUILLAUME, qui eut pour fils:

HENRY, un des héritiers de *Conon*, son cousin.

X. JEAN D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Cheva-

lier, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1260 & 1270, eut pour enfans:

1. RICHARD, Doyen d'Inogo en 1329 & 1330;
2. HENRY, qui fuit;
3. AYMOND, qui fut un des héritiers de Conon, son cousin;
4. GUILLAUME;
5. Et JEAN, qui n'ont point laissé de postérité.

XI. HENRY D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, l'an 1292, infittué aussi héritier de *Conon*, son cousin en 1330, épousa *Jeanne de Vergy*, dont:

XII. AYMOND, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c. es années 1332 & 1351, marié 1^o à *Jeanne de Wicherens*; 2^o à *Jeanne de Colombier*, par laquelle il fut père de:

1. HUGUES, qui fuit;
2. HENRY, auteur de la branche des Seigneurs de *Villaranon*, rapportée ci-après;
3. Et MARGUERITE, mariée à GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Chenaud, en 1351.

XIII. HUGUES D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., épousa noble *Marguerite de Blonnay*, l'une des anciennes Maisons du pays de Vaud, dont vinrent:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et JEANNE, femme de GÉRARD D'ESTAVAYÉ, Baron de Belp, Seigneur de Cugies en 1334.

XIV. JEAN D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé & autres lieux, épousa *Isabelle de Colombier*, dont:

1. HUGUES, qui fuit;
2. LOUIS, qui a continué la postérité après son frère aîné;
3. JEAN, Religieux à Payerne en 1429;
4. Et PÉTRONILLE, femme de *Louis d'Albignon*, Donzel, en 1425.

XV. HUGUES, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Estavayé, &c., étoit marié, en 1420, avec *Isabelle de Buffy*, d'une Maison illustre établie en Bresse & en Savoie, qui a donné un Chevalier de la Toison-d'Or & de l'Annonciade, & a fait de très-belles alliances, comme avec les Maisons de *Lugny*, *la Balme*, *Grolée-la-Beaume*, *Châtillon*, *Conzié*, *Moyria*, *d'Estaing*, *Saulx-Tavannes*, &c.; il testa en 1427, & n'eut qu'une fille nommée

MARGUERITE, qui fut mariée.

XV. LOUIS D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c., cautionna Louis, Duc de Savoie, pour la somme de 30,000 réaux envers les Cantons de Berne

& de Fribourg, en 1441, & testa en 1459; il avoit épousé 1^o *Jeanne de Saint-Maurice*; 2^o *Nicolette de Chastonaye*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. HUMBERT, Ecclésiastique en 1459;
3. JEAN, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, Mézières, Buffy, &c., qui fut envoyé Ambassadeur par Jacques de Savoie, Seigneur de Vaud, pour faire la paix avec les Cantons de Berne & de Fribourg, après la conquête du pays de Vaud, l'an 1479; fut Capitaine & Gouverneur, en 1486, des Ville & Château de Ham, pour Jacques de Savoie, Comte de Romont, Gouverneur du Comté de Marle; en 1487, pour François de Bourbon, Comte de Vendôme; fut Chambellan du Duc de Savoie, & mourut sans enfans de son mariage avec *Charlotte de Vergy*, après avoir institué son héritier, PHILIPPE d'ESTAVAYÉ, son neveu, dont il fera parlé;
4. Et PIERRE, Co-Seigneur de Saint-Martin-le-Chêne & de Molondin.

XVI. CLAUDE, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, &c., vivant en 1459, épousa *Catherine de Glaine*, dont il eut :

1. LOUIS, qui n'eut point de postérité;
2. PHILIPPE, qui fuit;
3. Et JACQUES, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique, mentionné dans le testament de son frère PHILIPPE.

XVII. PHILIPPE d'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, de Molondin, &c., testa le 30 Août 1524. Il avoit épousé, en 1484, *Charlotte de Luxembourg*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauvilliers* & de *Molinons*, rapportée ci-après;
3. CHARLES, Chanoine de Laon en 1524;
4. Et JACQUELINE d'ESTAVAYÉ.

XVIII. JEAN d'ESTAVAYÉ, III^e du nom, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., testa en 1547. Il se rendit au Canton de Fribourg, par traité, lorsque celui de Berne fut en guerre avec le Duc de Savoie. Il avoit épousé *Claudine de Wipens*, fille de *Gérard*, & d'*Anne de Gumoens*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche rapportée après celle-ci;
3. PHILIPPE, aussi auteur de la branche rapportée après celle de ses deux aînés;
4. SUSANNE, mariée, en 1572, à Noble *Michel*

Casphelin de Gingins, Baron de la Sarre & de Divonne;

5. MADELEINE, morte jeune;
6. Et CHARLOTTE, que l'on trouve une des Demoiselles de la Reine Catherine de Médicis, en 1573, dans l'état des Officières de la Maison de cette Princesse, qui est à la Chambre des Comptes de Paris.

XIX. FRANÇOIS d'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c., vivant en 1550, testa en 1582, avoit épousé *Charlotte du Frénois*, en Bresse, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chuiſt, dont il eut :

1. JEAN, Chevalier, mort sans alliance;
2. JOSEPH, qui fuit;
3. & 4. CHRISTOPHE & FRANÇOIS, morts aussi sans alliances;
5. 6. & 7. ANNE, SUSANNE & MADELEINE, aussi mortes sans alliances.

XX. JOSEPH, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, après la mort de JEAN, son frère aîné, mentionné dans le testament de son père, de l'an 1582, vivoit encore en 1620, & eut de N... *Franchet* :

1. LAURENT, mort sans alliance en 1632;
2. CLAUDINE, mariée à Noble *Georges van der Heyde*, dit *Heydebourg*, en 1628;
3. BARBÉLIE, mariée, vers 1630, à *Jean Ulric* de Ponterauzos ou Pontrose;
4. Et SUSANNE, Religieuse à Notre-Dame d'Estavayé.

SECONDE BRANCHE, éteinte. Seigneurs de BUSSY.

XIX. JEAN-BAPTISTE d'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Buffy, de plusieurs autres terres, en 1550 & 1580, second fils de JEAN, chef du degré XVIII, de la branche précédente, & de *Claudine de Wipens*, eut de N... de *Blomay*, son épouse :

XX. PHILIPPE d'ESTAVAYÉ, Seigneur de Buffy, Co-Seigneur de Mézières-le-Jorat, en 1600 & 1615, eut de sa femme dont le nom est inconnu :

XXI. PHILIPPE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Buffy, &c., Châtelain de Molondin, Capitaine d'une Compagnie d'Election, marié, 1^o en 1633, à *Catherine Geoffrey* ou *Joffray*, une des plus illustres & anciennes Maisons, qui a pour devise : *parente de Jéoffray*, mentionnée dans Guichenon & le Père Ménéfrier, Jésuite; 2^o à Noble N.... *Maffet* ou *Macet*, d'Yverdon,

originaire de Quiers en Piémont, & établie en Bresse. Il mourut en 1670, laissant :

XXII. JEAN-PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Buffy, &c., marié en 1674, sans postérité, avec N.... de Lavigny, d'une Maison comprise dans les attributs de celles du pays de Vaud, qui a pour devise : *Gaillardise de Lavigny*. (Voyez Guichenon & Meusefrier.)

TROISIÈME BRANCHE, *subsistante*.
Seigneurs de Molondin.

XIX. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, &c., ès-années 1555 & 1572, troisième fils de JEAN, & de *Claudine de Wipens*, épousa *Barbe de Diesbach*, fille de *Roche de Diesbach*, Gouverneur & Lieutenant-Général des Souverainetés de Neuchâtel & de Vallengin, & de *Françoise Rive*; *Barbe de Diesbach* acquit pendant son veuvage plusieurs terres & prés, & eut pour enfans :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. MARGUERITE, femme de *François Walier*, frère de *Jacques* ;
3. Et LOUISE, trouvée dans l'état des Officiers de Louise de Lorraine, femme du Roi HENRI III, au nombre de ses Filles & Demoiselles, depuis 1579 jusqu'en 1586.

XX. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Molondin, vécut jusqu'en 1612 ; il avoit épousé, en 1599, *Elisabeth Walier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Aubin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller d'Etat des Ville & Canton de Soleure, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Principauté de Neuchâtel & de Vallengin, & de *Barbe de Rool* ; de ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Haumont, Capitaine d'une Compagnie, pour le service du Roi, dans la Citadelle de Pignerol ;
3. LAURENT, auteur de la branche des Seigneurs de *Montet*, rapportée après celle-ci ;
4. Et OURS, auteur de la branche des Seigneurs de *Lully*, aussi rapportée après celle de ses aînés.

XXI. JACQUES D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies Suisses, au service de LOUIS XIII, fit lever aux Suédois le siège de Constance, leva en 1635 un Régiment, & une Compagnie aux Gardes en 1639, qu'il pos-

séda avec son Régiment jusqu'en 1645. (Il en est parlé dans l'*Histoire militaire de Suisse*, titre VI, par M. le Baron de Zurlouben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon-Rouge & Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suisses en 1781.) JACQUES D'ESTAVAYÉ fut fait, en 1645, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, nommé Gouverneur pour le Duc de Longueville des Comtés de Neuchâtel & de Vallengin, il résigna alors son Régiment, avec l'agrément du Roi, en faveur de son frère cadet LAURENT D'ESTAVAYÉ-MONTET, depuis Colonel des Gardes-Suisses, & mourut en 1664, laissant de *Marie Vigier de Efcanal*, son épouse, fille de *Jean Vigier* & de *Marie Grifach* :

1. FRANÇOIS-LOUIS-BLAISE, qui suit ;
2. MARIE-ELISABETH, Religieuse en 1667 ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, femme de *Wolfgang Greder*, Colonel en France.

XXII. FRANÇOIS-LOUIS-BLAISE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, de la demi-Compagnie, vacante par le décès de son père, qu'il posséda couplée avec la demi-Compagnie de *Wolfgang-Greder*, son beau-frère, jusqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent réformées ; fut Conseiller d'Etat de la ville & canton de Soleure, envoyé par les 13 Cantons vers Louis XIV, en 1686, & mourut en 1692, Gouverneur & Lieutenant-Général de Neuchâtel & de Vallengin. Il s'étoit marié, en 1662, avec *Barbe de Praroman*, dont il a eu :

1. FRANÇOIS-HENRI, qui suit ;
2. PIERRE-LOUIS, appelé le Chevalier de *Molondin*, qui entra au service en 1699, premier Lieutenant de la Générale le 17 Mars 1703, obtint en 1709 une demi-Compagnie de Jean-Baptiste Stuppa, fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1716, obtint cette même année une Compagnie entière de Greder, & une moitié de la Compagnie Colonelle de Vigier, & la demi-Compagnie d'ESTAVAYÉ-MONTET au Régiment de Willemes, & mourut à Soleure en Janvier 1736 ;
3. MARIE-BARBE, femme de *Louis de Greder*, Colonel & Brigadier des Armées du Roi en 1684 ;
4. & 5. AGNÈS & ANGÉLIQUE, Religieuses à Montgorge, à Fribourg.

XXIII. FRANÇOIS-HENRI D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Molondin, Conseiller d'Etat du premier rang de la Ville & République de Soleure, Gouverneur pour

Madame la Duchesse de Nemours, des Comtés de Neuchâtel & de Valengin, mourut le 8 Juillet 1749, & avoit épousé *Marie-Françoise de Greder*, fille de *Wolfgang-Greder*, Colonel d'un Régiment de son nom & Brigadier des Armées du Roi, dont :

1. JOSEPH-LAURENT, qui fuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, épouse de *Jofte-Bonaventure de Greder*, Capitaine au Régiment de Diesbach, morte fans enfans.

XXIV. JOSEPH-LAURENT D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Baron de Molondin, Membre du Grand-Conseil de la Ville & République de Soleure, mort à Befançon, & inhumé dans l'Eglise Paroissiale des Minimes, Religieux de l'Ordre de Saint-François-de-Paule de ladite Ville, le 12 Décembre 1757; il avoit épousé *Jeanne-Charlotte-Cléopée Sury de Buffy*, fille de *Jean-Victor Sury*, Seigneur de Buffy, & d'*Eléonore-Anne-Josèphe-Thérèse*, Comtesse de *Fuch & de Fuchsberg-de-Jauffenbourg*, dont font nés :

1. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE, qui fuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, morte jeune.

XXV. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Baron de Molondin, né le 31 Décembre 1753, marié, par contrat du 6 Février 1775, à noble *Marie-Jeanne-Nicole de Durfort-Léobard*, Chanoinesse, Comtesse de Neuville, née le 30 Janvier 1756, fille de *Louis*, Comte de *Durfort-Léobard*, Chevalier, Lieutenant pour le Roi, & Commandant du fort Médoc en Guyenne, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de Noble *Anne-Suzanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Moréal de Sorans* nièce de *Raymond de Durfort*, qui fut Vicaire-Général à Tours, & Aumônier du Roi, le 11 Mai 1762, Evêque d'Avranches le 21 Juin 1764, Evêque de Montpellier le 22 Mai 1766, & nommé Archevêque de Bezançon le 16 Août 1774. De ce mariage font sorties :

- MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 5 Janvier 1778;
Et FRANÇOISE D'ESTAVAYÉ, de Molondin, née le 11 Octobre 1779.

QUATRIÈME BRANCHE. Seigneurs de MONTET.

XXI. LAURENT D'ESTAVAYÉ, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, Maréchal-de-Tome VII.

Camp & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, connu sous le nom de Molondin, troisième fils de PHILIPPE, né en Suisse en 1608, fit ses premières campagnes au siège de la Rochelle en 1628, au secours de Cazals en 1629, à la réduction de la Savoie, de Pignerol & de Saluces en 1630, passa en Allemagne en 1631, se trouva à la bataille d'Arvin, à celle de Rocroy, en 1643 au siège d'Arras, de Perpignan, de Thionville & de Gravelines. Son frère aîné, JACQUES, lui ayant cédé son Régiment en 1645, servit à la tête au siège de Dunkerque en 1646, puis à la bataille de Lens & à l'attaque des lignes d'Arras; il apaisa la Garnison de Dunkerque qui s'étoit émue à cause de la détention du Maréchal de Ranseau, fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suisses du Roi, dont il prêta serment en 1655, se trouva aux sièges de Landrecies & de Valenciennes, où il fut blessé en 1656, puis à celui de Dunkerque, & au combat de Dunes en 1658, servit en 1667 aux sièges de Tournay, de Douai & de Lille; & dans la guerre suivante, à la conquête de la Hollande, de Maëstricht & de la Franche-Comté; en 1674, au combat de Sénéf, depuis, aux sièges de Valenciennes, de Cambrai & de Gand. Il se démit, en 1685, de son Régiment, à cause de son grand âge, après avoir servi cinquante-sept ans. Il mourut subitement à Paris, le 23 Octobre 1686, dans sa 79^e année, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Eustache, vis-à-vis le Crucifix. Il avoit épousé 1^o *Marie-Madeleine Kalenberg*; & 2^o *Louise le Maire*, qu'il laissa veuve. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANNE-MARIE, seconde femme de *Wolfgang-Greder*, Colonel d'un Régiment Suisse en France.

Et du second lit :

3. ANNE-LAURENCE, mariée, par dispenses, en 1684, à FRANÇOIS-JOSEPH D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Lully, son cousin germain. (Voyez la relation des cérémonies du convoi de LAURENT D'ESTAVAYÉ, dans le *Mercur* du mois d'Octobre 1686, page 316.) Il fut en grande considération dans son temps. L'on peut voir dans l'*Histoire Militaire Suisse*, par M. le Baron de Zurloeben, tom. I, chap. 5, pag. 141, les marques de distinction que cet illustre Officier obtint du Roi pour ses fidèles & recommandables services, &c.

XXII. JACQUES-FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Che-

valier, Seigneur de Montet, &c., commanda la Compagnie entière au Régiment des Gardes que son père avoit pendant quelques années, fut Gouverneur de Neuchâtel en 1694, épousa Noble *Marguerite de Sury*, fille de *Pierre de Sury*, Avoyer de Soleure, & de *N... de Walier*, de laquelle il eut :

XXIII. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Montet, Conseiller d'Etat de la Ville & République de Soleure, qui fut marié à *Claire de Greder*, seconde fille du second lit de *Wolfgang-de-Greder*, Colonel d'un Régiment de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & d'ANNE-MARIE D'ESTAVAYÉ, de Montet, fille de LAURENT D'ESTAVAYÉ, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS-JACQUES D'ESTAVAYÉ DE MONTET, qui suit ;
2. Et ANNE-MARIE-GERTRUDE, morte sans alliance.

XXIV. FRANÇOIS-JACQUES D'ESTAVAYÉ DE MONTET, Chevalier, &c., entra au service, Cadet dans la Colonelle des Gardes en 1729, Enseigne de la même Compagnie le 22 Décembre de cette année, Sous-Lieutenant le 17 Mars 1735, eut le 2 Février 1736 une moitié de la Compagnie de Molondin, au Régiment de Wittemer, fut nommé Capitaine de la demi-Compagnie d'Estavayé aux Gardes le 10 Novembre 1743, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Janvier 1748, Maréchal-de-Camp le 23 Mars 1762, a fait, avec le Régiment des Gardes, les campagnes de 1734, 1744 & 1748, & s'est trouvé au siège du fort de Hollande, près de Philippsbourg, à ceux de Menin, Ypres, Fribourg, Mæftricht, & à l'affaire de Reifchvaux ; & en 1759, au siège de Dunkerque. Il s'est retiré du service sur la fin de l'année 1765, & vivoit en 1779, sans avoir pris d'alliance, âgé de 70 ans.

CINQUIÈME BRANCHE.

Seigneurs de LULLY.

XXI. OURS D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, quatrième fils de PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Molondin, &c., & d'*Elisabeth Walier*, fut Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, Gouverneur, Lieutenant-Général des Souverainetés de Neuchâtel & de Valengin, pour Madame la Duchesse de Longueville en 1664, Conseiller d'Etat de

la Ville & Canton de Fribourg, mourut en 1678. Il avoit épousé *Marie-Barbe Walier*, fille de *Pierre Walier*, Seigneur de Chandon & de Cressier, du Grand-Conseil de Fribourg, & Capitaine des Gardes-Suisses en France, & d'*Elisabeth de Neufchâtel*, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Lully, du Grand-Conseil de la Ville & République de Fribourg ;
3. JACQUES-PHILIPPE, Chevalier, aussi du Grand-Conseil de la Ville & République de Fribourg ;
4. JEAN-LAURENT, Chevalier, Seigneur de Chevron, aussi du Grand-Conseil de la Ville & République de Fribourg ;
5. Et une fille, morte Demoiselle.

XXII. FRANÇOIS-JOSEPH D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, Page du Roi en la Grande-Ecurie en 1667, puis Lieutenant, commandant la Compagnie-Colonelle des Gardes-Suisses de son oncle, Colonel de Molondin, & Capitaine d'une Compagnie entière de ce Régiment le 13 Octobre 1685, Chevalier de Saint-Louis le 18 Août 1705, mort en 1708 : il avoit cédé, le 24 Février 1696, une moitié de sa Compagnie à François-Nicolas-Albert de Castelas, Major du Régiment des Gardes, & l'autre moitié à LAURENT, son fils, en 1701 ; il fut aussi Capitaine & Châtelain de la Baronnie de Vautravers, pour la Duchesse de Nemours, en 1680. Il avoit été marié, par dispense du 27 Juillet 1684, avec ANNE-LAURENCE D'ESTAVAYÉ DE MOLONDIN, fille de LAURENT D'ESTAVAYÉ DE MOLONDIN, Chevalier, Seigneur de Montet, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en France, & de *Louise le Maire*, sa seconde femme. Il eut de son mariage :

XXIII. LAURENT D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, Cadet aux Gardes-Suisses, Compagnie de son père, en Septembre 1698, Enseigne de la même Compagnie le 2 Janvier 1702, Sous-Lieutenant le 1^{er} Mai 1704, premier Lieutenant le 8 Décembre de la même année, Capitaine de la demi-Compagnie aux Gardes de son père, & reçu en Février 1708 ; Chevalier de Saint-Louis le 8 Juin 1716, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1734, Maréchal-de-Camp le 26 Février 1738, et premier Capitaine du Régiment des Gardes. Il étoit du Conseil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg. Il se retira du ser-

vive en 1742, à cause de ses infirmités, & mourut à Fribourg le 5 Octobre 1743. Il étoit le dernier de sa branche établie à Fribourg. Il avoit épousé 1^o *Marie-Josèphe de Lenton-Heids*; & 2^o *Marie-Madeleine de Maillardoz*, fille d'*Henri-Ignace de Maillardoz*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach, au service de l'Empereur CHARLES VI, & de Dame *Marie Boccard*, dite *Predoge*. Voyez MAILLARDOZ. Du premier lit vinrent :

1. LAURENT, Chevalier, Seigneur de Lully, Menin de Monseigneur le Dauphin, père du Roi LOUIS XVI, Officier au Régiment des Gardes-Suisses en 1741, mort à Pontarlier en revenant dans sa patrie, sans avoir pris d'alliance;
2. Un garçon, mort en bas âge;
3. AGATHÉ, Supérieure du Couvent de la Visitation de Sainte-Marie, à Fribourg;
4. SÉRAPHINE, Prieure de l'Abbaye de la Maigrøge, à Fribourg;
5. MARIE-ELISABETH, mariée, en 1737, à *Beat-Louis de Praroman*, Chevalier, Seigneur de Montet & de Lully, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie au service de France, du Conseil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg, dans la Maison duquel elle a porté les terres de Montet & de Lully, comme héritière de sa branche, & possédée par leur postérité.

Et du second lit vint :

Un fils, mort en bas âge.

SIXIÈME BRANCHE,

qui subsiste dans les Seigneurs de BEAUVILLIERS & de MOLINONS.

XVIII. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Forel & de Guitemont, second fils de PHILIPPE, & de *Charlotte de Luxembourg*, céda son Co-Seigneurie de Mézières à JEAN, son frère aîné, vint s'établir en Picardie, & s'attacha au service de France. Il est employé sous le nom de FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Seigneur dudit lieu, pour un des Commissaires ordonné à faire les montres & revues des gens de guerre François, Suisses, Lafqunets, au service de FRANÇOIS I^{er}, au Pays d'Italie, dans le compte de l'extraordinaire des guerres de l'année 1528, où est marqué qu'il lui fut payé 40 livres pour un mois de son service, étant Guidon de la Compagnie de 80 Lances des Ordonnances du Roi, commandées par le Duc de Vendôme; il donna quittance de 100 livres, le 17 Décembre 1534, à Jean Hénard, Commis au paiement de cette

Compagnie, pour l'augmentation de ses anciens appointemens du quartier de Juillet, Août & Septembre de la même année. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi FRANÇOIS I^{er} en 1540, exerça cette charge jusqu'en 1553, auprès du Roi HENRI II, comme en font foi les états de la Maison de ces Princes, qui font à la Chambre des Comptes à Paris. On le trouve en qualité de Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes & de 75 Archers des Ordonnances, sous Monseigneur Jean de Bourbon, Comte d'Enghien, Chevalier de son Ordre, dès l'an 1543, dans un rôle contenu dans le vol. 153, fol. 36, des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, cabinet de M. de Clairambault, du règne de FRANÇOIS I^{er}, & dans le rôle original de la montre qui en fut faite à Paris, le 4 Août 1546, ainsi que dans un rôle de plusieurs parties ordonnées par le Roi être payées comptant (ce sont les termes) par M^e Jean Duval, Conseiller dudit Seigneur, & Trésorier de son épargne, lequel rôle fut arrêté par Sa Majesté, à Moulins, le 21 Août 1546, signé FRANÇOIS, & plus bas DEL'AUBESPINE.

En 1549, Raoul de Féron, son Procureur, fit l'acquisition pour lui d'une rente, au principal de 9250 livres, sur la ferme de l'imposition du poisson de la Ville d'Amiens, & la constitution lui en fut faite, le 31 Décembre de la même année, par les Commissaires que le Roi avoit députés pour les aliénations de son Domaine. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ mourut environ l'an 1565. Il avoit épousé *Guillemette de Ricconnet*, Dame de Charlus, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, Baron de Mode en Flandre, Seigneur de Sorel, de Bretencourt, de Raoulencourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, Colonel des Légions de Picardie & de l'Isle-de-France, suivant l'*Histoire de la Milice Françoisè*, par le P. Daniel, tom. II, page 353 & 354. Il est mentionné dans deux actes passés à Amiens en 1565 & 1566, avec *Edmée de Broffin*, son épouse, fille de *Louis de Broffin*, Seigneur de Méré en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Loches, & de *Jeanne de Taix*. Ce CLAUDE D'ESTAVAYÉ partagea avec son frère, qui fut, la succession de leur père, le 8 Mars 1568, & ne vivoit plus en 1599. On ne lui connoît point d'enfans;

2. ANTOINE, qui fuit;
3. Et FRANÇOISE, morte sans alliance.

XIX. ANTOINE D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Beauvilliers, de Mézières, de Grand-Champ, &c., Ecuyer ordinaire du Cardinal de Bourbon, en 1566, qualifié Seigneur de Beauvilliers dans une quittance de 200 écus qui lui furent payés par Pierre de Saint-Prin, Ecuyer, le 24 Juin 1578, fut fait Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère du Roi, le 25 Novembre 1583. Il avoit épousé *Charlotte de Roucy*, fille d'*Henri*, & de *Jacqueline le Roy*. Elle étoit nièce de *Charles de Roucy*, Evêque de Soissons, & de *Joachim de Roucy*, Gouverneur de la même Ville. L'Evêque de Soissons s'obligea envers ANTOINE D'ESTAVAYÉ de le rembourser de 10,000 livres, pour le principal de 400 livres de rente qui lui étoient dues à cause de ladite *Charlotte de Roucy*, sa femme. Il passa procuration avec *Claude de Roucy*, son beau-frère, le 19 Mai 1597, pour affliser, en leur nom, au contrat de mariage entre *Charles de Roucy*, Ecuyer, Seigneur de Siffonne, leur neveu, & *Claude Hurault*, fille de *Jacques Hurault*, Seigneur du Marais & de Weil, & de *Marie Herbelot*, son épouse, comme fondé de procuration, fit transport devant le *Blanc & Cadde*, Notaires de Roye, le 25 Février 1599, de 333 écus de rente, au profit de Jean Taïors, à prendre sur les biens & successions de CLAUDE D'ESTAVAYÉ, frère aîné de son mari. Le dernier acte que l'on connoisse de lui est une transaction qu'il passa, le 30 Octobre 1604, avec Catherine le Picard, femme de Messire Christophe de Sève, premier Président de la Cour des Aides, à laquelle il céda ses droits & prétentions sur les biens du même CLAUDE D'ESTAVAYÉ, son frère aîné. Cet acte, passé devant *François Bergeron* & *Hilaire Rebault*, Notaires à Paris, étoit, en 1668, chez *Noël Beauvais*, aussi Notaire. On lui connoit pour enfans :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Beauvilliers & de Fleury, Gentilhomme ordinaire du Cardinal de Guise, qui transigea avec ANTOINE, son frère puîné, mentionné ci-après, sur leurs droits dans la succession de leur père, le 31 Janvier 1619. Il ne laissa de *Madeleine de Guyon*, son épouse, que

LOUISE, mariée, le 7 Juillet 1644, à *Antoine des Fossés de Thiébaucille*, &c.,

dans la Maison duquel elle a porté la Terre de Beauvilliers, possédée par leur postérité, avec beaucoup de titres de cette branche.

2. ANTOINE, qui fuit;
3. FRANÇOIS;
4. Et LOUISE, Religieuse.

XX. ANTOINE D'ESTAVAYÉ, II^e du nom (dont il est parlé dans le *Journal de Henri III*, tom. I, page 278), Ecuyer, Seigneur de Mézières, puis de Molinons, près de Sens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut, le 4 Février 1604, permission du Roi de tirer de l'arquebuse sur le gibier non défendu par l'Ordonnance, passa à Roye un contrat de constitution de rente, au nom de son épouse, le 22 Juillet 1614. Le Cardinal de Guise lui fit un transport, & à Louis, son frère, le 7 Juin 1617; transigea à Paris avec fondit frère, devant *Perrin le Gay*, Notaire, le 31 Janvier 1619, & il est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, dans un aveu qu'il donna, à cause de son épouse, le 10 Novembre 1622; il ne vivoit plus le 26 Août 1629, que la veuve passa une transaction avec ses deux fils. Il avoit épousé, à Troyes, par contrat devant *Baleziaux & le Violaix*, Notaires de cette Ville, du 16 Août 1599, *Charlotte de Lannoy*, devenue héritière de sa Maison, qui lui apporta les terres de Molinons & de Vauremy; elle étoit fille d'*Oudard de Lannoy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Geneviève de Chevry*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. MAXIMILIEN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Fay, de Flacy, près de Villeneuve-l'Archevêque, qu'il acquit du Sieur Martinet, Avocat au Parlement. Il transigea avec son frère aîné, le 31 Janvier 1619, fut Gendarme de la Compagnie de la Reine, en 1629; & suivant une transaction passée entre sa mère & son frère, il fut déchargé des droits de francs-fiefs, en qualité de Gentilhomme le 5 Février 1659; assista au mariage de JEAN D'ESTAVAYÉ son neveu, en 1664, fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 10 Décembre 1668; avoit épousé, par contrat passé devant *Piquet & Briffard*, Notaires Royaux à Troyes, le 3 Mai 1637, *Marguerite le Mire*, dont il eut :

1. CHARLOTTE, mariée, le 29 Avril 1659, à *François Barbuat*, Ecuyer, Seigneur de Maison-Rouge, Gendarme de la

Reine, qui fut présent avec François Dupuis, Ecuyer, & Louis de Saint-Paul, Ecuyer, Seigneur de la Briche, tous en qualité de cousins, au mariage de JEAN D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Molinons, en 1663 ;

2. MARIE, qui épousa, par contrat du 13 Juillet 1660, *Charles le Page*, Ecuyer, Seigneur de Précy & de Meffon, dont postérité ;
3. Et MARGUERITE, morte sans alliance.

XXI. ANTOINE D'ESTAVAYÉ, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Molinons & de Vauremy, en 1619, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, sous le titre de la Reine, en 1629, obtint des Lettres-Royaux à la Chancellerie à Paris le 3 Mars 1632, & Commission en conséquence, le 11 Mai suivant, de Charles Seneton, Chevalier, Seigneur de la Verrière, de Fournodin, &c., Conseiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, comme Bailli de Sens, pour faire faire le terrier de sa terre de Molinons, qui fut fait la même année, en 1633 ; il est nommé dans une Sentence de ce Bailli, rendue à son profit le 30 Août 1635 ; fut déchargé, en qualité de Noble d'extraction, du droit & taxe des francs-fiefs, avec son frère, par jugement des Commissaires à ce députés, le 5 Février 1659, signé, *Mascary* ; il acquit quelques biens, le 10 Juin 1654, de Pierre Roi, Ecuyer, Sieur de Courpon, Capitaine pour le Roi dans la Marine, aïeul de M. Courpon, Lieutenant de Roi, & Commandant à Lartibonite, en l'Isle Saint-Domingue, Chevalier de Saint-Louis, & de M. Courpon de Laverade, Capitaine de Grenadiers à la Martinique, qui vivoit en 1732. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé à Paris, le 1^{er} Juin..., devant *Remond & Demas*, Notaires, *Ame de Geslin*, fille d'un Maître des Comptes ; & 2^o le 26 Janvier..., devant *l'Evêque & François Béjard*, Notaires à Troyes, *Elisabeth d'Austry*, dont il étoit veuf en 1668. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANNE, femme de *Samuel de Liandras*, Ecuyer, Seigneur de Bouy ;
3. MARIE, femme de *Nicolas Veillard*, Ecuyer, Seigneur de Dochés, d'Autruche & du Franc, en 1663 ;
4. MARIE-ELISABETH, épouse d'*Henry-François de Mauray*, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-Villiers, & en partie de Molinons, Con-

feiller du Roi, Maître des Requêtes de la Reine, demeurant à Troyes, qui se trouva aux deux mariages de son beau-frère, en 1663 & 1678, & elle, étant veuve, fut maintenue Noble avec le Sieur de *Maurroy*, son fils, Gendarme de la Garde du Roi, par Jugement de l'Intendant de Champagne, du mois d'Août 1697.

Et du second lit fortirent :

5. LOUIS, Ecuyer, baptisé à St.-Merry, à Paris, le 10 Décembre 1653, lequel étoit Cadet aux Gardes-Françoises en 1666 ;
6. Et ELISABETH, mariée, le 22 Août 1666, à *Philippe de Formont*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Templon, puis de Molinons en partie. Devenue veuve, fut maintenue Noble avec ses enfans, par Jugement de M. Phélippeaux, Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1700.

XXII. JEAN D'ESTAVAYÉ, III^e du nom, fut baptisé dans l'Eglise de ce lieu, le 25 Septembre 1631. On le trouve employé, à cause de ses fiefs, en qualité de Chevalier, Seigneur de Molinons, y demeurant avec quatre chevaux & trois valets, comme étant du Bailliage de Sens, dans le rôle original de la montre & revue des Gentilshommes & autres, fujets au ban & arrière-ban du Gouvernement de Champagne & de Brie, qui fut faite dans la plaine de Fagnières, près de Châlons, le 31 Septembre 1674, devant M. de Miromesnil, Intendant de la Province, pour se rendre à Toul, suivant l'ordre du Roi : il avoit été maintenu dans sa Noblesse, avec *Elisabeth d'Austry*, sa belle-mère, & MAXIMILIEN-LOUIS D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Fay, son oncle, par Arrêt du Conseil d'Etat, du 10 Décembre 1668, après avoir représenté les pièces justificatives, depuis son quatrième aïeul ; fut encore assigné pour faire preuve devant M. Phélippeaux Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1701, & le 6 Novembre 1705, il y satisfit, & ayant déclaré qu'il avoit servi le Roi dans ses armées, & que plusieurs de ses fils étoient alors au service, il fut maintenu Noble avec tous ses enfans, par Jugement du 11 Mars 1706 ; il avoit épousé, 1^o par contrat passé, le 20 Octobre 1663, devant *Arnaud Bourgeois*, Notaire au Bailliage de Sézanne, Châtellenie de Treffaux, *Marie de Formont*, fille de *Louis*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Tour, & d'*Anne de Ville-neuve* ; & 2^o par contrat reçu par *Lefèvre*, Notaire Royal de Nogent-sur-Seine, le 6 No-

vembre 1678, *Elisabeth Parifot*, fille de *Philibert*, & de *Marguerite Lefèvre* sa première femme. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, baptisé dans l'Eglise de Villeneuve-l'Archevêque, le 6 Novembre 1664 ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. JEAN-FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
4. LOUIS-HENRY, né le 26 Septembre 1671, Capitaine au Régiment de Sault ;
5. SUZANNE, née le 3 Mai 1674, & baptisée, le 15 suivant, à Molinons, comme ses frères & sœurs.

Et du second lit :

6. PHILIBERT-SIMON, né le 3 Septembre 1680 ;
7. JEAN-ANTOINE, né le 1^{er} Mars 1682 ;
8. DENIS-LOUIS, né le 5 Septembre 1685 ;
9. JOSEPH, né le 11 Juillet 1695 ;
10. CLAUDE, mort jeune ;
11. GENEVIÈVE-ELISABETH, née le 27 Août 1679 ;
12. ET ELISABETH, née le 3 Décembre 1689.

XXIII. LOUIS D'ESTAVAYÉ, II^e du nom, né le 2 Janvier 1669, Chevalier, Seigneur de Molinons, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, où il entra fort jeune, Chevalier de St.-Louis, servit à la Cornette dans la Compagnie du Maréchal Duc de Lorges, en 1695 ; quitta le service après s'être trouvé à plusieurs sièges & batailles durant la guerre de 1699, où il fut blessé au bras droit ; s'établit en Guyenne, Généralité de Montauban, en 1702, épousa, en 1707, *Françoise de Coste-Badie*, de Bordeaux, qu'il laissa veuve le 10 Juin 1743. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-GUILLAUME, qui suit ;
2. JEANNE, née à Bressols le 18 Avril 1715 ;
3. Et PHILIPPE D'ESTAVAYÉ DE MOLINONS, née à St.-Antonin-de-Rouergue, & baptisée en l'Eglise Paroissiale, le 5 Avril 1721.

XXIV. LOUIS-GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, III^e du nom, Chevalier, Sieur de Molinons, Tabarly, nommé premier Consul de la Ville de Saint-Antonin, en qualité de Gentilhomme, en 1731, exerça cette charge jusqu'en 1744, & la continua, à la demande unanime de ses Concitoyens, jusqu'en 1747, que ses infirmités le obligèrent de se retirer, & de cesser toutes fonctions ; sa réputation de probité engagea Louis XV à lui concéder, en même tems de son Consulat, le titre de Seigneur Engagiste de cette Ville, qui, jusqu'à lui, avoit été mal géré, il en a rempli les fonctions jusqu'en l'année 1756, que M. de Malartic de Monricoux, premier Président du Conseil Supérieur de

Perpignan, qui lui a succédé dans cette qualité. La gloire de justifier la confiance de Sa Majesté & de sa Patrie, l'engagea à suppléer de ses propres deniers, un nombre infini d'insolubles, & il dépença sa fortune pour acquitter les deniers du Roi, de l'Hôpital dont il étoit Administrateur, & pour subvenir au foulagement des pauvres, c'est ce qui a été attesté par les Officiers Municipaux & principaux habitans de ladite Ville, en 1774, ainsi que Pont reconnu M. de Miromesnil, Garde des Sceaux de France, M. le Comte de Noailles, depuis Maréchal, Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & feu M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux, en 1775 ; il avoit épousé, par contrat passé devant M^e *Delpech*, Notaire Royal, le 26 Mai 1745, *Marie-Anne de Malinon*, & est mort, le 3 Décembre 1772, après avoir été accablé d'infirmités pendant longues années ; il a laissé de son mariage :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. MARIE-PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, de Molinons, & de Tabarly, née le 20 Juillet 1749 ;
3. Et ANNE D'ESTAVAYÉ, de Molinons & de Tabarly, née le 11 Août 1759.

XXV. JEAN-LOUIS D'ESTAVAYÉ-MOLINONS, IV^e du nom, né le 18 Mars 1746, Chevalier, Sieur de Tabarly, établi à Bordeaux depuis 1763, a fait preuve de son ancienne Noblesse, en 1775, devant M. de Miromesnil, Garde des Sceaux de France, le Maréchal Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux. Il a épousé, en 1768, *Marie de Ginot*.

RAMEAU

sorti de la branche précédente.

XXIII. JEAN-FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, troisième fils de JEAN, Seigneur de Molinons, & de *Marie de Formont*, né le 5 Mars 1670, commença ses services dans les Cadets de Longwy, & en 1684, fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Vieille-Marine, ensuite Capitaine ; passa en Italie en 1699, fut fait Major de Révéré & d'Ostiglia en Lombardie, après s'être trouvé à plusieurs sièges & batailles : il est mort, Chevalier de Saint-Louis, en 1738, Il avoit épousé, en 1703, *Barbe-Angelique Cavazony*, native de Mantoue, morte en 1729, dont pour enfant :

XXIV. ANDRÉ-HIPPOLYTE D'ESTAVAYÉ, Che-

valier, Seigneur de Molinons, né dans ce Château, le 6 Avril 1708, Officier au Régiment Royal, Infanterie, qui s'est trouvé aux sièges de Tribac & Fribourg, en 1734, fut marié, en 1739, avec *Catherine de Caillat*, de Sens, & a établi sa résidence, en 1770, dans la Paroisse d'Étréchy, près d'Étampes, route d'Orléans à Paris. Il a eu de son mariage :

1. N... d'ESTAVAYÉ, mort au service dans le Régiment Royal Infanterie ;
2. JEAN-ANDRÉ, Abbé & Chanoine d'Étampes, nommé Evêque de Blois, au moment qu'il est mort à Paris de la petite-vérole, en 1769, âgé de 24 ans ;
3. Une fille, morte en bas âge ;
4. Et CATHERINE-FÉLICITÉ-ÉLISABETH, née en 1751, Demoiselle unique de sa branche, demeurant avec son père dans la Paroisse d'Étréchy, vivant tous les deux en 1781 ; *Catherine*, la mère, étant décédée & inhumée dans l'Eglise de ce lieu, le 16 Novembre 1780.

SEPTIÈME BRANCHE.

Seigneurs DE VILLARANON.

XIII. HENRI d'ESTAVAYÉ, II^e du nom, second fils d'AYMOND, & de *Jeanne de Colombier*, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, Seigneur de Rucyres & d'Aumont, ès-années 1351, 1360 & 1370, se trouve au nombre des quarante-sept Ecuyers qui servoient à la guerre, avec six Chevaliers-Bacheliers, à la suite de Jean le Bastard de Châlons, aussi Bachelier, sous le Gouvernement du Duc de Bourgogne, dans une revue générale faite à Heidin, le 15 Septembre 1369 ; il eut pour fils

XIV. AYMOND, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, avec HUGONIN, son cousin ; il vivoit encore en 1450, ayant épousé Noble *Jeanne de Dompierre*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. HENRI, Co-Seigneur de Molondin ;
3. Et JEANNE, qui possédoit plusieurs biens & cens à Molondin, en 1484 & 1485.

XV. JACQUES d'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur de Molondin & de Sevaz, & Seigneur de Villaranon, vivoit dans les années 1437 & 1460, & eut de sa femme qu'on ne connoit pas :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et AYMOND, Ecuyer de Philippe, Duc de Savoie, Maître-d'Hôtel de ses fils Charles & Philippe, Evêque de Genève, l'an 1497.

XVI. ANTOINE d'ESTAVAYÉ, Seigneur de

Villaranon, eut de sa femme qui est inconnue :

1. CLAUDE, Evêque de Belley en 1507, Prévôt du Chapitre de Lauzanne, Abbé de Haute-Combe & de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac-de-Joux, Prieur de Romain-Moutier, Grand-Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, en Savoie, en 1484. Il se trouva au Concile de Laon en 1520 ; assista à la cérémonie qui fut faite à Genève en 1521, lorsque Charles, Duc de Savoie, érigea la Seigneurie du Pont-de-Vaux en Comté ; selon Guichenon, il vivoit encore en 1530 (voyez le *Clergé de France*, par M. l'Abbé Hugues du Temps, tom. II, pag. 169), & avoit une sœur nommée BERNARDINE d'ESTAVAYÉ, femme de noble *Pierre*.

HUITIÈME BRANCHE.

Co-Seigneurs d'ESTAVAYÉ-CHENAUD.

VIII. RENAUD d'ESTAVAYÉ, second fils de PIERRE, 1^{er} du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, fut envoyé en Ambassade par Jean de Coffonay, Evêque de Laufance, vers Amédée, Comte de Savoie, en 1243 ; vers l'Empereur Frédéric, en 1246. Il laissa :

1. JEAN, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1266, que l'on croit père de

ROLLIN, dont les enfans sont mentionnés dans le testament de RENAUD d'ESTAVAYÉ, III^e du nom, son oncle, de l'année 1320.

2. PIERRE, qui suit ;
3. Et RENAUD, mentionné ci-après.

IX. PIERRE d'ESTAVAYÉ II, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, en 1266, fit la guerre avec plusieurs autres Seigneurs du Pays de Vaud, l'an 1300, testa à Salins en 1321, & institua héritier PERROT ou PIERRE, son fils, qui suit, chargea de l'accomplissement de ses volontés GUILLAUME d'ESTAVAYÉ-RENAUD, son frère, & le Recteur de l'Hôpital de Monjoux ; son corps fut transporté de Salins à Estavayé. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, page 108.)

X. PERROT, ou PIERRE d'ESTAVAYÉ III, Co-Seigneur dudit lieu, en 1322, eut pour femme *Jeanne de Joux*, d'une ancienne Noblesse du Comté de Bourgogne, de la branche aînée de la Maison de *Joux*, d'une haute & ancienne Noblesse du Comté de Bourgogne, de laquelle il eut :

1. PHILIPPE ;
2. GUILLAUME ;
3. Et GIRARD, tous nommés *Donzels*, & en-

fans de feu PERROT, Chevalier, Seigneur de Gorgier, &c., dans leur lettre de partage du 9 Août 1337.

IX. RENAUD D'ESTAVAYÉ, troisième fils de RENAUD II, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1270, laissa :

1. GUILLAUME, qui fut;
2. AYMOND, Co-Seigneur du vieux Château d'Estavayé, en 1320;
3. GIRARD, Seigneur de Cugies, rapporté après la postérité de son aîné;
4. Et ANTIFILIXIE, Religieuse de l'Ordre de Notre-Dame, à Estavayé, mentionnée dans le testament de son père.

X. GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Estavayé, à cause du Château de Chenaud, en 1321, eut pour enfans :

1. PIERRE, qui fut;
2. Et ARTAUD, qui céda son droit sur la Baronnie de Gorgier, à Louis, Comte de Neufchâtel, en 1357.

XI. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur dudit lieu, épousa *Guillemette de Salins*, fille de *Dimanche de Salins*, Chevalier, dont :

1. GUILLAUME, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé-Chenaud, Bailli de Vaud en 1393, qui épousa, 1^o en 1351, MARGUERITE D'ESTAVAYÉ, fille d'AYMOND D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Estavayé; & 2^o *Nicolette de Salins*, laquelle, étant veuve, fit son testament à Befançon en 1410. Elle fit plusieurs legs au Couvent des Dames Religieuses Dominicaines d'Estavayé, dans l'Eglise desquelles elle vouloit être inhumée dans le tombeau de son mari, dans le cas qu'elle mourut dans le Diocèse de Laufanne. Elle mourut l'année suivante, & son testament fut exécuté, ses legs payés au Couvent desdites Religieuses, en présence de noble ANSELME D'ESTAVAYÉ-DONZEL, & de *Guiette*, sa femme, nièce de ladite Dame *Nicolette de Salins*, le 14 Septembre 1414;
2. Et JEAN, qui fut.

XII. JEAN D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur d'Estavayé-Chenaud, eut pour femme *Mahaul de Salins*, fille d'*Odon*, Chevalier; elle testa le 18 Février 1385, choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Anatoile de Salins, & institua héritiers ses enfans, qui furent :

1. ANSELME qui fut;
2. PIERRE-DONZEL, qui laissa un fils naturel, nommé
AIMÉ D'ESTAVAYÉ.
3. Et NICOLETTE, femme de *Nicolet Paloufet*, Ecuyer.

XIII. ANSELME D'ESTAVAYÉ vendit, conjointement avec *Guiette Paloufet*, sa femme, la Co-Seigneurie d'Estavayé-Chenaud, à *Umbert Baillard* de Savoie, avant l'année 1430. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fut;
2. JEAN, qui n'eut qu'un fils, mort en minorité;
3. Et JEANNE, femme de *Gérard Loyte*, Ecuyer. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, pages 109 & 110.)

XIV. JACQUES D'ESTAVAYÉ, qualifié *Donzel*, vendit, conjointement avec son père, en 1433, à Jean de Neufchâtel, Seigneur de Vauxmarnens, la Seigneurie de Courtallioz, & ce qu'il avoit sur la Baronnie de Gorgies. Il laissa de *Jeanne Poncy de Salins* :

XV. GUYOND'ESTAVAYÉ, Chevalier, héritier substitué de JEAN D'ESTAVAYÉ, son oncle, par son testament de 1465. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fut;
2. JEANNE, femme de *George d'Usie*, Ecuyer;
3. Et GUILLEMETTE, femme de *Guy de Vaudry*, Ecuyer.

XVI. JACQUES D'ESTAVAYÉ, Ecuyer, épousa *Marie de Larderet*, & n'eut de son mariage qu'une fille unique, nommée

JEANNE, héritière de sa branche, mariée, en 1490, à *Jean de Montfort*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, pages 109, 110 & 111.)

NEUVIÈME BRANCHE. *Seigneurs de CUGIES.*

X. GIRARD D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, troisième fils de RENAUD III, Co-Seigneur de Cugies, eut pour fils :

XI. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Cugies, es années 1350, 1355, 1360 & 1365, qui eut de *Catherine Belp*, son épouse :

XII. GIRARD D'ESTAVAYÉ, 1^{er} du nom, Baron de Belp, Seigneur de Cugies, marié, en 1371, avec JEANNE D'ESTAVAYÉ, fille de Noble puissant HUGUES D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Estavayé. Il y a apparence que c'est de lui dont Guichenon parle, dans son *Histoire Généalogique de la Maison de Savoie*, tom. I, page 447, en ces termes :

L'année suivante (1397) il se fit un duel mémorable entre Othon, Seigneur de Grandson, & GIRARD, Seigneur d'Estavayé, Gentilshommes du Pays de Vaud, dont les Historiens de Savoie n'ont rien dit, quoique les

circumstances en soient belles. *Dominique Machancé est le seul qui en a parlé, & raconte que le sujet fut que Grandson avoit violé la femme d'ESTAVAYÉ; ce qui Pobligea, pour en tirer raison, d'accuser publiquement Grandson d'avoir trempé en la mort (l'an 1391, soupçonné de poison) du Comte Rouge, Ané VII, Comte de Savoie. Grandson en avoit été soupçonné, & contraint de sortir des Etats de Savoie; mais il en fut déclaré innocent: cependant il demeura long-tems en France & en Angleterre; & comme il étoit vaillant, il acquit un grand honneur. A son retour ESTAVAYÉ l'entreprit, & renouvela cette ancienne accusation. Ces deux Gentilshommes étoient bien apparentés; tous leurs amis s'y intéressèrent, & par ce moyen, d'une querelle particulière, peu s'en fallut qu'il n'y eût une guerre civile en Savoie, les choses étant venues à une telle extrémité, que ceux qui étoient du parti de GIRARD d'ESTAVAYÉ, pour distinguer ceux de leur faction, portoient un rateau sur leurs épaules, & les partisans de Grandson des égouillettes au bout de leurs fouliers. Le Conseil du Comte, pour arrêter la suite de semblables divisions, prit connoissance de ce différend. D'ESTAVAYÉ avoit déjà fait sa plainte devant Louis de Joinville, Seigneur de Divonne, Bailli de Vaud, se présenta encore devant le Comte, à Bourg en Bresse, où il y eut de grandes formalités: là il soutint que Grandson étoit coupable de la mort du Comte Rouge, & offrit le combat. Grandson fut ouï, nia le crime, dit qu'il s'en étoit justifié, & néanmoins accepta le combat. Ané VIII, depuis Comte, & I^{er} Duc de Savoie, fils du Comte Rouge, de l'avis de son Conseil, le permit par Ordonnance datée à Bourg le 15 Novembre, & en assigna le jour au 15 Janvier suivant, auquel les deux champions jurèrent de se représenter en personne avec armes & chevaux, & donnèrent pour cautions, savoir: d'ESTAVAYÉ, Jean de Clermont, Jean de Blonay, & Pierre de Dampierre, Chevaliers; François de la Fresse, Antoine Marechal, Humbert d'Avilly, Jean d'Irlains, Amé de Prés, Jean de Busly, Humbert de Bonvillars, & Girard de Modon. Les cautions de Grandson furent Guillaume de Vienne, Seigneur de Saint-Georges & de Sainte-Croix; Aymard de Clermont, Philippe de Vienne, Seigneur d'Auxelles; Hum-*

Tome VII.

bert, Seigneur de Rogemont; Henri de Vienne, Seigneur de Gonnons; Mathieu de Longwy, Seigneur de Raon; Mathieu de Rye, Seigneur de Balançon; Jean de Saint-Hilaire, Seigneur de Damvillers; Guillaume, Seigneur de Saint-Trivier & de Branges; Jean, Seigneur de Rupt; Béraud, Seigneur de Montcony, Jean de Montagu, Seigneur de Châtillon; Guillaume de Grandson, Amé de la Serra, Seigneur de Monts; Henri de Colombiers, Seigneur de Voufflans; Ardré d'Arbonnay, Seigneur de Coffonay, & Berlion de Paladru. Si ce différend ne se fut terminé par un combat singulier, la partie étoit mal faite pour d'ESTAVAYÉ, parce que Grandson, outre les avantages d'une naissance plus illustre, avoit de puissans amis; mais il en arriva autrement, car le jour du combat arrivé, Grandson & d'ESTAVAYÉ comparurent à la place des lices à Bourg, à cheval, armés de toutes pièces, où, en la présence du Comte de Savoie, de son Conseil, & de la principale Noblesse de ses Etats, ils combattirent à la lance; & le fort des armes fut tel, ou la justice de la cause d'ESTAVAYÉ le voulut ainsi, que Grandson y fut tué.

Olivier de la Marche, qui récite le duel, excuse fort Grandson, & dit qu'ayant 60 ans, il étoit exempt de combattre, & impute sa mort à sa témérité ou à son malheur, plutôt qu'à son crime; & Machancé au contraire charge Grandson, & parle de sa mort comme d'un jugement de Dieu.

Les armes: palé d'or & de gueules de six pièces, à une fasce d'argent brochant sur le tout, chargée de trois roses de gueules; supports: deux lions rampans d'or. L'Escuison surmonté d'un heaume ouvert, posé de front, & orné de lambrequins d'or, d'argent & de gueules. Devise: Noblesse d'ESTAVAYÉ.

ESTE (D'), Maison l'une des plus illustres de toute l'Italie, qui a tiré son nom de la ville d'Este. Elle remonte, par filiation suivie, à I. AZON, Seigneur d'ESTE, nommé par quelques-uns ALBERT, & surnommé le *Grand Marquis*: il vivoit dans les X^e & XI^e siècles. Il fut marié 1^o à *Cunegonde Guelphe*, héritière de sa famille; & 2^o à *Ermengarde*, fille de *Hugues, Comte du Maine*, en France. Du premier lit il eut:

1. GUELPHÉ, héritier des biens de sa mère en

. G g

Allemagne, créé Duc de Bavière en 1071, mort en Chypre en 1101, ayant été marié 1^o à *Etheline*, fille d'*Othon le Saxon*, Duc de Bavière, qu'il répudia ; 2^o à *Judith*, fille de *Baudouin*, furnommé *le Pieux*, Comte de Flandre, & veuve de *Toston*, Comte de *Northumberland*, en Angleterre, dont il eut

GUELPE II, Duc de Bavière, mort en 1119, fans enfans ;

Et HENRI, dit *le Noir*, Duc de Bavière, mort en 1125, qui de *Wilfildé*, fille de *Magnus*, Duc de *Saxe*, eut

HENRI, Duc de Bavière & de *Saxe*, père, par *Gertrude*, fille de l'Empereur *LOTHAIRE II*, de

HENRI, furnommé *le Lion*, de qui descendent les Ducs de *Brunswick* & de *Lunebourg*, ainsi que le rapporte *Georges-Guillaume de Leibnitz*, Conseiller du Duc de *Brunswick-Lunebourg*, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696, au sujet du mariage du Duc de *Modène* & de la *Princesse de Hanovre*, & où il prouve que les deux Maisons viennent d'une même tige.

Du second lit fortirent :

2. HUGUES, qui fut peu de tems Comte du *Maine* en France, & mourut fans enfans de *N...*, fille de *Robert de Guiscard*, Comte de la *Pouille* ;

3. Et FOULQUES, qui suit.

II. FOULQUES, Seigneur d'*ESTE*, succéda aux honneurs de son père en Italie. On ne fait ni le nom de sa femme, ni le tems de sa mort. Il eut

III. OBIZZON, Seigneur d'*ESTE*, Podestat de *Pavie*, mort en 1196. Il eut de sa femme, nommée *Sophie*, que quelques-uns disent être fille du Seigneur de *Vérone* :

IV. AZON, II^e du nom, Marquis d'*ESTE* & de *Ferrare*, Podestat de *Padoue* & de *Vérone*, Marquis d'*Ancône*, mort en 1212. Il avoit épousé 1^o *Léonore*, fille de *Thomas I^{er}*, Comte de *Savoie*, & de *Béatrix de Genève* ; 2^o *Marchefelle*, nièce de *Guillaume*, Podestat de *Ferrare*, morte en 1196, avant la consommation du mariage ; & 3^o *Elise*, fille de *Louis*, Comte de *Saint-Boniface*. Il eut du premier lit :

1. ALDOBRANDIN, Marquis de *Ferrare* & d'*Ancône*, mort jeune & empoisonné en 1215,

laissant de *Reine*, fille d'*Albert de Scala*, une fille unique nommée

BÉATRIX, seconde femme d'*ANDRÉ II*, Roi de *Hongrie*.

2. BÉATRIX, Fondatrice & Abbesse de *Monte-Gemello*, morte le 10 Mai 1262, en odeur de sainteté.

Et du troisième lit :

3. AZON, qui suit.

V. AZON, III^e du nom, Marquis d'*ESTE* & de *Ferrare*, eut des guerres à soutenir contre l'Empereur *FRÉDÉRIC II*, qui lui prit le Château d'*Este* & d'autres Villes qu'il recouvra dans la fuite. Il mourut le 13 Février 1264, ayant eu d'*Elise*, fille de *Renaud de Châtillon*, & de *Constance*, Princesse d'*Antioche* :

1. *RENAUD*, qui suit ;

2. BÉATRIX, Religieuse à *Saint-Antoine*, près de *Ferrare* ;

3. Et *CUBITOSA*, épouse d'*Isnard de Malespine*, Marquis de *Massa* & de *Carrara*.

VI. *RENAUD D'ESTE* fut enlevé en otage par l'Empereur *FRÉDÉRIC II*. Il mourut en cet état dans la *Pouille* en 1250, laissant un bâtard, qui suit.

VII. *OBIZZON*, II^e du nom, fut légitimé par son aïeul avec l'agrément du *Saint-Siège*, & institué son héritier. Dans la fuite il réunit à ses Etats *Reggio*, *Modène* & autres places ; il mourut le 28 Février 1293, & avoit épousé 1^o en 1263 *Jacqueline de Fiefque*, morte en 1287 ; & 2^o en 1288 *Constance de la Scala*. Il eut du premier lit :

1. *AZON*, Marquis d'*Este* & de *Ferrare*, mort le 30 Janvier 1308, fans enfans de *BÉATRIX*, fille de *CHARLES II*, Roi de *Naples*. Il laissa un bâtard, nommé

FRISQUE ou *FRANÇOIS*, qu'il fit Gouverneur de *Ferrare* ; mais après la mort de son père, il livra la place aux *Vénitiens*, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à *Venise* en 1309.

2. *ALDOBRANDIN*, qui suit ;

3. *FRANÇOIS*, Marquis d'*Este*, tué le 23 Août 1312, en voulant recouvrer *Ferrare*, dont les troupes du Pape s'étoient emparé. Sa postérité jouit du titre de Marquis d'*Este*, & finit à la cinquième génération dans la personne de *BERTHOLDE D'ESTE*, Général de l'Infanterie *Vénitienne*, qui fut tué au siège de *Corinthe*, en la *Morée*, l'an 1463 ;

4. Et *BÉATRIX*, mariée à *Azon Visconti*, Prince de *Milan*.

VIII. ALDOBRANDIN D'ESTE, voyant la guerre allumée dans le Ferrarois, après la mort de son frère aîné, se retira à Bologne, laissant à son frère FRANÇOIS & aux enfans de celui-ci, le soin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout en 1317. Il mourut l'année suivante à Bologne, ayant eu d'*Albe*, fille de *Tobie Rangoni*, morte en 1325 :

1. *RENAUD*, qui suit ;
2. *OBIZZON*, rapporté après son frère aîné ;
3. Et *NICOLAS*, pris par les troupes du Pape dans la guerre de Ferrare ; mais échangé, après la victoire remportée par son frère, il se trouva au siège de Modène, & mourut le 1^{er} Mars 1344, laissant de *Béatrix de Gonzague*, qu'il avoit épousée le 22 Janvier 1335 :

RENAUD D'ESTE, mort après 1358.

IX. *RENAUD*, II^e du nom, Marquis d'ESTE & de Ferrare, soutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape *BENOIT X* & de *JEAN*, Roi de BOHÈME, qu'il força à lever le siège de la place, le 14 Avril 1333. Il assiéga Modène deux ans après, & il mourut le 31 Décembre 1335. On n'est pas certain du nom de sa femme, dont il eut :

ALDOBRANDIN, Evêque d'Adria, près de Modène, & de Ferrare, mort le 30 Octobre 1381, & qui fut béatifié peu après, ainsi que son frère *AZON* ;
Et *BÉATRIX*, qui épousa, en 1339, *Jacques de Savoie*, Prince d'Achaïe & de Morée.

IX. *OBIZZON D'ESTE*, III^e du nom, second fils d'*ALDOBRANDIN*, Marquis d'Este, signala son entrée dans les biens de ses pères, par le recouvrement de la ville de Modène. *AZON* & *Guy* de *Correggio* lui cédèrent Parme en 1344 ; mais l'année suivante, il fut obligé de céder cette place à *Luchin Visconti*, Prince de Milan. Il reçut l'investiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20 Mars 1352. Il avoit épousé *ELISABETH*, fille d'*ALBERT II*, Electeur de SAXE, dont il resta veuf sans enfans, le 2 Mai 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine *Lippa Ariosta*, dit *la Belle*, qu'il reconnut pourtant pour sa femme, & épousa avant qu'elle mourut, en 1346 ; mais il ne déclara ce secret que peu de tems avant sa mort ; & fit vingt Chevaliers, dont il exigea le serment, d'être fidèles à ses enfans, au nombre de onze, dont les principaux furent :

1. *ALDOBRANDIN*, qui suit ;
2. *NICOLAS*, rapporté après son frère ;

3. *ALBERT*, mentionné ensuite ;
4. *CONSTANCE*, femme de *N... Malateste* ;
5. *ALDE*, femme de *Louis de Gonzague* ;
6. *ELISE*, mariée à *Guy de Polenta*, Seigneur de Ravenne ;
7. Et *BÉATRIX*, alliée à *Woldemar*, Prince d'*Anhalt*.

X. *ALDOBRANDIN*, III^e du nom, Marquis d'ESTE & de Ferrare, gouverna ses Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & mérita les bonnes grâces de l'Empereur *CHARLES IV*, lorsqu'il vint en Italie, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantoue & les Ducs de Milan ; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de son âge, le 3 Septembre 1361, âgé de 26 ans, laissant de *Béatrix de Camino*, son épouse :

OBIZZON, mort peu après son père ;
Et *IRIDIS*, épouse de *Conrad*, Duc de *Teck*.

X. *NICOLAS*, II^e du nom, Marquis d'ESTE & de Ferrare, surnommé *le Boîteux*, succéda à son frère. Il fut en guerre avec *Barnabé Visconti*, fortifia Ferrare, & mourut le 26 Mars 1388, laissant de *Viridis*, fille de *Maftin de la Scala*, Seigneur de Vérone :

1. *RENAUD D'ESTE*, qui fut Abbé ;
2. *THADÉE*, femme de *François Carrara*, Seigneur de Padoue, morte en 1404 ;
3. Et *CONSTANCE*, épouse de *N... Malateste*.

X. *ALBERT*, Marquis d'ESTE & de Ferrare, après ses frères, reçut pour gage de l'amitié de *Jean Galéas Visconti*, Duc de Milan, le Château d'Este que sa Maison avoit perdu depuis un siècle. Il fonda l'Université de Ferrare, en 1392, & mourut le 31 Juillet 1393. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de Robertis* ; & 2^o *Ijotte Alberjane*. Il eut du premier lit :

GERARD, mort avant lui.

Et du second lit :

NICOLAS, qui suit.

XI. *NICOLAS*, III^e du nom, Marquis d'ESTE, succéda à son père, & fut maintenu dans ses États par les Princes d'Italie, contre *AZON D'ESTE*, fils d'*OBIZZON*, II^e du nom. Il acquit Reggio & Parme, par la victoire qu'il remporta sur *Ottobon III*, Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ses Etats, il voyagea en Chypre, dans la Palestine, en Espagne & en France, où le Roi *CHARLES VI*, pour marque de sa bienveillance, lui permit de porter dans ses armes les *trois fleurs-de-lis*. Étant de retour dans ses Etats, il mé-

nagea si bien les esprits des Princes, ses voisins, qu'il mérita le titre glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de son tems que le Pape EUGÈNE IV assembla un Concile à Ferrare, & il fit éclater sa magnificence dans cette occasion. Il mourut à Milan, le 10 Décembre 1441. Il avoit épousé, 1^o en 1397, *Ziliola de Carrara*, fille de *François le jeune*, Prince de Padoue; 2^o en 1418, *Laura Malatesta*, dite *Parafine*, qu'il fit mourir pour l'avoir surpris en adultère avec HUGUES, un de ses fils naturels; & 3^o en 1429, *Richarde*, fille de *Thomas III*, Marquis de *Saluces*, morte en 1473. Sa seconde femme lui donna, par un seul accouchement :

1. 2. 3. 4. Quatre filles, dont deux seules vécurent, & furent mariées.

Du troisième lit il eut :

5. HERCULE, qui fut;
6. Et SIGISMOND, tige des Marquis de *Saint-Martin* & de *Borgomanero*, qui ont formé sept générations.

NICOLAS III, Marquis d'ESTE, eut encore de diverses filles 22 enfans naturels, sur lesquels on peut consulter *Moréri*.

XII. HERCULE D'ESTE, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio (après ses frères bâtarde, LÉONEL & BORSO D'ESTE), né en 1433, fut pendant quelque tems Général de l'Armée des Vénitiens & des Florentins. NICOLAS, son neveu, fils de LÉONEL, se révolta contre lui; mais les Ferrarois payant surpris, lui firent couper la tête, à l'insu de leur Duc, qui par la suite eut quelques affaires avec le Pape SIXTE IV & les Vénitiens, dont il se tira par sa conduite & par son adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505, laissant de LÉONORE D'ARAGON, fille de FERDINAND, Roi de Naples, qu'il avoit épousée en 1473 :

1. ALPHONSE, qui fut;
2. FERDINAND, qui conspira contre la vie du Duc, son frère, & contre celle du Cardinal HIPPOLYTE, son autre frère, mort en prison, le 22 Février 1540;
3. HIPPOLYTE, Cardinal, Archevêque de Strigoni, de Capoue, de Milan & de Narbonne, qui reçut du Roi LOUIS XII, des marques singulières d'estime & de bienveillance, & mourut à Ferrare, le 3 Septembre 1520 (voyez son éloge dans *Moréri*);
4. BÉATRIX, mariée à *Louis Sforza*, Duc de Milan, morte le 2 Janvier 1479;
5. ISABELLE, épouse de *François de Gonzague*, Marquis de Mantoue.

HERCULE D'ESTE eut encore un fils & une fille naturels.

XIII. ALPHONSE D'ESTE, 1^{er} du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Marquis d'Este, Prince de Carpi, & Comte de Rovigo, né le 21 Juillet 1476, mourut le 31 Octobre 1534. Il avoit épousé, 1^o en 1491, *Anne Sforza*, fille de *Galéas-Marie*, Duc de Milan; 2^o en 1501, *Lucrèce Borgia*, fille du Pape ALEXANDRE VI, & veuve d'*Alphonse d'Aragon*, Duc de Bisceglia, morte en 1520; & peu avant qu'il mourut, il épousa 3^o *Laura Eustochia*, qu'il avoit entretenue longtems, & qui étoit fille d'un ouvrier de Ferrare; elle mourut en 1573. Du second lit vint :

1. HERCULE, qui fut;
2. HIPPOLYTE, dit le *Cardinal de Ferrare*, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigny, &c., Légal en France par Pie IV, qui se trouva au Colloque de Poissy, & mourut à Rome, sous le Pontificat de GRÉGOIRE XIII, le 2 Décembre 1572, dans sa 61^e année. Il fut fort considéré à la Cour des Rois FRANÇOIS 1^{er} & HENRI II (voyez son éloge dans *Moréri*);
3. FRANÇOIS, Marquis de Massa, Général de la Cavalerie de l'Empereur CHARLES-QUINT, en Italie, mort le 23 Février 1578, laissant de *Marie de Cardonne*, fille d'*Antoine*, Marquis de Padula :

MARFISE D'ESTE, mariée 1^o à ALPHONSE, Marquis d'ESTE; & 2^o à *Alderam Cibo*, Marquis de Carrare, morte en 1608;

4. BRADEMANTE, épouse d'*Hercule*, Comte de *Bevilacqua*.

Et du troisième lit :

5. ALPHONSE, tige de la branche des Ducs de Modène, rapportée ci-après;
6. ALPHONSIN, Marquis de Castelnovo;
7. Et LÉONORE, Religieuse.

XIV. HERCULE D'ESTE, 11^e du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, né le 4 Avril 1508, fut Général de l'Armée de l'Eglise, sous le Pape PAUL IV, & Lieutenant-Général de celle du Roi de France, HENRI II, contre PHILIPPE II, Roi d'Espagne, en 1557. Il fit, peu de tems après, sa paix avec l'Espagne; & s'étant appliqué à fortifier Modène, Reggio, Carpi & Berfelle, & à embellir ses palais & jardins de Ferrare, il mourut le 3 Octobre 1558. Il avoit épousé, le 30 Juillet

1527, RENÉE DE FRANCE, fille du Roi LOUIS XII, morte à Montargis, le 12 Juin 1575, après avoir favorisé en tout les Religioneux. De cette alliance vinrent :

1. ALPHONSE, qui suit;
2. LOUIS, appelé le Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, né le 25 Décembre 1538, nommé par le Pape PAUL III, à l'âge de 10 ans, Co-Adjuteur de l'Evêché de Ferrare; Archevêque d'Auch, par le Roi HENRI II, & élevé au Cardinalat, en 1561, par le Pape PAUL III, & Légat en France, sous les Rois CHARLES IX & HENRI III. Il se trouva aux Etats de Blois, en 1578, fut Protecteur des affaires de France en Cour de Rome, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de l'institution, & mourut à Rome le 30 Décembre 1586;
3. ANNE, née le 16 Novembre 1531, mariée 1^o à François de Lorraine, Duc de Guise; 2^o à Jacques de Savoie, Duc de Nemours, & morte le 7 Mai 1607;
4. LUCRÈCE, née en 1534, mariée, en 1570, à François-Marie de la Rouère, Duc d'Urbain, morte en 1598;
5. Et LÉONORE, morte sans alliance.

XV. ALPHONSE D'ESTE, II^e du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né le 19 Janvier 1533, mourut le 27 Octobre 1597, sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent Lucrèce de Médicis, fille de Côme, Grand-Duc de Toscane; Barbe d'Autriche, fille de FERDINAND I^{er}, Empereur; & Marguerite de Gonzague, fille de Guillaume, Marquis de Mantoue. Il fit tout son possible pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin CÉSAR D'ESTE; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement, en sa faveur, des Duchés de Modène & de Reggio, de la Principauté de Carpi & des autres terres relevantes de l'Empire; & ce du consentement de l'Empereur.

BRANCHE

des Ducs de MODÈNE & DE REGGIO.

XIV. ALPHONSE D'ESTE, fils d'ALPHONSE I^{er}, Duc de Ferrare, & de Laura Euflochis, sa troisième femme, mort en 1582, avoit épousé, en 1549, Julie de la Rouère, fille de François-Marie, Duc d'Urbain, morte le 4 Avril 1563, dont:

1. ALPHONSE, Marquis d'Este, mort en 1578, sans enfans de MARISE D'ESTE, sa nièce, fille de FRANÇOIS, Marquis de Massa;
2. CÉSAR, qui suit;

3. ALEXANDRE, créé Cardinal le 3 Mars 1598, fait depuis Evêque de Reggio, mort le 21 Mai 1624;
4. LÉONORE, mariée à Charles Gesualdo, Prince de Venosa, au Royaume de Naples;
5. Et HIPPOLYTE, alliée, en 1594, à François Pic, Prince de la Mirandole.

XV. CÉSAR D'ESTE, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né en Octobre 1562, fut inflitué héritier, par son cousin, dernier Duc de Ferrare; mais le Pape CLÉMENT VIII, n'ayant point voulu lui accorder l'investiture de ce Duché, il se prépara à s'en mettre en possession, par les armes; ce qui lui attira une excommunication de la part du Pape. Les Troupes du Saint-Siège furent maltraitées au premier choc; mais CÉSAR D'ESTE, voyant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le Pape, le 28 Janvier 1598. On le laissa Maître de Modène & de Reggio; il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession. Le Saint-Siège prit les Etats à perpétuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frère ALEXANDRE. Il mourut en 1628, ayant eu de Virginie de Médicis, fille de Côme, Grand-Duc de Toscane, qu'il avoit épousée en 1586, & qu'il perdit en 1615 :

1. ALPHONSE, qui suit;
2. LOUIS, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des Troupes de la République de Venise, né en 1593, mort en 1664, laissant une fille, nommée
HIPPOLYTE, épouse de BORSO, son oncle.
3. HIPPOLYTE, Chevalier de Malte & Commandeur, né en 1599, & mort en 1643;
4. NICOLAS, Marquis d'Este, né en 1601, mort en 1640, sans postérité de Suève d'Avalos, des Princes de Montefarchio, veuve de Jules-César de Capoue, Prince de la Boncha;
5. BORSO, Marquis de Scandiano & de Montecchio, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans, garçons & filles;
6. FOREST, Marquis d'Este, né en 1606, mort en 1640;
7. LOUISE, née en 1590, morte en 1645;
8. LAURE, née en 1594, mariée à Alexandre Pic, Duc de la Mirandole, morte en 1630;
9. Et ANGÈLE-CATHERINE, Religieuse à San-Germiniano de Modène, morte en 1618, âgée de 23 ans.

XVI. ALPHONSE D'ESTE, 11^e du nom, de sa branche, Duc de Modène & de Reggio, né en 1561, époufa, en 1608, *Ifabelle*, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc de Savoie. L'ayant perdu en 1626, il fe fit Capucin à Munich, dans la même année, prit le nom de frère *Jean-Baptifte*, & mourut dans le Couvent de Castelnovo de Grafianiana, le 23 Mai 1644. Il eut de fon mariage :

1. CÉSAR, né en 1609, mort en 1613;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. OBIZZON, né en 1611, mort Evêque de Modène en 1644;
4. Autre CÉSAR, né en 1614, mort en 1677;
5. ALEXANDRE, né & mort en 1615;
6. CHARLES-ALEXANDRE, né en 1616, mort en 1679;
7. RENAUD, né en 1618, Cardinal en 1641, Evêque de Modène en 1651, & de MontPELLIER; il fut chargé des affaires de France en Cour de Rome, nommé Abbé de Clugny, & mourut Evêque de Palestine le 30 Septembre 1673;
8. PHILIBERT, né en 1623, mort en 1645;
9. BONIFACE, né & mort en 1624;
10. CATHERINE, née en 1612, morte Religieuse en Espagne en 1635;
11. MARGUERITE, née en 1619, mariée en 1647 à *Ferdinand de Gonzague*, 11^e du nom, Duc de Guastalla, morte en 1692;
12. & 13. Deux filles, mortes au berceau;
14. Et ANNE-BÉATRIX, née en 1626, mariée, en 1656, à *Alexandre Pic*, 11^e du nom, Duc de la Mirandole.

XVII. FRANÇOIS D'ESTE, Duc de Modène & de Reggio, &c., né le 5 Septembre 1610, succéda aux Etats de son père lorsqu'il se fit Capucin, les gouverna avec beaucoup de sagesse dans des tems assez fâcheux, fut retirer de l'Empereur FERDINAND II, en 1638, l'investiture de la Principauté de Correggio, après la déroutte des affaires de *Jean Syrus*, Prince du Correggio & du St.-Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoie de l'Empire. Il reçut aussi de grands honneurs du Roi d'Espagne, fut Général des Princes confédérés en Italie, en faveur du Duc de Parme, contre le Pape en 1643. Depuis, ayant embrassé le parti de la France, le Roi le nomma Général de ses armées en Italie en 1647; il battit les Espagnols dans le Crémontois en 1648; l'année suivante il fit lever le siège de Crémone, fit sa paix avec l'Espagne, demanda même en mariage la fille de Don *Louis de Haro*, premier Ministre du

Roi PHILIPPE IV; mais les Barberini l'ayant ramené au parti de la France, rompirent cette alliance, & le Roi lui confia le commandement de son armée, à la tête de laquelle il affiéga Pavie en 1655, mais inutilement. L'année suivante il fut plus heureux devant Valence qu'il prit & Mortare le 25 Août 1658: il mourut le 13 Octobre suivant, & avoit épousé, 1^o en 1630, *Marie Farnèse*, fille de *Rainuce*, Duc de Parme, morte en 1646; 2^o en 1648, *Viçoire Farnèse*, sœur de sa première femme, morte l'année suivante; & 3^o en 1654, *Lucrèce Barberini*, morte le 24 Août 1699, fille de *Thadée*, Prince de Palestine, & d'*Anne Colonna*. Il eut du premier lit :

1. ALPHONSE, qui fuit;
2. ALMÉRIC, né en 1641. Le Cardinal *Mazarin* le destina pour sa nièce *Hortense Mancini*, qu'il vouloit instituer son héritière; mais ce jeune Prince mourut dans l'Isle de Paros, le 5 Juillet 1560, en conduisant du secours à Candie;
3. ISABELLE, née en 1635, mariée, en 1664, à *Rainuce Farnèse*, Duc de Parme, mort le 12 Août 1666;
4. LÉONORE, née en 1643, Carmélite à Modène;
5. MARIE, née en 1644, mariée, en 1668, au Duc de Parme, son beau-frère, morte en Août 1684;
6. 7. & 8. Trois autres enfans morts au berceau.

Du second lit vint:

9. VICTOIRE, morte en 1656.

Et du troisième lit:

10. RENAUD, rapporté après la postérité de son aîné.

XVIII. ALPHONSE D'ESTE, 111^e du nom, Duc de Modène, &c., né le 13 Février 1634, après avoir succédé à son père, fit sa paix avec l'Espagne, du consentement de la France. Il en jouit peu, sa santé infirme, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16 Juillet 1662. Son père l'avoit amené en France en 1655 pour y épouser *Laure Martinozzi*, fille de *Jérôme Martinozzi*, & de *Marguerite*, sœur du Cardinal *Mazarin*, morte le 19 Juillet 1687. Il en eut:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MARIE-BÉATRIX-ELÉONORE, née en 1658, mariée, le 30 Septembre 1673, à *Jacques*, Duc d'*Yorck*, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7 Mai 1718.

XIX. FRANÇOIS D'ESTE, II^e du nom, Duc de Modène, &c., né le 6 Mars 1660, succéda à son père, sous la régence de sa mère & de son grand-oncle le Cardinal d'Este, & mourut le 6 Septembre 1694, sans enfans de sa cousine germaine *Marguerite-Marie-Françoise Farnèse*, fille de *Rainuce*, II^e du nom, Duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14 Juillet 1692, morte en Juin 1718.

XVIII. RENAUD D'ESTE, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi & de Correggio, fils du troisième lit du Duc FRANÇOIS I^{er} & de *Lucrèce Barberini*, né le 25 Avril 1655, fut fait Cardinal en 1686; mais après la mort de son neveu, il remit son Chapeau dans le Consihoire du 29 Mars 1695, & épousa, le 18 Novembre de la même année, *Charlotte-Félicité*, morte en couches le 26 Septembre 1710, fille aînée de *Jean-Frédéric de Brunfwick*, Duc de Hanovre, & de *Bénédict-Philippe*, Princesse Palatine. Etant sœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, elle fit prendre à son mari le parti de la Maison d'Autriche dans les guerres d'Italie. Il lui en coûta ses Etats, dont les armées de France & d'Espagne s'emparèrent, & il fut obligé de se retirer à Rome; mais il recouvra son Duché par la retraite des François. En 1708 l'Empereur, son beau-frère, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710 l'investiture de la Principauté de la Mirandole, que Sa Majesté Impériale avoit confisquée sur le Prince de ce nom. Il est mort le 26 Octobre 1737, âgé de 82 ans, ayant eu pour enfans:

1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit;
2. JEAN-FRÉDÉRIC, né le 1^{er} Septembre 1700, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers de l'Empereur, en Mai 1723, mort la nuit du 13 au 14 Avril 1727;
3. BÉNÉDICTE-ERNESTINE, née le 18 Août 1697;
4. AMÉLIE-JOSÈPHE, née le 28 Juillet 1699;
5. Et HENRIETTE-MARIE, née le 27 Mai 1702, mariée, le 5 Février 1728, à *Antoine Farnèse*, dernier de sa Maison, Duc de Parme & de Plaifance, dont elle est restée veuve sans enfans en 1731. Elle s'est remarquée le 2 Septembre 1740 à *Léopold*, Prince de *Hesse-Darmstadt*, dont elle est aussi veuve depuis 1764.

XIX. FRANÇOIS-MARIE D'ESTE, né le 2 Juillet 1698, Duc de Modène le 26 Octobre 1737, après la mort de son père, de Reggio &

de la Mirandole, Prince de Novellara & de Correggio, Marquis d'Este & de Concordia, Comte de Carpi, Chevalier des Ordres de France & de celui de la Toison-d'Or, Vice-Gouverneur de la Lombardie, Feld-Maréchal au service de l'Impératrice-Reine, &c., marié, le 21 Juin 1720, & veuf en 1761 de *Charlotte-Aglaié d'Orléans*, Princesse du sang de France, & tante du Duc d'Orléans. Il a pour enfans vivans:

1. HERCULE-RENAUD, qui suit;
2. MATHILDE, Princesse de Modène, né le 7 Février 1729;
3. FORTUNÉE-MARIE, née le 24 Novembre 1731, mariée, le 7 Février 1759, au Comte de la Marche, Prince du sang de France, fils du Prince de Conti. Voyez BOURBON-CONTI;
4. Et ÉLISABETH-ERNESTINE, née le 8 Avril 1741.

XX. HERCULE-RENAUD D'ESTE, né le 22 Novembre 1727, Prince héréditaire de Modène, Duc de Massa-Carrera, Chevalier de la Toison-d'Or, &c., a épousé, le 29 Septembre 1741, *Marie-Thérèse de Cibo*, fille & héritière d'*Alberan*, Duc de Massa, née le 29 Juin 1725, dont:

MARIE-BÉATRIX, née le 6 Avril 1750, mariée, le 15 Octobre 1771, à *Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph-Jean-Stanislas*, Archiduc d'Autriche, Duc & Gouverneur de Milan, du Milanois, &c., frère de l'Empereur régnant, & troisième fils de l'Impératrice-Reine, dont:

Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née le 1^{er} Novembre 1773.

Les armes de la maison d'Este (suivant *Moréri*) sont: écartelé aux 1 & 4 de l'EMPIRE; aux 2 & 3 de FRANCE, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui est FERRARE, cet écartelé séparé par un pal du Gonsalonier de l'Eglise; & sur le tout un écusson d'azur, à une aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, qui est d'ESTE. (Muratori a donné une Généalogie historique de la Maison d'ESTE, elle est en 2 vol. in-fol. le premier parut en 1717, & le second en 1740.)

ESTELLE-DAREN. Il est parlé de cette famille noble, établie en Provence, dans l'*Armorial gen. de France*, reg. V, part. 1; dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 346; & dans le supplément audit ouvrage, pag. 52. Voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*:

Cette famille, établie à Marseille & en Provence, a une origine aussi ancienne qu'illustre. Elle la tire d'OLIGAME D'ESTELLE, en latin *Stella*, premier Consul de Naples, ce qui se prouve par un acte inséré dans un ouvrage d'un célèbre auteur italien, qui a pour titre: *Difesa della Nobilita Napoletana, scritta in Latino dal P. Carlo Borelli*, M. DC. LV, &c. C'est un Concordat passé entre l'Archevêque de Bénévent & les Consuls de Naples, en latin & en italien, passé en 1012.

Cette famille d'ESTELLE, obligée de se retirer d'Italie pour fuir la persécution de l'Empereur, vint se réfugier en Provence, & s'établit dans la Viguerie de Draguignan, où elle tint pendant un assez long-tems un rang considérable, puisque Pon voit que BERTRAND-RIMBAUD D'ESTELLE, dixième aïeul de JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE-DAREN, vivant aujourd'hui (1773), prêta serment de fidélité au Roi ROBERT, en qualité de Comte de Provence, avec la Noblesse de Draguignan, le 14 Mars 1270. Il est qualifié dans cet acte de *Miles*, c'est-à-dire *Chevalier*, ainsi qu'il appert de l'acte de serment de fidélité prêté pardevant les Officiers de la Viguerie de Draguignan, & d'une Charte cottée RRRR, 23^e pièce Carte, Armoire Lettre Q, conservée aux Archives de Sa Majesté en Provence, conçue en ces termes: *Serment de fidélité* fait pardevant les Officiers de Draguignan, le 14 Mars 1270.

L'arrière-petit-fils de BERTRAND-RIMBAUD D'ESTELLE vint s'établir à Toulon, où son petit-fils JEAN-ANDRÉ D'ESTELLE, ayant été fait Commissaire Royal d'Artillerie, fut envoyé au Département de Marseille, où il commanda en cette qualité l'Artillerie depuis 1514 jusqu'en 1530; & il s'y distingua surtout en 1524, lorsque l'Empereur CHARLES-QUINT vint faire le siège de Marseille, dont il ne remporta que la honte de n'avoir pu réussir dans son entreprise.

Après sa mort, son fils aîné, nommé FRANÇOIS, se maria à Toulon & revint continuer sa résidence à Marseille, où il étoit né, & sa postérité, jusqu'à HENRI-FRANÇOIS-LAURENT D'ESTELLE-DAREN, Officier des Vaisseaux du Roi, a continué d'y résider. Cet HENRI-FRANÇOIS-LAURENT, en entrant dans la Marine, a produit, en 1754, les preuves de sa Noblesse au Juge d'Armes de France, M. d'Hozier, Gé-néalogiste de la Maison du Roi, lesquelles se-

ront rapportées ci-après. Elles remontent à 1520, en huit degrés sans interruption, par une filiation suivie & soutenue de tous les contrats de mariage, & autres actes contemporains.

I. JEAN-ANDRÉ D'ESTELLE, Commissaire Royal d'Artillerie, mentionné ci-dessus, se maria à Marseille avec *Jeannette de Paffies* ou *Paffier de Seillans*, fille de *Pierre*, dont il eut

II. FRANÇOIS D'ESTELLE, marié à Toulon à *Anne de Ripert de Baudouin*, fille d'*Antoine* & de *Françoise de Cambe*, par contrat passé devant *Berenguiet Garnier*, Notaire Royal à Toulon, le 5 Janvier 1542. Il en eut

III. ANDRÉ D'ESTELLE, Ecuyer, qui, par contrat passé à Marseille, le 18 Février 1572, pardevant *Blanc*, Notaire Royal de ladite ville, épousa *Madeleine de Scolle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, dont :

IV. PIERRE D'ESTELLE, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé le 28 Décembre 1622, pardevant *Taxil*, Notaire Royal à Marseille, *Anne de Renalde*, fille de *Balthazar* & de *Jeanne de Faudran*. Il en eut :

V. PIERRE D'ESTELLE, II^e du nom, Ecuyer, qui fit alliance, par contrat passé devant le *Bon*, Notaire à Marseille, le 11 Août 1653, avec *Gabrielle de Moustier*, fille d'*Inard*, Ecuyer, & de *Marguerite de Robion*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et ANNE, mariée, à Manosque, avec *André de Fauris*.

VI. JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE, qualifié de *Messire* dans son contrat de mariage, passé devant *Beauvais* & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1699, avec *Elisabeth de Bonnaud de Roquebrune*, fille de *Jules-Joseph*, & de *Marie Robion*, dont:

VII. ANDRÉ-JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, marié, le 11 Avril 1730, dans la Chapelle du Palais Episcopal, par l'Evêque de Marseille, à *Madeleine Curraud*, dont:

1. HENRI-FRANÇOIS-LAURENT, qui suit;
2. MARIE-MARGUERITE-CLAIRE, mariée, par contrat passé à Marseille le 21 Octobre 1754, pardevant *Segond*, Notaire Royal, à *Charles-Gaspard de Laugier*, Chevalier, Baron de Beaucoüse, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à Lauterbourg en Alsace;

3. & 4. MARIE-ROSLINE & MARIE-MARGUERITE.

VIII. HENRI-FRANÇOIS-LAURENT D'ESTELLE étoit Enseigne des Vaillieux du Roi, au Département de Toulon en 1761. Nous ignorons son alliance.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1 ; au chef confu de gueules, chargé d'un lion passant d'argent.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion fortant à demi-corps, tenant une épée nue à la patte droite.*

ESTENDART (L'), en Normandie. La Roque, dans son *Traité des noms*, pag. 55, dit que PIERRE DE L'ESTENDART, Chevalier, en quittant le nom de *Baine*, qui étoit celui de ROBERT, son père, en conserva les armes, qui sont : *d'argent, au lion de sable, chargé sur l'épaule jénéstre d'un écuillon à trois fasces de gueules.*

On trouve GUILLAUME DE L'ESTENDART, dit de *Baine*, Seigneur de Lincy, marié à *Mabille de Marly*, avec laquelle il vivoit en 1235. Guillaume de Nangis, dans son *Histoire*, dit qu'il fuivit, en 1266, CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, lorsqu'il alla prendre possession du Royaume de Sicile. Il eut pour fils :

ROBERT DE L'ESTENDART, Seigneur de Lincy, marié à *Alix*, Dame de *Marolles*, dont vint :

ROBERT DE L'ESTENDART, II^e du nom, Seigneur de Lincy & de Beauchefne, qui épousa *Catherine d'Estouteville*, fille de *Colard d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, &c., & de *Jeanne de Blainville*, sa première femme, fille & héritière de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France.

La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 571 & 938, dit que des titres de cette maison apprennent que GUILLAUME DE L'ESTENDART, II^e du nom, Seigneur d'Olivet, étoit Panetier du Roi, Capitaine de Meulan, & qu'il épousa 1^o *Isabeau de Boèves* ; & 2^o *Marguerite de Châteaufort*. De celle-ci il eut :

HUTIN DE L'ESTENDART, Seigneur de Bouber & de Sevines, père de

GILLES DE L'ESTENDART, Seigneur de Sevines, qui eut pour fils :

JACQUES DE L'ESTENDART, Seigneur de Sevines, marié à *Jeanne de la Roque*, dont :

HÉLÈNE DE L'ESTENDART, femme de *Jean Boutillac*, Seigneur de Mazernay, &c. En elle finit la branche aînée.

PIERRE DE L'ESTENDART, Chevalier, Seigneur de Hanches, étoit marié, en 1460, avec *Jeanne Filleul*, Dame d'honneur de la Reine, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de *Bully* en Bray. Elle est restée, depuis ce tems, dans cette Maison, dont une branche est établie dans l'Artois, de laquelle étoit N... DE L'ESTENDART, Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732, mort Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1737.

Ce PIERRE DE L'ESTENDART étoit le quatrième aïeul de

JEAN DE L'ESTENDART, Maréchal-de-Camp, en faveur duquel la terre de *Bully* fut érigée en *Marquisat*, pour lui & ses descendans, mâles & femelles en ligne directe & collatérale, par Lettres du mois d'Octobre 1677, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, le 20 Mai 1688. Il fut père de LOUIS, & aïeul de JEAN-LOUIS, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, sans postérité. Le Marquisat de Bully a passé à sa sœur THÉRÈSE-SUSANNE DE L'ESTENDART, morte en 1747, veuve de *Charles*, Marquis de *Roncherolles*, qui l'avoit épousée par contrat du 21 Février 1699, dont le fils, *Thomas-Sibylle*, n'a laissé qu'une fille, *Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles*, Marquise de Bully, mariée, le 21 Janvier 1744, à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, lors Président au Parlement de Paris, Chancelier & Garde des Sceaux de France, en Septembre 1768 ; & morte le 21 Avril 1752.

Il y a encore les Seigneurs d'Angerville, qui font de la Maison de l'Estendart, par CHARLES DE L'ESTENDART, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, second fils de LOUIS, Seigneur de Bully, qui eut en partage la Seigneurie d'*Angerville-la-Martel*, érigée, en sa faveur, en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1655. Il avoit épousé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut :

HENRI DE L'ESTENDART, Baron d'Angerville, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq en Boulonnois. De cette alliance vint :

CHARLES-DOMINIQUE DE L'ESTENDART D'ANGERVILLE, marié, le 17 Novembre 1711, à *Marie-Maximilienne-Claire de Carmin*, dont est né, le 23 Mars 1717,

CHARLES-ALEXANDRE DE L'ESTENDART, Baron d'Angerville-la-Martel.

C'est ce que nous pouvons dire de cette ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

ESTERHAZY, en Hongrie. NICOLAS ESTERHAZY, Conseiller Intime & Actuel de Leurs Majestés Impériale & Royale, né le 18 Décembre 1717, épousa, le 13 Mars 1737, *Marie-Elisabeth*, Comtesse de *Weissenwolf*, née le 21 Mars 1718, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit ;
2. NICOLAS, né en 1741, Chambellan de Leurs Majestés Impériale & Royale ;
3. Et MARIE-ANNE, née en 1739, mariée à *Antoine*, Comte de *Crasfalcowich*.

FRANÇOIS-ANTOINE ESTERHAZY, né en 1738, épousa, le 10 Janvier 1763, *Marie-Thérèse*, Comtesse d'*Erdody*, née le 23 Novembre 1743, dont il eut :

1. NICOLAS, né le 12 Décembre 1765 ;
2. ANTOINE, né le 3 Juillet 1767 ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 7 Février 1764.

* ESTERNAY, dans la Brie Champenoise, Diocèse de Troyes : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1653, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 12 & 29 Janvier 1654, en faveur de *Michel Larcher*, Préfident en la Chambre des Comptes de Paris.

ESTERNO ou ETERNOZ, en Franche-Comté. C'est une ancienne Noblesse qui tire son nom d'un Village situé dans le ressort du Bailliage d'Ornans, à deux lieues de la ville de Salins. ETIENNE D'ESTERNO, Chevalier, fut présent à un désilement de *Narduin de Châtillon-sur-Lifon*, fait à l'Abbaye de Balerne en 1132.

I. GUY D'ESTERNO, Chevalier, ETIENNE D'ESTERNO, Damoiseau, & VILLENC D'ESTERNO, Prêtre, vraisemblablement petit-fils de cet ETIENNE, engagèrent vers l'année 1240, à l'Abbaye de Balerne, des héritages situés près de la source du Lifon. Le même ETIENNE D'ESTERNO, Damoiseau, du consentement de *Melifende*, son épouse, de *WILLEMETTE* & de *CLÉMENCE*, ses filles, donna à l'Abbaye de Billon *quidquid possidebat ad Altaria de Eferno & de Colans, cum jure patronatus*, ce qui est prouvé par une Charte confirmative de ce don, accordée par l'Archevêque de

Befançon en 1242. GUY D'ESTERNO, Chevalier, eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et EUDES, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

II. JEAN D'ESTERNO, Chevalier, fut père de

III. GERARD D'ESTERNO, qui étoit mort en 1304, lorsque sa veuve, *Odette de Chiffey*, reprit en fief d'*Etienne de Bourgogne*, ce qu'elle possédoit dans la Seigneurie de Chiffey. Ils eurent :

IV. RICHARD D'ESTERNO, Chevalier, qui fut tuteur de JEAN, fils de RICHARD D'ESTERNO, Ecuier, son cousin, auquel il rendit compte de sa tutelle, en l'année 1341. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Esterno, sous une tombe, où l'on voit les armes & l'épitahe suivante : *Hic jacet Richardus d'Esterno, Miles, qui obiit anno M. CCC. XXXXIX*. Il avoit épousé *Guillemette de Montrichard*, & on lui donne pour fils :

V. GILLET D'ESTERNO, Ecuier, qui épousa *Guillemette de Beaufort*, dont Demoiselle CLAUDE D'ESTERNO.

II. EUDES D'ESTERNO, Chevalier, second fils de GUY, reçut de Jean de Chalon, Comte de Bourgogne, dix livrées de terre de rente, en augmentation du Fief qu'il tenoit de ce Prince au lieu d'Esterno, suivant une Charte de l'an 1259. Il fut Gouverneur du Château de Montmahoux, & reçut ordre du Comte de Bourgogne de ne rendre ce Château qu'aux enfans de Laure de Commercy, sa troisième femme. Par le commandement de ce Comte, il fit hommage à ladite Laure, Comtesse de Commercy, & à ses enfans, suivant une Charte de l'an 1263. Il avoit épousé *Nicole de Scey* ou *Ceis*, fille de *Raald*, 11^e du nom, Sire de *Scey*, & de *Jeanne*, Dame de *Fertans*. Il reprit en Fief, au nom de son épouse, ce qu'elle possédoit dans la Châtellenie de Montmahoux, en 1278. Il en eut :

1. GUY ou GUILLAUME, qui suit ;
2. RICHARD, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. PERRIN, qui n'a pas laissé de descendans connus ;
4. Et JEAN, Abbé de Beaume, inhumé dans cette Abbaye, où l'on voit son tombeau.

III. GUY, ou GUILLAUME D'ESTERNO, fut confirmé, par une Charte d'Etienne de Chalon, Sire de Vignory, de l'an 1299, dans la

jouissance de dix livrées de terre de rente, qui avoient été données à *Monseigneur Eudes d'ESTERNO*, son père, par Jean de Chalon, Comte de Bourgogne. Il fit son testament en 1341, par lequel il y institua héritière *JEANNE*, sa fille, à la charge de remplir ses intentions, & au cas qu'elle y manquât, il la prive de ses biens, lui substituant Messire *Thibaut de Scey*, son parent & son ami spécial; & au cas que ce dernier vint à y manquer, il nomme pour héritier *Noble, Puissant & redoutable Seigneur Jean de Chalon*, Sire d'Arly. Il fit, par son testament, des dons considérables à différentes Eglises, & demanda d'être inhumé dans celle d'Esterno. Il avoit épousé *Jeanne de Vaudrey*, dont il eut :

1. *JEANNE d'ESTERNO*, alliée à *Renaud d'Arly*, Ecuyer;
2. Et *ISABELLE d'ESTERNO*, mariée à *Hugues*, dit *Espagnol*, Chevalier. Cette Dame, par son testament, fit des dons à *Guillemette de Champvent*, sa Demoiselle, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & demanda d'être inhumée dans l'Eglise de Château-Chalon.

III. *RICHARD d'ESTERNO*, Ecuyer, second fils d'*Eudes*, & de *Nicole de Scey*, épousa *Guillemette de la Grange*, fit son testament en 1337, nomma pour héritier *JEAN d'ESTERNO*, son fils unique, qui fut; & fonda une Chapelle dans l'Eglise d'Esterno sous l'invocation de la Sainte Vierge.

On trouve à la même date un *RICHARD d'ESTERNO*, Chevalier, dont la veuve *Isabelle Tripoteal*, fille de *Henri*, dit *Tripoteal*, Chevalier, fit son testament l'an 1339, & rappelle *Jean Fromond & Marguerite*, ses enfans.

IV. *JEAN d'ESTERNO*, Ecuyer, & qualifié ensuite Chevalier, acheta de Jean de Châtillon-sur-Lison, des dîmes sur le territoire d'Esterno & de Nan. Cette acquisition fut faite en 1349, & ses descendans en jouissent depuis ce tems. En 1367 il comparut avec le titre de Chevalier, assisté de *JEAN d'ESTERNO*, Damoiseau, son fils, pour vendre à Pierre de Vonvoux, Ecuyer, une Seigneurie qu'ils avoient au Val de Miège. Il avoit épousé *Bonne de Marigney*, fille de *Jean*, Sire de *Marigney*, dont il eut :

1. *JEAN*, qui fut;
2. *GUY*, Prêtre, fondateur d'une Chapelle en l'Eglise d'Esterno, sous l'invocation des trois Rois. Il fonda de plus, conjointement avec Louis de Chalon, Prince d'Orange, un Cha-

pitre de Chanoines dans la même Eglise, en 1424, auquel il donna tous ses biens. Ce Chapitre transporté, peu après, dans la ville de Noferoi, possède encore aujourd'hui plusieurs héritages & des dîmes au lieu d'Esterno, qui lui viennent de cette fondation. *GUY*, par son testament & codicille de 1429, demanda d'être enterré dans le Cimetière de l'Abbaye de Migette;

3. *JEANNE*, Abbessé de Battant;
4. Et *SIMONNETTE*, alliée à *Guillaume de Villeneuve*, Ecuyer, qui reprit en Fief, en 1404, de *Huguenin de Scey*, Ecuyer, Seigneur de Fertans, ce qu'il possédoit à Esterno, du chef de sa femme, relevant de la Seigneurie de Fertans.

V. *JEAN d'ESTERNO*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, testa en 1410, fit un legs à l'Eglise d'Esterno, pour l'entretien des lampes & l'augmentation du luminaire de cette Eglise, dans laquelle il demanda d'être inhumé. Il y fonda une Chapelle en l'honneur de Saint Julien, nomma pour ses héritiers ses deux fils, les substituant l'un à l'autre; dota ses filles, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires *GUY d'ESTERNO*, son frère, & *Garnier d'Amoudans*, Prêtres. *JEAN & PIERRE d'ESTERNO* ses fils, firent un affranchissement à Esterno, en 1425, & l'on voit dans cet acte que leur mère avoit été *Simonnette du Larderet*. Il eut pour enfans :

1. *JEAN*, qui fut;
2. *PIERRE*, Ecuyer, dont l'alliance est inconnue, qui ne laissa qu'une fille, nommée

JEANNE, alliée à *Guiod de Coutier*, Ecuyer, laquelle vendit, étant veuve, en 1497, aux enfans de *Guiod d'ESTERNO*, son cousin germain, ce qu'elle possédoit à Esterno du chef de *PIERRE d'ESTERNO*, son père.

3. *MARGUERITE*, qui épousa *PERRIN GRENIER*, Ecuyer, Echanfon héréditaire de l'Archevêché de Befançon; Et plusieurs filles.

VI. *JEAN d'ESTERNO*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, possédoit avec son frère, *PIERRE*, une Maison à Salins, en 1413, dans laquelle, de l'autorité de *GUY d'ESTERNO*, Prêtre, leur oncle, ils acquirent un cens Seigneurial de *Huguenin d'Uffe*, Chevalier. Il étoit mort en 1428, suivant l'acte de tutelle de son fils, qui eut pour tuteur *PIERRE d'ESTERNO*, son oncle. Il avoit épousé *Guillemette*, sœur d'*Othenin de Vuillafans*, Ecuyer, dont il eut :

VII. GUIOD D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec PIERRE D'ESTERNO, son oncle. Il épousa, par contrat passé à Salins, en 1453, *Gérarde de Noferoi*, fille de *Jean de Noferoi*, Ecuyer, & de *Bonne de Guierche*. Il fut inhumé dans le cloître des Frères-Mineurs de Salins, sous une tombe chargée du Blason de ses armes, dont l'écu est traversé par une épée. *Gérarde de Noferoi*, sa veuve, testa à Esterno, en 1505, dans un âge très-avancé, & choisit sa sépulture dans l'Eglise dudit lieu auprès des prédécesseurs de son mari, & nomma pour ses héritiers les enfans de feu MARC D'ESTERNO, son fils aîné. GUIOD eut de son mariage :

1. MARC, qui suit;
2. JEAN, Proto-notaire Apotolique, inhumé avec épitaphe dans l'Eglise d'Esterno;
3. Et ANTOINE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. MARC D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec ses frères, épousa, par contrat passé à Befançon, en 1489, *Richard Poifser*, fille de noble homme *Humbert Poifser*, Ecuyer, & de *Jeanne de Grammont*, d'une illustre Maison du Comté de Bourgogne, dont il eut :

ANTOINE, qui suit;
Et plusieurs filles.

IX. ANTOINE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut tué à la bataille de Pavie, où il servoit dans l'Armée victorieuse de l'Empereur CHARLES-QUINT. On voit, par l'inventaire de ses biens, fait à Esterno, en 1528, de l'autorité du Bailliage d'Ornans, qu'il avoit épousé *Bernardine de Monterans*, sœur de *Jeanne de Monterans*, alliée à *Etienne de Saint-Mauris*, Gouverneur de Pontarlier, & fille de *Jean de Monterans*, Ecuyer, & de *Marguerite de Dully*. Il en eut :

1. SIMON, qui suit;
2. PIERRE, dont on parlera ensuite;
3. NICOLAS, Prêtre & Chanoine en l'Eglise de Saint-Maurice de Salins;
4. Et SIMONNE, alliée à *Jean Merceret*, Ecuyer, Seigneur de Mont-sous-Vaudrey.

X. SIMON D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Malans, d'Ornon, Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château d'Usie, après avoir été Ecuyer d'Ecurie de l'Empereur CHARLES-QUINT, dont il eut aussi une pension, fut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de 200

Lances, que Jean d'Achey, Baron de Thoraife, conduisit aux Pays-Bas. Il fit hommage de sa Seigneurie d'Esterno, relevante de la Maison de Chalon, entre les mains de François de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en 1559. Il y réunit par acquisition de *Jean de Villeneuve*, Chevalier, pour le prix de 1200 livres, un partage que SIMONNETTE D'ESTERNO avoit porté dans cette Maison, duquel *Guillaume de Villeneuve*, Ecuyer, son mari, avoit fait hommage. Il avoit épousé *Gafparde Marlet*, fille de *Gauthier Marlet*, Ecuyer, Seigneur de Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château-Saint-Agnes, & de *Jeanne de Chanterans*. Elle étoit veuve de *Pierre de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur de Fertans, dont elle n'avoit eu qu'une fille, *Anne de Montrichard*, mariée à *Joachim de Poligny*, Seigneur de Châtillon-sur-Lison. Cette Dame fut inhumée dans l'Eglise d'Esterno sous une tombe chargée de ses armes, & elle n'eut point d'enfans de SIMON D'ESTERNO, son second mari, tué en duel à Befançon, par *Philibert de Rye*, Baron de Balançon. Il eut pour héritier PIERRE, son frère, qui suit.

X. PIERRE D'ESTERNO, Ecuyer, épousa *Catherine de Guierche*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Esterno en 1583, laissant pour héritiers des biens de sa branche SIMONNE D'ESTERNO, sa sœur, mariée, comme on l'a dit ci-dessus, à *Jean Merceret*, laquelle prit des engagements, pour faire passer ses biens à CLAUDE D'ESTERNO, veuve d'*Etienne*, Seigneur de *Salgret*, sa cousine au troisième degré, laquelle institua pour son héritier universel PIERRE D'ESTERNO, son neveu.

SECONDE BRANCHE.

VIII. ANTOINE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec MARC D'ESTERNO, son frère, troisième fils de GUIOD, & de *Gérarde de Noferoi*, épousa, à Befançon, en 1493, *Claude Poifser*, fille de noble homme *Humbert Poifser*, Ecuyer, & de *Jeanne de Grammont*, & sœur de *Richard Poifser*, femme, en 1489, de MARC D'ESTERNO, son frère aîné. Il en eut :

IX. JEAN D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut tuteur des enfans d'ANTOINE D'ESTERNO, son cousin, tué à la bataille de Pavie. Il épousa, par contrat passé à Salins, en 1521, *Catherine Coytand*, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. JEAN-FRÉDÉRIC, qui, de son mariage avec *Marguerite du Moulin*, eut :

ANTOINETTE D'ESTERNO, alliée à *Jean-Bonaventure de Salives*, Ecuyer, Seigneur de Chargey, inhumée avec lui dans l'Eglise Collégiale de Gray;

CLAUDINE D'ESTERNO, mariée à *François d'Arbonnay*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Farlay;

Et ANNE-GASPARINE, alliée à *Pierre de Baucenel*, Ecuyer.

3. Et CLAUDE D'ESTERNO, femme & héritière universelle d'*Etienne*, Seigneur de *Salgret*. Elle réunit les biens de *SIMONNE D'ESTERNO*, sa cousine, héritière par la mort de ses frères, de la branche aînée de sa famille; & *PIERRE D'ESTERNO*, son neveu, dont on va parler, qu'elle fit son légataire universel, lui éleva un Mausolée de marbre dans le Sanctuaire de l'Eglise de Saint-Jean, de la Ville de Salins. Elle est nommée dans son épitaphe : *la vraie Mère de sa Noble Maison*.

X. PIERRE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment d'Achey, épousa, par contrat passé à Salins, en 1552, *Antonia Grand*, fille unique & héritière d'*Etienne Grand*, Ecuyer (fils de *Jean Grand*, Ecuyer, & de *Claudine de Veilley*), & de *Claudine de Varennes*, fille d'*Antoine de Varennes*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Bauffremont*. De ce mariage vint :

XI. PIERRE D'ESTERNO, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Refranche, Alaise, Salgret, Malans & Lizine, qui fit hommage de la Seigneurie d'Alaise, en 1598, entre les mains du Comte de Champlitte, Gouverneur de Franche-Comté. Il fut pendant cinq années Lieutenant de ce Seigneur dans la Ville de Salins, & commanda les Troupes qui sortirent de cette Ville, en 1595, pour aller au secours de celle de Château-Châlon. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Esterno sous une tombe chargée de ses armes, & de celles de ses alliances, parmi lesquelles on remarque celles de *Bauffremont*. Il avoit épousé, par contrat passé à Salins, en 1591, *Elisabeth Quanteal*, fille & héritière de *François de Quanteal*, & de *Marguerite Mouchet*, dont :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et GUYON, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

XII. CLAUDE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur

dudit lieu, Alaise, Malans & Lizine, Gouverneur du Château d'Ornans, épousa *Françoise de Vefoul*, fille de *Georges de Vefoul*, Ecuyer, Seigneur de Raincourt, & de *Philippote de Saint-Belin*. Ils moururent l'un & l'autre de la peste, en 1628, ayant aliéné une partie de leurs biens, & laissèrent pour fils unique :

XIII. LOUIS D'ESTERNO, Ecuyer, qui acheva de dissiper sa fortune. Ses biens furent vendus par autorité du Parlement de Dôle en 1660. Il avoit fait un mariage d'inclination, dont il eut :

XIV. FRANÇOIS D'ESTERNO, mort en Allemagne, Lieutenant-Colonel des Gardes de l'Electeur de Cologne, sans laisser de postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

XII. GUYON D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur de Salgret, Refranche & d'Esterno, second fils de PIERRE, II^e du nom, & d'*Elisabeth Quanteal*, fit acquisition de la Seigneurie d'Esterno, mise en decret avec les autres biens de LOUIS D'ESTERNO, son neveu, passé au Parlement de Dôle, en 1660; fut Capitaine de 100 hommes de guerre au service de la Maison d'Autriche, par commission de CHARLES, Duc de Lorraine, Commandant au Comté de Bourgogne, en 1638. Il épousa, par contrat passé à Salins, en 1620, *Jeanne de Cécile*, fille de *Jean de Cécile*, Ecuyer, Gouverneur du Château de Ranes, dont :

XIII. ALEXANDRE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Salgret, Refranche, Capitaine au Régiment de Bourgogne pour le service de la Maison d'Autriche, qui fut fait prisonnier dans le Fort de la Ratte, qu'il défendoit pendant le siège de la ville de Salins, lors de la conquête de la Province de Franche-Comté, par LOUIS XIV en 1668. Il épousa, par contrat passé à Pélmes, en 1672, *Claude Aubert*, fille de *Pierre Aubert*, Seigneur des grandes & petites Réstes, Chaumercenne, & de *Françoise de l'Allemand*. Celle-ci étoit fille de *Henri-Denis de l'Allemand*, Seigneur d'Augerans, & de *Louise d'Andelot*, petite-fille de *Claude de l'Allemand*, Baron de Vaite, & d'*Anne de Mailly*, laquelle étoit fille de *Gaspard de Mailly*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marguerite de Prie*. Il eut de son mariage :

1. LAMBERT, qui fuit;

2. PHILIPPE, rapporté après son frère aîné;
 3. PIERRE - FRANÇOIS, Abbé Commanditaire de Saint-Rigaud, Diocèse de Mâcon, Prieur de Juffanmoutier & de Saint-Renobert;
 4. SUSANNE, alliée à *Richard Duval*, Chevalier, Seigneur d'Effertenne;
- Et plusieurs filles, Religieuses.

XIV. LAMBERT, Comte d'ESTERNO, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de France, & Chevalier de Saint-Louis, obtint l'érection de la Terre de *Pitgam en Comté*, sous la dénomination d'*Esterno*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, registrées au Parlement de Flandre le 16 Avril 1725, & au Bureau des Finances à Lille le 25 Juin suivant. Cette Seigneurie donne le rang de second Vassal de la Châtellenie de Bergues, & la seconde place dans les Assemblées d'Etats. Il a épousé, par contrat passé à Saint-Omer, en 1708, *Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe*, fille unique & héritière de feu *Marc-Pierre de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur de *Pitgam*, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, & d'*Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt*. Ce *Marc-Pierre de la Haye* étoit fils de *Pierre-Anour de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, & de *Françoise de Fiennes*, d'une Maison illustre du pays d'Artois, qui a produit un Connétable de France; & *Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt* étoit de la Maison de ce nom au pays de Brandebourg, fille de *Charles-Frédéric*, Baron de *Winterfeldt*, Colonel d'Infanterie au service de la Maison d'Autriche, & d'*Anne de Calonne de Courtebonne*. LAMBERT, Comte d'ESTERNO, a eu de son mariage:

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui suit;
2. ERNEST-JOSEPH, Capitaine de Dragons, mort à l'âge de 24 ans au Camp de Simmeren, dans le Palatinat;
3. Et FRANÇOISE, alliée, par contrat passé à Esterno, à *Philippe-Utric-Laurent*, Comte de l'*Allemand*, Baron de Vaite.

XV. PHILIPPE-JOSEPH, Comte d'ESTERNO, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, a épousé, par contrat passé à Dôle, en 1738, *Gabrielle d'Arvisenet*, Dame de Lavans, Aunage, Bertotange, fille de *Ferdinand d'Arvisenet*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, Président de la Chambre des Comptes de

Dôle, & de *Philiberte-Jacques de Nan*, Dame dudit lieu, & de *Montrichard*, dont:

1. ANTOINE-JOSEPH-PHILIPPE-REGIS, qui suit;
2. Et JEANNE-ALEXIS-GABRIELLE-FERDINANDE, mariée, par contrat passé au Château de Lavans, en 1763, à *Louis-Eucher-Ermenfroy de Froiffard*, Comte de Broiffia.

XVI. ANTOINE-JOSEPH-PHILIPPE-REGIS, Comte d'ESTERNO, Seigneur de Lavans, &c., Grand-Bailli d'Amont, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Enseigne de la Compagnie des 200 Chevaux-Légers, de la Garde ordinaire du Roi, a épousé, par contrat passé à Paris, en 1769, & signé par le Roi & la Famille Royale, *A délaide-Honorée Hennequin d'Ecquevilly*, fille de *Augustin-Louis*, Marquis d'Ecquevilly & de Chémery, Seigneur de Famechon, Bonaste, Morainvilliers, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Général des Toiles de Chasse, Tentes, Pavillons du Roi & équipage du Sanglier, & d'*Honorée de Joyeuse*, fille de *Jean-Gédéon de Joyeuse*, Comte de Grandpré, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, & d'*Antoinette de Villers*. De ce mariage font issus:

1. ANGE-PHILIPPE-HONORÉ, né le 10 Mars 1770;
2. Et ANNE-FERDINAND, né le 17 Juin 1771.

XIV. PHILIPPE d'ESTERNO, Chevalier, Seigneur de Molamboz, second fils d'ALEXANDRE, & de *Claude Aubert*, épousa, par contrat passé à Salins, en 1710, *Catherine de Bancnel de Myon*, fille de *Jean-Baptiste de Bancnel*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & de *Charlotte de Jouffroy-d'Abbans*, dont il a eu:

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. ALEXANDRE-ERNEST-FROY, Prêtre, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Louis de Gigny, Prieur de Juffanmoutier & de Saint-Renobert;
3. & 4. N... & N... d'ESTERNO, Capitaines au Régiment de Champagne;
5. & 6. Et deux filles, dont une Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Salins.

XV. CHARLES-JOSEPH d'ESTERNO, Chevalier, Seigneur de Molamboz, a été ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Marine.

Les armes: de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.

ESTERVILLE (v'), Ecuyer, Sieur de Moon & de Brecy, en Normandie, Election de Bayeux, ancienne noblesse, porte : *échi-queté d'or & d'azur à deux fauces d'or.*

* ESTIAUX, en Anjou. Les Baronnie & Châtellenies d'*Estiaux*, *Demis*, *Longpré & Saint-Philibert*, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom d'*Estiaux*, par Lettres du mois de Janvier 1702, registrées le 10 du même mois, en faveur de LOUIS-ALEXANDRE CROISSET, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voyez CROISSET D'ESTIAUX.

ESTIBAYRE, en Languedoc. Cette Noblesse est ancienne: on n'en fait point l'origine, dit un *Mémoire juridique envoyé*, à cause de l'égarément des premiers titres depuis les troubles arrivés dans la Guyenne; mais ceux qui se sont conservés sont plus que suffisant pour l'établir.

I. MATHIEU D'ESTIBAYRE, par lequel commence la filiation suivie, vivoit en 1482. Cela est prouvé par le contrat de mariage de ROGER, son fils, qui suit, où il est mentionné.

II. ROGER D'ESTIBAYRE épousa, le 19 Novembre 1538, par contrat du 16, retenu par *Gratian de Saint-Pierre*, Notaire de Tarbes, noble *Jeanne d'Omex*, & son père & lui prennent dans cet acte la qualité de *Nobles*. De cette alliance vint :

III. JEAN D'ESTIBAYRE, qui prend aussi la qualité de *Noble* dans son contrat de mariage, retenu par *Jean de Laffite*, Notaire de Vielle, avec *Jeanne d'Abadie*. On voit, par cet acte du 29 Novembre 1593, qu'il étoit Seigneur de Vielle, & qu'il fut passé dans sa maison seigneuriale; mais comme il n'y déclare pas de qui il étoit fils, on prouve, par une transaction du 6 Juin 1575, retenue par *Lias*, Notaire, qu'il étoit fils de ROGER. Il eut entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME D'ESTIBAYRE, Ecuyer, & Abbé Lai d'Offen, lequel prend, dans un acte de donation du 14 Avril 1612, la qualité de fils aîné & héritier de feu noble JEAN D'ESTIBAYRE, & de *Jeanne d'Abadie*, ses père & mère. Par cet acte il fait une donation entre-vifs à noble BARTHELEMY D'ESTIBAYRE, son cousin germain; mais ce BARTHELEMY, donataire, étant décédé *ab intestat* & sans enfans, ANTOINE D'ESTIBAYRE, son frère, se mit en possession des biens donnés par GUILLAUME, qui

étoit allé faire un voyage en Espagne. Celui-ci, de retour, reprit les biens par lui donnés par une transaction passée, le 30 Octobre 1621, entre lui & Jedit ANTOINE D'ESTIBAYRE, son cousin germain. Cet ANTOINE, suivant un acte du 28 Décembre 1627, prévoyant qu'il n'auroit point d'enfans, ratifia une donation faite sous condition, en 1625, audit GUILLAUME D'ESTIBAYRE, son cousin germain, qualifié, dans cet acte, Abbé Lai d'Offen. On a un Arrêt du Parlement de Toulouse du 10 Septembre 1622, & un acte d'obligation du 21 Octobre 1629, par lesquels il conste que noble GUILLAUME D'ESTIBAYRE, Abbé Lai d'Offen, fut adjudicataire par décret des biens de JEAN, son père. Il eut de *Marguerite de Lavedan*, son épouse, pour fils aîné :

V. JEAN D'ESTIBAYRE, II^e du nom, qui fut Abbé Lai d'Offen. Il fut marié, du consentement de son père, par contrat du 8 Décembre 1648, reçu par *Domec*, Notaire, à *Marie de Domec*, fille de noble *Jean*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et GUILLAUME.

VI. ANTOINE D'ESTIBAYRE se maria, le 8 Septembre 1688, avec *Jeanne du Verger*, & fut assisté de JEAN D'ESTIBAYRE, Abbé Lai d'Offen, son père, & de GUILLAUME, son frère. Il eut pour fils :

VII. ANTOINE D'ESTIBAYRE, II^e du nom, qui épousa, en 1721, *Mical de la Chaux-d'Annonay*, dont :

1. ANTOINE-GUILLAUME, qui suit;
2. GUILLAUME, Chevalier de St.-Louis, Garde-du-Corps du Roi;
3. & 4. DANIEL & DENIS, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur;
5. Et JEANNE-LOUISE.

VIII. ANTOINE - GUILLAUME D'ESTIBAYRE, Abbé Lai d'Offen, Capitaine des Grenadiers Royaux, a épousé, le 14 Septembre 1754, *Madeleine Peyret*, dont est issu :

MICHEL D'ESTIBAYRE.

Voilà la ligne directe de cette famille; mais nous ne pouvons rien dire sur les branches collatérales, n'ayant point reçu de Mémoires.

Les armes : *d'argent, à 2 faucons d'azur, affrontés en chef, & un lévrier de gueules passant en pointe.*

ESTIENNE, en Provence. L'Abbé Robert, dans l'édition de son Ouvrage de 1693,

in-12, page 20 & suiv., dit que cette Noblesse, appelée en Provençal d'ESTÈVE, & en latin *Stephani*, est une des plus anciennes de la Province; & pour le prouver il rapporte un titre déposé aux Archives du Roi à Aix, de CHARLES II, liv. B, fol. 40, où il est dit que *Raymond des Porcellets* fit recevoir Chevaliers *PIERRE d'ESTIENNE* de Lambesc, & le fils de son frère, attendu qu'ils tiroient leur origine d'ancêtres Chevaliers, & il les exempta de la Taille. CHARLES II, Roi de Sicile & de Jérusalem, confirma le tout par des Lettres- Patentes de l'an 1307. La descendance de cette famille est prouvée depuis *PIERRE d'ESTIENNE*, jusqu'à ceux qui vivent à présent.

I. Ce *PIERRE d'ESTIENNE* eut pour enfans :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et *JEAN*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. HUGUES d'ESTIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaussegros*, céda à *ROBERT*, Roi de Sicile & Comte de Provence, la quatrième portion de la Terre de Lambesc, par acte du 7 Mars 1327, & il se qualifie *Nobilis Hugo Stephani, Miles & Domicellus, filius quondam D. Petri Stephani, Militis & Domicelli*. Ce HUGUES eut de son épouse, dont on ignore le nom, suivant le Mémoire qui nous a été fourni,

III. GUILLAUME d'ESTIENNE (qu'on appelle *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par *Artefeuil*, tom. I, p. 349, dit fils de *PIERRE*, premier Consul de Marseille en 1360), qui fut Seigneur de Lambesc, & donna à nouveau bail divers biens enclavés dans le ressort de sa Seigneurie, par acte passé devant *Pierre Joannis*, Notaire, le 6 Août 1352. Il fut père de *RAYMOND*, qui suit.

IV. *RAYMOND d'ESTIENNE*, Co-Seigneur de Lambesc, dont il prêta hommage à la Reine *JEANNE* en 1379, épousa *Marquise de Sabran de Forcalquier*, Dame de Venelles & de Grand-Bois, veuve d'*Antoine de la Croix*, Seigneur de Corbières, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Viens, & de *Jeanne d'Agoult*. De ce mariage vinrent :

1. BÉRENGER, qui suit ;
2. GEOFFROY, tige de la branche des Seigneurs de *Lambesc*, rapportée ci-après ;
3. Et *MARGUERITE*, mariée, 1^o en 1454, avec *Antoine de Faudran*, & 2^o à noble *Alfant de Gueft*.

V. BÉRENGER d'ESTIENNE, 1^{er} du nom, Sei-

gneur de Venelles, & en partie de Lambesc, prêta hommage à *Robert de Damian*, Archevêque d'Aix, Seigneur de Venelles, l'an 1448. Il fut Viguiier de la ville d'Arles en 1455, & eut de son épouse, dont on ignore le nom :

VI. GUILLAUME d'ESTIENNE, 11^e du nom, Seigneur de Venelles & de Lambesc, qui testa, le 24 Juin 1481, en faveur de

VII. BÉRENGER d'ESTIENNE, 11^e du nom, qui épousa, en 1501, *Françoise de Chaussegros*, fille de *Boniface*, & petite-fille de *Guillaume de Chaussegros*, Seigneur de Mimet, Lioux & Gardanne, Secrétaire Rational de la Cour Royale dès l'an 1481. Il testa, en 1529, en faveur de ses enfans, favoir :

1. ESPRIT, qui fut Viguiier de Marseille en 1575, auteur d'une branche, sur laquelle l'Auteur de *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence* dit n'avoir point reçu de Mémoire ;
2. ANTOINE, troisième Consul d'Aix en 1548, mort sans postérité ;
3. Et *JEAN*, dont nous allons parler, & qui tranfigea avec ses frères en 1551.

VIII. *JEAN d'ESTIENNE*, obligé de porter le nom & les armes de *Chaussegros*, Seigneur de Mimet, de Lioux & de Gardanne, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1559, & Viguiier de Marseille en 1575, sans doute après son frère *ESPRIT*, se signala pendant les guerres de la Ligue, & épousa, la même année (1575), *Blanche de Genas*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eguilles & de Pierredon, & de *Gabrielle de Montcalm de Saint-Véran*, dont :

1. CÔME, Seigneur de Mimet, mort sans enfans ;
2. GASPARD, qui suit ;
3. HONORÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Lioux*, rapportée ci-après ;
4. Et une fille, alliée à *Jean Roftan*, Secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement.

IX. GASPARD d'ESTIENNE-CHAUSSEGROS, Seigneur de Mimet, testa le 4 Juillet 1658. Il avoit épousé la sœur de *Jean Roftan*, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. & 3. *JEAN*, & *CÔME*, rapporté après *LOUIS*, son aîné ;
4. Et *BLANCHE*, alliée à *Joseph de Chazelles*, Correcteur en la Chambre des Comptes.

X. *LOUIS d'ESTIENNE*, Seigneur de Mimet,

ne laissa qu'une fille, mariée avec *Charles de Grimaldy*, Marquis de Régusse, Président à Mortier au Parlement de Provence.

X. CÔME D'ESTIENNE, Seigneur en partie de Mimet, troisième fils de GASPARD, n'eut aussi qu'une fille mariée, sans enfans, avec *Jean-Baptiste de Piolenc*, premier Président au Parlement de Grenoble.

IX. HONORÉ D'ESTIENNE-CHAUSSEGRAS, Seigneur de Lioux, troisième fils de *Jean*, Seigneur de Mimet, & de *Blanche de Genas*, testa le 19 Mai 1657. Il avoit épousé, en 1624, *Marguerite de Cambis*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auvare, & de *Sufanne de Boniface-Cadenet*, dont il eut

X. CÔME D'ESTIENNE-CHAUSSEGRAS, Seigneur de Lioux, marié, le 30 Juin 1653, à *Lucrèce de Coriolis d'Espinoisse*, dont

XI. HONORÉ D'ESTIENNE-CHAUSSEGRAS, II^e nom, Seigneur de Lioux, mort en 1733. Il avoit épousé à Forcalquier, en 1683, *Catherine de Gaffaud*, fille de *Jacques*, & d'*Elisabeth de Lieutaud*. Il en a eu :

1. JACQUES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Hainaut, marié à Thionville, où il fait fa demeure ;
2. CÔME, qui fuit ;
3. Et ELISABETH, femme de FRANÇOIS D'ESTIENNE de Montplaisir, à Lambec.

XII. CÔME D'ESTIENNE-CHAUSSEGRAS, II^e du nom, Seigneur de Lioux, a épousé à Cavailon, *Catherine-Thérèse Athenosy*, fille de *François*, & d'*Ursule Martini de Saint-Auban*, dont

XIII. FRANÇOIS-HONORÉ D'ESTIENNE-CHAUSSEGRAS, Seigneur de Lioux, marié avec *N... de Laurens-Peyroles*.

SECONDE BRANCHE.

V. GEOFFROY D'ESTIENNE, deuxième fils de RAYMOND, Seigneur de Venelles, & de *Marquise de Sabran de Forcalquier*, eut un quart dans la Seigneurie de Lambec, & la moitié dans celle de Venelles. Il testa, le 6 Juin 1482, en faveur de RAYMOND, son fils qui fuit, & de ses petits-fils, avec substitution en faveur de GUILLAUME D'ESTIENNE, son neveu.

VI. RAYMOND D'ESTIENNE, Donataire par son père de la portion qu'il avoit à la Terre de Lambec en 1479, testa en faveur de ses enfans :

1. MELCHIOR, co-héritier de son père, testa le

Tome VII.

25 Avril 1526, en faveur des enfans de son frère GUILLAUME ;

2. GUILLAUME, qui fuit ;
3. ANTOINE, légataire de son père ;
4. Et PIERRE, aussi légataire de son père, & auteur de la branche des Seigneurs de *Montplaisir*, rapportée ci-après.

VII. GUILLAUME D'ESTIENNE, co-héritier de son père, mourut avant MELCHIOR, son frère aîné. Il avoit épousé *Louise de...* & en eut :

1. GABRIEL ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et JEAN.

VIII. FRANÇOIS D'ESTIENNE testa, le 24 Février 1568, en faveur de ses enfans. Il avoit épousé *Marguerite de Redortier*, de laquelle il eut :

1. GASPARD ;
2. GUILLAUME, qui fuit ;
3. MICHEL ;
4. Et CÉSAR.

IX. GUILLAUME D'ESTIENNE, Ecuyer, qui partagea la succession de ses père, mère, & frères, avec MICHEL, son puîné, le 28 Novembre 1579, testa le 31 Décembre 1587. Dans cet acte il prend la qualité de Capitaine, commandant une Compagnie de cent Arquebustiers, y institua sa femme héritière, & y fait légataires ses enfans. Il avoit épousé, le 27 Août 1576, *Anne de Cadenet*, & en eut :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. PHILIBERT ;
3. PIERRE ;
4. Et JEAN-FRANÇOIS.

X. JOSEPH D'ESTIENNE, Ecuyer, fit ouvrir, en sa faveur, le *fideicommiss*, apposé au testament de RAYMOND D'ESTIENNE, son trisaïeul, par Arrêt du Parlement de Grenoble de l'an 1630. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1616, *Marguerite de Guibaud*, dont :

XI. GASPARD D'ESTIENNE, maintenu dans la Noblesse le 28 Février 1668, qui se maria, le 24 Février 1647, avec *Marie de Ruffy*, de la ville de Marseille. Nous ignorons si cette branche est éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. PIERRE D'ESTIENNE, Seigneur de Montplaisir, quatrième fils de RAYMOND, épousa *Louise d'Inard*, fille de *Louis*, & de *Marguerite de Cays*, de laquelle il eut

VIII. JEAN D'ESTIENNE, Ecuyer, Seigneur

de Montplaisir, marié, l'an 1563, avec *Clémence d'Almeras*. De cette alliance vint

IX. ANTOINE D'ESTIENNE, Seigneur de Montplaisir, qui épousa, l'an 1584, à Bonieux, *Catherine de Bioule*, dont

X. FRANÇOIS D'ESTIENNE, Seigneur de Montplaisir, marié à Malemort, en 1629, avec *Diane de Rabasse*, fille de *Gaucher de Rabasse*, Seigneur de Vergons, & de *Madeleine de Renaud*. Il en a eu

XI. LOUIS D'ESTIENNE-MONTPLAISIR, marié, en 1672, avec *Fauris de Saint-Vincent*, dont

XII. JEAN-FRANÇOIS D'ESTIENNE-MONTPLAISIR, marié, en 1719, avec *Marie-Elisabeth d'Estienne-Chauffegros-Lioux*, sa cousine au huitième degré, de laquelle il a des enfans.

QUATRIÈME BRANCHE.

II. JEAN D'ESTIENNE, 1^{er} du nom, second fils de PIERRE 1^{er}, & frère puiné de HUGUES (suivant les titres qui nous ont été communiqués sur cette branche, de laquelle ne parle point l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*), eut de sa femme, dont on ignore le nom :

III. JEAN D'ESTIENNE, II^e du nom, Ecuyer, qui épousa *Huguette*, & en eut

IV. VINCENT D'ESTIENNE, qui testa le 22 Septembre 1511, & dans son testament il se dit fils de JEAN II^e, y rappelle JEAN 1^{er}, son aïeul, & PIERRE, son bifaïeul, Il avoit épousé *Bartholomé Stephanesse*, laquelle eut pour enfant posthume

V. DURAND D'ESTIENNE, Ecuyer, qui testa le 23 Juin 1562. Il avoit épousé *Antoinette Rogon*, dont il eut :

1. & 2. JEAN & ANTOINE ;
3. PIERRE, qui suit ;
4. & 5. JACQUES & VINCENT.

VI. PIERRE D'ESTIENNE s'allia, par contrat du 19 Mars 1584, à *Françoïse d'Allenc*, qui le rendit père de

VII. JEAN D'ESTIENNE, Ecuyer, III^e du nom, qui testa le 19 Novembre 1672, & avoit épousé *Jeanne Lieutaud*, de laquelle vint :

VIII. JEAN D'ESTIENNE, IV^e du nom, marié, le 3 Février 1673, à *Thérèse Darbès*. Il en eut :

IX. JEAN D'ESTIENNE, V^e du nom, Ecuyer, qui s'allia, le 7 Juillet 1704, à *Marie-Anne Gabriel*, dont :

1. JEAN-HONORÉ, qui suit ;

2. JEAN-BAPTISTE-ROCH, ancien Lieutenant, rapporté après son frère aîné ;
3. Et JEAN, dont on parlera ensuite.

X. JEAN-HONORÉ D'ESTIENNE, Ecuyer, s'est marié avec *Dorothee Gréoux*, dont il n'a, en 1772, qu'une fille nommée

THÉRÈSE.

X. JEAN-BAPTISTE-ROCH D'ESTIENNE, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, a épousé, par contrat du 12 Avril 1760, *Pierrette Bloud*, dont est issu :

JEAN-FRANÇOIS, né le 6 Janvier 1761.

X. JEAN D'ESTIENNE, VI^e du nom, auffi Lieutenant d'Infanterie dans le même Régiment, a épousé, par contrat du 8 Mai 1753, *Marie de Fontanille*, dont est issu :

JEAN-FRANÇOIS, né le 31 Juillet 1755.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or. Supports : deux griffons d'or. Cimier : un buste d'homme avec un chapeau chargé de quelques plumes*, qu'on dit être un *Albanois*, en mémoire de ce que l'origine de cette famille est *d'Albanie*.

ESTIENNE, Ecuyer, Sieur de Longchamp, en Normandie, Election de Valognes, ancienne noblesse, qui porte : *de gueules au sautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or*.

ESTIÈVRE, en Normandie : famille anoblie en 1655, qui subsiste dans PIERRE-BRUNO-EMMANUEL ESTIÈVRE de TRÉNOUVILLE, Ecuyer, né le 9 Août 1729, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt, par commission du 10 Mars 1747. Il a deux sœurs, l'une nommée FRANÇOISE-SUSANNE-THÉRÈSE ESTIÈVRE, née le 1^{er} Mars 1728, alliée, le 11 Avril 1747, à *François-Jacques de Grouchy*, Seigneur de Valbacot, fils de *Nicolas-Pierre*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & d'*Urfule-Elisabeth Cousin*. La seconde, nommée JEANNE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, est née le 1^{er} Janvier 1740. Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. 1.

Les armes : *d'argent, à un cygne de sable, nageant dans une mer d'azur, & un chef de même chargé de trois croissans d'argent*.

ESTIMAUVILLE, en Normandie. Cette famille noble, maintenue par M. Barrin de la Galiffonnière, nommé Commissaire par le Roi pour la recherche des faux Nobles dans

la Généralité de Rouen, ne remonte par titres que jusqu'au XIV^e siècle; mais il n'est pas douteux, suivant les différens fragmens qu'elle a pu retrouver de ses anciens titres dispersés par les révolutions survenues en divers tems, que ceux de ce nom ont été anoblis par le Roi SAINT LOUIS en ses dernières Croisades. Tous ont pris, pour le service du Roi & de la Patrie, le parti des armes. Dans tous les degrés on en trouve qui ont été tués, ou sont morts au service.

On trouve un aveu rendu, le 14 Juin 1342, par PAUL d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Genneville, fils de PAUL, à l'Abbaye Royale de Montivilliers, pour les biens qu'il possédoit dans la Paroisse de St.-Michel d'Ingouville.

Pareil aveu fut rendu par JUDE d'ESTIMAUVILLE, fils de PAUL, pour les mêmes biens, le 27 Septembre 1373.

Il y eut un accord passé, par les Tabellions de la Vicomté d'Auch au siège de Touques, le 26 Janvier 1407, entre Pierre de Recusson, Ecuyer, Seigneur de Montcanoisy, St.-Arnould, &c., & JEAN d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Genneville & de Beaumouchel, qui règle les tenues de leurs Fiefs dans les Paroisses de Saint-Arnould & de Tourgeville.

PIERRE & JACQUES d'ESTIMAUVILLE, Ecuyers, Seigneurs de Genneville, Beaumouchel & du Vieux-Manoir, rendirent différens aveux pour leurs biens situés en la Paroisse de Trouville-sur-Mer. FRANÇOIS I^{er} accorda à JACQUES d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Genneville, Beaumouchel & de Mousseaux, des Lettres-Patentes du 10 Mars 1526, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus dans ses armées, lesquelles lui permettoient de changer le nom de son grand Fief de *Genneville*, en son propre nom d'ESTIMAUVILLE. Elles furent enregistrees la même année au Parlement & en la Chambre des Comptes de Normandie. Cette Terre a passé dans la Maison de *Grioux*, par une alliance faite avec ISABEAU d'ESTIMAUVILLE, qui en devint héritière. Le Comte de *Prie*, qui la possède actuellement, vient d'en hériter par sa femme, à la mort de M. de *Martinbaux*, Conseiller au Parlement de Rouen.

Il est à remarquer que quand le Roi FRANÇOIS I^{er} fit bâtir la Ville & le Port du Hâvre-de-Grâce, sur le terrain de la Paroisse de St.-Michel d'Ingouville & sur les domaines de

JACQUES d'ESTIMAUVILLE, il fit donner le nom d'ESTIMAUVILLE à la seconde rue de cette nouvelle Ville, nom qu'elle a toujours porté & qu'elle porte encore aujourd'hui.

Cette famille conserve des fragmens tirés d'une lettre qui paroît être écrite par JEAN d'ESTIMAUVILLE à un de ses enfans, qui seroit près de la personne d'HENRI IV, en 1582. La plus grande partie des phrases est déchirée ou rongée par les vers, mais on y lit encore entr'autres choses: *Vous devez, mon fils, à notre bon & pieux Roi SAINT LOUIS, le bonheur d'être né Noble...*, &c. signé, d'ESTIMAUVILLE.

Le premier de cette famille dont la filiation soit suivie est

JACQUES d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, demeurant dans la Paroisse de Trouville, Election de Pont-l'Évêque, qui vivoit en 1505. On lui donne pour femme *Catherine d'Andel*, dont entr'autres enfans:

ABEL d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui épousa, le 26 Juillet 1540, *Gillette de Tollemer*, dont il eut:

JEAN d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, le 8 Novembre 1599, à *Françoise Goffe*. Il fut exempt du ban & arrière-ban, attendu le service par lui rendu à Sa Majesté, suivant qu'il est porté au Brevet du 14 Septembre 1597. Il eut de son mariage:

PIERRE d'ESTIMAUVILLE, qui fut maintenu dans son ancienne Noblesse par M. Barrin de la Galissonnière, le 22 Février 1669. Il eut, le 10 Mars 1667, Commission de Sous-Lieutenant, Gardes-des-Côtes de Villerville-sur-Mer & autres lieux. Il épousa, par contrat passé à Bernay, le 14 Juin 1643, *Françoise de Bonnechose*, & en eut:

PHILIPPE d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en 1678, à *Marie des Loges*, dont:

PHILIPPE d'ESTIMAUVILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en Août 1711, à *Marie-Françoise du Mesnil*, dont:

JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE d'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, né le 12 Mars 1714, dans la paroisse de Trouville, Province de Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté d'Auge, Election de Pont-l'Évêque, seul du nom & armes de cette famille. Il est entré, en 1725, Page de feu Son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse de Bourbon,

première Douairière, en suite, en 1730, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, établis par le Roi en la Citadelle de Metz. Il a été successivement Lieutenant au Régiment de Lyonnais en 1733, Lieutenant de Frégate, Capitaine de Brûlot, & Capitaine d'une Compagnie Franche détachée de la Marine, pour servir de Garnison à l'Isle-Royale, où ses infirmités l'ont forcé de demander sa retraite en 1764. Il a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 15 Avril 1755, s'est trouvé à différentes batailles, chocs, tant de mer que de terre, à quatre sièges, & en a soutenu un. Il s'est marié, en 1749, à *Marie-Charlotte Daillebouff*, fille de Messire *Charles-Joseph Daillebouff*, pour lors Lieutenant de Roi de l'Isle-Royale, d'une famille noble & distinguée par les services, que ceux de ce nom ont rendus en Canada. *Jean Daillebouff*, Lieutenant-Général, fut envoyé, sous la minorité de Louis XIV, au Gouvernement de la Nouvelle-France, & l'Oncle paternel de *Marie-Charlotte Daillebouff* étoit Evêque d'Autun. De ce mariage sont issus treize enfants, dont il n'y en a que sept de vivans, qui sont :

1. JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE-CHARLES, né à l'Isle-Royale le 21 Juin 1750, entré Page de Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé en 1761, & Sous-Lieutenant dans la Légion de Saint-Domingue en 1768 ;
2. GABRIEL-PHILIPPE, né au même lieu le 3 Décembre 1753, fait Elève à l'Ecole Royale-Militaire en 1765, & Garde de la Marine en 1770 ;
3. ROBERT-ANNE, né au même lieu le 3 Décembre 1754, fait aussi Elève à l'Ecole Royale-Militaire ;
4. & 5. JEAN-BAPTISTE & MARIE-DOROTHÉE, nés au même lieu le 8 Octobre 1761, Elèves au Collège-Royal de la Flèche ;
6. LOUISE-MARGUERITE-CHARLOTTE, née à l'Isle-Royale le 4 Juillet 1751, élevée à la Maison Royale de l'Enfant Jésus ;
7. Et LOUISE-JOSÈPHE, née au même lieu le 27 Juin 1752, élevée en la Maison de St.-Cyr.

Cette famille, reconnue noble par sa maintenance de 1669, l'a été pareillement par M. de Beaujon, Généalogiste des Ordres du Roi, suivant son certificat du 24 Avril 1759, & par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France en 1760.

Les armes: de gueules, à 3 merlettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe. (Généalogie dressée sur titres communiqués.)

* ESTISSAC, Terre & Seigneurie en Périgord, Diocèse de Périgueux, que CLAUDE D'ESTISSAC, héritière de son frère CHARLES, mort en 1586, porta à son mari François, IV^e du nom, Comte de la Rochefoucauld, dans la Maison duquel cette Terre est encore à présent.

Elle a été érigée en *Duché-Pairie*, par Brevet du mois de Novembre 1737, en faveur de LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE ROYE, appelé d'abord le Comte de Marthon, puis le Comte de Roucy, fils de CHARLES DE ROYE de la Rochefoucauld, Comte de Blanzac, & de Marie-Henriette d'Alaigny-de-Rochefort, né le 22 Septembre 1695, marié à Marie, fille cadette du Duc de la Rochefoucauld, dernier mort. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

Les armes de la Maison d'ESTISSAC, éteinte, étoient: pallé d'argent & d'azur de six pièces.

ESTOC (L^r). Ecuyer, Sieur de la Hericière, ancienne Noblesse, Eleve de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie. Le dernier d'une des principales branches de cette famille, qui d'abord avoit embrassé l'état Ecclésiastique, & l'avoit ensuite quitté pour remplacer son frère mort au service, vient, après avoir traité d'une charge de Conseiller au Parlement, de se retirer au Couvent de la Trappe.

Les armes: d'argent, à trois molettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.

* ESTOGES, en Champagne: Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en dot, en 1572, par Antoinette d'Anglure, fille unique & héritière de Jacques d'Anglure, Vicomte d'Estoges, & de Vandeline de Nicey, à Chrétien de Savigny, Seigneur de Rofnes, de Tonnoy, &c., Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon. Il fut père de Saladin d'Anglure de Savigny, Vicomte d'Estoges, Baron de Rofnes, &c., Grand-Sénéchal de Lorraine, substitué au nom & aux armes d'Anglure par son aïeul maternel. Celui-ci eut de Marie Babou, fille d'honneur de la Reine Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny, Vicomte d'Estoges, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, père, par sa femme Louise-Angélique de Braux, de Marc-Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny, en faveur duquel la Seigneurie d'Estoges fut érigée en Comté, par

Lettres du mois de Septembre 1682. Le Comte d'*Esloges* décéda en 1688. Il avoit épousé, en 1673, *Marie-Jeanne de Rowille*, dont les deux fils, *Charles-Nicolas & Marc-Antoine*, font morts sans postérité. Ils ont eu pour héritier *Jean-Baptiste Erard*, Marquis de Livron. Ce Comté a depuis été acquis par la Maréchale de *Boufflers*.

ESTOILE (L'), famille originaire d'Orléans, dont étoit *PIERRE DE L'ESTOILE*, Régent de l'Université d'Orléans, ensuite Conseiller au Parlement de Paris. Il fut inhumé dans le grand Cimetière d'Orléans, où l'on voyoit son épitaphe, qui fut détruite par les Huguenots, parce que Théodore de Bèze, qui l'avoit composée dans la jeunesse en faveur de son Maître, sembloit y approuver la prière pour les morts. Il avoit épousé *Marie Buisnard*, fille de *Jacques*, Docteur-Régent de la Faculté d'Orléans, & Conseiller au Parlement, & de *Marguerite de Saint-Mesmin*, dont il eut :

LOUIS DE L'ESTOILE, Seigneur de Soullers, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1537, reçu Conseiller au Grand-Conseil, & Grand-Correcleur & Rapporteur de la Chancellerie de France le 5 Avril 1543, ensuite Président de la Cour des Aides de Paris le 20 Décembre 1552, & Président des deux Chambres des Enquêtes le 22 Juin 1554, mourut en 1559. Il avoit épousé, le 26 Mai 1538, *Marguerite de Montholon*, fille de *François*, Garde des Sceaux de France, & de *Marie Boudet*, sa seconde femme. Elle se maria, en secondes noces, à *François Tronson*, Grand-Audencier de France; & en troisièmes noces, à *Gérard Cotton*, Président au Grand-Conseil. Les enfans de son premier mari furent :

1. *PIERRE*, qui suit;
2. *MARIE*, femme de *Jean Tronson*, Maître des Requêtes, dont postérité;
3. *MADELEINE*, femme de *Jean le Picard*, Avocat - Général au Grand - Conseil, dont 4 enfans, desquels font sortis des filles mariées aux *Pelletier de la Houffaye*, d'*Aguesseau*, *Briçonnet*, du *Tillet & Rouillé*, familles nobles, distinguées dans la Robe;
5. Et *MARGUERITE*, femme d'*Alexandre le Bon*, Seigneur des Fourneaux, Maître des Comptes, dont des enfans.

PIERRE DE L'ESTOILE, Grand-Audencier de France, épousa 1° *Anne de Baillon*, fille de *Jean*, Trésorier de l'Epargne; 2° *Colombe*

Martau, fille de *N... Martau*, Seigneur de Gland. Du premier lit vinrent :

1. *ANNE*, femme de *Jean de Pouffemothe*, Avocat, dont des enfans;
2. *MARGUERITE*, femme d'*Adrien Pelletier*, Seigneur de Grainville, & Auditeur des Comptes à Rouen, dont des enfans.

Et du second lit :

3. *FRANÇOIS*, Seigneur de Gland & Prieur d'Horroy, qui nomma son neveu *Edouard de Pouffemothe*, fils d'*ANNE DE L'ESTOILE*, sa sœur, son légataire, à la charge de porter ses nom & armes;
4. *CLAUDE*, Seigneur du Sauffay, qui fut de l'Académie Française, mort en 1652, âgé de 50 ans, sans enfans mâles, fort effimé du Cardinal de Richelieu;
5. Et *MARIE*, femme de *Vincent Langlois de Blacfort*, Contrôleur de la Maison de *MARIE DE MEDICIS*, dont des fils Auditeurs & Correcleurs des Comptes.

Les armes : *d'azur, à une étoile d'or.*

ESTORÉ, Seigneur de la Ville-Gontard & de la Martinrière, en Sologne. *PIERRE D'ESTORÉ*, fils de *PIERRE*, Seigneur de Ville-Gontard, & de *Jeanne de Valenciennes*, laissa postérité de sa femme *Claudine de Renier*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Thiville*.

Les armes : *d'azur, à trois têtes de buffle d'or.* C'est ce que nous favons fur cette famille.

* *ESTOTS*, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. C'est une Baronnie, membre du Comté de Montgommery, possédée par *Marie-Anne-Rose de Montgommery*, Marquise de Thiboutot, a droit de succession de *Nicolas-François*, Comte de *Montgommery*, son oncle.

* *ESTOUBLON* ou *STOUBLON*, Terre en Provence, que *Melchione*, fille & héritière d'*Antoine de Matheron*, porta à *Louis de Bachi*, son mari. *Thadée de Bachi*, son quatrième fils, un des Chefs de la Ligue, eut cette Seigneurie. Il mourut vers l'an 1579. *Elisabeth*, sa fille, épousa *Claude de Grasse*, Seigneur de Saint-Cesari, dont la postérité a fini en Deux filles mariées dans les Maisons de *Reillane* & de *Fabri de Fabrègues*. *Charles de Grille*, Vignier d'Arles, eut la Seigneurie d'*Escublon*, érigée, suivant l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, en *Marquisat*, en faveur de *Jacques de Grille*,

par Lettres-Patentes du 4 Août 1674. Voyez GRILLE.

* ESTOURMEL, en Picardie; Maison, qui tire son nom de la Terre d'*Estourmel*, située dans le Cambrésis. Elle est distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services, & est connue dès le tems des Croisades. Voici ce que nous en avons pu recueillir, n'ayant pas reçu de Mémoire.

N... de CRETON, Seigneur d'Estourmel, vivoit en 1390. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1. SIMON, qui fuit;
2. Et RAIMBAUD, Chevalier, mort à la Croisade de l'an 1433.

SIMON de CRETON, Seigneur d'ESTOURMEL en 1433, épousa *Jeanne de Bazincourt*, Dame de Hardecourt, dont il eut :

GILLES - RAIMBAUD de CRETON, Seigneur d'ESTOURMEL, qui se maria, vers l'an 1453, à *Hélène de Noyelles*, fille de *Charles*, Seigneur de Noyelles, & de *Marie de Hangeff*, dont entr'autres enfans :

JEAN qui, le premier, quitta le nom de *Creton* pour prendre celui d'ESTOURMEL. Il fut Seigneur d'Estourmel, de Guyencourt & de Hallencourt en 1483, & s'allia à *Madeleine d'Aumale*, fille de *Jean d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame; & de *Jeanne de Rasse*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINE, aucteur de la branche des Seigneurs de *Fouilloy*, rapportée ci-après;
3. LOUIS, tige de la branche des Seigneurs du *Fretoy*, mentionnée ensuite;
4. PIERRE, Chevalier de Malte, tué dans le Levant par les Turcs, en 1543;
5. Et BONNE, femme de *Jean de Longueval*, Seigneur de Thenelles, fille de *Jean*, Seigneur du même lieu, & d'*Antoinette d'Arvigny*.

JEAN, Seigneur d'ESTOURMEL & de Guyencourt, II^e du nom, épousa *Marie de Habarcq*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

MICHEL, Seigneur d'ESTOURMEL & de Guyencourt, marié à *Madeleine de Blanchefort*, dite de *Créquy*, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Baron de Saint-Janvry, & de *Marie*, Dame de Créquy & de Canaples, dont :

LOUIS d'ESTOURMEL, Baron de Surville, mort à Paris en 1631. Il avoit épousé N... de *Neufbourg*, Seigneur de Larcelles, & de *Marthe le Roi*, de laquelle il eut deux filles.

BRANCHE

des Seigneurs DE FOUILLOY.

ANTOINE d'ESTOURMEL, Seigneur du Plessis-Cacheleux, second fils de JEAN, Seigneur d'Estourmel, de Guyencourt, &c., & de *Madeleine d'Aumale*, épousa *Louise de Hames*, fille d'*Antoine de Hames*, Seigneur de Fouilloy & d'Adinfer, & d'*Anne d'Ailly*. Il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et ANNE, mariée à *Adrien de Lamet*, Seigneur de Bournonville & de Hénencourt.

JEAN d'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, épousa *Joffine de Boufflers*, de laquelle vint : LOUIS d'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, qui se maria avec *Louise de Valpergne*, dont il eut

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et une fille.

FRANÇOIS d'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, eut pour descendant :

LOUIS, Marquis d'ESTOURMEL, Vicomte de Fouilloy, Seigneur, Baron de Cappy, Sufanne, Frises, &c., marié, le 8 Mai 1683, à *Marie-Aimée de Hautefort de Montignac*, dont :

1. LOUIS, Marquis d'ESTOURMEL, Mestre-de-Camp-Lieutenant au Régiment de Toulouze, Cavalerie, aujourd'hui Penthièvre, le 27 Mars 1714; Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 18 Octobre suivant, employé en cette qualité dans l'Armée commandée par, le Maréchal de Maillebois, mort à Nuys dans l'Electorat de Cologne, sans avoir été marié, le 25 Septembre 1741, âgé d'environ 56 ans;
2. LOUIS-MARIE, Abbé de Notre-Dame de Sery, Ordre de Prémontrés, Diocèse d'Amiens, en Août 1725;
3. CONSTANTIN-LOUIS, Chevalier de Malte, appelé depuis le Commandeur d'Estourmel, Capitaine & Commandant d'un des quatre Vaisseaux François qui soutinrent un rude combat contre six Vaisseaux Anglois, sur la côte de Saint-Domingue, la nuit du 18 au 19 Janvier 1741, mort à Paris le 6 Avril 1765, âgé de 74 ans, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur de Saint-Jean de Latran, de Boncourt & de Serincourt;
4. FRANÇOIS-LOUIS, qui fuit;
5. Et MARIE-GILLETTE, mariée, en 1705, à *Charles-Joseph le Danois*, Comte de Cernay.

FRANÇOIS-LOUIS d'ESTOURMEL, né le 14 Mai

1695, d'abord Chevalier de Malte de minorité, Marquis d'Estourmel après son frère aîné, Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, ci-devant Toulouze, a épousé, 1^o le 1^{er} Avril 1743, *Louise-Genève le Veneur*, morte le 5 Septembre 1746; & 2^o au mois d'Octobre 1748, *Marie-Louise-Elizabeth de Maiçières*. Il a eu du premier lit :

1. LOUIS-MARIE, qui suit.

Et du second lit :

2. LOUIS-AUGUSTE, né le 17 Septembre 1754, Chevalier de Malte de minorité;
3. MARIE-LOUISE, née le 10 Mars 1751;
4. Et VICTOIRE-CÉSARINE, née le 14 Mai 1752.

LOUIS-MARIE, Marquis d'ESTOURMEL, né le 11 Mai 1744, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie le 12 Mai 1760, second Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans le 2 Mars 1762, après la réforme de 1763, a obtenu le Guidon des Gendarmes de Provence le 25 Mars 1765. On ignore s'il est marié.

BRANCHE

des Seigneurs du FRETROY.

LOUIS d'ESTOURMEL, Seigneur du Fretroy, troisième fils de JEAN, Seigneur d'Estourmel, de Guyencourt, &c., & de *Madeleine d'Aumale*, épousa N... Dame de *Nimefy*, dont sortit :

LOUIS d'ESTOURMEL, 11^e du nom, Seigneur du Fretroy, marié à *Françoise de Blanchefort*, sœur de *Madeleine*, dont on a parlé ci-devant, & fille de *Gilbert de Blanchefort*, Baron de Saint-Janvry, & de *Marie*, Dame de *Créquy* & de Canaples. Il en eut :

ANTOINE d'ESTOURMEL, Baron du Fretroy, mort en 1669. Nous ignorons son alliance; mais de lui descend

LOUIS-AUGUSTE d'ESTOURMEL, appelé d'abord le Marquis du Fretroy, & ensuite Marquis d'Estourmel, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy, qui servoit dans la Cavalerie quand il fut fait, en 1740, Enseigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie d'Harcourt. Il monta à la Lieutenance en 1743, fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a épousé, 1^o *Madeleine Marc de la Ferté*, d'une famille de Normandie, distinguée dans la Robe; & 2^o *Catherine-Louise de Lamoignon*, veuve, sans enfans, du 25 Avril 1748, de *François-Louis Dauvet*; Comte des Marets, Grand-

Fauconnier de France, & fille de *Chrétien de Lamoignon*, Marquis de Bafville, & de *Marie-Louise Gon de Bergogne*. Il eut du premier lit :

1. ANNE-LOUIS d'ESTOURMEL, né à Paris le 25 Décembre 1745, mort en bas âge.

Et du second lit :

2. GUILLAUME-LOUIS, né le 20 Avril 1762.

Les armes : de gueules, à la croix dentelée d'argent. (*Mercur*e de Novembre 1741, pag. 2540.)

* ESTOUTEVILLE. Il y a peu de grandes Maisons du Royaume qui n'ait fa fable particulière sur son origine. On a dit que celle-ci, qui tire la sienne du Château de ce nom, situé dans le Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, dans la Paroisse de Valmont, descendoit du pays de Hongrie & des Rois de cette Province, & qu'un d'eux nommé GEISA, qui étoit infidèle, ne pouvant avoir de sa femme que des enfans morts-nés, fut conseillé, par un saint personnage, de se faire baptiser avec sa femme, & que Dieu leur donneroit une longue postérité. Pour cet effet ils allèrent à Rome, où ils se firent Chrétiens & reçurent le baptême; mais revenant dans leur pays, ils en furent chassés par leurs sujets qui étoient idolâtres, & contraints de se retirer en France, où ils s'établirent dans la Province de Normandie, & y firent bâtir un Château qu'ils nommèrent *Estouteville*, mot qui comprenoit toutes les Villes qu'ils avoient abandonnées en embrassant la foi chrétienne & quittant leurs anciennes erreurs. Voilà la fable de cette Maison éteinte, l'une des plus anciennes & des plus illustres du pays de Caux, & en voici l'histoire véritable. Le premier qui soit connu, & dont parle Orderic Vital, est

I. ROBERT, 1^{er} du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, surnommé *Grandbois*, compris dans la liste des Chevaliers qui accompagnèrent leur Duc GUILLAUME à la conquête de l'Angleterre en 1066. Il fut témoin à une Charité de donation faite à l'Abbaye de Saint-Evrout l'an 1080. Sa femme fut *Jeanne de Tallebot*, fille de *Hue*, Baron de Cleuville, & de *Marie de Meulan*, dont :

1. ROBERT, qui suit;
2. EMME, mariée, 1^o à *Erard*, Sire d'Harcourt, fils d'*Anchetil*, Sire d'Harcourt; & 2^o à *Robert*, Sire de *Grentemefnil*. Le

P. Anfelme & Moréri ne donnent à cette EMMED'ESTOUTEVILLE, que ce dernier mari;

3. Et MAURICE, femme d'Alain, Sire de Rieux en 1065 ; les deux Auteurs ci-dessus nommés ne parlent point de cette seconde fille.

II. ROBERT, II^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE & de Valmont, dit le Jeune, commandoit dans le Pays de Caux, & tenoit le parti de ROBERT, II^e du nom, Duc de Normandie, contre HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre, son frère; il défendit, en 1106, le Bourg, Château & Monastère de Dives, vulgairement appelé *Saint-Pierre-sur-Dives*, avec 140 soldats. Orderic Vital dit qu'il y fut fait prisonnier & mis en liberté la même année. Il épousa *Blanche de Rieux*, fille de *Quesnoc*, Sire de Rieux, & sœur d'Alain, Sire de Rieux, son beau-frère, dont il eut :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. EUSTACHE, Comte de Northumberland, & de Cumberland en Angleterre, qui eut un fils nommé

GUILLAUME, mort sans hoirs en 1216.

3. RICHARD, Chevalier, mort sans lignée ;
4. ROBERT, Seigneur de Kerkeber dans le Comté de Kan en Angleterre, qui y fit aussi une branche ;
5. Et JEAN, auteur d'une autre branche aussi établie en Angleterre. (Nous parlerons de ces deux derniers à la fin de cette Généalogie.)

III. NICOLAS, I^{er} du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fonda, avec la permission de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'Abbaye de Notre-Dame de Valmont en 1169, suivant la Chronique de Fécamp : la petite Chronique de Saint-Vandrilite dit l'an 1116. Il eut de son mariage avec *Julienne de Thorotte*, fille de *gaucher*, Seigneur dudit lieu, & de *Mathilde de Rouliers*, Châtelaine de Honnecourt :

1. ROBERT, qui fut ;
2. NICOLAS, Seigneur de la Tournelle par son mariage avec *Hodierne*, Dame de la Tournelle ;
3. GUILLAUME, Chevalier, marié avec *Hermine de Ponthieu*, fille de JEAN I^{er}, Comte de Ponthieu, & de *Béatrix de Saint-Paul*, sa troisième femme, dont

Alix, femme d'*Elie de Boeles* ;

4. & 5. RICHARD & EUSTACHE, Chevaliers.

IV. ROBERT, III^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, est

nommé dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre, de l'an 1179, qui est un acte de la confirmation des privilèges de l'Abbaye de Jumèges, & dans un rôle qui fait mention des Chevaliers qui doivent servir de Barons au Duc de Normandie. Il mourut en 1185, suivant la Chronique de Fécamp, & avoit épousé *Léonelle* ou *Lionelle de Rames* (le P. Anfelme & Moréri disent de *Rames*), fille & héritière d'*Erard*, Seigneur de Rames, & de *Marguerite de Lannery*. Elle confirma à l'Abbé de Walbec, en Angleterre, une concession que Richard Basset y avoit faite. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui fut ;
2. EUSTACHE, Chevalier, mort sans lignée ;
3. Et SAMSON, qui prit le surnom de *Grouffet*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

V. HENRI, Sire d'ESTOUTEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui formèrent opposition contre les Prélats de Normandie, touchant les Patronages des Eglises appartenant aux Laïcs, & les biens-meubles de ceux qui mouraient sans faire de testament, & que prétendoient les Ecclésiastiques de son tems. Il se trouva aussi à une Assemblée tenue à Rouen, composée de plusieurs Prélats, Barons & Chevaliers, au mois de Novembre 1205, lorsqu'il fut question de faire un règlement sur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers bannerets qui prêtèrent serment de fidélité au Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Ce Monarque lui rendit, en 1218, la terre de Rames qui avoit appartenu à sa mère. Il fit quelques donations à l'Abbaye de Valmont en 1212, pour le repos de l'âme de sa femme, que le P. Anfelme nomme *Mahaut*, & appelée, dans un manuscrit que nous avons entre les mains, *Mathilde d'Eu*, fille de *Henri*, Comte d'Eu, & d'*Alix d'Arondel*. Il en eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Criqueboeuf*, rapportée ci-après ;
3. Et ISABELLE, femme de *Pierre*, Sire de *Préaux*, Seigneur de Marcouffis, vivant en 1213, fils de *Guillaume*, Sire de *Préaux*.

VI. JEAN, I^{er} du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés en 1242, par le Roi SAINT LOUIS, pour aller contre le Comte de la Marche. Il est nommé avec *Agnès*, Dame de *Ponthieu*, sa femme, fille de *Jean*, Comte

de Ponthieu, & de *Béatrix de Saint-Paul*, dans des titres de l'Abbaye de Marmoutier en 1249 & 1251. *Isabeau de Châteaudun*, fille de *Geoffroy*, Vicomte de Châteaudun, est aussi nommée la femme dans un Arrêt de l'an 1260, touchant la part qu'elle prétendoit dans les Viconté de Châteaudun & Baronnie de Montdoubleau, contre *Clémence*, sa nièce, femme de *Robert de Dreux*, dit le P. Anfelme. Ses enfans furent :

1. ROBERT, qui fuit;
2. & 3. GUILLAUME & ETIENNE, nommés dans des Chartes de l'Abbaye de Valmont;
4. JEAN, Chanoine de Rouen;
5. Et ELÉONORE, mariée à *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, Longueil & Lantot, fils de *Raoul Martel*, vivant en 1324.

VII. ROBERT, IV^e du nom, dit *Passemer*, Sire d'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fut du nombre des Chevaliers qui se trouvèrent à Melun l'an 1282, suivant les Registres de la Chambre des Comptes de Paris: nous trouvons ailleurs 1285. Il fut, avec Robert de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, caution des portions de *Robert Bertrand*, Sire de Bricquebec, Maréchal de France, son beau-frère, avec Marie de Sully, fille de Henri, Baron de Sully, Grand-Bouteillier de France, & de Jeanne de Vendôme. Il épousa Jeanne ou *Alix Bertrand*, fille de *Robert Bertrand*, IV^e du nom, Baron de Bricquebec, & d'*Alix de Néel*, dont :

1. ROBERT, qui fuit;
2. ESTOUT, auteur de la branche des Seigneurs de *Torcy*, rapportée ci-après;
3. MAHAUT, femme de *Pierre de Bailleul*, Chevalier, laquelle fonda trois Messes aux Cordeliers de Rouen pour le salut de son âme & de celle de son mari, & de *Pierre de Bailleul*, son fils;
4. JEANNE, alliée à *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Troivilles, Saint-Denis, en Lyons, & de *Vacqueville*, fils de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & d'*Aliénor Crépin*;
5. Et ALIX, mariée, en 1316, à *Philippe de Mornay*, fils d'*Antoine de Mornay*, Chevalier.

VIII. ROBERT, V^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés pour se trouver auprès du Roi à Saint-Germain-en-Laye, avec ESTOUT d'ESTOUTEVILLE, son frère, 15 jours après Pâques, par Lettres du

Tome VII.

1^{er} Avril 1303. Il fut aussi compris avec les Barons Normands, convoqués à Paris à l'octave de la Chandelure, pour aller contre les Flamans l'an 1318. Il en est aussi parlé dans les Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1306 jusqu'en 1350. Il avoit épousé, en 1311, *Marguerite de Hotot*, fille & héritière de *Nicolas*, Sire de Hotot, en Caux, Seigneur de Berneval & de Varcoil (le P. Anfelme dit *Vasqueuil*), & d'*Isabelle de Ferrières*, Dame de Saint-Martin-le-Gaillard. De ce mariage fortirent :

1. ROBERT, qui fuit;
2. COLLARD, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auffesbofc*, rapportée ci-après;
3. RAOUL, tige de celle des Seigneurs de *Rames*, mentionnée ensuite;
4. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs du *Bouchet*, rapportée ci-après;
5. HENRI, Chanoine de Lisieux & de Rouen, mentionné dans un Arrêt du Parlement de Paris de 1343, & dans l'Echiquier de Normandie des années 1344 & 1351;
6. MARIE, femme de *Geoffroy*, Baron de *Courcy*, fils de *Guillaume*, Baron de *Courcy*, de Montfort & du Bourg-Achard;
7. MARGUERITE, femme de *Collard*, Baron de *Freaucille*, Seigneur de Thiennes;
8. Et MAHAUT, femme de *Pierre de Gaillon*, Chevalier, vivant en 1378.

IX. ROBERT, VI^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, Chevalier Banneret, comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, avec plusieurs autres Seigneurs & Barons, ès années 1379, 1387 & 1391; & assista *Jean*, Comte d'*Harcourt*, au siège de Cognac en 1375, ayant dans sa compagnie 5 Chevaliers & 11 Ecuycers. Il transigea, en 1379, avec *Charles*, Seigneur de *Montmorency*, & mourut le 22 Février 1395. Il avoit épousé, en 1351, *Marguerite de Montmorency*, Dame d'*Offreville* ou d'*Offranville*, & du Bois-de-Berneval, fille de *Charles*, Baron de *Montmorency*, de *Damville d'Ecouen*, Conseiller & Chambellan des Rois PHILIPPE VI & JEAN, son fils, 1^{er} Baron Chrétien, Grand-Pannefier & Maréchal de France, & d'*Isabeau de Roucy*, sa seconde femme, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chanoine de Rouen, ensuite Evêque d'Evreux, & Président en la Cour des Aides de Paris, ès années 1375 & 1394;

J j

3. COLLARD, Sire de Hotot en Caux, en 1378;
4. MARGUERITE, femme de Roger, Sire de Bréauté, Seigneur de Neuville, de Manneville, Châtelain de Bernay, fils de Roger, Sire de Bréauté, 11^e du nom, & de Jeanne de Léon;
5. ISABEAU, femme 1^o de Gautier de Vienne, Seigneur de Mirbel; 2^o en 1401, de Jean de Béthune, 11^e du nom, dit de Locres, Seigneur d'Autresche & de Mareuil, fils de Jean de Béthune, Seigneur de Vendeuil, & de Jeanne de Coucy; & 3^o de Henri de Hans de Grandpré, Seigneur de Hans & des Armoises;
6. CATHERINE, Abbesse de N.-D. de Maubuisson en 1409, morte en 1456;
7. Et ISABELLE, femme de Jacques de Montenay, Seigneur de Garancières.

X. JEAN, 11^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, de Hotot, de Beuzeville, d'Offranville, comparut en l'Echiquier ès années 1391 & 1408. Il fut nommé Grand-Bouteillier de France le 10 Novembre 1415, étant alors prisonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la prise d'Harfleur, & où il mourut en 1436. Il avoit épousé Marguerite d'Harcourt, Dame de Longueville & de Plaines, fille de Jean, 1^{er} du nom, Comte d'Harcourt & d'Aumale, & de CATHERINE de BOURBON, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. GUILLAUME, Cardinal, Doyen du Sacré Collège, Camerlingue de la Sainte Eglise, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Osie, de Velitre, de Port-Sainte-Rufine, d'Angers, de Théroanne & de Béziers, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges, du Mont-Saint-Michel & de Montebourg, Prieur de Saint-Martin-des-Champs, de Grandmont & de Beaumont en Auge, mort à Rome le 24 Décembre 1483, & enterré dans l'Eglise du Couvent de Saint-Augustin de Rome, qu'il avoit fondé, dite de *Sainte-Marie-de-la-Rotonde*. Son cœur, apporté à Rouen, fut déposé dans la Cathédrale au mois d'Avril suivant, sous une tombe de marbre blanc, ruinée par les Huguenots en 1562. C'est lui qui informa sur l'innocence de la *Pucelle d'Orléans*. Il reforma les Statuts de l'Université de Paris, fit bâtir la Maison Archiépiscopale de Rouen, commença le Château de Gaillon, fit édifier le Chœur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, & la Maison Archiépiscopale de Pontoise; & enfin il n'y a point eu d'églises dont il ait eu la charge, où l'on ne voye quelques vestiges de sa li-

béralité. Il laissa d'une Dame Romaine deux enfans naturels :

JÉRÔME & AUGUSTIN d'ESTOUTEVILLE, dont les descendants portent le nom & les armes d'Estouteville, & subsistent avec honneur & dignité dans le Royaume de Naples. D'un d'eux étoit issu

FRANÇOIS d'ESTOUTEVILLE, OUDÉ TAVILLA, Duc de Saint-Germain, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne, mort à Madrid le 30 Janvier 1679, âgé de 80 ans.

3. Et CHARLOTTE, femme de Jean, Sire de Saône & de Tocqueville, fils de Robert, Sire de Saône, & de Jacqueline d'Efneval.

XI. LOUIS, Sire d'ESTOUTEVILLE, de Valmont & de Hotot, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, Capitaine de Harfleur & du Mont-Saint-Michel, qu'il défendit contre les Anglois en 1417 & 1427, fut un de ceux qui aidèrent le Roi CHARLES VII à reprendre la Normandie, dont ce Prince fut paisible possesseur en 1450. Il possédoit la charge de Grand-Bouteillier de France en 1443, & étoit mort avant 1463. Il avoit épousé Jeanne Paynel, Dame de Hambye, Moyon, Bricquebec & autres lieux, fille de Nicolas Paynel, Seigneur de Chanteloup & de Hambye, & de Jeanne de Champagne, Dame de Gacé, dont il eut :

1. MICHEL, qui suit;
2. Et JEAN, Seigneur de Bricquebec, Hambye & Gacé, Châtelain de Gauré, qui fut Capitaine du Mont-Saint-Michel & de Tomblaine, avec 35 hommes d'armes & 50 Archers pour la garde de ces places. Il vivoit en 1476, & ne laissa que deux enfans naturels.

XII. MICHEL, Sire d'ESTOUTEVILLE, de Valmont, &c., se trouva avec son père à la réduction de la Normandie, comme aux prises des villes de Falaise, de Caen & de Cherbourg en 1450. Il est qualifié *Cousin du Roi*, dans l'acte de foi & hommage qu'il lui fit de ses Terres & Seigneuries, le 27 Janvier de la même année, & dans l'aveu qu'il lui en rendit le 13 Septembre 1461. Il en rendit encore un autre au même Prince en 1463 & 1465; comparut aux Echiquiers des années 1455 & 1475; & eut un différend avec Jean, Baron de Ferrières, touchant la préséance, à cause de leur Terre en l'Echiquier de Normandie, où il fut ordonné, par provision, qu'ils y assisteroient al-

ternativement. Sa femme fut *Marie*, Dame de la *Roche-Guyon*, fille unique & héritière de *Guy*, Sire de la *Roche-Guyon*, d'*Atti-chy-fur-Aifne*, *Acquigny*, *Roncheville*, *Vaux*, *Bernaville*, & de *Catherine de Turpin-Criffé*. Elle se remaria à *Bertin de Silly*, & eut de son premier mari :

1. *JACQUES*, qui fuit;
2. *GUYON*, Seigneur de *Moyon*, de *Hambye* de *Briquebec*, de *Gacé*, &c. Il comparut en la Cour de l'*Echiquier* de Normandie, en qualité de Baron, ès années 1484, 1485 & 1505, où il eut des différends contre les héritiers du Vidame de Chartres. Il acquit les Fiefs, Terres & Seigneuries de *Brucheville*, *Blomes*, *Etreville*, fis dans le Vicomté de *Carentan*, & la Ferme de *Gonnory*, au Vicomté d'*Orbec*. Il eut d'*Isabelle de Croy*, son épouse, fille d'*Antoine*, Sire de *Croy*, Comte de *Porcéan*, Grand-Maître de France, & de *Marguerite de Lorraine*, sa seconde femme, *JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE*, Dame & héritière des Terres de son père, qu'elle porta en mariage à *JEAN*, III^e du nom, Sire d'*ESTOUTEVILLE*, son cousin germain, mentionné ci-après, degré XIV;
3. *JEANNE*, qui vivoit avec *Jacques des Barres*, son mari, en 1464, & en étoit veuve en 1499;
4. *MARGUERITE*, femme de *François de Scépeaux*, Chevalier, Seigneur de *Scépeaux*, de *Landeivy* & de la *Mothe-Bouchans*, fils de *Jean*, Seigneur de *Scépeaux* & de l'*Isle d'Athée*, & de *Louise de la Haye-Beaupréau*;
5. *PERRETTE*, morte en 1500, première femme de *René*, Sire de *Clermont* en Anjou, Seigneur de *Gallerandes*, Gouverneur de *Honfleur*, Vice-Amiral de France, fils de *Louis*, Seigneur de *Clermont*, Chevalier de l'*Ordre du Croissant*, & de *Marie Mallet de Gravelle*;
6. Et *CATHERINE*, morte en 1521, femme, du 14 Décembre 1485, par contrat passé à *Coutances*, de *Henri*, Sire d'*Espinay* en Bretagne, & de la Rivière, Chambellan du Roi *Louis XII*, fils de *Guy*, Sire d'*Espinay*, & d'*Isabeau de Goyon*, & neveu d'*André*, Cardinal d'*Espinay*.

XIII. *JACQUES*, Sire d'*ESTOUTEVILLE*, de *Hotot*, de *Valmont*, &c., Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de *Falaife*, affista aux Etats tenus à *Tours*, en 1475, & aux *Echiquiers* de Normandie, des années 1484 & 1485. Il rendit aveu au Roi de toutes ces Terres & Seigneuries, le 17 Février 1469, & le 21 Novembre 1471. Il mourut en 1489, & avoit épousé, en 1480, *Louise d'Al-*

bret, fille d'*Alainou* de *Jean* (selon le P. Anfelme), Sire d'*Albret*, Vicomte de *Tartas*, & de *Catherine de Rohan*, morte le 8 Septembre 1494, dont :

1. *JEAN*, qui fuit;
2. *LOUIS*, Abbé de *Valmont*, en 1487, & de *Savigny*, en 1506;
3. *ANTOINE*, Comte de *Créances* & de *Chanteloup*, vivant en 1499, marié à *Isabeau de Carbonnel*, fille de *Gilles de Carbonnel*, Seigneur de *Sourdeval*, & de *CATHERINE DE DREUX*, dont :

JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE, Dame de *Créances*, Comté qu'elle porta en mariage à *René*, Seigneur de *Bouville*, fils de *François*, & de *Marie de la Jaille*.

4. *FRANÇOISE*, femme de *Jean de Levis*, Baron de *Mirepoix*, Lieutenant de Roi en *Languedoc*, fils de *Jean de Levis*, Baron de *Mirepoix*, & de *Marguerite d'Archiac*. (NOTA le P. Anfelme donne à ce *Jean de Levis*, *Charlotte de Levis-Quailus*);
5. Et *LOUISE*, que le même Auteur dit morte sans alliance, & que nous trouvons mariée à *JACQUES DE BOURBON*, Sénéchal de *Toulouse*.

XIV. *JEAN*, III^e du nom, Sire d'*ESTOUTEVILLE*, de *Valmont*, &c., né en 1482, épousa, avec dispense, en 1509, *JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE*, sa cousine germaine, fille unique & héritière de *GUYON D'ESTOUTEVILLE*, Seigneur de *Hambye*, de *Moyon*, *Gacé* & *Briquebec*, & d'*Isabelle de Croy*, dont pour fille unique

XV. *ADRIENNE*, Duchesse d'*ESTOUTEVILLE*, Dame des Baronnie de *Cleuille*, de *Roncheville*, *Briquebec*, *Moyon*, *Gacé*, *Trie*, *Hambye*, &c., née le 20 Octobre 1512, qui épousa, par contrat passé le 9 ou 10 Février 1534, *FRANÇOIS DE BOURBON*, Prince du Sang, Comte de *Saint-Paul*, Gouverneur du Dauphiné, fils de *FRANÇOIS DE BOURBON*, Comte de *Vendôme*, & de *MARIE DE LUXEMBOURG*, son épouse. Ce fut en leur faveur que les Baronnie, Châtellenies & Seigneuries de *Valmont*, *Varengéville*, *Berneval*, *Cleuille*, &c., furent unies & érigées en *Duché*, sous le nom d'*ESTOUTEVILLE*, & de leurs hoirs, descendants d'eux en loyal mariage, & successeurs d'*ADRIENNE D'ESTOUTEVILLE*, sous le ressort du Parlement de *Rouen*, par Lettres données à *Fontainebleau*, au mois d'*Août* 1534, registrées au Parlement de *Rouen*, le 12 Septembre suivant, & en la *Chambre des Comptes* de *Paris*, le 19 Octobre de la même année.

Leur contrat de mariage, où font inférées ces clauses, fut homologué au Parlement de Paris, le 16 Avril 1540, après Pâques, en exécution des Lettres-Patentes, du 1^{er} Septembre 1539. De leur mariage fortit :

1. Un fils, mort jeune ;
2. Et MARIE DE BOURBON, Comtesse de Saint-Paul, mariée 1^o à JEAN DE BOURBON, Comte d'Enghien, son cousin, mort sans enfans à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557; 2^o à François de Clèves, Duc de Nevers; & 3^o en 1563, à LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, auquel elle porta toute la grande succession de la branche aînée de la Maison d'ESTOUTEVILLE, dont leur postérité a joui jusqu'au 16 Juin 1707, que le Duché d'ESTOUTEVILLE passa, par la mort de MARIE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours, à Jacques Goyon, III^e du nom, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, petits-fils de Charles de Matignon, Comte de Thorigny, & d'ÉLÉONORE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE. Il a passé par la mort, arrivée en 1725, à Jacques-Léonor-François de Goyon, Sire de Matignon, Duc de Valentinois, Pair de France, son fils unique, & il est possédé aujourd'hui par le Duc de Valentinois, son fils aîné. Voyez GOYON DE MATIGNON.

BRANCHE
des Seigneurs d'AUSSEBOSC.

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, second fils de ROBERT, V^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, & de Marguerite, Dame de Hotot, brifa ses armes d'une croiffette d'or sur l'épaule du lion, plaïda, à cause de sa femme, contre Jean de Montmorency, Seigneur de Breteuil, les 12 Juin & 16 Novembre 1346, & mourut peu après. Il avoit épousé Jeanne, Dame de la Tournelle (veuve 1^e de Jean de Montmorency, 1^{er} du nom, Seigneur de Breteuil; & 2^e de Florent de Varennes, Chevalier, Seigneur de Grandville), fille & héritière de Robert, Seigneur de la Tournelle, & de Marie de Ferrières. Elle donna quittance au Receveur de la Terre d'Estouteville pour le Roi, le 31 Janvier 1350, de 49 livres 8 deniers tournois, qu'elle prenoit par an sur la Terre de Barenquerville, pour son douaire. Elle eut de COLLARD D'ESTOUTEVILLE, son troisième mari :

1. COLLARD, qui suit ;
2. RICHARD, Seigneur de Mainvilliers, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1386, 1391 & 1423 ;

3. Et MARGUERITE, femme de Bernard de Chambes.

X. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, II^e du nom, Seigneur d'Aussebofc & de Lammerville, Capitaine du Pont-de-l'Arche, en 1383, est nommé dans plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie. Il épousa 1^o Jeanne d'Auvricher ou d'Auvrecher, Dame de Turgoville, fille de Robert, & de Jeanne de Préaux; & 2^o Yolande de Néel, fille de Guy, II^e du nom, Seigneur de Mello, Maréchal de France, & de Jeanne de Bruyères le Châtel, la première femme. Il eut du premier lit :

1. ROBERT, qui suit ;
2. JEANNE, femme de Roger, Seigneur de Normanville & de Hardouville, dite veuve, dans un Arrêt de l'année 1455 ;
3. JACQUELINE, femme de Jean de Saint-Remy, dit le Gallois, en 1469 ;
4. GUILLEMETTE, mariée à Collard, Seigneur de Chevreuse, en 1470 ;
5. AGNÈS, femme de Colin Giffard, Seigneur de Saint-Victor .

Et du second lit :

6. JEAN, Seigneur de Lammerville, fait Chevalier par le Roi CHARLES VII, en 1437, mort & enterré aux Augullins de Paris, sans enfans de son mariage avec Antoinette de Trie, fille de Jacques de Trie, Seigneur de Rouleboife ;
7. ROBINET, Seigneur de Berneval, allié à Marie de Roze, veuve de Pierre d'Orgemont, III^e du nom, Seigneur de Montjay, & fille de Mathieu de Roze, Seigneur de Muret, & de Marguerite de Ghiffelles, dont :
JEAN, Seigneur de Berneval, de Guerchy, &c., mort sans enfans .

8. Et JEANNE, femme de Valentin de la Roque, Seigneur du Lis, Capitaine du Château de Corbeil, morte sans enfans, en 1453.

XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur d'Aussebofc, de Lammerville, de Touffreville, de Turgoville & de Saint-Clair, servit utilement à la défense du Mont-Saint-Michel & de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1427, avec Louis, Seigneur d'ESTOUTEVILLE, son cousin. Il épousa Marie de Sainte-Beuve, Dame de Cuverville, Châtelaine de Néel, morte avant le 7 Novembre 1464, fille de Laurent de Sainte-Beuve, Baron de Cuverville, & de Catherine de Montmorency, dont :

1. JEAN, Seigneur d'Aussebofc & de Cernon, de Touffreville, Lammerville, &c., qualifié cousin du Roi dans les Lettres qu'il obtint

à Rouen, le 7 Novembre 1464, d'un délai d'un an, pour faire aveu & dénombrement de ses Terres & Seigneuries de Sainte-Beuve, du Menil-Mauger, Trefforet, Traville, la Roquefort, dont il avoit hérité par la mort de sa mère. Il mourut, en 1485, sans enfans de *Marguerite d'Harcourt*, fille de *Jean d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, & de *Catherine d'Arpajon*, sa seconde femme;

2. RICHARD, Seigneur d'Auffebofc, aussi mort sans enfans avant 1490;
3. JACQUES, mort aussi sans postérité, en 1484;
4. CATHERINE, Dame de Cuverville, de Néel, &c., après ses frères, seconde femme de *Charles*, Seigneur de *Sainte-Maure* & de *Montagu*, le P. Anfelme dit *Montgogier*, fille de *Jean de Sainte-Maure*, II^e du nom, Comte de Benaon, & de *Jacquette de Pui-feuls*, sa première femme;
5. ANTOINETTE, Dame d'Auffebofc, mariée 1^o à *Georges Havart*, Seigneur de la Rosière, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi; & 2^o à *Antoine le Venier* ou *Vanier*, Seigneur de la Hélotière, vivant en 1505;
6. DE MARIE, Dame de Lammerville, alliée à *Jean de la Heufe*, Baron d'Escotignies, fils de *Robert de la Heufe*, dit *le Borgne*, Prévôt de Paris, dont elle étoit veuve en 1484. Elle partagea avec ses sœurs la succession de ses frères, en 1498.

BRANCHE
des Seigneurs de RAMES.

IX. RAOUL D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Rames, troisième fils de ROBERT, V^e du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, & de *Marguerite de Hotot*, brisa ses armes d'une coquille d'or sur le tout. Il est nommé, dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier, depuis l'an 1357 jusqu'en 1364, servit le Roi dans ses Armées de Picardie & de Flandre, avec un certain nombre d'hommes d'armes, en 1350, fut exécuteur testamentaire de Guillaume Bertrand, Evêque de Beauvais, en 1361; reçut, le 28 Septembre 1364, la montre du Bailli de Caux, & obtint un amortissement pour la fondation d'une Chapelle en son Château de Rames, en 1340. Il épousa *Marguerite d'Harcourt*, veuve de *Robert de Boulainvilliers*, Seigneur de Chepoy, & fille de *Jean II*, Sire d'*Harcourt*, & de *Jeanne*, Vicomtesse de *Châtelleraut*, sa seconde femme. Ses enfans furent :

1. ROBERT, qui fuit;
2. PIERRE, mort sans enfans, en 1388. Il fut commis avec l'Archevêque de Reims & *Pierre de Chevreuse*, le 28 Janvier de la même année, pour la réforme des abus survenus dans les jugemens rendus en Languedoc & en Guyenne;
3. MAHAUT, femme, en 1354, de *Pierre de Bailleul*, fils de *Pierre de Bailleul*, Chevalier, vivant l'an 1325;
4. Et JEANNE, femme de *Jean d'Harcourt*, Seigneur de Charentonne, fils de *Raoul*, II^e du nom, & de *Jeanne*, Dame de *Sacquinville*, dont elle étoit veuve en 1390.

X. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Chevalier, Seigneur de Rames, de la Ramée, du Bourg-Achard, comparut à l'Echiquier, dans les années 1376 & 1386. Il avoit fait montre avec un autre Chevalier & deux Ecuyers de sa Compagnie, le 29 Juin 1364, pour servir sous *Mouton*, Sire de Blainville, Lieutenant de Roi, en deçà la rivière de Somme, au Diocèse de Rouen. Il eut de *Marguerite de Séricourt*, fille de *Raoul*, Seigneur de Séricourt, Chevalier, laquelle plaidoit, étant veuve, en 1398, contre *Robert d'Esneval* :

1. ROBERT, qui fuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de la Ramée, vivant en 1386 & 1400;
3. CHARLES, mort sans hoirs en 1398;
4. Et ALIX, mariée 1^o à *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, dont sortit *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, mari de *Catherine de Mailly*; & 2^o à *Jean Patry*, Seigneur de Culey, fils de *Robert Patry*, Seigneur de Culey, & de *Jeanne*, Dame de *Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes*.

XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg-Achard, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1376 & 1398, & dans un titre de l'Archevêché de Rouen, de l'an 1381, où il est aussi parlé de *Renaud de Grosménil*, & de *Richard de Houdetot*, avec lesquels il avoit différend, épousa *Marie de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Richard de Ménil-Varin*, dont :

1. ROBERT, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chevalier, mort sans hoirs, en 1396;
3. MARGUERITE, morte jeune, en 1400;
4. Et MAHAUT, Dame de Rames & de la Ramée, héritière de ses frères & de ses nièces, laquelle eut pour mari *Guillaume Martel*,

Seigneur de Bacqueville & de Saint-Vigor, Capitaine du Château-Gaillard-sur-Andely, en 1415, fils de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, & d'*Agnès Martel*.

XII. ROBERT D'ESTOUTEUILLE, III^e du nom, & le dernier de sa branche, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg - Achard, nommé dans les Arrêts de l'Echiquier, depuis l'an 1398 jusqu'en 1454, épousa *Mahaut d'Ouille*, dont:

1. MARGUERITE, femme de *Jean d'Harcourt*, Sire de Bonnetable, dont il n'eut point d'enfants;
2. Et MAHAUT, femme de *Jean de Saint-Remy*, dit *le Gallois*, Seigneur de Saint-Remy, morte aussi sans enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de FREULLEVILLE & du BOUCHET.

IX. NICOLAS D'ESTOUTEUILLE, Seigneur de Freulleville, quatrième fils de ROBERT, V^e du nom, Sire d'ESTOUTEUILLE, & de *Marguerite de Hotot*, brisa le lion de ses armes d'une fleur-de-lis d'or sur l'épaule. Il vivoit ès-années 1344 & 1351. Sa femme fut *Laure de Chamblay*, Dame du Bouchet; elle demeura veuve en 1361, n'ayant eu qu'un fils nommé

X. LOUIS D'ESTOUTEUILLE, I^{er} du nom de sa branche, Seigneur du Bouchet & de Freulleville, qui servit le Roi en Saintonge & au Bailliage de Vendôme, en 1350 & 1367. Il est nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de 1351, & dans trois autres du Parlement de Paris, des années 1351, 1354 & 1366. Il épousa *Jeanne de Vieux-Pont*, Dame de Vaujolis; il étoit mort en 1366, & laissa :

1. ROBERT, qui fuit;
2. LOUIS, Seigneur de Vaujolis, mort sans avoir été marié;
3. ANTOINE, allié, en 1398, à *Marie Turpin*, fille de *Lancelot Turpin*, Seigneur de Criffé, & de *Denise de Montmorency*: après sa mort sans enfans, sa veuve se remaria à *Guillaume de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon;
4. Et JEAN, Ecclésiastique, qui vivoit en 1408.

XI. ROBERT D'ESTOUTEUILLE, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, fit hommage au Roi d'un Fief situé dans la Paroisse de Beuvron en Normandie, le 23 Septembre 1382, & donna aveu de sa Terre du Bouchet en 1400. Il épousa *Robine de Saint-Briffon*, Dame de la Ferté, fille de *Geoffroy*

de *Saint-Briffon*, & mourut en 1400, laissant :

1. LOUIS, qui fuit;
2. ALISON, Dame du Bouchet & de Vaujolis; & après son frère, mariée 1^o à *Raoul de Saint-Remy*, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2^o en 1417, à *Jean de Beauvilliers*, III^e du nom, Seigneur de Lude, fils d'*Hervé de Beauvilliers*, Seigneur de Binas, & de *Jeannette de la Ferté*, Dame de Montgouat, sa première femme; & 3^o à *Dauphin de Maufras*, Seigneur de Beaumont & de Grandfeigne. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, lui donne pour quatrième mari, JEAN, Seigneur de Paumay;
3. GEORGETTE, femme de *Robert*, Seigneur de Lus, duquel elle n'eut point d'enfants;
4. ANTOINETTE, mariée 1^o à *Erard de Saux*, Seigneur d'Avrain; & 2^o à *Jean de Grammont*;
5. Et MARGUERITE, première femme de *Jean d'Harcourt*, Baron de Bonnetable, fils de *Gérard d'Harcourt*, & de *Marie Mallet de Graville*.

XII. LOUIS D'ESTOUTEUILLE, II^e du nom, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, épousa *Jeanne Paynel*, & mourut sans avoir eu d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de TORCY.

VIII. ESTOUT D'ESTOUTEUILLE, Seigneur d'Estoutemont & de Torcy, second fils de ROBERT IV, dit *Passemer*, & de *Jeanne* ou *Alix Bertrand de Bricquebec*, est nommé, avec son frère aîné, dans deux Arrêts de l'Echiquier de 1302 & 1303. Il épousa *Alix de Meulan*, fille d'*Amoury*, II^e du nom, Seigneur de la Queue, & de *Marguerite*, Dame de Neubourg, dont :

1. ROBERT, Seigneur d'Estoutemont, qui eut procès en l'Echiquier de Normandie en 1376, avec *Jean*, Seigneur de la Heuse, & mourut en 1386, sans enfans;
2. JEAN, qui fuit;
3. ESTOUT, Seigneur du Crochet, qui brisa ses armes de trois coquilles de fable;
4. ANTOU ou AUSOUF, selon le P. Anselme, Seigneur de Herfray, en 1390, qui brisafes armes de trois bandes de fable;
5. CHARLOTTE, dont le P. Anselme ne parle point, femme de *Guy de Flandre*, Comte de Namur, fils de *Jean de Flandre*, Comte de Namur, & de *MARIE* d'ARTOIS. Elle mourut en 1396;

6. Et JEANNE, femme de Robert, Seigneur de Grofniél & de Herqueville en 1360, dont fortirent Renaud & Colin, Seigneurs de Grofniél, vivant en 1380.

IX. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy & d'Estoutemont, brifa fes armes, ainfi que fon père, d'un collier d'or au col du lion, après avoir fuccédé à fon frère aîné. Il fut reçu à Tours, en 1349, avec fa Compagnie, fervit le Roi dans fes guerres ès-années 1349 & 1350, & en récompense le Maréchal de Blainville lui fit avoir une rente assignée fur le Tréfor, dont il fit hommage au mois de Janvier 1378. Il époufa, en 1351, Jeanne de Fienes, fille de Jean, Sire de Fienes & de Tingry, & d'Elisabeth de Flandre, & fœur de Robert de Fienes, dit Moreau, Connétable de France, dont il eut :

1. NICOLAS OU COLLARD, qui fuit;
2. THOMAS, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1394;
3. JEAN, Seigneur de Charleminil, &c., mort fans enfans en 1416, & enterré dans l'Eglise Collégiale de Charleminil qu'il avoit fondée;
4. GUILLAUME, Chanoine de Rouen, Evêque d'Evreux, en 1374, puis de Lifieux, qui célébra les obfèques du Connétable du Guefclin, dans l'Abbaye de Saint-Denis, en 1380. Il fonda le Collège de Lifieux, dit de Torcy, dans l'Université de Paris, en 1414, avec fes frères; donna fa terre de Bonneville à ce Collège, celle de Corbone à fon Eglise de Lifieux, testa le 21 Décembre 1414, mourut le 30 Janvier 1415, & fut enterré dans la Cathédrale de Lifieux;
5. ESTOUT, Abbé de Fécamp & du Bec-Hellouin en 1397, & de Cérify. Il testa le 18 Octobre 1422, & furevéquité à tous fes frères;
6. RAUL, Chanoine de N.-D. de Rouen & Archidiacre d'Eu en 1391: il étoit mort en 1404;
7. THOMIN, Archidiacre du petit Caux, dans l'Eglise de Rouen, ès-années 1386 & 1400, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1386;
8. ROBERT, Archidiacre de Neufbourg, Chanoine d'Evreux en 1398, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1403;
9. JEANNET, auteur de la branchedes Seigneurs de Villebon, rapportée ci-après;
10. GILLES, Chanoine de N.-D. de Rouen, après RAUL, fon frère, Archidiacre d'Eu, Chantre & Chanoine de l'Eglise d'Angers en 1390, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi CHARLES VI, la même année, qui testa

- au Château de Cortone le 23 Juillet 1404, & mourut en 1408;
11. PHILIPPE, dont ne parle pas le P. Anfelme, femme de Renaud, Duc de Gueldres, fils de Renaud, Duc de Gueldres, & d'Eléonore d'Angleterre, de laquelle il n'eut point d'enfans;
 12. JEANNE, mariée à Hedor de Chartres, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron du Chênedollé, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de Jean de Chartres, Seigneur d'Onze-en-Bray, & de Marie de l'Estendart, dont fortit Renaud de Chartres, Archevêque de Reims, Chancelier de France & Cardinal, en 1429;
 13. Et MAHAUT, troifième-femme de Georges, Sire de Cleres, fils de N. Sire de Cleres, & de Jeanne de Meulan.

X. NICOLAS OU COLLARD D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, d'Estoutemont, de Beynes, &c., Chevalier, fut présent à l'hommage que rendit JEAN 1^{er}, Duc de Bretagne, au Roi CHARLES VI. Il est mentionné dans une montre que Mouton, Sire de Blainville, fit de tous les Gendarmes du Diocèse de Rouen, dont il étoit Capitaine, le 13 Août 1364, & obtint du Roi, le 6 Septembre fuivant, remife de l'amende qu'il avoit encourue, pour avoir fait couper, dans la Forêt la plus proche de Torcy, 300 arbres pour réparer fon Château de Torcy, que le Roi de Navarre avoit voulu forcer. Il étoit chef de 50 hommes d'armes, lorsqu'il fit montre à la Réole, le 1^{er} Septembre 1374, avec 3 Chevaliers Bacheliers & 16 Ecuyers de fa Compagnie. Il fut envoyé avec 160 hommes d'armes, pour aller affiéger le Château de Mortain en Basse-Normandie; fit montre, le 12 Mai fuivant, aux Baftides, devant Mortain, avec 2 Chevaliers & 18 Ecuyers de la Compagnie. Le Roi lui donna la garde & le Gouvernement du Château d'Arques, & il fit encore montre, en qualité de Chevalier Banneret, avec Robert, Sire d'O, & Pierre, Sire d'Amfreville, & 24 Ecuyers de fa Compagnie, à Montereau-Faut-Yonne, le 13 Août 1388. Il étoit Chambellan du Roi, lorsque ce Prince lui confirma, le 23 Septembre 1386, fon droit de tiers & de danger, de 50 acres de bois dans la Forêt de Magny, dont il lui avoit fait don au mois de Mai précédent. Il contribua beaucoup à la fondation du Collège de Lifieux, dit de Torcy. Il est nommé dans plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1374 jufqu'en 1414, &

mourut en 1416. Il avoit épousé 1° *Jeanne de Mauquenchy*, Dame de Blainville, fille & héritière de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de *Jeanne Malet de Gravelle*, & 2° *Marie d'Harcourt*, veuve de *Louis de Brosse*, Seigneur de Sainte-Sévère, & fille de *Guillaume d'Harcourt*, Sire de la Ferté-Imbaut, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. CHARLES, Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, en 1399, mort vers l'an 1407, fans enfans de *Jacqueline de Chambly*, fille de *Jean de Chambly*, dit le *Haçe*, & de *Jeanne de la Roche-Guyon*;
2. GUILLAUME, qui fuit;
3. ISABEAU, Dame de Beaumont, femme de *Guillaume de Vendôme*, Vidame de Chartres, avec lequel elle vivoit en 1409, & n'en eut point d'enfans;
4. JEANNE, femme, en 1408, de *Jean ou Philippe d'Auxy*, Seigneur de Dampierre ou Dompierre, suivant le P. Anselme, & de *Bosc-Roger*, Sénéchal de Ponthieu, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, fils d'*Enguerrand*, & d'*Jabeau de Goulons*. Elle vivoit encore en 1427;
5. JOSSINE, femme, en 1409, de *Jean le Vicomte*, Seigneur du Tremblay, dont elle eut deux filles, *Jeanne le Vicomte*, Dame de Longny & de Ferrières, & *Catherine le Vicomte*, Abbesse de la Trinité de Caen, morte en 1492;
6. Et CATHERINE, femme de *Robert de l'Estendart*, Seigneur de Liney, & d'*Alix*, Dame de Marolles.

XI. GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, de Blainville, d'Estoutemont, Beynes, Baron d'Ivry, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, en 1415, mort le 19 Novembre 1449, & enterré à Torcy, avoit épousé *Jeanne d'ondeauville*, Dame de Ponches, de Novion & de Caumartin, veuve de *Raoul*, Seigneur de Renneval, Comte de Fauquembergues, & fille de *Jean*, Seigneur d'ondeauville, & de *Noyon*, & de *Jeanne de Créquy*, dont :

1. NICOLAS, dit COLINET, mort fans postérité, après 1419;
2. GUILLAUME, Seigneur de Torcy, aussi mort fans postérité, après le mois d'Avril 1349;
3. JEAN, qui fuit;
4. ESTOUT, rapporté après son frère;
5. ROBERT, aussi rapporté ci-après;
6. RAOUL, Seigneur d'Estoutemont, mort en 1462, fans enfans;

7. MICHELLE, femme de *Robert de Béthune*, II° du nom, Seigneur de Marcuil, fils de *Jean de Béthune*, dit de *Loeres*, Seigneur d'Autrèches, & d'ISABEAU D'ESTOUTEVILLE;
8. JEANNE, Prieure de Poissy, au mois de Juin 1497, déstituée par les Supérieures de son Ordre, qui mirent la réforme dans ce Monastère. Prégente de Melun fut instituée en sa place, ce qui causa un procès, avant la fin duquel JEANNE D'ESTOUTEVILLE mourut, & Prégente de Melun fut confirmée dans son Office, par Arrêt du Parlement du 22 Janvier 1511;
9. Et JANNETTE, morte fille en 1448.

XII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, d'ondeauville, de Blainville, Grand-Maitre des Arbalétriers de France, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du Château de Caen, n'avoit que 17 ans, lorsque le Roi d'Angleterre lui rendit, en 1422, & à ses frères, les biens qui avoient été confisqués sur son père, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au service du Roi, il eut la Garde de Fécamp, en 1436 & 1439, avec 50 hommes d'armes, & 121 de trait; & encore avec 36 hommes d'armes celle de la ville de Fleureur. Etant Capitaine de Chassenay, en 1444, il fut envoyé de Nancy aux places de Darnay, la Fauche, Vignory, Raigecourt, &c., pour y mettre un certain nombre de Gendarmes en garnison, & les pourvoir de munitions pour leur sûreté. Il servit en même tems le Dauphin en Allemagne, fut nommé Prévôt de Paris le 29 Mai 1446; se démit de cette place peu après en faveur de son frère; fut nommé Chambellan du Roi, dépêché ensuite en Flandre, vers le Duc de Bourgogne; commanda les Francs-Archers au secours de Tournay, eut la charge de Grand-Maitre des Arbalétriers, en 1449, qu'il exerça jusqu'en 1461; servit à la conquête de Normandie en 1449, se trouva, en 1450, à la bataille de Formigny; fit hommage au Roi de toutes les Terres qu'il possédoit aux Bailleurs d'Amiens, de Vermandois, Ponthieu, Saint-Pierre-le-Moustier, Saintonge, Limousin, & en Normandie, es années 1461, 1464 & 1475. Le Roi lui fit don, le 16 Janvier 1472, de 100 arpens de bois pour faire rebâtir son Château de Charlemefnil, & le 2 Décembre 1474, de la Haute-Justice de sa Terre de Nouvion en Ponthieu. Il combattit à la journée de Guinegatte, en 1479, & mourut fort

agé, le 11 Septembre 1494. Il est enterré dans l'Eglise du Monastère de Sainte-Claire de Rouen, qu'il avoit fondé en 1466. (Voyez son éloge dans le P. Anselme, tom. VIII, pages 87 & 88.) Il avoit épousé *Françoise de la Rochefoucauld*, Dame de Montbazou, fille d'*Aymar*, Seigneur de Montbazou, de Sainte-Maure & de Nouâtre, & de *Jeanne de Martreuil*, dont il eut :

LOUIS, Seigneur de Sainte-Maure & de Nouâtre, dont il fit hommage au Roi en 1461, & mourut avant son père

JEAN D'ESTOUTEVILLE eut encore pour fils naturel de *Catherine le Roy*,

HENRI, qui fut légitimé au mois de Janvier 1504. Peut-être est-ce le même nommé HECTOR, lequel étant Seigneur de Caumartin, plaidoit contre JOSSINE, JEANNE & JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE, ses cousines, en 1499, pour les donations que son père lui avoit faites, & qui lui furent adjugées par Arrêt de l'an 1500.

XII. ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Beaumont-le-Charly, de Miermaigne, de Ferrières en partie, Châtelain de Beauvais, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli du Côtentin, quatrième fils de GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne d'Ondeaucville*, fut Grand-Maître des Arbalétriers de France, se trouva à la bataille de Formigny, donné contre les Anglois, en 1450, fit son testament à Beauvais le 11 Décembre 1476, ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Sainte-Catherine de Charlemefnil, où il fonda une Messe quotidienne à perpétuité, & quatre Obits par an; légua 600 livres de rente à JACQUELINE, sa fille, pour la marier suivant la volonté du Seigneur de Torcy, son frère, Exécuteur testamentaire, & celle de sa femme, à laquelle il laissa le *réfidu* de tous ses biens, meubles, acquêts & conquêts, la nommant aussi Exécutrice de son testament. Il fit un codicille le lendemain, & mourut le 13 Décembre 1476. Il portoit écartelé d'Estouteville & de Blainville, suivant une Enquête de l'an 1616, pour *François de Lorraine*, Abbé de Moyenbourg. Il avoit épousé, selon le P. Anselme, *Bonne de Herbannes*. Le Mémoire manuscrit, que nous avons dans les mains, lui donne pour femme (& ce peut être la même) *Jeanne*, Châtelaine de Beauvais en Lyons, Dame de Saint-Denis-

le-Thibouft & de Vacqueville, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais en Lyons, & de *Jeanne de Rayneval*, Dame des Bordes. Il n'eut que trois filles de son mariage, savoir :

1. JOSSINE, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le-Charly, mariée à *Jean Bloufet*, Seigneur du Plessis-Paillé, avec lequel elle vivoit en 1494;
2. JEANNE, Dame de Beaumont, mariée 1^o à *Jean Martel de Bacqueville*, Seigneur de Rames & d'Auffeville; & 2^o à *Jean*, Seigneur de *Porcon*, duquel elle étoit veuve en 1507;
3. Et JACQUELINE, Dame de Charlemefnil, d'Avèfnes, de Varennes, de Saint-Denis-le-Thibouft, Châtelaine de Beauvais, laquelle eut de grands différends avec ses sœurs, pour la succession de son père ès-années 1482, 1484 & 1503. Elle avoit épousé *Jacques*, Baron de *Moy*, Châtelain de Bellemontre, Capitaine de Saint-Quentin, Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de *Collard*, Sire de *Moy* & de *Chin*, & de *Marguerite d'Ailly*. Elle en étoit veuve le 12 Septembre 1520, suivant une quittance de ce jour.

XII. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, cinquième fils de GUILLAUME, & de *Jeanne d'Ondeaucville*, fut Seigneur de Beynes, de St-André dans la Marche, & Prévôt de Paris, sur la démission de son frère JEAN, par Lettres du 7 Mars 1446. Il fut aussi Conseiller & Chambellan des Rois CHARLES VII, & LOUIS XI, pour le service desquels il prit la ville de St-Valéry sur les Bourguignons, & se trouva au combat de Montlhéry en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté de Paris, & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475 jusqu'à sa mort, arrivée le 3 Juin 1479. Il eut de sa femme *Ambroise de Loré*, Dame de Mueffy, Baronne d'Ivry, morte en 1466, fille d'*Ambroise de Loré*, Prévôt de Paris, & de *Catherine de Marilly*, Baronne d'Ivry :

1. JACQUES, qui fut;
2. HÉLÈNE, Dame du Tronchoy, femme de *René de Châteaubriant*, Baron de Loigny, fils de *Théaude de Châteaubriant*, Baron du Lion-d'Angers, & de *Françoise Hodart*;
3. MARIE, femme, en 1478, de *Jean*, Seigneur de *Châteauvillain*, de Grancey & de Pierrepont, mort le 4 Novembre 1490, fils de *Jean*, Seigneur de Châteauvillain, & de *Louise de Raoullin*;
4. JEANNE, veuve, en 1497, de *Robert l'Anglois*, dit le *Galand*, Seigneur d'Angiens,

filz de *Robert*, Seigneur d'Angiens, & de *Jeanne de Manteville*;

5. Et AMEROISE, Religieuse à Saint-Sauveur d'Evreux, en 1513.

XIII. JACQUES D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Beynes & de Blainville, Baron de Saint-André dans la Marche, Prévôt de Paris après son frère, par Lettres du 10 Juin 1479, qualifié Conseiller & Chambellan du Roi, dans une quittance qu'il donna le 20 Juillet 1474, de 500 livres à lui ordonnées par le Roi, pour avoir assisté, en qualité de Commissaire, aux trois Etats de Normandie, étoit encore Prévôt de Paris en 1499. Il avoit épousé *Gillette de Coëtivy*, fille d'*Olivier de Coëtivy*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guyenne, & de MARIE, bâtarde de VALOIS, Dame de Royan & de Mornac, fille naturelle du Roi CHARLES VII, & d'*Agnès Sorel*. Il en eut :

1. CHARLOTTE, Dame de Beynes & de Mezy en 1493, mariée à *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny & de Roucy, fils d'*Antoine*, Comte de Brienne, & de *Françoise de Croy*;
2. Et MARIE, Dame de Blainville, d'Oiffery & de Marilly, Vicomtesse du Tremblay, Baronne d'Ivry & de Saint-André dans la Marche, mariée à *Gabriel*, Baron d'*Alègre*, Seigneur de Saint-Just, de Milloc, Prévôt de Paris & Bailli de Caen, duquel elle étoit veuve en 1539. Elle se remaria à *Jean de Fages*, Seigneur du Bouchet, avec lequel elle vivoit en 1541.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLEBON.

X. JEANNET D'ESTOUTEVILLE, dit *le Jeune*, neuvième fils de JEAN, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Fiennes*, fut Seigneur du Mesnil-Simon & d'Estoutemont, premier Ecuyer du Corps du Duc de Guyenne, Dauphin de Viennois, Valet-Tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec, fut envoyé par le Roi à Bordeaux pour la délivrance de Roger de Beaufort, frère du Pape. Son sceau est *burelé*. Les supports sont *deux lions*; le cimier, *une tête barbue couverte d'une espèce de pot de guerre*. Le Roi l'établit Capitaine & Garde du Château de Vernon; il avoit 100 hommes d'armes & 6 Arbalétriers commis à la garde de ce Château. Il fit pour le Roi plusieurs voyages vers le Pape, en Provence, vers le Duc de Berry, aux pays de Foix & en Bar-

barie. Il acheta de Robert Marchaut, par acte passé à Paris, le 7 Novembre 1397, la propriété du Fief & Terre de Hotot, & plusieurs autres droits, revenus & rentes, pour en jouir après la mort de GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Evêque de Lisieux, & ESTOUV D'ESTOUTEVILLE, Abbé de Fécamp, qui devoit en avoir la jouissance & l'usufruit leur vie durant. Il obtint du Roi, le 3 Mars 1400, un délai pour faire hommage de cette terre & de celle de Bapaume, située dans la Vicomté de Rouen, & vivoit encore en 1412, avec sa femme *Michelle*, Dame de *Montdoucet* & de *Villebon*, fille de *Robert*, Seigneur de *Montdoucet*, dit *le Borgne*, premier Ecuyer du Corps du Roi CHARLES V, & Maître de son Ecurie, & de *Jeanne de Villebon*. Ses enfans furent :

1. COLLARD, Seigneur du Mesnil-Simon, de Montdoucet & de Villebon, mort sans enfans d'*Adrienne d'Ailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes. Elle se remaria à *Philippe de Valpergne*, Seigneur de Gournay;
2. CHARLES, Seigneur de la Gastine, de Villebon & de Montdoucet après son frère, en 1433, mort aussi sans enfans de *Marguerite de Craon*, son épouse, fille de *Jean F. de Craon*, Seigneur de Chanteuillé & d'Ingrande;
3. BLANCHET, qui fut;
4. HECTOR, Seigneur de Beaumont, qui se trouva à la levée du siège de Dieppe, où il fut fait Chevalier en 1443. Il ne laissa point d'enfans de *Jeanne d'Havesquerque*, sa femme, à laquelle l'Evêque de Lisieux, son oncle, fit quelques legs par son testament de l'an 1414. Elle étoit fille de *Jean de Havesquerque*, Seigneur de Watines, & d'*ISABELLE D'ESTOUTEVILLE*;
5. & 6. ISABELLE & FRANÇOISE, dont on ignore la destinée.

XI. BLANCHET D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Villebon, de la Gastines, de Montdoucet, & du Mesnil-Simon après ses frères en 1451, vivoit encore en 1472. Il avoit épousé, 1^o *Marguerite de Vendôme*, fille de *Robert de Vendôme*, Vidame de Chartres, & de *Catherine de Thouars* (le P. Anselme dit de *Jeanne*, Vidame de Chartres); & 2^o *Ijabeau de Savoisy*, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi CHARLES VII, & d'*Yolande de Rodemach*. Il eut du premier lit :

1. JEANNE, Dame de Presles, de Boisteaux & de Menainville, première femme de *Guy*

de *Beumanoir*, Seigneur de Lavardin, fils de *Jean de Beumanoir*, Seigneur de Landemont, & de *Marie Riboulé*. Elle tranfigea avec ses frères, le 18 Août 1497, au fujet de la fuccellion de fon père, mourut le 18 Septembre 1520, & fut enterrée dans l'Eglife de l'Abbaye de Champagne au Maine;

2. LOUISE, mariée, le 13 Mars 1455, à *Gilles*, Seigneur de *Honcourt* & de *Villedieu*, dit *Lancelot*, Bailli de Gifors en 1461.

Et du fecond lit :

3. CHARLES, qui fuit;
4. PIERRE, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Chartres en 1473 & 1491;
5. LOUIS, Seigneur de *Blainville*, vivant en 1491;
6. MORLET, Chevalier;
7. ANTOINETTE, morte fille;
8. MARGUERITE, mariée, 1^o à *Jacques*, Seigneur de *Béthencourt*, fils de *Jean*, Seigneur de *Béthencourt*, & de *Françoife de Callos*; & 2^o à *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de *Chailloué*, Châtelain de *Courville*, avec lequel elle vivoit en 1459, fils d'*Yves*, Seigneur de *Vieuxpont*, & de *Blanche d'Harcourt*;
9. Et FRANÇOISE, femme de *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de *Chailloué*, dont elle étoit veuve en 1525. Il étoit fils de *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de *Chailloué*, & de *Jeanne de Bouville*, Dame des *Mouftier-en-Auge*, fa première femme, & fon père avoit époufé en fécondes nocés MARGUERITE D'ESTOUTEVILLE, fœur de cette FRANÇOISE.

XII. CHARLES D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de *Villebon*, de la *Gastines*, de *Montdoucet*, *Boislandry*, *Blainville*, &c., Echanfon du Roi, rendit avec ces Terres en 1481, & eft nommé dans quatre Arrêts du Parlement des années 1473, 1480, 1490 & 1491. Il étoit mort en 1508, & il eut d'*Hélène de Beauvau*, fille de *Jean*, Baron de *Beauvau*, & de *Jeanne*, Dame de *Manonville* & de *Roltay*:

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINE, Seigneur de *Linières* & de *Meinville*, marié à *Marguerite de Buffu*, veuve de *Jean*, Sire de *Bournonville*, & fille de *Jacques de Buffu*, Seigneur de *Buines*, & d'*Ifabeau de Brunetel*, dont:
 - MARIE, femme de *Guillaume de Bigars*, Seigneurs de la *Londe*;
 - JACQUELINE, femme de *François de Thoisy*, Seigneur de *Thoraine*;
 - Et CLAUDE, alliée à *Claude de Monchy*, Seigneur de *Garétemont*.

3. ISABEAU OU HÉLÈNE, Dame d'*Arpentilly* & de *Bérangeville*, mariée 1^o à *Jean d'Oiron*, Seigneur de *Verneuil* en *Touraine*, veuf de *Marie du Bouchet*, de la *Maifon de Puygrefrier*, dont elle eut *Louife d'Oiron*, femme d'*Adrien*, Seigneur de *Boufflers*; & 2^o *Jean*, Sire de *Montenay*, Vicomte de *Fauquernon*, Baron de *Garencières* & de *Baudincourt*, fils de *Philippe*, & de *Marie de Saint-Avin*;
4. JEANNE, Dame de la *Gastines*, femme de *Jean*, Baron de la *Ferrière*, Seigneur de *Teffé* & du *Mefnil-Bœufs*;
5. MARIE, Abbeffe d'*Hières*, morte le 11 Janvier 1537;
6. CLAUDE, Religieufe de *Fontevrault*;
7. Et MADELEINE, Abbeffe de *Saint-Sauveur d'Evreux*.

XIII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de *Villebon*, de *Beaupaire*, de la *Gastines*, de *Blainville*, de *Boislandry*, *Frétigny* & *Ventos*, Confeiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Chevalier de l'Ordre de *Saint-Michel*, Bailli, Capitaine de *Rouen* & de *Thérouanne*, Prévôt de *Paris* le 7 Mars 1533, Lieutenant-Général en *Normandie* & *Picardie*, rendit de grands fervices aux Rois *François I^{er}* & *Henri II*, fut Capitaine d'une Compagnie de 40 Lances des *Ordonnances* du Roi en 1553, mourut à *Rouen* avant le 29 Avril 1556, dernier mâle de fa maifon. Son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'*Estouteville*, dans l'Eglife Cathédrale de *Rouen*. Il avoit époufé, en 1523, *Denife de la Barre*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Barre*, Comte d'*Estampes*, Vicomte de *Bridier*, Baron de *Veret*, premier Gentilhomme de la *Chambre du Roi*, Prévôt de *Paris*, & de *Marie de la Primadaïre*. Elle étoit veuve le 29 Avril 1566, & eut pour enfans:

JEAN, mort jeune;

Et JEANNE-DIANE, Dame de *Villebon*, &c., femme de *Charles du Bec*, Baron de *Boury*, fils de *Charles*, & de *Marie de Clercy*, dont elle n'eut point d'enfans. Ses tantes *ISABEAU* & *JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE* furent fes héritières.

BRANCHE

des Seigneurs de *CRIQUEBEUF*.

VI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de *Criquebeuf*, fecond fils de *HENRI*, Sire d'*ESTOUTEVILLE*, & de *Mahaut* ou *Mathilde d'Eu*,

brifa son écu au premier point du chef d'une quinte-feuille de fable, & époufa Péronnelle ou Pérénelle de la Crique, fille de Raoul, Seigneur de Cricquetot & d'Antigny, dont :

1. JEAN, qui fuit, felon le P. Anfelme;
2. Et COLIBEAUX, à qui le Mémoire que nous avons donné lapostérité de son frère JEAN, qu'il dit mort fans avoir été marié. Quoi qu'il en foit,

VII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf, ou COLIBEAUX, eut pour femme Marie de Hotot, fille de Pierre, Seigneur du Pleffis & de Marguerite de Pons, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et PERRETTE, femme de Richard, Seigneur de Verquetot, de laquelle il eut une fille, Perrette, Dame de Verquetot, femme de Guyon, Seigneur d'Ouille, fils de Guillaume, Seigneur d'Ouille & de Montreuil.

VIII. PIERRE D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf & de Chamelles, héritier de JEAN, Seigneur de Criquebeuf, son oncle, mort fans avoir été marié en 1275, dit le Mémoire, époufa Alix de Gal, fille de Raoul, Seigneur de Gal. Ses enfans furent :

1. COLLARD, qui fuit;
2. Et SIMON, Seigneur de Chamelles, vivant en 1350.

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf, Chevalier, époufa Alix d'Argences, Dame de la Serre, fille de Robert, Seigneur d'Argences, & de Jeanne de la Serre, dont :

1. COLIBEAUX, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1397.

X. COLIBEAUX D'ESTOUTEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Criquebeuf, de Chamelles & de la Serre en 1370, fut du nombre des 110 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1417. Il époufa Jeanne de Miffy, Dame de Brucourt, d'Anneville & du Parc, fille de Colin & de Guillemette Suhard. Il en eut :

1. SIMON, Seigneur de Criquebeuf, Miffy, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, dont les biens furent confifqués par HENRI, Roi d'Angleterre, ufurpateur de la Couronne de France, qu'il les donna à Nicolas ou Collard de la Porte;
2. Et PERRETTE, Dame de Criquebeuf, &c., femme de Richard de la Rivière, Seigneur

de Gouvis, fille d'Enguerrand & de Guillemette Malherbe.

BRANCHE

des Seigneurs de GROSSET.

V. SAMSON D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grouffet, de Saint-Aubin, de Courtebule en 1216, troisième fils de ROBERT III, Sire d'Estouteville, & de Léonelle ou Lionelle de Remmes ou Rames, brifa ses armes de 3 coquilles de fable, 2 & 1; & époufa Edme du Boschin ou Befchin. Ses enfans furent :

1. ROBERT, qui fuit;
2. COLLART, dit Crochet, Seigneur du Boschin;
3. SAMSON, Chevalier, vivant en 1244;
4. MATHIEU, Seigneur de Saint-Aubin, qui fit quelques donations à l'Abbaye de Bonport en 1273;
5. Et GUILLAUME, Chevalier.

VI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grouffet, vivoit en 1236, & époufa Perrette de Briançon, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. SAMSON, fait Chevalier par le Roi PHILIPPE LE BEL en 1313, qui lui donna 100 fols de gages & un cheval;
3. Et JULIENNE, mariée à Robert de Bloffet, Seigneur de Saint-Pierre, felon le P. Anfelme, & fuyant le Mémoire à Guillaume, Sire de Montérollier, fils de Raoul, Sire de Montérollier, dont Raoul, Sire de Montérollier, marié à Blanche du Meñil-d'Arden.

VII. GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Sire de Grouffet, vivant en 1245, époufa Agnès de Pons, en Normandie, dont :

1. ESTOUT, qui fuit;
2. PIERRE, Seigneur de Flainville en 1339;
3. JULIENNE, mariée à Guillaume, Sire de Montérollier, felon le P. Anfelme, & que le Mémoire dit femme de Roger de Bloffet, Seigneur de Saint-Pierre.

VIII. ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grouffet, Chevalier, est compris dans les Regiftres de la Chambre des Comptes, & feroit en l'Ost-de-Buyrenfoffe en 1323, dit le P. Anfelme. Il époufa Alix de Bracquemont, dont :

1. ESTOUT, Seigneur de Grouffet, dit Crochet, rapporté dans un Armorial dressé sous le Roi CHARLES VI, mort fans postérité;

2. Et AGNÈS, Dame de Grouffet après son frère, mariée à *Blanchet*, Seigneur de *Befchard*, fils de *Raoul*, & de *Jeanne de Lodignes*, dont fortit *Eftrout*, Seigneur de *Befchard*, & de Grouffet, marié à *Alix de Berdanville*.

Nous avons dit que ROBERT d'ESTOUTEVILLE, quatrième fils de ROBERT, II^e du nom, Sire d'Estouteville, & de *Blanche de Rieux*, & que JEAN, son cinquième fils, furent tous les deux s'établir en Angleterre.

ROBERT d'ESTOUTEVILLE eut pour son partage la Terre de Kerkeber en Angleterre, où il s'établit, & eut deux fils :

GUILLAUME, Seigneur de Kerkeber, qui épousa *Marguerite de Say*, dont il n'eut point d'enfants;

Et NICOLAS, dont nous ignorons la postérité.

JEAN d'ESTOUTEVILLE, frère puîné de ce ROBERT, qui s'établit aussi en Angleterre sous le règne du même Roi HENRI II, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui suit;
2. ROGER, Chevalier;
3. Et BINGE, femme de *Roger de Ponthon*, Chevalier.

JEAN d'ESTOUTEVILLE est le dernier établi en Angleterre dont on ait connoissance. C'est à lui que les Registres du Comté de Kan finissent, & on ignore s'il a eu postérité.

Cambden rapporte dans son Histoire qu'il y avoit une branche de *Vassy* en Angleterre, Cadets de la Maison de ce nom en Normandie, de laquelle étoit *Eustache de Vassy*, qui de *Béatrix*, sa femme, eut *Guillaume de Vassy*, mari de BÉATRIX d'ESTOUTEVILLE, fille de ROBERT d'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Kuarsburg, dont fortirent deux fils.

ALIX d'ESTOUTEVILLE étoit femme de *Raoul de Saint-Remy*, suivant un Arrêt de l'an 1417.

LÉGER d'ESTOUTEVILLE, Chevalier, suivant un acte de l'an 1441, avoit épousé *Antoinette de Lifignes*, fille de *Trouillard*, Seigneur de *Lifignes*, Chevalier, & de *Marguerite de Mello*. C'est ce que nous favons sur cette ancienne & illustre Maison.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules de 10 pièces, au lion de sable brochant sur le tout, armé, lanpassé & couronné d'or.*

* ESTRABONNE. La Maison d'*Estra-*

bonne, nommée en latin *Strabona*, qui portoit pour armes: *d'or, au lion d'azur*, a subsisté avec éclat dans le Comté de Bourgogne jusqu'à la fin du XV^e siècle. La Terre, qui lui avoit donné son nom, étoit une des anciennes Baronies du pays, & avoit fous sa mouvance les terres de Courchapon, Lantenne, Rouffange, Mercey, Vertière, Berthelange & Tacenne. Après la mort de JEAN d'ESTRAONNE, qui vivoit encore en l'an 1457, & mourut très-peu de tems après, étant fort jeune, la Terre de son nom passa dans la Maison d'*Aumont*.

ESTRAC (d') ou d'ASTERAC, famille noble, établie en Albret, Guyenne & Bazadois. Elle remonte sa filiation à

I. Noble ARNAUD d'ESTRAC, Ecuyer, marié, en 1544, à *Jeanne de Barthe*. Il habitoit un petit lieu dans le Condomois, appelé Puch, possédé depuis par son fils GRATIEN, qui suit, & par son petit-fils.

II. GRATIEN d'ESTRAC, Ecuyer, habitant dudit Puch, épousa *Hélène de Larrieu*, de laquelle il eut :

III. JOSEPH d'ESTRAC, Ecuyer, qui se maria, par contrat du 22 Juillet 1601, avec *Anne de Laban*, fille de *Jean de Laban*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & de *Jeanne de Saubat*. Il y est qualifié *Noble & Ecuyer*, fils de GRATIEN d'ESTRAC & d'*Hélène de Larrieu*. Il fut père de

IV. GRATIEN d'ESTRAC, II^e du nom, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pons, Infanterie, qui épousa, par contrat du 4 Octobre 1633, *Marie de Meslon*, fille de *Pierre de Meslon*, Ecuyer, & de *Marie de Goulart*. Par son testament, fait le 30 Octobre 1683, elle déclara qu'elle avoit eu pour enfants :

1. PIERRE, mort sans postérité;
2. ADAM, qui suit;
3. Et JEANNE, morte sans postérité.

V. ADAM d'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot, tenu sur les Fonts de baptême, le 7 Juin 1648, par noble *Adam de Goulart*, Ecuyer, son aïeul maternel, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Cruffol, & épousa *Marie de Moreau* (comme il appert du testament de *Marie Meslon*, sa mère, du 30 Octobre 1683), fille de *Richard de Moreau*, Gouverneur de Montléguer, & de *Marguerite Lombartie*. Elle fit son testament le 28

Janvier 1738, & inflitua pour héritier général & univérsel fon fils,

VI. LAURENT D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot & de Capliffe, qui fit fon testament le 12 Juillet 1741, par lequel il déclare avoir été marié à *Claude-Madeleine d'Abadie*. Il décéda le 22 Mai 1746, laiffant pour enfans :

1. FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui fuit;
2. BERNARD-AUGUSTIN;
3. ALEXIS-BERNARD, Ecuyer, Seigneur de Capliffe, qui n'a eu que des filles;
4. BERTRAND;
5. MARIE;
6. FRANÇOISE;
7. Et ROSE.

VII. FRANÇOIS-AUGUSTIN D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac & de Valins, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg, a obtenu, en 1751, une Ordonnance de M. de Tourny, Intendant en Guyenne, qui l'a déchargé, ainti que les frères & fœurs, du droit de franc-fief à eux demandé, pour leur Seigneurie directe de la Paroiffe de Capliffe, par Arrêt du Conseil privé du Roi, du 23 Mai 1752, confirmatif de ladite Ordonnance; ils ont été maintenus dans la poffession de leur Noblesse, c'est ce qui est encore prouvé par deux Sentences précédemment rendues, l'une des Elus de Bordeaux, du 22 Avril 1725, l'autre confirmative, rendue le 25 Avril 1741, par le Commiffaire député pour la recherche de la Noblesse. Il a époufé, par contrat du 10 Janvier 1770, JEANNE DU PUCH-D'ESTRAC, fille de Meflire DANIEL DU PUCH-D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac, Grosfombre & Cujat, & de *Marie-Barbe de Cafenove*, dont :

1. CHARLES-HENRI-DANIEL D'ESTRAC DE LUGAGNAC, Ecuyer, né le 9 Novembre 1771;
2. FORTANIER-MATHIEU-BENJAMIN, Ecuyer, né le 14 Avril 1775;
3. Et MARIE-BARBE-THÉRÈSE, née le 15 Octobre 1770.

Il y a encore plusieurs autres branches de cette famille, dont nous ne pouvons parler, faute de renseignements.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules.*

ESTRAC (D'), en Normandie, Election de Bayeux, Ecuyer, Sieur de Blagny, ancienne Noblesse qui porte pour armes : *d'azur, au*

lion d'argent, lampaffé de gueules & couronné d'or.

ESTRADES, en Guyenne. La Généalogie de cette famille, illustrée par un Maréchal de France, commence, dans le P. Anfelme, tom. VII, page 600, à

I. FRANÇOIS D'ESTRADES, Seigneur de Bonel, des Colombes & de Campagnac, marié, par contrat du 20 Novembre 1548, à *Antoinette de Veyrières*, fille d'*Armand*, Seigneur de Veyrières, de Saint-Germain & de Campagnac, dont

II. JEAN D'ESTRADES, Seigneur de Bonel & de Campagnac, Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Bellegarde, testa le 14 Septembre 1607. Il époufa, par contrat du 30 Mars 1579, *Antoinette Arnoul*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Nieul, de Vignolles & de Moulan, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Jeanne de Mendoza*, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui fut Jésuite;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et CONSTANCE, mariée, par contrat du 12 Février 1600, à *Pierre de Rans*, Seigneur de la Cour, fils de *Guillaume*, Seigneur de la Perche, & d'*Antoinette de l'Ecuyer*.

III. FRANÇOIS D'ESTRADES, 1^e du nom, Seigneur de Bonel, des Colombes, de Campagnac & de Sigognac, fut un des plus sages & des plus valeureux hommes de fon tems. Il porta les armes pour le service du Roi HENRI IV contre ceux de la Ligue, suivit ce Prince en plusieurs expéditions de guerre, & fut fait Gentilhomme de fa Chambre. Louis XIII le nomma, en 1620, Gouverneur du Comte de Moret, enfuite des Ducs de Mercœur & de Beaufort, & depuis de MM. de Nemours & d'Aumale, & le fit Capitaine & Gouverneur de la Ville & du Duché de Vendôme le 6 Février 1631. Il testa à Agen, le 6 Novembre 1656, & avoit époufé, par contrat passé dans la même Ville, *Sufanne de Secondat*, fille de N... de *Secondat*, Seigneur de Roques, & de *Léonore de Brenieu*. Elle étoit veuve en 1654. De ce mariage vinrent :

1. GODEFROY, qui fuit;
2. JEAN, Evêque de Condom, mort en 1685;
3. ANTOINETTE, Abbesse de Saint-Jean d'Aulun;
4. ANNE-HENRIETTE, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 29 Juin 1632,

à *Jean de Carbonnières*, Seigneur de la Capelle-Biron;

5. & G. JACQUELINE & ANGÉLIQUE, Religieuses Carmélites à Agen.

IV. GODEFROY, Comte d'ESTRADES, fut envoyé vers le Roi d'Angleterre le 12 Novembre 1637, & le 2 Décembre suivant, vers Henri-Frédéric, Prince d'Orange, eut un Brevet de Conseiller d'Etat en 1639; la même année il fut envoyé une seconde fois vers le Prince d'Orange, fit plusieurs campagnes en Hollande, où par sa bonne conduite & son courage, dont il donna des preuves en plusieurs occasions, il s'acquit l'estime de ce Prince, qui lui donna le commandement du Régiment de Candale le 15 Avril de la même année; fut fait Maréchal-de-Camp en 1640, employé ensuite en diverses négociations auprès des États-Généraux où il étoit en qualité d'Ambassadeur en 1646. Il fut encore envoyé plusieurs fois vers le Landgrave de Hesse & les autres Princes de l'Empire en Piémont & ailleurs, eut de l'emploi dans la grande Armée envoyée en Allemagne sous le commandement du Cardinal de la Valette, & ensuite commission pour traiter du secours par mer que les États-Généraux accordèrent pour le siège de la ville de Dunquerque qui fut prise. Il eut aussi divers autres emplois honorables près des Princes Etrangers en Allemagne, & vers les Ambassadeurs qui traitoient de la paix à Munster. Le 2 Avril 1647, il alla commander à Porto-Longone & Piombino, & servit dans l'Armée d'Italie sous le Prince de Modène. En l'absence du Maréchal de Rantzau, il commanda, en 1649, à Dunquerque & forts en dépendans. Après la mort de ce Maréchal, il eut, le 10 Octobre 1650, le Gouvernement de cette ville, servit la même année de Lieutenant-Général dans l'Armée de Flandre, sous le Maréchal de Praslin; eut commission, le 4 Avril 1653, pour commander dans les Places & Gouvernemens de Tours, la Rochelle, Brouage, Oleron, Fort de la Préc, pays d'Aunis & Isles adjacentes; fut nommé la même année Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Lieutenant-Général le 4 Mai 1654, pour commander en chef dans toute la Province de Guyenne. L'Armée y étant, il eut commission, le 8 Mai 1655, pour commander un corps séparé de Troupes en Catalogne, en l'absence du Prince de Conty, & fut pourvu du Gouvernement de Mézières le 4 Janvier

1656; & le 20 Mars 1657, il fut nommé pour commander l'Armée du Piémont en l'absence du même Prince. Le Roi, qui lui donna le Gouvernement de Gravelines avec survivance pour le Marquis d'ESTRADES, son fils, le 1^{er} Octobre 1660, l'envoya son Ambassadeur en Angleterre en 1661, où il soutint, avec beaucoup de fermeté, les prérogatives de la Couronne dans l'affaire du Baron de Watteville. Il passa de là en Hollande avec la même qualité, où il conclut le Traité de Bréda. En reconnaissance de tant de services signalés, le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion de 1661, lui donna des provisions de Vice-Roi de l'Amérique en Décembre 1663, le commandement des troupes à Dunquerque, Bergues & Furnes le 28 Juin 1669; le Gouvernement de Veze & des Places voisines en 1672, celui de Maëstricht en 1673, fut fait Maréchal de France le 30 Juillet 1675, nommé la même année le premier de ses Ambassadeurs extraordinaires & plénipotentiaires aux conférences de Nimègue, pour la paix générale conclue en 1678, à la gloire du Roi; & en 1685 il fut fait Gouverneur de la personne du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, dont il s'acquit avec honneur jusqu'à sa mort arrivée le 26 Février 1686, à l'âge de 79 ans. Il est enterré à Saint-Eustache dans un caveau vis-à-vis la Chapelle de la Vierge. Il avoit épousé, 1^{re} le 26 Avril 1637, *Marie de Lallier*, morte au mois de Janvier 1662, fille de *Jacques de Lallier*, Seigneur du Pin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Burtio de la Tour* en Dauphiné; & 2^o par Procureur le 9 Juin 1679, pendant qu'il étoit à Nimègue, *Marie d'Aligre*, veuve de *Michel de Verthamont*, Seigneur de Bréau, fille d'*E'tienne*, Seigneur de la Rivière, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, la première femme. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Abbé de Moiffac en 1672, & de Saint-Mélaine à Rennes, Ambassadeur à Venise en 1675, puis en Piémont en 1679, mort le 19 Mai 1715, âgé de 73 ans, à Passy-lès-Paris, où il est inhumé dans l'Eglise paroissiale;
3. JACQUES, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort au siège de Fribourg en 1677;
4. GABRIEL-JOSEPH, dit l'Abbé, puis *Chevalier d'Estrades*, Colonel du Régiment de Char-

tres, mort de ses bleffures reçues au combat de Steinkerke au mois d'Août 1692, & enterré dans l'Eglise des Chanoineffes de la ville de Mons;

5. Et MARIE-ANNE, Religieuse au Val-de-Grâce à Paris, puis Abbessé du Puy-d'Orbe en 1695, morte au Val-de-Grâce le 31 Mars 1726.

V. LOUIS, Marquis d'ESTRADES, Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Grave-lines & de Dunkerque après son père, mort à Bezemont le 10 Février 1711, avoit épousé 1^o *Charlotte-Thérèse de Rune*, morte le 25 Novembre 1682, fille & héritière de *Charles de Rune*, Marquis de Fouquerolles, Colonel d'Infanterie, & de *Marie-Lamberte d'Herbigny*; & 2^o *Marie-Anne Blouin*, fille de *Jérôme Blouin*, premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur de Versailles, & de *Marie-Armande Sénéchal*, morte en 1717, & enterrée à Saint-Nicolas-du-Char-donnat à Paris. Du premier lit vint:

1. LOUIS-GODEFROY, qui suit.

Et du second :

2. LOUISE-FRANÇOISE-ARMANDE, mariée, le 28 Novembre 1703, à *Pierre-Charles-Lambert d'Herbigny*, Maître des Requête, puis Conseiller d'Etat, morte au village de Luciennes, près Marly, le 10 Octobre 1731, âgée de 47 ans;
3. Et LOUISE-THÉRÈSE-ANGÉLIQUE, morte sans alliance en 1729, & enterrée à Saint-Benoît à Paris.

VI. LOUIS-GODEFROY, Comte d'ESTRADES, Chevalier, Seigneur & Marquis de Fouquerolles, d'Odrehem, &c., Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il prit un Etendard sur les ennemis à la bataille de Luzara en Italie le 15 Août 1702, fut nommé Maréchal-de-Camp en 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Novembre 1710, Maire perpétuel de Bordeaux au mois de Février 1711, servit en Allemagne, se distinguua à la défense de la ville d'Aire en Flandre, accompagna le Prince de Dombes en Hongrie, y eut une jambe emportée d'un coup de canon, le 4 Août 1717, en visitant un petit Fort dans le marais près la basse ville de Belgrade, mourut le 18 du même mois, & fut enterré le 21 suivant dans l'Eglise des Récollets de Peterwaradin. Il avoit épousé *Charlotte le Normand*, au mois de Mai 1691,

morte à Paris le 30 Octobre 1630, âgée d'environ 68 ans, fille de *Charles le Normand-du-Fort*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Parthon*, fille de *Guillaume Parthon*, Chirurgien-Oculiste du Roi, dont :

1. LOUIS-GODEFROY, qui suit;
2. JEAN-GODEFROY-CHARLES, né le 11 Octobre 1697, dit l'Abbé d'*Estrades*, mort au mois d'Octobre 1719;
3. CHARLES-JEAN, né le 21 Janvier 1709, dit le Comte d'*Estrades*, Enseigne au Régiment des Gardes, puis Lieutenant au même Régiment, tué au combat de Dettingen sur le Mein le 19 Juillet 1743, sans laisser d'enfans de son mariage avec *N... Huguet de Sémonville*, qui a été Dame d'Atours de Mesdames de France, filles du Roi Louis XV, en 1749;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 4 Janvier 1696, mariée, le 23 Décembre 1717, à *Pierre-Jean Romanet*, Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Préfident au Grand-Conseil, mort le 5 Octobre 1750, âgé de 65 ans, dont *Charlotte-Rosalie Romanet*, Dame de Compagnie de feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, mariée, le 25 Avril 1551, à *François-Martial*, Comte de *Choiseul-Beaupré*, alors Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier des Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, morte le 1^{er} Juin 1753, six jours après être accouchée d'une fille. Voyez CHOISEUL;
5. ANNE-RENÉE, née le 16 Avril 1700, mariée, le 12 Août 1720, à *Henri de Bafchi*, Seigneur du Cayla, Colonel de Dragons, mort à Montpellier en 1725, dont pour fille unique *Suzanne-Françoise de Bafchi*, mariée, le 11 Août 1745, à *Jean-François*, des Comtes de Bafchi, Marquis du Cayla, né à Aubais le 23 Décembre 1717. Elle étoit fa cousine au troisieme degré. Voyez BASCHI.

VII. LOUIS-GODEFROY, Marquis d'ESTRADES, II^e du nom, né le 19 Février 1695, suivit son père au siège d'Aire, puis en Hongrie en 1717, après la mort duquel il fut fait Maire perpétuel de Bordeaux. Il étoit Mestre-de-Camp réformé de Cavalerie, & non marié en 1750; mais en 1753 il déclara son mariage, qu'il avoit tenu long-tems secret, avec la Demoiselle de *Richemont*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *écartelé au 1 de gueules, au lion d'argent couché sur une terrasse de sinople sous un palmier d'or*, qui est d'ESTRADES; au 2 *d'azur, à la fasce d'argent*, ac-

compagnée de 3 têtes de léopards d'or, 2 & 1, qui est LA POLE-SUFFOLCK; au 3 écartelé en sautoir, le chef & la pointe de finople à 2 bandes de gueules, bordées d'or, flanqué d'or, avec ces paroles d'azur, AVE MARIA, à dextre, & GRATIA PLENA, à gauche, qui est de MENDOZE, & au 4 de gueules, à 7 losanges d'argent, 3, 3 & 1, qui est ARNOUL.

* ESTRÉES, dans la Flandre-Wallonne, Diocèse d'Arras : Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres de 1623, en faveur de CHARLES-PHILIPPE D'ONGNIES, Baron de Rolencourt, fils de JACQUES, & d'Anne de Witherth, & petit-fils de CLAUDE, Seigneur d'Estrées, &c., & de Jacqueline Mallet. Voyez COUPIGNY.

ESTRÉES. Il y a eu, comme le dit le P. Anselme, tom. IV de l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, p. 596, plusieurs Maisons de ce nom en différentes Provinces du Royaume. ESTRÉES, au Maine, qui a donné un Maréchal de France sous les régnes de SAINT LOUIS & de PHILIPPE LE HARDI, son fils, lequel portoit des merlettes & des roses; ESTRÉES en Touraine, près de Buzançois; ESTRÉES en Bresse; ESTRÉES en Thiérache, dont la Terre a été possédée par les anciens Seigneurs de Guise; ESTRÉES dans le ressort de la ville d'Amiens, qui portoit pour armes trois coquilles; & ESTRÉES-LA-BLANCHE en Artois, fondue dans la Maison de Liette, laquelle portoit pour armes un chef chargé de trois merlettes. La ressemblance des armes des Seigneurs d'Estrées-la-Blanche & de Liette, avec celles des Ducs d'ESTRÉES, qui ont un fretté d'argent & de sable, au chef d'or chargé de trois merlettes de sable, pourroit faire croire qu'ils fortiroient d'une même origine; mais pour éviter ce qui est douteux, la Généalogie de ces derniers ne commence, dans le P. Anselme, ci-dessus cité, qu'à

I. PIERRE D'ESTRÉES, dit Carbonel, Seigneur de Boulant, Hamel, Iftres, l'Enclos-Mauroy, à cause de sa femme, qui rendit veuve au Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, le 17 Juillet 1437, du Fief l'Enclos-Mauroy, situé à Canetomont, mouvant du Château d'Avesnes-le-Comte. Il testa le 10 Mai 1457, & avoit épousé Marie de Beaumont, fille de Jean, Seigneur de Neuville, près Corbie, & de Marie de la Houffaye. Elle testa le 18 Janvier 1474. Leurs enfans furent :

Tome VII.

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEANNE, femme d'Antoine, Seigneur de Belloy & de Saint-Liénard;
3. Et CATHERINE, mariée, en 1482, à Jean Merlin, Seigneur de Mazancourt, de Fresnes & d'Iftres en Santerre, Bailli de Néel.

II. ANTOINE D'ESTRÉES, 1^{er} du nom, Seigneur de Boulant, de Valieu en Santerre, par acquisition qu'il en fit, né en 1422, & nommé en qualité d'Ecuyer dans une Enquête faite à Péronne, le 25 Novembre 1464, touchant un article de la coutume concernant les donations, où il est dit qu'il avoit alors 42 ans, testa le 19 Décembre 1465, & étoit mort avec sa femme en 1474, suivant le testament de Marie de Beaumont, sa mère. Il avoit épousé, du vivant de son père, le 21 Septembre 1447, Jeanne d'Arz, enterrée aux Cordeliers de Péronne, fille d'Elie, Seigneur d'Aise, au Comté de Saint-Pol & de Grandfossé, & de Péronne de Noyelles, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. ANTOINE, dit le jeune, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Cœuvres & Ducs d'Efrées, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, dit Jeannet, Seigneur de Longavestne, qu'il eut en partage, Religieux de Saint-Pierre de Corbie, puis Abbé du Mont-Saint-Quentin, mentionné dans le testament de son père, & mort en 1506.

III. ANTOINE D'ESTRÉES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Boulant, de Hamel, Iftres, de Longavestnes, de Honcourt & de Fesques, institué principal héritier avec ANTOINE, son frère, par Marie de Beaumont, son aïeule, donna, le 28 Décembre 1520, une rente à l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, & une somme d'argent, à la charge de chanter tous les jours à la Grand'Messe l'antienne, O salutaris Hostia, & testa le 28 Octobre 1526. Il avoit épousé Jeanne de Flandre de Drinckam, fille de Jean, Seigneur de Drinckam, & d'Isabeau de Ghiffelles, Dame de Vifvaert, & en eut :

1. ANTOINE, dit le jeune, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du Château de Péronne, mort en 1524, sans enfans de Marie d'Aunoy, qu'il avoit épousée le 19 Décembre 1517, fille de Philippe d'Aunoy, Seigneur de Givré, d'Orville, de Louvres en Paris & de Gouffainville, & de Catherine de Montmorency. Elle se remaria à Raoul de Bernets, Seigneur de Cardenoy, duquel elle n'eut point aussi d'enfans;

L 1

2. Autre ANTOINE, Chanoine de Noyon, présent au contrat de mariage de son frère ;
3. JACQUELINE, mariée, 1^o le 10 Mai 1498, à *Jean de Hennin*, Seigneur de Cuillers, Pair du Cambrésis ; 2^o à *Jacques d'Isque*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Luchaux ; & 3^o le 18 Décembre 1584, à *Guillaume de Quereques*, Seigneur de Marieux, Capitaine de Boves, près d'Amiens ;
4. & 5. Et deux filles, Religieuses.

BRANCHE

des Seigneurs & Marquis de Cœuvres & Ducs d'ESTRÉES, Pairs de France.

III. ANTOINE D'ESTRÉES, dit *le jeune*, fils puiné d'ANTOINE, 1^{er} du nom, & de *Jeanne d'Aïse*, étoit âgé de 42 ans en 1464. Il eut en partage la Terre de Valieu, étoit en 1500 Gentilhomme de la Maison du Roi, & testa le 13 Avril 1516. Il eut de son épouse *Jeanne*, Dame de la *Cauchie* ou de la *Chaufée* en Boulonnois, fille de *Guillaume* & de *Jeanne de Licques* :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, Seigneur de Noyon, Abbé du Mont-Saint-Quentin en Picardie, mort le 9 Mai 1568, enterré dans l'Eglise de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris ;
3. MARGUERITE, mariée à *Antoine du Val*, Seigneur de Brunevoz en la Châtellenie de Tournehem ;
4. Et FRANÇOISE, mariée, par contrat du 18 Avril 1518, à *Jacques de Buiffy*, Seigneur de Villiers-Brulin, fils de *Jean* & de *Jeanne de la Rivière*.

IV. JEAN D'ESTRÉES, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, né en 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, élevé Page de la Reine *Anne de Bretagne*, rendit des services signalés dans les Armées, sous le Roi FRANÇOIS 1^{er}. HENRI II lui donna la charge de Maître & Capitaine-Général d'Artillerie, par Lettres du 9 Juillet 1550. Il fut Capitaine de Folembray en 1556, servit à la prise de Calais en 1558, & mourut en 1567. Il portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 fretté d'argent & de sable ; au chef d'or, chargé de 3 merlettes de sable, qui est d'ESTRÉES ; & aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur, couronné & lampassé de gueules, qui est de LA CAUCHIE*. Il avoit épousé CATHERINE DE BOURBON, fille aînée de JACQUES DE BOURBON, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny & de Lambrecourt, & de *Jeanne de Rubempré*, en reconnaissance de ce qu'en une rencontre il

avoit sauvé la vie à ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient renversé par terre. Il eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Longueval*, Seigneur de Haraucourt & de Cramailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître de la Garde-Robe d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, mort en 1620, âgé de 107 ans ;
3. Et BARBE, mariée 1^o à *N... de Pymont*, Seigneur de Bulleux, & 2^o à *Jean de Broc*, Seigneur de la Cour-de-Broc & de la Ville-aux-Fouriers ; & 3^o à *René de Vendôme*, Seigneur de Chamarain.

V. ANTOINE D'ESTRÉES, IV^e du nom, qui portoit : *écartelé, aux 1 & 4 d'ESTRÉES ; au 2 de BOURBON, au bâton de gueules péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre ; & au 3 de LA CAUCHIE*, fut Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulonnois, Vicomte de Soissons & de Bercy, Seigneur-Châtelain & Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi à la première création, de l'an 1578, Gouverneur de la Fère, de Paris & de l'Isle-de-France, & pourvu au Camp de Pas en Artois, en 1597, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que son père avoit possédée. Il en donna la démission en 1599, & avoit épousé à Chartres, le 14 Février 1559, *Françoise Babou*, qui fut tuée à Issoire en Auvergne, dans une émeute pendant les guerres de la Ligue, le 31 Décembre 1593. Elle étoit seconde fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaillère, Comte de Sagonne, Maître de l'Artillerie de France, & de *Françoise Robertet*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-LOUIS, Marquis de Cœuvres, tué au siège de Laon, en 1594, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la cuisse, n'ayant eu que 19 ans ;
2. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit ;
3. MARIE-CATHERINE, morte jeune ;
4. DIANE, morte en 1595, mariée, le 17 Février 1586 ou 1589, à *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, Gouverneur de Cambrai, décédé en Juin 1603, fils naturel de *Jean de Montluc*, Evêque de Valence, & d'*Anne Martin* ;
5. MARGUERITE, femme, le 7 Juillet 1585, de *Gabriel Bournel*, Seigneur de Namps & d'Esteenbecque, fils de *Jean* & de *Jeanne le Vasseur* ;
6. ANGLIQUE, Religieuse de Saint-Louis de

Poiffy, puis Abbesse de Bertaucourt, Diocèse d'Amiens, nommée Abbesse de Mauviffon par HENRI IV, dont elle se démit après avoir gouverné environ 20 ans ce Monastère. Elle mourut dans le Couvent des Claristes à Paris, en 1634, où elle est enterrée;

7. GABRIELLE, mariée à *Nicolas d'Amerval*, Seigneur de Liencourt près de Nesles en Picardie, Gouverneur de Chauny, duquel elle fut séparée, & fut depuis Favorite du Roi HENRI IV, qui la fit Marquise de Monceaux, ensuite Duchesse de Beaufort, par Lettres du 10 Juillet 1597. Elle en eut plusieurs enfans, & mourut le Samedi avant Pâques 1599;
8. JULIENNE, femme, par contrat du 7 Janvier 1597, de *Georges de Brancas*, Duc de Villars, Baron d'Oise, Gouverneur du Havre-de-Grâce, fils d'*Ennemond*, Baron d'Oise & de Villars, & de *Catherine de Joyeuse*;
9. Et FRANÇOISE, femme de *Charles*, Comte de *Sanzay*, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, fils de *René*, Comte de *Sanzay*, & de *Charlotte de Thais*.

VI. FRANÇOIS-ANNIBAL, 1^{er} du nom, Duc d'ESTRÉES, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Hardouin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de l'Isle de France & des villes de Soissons, Laon & Pays Laonnois, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, naquit en 1573. Il fut destiné dans la jeunesse à l'état ecclésiastique, & nommé à l'Evêché de Noyon par le Roi HENRI IV, en 1594. Il quitta cette profession à la mort de son frère aîné pour embrasser celle des armes, en 1597, & se rendit célèbre sous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614 on l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Suisse & vers les Princes d'Italie; puis il fut Lieutenant-Général de l'Armée de la Ligue, pour le secours de la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangères. Le Roi LOUIS XIII lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630 il secourut le Duc de Mantoue, assiégré dans la Capitale par les Impériaux, & prit Trèves par composition, le 19 Août 1632; quatre ans après il alla en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome, où il soutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les intérêts de la Couronne. Il fut ensuite employé en diverses affaires importantes, & en 1654, il représenta le Connétable au sacre du Roi LOUIS XIV, qui en 1645 avoit érigé

en Duché-Pairie, sous le nom d'*Estrées*, la Terre de *Cœuvres* en Soissonnois; ce qui fut vérifié en Parlement en 1663. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi depuis l'an 1632, & mourut à Paris, le 5 Mai 1670, âgé de 98 ans. On peut voir son éloge dans le P. Anselme & Moréri. Il avoit épousé, 1^o en 1622, *Marie de Béthune*, morte subitement au mois de Février 1628, âgée de 26 ans, fille de *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charroft, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine le Bouteiller de Senlis*; 2^o en Avril 1634, *Anne Habert de Montmor*, morte à Nanteuil sur la fin du mois d'Octobre 1661, veuve de *Charles de Thénines*, fils du Maréchal de France de ce nom, & de *Catherine d'Erard de Saint-Sulpice*; elle étoit fille de *Jean Habert*, Seigneur de Montmor, Trésorier de l'extraordinaire des guerres; & 3^o le 25 Juillet 1663, *Gabrielle de Longueval*, morte à Paris, le 1^{er} Février 1687, sans enfans, fille d'*Achille de Longueval*, Seigneur de Mancamp, Gouverneur de Colmar & de la Fère. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Comtes & Ducs d'Estrées, rapportée ci-après;
3. CÉSAR, né le 5 Février 1628, qui après sa licence de Sorbonne, fut nommé Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1653, & sacré en 1655. En cette qualité, par ordre du Roi & de l'agrément du Pape, il fut nommé Médiateur entre le Nonce de Sa Sainteté & les amis des quatre Evêques, Pavillon d'Aleth, Buzenval de Beauvais, Caulet de Pamiers & Arnaud d'Angers, pour lors brouillés avec la Cour de Rome. Il y réussit de manière que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Eglise de France. Le Pape CLÉMENT X le fit Cardinal dans la promotion du 24 Août 1671; mais Sa Sainteté ne le déclara que l'année suivante, & lui donna le titre de la Trinité-du-Mont le 16 Mai 1674. Après la mort de ce Pontife, le Cardinal d'ESTRÉES entra seul des Cardinaux François dans le Conclave, où fut élu INNOCENT XI, & fit suspendre (chose extraordinaire) l'Élection pendant plus de cinq semaines, jusqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. De retour en France, il fut envoyé en Bavière pour y traiter & assurer le mariage du Dauphin avec la Princesse Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680, s'étant démis de son Evêché de Laon,

en faveur de son Neveu, il passa à Rome, chargé d'y traiter l'affaire épineuse de la Régale, dont les difficultés s'accrurent par l'Assemblée du Clergé en 1682. Après la mort d'INNOCENT XI, arrivée en 1689, le Cardinal d'ESTRÉES, se trouvant seul à Rome de sa Nation & sans aucun Ministre de la part du Roi, entra dans le Conclave, ménagea si adroitement le sacré Collège, que l'on n'osa tenter aucune élection, avant l'arrivée de l'Ambassadeur de France & des Cardinaux François. Après l'Élection d'ALEXANDRE VIII, il revint à Paris en 1690, & y prêta le serment de Prêlat, Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688; obligé l'année suivante d'aller à Rome pour le Conclave d'INNOCENT XII, il y resta près de deux ans avec le Cardinal Janfin, pour accommoder les affaires du Clergé de France avec cette Cour. De retour en France en 1693, il y resta jusqu'à la mort d'INNOCENT XII, qu'il retourna à Rome avec les autres Cardinaux de la Nation, au commencement de 1700; & il entra en Octobre de la même année au Conclave, & concourut à l'Élection de CLÉMENT XI. Le Roi le fit rester en Italie pour négocier avec la République de Venise & autres Princes, & ensuite il suivit en Espagne le Roi PHILIPPE V, pour travailler, conjointement avec les premiers Ministres de ce Prince, aux affaires de la Monarchie. Il en revint en 1703, fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés la même année, & y mourut le 18 Décembre 1714, âgé de 87 ans. Il est enterré dans l'Eglise de cette Abbaye, à laquelle il a laissé sa bibliothèque. (Voyez son éloge dans le P. Anfelme & Moréri.)

Les enfans du second lit furent :

4. LOUIS, dit le Marquis d'ESTRÉES, né le 1^{er} Décembre 1635, baptisé le 2 Juin 1638, tué à la levée du siège de Valenciennes en 1656;
5. Et CHRISTINE, morte le 18 Décembre 1658, seconde femme de François-Marie, dit Jules de Lorraine, Comte de Lillebonne, Damoiseau de Commercy, Seigneur de Villemareuil en Brie, fils puiné de Charles de Lorraine, II^e du nom, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de FRANCE, qu'elle avoit épousé le 3 Septembre de la même année.

FRANÇOIS-ANNIAL, Duc d'ESTRÉES, eut encore pour enfant naturel :

FRANÇOIS ou FRANÇOISE, qu'il fit légitimer au mois de Mars 1619, sans le nom de la mère.

VII. FRANÇOIS-ANNIAL, Duc d'ESTRÉES,

Pair de France, II^e du nom, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil, premier Baron & Sénéchal du Boulonnais, Vicomte de Soissons & de Pierrefonds, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Isle-de-France, de Soissons, Noyon & de Laon, Ambassadeur extraordinaire à Rome au mois de Janvier 1672, où il mourut d'apoplexie, le 30 Janvier 1687, s'y comporta avec tant de prudence & de sagesse, en maintenant les intérêts de la Cour de France, que le Pape, par estime particulière, voulut qu'après sa mort on lui rendit les mêmes honneurs que l'on rend à Rome aux Princes. Son corps fut porté à Soissons, & y est enterré dans l'Eglise des Feuillans auprès de son père. Il avoit épousé, en 1647, Catherine de Lauzières de Thémimes, morte au mois de Septembre 1684, fille & héritière de Charles, Seigneur de Lauzières, & d'Anne Habert de Montmor, sa belle-mère, dont :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit;
2. LOUIS-CHARLES, Marquis de Thémimes par substitution, Capitaine de Vaisseau, mort le 5 Mai 1672;
3. Et JEAN, Abbé de Conches, Evêque de Laon, Duc & Pair de France, en 1681, mort le 1^{er} Décembre 1694, âgé de 43 ans.

VIII. FRANÇOIS-ANNIBAL, III^e du nom, Duc d'ESTRÉES, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémimes & de Cardaillac, Comte de Nanteuil, Gouverneur de l'Isle-de-France & des villes de Soissons, Laon & Noyon, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1688, mourut à Paris le 11 Septembre 1698, dans sa 50^e année. Son corps fut porté aux Feuillans de Soissons. Il portoit pour armes: *écartelé, au 1^{er} d'argent, à l'Posier de sinople, qui est de LAUZIÈRES; au 2^e de gueules, à 2 chèvres d'or passantes l'une sur l'autre; au 3^e de gueules, à un lion lampassé d'argent, accompagné de besans de même, mis en orle, qui est de CARDAILLAC; au 4^e d'or, à trois fascés de sable, au chef d'hermines, qui est de CLERMONT-LODÈVE; & sur le tout écartelé d'ESTRÉES & DE LA CAUCHIE. Il avoit épousé, 1^o le 10 Février 1670, Madeleine de Lionne, morte le 18 Septembre 1684, fille d'Hugues, Marquis de Berny, Ministre & Secrétaire d'Etat, Prévôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & de Paule Payen; & 2^o le 23 Août 1688, Madeleine-*

Diane de Bauru, morte le 6 Février 1753, âgée de 85 ans & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Nicolas de Bauru-Nogent*, Marquis de Vaubrun, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Marguerite de Bauru-Serrant*. Les enfans du premier lit furent :

1. LOUIS-ARMAND, qui suit;
2. CONSTANCE-LÉONORE, née le 15 Août 1671, morte sans enfans de son mariage, du 1^{er} Juillet 1719, avec *Louis-Joseph des Laurens*, Comte d'Ampus, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel-Général, reçu Chevalier de Saint-Lazare le 17 Juillet 1721, puis Lieutenant de Roi honoraire à Saint-Domingue. Il a épousé en secondes nœces, le 15 Octobre 1727, *Marthe le Blond de la Jouprière*, veuve de *N... de Choupes*, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de *N... le Blond*, Sieur de la Jouprière, Conseiller au Conseil Souverain de Saint-Domingue, & de *Marthe Renoul*;
3. MARIE-YOLANDE, née le 28 Octobre 1678, mariée, par contrat du 20 Octobre 1724, à *Hyacinthe-Dominique des Laurens*, frère du précédent, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 30 Décembre de la même année, âgée d'environ 46 ans, sans enfans. Elle avoit institué son héritier le Marquis *des Laurens*, son mari, à condition de porter le nom & les armes d'Estrées. Il en étoit, avec son frère *Louis-Joseph des Laurens*, cousin au VI^e degré, par *JULIENNE-HIPPOLYTE D'ESTRÉES*, Duchesse de Brancas, bifaïeule maternelle du Marquis *des Laurens*;
4. FÉLICITÉ-PERPÉTUE, née le 1^{er} Janvier 1680, Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie au Faubourg St.-Jacques;
5. LOUISE-HÉLÈNE, née le 28 Novembre 1683, Religieuse aux Annonciades de St.-Denis.

Du second lit vinrent :

6. CÉSAR-FRANÇOIS-ANNIBAL, Comte de Nanteuil, mort le 25 Mars 1705, dans sa 11^e année;
7. DIANE-FRANÇOISE-THÉRÈSE, morte le 11 Novembre 1707, âgée de 17 ans;
8. ET MARIE-MADELEINE D'ESTRÉES, dite *Mademoiselle de Thémines*, morte.

IX. LOUIS-ARMAND D'ESTRÉES-DE-LAUZIÈRES-THÉMINES, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Vicomte de Soissons, Baron de Gourdon-Labouriane, Gouverneur de l'Isle de France & du Soissonnois, & des villes de Soissons, Laon, Noyon & Domme en Quer-

cy, né le 3 Septembre 1682, mourut à Paris le 16 Juillet 1723, dans sa 40^e année. Son corps fut transporté le 18 du même mois, de l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, en celle des Feuillans de Soissons. Il avoit épousé, le 1^{er} Août 1707, *Diane-Adélaïde-Philippé Mazarini-Mancini*, morte au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, dans sa 59^e année, sans laisser d'enfans, fille de *Philippe-Jules Mazarini-Mancini*, Duc de Nevers, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane-Gabrielle Damas de Thianges*.

BRANCHE

des Comtes & Ducs d'ESTRÉES, Pairs de France.

VII. JEAN, Comte d'ESTRÉES, de Nanteuil & de Tourbes, second fils de FRANÇOIS-ANNIBAL, 1^{er} du nom, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, & de *Marie de Béthune*, sa première femme, premier Baron du Boulonnois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général de l'Isle-de-France & Soissonnois, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général pour le Roi au Comté Nantois, Gouverneur, Commandant pour Sa Majesté au Pays & Duché de Bretagne, commença à porter les armes fort jeune. Après avoir servi successivement à la tête de trois Régimens d'Infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal-de-Camp, & servit en cette qualité à l'attaque des Lignes d'Arras. En 1654, il commanda deux Bataillons de la première ligne, sous le Maréchal d'Hocquincourt. L'année suivante, 1655, fait Lieutenant-Général, il servit, en 1656, au siège de Valenciennes, où il fut fait prisonnier, après avoir fait sauter les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant l'employer sur mer, le créa Vice-Amiral de France, en 1670, après y avoir donné plusieurs marques éclatantes de sa valeur pendant 18 ans, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à plusieurs actions particulières dans l'Amérique, en 1676, 1677 & 1678, sur les Hollandois, auxquels il enleva l'Isle de Cayenne, qu'ils avoient usurpée sur les François; il défait leur Général Bink, à l'Isle de Tabago, & prit six mois après ce fort sur eux. Sa Majesté, en reconnaissance de ces importants services, lui donna le bâton de Maréchal de France, le 24 Mars 1681,

la Vice-Royauté de l'Amérique, en 1686, & le fit Chevalier de ses Ordres à la première promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19 Mai 1707, âgé de 83 ans, & son corps fut porté à Soissons. Il avoit épousé, en 1658, *Marie-Marguerite Morin*, morte le 15 ou 16 Mai 1714, fille de *Jacques Morin*, Seigneur de Châteauneuf, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Yvelin*. Ses enfans furent :

1. VICTOR-MARIE, qui suit ;
2. JEAN, Abbé de Villeneuve, d'Evron, de Préaux & de Saint-Claude, au Comté de Bourgogne, Prieur de Saint-Martin-de-Vrestou, qui fut nommé Ambassadeur en Portugal, au mois de Février 1692, & prit le bonnet de Docteur à son retour, au mois de Mars 1698. Il alla en Espagne avec le Cardinal d'ESTRÉES, son oncle, à la fin de 1702, & fut nommé par le Roi pour y être Ambassadeur, au mois d'Août 1703. Il accompagna le Roi d'Espagne dans la campagne qu'il fit en Portugal, en 1704, & fut rappelé en France la même année. Sa Majesté l'ayant créé, dès le mois d'Avril, Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, il fut reçu & prêta serment à Versailles le 1^{er} Janvier 1705. Il fut nommé Archevêque & Duc de Cambrai, en Janvier 1716, & mourut à Paris le 3 Mars 1718, avant d'avoir reçu ses bulles. Il étoit du Conseil des Affaires étrangères, & l'un des 40 de l'Académie Française (voyez *Gall. Christ. édit. nov.*, tom. III, col. 63) ;
3. JEAN-CÉSAR, mort jeune, en 1671 ;
4. MARIE-ANNE, Religieuse à l'Assomption à Paris, morte le 28 Juillet 1723 ;
5. MARIE-ANNE-CATHERINE, mariée, le 28 Novembre 1691, à *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtanvaux, Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi, fils aîné de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Souré de Courtanvaux*. Elle est morte à Paris, le 22 Avril 1741, âgée de 78 ans, dont plusieurs enfans, qui sont héritiers de toute la Maison d'ESTRÉES, par la mort, sans enfans, de VICTOR-MARIE, Maréchal d'ESTRÉES, arrivée le 27 Décembre 1737 ; *Louis-César le Tellier*, dernier Duc d'Eltrées, & Maréchal de France de ce nom, &c., mort à Paris, le 2 Janvier 1771, dans sa 72^e année, ayant pris le nom & les armes d'Eltrées. Voyez TELLIER (LE) ;
6. Et ELISABETH-ROSALIE, Damoiselle de Tourbes, Dame d'Oudeaerville, première Baronne du pays Boulonnois, de Parenty, Surques, le Locquintaix & Neuville, Dame

du Domaine de Beaufort en Vallée, & Princesse en partie de Tingry. Elle est morte fille à Paris, le 9 Novembre 1750, âgée de 78 ans, & inhumée à St.-Roch, la Paroisse.

VIII. VICTOR-MARIE, Comte, puis Duc d'ESTRÉES, Pair de France, par la mort, sans enfans de LOUIS-ARMAND, Duc d'Eltrées, fils de son cousin germain, arrivée le 16 Juillet 1723, fut reçu en cette qualité au Parlement de Paris, & y prêta serment, le 29 Août 1729. Il naquit le 30 Novembre 1660, fut tenu sur les fonts de baptême par le Duc de Savoie & la Reine de Portugal ; Comte de Cœuvres, premier Baron du Boulonnois, Seigneur de Tourbes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Honoraire de l'Académie des Sciences dès 1707, reçu à l'Académie Française, le 23 Mars 1715, Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres en 1725, & protecteur de l'Académie de Soissons. M. de Boze a fait son éloge, qui se trouve dans le tome III des *Eloges des Membres de l'Académie des Belles-Lettres*, recueillis & publiés en 1740. Il avoit été ci-devant du Conseil de Régence, & Président du Conseil de Marine, reçu en survivance du Maréchal, son père, le 12 Décembre 1684, à la charge de Vice-Amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de distinction dans les mers du Levant ; s'est trouvé aux prises des Villes de Nicé en 1691, d'Oneille en 1692, de Rose en 1693, & a fait le bombardement de Barcelone & d'Alicante, en Juillet 1691, où sa seule présence épouvanta l'armée navale d'Espagne. Il commandoit encore la Flotte, en 1697, au siège de Barcelone. Enfin le Roi d'Espagne, PHILIPPE V, le nomma, le 19 Mai 1701, Lieutenant-Général de ses armées navales, qualité qui, jointe à celle de Vice-Amiral de France, lui donna le commandement sur les deux Flottes Françaises & Espagnoles, le 14 Janvier 1703. Il fut fait Maréchal de France & prit le nom de Maréchal de Cœuvres, commanda la Flotte en 1704, sous le Comte de Toulouze, au combat de Malaga, qui se donna le 24 Août de la même année, fut créé Grand d'Espagne de la première classe, & Chevalier de la Toison-d'Or. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, le 2 Février 1705, & il prit le nom de Maréchal d'ESTRÉES après la mort

de son père. Il fut pourvu, en Mai 1707, du Gouvernement des Ville & Château de Nantes, de la Lieutenant-Générale du Comté Nantois, & de la Vice-Royauté de l'Amérique; & se démit volontairement de sa charge de Vice-Amiral des mers du Ponant, le 29 Avril 1731, en faveur d'Antoine-François de Pardaillan, Marquis d'Antin, Capitaine de Vaisseau. Le Roi lui a conservé les fonctions de sa charge de Vice-Amiral pendant dix ans, & le Marquis d'Antin lui a remboursé les cent mille livres de brevet de retenue qu'il avoit sur cette charge. Il fut fait Ministre d'Etat le 21 Novembre 1733, & mourut à Paris le 27 Décembre 1737, âgé de 77 ans, Doyen des Maréchaux de France. Son cœur fut porté au Monastère des Religieuses du Saint-Sacrement du Faubourg St.-Germain, & son corps aux Feuillans de Soissons, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 10 Janvier 1698, *Lucie-Félicité de Noailles*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoise de Bournonville*. La Maréchale d'ESTRÉES est morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, dans sa 62^e année, sans laisser d'enfans.

La branche des Comtes & Ducs d'ESTRÉES, Pairs de France, portoit pour armes, comme JEAN, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, & FRANÇOIS-ANNIBAL, 1^{er} du nom, Duc d'ESTRÉES, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, &c., c'est-à-dire *écartelé, d'ESTRÉES & de LA CAUCHE*.

ESTRÉES-ONGNIES. Voy. ONGNIES.

* ESTREHAM, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre avec titre de *Baronnie*, qui appartient à l'Abbesse de la Trinité de Caen, & de laquelle Baronnie dépendent les Paroisses de *Colleville, Saint-André, & de Benouville*.

* ESTRÉPAGNY, en Normandie, Diocèse de Lisieux: Terre, Seigneurie & première Baronnie du Vexin-Normand, qui passa avec celle de *Varenguebec*, vers l'an 1334, de la Maison de *Crepin* dans celle de *Melun*, par l'alliance de *Jeanne de Crepin*, avec *Jean de Melun*, Comte de Tancarville. *Marguerite de Melun*, leur petite-fille & unique héritière, porta *Estrépagny & Varenguebec*

dans la Maison d'*Harcourt*, d'où elle passa dans celle d'*Orléans-Longueville*. MARIE d'ORLÉANS-LONGUEVILLE, héritière de sa Maison, alliée à HENRI DE SAVOIE, Duc de Nemours, donna, vers l'an 1700, la Baronnie d'*Estrépagny* en échange à N... le *Bailly de Baire*, Maître des Comptes, mort en 1726, dont la veuve l'eut pour ses reprises, & la laissa à son neveu *Pierre-Edme Galland*, Seigneur de Changy, aussi Maître des Comptes, mort en Avril 1753, laissant de sa femme *Elisabeth Boulet*, pour fille & unique héritière, *Gabrielle-Elisabeth Galland*, née en 1731, alliée, le 17 Mars 1752, à *Michel-Jacques Turgot*, Marquis de Soumont, Préfident du Parlement de Paris. Voyez TURGOT.

ESTRES, famille établie en Berry, dont étoit FRANÇOIS D'ESTRÉS, Ecuyer, Seigneur de Marnay, qui eut de son mariage avec *Anne Plumet* :

ANNE-FRANÇOISE D'ESTRÉS-DE-MARNAY, née le 20 Avril 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1692, après avoir prouvé sa Noblesse depuis 1530, que vivoit JEAN D'ESTRÉS, Seigneur de Marnay, son quatrième aïeul.

Les armes: *de sable, à trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe*.

ESTRESSES, famille qui portoit anciennement le furnom de *Roquet*.

GASPARD D'ESTRESSES, Ecuyer, Seigneur d'Estresses, de la Garde, de Mercœur & de Liourdec, fut maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Limoges en 1667. De son mariage, accordé en 1644, vint entr'autres enfans :

JEAN-LOUIS D'ESTRESSES, Ecuyer, Seigneur d'Estresses & de Mercœur, né le 5 Octobre 1662, commandant une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Normandie, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Noailles, Infanterie, en 1695, marié, en 1716, à *Anne Méricot*, fille de *François Méricot*, Seigneur de Sainte-Feyre, Sénéchal de la Marche, & de *Marie du Mont*. Leurs enfans font

1. JOSEPH D'ESTRESSES, Ecuyer, né le 2 Janvier 1717, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, en 1733;
2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 27 Mai 1720;
3. RAYMOND-LOUIS, Ecuyer, né le 8 Novem-

bre 1722. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 fers de lances de même, posés en chef & 1 en pointe.

ESTUER ou STUER DE CAUSSADE. Voyez QUELEN.

ESTUTT ou STUTT-DE-TRACY, ancienne Maison originaire d'Ecosse, établie en Bourbonnois depuis l'an 1420, dont il existe une branche dans le nord de l'Angleterre, connue sous le nom de STOD, STUTT, STUDD, STUTVILS & STOTEVILS.

« On voit un STUTT, dit *Stutvils*, qui signa, comme témoin, un acte passé le 17 Avril 1194, entre RICHARD, Roi d'Angleterre, & GUILLAUME, Roi d'Ecosse. Cet acte est tiré du capitulaire d'Holmentran.

GODEFROY DE STUTT fut, en 1492, un des Barons qui prêtèrent serment de fidélité à EDOUARD I^{er}, Roi d'Angleterre.

GUILLAUME DE STUTT-DE-LAGGAN épousa *Jeanne Kikpetrik*, dont :

1. JEAN DE STUTT, qui signa une donation faite par Will. Lart, Comte de Douglas, à l'Abbaye de Withorn;
2. Et THOMAS, qui suit.

THOMAS DE STUTT épousa *Jeanne de Williams-Gordon-de-Glencenne*, & en eut :

JOHN DE STUTT, marié à *Jeanet Swinton*, dont vint :

WILLIAM DE STUTT, qui épousa *Mariota Manswell*, de laquelle sortirent :

1. JOHN, qui s'établit dans le Weimorfan, où il changea son nom en celui de STUTVILS; il eut postérité;
2. Et WALTHER DE STUTT, qui épousa *Eliiz Herrics*.

C'est ce WALTHER, autrement dit GAUTHIER d'ESTUTT, Gentilhomme Ecossois, qui vint avec Jean Stuart, Comte de Douglas, au secours de CHARLES VI, & fut Officier de la Garde Ecossoise du Roi CHARLES VII. Il épousa, en 1433, *Anne Briffe-Formé*, & reçut pour récompense de ses services, en 1440, la Terre d'Assé en Bourgogne, que ses descendants possèdent encore aujourd'hui, & obtint des Lettres de naturalité en 1474. Il fut père de

THOMAS D'ESTUTT, Seigneur d'Affay, allié, en 1476, à *Anne le Roy de Saint-Florentin-Cher*, fille de *Jacques le Roy*, Ecuyer,

Seigneur de Saint-Florent. De ce mariage vint :

ALEXANDRE D'ESTUTT, Seigneur d'Affay, marié 1^o à *Anne d'Affignies*, Dame de Saint-Père; & 2^o en 1526, à *Anne Régnier de Guerchy*, fille de *Pierre* & de *Perrette du Chef-nay*. Il eut du premier lit :

1. FÉTI, tué à la guerre.
- Et du second, entr'autres enfans :
2. FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS D'ESTUTT, Seigneur de Saint-Père, Chevalier de l'Ordre du Roi, Archer de la Garde-du-Corps de Sa Majesté, Lieutenant dans la ville de Cofoe, reçut une Commission du Roi le 8 Mai 1662, pour aller en son nom commander en cette ville, & y empêcher les mauvaises pratiques de ceux de la Religion prétendue-réformée. Ces Lettres sont contresignées *Robertet*. Il épousa, le 12 Février 1552, *Reine* ou *Renée Boisselet*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Cour, & de *Marguerite d'Affignies*. De leur mariage naquit :

FRANÇOIS D'ESTUTT, II^e du nom, Capitaine-Exempt de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, qui épousa, 1^o le 18 Octobre 1586, *Françoise de Bar*, Dame de Tracy, qui lui porta en dot cette Seigneurie; & 2^o le 28 Septembre 1595, *Marie de Buffévant*, fille de *Louis de Buffévant*, Seigneur de la Grange-Chaumont, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Auxerre, & de *Marguerite de Viau de Champlivaut*. Du second lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malteau Grand-Prieuré de France;
3. Et JEAN, accordé, le 28 Octobre 1624, avec *Gilberte de Caroble*, Dame de Chafly. On croit qu'il fut père de

GUY D'ESTUTT, marié à *Françoise de Bonnin*, dont vint :

LAURENCE D'ESTUTT, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688, après avoir justifié qu'elle descendoit d'ALEXANDRE D'ESTUTT, Seigneur d'Affay.

FRANÇOIS D'ESTUTT, III^e du nom, Seigneur de Tracy, Mestre-de-Camp de Cavalerie, épousa, le 26 Juillet 1639, *Edmée de la Platière*, de la famille du Maréchal de *Bourdillon*, & fille de *Guillaume de la Platière*, Sei-

gneur de Chevroux, & de *Claudine de Villars*, Dame de Paray. Par ce mariage la Baronnée de Paray en Bourbonnois est entrée dans la Maison. Il eut :

FRANÇOIS D'ESTUTT, 1^{er} du nom, Seigneur de Tracy & de Paray, mort en 1710, qui avoit épousé, le 11 Août 1686, *Catherine-Charlotte de Madelène-Ragny*, fille de haut & puissant Seigneur *Claude de la Madelène-Ragny*, d'une ancienne & illustre Maison de Bourgogne, de laquelle il y a eu deux Chevaliers du Saint-Esprit, & dont la branche aînée est fondue dans la Maison de *Créquy-Lefdiguières*; & de *Catherine de Sommièvre*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

ANTOINE-JOSEPH D'ESTUTT, Comte de Tracy, Seigneur de Paray, né le 2 Octobre 1694, Page du Roi au mois de Mars 1711, Capitaine de Cavalerie dans la Mestre-de-Camp Général, qui a épousé, en 1719, *Bénédictine-Charlotte-Viçoire Marion de Druy*, sœur utérine du Comte de *Montal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres, & fille d'*Eustache-Louis Marion de Druy*, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, premier Major de la Gendarmerie de France en 1690, tué à la bataille de la Marfalle & d'*Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes de Miréfel*, veuve de *Louis de Montfauvain*, Marquis de *Montal*, Mestre-de-Camp de Cavalerie. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS D'ESTUTT, Religieux de Théatin ;
2. Et CLAUDE-CHARLES-LOUIS, qui suit.

CLAUDE-CHARLES-LOUIS D'ESTUTT, Chevalier de Malte, puis Marquis de Tracy, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes-Dauphins, a épousé, le 2 Mai 1753, *Marie-Emilie de Verzure*, fille de *Nicolas-Bonaventure*, Ecuyer, Seigneur de Panfou & du Vaudrois, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & l'un des Syndics de la Compagnie des Indes, & de *Marie Pamier-d'Orgeville*. La Marquise de Tracy est sœur de la Comtesse de Balby. De ce mariage il eut :

ANTOINE-LOUIS-CLAUDE, Comte de TRACY, né à Paris le 20 Juillet 1754.

Les Seigneurs d'Assé en Bourgogne sont les aînés du Comte de Tracy, & possèdent cette terre depuis plus de 300 ans. C'est ce

que nous favons sur cette ancienne Noblesse, d'après le *Mercur* de Juin 1753, pag. 185, n'en ayant pas reçu de Mémoire.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 pals de sable ; & aux 2 & 3 d'or, au cœur de gueules.*

ETAMPES. Voyez ESTAMPES.

ETANG (L'), en Provence. Voy. ESTANG (L').

ETANG (L'), en Angoumois : famille dont étoit ANGÉLIQUE DE L'ETANG DE RULLE, née en 1677, & reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1687, après avoir prouvé sa noblesse depuis JEAN DE L'ETANG, Seigneur de Rulle, qui vivoit en 1510, & étoit son cinquième aînel.

Les armes : *d'argent, à sept lozanges de gueules, posées 4 & 3.*

ETENDARD (L'), Maison ancienne qui possédoit la Terre de Bellegarde, & dont étoit SIBYLLE, épouse de *Philippe Roger*, Seigneur de Caraman, en 1430. Il paroît que FRANÇOIS DE L'ETENDARD, fils de JEAN, Seigneur de Bellegarde, fut père de JEANNE, qui s'allia à *Jean de Durban*, Seigneur de St.-Julien, d'une ancienne Maison fondue, dans le dernier siècle, dans celle des *Gaillots-Andaure*, devenus pour lors Seigneurs de Saint-Julien, dont la postérité subsiste encore au Villasavary, Diocèse de Saint-Papoul.

ETENDART. Voy. ESTENDART (L').

ETERNOZ. Voyez ESTERNO.

ETIENNE, famille qui descend d'HONORÉ ETIENNE, 1^{er} du nom, lequel vivoit à la fin du XV^e siècle avec *Marguerite d'Antoine*, son épouse, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. MONET, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. LOUIS, auteur de la dernière branche, dont on parlera ci-après ;
4. Et ANDRÉ D'ETIENNE, d'abord Chanoine de l'Eglise de St.-Sauveur, & nommé ensuite, par le Roi CHARLES IX, à l'Archevêché d'Aix, le 26 Mai 1569. Il fut mis en possession du temporel de son Archevêché au mois de Décembre suivant, mais il n'en eut jamais les Bulles.

JEAN D'ETIENNE, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle, fut élu Consul d'Aix, Procureur du pays en 1560, & marié, en 1527, à *Antoi-*

nette de Meyran d'Ubaye. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. MADELEINE, mariée ¹⁰ à N..., Seigneur de *Mazargues* ; & ²⁰ à *Balthazard de Rabuffe*, Procureur - Général au Parlement d'Aix, fils de *Jacques*, & de *Françoise de Fortis* ;
3. ANTOINETTE, alliée à *Guillaume d'Aimar*, de la ville de Pertuis, Conseiller au Parlement de Provence en 1554 ;
4. Et CATHERINE, femme de *Jean-André de Thomassin*, Seigneur d'Ainac, aussi Conseiller au même Parlement en 1569, fils d'*Honorat*, & de *Jeanne de Bompar*.

FRANÇOIS D'ETIENNE, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle & de Montfuron, l'un des plus grands Magistrats de son siècle, fut successivement Conseiller, Président aux Enquêtes, & Président à Mortier au Parlement. Il fit son testament le 27 Septembre 1593, & mourut subitement à Avignon le 2 Octobre suivant. Son corps fut déposé à l'Eglise de Saint-Agricol, & transporté à Aix l'année suivante, où les funérailles furent faites avec une magnificence extraordinaire. Il avoit épousé, par contrat du 6 Septembre 1575, *Honorée de Pontevès*, fille de *Gabriel de Pontevès*, Seigneur de Boux, & d'*Anne de Sade*, de laquelle vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, mort jeune ;
2. ANDRÉ, auteur d'une branche qui finit en la personne de *Melchior d'Etienne* ;
3. SCIPION, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres du 6 Novembre 1614 ;
4. GABRIEL, auteur des branches de *Montfuron* & de *Prunières* en Dauphiné. L'Evêque de Grasse est de cette dernière ;
5. JEAN-ANDRÉ, mort jeune ;
6. Et ANNE, mariée à *Hubert de Castellane*, Seigneur de Salerne.

SECONDE BRANCHE.

MONET D'ETIENNE, second fils d'HONORÉ, 1^{er} du nom, & de *Marguerite d'Antoine*, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. Et THOMAS, rapporté après la postérité de son frère.

ANDRÉ D'ETIENNE fut père d'HONORÉ II^e, lequel eut pour fils ANTOINE, 1^{er} du nom, qui eut de son mariage

HONORÉ D'ETIENNE, III^e du nom, qui épousa N... de *Peiffonel*, de laquelle vint entr'autres enfans :

ANTOINE D'ETIENNE-PEISSONEL, II^e du nom, marié, en 1700, à *Ifabeau de Monier de Melan*, dont :

1. JACQUES, Prieur de Bouin en Picardie ;
2. MARCIEN, Chevalier de St.-Maurice, mort au service du Roi de Sardaigne ;
3. Et N... d'ETIENNE-PEISSONEL. On ignore s'il est marié & a postérité.

THOMAS D'ETIENNE, second fils de MONET, exerça un Office de Conseiller au siège d'Aix. Il eut pour enfans :

1. HONORÉ, qui fut Conseiller au Siège Général d'Aix en 1626. De lui descendent les Seigneurs de Barlament ;
2. Et CHRISTOPHE, qui fuit.

CHRISTOPHE D'ETIENNE fut auteur des Seigneurs d'*Etienne-de-Blegier*, desquels est issu HONORÉ D'ETIENNE - BLEGIER, Consul d'Aix, Procureur des Gens des trois Etats de Provence en 1706, qui est connu parmi les Savans par ses Poésies Françaises & Provençales sur différens sujets. On y voit briller l'esprit & le feu qui font le caractère distinctif de ceux de sa Province, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 585, aux additions & corrections au premier volume. Il a pour enfans :

1. JEAN-BAPTISTE-BARTHÉLEMY, qui fuit ;
2. Et JOSEPH, qui a été Fermier-Général de feu l'Infant Don PHILIPPE, dans les Etats de Parme, de Plaisance & de Gualtalla. Il n'étoit point marié en 1757.

JEAN - BAPTISTE - BARTHÉLEMY D'ETIENNE - BLEGIER a aussi donné au public des pièces de poésie. On ignore s'il est marié depuis 1757.

DERNIÈRE BRANCHE.

LOUIS D'ETIENNE, troisième fils d'HONORÉ 1^{er}, & de *Marguerite d'Antoine*, eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. JOSEPH, qui fut père de
ANDRÉ - AUGUSTIN, lequel n'eut qu'une fille,
N... d'ETIENNE, mariée au Seigneur
de *Roux de Saint-Estève*.

2. Et HONORÉ, qui fuit.

HONORÉ D'ETIENNE fut Receveur - Général du Domaine, & eut pour fils

LOUIS D'ETIENNE, II^e du nom, aussi Receveur-Général du Domaine, qui de *Marguerite de Castillon*, son épouse, laissa :

1. HONORÉ, mort Trésorier-Général de France

2. Et ANDRÉ, qui fuit.

ANDRÉ D'ETIENNE, reçu Trésorier-Général en 1639, épousa *Marquise de Forbin-Gardane*, fille de *Charles de Forbin*, & d'*Alexandrine de Genas*, sa seconde femme. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et JOSEPH, mort Capitaine de Vaiffeaux.

LOUIS D'ETIENNE, III^e du nom, reçu Conseiller au Parlement en 1684, eut de son mariage avec *N... de Bougerel* :

1. JOSEPH-HONORÉ, qui fuit ;
2. Et *N... d'ETIENNE*, mariée à *Louis de Cipriani*, fils puîné de *Balthazard*, Seigneur de *Cabriès* & de *Trébillane*, & de *Thérèse de Guiran*, dont un fils mort jeune.

JOSEPH-HONORÉ D'ETIENNE, Conseiller au Parlement d'Aix, depuis 17.., a épousé, en 1725, *Agnès de Martini*, de la ville de Toulon, dont il a postérité. C'est ce que nous savons sur cette famille, faute de Mémoire, d'après *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 352 & suiv.

Les armes : de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un glantier d'or, tigé & feuillé de même, & en pointe d'un besan d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

ETIENNE. Cette famille, différente de la précédente, a été connue (dit l'auteur de *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*), sous le nom de *Villemus* & de la *Galinière*.

ETIENNE D'ETIENNE épousa, par contrat du 8 Janvier 1540, *Marguerite de Saint-Jacques*, & fut reçu Contrôleur-Général ancien des Finances, le 5 Août 1569. Il acquit la Terre de *Villemus*, le 20 Mai 1583, & testa le 18 Mai 1606 ; il fut chef de trois branches, & eut pour enfans :

- JOSEPH, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs du *Bourguet* ;
 CATHERINE, mariée, l'an 1584, à *François du Perier*, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV en 1607, fils aîné de *Laurent*, & d'*Anne de Murotte* ;
 Et JEANNE, femme de *Paul de Chaylan*, Seigneur de *Moriès* & de *Lambruisse*, reçu Conseiller au Parlement de Provence, le 16 Décembre 1575, second fils de *Pierre*, II^e du nom, & d'*Anne d'Oraison*.

JOSEPH D'ETIENNE, reçu Greffier Civil en chef au Parlement, le 22 Septembre 1582, laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et ETIENNE, rapporté après la postérité de son aîné.

JEAN D'ETIENNE, Seigneur du *Bourguet*, fut reçu Greffier Civil & des Présentations, le 14 Novembre 1603. Ses enfans furent :

1. PAUL, qui fuit ;
2. Et VICTOIRE, mariée, l'an 1646, à *Alexandre de Michaelis*.

PAUL D'ETIENNE, Seigneur du *Bourguet*, reçu à l'Office de son père, l'an 1604, épousa *Lucrèce de Vintimille du Luc*. JOSEPH & BRUNO D'ETIENNE DU BOURGUET, Confuls d'Aix, Procureurs du pays en 1703 & 1709, ont été les derniers de cette branche.

ETIENNE D'ETIENNE, second fils de JOSEPH, fut reçu Conseiller au Parlement en 1650, & marié à *Françoise de Rabaffe-Vergons*, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE, alliée avec *Claude de Souchon Depreaux*, Président au Bureau des Finances de Provence.

PIERRE D'ETIENNE, Seigneur du *Bourguet*, Conseiller au Parlement, l'an 1683, épousa *N... de Richery*, de la ville de *Saint-Maximin*, de laquelle vint :

PIERRE D'ETIENNE, II^e du nom, Seigneur du *Bourguet*, qui a laissé de son mariage avec *Anne-Ursule de Gaufridy*, des Barons de *Trets*,

PIERRE-GUILAUME D'ETIENNE, Seigneur de *Lagneros* & du *Bourguet*, marié, par contrat passé devant *Boyer*, Notaire à Aix, dans le mois de Mai 1757, à *Françoise de Félix*, fille de *Jean-Baptiste de Félix*, Seigneur de *Creiffey* & de *Chaudon*, Chevalier de *Saint-Louis*, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de *Luc*, & de *Madeleine d'Agut*.

Les armes : d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

ETIENNOT : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 rofes de même, & en pointe d'un oiseau d'or.

ETOILE (t'), famille originaire de Béarn, & qui s'est établie en France vers l'an 1548, dans le tems du mariage de JEANNE, Reine de NAVARRE, avec ANTOINE DE BOURBON. Les Seigneurs de *Thierceville* en font les aînés, qui s'étant alors établis en Picardie, y ont con-

tracté différentes alliances avec les Seigneurs d'Ermenonville, les Comtes de Beloy, les Marquis de Vaudetare, Perfan, & autres Maisons considérables de cette Province. Cette branche de Thierceville a embrassé la profession des armes, & a donné des Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, parmi lesquels est celui qui a accompagné S. A. S. M. le Prince de *Conty*, en la campagne de Hongrie, en l'an 1684, & qui a été Provéditeur-Général de la Religion de Malte. Les autres branches de cette famille sont entrées dans la Magistrature. C'est ce que nous en favons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ETREPAGNY. Voy. ESTRÉPAGNY.

* ETTERBECKE, Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Novembre 1673, en faveur de Don DIÉGO-HENRIQUEZ DE CASTRO, qui étoit du Conseil de Guerre, & Trésorier-Général des Armées de Sa Majesté Impériale aux Pays-Bas. (*Tablettes généalogiques*, part. V, pag. 391.)

* EU, Comté qui tient son nom de la ville d'Eu, située sur le bord de la mer, dans la côte qui va de Dieppe à la Somme. Il fut le partage de GUILLAUME, fils puiné, d'autres disent fils naturel de RICHARD, 1^{er} du nom, Duc de Normandie.

I. Ce GUILLAUME de Normandie, Comte d'Eu & d'Hiésmes, Sire de Montreuil & de Dives, que des auteurs disent être le quatrième fils de RICHARD 1^{er}, dit *aux longues jambes*, Duc de Normandie, épousa *Leffeline*, sœur d'*Anchetil*, Sire d'Harcourt, & fille de *Turchetil*, Sire de Turqueville, dont :

1. ROBERT, qui fuit;
2. GUILLAUME, dit *Busfare*, Comte de Soissons en 1008, qui se fit proclamer Duc de Normandie, & assista, en 1059, au couronnement de HENRI 1^{er}, Roi de France, qu'il accompagna dans la guerre que ce Monarque eut contre GUILLAUME II & HENRI, Rois d'Angleterre. Il avoit épousé *Ade de Soiffons*, fille de *Renald*, Comte de *Soiffons*, Grand-Maitre d'Hôtel de France, & en eut :

1. RAINTRUDE DE SOISSONS, qui épousa *Raoul*, 1^{er} du nom, Sire de *Nesle*, dont les enfans prirent le nom de *Soiffons*;
2. LITHUISE DE SOISSONS, mariée au Seigneur de *Montlhéry*;
3. AGNÈS DE SOISSONS, qui épousa *Hervé*, Baron de *Montmorency*;

4. Et ADE DE SOISSONS, qui épousa *Gautier*, 1^{er} du nom, Comte de *Brennes*.

3. Et HUGUES d'EU, Evêque de Lisieux, qui donna à son Evêché le titre de Comte, à cause des Domaines qu'il possédoit de son patrimoine.

II. ROBERT, Comte d'EU, fonda l'Abbaye de Saint-Michel de Tréport du consentement de *Béatrix*, son épouse, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. & 3. RAOUL & ROBERT, Chevaliers, qui assistèrent à la fondation de l'Abbaye de Tréport avec leur père.

III. GUILLAUME, Comte d'EU, II^e du nom, épousa *Jeanne*, sœur de *Hugues*, Comte de *Cestre*, & fille de *Richard*, dit *Gros Vicomte d'Avranches*, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Grandcourt, Chevalier.

IV. HENRI, Comte d'EU, prit alliance avec *Alix de Sully*, fille de *Guillaume de Champagne*, & d'*Agnès*, Dame de *Sully*. Ils fondèrent l'Abbaye de Notre-Dame de Foucarment, Ordre de Cîteaux. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ETIENNE, Chevalier de l'Ordre des Templiers en Angleterre;
3. Et ALIX, dont on ignore la destinée.

V. JEAN, Comte d'EU, épousa *Alix d'Aubigny*, dite d'*Arondel*, fille de *Guillaume d'Aubigny*, Comte d'*Arondel* & de *Suffex*, & d'*Alix de Brabant*, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. ROBERT, Chevalier;
3. Et MATHILDE, femme de *Jean*, Sire d'*Effoutteville*, 1^{er} du nom.

VI. HENRI, Comte d'EU, II^e du nom, se maria avec *Mahaut de Longueville*, de laquelle il eut :

1. & 2. RAOUL & GUY, morts jeunes;
3. Et ALIX, qui fuit.

VII. ALIX, Comtesse d'EU, héritière de cette grande Maison, qui portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, Pécu jémé de billetes de même*, morte en 1227, porta le Comté d'EU à son mari *Raoul de Luzignem*, dit d'*Issoudun*, Seigneur de *Mesle*, de *Chiffay* & de *Chivray*, fils d'*Hugues de Luzignem*, VII^e du nom, Comte de la Marche. De ce mariage vint :

VIII. RAOUL d'ISSOUDUN & de *Luzignem*,

II^e du nom, Comte d'Eu, marié, 1^o fans enfans, en 1222, à *Jeanne de Bourgogne*, fille d'*Eudes*, III^e nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Vergr.* Elle est inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Foucarmont; 2^o à *Yolande de Dreux*, fille de *Robert*, Comte de Dreux, & d'*Yolande de Coucy*, sa seconde femme; & 3^o à *Philippe de Ponthieu*, fille de *Simon*, Comte de Dammartin, & de *Marie*, Comtesse de Ponthieu. Il n'eut point aussi d'enfans de ce mariage, mais du second vint :

IX. MARIE D'ISSODUN, Comtesse d'Eu, qui épousa *Alphonse de Brienne*, fil d'*Acie*, Grand-Chambrier de France, dit de *Jean de Brienne*, Roi de Jérusalem & d'*Acie*, & de *Bérenghère de Castille*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. BLANCHE DE BRIENNE, Abbesse de Maubuisson, près de Pontoise;
3. Et MARGUERITE DE BRIENNE, femme de *Jean de Flandre*, II^e du nom, Baron de Dampierre.

X. JEAN DE BRIENNE, II^e du nom, Comte d'Eu, mort en 1280, eut pour femme *Béatrix de Châtillon*, fille de *Guy de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaud de Brabant*, son épouse, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. JEANNE DE BRIENNE, femme 1^o de *Jean*, VII^e du nom, Vicomte de Turenne, fils de *Raymond VI^e*, Vicomte de Turenne, & d'*Agathe de Pons*; & 2^o de *Renaud*, Baron de *Pecquigny*, Vidame d'Amiens, fils de *Jean*, Baron de *Pecquigny*;
3. MARGUERITE DE BRIENNE, mariée à *Guy*, Baron de *Thouars*;
4. Et MAHAUD DE BRIENNE, dite d'Eu.

XI. JEAN DE BRIENNE, III^e du nom, Comte d'Eu, mort à la bataille de Courtray, en 1302, avoit épousé *Jeanne*, Comtesse de *Guines*, fille de *Baudouin de Guines*, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorency*, dont :

1. RAOUL, qui suit;
2. Et MARIE DE BRIENNE, morte jeune.

XII. RAOUL DE BRIENNE, I^{er} du nom, Comte d'Eu & de *Guines*, Connétable de France, tué au Tournois fait aux noces de *Philippe de France*, Duc d'Orléans, avoit épousé *Jeanne*, de *Nesles* & de *Clermont*, veuve d'*Edouard de Valence*, Comte de *Pembrock*, & fille de *Raoul de Clermont*, Sire de *Nesles*,

Connétable de France, mort à Courtray, en 1302, & d'*Alix de Dreux*, son épouse. De ce mariage vinrent :

1. RAOUL, qui suit;
2. JEANNE DE BRIENNE, mariée 1^o à *Gaucher de Châtillon*, Duc d'Athènes, Connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; & 2^o à *Louis d'Evreux*, Comte d'Estampes. Elle mourut fans enfans;
3. Et MARIE DE BRIENNE, décédée jeune, en 1338.

XIII. RAOUL DE BRIENNE, II^e du nom, Comte d'Eu & de *Guines*, Sire de *Nesles*, épousa *Catherine de Savoie*, fille de *Louis de Savoie*, Baron de *Vaud*, de laquelle il ne laissa point de postérité. Il étoit Connétable de France, & le Roi *JEAN*, à son retour d'Angleterre lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Novembre 1351. Après cette exécution il confisqua ses biens, donna les terres de Châteauchinon, Dracy, Ourouet, Place, Banche, Trouffy, Huban & l'Orme, à *Louis*, II^e du nom, Duc de *Bourbon*, & le Comté d'Eu à *Jean d'Artois*, mort en 1387, fils de *Robert d'Artois*, III^e du nom, Comte de *Beaumont-Roger*, & de *Jeanne de Valois*, & père de *Robert d'Artois*, IV^e du nom, mort la même année 1387, auquel succéda *Philippe d'Artois*, son frère, Connétable de France, mort le 16 Juin 1397.

Ce fut en faveur de *Charles d'Artois*, I^{er} du nom, fils de *Philippe*, que le Roi *Charles VII* érigea le Comté d'Eu en Pairie, au mois d'Août 1458. *Charles d'Artois*, I^{er} du nom, étant mort sans postérité en 1472, *Bonne d'Artois*, sa sœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta à son mari, *Philippe de Bourgogne*, Comte de *Nevers*.

Leur fils *Jean de Bourgogne*, Comte d'Eu, mourut en 1491. Il n'eut qu'une fille, *Eliabeth de Bourgogne*, morte en 1483, femme de *Jean*, Duc de *Clèves*, mort en 1481.

François de Clèves, I^{er} du nom, Duc de *Nevers*, & vingt-deuxième Comte d'Eu, mort en 1562, étoit arrière-petit-fils de *Jean*, Duc de *Clèves*.

Jacques de Clèves, I^{er} du nom, XXIV^e Comte d'Eu, second fils de *François de Clèves*, I^{er} du nom, mourut en 1564, sans postérité. Alors *Catherine de Clèves*, sa sœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta, en 1570, à son mari, *Henri I^{er}*, Duc de *Guise*, qui mourut en 1588, & fut père de *Charles*, Duc de

Guise, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri de Lorraine*, 11^e du nom, Comte d'Eu, mort en 1664. Il avoit vendu, en 1660, pour la somme de deux millions 500 mille livres, son Comté d'Eu à MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, laquelle en fit don, en 1682, à LOUIS-AUGUSTE, légitimé de FRANCE, Duc du Maine, en faveur duquel LOUIS XIV, son père, rétablit le titre de *Pairie*, au Comté d'Eu, par ses Lettres-Patentes du 5 Mai 1694. Ce Prince, en qualité de Comte d'Eu, Pair de France, prit séance au Parlement, le 8 Mai même année, immédiatement après les Princes du Sang, & avant tous les Pairs Ecclésiastiques & Séculiers qui s'y trouvèrent en grand nombre.

Le Comte d'Eu, fils puîné du feu Duc de Maine, né le 15 Octobre 1701, est en possession de ce Comté-Parie depuis la mort de son père.

Les armes de ce Comté-Parie sont : *semé de France, ou lambel de 4 pendans de gueules chacun, chargé de trois châteaux d'or.*

EUDEMARE, Sieur du Basset, en Normandie. Cette famille, qui a été maintenue le 23 Janvier 1668, porte : *d'azur, à une croixlette d'or, accompagnée de trois besans du même, celui de la pointe surmontant un chien barbet d'argent colleté de gueules.*

EURRY, en Normandie, Election de Bayeux. Le Commissaire *Montfaut*, en 1463, dit que c'est une famille de noble race. Il place dans son Catalogue des Nobles JEAN EURRY, Seigneur de Parfouru, Sergenterie de Briouquessart, un autre JEAN, son frère; JEAN EURRY, dit le *Jeune*, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; & GUILAUME EURRY, demeurant audit lieu. JEAN EURRY, Seigneur de Parfouru, & JEAN, son frère, renvoyés d'abord, furent depuis trouvés de noble race par *Montfaut*.

M. de *Chamillart* maintint dans leur Noblesse, en 1666, JACQUES & ANTOINE EURRY, Seigneurs de Noron, Sergenterie de Cerify, ainsi que JULIEN EURRY, qui étoient alors à Paris. JEAN EURRY, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; CHARLES EURRY, Seigneur de Lingèvres, Sergenterie de Briouquessart; & FRANÇOIS EURRY, Seigneur de Culey & de Patoy, Sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc, Election de Vire, furent aussi maintenus par M. de *Chamillart*.

De cette famille étoit MARIE-CATHERINE EURRY, décédée le 14 Mai 1771, & enterrée à St.-Gilles de Caen.

Suivant une notice envoyée, nous croyons que cette famille subsiste dans N... EURRY, Ecuyer, Seigneur des Perrelles, de Bury & des Barres en Normandie, Généralité de Caen, Election de Valognes, qui porte pour armes : *de gueules, à deux cotices d'argent, accompagnées d'un lion passant de même en chef, & d'une étoile aussi d'argent en pointe.*

EUSTACHE, Ecuyer, Sieur de Vaudémont, en Normandie, Election de Valognes, porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

* EUVEZIN, dans le Duché de Bar, Diocèse de Metz; Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres du 17 Mars 1736, en faveur de *Charles-Gabriel de Rosières*, Comte de Rosières, ancien Colonel d'Infanterie au service de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort à Nancy le 5 Juillet 1751. Voy. ROSIÈRES.

EVEILLECHIEN, en Loudunois. Le nom d'*Eveillechien* est un furnom de valeur & de vigilance acquis à cette famille par HERBERT, ancien Comte du Mans, auquel on en rapporte la première origine; car Orderic Vital écrit, au livre IV de son *Histoire de Normandie*, que, selon la créance commune de son tems, ce Comte HERBERT descendoit de la race de CHARLEMAGNE, & qu'à cause de son insigne prouesse, il mérita d'être furnommé vulgairement *Eveillechien*, parce qu'après la mort de HUGUES son père, qui avoit été subjugué par Fouques-le-Vieux, Comte d'Anjou, il prit les armes contre lui, fit plusieurs courses de nuit sur ses terres, & épouvanta tellement les hommes & les chiens, que chacun fut contraint de veiller sans intermission. Un autre Auteur qui a écrit les Gestes des anciens Evêques du Mans, remarque aussi, en la vie de l'Evêque Arnault, qu'*Athon*, Marquis d'Italie, épousa GARSENDE, fille du très-illustre HERBERT, Comte du Mans, furnommé *Eveillechien*, & dans deux vieilles Chartes de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, il est fait mention de HERBERT, Chevalier, fils de HUGUES, furnommé *Eveillechien*, de la Maison & parenté des Comtes du Mans; ce qui montre que dès-lors ce furnom étoit passé à

une famille particulière qui se nomma *Eveillechien*, & qui depuis s'établit dans le pays de Loudunois où elle a possédé plusieurs belles Seigneuries, comme Grand-Fonds, Montbrillais, la Tapotière, Saumouffay, Anglers & autres.

EMERY EVEILLECHIEN, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, parut entre les autres Chevaliers du siècle, l'an 1250. Il laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et EMERY, Chevalier, père de GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1298.

HUGUES EVEILLECHIEN, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, vivant l'an 1280, fut père de :

EMERY EVEILLECHIEN, II^e du nom, Seigneur de Montbrillais, Chevalier, qui épousa *Marguerite de Raçilly*, & fit son testament l'an 1305. Il eut pour enfans :

1. JEAN qui suit ;
2. Et JEANNE, dont on ignore l'alliance.

JEAN EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais, eut entr'autres enfans :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, auteur de la branche des Seigneur d'*Anglers*, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire, laquelle a fini dans la personne de

CATHERINE EVEILLECHIEN, femme de *Jacques Chauvigny*, Chevalier, de la Maison des Seigneurs de Châteauroux en Berry.

HUGUES EVEILLECHIEN, II^e du nom, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, fut père entr'autres enfans de

LOUIS EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, qui fit plusieurs dons à l'Ordre des Hermites de Saint-Augustin, l'an 1371. Il épousa *Guyonne de Châteaulain*, qu'il laissa veuve & mère de :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Tapotière, rapporté après son frère.

GUILLAUME EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, rendit aveu de sa Terre de Montbrillais au Seigneur de Berry l'an 1397, & épousa *N... de Tigné*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Tigné* en Anjou, dont :

1. JEANNE, qui suit ;

2. Et CATHERINE, femme de *Jean Prévost*, Seigneur de Cherbonnières

JEANNE EVEILLECHIEN, Dame de Montbrillais & de Grand-Fonds, s'allia 1^o à *Jean Vigier*, dont elle n'eut point d'enfans, & 2^o à *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bifay & de la Guillotière, fils de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bifay, & de *Jeanne de Rougemont*, Dame de Châteauguibert. De son second mari elle eut : *Marie Sanglier*, Dame de Bifay, femme 1^o de JACQUES EVEILLECHIEN, son parent, mentionné ci-après ; & 2^o de *Louis Clerembault*, Seigneur de Richelieu, lequel n'en eut point d'enfans.

PIERRE EVEILLECHIEN, Seigneur de Saumouffay & de la Tapotière, second fils de LOUIS, Seigneur de Montbrillais, & de *Guyonne de Châteaulain*, eut pour fils :

PIERRE EVEILLECHIEN, II^e du nom, Seigneur de Saumouffay & de la Tapotière, qui laissa :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEANNE, Dame de la Tapotière, vivante en 1479.

JACQUES EVEILLECHIEN, Seigneur de Saumouffay, épousa, comme il a été dit ci-devant, *Marie Sanglier*, Dame de Bifay & de Grand-Fonds, sa parente, fille de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bifay & de la Guillotière, & de JEANNE EVEILLECHIEN. De ce mariage fortirent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saumouffay & de Bifay, qui eut une fille nommée JULIENNE, morte sans lignée, & en laquelle cette famille s'est éteinte.
2. MARIE, femme de *Geoffroy Alloret*, Ecuyer ;
3. Et RENÉE, mariée à *François du Pleffis*, Seigneur de Richelieu, fils de *Geoffroy du Pleffis*, Seigneur de la Vernolière, & de *Perrine Clerembault*, Dame de Richelieu, dont est sorti le Cardinal de Richelieu.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croix de même, 2 & 1.*

* ÉVENOS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse de Toulon. Les Seigneurs d'*Evenos* & d'*Orves* font une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Thomas* en Provence. Ils ont pour auteur JACQUES DE THOMAS, second fils de PIERRE, Seigneur de Sainte-Marguerite, & d'*Honorée de Signier* ; il fut Seigneur d'*Évenos* & d'*Orvcs*, & Lieutenant-principal au Siège d'Hyères. Voyez THOMAS.

EVÊQUE (L') en Provence, famille qui a pour auteur GUILLAUME L'EVÊQUE, Secrétaire du Roi RENÉ, en 1438. Il eut pour fils :

RAYMOND L'EVÊQUE, qui lui succéda dans son office, & qui assista aux Etats de la Province en 1487. Il épousa *Delphine de Vivaud*, de la ville de Marseille, dont :

JEAN DE L'EVÊQUE, 1^{er} du nom, Conseiller & Secrétaire en la Chancellerie, sous le Roi CHARLES VIII, marié à *Delphine Gastinelly*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et SYLVESTRE, alliée, en 1494, avec *Fouquet Fabry*, Conseiller au Parlement.

JEAN DE L'EVÊQUE, II^e du nom, Seigneur de Rougiers, d'Aiglun & de Fontcouverte, prêta hommage & reconnaissance de cette dernière Terre à l'Archevêque d'Aix, aux années 1537 & 1542. Il avoit été second Consul de cette Ville, en 1517, & marié, en 1512, avec *Marquise de la Cépède*, de laquelle naquirent :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JEAN, rapporté après la postérité de son frère. (Ils partagèrent la succession de leur père l'an 1547.)

LOUIS DE L'EVÊQUE, Seigneur de Rougiers & d'Aiglun, fut élu second Consul d'Aix en 1557, & premier Consul, aux années 1568 & 1576. De son mariage avec *Ifabeau de Marc*, il eut :

1. FRANÇOIS, mort sans alliance;
2. Et JEANNE, mariée à *Joachim Génébrard*, de la ville de Riom en Auvergne, frère du célèbre *Gilbert Génébrard*, Archevêque d'Aix.

JEAN DE L'EVÊQUE, III^e du nom, fils puîné de JEAN II, & de *Marquise de la Cépède*, fut élu premier Consul d'Aix, aux années 1566 & 1572, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1569. Il eut divers Gouvernemens en Provence pendant les guerres de la Ligue, dans lesquelles il se distingua par les services qu'il rendit au parti du Roi. Il fit prisonnier le fils de l'Amiral de Coligny, & Sa Majesté lui écrivit en conséquence une Lettre remplie de témoignages, d'estime & de satisfaction. Il épousa 1^o *Marguerite de Bouliers*, Dame en partie de Saint-Etienne; & 2^o par contrat du 20 Octobre 1588, *Claire de Pontevès*, fille de *François*, Seigneur du-

dit lieu, & de *Marguerite de Villeneuve-des-Arcs*. Du premier lit naquit :

1. JEANNE, mariée 1^o à *René du Buiffon*, Seigneur du Bouffquet; & 2^o à *Marc-Antoine de Reillane*, sans enfans.

Et du second lit vinrent :

2. SCIPION, qui suit;
3. JEAN, rapporté après son frère;
4. Et EMERIC, aussi mentionné ci-après.

SCIPION DE L'EVÊQUE, épousa *Hélène de Bompar*, dont il eut :

CLAIRE DE L'EVÊQUE Dame de Fontcouverte, mariée, le 12 Mars 1648, à *Frédéric de Perier*, Seigneur de Clumanc, second fils de *Julien*, Seigneur de Clumanc, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Françoise de Demandols*.

JEAN DE L'EVÊQUE, IV^e du nom, fils puîné de JEAN III, & de *Claire de Pontevès*, sa seconde femme, fut Seigneur de Saint-Etienne, & marié, l'an 1614, à *Jeanne de Cheilan de Mouriez*, de laquelle il laissa :

PAUL DE L'EVÊQUE, Seigneur de St-Etienne, qui, de *Madeleine de Luguet*, sa femme, ne laissa que :

N... DE L'EVÊQUE, mort sans laisser postérité; Et N... DE L'EVÊQUE, mariée, à Sisteron, à *Alexandre d'Aguillenqui*, fils aîné de *Gaspard II*, & de *Jeanne d'Audiffrédi*, de la ville de Manofque.

EMERIC DE L'EVÊQUE, troisième fils de JEAN III, & de *Claire de Pontevès*, sa seconde femme, fut reçu Chevalier de Malte en 1604. Il quitta la croix, & épousa, en 1616, *Richarde de Fabry*, dont :

FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, marié, en 1660, à *Honorée de Pontevès*, dont :

FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, II^e du nom, Seigneur de Saint-Etienne, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1725, qui épousa *Marie-Anne de Laugier*, de la ville de Toulon, de laquelle il a laissé :

1. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée à *Henri-Honoré d'Olivari*, Sieur de Campredon, qui a servi dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, fils de *Jean-Pierre*, Sieur de Campredon.

AUGUSTIN-FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, le 24 Janvier 1753, a épousé, en 1756, la fille unique de *Charles-Henri d'Antoine de Ve-*

nel, ci-devant Conseiller en la même Cour, & de Dame de *Castellane de Saint-Juers*. On ignore s'il a postérité.

C'est ce que nous savons sur cette famille, d'après *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, p. 356 & suiv.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur-de-lis à dextre, & d'une étoile à sénestre; & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

EVÈQUE DE GRAVELLE (L'). MICHEL-PHILIPPE L'EVÈQUE, Seigneur de Gravelle, Conseiller au Parlement de Paris, a épousé, le 15 Février 1729, *Marie-Barthélemy Thoynard*, morte le 16 Septembre 1746, dans la 35^e année de son âge, fille de *Barthélemy Thoynard*, Seigneur de Cendrey, & l'un des Fermiers-Généraux. Il en a eu une fille & un fils unique, nommé PHILIPPE-BARTHÉLEMY L'EVÈQUE DE GRAVELLE, Seigneur de Saint-Félix, né le 5 Juin 1731. Il a eu pour Parrain PIERRE-PHILIPPE L'EVÈQUE, Seigneur de Gravelle, Maître des Comptes, aïeul paternel, & pour Marraine *Marie de Saint-Pair*, épouse de M. *Thoynard*, Seigneur de Cendrey, ci-dessus mentionné. (*Mercur de France*, du mois de Juin 1731, p. 1395, & celui de Septembre 1746, pag. 198.)

Les armes : *coupé d'azur sur argent, l'argent chargé de trois coeurs de gueules enflammés, & l'azur d'une grue d'argent.*

EVÈQUE DE LA RAVALIÈRE, famille qui prouve sa Noblesse depuis 1313, & dont étoit PIERRE-ALEXANDRE L'EVÈQUE DE LA RAVALIÈRE, né à Troyes le 6 Janvier 1697, & mort le 4 Février 1762. Il étoit fils de PIERRE L'EVÈQUE, Greffier en chef de l'Élection de Troyes, & d'ANNE L'EVÈQUE.

* EVERBERGHE, Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres des Archiduc ALBERT & ISABELLE, en date du 18 Février 1620, en faveur de *Philippe de Rubempré*, Comte de Wertaing, premier Gentilhomme de la Chambre de Leurs Alteſſes Séréniffimes, & Grand-Veneur du Duché de Brabant, fils d'*Antoine de Rubempré*, & de *Marie d'Averhoul*. Voyez RUBEMPRÉ.

EVERLY, dans la Brie Champenoise, Diocèse de Sens : Terre & Seigneurie, qui fut donnée, en 1594, à *Gabriel de Foffès*, par

Tome VII.

Gabriel de la Vallée, frère de son bifaiſeul, à condition de porter le nom & les armes de la Vallée. Elle fut érigée en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du mois d'Octobre 1626, registrées le 14 Décembre suivant. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, & ne laissa qu'une fille unique, mariée 1^o à *Gilles de Saint-Gelais*, dit de *Lezignem*; & 2^o à *Henri de Mesmes*, Seigneur de Roissy, dont la fille unique, *Antoinette-Louise de Mesmes*, porta cette Terre en mariage, en 1655, à *Louis-Viſtor de Rochecouart*, Duc de Vivonne-Mortemart, Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c., mort le 2 Avril 1688, aïeul du Duc de Mortemart. Voyez ROCHECHOUART-MORTEMART.

* EVREUX, Ville de France de la Haute-Normandie, avec un Evêché, suffragant de Rouen, qui a eu autrefois ses Comtes particuliers.

ROBERT I^{er}, Archevêque de Rouen, second fils de RICHARD, I^{er} du nom, Duc de Normandie, fut Comte d'Evreux, & mourut en 1037. Après la mort sans enfans de GUILLAUME, Comte d'Evreux, HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre, se saisit de ce Comté. Il le rendit à *Amaury de Montfort*, III^e du nom, qui en étoit légitime héritier, comme fils d'*Agnès d'Evreux*, fille de *Richard*, Comte d'Evreux. *Amaury de Montfort*, V^o du nom, rendit le Comté d'Evreux au Roi PHILIPPE-AUGUSTE en 1200.

Le Roi PHILIPPE LE LONG érigea le Comté d'Evreux en *Pairie*, au mois de Janvier 1316, en faveur de LOUIS DE FRANCE, fils puîné du Roi PHILIPPE LE HARDI. Il fut expédié d'autres Lettres au mois de Janvier 1326, en faveur de PHILIPPE, Comte d'Evreux, & Roi de Navarre, son fils.

CHARLES D'EVREUX, III^e du nom, Roi de Navarre, son petit-fils, céda, le 9 Juin 1404, au Roi CHARLES VI, le Comté d'Evreux, en échange du Duché de Nemours; ainsi cette Pairie fut éteinte.

Le Roi CHARLES VII, au mois de Janvier 1426, donna ce Comté, pour le tenir en Pairie, à *Jean Stuart*, Comte d'Arly, Seigneur d'Aubigny, Connétable de l'Armée d'Ecoſſe, tué au service de France en 1429.

Le Roi CHARLES IX érigea en *Duché-Pairie*, au mois d'Octobre 1560, en faveur de

FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, son frère. Ce Prince étant mort sans enfans en 1584, ce Duché fut éteint & réuni à la couronne. Il fut depuis donné, mais sans Pairie, le 20 Mars 1651, à la Maison de *Bouillon*, pour partie de l'échange de la Principauté de Sédan. Voyez TOUR d'AUVERGNE (DE LA). Pour la succession chronologique des Comtes d'Evreux, Rois de Navarre de la Maison de France, voyez le P. Anselme, tom. I, p. 279 & suiv., & pour les Comtes d'Evreux, issus des Ducs de Normandie, le tom. II, p. 477.

Les armes de ce Comté : *semé de France, à la bande componnée d'argent & de gueules.*

* EXARDE, en Flandre : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregistrées à Lille, en faveur de *Maximilien Lanchals*, Ecuyer, Seigneur d'Oiffène, issu d'une ancienne Noblesse militaire du Brabant.

* EXIDEUIL, en Périgord, Diocèse de Périgueux : Ville, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1613, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 16 Juillet 1614, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de *Daniel de Talleyrand*, Prince de Chalais, Comte de Grignols, &c., nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, fils de *Toulen de Talleyrand*, & de *Jacquette de la Touche*. Voyez TALLEYRAND.

* EXMES ou HIESMES, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. L'ancien Comté d'Exmes portoit ce titre & ce nom avant le VIII^e siècle, il fut démembré dans la suite, & ne porta plus que le titre de *Vicomté*. Enfin, après que les Anglois furent chassés de la Normandie, cet ancien Comté ne fut plus possédé que par des Seigneurs Châtelains. FRANÇOIS DE VALOIS, frère du Roi, posséda cette Châtellenie à titre d'apanage jusqu'en l'an 1584, qu'il mourut; elle fut ensuite aliénée à la Couronne en la même année, au profit de *Christophe de Bassompierre*, qui n'en jouit point, & elle fut de nouveau engagée,

le 17 Mai 1586, à Madame la Duchesse de *Joyeuse*. C'est M. le Comte d'Eu qui la possède aujourd'hui.

Cette ancienne ville d'Exmes n'eut le titre de *Comté* qu'au commencement du XI^e siècle. RICHARD II, Duc de Normandie, le donna à son second fils nommé ROBERT.

EXPILLY, en Dauphiné : *d'azur, au cog d'or, crêté & barbé de gueules, au chef d'or chargé de trois molettes de sable.*

EYCK (d') autrefois VAN EYCK, & anciennement VAN DER EYCKEN. Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, tom. II, pag. 502, dit qu'il connoît plus de quatorze familles de ce nom, toutes différentes par leurs armoiries.

LES VAN DER EYCKEN, de Gand, portoient : *d'argent, à un chêne de sinople*. Ils ont été alliés aux plus nobles familles de la Flandre, & se trouvent dès le XIV^e siècle dans le *Magistrat* de Gand.

LES VAN DER EYCKEN, de Loupogne, autrement nommés *Duchefne*, portoient de même : *d'argent, à un chêne de sinople*. Le Baron le Roy dit, dans son livre intitulé *Cassella Nobilium Brabantia*, que l'on voyoit à Loupogne de leurs monumens; & Grammaye nomme *Petrus de Quercu*, parmi les Fondateurs de l'Abbaye d'Orival, située à deux lieues de Loupogne.

La ville de Gorinchem, communément appelée Gorcon, en Hollande, a eu aussi ses VAN DER EYCKEN. Ils sont nommés parmi les familles les plus anciennes & les plus nobles qui ont gouverné la ville de Gorinchem, depuis 1300 jusqu'en 1400. Un MATHIEU & YRBRAND VAN DER EYCKEN furent Echevins de cette Ville, & l'on trouve LODEWYCK VAN DER EYCKE, Chevalier, Membre du Conseil de Hollande sous PHILIPPE le Bon, Duc de Bourgogne.

LES VAN EYCK, de Bruxelles, portoient : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1, les noix vers le chef; écartelé d'argent au cornet de sable lié de gueules, accompagné de trois roses, 2 en chef & 1 en pointe de même, feuillées de sinople*. C'étoient les armes de PHILIP-

PE VAN EYCK, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes, lequel obtint du Roi d'Espagne PHILIPPE IV, le 16 Mai 1654, un diplôme de Noblesse. Il est dit dans l'expositif, que cette famille étoit des sept *lignages* de Bruxelles, & qu'elle prétendoit être d'ancienne Noblesse; mais que pour éviter les difficultés, elle demandoit des Lettres-Patentes, *en confirmation en tant que de besoin*. L'enregistrement de ces Lettres se trouve à la Chambre des Comptes de Bruxelles.

Les VAN EYCK, de la Mairie de Bois-le-Duc, portoient: *d'argent, à trois pals de sable en chef*. Une branche de cette famille écarteloit: *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1*. Elle a fait des alliances avec les meilleures Maisons du pays, & est éteinte depuis vingt ans.

Les VAN EYCKE, de Bruxelles, surnommés VAN DEN BOSSCHE, portoient: *d'or, au sautoir de sinople, écartelé d'argent à la bande ondoyée de gueules*. Un de cette famille, nommé LUCAS, Chanoine de St.-Gudule, étoit Maître de la Chambre des Comptes de Bruxelles en 1421, & un GILLES VAN EYCKE, dit VAN DEN BOSSCHE, & un autre nommé ARNOUL, se trouvent parmi les Echevins de la même Ville en 1431 & 1432.

Les VAN EYCKE, d'Anvers, portoient: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarcales aux pieds fichés de gueules*. Cette famille a donné plusieurs Echevins à la ville d'Anvers, & on trouve un JEAN VAN EYCKE, Maréchal en l'Hôtel de PHILIPPE DE BOURGOGNE, fait *Amman* de la ville d'Anvers en 1433.

Il y a eu aussi des EYCKE en Bavière, qui portoient: *d'argent, à trois pincettes de sable*, & des EYCKE en Silésie, qui avoient dans leurs armes: *un oiseau tenant un poisson dans son bec*.

De toutes ces familles dont nous venons de parler, aucune, dit le Mémoire qui nous a été envoyée, n'a eu autant d'illustration & de célébrité que celle de VAN DER EYCKEN, de Bruxelles, transplantée aujourd'hui dans la haute Allemagne. C'est d'elle qu'étoit issue MARIE, fille de JOSSE VAN DER EYCKEN, qu'E-

douard le Fortuné, Margrave de Bade, épousa pour sa beauté.

Cette famille a été reçue, dès le XIV^e siècle, dans les lignages ou familles Patriciennes de Bruxelles (ce sont sept familles qui ont obtenu, des anciens Ducs de Brabant, de très-grands privilèges). Voyez le *Théâtre de la Noblesse du Brabant*, part. III, astr. 18.

Celle-ci, dont nous allons donner la Généalogie, a été décorée de la *Chevalerie*, & de plusieurs charges & dignités dans le Brabant, & est alliée aux meilleures Maisons du pays. Ses preuves ont passé à l'Ordre de Malte, à celui de la Toison-d'Or, dans les grands Chapitres de Cologne & de Paderborn, & nouvellement dans ceux de Monffy, d'Andenne & de Mons, dans les Pays-Bas. Le premier dont il est parlé est

JEAN VAN DER EYCKEN, duquel on a un extrait d'une convention, passée devant les Echevins de la ville de Bruxelles, en 1321, entre lui & *Alyde*, sa femme, fille de *Waultier de Campenhout*, & d'*Elisabeth*, épouse de *Waultier*. On le croit le même qui a été *Amman* de la ville de Bruxelles, en 1300, car il se trouve sous le nom de *Johannes de Quercu*, dans la liste de ces *Ammans*, donnée par du Puy Crislyn, *Bruxella septenaria*, pag. 61, & dans celle de Butkens, *Trophées du Brabant*, tom. II, pag. 434. La Charge d'*Amman* est la première de la ville de Bruxelles, & elle est donnée encore aujourd'hui aux personnes de la Noblesse la plus distinguée du pays. Ce JEAN VAN DER EYCKEN, placé à la tête de cette généalogie, a le surnom de *Campenhout*, & Pon verra que ces VAN DER EYCKEN ont souvent porté ce surnom, possédant une maison & des terres à *Campenhout*, village situé à 2 lieues de Louvain, & appartenant aujourd'hui au Comte de Cruyckenbourg. Les armes des VAN DER EYCKEN se trouvoient autrefois sur un des vitraux de l'Eglise. Environ le même tems vivoient un WAULTIER, & un PIERRE VAN DER EYCKEN, qui peuvent avoir été frères ou cousins de JEAN WAULTIER, nommé *Walterus de Quercu*, lequel fonda, en 1316, la Chapelle de Sainte-Catherine à Louvain à l'occasion d'une peste. Gram-

meye (*inter Antiquitates Brabantiae*, imprimées à Louvain en 1708, en 2 vol. in fol.) cite pour preuve de ce fait une inscription, qu'on voyoit dans le cœur sur une plaque de bronze. Mais les Récollets à qui cette Chapelle fut donnée dans la fuite en détruisirent tous les monumens. Pour PIERRE VAN DER EYCKEN, il étoit, en 1334, *Mayeur* de la ville de Louvain (la charge de *Mayeur* est la première de cette Ville). Il étoit mort en 1339, & avoit été marié deux fois. Il eut du premier lit une fille unique, nommée MARGUERITE.

II. HENRI VAN DER EYCKEN, I^{er} du nom; suivant l'extrait d'une lettre Echevinale, datée de 1349, épousa *Catherine Scalye*, & mourut en 1370. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui fuit;
2. GILLES, qui fut un des sept Patriciens de la ville de Bruxelles en 1370;
3. Et ELISABETH, laquelle partagea la même année les biens paternels & maternels, & épousa *Henri Caffaerts*.

III. HENRI VAN DER EYCKEN, II^e du nom, eut la préférence dans l'héritage de ses père & mère en 1349. Dans un acte expédié à Bruxelles, en 1370, sous le Secrétariat de Zell, il est nommé *Henricus van der Eycken de Campenhout, filius quondam Henrici*. Il étoit mort en 1388, laissant de sa femme, dont on ignore le nom :

1. HENRI, qui fuit;
2. Et VAULTIER, mentionné dans un acte de 1388. Il se trouve aussi dans la liste des Nobles qui accompagnèrent le Duc *Vinceslas de Brabant*, à la fameuse bataille de Bafwitte, donnée le 21 Août 1371.

On trouve vers le même tems un JEAN VAN DER EYCKEN, Echevin de Malines, en 1410, 1414, 1418 & 1422; mais on ignore s'il étoit de cette famille ou d'une autre du même nom.

IV. HENRI VAN DER EYCKEN, III^e du nom, épousa *Catherine de Spertère*, laquelle partagea la succession de son père avec ses frères *Jean, Michel & Roland*. Elle étoit petite-fille d'un Chevalier, ce qui prouve que la famille de VAN DER EYCKEN étoit alors connue pour être d'une ancienne & bonne Noblesse.

HENRI étoit mort entre 1429 & 1436. Il laissa de son mariage :

1. HENRI, qui fuit;
2. Et JEAN, qui de sa femme *Marie Biscope*, n'eut que deux filles: AGNÈS, mariée à *Antoine van Heffene*; & MARIE, épouse de *Willamme van Affche*, issue de la Maison de *Grimbergen*. On croit que c'est ce JEAN VAN DER EYCKEN qui a été Echevin à Malines en 1484.

V. HENRI VAN DER EYCKEN, IV^e du nom, succéda, en 1461, à *Guillaume de Quienville*, dans la charge de Bailli de Termonde. Il étoit Conseiller, Valet-de-Chambre & Grand-Fauconnier de PHILIPPE I^{er} le Bon, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1466, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Termonde, où l'on voyoit son tombeau du tems de *van der Linden*, auteur d'une *Description de Termonde*. Il fut marié 1^o à *Lélie de Grimbergen de Affche*, issue d'une des plus anciennes & des plus nobles familles des Pays-Bas; 2^o à *Elisabeth de Carthem*, morte, à ce qu'on croit, peu après son mariage; & 3^o vers l'an 1452, à *Elisabeth Salaert*, fille de *Louis*, Bailli de Termonde, puis Grand-Bailli de Gand. Il eut du premier lit :

1. HENRI, qui fuit.

Et du troisième :

2. JEAN, qui embrassa l'état Ecclésiastique;
3. Et CATHERINE, mariée, dès le 13 Avril 1472, à Messire *Jean Peeters*, Chevalier.

VI. HENRI VAN DER EYCKEN, V^e du nom, épousa *Barbe van Volxhem*, fille de *Paul*, qui fut Echevin de la ville de Bruxelles, en 1452, & d'*Elisabeth Daneels*. De ce mariage naquirent :

1. HENRI, mort avant le 24 Septembre 1490;
2. JEAN, qui fuit;
3. 4. 5. & 6. WILLAUME, GILLES, ANTOINE, & CHARLES-ANTOINE, lequel épousa *Marie van der Est*, fille de *Jean*; on n'a nulle connoissance des autres;
7. Et MARGUERITE, épouse d'*Antoine Menens*.

VII. JEAN VAN DER EYCKEN fut Receveur-Général du Brabant, puis Commis, Conseil-

ler & Maître de la Chambre des Comptes, par Lettres-Patentes, le 26 Août 1505, Intendant des Chemins Royaux en 1509, Contrôleur des Officiers de Justice en 1512, & Surintendant des Chemins & Eaux en 1526, mourut le 9 Août 1536. Il épousa 1^o *Elisabeth Stoops*, fille de *Henri*, Conseiller au Conseil de Brabant, & de *N... Ravefchotz*; & 2^o *Barbe van Ofhuys*, qui vivoit encore le 24 Mars 1543, & étoit morte le 30 Décembre 1550. Elle étoit fille de *Gabriel*, & de *Barbe van Ghinderhoven*. Du premier lit vinrent :

1. CORNEILLE, qui fut ;
2. JEAN, rapporté plus loin ;
3. JACQUES ;
4. MAXIMILIEN ;
5. ELISABETH, qui épousa *Guillaume Tourneur*, Chevalier, *Amman* de la ville de Bruxelles, dont elle eut *Ida*, mariée à *Adrien de Gavre* ;
6. Et JEANNE, qui étoit encore mineure en 1516; ils font nommés dans des actes passés la même année.

Les enfans du second lit furent :

7. THIERRY, Chanoine de St.-Pierre de Louvain ;
8. JOSSE, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
9. JACQUES, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Ste.-Gertrude à Louvain, dans laquelle on ne reçoit que des personnes de distinction ;
10. FRANÇOIS, qui épousa *Catherine de Gromoli*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

CATHERINE, enterrée au Monastère des Religieuses de Ste.-Claire de Bruxelles.

11. GERTRUDE, Religieuse à Blyenberg ;
12. MARIE, Prieure au petit Bygaard ;
13. Et CATHERINE, mariée à *Adrien van der Noot*, Seigneur de Riefegem, &c. Elle mourut en 1656, & son mari en 1668. Il fut enterré à côté d'elle dans le Chœur des Récollets de Dieffe.

VIII. CORNEILLE VAN DER EYCKEN, titré *Chevalier* dans toutes les Chartes, Echevin de la ville de Bruxelles en 1555 & 1557, Bourguemestre en 1556, fut présent à toutes les assemblées du *lignage*, jusqu'en 1569. Dans le Registre des nouveaux acquêts, dé-

posés au Greffe de la Souveraine Cour Féodale du Brabant, Messire CORNEILLE VAN DER EYCKEN, Chevalier, y est qualifié *Seigneur de Saint-Georges* en l'an 1561, & il y est dit, qu'en l'an 1570, moyennant l'achat fait par lui du Roi, il avoit tenu, en son vivant, la haute, moyenne & basse Jurisdiction du village de Jette & Ganshorn, d'où dépend le Fief de Riviérin. Il mourut en 1570. Il avoit épousé *Elisabeth Effor*, qui mourut en 1566. Elle étoit fille & héritière de *Bernard*, Seigneur de Bygaerden, & de *Marguerite de Baenst*, Dame de Saint-Georges. Il laissa de son mariage :

1. PHILIPPE-CHARLES, qui fut ;
2. & 3. CHARLOTTE & MARIE, Religieuses à Messines ;
4. ANNE, femme de *Maximilien de Corte*, fils de *Jacques*, Ecuyer ;
5. Et ANTOINETTE, mariée à *Pierre d'Overloop*, Seigneur d'Effamme, Audancier du Roi en la Chancellerie du Brabant, Conseiller & premier Commis des Finances, en 1578, mort sans hoirs.

IX. PHILIPPE-CHARLES VAN DER EYCKEN, Seigneur de Saint-Georges, Riviérin, &c., releva à la Cour Féodale du Brabant, le 1^{er} Juin 1570, après la mort de son père, la haute & basse Jurisdiction des villages de Jette & de Ganshorn, & le 8 Avril 1588, il releva les Cens Seigneuriaux au même lieu. Ces Seigneuries furent possédées ensuite par différentes personnes, & furent érigées, en 1654, en *Baronnie*, & en 1659, en *Comté*, sous le titre de *Saint-Pierre-Jette*, en faveur de la Maison de *Kinshot*. C'est sous ce titre qu'une branche de la Maison de *Villégas* la possède aujourd'hui. PHILIPPE-CHARLES VAN DER EYCKEN prêta ferment pour entrer dans le *lignage* de t'Serroelois, le 13 Juin 1570. Les registres de ce *lignage* en font mention ensuite jusqu'en 1591, à laquelle année il marque sa mort. Il avoit épousé *Anne de Jauffe de Mastaing*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saffignies, & de *Marie de Carondelet*, de laquelle il eut :

1. 2. & 3. JEAN-ANTOINE, CHARLES & PHILIPPE, morts jeunes ;

4. Et CLAIRE, qui, devenue héritière de ses frères, épousa, en 1613, *Thomas Preston*, Chevalier Irlandois, frère cadet du Comte de *Gormanston*, dont elle eut un fils, *Jean-Antoine Preston*, Vicomte de Tarach, Sieur de St.-Georges, mort le 24 Avril 1659.

VIII. JEAN VAN DER EYCKEN, Chevalier, second fils de JEAN, & d'*Elizabéth Stoops*, sa première femme, fut Echevin de la ville de Bruxelles en 1643, & admis, ainsi que son frère, dans le *lignage* de t'Serroelofs. Il étoit marié, en 1550, à *Catherine t'Serclaes*, fille de *Philippe*, issue d'une branche cadette de cette ancienne Maison, qui a produit dans le XVII^e siècle le grand Général Tilly, & de *Gertrude d'Ophen*. Il mourut le 3 Février 1564, & son épouse le 28 Juillet 1574. On voit leur épitaphe dans l'Eglise de Ninove, devant le grand autel sur une pierre bleue. Ils eurent de leur mariage :

1. N..., marié 1^o à *Marguerite*, fille de *Guillaume d'Eidern*, Seigneur de Scidenoulx, & d'*Anne d'Eynatten*; & 2^o à N... de *Montbecke*. Il n'eut point d'enfans de ces deux mariages;
2. CHARLES, qui suit;
3. GERTRUDE, mariée, à Furnes, à *Claude de Steenhuyse*, dont elle eut des enfans;
4. Et ELISABETH, mariée à *Liévin de Berreler*.

IX. CHARLES VAN DER EYCKEN, Chevalier, fut admis dans le *lignage* de t'Serroelofs, le 20 Mars 1578. Le Roi le fit Conseiller au Conseil de Brabant en 1592. On voit encore ses armes parmi celles des autres Conseillers de Brabant aux grilles de la Chapelle du St.-Sacrement de l'Eglise de Sainte-Gudule à Bruxelles, que ces Conseillers firent faire, en 1597. Il épousa, par contrat du 24 Février 1589, *Barbe*, fille de *Jean van Vlierdin*, & de *Louise de Raedt*, dont :

1. CHARLES, mort, à marier;
2. N..., Religieux à Sonnebecke;
3. Autre CHARLES;
4. FERDINAND, mort jeune, le 4 Août 1609;
5. LOUISE, morte le 27 Septembre 1625. Elle avoit épousé, par contrat du 5 Mars 1614, *François de Saint-Vidor*, Seigneur de Bonmalet, fils de Messire François, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Allemands, au

service du Roi d'Espagne, mort le 17 Octobre 1639, & enterré, à côté de sa femme, aux Frères-Mineurs à Louvain.

6. Et ISABEAU, mariée, le 2 Octobre 1632, à *Gérard de Reux*, Conseiller en Flandre, morte le 5 Octobre 1633.

SECONDE BRANCHE.

VIII. JOSSE VAN DER EYCKEN, fils puiné de JEAN, & de *Barbe van Ofhuys*, sa seconde femme, fut dans la jeunesse Maître-d'Hôtel du Prince d'Orange, Comte de Nassau. Il quitta ce Prince dans le tems des troubles, pour rester attaché au Roi d'Espagne. Il fut *Ecouteur* de Bréda en 1558, & épousa *Barbe*, fille de *Martin de Mol*, Seigneur du Tingen, Grand-Fauconnier du Roi, & d'*Anne van Olmen*. Ils étoient morts tous les deux en 1607. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. PHILIPPE, Chanoine régulier & Proviseur de l'Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain en 1587, mort en 1648;
3. JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment de la Bourlotte, mort en France;
4. FRANÇOIS, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Saint-Martin d'Ypres, & Chapelain de l'Oratoire de la Sérénissime Infante ISABELLE;
5. ANNE, mariée à *Abraham Joung*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Ecoffois, au service de Sa Majesté Polonoise;
6. BARBE, épouse de *Jean de Fourneau*, Seigneur de Gruyckenbourg, Wambeek, Lombeek, &c., Bourguemestre de Bruxelles en 1536;
7. ADRIENNE, mariée, en 1614, à *Jacques de Boubaix*, Chevalier, Seigneur d'Awaing;
8. Et MARIE, alliée, à Bruxelles, vers l'an 1590, à *Edouard le Fortuné*, Margrave de Bade-Bade, mort le 8 Juin 1600, d'une chute qu'il fit du haut d'un escalier à Bruxelles, le jour des noces de son Secrétaire. Elle en eut quatre enfans, trois fils & une fille, que le Margrave de Bade-Dourlac prétendit exclure de la succession au haut Margraviat, sous prétexte qu'ils étoient issus d'un mariage inégal, ou même bâtards. Cet important & fameux procès ne fut jugé par le Conseil Aulique que le 26 Août 1622, en faveur des enfans d'*Edouard* & de MARIE. Voyez le *Mercur* de

France, tom. VIII, p. 324. MARIE décéda le 21 Avril 1636, & fut enterrée à côté de son époux, à Engelpfort, Couvent des Prémontrés, dans le Comté de Spanheim, où son épitaphe subsiste encore aujourd'hui.

IX. CLAUDE VAN DER EYCKEN fut Echevin de Bruxelles en 1620, Bourguemestre en 1639, 1641, 1646 & 1647, & créé Chevalier le 18 Juin 1629. Il assista, le 12 Mars 1622, aux obsèques de l'Archiduc ALBERT, & fut du nombre des Magistrats de Bruxelles, qui aidèrent à soutenir le dais au-dessus du corps de l'Archiduc; & GUILLAUME, Margrave de Bade, son neveu, se trouva aux mêmes obsèques, & porta, avec le Duc d'Aumale, le Comte d'Edmong & le Marquis de Marnay-Gorvoux, les coins du Poêle, qui couvroit le corps du défunt Archiduc. CLAUDE VAN DER EYCKEN (a) épousa, en 1626, *Julienne van der Beecken*, fille de Messire *Joffe*, & d'*Anne de Hainin*, dont:

1. JEAN-ANTOINE, qui suit;
2. & 3. ANNE-MARIE-LUCRÈCE & BARBE, qui ont vécu dévotés, & sans alliance;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Juillet 1627, mariée, 1^o à *Philippe van der Linden*, Seigneur de Marnef & de Seraing, Grand-Forestier de Brabant, créé Baron de Hooghevorst en 1663, sa postérité subsiste; & 2^o à Messire *Jean de Wissekerke*, Baron de Pellenberch.

X. JEAN-ANTOINE VAN DER EYCKEN, Chevalier, Seigneur de Hooghevorst & de Nederlo, obtint la survivance d'*Ecouteûte* d'Anvers, & de Margrave du pays du Ryen, pour succéder à *Nicolas van Varicke*, par Lettres - Patentes du 1^{er} Septembre 1649, enregistrées à la Chambre des Comptes. Il en prit possession le 17 Août 1658. Il étoit encore au Collège quand il obtint cette belle place, dit-on, par le crédit du Duc CHARLES DE LORRAINE, qui vivoit à Bruxelles depuis plusieurs années. Le Roy, dans sa *Notitia Marchionatus Im-*

(a) CLAUDE VAN DER EYCKEN ne se trouve plus après 1647, ni dans les listes des Magistrats de Bruxelles, ni dans ceux du lignage de l'Heroulois: *Julienne van der Beecken* est appelée sa veuve, en 1637.

perii, page 90, qui donne toutes les armoiries des Margraves d'Anvers, depuis 1130 jusqu'en 1678, y place celles de ce JEAN-ANTOINE VAN DER EYCKEN, les troisièmes avant les dernières. Il épousa, le 21 Avril 1672, *Hélène-Marie van der Werve*, fille de *Godefroy*, Capitaine de Cavalerie, & de *Digna van Hove*, Dame de Berendrecht, la même année qu'il fut nommé, par le Conseil Souverain de Brabant, Commissaire, pour terminer à l'amiable quelques différends qui s'étoient élevés entre ce Conseil & l'Etat de Liège, par rapport à de certains péages. Il s'acquitta de cette commission au grand contentement des deux partis. Une mort prématurée l'enleva en 1673, & il laissa un enfant au berceau, appelé

XI. CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, né le 12 Février 1673, qui, ayant perdu sa mère avant qu'il eût atteint l'âge de 20 ans, s'attacha entièrement à *Maximilien-Antoine-Emanuel*, Electeur de Bavière, qui devint Gouverneur héréditaire des Pays-Bas Catholiques en 1691. Ce Prince le recommanda à son frère *Joseph-Clément*, Electeur de Cologne & Evêque de Liège, qui lui donna une Compagnie dans ses Troupes: en 1714, il en fut fait Colonel, & le 30 Mai 1707, il obtint la place de Gouverneur des Ville & Château de Dinant. Les Lettres-Patentes expédiées à cet effet font mention des services rendus à la Principauté de Liège par JEAN-ANTOINE VAN DER EYCKEN, *Ecouteûte* d'Anvers, son père. Il épousa, 1^o en 1698, *Hélène van Eyck*, fille de *Goyart*, Seigneur de Blarthem, dans la Mairie de Bois-le-Duc. Ce *Goyart* se trouvant le dernier de sa branche par la mort de ses fils, fit donation entre-vifs de la Terre de Castenne, à son gendre CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, à condition qu'il prendroit le nom & les armes de *van Eyck*. Cet acte fut passé le 27 Avril 1699, & CHARLES-PIERRE en obtint la ratification le 15 Mai de la même année. C'est depuis ce temps, & en vertu de cet acte, qu'il a joint à ses noms & armes, le nom & les armes de *van Eyck*; de forte qu'il est appelé dans ses titres CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, dit VAN EYCK.

On a vu au commencement de ce Mémoire généalogique, que la famille des VAN EYCK est très-ancienne, & est entrée dans tous les Chapitres nobles. Elle s'est éteinte en 1747, par la mort de *Floris van Eyck*, issu d'une branche cadette de ce *Goyart*.

Quoique CHARLES-PIERRE se soit servi dans la plupart de ces actes des noms de *van der Eycken*, & de *van Eyck*, le dernier a cependant prévalu, & son fils, qui fera rapporté ci-après, n'en a plus porté d'autre. La différence est légère & la descendance de la famille de *van der Eycken* est d'ailleurs constatée par des documens authentiques.

CHARLES-PIERRE épousa en secondes nocces à Namur, le 29 Juin 1706, *Claire Humblin de Hinslin*, née le 11 Décembre 1680, fille de *Jean-Jacques*, Chevalier, Seigneur de Flawines, Conseiller, Receveur-Général des Domaines dans le Comté de Namur, & de *Marie-Hélène de Lambillon*. Il est mort le 27 Mai 1719, & son épouse, le 29 Mars 1745. Ils font enterrés dans l'Eglise Collégiale de la ville de Dinant, vis-à-vis la grande porte du Chœur. Il y a fondé, pour le repos de son âme, une Messe qui se célèbre tous les ans, le 27 Mai. Il a eu de son premier mariage :

1. ARMAND-HENRI, né le 17 Juin 1710, Capitaine des Carabiniers Royaux au service d'Espagne, vivant en 1773 ;
2. MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et JOSEPH-FRANÇOIS-MARIE, né le 12 Janvier 1715, mort Prêtre le 12 Mars 1736.

XII. MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS VAN EYCK, né le 29 Septembre 1711, a passé sa jeunesse au service d'Espagne, d'où il s'est retiré avec Brevet de Colonel, en 1743. De retour dans son pays, il a suivi l'exemple de son père, & s'est attaché à la Maison de *Bavière*. Feu JEAN-THÉODORE, Cardinal, Evêque de Liège, Freisingue & Ratisbonne, fils de MAXIMILIEN-EMMANUEL, Eleeteur de *Bavière*, dont on a parlé ci-dessus, le fit son Envoyé extraordinaire auprès de S. M. T. C. son Ministre d'Etat & de conférence, le 26 Juillet 1755, & son Grand-Chambellan le 14 Août 1759. L'Eleeteur régnant de *Bavière*, MAXIMILIEN-JOSEPH, l'a nommé son Envoyé extraordina-

re à la Cour de France, où il réside encore en cette qualité, en 1773, & le 26 Octobre 1761, l'a créé son Conseiller intime actuel. Le feu Empereur FRANÇOIS I^{er}, le 14 Novembre 1759, lui a accordé le titre & les honneurs & prérogatives de Comte de Saint-Empire, & feu AUGUSTE III, Roi de Pologne, l'a décoré de l'Ordre de l'Aigle-Blanc en 1762. Il est appelé par inflexion de la langue françoise le *Comte d'EICKEN*. Il a épousé, 1^o le 19 Novembre 1761, *Marie-Anne-Félicité*, Comtesse d'*Arco*, morte le 6 Février 1764, fille de *Georges*, Comte d'*Arco*, Chambellan & Conseiller d'Etat actuel de LL. MM. II. & RR. & de *Josèphe*, née Comtesse de *Hardegg* ; & 2^o le 1 Octobre 1764, à Freisingue, *Jeanne-Anne-Joséphine-Antoinette-Marie*, Comtesse de *Koenigsfeld*, née le 8 Novembre 1744, fille de *Georges Pancrace*, Comte de *Koenigsfeld*, Chambellan & Conseiller intime de Sa Majesté Impériale, & de Son Altesse Electorale de *Bavière*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Georges, & Grand-Bailli de *Massenhaufen*, & de *Marie-Antoinette*, née Comtesse de *Gravenegg*. Il eut du premier lit :

Une fille, décédée peu après sa naissance.

Et du second lit :

1. MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE, né le 15 Juin 1766, mort le 19 Avril 1768 ;
2. MARIE-ANNE-JOSÉPHINE-ANTOINETTE-URSULE, née le 16 Août 1765 ;
3. Et ADÉLAÏDE-MARIE-CLÉMENTINE, née le 8 Septembre 1768.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 demi-pals de sable issant du chef ; aux 2 & 3 d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or, posées 2 & 1 ; & sur le tout, de sinople, au chef d'argent, chargé de 3 macles de sable. Supports : deux lions d'or léopardés. Cimier : une couronne de Comte, surmontée de 3 casques, celui du milieu posé de front, & les deux autres affrontés, chargés, chacun, d'une couronne d'or à 3 fleurons ; celle du premier casque sommée d'un demi-vol sénéstre d'argent, chargé au bout de 3 demi-pals de sable ; la seconde d'une aigle de sa-

ble, aux aîles étendues, bécquée & membrée de même, les pieds appuyés sur les premier & dernier fleurons; & la troisième d'un demivol dextre d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1. Les casques ornés de lambrequins aux émaux des écus.

EYMAR. ESPRIT EYMAR, de Nans, pourvu d'un office de Procureur du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 4 Mai 1738, épousa *N... de Durand*, dont :

JEAN-JOSEPH EYMAR, pourvu de l'Office de son père, le 18 Mars 1751. Il a épousé *N... Pazery*, fille de *Pierre-Claude Pazery*, Seigneur de Thorame-la-Haute, célèbre Jurisconsulte, &c., & de *Marguerite de Cavailon*. De ce mariage sont issus trois garçons. C'est ce que nous savons, faute de Mémoire. (Voy. l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 358.)

Les armes : d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois yeux d'argent, 2 & 1.

EYNARD DE RAVANNE, dans le Hurepoix.

BENOÎT EYNARD DE RAVANNE, Secrétaire du Conseil des Finances, & ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mort le 22 Juin 1758, avoit épousé *N... d'Auvray*, qui vivoit encore en 1763. Il en eut :

1. *N... d'EYNARD DE RAVANNE*, veuve de *N... de Selle*, Trésorier-Général de la Marine, dont :

Un fils ;

Et trois filles, dont les deux aînées Marquises de *Baufset* & de *Miran*.

2. Et *BENOÎTE-MARIE-LOUISE* ou *LOUISE-CONSTANCE*, née en 1722, mariée, le 14 Février 1741, à *Jacques-Raymond Galluccio* ou *Gallucci de l'Hôpital*, Noble Napolitain, nommé le *Comte de l'Hôpital-Sainte-Mesme*, né en 1721, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, au mois de Novembre 1739, sur la démission volontaire du Marquis de *l'Hôpital*, son cousin, envoyé Ambassadeur auprès du Roi des Deux-Siciles; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745, Maréchal-de-Camp à celle du 16 Février 1748, & Lieutenant-Général en 1762; il étoit fils d'*Elie-*

Tome VII.

Guillaume de l'Hôpital, Comte de Sainte-Mesme, & de *Marie-Anne Huart de la Poterie*.

* EYNATTEN, ancienne famille noble de Brabant, & originaire du pays & du Duché de Limbourg. Elle tire son nom d'une Terre & Château qui le porte, & s'est divisée en plusieurs branches, lesquelles se font toutes distinguées par les emplois & les dignités qu'elles ont possédés, tant dans la Robe & l'Épée, que dans les Corps de la Noblesse, les Maisons Religieuses nobles, & les Chapitres de Chanoines. Entre plusieurs branches qui ont fleuri, les plus distinguées sont principalement celles d'*Eynatten-de-Nuth*, d'*Eynatten-de-Galoph*, d'*Eynatten-d'Opfignich*, d'*Eynatten-de-Ligtenberg*, d'*Eynatten-d'Hobé*, d'*Eynatten-de-Saufmacle*, & d'*Eynatten-de-Schoonhove*. Plusieurs de ces branches sont éteintes, & d'autres subsistent encore avec honneur & distinction, surtout la dernière, dont nous allons donner, d'après un *Mémoire envoyé*, une filiation, selon les documents, papiers & archives de cette famille. Elle se trouve, dit ce Mémoire, presque tout point conforme avec ce que plusieurs Auteurs ont écrit, quoique cependant ils aient erré quelquefois, faute d'instruction & de connoissance.

JEAN VAN EYNATTEN, Ecuyer, fut à la fameuse bataille de *Bafwiltre* en 1371. Il épousa *Marie van den Bongart*, dont il eut :

JEAN D'EYNATTEN, II^e du nom, dit, selon la langue du pays, VAN EYNATTEN, Ecuyer : il s'allia à *Jeanne van Nieuwenbourg*, Dame dudit lieu. Leur fils fut

THIBAUT VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de *Heuckelom*, près de la ville de *Maëstricht*. Il eut de *Catherine van Mulchem*, son épouse :

HERMAN VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de *Heuckelom*, Gouverneur & Grand-Droffard du Pays de *Stochem*, qui mourut en 1503, & fut enterré dans l'Eglise Collégiale de la ville d'*Arfschot*, où se voit sa sépulture & son épitaphe. Il avoit épousé, en 1484, *Elisabeth d'Arfschot*, Dame & héritière de *Schoonhove* & de *Thys*, morte en 1531, & fut inhumée dans la sépulture de son mari.

Elle étoit fille de Messire *Henri d'Arfshot*, descendant des anciens Seigneurs du même lieu, & de *Judith van Edelbamt*, Dame de Theys. Il eut :

ARNOUD VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom & de Schoonhove, qui mourut en 1562. Il avoit épousé 1^o *Anne de Buffleiden*, morte en 1545; & 2^o *Marguerite van Haet*, morte le 11 Février 1579. Du second lit vint :

THIBAUT VAN EYNATTEN, II^e du nom, Ecuyer, marié à *Barbe van Berckel*, fille de *Nicolas van Berckel*, Ecuyer, Seigneur d'Erembodegen. Il en eut :

ARNOUD VAN EYNATTEN, II^e du nom, Ecuyer, qui fut Echevin de la ville de Louvain ès-années 1662, 1663 & 1682. Il épousa *Françoise de Borgraef*, fille de Messire *Théodore de Borgraef*, Chevalier, Seigneur de Tilligem, Grand-Mayeur de Louvain, & Capitaine d'une Compagnie d'Allemands au service du Roi d'Espagne son Souverain, & d'*Elisabeth van Duffel de Berthaut*. De ce mariage fortit :

THIERRY VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Echevin de Louvain ès-années 1667, 1668, 1669 & 1671, mort le 11 Mars 1685. Il avoit épousé 1^o *Marie Steraets*; & 2^o *Anne-Mathilde van Ophem*, fille de *Michel van Ophem*, Ecuyer, & de *Mathilde Weyems*. Du second lit naquit :

NICOLAS VAN EYNATTEN-DE-SCHOONHOVE, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Gérardmont, Echevin, ensuite premier Conseiller pensionnaire de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats du Duché de Brabant, qui fut créé *Baron* de son nom, applicable sur quelle Terre il voudroit, dans la domination de Sa Majesté, par Lettres-Patentes de l'Empereur CHARLES VI, en date du 25 Octobre 1712. Il épousa *Anne-Marie*, Baronne de *Joncis-de-Duffel*, fille de *Guillaume*, Baron de *Joncis-de-Duffel*, Seigneur de Kersbeek, Mons, Grace & Streel, premier Bourguemestre de la ville de Liège, & d'*Ursule-Véronique de Hauthem*. De ce mariage sont nés :

1. THÉODORE-GUILLAUME-MARIE, qui suit;
2. MARIE-ANNE VAN EYNATTEN DE SCHOONHOVE, alliée à Messire *Charles-Philippe-Martin*, Baron de *Baudequin*, Seigneur de Peuthy, Battenbourg, Huldenberg, Smysberg, Hauthem, Kalverkeete, la Plaigne, Sains & Launoroy, Grand-Mayeur de la Ville & Pays de Vilvorde;
3. Et JUSTINE-GABRIELLE VAN EYNATTEN DE SCHOONHOVE. Religieuse à la noble Abbaye d'Herkenrode, au pays de Liège.

THÉODORE-GUILLAUME-MARIE, Baron d'EYNATTEN DE SCHOONHOVE, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, &c., Echevin, ensuite premier Bourguemestre de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats de Brabant, a épousé 1^o *Ursule-Véronique*, Baronne de *Joncis de Duffel*, sa cousine germaine, Dame & héritière de Kersbeek, Mons, au Pays de Liège, &c., fille de *Louis-François*, Baron de *Joncis de Duffel*, Seigneur de Grâce & de Kersbeek, ancien Bourguemestre de la ville de Liège, & Avoué de Streel, & d'*Anne-Isabelle*, Baronne van der *Heyden de Blifia*; & 2^o *Marie-Josèphe de Vos de Steenwyck*, veuve de *Louis d'Amenzaga*, Chevalier, Seigneur de Nilpiereux, &c., fille d'*Eugène de Vos de Steenwyck*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier & Lieutenant-Colonel au service de S. M. T. C., & de *Philippine-Marie de Divion*. Il n'a point d'enfans de cette seconde femme, mais de la première est fortie

HONORINE-JOSÉPHINE-CAROLINE, Baronne d'EYNATTEN DE SCHOONHOVE, Dame & héritière de Grâce, Kersbeek, Mons & Berleux, Avouée de Streel, mariée, le 28 Décembre 1769, à *Josèphe*, Comte d'*Albon*, Baron de Zentrudumaie, Lieutenant-Capitaine au Régiment de Picardie, & Gouverneur de Saint-Andéol en France.

Cette famille d'EYNATTEN a de tout temps porté & porte encore, dans toutes les branches qui en subsistent, d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 merlettes de même, posées en orle, c'est-à-dire 3 d'un côté de la branche & 3 de l'autre, avec un casque grillé de gueules & d'argent, orné de ses lambrequins de même; & pour cimier: deux

cornes d'argent, entourées d'un ruban de gueules, & une merlette de même, posée entre les deux cornes. Depuis que cette branche d'EYNATTEN DE SCHOONHOVE a été décorée du titre de *Baron*, elle a laissé ces ornemens anciens pour former l'écu de ses armes d'une *couronne de Baron* en bourlet, ornée de perles. Elle porte pour devise : *Enatent vel evolent.*

* EYROLLES, dans le Comtat-Venaissin, Diocèse de Die : Terre & Seigneurie qui a été possédée pendant long-tems par la Maison de *Pellissier-de-Saint-Ferréol*, d'où elle a passé, avec la Seigneurie de *Saint-Ferréol*, dans celle des *Bertrands*, qui les posséde aujourd'hui, par *CLAIRE DE PELLISSIER*, dont *François* & *Christophe des Bertrands*, frères, avoient épousé les arrières-petites-filles, *Claire* & *Madeleine de Collans*, filles de *Jean de Collans*, Seigneur du Pérou, & de sa femme *Jeanne de Morges*, laquelle étoit elle-même fille de *Jean de Morges*, Seigneur de l'Epine, & de ladite *CLAIRE DE PELLISSIER*, qui donna les Terres & Seigneuries d'*Eyrolles* & de *Saint-Ferréol* auxdits Seigneurs des *Bertrands*, à la charge de porter à perpétuité les nom & armes de la Maison de *Pellissier*. Voyez BERTRANDS (DES), & PELLISSIER.

EYSSAUTIER ou EISSAUTIER, famille qui, suivant l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuill, tom. 1, pag. 336, étoit comprise parmi les Maisons nobles de Barcelonette, dans le XV^e siècle. Elle passa à Colmars, en Provence, vers l'an 1470.

I. PAUL D'EYSSAUTIER, qui s'y établit, eut pour fils :

II. HUGUES D'EYSSAUTIER, père d'HONORÉ, qui suit. On ignore le nom des femmes de ces deux degrés.

III. HONORÉ D'EYSSAUTIER épousa, par contrat passé le 24 Juillet 1544, *Jeanne Domenge*, de laquelle fortit :

IV. PIERRE D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, qui servit glorieusement le Roi pendant les guerres civiles du XVI^e siècle. Il eut ordre

en 1691, d'aller à la tête de 200 hommes au secours de la ville de Digne. Il fut fait Gouverneur du Château de Sauze en 1593, & le Duc d'Epéron lui donna commission de renforcer de 300 hommes la garnison de cette place. L'an 1597, la ville de Colmars le trouvant en danger, & le Duc de Guise craignant pour la grande quantité d'artillerie qu'on y avoit fait conduire, envoya commission audit Seigneur de Cartier d'en aller prendre le commandement ; il réussit dans sa mission, & mit cette Ville à couvert de l'ennemi. Il garda le commandement de Colmars, & épousa, 1^o le 18 Septembre 1589, *Diane de Puget*, & 2^o le 17 Août 1603, *Lucrèce de Demandols*. Il eut du premier lit :

V. ESPRIT D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers, Chanoles, &c., qui épousa, le 21 Juillet 1638, *Catherine de Matty*, de laquelle il laissa :

VI. FRANÇOIS D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers & Chanoles, marié, le 8 Septembre 1657, à *Henriette d'Hugues*, fille de *David d'Hugues*, Baron de Beaujeu, & de *Suzanne du Serre*. Ses enfans furent :

1. N... qui suit ;
2. Et PIERRE, rapporté après la postérité de son frère.

VII. N... D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, épousa une fille de la Maison de *Glandevès-Clemençane*, de laquelle est issu :

VIII. N... D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, qui a des enfans de sa femme dont on ignore le nom.

VII. PIERRE D'EYSSAUTIER, second fils de FRANÇOIS & d'*Henriette d'Hugues*, fut père de

VIII. GASPARD D'EYSSAUTIER, qui eut de son mariage avec *Catherine Carlucc* :

1. GASPARD, qui suit ;
2. 3. & 4. MICHEL, JOSEPH & JEAN, dont on ignore les destinées.

IX. GASPARD D'EYSSAUTIER, II^e du nom, fut s'établir à Marseille, & épousa N... de *Caulavery*, dont :

X. FRANÇOIS D'EYSSAUTIER, nommé, à l'âge de 29 ans, Affecteur de la ville de Marseille. Il

épousa *Rose de Chauvet*, de laquelle il a eu :

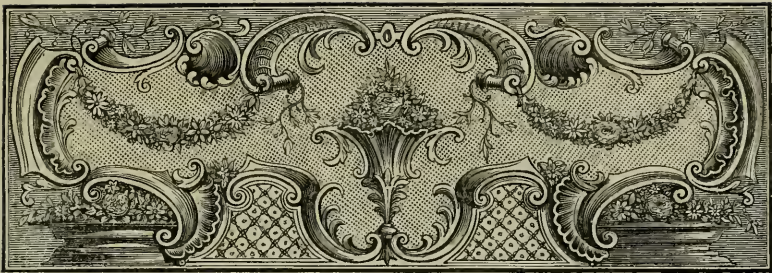
1. JEAN-FRANÇOIS-GASPARD, mort à l'âge de 22 ans ;
2. Et JOSEPH D'EYSSAUTIER, duquel on ignore la destinée.

C'est ce que nous savons, faute de Mémoire, sur cette famille, qui porte : *d'azur, à trois*

fascés ondées d'argent; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

* EZY, Bourg, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse d'Evreux, avec titre de *Vicomté*. Nous ignorons quels en font les Seigneurs.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



ABAS, en Languedoc. Les armes : *d'or, à trois pals de gueules.*

FABERT. Des Ecrivains mal instruits ont avancé que le Maréchal de ce nom étoit un Officier de fortune, & qu'il

étoit le premier Gentilhomme de sa race. Un Mémoire domestique, dressé d'après les titres originaux de cette famille, communiqués, apprend le contraire, comme on va le voir. PHILIPPE & ISAÏE DE FABERT, frères, originaires de la ville de Strasbourg, vinrent s'établir en Lorraine vers le XV^e siècle, où ils furent appelés par CHARLES III, Duc de Lorraine, qui faisoit si grand cas de leurs talens & de leur faveur dans les Belles-Lettres, qu'outre les pensions considérables qu'il leur faisoit, il voulut se les

attacher encore davantage, en leur accordant des Lettres de Noblesse.

PHILIPPE DE FABERT, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Monthairons, mourut sans postérité de son mariage avec *Agnès de Colleson.*

ISAÏE DE FABERT, le cadet, Ecuyer, Seigneur de Chonville, fit alliance avec *Pétronille de Gorcy*, dont il eut :

MANGIN DE FABERT, Ecuyer, Seigneur de Chonville, marié, par contrat passé au Château de Chonville en 1551, avec *Florentine de Fulaines*, fille de *N... de Fulaines*, Ecuyer, Seigneur de Guiry, & d'*Agathe d'Haute-court*, dont :

ABRAHAM DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui servit dans les armées sous le règne de HENRI IV, en qualité de Commissaire ordinaire de l'Artillerie, ès-Gouvernement de Metz, Toul & Verdun, dans laquelle

charge il se comporta avec tant de distinction, qu'il mérita de ce grand Roi des Lettres de Noblesse qui lui confirmèrent celles que son aïeul avoit obtenues de CHARLES III, Duc de Lorraine. Il fut ensuite créé Maître Echevin de Metz en 1616, 1618 & 1624. Cette charge étoit alors très-considerable, & donnoit la qualité de *Chevalier*: celui qui la possédoit étoit Chef & Juge souverain, tout ressortissoit devers lui; il avoit toute l'autorité de la ville, tant pour le Civil que pour le Militaire. C'étoit toujours un Noble & d'un mérite distingué qu'on choisissoit pour la remplir. LOUIS XIII, en 1638, le nomma Chevalier de son Ordre de Saint-Michel, & l'on fait que le collier de cet Ordre ne se donnoit alors qu'à des personnes de distinction. Sa Majesté le fit pour la quatrième fois Maître-Echevin de la ville de Metz, & dans l'intervalle de ces Echevinages, il fut toujours membre des treize. Il est le Rédacteur de la coutume de Metz, & l'Auteur des Commentaires sur celle de Lorraine, ouvrage estimé. ABRAHAM DE FABERT voulant donner à ses écrits le mérite qu'ils devoient avoir, & qu'ils fussent transmis à la postérité, fit venir des caractères de Hollande & imprimer à ses frais chez lui ses ouvrages; ne voulant pas que le public, auquel ils étoient d'une grande utilité, les perdit; & ensuite il fit accorder à un de ses ouvriers, nommé *Claude Félix*, des Lettres-Patentes du Roi, en date du 5 Août 1628, qui lui accorde le privilège exclusif d'imprimer & de débiter dans le Royaume les ouvrages d'ABRAHAM DE FABERT. Voilà ce qui a donné lieu à la prévention, où sont bien des gens, qu'ABRAHAM DE FABERT étoit Imprimeur à Metz; & ce qui a fait que plusieurs Ecrivains, mal instruits des faits & de l'histoire des familles, ont donné dans l'erreur, en insérant dans leurs ouvrages, que le Maréchal DE FABERT étoit fils d'un Imprimeur ou d'un Libraire de Metz: tels sont le Président Hainaut, le P. Daniel, dans sa grande *Histoire de France*, un *Dictionnaire des hommes illustres*, en 4 volumes, imprimé à Avignon; le P. la Barre Auteur de la *vie du Maréchal DE FABERT*, une petite *Histoire de Metz*, donnée par un Bénédictin; ces deux derniers surtout ont eu d'autant plus tort, qu'ils avoient sous les yeux la famille, qu'ils auroient pu consulter & qui leur auroit communiqué ses titres. ABRAHAM DE FABERT épousa, par contrat passé à Dugny,

l'an 1588, *Anne des Bernards-d'Allamont*, fille de *Renaud des Bernards*, Ecuier, & de *Nicole de Faillonnet*. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, rapporté ci-après;
2. Et ABRAHAM, dont nous allons parler.

ABRAHAM DE FABERT, II^e du nom, fut élevé auprès du Duc d'Epemon, qui le fit entrer dans le Régiment des Gardes à l'âge de 13 ans & demi. Il y resta cinq ans, fut ensuite Major du Régiment de Rambures, servit en Allemagne en qualité d'Aide-de-Camp en 1635, s'acquit de la réputation à la retraite de Mayence, se trouva aux sièges de Saverne, de Landrecies & de la Capelle en 1636, & passa en Piémont en 1637, avec le Cardinal de la Valette. Le Comte d'Harcourt reconnut son mérite à la fameuse expédition de Cafals, & aux plus importantes actions du siège de Turin. Dans les troubles du Royaume il s'attacha toujours fidèlement à la personne du Roi. Ses services importants rendus à l'Etat avec succès & fidélité lui méritèrent le bâton de Maréchal de France en Août 1658. Il fut aussi nommé pour être Chevalier des Ordres du Roi en Décembre 1661; mais fa modestie l'engagea de remercier le Roi, qui lui donna par engagement le Domaine de Sézanne en Brie, lequel fut ensuite possédé par le Marquis de Beuvron, du chef d'ANGÉLIQUE DE FABERT, son épouse, auparavant veuve du Marquis de Genlis. Voyez Moréri & la Martinière, *Dictionnaire géographique*, au mot SÉZANNE. Il mourut au mois de Mai 1662, âgé de 62 ans. Il eut de son mariage avec *Claude Richard de Clevand*, fille de N.... *Richard de Clevand*, Seigneur de Jouy, Harry & Clévand, Cape-Pierots, Gouverneur de Pont-à-Mousson, & d'*Anne Maillet*:

1. LOUIS, Marquis de Fabert, Comte de Sézanne, Gouverneur de Sédan, Colonel du Régiment de Lorraine, tué par les Turcs au siège de Candie le 23 Juin 1669, âgé d'environ 18 ans;
2. ANNE-DIEUDONNÉE, mariée 1^o à *Louis de Comminges*, Marquis de Vervins; & 2^o en 1671, à *Claude-François de Mérode*, Marquis de Treton, Baron de Raye, Prince de Montglion;
3. CLAUDE, mariée, en 1663, à *Henri de Tubières*, de Grimoard, de Pestels & de Lévy, Marquis de Caylus, Comte de Salmiech & de Landos;
4. Et ANGÉLIQUE, mariée, 1^o en 1669, à *Char-*

les Brulart, Marquis de Genlis; & 2^o à *François d'Harcourt*, III^e du nom, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi.

FRANÇOIS DE FABERT, frère aîné du Maréchal, Chevalier, Seigneur de Moulin, fut Commissaire ordinaire d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun. Cette charge qui étoit alors très-considérable, parce qu'il n'y avoit point encore de Corps formé pour le service de l'artillerie, répondoit à celle d'Inspecteur d'aujourd'hui. Le Roi l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel, seule décoration qui existoit alors pour récompense des services militaires & autres. Il servit aux sièges de Montauban, de la Rochelle, de St.-Avoird, de Trèves & de Nancy. En 1659, le Roi le nomma Echevin de la ville de Metz. Il exerça cette charge pendant deux ans, & fut continué par Lettres de cachet. En 1660, les trois Ordres de Metz le députèrent pour complimenter LOUIS XIV & la Reine sur leur mariage. Il épousa, par contrat de 1636, *Madeleine de Foës*, fille de *N... de Foës*, Seigneur de la Haute-Béroï, Chevillon & Schelincourt, & de *N... le Poignant*, dont:

1. AFRICAIN-FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS, mort Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Metz;
3. MADELEINE, mariée 1^o à *Jean*, Comte d'Apremont l'Auberne; & 2^o à *N... de Rouffes*, Marquis d'Alembon;
4. Et ANNE-MARIE, alliée à *N... Mallet*, Chevalier Seigneur de Noizielle & du Luzart, Conseiller au Parlement de Paris.

AFRICAIN-FRANÇOIS DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, d'abord Capitaine au Régiment de Lorraine, dont le Marquis de FABERT, fils du Maréchal, étoit alors Colonel, ensuite Commandant d'un bataillon du Régiment Dauphin, Infanterie, épousa, en 1704, *Anne Flageoles*, dont:

FRANÇOIS DE FABERT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui a servi en qualité de Lieutenant de Dragons, dans le Régiment de la Reine, & a épousé, en 1728, *Anne-Madeleine le Febvre*, fille de *Pierre le Febvre*, Conseiller au Parlement de Metz, dont:

1. ABRAHAM-ALEXANDRE-FRANÇOIS-MAXIMIN, qui suit;
2. AFRICAIN-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, marié, en 1771, à *Angélique-Elisabeth Fougères de*

Mormont, fille de *Pierre de Mormont*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, & de *Madeleine-Eléonore-Dorothée de Ratshauzen-de-Lonvayer*, dont il n'y a point d'enfants:

3. Et ANNE-FRANÇOISE-BARBE, fille majeure.

ABRAHAM-ALEXANDRE-FRANÇOIS-MAXIMIN DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, a servi pendant six ans au Corps-Royal d'Artillerie, a été fait, en 1754, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Harcourt; en 1762 Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, & ayant été réformé, il a été fait Capitaine au Régiment des recrues provinciales de Metz. Il a épousé, en 1760, *Anne-Marie-Madeleine du Balay*, fille de *Jean-Mathieu du Balay*, Ecuyer, Seigneur de St.-Jean, Bouzonville, &c., Conseiller, Auditeur honoraire au Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Metz, dont:

1. AUGUSTE-AFRICAIN-ALEXANDRE;
2. ANTOINETTE-REINE, appelée *Mademoiselle de Fabert*;
3. ANNE-MADELEINE, appelée *Mademoiselle de Moulin*;
4. ANNE-TOINETTE, appelée *Mademoiselle de Grignan*;
5. Et BARBE-EUPHÉMIE-GABRIELLE, appelée *Mademoiselle de Saint-Martin*. (Ces quatre dernières, inscrites pour être reçues à Saint-Cyr.)

Les armes: *d'or, à la croix de gueules*. C'est ainsi que les portoit le Maréchal de FABERT de ce nom, selon le P. Anselme. On voit au Chœur des Capucins de Sedan, où ce Maréchal a été enterré, de côté & d'autre, des *croix* qu'ils disent être ses armes. Suivant une note envoyée, sa postérité porte: *écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une croix d'argent, aux 2 & 3 d'azur, fessonné de gueules & d'argent; sur le champ de l'écu un hercule ayant le chef couvert d'une peau de lion, dont il relève la queue avec la main droite, & tenant de sa gauche une massue. Cet hercule est entouré, de chaque côté, de trois ou quatre grenades d'or. Cimier: un heaume fermé, surmonté d'un hercule. Supports: deux sauvages armés chacun d'une massue.*

FABIEN, en Normandie, Election de Vaugognes, qui porte: *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de sable, accompagnée en chef de deux boules d'or*

& en pointe d'une hure de sanglier d'argent.

FABRE, famille originaire de Riez en Provence. Elle a pour auteur :

I. HONORÉ FABRE, qui obtint du Roi RENÉ la permission de posséder une partie de la Seigneurie de cette ville & autres Terres, par Lettres du 23 Mai 1470. Il épousa, par contrat du 18 Mai 1451, passé devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin *Marie de Puget*, de laquelle il eut :

II. ETIENNE DE FABRE, Co-Seigneur de Riez, marié, par contrat passé devant *Arnauud*, Notaire à Riez, le 9 Mars 1487, à *Honorade d'Afouaud*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, & de *Blanche de Castellane*. Elle lui apporta en dot un sixième de la Seigneurie de Riez, & le rendit père de deux fils, dont il est parlé ci-après, & qui partagèrent la succession de noble *François d'Afouaud*, leur oncle germain, par acte passé devant *Chailan*, Notaire, le 21 Mai 1530 :

ANTOINE, dit l'aîné, qui suit ;

Et ANTOINE, dit le jeune, auteur d'une branche rapportée ci-après.

III. ANTOINE DE FABRE, dit l'aîné, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, fit son testament le 15 Juin 1580. Il s'allia, le 12 Septembre 1537 (*Bourges*, Notaire à Baudinard), à *Louise de Ferrier*, fille de noble *Thomas*, Seigneur de Sorps, & de Dame *Delphine de Sabran*, dont il laissa entr'autres enfans :

1. JOSEPH, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de :

MARC-ANTOINE DE FABRE, qui n'eut point d'enfans de *Marguerite de Pontevès de Bargeme*, qu'il avoit épousée le 16 Janvier 1658.

2. Et PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE DE FABRE, Seigneur de Mazan, se signala pendant les guerres de la Ligue. Il remplit avec courage & distinction les divers emplois honorables qu'il eut dans la Cavalerie, & testa le 1^{er} Août 1633 ; il avoit épousé, par contrat passé devant *Rigordy*, Notaire à Draguignan, le 8 Octobre 1606, *Françoise d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Régusse, & de Dame *Diane de Pontevès-Montfroc*, & eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. MELCHIOR & LAURENT.

V. JEAN DE FABRE, Seigneur de Ponfrac, se maria, le 13 Février 1635 (*Bertrandy*, Notaire à Riez), à *Gabrielle de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, & d'*Anne de la Tour-Romoules*, dont :

1. ELZÉAR, qui suit ;
2. Et CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1664.

VI. ELZÉAR DE FABRE, Seigneur de Ponfrac, épousa, par contrat passé devant *Chaubaud & Bertrandy*, Notaires à Riez, le 4 Novembre 1663, *Claire de Fabre*, sa cousine, fille de *Pompée*, Seigneur de Vinay, & de *Marguerite de Gafqui*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, mort sans alliance ;
2. CÉSAR, Capicol de l'Eglise de Riez ;
3. LOUIS, qui suit ;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont deux mariées dans les Maisons de *Villedieu* & de *Sabran-Chantereine*. La troisième mourut sans alliance.

VII. LOUIS DE FABRE, Seigneur de Ponfrac & de Mazan, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'une des Galères du Roi, épousa, par contrat passé devant *Sarraire*, Notaire à Riez, le 14 Août 1713, *Charlotte de Bombelles*, fille de *Charles de Bombelles*, Chevalier de Saint-Louis, Major & Inspecteur des Galères, & de Dame *Renée de Rochambeau*. Leurs enfans font :

1. CHARLES-CÉSAR, qui suit ;
2. AUGUSTE, Capicol de l'Eglise de Riez ;
3. Et BALTHAZAR, marié à la Nouvelle-Orléans.

VIII. CHARLES-CÉSAR DE FABRE, Seigneur de Mazan & de Ponfrac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Galères, s'allia, par contrat du 24 Avril 1746 (*Chailan*, Notaire à Riez), à *Anne-Félicité de Coriolis*, fille d'*Honoré de Coriolis*, Marquis de Pui-nichel, dont :

1. 2. 3. CHARLES, JOSEPH & AUGUSTE ;
4. & 5. MARIE & THÉRÈSE DE FABRE.

III. ANTOINE DE FABRE, dit le jeune, second fils d'ETIENNE, & d'*Honorade d'Afouaud*, épousa *Louise de Guiramand*, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, Seigneur de Mazan ;
2. JEAN-LOUIS, Capicol de l'Eglise de Riez ;
3. MELCHIOR, qui suit ;

4. Et JEAN DE FABRE, qui fit une branche à présent éteinte.

IV. MELCHIOR DE FABRE, Seigneur de Vinay, épousa, le 17 Janvier 1605, *Claire de Martely*, fille de *Joseph*, dont vint:

V. POMPÉE DE FABRE, Seigneur de Vinay, allié en 1640, à *Madeleine de Gasqui*, de laquelle il eut:

1. LOUIS DE FABRE, dont les descendants continuent leur noblesse;
2. Et CLAIRE, qui fut mariée à ELZÉAR DE FABRE, Sieur de Ponfrac. C'est ce que nous savons, d'après l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, p. 359, n'ayant point reçu de Mémoire de cette famille, dont les armes font : de gueules, à une tête de bœuf d'or.

FABRE, en Provence : d'azur, à un bras armé d'or, mouvant du côté fenêtre de l'écu, & sortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe semble supporter une couronne fleurdelisée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, lampassé & armé de gueules, supportant d'une de ses pattes une fleur-de-lis d'or, & en pointe d'un casque aussi d'or, duquel sortent quelques plumes d'argent.

FABRE, en Languedoc : d'azur, à une tour d'argent renversée & surmontée d'un pélican d'or avec ses petits.

* FABRÈGUES, Terre en Auvergne avec un magnifique Château, accompagné de douze Châtellenies qui lui sont contiguës. Elle est située dans le vallon de la rivière de Gardane, capitale de la Haute-Auvergne. Cette Terre a été possédée par *Saint-Géraud*, Comte d'Aurillac, & a été érigée en Comté, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1768, sous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*. Elle est ainsi appelée, parce que les Seigneurs, qui en sont les propriétaires depuis le XV^e siècle, se nomment de *Sarret*, & que la Baronnie de *Nozières*, située à deux lieux d'Aurillac, a pris son nom de l'ancienne Maison de *Nozières*, originaire de la Haute-Auvergne, d'où elle a passé dans la Maison de *Montal*, ensuite dans celle de *Tournemine*; & enfin, vers le commencement du XVI^e siècle, dans la Maison de *Noailles*, qui l'a vendue, en 1750, à *Messire Joseph de Sarret-de-Fabrègues*, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Auver-

gne au département de la Haute-Marche; & cette terre de *Nozières* fait partie dudit Comté de *Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*. Voy. SARRET.

FABRI. Cette famille est originaire de la ville de Pise en Toscane, où elle a été très-florissante, & où les Seigneurs de ce nom ont rempli les plus grandes charges de l'Etat. Les Auteurs qui en ont parlé, en ont fait une particulière estime. Voici ce qu'en dit Moréri.

Deux branches sont venues s'établir en France en deux tems différens. La première est la branche de Provence, qui y subsiste depuis le règne du Roi SAINT LOUIS; la seconde est celle de *Fabri-Moncault*, en Languedoc, qui ne s'y est établie que depuis le règne du Roi CHARLES VIII.

Celle de Provence descend de HUGUES FABRI, fils de JEAN FABRI, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Pise, lequel se trouvant en la ville d'Acre au premier voyage que le Roi SAINT LOUIS y fit, le suivit en France à son retour de la Terre-Sainte, & l'accompagna jusqu'à son débarquement en la ville d'Hyères en Provence, où il aborda le 3 Juillet 1254. HUGUES ne fut pas plutôt débarqué, qu'il tomba dangereusement malade; ce qui l'obligea à rester en cette ville, sans pouvoir suivre le saint Roi, qui l'avoit en particulière estime.

CHARLES, Comte de Provence, acquit cette ville d'Hyères, par l'entremise de HUGUES FABRI, & le traité en fut passé au Palais de Tarascon en 1254. Ce Prince le fit Gouverneur de la Forteresse, à laquelle il fit travailler à l'augmentation des fortifications, qui ne furent achevées que par son fils YCARD ou AICARD FABRI, qui lui succéda au Gouvernement, lequel fit faire la porte qui est encore aujourd'hui, & qui porte le nom de CAFABRI, qui veut dire la porte d'YCARD-FABRI; les armes même de ce premier HUGUES FABRI se voyoient encore il n'y a pas long-tems en cette ville d'Hyères.

HUGUES épousa MARIE, fille d'YCARD ou AICARD, Seigneur de Soliès, & c'est de ce mariage que sont descendus toutes les branches de *Fabri* qui ont été en Provence, savoir : la branche de *Fabri de Rians*, fondue dans les familles de *Valbelle* & du *Perrier*; celle de *Fabri*, Seigneur de *Saint-Julien*, éteinte; celle de *Bras*, qui subsiste encore aujourd'hui

à la Cadière, Diocèse de Marseille, & celle de *Portanier*, sortie d'AMÉDÉE FABRI, Gouverneur du Château d'Hyères, dont le fils, GUILLAUME FABRI, fut obligé de quitter l'exercice des armes pour prendre l'étude des loix, à cause qu'*Elzias Portanier*, son oncle, grand Jurisconsulte, le fit son héritier à cette condition, & à celle de porter ses armes, qu'il écartela avec celle de *Fabri*, ce qui a continué jusqu'à Madame la Chancelière *Seguier*, & à Madame la Marquise de *Pompadour*, sa sœur, qui ont laissé une illustre postérité remplie de Ducs, Pairs & Maréchaux de France.

Cette même branche a produit NICOLAS FABRI, Abbé de Guistrés, Seigneur de Peirefc, Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, qui a eu la réputation d'un des plus savans hommes de son tems, par les œuvres qu'il a laissées sur l'antiquité. Il y a encore eu de ce nom des Jurisconsultes fameux, & plusieurs Magistrats des Cours souveraines de Provence. Il fut grand partisan de la Ligue, & composa des Mémoires qui n'ont pas été publiés.

La seconde branche, qui est venue s'établir en Languedoc, descend de PIERRE FABRI, Consul de la ville de Pise, frère de HUGUES FABRI, qui suivit le Roi SAINT LOUIS, à son retour en France de son premier voyage au Levant; tous deux enfans de JEAN FABRI, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Pise. De ce PIERRE FABRI est descendu, au VIII^e degré, LUDOVIC FABRI, chef d'un parti, qui remit la ville de Pise en la puissance du Roi CHARLES VIII, en 1494, lequel fit Gouverneur de ladite ville & de la Citadelle, *Robert de Balsac*, Seigneur d'Entragues, qui épousa LANCIA FABRI, sœur de LUDOVIC, & mère de plusieurs Chevaliers des Ordres du Saint-Esprit. C'est de ce mariage qu'est descendue toute la Maison d'*Entragues*, qui allie la branche de *Fabri-Montcault* à grand nombre de maisons fort distinguées. (Voy. Moréri.)

Ce LUDOVIC FABRI ayant quitté Pise, & suivi *Robert d'Entragues*, son beau-frère, qui étoit Gouverneur de Beaucaire, vint s'établir en Languedoc, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui, en la personne de LOUIS FABRI, Comte de Montcault, ci-devant Capitaine d'une Compagnie de 500 Gentilshommes, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Befançon, mort le 28 Septembre

1717, père de HENRI FABRI, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre, marié, le 22 Septembre 1717, à *Thérèse Fleuriau*, fille de *Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau*, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France; & des Demoiselles de *Montcault* & de *Flagny*.

Dans cette seconde branche, il y a eu des Seigneurs de grande distinction dans la République de Florence. JEAN FABRI fut Podestat ou chef de la Justice des Florentins en 1284. ANTOINE, MATHIEU & LAURENT FABRI, ont été Gonfaloniers de Justice; HUGUES FABRI a été Généralissime des Galères de Florence, & depuis leur établissement en Languedoc, ils ont paru avec distinction & fidélité dans le service de nos Rois. JEAN FABRI a été Lieutenant pour le Roi de la ville & de la Citadelle de Bagnols; PIERRE FABRI, II^e du nom, Capitaine de la Compagnie d'Ordonnance du Connétable de Bourbon, de deux cents Maîtres; PIERRE FABRI, III^e du nom, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; ANTOINE FABRI, Mestre-de-Camp de la Marine du Levant, père de LOUIS FABRI, II^e du nom, Lieutenant-Général, qui a pour fils HENRI FABRI, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre.

Leurs alliances sont très-illustres, tant lorsqu'ils étoient en Toscane, que depuis qu'ils se sont établis en France: celle de *Bannes* les allie avec les Seigneurs d'*Avéjan*, dont il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui a eu deux fils Capitaines au Régiment des Gardes-Françoises; elle les allie aussi aux Maisons d'*Estaing* & de la *Farre*. Ils sont encore alliés avec la Maison de *Beauvoir du Roure*, qui les fait descendre de la Maison de *Grimoard*, dont étoit le Pape URBAIN V, & de celle de la *Rovère*, de laquelle étoient les Papes SIXTE IV & JULES II, & les allie à la Maison de *Luffan* & de *Polignac*; celle de la *Gorce*, les allie à celle d'*Aché* & de *Monteynard*, Marquis de Montfrin, & celle de *Cabries*, à celle de *Gimel*, & à nombre d'autres très-considérables.

Les armes sont: d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.

FABRI, très-ancienne Nobleffe, & la plus ancienne famille Patricienne de Genève.

Spon, auteur de l'Histoire de cette Ville, publiée en 1682, dit qu'elle étoit depuis longtemps illustre dans Genève: Grégoire Leti,

auteur d'une autre Histoire de la même Ville, imprimée en 1686, assure qu'elle étoit, dès les tems reculés, très-noble, & qu'elle avoit fait & faisoit encore une très-noble figure.

Dans une enquête faite par Humbert de Grefi, Commandeur de Saint-Pol en Dauphiné, & par Philibert de Faucon, Commandeur de Dôle en Bourgogne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par commission du 3 Décembre 1554, de Claude de la Sangle, Grand-Maître de l'Ordre, pour la réception de François de Barral, petit-fils de PERNETTE FABRI, il est prouvé par la déposition des témoins que ladite Demoiselle FABRI, aïeule dudit François de Barral, étoit de noble race de la Ville de Genève, de nom & d'armes.

Suivant un certificat du Conseil de la République de Genève du 12 Mars 1679, muni du sceau de la Ville, signé par le Secrétaire d'Etat Dupuy, expédié à la réquisition de PIERRE FABRI, premier Syndic, touchant la filiation & qualité de ses prédécesseurs, il est attesté & certifié que la famille des FABRI a toujours tenu, de père en fils, les premiers rangs d'honneur & de dignité en cet Etat; tenue, réputée & qualifiée généralement & par commune réputation pour noble d'ancienneté, ayant toujours vécu noblement.

Ceux de cette maison, dans les actes anciens & publics produits & passés à Genève, à Turin & à Rome, sont partout qualifiés des titres qu'on ne donnoit alors qu'à la haute Noblesse; c'est ce qu'on peut voir dans plusieurs actes & Chartes rapportés par Guichenon aux Preuves de l'Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie.

On voit en 1145, à la suite d'AMÉ III, Comte de Savoie, un GENIS FABRI, qui assiste à un acte de concession de ce Prince, faite en faveur de l'Abbaye de Saint-Sulpice de l'Ordre de Cîteaux en Bugey, dans lequel il est mentionné, comme témoin, entre *Urfroy de Viry & Guillaume de Montfalcon*, de deux des plus illustres Maisons de la Savoie.

Celle des FABRI a été anciennement attachée à la Cour des Princes de Savoie, & ses services n'ont été interrompus que par les suites de la réformation qui occasionnèrent des guerres entre les Ducs de Savoie & la République de Genève. Elle a donné trois Evêques & un Archevêque à l'Eglise: PIERRE FABRI fut Evêque-Prince de Genève en 1377;

ADHÉMAR le fut en 1385; c'est par erreur que ce dernier a été mis dans plusieurs Dictionnaires comme appartenant aux FABRI de Provence, car il est prouvé par le témoignage de divers Historiens qu'il étoit de Genève; pour le troisième, c'est FRANÇOIS DE FABRI, nommé en 1587 Evêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples, que nous rapporterons ci-après degré V.

JEAN DE FABRI (a), Seigneur des Prés, s'obligea, le 17 Août 1292, de prêter à l'avenir l'hommage & fidélité-lige à la Princesse Béatrix, Dauphine Viennoise, Dame de Faucigny, petite Province de Savoie, à deux lieues de Genève, à cause de son Fief des Prés qu'il y possédoit. Deux incendies considérables, arrivés en 1321 & 1334, qui embrasèrent les deux tiers de la Ville de Genève, & consumèrent la plupart des titres & actes tant du public que des particuliers, n'ont pas permis de découvrir le fils de JEAN, dont étoit issu AIMON, par lequel nous allons commencer la généalogie de cette ancienne noblesse.

I. AIMON ou AIMONET DE FABRI, vivant en 1370, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

1. GIRARD, Seigneur de Péron au pays de Gex, Terre qui s'appeloit auparavant *Piron*; il fut Syndic de Genève en 1406, & mourut sans enfans mâles, ne laissant qu'une fille:

N... DE FABRI, laquelle porta la terre de Piron dans une autre famille.

2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et JEAN, Archevêque de Cagliari, & Primat de la Sardaigne & de la Corse en 1423, dont on voit le portrait dans le Couvent des Carmes à Turin.

II. FRANÇOIS DE FABRI, Secrétaire Ducal de LOUIS, Duc de Savoie (c'est ainsi qu'on appeloit anciennement les Secrétaires d'Etat des Ducs de Savoie), assista au contrat de mariage de la Princesse CHARLOTTE DE SAVOIE avec LOUIS XI, Roi de France, passé à Genève le 14 Février 1451; & il y est mentionné comme témoin avec les Seigneurs des deux Cours. Il eut de son mariage contracté avec *Péronnette d'Esnyay*, d'une famille noble du Val d'Aoste:

(a) Comme l'usage de mettre la particule *de* devant les noms de familles nobles est regu-préque partout, on s'y est conformé dans cette généalogie.

III. JEAN DE FABRI, Secrétaire Ducal de Savoie en 1475, qui épousa, par contrat du 3 Février de la même année, passé devant *Marchand*, Notaire à Genève, *Philibert de Liga*, d'une noble & ancienne Maison de Piémont, éteinte depuis 250 ans. Il eut pour fils :

IV. PIERRE DE FABRI, 1^{er} du nom, Conseiller d'Etat du Duc de Savoie CHARLES III, qui épousa, par contrat du 24 Octobre 1511, *Hugone Millet*, fille de respectable Seigneur *Pierre Millet* (Maison dont descendent le Marquis d'*Arvillars*, Gentilhomme en 1777 de la Chambre de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, & le Chevalier d'*Arvillars*, mort le 27 Décembre 1775, premier Ecuyer de S. A. R. le Prince de Piémont). De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, dont nous allons parler d'abord ;
2. Et PIERRE, rapporté ci-après.

V. FRANÇOIS DE FABRI ne voulant pas embrasser la Religion réformée, se retira à Turin, où il fut fait Secrétaire d'Etat du Duc *Emmanuel-Philibert de Savoie* en 1559. Il eut un fils nommé

VI. JEAN DE FABRI, aussi pourvu de la même charge en 1561. On a trouvé dans les Archives du Roi un acte de vente & d'inféodation du Château, Ville & Mandement de Cly au Val d'Aoste du 10 Septembre 1562, faite par le même Duc *Emmanuel-Philibert* audit JEAN, qualifié dans cet acte *Magnifique Messire JEAN DE FABRI, Secrétaire d'Etat*; le prix de cette terre étoit de huit mille écus d'or. Il est mort à Turin en 1590, sans postérité masculine, ne laissant que :

N... DE FABRI, issue de cette branche, qui fut mariée au Marquis de *Gazelle*. De cette alliance il ne sortit que deux filles, l'une mariée au Président d'*Oncieu*, morte sans enfants; l'autre au Baron de *la Croix*: « une fille unique qu'ils eurent fut femme du Marquis de *Bagnasco*, de l'illustre Maison de *Carretto*; » de leur mariage ils n'eurent que des filles; l'aînée fut mariée au Marquis de *Saint-Georges*, dont le petit-fils du même nom & titre est mort à Turin en Mai 1778, sans laisser d'enfants.

V. PIERRE DE FABRI, II^e du nom, Seigneur-Syndic de la Ville de Genève, fils puîné de PIERRE 1^{er} & de *Hugone Millet*, décéda le 13 Mai 1587; il avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1557, *Pernette de Blecheret*, d'une famille noble du pays de Vaud, éteinte en 1700, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, nommé, en 1587, Evêque de la Caeo, Ville du Royaume de Naples. SIXTE-QUINT s'étant ouvert avec lui une entreprife qu'il concertoit avec le Duc de Savoie sur Genève, ce Prélat, disent les Historiens, qui étoit fils de PIERRE FABRI, d'une des plus considérables familles de cette Ville, & qui servoit de l'attachement pour sa Patrie, quoiqu'il d'une Religion différente, fut en détourner le Pape ;
3. Et JEAN, Capitaine au service de France dans le Corps de Troupes Auxiliaires que cette Puissance avoit envoyé pour soutenir les Grisons: il fut blessé en 1615 dans une escarmouche contre les Espagnols, & assassiné en Suisse, venant en femelle. Sprecher, qui a écrit l'*Histoire des Grisons*, dit qu'il fit construire un fort dans la Valteline, & un autre à la tête d'un pont sur le Rhin, qui fut appelé le Fort de France.

VI. PIERRE DE FABRI, III^e du nom, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Néréf-tang en 1591, dans l'armée Royale, pendant la guerre de la Ligue, se retira ensuite dans sa patrie, où il parvint à la charge de Seigneur, premier Syndic de la République; reçut une blessure considérable en 1602, en repoussant un parti des troupes de Savoie, qui avoit déjà pénétré dans Genève, après en avoir escaladé les murs. En 1613 il fit l'acquisition de la Terre d'Aire-la-Ville, & mourut en Mai 1629. Il avoit épousé *Judith Magistri*, d'une famille noble & patricienne de Genève, dont :

1. HECTOR, Capitaine au service de la République de Venise, tué au siège de Mantoue en 1630 ;
2. JEAN, qui fit plusieurs campagnes en Allemagne comme Capitaine, & ensuite comme Major du Régiment du Lieutenant-Général d'*Erlach*, lequel du service de GUSTAVE ADOLPHE, Roi de Suède, passa à celui de France, avec le Corps de troupes qu'il commandoit; il eut une commission particulière du Général d'*Erlach*, pour exercer la charge de Major de la place de Stohoffen en 1646; & ayant été fait l'année suivante Lieutenant-Colonel dudit Régiment composé de 2000 hommes, il les commanda à la bataille de Lens en 1648; il fut tué dix jours après cette action à la tête d'un convoi qu'il escortoit ;
3. Et ISAAC, qui suit.

VII. ISAAC DE FABRI, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur-Syndic de la République de Genève, mourut le 11 Juin 1666, laissant

de son mariage avec *Elizabéth Viçori*, d'une famille noble de Bologne :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et ABRAHAM, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe franche au service de la France, mort en 1667 à Dunkerque, où il étoit en garnison. Il eut pour fils FRANÇOIS DE FABRI, qui devint dans la fuite Lieutenant de la même Compagnie, & fut tué à la bataille de Nerwinde en 1693, sans avoir été marié.

VIII. PIERRE DE FABRI, IV^e du nom, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur premier Syndic de la Ville de Genève, fut envoyé de sa part en Octobre 1677 auprès de SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE. Quoiqu'il eût toujours possédé noblement, ainsi que son père & son aïeul, la Terre d'Aire-la-Ville, le Procureur-Syndic des Etats de Bourgogne le pourfuit, prétendant l'assujétir au droit de franc-fief : mais ayant produit ses titres à Dijon devant MM. les Elus Généraux de la Province de Bourgogne, les Commissaires députés du Roi par Arrêt de son Conseil d'Etat du 13 Avril 1673, concernant le recouvrement du droit de franc-fief, le déclarèrent exempt de ce droit, attendu sa Noblesse qui fut prouvée & reconnue, ainsi que celle de ses prédécesseurs, & sa descendance directe depuis & compris AÏMON DE FABRI, par titres & actes authentiques énoncés dans le procès-verbal qui précède la Sentence que rendirent à ce sujet MM. les Elus Généraux le 17 Juillet 1679, ainsi qu'il conte par l'extrait des registres du Greffe des Etats de Bourgogne, expédié à Dijon le 8 Août 1776, par le Secrétaire en chef desdits Etats, & certifié par le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège Présidial de Dijon, Gouverneur de la Chancellerie du Duché de Bourgogne. Il obtint de Louis XIV, par Lettres-Patentes datées de Marly du 25 Avril 1692 (adressées au Gouverneur & Lieutenant-Général en Bourgogne, Bresse, &c.), exemption du service personnel, qu'il étoit tenu de rendre à cause du Fief d'Aire-la-Ville, au ban & arrière-ban de la Noblesse, qui venoit d'être convoqué, ainsi que de toute contribution à ce sujet : cette grâce lui fut accordée sur l'exposé de l'incompatibilité du service personnel avec la charge de Chef de sa République ; & aussi en considération des services rendus par ses prédécesseurs & de ceux que ses enfans rendoient encore. Il testa à Ge-

nève le 18 Avril 1700, & mourut le 13 Novembre de la même année. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1643, *Adrienne de Tremblay*, fille de Noble *Louis de Tremblay*, Conseiller d'Etat de la République de Genève, laquelle fit son testament le 3 Septembre 1679, où sont rappelés ses enfans, qui sont :

1. JEAN-LOUIS, qui leva une Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Negroni au service de la République de Venise, & fit deux campagnes en Italie. Sa santé s'étant affoiblie, il fut contraint de quitter le service. Il épousa, par contrat du 29 Novembre 1679, *Marguerite de Stopa*, dont les oncles, *Pierre & Jean-Baptiste de Stopa* étoient alors, le premier, Lieutenant-Général des armées du Roi de France, qui devint, dans la fuite, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, faisant les fondions de Colonel-Général des Suisses & Grisons pendant la minorité du Duc du Maine, qui en avoit été nommé Colonel-Général (c'est ce qu'on lit dans *l'Histoire des Suisses en France* par le Baron de Zurlauben) ; & le second, Colonel d'un Régiment Suisse au service de la même Nation. JEAN-LOUIS ne laissa de son mariage que des filles ;
2. JEAN, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses au même service, levée à Genève en 1666, avouée de la République, & incorporée ensuite dans le Régiment de Greder ; il fut blessé grièvement à la bataille de Montcassel le 16 Avril 1677, devint Commandant de Bataillon, & mourut en 1687, sans avoir été marié ;
3. ODET, qui fuit ;
4. CATHERINE, mariée à *François-Hélène de Livron*, Seigneur de Tongin au pays de Gex, d'une très-ancienne noblesse, puisque dans le contrat de *Guillaume*, Seigneur de Gex, en 1293, on trouve *Rol. de Livron* qualifié de *mon Sire* ;
5. SUSANNE, mariée à *Vincent Minutoli*, Professeur de Belles-Lettres dans l'Académie de Genève, petit-fils de *Vincent Minutoli*, II^e du nom, qui se retira à Genève en 1594, & d'une illustre Maison originaire de Lucques, où elle a donné anciennement des Gonfaloniers, première charge de cette République : elle fut de la même tige que les Ducs de *Valentino* & les Princes de *Roddi* de Naples ;
6. Et SARA, mariée à *Jacques de Gautier*, d'une famille Patricienne de Genève, dont la noblesse est reconnue en France, dans le pays de Gex, où le Chef actuel possède des biens

nobles & est Lieutenant-Colonel au service du Roi de Sardaigne.

IX. ODET DE FABRI, né le 22 Mars 1646, Seigneur d'Aire-la-Ville, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses dans le Régiment de Greder, au service de France, épousa le 12 Octobre 1682 (contrat passé à Genève, *post nuptias*, le 20 Novembre 1683), *Jeanne d'Ebrard*, fille de *Guillaume d'Ebrard*, Sire de Mirvaux, dont pour fils unique :

X. PIERRE DE FABRI, V^e du nom, né le 15 Septembre 1683, Seigneur d'Aire-la-Ville & Seigneur premier Syndic de la République de Genève, qui fut envoyé, de sa part, en Ambassade, au mois d'Août 1738, auprès des Cantons de Zurich & de Berne pour les remercier de leurs bons offices dans la pacification des troubles de Genève, & ensuite, au mois de Septembre 1742, auprès de S. A. R. l'Infant Dom PHILIPPE, Duc de Parme, lorsqu'il commandoit l'armée d'Espagne en Savoie. Il testa le 29 Mars 1759, & est mort le 18 Août 1762. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1710, *Catherine de Buiffon*, fille de *Jean de Buiffon*, Procureur-Général de la Ville & République de Genève, issu d'une branche de la Maison de *Buiffon*, établie en cette Ville depuis la fatale journée de la Saint-Barthelemy, & sortie de la même tige que les Marquis de *Bournazel*, de *Beauteville* & d'*Auffonne*. Voyez BUISSON. De ce mariage sont issus :

1. MARC-CONRAD, qui suit;
2. PIERRE, Chevalier, né le 25 Octobre 1727, ancien Capitaine au Régiment de Montfort au service du Roi de Sardaigne, blessé le 30 Septembre 1744 à la bataille de Notre-Dame-de-l'Orme, près de Coni;
3. RENÉE, née le 31 Mars 1713, mariée à *Louis-Horace de Buiffon*, de la même branche que la mère de sa femme;
4. Et MARIANNE, née le 1^{er} Avril 1714, mariée à *Abraham Wesselow*, Seigneur Russe, qui a été Colonel dans les Troupes de l'Empereur de Russie PIERRE-LE-GRAND, son premier Aide-de-Camp à la bataille de Pultava, & son Ministre Plénipotentiaire à Vienne de 1715 à 1719. Il étoit encore vivant à Genève en 1778, & sa Maison a eu des alliances avec les Prince de *Galitzin*, de *Dolgorouky* & de *Korakin*. Voyez GALITZIN.

XI. MARC-CONRAD DE FABRI, né le 15 Novembre 1717, ci-devant Capitaine au Régi-

ment de Montfort au service du Roi de Sardaigne, Seigneur & Baron d'Aire-la-Ville (terre dont la souveraineté avoit été cédée à la France par le Traité de Lyon en 1601, & réunie à la Savoie, par un autre Traité des limites, conclu, à Turin, le 24 Mars 1760 entre les Cours de Versailles & de Turin), en a obtenu, par Lettres-Patentes du Roi de Sardaigne CHARLES-EMMANUEL, du 28 Septembre 1770, l'érection en Baronnie en sa faveur, & ce en considération, disent les Lettres, de ses services dans nos troupes pendant vingt ans dans le cours de deux guerres & depuis; en aussi égard aux services que ses ancêtres ont rendus à nos Rois prédécesseurs, & ce sans aucun payement de finance. Cette terre relève aujourd'hui du Roi de Sardaigne, & l'investiture en a été donnée à MARC-CONRAD DE FABRI le 26 Mai 1772. Il a épousé, par contrat du 11 Septembre 1750, *Elisabeth de Thelluffon*, fille de Noble *Isaac de Thelluffon*, Envoyé & Ministre de la République de Genève à la Cour de France pendant vingt ans. De son mariage il a :

1. ISAAC DE FABRI, Baron d'Aire-la-Ville, né le 28 Septembre 1751, Sous-Lieutenant dans le Régiment Suisse d'Aubonne au service de France;
2. LOUIS, dit le Chevalier d'Aire-la-Ville, né le 25 Octobre 1755, Sous-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chablais au service du Roi de Sardaigne, « tous les deux présentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale de France le 19 Février 1782 par S. E. le Comte de Scarnafis, Ambassadeur du Roi de Sardaigne en France; »
3. PIERRE, Chevalier, né le 3 Mai 1757, aussi Sous-Lieutenant au Régiment de Chablais;
4. CATHERINE, née le 22 Août 1754;
5. Et LOUISE-RENÉE, née le 28 Février 1760.

Les armes : d'azur, à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules accompagnée de deux étoiles d'or.

Généalogie dressée sur pièces authentiques communiquées.

FABRI ou FABRY-DE-FABRÈGUES, en Provence, famille qui a pour auteur

JACQUES DE FABRI, anobli par Lettres du 7 Avril 1459, données par le Roi RENÉ, vérifiées & enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 22 Octobre 1472. Ce Prince lui permit de bâtir une Maison à

Aups, en *Fief noble, franche & immune* de routes tailles, mais sujette au ban & arrière-ban de la Noblesse. Ce JACQUES fit échange d'un four qu'il avoit à Aups, pour la moitié de la juridiction de Fabrègues, avec *Olivier de Penard*, Archevêque d'Aix; & le Roi RENÉ lui en donna l'investiture par Lettres du 5 Mai 1477. Il prêta hommage au Roi CHARLES, à cette occasion, le 20 Juin 1481, & testa, le 8 Mai 1489, en faveur de ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1459, *Louise de Vintimille*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur de Montpezat & de St.-Laurent, & d'*Urbane Agnelle*, Dame de Riez, de laquelle il eut :

JEAN, qui suit ;

Et PIERRE, dont la postérité s'est éteinte dans

ANTOINETTE DE FABRI, mariée, en 1600, à *Pierre de Cormis*, Seigneur de Beau-recueil, Avocat-Général au Parlement de Provence.

JEAN DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, s'allia, le 9 Janvier 1501, par contrat passé devant *Seguirany*, Notaire, à *Honorée Tenque*, dont :

ALEXIS DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, Juge de la ville d'Aups, qui prêta hommage au Roi pour sa terre de Fabrègues, en 1559, & qui laissa de son mariage, contracté le 6 Décembre 1558, avec *Jeanne de Roux-de-Lauranon* :

MELCHIOR DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, qui rendit aussi hommage de cette terre au Roi le 28 Février 1598. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1591, *Camille d'Esparon-Tourtour*, de laquelle vint :

GASPARD DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, marié, le 18 Juin 1622, à *Françoise de Grasse-Saint-Cézar*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. JEAN, MELCHIOR, ANTOINE & GASPARD, reçus Chevaliers de Malte en 1649;
6. Et MARGUERITE, mariée à *François d'Arbaud*, Seigneur de Brefc.

FRANÇOIS DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, épousa, le 1^{er} Octobre 1652, *Anne de Vintimille*, fille de *Roland*, Seigneur de Montpezat, & de *Françoise d'Arnaud*, dont entr'autres enfans :

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1672.

GASPARD DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, 11^e du nom, a eu de son mariage avec *Anne de Clapiers*, fille de noble *Esprit de Clapiers* :

1. JOSEPH-ALEXANDRE, qui suit ;
2. & 3. JACQUES & LOUIS, Capitaines de Vaiffeaux au département de Toulon, & Chevaliers de Saint-Louis ;
4. MARIE-ANNE, veuve de *Charles de Clapiers*, son oncle maternel, Capitaine au Régiment du Maine, & Chevalier de Saint-Louis ;
5. ANNE-THÉRÈSE ;
6. & 7. Deux autres filles, Religieuses.

JOSEPH-ALEXANDRE DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, a épousé, en 1750, *Julie de Raphaelis-Roquesante*, dont des enfans :

De la même famille pouvoit être LOUIS FABRI, Seigneur de Fabrègues, Assesseur & Consul-d'Aix, au commencement du XVII^e siècle ou à la fin du XVI^e. Moréri en parle à l'article de la Généalogie précédente, sans assurer cependant qu'il étoit de la famille des *Fabri* de Pise. Ce LOUIS DE FABRI fut un grand partisan de la Ligue, & composa des Mémoires qui n'ont pas été publiés. Louvet, dans son *Histoire des Troubles de Provence*, n'a presque fait que le copier dans ses additions, depuis l'an 1581 jusqu'en 1601, & par ces fragmens on voit que *Fabri* étoit un habile négociateur.

Les armes de FABRI-FABRÈGUES sont : *d'argent, au pal d'azur, & un chef de gueules chargé de 3 écussons d'or.* (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 361.)

FABRI DE CELARS : *de gueules, à 3 annelets d'argent, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de sable.*

FABRON. Suivant la même *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, JEAN-BAPTISTE FABRON, de la ville de Marseille, Secrétaire du Roi en la Chancellerie le 23 Mars 1724, a laissé des enfans de sa femme, dont on ignore le nom. Il portoit pour armes : *d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel d'azur.*

◊ FAGES (DE), aux Diocèses d'Uzès & Viviers, en Languedoc. C'est une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, en Périgord, Diocèse de Sarlat, fondue dans celle de *Montesquiou-Monthuc*, & dans celle de *Montlezun*.

Le Château de Fages, en Languedoc, fut bâti avant l'an 1384, par un Seigneur de cette branche, qui y donna son nom.

I. GUILLAUME DE FAGES, 1^{er} du nom, séparé de sa tige au XIV^e siècle, Seigneur, Baron de Fages, Jusclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan & autres lieux, au Diocèse d'Uzès, reçut, en 1384, des reconnoissances des emphytéotes. Il servit sous le Connétable du Guesclin, & suivant plusieurs notices restées à sa famille, obtint alors, en récompense de ses services, le droit, dont elle jouit depuis plus de quatre cents ans, de couper ses armes *d'un chef de France*. Il eut pour fils & héritier :

II. GUILLAUME DE FAGES, 11^e du nom, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, &c., qui vivoit en 1410, & eut pour fils :

III. PONS DE FAGES, Seigneur des mêmes Terres, qui donna procuration, en 1475, à Dame *Alix de Pons*, son épouse, pour la régie de ses biens de Jusclan. Il en eut pour enfants :

1. GEORGES, qui suit;
2. DIDIER ou DEYDIER, auteur de la branche des Seigneurs de *Chazeaux*, établie en Vivarais, rapportée ci-après;
3. ETIENNE, Prêtre dans l'Université de l'Eglise de Saint-Martin de Vals, en Vivarais, en 1520;
4. Et JEANNE, morte fille.

IV. GEORGES DE FAGES, Seigneur de Fages, Jusclan, Saint-Emathère, Gicon, &c., qualifié Noble & illustre Seigneur, transigea avec DIDIER, son frère, le 1^{er} Septembre 1487, touchant la portion héréditaire qui lui revenoit sur les biens, tant de Noble PONS DE FAGES, leur père, que sur ceux de Noble GUILLAUME, & autre GUILLAUME DE FAGES, leur aïeul & bifaièul, tous trois Seigneurs, en leur vivant, des susdites Terres. Il avoit épousé Dame *Alifette de Coëtivy*, dont :

JACQUES, qui suit;

Et ANNE, mariée, le 16 Octobre 1520, à Noble *Grégoire de Solas*.

V. JACQUES DE FAGES, Seigneur, Baron de Gicon, Jusclan, &c., assista en cette qualité à une assemblée des trois Etats, tenue à Nîmes, le jour de Notre-Dame des Avents, l'an 1529; donna son dénombrement au Roi, devant ses Commissaires, desdites Terres & Seigneuries de Fages, Jusclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan, &c., qu'il tenoit de l'héritage de ses pères, & possédoit en toute Jus-

tice, haute, moyenne & basse, ne relevant que de Sa Majesté, avec une infinité de droits seigneuriaux, qu'il reconnut, & dont il rendit hommage le 4 Septembre 1531, où l'on voit que la Terre de FAGES, ci-devant appelée *Mas de Saulzes*, avoit pris depuis le nom de cette famille. Ayant succédé à son père, il prit deux commissions, l'une au Greffe de la Sénéchaussée de Nîmes, le 8 Octobre 1541, & l'autre des Grands-Jours audit Nîmes, le 12 des mêmes mois & an. Il testa le 10 Août 1545, & substitua ses biens au second enfant mâle de Noble & puissant Seigneur JEAN DE FAGES, son parent, Seigneur de Fages, près de Saint-Cyprien, au Diocèse de Sarlat, &c., à conditions qu'il viendrait habiter sa Terre de Jusclan. Cet acte prouve la filiation de la branche de FAGES, en Languedoc, avec l'illustre Maison de FAGES, en Périgord. Il avoit épousé *Catherine des Combes*, Dame des Bordes, dont vinrent :

1. GUICHARD, qui suit;
2. 3. 4. & 5. ANTOINE, HERCULE, LANCELOT & TRISTAN;
6. 7. 8. & 9. FRANÇOISE, LOUISE, JACQUELINE & JEANNETTE DE FAGES.

VI. GUICHARD DE FAGES, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, Saint-Emathère, &c., laissa pour fils :

VII. DANIEL DE FAGES, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, &c., mort à Jusclan, le 23 Juin 1651. Il avoit épousé *Eléonore de Noguier*, décédée audit lieu en 1660. De leur mariage ils eurent :

VIII. FRANÇOIS DE FAGES, Seigneur de Gicon, Jusclan, qui produisit ses titres devant les Commissaires des francs-fiefs, & obtint, le 20 Décembre 1656, une Sentence du Présidial de Nîmes, & un Arrêt du Parlement de Toulouse, le 1^{er} Juin 1658, confirmatif de ladite Sentence, portant maintenue en sa faveur des biens de Noble JACQUES DE FAGES, son bifaièul. Ayant survécu à tous les enfants de celui-ci, il fit donation de tous ses biens aux Religieux Carmes de Bagnols, & à l'Hôpital de la même Ville.

BRANCHE

des Seigneurs de CHAZEAX, établie en Vivarais.

IV. DIDIER, ou DEYDIER DE FAGES, Bailli de Senilhes en Vivarais, second fils de PONS, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, &c., &

de Dame *Alix de Pons*, fit une acquisition, le pénultième Décembre 1484 (acte reçu par *Gonin Sanglier*, Notaire d'Aubenas), transigée avec *GEORGES DE FAGES*, son frère aîné, Seigneur de Juclan, &c., le 1^{er} Septembre 1487, devant *Gonin Allamel*, Notaire de l'Argentière; fit son testament le 7 Mars 1520, devant *Rivière*, Prêtre, Notaire dudit lieu, & institua son héritier, *JEAN DE FAGES*, son fils, qui suit, qu'il eut de *Geneviève de Montmayrand*, son épouse.

V. *JEAN DE FAGES*, 1^{er} du nom, épousa, le 10 Juin 1523 (acte reçu par *Taranget*, Notaire de l'Argentière), *Antoinette du Gua*, fille de noble *Raymond du Gua*, & de *Marguerite de Chaldérac*. Il fut assisté de noble *JEAN DE FAGES*, son cousin germain, Seigneur de Fages, Juclan, &c., auquel il donna quittance, le 10 Mai 1529, devant le même *Taranget*, Notaire, pour restant des droits de légitime accordés, entre leur père, dans ladite transaction de 1487. Il eut de son mariage :

VI. *GUILLAUME DE FAGES*, III^e du nom, qui donna beaucoup de preuves de valeur au service du Roi, dans le commandement qui lui fut confié de la ville & château de l'Argentière, lors des premiers troubles de la Religion, d'où il repoussa & fit sortir les ennemis qui l'avoient surpris. Le 22 Août 1580, il eut commission de Capitaine de 100 hommes, & fit son testament le 24 Juin 1591, reçu par *Rivière*, Notaire de l'Argentière. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé devant un autre *Rivière*, Notaire dudit lieu, le 6 Mai 1554, *Marguerite de Tailland*, fille de *Barthelemy*; & 2^o *Marguerite de Laondès*, à laquelle il fit des legs par son testament. Du premier lit vinrent :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *MARGUERITE*, à laquelle son père légua la maison qu'il avoit au lieu de Vals, acquise par noble *DEYDIER DE FAGES*, son aïeul;
3. *CATHERINE*, mariée à Messire *Nicolas de Grimoard du Rourc*.

Et du second lit :

4. 5. 6. & 7. *GUINOT, FRANÇOIS, GUILLAUME & LOUISE*, rappelés dans le testament de leur père.

VII. *JEAN DE FAGES*, II^e du nom, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, fut fait prisonnier au siège de Montélimar, où il combattit pour le Roi, & paya 800 écus d'or pour sa rançon, au nommé *Arnaud Chalabot*, dont il reçut

quittance le 8 Novembre 1586, passée devant *Taranget*, Notaire de l'Argentière. Le Duc de Mayenne, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-Général au pays & Duché de Bourgogne, le choisit pour un des Gentilshommes ordinaires de sa Maison, par provision du 3 Août 1585, ce qui prouve l'estime que ce Prince faisoit de sa personne. Il épousa *Françoise de Colas*, comme il appert d'une quittance du 11 Mai 1594, passée devant ledit *Taranget*, Notaire, faite par Pierre Péllissier, mari d'Antoinette Clauffelle, de la somme de 50 écus que ledits Seigneur & Dame leur donnèrent en les mariant. Par l'Arrêt de la Cour de Parlement du Dauphiné, rendu le 11 Août 1583, en faveur de noble *JEAN DE FAGES*, il est prouvé qu'il étoit beau-frère du Sénéchal de Montélimar, qui étoit alors *Jacques de Colas*, Comte de la Fère. (Voy. Mézeray dans son *Abrégé de l'Histoire de France*, tom. VII, pages 207 & 277.) Ledit Arrêt portant expressément qu'appel avoit été fait en cette Cour, principalement à raison de ce, comme suspect aux parties. C'est une preuve d'autant plus essentielle de ce mariage, qu'elle indique en même tems, indubitablement & incontestablement, de quelle Maison étoit cette *Françoise de Colas*. *JEAN DE FAGES*, par son testament du 19 Janvier 1602, passé devant *Taranget*, aussi Notaire de l'Argentière, fit des legs, entr'autres à sa femme & ses enfans, & institua héritier son fils aîné, qu'il chargea expressément de rendre incontinent après son décès, aux habitans du Trebucéaux, la somme de 12 ou 15 écus, & aux habitans de Joux, celle de 12 écus sol qu'il avoit reçue d'eux en tems de guerre, lorsque la Compagnie étoit logée aux-dits lieux. De son mariage vinrent :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *ALAIN*, tige de la branche établie à Bordeaux, rapportée ci-après;
3. *GUILLAUME*, auteur de celle des Seigneurs de *Tauriès*, mentionnée en son rang;
4. *MARIE*;
5. Et *MARGUERITE*, mariée à noble *Nicolas de Bertrand*, Seigneur de Valoubières.

VIII. *JEAN DE FAGES*, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, rendit hommage de cette terre au Seigneur, Evêque du Puy, le 13 Novembre 1618, acte reçu par *Bonnet*, Notaire du Puy-en-Velay; fut Capitaine au Régiment du Cros, Infanterie,

par commission du 7 Février 1621 ; testa le 10 Octobre 1627, & avoit épousé, le 15 Septembre 1613, *Catherine de la Tour de Bains*, fille de noble *Claude de la Tour*, Seigneur du Bos & de Laulagnier, & de Dame *Gabrielle Gouchalle*, dont :

1. ALAIN, Baron de Chazeaux, qui, s'étant fait Jésuite, testa en faveur de CLAUDE, son frère ;
2. CLAUDE, qui fuit ;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Sévérac*, *Lachamp*, *Chazeaux*, &c. rapportée ci-après ;
4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Chaulmes*, mentionnée ensuite ;
5. Et ANNE, Religieuse à Notre-Dame de l'Argentière, en Vivarais.

IX. CLAUDE DE FAGES, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut exempté de servir au ban & arrière-ban, le 28 Janvier 1640, étant alors Capitaine au Régiment de Castillan, il le fut ensuite au Régiment de Robé, Infanterie, par commission du 13 Décembre 1641, & testa le 14 Juillet 1675. Il avoit épousé, le 30 Octobre 1636, *Françoise de la Motte*, fille de noble *Jean de la Motte*, Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & de *Jeanne de la Baulme*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *la Terrisse*, rapportée ci-après ;
3. JEAN-FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Monteils*, mentionnée ensuite ;
4. ANNE-GABRIELLE, mariée 1^o à noble *Jean-Vincent*, Seigneur d'*Esplan* ; & 2^o à noble *François Sauzet*, Seigneur de Fabras ;
5. Et MARIE.

X. JEAN DE FAGES, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut Garde-Marine, & épousa, le 6 Mai 1677, *Gabrielle de Roger*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur, Baron de Chazeaux, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commission du 23 Mars 1709, Gentilhomme de M. le Duc de Bourbon-Condé, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de ceux de Saint-Lazare & Notre-Dame du Mont-Carmel, le 6 Avril 1726, Lieutenant de Roi de la Ville d'Auxonne le 2 Mai 1737, mort sans postérité en 1773 ;
2. Autre JEAN-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Chazeaux*, Capitaine au Régiment de Gâtinois, Infanterie, par commission du 11

Juillet 1711, mort à Perpignan, en 1714, à la fuite du Régiment ;

3. JOSEPH-IGNACE, appelé *le Chevalier de Monteils*, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commission du 6 Février 1712, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 1^{er} Octobre 1748, sans postérité, de *Rose de Hanus*, qu'il avoit épousée, le 1^{er} Octobre 1740 ;
4. ANTOINE, Lieutenant d'Infanterie, au Régiment de Gâtinois, en 1713, mort en 1769, sans postérité, de son mariage contracté, en 1753, avec *Rose-Charlotte de Colonna-Ornano* ;
5. GABRIEL-BENOÎT, Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie, le 14 Décembre 1731, mort en Allemagne ;
6. MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas ;
7. 8. & 9. ANNE, MARIE, & JEANNE, non mariées.

BRANCHE

des Seigneurs de la Terrisse, éteinte.

X. GUILLAUME DE FAGES, IV^e du nom, Seigneur de la Terrisse, second fils de CLAUDE, Baron de Chazeaux, & de *Françoise de la Motte*, fut Lieutenant d'Infanterie, & laissa de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. MARIE & CHARLOTTE.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE FAGES-DE-LA-TERRISSE, Capitaine au Régiment de Bigorre, Infanterie, par commission du 25 Juin 1728, Chevalier de Saint-Louis, s'est trouvé au siège de Fribourg, en Allemagne, en 1744, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment, & est mort sans postérité, de la fuite des blessures qu'il y avoit reçues.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTEILS, établis à Naples.

X. JEAN-FRANÇOIS DE FAGES, Seigneur de Monteils, troisième fils de CLAUDE, Baron de Chazeaux, & de *Françoise de la Motte*, fut Lieutenant d'Infanterie, & épousa *Anne Joffouin de Bonnery*, veuve de SATURNIN DE FAGES-DE-SÉVÉRAC, son cousin, de laquelle il a eu :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. N... DE FAGES, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort de la fuite des blessures qu'il avoit reçues en Corse, en 1742 ;
3. & 4. Et deux autres garçons.

XI. FRANÇOIS DE FAGES DE MONTEILS, Lieutenant-Colonel, avec Brevet de Colonel, du Régiment de Hainaut, petit Wallon, au service du Roi des Deux-Siciles, mort Lieutenant de Roi de Siracuse, en 1769, avoit épousé *Marie de Frias*, dont :

1. FRANÇOIS, mort Capitaine au Régiment de Hainaut, au service de Naples ;
2. Autre FRANÇOIS, Capitaine au même Régiment ;
3. JEAN-BAPTISTE, Lieutenant audit Régiment ;
4. JEAN-JACQUES, Sous-Lieutenant au même Régiment, & tous trois au service de Naples ;
5. Et MARIE, mariée à noble *N... d'Arboffe*, Gouverneur de la Favignana, en Sicile.

BRANCHE

des Seigneurs de SÉVÉRAC, LACHAMP & CHAZEUX.

IX. GUILLAUME DE FAGES, IV^e du nom, Seigneur de Sévérac, troisième fils de JEAN III, Baron de Chazeaux, & de *Catherine de la Tour de Bains*, fut Capitaine au Régiment de la Roque, Infanterie, par commission du 30 Avril 1643, & épousa, le 30 Avril 1745, *Renée de Regis*, dont vint :

X. SATURNIN DE FAGES-DE-SÉVÉRAC, marié, le 24 Août 1679, à *Anne Joffouin de Bonnerry*, laquelle étant veuve se remaria à JEAN-FRANÇOIS DE FAGES, Seigneur de Montcils, comme on l'a dit ci-devant. De son premier lit il eut :

GUILLAUME, qui suit ;
Et FRANÇOISE.

XI. GUILLAUME DE FAGES, V^e du nom, Seigneur de Sévérac, Capitaine au Régiment de Blacons, Infanterie Française, & ensuite Capitaine au Régiment de Gueldres, Infanterie, au service du Roi d'Espagne, le 12 Décembre 1711, épousa, le 2 Avril 1717, *Françoise de Fargier*, Dame de Lachamp, dont font issus :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Curé de Saint-Martin d'Aps, vivant en 1778 ;
3. & 4. THÉRÈSE & MARIANNE, Religieuses au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière ;
5. MARGUERITE, Religieuse à Langogne en Gévaudan ;
6. LOUISE, Religieuse au Saint-Espirit ;
7. & 8. FRANÇOISE & ROSE.

XII. ANTOINE DE FAGES, Seigneur de La-

champ, Chazeaux, &c., Lieutenant au Régiment de Hainaut, petit Wallon, au service du Roi des Deux-Siciles, en 1744, a épousé, le 24 Juillet 1746, *Marie-Madeleine de Thibault*. Leurs enfans font :

1. FRANÇOIS-ESPRIT-ANTOINE, qui suit ;
2. ANTOINE-FRANÇOIS-MATHIEU, dit *le Chevalier de Lachamp*, servant en Amérique ;
3. LOUIS, dit *le Chevalier de FAGES* ;
4. JACQUES-CHRISTOPHE, appelé *le Chevalier de Chazeaux*, Page de M. le Prince de Condé depuis 1775, d'après ses preuves de Noblesse, de 250 années & au-delà, faites en 1774 & en 1779 ; Sous-Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie ;
5. MARIE, Religieuse au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière ;
6. MARIE-MADELEINE ;
7. MARIE-ROSE ;
8. ADÉLAÏDE ;
9. VICTOIRE ;
10. Et ROSE.

XIII. FRANÇOIS-ESPRIT-ANTOINE DE FAGES, Seigneur, Baron de Chazeaux, Lachamp, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, a épousé, le 2 Décembre 1777, *Marie-Marguerite de la Fare-Vénéjan*, sœur du Comte de la Fare, Aide-Major de Gendarmerie, & fille de *Louis-Joseph-Dominique*, Marquis de la Fare, Seigneur de Saint-Alexandre, &c., Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de *Gabrielle-Pauline-Henriette de Gaizeau*. De ce mariage est issue une fille.

BRANCHE

des Seigneurs de CHAULNES, CONCOULES, JONQUERETTE, LE MASNEUF, &c.

IX. JEAN DE FAGES, IV^e du nom, Seigneur de Chaulnes, baptisé le 9 Avril 1626, quatrième fils de JEAN III, Baron de Chazeaux, & de *Catherine de la Tour de Bains*, fut Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, par commission du 2 Mai 1647, & mourut le 28 Juin 1683. Il avoit épousé, par contrat du 20 Février 1646, passé devant *Allamel*, Notaire de l'Argentière, *Catherine de Bonfils*, fille de noble *Jean*, Co-Seigneur de Saint-Alban-sous-Sampzon, & de *Catherine le Maître*, dont :

1. HENRI-SIMON DE FAGES-DE-CHAULNES, compris dans le jugement de maintenue de Noblesse rendu par M. de Bezons, le 28 Janvier 1669, cité ci-après, au degré de Guil-

LAUME IV, Seigneur de Taurié, Gouverneur de la ville de l'Argentière, &c.; il mourut fans postérité;

2. JEAN-JOSEPH, qui fuit;
3. Et ANTOINE, auffi mort fans postérité.

X. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaunes, né le 15, & baptisé à l'Argentière le 27 Avril 1662, époufa, le 9 Novembre 1688, *Françoïse de Joffouin*, fille de feu *Guillaume*, & de *Jeanne Gourdon*. Il en a eu :

1. JEAN-GUILLAUME, qui fuit;
2. JOSEPH, mort fans postérité;
3. Et CÉCILE.

XI. JEAN-GUILLAUME DE FAGES, Seigneur de Chaunes, Concoules, Jonquerettes, &c., né le 12, & baptisé le 17 Janvier 1694, Lieutenant au Régiment de Saillant, Infanterie, mort subitement à l'Argentière le 26 au 27 Février 1775, avoit époufé, par contrat du 10 Juillet 1735, passé devant *Mayaud*, Notaire dudit lieu, *Françoïse Peyret-de-Malrive*, fille de feu *Claude* & d'*Anne de Comte*, dont il a eu :

1. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort fans postérité de *Marie-Anne Flandrin-de-Porcherolles* (de la Maison du Cardinal de ce nom), qu'il avoit époufée le 8 Avril 1760;
2. LOUIS-JOSEPH, qui fuit;
3. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Chaunes*, Seigneur du Masneuf, Cornette au Régiment de Lufignan, Cavalerie, réformé à la paix, & depuis Lieutenant de MM. les Maréchaux de France;
4. CHARLES-GASPARD, Prêtre, Curé d'Ailhon, au Diocèse de Viviers;
5. JEAN-JÉRÔME, né le 21 Novembre 1740, Seigneur de la Tour;
6. JOSEPH-GUILLAUME, dit *le Chevalier de FAGES*, né le 23 Mai 1750, Garde-du-Corps de MONSIEUR, Frère du Roi;
7. PIERRE-VICTOR, né le 29 Juin 1756, Religieux Bernardin;
8. Et MARIE-ANNE.

XII. LOUIS-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaunes, Concoules, Jonquerettes, &c., né & baptisé le 29 Août 1736, a époufé, le 31 Août 1764, *Marguerite de Sauzet-de-Fabrias-d'Esplan*, fille de *Christophe de Sauzet-de-Fabrias*, Seigneur d'Esplan, Ailhon, le Mas, Chaunes, Entraygues, Giniftet, la Crau, &c., Conseiller du Roi en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Françoïse de Monteils*, dont :

1. CHARLES-GASPARD, né le 21 Mai 1767;
2. Et VICTOIRE.

BRANCHE

des *Seigneurs de FAGES*, établie à *Bordeaux*, & qui en a formé deux autres à *Montpellier*.

VIII. ALAIN DE FAGES, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, en la Chancellerie de Bordeaux, second fils de JEAN II, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, & de *Françoïse de Colas*, donna, le 24 Février 1632, procuration à Noble GUILLAUME DE FAGES, de la Ville de l'Argentière, son frère, pour retirer 1500 livres de son neveu Noble CLAUDE DE FAGES, Seigneur & Baron de Chazeaux, pour partie de ses droits de légitime. Il femaria à Bordeaux avec *N... de Nort*, de laquelle il eut :

1. FLORENT, qui fuit;
2. & 3. ANTOINE & NOÉ, auteurs chacun d'une branche établie à Montpellier.

IX. FLORENT DE FAGES, Ecuyer, a eu pour fille unique :

- N... DE FAGES, mariée à M. le Marquis de *la Fayette*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chef-d'Escadre, & Gouverneur pour Sa Majesté des Isles sous le Vent.

BRANCHE

des *Seigneurs de TAURIÈS*.

VIII. GUILLAUME DE FAGES, IV^e du nom, Seigneur de Tauriès, troisième fils de Jean II, Capitaine de 100 hommes, & de *Françoïse de Colas*, affista, en 1621, aux Etats-Généraux du Languedoc, en qualité de Gentilhomme, fut Gouverneur de la Ville de l'Argentière, par provisions du 8 Juillet 1622, & Commandant de Vals, le 18 Juin 1628. Il avoit servi dans les Chevaux-Légers de la Compagnie de M. le Comte de Soiffons, aux années 1606, 1614 & 1615, fuisant plusieurs certificats, & en qualité de Capitaine au Régiment de Suze, puis Capitaine-Major, & ensuite Lieutenant-Colonel en celui de Laugères, Infanterie; fut mandé au ban & arrière-ban de 1639; rendit hommage à l'Evêque de Viviers de ses biens de Tauriès, le 23 Octobre 1656 (acte reçu par *Vefan*, Notaire de Laval & Saulhias); affista encore aux Etats particuliers & affietta de son pays de Vivarais en 1657; prouva sa noblesse devant M. de Bezons, Commissaire départi pour la recherche, qui l'y

maintint par jugement du 28 Janvier 1669 ; testa le 25 Mai 1674, devant *Caires*, Notaire de l'Argentière, & avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1622, passé devant *Rivière*, Notaire dudit lieu, *Anne de la Motte*, fille de noble *Jean de la Motte*, Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & de *Jeanne de la Baulme*. Leurs enfans furent :

1. ALAIN, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Bessas, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1651, Commandant de la Ville de l'Argentière en 1670, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chambonnas, & ensuite Colonel de seize Compagnies de Milice du Vivarais, le 26 Juillet 1674, qu'il conduisit en l'Armée de Rouffillon ladite année. Il fit ses preuves devant les Commissaires des Etats du Languedoc, y assista en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour François de Lorraine, Comte d'Harcourt, &c., Baron de tour de Vivarais, à cause de sa Baronnie de Saint-Remèze, présida à ceux de Vivarais pour ledit Seigneur Comte d'Harcourt en 1674 ; & mourut sans postérité, de son mariage, contracté le 7 Novembre 1659, avec *Catherine de Larchier* ;
3. ANNET, Prêtre, Curé de la Ville de l'Argentière, Prieur de Saint-Laurent, & Officiel en l'Evêché de Viviers ;
4. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *la Combe*, &c., rapportée ci-après ;
5. Et MARIE, femme de Noble *André Vésian*.

IX. ALAIN DE FAGES, 1^{er} du nom, Seigneur de Bertis, assista en l'Assemblée tenue à Crest en Dauphiné, le 15 Juillet 1651, comme Envoyé de la Noblesse du lieu d'Alais audit pays, pour la députation aux Etats-Généraux du Royaume, convoqués à Tours le 4 Octobre 1651 ; prouva sa Noblesse devant M. du Gué, Commissaire départi pour la recherche en Dauphiné, le 10 Août 1667 ; & fut mandé pour servir au ban & arrière-ban de 1690. Il avoit épousé, 1^o par contrat, du 15 Janvier 1650, passé devant *Bosfin*, Notaire de Valence, *Geneviève de Sauze*, fille de *Pierre* & de *Madeleine de la Motte-Bevelin* ; & 2^o le 28 Septembre 1670, *Geneviève de Nyrreman*, héritière substituée de la Maison de *Cheilus*, en Vivarais, une des plus anciennes de cette Province, à condition que les enfans porteroient les nom & armes de cette Maison. Il fit avec cette seconde femme son testament olographe, le 10 Décembre 1691. Du premier lit il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ABEL, auteur de la branche des Seigneurs de *la Motte*, rapportée ci-après ;
3. LOUISE, mariée, le 2 Mars 1680, à Noble *Vincent de Malaval*, Capitaine du lieu de Grane, fils de feu *Vincent*, & d'*Anne de Marjane*.

Et du second lit :

4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Cheilus* & *Rochemure*, mentionnée en son rang ;
 5. CLAUDE-FRANÇOIS, Prêtre, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Sens ;
 6. ALAIN, dit *le Chevalier de Bertis*, Receveur-Général des décimes du Royaume, mort sans postérité de son mariage avec *N... de Malet* ;
 7. ANNE-CLAUDE, dit *le Chevalier de Mauvert*, Capitaine au Régiment de Vaudémont, Cavalerie, tué à l'Armée d'Italie, le 13 Septembre 1703 ;
 8. CATHERINE, Religieuse, à l'Abbaye de St-Benoît d'Aubenas ;
 9. Et FRANÇOISE.
- X. GUILLAUME DE FAGES, V^e du nom, épousa, le 6 Avril 1682, *Marie-Souveraine de Lefrange*, fille de noble *César*, & de *Félice de Chanaleilles*, de laquelle il a eu :

1. CÉSAR, Cornette dans le Régiment du Plessis, Cavalerie, tué à la bataille d'Hochstett, en 1703 ;
2. N... DE FAGES, Capitaine réformé dans Talar, mort Major des Milices de Dauphiné ;
3. N... DE FAGES, Chevalier de Saint-Louis, mort Aide-Major, à Givet ;
4. N... DE FAGES, dit *le Chevalier de Bessas*, aussi Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides ;
5. N... DE FAGES, appelé *le Chevalier de Cornuaux*, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides, à Valence ;
6. Et ALAIN, qui suit.

XI. ALAIN DE FAGES, II^e du nom, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, où il a servi depuis 1724 jusqu'en 1759, est mort en Octobre 1773, sans postérité, de son mariage avec *Marie de Lefrange-Garaufon*, sa cousine germaine, fille de *François-Christophe*, & de *Claudine de Rouboulet*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA MOTTE.

X. ABEL DE FAGES, Seigneur de la Motte,

second fils d'ALAIN I^{er}, Seigneur de Bertis, & de *Geneviève de Sauze*, sa première femme, Capitaine au Régiment du Pleffis, Cavalerie, en 1690, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, tué à l'affaire du Comte Styrum, le 20 Septembre 1703, avoit épousé, à Ligny en Barrois, *Jeanne Viart*, dont :

1. JOSEPH, Doyen de Ligny, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Ligny;
2. ABEL, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Toul;
3. Et MARGUERITE-GENEVIÈVE, qui suit.

XI. MARGUERITE-GENEVIÈVE DE FAGES-DE-LA-MOTTE, & JOSEPH DE FAGES, son aîné, tous deux fondés de la procuration de *Jeanne Viart*, leur mère, & d'ABEL DE FAGES, leur frère, du 30 Mai 1719, transfigèrent avec JEAN DE FAGES-DE-ROCHEMAURE, Seigneur, Baron de Cheilus, Rocheмаure, Bertis, Bessas, Mauvert, &c., leur oncle, au sujet des biens qui revenoient de légitime à leur père, noble ABEL DE FAGES, frère dudit JEAN DE FAGES DE ROCHEMAURE, sur les biens de noble ALAIN DE FAGES, leur aïeul. Elle épousa N... de la Garde, Grand-Bailli de Ligny, & ses enfans ont pris les noms & armes de la Maison de FAGES, usant du droit qu'ont les Demoiselles dans le Barrois, depuis que la noblesse dudit pays périt presque toute dans une croisade. De ce mariage font issus :

1. N... DE FAGES DE LA GARDE, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie;
2. & 3. Et deux filles.

BRANCHE

des Seigneurs de CHEILUS, ROCHEMAURE, &c.

X. JEAN DE FAGES, Chevalier, Seigneur, Baron de Cheilus, Rocheмаure, Bertis, Mauvert, &c., fils aîné d'ALAIN I^{er}, Seigneur de Bertis, & de *Geneviève de Neyrreman*, héritière substituée de la Maison de Cheilus, en Vivarais, sa seconde femme, d'abord reçu dans les Cadets Gentilshommes, en quartier dans la Citadelle de Besançon, fut Capitaine au Régiment de Chambonnas, Infanterie, par commission du 24 Mars 1689, fit ses preuves devant les Commissaires des Etats de Languedoc, auxquels il assista en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour le tour de Vivarais, en 1698, & testa, le 2 Août 1742, devant *Rouvière*, Notaire. Il avoit épousé, par contrat du

29 Avril 1708, passé devant *Privet*, Notaire, *Françoise d'Hilaire-de-Joyrac*, fille aînée de Messire *Jacques d'Hilaire*, Seigneur de Joyrac & de Plans, Colonel d'Infanterie, & de *Françoise de Lanuiel*, dont :

1. JACQUES-ANTOINE DE FAGES-DE-CHEILUS-ROCHEMAURE, Prêtre, Chanoine, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Viviers, & Vicaire-Général du Diocèse, mort le 4 Septembre 1778; étant laïque, il avoit assisté aux Etats de Languedoc, en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour le tour de Vivarais, aux années 1735 & 1736;
2. JEAN-JOSEPH, qui suit;
3. MARIANNE, mariée, le 29 Avril 1732, à Messire *Antoine de Guyon-de-Geis*, Seigneur, Baron de Pampelonne & de Miraval; elle est veuve, du 14 Janvier 1768, avec postérité. Voyez GUYON DE GEIS;
4. Et LOUISE, épouse de noble N... de *Colombet-de-Landos*.

XI. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rocheмаure, Bertis, Mauvert, Bessas, &c., Lieutenant en second en la Compagnie du Commandant du troisième bataillon du Régiment de Noailles, Infanterie, le 27 Août 1740; puis Lieutenant en la Compagnie de la Beaume, Infanterie, le 15 Septembre de ladite année, est mort en 17... & avoit épousé, le 26 Avril 1745, *Marie-Anne du Serre de la Rochette*, vivante, fille de Messire *Pierre*, & de *Catherine de Vacher*, De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-XAVIER, dit le *Chevalier de Rocheмаure*, Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1770, puis Lieutenant en 1779;
3. JACQUES-ANTOINE, Chanoine de l'Eglise Collégiale du Vigan;
4. JEAN-CÉSAR, né le 11 Janvier 1761, aussi Chanoine de la même Eglise;
5. 6. & 7. CATHERINE, THÉRÈSE & MARIE, non mariées.

XII. JEAN-BAPTISTE DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rocheмаure, &c., né le 7 Juin 1747, Lieutenant en premier au Régiment de Strasbourg, du Corps-Royal Artillerie, le 19 Novembre 1765, puis Capitaine au même Régiment en 1777; il n'est pas encore marié.

Cette branche porte : *parti au 1 DE FAGES, & au 2 DE CHEILUS*, coumeil a été remarqué ci-devant.

BRANCHE

*des Seigneurs de LA COMBE, DU NOGIER
& de VAUMALE.*

IX. ANTOINE DE FAGES, Ecuyer, Seigneur de la Combe, baptisé le 13 Octobre 1635, quatrième fils de GUILLAUME, IV^e du nom, Seigneur de Tauriès, & d'Anne de la Motte, Capitaine au Régiment d'Epéron, Cavalerie, en 1650, assista aux Etats de Languedoc, en 1697, en qualité d'envoyé de la Noblesse pour le tour du Vivarais, & fit ses preuves devant les Commissaires nommés par lesdits Etats. Il avoit épousé, par contrat du 5 Février 1663, passé devant *Maurin*, Notaire d'Aubenas, *Marie Dumas*, fille de *Guillaume*, Avocat en Parlement, & de *Colombe de Montméran*. Leurs enfans furent :

1. CÉSAR, qui suit ;
2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne ;
3. Et MARIE, femme de noble *François de Bellidentis*.

X. CÉSAR DE FAGES, Ecuyer, Co-Seigneur du Nogier, baptisé le 3 Janvier 1673, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, commandés par M. le Comte de Montcault, dans la Citadelle de Befançon, le 1^{er} Décembre 1687 ; fut Capitaine au Régiment de Monteils, Infanterie, se trouva au siège de Barcelone en 1697, où il fut blessé, & assista aux Etats de Languedoc en 1709, en qualité d'envoyé de la Noblesse pour le tour de Vivarais, d'après la vérification de ses preuves. Il avoit épousé, par contrat du 17 Août 1701, passé devant *Gleyson*, Notaire d'Aubenas, *Marianne Duclaux*, fille de feu *Jacques*, Docteur en Médecine, & de *Lucrèce du Sere*. Elle a fait son testament, le 8 Août 1741, devant *Blachières*, Notaire d'Aubenas, & a eu pour enfans :

1. JEAN-CÉSAR, qui suit ;
2. FRANÇOIS-CÉRICE, Religieux Mineur Conventuel ;
3. & 4. MARIANNE-LOUISE, & MARIE-GABRIELLE, mortes sans alliance.

XI. JEAN-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Co-Seigneur du Nogier, baptisé le 13 Septembre 1708, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie Ecoissoise, le 20 Décembre 1727 ; retenu ancien Garde, par Brevet du 4 Janvier 1744 ; retiré avec pension, à cause de ses infirmités, le 19 Mars 1747 ; a assisté plusieurs fois, en qua-

lité d'envoyé de la Noblesse, aux Etats de Languedoc, & notamment pour le tour de Vivarais, en 1736, qu'il a fait les preuves exigées à cet effet. Il a épousé, par contrat du 18 Novembre 1747, passé devant *Garimond*, Notaire à Montpellier, *Françoise-Marguerite Durand*, fille de feu noble *Pierre Durand*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Roquépine, & Inspecteur-Général des Ports du Rhône, en Vivarais, & de *Madeleine-Ennemonde de Peythieu*, de laquelle est issu pour fils unique :

XII. PIERRE-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Seigneur, Baron de Fages-Vaumale, Co-Seigneur de Saint-Pons & de Taitillon, baptisé le 29 Mars 1749, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie Ecoissoise, depuis le 9 Octobre 1765, qui a rendu hommage du fief de Vaumale au Seigneur de Vogué, Comte de Montlaur, le 17 Octobre 1774 ; acte reçu par *Dumas*, Notaire du bourg de Vogué, résidant à Aubenas. Les Etats de Languedoc, par un nouveau régleme, ayant exigé de plus amples preuves, pour l'ordre de la Noblesse, il y a satisfait au-delà, & a obtenu, à ce sujet, un certificat authentique, signé des trois ordres desdits Etats, où il a assisté en qualité d'envoyé de la Noblesse, daté du 11 Décembre de la même année 1774. Il a épousé, par contrat du 17 Novembre 1766, passé devant *Cornet*, Notaire de Rochemaure, & *Gros*, Notaire d'Aubenas, *Marie-Madeleine de Fargier*, fille unique de Messire *Pierre*, Co-Seigneur de St.-Pons & de St.-Andéol de Berg, & de Dame *Madeleine Vincent*, dont :

1. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR, qui suit ;
2. MARIE-MARGUERITE - MADELEINE - FRANÇOISE-ROSE-ANTOINETTE, née le 3 Janvier 1770 ;
3. DIANE-CÉSARÉE, morte jeune ;
4. MARIE - CLÉMENCE - CÉSARÉE - HELVIENNE, nommée par le Roi pour être élevée à l'Abbaye Royale de St.-Cyr, né le 15 Mai 1775 ;
5. Et OLYMPE-CÉSARÉE, née le 9 Octobre 1777.

XIII. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES-DE-VAUMALE, Chevalier, Elève du Roi au Collège Militaire de Tournon, naquit le 15 Janvier 1768.

La Maison de FAGES porte pour armes : *d'or, à la montagne de trois copeaux de gueules, celui du milieu plus élevé, & sur-*

monté d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople ; au chef de France, c'est-à-dire d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or ; l'écu sommé d'une couronne de Comte, ornée de six perles d'argent, d'une fleur-de-lis d'or au milieu, & à chacune des extrémités, d'une demi-fleur-de-lis de même, au lieu de perles.

Timbre : un casque à onze grilles d'or, posé de front, orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu. Cimier : un panache d'argent en forme de fleurs-de-lis, d'où sort un trait d'or, avec cette devise : *Regi fidelitatem lilia coronant* ; contre devise posée au bas de l'écu : *INTACTA*. Supports : deux licornes d'argent cabrées.

Cette Généalogie, dressée sur titres originaux communiqués, & le blason des armes ci-dessus expliqué, ont été enregistrés tout au long dans les registres de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, par Arrêt de ladite Cour des Aides du 20 Décembre 1777.

* FAGET, en Béarn, Diocèse de Lescar : Terre & Seigneurie qui a donné le nom à une des branches de la Maison de *Montesquiou*. Cette branche s'est subdivisée en deux, celle des Seigneurs de *Faget* & de *Sainte-Colombe*, & celle des Seigneurs de *Xaint-trailles*. Voyez *MONTESQUIOU*.

FAGET, en Béarn : famille qui a donné un Agent général du Clergé de France, vers l'an 1660, dans *PAUL* de FAGET, qui donna au Public, en 1668, la vie & les ouvrages de M. de Marca, Archevêque de Paris, son cousin germain. N.... de FAGET, premier Avocat-Général au Parlement de Navarre, fils de *GUILLAUME* de FAGET, aussi Avocat-Général au même Parlement, épousa *Marie de Partarieu*, fille de *César de Partarieu*, Conseiller sous-Doyen du Parlement de Navarre, & de *Marie de Saint-Cricq*. Elle lui porta la Baronnie de *Gabaston*. Voy. *GABASTON*. Leurs enfans font deux garçons & une fille, mariée à N.... de *Courrèges*, Baron de *Doumy*, Conseiller au Parlement de Navarre. (*Tabl. Général.*, part. V, pag. 303.)

FAGET, autre famille noble, dont étoit *PAUL* FAGET, né le 30 Octobre 1685, fils de N.... FAGET, Seigneur de Béarn, & de N.... *Barlet de Bonneval*, reçu Conseiller au

Grand-Conseil, le 22 Décembre 1714, & mort le 28 Février 1753. Il avoit épousé *Marthe-Hélène Langelé*, fille de *Jean-Baptiste Langelé*, Secrétaire du Roi, & d'*Hélène Touffain*, dont :

1. N... FAGET, Major du Régiment de la Cornette-Blanche, puis Capitaine de Carabiniers, marié à N... de *Ravy*, fille d'un Lieutenant-Colonel ;
2. Et *MARTE-HÉLÈNE*, née le 15 Août 1719, mariée, le 27 Juillet 1767, à *Denis-Bernard-François Barally*, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes : d'azur, à trois poissons d'argent, posés en bande, au chef de.... chargé de trois étoiles de....

FAGNIER DE VIENNE. Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial gén. de France*, tom. 1, part. 1, p. 226, & dans le *Mercure* du mois de Juin 1735, pag. 1437. Elle remonte à

GUILLAUME FAGNIER, Seigneur de Romécourt, qui fut Capitaine de Cuirassiers dans le Régiment du Comte de la Roche, suivant un contrat d'acquisition du 4 Septembre 1484. Il eut pour fils :

CLAUDE FAGNIER, Seigneur de Jaudreville, Capitaine de Gens de pied dans le Régiment de *Norvac*, qui eut pour enfans :

1. *FRANÇOIS*, qui suit ;
2. Et *NICOLAS*, Ecuyer, Seigneur de la Malmaison.

FRANÇOIS FAGNIER, 1^{er} du nom, fut marié à *Perrette Bugot*, dont vint :

FRANÇOIS FAGNIER, 1^e du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président en l'Élection de *Châlons*, qui épousa *Marguerite Braux*, & en eut

FRANÇOIS FAGNIER, 3^e du nom, Ecuyer, Avocat au Parlement, mort à l'âge de 24 ans. Il avoit épousé, en 1619, *Elisabeth de Paris*, dont :

THIERRY FAGNIER de VIENNE, Ecuyer, Seigneur des *Conardins* & de *Mouffy*, qui épousa, le 29 Avril 1657, *CLAUDE* FAGNIER, fille de *FRANÇOIS* FAGNIER, & de *Claude Caillet*. Ses enfans furent :

1. *GEORGES-THIERRY*, qui suit ;
2. Et *MARGUERITE-THÉRÈSE*, femme de *Nicolas Oudan*, Ecuyer, Seigneur de *Montmareon*, dont :

MARIE-ANNE OUDAN, alliée, le 13 Juin

1718, à *Michel d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame.

GEORGES-THIERRY FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré, des Conardins & de Glatigny, Lieutenant-Général au Bailliage & Siège Prévial de Châlons, le 3 Mars 1697, fut maintenu dans sa Noblesse, le 15 Février 1699, & mourut en Mai 1755. Il avoit épousé, 1^o le 9 Décembre 1690, *Marie le Duc*, fille de *Pierre le Duc*, Seigneur de Compertrix; 2^o le 5 Décembre 1693, *Anne Braux du Sorton*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur du Sorton, Conseiller du Roi, premier Président au Bureau des Finances de Châlons, & d'*Isabelle le Gorlier de Verneuil*; & 3^o le 4 Avril 1718, *Catherine-Madeleine le Gorlier de Verneuil*, morte à Paris le 17 Mars 1740, fille de *Claude le Gorlier*, Ecuyer, Seigneur de Braux & de Sainte-Cohière, & de *N... de Chatillon*. Il n'a eu des enfans que du second lit, qui font :

1. CLAUDE-THIERRY-NICOLAS FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré en Brie, a été Garde de la Marine au département de Brest, puis Capitaine dans le Régiment de Forez, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
2. JEAN-THIERRY, Prêtre, Chanoine & Grand-Vicaire du Diocèse de Châlons, puis Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, reçu le 21 Janvier 1733;
3. PIERRE-EMMANUEL, successivement Garde de la Marine & Enseigne des Vaisseaux du Roi;
4. Et ANNE-CLAUDE-MARIE, Chanoinesse en l'Abbaye Royale de Blesle.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un chevron d'or, chargé de 2 lions de gueules affrontés, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe, qui est de FAGNIER; & aux 2 & 3 de gueules, à un dragon d'or ailé de même, qui est de BRAUX.*

FAGUET, Ecuyer, Sieur du Montbert, en Normandie, Election de Lifieux, porte: *de gueules, à trois flèches d'argent, une posée en pal, & les deux autres en sautoir.*

FAILLE (DE LA), en Languedoc: noble & ancienne famille qui subsiste en trois branches, dont une à Anvers, avec le plus grand éclat, dans les descendans de

N... DE LA FAILLE, Grand-Bailli de Gand,

Tome VII.

Chancelier de la Toison-d'Or, qui reconnut pour son parent noble GERMAIN DE LA FAILLE, V^o du nom, en 1687, immédiatement après la publication de son premier volume des *Annales de Toulouse*, à l'occasion duquel il lui écrivit, en qualité de *parent*, des Lettres de félicitation.

Et la troisième, depuis plus de trois siècles à Vignonet, au Diocèse de Saint-Papoul, suivant les actes que produisit ce célèbre Annaliste, par lesquels il paroît que le dérangement de la fortune de cette branche pourroit bien être la seule cause de la roture dont on a taxé cette famille pour le tems qui a précédé le Capitoulat dudit GERMAIN DE LA FAILLE, V^o du nom.

Quoi qu'il en soit, il est constant que cette branche a toujours porté *mêmes armes* que les deux autres, & qu'elle avoit pour tige:

Noble N... DE LA FAILLE, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans:

1. ARNAUD, qui fut;
2. Et GERMAIN, lequel vivoit encore en 1500 & 1509.

Noble ARNAUD DE LA FAILLE, Seigneur de Monferrand, & de la Bastide-d'Anjou, vivoit en 1500 & 85-années suivantes, qu'il vendit ces deux terres à noble *Pierre d'Estamples*, Secrétaire du Roi de Navarre. Il est qualifié dans ces actes de *noble*, &c. Ses enfans furent:

1. GERMAIN, qui fut;
2. Et GUILLAUME, dont on ignore le sort.

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, 1^{er} du nom, Seigneur de la Folcarde & de Caneville, vendit cette dernière terre à *Raymond Marion*, & eut entr'autres enfans:

1. PIERRE, qui fut;
2. Et RAYMONDE, mariée à noble *Vital de Po-lastron*, en 1557.

Noble PIERRE DE LA FAILLE, Seigneur de la Folcarde, fut marié 1^o à *Delphine de Suberne*; & 2^o à *Reine de Rigaud*. Il eut du premier lit:

1. JEAN, Seigneur de la Folcarde, qui vendit cette terre à *Michelde Charles*, & un fief dans les castes à *André d'Albouy*. On ne lui connoît postérité.

Et du second lit vinrent:

2. GRÉGOIRE, qui fut;
3. GERMAIN, dont on ignore le sort;

4. Autre JEAN, dit *le jeune*, qui acheta le fief des Andrats, & épousa *Miramonde de Poastron*, dont il eut :

1. PIERRE, Avocat, marié à *N... Aliard*, dont il a laissé postérité, éteinte;
2. & 3. Autre PIERRE, & PIERRE-BALTHASAR, morts sans alliances;
4. CLAIRE, mariée à *Paul Laurens*;
5. Et JEANNE, femme de *Bernard de Raymond*;

5. Et PEIRONNE, mariée à noble *Germain de Vernhès*, Seigneur de Montferrand & de la Bastide, d'une très-ancienne famille, maintenue plusieurs fois dans sa noblesse, & éteinte depuis peu dans la personne de *Pierre de Vernhès*, Conseiller au Sénéchal de Lauraguais.

Noble GRÉGOIRE DE LA FAILLE épousa *Jeanne d'At*, veuve de noble *Arnaud la Marque*, dont

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. Et GERMAIN, père de

Noble GRÉGOIRE DE LA FAILLE, mort sans alliance.

Noble JEAN-PIERRE DE LA FAILLE, Avocat du Roi au Sénéchal de Lauraguais, épousa *Jeanne de Ménard*, de laquelle il eut :

1. GERMAIN, qui suit;
2. Et JACQUETTE, alliée avec *Pierre de Baillet*.

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, II^e du nom, né à Castelnaudary le 20 Octobre 1616, après avoir fait ses études à Toulouse, fut pourvu, au mois de Février 1638, de la charge d'Avocat du Roi au Présidial de Castelnaudary; accompagna en 1646, en qualité de *Procureur du Roi, M. de la Ferrière*, Intendant de Montauban, chargé par la Cour de se rendre en Rouergue, pour y apaiser la révolte des *Croquans*; se démit de la charge d'Avocat du Roi en 1655, ayant été élu Syndic de la ville de Toulouse, & y mourut le 12 Novembre 1711, au commencement de sa 96^e année, Doyen des anciens Capitouls de la ville. Il avoit été 4 fois élevé au Capitoulat, ce qui lui ayant donné lieu de fouiller dans les Archives de la ville, il entreprit de composer les *Annales de Toulouse*, dont le premier volume parut en 1687, & le second en 1701. Il avoit composé, en 1667, une *Dissertation sur la Noblesse des Capitouls*, qu'il augmenta depuis, & dont il donna une 3^e édition, sous le titre de *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse*, auquel il ajouta de savantes Re-

marques & un *Catalogue curieux de plusieurs nobles & anciennes Familles, dont il y a eu des Capitouls depuis la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne*. L'Académie des *Jeux Floraux* l'avoit choisi, en 1694, pour son Secrétaire perpétuel, dont il fit, pendant plus de 16 ans, les fonctions avec honneur. (Voy. Moréri, édition de 1759, tom. V, p. 23.) Il ne laissa, de son mariage, avec *Jeanne le Boufcher*, la femme, qu'une fille,

ANNE DE LA FAILLE, qui épousa *Jean de Domère*, Conseiller au Sénéchal de Toulouse, héritier des biens de cette branche.

FAILLY, en Picardie & en Champagne : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 haches d'armes de même*.

FAIRE, famille de Poitou, de laquelle étoit MARIE DE LA FAIRE DU BOUCHAUD, née le 4 Mars 1673, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de JACQUES DE LA FAIRE, Seigneur de Pont, qui vivoit, en 1476, avec *Catherine de Pont*, sa femme.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent*.

* FALAIS ou FALLEZ, Baronnie dans le Brabant, érigée en Comté, par Lettres des Archiducs ALBERT & ISABELLE, du 8 Février 1614, en faveur de HERMAN DE BOURGOGNE, Seigneur de Brédam, issu de BAUDOIN, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Falais, fils naturel de PHILIPPE LE BON, Duc de Bourgogne, auquel l'Empereur MAXIMILIEN I^{er} avoit fait don, en 1501, de la Seigneurie de Falais. Cet HERMAN mourut le 16 Juillet 1626, laissant d'*Yolande de Longueval*, deux fils qui furent Jésuites, & quatre filles, dont l'aînée, MARGUERITE DE BOURGOGNE, porta le Comté de Falais à son mari *Hugues*, Comte de *Noyelles*. Voyez NOYELLES.

Il est parlé des Seigneurs de Falais & des Seigneurs de Brédam, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. I, page 261 & suiv. Les Seigneurs de Falais portoit : *d'or, à l'écu de Bourgogne, mis en sautoir*; & les Seigneurs de Brédam, fortis des Seigneurs de Falais, portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de Bourgogne moderne; aux 2 & 3 de Bourgogne ancien; & sur le tout de Flandre; au sautoir d'argent mis en barre, brochant sur le tout*.

* FALAISE, nom d'une Ville de la Basse-Normandie, Diocèse de Séez, & d'une ancienne Noblesse éteinte, connue dès le XI^e siècle, & qui a donné, en 1562, une Abbesse de Vignats, Diocèse de Séez, dans la personne de CHARLOTTE DE FALAISE.

FALANTIN, dans le pays de Foix, famille maintenue dans la Noblesse, le 3 Août 1701, par M. le Gendre de Lormoy, Intendant de Montauban. Elle subsiste dans

FRANÇOIS FALANTIN, Seigneur de Sentenac, qui a servi dans les Mousquetaires depuis le 17 Décembre 1721, jusqu'au 24 Décembre 1730, & a épousé, le 28 Janvier 1740, *Marie-Claire de Comminges*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Sieuras, & de *Philberte de Montaut*. Il a de ce mariage :

1. RENÉ-HONORÉ, né le 24 Septembre 1741, admis dans la Compagnie des Gentils-hommes Gardes de la Marine en 1757;
2. LOUIS, né le 26 Février 1745, Lieutenant dans le Régiment d'Auvergne;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Février 1746, mort Lieutenant dans le même Régiment;
4. Et ROGER-AUGUSTIN, né le 19 Septembre 1748, Ecclésiastique.

Les armes: *d'argent, à un pin de sinople, portant de chaque côté une pomme de pin d'or.* (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. V, part. I.)

FALCONIÉRI, Maison originaire de Florence, qui a donné un Cardinal Archevêque de Thèbes, dans LÉLIO FALCONIÉRI, mort en 1648, & un autre Cardinal, créé sous le Pape Benoît XIII, le 11 Septembre 1724, dans ALEXANDRE FALCONIÉRI, né le 8 Septembre 1657, & mort à Rome le 26 Janvier 1734. La Bienheureuse JULIENNE FALCONIÉRI étoit de cette Maison, & ALEXIS FALCONIÉRI, son oncle, l'un des Fondateurs de l'Ordre des Servites, l'avoit formée de bonne heure à la piété. Voyez Moréri.

FALCOZ ou FALCONIS DE LA BLACHE, ancienne famille du Dauphiné, qui a donné six Chevaliers de Malte, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par Guy Allard; dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, & ailleurs. Faute de Mémoire, voici ce que nous apprend une simple notice que nous en avons :

JACQUES DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui vivoit

en 1447, épousa N... de *Vaince*, originaire de Provence. Son fils,

ANDRÉ, fut père de

NICOLAS DE FALCOZ, Seigneur de la Maisonfort de la Blache, qui testa en 1567. Il avoit épousé, le 8 Février 1539, *Madeleine de Lattier*, originaire du Dauphiné, mère de

AIMAR DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui testa en 1610, & avoit épousé, le 12 Octobre 1675, *Louise de Vallin*, dont il eut :

1. JOACHIM, qui suit;
2. Et ANNIBAL, Colonel du Régiment du Comnétable de *Lejdiguères*, qui se trouva au siège de Puycerda en Catalogne, auteur de la branche du *Métral*, éteinte.

JOACHIM DE FALCOZ-LA-BLACHE s'allia, le 26 Août 1616, à *Ijabeau de Fay-de-Gerland*, d'une ancienne famille du Velay & du Vivarais, & testa en 1657. Ses enfans furent :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. PIERRE;
3. Et JEAN, Chevalier de Malte, fait Esclave à Tunis, & mort de ses blessures.

ALEXANDRE DE FALCOZ, Seigneur de la Blache, de Nerpol, Baron de Jarcieu dans le Viennois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Altesse, qui étoit celui du Cardinal de Mazarin, se retira du service à cause de ses blessures. Il acquit, vers l'an 1670, d'Armand, Marquis de Saint-Chamont, la Baronnie d'Anjou en Dauphiné, dont il obtint de nouveau l'érection en *Comté*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres du mois d'Août 1679, enregistrées le 4 Juillet 1681. Il testa en 1688, & avoit épousé *Gabrielle de Lévis-Châteaumorand*, de laquelle il eut :

- VICTOR, qui suit ;
 Deux autres garçons, Capitaines de Cavalerie dans le Régiment du Vieux Gayeux ;
 Une fille mariée au Marquis d'*Harcourct*, d'une ancienne Maison de Lorraine, Seigneur de Saint-André ;
 Une autre, femme du Marquis de *Vallin* ;
 Deux autres, Religieuses, l'une à l'Abbaye de Bons en Bugey, dont elle fut ensuite Abbessé ; & la seconde, Religieuse de l'Abbaye de Saint-Just à Romans en Dauphiné, & ensuite Abbessé de la grande Abbaye de Bouffe en Languedoc.
 Les autres enfans font morts en bas âge.

VICTOR DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, Comte d'Anjou, Seigneur de Nerpol, Bellegarde &

Pouffieu, fut reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1696, & entra ensuite au service où il resta fort long-tems. Il épousa 1^o *Louise de Boz de Solignac*, d'une ancienne Noblesse du Vivarais; 2^o sans enfans *Françoise du Puy de Murinais*, d'une Maison qui a donné un des premiers Grands-Maitres de Malte. Il eut du premier lit :

1. ALEXANDRE-LAURENT-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et LOUISE-GABRIELLE, mariée à *Claude de Murat*, Marquis de l'Estang, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné.

ALEXANDRE-LAURENT-FRANÇOIS DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarciou, Seigneur de Bellegarde, Pouffieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saffenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lévis, & ensuite Colonel du Régiment Royal, Dragons. Il s'est retiré du service après avoir été fait Brigadier des Armées du Roi, & a eu de son épouse *Michelle de Roiffy*, nièce de feu *N... Paris du Verney* & de Montmartel :

1. LAURENT-ALEXANDRE-FRANÇOIS, qui fuit;
2. *N...*, mort aux études;
3. Et *N...*, Capitaine au Régiment de son frère.

LAURENT-ALEXANDRE-FRANÇOIS DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, d'abord Capitaine au Régiment Royal, Dragons, aujourd'hui Colonel du même Régiment sur la démission de son père, est Brigadier des Armées du Roi. On ignore s'il est marié.

Les armes: *d'azur, au faucon d'argent, jets & sonnettes de même. Supports: deux sauvages. Devise: Semper in altum.*

FALGUEROLLES, famille noble établie aujourd'hui dans le Diocèse de Castres, au Haut-Languedoc, & qui l'étoit autrefois dans le Château de Falguerolles, Paroisse de Cognac, alors du Diocèse de Nîmes, & à présent de celui d'Alais. Le Château de ce nom a été détruit & incendié, avec tout ce qui s'y trouva renfermé, pendant les guerres civiles. Ce fait est prouvé par un Arrêt du Conseil du 7 Février 1624, donné en faveur de JOSEPH DE FALGUEROLLES & de ses frères, qui les maintient dans leur noblesse, & atteste que leurs titres ont péri dans l'incendie de ce Château. Le plus ancien de cette famille, dont on ait connaissance, est

1. ETIENNE DE FALGUEROLLES, Seigneur dudit lieu, qui fit son testament le 4 Septembre 1530, & nomme dans cet acte, *Catherine de Laverfa*, la femme, de laquelle il déclare en avoir eu :

1. HIPPOLYTE, qui fuit;
2. CLAUDE;
3. 4. & 5. JEANNE, MARGUERITE & CATHERINE.

II. HIPPOLYTE DE FALGUEROLLES testa le 2 Septembre 1569. Il paroît par cet acte, qu'il avoit épousé *Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet*. Il y fait héritier SAUVEUR, son fils aîné, laissé des legs à ses autres enfans, & en cas que son aîné meurt sans postérité, il substitue ses biens à CLAUDE, son second fils, à condition qu'il fera fa résidence ordinaire au Château de Falguerolles. Ses enfans furent :

1. SAUVEUR, qui fuit;
2. CLAUDE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après;
3. & 4. ANDRÉ & DAVID;
5. Et ISABEAU.

III. SAUVEUR DE FALGUEROLLES, Seigneur dudit lieu, fit son testament le 22 Avril 1588, dans lequel il institue ses héritiers, la Dame de *Foulquier*, sa femme, & son fils, qui fuit.

IV. DAVID DE FALGUEROLLES, Seigneur dudit lieu, fit son testament le 31 Août 1644. Il avoit épousé *Marguerite de Valet*, qu'il fait héritière de ses biens, à condition qu'elle les remettra à son fils aîné. Il nomme dans son testament sa femme & ses enfans, savoir :

- JEAN, qui fuit;
JACQUES;
Et HENRI.

V. JEAN DE FALGUEROLLES, Seigneur dudit lieu, épousa, par contrat du 25 Janvier 1646, *Claire de Tourtoulon-de-Valescure*, dont il eut :

1. DAVID, mort jeune;
2. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Rouffillon, qui quitta le service de France, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, en 1697, & passa en Hollande, où il mourut sans postérité;
3. Et JEAN, qui passa aussi dans les pays étrangers.

SECONDE BRANCHE.

III. CLAUDE DE FALGUEROLLES, second fils d'HIPPOLYTE, & de *Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet*, fut Ministre réformé de l'Eglise de Nîmes, & fit son testament le 27 Avril

1586, où il nomme ses enfans, qu'il déclare avoir eu de son mariage avec *Jeanne de Verchant*, favoir :

1. PIERRE;
2. JEAN;
3. JACQUES;
4. PAUL, qui fuit;
5. ANDRÉ, marié, par contrat du 25 Mai 1624, à N... *d'Artoul*, dont deux filles :

JEANNE, mariée, le 26 Septembre 1657, à GUILLAUME DE FALGUEROLLES, fils de GUILLAUME, 1^{er} du nom, & d'*Elisabeth de Marbaut*, dont il fera parlé ci-après; Et JACQUETTE DE FALGUEROLLES.

6. GUILLAUME, 1^{er} du nom, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
7. 8. & 9. JEANNE, ANNE & ISABEAU.

IV. PAUL DE FALGUEROLLES, Maître des Requêtes de la Reine-Mère, par Provisions du 26 Mai 1634, eut d'*Isabeau de Barjac*, son épouse,

V. GUILLAUME DE FALGUEROLLES qui épousa, par contrat du 8 Décembre 1644, *Isabeau de Bucs*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. PIERRE, dit le *Chevalier de Falguerolles*, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, par Lettres du 15 Février 1672, Lieutenant dans le même Régiment, par Lettres du 1^{er} Novembre 1674, & Capitaine par Brevet, du 1^{er} Novembre 1677;
3. Et GASPARD, Lieutenant dans le Régiment de Picardie.

VI. JOSEPH DE FALGUEROLLES, Capitaine dans le Régiment de Picardie, par Commission du 28 Septembre 1672, commanda en Provence un Bataillon du même Régiment, de 3000 hommes d'Infanterie, campés aux Isles d'Hyères. Il commanda aussi au Fort de Melazzo à Messine.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. GUILLAUME DE FALGUEROLLES, 1^{er} du nom, sixième fils de CLAUDE, & de *Jeanne de Verchant*, baptisé le 11 Septembre 1585, s'établit à Paris, & les enfans qu'il eut d'*Elisabeth de Marbaut*, qu'il avoit épousée, par contrat du 11 Avril 1630, partagèrent par portions égales. Ils furent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. JACQUES, mort sans postérité;
3. BLANCHE, mariée, par contrat du 18 Mai 1647, à *Pierre de Julieu*, Conseiller en la Chambre de l'Edit à Castrès;

4. Et MADELEINE, mariée, par contrat du 12 Novembre 1654; à *Jacques de Lacger*, fils de *Jacques de Lacger*, & de *Marguerite de Neff*.

V. GUILLAUME DE FALGUEROLLES, II^e du nom de sa branche, Seigneur de Maurens, fut Avocat. Il rendit hommage au Roi pour sa terre de Maurens, le 9 Octobre 1664, & testa le 5 Mai 1665, en faveur de son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 26 Septembre 1657, JEANNE DE FALGUEROLLES, fille d'ANDRÉ DE FALGUEROLLES, & de N... *d'Artoul*, dont :

1. JACQUES, mort jeune ;
2. LOUIS, qui fuit ;
3. Et MADELEINE, femme de *Claude-Thomas de la Barthe*.

VI. LOUIS DE FALGUEROLLES, Seigneur de Maurens, fut maintenu dans sa Noblesse par M. de Lamoignon de Bafville, le 22 Mai 1702, & épousa, par contrat du 3 Septembre 1708, *Jeanne-Louise le Roi de la Fabrie*, & mourut en Septembre 1711, sans faire de testament, laissant sa femme enceinte d'un fils posthume, nommé

VII. GEOFFROY-LOUIS DE FALGUEROLLES, Seigneur de Gaudels, Roments, la Fabrie & Burlats, né en Janvier 1712, qui épousa, le 1^{er} Août 1737, *Louise de Rotolp de la Devèze*, Dame de Lempaut, Saint-Germain & Auxillon, Dame en partie de la terre de Mazamet, & de la Baronnie d'Hautpoul & Hautpoulois, fille de *Louis de Rotolp*, Seigneur de Lempaut & de Saint-Germain, & de *Marguerite de Ligonier*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, né le 1^{er} Décembre 1746, entré dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, le 1^{er} Février 1763, nommé Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc aux départemens des Evêchés de Montpellier, Nîmes, Alais, Lodève, Port-de-Cette & Forts en dépendans, par la démission du Marquis de Castrès;
 2. LOUIS-JEAN-GODEFROY, né le 16 Novembre 1752, Lieutenant dans le Régiment de Touraine, Infanterie, le 20 Février 1768;
 3. FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 15 Décembre 1747;
 4. HONORÉE-MADELEINE-ANTOINETTE, née le 11 Avril 1754;
- Et d'autres enfans morts en bas âge.

Les armes: *d'argent, à l'aigle employée de sable; au chef d'azur chargé de 3 molettes d'éperon d'or.*

Mémoire fourni & qu'on nous a dit avoir été dressé sur titres, par M. Gaffelier de la Tour, auteur du *Nobiliaire du Languedoc*.

FALLET. C'est une des plus anciennes & des plus illustres Maisons d'Italie. On voit dans plusieurs Auteurs qu'elle a contracté des alliances avec des Maisons souveraines, & qu'elle avoit elle-même autrefois la souveraineté des terres qu'elle possède à présent, comme il paroît par plusieurs titres, & entr'autres par l'investiture du 28 Septembre 1486, que l'on conserve dans les archives de cette Maison, laquelle est de Guillaume Paléologue, Marquis de Montferrat, en faveur de THIBAUT DE FALLET. On y lit que ce THIBAUT n'a jamais relevé d'aucune puissance du monde: *Alium Principem seu Potentatum de mundo non recognovisse*.

PETRINO DE FALLET, célèbre dans l'Histoire, qui étoit Général des Armées du Roi ROBERT, & de JEANNE, première Reine de Naples, est celui qui a fait l'acquisition de la terre de la *Mourre*, encore aujourd'hui possédée par les Seigneurs de cette Maison. Dans un acte du Roi ROBERT, du 29 Décembre 1342, qui se trouve enregistré à Naples, il est dit: *At quia nos in præfatâ venditione diâs de Falletis alienavimus, transfulimus & dedimus jura, & jurisdictiones omnes quæ nobis in dicto, Castro Murræ spectabant, etiam de regalibus altioris, & supremæ potestatis, quæ in eo possidebamus, nihil penitus excluso vel reservato*; ce qui prouve que la souveraineté de la terre en question a été cédée à PETRINO DE FALLET, & à tous ses successeurs.

La branche de cette Maison qui étoit dans le Royaume de Naples, obtint le privilège du *Seggio*, dont la Noblesse de ce pays-la est très-jalouse, l'accordant très-rarement aux Etrangers qui vont s'établir parmi eux, & l'original de ce privilège se trouve dans les Archives de la ville de Naples. Cette branche s'est éteinte, mais cette Maison subsiste encore en plusieurs autres.

THÉODORE DE FALLET, Duc de Cannalonga, fils puîné de JÉRÔME DE FALLET, Marquis de Castagnole, a épousé, en 1724, la fille aînée de feu HYACINTHE DE FALLET, Duc de Cannalonga, & Régent Collatéral du Royaume de Naples.

CHARLES-LOUIS DE FALLET, Marquis de Barol, &c., avoit épousé *Christine de Birague*,

de la branche des Comtes de *Visque*, Maison connue en Italie & en France par son ancienneté & ses illustrations. De ce mariage sont issus:

1. JÉRÔME, qui suit;
2. ANTOINE, Jésuite, qui a été Visiteur général dans le Royaume de Sardaigne, & ensuite Archevêque de Cagliari, & Primat des Royaumes de Sardaigne & de Corse. Il fut nommé à cet Archevêché en 1727, par le Roi VICTOR, & sacré à Turin la même année, & non à Rome, comme il est dit par erreur dans Moréri;
3. JEAN-JOSEPH-RAOUL-CONSTANCE, ci-devant Aumônier du feu Roi de Sardaigne, ensuite Archevêque de Cagliari, & Primat des Royaumes de Sardaigne & de Corse. Il fut nommé à cet Archevêché en 1727, par le Roi VICTOR, & sacré à Turin la même année, & non à Rome, comme il est dit par erreur dans Moréri;
4. OCTAVE, Comte de la Roquette, mort des blessures qu'il reçut en 1690, à la bataille de Staffarde;
5. JEAN-BAPTISTE, Marquis de Cavatour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de Sardaigne, qui a servi avec distinction dans les Dragons pendant toute la guerre d'Italie en 1734;
6. THÉODORE, Commandeur des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & Maréchal-de-Camp dans les Armées de Sa Majesté Sarde;
7. JOSEPH, Colonel du Régiment de Saluces, Infanterie, qui a servi, ainsi que son frère, dans les guerres de Piémont & de Sicile; à cette dernière il a été blessé & fait prisonnier. Ces deux derniers se sont distingués par leur valeur & leur conduite à tous les sièges & aux batailles où ils se sont trouvés, & principalement à celle de Guafalla; JOSEPH y a été blessé, & son Régiment s'y est signalé;
8. Et CHRISTINE, mariée à François, Marquis de Mossi, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, d'une Maison distinguée dans le Montferrat.

JÉRÔME DE FALLET, Marquis de Castagnole, de Barol & de Cavatour, Comte de la Roquette, Palafé, Seigneur de la Volte & autres Terres dans le Piémont & dans le Montferrat, &c., naquit le 9 Novembre 1669. Il entra dans le service à l'âge de 20 ans, & ayant passé successivement par divers emplois dans les Dragons & dans les Gardes-du-Corps, il parvint au grade de Lieutenant - Général du Royaume de Sardaigne; il a donné dans toutes les occasions des preuves de valeur & de zèle pour le service du Roi son Maître. Après la

paix d'Utrecht, il fut nommé Gouverneur de Pignerol, ensuite il eut le Gouvernement du Duché de Montferrat; il le garda jusqu'en 1731, qu'il fut nommé Vice-Roi de Sardaigne, Capitaine-Général des Armées du Roi dans ce même Royaume, & Lieutenant-Général de Sa Majesté; il mourut le 5 Juillet 1735 à Cagliari, univérselement regretté. Il a vaqué jusqu'aux derniers jours de sa maladie aux affaires de ce Royaume, qu'il a gouverné avec beaucoup de sagesse & de prudence. Il avoit épousé, en 1695, *Hélène-Mathilde de Provana de Druent*, d'une des plus illustres familles de Piémont, dont parle Guichenon & d'autres Historiens. Il a eu de ce mariage :

1. OCTAVE, qui suit;
2. THÉODORE, Duc de Cannalonga;
3. Et HYACINTHE, Chevalier de Malte, qui s'est trouvé aux batailles de Parme & de Guastalla.

OCTAVE DE FALLET, Marquis de Barol, a épousé, en 1730, *Marie-Madeleine de Caron-de-Saint-Thomas*, Dame du Palais de feu la Reine de Sardaigne, fille de *Joseph-Gaëtan de Caron*, Marquis de Saint-Thomas, premier Ministre d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & de *Viçtoire de Saluces*, première Dame d'honneur de la même Reine. De ce mariage font nés deux garçons :

1. CHARLES-JÉRÔME, qui a été tenu sur les fonts de baptême par le Roi de Sardaigne, & par feu la Reine, son épouse;
2. Et N... DE FALLET.

Les armes : *d'azur, à une bande échiquetée d'or & de gueules de 3 traits. Supports: deux aigles. Cri d'armes, ou devise: IN SPE. (Mercure de France, du mois d'Août 1735, pag. 1873, & Moréri, au mot FALLET.)*

FALLETANS ou FALETANS. Cette Noblesse, établie à Salins dès le commencement du XIV^e siècle, dit l'Auteur de l'Histoire de cette Ville, tom. II, p. 137 & suiv. paroît avoir tiré son nom de la terre de *Falletans*, située dans le ressort du Bailliage de Dôle, & possédée, jusqu'au XV^e siècle, par la branche aînée de cette Maison. Le plus ancien Seigneur de cette terre, rappelée dans les titres, est :

I. RENAUD DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de l'Etoile & de Saules,

qui fit hommage, le jour de la Fête de Saint-Vincent de l'an 1269, à *Laure de Commercy*, veuve de *Jean*, Comte de Bourgogne, du Bois-de-la-Salle, & de ce qu'il avoit depuis le Château de Pymont jusqu'à Saules. Il vendit, l'an 1291, à *Perrenet de Rochefort*, le Meix d'un de ses sujets à Falletans, & eut de *Sibylle*, son épouse :

1. ETIENNE, qui suit;
2. Et AMEY, auteur de la branche établie à Salins, rapportée ci-après.

II. ETIENNE DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fit alliance avec *Marguerite Cornu*, mentionnée dans le testament, de l'an 1342, de *Perrenin de la Loye*, dit *Cornu*, Damoiseau, son père; & dans celui d'*Etienne*, dit *Cornu*, Damoiseau, son frère, de l'an 1345. Il en eut :

JEAN, qui suit;
JACQUES & BÉATRIX.

III. JEAN DE FALLETANS, Damoiseau, Seigneur dudit lieu, nommé dans le testament de *Humbert de Rye*, Chevalier, de l'an 1361, eut de *Béatrix d'Aubigny*, son épouse,

IV. JEAN DE FALLETANS, Damoiseau, qui transigea, en 1367, avec *Jean de Rye*, Seigneur de Balançon. Il vivoit, en 1384, avec *Catherine*, sa femme, fille de feu *Etienne Guenet*, Ecuier, suivant une Charte de la Chambre des Comptes de Dôle. Il en eut pour fille unique

GILLETTE, qui testa le 15 Juillet 1407. Elle étoit veuve du Seigneur d'*Aubigny*, & choisit sa sépulture dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Eglise de Pefmes. Elle institua, pour ses héritiers, *Jean & Marguerite*, enfans de feu *Guy d'Aubigny*, son fils.

PREMIÈRE BRANCHE.

II. AMEY DE FALLETANS, Ecuier, second fils de *RENAUD*, Seigneur de Falletans, Chevalier, se fixa à Salins. Il aliéna, en 1317, en faveur d'*Amev de Montagu*, Chanoine de Besançon, un quartier & demi de Muire qu'il percevoit sur les salines, & avoit épousé une Dame nommée *Marguerite*, qui se remaria avec *Gérard de Paloufet*, de Salins. Etant veuve de ses deux maris, elle testa le Jeudi d'après la Fête de la Toussaint de l'an 1341, élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de Salins, & institua pour ses héritiers, dans la moitié de ses biens, ses enfans, favoir :

1. HUMBERT, qui suit;

2. GUILLEMETTE, femme d'*Etienne*, dit *Ferroillat*;
3. GÉRARDE, épouse de *Jean Vauchard*;
4. ISABELLE de FALLETANS, veuve de *Jacques de l'Aule*;
5. Et *RENAUD de PALOuset*, qu'elle eut de son second mari, institué héritier dans l'autre moitié de ses biens.

III. HUBERT de FALLETANS, Chevalier, nommé en cette qualité dans les Lettres-Patentes de *Béatrix*, Comtesse de Flandre & de Bourgogne, du 18 Février 1377, étoit mort dans le même tems, suivant les mêmes Lettres qui font mention des biens féodaux qu'il avoit possédés lorsqu'il vivoit à Salins & à la Loye, près de Dôle. Il fut père de

IV. MOROUX de FALLETANS, Ecuyer, qui fut témoin, l'an 1348, du testament de *Jean de Myron*, Damoiseau, & laissa, de son épouse, *Marie*, fille de *Jean de Malpertuis*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Paloufet*,

1. ETIENNE, qui suit ;
2. HUGUES, marié à *N... Belin*, sœur de *Jean Belin*, de Pontarlier, Chanoine de Befançon & Archidiacre de Salins, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fut témoin du testament de *Guy de Nyellier*, de Salins, en 1422, & eut trois garçons :

PIERRE, Ecuyer, qui vivoit, en 1484, avec *Marie Arnaud*, sa femme, veuve de *Jean de l'Aule*, Ecuyer ; HUBERT, mentionné avec ses frères dans un Arrêt du Parlement de Dôle de l'an 1460 ;

Et JEAN.

2. GUILLAUME, qui fut légataire dans le testament de *Hugues Belin*, son oncle maternel, de l'an 1410. Il eut de *Jeanette Deschamps*, son épouse, une fille unique :

JEANNE, mariée à *Thibaud Portier*, de Lons-le-Saulnier, Ecuyer.

3. Et ALIX, femme de *Jean de Nyellier*, Licencié ès Loix.

3. & 4. GUILLAUME & MARGUERITE.

V. ETIENNE ou ETEVENIN de FALLETANS, Damoiseau, fut exécuteur, en 1394, des dernières dispositions de *Jean de Neizet*, Ecuyer. Il épousa 1^o *Anne de la Chauz*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne d'Uffe* ; & 2^o *Marie Quanteau*, fille de *Jean Quanteau*, de Salins, & de *Jeannette Lanternier*. Du premier lit vinrent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ;
3. Autre JEAN, Chevalier de Rhodes ;
4. BIENAVENTUREUX, Chanoine de Saint-Michel de Salins, qui testa le 20 Août 1469, choisit sa sépulture dans l'Eglise de Notre-Dame de Salins au tombeau de ses père & mère, fit des legs à tous les enfans de ses frères & sœur, institua héritier FERRY de FALLETANS, son neveu, & chargea de l'accomplissement de ses volontés Jean Rolz, Chanoine de Saint-Michel, & Jean de Guierche, Bourgeois de Salins ;
5. GÉRARDE, qui testa le 1^{er} Septembre 1440, & fut inhumée dans l'Eglise de St. Etienne de Befançon. Elle avoit épousé *Jean le Poupet*, qui fut, à cause d'elle, Seigneur de la Chauz, dont entr'autres fils, *Jean le Poupet*, Evêque de Châlon-sur-Saône.

Et du second lit il eut :

6. Et FERRY, Ecuyer, allié à *Marguerite*, fille de *Huguenin Vauchard*.

VI. ETIENNE de FALLETANS, Damoiseau, épousa *Jeanne*, fille de *Thibaud de la Rochelle*, dit de *Neuschâtel*, Chevalier, & de *Jeanne de la Verpillière*, nommée avec son mari dans le testament de *Marguerite d'Echenoz-le-Sec*, son aïeule, veuve de *Gérard de la Rochelle*, Damoiseau, du 7 Janvier 1421. De ce mariage sortirent :

1. FERRY, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & JEAN ;
4. GÉRARDE, femme de *Henri de Bannan*, Ecuyer ;
5. NICOLE, épouse de *Jean Jouard*, Docteur ès-Loix, Chevalier en armes, Président des Parlemens de Bourgogne ;
6. JEANNE, alliée à *Huguenin Saiget*, de Salins ;
7. HUGUETTE, femme de *Guillaume de Monflans*, Ecuyer ;
8. SIMONNETTE, mariée à *Jean le Marnier*, & mère de *Hugues le Marnier*, Chevalier, Président du Parlement de Dôle ;
9. Et PHILIBERTE, Religieuse à l'Abbaye de Migennes.

VII. FERRY de FALLETANS, Ecuyer, fut du Tournois de Valladolid en 1500, & eut de son mariage avec *Jeanne Bonvalot*, de Befançon,

VIII. BIENAVENTUREUX de FALLETANS, Ecuyer, légataire de BIENAVENTUREUX de FALLETANS, son grand-oncle, Chanoine de Saint-Michel de Salins, par son testament de l'an

1469. Il fut député, par la ville de Salins, vers LOUIS XI, pour le détourner du projet qu'il avoit conçu de détruire cette ville qui lui avoit résisté. Il épousa *Claudine de Gilley*, fille de noble *Jean de Gilley*, & de *Jeanne de Noferoi*. Elle testa le 8 Novembre 1536, étant veuve de noble *Nithier Patornay*, son second mari. Elle eut du premier lit :

1. PHILIPPE, Ecuier, Seigneur de Montaine, qui se distingua au Tournois que *Philibert de Châlon*, Prince d'Orange, donna à son Château de Noferoi en 1519. Il testa à Salins le 27 Juin 1540, ordonna que son corps fut inhumé dans la Chapelle des 11000 Vierges de l'Eglise de Notre-Dame, auprès de son père & de ses prédécesseurs, fit un legs de sa terre de Montaine à ERARD DE FALLETANS, son neveu, auquel il substitua ANTOINE DE FALLETANS, frère d'ERARD, fit d'autres legs en argent à CÉSAR, ETIENNE & JEANNE, ses enfans naturels ; & disposa du reste de ses biens en faveur de JEAN DE FALLETANS, son frère puîné ;
2. JEAN, qui suit ;
3. PIERRE, Chanoine de Saint-Michel & de Saint-Maurice de Salins ;
4. JEANNE, femme de noble *Claude Patornay* ;
5. ET JEANNETTE, épouse de *Pierre Trouffet*, Ecuier, Seigneur de Vauferand.

IX. JEAN DE FALLETANS, Ecuier, Seigneur de Villeneuve ; Saint-Cyr, le Serron, Bouan & Falletans en partie, du Conseil de l'Empereur CHARLES V, dont il mérita la confiance par son zèle & son attachement, reprit en sief de ce Prince, le 26 Juin 1532, dix charges de sel qu'il percevoit sur les salines de Salins, & l'an 1538 la moitié de la terre de Saint-Cyr. Il testa dans son Château de Villeneuve le 13 Octobre 1545, institua héritiers ses deux fils, & commit l'exécution de ses dernières volontés à *Claude de la Villette*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; à *Pierre de Moureau*, Ecuier, Seigneur de Beauregard ; à *Pierre Trouffet*, Ecuier, Seigneur de Vauferand, ses beaux-frères, & à *Philippe Guierche*, Ecuier, Seigneur de Chenèvres, son cousin. Il avoit épousé 1^o *Marguerite de Guignonard* ; & 2^o *Marguerite de la Villette*. Il eut du second lit :

1. ERARD, qui suit ;
2. ANTOINE ;
3. 4. & 5. MARGUERITE, LOUISE & ANNE.

X. ERARD DE FALLETANS, Ecuier, Seigneur de Montaine, eut cette terre avec des fiefs

aux Arlures, CHAUX, CHARCENNE & AREFCHES, par le testament de PHILIPPE DE FALLETANS, son oncle, de l'an 1540. Il fit le sien à Salins le 13 Mars 1579, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de cette ville, au tombeau de ses prédécesseurs, légua l'usufruit de ses biens à *Claudine de Groppin*, donna à chacune de ses deux filles, MARGUERITE & DANIELLE, 1500 livres, institua son héritier JEAN-BAPTISTE, son fils aîné, qui suit, & commit le soin de faire exécuter ses volontés à Jean de Gilley, Ecuier, Seigneur de Marnoz.

XI. JEAN-BAPTISTE DE FALLETANS, Ecuier, Seigneur de la Tour, de Falletans, Montaine, Buly, Larnod, &c., épousa, par traité du 29 Mai 1593, *Françoise de Saint-Mauris*, veuve de *Marc d'Aigremont*, Seigneur de Buly, & fille de *Nicolas de Saint-Mauris*, Ecuier, & de *Marguerite de Champanois*. Cette Dame fut héritière d'*Antoine-François d'Aigremont*, son fils, mort sans postérité vers l'an 1607, & laissa de son second mari :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. MARGUERITE, alliée à *Bénigne de Montureux*, Ecuier, Seigneur de Menotey ;
3. ANNE, femme de *Claude-Cécile de Pontarlier* ;
4. ET CATHERINE, mariée à *Jean-Baptiste de Montureux*, Co-Seigneur de Menotey.

XII. JEAN-BAPTISTE DE FALLETANS, II^e du nom, surnommé le jeune, Seigneur de la Tour, de Falletans, Buly, &c., testa le 27 Janvier 1630, étant attaqué de la peste, dont il mourut peu de tems après. Il avoit épousé, le 22 Février 1622, *Françoise de Jouffroy*, fille de *Thomas de Jouffroy*, Ecuier, Seigneur de Marchaux, & d'*Anne de Jouffroy*, & eut pour enfans :

1. CLAUDE-LOUIS, qui suit ;
2. & 3. ANTOINE & JEAN-BAPTISTE ;
4. CLAUDE-FRANÇOISE, morte jeune ;
5. ET CLAIRE, femme de *Claude-Joseph Guilloz*, Ecuier, Seigneur de Montmiray.

XIII. CLAUDE-LOUIS DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur de Thieffrans, Buly, Larnod, &c., rendit de grands services au Roi d'Espagne dans le tems de la guerre que les François portèrent dans le Comté de Bourgogne. Il fut pourvu, par Lettres-Patentes données à Bruxelles le 16 Juin 1651, de la charge de Commissaire-Général des troupes dans cette Province, vacante par la mort de Jean

Charles du Tartre, Chevalier. Il fut nommé, le 16 Janvier 1664, Quartier-Mestre-Général-de-Camp dans la même Province, & mourut étant Gouverneur de la Confrérie de Saint-Georges. Il avoit épousé, le 17 Avril 1646, *Charlotte-Françoise d'Iselin*, Dame de Thieffrans, fille de *Raymond d'Iselin*, Chevalier, Seigneur de Lanans, & de *Marguerite-Suzanne de l'Aubespain*, dont :

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui suit ;
2. Et FERDINAND, Capitaine d'Infanterie dans le Tercé du Comte de Grammont.

XIV. PHILIPPE-JOSEPH, Marquis de FALLETANS, Chevalier de Saint-Georges, Capitaine de 100 Cuirassiers pour le service du Roi d'Espagne, Seigneur de Thieffrans, Busy, Fontenelle, &c., obtint, au mois de Mars 1712, l'érection de ces terres en *Marquisat* sous le nom de *Falletans*. Il testa le 22 Mars 1726, & avoit épousé, par contrat passé à Befançon le 2 Décembre 1687, *Jeanne-Bonaventure Froissard de Broiffia*, fille de *Jean*, Seigneur des Molamboz, Rantechaux, &c., & de *Françoise-Thérèse Thon*, dont il eut :

1. JEAN-PROSPER, qui suit ;
 2. BERNARD, Seigneur de Dampierre, Chanoine de Befançon ;
 3. CHARLES, Religieux en l'Abbaye de la Baume, jumeaux ;
 4. FRANÇOIS, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny ;
 5. JEANNE-THÉRÈSE, femme de *Hardouin-François de Romanet*, Seigneur de Rofay, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Saint-Mauris ;
 6. BERNARDINE, Chanoinesse à la Baume ;
 7. THÉRÈSE-PROSPÈRE, alliée à *Etienne-Joseph-Marie de Moyria*, Chevalier, Comte de Maillat ;
 8. JEANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse à Château-Chalon ;
 9. Autre THÉRÈSE-PROSPÈRE, Religieuse du Refuge à Befançon ;
- Et 15 autres enfans, morts jeunes.

XV. JEAN-PROSPER, Marquis de Falletans, Seigneur de Thieffrans, Busy, Digoine, &c., s'allia, par contrat passé au Château de Digoine le 14 Janvier 1732, à *Marie-Nicole de Loriol*, fille de *Paul de Loriol-Chandieu*, Comte de Digoine, Baron de Couches, Seigneur de Morey, Saint-Mauris, &c., & de *Louise-Eléonore de Saulx-Tavannes*, dont pour fils unique :

XVI. PAUL-BONAVENTURE DE FALLETANS, né

le 15 Août 1736, Cornette dans le Régiment de Bourbon-Buttet, Cavalerie.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN DE FALLETANS, Damoiseau, second fils d'ETIENNE & d'Anne de la Chauz, épousa *Yolande de la Rochelle*, sœur de *Jeanne*, femme d'ETIENNE de FALLETANS, son frère, dont :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. & 3. JEAN & ANTOINE ;
4. Et MARGUERITE, femme de *Claude de Vaire*, Ecuyer.

VII. ETIENNE DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Gènevrey & Saux en partie, Ecuyer-Tranchant de CHARLES, Duc de Bourgogne, fut reçu en la Confrérie de Saint-Georges en 1465. Il vivoit encore en 1501, & vendit, en cette année, à Hugues & Jean Marmier, frères, les cens qu'il avoit à Jussey, à cause de son partage de la Rochelle, & ceux qu'il y avoit acquis de PIERRE & JEAN de FALLETANS, ses cousins. Il eut de *Marie de Neuville*, sa femme, fille d'Emard, Ecuyer, & de *Marguerite de Trezette* :

1. JEAN, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Chalons-sur-Saône ;
2. THIBAUD, Chevalier, Seigneur de Colombe, Cernay & Villers-le-Sec, reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1494, marié 1^o à *Anne de Mont-Saint-Ligier* ; 2^o à *Anne de Vernois*, & père de

JEANNE DE FALLETANS, femme d'*Etienne de Guilloz-de-Montmirey*, Ecuyer.

3. JEAN, mort fans enfans de son mariage avec *Marie du Flej* ;
4. HUGUES, qui suit ;
5. ANNE, mariée 1^o à *Pierre de Villeguindry*, Ecuyer de MAXIMILIEN, Roi des Romains ; 2^o à *Pierre Garin*, Ecuyer, Seigneur de Cruat ;
6. Et JEANNE, épouse d'*Etienne de Sagey*, Ecuyer.

VIII. HUGUES DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Gènevrey, Colombe, Esfernay, &c., fit hommage, en 1534, au Seigneur de *Faucogney*, des sujets qu'il avoit au village de *Servigney* & de *Saux*. Il s'acquitta du même devoir envers le Comte de Bourgogne, pour les terres de Gènevrey, Colombe & Esfernay en 1538. Il eut de sa femme *Etienne*, fille de *Jean du May*, Ecuyer :

1. JEAN, qui suit ;

2. PHILIPPE;
3. JEAN, dit le *jeune*, Prêtre, Docteur en Décrets;
4. 5. & 6. PIERRE, FRANÇOIS & MARC;
7. JEANNE, femme d'Anatoile de Vy, Ecuyer, Seigneur de Mercy;
8. BLAISE, mariée à Jean de Leugney, Ecuyer;
9. BARBE, mariée, 1^o le 2 Février 1548, à Simon Thomassin, Ecuyer, Seigneur de Goux; 2^o en 1562, à Guillaume de Vaux, Seigneur de Chazoy;
10. & 11. ANNE & SUSANNE.

IX. JEAN DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Gényvrey, fut exécuteur testamentaire de Guillaume de Vaux, son beau-frère, en 1590, & eut pour fils :

X. GUILLAUME DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Melin, Saint-Julien, Gevigney, Mercy, Combeaufontaine, qui épousa François l'Allemand de Vaite, dont :

1. ALEXANDRE, Seigneur de Falletans, &c., marié au Château de Menoux le 29 Janvier 1633, à Marie de Colore de Linden, fille de feu Nicolas, Seigneur de Baumont, & de Louise de Triconville, mort sans postérité;
2. ANTOINETTE, femme de Humbert-Louis de Vesoul, Seigneur de Raincourt;
3. ET JEANNE-BAPTISTE, alliée à Claude-François Luillier, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey.

Les armes : de gueules, à l'aigle éployée d'argent; l'écu timbré d'une tête d'aigle de même. Supports : deux griffons aussi d'argent. Devise : une fois FALLETANS.

* FALLEZ, Baronnie en Brabant. Voyez FALLAIS.

FALLON, en Franche-Comté : d'azur, à 3 besans d'or.

FALVY. Les Seigneurs de Falvy, du nom de Nesle, issus de ceux qui étoient devenus Comtes de Soiffons, eurent pour auteur Jean de Nesle, troisième fils de Raoul II, qui avoit pour père Raoul I^{er}, Seigneur de Nesle & de Falvy, & pour mère Ramtrude de Soiffons, issue des Comtes de Soiffons. Il fut un grand Seigneur à la Cour de Flandre, en sortit pour quelque mécontentement en 1212, & se retira dans ses Terres de Picardie, où il mourut en 1214. Sa postérité a fini à Jean de Nesle, VI^e du nom, Seigneur de Falvy & de Vandeuil, qui vivoit en 1338, & mourut peu après sans enfans.

Ces Seigneurs portoient pour armes : *burrelé d'argent & d'azur de dix pièces, brisées d'une bande de gueules sur le tout.*

FAMUCHON, Ecuyer, Sieur de Bois-Roger, en Normandie, Election de Carentan & de Coutances, ancienne Noblesse, qui porte : *de gueules, à trois fasces d'or.*

* FANJEAUX, petite Ville en Languedoc, Diocèse de Mirepoix, dont la moitié, avec son Château, fut donnée, en 1246, à RAYMOND, Comte de Toulouse.

FANU, en Normandie, famille qui porte : *d'azur, au cygne d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules, boutonnées du chef.*

FANU, en Normandie, Election de Falaise, qui porte : *d'azur, au cygne d'argent, au chef cousu d'or, chargé de trois roses de gueules.*

FAOUCQ, en Normandie. Voyez FAUX.

FARCY, famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & anciennement en Picardie, qui a formé plusieurs branches. Voyez, pour son ancienneté, les ouvrages de SAINT BERNARD, tom. I, Lettres 35 & 36. Le Père LOBINEAU, dans son *Histoire de Bretagne*, vol. I, p. 160, en fait mention.

JEAN DE FARCY, Ecuyer, eut pour femme Louise de Bricqueville. On les trouve tous deux nommés dans le testament que PIERRE DE FARCY, leur fils, Ecuyer, fit le 18 Septembre 1468, avec Jeanne de Broom, sa femme.

ANNIBAL DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, Procureur-Fiscal & Procureur-Général des Eaux & Forêts du Comté de Laval, un des descendants au V^e degré dudit JEAN, épousa, en 1601, Guyonne de Launay, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres :

1. GILLES, Ecuyer, Lieutenant, Enquêteur civil & criminel du Comté & Pairie de Laval en 1640, maintenu dans sa Noblesse avec ses frères en 1665;
2. JACQUES, qui suit ;
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Laurent, rapportée ci-après ;
4. RENÉ, Chef de la branche des Seigneurs de la Daguerie, mentionnée ensuite ;
5. ET CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Cuillé, dont il sera parlé ci-après.

JACQUES DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Pesnel, descendant au VI^e degré dudit JEAN, prit le parti des armes, & servit sous le Comte de Coligny de Châtillon, Maréchal de France, dans la Compagnie Colonelle aux sièges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633; aux sièges de Landrecies & de la Capelle en 1638, & d'Hesdin en 1639. Il fut maintenu dans la Noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne en 1668. De son mariage avec *Catherine de Gennes*, naquirent entr'autres enfans :

RENÉ, qui suit;

Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Malnoë* & de la *Ville-du-Bois*, rapportée ci-après.

RENÉ DE FARCY, Seigneur de la *Ville-du-Bois*, eut de *Charlotte l'Evêque*, sa première femme,

ANNIBAL-FRANÇOIS DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Villiers dans le Maine, allié, en 1709, à *Marie l'Evêque*, dont il a eu :

1. JACQUES-FRANÇOIS-ANNE, baptisé en 1710, & maintenu dans sa Noblesse avec son père, le 12 Juin 1715;
2. JEAN-BAPTISTE-ANNIBAL-JACQUES-RENÉ, né le 18 Juillet 1724;
3. JACQUES-LOUIS-MARIE, né le 8 Novembre 1727;
4. CHARLOTTE-JEANNE-MARIE, née en 1712;
5. JACQUINE-SUSANNE-MARIE, née le 13 Février 1714;
6. CATHERINE-CHARLOTTE-JEANNE, né le 23 Août 1721;
7. Et MARIE-CHARLOTTE-CLAIRE, née le 12 Août 1731.

BRANCHE

des Seigneurs de MALNOË.

JEAN DE FARCY, Seigneur de Mué, troisième fils de JACQUES, Sieur de Pesnel, & de *Catherine de Gennes*, a eu de sa femme *Suzanne de Ravenel*,

JEAN-CHARLES-MICHEL DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de la *Ville-du-Bois*, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1709. Il a eu de son mariage, accordé en 1725, avec *Louise-Auréanne Taillard* :

1. CHARLES-ANNE-JOSEPH, né le 17 Juillet 1728;
2. JACQUES-PROSPER-HIPPOLYTE, né le 23 Juillet 1731;
3. GUILLAUME-JEAN-FRANÇOIS, né le 4 Septembre 1734;

4. RENÉE-SUSANNE-LOUISE, née le 2 Novembre 1726;
5. ANGÉLIQUE-SAINTE-MARIE, née le 15 Avril 1730;
6. MARIE-MARGUERITE-AIMÉE, née le 16 Février 1733;
7. Et FRANÇOISE-EUPHRASIE-ROSE, née le 4 Octobre 1736.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-LAURENT.

FRANÇOIS DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, quatrième fils d'ANNIBAL, & de *Guyonne de Launay*, servit le Roi en qualité de Cheval-Léger, dans la Compagnie du Comte de Blin, puis sous le titre de Gendarme dans celle du Duc de la Trémoille, sous le commandement du Comte de *Coligny-Châtillon*, Maréchal de France. Il en obtint plusieurs certificats, par lesquels on voit qu'il donna des preuves de son courage & de sa fidélité à plusieurs sièges où il se trouva. En récompense de ses services, il obtint le Gouvernement de la ville & du Château de Vitré. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 19 Octobre 1668. De son mariage, accordé en 1640, avec *Claude Uzille*, naquit, entr'autres enfans :

JEAN DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent, de Beauvais & de Kerlo, qui laissa de *Françoise-Briande Liais*, Dame de la Retourais, sa femme,

FRANÇOIS-JACQUES DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent & de Beauvais, marié, en 1702, à *Anne-Marie Harembert de Laubriais*, dont :

1. CHARLES;
2. JOSEPH-ANNIBAL, né le 4 Juin 1708;
3. PAUL-ANGE, né le 27 Février 1710;
4. CAMILLE;
5. JEAN-BAPTISTE-SALIN-ANNIBAL, né le 13 Juillet 1713;
6. HENRIETTE;
7. & S. MÉLANIE & HIPPOLYTE.

BRANCHE

des Seigneurs de LA DAGUERIE.

RENÉ DE FARCY, Sieur de la Daguerie, cinquième fils d'ANNIBAL, Sieur de St.-Laurent, & de *Guyonne de Launay*, prit le parti des armes, ainsi que ses frères, & servit aux sièges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633, de Corbie en 1636, de Lan-

drecies & de la Capelle en 1638, & d'Hefdin en 1639. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commiffaires de Bretagne en 1668. De son époufe *Marie de Gennes*, nait entr'autres enfans :

FRANÇOIS DE FARCY, Seigneur de Pont-Farcy, Préfident aux fiéges royaux de Laval, Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chaffes du Comté de Laval, qui fut père, entr'autres enfans, par *Marie du Breil*, fa femme, de

RENÉ-FRANÇOIS DE FARCY, Seigneur de Pont-Farcy, d'Arquenay, de Champfleury, de Linières, de Baléc, de Montavallon, de la Torquerie & de Pleinchné, Confeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rennes en 1718, qui époufa, en 1706, *Anne-Marie Molant*, dont naquirent :

1. LUC ;
2. FRANÇOIS-PHILIPPE-CAMILLE ;
3. EUGÉNIE-EMMANUEL-MARIE, né le 1^{er} Novembre 1713 ;
4. ANNIBAL-MARIE-AUGUSTE, né en 1718 ;
5. Et BONNE-MARIE-CHARLOTTE, née le 22 Octobre 1711, mariée, en 1735, à *Louis-Charles de Langan*, Seigneur de Boisferier, de la Vaure, d'Aulnay, de Montbriant, de Furgon, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de CUILLÉ.

CHARLES DE FARCY, Ecuyer, Sieur de la Cartrie, du Bois, de Cuillé & du Rozeray, fixième fils d'ANNIBAL, Sieur de Saint-Laurent, & de *Guyonne de Launay*, fe trouva avec fes frères aux fiéges mentionnés ci-defus, & fut maintenu dans fa noblesse en 1665 & 1667. De fon fécond mariage, accordé en 1640, avec *Marguerite Uzille*, font ifus :

FRANÇOIS, qui fut ;

Et JACQUES DE FARCY, auteur de la branche des Seigneurs du Rozeray, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE FARCY, Ecuyer, Seigneur du Bois, de Cuillé, de Gaffine, de la Rivière, &c., fervit dans l'arrière-ban de la Province d'Anjou, & fut fait prifonnier de guerre par les troupes du Duc de Lorraine en 1674. Il mourut en 1698, laiffant, entr'autres enfans, de *Madeleine-Elifabeth de Guillon*, fa femme,

ANNIBAL-AUGUSTE DE FARCY, Seigneur de Cuillé & de Gaffine, né en 1674, fut d'abord Page de la Chambre du Roi en 1692, Aide-

Major des Gentilshommes du ban & arrière-ban de la Province d'Anjou, en l'année 1693, puis Confeiller au Parlement de Bretagne en 1696, & Commiffaire député par le Roi aux Etats de Bretagne. De *Renée-Catherine du Moulin*, fa femme, il eut douze enfans, entr'autres :

1. JACQUES-DANIEL-ANNIBAL, qui fuit ;
2. ANGE-ARMAND-ANNIBAL, né en 1705, marié, en 1733, avec MARIE-CLAUDE DE FARCY, Dame du Rocher ;
3. AUGUSTE-FRANÇOIS-ANNIBAL, né le 3 Juin 1706, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire de l'Evêché de Tréguier, puis Evêque de Quimper, facré le 8 Novembre 1739 ;
4. CAMILLE-HIPPOLYTE-ANNIBAL, né le 22 Mars 1710, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, où fes preuves furent faites en 1726 ;
5. THÉODORE ;
6. Et MADELEINE-MARGUERITE-EMILIE, née en 1696, mariée, en 1717, à *Jean-Baptifte du Breil*, Seigneur de Pontbriand.

JACQUES-DANIEL-ANNIBAL DE FARCY, Seigneur de Cuillé, né en 1702, fut pourvu d'un Office de Confeiller au Parlement de Bretagne, par Lettres du 6 Août 1728. Il époufa, en 1721, *Pélagie-Agnès-Immocente Gourio de Lanoster*, fille unique & héritière de feu *Jean-Gabriel Gourio*, Seigneur de Lanoster, & en eut :

JACQUES-ANNIBAL-GABRIEL DE FARCY, qui fut ondoyé le 30 Janvier 1724, & nommé fur les fonts de Baptême le 15 Mai 1732.

BRANCHE
des Seigneurs du ROZERAY.

JACQUES DE FARCY, Ecuyer, Seigneur du Rozeray dans le Bas-Anjou, deuxième fils de CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Cuillé, & de *Marguerite Uzille*, fa féconde femme, fervit tant en qualité de Brigadier dans l'Efcadron de la Noblesse d'Anjou, que comme Lieutenant commandant ledit Efcadron. Il époufa, en 1677, *Isabelle Pineau*, dont il eut entr'autres enfans :

1. CHARLES-RENÉ, qui fuit ;
2. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Cartrie & de la Trefnière, Prêtre en 1736 ;
3. Et LOUISE, mariée avec *Jacques Bellot*, Ecuyer, Seigneur de Marthou & de la Feffadrière, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant la Milice de la Province d'Anjou en 1734.

CHARLES-RENÉ DE FARCY, Ecuyer, Seigneur du Rozeray, mourut en 1715. Il avoit épousé, en 1700, *Charlotte de la Doueſpe*, dont il laissa :

1. CHARLES-JACQUES-PHILIPPE-ANNIBAL, qui suit ;
2. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE-ELISABETH, née le 3 Novembre 1705, & mariée, en 1734, à *Anne-Artus de Bonchamps*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière ;

CHARLES - JACQUES - PHILIPPE - ANNIBAL DE FARCY, Seigneur du Rozeray, né le 16 Août 1704, a épousé, le 26 Août 1733, *Renée-Catherine Gillot*, fille de *Charles Gillot*, Ecuyer, Seigneur de Boutigny, dont :

1. CHARLES-RENÉ-AUGUSTE DE FARCY, ondoyé le 1^{er} Juillet 1734, & nommé sur les fonts de Baptême le 6 Juin 1737 ;
2. Et JEAN-RENÉ-ANNIBAL, né le 28 Janvier 1736. (*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *d'or, fretté d'azur de 6 pièces, à un chef de gueules.*

FARE (DE LA), en Languedoc. La Généalogie de cette Maison a été dressée par M. d'Hozier, & depuis imprimée à Montpellier en 1634. Elle y remonte jusqu'au XII^e siècle ; & dans les preuves faites en Languedoc par le Marquis DE LA FARE, devant M. de Bezons, Intendant de la Province, les titres sont rapportés depuis l'an 1444, que vivoit

I. GUILLAUME DE LA FARE, Chevalier, Seigneur de la Fare, de Monteils & de Folaquier. Il reçut des aveux en 1402 & 1410, où il est qualifié Seigneur de Montclar, ce qui prouve qu'il étoit déjà marié. Il fut un des Chambellans ordinaires du Roi CHARLES VII, comme l'apprennent des Lettres de ce Prince qui lui donne ce titre, du 16 Mars 1435. Il testa le 7 du mois de... 1444 en faveur de GUILLAUME, son fils. Il est qualifié dans son testament de *noble & puissant homme Messire* ; il y ordonne qu'on l'enterre dans l'Eglise de Saint-André-de-Valborgne, qu'on y suspende son étendard & sa bannière avec ses armes ; que ses funérailles soient faites ainsi qu'on le pratique pour les personnes d'une noblesse égale à la sienne ; & enfin il ordonne que, lorsque la chair de son corps sera consommée, on en sépare la tête pour être de nouveau enterrée dans l'Eglise des Cordeliers d'Anduze. Son épouse avoit testé le 18 Août 1431, & avoit ordonné sa sépulture à

Valborgne dans le tombeau des prédécesseurs de son mari, pour être dans la suite déterrée & portée dans le cimetière des Moines de Cendras, Abbaye de Bénédictins au Diocèse de Nîmes, inflitua, pour son héritier universel, PIERRE, son fils aîné, qui vivoit alors, lui substituant GUILLAUME DE LA FARE, son autre fils, à condition que son héritier porteroit son nom & ses armes écartelées avec celles de son mari. De là vient que les Seigneurs de la Fare écarteloient encore, en 1668, au 2 d'azur, à 3 losanges d'or, posées en pal. Il avoit épousé, avant le 24 Septembre 1402, *Almueis de Montclar*, Dame dudit lieu, de Fontenille, de Montjoie & de la Tour, fille de *Jean de Montclar*, Seigneur dudit lieu, & de *Sibylle de la Tour*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, mort avant son père, & après le contrat de mariage de sa sœur CÉCILE ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. CÉCILE, mariée, par contrat du 10 Mars 1433, à *André de Budos*, Seigneur de Portes-Bertrand, dont elle étoit veuve après 1446. Voyez BUDOS ;
4. Et MARGUERITE, à laquelle son père légua mille moutons d'or pour son mariage.

GUILLAUME DE LA FARE eut encore pour fils naturels :

LOUIS & PIERRE, qualifiés Nobles dans le testament de leur père, qui leur fit des legs aussi bien qu'à leurs enfans.

II. GUILLAUME DE LA FARE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Fare, de la Tour, de Fontenelle & de Montjoie, Baron de Montclar, fit hommage, le 16 Juillet 1462, à *Charles d'Armagnac*, Vicomte de Fésanfaguet, Baron de Montclar, pour raison des choses qu'il tenoit de la mouvance de la Baronnie de Roquefeuil, conformément à l'aveu & dénombrement que BERNARD DE LA FARE, Damoiseau, son trisaïeul, fils & héritier de BÉRENGER DE LA FARE, en avoit donné à *Jean d'Armagnac*, le 8 Avril 1348. Il fit deux testamens, l'un le 24 Septembre 1492, & l'autre le 29 Juillet 1501. Il se qualifie dans l'un & dans l'autre de *Noble & Puissant*. Il avoit épousé, le 29 Juillet 1452, *Isabeau d'Aleyrac*, fille de *Pons*, Seigneur d'Aigremont au Diocèse d'Uzès. Elle vivoit en 1508, & leurs enfans furent :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. JEAN, mort après le second testament de son père ;

3. GUILLAUME, Chevalier de Rhodes, nommé en cette qualité dans le second testament de son père;
4. ANNE, mariée, 1^o le 1^{er} Octobre 1479, à *François d'Apcher*, Seigneur dudit lieu, dont elle étoit veuve en 1487, & mère de *Charles d'Apcher*; & 2^o avant 1490 à *Jean de Bozène*, Seigneur d'Aubais & du Cailla, par sa première femme *Marguerite de Bermond*. Il mourut le 7 Mars 1506, & sa femme vivoit lors du testament de son frère GABRIEL DE LA FARE;
5. MARGUERITE, mariée, lors du testament de son père, à *Gabriel de Belle-Combe*, Seigneur de Gaujac, au Diocèse d'Uzès, avec lequel elle vivoit en 1512, lors du testament de son frère;
6. MADELEINE, alliée, le 5 Janvier 1484, avec *Guillaume de Narbonne*, de la ville d'Anduze, Baron de la Salle ou de Salendrenques;
7. ÉCLARMONDE, dite MARGUERITE, mariée, le 27 Décembre 1494, à *Antoine Feltric*, Seigneur de Popian;
8. CHARLOTTE, mariée, après le second testament de son père, à noble *Guillaume de Bruny*, Seigneur de Castanet dans les Cévennes;
9. EGLINE, dite ANTOINETTE, Religieuse de Cîteaux à Sainte-Catherine d'Avignon, élue Abbesse en 1504;
10. Et ANTOINETTE, Religieuse de Cîteaux en l'Abbaye de Fons, près d'Alais.

III. GABRIEL DE LA FARE, Seigneur & Baron de Montclar, & des Châteaux & Mandemens de la Fare, de la Tour, Fontenille, Montjoie & de la Vessière, Co-Seigneur de la Baronnie de Monteil & des Lieux, Châteaux & Mandemens de Cavillargues, Servières, Pierremale, &c., dans les Diocèses de Nîmes, d'Uzès & de Mende, fut tué pendant le siège de Thérrouanne à la journée des Eperons le 18 Juin 1513. Il avoit épousé, en 1497, *Marié du Claux*, fille d'*Aimar du Claux*, Baron dudit lieu, & de Peyre en Rouergue, Gouverneur de Pierrelatte, inflituée tutrice de ses enfans par le testament de son mari, qui, à son défaut, nomma *Gaspard du Claux*, son beau-frère. Elle vendit, en 1524, un pré, dit le pré de la Fare, près d'Orange. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE, qui suit;
2. JACQUES, légataire de son père, Prieur de Laudun, & Vicaire-Général de l'Evêque d'Uzès;
3. CHARLES, légataire de son père en 1512;

4. CLAUDE, mariée à *Gaillard de Bertholène*, Seigneur dudit lieu & de la Romiguière;
5. JEANNE, nommée avec ses sœurs CLAUDE & ISABELLE, dans le testament de leur père;
6. ISABELLE, mariée, le 25 Mai 1622, à *Gaspard de Blauzac*, Seigneur de Valfons;
7. Et MARGUERITE, mariée, après le testament de son père, 1^o à *François de Cadoule*, de la ville de Lunel; & 2^o le 5 Septembre 1547, à *François de Bony*, Seigneur de Larnac & de Velfas. Etant veuve, elle testa le 7 Avril 1575.

IV. PIERRE DE LA FARE, Baron de Montclar, de la Fare, &c, successivement Capitaine de 300 hommes de pied, & Capitaine de 1000 des Légionnaires du Languedoc, servit utilement le Roi depuis 1539 jusqu'en 1563, contre les Religionnaires, qu'il empêcha de s'emparer de la ville de Mende qu'il commandoit; de dépit ils brûlèrent ce Château. Il testa le 20 Août 1542, & ne mourut qu'en 1564. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1529, *Louise de Buffelly*, Baronne de Salendrenques, fille d'*Antoine de Buffelly*, Seigneur de Maussans & de Saint-Hilaire, Maître des Comptes à Montpellier, & de *Marguerite de Jonchères*, Dame de la Baronnie de Salendrenques. Les Marquis de la Fare portoiient, en 1668, dans une de leurs écartelures les armes de *Buffelly*, qui sont: *d'or, au busle rampant le sable, accolé d'une chaîne d'or, d'où pend un écusson de gueules, à la croix d'or*. De ce mariage naquirent:

1. JACQUES, qui suit;
2. ANTOINE, lequel commandoit pour le service du Roi au Château d'Englas, qui appartenoit à son frère aîné, qu'il défendit contre les Religionnaires, & qu'il ne rendit qu'après qu'ils eurent amené du canon. Il reçut sur la brèche une blessure dont il mourut à Uzès, le 20 Avril 1586;
3. GABRIEL, légataire par le testament de son père l'an 1542, & qui fut d'Eglise;
4. Et CLAUDE, mariée, par contrat du 13 Septembre 1556, à *Antoine de Grimoard du Roure*, Baron de Grizac, de Saint-Brès & de Bannes.

V. JACQUES, Baron de LA FARE, de Montclar, de Salengres, Seigneur de Montjoie, de Gourdouze, Sainte-Foy, Blannavès, Servières, Englas & Cavillargues, servit à la défense de la ville de Sienna en Italie, sous le fameux Blaise de Montluc, en 1555, commanda par Brevet du Roi, le 24 Juin 1564, dans les vil-

les d'Alais & de Roquemaure sur le Rhône, & dans le Diocèse d'Uzès par une autre Commission du 22 Octobre 1572. Il fut encore commis, le 15 Janvier 1589, pour juger des contraventions qui se feroient à la Trêve accordée entre les Diocèses d'Uzès, de Nîmes & de Montpellier. Il rendit hommage, le 23 Mai 1590, à Hercule de Montmorency, comme Procureur de Henri, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, tant pour raison des fiefs qu'il possédoit dans les mouvances des terres de ce Duc, que spécialement de ce qu'il possédoit de tems immémorial dans la mouvance de la Baronnie d'Anduze, en quoi il avoit droit par l'acquisition que PIERRE DE LA FARE, Seigneur de la Fare, fils de RAYMOND, en avoit fait de Dragonnet de Montgros, & dont cet acquéreur avoit fait hommage, le 11 Avril 1401, à Jean le Meingre, dit Boucicaut, & Antoine de Turenne, sa femme. Il testa le 16 Octobre 1600, laissa l'usufruit de tous ses biens à sa femme, & mourut le 13 Décembre suivant. Il avoit épousé, par contrat du 24 Septembre 1576, *Hélis du Puech ou du Puy*, près d'Alais, fille de *Bernard du Puech*, Seigneur de St.-Martin-de-Valgalgues & du Puech-de-Cendras, au Diocèse de Nîmes, & de *Louise Bérard-de-Montalet*. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelles, les armes de cette Dame, qui étoient : *de gueules, à un château d'argent, donjonné de 3 tours de même, maçonnées de sable*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Tour*, rapportée plus loin ;
3. CLAUDE OU MARIE, alliée, le 1^{er} Juin 1604, à *Jean de Chavagnac*, Baron du Tournel, Seigneur de Gourzac & de Montoulons en Gévaudan ;
4. MARGUERITE, mariée, 1^o à *Pierre de la Jonquières*, Seigneur de Tournac ; 2^o à *Charles de Cubières-de-Maubuisson*, Seigneur de Ribaute & du Chaila, Bailli du Comté d'Alais ; & 3^o le 4 Décembre 1624, à *Henri de Fay*, Baron de Peyraud, & de Vefenobc, Maréchal-de-Camp, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, dont elle n'eut point d'enfans : il mourut à Narbonne, le 23 Octobre 1637, d'un coup de mouquet qu'il avoit reçu au bras droit le 29 Septembre précédent, au combat de Leucate ;
5. Autre MARGUERITE, alliée, en 1613, à *Claude de l'Etang*, Baron dudit lieu en Gévaudan,

Seigneur de la Coubières, au Diocèse de Comminges ;

6. Et CASSANDRE, mariée, en 1615, à *Jean-Albert de Solages-Fredeault*, Seigneur de Camboulazet en Rouergue, dont elle eut *Gabrielle de Solages*, mariée, en 1640, à *Charles de Montfaunin*, Comte de Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. JACQUES DE LA FARE, II^e du nom, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, Seigneur de la Bastide-d'Englas, de Cavillargues, &c., servit en Languedoc contre les Religionnaires en 1621, commanda dans la même année, & en 1628, la garnison qui étoit dans son Château de la Bastide, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1638, commanda l'Escadron de la noblesse de Languedoc, qui alla au secours de la place de Salles en Rouffillon en 1639, & obtint, en 1646, l'érection de la Baronnie de la *Fare* en *Marquisat*. Il fit son testament le 25 Janvier 1655 en faveur d'ANTOINE, fit des legs à ses autres fils, de même qu'à CHARLES, AUGUSTE & JACQUES, enfans de feu CHARLES, son fils aîné, & mourut âgé de 71 ans, le 30 Août 1661. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 1^{er} Juin 1612, *Gabrielle d'Audibert*, fille de *Charles*, Seigneur de Luffan, de Goudargues, de Saint-Marcel & de Sabran, & de *Marguerite d'Albert-de-Montdragon*, Dame de Saint-André ; & 2^o sans enfans, le 4 Janvier 1645, *Louise d'Aguillat*, sœur de *Charles*, Baron de Rouffon. Elle vivoit lors du testament de son mari, qui eut de son premier mariage :

1. CHARLES, qui suit ;
2. ANTOINE-HERCULE, Baron de la Salle, né à Saint-Martin le 4 Février 1614, Capitaine d'Infanterie en 1635, puis de Cavalerie. Il fut estropié d'un bras au combat de Tézin ; se trouva à la déroute de Quiers, aux sièges de Turin & de Perpignan en 1642, à la bataille de Rocroy, au siège de Thionville, où il fut estropié de l'autre bras, & fait prisonnier en 1643. Cela ne l'empêcha pas de continuer ses services, & de se trouver encore aux sièges de Gravelines & de Dunkerque, où il commandoit le Régiment de la Meilleraye. Il fut, en 1646, à la prise de Porto-Longone, étant Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Maréchal de Bataille. Le Roi lui donna le Gouvernement de cette place, avec le Brevet de Maréchal-de-Camp, & il mourut dans la même année (1646), âgé de 33 ans, sans avoir été marié ;

3. JEAN, né le 13 Avril 1616;
4. CHRISTOPHE, né le 24 Juin 1617, Abbé de Sélvanes, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Vabres, le 30 Juin 1647, Aumônier du Roi & Conseiller d'Etat. Il se démit de son Abbaye en 1683;
5. JACQUES, Seigneur de Montjoie, né le 9 Octobre 1618, premier Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Roure, tué au combat du Tezin le 23 Juin 1656, sans avoir été marié;
6. ANTOINE, auteur de la branche de la *Fare-Montclar*, rapportée ci-après;
7. VIDAL, Seigneur du Puech, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'ANTOINE, son frère, mort en Novembre 1655, sans alliance;
8. FRANÇOIS, auteur de la branche de la *Salle d'Alais*, rapportée ci-après;
9. HENRI, chef de celle de la *Fare de Tornac*, mentionnée ensuite;
10. CHARLES, né le 2 Février 1630;
11. MARC, né le 8 Septembre 1631, Cornette, puis Capitaine dans le Régiment du Marquis de Montclar, son frère aîné. Il servit en cette qualité au blocus de Barcelone en 1651, & à la défense de Rosés avec ses frères, en 1653. Il y fut blessé à une attaque, & continua ses services en Catalogne jusqu'en 1656; ayant eu une Compagnie dans le Régiment d'ANTOINE, son autre frère, il passa en Italie, & se signala aux sièges de Mortara & de Valence. La paix des Pyrénées l'obligea de se retirer dans sa Province, où il épousa, le 5 Mars 1660, *Isabeau d'Aberlenc*, fille de *Jean d'Aberlenc-de-Sévérac*, & de *Françoise de Jonquières*; il mourut sans enfants: ce fut lui qui se donna tous les soins pour ramasser les titres de sa Maison, sur lesquels Charles d'Hoziere en a dressé la Généalogie en 1694;
12. MARGUERITE, née le 25 Mars 1615, mariée, le 16 Septembre 1635, à *Jacques de Bannes*, Comte d'Avéjan, avec lequel elle vivoit lors du testament de son père en 1655. Elle mourut en Janvier 1699, âgée de 84 ans, & eut de son mariage *Denis de Bannes*, Comte d'Avéjan, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi;
13. LOUISE, sœur jumelle de JEAN, née le 13 Avril 1616, mariée, le 11 Août 1642, à *François du Bouffquet*, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunay, le Pin, Carnas & le Pujols, Sergent de bataille, puis Président en la Chambre des Comptes de Montpellier, mort subitement à l'Audience le 6 Décembre 1650. Elle vivoit veuve lors du testament de son père;
14. ESTHER, née le 28 Mars 1620, nommée, le

- 6 Décembre 1645, Abesse de Saint-Pierre du Puy, & de Notre - Dame - des - Plans, unies ensemble, & de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocèse d'Orange, morte en 1710;
15. LOUISE, née le 30 Décembre 1624, morte Urfuline à Alais, le 28 Août 1648;
16. Et DIANE, née le 25 Janvier 1626.

VII. CHARLES DE LA FARE, Marquis de Montclar, né à Cavillargues le 27 Janvier 1613, fut en 1636 Enseigne-Colonel du Régiment de Normandie, Cornette en 1638 de la Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Cardinal de la Valette, puis Capitaine dans le même Régiment en 1640. Il servit avec distinction aux sièges de Perpignan, en 1642, & de la Motte, en 1644, & le Cardinal *Mazarin* le choisit pour commander fa Compagnies de Gendarmes & le Régiment de Cavalerie du Cardinal de *Sainte-Cécile*, son frère. Le Roi le mit ensuite à la tête du Régiment de Languedoc, lui donna le Gouvernement de Balaguier en Catalogne, & celui du Château d'Hautpoul en Roussillon. Il fut fait Maréchal-de-Camp en 1648, & en cette qualité contribua beaucoup à la prise par assaut de la Ville de Tortosa, ayant attaqué en plein midi une demi-lune qu'il emporta. Sa Majesté la récompensa par le Gouvernement de la ville de Rosés, où il soutint un siège de 9 mois, sans que l'extrémité, où il fut réduit par le manque de vivres, ni la mortalité de la Garnison, put l'obliger à rendre la place qu'il conserva, ayant employé 62,000 livres de son bien pour faire subsister sa garnison. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, en 1651, servit au siège de Gironne, au mois d'Août 1653, & mourut le 18 Février 1654. Il avoit épousé, le 8 Février 1643, *Jacqueline de Borne*, fille héritière de *Charles de Borne*, Seigneur de Laugères, Baron de Balazuc, & de *Gabrielle de Beauvoir-du-Roure*. Elle se remaria, en 1664, à son oncle maternel, *Scipion de Beauvoir-Grimoard*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général du Languedoc, dont elle fut la seconde femme. Elle en devint veuve sans enfans, le 18 Janvier 1669, & mourut vers l'an 1710. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-AUGUSTE, qui suit;
2. SCIPION, nommé dans le testament de son aïeul, dans la production de 1668. Il se fit Jésuite, & étoit Recteur à Brest en 1694;

3. JACQUES, Seigneur de Neuvac, aussi nommé au testament de son aïeul, & dans la production de 1668. Il étoit alors Chevalier de Malte, fut élevé Page de la Chambre du Roi, depuis l'an 1664 jusqu'en 1669, & mourut Capitaine d'une des Galères du Roi, dite la *Dauphine* ;
4. Et GABRIELLE-CATHERINE, mariée, le 10 Janvier 1668, à *Charles de Molette*, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Auban, Gouverneur de Marvéjols, Bailli de Gévaudan, morte peu après son mariage, & lui à Paris, en Juillet 1714.

VIII. CHARLES-AUGUSTE DE LA FARE, Marquis de la Fare-Laugères, Baron de Balazuc, étoit Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie qu'avoit eu son père, lorsqu'il alla en qualité de Volontaire en Hongrie, où il se trouva avec les autres François à la défaite des Turcs au passage de Raab en 1664. A son retour il fut fait Guidon des Gendarmes de M. le Dauphin, & devint successivement Enseigne & Sous-Lieutenant de cette Compagnie avec laquelle il se trouva aux combats de Sénés, de Mulhouse, de Turckheim, & en diverses occasions, depuis 1672, jusqu'à la paix de Nimègue. Le Duc d'Orléans le choisit en 1684, pour l'un de ses Capitaines des Gardes-du-Corps, charge qu'il a remplie sous ce Prince & sous le Duc d'Orléans, son fils, & mourut le 3 Juin 1712, âgé de 68 ans. Il avoit épousé, le 3 Novembre 1684, *Louise-Jeanne de Lux*, fille unique d'*Antoine de Lux*, Seigneur de Ventcelot, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Marie Bourlasque*, morte le 28 Décembre 1691, âgée de 24 ans, dont :

1. PHILIPPE-CHARLES, qui suit ;
2. ETIENNE-JOSEPH, né en 1691, Docteur en Théologie, nommé en 1723 à l'Evêché de Viviers, Sacré à Paris le 25 Juillet 1724, moyennant une démission qu'il avoit donnée des Abbayes de Mortemer & de Saint-Barthélemy de Noyon, & auparavant Grand-Vicaire de Soissons. Il fut ensuite nommé Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Comte d'Anisy, Abbé de Saint-Martin de Laon, & est mort le 23 Avril 1741, au Château de Léchelles près de Guise, dans la 50^e année de son âge, en faisant la visite de son Diocèse. Outre l'Evêché de Laon, il avoit l'Abbaye de Saint-Nicolas de Ribemont. C'étoit un Prélat fort attaché à la sainte doctrine ;
3. JACQUELINE-THÉRÈSE, née en 1686, morte à deux ans ;

4. Et MARIE, née en 1687, alliée, en 1706, à JEAN-FRANÇOIS DE LA FARE-MONTCLAR, cousin germain de son père.

IX. PHILIPPE-CHARLES DE LA FARE, Marquis de la Fare, Comte de Laugères, né en 1685, nommé dans la Chapelle du Palais-Royal à Paris par MONSIEUR & MADAME, le 26 Mars 1693, successivement Lieutenant dans le Régiment du Roi, eut le Régiment de Gâtinois au mois d'Avril 1704, fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE, Duc d'Orléans, petit-fils de France, depuis Régent du Royaume, au mois de Mai 1712, a été nommé Brigadier d'Infanterie, le 1^{er} Janvier 1716 ; a eu le Régiment de Normandie au mois d'Octobre suivant ; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, dans le département & étendue du Vivarais, du Velais & du Diocèse d'Uzès, par Lettres du 8 Septembre 1718, & aussi Gouverneur des Ville & Château d'Alais, & du pays des Cévennes ; a été nommé Maréchal-de-Camp le 10 Août 1720, Chevalier de la Toison-d'Or le 21 Janvier 1722, fait Commandant en chef en Languedoc, en 1724 ; a été reçu Chevalier des Ordres du Roi le 13 Mai 1731 ; a obtenu, le 15 Juillet 1733, un Brevet de retenue de 200000 livres sur sa charge de Lieutenant-Général de la Province de Languedoc ; a été nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, à la promotion du 1^{er} Août 1734 ; s'est démis de la Lieutenance-Générale du Languedoc & du commandement de cette Province en faveur du Duc de Richelieu, a eu la Lieutenance-Générale de la Haute-Bretagne & du Comté Nantois au mois de Mars 1738 ; a fait les campagnes de 1743 & 1744, en Alsace ; a commandé dans la ville de Strasbourg en l'absence du Maréchal de Coigny ; a été fait, au mois de Novembre 1844, Chevalier d'honneur de l'Infante d'Espagne MARIE-THÉRÈSE, future Dauphine de France (Moréri dit au mois de Février 1745), nommé Maréchal de France le 22 Octobre 1746, & est mort de la petite-vérole, le 4 Septembre 1752. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1713, *Françoise Paparel*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Vitry-sur-Seine près de Paris, Trésorier de l'ordinaire des guerres, mort en 1725, & de *Marie Sauvion*. Elle est morte à Paris le 8 Mars 1730, âgée de 24 ans. De ce mariage est née :

FRANÇOISE-MÉLANIE, mariée, le 13 Avril 1735, à *Claude-Louis de Bouthillier de Chavigny*, Comte de Pons, âgé de 20 ans, Colonel du Régiment de Cambrésis, par commission du 18 Mai 1732, depuis Brigadier des Armées du Roi, & a quitté le service. Il étoit fils de *Louis de Bouthillier de Chavigny*, Comte de Pons-sur-Seine, & d'*Antoinette le Gouz-Millard*.

BRANCHE
de la FARE-MONTCLAR.

VII. ANTOINE DE LA FARE, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, sixième fils de JACQUES, 11^e du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, la première femme, survécut à ses aînés, & fut institué héritier par son père en 1655. Il s'étoit trouvé, en qualité de Capitaine de Cavalerie, aux sièges de Turin & de Coni. Sa Compagnie ayant été incorporée dans le Régiment de la Meilleraye, il servit aux sièges de la Motte en Lorraine, de Gravelines, de Dunkerque & de Courtray; fut ensuite fait Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie, & en 1647, Sergent de bataille & Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Au retour des sièges de Crémone & de Saint-Jean dans le Milanois, où il fut blessé d'un coup de mousquet, il fut Mestre-de-Camp du Régiment d'Infanterie du Cardinal de Sainte-Cécile, & eut le Gouvernement de Balaguier en 1648; en 1651, au siège de Sainte-Menehould, que le Roi faisoit en personne, Sa Majesté le nomma pour en régler la capitulation. Il fut fait Maréchal-de-Camp l'année suivante, & en 1654, succéda au Régiment de CHARLES, son frère aîné, & à son Gouvernement de Rosés. Il fut arrêté à Montpellier, le 15 Avril 1655, & conduit prisonnier à la Citadelle de cette Ville, pour avoir quitté la Cour sans congé. L'année suivante il fut envoyé avec son Régiment de Cavalerie, pour servir en Italie au siège de Valence & à celui d'Alexandrie en 1657; après la paix des Pyrénées, le Roi le gratifia du Gouvernement de Brecou & de la ville d'Agde, par Lettres du 27 Janvier 1661, & Sa Majesté le pourvut en 1692 de la charge d'un de ses Lieutenans en Languedoc dans le département de Gévaudan. Il avoit produit ses titres de Noblesse pour lui, JACQUES, son fils, ses frères CHRISTOPHE, JEAN-FRANÇOIS, HENRI & MARC; & pour ses neveux CHARLES-AUGUSTE, & ses deux frères, ainsi que pour

LOUIS-JOSEPH, Baron de la Tour, son cousin issu de germain. Ils furent tous déclarés nobles par jugement de l'Intendant de la Province, le 21 Novembre 1668. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1665, *Marie-Engracie d'Alleman*, fille unique de *Fulcrand d'Alleman*, Seigneur de Mirabel & de Pompignan, & de *Claire de Lort de Sérignan*, dont :

1. JACQUES, mort à l'Académie;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
3. JEAN, né le 28 Mai 1672, reçu Page dans la Grande-Ecurie le 1^{er} Avril 1687, où il porta le titre de Vicomte de la Fare; étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeyroux, il fut tué d'un coup de mousquet dans l'Armée d'Allemagne au delà du Rhin, en 1693;
4. MARGUERITE, mariée, le 4 Septembre 1679, à *Marcellin de Bérard de Montalet*, Baron en partie d'Alais, par *Isabeau de Cambis*, sa mère, femme de *Jacques de Bérard*, Seigneur de Montalet;
5. LOUISE, mariée, en 1686, à *Jacques-Joseph de Nicolaï*, Baron de Sabran, Seigneur de Cavillargues;
6. THÉRÈSE, mariée, en 1719, à *N... Charpin*, Seigneur & Comte de Genetines en Forez. Elle est morte à Paris au Palais-Royal, le 24 Mai 1752;
7. FRANÇOISE, morte sans alliance en 1712;
8. Et FRANÇOISE-CLAIRE.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LA FARE, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, &c., né à Pompignan le 16 Janvier 1669, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc en Gévaudan, & Gouverneur de la ville d'Agde, fut reçu Page du Roi en sa Grande-Ecurie le 1^{er} Avril 1686, se trouva, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Isle, au combat de Fleurus en 1691, & mourut à Mirabel le 26 Août 1721. Il avoit épousé, par contrat du 11 Avril 1706, *MARIE DE LA FARE*, fille de son cousin germain *CHARLES-AUGUSTE DE LA FARE-LAUGÈRES*, & de *Louise-Jeanne de Lux-Ventelet*. Elle est morte à Paris le 7 Février 1772, âgée de 83 ans, laissant :

1. MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 13 Septembre 1712, mariée à *François-César de Moreton*, Marquis de Chabillant, fils de *Antoine de Moreton*, 111^e du nom, Marquis de Chabillant, & d'*Antoinette Grolée-de-Viriville*, dont elle n'eut point d'enfants;
2. FRANÇOISE-MÉLANIE, née le 23 Octobre 1714;
3. Et THÉRÈSE, née le 16 Mai 1716.

BRANCHE

de la FARE DE LA SALLE D'ALAIS.

VII. FRANÇOIS DE LA FARE, Baron de la Salle, Seigneur de Saint-Félix, huitième fils de JACQUES, 11^e du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, sa première femme, naquit à la Bastide le 25 Mars 1618. Il fut dès l'âge de 14 ans Cornette dans le Régiment de la Meilleraye, où il eut une Compagnie de Cavalerie en 1647, portant alors le titre de Chevalier de la Fare. Il s'étoit déjà trouvé aux sièges de la Motte, de Thionville, de Dunkerque & de Courtray, servit à ceux de Tortosa, de Barcelone, & à la défense de Rofes, où il fut blessé au bras, fut encore blessé au pied sur la brèche de Gironne, & le Roi lui donna, en 1653, le Régiment de Cavalerie du Baron d'Alais. Il mourut le 5 Décembre 1685, & avoit épousé, le 11 Avril 1655, *Anne de Cambis*, Baronne en partie d'Alais, fille de *Jacques de Cambis*, Baron d'Alais, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Général de la Cavalerie de Catalogne, & de *Catherine d'André*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. HENRI, dit le *Comte de la Fare*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bourbon, tué à la bataille de Staffarde en Piémont, le 18 Août 1690, sans enfans de *Marie-Anne de Guirand*, qu'il avoit épousée le 11 Mars de la même année. Elle se remaria, le 20 Décembre 1691, à LOUIS-JOSEPH DE LA FARE, Seigneur de la Tour, le dernier de sa branche;
3. MARC, Doyen du Chapitre d'Alais;
4. CHARLES-AUGUSTE, connu long-tems sous le nom de *Chevalier de la Fare*, fait Brigadier d'Infanterie le 23 Décembre 1705, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, mort à Paris le 3 Juin suivant. Il avoit épousé, le 3 Juin 1701, *Jeanne-Marie de Montboisier*, fille de *Jean-Gaspard de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboisier, Vicomte d'Yefmes, Seigneur de Chaps, & de *Marie-Claire d'Estaing-Saillans*, dont :

JEAN-CHARLES, Capitaine de Dragons, réformé;

CHARLES, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Normandie;

JOACHIM-JOSEPH, dit l'*Abbé de la Fare*, Aumônier du Roi le 20 Janvier 1736;

Et N... dit le *Chevalier de la Fare*, Officier dans le Régiment de Normandie;

5. N... DE LA FARE SAINT-PRIVAT, marié, en

1716, à Bagnols, avec N... de Vials, & père de

N... DE LA FARE, mort à 6 ans;

Et N... DE LA FARE, âgé de 18 mois en 1728;

6. N... DE LA FARE DE SALINDRE, Major d'Alais, marié à *Lucrèce de Maffillan*, laquelle l'a rendu père de deux garçons, l'un âgé de 8 ans & l'autre de 4, au mois d'Avril 1728;
7. PAUL, marié, 1^o à Amiens, à la Comtesse *Danès*; & 2^o au mois de Février 1728, à N... de Rochemore, fille de *François de Rochemore*, mort à Alais en 1716, & de *Marie de Ginous-la-Cofle*;
8. CATHERINE, mariée, en 1680, à *Jean de Trémole*, Seigneur de Mourmoirac & de Saint-Christol, proche d'Alais;
9. ESTHER, morte en Septembre 1717;
10. ISABEAU, mariée, le 28 Mai 1693, à *Jacques d'Elpeiffes*, Seigneur de la Plane, Cauffols & Mercorioles;
11. FRANÇOISE, Abbesse de N.-D.-des-Plans, au Diocèse d'Orange en 1710, après y avoir été long-tems Co-Adjutrice d'ESTHER DE LA FARE, sa tante. Elle a fait rebâtir le Monastère, & vivoit en Avril 1725;
12. N... Religieuse à la même Abbaye;
13. Et N..., Religieuse à Bagnols.

VIII. CHRISTOPHE DE LA FARE, Baron d'Alais, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie en 1678, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeneuve, épousa, en 1688, *Françoise de Brueys*, fille de N... de Brueys, Seigneur de Fontcouverte, & de N... de la *Tour-Maleragues*, morte en 1692, laissant :

1. N... DE LA FARE, marié en 1713;
2. Et N... DE LA FARE, marié, en 1761, dans le Diocèse de Condom, à N... *Domps*, Capitaine d'Infanterie.

BRANCHE

de la FARE DE TORNAC.

VII. HENRI DE LA FARE, dit le Marquis de Tornac, Seigneur de Castagnol, &c., né en 1628, neuvième fils de JACQUES, 11^e du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, sa première femme, se trouve nommé dans le testament de son père avec ses frères & sœurs qui vivoient alors. Il servit en qualité de Capitaine & Major du Régiment de Cavalerie de la Fare, aux sièges de Valence & d'Alexandrie en 1656 & 1657, & fut fait Lieutenant du fort de Brecou & de la ville d'Agde, le 16 Dé-

cembre 1660, & Baron des Etats de Languedoc pour le Diocèse d'Alais en 1674. Il mourut à Sommières le 17 Février 1706, & avoit épousé, le 20 Janvier 1664, *Ifabeau Pelot*, fille de *Claude*, Seigneur de Port-David & de Cendras, Maître des Requêtes, Intendant de Guyenne, Conseiller d'Etat, puis premier Préfident de Rouen, & de *Claude le Camus*, la première femme, dont :

1. ANTOINE-DENIS-AUGUSTE, qui suit;
2. ANTOINE-AURÈLE, Abbé de Salvanes en 1685, Doyen de l'Eglise d'Alais, Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Aigues-Mortes, mort à Alais le 4 Novembre 1669, âgé de 30 ans;
3. MARC-ANTOINE, mort jeune;
4. ETIENNE-CONSTANTIN;
5. DENIS-MAXIME;
6. CHRISTOPHE-EMMANUEL, Chevalier Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Brague en Brabant, Capitaine de Galères, mort en Provence le 12 Juin 1748, âgé de 56 ans;
7. CLAUDE-MARGUERITE;
8. 9. & 10. FRANÇOISE-PAULINE, MARIE & LOUISE, Religieuses Ursulines à Sommières. L'une a été nommée Abbesse de Gizean, & une autre Abbesse de Saint-Geniès, au Diocèse de Montpellier;
11. Et FÉLICE, mariée, en 1705, à *Charles-Guy d'Airebaudotse*, Marquis d'Anduze, morte à Anduze en Avril 1724.

VIII. ANTOINE-DENIS-AUGUSTE DE LA FARE, Marquis de Tornac, Baron de Castagnes, &c., d'abord connu sous le nom de Baron de la Fare, reçu Page dans la Grande-Ecurie le 29 Septembre 1682, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Estrades, puis Colonel du second Régiment de Dragons de Languedoc, Brigadier le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Février 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Villefranche en Rouffillon, est mort le 10 Août 1740, âgé de 75 ans. Il avoit épousé, en Avril 1704, *Fleurie-Thérèse de Grimoard de Beauvoir du Roure*, fille de *Louis-Pierre Scipion*, Comte du Roure, Lieutenant-Général en Languedoc, & de *Claude-Marie de Béranger-du-Guaft-d'Artigny*. Elle est morte en Janvier 1707, laissant :

N... DE LA FARE, née en Janvier 1707, mariée en 1720, à *Joseph de Beaumont de Grifon*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de LA TOUR.

VI. LOUIS DE LA FARE, Seigneur de la Tour, Baron de la Fare, deuxième fils de *JACQUES* & de *Hélis du Puech*, eut pour enfans :

1. LOUIS, qui fuit;
2. Et *JOSEPH*, rapporté ci-après.

VII. LOUIS DE LA FARE, Seigneur de la Tour, laissa :

VIII. LOUIS-JOSEPH DE LA FARE, Seigneur de la Tour & des Plantiers, lequel n'a laissé de *Marie-Anne de Guirand*, son épouse, qui en étoit veuve le 18 Août 1690, que :

Deux garçons morts en bas âge.

VII. JOSEPH DE LA FARE, Baron dudit lieu, laissa :

VIII. FRANÇOIS-GABRIEL DE LA FARE, Marquis de la Fare, qui eut pour enfans :

1. JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE, qui fuit;
2. Et *JACQUES-JEAN*, dit le *Chevalier de la Fare*, né en 1723, Maître-de-Camp de Cavalerie en 1746, Aide-Maréchal-Général-des-Logis en chef aux Indes-Orientales, la même année, & Chevalier de Saint-Louis en 1757, non marié.

IX. JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE LA FARE, Marquis de la Fare, né le 18 Juillet 1722, Maître-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a obtenu, en 1754, l'érection de ses terres de Venjean, Saint-Alexandre & Saint-Mazaire, en Marquisat sous le nom de *la Fare*. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juillet 1748, *Paule-Henriette Gazeau-de-Champagné*, dont il a eu :

1. JOSEPH-GABRIEL-HENRIETTE, qui fuit;
2. ANNE-LOUIS-HENRI, né en 1751, Ecclésiastique, appelé l'*Abbé de la Fare*;
3. FRANÇOIS-RENÉ-JOACHIM, né le 6 Mars 1761;
4. 5. & 6. MARIE-MADELEINE-HENRIETTE-JOSÉPHINE, ADÉLAÏDE, & MARIE-MARGUERITE, toutes trois non mariées.

X. JOSEPH-GABRIEL-HENRI, Chevalier, appelé le *Comte de la Fare*, né en Avril 1749, Aide-Major de la Gendarmerie, marié, contrat signé du Roi & de la Famille Royale, le 21 Mai 1775, célébration le 30 du même mois, à *Gabrielle-Françoise-Vidore de Riquet*, fille aînée de *Victor-Maurice*, Comte de Caraman, Seigneur du Canal de Languedoc, &c., Inspecteur-Général de la Cava-

lerie françoise & étrangère, & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Languedoc, & de *Marie-Anne-Gabrielle-Josèphe-Françoise-Xavier d'Alsace-Hénin-Liétard*, dont :

GABRIEL-ANNE-HENRI, Chevalier, né le 2 Juin 1777.

Les armes : *d'azur, à trois flambeaux d'or, allumés de gueules, posés en pal.*

* FARE (LA), dans le Comtat-Venaissin, Diocèse de Vaïson : Seigneurie avec haute, moyenne & basse Justice, qui appartient à la Maison de *Lopis*, depuis le 9 Novembre 1560, que *Françoise de la Salle*, & JEAN DE LOPIS, son mari, en firent l'acquisition de *Marguerite Astuard*. Cette Seigneurie avoit été acquise autrefois par *Pons Astuard & Roflan de Libra*, pour le prix de... *sols Raymondis*, au mois d'Août 1246. (Il y a, dans le Manuscrit original que nous suivons, dit l'Auteur du *Di'dionnaire des Gaules*, tom. III, pour le prix de 20 sols Raymondis.)

FARELLE (DE LA). Suivant un Mémoire envoyé, cette famille, dont l'extrait ci-après est tiré du Nobiliaire de la Province de Languedoc, remonte sa filiation à

I. BERTRAND DE LA FARELLE, qui fit un codicille le 7 Juillet 1320, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

II. PIERRE DE LA FARELLE, qui épousa DELPHINE DE LA FARELLE, laquelle testa le 23 Décembre 1347. Il en eut :

III. ARMAND DE LA FARELLE, Co-Seigneur de Valeriscle, mentionné dans le testament de sa mère. Il testa le 26 Août 1361, & fut père de

IV. JEAN DE LA FARELLE, Damoiseau, Seigneur de Saint-Jean de Valeriscle, qui testa le 12 Décembre 1391, & voulut que la Chapelle ordonnée par le testament d'ARMAND, son père, fut fondée le 23 Mai 1427. Ses enfans furent :

1. ARMAND, qui suit ;
2. Et EUSTACHE, héritier avec son frère le 23 Mai 1427.

V. ARMAND DE LA FARELLE, II^e du nom, épousa, le 7 Juillet 1437, *Madeleine Castanet*, laquelle testa le 10 Décembre 1489, & fit son mari héritier. De ce mariage vint :

VI. JEAN DE LA FARELLE, II^e du nom, qui, la femme, dont le nom est ignoré, eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. FULGRAND ;
3. Et GABRIEL.

VII. JEAN DE LA FARELLE, III^e du nom, tranfigea avec GABRIEL, son frère, le 27 Septembre 1535, & fut père de

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et GILLES.

VIII. JACQUES DE LA FARELLE donna quit-tance à GILLES, son frère, pour le legs à lui fait par JEAN III leur père, le 1^{er} Décembre 1565. Il avoit épousé, le 25 Juillet précédent, *Guillemette de Malmazet*, laquelle testa, étant veuve, le 6 Mars 1589. De cette alliance sortit :

IX. JACQUES DE LA FARELLE, héritière de sa mère, qui testa le 9 Février 1605, & eut pour fils :

X. CLAUDE DE LA FARELLE, Seigneur de Vedelenc, allié, le 24 Novembre 1630, à *Marie Chambon*, dont il eut :

XI. CLAUDE DE LA FARELLE, Seigneur de Vedelenc, demeurant à Nîmes, qui épousa, le 2 Septembre 1662, *Claude Graverol*, de laquelle sortirent :

1. PIERRE ;
2. Et JEAN, qui suit.

XII. JEAN DE LA FARELLE, IV^e du nom, s'allia avec *Marie Bertrand*, & en eut six enfans, savoir :

1. FRANÇOIS-BARTHÉLEMY, qui suit ;
2. & 3. SIMON, rapporté après son aîné, & BERTRAND, nés jumeaux ;
4. LOUISE ;
5. MARIE, femme de Messire *N... Dubreau*, Commandant d'un bataillon de Picardie ;
6. Et autre MARIE, alliée avec Messire *N... de Florencourt*, Baron de Laval.

XIII. FRANÇOIS-BARTHÉLEMY DE LA FARELLE, Commandant pour le Roi à Uzès, a épousé *Madeleine de Nogaret de Calvifson*, dont une fille.

XIII. SIMON DE LA FARELLE-DE-VEDELENC épousa *Perrette Garnier de Granvilliers*, veuve du Marquis de la Villemeneuf, dont :

XIV. FRANÇOIS DE LA FARELLE, né le 11 Décembre 1736, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie. On ignore s'il est marié.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent, surmontée de trois petites tours maçonnées de sable.*

FARGEAU. Voyez SAINT-FARGEAU.

FARGES ou FARGIS. Pithon-Curt, dans son *Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. II, p. 80 & suiv., prouve, d'une manière convaincante, que cette Maison de FARGES en Provence, celle de *Budos* en Vivarais, & celle de *Guilhem-Pascalis*, dans le Comtat Venaissin, tirent leur origine des anciens Seigneurs de la ville de Clermont, au Diocèse de Lodève, & que le premier nom des uns & des autres a été *Guilhermi*, ou *Guilhem*. Cette Maison vivoit déjà avec distinction dans le XII^e siècle, & ses auteurs prenoient alors les qualifications de *Chevaliers*. Elle passa du Languedoc dans la Guyenne, à l'occasion d'alliances & des terres considérables dont elle fit acquisition, vers le commencement du XIII^e siècle.

BÉRENGER GUILHEM, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Clermont-Lodève, épousa, en 1249, *Marquise* ou *Mathilde de Gout*, aliàs *Goth*, sœur de *Bertrand de Goth*, originaire & Archevêque de Bordeaux, depuis Pape sous le nom de CLÉMENT V, d'illustre & ancienne Maison de la Guyenne, qui le premier siégea à Avignon, & qui donna aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem une grande partie des biens des Templiers, qu'il supprima dans le Concile de Vienne en 1311, & qui révoqua la Bulle d'excommunication que le Pape BONIFACE VIII avoit fulminée contre le Roi PHILIPPE-LE-BEL, ayant reconnu, par une Bulle expresse, que les Papes n'avoient nulle juridiction sur le temporel des Rois de France, & qu'ils ne relevoient que de Dieu à cet égard. BÉRENGER GUILHEM eut de son mariage une nombreuse & illustre postérité. Lui & ses descendants ont possédé plusieurs Terres considérables dans la Guyenne, entr'autres celle de N.-D. de *Fargis* ou FARGES, aujourd'hui *Fargue*, par corruption, au Diocèse de Bordeaux, dans l'Archiprêtré de Cernés, dont cette famille prit le nom suivant l'usage des Gentilshommes de ce tems-là.

RAYMOND-GUILHEM DE FARGIS, Trésorier de l'Eglise de Beauvais, fut créé Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, par CLÉMENT V, son oncle, le 19 Septembre 1310, il fit bâtir le Château de *Fargis* ou *Farges*, à une lieue d'Avignon.

BERNARD DE FARGIS, Evêque d'Agen, fut

ensuite Archevêque de Rouen & de Narbonne en 1311;

AMANIEU DE FARGIS fut Evêque d'Agen en 1313;

BÉRAULD DE FARGIS fut Evêque d'Albi en 1314.

I. ETIENNE DE FARGIS, par lequel commence la filiation de la branche établie en Provence, mourut à Bordeaux en 1439, & laissa une nombreuse postérité de *Lucie de Ricard*, sa femme. On en voit la preuve dans une attestation des Jurats de cette ville, dans laquelle cet ETIENNE est qualifié *nobilis & egregius vir*.

II. JEAN DE FARGES ou FARGIS, un de ses fils, se retira en Provence, & fut Secrétaire des Commandemens & d'Etat de CHARLES III, Duc d'Anjou, Roi de Sicile & de Jérusalem, Comte de Provence. Ce Prince lui légua la somme de 500 écus d'or en récompense de ses services, par le testament qu'il fit à Marseille le 10 Décembre 1481. Dans ce testament, il est qualifié *Amé & Féal Secrétaire noble* JEAN DE FARGES. Maynier-Francfort, dans son *Histoire de la principale Noblesse de Provence*, imprimée en 1719, dit que ce JEAN DE FARGES avoit exercé la même charge de Secrétaire sous le règne de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Comte de Provence, précédé par le Roi CHARLES III. On croit qu'il se maria à Annonay, ville du Vivarais, où les Seigneurs de *Budos* & des *Portes*, ses parens, l'avoient attiré après la mort du dernier Comte de Provence. Il fut père de

III. JEAN DE FARGES, II^e du nom, qui fit son testament en 1501, & est qualifié *noble* dans les actes, même après sa mort. Il se maria deux fois à Annonay, 1^o avec *Jeanne de la Marche*; & 2^o avec *Catherine de Monnier*. Il eut du premier lit :

1. ETIENNE, qui suit;
2. GABRIEL.

Et du second lit :

3. MATHÉE, mariée, à Annonay, à *Antoine de Ripiers*.

IV. ETIENNE DE FARGES, II^e du nom, s'établit à Trets à cause des biens que ses père & aïeul avoient acquis en Provence. Il s'étoit marié, 1^o dans la Guyenne & à Guîtres, dans l'Archiprêtré de Fronzac, au même Diocèse,

avec *Lieffe de Pomier*, dont il étoit alors veuf; & 2° par contrat passé à Trest en 1513, où il prend la qualification de *noble*, ainsi que dans tous les autres actes qu'il y passa, *Honorée de Marin*, fille de noble *Pierre de Marin*, cousin germain du grand *Palamède de Forbin*, & de *Jeanne Gantelmi*. Il testa à Trest le 2 Avril 1530, & eut du premier lit :

1. 2. & 3. MICHEL, ETIENNE & ARNAUD, légataires de leur père & substitués à leurs frères du second lit. Ils se retirèrent en Guyenne, où ils firent branche, & eurent le bien que leur mère possédoit à Guitres, au Diocèse de Bordeaux.

Du second lit vinrent :

4. FRANÇOIS, qui fut ;
5. JEAN, Conseiller, Maître-Rational en la Cour des Comptes, Aides & Finances de ce pays, charge dérivée de la première & grande Cour des Maîtres-Rationaux, les plus anciens Officiers souverains de nos Comtes de Provence. Il acheta, par actes passés devant *Robert*, Notaire à Saint-Tulle, & *Jean Tisaty*, Notaire à Aix, les 12 & 30 Novembre 1561, & le 21 Novembre 1564, la Baronnie d'Auriac & la Seigneurie de Brue en Provence. Il acquit encore, par contrat passé devant *Barthélemy Catrebars*, Notaire à Aix, le 7 Mars 1572, la Terre de Malignon & la moitié de celle de Méaulx ou Méaulnes & de Seillans. Il fonda à perpétuité une Messe dans la Chapelle de N.-D.-de-la-Vierge, en l'Eglise des Grands-Carmes, laquelle doit être célébrée tous les jours à huit heures en été, & à dix heures en hiver, pour la commodité de ses parens & amis. Il mourut à Aix en 1574, & fut enterré dans le tombeau de sa famille dans la même Chapelle, où JOSEPH DE FARGES, son héritier & son neveu, fit graver son épitaphe ;
6. PIERRE, Prêtre ;
7. Et JEANNE, co-héritière de son père, morte sans alliance.

V. FRANÇOIS DE FARGES passa plusieurs actes d'acquisition & de vente, devant *Pierre Alphéran*, Notaire à Trets, & *Barthélemy Catrebars*, Notaire à Aix en 1559 & 1561. Il mourut en 1570, & fut inhumé dans la Chapelle de l'Eglise des Grands-Carmes, qui est la plus proche du sanctuaire, du côté de l'Evangile. Il avoit épousé, suivant une quittance de dot qu'il donna devant ledit *Alphéran*, le 20 Juillet 1545, *Elisabeth Capel* ou *Capelli*, fille de *Balthazar*, Seigneur de

Carri, & de *Marguerite Meillori*, dont il eut :

1. JOSEPH, qui fut ;
2. JACQUES, mort Officier d'Infanterie ;
3. Et JEAN, décédé sans alliance.

VI. JOSEPH DE FARGES, Seigneur de Malignon & en partie de Méaulx, fut pourvu de l'Office de Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, qu'avoit exercé son oncle, dont il fut héritier le 20 Octobre 1574. Il fut reçu dans ledit Office le 22 Novembre suivant. Il mourut en 1580, & fut enterré dans l'Eglise des Grands-Carmes, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, en 1570, *Marguerite de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de la Brillane, & de *Françoise de Becaris*, de la ville d'Aix. Il eut de son mariage :

1. JOSEPH, qui fut ;
2. CLAUDE, pourvu du Brevet ou Commission en 1608 de Capitaine entretenu sur les mers du Levant, & ensuite le 20 Février 1613 de la charge de Garde de l'Arsenal des Galères à Marseille. Il mourut en 1640, sans alliance, après avoir servi avec beaucoup de distinction environ 45 ans. Son corps fut transporté dans l'Eglise des Grands-Carmes à Aix, pour y être enterré dans le tombeau de ses ancêtres, & par son testament du 20 Avril 1639, il fit des legs à la Chapelle de la Confrérie des Pénitens blancs, plusieurs à des Hôpitaux & à des Eglises, & donna à la Chapelle de N.-D.-d'Espérance de l'Eglise Métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, la chaîne d'or émaillée qu'il avoit apportée de Portugal. Par ce même testament il institua pour son héritier universel ANNIBAL DE FARGES, Seigneur de Rouffet en partie, dont il sera parlé ci-après ;
3. Et HONORÉE, comprise dans les Lettres de HENRI III, du 12 Mai 1582, enregistrées le 13 Janvier 1583, par lesquelles ce Prince lui fait don & à ses frères des droits de lods & ventes appartenans à Sa Majesté, sur les Terres & Seigneuries de Canals, Cornettes, Gourdon, la Vallette & Aiguilles en Provence, en récompense des services que leurs père & oncle lui avoient rendus & aux Rois, ses prédécesseurs.

VII. JOSEPH DE FARGES, II^e du nom, Seigneur de Malignon & de la moitié de Méaulx, mourut à Aix en 1636, & fut enterré dans le tombeau de ses pères. Il avoit épousé, par contrat passé le 13 Novembre 1609, devant

Chovet, Notaire à Digne, *Marguerite de Bardonnenche*, Dame de Baucouze & en partie de Thoard, fille de *Gaspard*, Baron de la Vallée & de Bardonnenche en Dauphiné, & Seigneur de Gaubert en Provence, & de *Blanche de Boniface*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Molle, & de *Marguerite de Pontevès de Carcès*, sœur du Grand-Sénéchal de Provence. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et ANNIBAL, rapporté après la postérité de son aîné.

VIII. LOUIS DE FARGES, reçu Page du Roi, épousa, sans enfans, le 15 Janvier 1629, devant *Morel & Turgis*, Notaires au Châtelet, *Marguerite de Tourrives*, fille de *Joachim*, Baron de Saint-Priest en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine d'Infanterie, & de *Barbe Dourin*.

VIII. ANNIBAL DE FARGES, Seigneur en partie de Rouffet, second fils de JOSEPH, II^e du nom, & de *Marguerite de Bardonnenche*, tranfigea pour sa dot avec *Gaspard de Garnier*, son beau-frère, le 23 Novembre 1645, devant *Gazel*, Notaire à Aix, & le 10 Février 1652, devant *Rey*, Notaire à Trets. Ce dernier reçut son testament le 16 Mars 1663. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Novembre 1640, devant *Pierre Imbert*, Notaire à Peynier, *Madeleine de Garnier-de-Ruffan*, fille de *Marc-Antoine*, Seigneur de Rouffet & de Saint-Antoin, & d'*Elisabeth d'Aftuard-de-Murs*, & eut pour enfans :

1. JEAN-AUGUSTIN, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée à *Thomas de Cuers*, Lieutenant de Galères, par contrat passé devant *Charles Rey*, Notaire à Trets, le 26 Janvier 1663 ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Claude de Saurat*, de la ville d'Aix, fils de *Laurent*, Conseiller du Roi, Secrétaire en la Chancellerie, & ensuite Trésorier-Général de France, Garde des Sceaux en la Généralité de Provence, & de *Françoise de Pontevès*.

IX. JEAN-AUGUSTIN DE FARGES, Seigneur en partie de Rouffet, fut maintenu dans son ancienne noblesse par les Commisaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 10 Avril 1669. Il s'allia, par contrat passé devant *Pierre Beauzin*, Notaire à Aix, le 21 Juin 1684, à *Marguerite de Chazelles*, fille de *Joseph*, Conseiller en la Cour

Tome VII.

des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Blanche d'Etienne de Chauffegros*, des Seigneurs de Mimet, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et THÉRÈSE, Religieuse au second Monastère de la Visitation d'Aix.

X. JOSEPH DE FARGES, Seigneur en partie de Rouffet, épousa, par contrat du 7 Septembre 1726, & rédigé par *Etienne*, Notaire à Trets, le 26 Juillet 1731, *Marie-Louise de Monier*, des Seigneurs de Mélan en Provence, fille unique de *Jean de Monier-de-Mélan*, Seigneur de l'Isle, en Berry, & de *Marie de Bruyères-Vaumane*, dont :

1. JEAN-AUGUSTIN, qui suit ;
2. HENRI, rapporté après son frère ;
3. JOSEPH-GABRIEL, ci-devant Officier d'Infanterie ;
4. AUGUSTIN ;
5. Et MARIE-THÉRÈSE-MARGUERITE, Religieuse au Monastère de la Visitation de Sainte-Marie de la ville d' Apt.

XI. JEAN-AUGUSTIN DE FARGES, Seigneur en partie de Rouffet, ancien Capitaine d'Infanterie, a eu de son mariage avec *Madeleine de Raftel*, fille de feu *Hyacinthe*, d'une ancienne famille, & de feu *Françoise Hainaud* :

FRANÇOIS-ESPRIT-FRÉDÉRIC, né le 21 Avril 1759.

XI. HENRI DE FARGES DE BUDOS, Seigneur en partie de Rouffet, ancien Officier dans le Régiment de l'Isle-de-France, a épousé, à Aire en Artois, par contrat passé devant *Cordonier & Collart*, Notaires Royaux, le 2 Mars 1755, *Marie-Joseph de la Forge*, fille de noble *Antoine-François-Louis de la Forge*, Seigneur de Racquingham en Artois, & de feu *Elisabeth-Françoise-Josèphe de Bachelier*, l'un & l'autre de très-ancienne noblesse. Les filles de ces deux maisons entrent dans les Abbayes fondées par les anciens Comtes de Flandre, pour lesquelles il faut les preuves de 16 quartiers du côté paternel & maternel ; & la Maison de la *Forge* est une de celles, à qui le Roi écrit annuellement pour la convocation des Etats-Généraux d'Artois.

(Voy. *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 363 & suiv. Pour un plus long détail on peut consulter le supplément à l'ouvrage ci-dessus, p. 147 & suiv. ; l'*Histoire de la Noblesse du Comtat-Venaissin*.)

U u

fin, tom. II, p. 80, 81 & 85 & suiv.; les *Archives de l'Hôtel-de-Ville de Clermont-Lo-dève*; les *Statuts du Comté Venaisin*; les *preuves pour l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, aux Archives du Grand-Prieuré de Saint-Gilles; l'*Histoire de la Maison de Montmorency*; les *Grands-Officiers de la Couronne*, à l'article *Goth.*; le *Gallia Christiana*; l'*Histoire générale du Languedoc*, &c.)

Les armes : de gueules, au lion d'argent.

§ FARGÈS, famille originaire du Beaujolois, où elle étoit connue sur la fin du XIV^e siècle, comme il paroît par différens actes, contrats de mariage, fondations, &c., & est alliée aux anciennes Maisons de *Damas*, *Foudras*, *Sarron*, &c.

JEAN-BAPTISTE DE FARGÈS, Sieur de Montjoly, épousa, le 16 Juillet 1627, *Catherine de Damas*, fille de *Jean de Damas* & de Dame *Eléonore de Foudras*, demeurant à Cours, Diocèse de Mâcon.

Son fils, Noble ANTOINE FARGÈS, Seigneur de Konzières en Lyonnais, épousa, par acte du 12 Septembre 1645, Noble *Eléonore de Damas*, veuve de *Jacques de Sarron*, Seigneur de Fontbaron, dont il eut :

CLAUDE DE FARGÈS, Seigneur du Martorey, marié, en 1648, à *Raymonde de Sarron*, fille dudit *Jacques de Sarron* & de ladite *Eléonore de Damas*, dont vint :

JEAN-BAPTISTE DE FARGÈS, Seigneur de Martorey, qui épousa *Catherine de Damas*, dont il eut :

BARTHÉLEMY DE FARGÈS, Ecuyer, Sieur de Montjoly, qui se maria, le 27 Novembre 1660, à Demoiselle *Jeanne Desplaces*, dont :

JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Ecuyer, Seigneur de Polisy, Montfermeil, &c., qui eut pour enfans :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit;

Et trois filles : la première mariée à M. de *Moras*; la seconde au Marquis de *Parabère*; la troisième au Marquis de *Créveœur*, premier Ecuyer de Son Altesse Royale, femme de Monseigneur le Régent.

FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Seigneur de Polisy, Conseiller d'Etat & Chevalier de Saint-Michel en 1716, voulant acheter de grandes terres, prit une charge de Secrétaire du Roi, seulement à cause des droits attachés à ces dites charges; car il est aisé de prouver, par les actes qu'on vient de rapporter, & par

d'autres plus anciens, que ses pères étoient qualifiés Nobles, vivoient noblement, & s'alloient aux meilleures Maisons de la Province. De son second mariage avec Demoiselle de *la Marque*, sont nés :

1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui suit;

2. Et FRANÇOIS DE FARGÈS, Seigneur de Polisy, qui fut successivement Intendant des Finances, Conseiller d'Etat & Conseiller au Grand-Conseil le 14 Juillet 1755, Maître des Requêtes en Mai 1756 & Intendant de Bordeaux en Octobre 1766.

LOUIS-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Seigneur de Domérac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, a épousé, en 1770, N... Comtesse de *Broffe*, Chanoinesse de Neuville-lès-Dames, fille de *Charles de Broffe*, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de *Françoise de Créveœur*, sa nièce, dont deux filles vivantes.

Les armes : écartelé, au 1 d'or, à un if de sinople; au 2 d'azur, à un agneau d'argent attaché à une colonne de même; au 3 d'azur, à un lion d'argent; & au 4 de gueules, à une cloche d'argent.

* FARGUES. La terre & Seigneurie de *Fargues*, quoique située & comprise dans le territoire de la ville d'Avignon, est regardée, à ce qu'on prétend, comme un franc-aleu noble, libre & jouissant de quantité de beaux privilèges, dont un des plus remarquables seroit celui de pouvoir dériver les eaux de la Sorgues, pour s'en servir à arroser les prés, terres & jardins du Domaine de *Fargues*. Les Seigneurs de ce Domaine, ajoute-t-on, jouirent constamment des privilèges & droits attachés à leur Seigneurie jusqu'en 1536, que tous leurs titres ayant été incendiés avec le Château de *Fargues*, par l'armée du Roi FRANÇOIS I^{er}, ils le trouvèrent hors d'état de pouvoir justifier leur possession. Il paroît que parmi les Seigneurs de *Fargues*, il y en a plusieurs qui l'ont été également de Védènes & de Saint-Saturnin.

Georges de Ricci, Seigneur de Védènes, de Saint-Saturnin & de *Fargues*, fit édifier le Château de *Fargues* l'an 1395. Il fit aussi construire, quelques années après, la belle Chapelle de Notre-Dame-des-Anges dans le Cloître des Cordeliers d'Avignon. On voit dans cette Chapelle plusieurs beaux Mausolées de marbre des anciens Seigneurs de *Fargues*, des familles de *Ricci* & de *Gardini*

Cette dernière est fondue, depuis environ 150 ans, dans la branche de *Cambis*, des Seigneurs de *Servières* & de *Saint-Montant*; & celle-ci est fondue à son tour dans celle de *Cambis*, des Marquis de *Velleron*, par le mariage d'ANGÉLIQUE DE CAMBIS, fille de RICHARD-JOSEPH DE CAMBIS, Seigneur de *Fargues*, *Servières* & *Saint-Montant*, avec JOSEPH DE CAMBIS, Marquis de *Velleron*. Le Marquis de CAMBIS-VELLERON, dont le mariage avoit été célébré le 31 Janvier 1693, fut ensuite Commandeur de l'Ordre de *Saint-Louis*, premier Chef-d'Escadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, Commandant la Marine à *Marseille*, & mourut le 6 Janvier 1736. Son fils unique, JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE CAMBIS, Marquis de *Velleron*, recueillit, avec fa succession, la Seigneurie de *Fargues*. (*Diàionnaire des Gaules*, tom. III, au mot *Fargues*.) Voy. CAMBIS.

FARNÈSE, ancienne Maison de laquelle sont sortis, depuis plus de 150 ans, les Ducs de *Parme*, de *Plaisance* & de *Castro*. Elle doit sa principale grandeur à ALEXANDRE FARNÈSE, qui fut Pape sous le nom de PAUL III. Quelques Auteurs ont prétendu que cette Maison est originaire d'Allemagne; mais il est plus probable qu'elle vient de Toscane, où le Château de *Farneto*, près d'Orvietto, lui donna son nom, qui a été depuis changé en celui de *Farnèse*. Le premier de ce nom, dont il soit parlé dans *Moréri*, est

I. RANUCE FARNÈSE, qui soumit plusieurs villes à l'Eglise & à sa Patrie. Il eut pour enfans :

1. RANUCE, Chef des troupes de l'Eglise, tué dans un combat en 1288;
2. Et NICOLAS, qui suit.

II. NICOLAS FARNÈSE porta les armes pour le Saint-Siège, & pour CHARLES D'ANJOU. Ses enfans furent :

1. PIERRE, Seigneur de *Campiglia*, Général des Troupes de Florence, mort en 1363, laissant une postérité qui n'a pas subsisté long-tems;
2. RANUCE, qui suit;
3. & 4. BERTHOLD & NICOLAS.

III. RANUCE FARNÈSE, II^e du nom, Seigneur de *Montalto*, Général des Troupes de Florence, époufa *Pontafilé Salimbeni*, de Siennese, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit;

2. PIERRE-BERTHOLD, dont la postérité ne dura pas long-tems;
3. Et AGNÈS, mariée à *Angolin Salimbeni*.

IV. PIERRE FARNÈSE, Général des Troupes de l'Eglise, Protecteur & Défenseur de Siennese en 1386, époufa *Françoise*, des Comtes de *Corbara*, dont entr'autres enfans :

V. RANUCE FARNÈSE, III^e du nom, Général des Troupes de Siennese en 1416, & de l'Eglise en 1432, sous le Pontificat d'EUGÈNE IV, qui lui fit présent de la *Rose d'or* dont on ne gratifie que de grands Princes ou de grands Capitaines. Il époufa *Agnès Monaldesca*, dont :

1. PIERRE-LOUIS, qui suit;
2. GABRIEL-FRANÇOIS, dont la postérité ne subsista pas long-tems;
3. EUGÉNIE, mariée à *Etienne Colonna*, de *Palstrina*;
4. FRANÇOISE, alliée à *Gentil Monaldesca*, de *Corruara*;
5. PANTASIE, épouse de *Constantin-Roger Conratineri*, de *Pérouse*;
6. Et LUCRÈCE, mariée à *François des Urfins*, des Comtes d'Anguillara.

VI. PIERRE-LOUIS FARNÈSE, Seigneur de *Montalto*, qui vivoit en 1468, époufa *Jeanne Caetan*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Sermonetto*, dont :

1. BARTHÉLEMY, qui suit;
2. ALEXANDRE, auteur de la branche des Ducs de *Parme* & de *Plaisance*, rapportée ci-après;
3. ANGE, Capitaine du Pape, qui laissa d'Angèle des Urfins, fille de *Nicolas*, Comte de *Pitigliano*,

CONSTANCE, mariée à *Gui Sforça*, Comte de *Santa-Fiore*.

4. JULIE, mariée à *Jules des Urfins*, de *Bracciano*;
5. HIÉRONIME, alliée 1^e à *Puccio Pucci*, Florentin; & 2^e à *Gilian*, Comte d'Anguillara;
6. Et N... mariée à *Guy de Castello-Tiero*.

VII. BARTHÉLEMY FARNÈSE époufa *Violante Monaldesca*, de *Corruara*, dont :

1. PIERRE-BERTHOLD, qui suit;
 2. CÉCILE, mariée à *Frédéric*, Comte de *Castello-Tiero*;
- Et trois autres filles, mortes sans alliance.

VIII. PIERRE-BERTHOLD FARNÈSE, Général des Troupes de Siennese en 1476 & 1480, époufa *Baptistine*, fille de *François*, Comte d'Anguillara. Il en eut :

1. GALÉAS, qui suit;

2. ANGE-FERDINAND, Capitaine sous *César Bor-*
gia ;
3. VIOLANTE, alliée à *Barthélemy Petrucci*,
de Sienne ;
4. CATHERINE, mariée au Comte *Renaud Ario-*
fo ;
5. Et BÉATRIX, femme d'*Antoine Baglioni*,
Comte de *Castello-Tiero*.

IX. GALÉAS FARNÈSE épousa 1° *Erflie Col-*
onna ; & 2° *Isabelle*, fille de *Julien*, Comte
d'*Anguillara*, dont :

1. BERTHOLD, qui fuit ;
2. JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND, Evêque de Soa-
na en Toscane en 1536 ;
3. FABIO-JULIE, mariée à *Vicin des Urfins* ;
4. HIÉRONIME, alliée à *Alphonse*, Comte de
San-Vitale de Fontenelle ;
5. VIOLANTE, femme de *Torquato Conti*, Duc
de Poli ;
6. Et BAPTISTINE, mariée à *Mathias Varano*
de *Camérino*.

X. BERTHOLD FARNÈSE, Seigneur de Far-
nèse & de *Latera*, épousa *Julie Aquaviva*,
fille de *Jean-Antoine*, Duc d'*Atri*, dont :

1. GALÉAS, fait prisonnier par les Turcs en
1560, puis Général des Vénitiens en Alba-
nie, en 1571, qui ne laissa de *Lucrèce To-*
macella, que *JULES* & *ISABELLE*, morts
jeunes ;
2. MARIO, qui fuit ;
3. FABIO, Chevalier de Malte, tué en Hollande
au siège d'*Utrecht* ;
4. FERDINAND, Evêque de *Montefiascone* en
1572, puis de *Parme* en 1575, mort en 1606 ;
Et plusieurs filles, Religieuses.

XI. MARIO FARNÈSE, Duc de *Latera*, Lieu-
tenant-Général de l'Eglise Romaine, épousa
Camille Lupi, de *Soragna*, dont :

1. PIERRE, Duc de *Latera*, qui servit dans les
Armées d'Espagne, & mourut sans posté-
rité de *Camille Savelli*, fille de *Jean*, Duc
de *Palombara* ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. DEIHOBE, Patriarche de Jérusalem ;
4. JÉRÔME, né le 30 Septembre 1599, nommé
Cardinal en 1658, par le Pape ALEXANDRE
VIII, & mort le 18 Décembre 1668 ;
5. JEAN-PAUL, Jésuite ;
6. FERDINAND, Chevalier de Malte ;
7. JULIE, mariée à *Jean-Albert*, Prince de
Verrana ;
8. OCTAVIE, alliée à *Jules*, Marquis de *Ran-*
goni ;
Et 4 filles, Religieuses.

XII. FRANÇOIS FARNÈSE épousa *Constance*

Salviati, fille de *François*, Seigneur de *Grot-*
ta-Menarda. Il en eut :

1. 2. & 3. MARIO, FABIO, CAMILLE ;
4. MARGUERITE ;
5. ANNE-MARIE, née en 1625, mariée à *An-*
toine-Marie Terso de Gessa, morte le 3
Janvier 1693, étant la dernière de sa bran-
che ;
6. Et RENÉE.

BRANCHE

des Ducs de PARME & de PLAISANCE.

VII. ALEXANDRE FARNÈSE, fils puîné de
PIERRE-LOUIS, Seigneur de *Montalto*, & de
Jeannelle Caetan, né le 29 Février 1468,
nommé Cardinal en 1493, par le Pape ALE-
XANDRE VI ; Evêque de *Parme*, puis d'*Offie*,
Doyen des *Cardinaux* ; élu Pape en 1534,
sous le nom de PAUL III, mourut le 2 No-
vembre 1549 dans sa 81^e année. Avant sa pro-
motion à la Pourpre, il avoit eu pour enfans
naturels :

1. PIERRE-LOUIS, qui fuit ;
2. RANUCE, Général des Troupes de la Répu-
blique de Venise en 1526, du Pape CLÉ-
MENT VII, en 1527, & de France en 1529.
Il se maria à *Virginie Gambara*, dont il
eut :

CLAUDE FARNÈSE, né en 1526, qui n'ayant
pu succéder au Duché de *Parme* après
la mort de PIERRE-LOUIS FARNÈSE,
comme il le prétendoit, fit un accord
avec la Comtesse *Catherine Ballerini*,
sa femme, par lequel elle le faisoit hé-
ritier de tous ses biens, à condition que
ses enfans mâles porteroient le nom de
Ballerini. Il en eut :

1. OTHON BALLERINI, dont il est parlé
dans *Moréri*, au mot *BALLERINI* ;
2. & 3. VINCENT & CATHERINE, morts
jeunes ;
3. Et CONSTANCE, mariée à *Antoine Colonna*,
Prince de *Palestrina*.

VIII. PIERRE-LOUIS FARNÈSE, premier Duc
de *Parme*, de *Plaisance*, de *Castro*, &c., fut
assassiné à *Plaisance* le 10 Septembre 1547, ou
par ses ennemis particuliers, ou par les or-
dres de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il avoit
épousé *Hiéronime des Urfins*, fille de *Louis*,
Comte de *Pitigliano*, dont :

1. ALEXANDRE, né à Rome le 7 Octobre 1520,
nommé à l'Evêché de *Parme* par le Pape
CLÉMENT VII, Cardinal par son aïeul pa-
ternel PAUL III, le 18 Décembre 1534,
l'année suivante Archevêque d'*Avignon* ; en

1556 Archevêque de Montréal, & ensuite devenu le Patriarche de Jérusalem, il passa successivement à plusieurs Evêchés. Il fit bâtir à Rome la belle Eglise de la Maison professe des Jésuites, où l'on voit son tombeau. Il mourut le 2 Mars 1580, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite. Voyez son Eloge dans Moréri. Il eut une fille naturelle:

CLÉLIE FARNÈSE, mariée 1^o à *Jules Cesarini*; & 2^o à *Marc Pio*, Marquis de Soffolo;

2. OCTAVE, qui fuit;
3. HORACE, Duc de Castro, Prince de grande espérance, tué au siège de Hedin le 18 Juillet 1553, sans enfans de DIANE, fille naturelle de HENRI II, Roi de France, laquelle prit une seconde alliance, le 3 Mai 1557, avec François, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France. Elle mourut le 11 Janvier 1619, âgée de 80 ans;
4. RANUCE, Cardinal, Archevêque de Naples, puis de Ravenne, Patriarche de Constantinople, Evêque de Bologne & de Sabine, &c., Grand-Prieur de Venise, de l'Ordre de Malte, mort à Parme le 28 Octobre 1565, âgé de 35 ans (voyez son éloge dans Moréri);
5. Et VICTOIRE, mariée, en 1547, à *Guy-Ubaldo de la Rouère*, Duc d'Urbain

IX. OCTAVE FARNÈSE, Duc de Camérino, puis de Parme & de Plaïfance, le 8 Octobre 1524, mort le 21 Septembre 1586, avoit épousé MARGUERITE D'AUTRICHE, veuve d'*Alexandre de Médicis*, & fille naturelle de l'Empereur CHARLES-QUINT, morte en 1586, dont:

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. Et CHARLES, jumeau, mort jeune.

OCTAVE FARNÈSE eut aussi pour enfans naturels:

LAVINIE, mariée à *Alexandre*, Marquis de *Pallavicini*;
ERSILLE, alliée à *Renaud*, Comte *Borromée*;
Et ISABELLE, mariée à *Alexandre Sforza*, Comte de Burgounuovo.

X. ALEXANDRE FARNÈSE, Duc de Parme & de Plaïfance, a été un des plus grands Capitaines du XVI^e siècle. Après avoir été élevé à la Cour du Roi PHILIPPE II, son oncle, il se trouva, à l'âge de 18 ans, à la bataille de Lépante contre les Turcs, où il combattit sous JEAN D'AUTRICHE, avec tant de prudence & de courage, qu'on n'eut pas de peine à juger de ce qu'il devoit être un jour. Les Pays-Bas furent le plus illustre théâtre de sa gloire.

Envoyé en France par le Roi d'Espagne, pour soutenir le parti de la Ligue, il fit lever le siège de Paris en 1590, & celui de Rouen en 1592. Sa retraite fut admirable; HENRI IV le suivit par la Champagne; & le Duc, qui avoit été blessé, s'arrêta à Arras, où il mourut le 2 Décembre de la même année 1592, âgé de 46 ans. Il avoit épousé, en 1556, MARIE, fille d'EDOUARD, Prince de Portugal, Duc de Guimaraens, morte en Juin 1577, laissant:

1. RANUCE, qui fuit;
2. ODOARD, né en 1565, créé Cardinal le 6 Mars 1591, par le pape GRÉGOIRE XIV, & mort le 21 Février 1626;
3. Et MARGUERITE, alliée à *Vincent de Gonzague*, Duc de Mantoue, duquel elle fut séparée pour cause de parenté. Elle se rendit Religieuse à Plaïfance.

XI. RANUCE FARNÈSE, 1^{er} du nom, Duc de Parme & de Plaïfance, né en 1569, pensa périr à Rome dans sa jeunesse. Voyez son article dans Moréri, tome V, col. 2, pag. 41. Il se maria à l'âge de 30 ans, le 7 Avril 1600, & mourut en 1622. Il eut de son épouse MARGUERITE, fille de *Jean-François Aldobrandini*, & d'*Olympia Aldobrandini*, Princesse de Crapineti:

1. ALEXANDRE, né sourd & muet;
2. ODOARD, qui fuit;
3. FRANÇOIS-MARIE, né en 1617, créé Cardinal le 14 Décembre 1645, par le Pape INNOCENT X, & mort le 21 Juillet 1647;
4. HORACE;
5. MARIE, première femme de *François d'Este*, Duc de Modène, mariée en 1640, & morte le 16 Juin 1646;
6. VICTOIRE, seconde femme du même *François d'Este*, Duc de Modène, mariée en 1647, & morte en 1649;
7. Et CATHERINE.

RANUCE FARNÈSE eut aussi pour enfans naturels:

OCTAVE;
Et ISABELLE, première femme de *Jules-César Colonna*, Prince de Palestrina.

XII. ODOARD FARNÈSE, Duc de Parme, de Plaïfance & de Castro, né le 28 Avril 1612, mort le 10 Septembre 1646, avoit épousé, le 11 Octobre 1628, *Marguerite de Médicis*, fille de *Côme*, II^e du nom, Grand-Duc de Toscane, morte le 5 Février 1679, dont:

1. RANUCE, qui fuit;
2. ALEXANDRE, né le 10 Juin 1635, Chevalier de la Toison-d'Or, Vice-Roi de Navarre,

- puis Gouverneur de Flandre en 1680, mort le 11 Février 1689 ;
3. HORACE, né le 1^{er} Septembre 1636, Général des Vénitiens, mort en 1656 ;
 4. PIERRE, né le 4 Avril 1644, mort en 1677 ;
 5. OCTAVE, mort jeune ;
 6. CATHERINE, née en 1629, morte en 1630 ;
 7. MARIE-MADELEINE, née en 1632, morte le 6 Septembre 1693 ;
 8. Et CATHERINE, née le 5 Septembre 1637, Carmélite déchauffée, morte le 27 Avril 1689.

XIII. RANUCE FARNÈSE, II^e du nom, Duc de Parme & de Plaifance, né le 17 Septembre 1630, mourut le 8 Décembre 1694. Il avoit époufé, 1^o le 29 Avril 1660, MARGUERITE, fille de *Viâdor Amédée, Duc de Savoie*, & de *CHRÉTIENNE DE FRANCE*, morte fans poftérité le 29 Avril 1663 ; 2^o le 18 Février 1664, *Isabelle d'Efte*, fille de *François, Duc de Modène*, morte le 21 Août 1666 ; & 3^o en 1668, *Marie d'Efte*, fœur d'*Isabelle*, morte en Août 1684. Il eut du fecond lit :

1. ODOARD, qui fuit ;
2. MARGUERITE-MARIE-FRANÇOISE, née le 24 Novembre 1664, mariée, le 14 Juillet 1692, à *François d'Efte*, Duc de Modène, morte en Juin 1718 ;
3. THÉRÈSE, née le 10 Octobre 1665.

Et du troifième lit :

4. FRANÇOIS, rapporté après fon frère aîné ;
5. ANTOINE, aufli rapporté après fes deux frères ;
6. Et ISABELLE, née le 14 Décembre 1668.

XIV. ODOARD FARNÈSE, II^e du nom, Prince de Parme, né le 12 Août 1666, mourut avant fon père le 5 Septembre 1693. Il avoit époufé, en 1690, *Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin*, fille de *Philippe-Guillaume*, Electeur-Palatin, laquelle fe remarqua, le 8 Décembre 1695, avec *François*, Duc de Parme, frère de fon mari, duquel elle avoit eu :

- ALEXANDRE-IGNACE, né en 1691, & mort le 5 Août 1693 ;
- Et ELISABETH, née le 25 Octobre 1692, feconde femme de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, mariée le 16 Septembre 1714.

XIV. FRANÇOIS FARNÈSE, Duc de Parme & de Plaifance, fuccéda à RANUCE, fon père, au mois de Décembre 1694. Il étoit né le 19 Mai 1678. Le Pape lui fit expédier, le 8 Juin 1718, des Bulles du Grand-Maitre Militaire de Saint-Georges, ou des Chevaliers de Conftantin, avec faculté d'ériger des Commanderies en y uniffant les revenus de quelques gros

benéfices. Il mourut à Plaifance le 26 Février 1727, dans la 49^e année de fon âge, fans laiffer d'enfans de *Dorothée-Sophie de Bavière*, veuve d'ODOARD FARNÈSE, fon frère aîné, qu'il avoit époufé par difpenfe le 8 Décembre 1695. Son héritier fut :

XIV. ANTOINE FARNÈSE, fon frère, qui lui fuccéda le 26 Février 1727, & fe maria, le 5 Février 1728, à *Hewriette d'Efte*, née le 27 Mai 1702, troifième fille de *Renaud d'Efte*, Duc de Modène, & de feu *Charlotte-Félicité*, née Duchefle de *Brunfwick-Hanovre* ; mais après une Régence de 4 ans, il mourut d'une pleurésie le 20 Janvier 1731, dans la 52^e année de fon âge, étant né le 29 Novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de la Maifon, dont il étoit le dernier mâle. Il fit, avant fa mort, un teftament, par lequel il difpofa de tous fes Etats en faveur de l'enfant dont il croyoit fa femme enceinte, la déclarant Régente avec l'Evêque de Parme, & 4 autres perfonnes affiftantes, & au défaut de cet enfant il tefta en faveur de CHARLES, Infant d'Espagne, fon petit-neveu, aujourd'hui Roi d'Espagne.

Les Duchés de Parme & de Plaifance qui étoient poffédés & gouvernés par la Maifon de FARNÈSE depuis 186 ans, en fortirent par la mort du Duc ANTOINE ; car la prétendue groffeffe de fa veuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13 Septembre 1731, ces Etats furent dévolus, en vertu du Traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été fuivi, à CHARLES, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, fa feconde femme. Voyez ESPAGNE.

Les armes de la Maifon de FARNÈSE font : *d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, pofées 3, 2, & 1.*

FARO. Les Comtes de *Faro*, iffus des Seigneurs de *Vimiéro*, par DENIS DE PORTUGAL, I^{er} du nom, Comte de *Faro*, fecond fils de FERDINAND DE PORTUGAL-FARO, Seigneur de *Vimiéro*, ont fini à FRANÇOIS DE PORTUGAL-FARO, fecond fils d'ETIENNE, Comte de *Faro*. Il fut Surintendant des Finances des Rois PHILIPPE III & IV, en Portugal, hérita, en 1642, du Comté d'*Odemira*, puis de celui de *Faro*, après la mort de fa nièce JEANNE-JULIENNE-MARIE-MAXIME DE PORTUGAL, Comteffe de *Faro*, morte fans enfans. Il mourut

le 15 Mai 1661, laissant MARIE DE PORTUGAL-FARO, mariée en secondes nocés à *Nuno Alvarès Péreira de Portugal Mello*, Duc de Cadaval. Elle eut une fille unique, *Jeanne Alvarès de Portugal-Péreira*, héritière des Comtés d'Odemira & de Faro, qui furent réunis à la Couronne après sa mort, arrivée à l'âge de 12 ans.

Les armes : d'argent, au fautoir de gueules, chargé de cinq écuillons de PORTUGAL.

* FARONVILLE, Terre & Seigneurie en Orléanois, avec Justice haute, moyenne & basse, qui fut réunie aux Seigneuries & Justices d'Acquebouille, Bazoches-les-Gallerandes, Melleray, Crottes & autres Fiefs en dépendans, & érigés en Comté, sous le nom de *Faronville*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre suivant, & au Bureau des Trésoriers de France à Orléans en 1755, en faveur de *Marie-Anne Phéllippes*, fille de *Nicolas Phéllippes*, Commandant pour le Roi dans Mézières & Charleville, Seigneur de la Houffaye en Picardie, & de *Marie Pajot*; & veuve sans enfans d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur dudit *Faronville*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berry, Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qu'elle a épousé le 27 Avril 1705. Cette *Marie-Anne Phéllippes* est sœur de *Nicolas-Léon Phéllippes*, Seigneur de la Houffaye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui de *Henriette-Thérèse Simonet*, sa femme, a deux fils, & une fille, nommée *Geneviève*, mariée, le 20 Décembre 1757, à *Henri-Louis de Fredi*, Conseiller au Parlement, fils de *François de Fredi*, Seigneur de Coubertin, &c., & de *Marie Morel*. La succession des Seigneurs de *Faronville* est telle, savoir :

Gilles Agathas, Chambellan du Duc d'Orléans, qui fut Seigneur de *Faronville* l'an 1354.

Jean Bracque, Maître-d'Hôtel du Roi & Chambellan du Duc de Berry, probablement acquéreur de la Seigneurie de *Faronville*, vers 1399, mourut en 1406.

Blanchet Bracque, son fils, lui succéda, & fut aussi Seigneur de Courville. Il mourut en 1417, laissant de *Jeanne de Châtillon*, sa femme, en 1396 :

Jeanne Bracque, mariée, 1^o en 1400, à *Jean de l'Hôpital*; 2^o en 1408, à *Pierre de Courtenay*, Seigneur de Champignelles; & 3^o en 1418, à *Lourdin de Saligny*, père & mère de *Catherine de Saligny*, femme de *Guillaume de Coligny*, mort en 1463.

Gilles le Vomer fut acquéreur vers 1438.

Jacques de Renty le fut aussi en 1479.

Jacotin de Renty, son fils, lui succéda en 1518.

Charles de Renty, son fils, fut Seigneur de *Faronville* en 1538, & vendit cette Seigneurie à

Jean Crofnier, Trésorier de la Marine, acquéreur vers l'an 1540.

Claude Crofnier, sa fille, lui succéda, & fut femme, en 1550, de *Georges Galmet*.

Claude Galmet, son fils, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, en 1575 & 1583, laissa une fille d'*Anne Escorcol*, qui fut sa veuve, & vendit ladite Seigneurie de *Faronville* à

Claude Sergent, Auditeur des Comptes en 1607, marié à *Charlotte Cahu*, dont entr'autres enfans :

Elisabeth Sergent, femme, avant 1630, d'*Aimé Sirou*, qui étoit Président & Trésorier-Général de France à Orléans, duquel elle fut veuve, & mère de *Françoise Sirou*, Dame de *Faronville*, mariée, le 10 Octobre 1645, à *César-Vincent Hubert*, Seigneur de Landreville, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, dont fortit

Anne-François Hubert, Seigneur dudit lieu de *Faronville*, duquel nous avons ci-devant parlé.

FATIN, famille dont étoit NICOLAS FATIN, Seigneur d'Auricher, anobli, pour services militaires, par Lettres du mois d'Avril 1571. Il eut pour fils :

NICOLAS FATIN, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 14 Janvier 1589, mort au commencement de 1592. C'est ce que nous en savons, faute de Mémoire.

Les armes : d'or, au chevron de sable, accompagné de six flèches de même, mises en fautoir.

FATOUVILLE, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 24 Février 1668.

ROBINET DE FATOUVILLE vivoit en 1453, dit l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 1659.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de sable, en chef, & de deux hermines en pointe.*

FAU (du), en Dauphiné : *d'azur, à 3 larmes d'argent, 2 & 1.*

* FAUCHE (LA), en Champagne, Diocèse de Toul, Élection de Chaumont. Le Seigneur du lieu y a fondé une petite Collégiale, dont les Canonics ne valent guère plus de 70 livres de rente. C'est une Baronnie qui a appartenu au Marquis de Mouty, Prince de Ligne, & ensuite à M. de Croizat.

FAUCHON, en Normandie, Élection de Saint-Lô. Cette famille a été anoblie en 1653, & les Lettres ont été enregistrées en la Cour des Aides de Normandie le 21 Janvier 1654. Mais les anoblissemens accordés depuis 1634 ayant été révoqués par la Déclaration du mois de Septembre 1664, Louis XIV, en considération des services signalés de JEAN FAUCHON, & de ceux que ses enfans rendoient à la guerre, confirma ces premières Lettres de Noblesse par d'autres du mois de Juin 1677, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 20 Octobre suivant. Ceux de ce nom professoient tous la Religion P. R. quand l'édit du mois d'Octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes, occasionna la fuite, hors du Royaume, de MICHEL FAUCHON & de ses frères, qui vendirent tous leurs biens, & emportèrent, dans les pays étrangers, ce qu'ils avoient de plus précieux. Cette famille est ancienne, & a toujours tenu un rang distingué par les charges & offices militaires dont elle a été revêtue en différens tems.

JEAN FAUCHON DE LA HAUTEFOLIE, premier Conseiller du Roi, Assesseur, Lieutenant du Bailliage & Vicomté de Saint-Lô, Capitaine des Arquebusiers de cette Ville, servit sous le règne de HENRI IV dans toutes ses guerres les plus sanglantes. Il y fut blessé, ainsi qu'il est porté par les Lettres de Monnoyer, que le Roi lui donna pour la Monnoie de Saint-Lô, du mois de Février 1594, enregistrées à Rouen le 28 Février 1602. Il veilla à la conservation de Saint-Lô, c'est ce qui est justifié par un certificat du Maréchal de Matignon, du 5 Février 1604. Il eut de *Marie Gallet*, son épouse.

DAVID FAUCHON, Sieur de Bochefontaine, Avocat & Monnoyer de Saint-Lô, qui se si-

gnala comme son père dans toutes les guerres de son tems : c'est lui qui, pour récompense de ses services militaires, obtint de Louis XIV des Lettres de Noblesse, en 1653, lesquelles, comme nous l'avons déjà dit, furent enregistrées en la Cour des Aides de Rouen, le 21 Janvier 1654, & confirmées par d'autres du mois de Juin 1677. Il épousa *Charlotte Loyer*, dont vint :

MICHEL FAUCHON, Sieur de la Suhardière. Il dépensa beaucoup au service, & épousa *Marie Chatrefou*, fille de *N... Chatrefou*, Juge de la Monnoie de Saint-Lô. Il eut pour fils :

ROBERT FAUCHON, Sieur de la Haute folie, qui, comme son père & son aïeul, a servi dans toutes les guerres de son tems ; il est mort, laissant très-peu de bien, au mois d'Octobre 1695. De son mariage avec *Jeanne Huet*, naquit :

PIERRE FAUCHON, Sieur de la Haute folie, réduit à une fortune très-bornée, par les pertes considérables qu'il fit. Il épousa *Jeanne Dupont*, & en a eu :

1. CHARLES, qui fut ;
2. PIERRE, Sieur de l'Aigle, né en Juin 1729, qui vit garçon à Périers, Diocèse de Coutances ;
3. & 4. FRANÇOISE & THÉRÈSE.

CHARLES FAUCHON, Ecuier, Sieur de la Juganière, a fait avec son frère le partage des biens provenus de la succession de leur père & mère, par acte passé à Paris le 30 Décembre 1757, en l'étude de *Jean le Jay*, Notaire ; ils ont sur leurs biens prélevé la légitime de leur sœur. Il a épousé *Anne-Genève Borniche*, dont sont issus :

1. JACQUES-CHARLES, mort ;
2. JEAN-ANDRÉ, Ecuier, âgé de 20 ans en Juin 1773 ;
3. FRANÇOIS, Ecuier, âgé de 18 ans & demi ;
4. LOUIS-JEAN, mort ;
5. ALEXANDRE-BENOIST ;
6. LÉGER-MICHEL, âgé de 11 ans & demi en Juin 1773 ;
7. Et GENÈVIÈVE-JACQUELINE, morte fille.

Les armes : *d'azur, à l'aigle à 2 têtes d'or, couronnée, becquée & membrée de gueules.* (Généalogie dressée sur les Lettres de Noblesse accordées, celles de confirmation & acte de partage qui nous ont été communiqués en original.)

* FAUCIGNY ou FAUSSIGNY, Pro-

vince de Savoie, avec le titre de *Baronnie*, située entre le Genevois & le Valais, qui a eu ses Seigneurs particuliers.

EMERARD, Seigneur de Faucigny, vivoit dans le XI^e siècle. AGNÈS, Dame de Faucigny, héritière de son père ALMON, porta cette Baronnie à Pierre, Comte de Savoie, son mari. *Béatrix de Savoie*, Dame de *Faucigny*, & fille unique de Pierre, épousa *Guigues XII*, Dauphin de Viennois. Anne, Dame de *Faucigny* & de Dauphiné, fut mariée à *Humbert I^{er}*, Sire de la Tour du Pin. Humbert II fit don de toutes les terres, en 1343 & 1349, à PHILIPPE DE VALOIS, à condition que les aînés de nos Rois porteroient le titre de *Dauphin de Viennois*, & que la Baronnie de *Faucigny* ne pourroit être séparée du Dauphiné. En 1355, les Officiers du Dauphin firent un échange, avec le Comte de Savoie, du pays de Grex & de diverses Terres au-delà du Rhône, pour d'autres en deçà. Les Comtes de Savoie étoient obligés par un hommage qu'ils ont rendu deux fois. En 1445, ils s'en firent dispenser par le Dauphin Louis, depuis Roi de France, sous le nom de Louis XI, quoiqu'il ne fut pas en droit de le faire.

FAUCOGNEY, famille établie dans la Franche-Comté. Son origine se rapporte à GISLEBERT, Sire de FAUCOGNEY, & Vicomte de Vezoul, qui fonda, en 1092, le Prieuré de Marteroy-lès-Vezoul. Les armes de cette ancienne Noblesse, éteinte dans les Maisons d'Anglure & de Gallo, étoient: *d'or, à trois bandes de gueules*. On les voyoit accollées avec celles de France sur la porte du Château de *Faucogney*, lorsqu'il fut brûlé en 1674. (Voyez l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, imprimée à Besançon, 1757, en 2 vol. in-4, tom. I, p. 96 & suiv. not 21, où la Généalogie de FAUCOGNEY est décrite.)

FAUCON, au Perche, Election de Mortagne, Ecuyer, Seigneur de la Grave, porte: *d'azur, au faucon d'or, perché, lié & grillé de même*.

FAUCON, en Normandie, Election de Falaise, porte: *d'argent, au sautoir de gueules, cantonné d'une aiglette au vol abaissé de sinople, & de trois molettes de même*.

FAUCONNIER (LE), Ecuyer, Sieur de Belleisle & de la Bonneville, en Normandie, Election de Carentan, porte: *d'argent, à six macles de gueules*, 3, 2 & 1.

Tome VII.

* FAUDOAS, Bourg & Baronnie du Diocèse de Montauban, depuis l'érection de cet Evêché, qui a donné son origine à la Maison de FAUDOAS, une des plus distinguées de la Guyenne par son antiquité, ses alliances, & par ses emplois militaires. Le plus ancien de tous les Seigneurs de ce nom, dont on ait connoissance, est un:

RAYMOND-ARNAUD DE FAUDOAS, qui sous la qualité de Baron, fut témoin, avec quelques autres Seigneurs du pays de Lomagne, à la donation de l'Eglise de Haudonville, faite à l'Abbaye d'Uzerche, par Vivien, Vicomte de Lomagne, du consentement de Béatrix, sa femme, & de Raymond, Evêque de Lectoure, l'an 1091. Elle est rapportée au Cartulaire de ladite Abbaye, pag. 38, fol. verso.

RAYMOND-ANER DE FAUDOAS, son petit-fils, donna, le 4 des Ides de Janvier 1161, à Pons, Abbé de Grand-Selve, & à ses Religieux, les dixmes qu'il prenoit en la Paroisse de Mauzas, située dans la Jurisdiction de Faudoas; & l'an 1180, il donna à *Guillaume*, aussi Abbé de Grand-Selve, tous les droits qu'il avoit dans la Paroisse de Ricancelle.

ARISVUS & ARNAUD DE FAUDOAS, ses deux fils, confirmèrent ses donations, en firent d'autres considérables à ladite Abbaye, l'an 1188, & suivantes. Les Moines, par reconnoissance, firent présent au dernier d'un cheval en 1192.

Depuis, ARNAUD DE FAUDOAS permit, l'an 1217, à Raymond, Abbé de Grand-Selve, & à ses Religieux, de faire paître leurs bestiaux dans toute la Terre d'Avenfac; & cela pour le salut de son âme & de ses parens. C'est à lui qu'on attribue la fondation du grand Couvent des Frères-Mineurs de Toulouse, de l'an 1222, rapportée dans les Chroniques de l'Ordre de Saint-François, par *François Gonzague*, page 722. Les Barons de Faudoas ont leur tombeau dans l'Eglise de ce Monastère, un des plus magnifiques de la Province. Leurs armes se voyent en émail sur les vitres de la même Eglise, du côté de l'Epître, & les Seigneurs de ce nom y ont fait, depuis, des biens considérables.

I. BÉRAUD DE FAUDOAS, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, Sarrant, Cadours, &c., fit un legs à ce Couvent, par son testament du 12 Janvier 1283. Il élit sa sépulture dans le Monastère de Grand-Selve, & légua à cette Abbaye 100

livres Tournois. Il joignoit à la qualité de noble & puissant Baron, celle de Chevalier, qui ne se donnoit qu'aux Gentilshommes de nom & d'armes, après un long service à la guerre. Il étoit marié, au mois de Juin 1260, avec *Alix de Bordeaux*, qu'on croit fille de *Pierre de Bordeaux*, Seigneur de Puyguilhem, & sœur de *Marthe de Bordeaux*, femme d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, de laquelle descendoit, par divers degrés, *JEANNE D'ALBRET*, Reine de Navarre, mère de *HENRI IV*. De ce mariage vint :

II. *BERTRAND DE FAUDOAS*, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Faudoas, Auterive, Avenfac, &c., qui acheta de Pons de Siolh, par acte passé devant le Notaire de Toulouze, le 9 Février 1292, la Terre & Château de *Drudas*, avec la Justice, haute & basse, & autres biens qu'il y possédoit. Il fit aussi un échange du Château d'Aubertin en Béarn, pour le lieu de Sents en Gimois, avec frère Raymond de Gavarret, Commandeur d'Aubertin, Ordre de Sainte-Christine, au Diocèse d'Oléron. Il avoit épousé, dès 1269, *Condorine de Saboulies*, fille de *Hugues de Saboulies*, Seigneur d'Encausse & d'Ardisas, & nièce de *Pierre de Saboulies*, Evêque de Conferans. De ce mariage fortirent plusieurs enfans, entre autres :

1. *AISSIN*, qui suit;
2. *BÉRAUD DE FAUDOAS*, tige de la branche des Seigneurs d'*Avenfac*, éteinte en la personne de *JEAN DE FAUDOAS*, mort sans enfans au Château de Xaintrailles, Diocèse de Condom, en 1684. Il avoit épousé *Marie de Lancfranque*, en faveur de laquelle il testa;
3. *BERTRAND*, Abbé du Mas-Grenier, mort à Avignon, en 1317, étant à la Cour du Pape CLÉMENT V;
4. Et *AYNARD*, qui succéda à son frère dans l'Abbaye du Mas-Grenier, & passa ensuite en qualité d'Abbé à celle de Clairac, en 1326.

III. *AISSIN*, Seigneur de FAUDOAS, Auterive, &c., épousa *Obrie de Lomagne*, sœur de *Gaston*, Damoiseau, Seigneur du Gimadois, alliance des plus illustres que'il pût contracter dans sa Province; car les Vicomtes de Lomagne, qui étoient les aînés de ces Seigneurs du Gimadois, y tenoient un rang si distingué, qu'ils prenoient dans leurs titres celui de *par la grâce de Dieu*, ainsi que les Comtes de Foix & d'Armagnac.

IV. *BÉRAUD DE FAUDOAS*, II^e du nom, Che-

valier-Banneret, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, le Cauzé, Marnignac, Sauffignac, Co-Seigneur de Plieux & de Lille en Lomagne, rendit de grands services à *PHILIPPE DE VALOIS*, durant cette longue & furieuse guerre qu'il eut contre les Anglois. Dès 1340, il marcha avec un Bachelier, 28 Ecuers, son Trompette & 50 Sergens, dont 10 étoient Arbalétriers; & ensuite sa Compagnie se trouva composée d'un Bachelier, de 57 Ecuers & de 160 Sergens, dont il y avoit 50 Arbalétriers; ce qu'on remarque pour faire voir avec quelle distinction il servoit dans les armées de ce Prince. Il servit encore le Roi *JEAN*, sous les ordres d'*Amaury de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart. Il mourut l'an 1373, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Toulouze. Il avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1326, *Hélène de Balaguier*, fille de *Hugues*, Seigneur de *Balaguier* en Lucroy, dont :

1. *BÉRAUD*, qui suit;
2. Et *AYNARD*, qui a fait la branche des Comtes de *Sérillac*, rapportée ci-après.

V. *BÉRAUD*, III^e du nom, Chevalier, Baron de FAUDOAS, & de Montégut, a continué la postérité de la branche aînée de sa Maison, fondue dans celle de *Rochechouart*, par le mariage de *CATHERINE DE FAUDOAS*, fille unique & héritière d'un autre *BÉRAUD*, Baron de Faudoas & de Barbazan, & de *Jeanne de Cardaillac de Bieule*, avec *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, auquel elle porta ces deux terres, & celle de Montégut, à condition de substitution aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage, à la charge de porter le nom & les armes de FAUDOAS. Le père de cette *CATHERINE DE FAUDOAS* descendoit en ligne directe d'*ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS*, Seigneur de Barbazan, surnommé le *Chevalier sans reproche*, à qui le Roi *CHARLES VII* accorda la permission de porter dans ses armes *trois fleurs-de-lis sans barre*, & d'être enterré à Saint-Denis, au tombeau des Rois, par Lettres- Patentes, données à Paris le 10 Mai 1434. Elles sont rapportées par le P. Ménétrier, Jésuite, dans son *Traité de l'Origine des ornemens extérieurs des armoiries*. L'original en a été représenté en 1666, le 18 Septembre à Montauban, devant les Commissaires pour la recherche de la Noblesse. Dans ces Lettres, le Roi *CHARLES VII* dit qu'*ayant égard & confidé-*

ration aux grandes signalées vertus & recommandables services à lui rendus & aux Seigneurs Rois ses prédécesseurs, par ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, Sieur de Barbazan, Chevalier sans reproche, Conseiller du Roi, premier Chambellan au fait des guerres y exprimées, il permit audit Sieur ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, Sieur de Barbazan, de porter le nom & titre de Chevalier sans reproche, comme aussi de porter lui & ses descendants de nom & Maison de FAUDOAS, les trois fleurs-de-lis sans barre dans ses armes. Pour dernière preuve de l'amitié que le Seigneur Roi lui portoit, il lui permet, & veut qu'il soit enseveli dans l'Eglise de Saint-Denis en France, sépulture des Rois, & en leur Chapelle, & à leur côté, avec un sépulcre de bronze, effigie & statue dudit Barbazan de Faudoas, & une épitaphe pour marque de la postérité de sa valeur, avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a coutume de faire aux Rois.

BRANCHE

des Seigneurs de LA MOTHE, & Comtes de SÉRILLAC au Maine.

V. AYNARD DE FAUDOAS, Damoiseau, Seigneur de la Mothe, second fils de BÉRAUD II, & d'Hélène de Balaguier, fit, l'an 1349, avec Barthélemy d'Astarac, une transaction, laquelle justifie qu'il étoit fils de BÉRAUD II, & qu'il avoit épousé Baleine d'Astarac, fille dudit Barthélemy. Il eut pour fils:

VI. AISSIN, dit EICHUET DE FAUDOAS, Damoiseau, Seigneur de la Mothe, qui épousa, par contrat passé au Château de Faudoas, le 16 Novembre 1386, Aude de Montesquiou, fille de Pidavin de Montesquiou, dont il laissa

VII. JEAN DE FAUDOAS, 1^{er} du nom, Damoiseau, Seigneur de la Mothe, marié, par contrat du 12 Août de l'an 1450, à Oudine de Montlezun, issue des anciens Comtes de Pardiac, dont il eut:

1. HÉLIE, qui suit;
2. JEAN, qui n'eut point d'enfants de Marguerite de Révignan.

VIII. HÉLIE DE FAUDOAS, Seigneur de la Mothe & de Saint-Estèphe, épousa, par contrat du 16 Mai 1493, Clairette de Révignan, fille d'Arnaud de Révignan, Seigneur de Saint-Mézard & d'Escalus, de laquelle vint:

IX. OLIVIER DE FAUDOAS, Chevalier, Baron

de Sérillac, Seigneur de la Mothe, Martel, Augé, Lille, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épousa, par contrat du 8 Septembre 1540, Marguerite de Sédillac ou Sérillac, fille de Jean, Seigneur de Sédillac, & petite-fille d'audit Jean de Sédillac, & d'Anne de Montluc, tante-paternelle de Blaise de Montluc, Maréchal de France. Il mourut l'an 1553; sa veuve, sœur du brave Jean de Sédillac, tué sans alliance à Montepulciano, l'an 1555, devint héritière de sa Maison, & porta ses biens à ses enfans, qui furent:

1. GILLES-ANTOINE, tué au siège de Rouen, l'an 1562, n'étant âgé que de 21 ans;
2. JEAN, qui suit;
3. JEAN-GILLES, dit le Capitaine de Sérillac, Capitaine aux Gardes, & Colonel d'Infanterie, mort sans alliance, de la blessure qu'il reçut au siège de la Rochelle, l'an 1573;
4. BERNARD, dit le Capitaine la Mothe, Capitaine aux Gardes, tué aussi au siège de la Rochelle;
5. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Bélin, rapportée ci-après;
6. MADELEINE, femme de Michel de Bouret, Seigneur de Marin, dont sont issus les Marquis de Marin;
7. MARGUERITE, alliée 1^o à Gilles de Gaudons, Seigneur de Montjoye en Armagnac; & 2^o à Pierre de Béon, Seigneur de Mafnez en Astarac;
8. ANTOINETTE, femme de Bernard de Patras, Seigneur d'Auniac;
9. Et CATHERINE DE FAUDOAS, femme 1^o de Carbon de Marrafi, Seigneur de Mons, Capitaine aux Gardes; & 2^o de Jacques de Béon, Vicomte de la Serre.

X. JEAN DE FAUDOAS, 11^o du nom, Chevalier, Seigneur de Sérillac, la Sauvelade, Martel, Augé, la Mothe, &c., succéda à son frère aîné; & par la mort de deux autres frères puînés, il recueillit la plus grande partie des biens de sa Maison. Il fut Colonel du Régiment de Picardie, après Strozzi, & le commanda au siège de la Fère, en 1580. On croit qu'il fut honoré de l'Ordre de Saint-Michel, avant l'institution de celui du Saint-Esprit. Il testa au Château de Podenas, le 6 Septembre 1605. Il avoit épousé, par contrat passé le 8 Avril 1567, Brandelise du Bouzet, fille de Pons du Bouzet, Seigneur de Roquépine, & de Marguerite de Madirac, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de la Mothe-Sérillac,

Mestre-de-Campentretenu, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, Capitaine, Viguier & Gouverneur de la ville & Château de Sommières, mort en 1628, après avoir servi avec beaucoup de réputation les Rois HENRI IV & LOUIS XIII ;

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de l'Isle-Sérillac, qui servit le Roi LOUIS XIII, avec la même fidélité que son frère. Il fut aux sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Clairac, & de Montauban, où il se comporta avec tant de valeur, que Sa Majesté lui donna une Compagnie de 100 hommes de pied au Régiment de Picardie, par commission du 24 Septembre 1621, laquelle fut augmentée de 40 hommes, par autre commission du 28 Juin 1622. Il se distingua encore au combat de Veillane en Piémont, où il fut tué en 1630, sans avoir été marié ;
4. JEAN, Seigneur de Martel, Prieur d'Igic au Maine ;
5. Autre JEAN, Seigneur de la Serre, tige de la branche des Seigneurs de *Sérillac* en Gascogne, rapportée ci-après ;
6. MARGUERITE, mariée à *Antoine d'Esparbès*, Seigneur de Coignax, Capitaine au Régiment de Picardie ;
7. ANTOINETTE, Religieuse, & depuis Prieure au Monastère de Prouillac-lès-Condoin ;
8. Et OLYMPE, Religieuse au même Monastère.

XI. FRANÇOIS DE FAUDOAS, Chevalier, Seigneur & Baron de Sérillac, vint s'établir dans le Maine, où il épousa, par l'entremise du Comte de Belin, son oncle, qui s'y étoit déjà établi lui-même, *Renée de Brie*, fille unique de *Claude de Brie*, Seigneur de la Mothe-Sarant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Dénise de Billy*. Leur contrat de mariage fut passé devant *François Pasquier*, Notaire Royal au Mans, le 6 Novembre 1592. Il transigea avec ses frères de ses droits successifs, & vendit à JEAN DE FAUDOAS, Baron de la Serre, son frère, la Baronnie de Sérillac, lui s'étant retiré au Maine, où il jouissoit de grands biens du chef de sa femme, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. RENÉ, mort sans enfans de sa femme *Renée de Barrat*, Dame de Saint-Germain, près de Fresnay ;
3. FRANÇOIS, Seigneur d'Anunay, Ecclésiastique ;
4. CATHERINE, mariée ;
5. Et FRANÇOISE DE FAUDOAS, alliée 1^o à *N... le Court*, Seigneur de Camus ; 2^o à *Phi-*

lippe de Bonenfant, Seigneur de Magny ; & 3^o à *Regnault de Bellemare*, Seigneur de Valhebert, Lieutenant de Roi à Gravelines.

XII. JEAN DE FAUDOAS, III^e du nom, Chevalier, obtint du Roi, par Lettres-Patentes expédiées à la grande Chancellerie, au mois de Juin 1653, l'érection en Comté, sous le nom de *Sérillac*, de ses Terres & Seigneuries de Courteilles, Juillé, Doucelles, Chérancé, Maulay, Chaunai, le petit Courteil, & autres situées dans le Maine. Il fut fait Gouverneur des Places de la Grenade & Grenadins en la Majorque, & en eut les provisions le 4 Mai 1657. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1636, *Marguerite Piédefer*, fille de *François Piédefer*, Chevalier, Seigneur de Chanloft, Bois-de-Raye, Varzy, Marcy, Pinnelle, Chaton, &c., & de *Catherine de Châteauneuf*, Dame de Curlu, Bussus & Farnières, proche de Péronne en Picardie, & en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, mort Ecclésiastique en 1687 ;
3. CLAUDE, mort sans postérité ;
4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Curlu*, rapportée ci-après ;
5. Et CATHERINE, morte à Paris sans alliance.

XIII. PIERRE DE FAUDOAS, Chevalier, Comte de Sérillac, d'abord Cornette de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Prince de Condé, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Hocquincourt, épousa, par contrat du 24 Septembre 1679, *Marie-Charlotte de Courtarvel*, fille de *René de Courtarvel*, Marquis de Pezé au Maine, & de *Marie le Gros*, & arrière-petite-fille, par *Marie de Saint-Gelais-de-Léfignem*, sa grand-mère, de *Gilles de Souvré*, Seigneur, Marquis de Courtauvaux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES-ANTOINE-PIERRE, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH-OMER-ANNE, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance ;
3. RENÉ, destiné à l'Eglise, décédé ;
4. & 5. LOUISE & CHARLOTTE.

XIV. JACQUES-ANTOINE-PIERRE DE FAUDOAS, Chevalier, Comte de Sérillac, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, Capitaine de Cavalerie, vint s'établir en Normandie, & vendit à CHARLES-RENÉ, son cousin germain, son Comté de Sérillac au Maine. Il épousa, 1^o par contrat du 15 Mars 1707, *Jeanne-*

Thérèse-Dorothée du Prat, fille de *Pierre*, Seigneur de Rouez, & de *Dorothée Lemaire de Millière*, morte au Château de Courteilles, au pays du Maine, en Octobre 1708, âgée de 19 ans; & 2^e par contrat du 24 Août 1709, *Marie-Hervée de Carbonnel de Canisy*, fille & héritière de *René de Carbonnel*, Chevalier, Marquis de Canisy, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, & de *Catherine-Madeleine de Sillans*, héritière de la Maison de *Creully*, alliée aux Maisons de *Châtillon*, *Rohan*, *Montmorency*, *Harcourt*, & *Matinon*. Du premier lit vint :

1. CHARLOTTE-DOROTHÉE, mariée à *Michel Eon de la Baronie*, Comte de Cély.

Et du second lit naquirent :

2. MARIE-CHARLES-ANTOINE, qui suit;
3. RENÉE-BONNE FRANÇOISE, mariée à *Michel d'Argouges*, Marquis de Gratot, Lieutenant de Roi au Bailliage de Caen;
4. Et MICHELLE.

XV. MARIE-CHARLES-ANTOINE DE FAUDOAS, né en 1710, au Château d'Englesqueville en Bessin, Marquis de *Faudoas-Canisy*, Chevalier, Seigneur & Baron de l'Honneur & Baronnie du Hommet, Saint-Gilles, Saint-Ebremond, Canisy, Tribehou, Saint-Pierre-d'Artenay, Saint-Aubin-de-Locquenay, St-Martin-des-Champs, Saint-Pellerin-en-Côtentin, d'Englesqueville, Criqueville, Saint-Pierre-du-Mont, Afnières, Louvières, Longueville-en-Bessin, Saint-Pierre-de-la-Folie, Meftry, Fontenay, le Marmion, &c., ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat passé devant les Notaires de Bayeux, le 20 Février 1734, *Marie-Thérèse de Boran-de-Castilly*, décédée au mois d'Octobre 1772, fille & héritière de *Pierre-Augustin de Boran*, Marquis de Castilly; & de *Thérèse-Elisabeth Senot-de-la-Paintrerie*. De cette alliance font issus :

1. AUGUSTIN-HERVÉ, qui suit;
2. LÉONARD, appelé le *Vicomte de Faudoas*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates, puis Officier supérieur de Gendarmerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. MARIE-JACQUES-LÉONARD, né le 1^{er} Mai 1750, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Dragons, mort au mois de Juillet 1760;

4. MARIE-THÉRÈSE, mariée, 1^o en Mai 1755, à *Georges-René de Clérel*, Seigneur de Tocqueville, d'Auville, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrit, tué à la bataille de Crévelt en 1758, dont un fils né le 4 Juillet 1756; & 2^o au Marquis de *Pierrepont*;
5. MARIE-ANNE, alliée au Marquis de *Courtarvel*;
6. Et MICHELLE, mariée, le 2 Décembre 1771, à *Louis-Marc-Antoine*, Marquis de *Beurepaire*.

XVI. AUGUSTIN-HERVÉ DE FAUDOAS, né en 1736, d'abord Cornette au Régiment de la Colonelle-Générale-Cavalerie, successivement Guidon, Sous-Lieutenant, puis Lieutenant de Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 14 Juin 1768, *Isabelle-Jeanne de Bernières*, fille de feu Messire *Jacques-Léonor-Pierre de Bernières*, Chevalier, Seigneur de Soccane, & d'*Anne-Elisabeth de Bernières de Gavrus*, dont une fille en 1772.

BRANCHE
des Seigneurs de CURLU.

XIII. RENÉ DE FAUDOAS, dit le *Chevalier de Sérillac*, quatrième fils de JEAN, III^e du nom, & de *Marguerite Piédefer*, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa, par contrat du 28 Octobre 1692, *Nicolle de Carrey de Bellemare*, fille de *Marie-Pierre de Carrey*, Chevalier, Seigneur de Bellemare, & de *Marie Dubois*, dont :

XIV. CHARLES RENÉ DE FAUDOAS, Chevalier, Seigneur de Curlu, de Fargis, du petit Courteil, qui acheta de JACQUES-ANTOINE-PIERRE, son cousin germain, le Comté de Sérillac au Maine. Il avoit épousé, par contrat du 7 Septembre 1721, *Louise-Catherine-Henriette Demoulins*, fille de *Jean Demoulins*, Chevalier, Marquis de Lille, Baron d'Hertray, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la Ville, Citadelle & Fort de Saint-Sauveur, de Lille en Flandre, & de *Louise-Catherine de Gourgis*. Il a eu :

XV. LOUIS-HERVÉ-CHARLES-RENÉ DE FAUDOAS, né le 24 Janvier 1725, reçu au mois de Novembre 1742 Page du Roi. On ignore s'il est marié.

BRANCHE
des Barons de SÉRILLAC en Gascogne.

XI. JEAN DE FAUDOAS, Seigneur de la Serre

cinquième fils de JEAN IV, Seigneur de Sérillac, & de *Brandelise du Bouzet-Roquépine*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment que Sa Majesté avoit donné au Sieur de *Marin*, devint Baron de Sérillac par acquisition de FRANÇOIS de FAUDOAS, son frère aîné, établi au Maine. Il épousa, par contrat du 13 Mai 1617, *Cécile d'Arbriffel*, Dame de la Serre, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN-GABRIEL, Seigneur de la Mothe, mort sans alliance ;
3. HIPPOLYTE, mariée à *Jean-Denis de Barrau*, Seigneur de Paron, Capitaine au Régiment de Jonzac ;
4. Et N... de FAUDOAS, Religieuse à Prouillac.

XII. PIERRE de FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Lille, Martel, Augé, Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de 26 ans, en 1642, Sergent de bataille en 1649, Maréchal-de-Camp en 1651, épousa, par contrat du 5 Novembre 1640, *Susanne de Biran*, fille du Seigneur de Goas, Gouverneur d'Antibes, Capitaine aux Gardes, & de *Narbonne de Fimarcon*. Il laissa :

1. JEAN-MARGUERITE, Enseigne dans le Régiment de Saint-Simon, mort à Gravelines, dans sa première campagne ;
2. & 3. LOUIS, Prêtre de l'Oratoire, qui céda toutes ses Terres à son frère FRANÇOIS, qui fuit ;
4. Et ANTOINETTE, Abbesse de Prouillac en Condomois.

XIII. FRANÇOIS de FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., épousa, par contrat du 25 Janvier 1673, *Marie-Anne de Pichon*, fille du Président à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux, dont vinrent :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. LOUIS, dit le *Chevalier de Sérillac*, lequel, après avoir été Aide-Major du Régiment de Dragons du Comte de Goas, son cousin, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & est mort à la Sauvetat, le 18 Décembre 1740 ;
3. LOUISE, Religieuse au Monastère de Prouillac-lès-Condoin, Ordre de Saint-Dominique.

XIV. BERNARD de FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., a servi dans le Régiment du Comte de Goas, son cousin, & est mort au Château de Sérillac, le 10 Septembre 1748. Il avoit épou-

sé, à Condom, le 17 Août 1701, *Marie de la Fargue*, dont :

1. JOSEPH-MARIE, allié, en 1746, à N... d'*Augeard*, fille du Président à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux. Il est mort à Condom, le 14 Décembre 1749, & sa femme mourut huit mois après : ils ont laissé deux filles ;
2. LOUIS, Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Reine ;
3. JOSEPH-MARIE, qui fuit ;
4. HIPPOLYTE, Capitaine au Régiment de Berry, & retiré du service ;
5. HIPPOLYTE, morte Religieuse à Prouillac ;
6. FRANÇOISE, Religieuse à Sainte-Claire de Lecloure ;
7. SUSANNE, Religieuse à Prouillac ;
8. HENRIETTE, morte fille ;
9. FRANÇOISE, morte en bas âge ;
10. LOUISE, Religieuse à Sainte-Claire de Lecloure ;
11. MARIE-ANNE, morte fille, au Château de Sérillac en 1749.

XV. JOSEPH-MARIE de FAUDOAS, dit le *Comte de Faudoas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Vieville, Cavalerie, a épousé, à Paris, par contrat du 12 Avril 1750, *Marie-Françoise-Georgette de Beaulieu*, fille unique & héritière de *Bonaventure-Georges de Beaulieu*, chef d'une branche de sa Maison, connue en Provence, & de *Catherine-Thomas de Montroger*, Dame de Beaulieu, depuis Marquise de Saint-Suplix, dont :

1. MARIE-JOSEPH, dit le Marquis de FAUDOAS, né le 18 Mai 1751 ;
2. N... mort sans avoir été nommé ;
3. Et MARIE-MARGUERITE-ALEXANDRE, née le 18 Février 1754.

BRANCHE

des Comtes de BELIN & d'AVERTON.

X. JEAN-FRANÇOIS de FAUDOAS-SÉRILLAC, dit le Comte de *Belin & d'Averton*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, de l'Isle-de-France, de Ham, d'Ardres & de Calais, & depuis de la personne de HENRI de BOURBON, Prince de Condé, cinquième fils d'OLIVIER de FAUDOAS, Seigneur de la Mothe, & de *Marguerite de Sérillac*, fut élevé dans sa jeunesse sous le Maréchal de *Montluc*, son grand-oncle maternel, à la mode de Bretagne, lequel le forma dans les exercices militaires. Il devint Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III en 1580, & Mef-

tre-de-Camp des vieilles Bandes Françoises en 1582; ensuite Lieutenant de Roi en Picardie, & Gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais. En 1592, la Ligue le députa pour élire un Roi très-Chrétien; mais par sa sagesse il fit évanouir ce projet, & fut depuis un des plus fidèles sujets de HENRI IV. Lui & le Comte de Brissac reçurent ce Prince, lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Paris, le 22 Mars 1594. Sa Majesté l'envoya au secours de Calais en 1596, & il étoit la même année dans Ardres avec *Blaise de Montluc*, son cousin, petit-fils du Maréchal de ce nom, lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols. Il fut soupçonné & même accusé de l'avoir rendue trop facilement. Le Roi commit le Maréchal de la Chastre, & Charles Turquan, Maître des Requêtes, pour recevoir sa justification. Sa Majesté en fut si contente, qu'elle le donna pour Gouverneur à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & l'honora du Collier de ses Ordres dans l'Eglise des Augustins de Paris, le 2 Janvier 1599. Il épousa 1^o *Françoise de Warty*, veuve de *Galiot de Crussol*, Seigneur de Beaudiner, fille de *Joachim*, Seigneur de *Warty-lès-Clermont* en Beauvoisis, Vicomte de Cernelles, & de *Madeleine de Suzé*; & 2^o *Renée d'Averton*, Dame de Belin, du Bourg d'Averton, &c., veuve de *Jacques*, Seigneur d'*Humières*, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, son Lieutenant-Général au Gouvernement de Péronne, Montdidier & Roye. Du premier lit vint :

1. LOUISE, Dame de Warty, alliée à *Claude Gruel*, Seigneur de la Frette, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Chartres, Conseiller d'Etat.

Et du second lit sortirent :

2. FRANÇOIS, qui suit;
3. MADELEINE DE FAUDOAS-AVERTON, mariée à *Louis de Lameth*, Seigneur de Pinon, Vicomte de Laon en Picardie, Bailli & Gouverneur de Coucy;
4. Et FRANÇOISE DE FAUDOAS-AVERTON, alliée à *François de Vauquelin*, Seigneur de Sacy & de Rye, Baron de Bazoches en Normandie, Bailli d'Alençon, duquel étant veuve elle prit l'habit de Saint-Benoît dans l'Abbaye de Vignats, & y mourut Professe en odeur de Sainteté le 3 Janvier 1655. Sa vie a été écrite & donnée au public par le Sieur *Lamy*, Prêtre, son Directeur.

XI. FRANÇOIS DE FAUDOAS-AVERTON, Comte

de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Catherine de Thomassin*, fille de *René*, Seigneur de Montmartin & de Mirabel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Vaudetare de Persan*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, mort en 1630, sans alliance;
2. EMMANUEL, qui suit;
3. RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, allié à *Claude-Catherine le Bouteiller de Rancé*;
4. LOUIS DE FAUDOAS-AVERTON, Baron de Milly, mort sans postérité;
5. LÉONORE, mariée à *François de Rochechouart*, Marquis de Bonnavet;
6. CATHERINE, Abbessé de Vernon;
7. & 8. ANNE & MARIE, Religieuses.

XII. EMMANUEL DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., épousa, le 27 Juillet 1633, *Louise-Henriette Potier*, fille de *René Potier*, Duc de Tresmes, Marquis de Gefvres, Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, &c., & de *Marguerite de Luxembourg*. De ce mariage est forti

XIII. EMMANUEL-RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton. Il fut Mestre-de-Camp du Régiment Cardinal-Etranger, & mourut de la blessure qu'il reçut au siège de Douai en 1667, laissant veuve ANTOINETTE DE FAUDOAS-AVERTON, son épouse & sa cousine germaine, de laquelle il n'eut point d'enfants.

Voyez la Faille, *Annales de Toulouse*, les *Extraits* du Président de Doat; les *Archives* des Abbayes de Granselve, de Mas-Grenier & de Clairac; celles de la Trésorerie de Montauban & de Rodès; celles de la Chambre des Comptes de Paris; les Titres du Couvent des Cordeliers de Toulouse; ceux de la Maison de FAUDOAS; l'*Histoire généalogique de la Maison de Rochechouart & du Plessis-Richelieu*; Rouillard, *Hist. du Gâtinois*, liv. II, pag. 404 & 405; *Généalogie de la Maison de FAUDOAS*, imprimée en 1688.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix d'or; aux 2 & 3 de France sans brisure. Supports : deux anges revêtus. Morfiri.

FAUDRAN. On trouve, dit l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 369, dans les anciens Registres de la petite ville de Lambesc, les FAUDRANS qualifiés *Chevaliers & Damoisiaux*,

preuve non équivoque de l'ancienneté de leur Noblesse. GUILLAUME DE FAUDRAN & Pierre Garnier firent échange de quelques Terres, par acte du 12 Décembre de l'an 1226. L'un & l'autre ont dans cet acte la qualification de *Chevalier*. Cette famille remonte, par filiation suivie, à

I. NICOLAS DE FAUDRAN, qui prend la qualité de *Damoiseau* dans une Délibération de la Communauté de Lambecq du 19 Juin 1347, passée devant *Peyrol*, Notaire. Il fut pourvu, le 27 Juillet 1391, du Gouvernement du Château de Lançon aux gages de 400 florins d'or par *Pierre*, Comte de... & Seigneur de Berre. Il eut pour fils :

II. ANTOINE DE FAUDRAN, qui reçut les aveux & reconnaissances de divers particuliers de Lambecq, aux années 1420, 1421 & 1425. De sa femme, dont on ignore le nom, naquirent :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. Et JEANNE DE FAUDRAN, mariée à Arles avec noble *Bernardon de Romieu*.

III. NICOLAS DE FAUDRAN, II^e du nom, épousa, par contrat du 3 Décembre 1452, *Marguerite de Reymond*, du lieu de Thor, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. Et ANTOINE, Ecclésiastique.

IV. GUILLAUME DE FAUDRAN fit son testament le 17 Mai 1517, reçu par *Borrilly*, Notaire, & s'allia à *Catherine de Boutaric*, des Seigneurs de Rougiers. Il eut de ce mariage :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. HÉLÈNE, épouse de noble *Fouquet de St-Chamas*.

V. GUILLAUME DE FAUDRAN DE LAVAL, II^e du nom, épousa, le 13 Octobre 1526, par acte passé devant *Gautier*, Notaire, *None de Matheron*, fille de *Charles de Matheron*, Seigneur de Salignac, & de *Baptistine de la Tour de Romoules*, & petite-fille de *Jean de Matheron*, Grand-Président de Provence. Il fit son testament à Avignon le 26 Mars 1567, & laissa de son mariage :

1. BONIFACE, qui fut ;
2. 3. & 4. JEAN, CLAUDE & GASPARD, qui firent branche ;
5. Et autre CLAUDE, reçu Chevalier de Malte le 4 Mai 1563.

VI. BONIFACE DE FAUDRAN, Seigneur de Laval, fit alliance, par contrat du 23 Février

1569, avec *Alix de Guillen*, fille de *Manaud de Guillen*, Seigneur du Casteller, & de *Marguerite de Roquefeuil Convertis*. Il testa le 25 Août 1612 (*Etienne*, Notaire), en faveur de *Pierre*, son aîné, légataire, qui suit, & de *GIRAUD*, son cadet, lequel épousa, en 1619, *Marguerite d'Etienne*.

VII. PIERRE DE FAUDRAN-DE-LAVAL épousa, le 14 Mai 1599, *Louise de Lauris*, fille de noble *Esprit de Lauris*, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, & d'*Elisabeth de Damian de Vernègues*. Il testa, le 25 Juillet 1630, en faveur de

VIII. CLAUDE DE FAUDRAN, qui épousa, le 13 Juin 1628, *Etiennette de Forbin-Bonneval*, dont il eut :

IX. NICOLAS DE FAUDRAN DE LAVAL, Seigneur de Taillades, qui épousa, le 10 Mai 1653, *Jacqueline de Pazier*, de la ville d'Arles, fille de *Louis*, & de *Dorothee de Porcellets-Fos*. De ce mariage vint :

X. JOSEPH-ANDRÉ DE FAUDRAN, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Taillades, lequel laissa de *Catherine de Rabasse-Vergons* :

XI. BALTHAZAR DE FAUDRAN-LAVAL, Seigneur de Taillades, qui épousa, le 10 Janvier 1723, à Lambecq, *Thérèse de Laugier*, fille de *Joachim de Laugier*, Seigneur de Bearecueil, Bouffet & Roqueschantes, Tréforier-Général de France, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME-BALTHAZAR, qui fut ;
2. Et ANNE-MARIE-MARTHE, mariée à *Jean-Baptiste d'Espagnet*, Ecuyer de la ville d'Aix.

XII. GUILLAUME-BALTHAZAR DE FAUDRAN-LAVAL, Seigneur de Taillades, Lieutenant de Vaiffeau du Roi, lequel étoit sur le bord de M. de la Galissonnière au combat de Minorque, mourut en Octobre 1759. Il avoit épousé *Anne de Selle la Castille*, fille de *Jean-Baptiste-Louis*, Tréforier-Général de la Marine, dont il eut :

- FRANÇOIS ;
Et deux filles.

Les armes : *d'azur, à la pointe d'or*.

FAUGE (DE), famille originaire de Savoie. L'Empereur FERDINAND III, mettant en considération les grands & importants services rendus à la Maison d'Autriche par CLAUDE-HENRI, dit le *Capitaine* DE FAUGE, & son frère CHARLES DE FAUGE, Général en chef des Troupes de Savoie, & de celles de CHARLES

II, Duc de Lorraine, les éleva à la dignité de *Francs-Barons* de l'Empire, avec toute leur postérité de l'un & de l'autre sexe, par Lettres données à Vienne le 23 Octobre 1651.

1. ALEXANDRE DE FAUGE, Ecuyer, du lieu de Saint-Félix, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. GUIGUES DE FAUGE, Ecuyer, qualifié *noble & généreux Seigneur* dans son contrat de mariage, écrit en latin, passé devant *Louis Ducret*, Notaire Ducal de Marice, Paroisse de Saint-Félix, du Mandement d'Alby, le 5 Février 1521, & *Verquin*, aussi Notaire Ducal d'Alby en Genevois. Il fit acquisition, de Hugues de Mouxi, d'une maison, par acte passé devant *Etienne Poncet*, Notaire Ducal à Saint-Félix, le 6 Avril 1528. De sa femme *Antoinette de la Chapelle*, fille de *Louis de la Chapelle*, Ecuyer (d'une famille noble de Savoie, qui porte: *d'or, au chevron de sable*), naquit

III. CLAUDE DE FAUGE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, qui fit son testament le 14 Novembre 1587, reçu par *Curtet*, Notaire Ducal à Saint-Félix. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Poncet*, Notaire Ducal audit lieu, le 10 Janvier 1563, *Claudine Bernard*, fille de *Ignace Bernard*, Ecuyer, Seigneur de *Cofly*, & de *Charlotte du Renard*. (*Bernard* porte: *d'azur, au bâton d'or, posé en bande, accompagné de 2 étoiles d'or, soutenues par une tringle d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or*. Ses enfans furent:

1. JEAN-ANTOINE, qui suit;

2. & 3. FRANÇOIS & MAURICE. Ils partagèrent entr'eux les biens communs le 28 Juillet 1599, par acte passé devant *Claude Poncet*, Notaire Ducal audit Saint-Félix.

IV. JEAN-ANTOINE DE FAUGE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, épousa, par contrat passé devant *Berode*, Notaire Ducal en Savoie, résidant à Saint-Félix, le 1^{er} Février 1599, *Philippine-Suzanne de Chavannes*, fille de *Philippe de Chavannes*, Ecuyer, Seigneur de *Reignier*, Gentilhomme de Son Altesse Royale le Duc de Savoie, & de *Bernarde de Michailles*, laquelle étoit fille de *François de Michailles*, Seigneur d'Autefiège, & de *Jeanne de la Forest*, Dame de Chaumont. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE-HENRI, qui suit;

2. CHARLES, créé Baron du Saint-Empire par

Tome VII.

le Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 23 Octobre 1651. Il fut Général des Troupes du Duc de Savoie & de CHARLES IV, se trouva en cette qualité à la bataille de Réthel le 19 Décembre 1650, & au siège de Bar-le-Duc, où il fut tué le 19 Novembre 1652. Son Epitaphe, qui est en latin, se trouve à l'Eglise de Bar-le-Duc. (Voyez les *Mémoires de Turenne*, tom. I, liv. II, pag. 223, & tom. II, dans les preuves du Mémoire du Duc d'York; & les *Mémoires du Marquis de Beauveau*, pag. 98 & suiv. Il avoit épousé *Claudette-Charlotte de Galéan*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Comte de *Galéan*, & de *Renée de Ligniville*, dont il n'eut point d'enfans;

3. 4. & 5. PHILIPPE, CLAUDE & BERNARDINE.

V. CLAUDE-HENRI DE FAUGE, créé aussi Baron du Saint-Empire par l'Empereur FERDINAND III, naquit le 15 Février 1600, & fut Seigneur de Saint-Félix, Marcy & Grofany, au Diocèse de Genève, Colonel, puis Sergent-Général de Bataille, par Lettres de CHARLES IV, Duc de Lorraine, du 23 Mars 1648. Il reçut une Lettre du Duc de Savoie, datée de Turin, le 20 Avril 1668, signée EMMANUEL, & dont voici l'inscription: *A notre amé très-cher bien-amé & féal Aide-de-Camp de nos Armées, & Gouverneur du Château & Vallée de Miolan, DE FAUGE. A Miolan*. Il épousa, par contrat du 19 Février 1635, où il est qualifié *noble & puissant Seigneur, Jeanne Huguenin*, fille de *Isaac Huguenin*, Ecuyer, Seigneur de *Termes*, & de *Marguerite d'Anghre*, dont vint:

VI. CHARLES, BARON DE FAUGE, Seigneur de Saint-Félix, Charmoy, &c., qui commanda en 1676, 1677 & 1678, les Troupes destinées pour la défense de la frontière de la Champagne, suivant trois Commissions de M. de Miromenil, ci-devant Intendant de cette Province, & fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins le 1^{er} Janvier 1689. Il fut maintenu dans sa noblesse & qualité d'Ecuyer, justifiée par titres lui & ses descendans, par Ordonnance du 28 Février 1699, de M. Larcher, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Commissaire départi par le Roi en la Province de Champagne. Il épousa 1^o *Elisabeth de Grignoncourt*, fille de *Nicolas de Grignoncourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Damoiselle Elisabeth de Thieley*, par articles arrêtés entr'eux &

W w

leurs parens le 22 Octobre 1665, ensuite de quels est le contrat de mariage passé devant *Petitjean & Louis*, Notaires Royaux à Langres le 16 Novembre suivant; & 2^o le 15 Septembre 1670, *Marie le Mercier de Montigny*, fille de *Claude-Pierre*, Seigneur de Servance, & de *Marguerite de Gand*, Dame d'Ailleville. Il n'eut point d'enfans de sa première femme, mais de la seconde vinrent :

1. FRANÇOIS-GABRIEL, qui suit ;
2. FRANÇOIS, tué à la bataille de Ramillies ;
3. CATHERINE, non mariée ;
4. Et FRANÇOISE, alliée à *Guillaume de la Montagne*, dit *Lacombe*, Ecuyer, originaire de Picardie.

VII. FRANÇOIS-GABRIEL, BARON DE FAUGE, né le 18 Juin 1671, Lieutenant de la Compagnie de son père par Brevet du 1^{er} Janvier 1689, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins, vacant par son infirmité, par Lettres du Roi du 7 Février 1693, & ensuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Milice, est mort en 1739. Il avoit épousé, 1^o le 18 Janvier 1699, *Henriette-Françoise Ferrand-de-Montigny*, fille de *Jacques-Charles*, Seigneur de Thomen, Maréchal des Troupes de Hanovre, & de *Marie-Marguerite de Moran*; & 2^o *Marguerite de Mange-de-Villebois*, fille de *François*, Seigneur de Villebois, & de *Catherine de Chafot*, morte en 1743. Du premier lit est fortie :

1. ANNE-MARIE, née Baronne de Fauge, alliée, 1^o le 15 Septembre 1721, à *Jean-Baptiste Girault*, Seigneur de Genevrières, de Belfonds & du Vergillet, mort le 22 Juillet 1722, sans laisser d'enfans; & 2^o à *Claude-Joseph Girault*, 1^{er} du nom, Seigneur de Vitry, Esley, Genevrières & Belfonds, dont postérité. Voyez GIRAULT.

Du second lit il a laissé :

2. PHILIBERT-MICHEL, qui suit ;
3. CHARLES-NICOLAS-ANTOINE-APOLLINAIRE, rapporté après son frère ;
4. 5. & 6. MARIE-MADELEINE, ANNE-GABRIELLE-BERNARDE & MARIE-ANNE, nées Baronnes DE FAUGE.

VIII. PHILIBERT-MICHEL, BARON DE FAUGE, Capitaine d'Infanterie, puis Lieutenant au Régiment d'Harcourt, Cavalerie, a épousé, le 17 Mars 1749, *N..... Renaudot*, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

VIII. CHARLES-NICOLAS-ANTOINE-APOLLINAIRE, dit le *Chevalier* DE FAUGE, frère du

précédent, Lieutenant réformé au Corps des Dragons du Régiment des Volontaires Royaux, s'est marié, à Châtillon-sur-Seine, le 15 Décembre 1749, avec *Barbe Verrières-de-Montbart*, veuve de *Gérard Siredey-de-Grand-Bois*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. On ignore aussi s'il en a des enfans.

Les armes : *de gueules, au lion d'or rampant*. (Généalogie dressée sur un inventaire de titres en forme, collationné aux originaux, signé, légalisé & contrôlé.)

* FAUGUERNON, en Normandie, Subdélégation de Lisieux : Baronnie très-ancienne, de laquelle on ne connoît pas le tems de l'érection. Il y avoit autrefois un Château considérable, dont on ne voit plus que les vestiges. Cette Baronnie appartient à M. le Marquis de *Raray*, comme héritier de M. le Marquis de *Pierrecour*, son aïeul.

FAULCON DE RIS, ancienne Noblesse originaire de France, qui remonte à

I. BAUDOIN DE FAULCON, qui vivoit en 1264. Il fuivit en Italie *Charles 1^{er}*, Roi de Sicile, frère du Roi *Saint Louis*, qui l'envoya à Florence où il se maria, & eut pour fils :

II. JEAN DE FAULCON, nommé à Florence *Joanni Falconi*, qui eut de sa femme dont on ignore le nom,

III. CIONE FALCONI, lequel étoit au nombre des Seigneurs de la République, en 1328. Il en fut nommé, en 1332, Gonfalonier, c'est-à-dire Souverain Magistrat, & eut de sa femme, dont on ignore aussi le nom :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et MICHEL-ANGÉLO, nommé Commissaire-Général de la République, dans la guerre qu'elle eut sous la conduite de Charles, Duc de Calabre, contre Carracolo Carracani, Seigneur de Lucques.

IV. JEAN FALCONI, II^e du nom, fut un des Seigneurs de Florence dans les années 1340 & 1346. Il eut pour fils :

V. SER FALCONI, qui, après la mort de sa femme, dont on ne fait pas le nom, se fit Ecclésiastique, fut un Prélat très-favorisé du Pape *Urbain VI*, & en grande autorité de son tems. Il eut pour fils :

VI. JEAN FALCONI, III^e du nom, qui fut comme ses prédécesseurs l'un des Seigneurs de Florence, en 1408 & 1420. Il fut nommé Gonfalonier en 1422, son fils fut

VII. ALEXANDRE FALCONI, l'un des Seigneurs de Florence, dans les années 1450 & 1457, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu,

1. FALCO, qui fuit ;
2. Et BERTRAND, qualifié *noble homme & Ecuyer*, Capitaine de Felletin. Il épousa, en 1495, *Antoinette d'Arfeuille*. Nous en ignorons la postérité.

VIII. FALCO FALCONI passa en France à la fuite du Roi CHARLES VIII, en 1495. On voit par un acte du 3 Décembre 1529, qu'il parut à l'Assemblée de la Noblesse de Provence, pour le fait de la délivrance du Roi FRANÇOIS 1^{er}. Il épousa *Charlotte Bucelli*, d'une Maison illustre de Florence, qui a donné plusieurs Gonfaloniers à cette République. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, successivement Evêque de Tules, d'Orléans, de Mâcon & de Carcassonne. Il fut un des plus favans Prélats de son tems, & FRANÇOIS 1^{er} l'employa en diverses négociations importantes. Il fit son testament à Carcassonne le 15 Juin 1565, par lequel il constitua son seul héritier CLAUDE DE FAULCON, Seigneur de Ris, son neveu ;
2. ALEXANDRE, qui fuit ;
3. Et JEAN, Ecuyer, Seigneur de Fabrègues, lequel eut un fils naturel, à qui l'Evêque légua 25 livres tournois de rente viagère.

IX. ALEXANDRE FAULCON, Seigneur de Ris, de la Borde & de Puifredon, né à Montpellier, s'acquitta aussi beaucoup de réputation, testa le 18 Octobre 1578, & mourut en 1580, dans un âge avancé. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1529, *Françoise d'Albiac*, fille de *Charles*, premier Président en la Chambre des Comptes du Languedoc, Seigneur de la Borde & de Ris, dont :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. JEANNE, mariée, 1^o par contrat du 17 Février 1560, à *Pierre de Narbonne*, Seigneur de Loupian ; & 2^o à *Henri du Pré*, Ecuyer, Seigneur de Paffy ;
3. Et ANTOINETTE, mariée 1^o à *Christophe du Pré*, Ecuyer ; & 2^o le 30 Octobre 1555, à *Denis de Rivière*, Seigneur des Granges, Conseiller au Parlement.

X. CLAUDE DE FAULCON, Chevalier, Seigneur de Ris, de la Borde, de Messy & de Frainville, Conseiller au Parlement de Paris, en 1567, puis Président des Enquêtes, le 14 Mars 1579, premier Président au Parlement de Bretagne, le 27 Avril 1587, servit

dignement l'Etat dans les troubles de la Ligue. Il fut fait prisonnier de guerre, & le Roi HENRI III l'échangea contre une autre personne de qualité, qu'il rendit pour lui. Il est qualifié *haut & puissant Seigneur*, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par *Claude le Cosne*, Ecuyer, Seigneur de Houflan, en date du 19 Septembre 1592. Il mourut à Paris en 1601, âgé de 65 ans, & avoit épousé *Etiennette Huault de Montmagny*, dont il eut :

1. ALEXANDRE, Seigneur de Ris, de Messy, de la Borde, de Mareuil & de Charleval, d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne, en 1592, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en 1595, ensuite Président au Grand-Conseil en 1602, & enfin premier Président du Parlement de Rouen, en 1608, charge qu'il régna en 1626, en faveur de CHARLES, son frère. Il servit utilement l'Etat après la déroute des Ponts-de-Cé, & mourut sans alliance en 1628, âgé de 64 ans ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Bouville, de Blanquesfort, & Châtelain de Messy, né en 1578, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine-Mère. Il étoit Gouverneur de Fescamps, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 8 Janvier 1615, auquel tems il fit un accord avec ALEXANDRE, son frère aîné. Il eut de sa femme, nommée *N... Courtin*, un garçon & deux filles, savoir :

1. ANTOINE DE FAULCON, Ecuyer, Seigneur de Messy, dont on ignore la postérité ;
2. FRANÇOISE, mariée à *Charles d'Angennes*, Marquis de Pougny ;
3. Et CHARLOTTE, alliée 1^o à *N...* dit le *Comte de Chastelier-Barlo*, Lieutenant-de-Roi de Poitou ; & 2^o à *N... de Guépeau*, Comte de Concurfaut.
4. MARC-ANTOINE, Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes, dont il eut le Brevet de Colonel. Il se fit Chartreux, & mourut à Gaillon-Bourbon ;
5. FRANÇOIS, né en 1584, Chevalier de Malte, & Commandeur de Villedieu, connu sous le nom de *Commandeur de Ris*. Il servit plus de 20 ans la Religion, & se trouva, en 1625, à la victoire que le Maréchal de *Montmorency*, Amiral de France, remporta sur les Rochellois. Il fut Gouverneur de Fescamps, & le Roi le chargea, par une Lettre du 31 Décembre 1625, d'avitailier les vaisseaux Anglois & Hollandois qu'il faisoit venir pour composer son Armée de mer en Normandie, & il la conduisit depuis

Dieppe jufqu'à Belle-Isle où étoit le rendez-vous. Il mourut à Paris au mois d'Avril 1626, âgé de 42 ans, & fut enterré en l'Eglife du Temple dans la Chapelle du nom de *Jéfus*, dite de *Villiers-l'Isle-Adam*, où l'on peut voir fon épitaphe;

6. CATHERINE, mariée, par contrat du 17 Décembre 1588, à *Ifaac Loifel*, Marquis de Brié, Seigneur de la Mothe & de Chambière, Préfident à Mortier au Parlement de Bretagne;
7. CLAIRE, femme, par contrat du 14 Janvier 1595, de *Geofroy l'Huillier*, Seigneur de la Malmaifon & d'Orgeval, Gentilhomme de la Chambre du Roi;
8. Et FRANÇOISE, alliée, par contrat du 14 Septembre 1606, à *Elie du Tillet*, Seigneur de Nogent, de Pannes, de Virolles, de la Brofse, & Baron de la Buiffière.

XI. CHARLES DE FAULCON, Seigneur de Ris, de Frainville, de Saint-Supplet, de Mareuil, de Saint-Hilaire, de Bouville, Marquis de Charleval, Vicomte d'Ay & d'Avenay, né en 1578, d'abord Confeiller au Parlement de Bretagne, puis Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes ordinaire de fon Hôtel, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen, teffa le 30 Mai 1646, mourut en 1647, & fut enterré dans la Chapelle des Carmes de Rouen, fondée & acquife par ALEXANDRE, fon frère aîné, en 1623. Il avoit époufé, par contrat du 14 Septembre 1606, *Charlotte du Drac*, fille de *Jean*, Vicomte d'Ay, Seigneur de Mareuil, Beaulieu, la Rivière, &c., Confeiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Rapouel*, Dame de Beauderville & de Vignolles. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, né en 1607, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 9 Novembre 1612, connu fous le nom de *Chevalier de Ris*. Il fut nommé Capitaine des Bourg, Fort & Hâve de Fefcamps, fur la réfignation que lui en fit CLAUDE DE FAULCON, fon oncle, le 19 Juillet 1633, & mourut en 1646;
2. JEAN-LOUIS, qui fuit;
3. CHARLES, connu fous le nom de *Marquis de Charleval*, lequel s'eft rendu recommandable par fon efprit & fon amour pour les Belles-Lettres. Il fut nommé, par Brevet du 17 Mars 1640, Capitaine & Gouverneur de Fefcamps, fur la démission, à charge de furtivance, que lui en fit le Chevalier de Ris, fon frère. Il mourut en 16....;
4. ALEXANDRE, Seigneur de Mareuil, qui fe fit d'Eglife; il s'appeloit l'*Abbé de Mareuil*, & mourut en 1678;

5. Et ANNE, mariée, par contrat du 24 Avril 1629, à *Scipion Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, du Mefnil, Confeiller du Roi en fes Confeils, & Lieutenant-Général & Préfident au Bailliage & Siège Préfidal de Rouen.

XII. JEAN-LOUIS DE FAULCON, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, Seigneur d'Orange, la Borde, Boudouffe & de Thorigny, auffi premier Préfident du Parlement de Rouen, par Brevet du 18 Février 1643, obtint du Roi un Brevet de retenue de 150 mille livres fur fa charge, *tant en confidération des services de fes aïeux, père & oncle, que des fiens, notamment en ces derniers mouvemens en Normandie, où ledit JEAN-LOUIS DE FAULCON DE RIS avoit témoigné une ferme & constante fidélité, pour le maintien de l'autorité de Sa Majefté & la gloire de l'Etat*. Ce Brevet eft daté de Saint-Germain-en-Laye, du 20 Avril 1649. Il mourut le 1^{er} Mars 1663, & avoit époufé, par contrat du 15 Juillet 1638, *Bonne Royer*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil & des Etangs, Confeiller du Roi en fes Confeils & Secrétaire des Finances, & de *Marie Pel-lault*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et MADELEINE, morte le 22 Décembre 1716, mariée, par contrat du 28 Avril 1666, à *Etienne Maignard*, Chevalier, Seigneur de Bernières, la Rivière, Bourdet, &c., fils aîné de *Charles*, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, & Intendant de Flandre, & d'*Anne Amelot*.

XIII. CHARLES DE FAULCON, II^e du nom, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, d'abord Confeiller au Parlement de Rouen, puis Maître des Requêtes, Intendant à Moulins & à Bordeaux, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen en 1686, mort en 1691, avoit époufé, par contrat du 18 Mars 1668, *Charlotte Maignard de Bernières*, fille de *Charles*, & d'*Anne Amelot*. De ce mariage il a laiffé :

1. CHARLES-JEAN-LOUIS, qui fuit;
2. JEAN-BAPTISTE-GASTON, rapporté après fon frère;
3. JEAN-ANNE-MOULINS, né & baptifé à Moulins le 7 Novembre 1678, reçu Chevalier de Malte, par difpense du 20 Juin 1694. Il fut Lieutenant aux Gardes-Françoifes, & eft mort en 1706;
4. ALEXANDRE-AUGUSTE, qui fe fit Prêtre, &

fut Chanoine de SAINT-AUGUSTIN, en l'Abbaye de Saint-Victor à Paris. Il avoit le Prieuré de Saint-Guénoux à Corbeil, où il est mort en 1743 ;

5. Et MARIE-MADELEINE-CHARLOTTE, alliée, par contrat 30 Mai 1711, à *Pierre de Chertemps*, Marquis de Seuil, Seigneur de Charon, Saint-Christophe, Réaux, Saint-Maurice & Rochefort, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, dont le Comte de Seuil, vivant en 1773.

XIV. CHARLES-JEAN-LOUIS DE FAULCON, Marquis de Ris & de Charleval, Comte de Bacqueville, né en 1669, acheta la charge de Cornette des Gendarmes de Bourgogne, en 1697, & fut premier Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, frère unique du Roi. Il est qualifié *haut & puissant Seigneur* dans son contrat de mariage du 30 Septembre 1695. Il avoit épousé 1^o *Françoise de Bar*, Dame de Jévrier, fille d'honneur de feu S. A. S. Madame la Princesse de Condé. Elle étoit fille de *Pierre de Bar*, Marquis de Buranlure, Seigneur de la Brosse, des Avits, de Villiers, &c., & de *Louise de Bar* ; & 2^o par contrat du 24 Avril 1728, *Marie-Anne le Couturier de Neufville*, appelée *la Marquise de Ris*, dont il n'a point eu d'enfants. Elle est morte à Paris en 1771, & lui le 8 Février 1730. Du premier lit il a eu pour fille unique,

ANNE DE FAULCON, Dame de Ris & d'Orangis, mariée, par contrat du 22 Juin 1713, à *Jean-Prospere Goujon*, Seigneur de Gafville, Coutte, Iville, Thorigny & Baron de Châteauneuf, Maître des Requêtes honoraire, & ancien Intendant de Rouen, mort à Paris le 24 Septembre 1755, & elle le 3 Février 1763, laissant plusieurs enfans.

XIV. JEAN-BAPTISTE-GASTON DE FAULCON DE RIS, second fils de CHARLES, II^e du nom, & de *Charlotte Maignard de Bernières*, fut reçu Chevalier de Malte en 1694, Sous-Aide-Major, & ensuite Capitaine aux Gardes-Françoises. Il fut envoyé à Naples pour le service du Roi, & quitta la Croix en 1708, pour épouser *Charlotte-Françoise de Scorpion-de-Fortelle*, dont sont issus :

1. N... DE FAULCON DE RIS, appelé *l'Abbé de Ris*, Grand-Vicaire de l'Evêque de Laon, vivant en 1773 ;
2. Et CHARLOTTE-FRANÇOISE DE FAULCON, appelée *Mademoiselle de Charleval*, qui a été Dame de Mesdames en 1751. Elle a épousé,

par contrat du 3 Juin 1751, *Jean-Louis-Roger*, Marquis de Rochechouart, né le 22 Octobre 1717, fils de *Charles*, dit le Comte de Clermont, & de *Françoise de Montefquiou*, dont elle n'a point d'enfants.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la patte de lion d'or, posée en bande, qui est DE FAULCON ; aux 2 & 3 d'argent, à la bordure engrêlée de sable, au bœuf furieux aussi de sable, brisé d'un écusson de gueules pendu au col avec un cordon de même, chargé d'une croix d'argent, qui est de BUCELLI. (Mémoire envoyé.)*

FAULONG (DE), famille établie depuis plus de deux siècles au Bourg de Barbafe, Jurisdiction de Lauffignan, Sénéchaussée de Nérac Duché d'Albret. Le nom se trouve quelquefois écrit, dans les titres, *Faulon*, de *Faulon*, *Faulong*, & quelquefois *Foullon* & *Foulon*. Elle a formé deux branches : la première subsiste dans NICOLAS DE FAULONG, Ecuyer, Seigneur du Bosq, de Nousse & de Lasseran en partie, né le 15 Février 1740. De la seconde est THÉODORE DE FAULONG, né le 13 Mai 1742, entré au service.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois faulx, à langues de sable emmanchées de même, & posées 2 en chef & 1 en pointe. (Voyez l'Armorial gén. de France, reg. VI.)*

FAUQUEMBERGUE, famille noble de Normandie, dont étoit ELISABETH DE FAUQUEMBERGUE, baptisée dans la Paroisse de St.-Rémy de Dieppe, le 11 Janvier 1676. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN DE FAUQUEMBERGUE, Seigneur du Mesnil-fur-Bulles, qui vivoit en 1500, & étoit son cinquième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or.*

* FAUQUEMONT ou FAULQUEMONT, Bourg ou petite Ville, avec titre de Seigneurie particulière, Prévôté seigneuriale, &c., dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Metz. C'est le chef-lieu d'une Terre considérable, érigée en *Marquisat* par CHARLES III, Duc de Lorraine, le 4 Décembre 1629, en faveur d'*Elisée de Haraucourt*. Cette Seigneurie, qui appartenoit anciennement aux Evêques de Metz, fut usurpée, suivant l'Abbé de Longuerue, par des Seigneurs du pays, dans le XII^e siècle. Il ajoute que l'Phif-

torien des *Evêques de Metz* assure que l'Evêque *Etienne de Bar*, le même que *Saint Bernard* appelle un zélé Pasteur & défenseur des droits de son Eglise, reprit, par la force des armes, plusieurs places occupées par divers particuliers, & entra autres *Fauquemont*. Dans la fuite, les Ducs de Lorraine se rendirent maîtres de cette Seigneurie, & ils en ont joui, du moins en partie, puis-que CHARLES, Duc de Lorraine, donna le quart de *Fauquemont*, en échange du quart de la Seigneurie d'*Albe*.

FAUR (du), famille noble en Armagnac, qui a produit de grands hommes :

I. JEAN DU FAUR, Sénéchal d'Armagnac, testa en 1372, & fut père de

II. JEAN DU FAUR, II^e du nom, qui testa en 1444, & eut pour enfans :

1. GRATIEN, qui fut ;

2. Et JEAN, Seigneur de Pujols, qui commanda l'armée du Comte d'Armagnac. Sa postérité a fini dans les premières filiations, & à BERNARD DU FAUR, Prieur de Saint-Orens d'Auch, mort Evêque de Cahors.

III. GRATIEN DU FAUR, Seigneur de Pujols & de Saint-Jory, près de Toulouse, de Bruguères, de Bouloc, Pompignan, &c., fut Chancelier du Comte d'Armagnac, Ambassadeur du Roi LOUIS XI vers l'Empereur, en Espagne & à Berne. Le Roi créa ensuite en sa faveur une charge de Tiers-Président au Parlement de Toulouse, à Amboise le 22 Septembre 1483. Ce GRATIEN DU FAUR fit une fondation à Notre-Dame de Fézensac, & testa en 1491. Il eut de son mariage avec *Honorate de Frezze* (*Moréri*, dit *Honorette*) :

1. ARNAUD, qui fut ;

2. PIERRE, Evêque de Lectoure, & Prieur de Saint-Orens d'Auch ;

3. JEAN, Archidiacre d'Auch ;

4. Et un autre JEAN, Officier distingué tué, en 1469, dans une rencontre proche de Liscieux, commandant la Cavalerie sous les ordres du Comte de Dunois.

GRATIEN eut encore pour fils naturel :

PIERRE DU FAUR, Docteur en Droit, Chanoine de Lectoure, Protonotaire du Saint-Siège, & ensuite Evêque de Lectoure. (C'est le troisième de ce nom qui ait occupé ce Siège.)

IV. ARNAUD DU FAUR, Seigneur de Pujols, de Saint-Jory, &c., Procureur-Général du Parlement de Toulouse, épousa 1^o *Fine de Peirroullières*; 2^o N..., dont on ignore le

nom; & 3^o *Bourguine de Bozenne*, laquelle testa le 2 Février 1544, & légua à huit pauvres filles de Saint-Jory, chacune 10 livres. Il eut du premier lit :

1. JACQUETTE, Dame de Pompignan, mariée, le 26 Octobre 1502, à *Amanieu*, Baron de *Montesquiou*, d'une branche éteinte dans *Anne de Montesquiou*, mariée au quatrième fils de *Blaise de Montluc* Maréchal de France, lequel en prit le nom & les armes, & s'appela *Montesquiou-Montluc*. La branche de *Montesquiou-Montluc* s'est fondue dans la Maison d'*Efcoubleau de Sourdis*, Prince de Chabannois, Comte de Gramilles & de Saint-Félix, branche aussi éteinte dans *Angélique d'Efcoubleau*, mariée, en 1702, au Marquis de *Colbert de Saint-Pouanges de Chabannois*.

Il eut du second lit :

2. PIERRE, qui fut.

Et du troisième lit :

3. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jory*, rapportée ci-après ;

4. JACQUES, Abbé de la Chaife-Dieu, Prieur de Saint-Orens, successivement Conseiller au Parlement de Toulouse, Conseiller au Grand-Conseil le 29 Février 1540, Président en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 7 Juillet 1545; Maître des Requêtes en 1558, & Conseiller d'Etat en 1565. Il fut l'intime ami du Chancelier de l'Hôpital, qui, par ordre du Roi, le chargea de pourvoir de bons Régens le Collège de l'Esquille de Toulouse. Il mourut en 1571, âgé de 60 ans, & fut enterré dans le chœur des Bernardins de Paris ;

5. CLAIRE, mariée à *Charles Benoît*, Seigneur de Cépét, Avocat-Général au Parlement de Toulouse ;

6. Et N..., femme de N... de *Saint-Pierre*, Conseiller au même Parlement.

V. PIERRE DU FAUR succéda à tous les biens que son père avoit en Gascogne & en Armagnac. Il fut Président à Mortier au Parlement de Toulouse le 20 Avril 1591, Maître des Requêtes, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'absence du Connétable de Montmorency & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & MICHEL DU FAUR, son frère. Il épousa *Gaufine Douce*, de la famille d'*Onde*, Dame de Pibrac, près de Toulouse, dont :

1. ARNAUD, Seigneur de Pujols en Agénois, premier Gentilhomme de la Chambre du

- Roi de Navarre, Gouverneur de Montpellier, Ambassadeur en Angleterre, mort sans postérité d'*Yolande de Lordat* ;
2. PIERRE, Evêque de Lavaur, Prélat recommandable & un des plus distingués Pères du Concile de Trente ;
 3. LOUIS, qui fuit ;
 4. GUY, auteur de la branche des Seigneurs de *Pibrac*, rapportée ci-après ;
 5. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Lucante*, aussi mentionnée ci-après ;
 6. MARGUERITE, mariée à *N... Séguier*, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des *Séguier* de Toulouse, représentés par MM. de *Favas* & de *Villandrie* ;
 7. Et MARIE, alliée à *N... de la Maimie*, Conseiller au Parlement de Toulouse, un des aîeux du Syndic des Etats.

VI. LOUIS DU FAUR, Seigneur de Grattins, Conseiller au Grand-Conseil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de HENRI IV, pour lors Roi de Navarre ; son Ambassadeur vers les Princes protestans, lui amena une armée de *Rustres*, & fut auteur du Traité de Paix entre ce Prince & HENRI III, Roi de France. Il épousa *Anne de Preignan*, près de Lavaur, première Dame d'Honneur de la Reine de Navarre, & en eut :

1. *N...* qui porta les armes, & mourut jeune, laissant de sa femme, fille unique de *Saluste de Bartas*, Gentilhomme & fameux Poète, Une fille, mariée à *N... de Hardosse*.
2. CATHERINE, mariée au Baron de *Brunet-Panat-Pujols*, en Agénois. Elle est aïeule de M. le Comte de Panat, aujourd'hui chef d'Escadre, marié à *Françoise de la Rochefoucauld*, sœur de l'Archevêque de Rouen, Abbé de Cluny ;
3. OLYMPE, femme du Seigneur de *Montagnac*, dont plusieurs fils morts au service ;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées : l'une à *N... de Villemor* ; la seconde à *N... de Montazet-Cussac* ; & la troisième à *N... de Hardosse*.

BRANCHE
des Seigneurs de PIBRAC.

VI. GUY DU FAUR, Seigneur de Pibrac, né en 1528, quatrième fils de PIERRE, Seigneur de Pujols, & de *Gaufine Douce*, étudia à Paris & voyagea en Italie. A son retour, il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 30 Octobre 1553, par Lettres données à Villers-Cotterets le 20 du même mois ; eut, le 9 Octobre 1557, dispense de tenir avec l'Office

de Conseiller au Grand-Conseil, celui de Juge-Mage de Toulouse, fur la démission de MICHEL DU FAUR, son oncle ; fut en cette qualité député aux Etats d'Orléans en 1559, au nom de la Ville, n'étant âgé que de 29 ans. CHARLES IX, à la sollicitation du Chancelier de l'Hôpital, le fit Avocat-Général du Parlement de Paris. Il fut un des Ambassadeurs envoyés au Concile de Trente, où il soutint les préférences du Roi son Maître & de sa Couronne, & un des Seigneurs qui accompagnèrent le Duc d'Anjou en Pologne, lorsque ce Prince en fut élu Roi ; il répondit aux harangues des Députés. A son retour de Pologne, HENRI III, devenu Roi de France par la mort de CHARLES IX, lui donna une charge de Président à Mortier au Parlement de Paris en 1577. Il signa au nom de ce Prince la conférence de Nérac, fut nommé en 1578 Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE, & Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi. Il est l'Auteur des *Quatrains* si connus, & appelés les *Quatrains de Pibrac*, qui de nouveau s'enseignent dans presque toutes les écoles du Royaume. On lit dans l'*Histoire de Pologne*, du Chevalier DE SOLIGNAC, tom. V, le danger que court le Roi à son couronnement, que l'intrépidité de *Pibrac* sauva, & un abrégé de sa vie dans le *Journal historique* du mois de Mai 1761, curieux par ses circonstances ; & dans l'*Histoire de M. de Thou*, ce qui lui arriva à la forêt de Montbéliard, retournant en Pologne. Il mourut le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans, & fut enterré aux Grands-Augustins de Paris. Il avoit épousé *Jeanne de Custos*, Dame de Tarabel, morte en 1612, fille de *Jean de Custos*, Baron de Tarabel. Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. HENRI, Seigneur de Tarabel, Conseiller au Parlement de Toulouse, Maître des Requêtes en 1619, Conseiller d'Etat, nommé premier Président du Parlement de Provence, & mort premier Président de celui de Pau, lors de sa création. Il avoit épousé *Claire ou Marie de Gessé* ou *Gesset*, dont :
 1. GUY, mort jeune ;
 2. ANTOINETTE, épouse de *Thomas de Maniban*, Avocat-Général au Parlement de Toulouse, bifaièul de *Joseph-Gaspard de Maniban*, mort premier Président du même Parlement, qui avoit épousé *Jeanne-Christine de La-*

moignon, sœur du feu Chancelier de France de ce nom ;

3. FRANÇOISE, femme de *César-Auguste de Pardaillan-Gondrin-Montefpan*, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, quatrième fils du Marquis de Montefpan, Chevalier des Ordres, frère du Duc de Bellegarde, & un des aîeules du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de feu Madame la Comtesse de Toulouse, mère de M. le Duc de Penthièvre.
3. PIERRE, mort jeune avant son père ;
4. Et OLYMPE, femme de *Michel Hurault*, Seigneur de Bellebat, Chancelier de Navarre, fils de *Robert Hurault-de-Bellebat*, Gendre du Chancelier de l'Hôpital, qui joignit son nom à celui de *du Faur*. Elle fut mère de *Guy Hurault-de-l'Hôpital*, Archevêque d'Aix, & de l'Intendant *Hurault*; bis-aïeule de *Jean de Choisy*, Chancelier du Duc d'Orléans, & une des aïeules maternelles de MM. de *Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboisier.

VII. MICHEL DU FAUR, Seigneur de Pibrac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au siège de Montauban, avoit épousé, le 23 Décembre 1598, *Claude d'Estampes*, de la Ferté-Imbault, fille de *Claude d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Jeanne de Hautemer*, Dame de Bony, fille du Maréchal de *Ferraques*, & nièce du Maréchal d'*Estampes*. De ce mariage vinrent :

1. GUY, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Prieur de Villepreux & de Manç ;
3. CLAUDE, Prieur de Pinel ;
4. JACQUES, Chevalier de Malte, Aide-de-Camp du Grand Condé, ensuite Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France, & nommé Ambassadeur de la Religion auprès du Pape. Il s'est trouvé à plus de 20 combats ;
5. MICHEL-CLÉRIADE, Comte de Marigny, en Bourgogne, terre achetée des deniers de sa mère. Il épousa, par contrat passé à Autun le 6 Novembre 1646, *Charlotte d'Arley*, dont :

FRANÇOIS, Comte de Marigny, allié à *Marie de Changy*, dont Madame de *Thiard de Bragy* ;

Et ANNE-BÉNIGNE, mariée, par contrat passé le 21 Mai 1706, à Semur en Auxois, à *Charles*, Marquis de *Jaucourt*, dont

deux filles Religieuses, à Saint Dominique de Montargis, & *Louis-Charles de Jaucourt*, Capitaine dans le Régiment de la vieille Marine, marié à *Elisabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Acconsey en Bourgogne, de laquelle il a eu un fils nommé *Alexandre-Bénigne de Jaucourt*, Officier de Gendarmerie, marié à N... *Chaponay*. Voyez JAUCOURT.

6. Et MARIE, femme du Baron de *Gudanez*, du pays de Foix.

VIII. GUY DU FAUR, II^e du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Buftos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de servir au siège de Nérac, ensuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne; fut Cornette, successivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Mestre-de-Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Toulouse en 1646. Il épousa 1^o *Marie-Anne Hennequin*, Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frère du Duc de Bouillon, morte fans enfans; & 2^o *Anne de Plaigne-de-Montbéraud*, en Languedoc. De ce second lit tirent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. Et JÉRÔME, Maître de la Chapelle & Musique de PHILIPPE, fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume; Abbé de Saint-Mesmin, de Miffy, puis de Saint-Benoît-sur-Loire, Prieur de Montdardier, Grand-Doyen, en 1699, de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, dignité qu'il résigna, en 1731, à *Jean-Baptiste Durand-de-Miffy*, & mourut dans son Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. MICHEL DU FAUR, II^e du nom, Comte de Pibrac, &c., mort en 1704, avoit épousé, en 1665, *Eléonore de Saulx-Tavannes*, belle-sœur d'ANNE de BOURBON, issue de *Gaspard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des mers de Levant, & Gouverneur de Provence. Il laissa pour fils :

X. JÉRÔME DU FAUR, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui épousa, 1^o en 1707, *Marie-Anne-Françoise de Mandat*; & 2^o en 1709, *Marie-Anne d'Azemar*, fille d'un Capitoul de Toulouse, morte dans cette ville le 14 Novembre 1754, âgée de 74 ans, & lui morten 17... Il a eu pour enfant :

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DU FAUR, Comte de Pibrac, Baron de Marfa, &c. Conseiller au

Parlement de Toulouse le 1^{er} Août 1743. Nous ignorons & son mariage & sa postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de LUCANTE & de XAIN-TRAILLES.

VI. CHARLES DU FAUR, cinquième fils de PIERRE, Seigneur de Pujols & de *Gaufine Douce*, Conseiller au Parlement de Toulouse, reçu, le 14 Mars 1572, Président à Mortier du même Parlement, mourut âgé de 35 ans. Il avoit épousé *Anne de Manfical*, fille d'un premier Président de ce Parlement, sœur de Madame du Bourg, & de Madame de Cavaille, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. N... mariée au Seigneur de Belmont, en Armagnac;
3. Et MARIE, alliée à *Dominique de Burtas*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant-Général pour le criminel en la Sénéchaussée de Toulouse, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. JACQUES DU FAUR, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. HENRI IV lui trouva tant de mérite, qu'il le créa son Chancelier. Il épousa *Marie de Ferrrier*, petite-fille d'un Conseiller au Parlement de Toulouse, tué par les Ligueurs, & arrière-petite-fille d'un des Ambassadeurs du Concile de Trente. Ils eurent :

1. JACQUES, Prieur de Marval & de Saint-Laurent;
 2. CHARLES, Prêtre de l'Oratoire;
 3. JEAN, Jésuite;
 4. FRISE, qui fuit;
- Et cinq filles, Religieuses.

VIII. FRISE DU FAUR, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, servit long-tems, & épousa *Claire du Buisson de Beauvoir*, de la Maison du Fondateur de l'Observance de Toulouse, dont elle portoit le nom & les armes. Il en a eu

IX. N... DU FAUR, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mort en 1712. Il est représenté par

N... DU FAUR, mariée à N... de *Causfada*, Président au Parlement de Toulouse.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-JORY.

V. MICHEL DU FAUR, Seigneur de Pujols & Tome VII.

de Saint-Jory, puîné d'ARNAUD, & de *Bourguine de Bozeime*, sa troisième femme, fut Juge-Mage de Toulouse en 1547, Conseiller au Grand-Conseil par provisions données à Saint-Benoît-sur-Loire le 11 Mai 1556, dont il prêta ferment entre les mains du Garde des Sceaux, & au Grand-Conseil les 21 & 22 Mai, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, depuis le 29 Novembre 1557 jusqu'en 1569, Chancelier de CATHERINE, Infante de Portugal, promise en mariage à CHARLES DE NAVARRE, Comte de Viarmes, & commis avec son frère au Gouvernement du Languedoc, épousa *Eléonore de Bernuy*, qui testa en 1575, fille de *Jean de Bernuy*, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de MARGUERITE DU FAUR, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *la Serre*, rapportée ci-après;
3. JEAN, Seigneur de Champ-sur-Marne & d'Hermy, Conseiller au Grand-Conseil le 15 Juillet 1565, Maître des Requêtes le 30 Mars 1574, & Conseiller d'Etat, qui épousa *Madeleine Spifame*, qui se remarria à N... *Filhet de la Curée*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Bisseau, Doyen des Conseillers du Parlement de Paris, & de *Marguerite du Lyon*, Dame de Poncigny. Elle eut de son premier mari :

1. JEAN, mort en bas âge;
2. MICHEL, tué dans une sortie au siège d'Amiens, poursuivant les Espagnols, étant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de HENRI IV;
3. GUY ou CHARLES, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chambéry;
4. FRANÇOIS, mort jeune;
5. MADELEINE, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maison, & que le Cardinal de Richelieu deslinoit à être Abbessé de Jouarre quand elle mourut;
6. Et MARGUERITE, Dame d'Hermy, marié à *Charles le Comte* Seigneur de Voisinlieu & de Loré, près de Fontainebleau. Elle en eut une fille, alliée à *François de Bricchanteau*, Marquis de Gergy, & deux garçons, le Baron d'Hermy, beau-frère du fils aîné du Maréchal de Montigny, & N... le Comte, Seigneur d'Hermy, marié à N... du Puis, dont des enfans.

4. JEAN, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Courcelles*, &c., rapportée ci-après ;
5. JACQUES, Abbé de Muret ;
6. JEANNE, mariée, le 23 Avril 1569, à *Antoine-Jean de la Roche*, Seigneur de Genfac, Coutures en Lomagne, frère d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, & un des aïeuls de feu M. de Fontenilles, Evêque de Meaux, & Aumônier de MADAME ;
7. BOURGUINE, femme de N... de *Cheverry-de-Saint-Michel*, Baron de la Réole, dont un fils marié à *Françoise de la Rochefoucauld-Fonfègues-Surgères* ;
8. FRANÇOISE, mariée à N... de *Garnault* ou *Garrault-Urville*, Conseiller au Parlement de Toulouse, aïeul de MM. Cassiac ;
9. Et HONORETTE, épouse de N... d'*Auffargues-de-Saint-Félix*, Conseiller au Parlement de Toulouse.

VI. PIERRE DU FAUR, Seigneur de Saint-Jory, Conseiller au Grand-Conseil, le 8 Juin 1558, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1565, Président au Parlement de Toulouse en 1575, premier Président du même Parlement, qui avoit été vacant depuis deux ans, depuis la journée de la Saint-Barthélemy, le 7 Juillet 1567, mourut d'apoplexie au Palais en prononçant un Arrêt, le 18 Mai 1600, avec la réputation d'un des plus savans & des plus intègres Magistrats de son tems. Il a donné des Commentaires sur le droit, & l'on voit son buste à côté de celui de son cousin, GUY DE FAUR, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse. Il avoit épousé, le 2 Avril 1560, *Charlotte de la Jugie*, fille de *Jacques-Germain de la Jugie du Puy-Duval*, Baron de Rieux, & d'*Antoinette d'Oraison*, & sœur de *François de la Jugie*, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. MARIE, femme du Seigneur de *Castéra*, près de Castelfarrazin ;
3. ANTOINETTE, mariée 1^o au Seigneur d'*Aucassen* & de *Lobejac* ; & 2^o au Seigneur de *Mauvesin*, près de Marmande ;
4. Et ANNE, femme du Seigneur de *Ferrals* ou de *Ferralles*, Sénéchal du Lauraguais.

VII. JACQUES DU FAUR, Seigneur de Saint-Jory, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut écrasé sous les ruines d'une Eglise où il faisoit sa prière. Il avoit épousé, le 26 Septembre 1599, *Claude de Cardaillac*, fille

d'*Heñor*, Seigneur de Bioule, Baron de Cardaillac, & de *Marguerite de Lévis-Quélus*, petite-fille d'*Antoine de Lévis*, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort le 6 Avril 1586, & nièce de *Jacques de Lévis-Quélus*, un des favoris de HENRI III. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. HENRI, Seigneur de Bruguères, qui se fit Ecclésiastique après avoir porté les armes ;
3. JACQUES, qui se signala dans les armées de Flandre, de Catalogne & de Lorraine, & épousa N... de *Parade* ;
4. N... femme de N... de *Melet*, Conseiller au Parlement de Toulouse ;
5. LOUISE-MARIE, alliée à N... d'*Olive*, fils du Syndic des Etats du Languedoc ;
6. Et N..., Religieuse à Villemur.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Saint-Jory, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & épousa *Marie Bertrand-de-Chalatre*, de la famille d'un de ce nom, qui fut premier Président du Parlement de Paris, ensuite Garde des Sceaux & Cardinal. Il en eut :

1. TRISTAN, qui suit ;
2. JACQUES, qui, de sa femme dont on ignore le nom, eut :

CLAUDE, mariée à *François-Gaston de Foix*, Comte de Rabat, Marquis de Fornetis : il étoit issu de père en fils de *Gaston I^{er}*, Prince & Comte de Foix, mort à Pontoise le 13 Décembre 1315. L'aïeule de ce *François-Gaston* étoit *Jeanne de Pardaillan-Gondrin-Montespan*, & sa bis-aïeule, *Jeanne de Durfort*. Du mariage de *François-Gaston de Foix*, avec CLAUDE DU FAUR, vint *Angélique-Céfarine de Foix*, mariée, le 1^{er} Décembre 1691, à *François de Carbonnières*, Marquis de la Chapelle-Biron.

3. ISABELLE, femme de *Henri de Burtas*, Conseiller au Parlement de Toulouse ;
4. Et N..., morte fille.

IX. TRISTAN DU FAUR, Baron de Saint-Jory, devint Comte de Bioule après la mort de *Louis de Cardaillac de Lévis*, Comte de Quélus, Lieutenant-Général pour le Roi dans la province du Languedoc, & Chevalier de ses Ordres, qui étoit son oncle maternel. Il fut plusieurs fois Capitoul de Toulouse, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

- X. JACQUES-LOUIS DU FAUR, Seigneur de

Saint-Jory, Comte de Bioule, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui mourut en Août 1708, & laissa de N... *Boiffot*, fille d'un Conseiller au même Parlement :

1. TRISTAN, qui suit;
2. N..., femme de *Jean Papus*, Seigneur de Cognans, Conseiller au Parlement de Toulouse en 1707;
3. Et N..., mariée, en 1708, à N... *Fleyres*.

XI. TRISTAN DU FAUR-DE-CARDAILLAC, 11^e du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jory, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Régent, Mestre-de-Camp & Colonel-Lieutenant de la Colonelle-Générale en 1717, époua, 1^o en 1709, N... de *Ferrand*, fille de *François de Ferrand*, Conseiller au Parlement de Toulouse, morte en Avril 1711; & 2^o le 20 Octobre 1739, *Marthe-Henriette du Bourg-Cavaignes*, fille de *Jean Mathias*, Seigneur de la Peyrouse, & de *Louise de Quentin de Beaujeu*. Du premier lit il a eu :

1. N..., mort en 1717;
2. Et JEANNE-MARIE-GABRIELLE, qui suit.

XII. JEANNE-MARIE-GABRIELLE DU FAUR, élevée auprès de Madame d'Orléans, Abbesse de Chelles, a été mariée avec N... d'*Acies*. Président de la Cour des Aides de Montauban, dont une fille alliée à M. de *Civrac*, allié à la Maison de *Junies*.

BRANCHE

des Seigneurs de LA SERRE.

VI. CHARLES DU FAUR, Seigneur de la Serre, second fils de MICHEL, & d'*Eléonore de Bernuy*, fut Gouverneur de Lunel pendant la Ligue, & époua 1^o *Jacqueline de Bozenne*, Dame d'*Aubais*, Terre érigée en Marquisat en 1724, située à quatre lieues de Nîmes; & 2^o *Louise de Varey*, Dame de Manteyer, veuve de *Louis de Baschi-Saint-Estève*. Il eut du premier lit :

1. MARGUERITE DU FAUR, mariée à *Balthazar de Baschi*, fils de *Louis de Baschi-Saint-Estève*, & de *Louise de Varey*, ci-dessus nommée. C'est de cette MARGUERITE DU FAUR que sortent les Marquis d'*Aubais*, & de *Baschi du Cayla*, dont un tué en Italie; le Vicomte de *Cambis*, le Comte de *Baschi*, ci-devant Ambassadeur à Venise, Chevalier des Ordres, Conseiller d'Etat d'Espagne; le Comte de *Monteynard*, Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Cologne; & sa sœur, femme du Marquis de *Monteynard*, Ministre de la

Guette, &c. MARGUERITE DU FAUR se maria en secondes noces, en 1607, à *Jacques Peyres*, & mourut à Nérac en 1609.

Du second lit vinrent :

2. HENRI, tué au siège d'Ostende sans avoir été marié;
3. CHARLES, qui suit;
4. Et une fille mariée à N... de *Jarente*, Baron de Montclar en Provence.

VII. CHARLES DU FAUR, Seigneur de Manteyer, s'est marié avec N... *Poisfeu du Passage*, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de COURCELLES-LE-ROI, PIERREFITTE-ÈS-BOIS, &c.

VI. JEAN DU FAUR, dit le jeune, quatrième fils de MICHEL, Seigneur de Saint-Jory, & d'*Eléonore de Bernuy*, eut de son père, par testament, la Terre de Sainte-Christie ou Sainte-Christine-lès-Nogaro, dans le Comté d'Armagnac, & sa mère lui fit don de 10000 livres, par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le-Roi, avec haute, moyenne & basse Justice, en partie de Beaulieu, d'Assé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près d'Orléans, Langeffe, dans l'Appanage du Duché d'Orléans & de Cormont, qui lui fut adjudgé par une sentence du Bailliage de Gien, du 30 Janvier 1595. En 1572, il avoit été pourvu de la charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Anjou, & aussi d'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Gergeau, le 30 Janvier 1597, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orléans; il testa le 1^{er} Décembre 1604, & avoit épousé, le 21 Septembre 1575, *Catherine Mesnager*, Dame de Marcaut, près de Gien, Diocèse de Bourges, veuve de *François Séguier*, Président aux Enquêtes, oncle du Chancelier *Séguier*, & fille d'*Etienne Mesnager*, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit construire à ses dépens l'Eglise de Notre-Dame de Gien; & 2^o sans enfans, *Madeleine Geoffroy*. Il eut du premier lit :

1. GUY, qui suit;
2. JEAN-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Langeffe*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, mort sans alliance;

4. LOUIS, mort fans enfans de son mariage avec *Marie de Ribérac* ;
5. Et HENRI, mort fans avoir été marié.

VII. GUY DU FAUR, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c., Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épousa, par contrat du 11 Juin 1598, *Marie* ou *Marguerite de Saint-Neçaire*, vulgairement *Senneterre*, fille de *Jacques de Senneterre*, Baron de la Grolière, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marguerite d'Estampes*. (Le Marquis de *Senneterre*, fils du feu Maréchal, est de la même Maison.) Leurs enfans furent :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. & 3. GUY & GABRIEL, morts au service ; le dernier fans alliance, & le premier fans enfans de son mariage avec *Marie Gaury* ;
4. DANIEL, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il testa le 29 Septembre 1637 ;
5. MICHEL, d'abord Prieur de Saint-Clair, puis allié à *Marie d'Avau*, dont :

Des enfans morts au berceau ;

Et *MARIE-ANNE*, baptisée dans la Chapelle du Château de Saint-Fargeau. Elle a eu pour marraine S. A. R. Mademoiselle *Souveraine de Dombes*, Du chef de Châtelleraut-Montpensier-Saint-Fargeau, & pour parrain, *Henri de Bouinwilliers*, le 9 Juin 1653.

6. PAUL ou PIERRE, Seigneur de la Sablonnière & de Pierrefitte, qui de sa femme *Marie Charrier*, Dame de la Sablonnière, eut :
 1. & 2. PAUL & FRANÇOIS, morts garçons ;
 2. MICHEL, qui épousa *Huberte de Sarron de Couët*, dont il eut :

MICHELLE-HUBERTE, mariée, le 8 Mai 1691, à *Henri d'Orléans*, Seigneur de Crécy, dont le petit-fils sert dans le Régiment de la Marche, Prince.

7. MARIE, femme le 3 Octobre ou Décembre 1663, de *Charles Brou*, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à *N... de Laufanne* ;
8. Et *JEANNE-MARIE*, femme de *Jean de la Fontaine de Bonestat*, dont le fils est Seigneur de Pierrefitte, & a un garçon qui sert dans le Régiment d'Eu.

VIII. JEAN-JACQUES DU FAUR, Seigneur de Courcelles-le-Roi, testa le 6 Septembre 1655, & fut marié 1^o à *N... de Chandieu de la Noele*, Vicomtesse de Saint-Georges ; & 2^o le 4 Mars 1638, à *ELÉONORE DU FAUR-DE-CORMONT*,

fa cousine germaine, veuve de *N... Broffet d'Arconville*. Il eut du premier lit :

1. MADELEINE, mariée, le 4 Décembre 1647, à *Pierre de Jaucourt*, Baron d'Epeuil, dont *Madeleine de Jaucourt*, alliée à *Armand de Mormès*, Marquis de Saint-Hilaire, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & alors Gouverneur de Belle-Isle ;
2. ELISABETH, mariée à *Gabriel de Jaucourt de la Vefferie*, tous les deux morts fans postérité.

Et du second lit :

3. JEAN, qui suit.

IX. JEAN DU FAUR, Seigneur de Courcelles, en passa avec & dénombrement au Duché de Sully ; il fut avec son cousin MICHEL, confirmé & maintenu dans le catalogue des Gentilshommes du Royaume, par Arrêt du Conseil du Roi, du 27 Février 1669. Il avoit épousé *Anne de Guéribalde*, Dame de Bondaroy & des Chapelles, sœur de *Marguerite de Guéribalde*, mariée à *Phillipe Jaucourt de Villarnoux*, père de *Catherine-Anne de Jaucourt*, allié au Comte du *Belay*, qui eurent *Catherine-Félicité du Belay*, Dame d'honneur de feu la Reine, seconde Douairière d'Espagne, mariée au Prince de *Robecq-Montmorency*. JEAN DU FAUR eut pour enfans :

1. JEAN-LOUIS, mort fans alliance ;
2. MARGUERITE-HENRIETTE, mariée à *Charles de Tolède*, Seigneur de Lormes, &c. ;
3. ELISABETH, mariée fans enfans à *N... de Morogues*, Seigneur de Fonfaye ;
4. & 5. ELÉONORE & ANNE, mortes filles ; l'une à Orléans en 1729 ou 1730.

BRANCHE des Seigneurs de LANGESSE.

VII. JEAN-PIERRE DU FAUR, second fils de JEAN, dit le jeune, & de *Catherine Mesnager*, fut Seigneur de Mortumot, le Verger, Marcant, Langesse & Cormont. Il testa le 20 Septembre 1651, & mourut le 15 Juin 1652. Il avoit épousé à Civray en Poitou, le 19 Juillet 1605, *Marguerite Goulard*, fille de *René*, Seigneur de Breuil, Goulard, &c., & de *Marguerite Pouffard de Fors*, & de Vigean, sœur de *Charles Pouffard*, trisaïeul d'*Anne Pouffard*, Duchesse de Richelieu, par son mariage, le 26 Décembre 1649, avec *Armand Jean du Pleffis*, Duc de Richelieu, père, par

une seconde femme, du Maréchal Duc de Richelieu, vivant en 1773. JEAN-PIERRE DU FAUR eut de son mariage :

1. & 2. JEAN & PIERRE, morts sans alliance, au retour de l'armée ;
3. HENRI, Seigneur de Marcaut, allié 1^o à *Marie Stampe*, dont un fils passé dans la Prusse-Brandebourgeoise, où il a eu le commandement d'un Fort ; & 2^o à *Marie de Gervy*, dont :

JEAN-PIERRE, devenu par arrangement Seigneur de la Motte-Saint-Firmin, qui a eu des enfans morts au berceau de son mariage avec *Marguerite d'Anjou*.

4. FRANÇOIS, qui suit ;
5. GUY, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié, le 24 Octobre 1654, à *Louise Dujon*, Dame de la Vallée, dont un fils mort enfant ;
6. Et ELÉONORE, mariée 1^o à *N... Broffet d'Arconville* ; & 2^o à JEAN-JACQUES DU FAUR, son cousin germain, Seigneur de Courcelles, mentionné au degré VIII de la branche précédente.

VIII. FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, par donation de ses père & mère, le 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur de Busnières, le 23 Avril 1673 ; hommage qu'il avoit déjà rendu au même Seigneur, le 24 Juillet 1670, pour sa Terre des Bois. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & épousa, par contrat du 16 Février 1643, *Marie Odry*, Dame de la Motte-Saint-Firmin, fille d'*Etienne* & de *Marie de Gervy*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. 3. & 4. LOUIS, FRANÇOIS & PAUL, morts enfans ;
5. CHARLES, qui, pendant qu'il a vécu, a possédé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois, réuni à sa mort à Cormont ;
6. Et MARIE-MADELEINE, mariée, le 27 Novembre 1686, à *N... de Bièvre*, Seigneur de Monléard & du Marais en Gâtinois, affiné au Château de Gouffier, où il étoit en garnison.

IX. JEAN DU FAUR, baptisé à Saint-Pierre-de-Poilly, Diocèse de Bourges, le 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, épousa, par contrat passé le 25 Octobre 1682, *Hélène Fortet* (a), fille de *Jérôme*, Juge & Prévôt

(a) Elle étoit petite-nièce de *Pierre Fortet*, qui, volé, dépouillé, attaché nu à un arbre dans

de la Justice royale de Gien, dont pour fils unique :

X. JEAN-FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, né & baptisé le 13 Janvier 1684. Il étoit sous la tutelle de sa mère le 29 Juillet 1700, & fut maintenu dans les privilèges des Gentilshommes, par ordonnance de M. Jubert de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans. Il épousa, par contrat passé le 21 Juin 1707, célébration le 11 Juillet suivant, *Madeleine Bailly*, fille de *François Bailly*, Juge ordinaire & Prévôt de la Ville de Gien, & de *Jeanne Armenault*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui suit ;
2. Et LOUIS, appelé le *Chevalier du Faur*.

XI. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DU FAUR, né le 26 & baptisé le 27 Novembre 1711, Seigneur de Cormont, à la recommandation du Maréchal de Nangis, son parent, fut élevé aux Cadets de Metz, & obtint ensuite une Lieutenance dans le Régiment de Limoufin. Il s'est marié à Auxerre le 30 Janvier 1745, avec *Marie-Jeanne-Modeste de Jodon*, issue par sa mère du célèbre Médecin *Grenaut*, Conseiller d'Etat, dont :

1. GUY-PIERRE-FRANÇOIS DU FAUR DE CORMONT, né le 20 Février 1749, reçu Page de M. le Duc d'Orléans, le 12 Juin 1762, sur le certificat de M. de la Cour, Généalogiste de la Maison d'Orléans, mort à Paris au Palais-Royal, en Décembre 1763 ;

la forêt de Fontainebleau, promit à la Sainte Vierge de se faire Catholique s'il échappoit au danger ; deux passans parurent aussitôt & le secoururent. Il se convertit, & contribua de ses deniers aux réparations de l'Eglise Royale, Collégiale de St.-Etienne de Gien, ruinée par les Huguenots, ainsi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire, fondé par la Reine BLANCHE, mère de SAINT LOUIS, qui a eu pour Religieuses *Agnès de Courtenay*, & une Pouvresse de la branche de *Valois*. Il contribua aussi aux réparations de l'Eglise des Minimes, fondée par la Princesse ANNE, fille de LOUIS XI, Dame de Gien. Il étoit par ces deux Couvens de ses deniers, & étoit Lieutenant-Général de la ville de Gien. *N... Fortet*, Chanoine de la Cathédrale de Paris, Fondateur du Collège de *Fortet*, étoit de la même famille. On lit au Réfectoire des Minimes l'inscription suivante :

Hoc per Augusta Anna Franciæ Borbonia Regia ere-
[vii] 1567.

Hoc perfida immanis & Sacrilegamanus penitus ever-
[tit] 1557.

Hoc idem toti regno prooptenda pax reddita dedit 1578.
Sed pia Petri Fortet, Pretoris Juridici cura repara-
[vit] 1660.

2. DANIEL-PRIX-GERMAIN, né le 5 Février 1750, Moutfquetaire noir;
3. EDMÉ-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-LAURENT, qui a succédé à son frère aîné en qualité de Page de M. le Duc d'Orléans. Il est aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment de Chartres, Cavalerie;
4. ANNE-EDMÉ-JOSEPH, né le 1^{er} Octobre 1760;
5. MARTHE-JEANNE-LOUISE-MADELEINE, née le 21 Mars 1746;
6. MARIE-JEANNE-ÉLÉONORE-EDMÉE, née le 2 Septembre 1753;
7. 8. & 9. Et trois filles mortes.

Les armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, 3, 2 & 1.*

FAUR-MANTEYER (DU), en Dauphiné : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 besans d'or, 2 & 1, surmonté de 3 autres du même rangés en chef.*

FAURE, originaire de l'Angoumois, qui a donné un Evêque d'Amiens dans FRANÇOIS FAURE, qui entra jeune dans l'Ordre de St.-François, & mourut le 11 Mai 1687, âgé de 78 ans.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules.*

FAURE, en Languedoc, originaire du Puy en Velay, de laquelle étoit JEAN-ANDRÉ-FAURE, Dominicain, homme célèbre dans son Ordre par ses prédications & sa piété, mort en 1673, porte pour armes : *de gueules, à trois bandes d'or.*

FAURE, famille établie en Auvergne, qui a donné un Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, dans CHARLES FAURE, mort à Paris, le 4 Novembre 1644, âgé de 50 ans. De cette famille étoit GILBERTE DE FAURE DE LA COMBE, reçue à St.-Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva sa Noblesse depuis 1500. Voyez Moréri sur ces trois familles.

Les armes : *d'argent, au cœur de gueules percé de trois flèches de sable, 2 & 1.*

* FAURE DE SAINT-SYLVESTRE, en Dauphiné. LOUIS DU FAURE DE SAINT-SYLVESTRE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Briançon, &c., obtint l'érection en *Marquisat* de la Seigneurie de *Sattieu* en Vivarais, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1693. Ce *Marquisat* fut

confirmé par d'autres du mois de Septembre 1697, enregistrés à la Cour des Aides & Finances de Montpellier, le 8 Avril 1698, en faveur de son neveu ALEXIS DU FAURE DE SATTIEU, & de son petit-neveu LOUIS-JOSEPH-CLAUDE, Page de la Chambre du Roi, en considération tant des services que ledit ALEXIS rendoit depuis plus de 20 ans à Sa Majesté, que de ceux que JUST-HENRI DU FAURE, son père, & CLAUDE, son bis-aïeul, avoient rendus successivement aux Rois ses prédécesseurs.

Les armes : *d'argent, à la bande en devise d'azur, enfilée dans trois couronnes ducales ou antiques d'or.*

FAURE-VERCORS (DU). Voyez FAURE DE SAINT-SYLVESTRE.

FAURE DUCROS, en Dauphiné : *d'azur, au futoir d'argent.*

FAURE, en Dauphiné : *d'or, au lion de sable armé, paré & lampassé de gueules.*

FAURE DES BLAINS, en Dauphiné : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes de More de sable, tortillées d'argent.*

FAURE, famille connue depuis le XIV^e siècle en Savoie, où elle a tenu un rang très-distingué. ANTOINE FAURE, Chevalier, Seigneur, Baron de Pérogès & de Domeffin, né en 1557, Conseiller d'Etat, & premier Président du Sénat de Savoie au commencement du XVII^e siècle, mourut le 28 Février ou dans les premiers jours de Mars 1624. Il avoit été marié deux fois, & eut de sa première femme, BENOÏTE FAVRE, de même nom que lui, mais d'une autre famille, fille unique & riche héritière, sept fils & quatre filles. Cinq de ses garçons & une fille lui survécurent, savoir :

1. RENÉ FAVRE, qui fut Seigneur de Valbonne, Baron d'Aiguebelette, Conseiller d'Etat, Président du Conseil de la République de Genève, & Sénateur au Sénat de Savoie. Il a fait diverses remarques sur les écrits de son père;
2. CLAUDE FAVRE, Seigneur de Vaugelas, Baron de Pérogès, Chambellan de GASTON, Duc d'Orléans, & l'un des 40 de l'Académie Française, connu par ses ouvrages dans la République des Lettres, qui mourut en 1650;

3. ANTOINE, Abbé d'Entremonts & d'Allondes, qui fut Doyen de la Sainte-Chapelle de Savoie;
4. PHILIBERT, Juge-Mage du Duché de Chablais & Sénateur de Chambery, qui est auteur de quelques écrits;
5. JEAN-CLAUDE, nommé JOSEPH-PHILIBERT FAYRE, Comte de Charmettes, Chevalier d'honneur au Sénat de Savoie, & Gentilhomme ordinaire de la Maison de Madame ROYALE, qui a eu d'*Aimée-Madeleine de Lucinge*, sœur du Général Comte de *Lucinge*, une fille nommé LOUISE, mariée à *Edouard de Conzié*, II^e du nom, Marquis d'Allemagne, auquel elle a porté les Comtés de Chanas, de Charmettes & plusieurs autres Terres;
6. MARIE-JACQUELINE FAURE, célèbre mère de la Visitation, première Religieuse & seconde mère de cet Ordre, au bien duquel elle a tant contribué avec Madame *Frémiot de Chantal*, qui vient d'être canonisée en 1772. Guichenon, dans son *Histoire de Savoie & de Bresse*, parle de cette famille de *Faure*, sur laquelle on peut consulter Moréri, pour les grands hommes qu'elle a donnés.

FAURIS, en Provence. Cette famille, dit l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 371, est originaire de la ville de Manosque.

I. PIERRE DE FAURIS, Seigneur de Château-neuf, jouissoit des privilèges accordés aux Nobles sur la fin du XV^e siècle. Il eut :

II. FRANÇOIS DE FAURIS, Seigneur de Château-neuf, qui épousa, par contrat passé le 30 Septembre 1532, devant *Mane*, Notaire, *Anne de Laidet*, fille de noble *Pierre*, dont :

III. JEAN DE FAURIS, qui fut reçu Docteur en l'Université d'Aix, le 15 Novembre 1556, & marié, le 10 Avril 1559, à *Marguerite de Guillen*, des Seigneurs de Montjustin, veuve de *Joaquim de Matheron*, Seigneur de Salignac. De ce mariage vint :

IV. PIERRE DE FAURIS, II^e du nom, Seigneur en partie de Néoules. Il acquit les Terres de Saint-Vincent & de Saint-Clément, & fut élu Syndic de la Noblesse, par délibération du 19 Août 1618. Il testa le 18 Novembre 1635, & avoit épousé, le 17 Décembre 1593, *Anne de Guignon*, de la ville de Marseille, de laquelle il eut :

1. PHILIPPE, mort sans alliance;
2. JEAN, qui suit;
3. CHRISTOPHE, dont la branche a fini à CHARLES DE FAURIS, Seigneur de Saint-Clément,

Grand-Sénéchal au siège d'Hyères, qui de N... DE FAURIS de NÉOULES, sa cousine & sa femme, n'a laissé qu'une fille, nommée

MARIE-THÉRÈSE, mariée, en 1740, à *Philippe de Meyrnonnet*, Baron de Saint-Marc, Conseiller au Parlement de Provence.

4. Et ANTOINE, dont la branche est tombée en quenouille dans sa petite-fille.

V. JEAN DE FAURIS, II^e du nom, Seigneur de Saint-Vincent, testa, le 11 Septembre 1660, en faveur de son fils aîné, & fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires du Roi, le 24 Novembre 1668. Il avoit épousé, par contrat passé à Marseille, le 22 Février 1631, pardevant *Vaccon*, Notaire, *Marguerite de Villages*, fille de *Christophe*, Ecuyer, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. & 3. JULES-FRANÇOIS & PHILIPPE, légataires de leur père;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées dans les Maisons de *Meyrnonnet-Saint-Marc*, de *Rians-Saint-Vincent*, & d'*Etienne-Montplaisir*, à Lambec.

VI. CHARLES DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, Lanfac & de Malcor, s'allia, le 3 Juillet 1669, à *Anne d'Arnaud*, fille d'*Espirit d'Arnaud*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de Dame *Quiqueran*. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Paul de Meyrnonnet*, Marquis de Château-neuf, Conseiller au Parlement.

VII. ANTOINE DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanfac & de Malcor, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 26 Mars 1707, s'est marié, 1^o le 26 Janvier 1700, à *Catherine-Thérèse d'Arbaud*, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Péruisse, Conseiller au Parlement, & de *Marie d'Hugues*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2^o à *Barthélemy de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*, Seigneur de Faucon, Conseiller au Parlement, & de Dame *Thérèse de Suffren*. De ce mariage est sorti :

VIII. JULES-FRANÇOIS DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanfac, de Noyers & d'Aigremont, né le 21 Juillet 1718, reçu Conseiller au Parlement le 8 Octobre 1737, & Président à Mortier en la même Cour, le 10

Mars 1746. Il a épousé, le 31 Mai de la même année, *Julie de Villeneuve*, fille d'*Alexandre-Gaspard de Villeneuve*, Marquis de Venec & autres lieux, & de *Madeleine-Sophie de Simiane*, petite-fille du Comte de *Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées. Leurs enfans font :

1. JULES ANTOINE, né le 1^{er} Septembre 1750;
2. Et SOPHIE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à une coulèuvre de sinople; aux 2 & 3 d'azur, à une colombe d'argent.*

FAUTEREAU, famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 22 Novembre 1668.

FOULQUES FAUTEREAU fut marié avec *Antoinette de Maily*, vers l'an 1500, dit *Moéri*.

THIBAUD FAUTEREAU de Villers, reçu Chevalier de Malte en 1541, portoit : *d'azur, à trois croiffans d'or*, dit M. l'Abbé de Vertot.

François FAUTEREAU, Seigneur de Villers, épousa, vers 1580, *Françoise de Gouvis*, Dame de Mainières, de Meullers & de la Marc-Vernier, dit la Roche, *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1674.

L'*Histoire de Rouen* marque qu'André FAUTEREAU, Baron de Cretot, fut député pour la Noblesse aux Etats de Rouen en 1593.

On lit dans les Mémoires de l'Abbé d'Estretès, que LOUISE-CATHERINE FAUTEREAU fut femme de *Louis-François, Duc de Villars-Brancas*, en l'année 1678.

* FAUTRIERS ou FAUTRIÈRES, Terre dans la Province du Charolois en Bourgogne, qui a donné son nom à une ancienne Maison connue dès le XI^e siècle, & qui a l'honneur d'être alliée à celle de France. Le premier connu de ce nom est

I. ANSELME DE FAUTRIERS, Chevalier, vivant en 1060. Il soucrivit à la fondation du Doyenné de Blanzay, de l'Ordre de Cluny, faite par Girard d'Uzsol, de la Maison de Luzy-de-Brancion, du consentement de Geoffroy de Sémur, Chevalier, Seigneur de la terre de Blanzay. Ceux qui signèrent cet acte furent *Anselme de Fautrières*, Ulric de Saint-Privé, Girard de Malet, Litaud de Ternac ou Tenet, tous Chevaliers, comme il est porté par la Charte du grand Cartulaire de l'Abbaye de Cluny, où le titre original y est en latin. ANSELME DE FAUTRIERS épousa *Eli-*

sabeth de Brancion-de-Luzy, dont il eut :

1. GIRARD, qui suit;
2. Et MARIE, qui fut une des premières Religieuses de Marcigny, où l'on ne recevoit que des filles de qualité.

II. GIRARD DE FAUTRIERS, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Jofferan de Brancion, Bérard de Chatillon, Girard d'Amanzé, Jofferan de Luigny, & Geoffroy de Clugny, sous Godefroy de Bouillon. Ces Seigneurs donnèrent dans cette première Croisade des preuves de leur valeur, & y reçurent plusieurs blessures. A leur retour ils vécurent tous en odeur de sainteté, & furent enterrés à l'Abbaye de Cluny derrière la Chapelle de Saint-Pierre-le-Vieil, comme le marque le Nécrologe de cette Abbaye. GIRARD DE FAUTRIERS épousa *Alix*, fille de *Meynard de Sémur*, frère de *Saint-Hugues*. De ce mariage vint :

III. GUY DE FAUTRIERS, Chevalier, en 1150, marié à *Hugonette* ou *Huguenette de Vergey*, de la Maison des anciens Rois de Bourgogne. Il en eut :

IV. HUGUES DE FAUTRIERS, Chevalier, Seigneur de Courcheval, qui épousa dans un âge avancé, l'an 1230, *Agnès de Châtillon*, fille de *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & petite-nièce de *Gaucher de Châtillon*, & de *Jeanne de Boulogne*. De cette alliance vinrent :

1. HUGUES, qui suit;
2. HENRI, Abbé de Cluny (a) en 1308, ensuite Evêque de Saint-Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint-Flour deux Candélabres très-grands que cet HENRI DE FAUTRIERS, Evêque, fit faire en 1319;
3. AGNÈS, Religieuse à Marcigny;
4. Et ADÉLAÏDE, ou *Adélande*, mariée à *Pierre de Courtenay*.

V. HUGUES DE FAUTRIERS, Chevalier, fut

(a) Un Extrait des Chartes de cette Abbaye dit: *Henricus DE FAUTRIÈRES, filius nobilis Hugonis DE FAUTRIÈRES, Matisconensis, seu, ut alii volunt, Quadrævlini pago, & Agnetis de Châtillon, filie Hugonis de Châtillon, Comitum Sancti Pauli, fratrem habuit Hugonem DE FAUTRIÈRES, Militem, Dominum DE FAUTRIÈRES, qui duxit Mariam de Courtenay, filiam Petri de Courtenay, Domini de Champignolles & de St-Briffon, & Margaretæ de Saint-Vallerin... Ex hac illustri Domo DE FAUTRIÈRES, quæ ad usquæ diem hanc præclari illustratur militie Ducibus, fuerunt nobiles Hugo & Gabriel DE FAUTRIÈRES, Monachi Cluniacensis, anno 1480.*

Maréchal-de-Camp, épousa, en 1300, *Marie de Courtenay*, fille de *Pierre*, Seigneur de Champignolles & de Saint-Brifson, & de *Marguerite de Saint-Vallerin*, dont il eut :

VI. HENRI DE FAUTRIERS, II^e du nom, Chevalier, allié, en 1338, à *Philiberte de Lugny*, fille de *Jofferan*, ancien Baron de Lugny, & de *Marguerite de Pifey*. Il eut pour enfans :

1. HUGUES, qui suit ;
2. ERARD ;
3. Et LITAUD, rapporté après son frère aîné.

VII. HUGUES DE FAUTRIERS, II^e du nom, Chevalier, vécut près de 100 ans, & fut un des grands hommes de son siècle. Il servit utilement PHILIPPE & JEAN, Ducs de Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son épouse *Jeanne de Damas*, fille d'*Erard de Damas*, Chambellan de JEAN, Duc de Bourgogne, & d'*Isabelle d'Avenièrès*, fille du Seigneur d'Anlezy.

VIII. LITAUD DE FAUTRIERS, Chevalier, troisième fils de HUGUES, II^e du nom, & de *Philiberte de Lugny*, se maria, en 1377, avec *Marguerite de Saint-Privat* ou *Saint-Privé*, & en eut :

VIII. GUILLAUME DE FAUTRIERS, Chevalier, Seigneur d'Odour & de Pressy, qui fit alliance, en 1430, avec *Alix de Villeneuve*, dont vinrent :

1. MARCELLIN, qui suit ;
2. Et JEANNE, femme du Baron de Ciroi.

IX. MARCELLIN DE FAUTRIERS, Chevalier, épousa, en 1499, *Louise de l'Hôpital*, de laquelle il eut :

X. GASPARD DE FAUTRIERS, Chevalier, marié, en 1540, à *Hélène de la Cour-Moulin*. De cette alliance vint :

XI. PHILIBERT DE FAUTRIERS, Chevalier, qui épousa, en 1570, *Antoinette de Foudras*. Il en eut :

XII. GUY DE FAUTRIERS, II^e du nom, Chevalier, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Gentilshommes levés par le Duc de Mayenne. Il épousa, en 1596, *Georgette de Salornay*, & fut père de

XIII. CLAUDE DE FAUTRIERS, Chevalier, qui fut pendant neuf ans consécutifs Elu de la Noblesse des Etats de Charolois, à cause de son rare mérite ; car l'on n'est jamais que trois ans dans cette place, & il épousa, vers l'an 1627, *Marguerite de Saint-Amour*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & FRANÇOIS, tués au service, l'un commandant le Régiment de Lyonnais ;
4. Et THIBAUD, aussi tué au service, à la tête du Régiment de Dauphiné.

XIV. CLAUDE DE FAUTRIERS, II^e du nom, Chevalier, se maria, en 1656, à *Elisabeth de Chapon-de-la-Boutière*, fille de *Jean de Chapon*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Belleville, & d'*Angélique de Saint-Julien*. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Dauphiné, tué à la bataille de la Marfaille ;
2. THIBAUD, Capitaine dans le même Régiment, tué à la bataille d'Hochstett ;
3. CLAUDE, Lieutenant dans le même Régiment, tué à la bataille de la Marfaille ;
4. JEAN, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, tué au siège de Philippsbourg ;
5. PIERRE-FRANÇOIS, Commandant dans le Régiment de Lyonnais, tué à la bataille de Fleurus ;
6. CHARLES, Commandant dans le Régiment de Périgord, tué au passage de la Hogue ;
7. CLAUDE, Lieutenant dans la Compagnie du Régiment de son frère, tué à ses côtés à la même affaire ;
8. Et CLAUDE-MARIE, qui suit.

XV. CLAUDE-MARIE DE FAUTRIERS, Chevalier, servit 20 ans en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de du Plessis, pendant les guerres de Piémont, sous le Maréchal de Catinat. Le Journal des guerres de ce Général dit que ce CLAUDE-MARIE DE FAUTRIERS, avec 40 Cavaliers, attaqua au gué de Carignan 75 Dragons, en tua 30, en prit 15, & delà marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore, qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Fessons, il les attaqua & s'en rendit maître malgré la supériorité des ennemis, & qu'il y reçut quatre blessures. Il fut successivement Alcade de la Noblesse de Bourgogne, Commissaire-Rapporteur aux Etats-Généraux, Elu de la Noblesse du Charolois & du Mâconnois, Gouverneur de la ville de Charolles, & Lieutenant de Roi de la Province du Charolois. Le Roi lui donna le titre de *Comte*, par Lettres enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon. Il a eu de son mariage, contracté, en 1692, avec *Elisabeth de Perrault* :

1. MICHEL, qui suit;
2. Et N... mariée à *Jacques de Valadoux*, Marquis d'Ancy.

XVI. MICHEL DE FAUTRIERS, Comte de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, Artus, Quiers, Saily, la Motte, Chériset & autres lieux, Lieutenant de Roi & Commandant de la Province de Charolois, Mestre de-Camp de Cavalerie, & ancien Exempt des Gardes-du-Corps, est mort à Lyon le 13 Novembre 1771, & est enterré dans l'Eglise d'Ennée. Il a eu treize oncles tués à la guerre sous le règne de Louis XIV. Ses infirmités l'ont obligé de quitter le service, ayant eu une épaule & une jambe cassées d'une chute de cheval. Il avoit épousé, en 1724, *Anne-Laure de la Tour-Taxis*, dont :

1. LOUIS-MARIE, qui suit ;
2. N... DE FAUTRIERS, mariée au Comte d'Ayen, de la Maison de *Laurencin*, dont une fille, Chanoinesse à Neuville-lès-Dames ;
3. N... DE FAUTRIERS, mariée au Marquis de *Sommères*, neveu de MM. de *Choiseul*, l'un Cardinal & Archevêque de Besançon & l'autre mort Evêque & Comte de Châlons en Champagne ;
4. Et N... DE FAUTRIERS, qui n'est pas mariée.

XVII. LOUIS-MARIE DE FAUTRIERS, Chevalier, Comte de Fautriers, né en 1733, filleul du Roi & de feu la Reine, est entré Page de S. M. dans la Petite-Ecurie, a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, & fait Capitaine de Cavalerie en 1748. Il s'est trouvé à plusieurs batailles, & s'est fort distingué à celle de Rosbach en 1757, où il eut deux chevaux tués sous lui ; il y reçut plus de 30 coups de fabre & un coup de pistolet au bras. Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou essuyé plus de 20 charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Prussienne, 7 fois plus forte que la nôtre. Le Comte de FAUTRIERS, qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuisé par les blessures, fut cru mort & fait prisonnier de guerre par les Prussiens. Le Roi lui donna la croix de Saint-Louis, n'ayant que 9 années de services, avec 800 livres de gratification. (Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems.) Le Prince HENRI DE PRUSSE lui offrit un Régiment s'il vouloit entrer au service du Roi, son frère, offre qu'il n'accepta pas pour amour pour son Roi & sa Patrie. Il a épousé, par contrat passé devant les Notaires Royaux,

Mivière & de *Châtelu*, résidans en la ville de Roanne, Demoiselle *Jeanne-Marie Courtin de Rilly*, fille de Messire *Jean-François de Courtin*, Chevalier, Sieur de Rierge, & de Dame *Marie-Claire de Giry*. Elle lui a apporté en dot la Terre de Rilly en Forez. De ce mariage est issu :

JEAN-LOUIS, Comte de Fautriers, né le 28 Septembre 1771, baptisé en l'Eglise de Rierge. Il eut pour parrain Messire de *Courtin*, & pour marraine la Marquise de *Sommères*.

Suivant les certificats des Etats-Généraux, cette Maison étoit très-puissante. Il y a plus de 15 Châteaux qui lui ont appartenu, où sont encore ses armes. Il y a plus de 500 ans qu'elle possède la terre de *Courcheval*, avec celle d'*Artus*, de *Saily* en Mâconnois, de la *Motte* & de *Chériset* en Bourgogne. Elle conserve la copie de reprise du fief de *Courcheval*, faite au Duc de Bourgogne par *Jeanne d'Urfé*, femme de MATHIEU DE FAUTRIERS, son mari absent, où il est dit, *exceptâ turre quadratâ* DE COURCHEVAL, qui ne relève que de Dieu & de son mari. C'est la première fois que le Duc de Bourgogne prit possession du Charolois. Les principales alliances de la Maison de FAUTRIERS sont avec celles de *Courtenay*, *Châtillon*, *Beaufremont*, *Urfé*, *Erburs*, *Malin de Saint-Beline*, *Chaugy*, *Rouffillon*, *Damas*, *Foudras*, *Artus*, *Amanzé*, *Montdor*, *Drée*, *Vergy*, *Choiseul*, les Comtes de Flandre & de Boulogne, &c. Sur les vieux parchemins est écrit *Feaultrières* & *Fautrières*.

Les armes écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au sautoir de sable, chargé de 5 coquilles d'or; au 2 DE COURTENAY; & au 3 DE CHATILLON. Devise: *Tendre & féal depuis plus de six-cents ans*.

FAUVEL, en Picardie. De cette famille étoit feu HENRI DE FAUVEL, qui a été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi. Il a laissé de feu *Jeanne de Saint-Viance*, JEAN DE FAUVEL, Ecuyer, Seigneur de Valeille, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ses Armées, de la promotion du 1^{er} Février 1719, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Paris le 1^{er} Avril 1738, âgé d'environ 78 ans. Il étoit veuf de *Madeleine de Pomerey*, morte en 1730, laquelle étoit sœur de la Dame de *Pigis*. *Mercur* d'Avril 1738, p. 818.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une biche ailée d'or; aux 2 & 3 de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé d'azur.*

FAUX (DU) ou DU FAU, en Bretagne: *de gueules, à 3 fasces d'argent.*

FAUX, FAUQ ou FAOUQ, famille de Normandie, Généralité de Caen, marquée au nombre des plus anciennes de la Province.

RAOUL DE FAUX est nommé parmi les Chevaliers, dont le Catalogue se trouve à la suite de l'*Histoire de Normandie*, par Gabriel Dumoulin. Il vivoit en 1388, & eut de *Jeanne Postel*, fille de *Nicolas*, & de *Paule de Siltons*:

JEAN FAUQ, Seigneur de Rochefort, vivant en 1417,

Et MARIE FAUQ, femme de *Jacques Marguerie*.

JEAN FAUQ, Chevalier, & Demoiselle JACQUELINE FAUQ, femme de *Richard Pellerin*, Ecuyer, Seigneur d'Osmanville, vivoient vers 1420.

THOMAS FAUQ, Chevalier, étoit tuteur de Jean Desloges, Ecuyer en 1448, & GUILLAUME FAUQ, Seigneur de Carvel, vivoit au commencement du XV^e siècle.

CHARLES FAUQ DE POUILLY fut reçu Chevalier de Malte en 1585.

Le *Traité de la Noblesse* par la Roque, pag. 342, fait mention de JEAN DE FAUX, Chevalier, Seigneur de Jucoville, qui obtint un Arrêt du Parlement de Rouen, pour avoir la préférence dans les honneurs de la paroisse où il demuroit, sur Jacques de Lair, Ecuyer, Seigneur de Thairé, &c.

GUY DE FAUQ, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Rouen, puis Conseiller au Parlement en 1695, fut père, par *Marie-Louise du Houllery*, son épouse, entr'autres enfans, de GUY-ETIENNE-ALEXANDRE DE FAUQ, Marquis de Garnetot, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734, âgé de 37 ans. Il a laissé de *Charlotte-Sophie de Sonning*, qu'il avoit épousée le 30 Juin 1721:

MARIE-LOUISE-SOPHIE DE FAUQ, mariée, au mois de Mai 1748, avec *Antoine-Adrien-Charles de Grammont*, Comte de Grammont, Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, né le 22 Juillet 1726, mort en

17... frère du Duc de Grammont d'aujourd'hui, & fils de feu *Louis*, Duc de Grammont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & de *Geneviève de Gontaut-Biron*. Voyez GRAMMONT. *Mercur de France*, du mois de Mai 1748, pag. 191.

Les armes: *d'azur, à 3 faulx d'argent, emmanchées d'or, 2 & 1.*

FAVAS, ancienne & illustre Maison en Guyenne, dans le Diocèse de Bazas, éteinte. Mézeray en parle aux règnes de CHARLES IX & de HENRI III. Un FAVAS fut un des quatre Barons, compris dans la capitulation du siège de Navarin, & poignardé par l'ordre de Montgomméry. Un autre FAVAS, qui commandoit au Mont-Saint-Marfan, fut passé au fil de l'épée avec toute la garnison; & un JEAN FAVAS, sous le règne de HENRI III, pour se mettre à couvert d'un assassinat commis par lui, livra Bazas au parti protestant. (Voy. Moréri.)

FAVENTINES DE FONTENILLES, Isle-de-France: Fermier-Général, eut pour enfans:

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, qui suit;
Et N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Capitaine de Cavalerie.

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Fermier-Général, épousa N... *Baudart de Vaudésir*, fille de N... *Baudart de Vaudésir*, Trésorier des Colonies.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 fauvelles d'argent*. Du Buifson avoit mis *trois canettes*, ce qui faisoit confusion avec celles de *Bouret*.

FAVERIES, Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Coutances, qui porte: *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 losanges du même, 2 & 1.*

FAVERIS ou FAVERLIS, famille établie au Perche, Election de Mortagne, maintenue dans la Noblesse le 1^{er} Septembre 1666. ROBIN DE FAVERLIS, Ecuyer, vivoit en 1400. Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 416.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois losanges de même, 2 & 1.*

FAVEROLLES, en Touraine: *d'azur, à 3 chevrons d'or.*

FAVEROLLES, autre famille: *d'azur, à une branche de 3 coffes de fèves d'or, soutenues d'un croissant, & 2 étoiles en chef de même.*

FAVIER, famille dont était JACQUES FAVIER, Baron de Méry-sur-Seine, Seigneur de Maifonrouge, Conseiller au Parlement en 1595, Maître des Requêtes en 1605. Il épousa *Marie Charlet*, dont il eut:

NOËL FAVIER, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 11 Juillet 1632, puis au Grand-Conseil le 20 Avril 1634, & Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1642. Dans un titre de l'Abbaye de Saint-Georges-du-Bois, il est dit Chanoine de la Sainte-Chapelle, Abbé de Saint-Georges & Conseiller au Grand-Conseil. Il mourut sans enfans de son mariage avec *Marie de Masparaut*, fille de *Pierre de Masparaut*, Seigneur de Grandval, & de *Marthe Thomas*.

Les armes: *d'azur, à 3 étoiles d'or, & un croissant d'argent en abîme.*

FAVIER DE LANCRV. EDMÉ-FÉLICIEN DE FAVIER DE LANCRV, Marquis de Bains, Boulogne-la-Grasse & Hanivilliers, a eu de son épouse, *Louise-Antoinette de la Vieville*, pour fils unique:

CHARLES-CÉSAR DE FAVIER DE LANCRV, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, marié, le 10 Septembre 1739, au Château de Tartigny, en Picardie, avec *Marie-Sébastienne Lamoureux*, fille aînée & principale héritière de *Joseph Lamoureux*, Chevalier, Seigneur de la Javellière, Tartigny, la Rouillère, le Grand-Pré, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philppesbourg, & de *Marguerite Trudaine*, son épouse. *Mercur de France*, du mois de Décembre 1739, pag. 3152.

Les armes: *de gueules, à 3 concombres couchés d'argent, les queues en haut.*

* FAVIÈRES, en Picardie, Diocèse d'Amiens: Terre & Seigneurie qui appartenait en partie à l'Abbé de Saint-Valéry, & en partie à un Seigneur particulier.

FAVRE. Voy. FAURE, en Savoie.

FAY (DE). Cette maison est originaire de Picardie. CUILLAUME DE FAY, qualifié *Chevalier*, s'établit en Bretagne, ayant obtenu du

Roi FRANÇOIS I^{er}, le gouvernement des Ville & Château de Dinan & de Léon. Il épousa *Madeleine de Bois-Riou*, dont fortit:

ALOUYS DE FAY, qui comparut aux montres de l'Evêché de Saint-Brieuc, dans les années 1536 & 1537. Il épousa *Catherine Madeuc*, Dame de Guelhay, & de la Ville-Brasselet ou Bresselet, dont naquit:

FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Guelhay, qui épousa *Jeanne de Plufquellec*. De ce mariage fortit:

THOMAS DE FAY, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Brasselet, qui épousa *Claude Métauyer*, Dame du Bois-Hermet, dont il eut:

TOUSSAINT DE FAY, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Brasselet, allié, en 1641, à *Marie de Cahideuc*, dont vint:

SÉBASTIEN DE FAY, mort sans postérité.

* FAY (DE) en Velay. Voici une Généalogie qui nous a été communiquée, dressée & imprimée par M. Gafelier de la Tour, auteur de l'*Armorial des Etats du Languedoc*, & qui doit être insérée dans l'histoire généalogique de cette Province, qu'il a annoncée depuis quelques années.

Cette Maison, une des anciennes du Languedoc, tire son nom de la Terre de Fay, dans le Haut-Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte, deux Evêques, un de Poitiers & l'autre d'Uzès; un Chambellan de CHARLES VII, & un Maréchal de France de nos jours. Elle a contracté des alliances avec les Comtes de *Valentinois* & de *Diois*, les *Polignac*, les *Bermond-d'Anduze*, les *Montmorency*, la *Fare d'Alais*, la *Vieuville*, la *Baume-Suzè*, *Grolée*, *Senneterre* & autres grandes Maisons.

I. PIERRE DE FAY, Seigneur de Fay, en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Eglise de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne, dit le *Gallia Christiana*. De *Marie*, fa femme, dont on ignore le furnom, il eut:

1. PIERRE, mort sans postérité;
2. Et PONS, qui fut.

II. PONS DE FAY, Seigneur de Fay, de la Voûte, &c., qualifié *Consularis* (mot qui étoit anciennement un titre équivalent à celui de *Comte*, dit l'*Histoire Générale du Languedoc*, tom. II, pag. 290), vendit, avec son frère PIERRE, en 1197, une partie de son

patrimoine à l'Abbaye de Saint-Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte. PONS DE FAY avoit épousé, en 1145, *Agnès de Polignac*, de laquelle fortit :

III. PONS DE FAY, II^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Fay, de la Voûte, de Vertaifon, Chapteuil, Lardeyrol, Mézères, Beaulieu & d'Ortiens en Velay, qui rendit hommage de ses terres à l'Évêque du Puy en 1220, & fit une donation la même année, du consentement de *Garantiane*, sa femme, & de ses fils, à Saint-Robert & à la Maison de Saint-Julien. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, rapporté après son frère;
3. Et URBAIN, mort sans postérité.

IV. GUILLAUME DE FAY, Damoiseau, Seigneur de Fay, de la Voûte, Vertaifon, Chapteuil, Lardeyrol, &c., fut surnommé *Jourdain*, parce qu'il fut baptisé sur le Fleuve de ce nom dans la Palestine. On ignore le nom de sa femme, dont il n'eut qu'une fille, nommée

PHILIPPA, qui fut mariée, en 1239, avec *Aymar de Poitiers*, Comte de Valentinois & de Diois, auquel elle porta en dot, comme héritière de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voûte & plusieurs autres Terres en Vivarais. Elle portoit une aigle à son fceau (*Archives de Poitiers*), testa le 30 Mai 1246, & vivoit encore le 13 Mars 1251.

IV. PIERRE DE FAY, II^e du nom, Seigneur de Chapteuil, fils de PONS, II^e du nom, & de *Garantiane*, son épouse, fut mariée en 1220; on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut :

V. PONS DE FAY, III^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Chapteuil, qui fit une vente, en Novembre 1244, à l'Évêque du Puy, de la douzième partie qu'il avoit au Château de Mézères. Le nom de sa femme est ignoré. Ses enfans furent :

1. ARTAUD, qui suit;
2. PONS, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1290, & Commandeur de St.-Jean du Puy en 1295;
3. EUSTACHE, lequel eut un fils, nommé

REYNAUD, qui épousa, par acte du 3 Avril 1323, *Reynaide de Boucharde*, de laquelle naquit :

ARNAUD DE FAY, dont on ignore la destinée.

4. Et autre PONS, Commandeur de Deveffet, & Grand-Prieur d'Auvergne, en 1294.

VI. ARTAUD DE FAY, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345. Sa femme n'est point connue; mais il fut père de

VII. ARNAUD DE FAY, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, marié, vers 1350, à l'héritière de *Peyraud*. Il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de la *Tour-Maubourg*, rapportée ci-après;
3. Et ARTAUD, reçu Chevalier de Rhodes en 1359. Il devint ensuite Commandeur de Deveffet & de Saint-Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau est à droite de l'entrée de l'Eglise de Saint-Jean-du-Puy.

VIII. GUILLAUME DE FAY, II^e du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, fut tué à la bataille de Brignais proche de Lyon en 1391, & laissa de *Gérine de Touchet*, Dame de Loignac, qu'il avoit épousée en 1356 :

IX. FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, le 10 Juin 1393, à *Alix de Solignac*, dont vinrent :

1. GLIGNET, qui suit;
2. JEAN, Grand-Bailli de la Morée. Il se trouva au Chapitre général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462, en défendant valeureusement la Morée contre les Turcs;
3. ARTAUD, mort sans postérité;
4. Et GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs de *Solignac*, mentionnée ci-après.

X. CLIGNET DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, en 1437, avec *Élisabeth de Brotes*, mourut en 1497, laissant :

XI. HECTOR DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, qui épousa, le 10 Juillet 1476, *Catherine de Rebé*, & en eut :

XII. NOEL DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Il s'allia, le 10 Juin 1518, à *Françoise de Saint-Gelais*, de laquelle vinrent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN, marié à *Louise de Varcy*, Dame de Virieu. (L'Auteur de cette Généalogie, imprimée, & faite pour être insérée dans son *Armorial du Languedoc*, lui donne mal-à-propos le nom de *Varin*.) JEAN DE FAY forma la branche de *Virieu*, qui est éteinte. Sa fille,

JEANNE DE FAY, bifauleule du Maréchal de *Villars*, épousa, par contrat du 30 Juillet 1581, *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle & Maclat, dont *Claude de Villars*, père de *Pierre*, père du

Héros de la Gloire; c'étoit l'anagramme des noms du Maréchal, lequel se nommoit *Claude-Louis-Hédor de Villars*, baptisé à Moulins le 21 Mai 1653, ayant atteint l'âge de trois semaines (*Mercur*e de Novembre 1736, p. 145). L'Auteur de ses *Mémoires*, tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.

3. JEAN-JUST, Commandeur des Echelles, en 1554;
4. Et GIRARD, dit *Saint-Romain*, Chevalier de Malte en 1532, & Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. ANTOINE DE FAY, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, fut marié, le 22 Septembre 1540, à *Françoise de la Baume-de-Suze*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Autre JEAN, Evêque de Poitiers en 1568, mort en 1578;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Chêze*, établie en Poitou, rapportée ci-après.

XIV. JEAN DE FAY, Baron de Vezénobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Bresse. Le Roi HENRI IV le fit Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, par Lettres datées du camp de Bar-sur-Seine, le 29 Avril 1590. Il occupa cette charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la survivance pour son fils aîné. Il avoit épousé, le 5 Mars 1575, *Marie de Montmorency*, dont il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. PAUL-ANTOINE, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin de Mars 1633. (Voy. l'*Histoire générale du Languedoc*, tom. V, pag. 604.);
3. & 4. GÉDÉON & JULES, dont on ignore la destinée.

XV. HENRI DE FAY, Baron de Vezénobres, de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa, 1^o le 25 Juin 1605, *Jeanne de Saint-Christophe*; & 2^o le 4 Décembre 1624, *Marguerite-Juste de la Fare*, sans enfans, dont il fut le troisième mari. Du premier lit vint :

XVI. JULES-CÉSAR DE FAY, Baron de Vezénobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, qui épousa, en 1680, *Jeanne de Muas*, dont :

XVII. JEANNE-MARIE DE FAY-DE-PEYRAUD, mariée, en 1719, à *N... de Saint-Priest*, Pré-

sident au Parlement de Grenoble, décédé en 1722, laissant un fils, *N... de Saint-Priest*, qui a transfigé le 6 Juin 1726.

BRANCHE

des Seigneurs de LA CHÊZE, en Poitou.

XIV. LOUIS DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, troisième fils d'ANTOINE, & de *Françoise de la Baume-de-Suze*, suivit son frère JEAN, Evêque de Poitiers, dans son Diocèse, vers l'an 1568. Il épousa, en 1574, *Catherine Aubert*, fille de *Barthélemy*, Seigneur d'Avanton, Président au Présidial de Poitiers, & de *Charlotte de Bouffay*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion en 1595.

XV. PIERRE-DE-FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, de la Chapelle-Périgny, &c., s'allia, par contrat du 16 Février 1601, à *Françoise Nivellet*, fille de *Fortuné*, Seigneur de Chantegain, & de *Jeanne du Chastellier*, dont sortit :

XVI. PHILIPPE DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chêze, de la Chapelle-Périgny, &c., allié, 1^o par contrat du 13 Juillet 1628, à *Renée Boynet*, fille de *François*, Seigneur de la Foucaudière, & de *Catherine Berland*; 2^o par contrat du 3 Avril 1644, à *Marie de Brilhac*, fille de *François de Brilhac*, Seigneur de Boifvert, & de *Marie Alexandre*; & 3^o le 30 Juillet 1662, à *Marguerite de Houffaux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Gibotière, & d'*Elisabeth d'Aviau*. De sa première femme il n'eut point de postérité. De la seconde vint :

1. JOSEPH, qui suit.
- Et de la troisième sortit :
2. FRANÇOIS, chef de la branche des Seigneurs de la *Gibotière*, rapportée ci-après.

XVII. JOSEPH DU FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chêze, de la Chapelle-Périgny, &c., fit alliance, par contrat du 6 Octobre 1672, avec *Antoinette du Flos*, fille de *Claude*, Seigneur d'Avanton & d'*Antoinette le Secq*. De ce mariage font issus :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Périgny*, Capitaine au Régiment de la Marche. Il fut tué au siège de Vêrue, en 1705, en faisant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. JACQUES DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chêze, de la Chapelle-Périgny,

d'Avanton, &c., épousa, par contrat du 18 Avril 1714, *Marthe de Bermond*, fille de *Samuel*, & de *Marie de Cottiby*, dont :

1. JACQUES-JOSEPH, qui suit;
2. JACQUES-RENÉ, lequel a servi d'abord dans les Mousquetaires, & a été Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. Il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au siège de Maëstricht en 1748; & qui s'est marié, le 5 Août 1752, avec *Marie-Louise-Elisabeth de Fourcroy*, fille de *Jean*, & de *Marie-Anne Perrier*, dont une fille;
3. PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, qui s'est trouvé à la bataille de Raucoux, en 1746, à celle de Lawfeldt, en 1747, à celle de Haltenbeck, en 1757, & à plusieurs autres sièges & batailles;
4. CHARLES, qui est entré au Régiment de Luxembourg en 1739, & a fait les campagnes de Bohême & de Bavière. Il s'est trouvé aux sièges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été fait Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1746, & a servi en cette qualité au siège de Maëstricht en 1748. Il a épousé, le 21 Février 1753, *Geneviève-Angélique Houdiard*, dont il n'a point d'enfant. Il s'est retiré du service en 1755.

XIX. JACQUES-JOSEPH DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c., nommé le *Marquis de la Chèze*, est entré dans les Mousquetaires en 1739, & s'est trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen, en Juin 1743; s'est retiré du service en 1745, & a épousé, par contrat du 21 Avril 1758, *Anne-Julie-Félicité d'Auiguille*, fille de *Mathieu-Pierre d'Auiguille de Candé*, & de *Françoise de Bourdois*, & en eut :

1. JEAN-HECTOR-JACQUES, né le 2 Septembre 1760;
2. Et JULIE-FRANÇOISE, née le 15 Mars 1759.

BRANCHE

des Seigneurs de la GIBOTIÈRE.

XVII. FRANÇOIS DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Gibotière, fils de PHILIPPE, Seigneur de la Chèze, & de *Marguerite de Houffaux*, sa troisième femme, servit d'abord dans le Régiment Royal des Fusiliers; il eut une jambe cassée à la bataille de Fleurus en 1690, eut la Croix de Saint-Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le seul Capitaine d'Infanterie que l'on re-

çut alors. N'étant pas en état de continuer le service dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Isle sur les côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1701, *Madeleine Jarry*, de laquelle il laissa :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PIERRE-BASILE, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727, qui a servi 25 années de suite, & s'est trouvé à 23 sièges, & à 3 batailles. Il a été blessé d'un éclat de bombe à Fribourg en Brisgaw en 1744, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il avoit épousé, en 1741, *Marguerite-Jeanne-Eucharie de la Sayette*, dont il n'a point d'enfans.

XVIII. PIERRE-FRANÇOIS DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Gibotière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1720, a commandé les Sapeurs à tous les sièges où il a été employé, & où il s'est toujours distingué par son activité & sa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawfeldt où il commandoit une batterie en 1747. Il s'est retiré du service en 1755. On ignore s'il est marié, faute de Mémoire.

BRANCHE

des Seigneurs de SOLIGNAC.

X. GUILLAUME DE FAY, Seigneur de Solignac, quatrième fils de FRANÇOIS, Seigneur de Chaptueil & de Peyraud, & d'*Alix de Solignac*, fut marié, le 12 Janvier 1429, avec *Antoinette de Tournon*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, dont on ignore la destinée;
3. Et CLAUDE, marié, le 31 Janvier 1487, avec *Marguerite de Lastic*.

XI. JEAN DE FAY, 1^{er} du nom de sa branche, Seigneur de Solignac, fit son testament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de ses enfans à sa femme, il institua son héritier son fils unique. Il avoit épousé, le 1^{er} Juillet 1477, *Aimée de Saint-Didier*, dont :

XII. ANTOINE DE FAY, Seigneur de Solignac, qui testa le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602. Il se maria, le 20 Août 1526, avec *Françoise Duport*, dont :

XIII. JEAN DE FAY, 1^{er} du nom, Seigneur de Solignac, qui fit son testament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à sa mère, & institue sa femme héritière de ses

biens, à la charge de remettre son hérité à celui de ses enfans mâles qu'elle jugera à propos. Il mourut le 28 Mars 1622. Il avoit époufé, le 5 Mars 1570, *Antoinette Desboft*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et autre JEAN, Sieur de Felain.

XIV. JEAN DE FAY, III^e du nom, fut Seigneur de Solignac. Le Maréchal de *Schomberg* lui écrivit une lettre en 1638, par laquelle il l'invite à fe trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'opposer aux defcins des ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de fon affection au service de Sa Majesté, &c. Il testa le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664. Il avoit époufé, le 30 Septembre 1625, *Lionette de Chomel*, dont il eut :

XV. JEAN-ANNET DE FAY, Seigneur de Solignac, qui époufa, le 18 Avril 1672, *Lucrèce de la Condamine*, & en eut :

XVI. LOUIS-CHARLES DE FAY, Seigneur de Solignac, qui s'allia, le 19 Septembre 1695, à *Ifabeau de Cortial*, dont :

XVII. CLAUDE DE FAY, Seigneur de Solignac, qui se maria, le 20 Septembre 1731, avec *Madeleine de Conbladour*, de laquelle font iflus :

1. LOUIS-CHARLES, né le 14 Novembre 1733, Capitaine - Aide-Major au Régiment de Foix ;
2. MARIE-MADELEINE, née le 6 Novembre 1732, mariée, le 23 Avril 1753, à *Paul de Rayel*, Seigneur de Montoron, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Bresse ;
3. MARIE-LOUISE, née le 20 Septembre 1734, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Paul de Beurepaire, Ordre de Cîteaux ;
4. & 6. Et trois autres filles non pourvues en 1765.

BRANCHE

des Seigneurs de LA TOUR-MAUBOURG.

VIII. RAYMOND DE FAY, second fils d'ARNAUD, & de l'héritière de *Peyraud*, époufa, en 1360, *Marguerite de Saint-Quentin*, fille d'*Aymar*, & de *Catherine de Lherm*, dont :

IX. RENAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui se maria, en 1387, avec *Catherine de Sauffac*. Il en eut :

X. ARNAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, allié, en 1451, à *Marguerite de Bofcot-Vario*, de laquelle vinrent :

1. ARTAUD, qui fuit ;
2. Et GUYOT, qui fut l'un des 20 Gentilshom-

mes ou Lances de la Sénéchauffée de Beaucaire, qui devoient fe tenir prêts à marcher en conféquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1455, dit l'*Hifl. gén. du Languedoc*, tom. V, pag. 18.

XI. ARTAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, parce qu'il s'étoit distingué contre les Bourguignons. Ce Prince, devenu Roi fous le nom de CHARLES VII, le nomma fon Chambellan, par Brevet du 18 Juillet 1444. Il testa en 1482, & avoit époufé *Blanche de Vaugelas*, héritière de Gerlande, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et RENAUD, héritier des biens de fa mère, & auteur de la branche des Seigneurs de *Gerlande*, rapportée ci-après.

XII. JEAN DE FAY, devenu héritier des biens de fon père par fon testament, fut Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm. Il testa le 15 Mars 1512, & avoit époufé, le 10 Décembre 1480, *Charlotte de la Tour*, fille de *Louis de la Tour*, Seigneur de Villermas-la-Tour, & de *Catherine Alleman*, héritière de Vaudragon, dont il eut :

XIII. CHRISTOPHE DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui testa le 4 Juillet 1548. Il se maria, le 27 Mai 1527, à *Marguerite Malet*, fille unique & héritière de *Jacques Malet*, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabrefpine-en-Velay, & en eut :

XIV. JEAN DE FAY, II^e du nom de fa branche, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, de Chabrefpine, Commandant pour le Roi dans le pays du Velay. S'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Jonchières & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulières, ils se joignirent avec la Noblesse du Velay alors afsemblée, & se défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligèrent l'armée du Baron des Adrets, compofée de 7 à 8000 hommes, de se retirer des Faubourgs du Puy qu'elle avoit faccagés. Il testa le 22 Avril 1595. Il avoit époufé, le 24 Avril 1558, *Marguerite du Péloux*, fille de *François* & de *Claudine de Lucinge*, de laquelle il eut :

1. HECTOR, qui fuit ;
2. JEAN, Chevalier de Malte le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferand & Grand-Bailli de Lyon en 1643 ;

3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Coiffe*, rapportée ci-après;
4. Et GUILLAUME, tige de celle des Seigneurs de la *Bastie*, éteinte.

XV. HECTOR DE FAY, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrespine, Sénéchal du Puy, testa le 21 Juin 1624. Il avoit épousé, le 7 Février 1588, *Marguerite de la Roche-Chamblas*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JUST, reçu Chevalier de Malte en 1600.

XVI. JEAN DE FAY, IV^e du nom, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrespine, fut reçu Chevalier de Malte le 14 Janvier 1614. Ayant quitté l'Ordre en 1631, après avoir fait ses Caravanes, il épousa *Jeanne de la Motte de Brion*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN-HECTOR, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1664, Commandeur de Chambéry, de Luciel, & ensuite Commandeur de Cette en 1685. Il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron en Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année, âgé de 47 ans;
3. Et ANTOINE, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1669, Capitaine d'une Galère de Malte, ensuite Commandeur d'Olloux & de Carlat en 1720.

XVII. JACQUES DE FAY, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrespine, fit alliance, en 1671, avec *Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeyroux*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-HECTOR, qui suit;
2. JEAN-PHILIBERT, reçu Chevalier de Malte en 1680, ensuite Grand-Maréchal de l'Ordre, & Grand-Bailli de Lyon en 1712, Commandeur de la Commanderie de Morchamps, mort au Puy-en-Velay le 4 Janvier 1759, âgé d'environ 80 ans;
3. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte le 14 Mars 1708, Chanoine, Comte de Lyon en 1718, & Abbé de Beaulieu, Diocèse du Mans, en 1747;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, dont l'aînée mariée au Comte de *Marfac*, & la quatrième au Comte de *Seneuge*.

XVIII. JEAN-HECTOR DE FAY, Marquis de la Tour-Maubourg, né vers l'an 1674, Seigneur de Chabrespine, de Sainte-Ségoline, de Lignon, & de la Bastie-en-Velay, de Clacy, Ville-Fay & autres Terres en Charolois & Autunois, d'abord Colonel du Régiment de Ponthieu, Infanterie, fait Inspecteur en 1718,

Tome VII.

Brigadier le 1^{er} Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 1^{er} Mars 1738, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1^{er} Janvier 1748, reçu le 2 Février suivant, s'est démis de la charge d'Inspecteur en 1752; a été fait Gouverneur de Saint-Malo, nommé Maréchal de France le 24 Février 1757, & est mort à Paris le 15 Mai 1764, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 14 Juillet 1709, célébration le 20, *Marie-Anne-Thérèse-Lucie de la Vieuille*, fille du premier lit de feu *François de la Vieuille*, fils du Duc de ce nom, & d'*Anne-Lucie de la Mothe-Houdancourt*, morte sans enfans le 19 Septembre 1714; 2^o en Janvier 1716, *Marie-Suzanne Bazin de Beçons*, fille aînée de *Jacques*, Comte de *Beçons*, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726; & 3^o en Août 1731, *Agnès-Madeleine de Trudaine*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montigny-Lancoup-en-Montois*, Conseiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la ville de Paris, morte le 4 Août 1737. Il n'a eu que des filles de ses second & troisième mariages, favoir :

1. MARIE-MARGUERITE-ÉLÉONORE, mariée, en 1736, avec CHARLES-LOUIS-CÉSAR DE FAY, dit le *Marquis de Gerlande*, dont il fera parlé à cette branche;
2. ANTOINETTE-ÉLÉONORE, mariée, en 1749, à *Louis-Antoine du Prat-de-Barbançon*, Marquis de Lamy, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils, né les 20 des mêmes mois & an.

Et du troisième lit :

3. LOUISE-MADELEINE, née en 1732, mariée, le 29 Décembre 1752, avec *Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps depuis 1764. Elle est morte à Paris le 15 Septembre 1754, dans sa 20^e année, après 20 mois de mariage.

BRANCHE

des Seigneurs de COISSE.

XV. JACQUES DE FAY, troisième fils de JEAN, II^e du nom, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, &c., & de *Marguerite du Peloux*, épousa, en

Z z

1603, *Anne de Coiffe*, Dame dudit lieu, dont :

XVI. NICOLAS DE FAY, Seigneur de Coiffe, marié, en 1642, à *Claire de Chavagnac*. Il en eut :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. Et PIERRE-CLAIR, Chevalier de Malte, lequel fut Commandant de Courtesferre en 1670.

XVII. BALTHAZAR DE FAY, Seigneur de Coiffe, époufa, en 1682, *Marie-Hélène de Truchet*, de laquelle vint :

XVIII. FLORIMOND DE FAY, Seigneur de Coiffe, qui s'allia, en 1710, à *Claudine-Huguette de Bonlieu*, & en eut :

1. CLAUDE-FLORIMOND, qui fuit ;
2. MARIE-ANNE-HUGUETTE, mariée, par contrat du 1^{er} Mars 1745, & veuve de *Damiens-Louis-Antoine de Matharel*, Chevalier, Seigneur du Chéry, &c., de la branche aînée de cette Maifon, dont pofférité. Voy. MATHAREL ;
3. CATHERINE, Abbeffe de l'Abbaye de Saint-Paul de Beaurepaire, ordre de Cîteaux, au Diocèfe de Vienne, depuis 1772 ;
4. Et MARIE-JULIENNE, Religieufe du Chapitre Noble de Marcigny.

XIX. CLAUDE-FLORIMOND DE FAY-DE-COISSE, dit le *Comte de la Tour-Maubourg*, Baron de Dunières & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel & de Pleine au même pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons, Cavalerie. Il époufa, 1^o en Septembre 1752, MARIE-AGNÈS-CÉSARIETTE DE FAY-GERLANDE, fa parente, morte fans enfans en 1753 ; & 2^o le 3 Mars 1756, *Marie-Françoife de Belmont*, dont :

MARIE-CHARLES-CÉSAR.

XX. MARIE-CHARLES-CÉSAR DE FAY-DE-COISSE, appelé le *Marquis de la Tour-Maubourg*, né le 11 Février 1757, Capitaine au Régiment de Noailles, Dragons, époufa, par contrat figné le 28 Décembre 1777, par Leurs Majestés & la Famille Royale, *Pinault-de-Tenelles*.

BRANCHE

des Seigneurs de GERLANDE.

XII. RENAUD DE FAY, fecond fils d'ARTAUD, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, & de *Blanche de Vaugelas*, héritière de Gerlande, époufa, en 1482, *Diane Adhémar-de-Monteil-de-Grignan*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui fuit ;

2. Et ANTOINE, Commandant de Luric en 1565, tué la même année au fiège de Malte, où il portoit l'étendard de la Religion.

XIII. CHRISTOPHE DE FAY, Seigneur de Gerlande, fe maria, le 21 Février 1549, à *Guione de Saulfac*, & en eut :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. JUST, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malte le 2 Avril 1579, Commandeur de Charrière, & Grand-Bailli de Lyon en 1638 ;
3. Et JUDITH, mariée, le 19 Décembre 1583, à N... *Fleurj de la Rivoire*, Seigneur de la Rivoire & de Chadenac.

XIV. GABRIEL DE FAY, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi, en Août 1615, fous le règne de LOUIS XIII, époufa, le 18 Janvier 1588, *Catherine de Pelous*, fille de *Nicolas*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Ses enfans furent :

1. JUST-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JUST, reçu Chevalier de Malte le 25 Juillet 1600, tué à l'entreprise de Forgie le 30 Août 1613 ;
3. Et CHARLES, dit le *Chevalier de Gerlande*, reçu dans l'Ordre de Malte le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chambéran, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. JUST-FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Gerlande, fit alliance, le 6 Janvier 1624, avec *Marguerite de la Baume*, dont il eut :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, puis d'Olloix & de Lauzuze en 1674 ;
3. Et ANTOINE, reçu Chevalier de Malte le 22 Août 1643.

XVI. GABRIEL DE FAY, II^e du nom, Seigneur de Gerlande, époufa, en 1655, *Hélène de Grolée-de-Montbreton*, de laquelle vint :

XVII. JUST-FRANÇOIS DE FAY, II^e du nom, Seigneur de Gerlande, qui fe maria, en 1680, avec *Bibiane de Senneterre*, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, dont font iffus :

1. CHARLES-LOUIS-CÉSAR, qui fuit ;
2. Et PIERRE-LOUIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Février 1713.

XVIII. CHARLES-LOUIS-CÉSAR DE FAY, dit le *Marquis de Gerlande*, Baron de Boulogne en Vivarais & des Etats, Seigneur de Lefrange, du Monchat, de Bourlatier, &c., est entré, pour la première fois, aux Etats de

la Province en 1731, & est mort en 1738. Il avoit épousé, en 1736, MARIE-MARGUERITE-ÉLÉONORE, sa parente, fille aînée de feu JEAN-HECTOR, Marquis de la Tour-Maubourg, Maréchal de France, & de Marie-Suzanne Bazin-de-Bezons, sa seconde femme. Elle est morte en 1737, laissant pour fille unique,

MARIE-AGNÈS-CÉSARIETTE DE FAY, première femme, en Septembre 1752, de CLAUDE-FLO-RIMOND DE FAY-DE-COISSE, son parent (mentionné au degré XIX de la branche précédente), & morte sans enfans en 1753.

Les armes : de gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.

FAY (du), en Normandie : ancienne noblesse qui tire son origine d'un Fief de ce nom, situé dans la Paroisse de Saint-Thurien, au Bailliage de Rouen, Vicomté du Pont-Audemer. La Roque en remonte la généalogie à

I. GUILLAUME, Seigneur du FAY, qui reçut en don du Roi PHILIPPE II, plusieurs biens, entr'autres le fief de Saint-Thurien en 1215. Il eut quatre fils, savoir :

1. RAOUL, mort sans hoirs ;
2. ROBERT, aussi mort sans lignée ;
3. GODEFROY, qui fut ;
4. Et JEAN.

II. GODEFROY DU FAY, Seigneur de Frefney & de Humefnil en 1218, eut trois fils :

1. ROGER, qui fut ;
2. ROBERT, Chevalier ;
3. Et GILLON.

III. ROGER DU FAY, Seigneur de Furneville & de Humefnil, vivoit en 1253, & eut en don du Roi SAINT LOUIS, en 1259, la terre de Blancarville ou Blanquerville. Ses enfans furent :

1. RICHARD, qui fut ;
2. RAOUL, Chevalier, lequel vivoit en 1284 ;
3. & 4. ROGER & GUILLAUME.

IV. RICHARD DU FAY, Seigneur de Blancarville & de Fourmetot, vivoit en 1290, & eut pour successeur :

V. RENAUD DU FAY, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, qui se maria, en 1367, à Jeanne de Béfu, sœur de Henri de Béfu, Chevalier, & fille de Robert de Béfu, Seigneur de la Mare-Hermier, dont :

1. JEAN, Seigneur de Gauville, vivant en 1390, mort sans enfans de Perrette de Gaulferey, son épouse ;

2. ROBIN, qui fut ;
3. GUILLAUME, Curé de Saint-Melain, Proto-notaire du Saint-Siège ;
4. Et MICHEL, Curé de Sainte-Opportune.

VI. ROBIN DU FAY, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, épousa, le 30 Août 1418, Perrette de Chambray, veuve de Robert Mahier, Seigneur de Gros-Pommier, & fille de Pierre de Chambray, Seigneur de Blandey, dont entr'autres enfans :

VII. RICHARD DU FAY, II^e du nom, Seigneur de Saint-Thurien, lequel vivoit en 1448. Il s'allia à JEANNE DU FAY, sa parente, fille de GUILLAUME DU FAY, Seigneur de St.-Ouen-des-Champs, & en eut :

1. PIERRE, qui fut ;
2. RICHARD, Chanoine & Official de Rouen ;
3. Et JEAN, Abbé de Corneville.

VIII. PIERRE DU FAY, Seigneur de la Houffaye, de Tinetot & de Saint-Thurien, vivoit en 1496. Il eut pour femme Jeanne de Bailleul, dont :

1. PIERRE, qui fut ;
2. RICHARD, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé de Courteville ;
3. ROBERT, aussi Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé d'Anneville ;
4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Taillis, rapportée ci-après ;
5. MARIE, femme, en 1559, de François de Morfeng, Seigneur de la Chevalerie ;
6. ANNE, femme de Jean du Quesne, Seigneur de la Crétonnière ;
7. N... mariée à N... du Quesne, Seigneur de Brottonne ;
8. N... alliée à N... du Quesne, Seigneur de Cabeaumont ;
9. N... épouse de N... Poiffon, Seigneur de Bois-Barril ;
10. JEANNE, femme de François de Malorti, Seigneur de Villers, fils de Jean de Malorti, Seigneur dudit lieu ;
11. N... mariée à Robert de la Mare, Seigneur de Cresfeville ;
12. N... femme de Nicolas de Bailleul, Seigneur de Rumare ;
13. Et N... DU FAY, alliée à N... Seigneur de Efc-cale.

IX. PIERRE DU FAY, II^e du nom, Seigneur de Carfis, de la Houffaye & de Saint-Thurien, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorson en 1550, épousa, en 1554, Françoise de Pardieu, fille de Christophe, Baron d'Escotignies & de Boutteville, & d'Anne de Clère, dont :

1. GEORGES, qui fuit;
2. Et N... femme de N... de Saint-Pierre, Seigneur de Saint-Julien, d'où sont fortis les Seigneurs de Saint-Julien, près de Pont-l'Évêque.

X. GEORGES DU FAY, Seigneur de la Méfangère, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorson, Gouverneur de Quillebeuf, épousa, 1^o sans enfans, *Jeanne de Longaulnay*; & 2^o en 1597, *Marguerite d'Alègre*, fille de *Christophe*, Seigneur de Saint-Just, & d'*Antoinette du Prat*, de laquelle vinrent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. ANDRÉ, Capitaine dans le Régiment de Navarre;
3. GUILLAUME, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu;
4. ANNE, Seigneur de Saint-Léger, la Houffaye & Saint-Thurin, allié à *Marie Francini*, fille de *Thomas*, Seigneur de Grandmaison, & de *Louise Porcher*;
5. N..., mort jeune;
6. Et N..., femme du Seigneur de la Magdelaine.

XI. PIERRE DU FAY, III^e du nom, Seigneur de la Méfangère, Baron de Saint-André, &c., épousa, 1^o en 1623, *Charlotte du Prat*, fille d'*Antoine du Prat*, Baron de Vitteaux, & de *Chrétienne de Seine*. Nous ignorons le nom de sa seconde femme, & les enfans qu'il en eut; mais de sa première fortirent deux garçons & trois filles: MARGUERITE, femme de *Gabriel d'Esparbez*, Seigneur de Luffan; & la seconde, Religieuse à l'Abbaye de Fontaine-Guérêt. La troisième nous est inconnue.

BRANCHE
des Seigneurs du TAILLIS.

IX. JEAN DU FAY, Seigneur de la Lande, du Taillis & du Bourg-Achard, quatrième fils de PIERRE, 1^{er} du nom, & de *Jeanne de Bailleul*, fut Conseiller au Parlement de Rouen en 1551, & épousa, en 1552, *Anne du Moncel*, fille de *Jean du Moncel*, Seigneur de la Bruyère, & de *Jeanne du Foir*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. MARIE, alliée, 1^o en 1575, à *Robert de Croifmare*, Seigneur de Cailleville; & 2^o en 1588, à *André de Fautereau*, Seigneur de Crétot, fils de *François*, Baron de Mainnières;
3. Et ANNE, femme, en 1579, de *Robert des Champs*, Seigneur de Terly.

X. JEAN DU FAY, II^e du nom, Seigneur du Taillis, Heugueville, Sainte-Marguerite & du Mefnil-Paviot, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1596, Bailli & Capitaine de Rouen en 1607, Chevalier du St.-Esprit en 1610, & mort en 1615, avoit épousé, 1^o en 1582, *Madeleine Jubert*, fille de *Claude Jubert*, Seigneur de Vesly, Conseiller au Parlement de Rouen, & d'*Anne Remond*; & 2^o sans enfans *Cassandre de Montléard*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. ANDRÉ, Seigneur du Bois-Jourdain, mort sans lignée;
3. JEAN, Seigneur de Vesly, mort aussi sans hoirs;
4. CLAUDE, Seigneur de Vergetot, mort aussi sans postérité;
5. GASPARD, Seigneur de Saint-Jouin, Maître des Requêtes le 25 Janvier 1622, puis Conseiller d'Etat, mort en 1665. Il avoit épousé *Madeleine Parent*, fille de *Paul Parent*, Seigneur de Villemenon, Trésorier de la Marine, & de *Marie Canaye de Frefne*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
6. OSIAS, Seigneur de Heugueville, marié, en 1623, à *Suzanne le Comte*, fille de *Louis le Comte*, Seigneur de Brucourt, & de *Catherine Fercy*, Dame du Réfen, dont :

1. LOUIS, Seigneur de Virville, Marquis de la Haye-du-Puy, Conseiller au Parlement de Normandie, qui épousa *Anne-Charlotte de Magneville*, héritière de la Baronnie de la Haye-du-Puy, fille de *Gabriel*, Seigneur de Magneville & de Géfou, & de *Françoise de Franquetot*, dont il eut deux fils & une fille;
2. GASPARD, appelé l'Abbé de Heugueville, mort en 1663;
3. N..., qui fut Chevalier de Malte;
4. N..., qui épousa N... *Aubert*, Seigneur de Tremouille, Conseiller au Parlement de Rouen;
5. N... DU FAY, mariée à *François de Bouillonné*;
6. N... DE FAY, alliée à N... *du May*, Seigneur d'Aplemont;
7. Et N... DU FAY, qui épousa, N... DU FAY, morte sans alliance.
7. GEORGES, Seigneur de la Haye, Conseiller au Parlement de Rouen, Prieur de Saint-Etienne, mort en 1651;
8. ELISABETH, femme, en 1603, de *Jean de Neufville*, Seigneur de Saint-Remy;
9. MADELEINE, Religieuse;
10. Et ANNE, morte fille.

XI. JACQUES DU FAY, Seigneur du Taillis, Comte de Maulévrier, Bailli & Capitaine de Rouen, Chevalier de Saint-Michel en 1621, Enseigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Connétable de *Luynes*, acheta le Comté de Maulévrier, de *Charles-Robert de la Marck*, & mourut en Septembre 1622. Il avoit épousé, en 1607, *Judith Aux-Epaules*, Dame de Lieuvray, fille de *Henri-Robert-Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & d'*Antoinette de Bours*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. GILLES, Seigneur de Vergetot, marié à *Madeleine de Fouilleuse*, fille de *Philippe*, Seigneur de Flavacourt, & de *Catherine Maignart*, sœur puînée de *Catherine de Fouilleuse*, Comtesse de Maulévrier, dont il fera parlé ci-après. Il mourut au retour de la guerre de Hongrie en 1666, & laissa des enfans dont on ignore la postérité;
3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Vesly;
4. ROBERT, Seigneur de Lieurey, qui fut marié;
5. MARIE, Religieuse Hospitalière;
6. & 7. SUSANNE & MARIE-CLAUDE-SUSANNE, Religieuses de la Visitation;
8. ANNE, femme de *Philippe de Coquigny*, Seigneur de Cauville;
9. MADELEINE, première femme de *Charles de Bouilloné*, Seigneur de la Boutonnière, fils de *Jacques de Bouilloné*, Seigneur du même lieu, & de *Marie le Coïnte*.

XII. JEAN DU FAY, III^e du nom, Comte de Maulévrier, Seigneur du Taillis, Bailli & Capitaine de Rouen, Maréchal-de-Camp, épousa, 1^o le 11 Avril 1639, *Catherine de Fouilleuse*, fille de *Philippe de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt, Bailli de Gisors, & de *Catherine Maignart*, & sœur de *Madeleine de Fouilleuse*, mariée à GILLES DU FAY, mentionné ci-dessus; & 2^o *Marguerite de Chaumont*, fille de *Jean de Chaumont*, Seigneur de Bois-Grenier, & de *Marie de Bailleul*. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, qui suit;
2. GEORGES, rapporté après la postérité de son aîné.

Et du second lit :

3. GASPARD-NICOLAS;
4. JEAN-BAPTISTE;
5. Et MARGUERITE, Co-Adjutrice de l'Abbaye d'Arcisse.

XIII. JACQUES DU FAY, II^e du nom, Sei-

gneur du Bourg-Achard, Bailli de Rouen, en faveur duquel la Seigneurie de *Maulévrier* fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juillet 1671, & enregistrées le 19 Août 1672, épousa, le 24 Mai 1679, *Madeleine de Montholon*, dont il a eu :

XIV. JACQUES-GEORGES DU FAY, Comte de Maulévrier, marié, le 3 Décembre 1709, avec *Claude Rochon*, de laquelle est issu :

XV. JACQUES DU FAY, III^e du nom, né le 1^{er} Décembre 1711, reçu Page de la Reine en 1725. On ignore s'il est marié & sa postérité.

XIII. GEORGES DU FAY, Ecuier, Seigneur du Bourg-Achard & du Taillis, second fils de JEAN, III^e du nom, Comte de Maulévrier, & de *Catherine de Fouilleuse*, sa première femme, fut maintenu dans sa noblesse le 2 Mars 1668. Il épousa, le 25 Août 1671, *Marthè d'Auxy-de-Monceaux*, veuve alors d'*Anne Jubert*, Seigneur de Brécourt. De ce mariage vint :

XIV. FRANÇOIS DU FAY, Ecuier, Seigneur du Taillis, du Trait & de Sainte-Marguerite, qui se maria, le 10 Mai 1710, avec *Anne-Marguerite Lucas*, dont :

1. NICOLAS-LOUIS-EMMANUEL, né le 28 Avril 1717, reçu Page de la Chambre du Roi le 1^{er} Janvier 1735;
2. & 3. Et deux filles. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, Reg. I, pag. 229 & suiv.).

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-OUEN-des-Champs.

NOUS trouvons dans un manuscrit forti du Cabinet de feu Piganol de la Force, cette branche sans pouvoir favoir sa séparation d'avec les autres. Elle remonte à

GUILLAUME DU FAY, Seigneur du fief du Fay, situé à Saint-Ouen-des-Champs. Il fut Vicomte du Pont-de-l'Arche, & épousa *Jeanne de Récuiffon*, Dame de la Londe en Roumois en 1410. Il en eut :

GUILLAUME DU FAY, II^e du nom, Vicomte de Pont-Audemer, qui vivoit en 1450. Il laissa de sa femme :

1. PIERRE, qui suit;
2. NICOLAS, Chevalier, mort sans hoirs;
3. GUILLAUME, Seigneur de Fourmetot, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné;
4. Et JEANNE, Dame du Taillis.

PIERRE DU FAY, Seigneur de Saint-Ouen-

des-Champs, épousa, en 1516, *Catherine d'Elbeuf*, de laquelle sortit :

ALEXANDRE DU FAY, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, vivant en 1543, marié à *Avoye Martin*, dont :

GUILLAUME DU FAY, IV^e du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui épousa, en 1588, *Marguerite Hardouin*, & en eut :

ALEXANDRE DU FAY, II^e du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, marié, 1^o en 1614, à *Françoise de la Bourque*; 2^o en 1628, à *Madeleine de Marsent*; & 3^o en 1630, à *Anne le Terrier*. De ses trois femmes il eut :

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui vivoit en 1665;
2. HERCULE;
3. Et LOUIS.

GUILLAUME DU FAY, III^e du nom, Seigneur de Fourmetot, troisième fils de GUILLAUME, II^e du nom, fut Vicomte de Pont-Audemer, & eut pour enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. & 2. JEAN & GUILLAUME;
3. NICOLAS, qui fut;
4. Et JEAN-CLAUDE.

NICOLAS DU FAY, Seigneur de Fourmetot & de la Cour, épousa *Jeanne de Petrevin*, dont :

NICOL OU NICOLAS DU FAY, Seigneur de la Cour & de Fourmetot, qui fit ses preuves de Noblesse devant les Commissaires, nommés par Sa Majesté en 1760.

De la même Maison étoient :

RAOUL & ROGER DU FAY, frères, qui vivoient en 1284;

GUILLAUME & JOUEN DU FAY, qui vivoient en 1286;

JEAN DU FAY, Seigneur de la Carville, vivant en 1463;

ROBERT DU FAY, Seigneur de la Frefnaye, vivant en 1465;

Et JEANNE DU FAY, femme de *Jacques Mauduit*, Ecuyer, fils de *Guillaume Mauduit*.

Les armes: de gueules, à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes d'éperon de même. Devise: *Faites bien & laissez dire.*

FAY (DU), en Normandie: d'argent, au croissant de gueules, en cœur, à une orle de 8 merlettes de même.

FAY D'ATHIES (DU), en Picardie. ANDRÉ

DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly & de la Neufville, épousa *Claudine d'Ambly*, fille de *François*, II^e du nom, Marquis d'Ambly, & de *Jeanne d'Epinoy-de-Colle*, dont :

1. CLAUDE, qui fut;
2. JEAN-GABRIEL, Comte de Cilly, qui étoit Lieutenant-Colonel du Colonel-Général Dragons, quand il eut commission de Colonel, en Octobre 1718. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le 20 Octobre 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec pension de 3000 livres, le 5 Juin 1738, à la mort de son frère aîné, & Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1740. Il mourut le 28 Mai 1754, ayant perdu le 5 Avril précédent *Claudine de Boharn*, son épouse, laquelle étoit âgée de 74 ans, & lui de 82 ans;
3. N... DU FAY D'ATHIES, dit l'Abbé de Cilly;
4. Et ANNE-CATHERINE, mariée, par contrat du 4 Avril 1673, à *Claude*, Marquis de *Flavigny*.

CLAUDE DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly, fils aîné d'ANDRÉ, & de *Claudine d'Ambly*, d'abord Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, ensuite Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qui fut réformé en 1697, après la paix de Ryfwyk, fait Brigadier de Dragons le 29 Janvier 1702, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, servit la même année au siège de Brisfach; se trouva, le 13 Août 1704, à la bataille d'Hochstett, fut fait Maréchal-de-Camp le 26 Octobre suivant; passa en Espagne où il se signala le 5 Avril 1707, à la bataille d'Almanza, d'où ayant apporté la nouvelle à Versailles le 5 Mai, le Roi le nomma Lieutenant-Général de ses Armées, le 17 du même mois, & lui donna au mois de Septembre suivant la charge de Lieutenant-Général de la Haute & Basse-Marche; au mois de Mars 1709, il servit dans l'armée du Dauphiné, ce qu'il continua jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1714; au siège de Barcelone il eut le commandement de l'attaque de la gauche, à l'assaut général qui fut donné le 11 Septembre au corps de la place; en 1719, il fut employé dans la guerre contre l'Espagne; se trouva aux sièges de Fontarabie & de la ville & du Château de Saint-Sébastien, après s'être rendu maître auparavant de quelques Forts & Châteaux pour faciliter ces sièges. Après la prise de ces deux places, le Gouvernement de la première lui fut donné avec 14000 livres d'appointemens, & le Maréchal de Berwick

le laissa sur la frontière de Guipuscoa, avec un corps de 17 bataillons & de 21 escadrons sous ses ordres , pendant que ce Maréchal marchoit du côté du Rouffillon pour aller faire le siège d'Urgel ; la Grand' Croix de Saint-Louis lui fut donnée le 1^{er} Novembre 1720, avec le Gouvernement de Charlemont & de Givet en Flandre, au mois de Février 1728 ; enfin il fut nommé au mois d'Avril 1734, pour faire la campagne en Allemagne, mais une chute de cheval qu'il fit & dont il fut blessé à la tête le mit hors d'état de servir, & il mourut à Paris le 4 Juin 1738, âgé de 80 ans. Il étoit veuf de *Marie-Jeanne-Elisabeth Bezarde*, qui mourut le 6 Décembre 1696, & ne lui laissa qu'une fille, morte après elle. C'est ce que nous savons sur cette famille, de laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Il est parlé de ce *CLAUDE DU FAY D'ATHIES*, dans le *Mercur* de Juin 1738, p. 1226.

Les armes : *d'argent, semé de fleurs-de-lis de sable.*

FAY DU BOIS-HUBERT (du) : *d'or, au chef de gueules, chargé d'un pal de 3 pièces de vair.*

FAY DE LA SAUVAGÈRE. C'est une famille noble de Basse-Normandie, Election de Falaise, qui fut maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. La Roque en parle dans son *Traité de la Noblesse*, p. 68.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, à 3 têtes de gueules ; au chef d'azur, chargé de 2 biseaux d'or.*

FAYDIT ou **FEYDIT DE TERSSAC**, famille originaire du Bas-Limousin, dont nous allons donner ici la Généalogie, dressée sur les Titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés le 10 Juillet 1775. Cette Maison remonte à

I. **PHADITZ DE TURENNE** (dont le nom propre a passé à sa postérité), qui fut présent avec **PIERRE**, son fils, à un acte de foi & hommage fait, le 7 des Calendes de Février 1163, par **Raymond**, Vicomte de Gimel, à **Raymond**, Vicomte de Turenne, pour son Château de Gimel. Il étoit alors avancé en âge, puisque son fils **PIERRE** (*Petrus* **FAYDIT** ou *Fayditi*) fut présent à une donation, faite, l'an 1143, par **Bozon**, Vicomte de Turenne, à l'Abbaye d'Obazine, du Mas-de-Tarfac, & aux obseques dudit **Bozon** de Turenne, faites à l'Ab-

baye de Tulle, la même année : les deux Chartes rapportées tout au long par **Baluze**, *Historia Tullenfis*, pag. 141, édit. de Paris.

Nota. On ne trouve **PIERRE** DE TURENNE, ni dans **Baluze**, ni dans **Justel**, qui ont fait l'histoire de cette Maison, ni dans le *Dépôt de Turenne*, à la *Chambre des Comptes de Paris* ; ce qui confirme que **PIERRE**, fils de **FAYDITS DE TURENNE**, a pris le nom de **PIERRE FAYDITS**, qu'on retrouve dans presque tous les actes des *Vicomtes de Turenne* de son tems, & seulement depuis 1143 jusqu'à 1197.

II. **P.** (OU **PIERRE I.**) **FAYDITS**, mentionné dans les actes ci-dessus de 1143 & 1163, fut encore présent à la reconnoissance faite, l'an 1190, par **Raymond**, *Vicomte de Turenne*, à la veille de son voyage d'outre-mer, de ce qu'il tenoit en fief de l'Abbaye de Beaulieu ; & à la promesse que fit, par acte de l'an 1197, le même **Raymond**, *Vicomte de Turenne*, de remplir les engagements qu'il avoit contractés avec l'Abbaye de Beaulieu, avant son départ pour Jérusalem. Il assista, vers le même tems, au mariage entre **Raymond**, *Vicomte de Turenne*, & la fille de **Guy**, *Comte d'Auvergne*, & fut garant, par serment, dudit contrat de mariage, ainsi que **B. de Castelnau**, & autres qui ont signé la Charte rapportée au long par **Baluze** & **Justel**, *Histoire de la Maison d'Auvergne*. On peut conjecturer de ce qu'il ne se trouve dans aucun acte après l'an 1200, qu'il est mort bientôt après.

III. **A.** OU **ADEMAR FAYDITS**, 1^{er} du nom (probablement fils du précédent), fut présent à un accord de l'an 1219, entre **Raymond**, *Vicomte de Turenne*, & **Malfrède** de *Castelnau*, sur l'hommeage dudit *Castelnau*, par Charte de l'an 1219. Il est désigné, dans une Charte du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'*Aimeric*, Evêque de *Limoges*, portant que **HUGUES FAYDIT**, Chevalier, a reconnu tenir en fief, du *Prieur* & de l'Eglise de *Brives*, le *Mas-de-Podeyras*, situé à *Nazareth*, duquel *Mas* il a moitié, l'autre appartenant à l'Eglise de *Nazareth*, par donation des progéniteurs dudit Chevalier. Il paroît que ledit **ADEMAR FAYDIT** eut trois enfans :

1. **HUGUES FAYDIT**, Chevalier, qui donna la reconnoissance ci-dessus de l'an 1250. Il peut être l'auteur de la branche des **FAYDIT-D'AIREFEUILLE**, & père de **GÉRAUD FAYDIT-D'AIREFEUILLE**, 3^e Abbé de *Saint-Martial* de *Limoges* vers 1280. Cette branche a eu

trois Cardinaux dans le XIV^e siècle, dont un seul a porté le nom de FAYDIT. Elle n'est connue que sous celui d'*Aigrefeuille*; mais on voit dans les Chartres du Monastère de Saint-Léonard-le-Noblat, où cette famille avoit sa sépulture, qu'elle étoit FAYDIT d'origine, dont elle n'a quitté le nom qu'à la fin du XIV^e siècle (*Antiquité Bénédict. du Diocèse de Limoges*, par Dom Etiennot, part. II, chap. 5);

2. JEAN FAYDIT, Moine, Recteur de l'Eglise de Nazareth, mentionné dans la Charte ci-dessus, du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, concernant HUGUES FAYDIT, Chevalier, son frère;
3. Et RAYMOND, qui suit.

BRANCHE

des FAYDIT DE TERSSAC.

IV. RAYMOND FAYDIT, Chevalier, acheta de Dame Guilhelmine, veuve de Pierre Rochabon, & de ses fils Guillaume & Hugues, tant pour lui que pour ses héritiers, le Mas-de-Geneiras, en la ville de Gimnhac, dont il fut investi, par Lettres de l'an 1255, de Raymond, Vicomte de Turenne. Il épousa Dame *Bertrande*, appelée comme morte dans un acte, scellé le mardi après Pâques 1282, portant que Guillaume de Lissac, Chevalier, & Dame Guilhelmine, sa femme, ont vendu à Messire HÉLIE FAYDIT, Chevalier, qui suit, une rente qu'ils avoient au Mas-del-Montat, laquelle rente avoit été promise en dot auxdits Guillaume de Lissac & sa femme, par RAYMOND FAYDIT, Chevalier, & Dame *Bertrande*, père & mère dudit HÉLIE.

V. HÉLIE FAYDIT, Chevalier, premier possesseur connu du fief de Terssac en Quercy, acquit, le 7 des Calendes de Mars 1275, d'Étienne Vigier, la terre ou combe dite *Denfnoquet*, en la Paroisse de Franhac; cet acte est scellé du sceau de Raymond, Vicomte de Turenne, où l'acquéreur est qualifié Chevalier. Il eut pour enfans :

ADEMAR, qui suit;

Et HELITE FAYDIT, à laquelle son père donna une portion du fief de Terssac, femme de *Jean de Reveillon*, Jurisconsulte, comme il paroît par un hommage rendu le lundi après l'Épiphanie de 1234, par ledit *Reveillon*, à Bernard, Comte de Comminges, & Vicomte de Turenne, pour le fait de Terssac, dans lequel acte HÉLIE FAYDIT, son père, est rappelé comme mort. La postérité de ladite HÉLITE FAYDIT a possédé

cette portion du fief de Terssac jusqu'en 1460, qu'elle fut réunie sur la tête de JEAN FAYDIT, II^e du nom, dont il fera parlé ci-après.

VI. ADEMAR FAYDIT, II^e du nom, Chevalier, n'étoit que Damoiseau lorsqu'il fit une acquisition, le 11 des Calendes de Février 1286, d'Aimery Vigier, habitant de Gimnhac, par acte scellé du sceau de Raymond, Vicomte de Turenne, Damoiseau; & est qualifié *Chevalier* dans un hommage, où il fut présent, rendu en 1307, par Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, à l'Abbé de Tulle. Cet hommage est rapporté par Baluze, *Hist. de Tulle*, pag. 605, édit. de Paris. Il est rappelé comme mort dans un acte du 13 Mars 1339, & eut pour enfans :

PIERRE, qui suit;

Et BERTRANDE, mariée à *N... de Sarrazac*, mère de *Bernard de Sarrazac*, dont le petit-fils, *Raymond*, mourant sans postérité, donna tous ses biens à JEAN II^e, arrière-petit-fils de PIERRE FAYDIT, dont nous allons parler.

VII. PIERRE FAYDIT-DE-TERSSAC, II^e du nom, Damoiseau, qualifié *Noble & puissant homme* (le premier qui a porté invariablement le nom de TERSSAC), est mentionné dans un acte du 13 Mars 1339, par lequel Pierre & Bernard Aubreuc, frères, du lieu de Gimnhac, reconnoissent lui devoir les rentes qu'il avoit acquises de *Bernard de Sarrazac*, Damoiseau, son neveu, du consentement de ladite Dame BERTRANDE FAYDIT, sa mère. Il est encore mentionné dans des Lettres d'avant la Saint-Mathieu de 1325, de Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, portant que Messire Bernard Navarre, Chevalier, reconnoît devoir à PIERRE FAYDIT, Damoiseau de Terssac, & à ses héritiers, deux fetiers d'avoine de rente, mesure de Martel, que ledit Chevalier, son père, & autres prédécesseurs avoient reconnu devoir au père & autres prédécesseurs du même PIERRE FAYDIT, depuis longues années, pour raison du Mas-de-la-Raimondi. Il épousa *N... de Saint-Céré* (en latin *de Sando Sereno*), comme il appert par l'hommage qu'il rendit, le mardi jour de la Toussaint de 1334, au Vicomte de Turenne, de ce qu'il possédoit au Château & Châtellenie de Saint-Céré, à cause de la dot de sa femme; fit hommage, le Samedi après l'Épiphanie de 1334, audit Vicomte, pour le fief de Terssac,

qu'il déclara tenir en emphytéose franche & libre, comme l'ont tenu ses prédécesseurs. Cet hommage fut rendu cinq jours après que *Jean de Réveillon* eut rendu le fief pour la portion du même fief de Terillac, qu'*HÉLITE FAYDIT*, sa femme, avoit reçu en dot de son père. Ledit *PIERRE II* eut de son mariage :

VIII. *JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC*, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Terillac, qui donna pour dénombrement au Vicomte de Turenne, le 17 Février 1366, de tout ce qu'il possédoit en ladite Vicomté. Il fut présent à l'accord & transaction de l'an 1361, passée entre Guillaume Roger de Beaufort, Vicomte de Turenne, & Jobert de Malamort, & les Consuls de la Ville de Brives; & étoit mort en 1417. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1368, noble *Sibylle de Chanac*, fille de feu Messire *Pons de Chanac*, à laquelle Jean de Rochas, son tuteur, assigna une dot de 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent :

1. *ADEMAR*, qui suit;
2. *ARNAUD*, mentionné, avec son père, dans une instance du 28 Avril 1417, que fit aux Assises de Collonges *ADEMAR FAYDIT*, son frère aîné, contre noble *Ademar de Chanac*, héritier du fudist *Pons de Chanac*, à l'effet d'être payé de la dot de sa mère;
3. *JEANNE*, mariée, par contrat du 14 Mars 1411, à noble homme *Guy de Ferrières*, auquel *JEAN*, son père, assista.

IX. *ADEMAR FAYDIT-DE-TERSSAC*, III^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Terillac, rappelé dans l'instance de 1417, épousa, assisté de son père, par contrat du 10 Janvier 1397, *Blanche de la Raimondi*, laquelle, étant veuve, fut nommée Administratrice légitime de son fils, suivant un acte passé aux Assises de Turenne, du 3 Novembre 1418, entre elle, & Maître *Etienne de Manhac*. Il eut pour enfant :

X. *JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC*, II^e du nom, Damoiseau, Seigneur direct & foncier de Terillac, qui eut pour tuteur Jean Reynaud de Brives, par acte passé aux Assises de Turenne, le 3 Novembre 1418; mais celui-ci ayant demandé la décharge de tutelle, on lui subrogea, par avis de parens, le Prieur de la Minerve, oncle dudit *DE-TERSSAC*, comme il conste par un acte passé auxdites Assises vers 1420. *JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC* comparut pardevant les Commissaires nommés, en 1460, par le Vicomte & la Vicomtesse de Turenne,

Tome VII.

& exposa, entr'autres choses, qu'il étoit Seigneur direct, foncier & utile du repaire, lieu & Bourg de Sarrazac, comme ayant été institué héritier universel de noble *Raymond de Sarrazac*. Il fit une transaction, le 17 Décembre, même année 1460, avec magnifique & puissant Seigneur Agne de la Tour, Chevalier, Vicomte de Turenne, & Dame *Anne de Beaufort*, sa femme, par laquelle il fut convenu que la forteresse, lieu, bourg & dépendances de Sarrazac, demeureroient audit noble *JEAN FAYDIT*, quittes & francs des redevances exigées, ainsi que le fief de Terillac & ses dépendances, à la charge qu'il les tiendroient de la Vicomté de Turenne, & en feroit hommage-lige, & serment de fidélité. Il rendit foi & hommage le même jour audit Seigneur Vicomte, pour les biens qu'il possédoit en la Paroisse de Creffensac, provenant de sa première femme, ainsi que pour les terres & dépendances de Terillac & de Sarrazac. Il fit son testament le 22 Mai 1497, par lequel il élut sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, dans l'Eglise de Creffensac, fit des legs à tous ses enfans, & institua pour ses héritiers *Louis*, son fils aîné du premier lit, & *PIERRE*, son fils aîné du second lit. Il avoit épousé 1^o *Blanche de Cofnac*, fille de noble *Hélie de Cofnac*, laquelle fit son testament le 17 Mai 1462, choisit la sépulture en l'Eglise de Creffensac, dans la Chapelle de Sainte-Catherine, au tombeau des prédécesseurs de son mari, & institua pour ses héritiers, par portions égales, ses quatre fils; & 2^o par contrat du 24 Novembre 1463, noble *Irlande*, dite *Lau-donne Fochier*, fille de noble & puissant Seigneur *Jean Fochier*, Chevalier, Seigneur de Cornillon, de Limoges, Sainte-Fortunade, & la Garde, au Diocèse de Tulle; ce contrat fut ratifié le 29 Juillet 1464, par ledit *Jean Fochier & Irlande*, sa fille. Il eut du premier lit :

1. *LOUIS*, qui suit;
2. *FRANÇOIS*, Religieux, de Marmoutier;
3. *PANTALÉON*, Religieux, Prieur de Rochecouart;
4. *JEAN*, Religieux en l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers;
5. *ANTOINETTE*, Religieuse.

Et du second lit il eut :

6. *PIERRE*, nommé par ses père & mère, par acte du mois de Juillet 1475, héritier des biens de Sarrazac, suivant la disposition de leur contrat de mariage;

A a a

7. GUILLAUME ;
8. ANTOINE, Prêtre ;
9. BERNARDINE, mariée à noble N... de Sahu-guet ;
10. CATHERINE, femme de noble François de Campagnac ;
11. LOUISE, mariée à noble Martial de Limoges ;
12. 13. & 14. ISABELLE, ANNE & BLANCHE, Religieuses.

XI. LOUIS FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terillac, fut institué, par son père, héritier de la moitié de ses biens avec la tour & maison de Terillac du côté de l'Orient. Par son testament du 18 Avril 1518, il choisit sa sépulture auprès de ses ancêtres en l'Eglise de Creffencac, donna l'usufruit de ses biens à sa femme, fit des legs à ses enfans, institua pour héritier universel noble GUY FAYDIT, son fils aîné, auquel il enjoignit d'entretenir ses frères au Collège, & de pourvoir à leur éducation ; substitua, au défaut dudit GUY, tous ses biens à noble JEAN, dit l'Ancien, & successivement à HÉLIE & à JEAN, dit le Jeune, au cas qu'ils ne soient pas dans les Ordres sacrés. Il étoit mort en 1538. Il épousa, affisté de son père, par contrat du 10 Avril 1485, noble François Fochier, fille de noble & puissant Seigneur Antoine Fochier, Chevalier, Seigneur de Sainte-Fortunade, &c., & eut pour enfans :

1. GUY, qui suit ;
2. JEAN, dit l'Ancien, lequel plaida pour son droit de légitime, & obtint une Sentence du Juge ordinaire de Turenne, contre noble GUY FAYDIT, Seigneur de Terillac, son frère aîné, de laquelle celui-ci appela ; & par autre Sentence du 18 Mai 1535, il fut dit qu'il avoit été mal jugé par le Juge de Turenne. Il y eut instance entr'eux le 6 Novembre 1537, au sujet de la valeur des biens de feu LOUIS FAYDIT, leur père : l'affaire fut portée & jugée au Parlement de Bordeaux, comme il appert par la quittance que ledit noble JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC donna le 25 Décembre 1544 à GUY, son frère ;
3. HÉLIE, légataire par le testament de son père ;
4. JEAN, dit le Jeune, auteur de la branche des Seigneurs de Terillac, établie en Conserans, rapportée ci-après ;
5. Et JEANNE, Religieuse, aussi léguée par son père.

XII. GUY FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié Noble & Ecuier, Seigneur de Terillac, testa le

14 Février 1558. Il avoit épousé 1^o Jeanne de Cofnac ; & 2^o Marguerite de Maynard, & eut pour fils aîné :

XIII. Noble FRANÇOIS FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terillac, institué héritier par le testament de son père, qui eut de son mariage :

XIV. DOMINIQUE FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terillac, qui eut pour enfans :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. Et MADELEINE DE FAYDIT, mariée à noble François de Castres.

XV. JEAN-LOUIS FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terillac, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut le dernier de cette branche aînée. Il fit son testament le 20 Octobre 1667, par lequel il institua pour son héritière MADELEINE DE FAYDIT, sa sœur, veuve de noble François de Castres ; appela à sa succession N... de Castres, son fils, à la charge de faire sa résidence au lieu de Terillac, & de porter, lui & ses descendans, les nom & armes dudit testateur ; & substitua, à son défaut, tous ses biens à JEAN DE TERSSAC, son cousin, qui se trouvoit à la tête de la branche de FAYDIT-TERSSAC, établie en Conserans, ou à ses fils, à la charge de résider au lieu de Terillac.

BRANCHE

des Seigneurs de TERSSAC, établie en Conserans.

XII. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, III^e du nom, dit le Jeune, fils de LOUIS FAYDIT-DE-TERSSAC, & de noble François Fochier, est mentionné avec JEAN l'Ancien, & ses autres frères, dans le testament de leur père, du 18 Avril 1518. Il portoit spécialement le nom de TERSSAC, pour être distingué de JEAN, dit l'Ancien, & fut aussi en procès pour son droit de légitime, contre noble GUY FAYDIT, son aîné : pour terminer leur différend, on tint une Assemblée à Brives, par ordre du Gouverneur de Limoufin, & les arbitres décidèrent, par leur Sentence du 23 Février 1548, ce que GUY FAYDIT, Ecuier, Seigneur de Terillac, donneroit à Jean, dit de Terillac, son frère ; mais ce dernier refusa d'approuver cette Sentence arbitrale par acte du 24 Juin 1549, disant qu'il n'étoit point Prêtre, pour s'en tenir à une pension, & qu'il exigeoit son droit de nature. Il fut s'établir à Saint-Girons en Conserans, Sénéchauffée de Toulouse. Par son testament du 3 Avril 1592, il choisit sa sépulture en l'Eglise de Saint-Girons, devant l'Au-

tel Notre-Dame auprès de sa première femme; fit des legs à sa seconde femme; & nomme pour ses héritiers, à portions égales, ses deux fils. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 14 Juillet 1549, *Mariette de l'Anglade*, fille de *Michel de l'Anglade*, qui, outre la dot, promit de nourrir les futurs pendant un an; & 2^o *Marthe de Méritens*, fille de noble *Arnaud de Méritens*, Seigneur de Villeneuve. Il eut du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui suit.

Et du second lit:

2. PIERRE DE TERSAC, auquel son père donna, par son testament, la métairie de Commanies. Il mourut jeune & sans postérité: son frère recueillit sa succession.

Nota. Ledit JEAN FAYDIT-DE-TERSAC, établi en Conserans, porta le nom de TERSAC, qui marquoit mieux le lieu de son origine, que le nom de FAYDIT, dont il y avoit plusieurs familles en Limoufin, en Auvergne, & dans l'Albigeois: son fils & son petit-fils ne portèrent aussi que celui de TERSAC; mais ce dernier, dans la recherche de la Noblesse qui se fit en 1666, par ordre du Roi, craignant que la suppression du nom de FAYDIT ne fit difficulté dans ses preuves, eut recours à JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Tersac en Quercy, son cousin, chef de la branche aînée, lequel, à la réquisition du Procureur dudit petit-fils, noble JEAN-FAYDIT-DE-TERSAC, Sieur de Commanies, au pays de Conserans, comparut devant le Sénéchal du Quercy, dans la ville de Martel, le 2 Juillet 1666, & déclara, par serment, avoir trouvé dans sa maison plusieurs mémoires & papiers, desquels il résulte que ledit Sieur de Commanies est issu de ladite Maison de Tersac en Quercy, savoir de noble JEAN FAYDIT, fils d'autre noble LOUIS FAYDIT, Seigneur dudit Tersac, le testament duquel LOUIS il fit extraire en présence du Sénéchal. La relation intime des deux branches, prouvée par Lettres originales, à commencer du 1^{er} Janvier 1665, & qui paroît avoir été fort antérieure, jointe à la substitution de la branche aînée en faveur de la branche cadette, & l'attestation ci-dessus, ne laissent aucun doute sur la filiation des TERSAC, établis en Conserans, malgré la suppression du nom de FAYDIT. D'ailleurs on voit par plusieurs actes au dépôt de Turenne, à la Cham-

bre des Comptes de Paris, & par les montres militaires, que depuis deux siècles la branche aînée en Quercy n'étoit connue que sous le nom de TERSAC, dont elle possédoit la terre, ne prenant celui de FAYDIT que dans les principaux actes.

XIII. FRANÇOIS DE TERSAC, qualifié Noble & Ecuyer, fils de noble JEAN FAYDIT-DE-TERSAC, & de *Mariette de l'Anglade*, sa première femme, mentionné dans le testament de son père, du 3 Avril 1592, qui lui donna la métairie d'Augères, fit son testament le 11 Mars 1651, par lequel il légua tous ses enfans, & institua pour héritier universel, JEAN, son fils aîné. Il épousa, par contrat du 14 Novembre 1589, *Renée de Casteras*, fille de noble *Jean de Casteras*, Seigneur de Saignan, & de *Germaine d'Espagne*; il est mentionné dans le testament du 21 Décembre 1605 de ladite *Germaine d'Espagne*; veuve de *Jean de Casteras*, laquelle fit des legs à JEAN DE TERSAC, fils de FRANÇOIS, & de Demoiselle de *Casteras*, sa fille, auquel JEAN, son petit-fils & filleul, elle substitua ses biens au défaut de noble *Jean-Antoine de Casteras*, son héritier, lui donnant pour administrateur FRANÇOIS DE TERSAC, son père, genre de ladite testatrice. De son mariage avec *Renée de Casteras*, vinrent entr'autres enfans:

JEAN, qui suit;

Et FRANÇOIS DE TERSAC, Ecuyer, marié à *Beaumont de Lomagne*. Son père donna procuration, le 29 Février 1644, à JEAN, son frère aîné, pour assister en son nom au contrat de mariage. Il fut auteur d'une branche éteinte à la quatrième génération, laquelle a porté le nom de FAYDIT-DE-TERSAC. Cette branche étoit appelée à la substitution portée dans le testament du 20 Octobre 1667, de JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Tersac en Quercy, chef de la branche aînée.

XIV. JEAN FAYDIT-DE-TERSAC, IV^e du nom, dit de Commanies, baptisé le 14 Avril 1594, filleul de noble *Lizé de Casteras*, & de noble *Germaine d'Espagne*, qui le fit légitime par son testament du 21 Décembre 1605, comme on l'a dit plus haut, obtint des Lettres, le 29 Septembre 1639, de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, commandant les Armées de Guyenne & Languedoc, qui l'exempta de l'arrière-ban, & lui donna mainlevée de toute saisie, comme servant le Roi sous la charge du Vicomte de Lérans. Il est mentionné dans le testament du 20 Octobre

1667 de noble JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terflac en Quercy, qui appelle à la substitution de ses biens son cousin, *M. de Terffac, qui se trouveroit à la tête de la branche établie en Conserans (lequel étoit alors ledit noble JEAN DE TERSSAC, Sieur de Commannies), à la charge de faire sa résidence au lieu de Terflac. JEAN DE TERSSAC, ayant prouvé qu'il étoit fils de noble FRANÇOIS, petit-fils de noble JEAN, & arrière-petit-fils de noble LOUIS, Seigneur de Terflac en Quercy, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 16 Janvier 1671, de M. de Bezons, Intendant de Languedoc, & mourut le 24 Juillet 1682. Il avoit épousé, par contrat du 17 Mai 1620, Catherine des Bordes, fille de feu noble Jean des Bordes, Sieur de Camp, Capitaine, chef d'une Compagnie de gens de pied, & d'Anne de Méritens, dont sortit :*

XV. GÉRAUD FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Monlong, baptisé le 28 Octobre 1635, mentionné dans le testament du 11 Mai 1651, de noble FRANÇOIS DE TERSSAC, son aïeul; & dans celui du 20 Octobre 1667, de JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terflac en Quercy, son cousin, qui l'appelle à la substitution de ses biens, fut maintenu le 16 Janvier 1671, dans sa noblesse avec son père. Il fit son testament le 3 Juillet 1672, par lequel il institua pour héritier universel JEAN-GEORGES, son fils, qui suit, & d'Hélène de la Passe, à laquelle il donna pour conseil noble JEAN DE TERSSAC, son père. Il mourut le 6 du même mois, & fut inhumé le lendemain en l'Eglise de Montefquieu. Il avoit épousé, par contrat du 9 Septembre 1667, Hélène de la Passe, fille de noble Maximilien de la Passe, & de George du Pac, dont il eut :

XVI. JEAN-GEORGES FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié Noble, Sieur de Commannies, baptisé le 22 Mars 1668, Lieutenant au Régiment de Gascogne, par Brevet du 1^{er} Janvier 1689, puis Capitaine par commission du 4 Mars 1694, fut maintenu dans sa noblesse par jugement, du 11 Février 1700, de l'Intendant de Montauban. Par son testament du 6 Mars 1742, il élut sa sépulture en l'Eglise paroissiale de Montefquieu, au tombeau de ses ancêtres; fit des legs à ses enfants, institua pour héritier universel noble JEAN-FRANÇOIS, son fils, qui suit; & mourut le 27 Décembre 1748. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1695, Anne de Casteras, fille de noble N... de Caf-

teras, Seigneur de Saignan, & de Marie de Salins, dont il a eu entr'autres enfans :

XVII. JEAN-FRANÇOIS FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié noble Seigneur de Montefquieu, Contrazy, Baliar, baptisé le 26 Septembre 1709, qui a épousé, en présence de ses père & mère, par contrat du 21 Juin 1735, *Isabeau de Souech-des-Baux*, fille unique de noble Pierre-Paul de Souech-des-Baux, & de feu Dame Pétronille de Laignon. Elle est morte en 1750, laissant de son mariage :

1. PIERRE-PAUL FAYDIT-DE-TERSSAC, baptisé le 21 Juillet 1736, Capitaine au Régiment de Beaujolois, par commission du 20 Septembre 1761;
2. JEAN-GEORGES, baptisé le 5 Juillet 1737, dit *le Chevalier de Terffac*, Capitaine au même Régiment, par commission des même jour & an que dessus;
3. JEAN-JOSEPH, baptisé le 26 Août 1739, Prêtre, Curé de la Paroisse de Saint-Sulpice à Paris, du 20 Mars 1777;
4. PIERRE, baptisé le 21 Octobre 1740, Ingénieur ordinaire du Roi, avec commission de Capitaine;
5. PHILIPPE, baptisé le 16 Décembre 1742, mort à Dunkerque en 1770, Lieutenant au Régiment de Beaujolois;
6. JEAN-PIERRE, baptisé le 7 Juin 1745, Lieutenant au Régiment d'Auvergne;
7. PAUL-AUGUSTE, baptisé le 2 Décembre 1746, mort jeune;
8. Et VINCENT-CLAUDE, baptisé le 9 Mai 1749, Ingénieur ordinaire du Roi.

La maison de FAYDIT, ou FEYDIT-DE-TERSSAC, porte pour armes: *burelé d'argent & de sinople de 10 pièces, & chacune des pièces d'argent chargée d'une étoile de gueules, qui est FAYDIT-DE-TERSSAC; au chef d'azur, parti par un trait de sable à deux lions affrontés d'or, couronnés de même, qui est DE SARRAZAC.*

(Cette Généalogie est extraite d'un Mémoire fait en preuves, qui a été imprimé en 1775, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

FAYE, famille originaire de Lyon, N... FAYE eut pour enfans :

BARTHÉLEMY, qui suit;
Et CHARLES, Abbé de Saint-Fuscien, Conseiller au Parlement de Paris, Chanoine & Archidiacre de Notre-Dame de Paris.

BARTHÉLEMY FAYE, Président aux Enquêtes, laissa :

JACQUES FAYE, Seigneur d'Espeiffes, Préfident au Parlement de Paris, qui fut l'un des plus illustres Magiftrats du XVI siècle, né à Paris le 6 Janvier 1543, & mourut le 20 Septembre 1590. Il avoit époufé *Françoise Chalvet*, héritière du Baron de Thrizac & de Cheyroufe, dont il eut :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. 3. & 4. Et trois filles.

CHARLES FAYE, Seigneur d'Espeiffes, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeur en Hollande, mourut le 5 Mai 1636. Il avoit époufé *Marguerite de Fourcy*, sœur de la Maréchale d'Effiat, dont il eut postérité.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de licornes d'or.*

FAYE, Bourg dans le Saumurois en Poitou, Diocèse d'Angers, auquel on donne le furnom de *Fay-la-Vineufe*. La Baronnie de *Faye-la-Vineufe* doit ses commencemens à *Foulques-Néra*, dont il est parlé à l'article de la Province d'Anjou, tom. I, du *Dictionnaire des Gaules*. Elle relève du Duché de Richelieu.

FAYEL (DU) ou (DE), en Normandie. Suivant un Mémoire historique & un Arbre généalogique qui nous a été remis, & d'après des recherches particulières qu'on a faites sur ce nom, c'est une ancienne Noblesse qui paroît avoir eu ses principaux établissemens dans le Vermandois & le Beauvoisis. On trouve dans l'*Histoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, imprimée à Rouen en 1631, p. 34, à la table des noms des Seigneurs qui furent à la conquête de Jérusalem, un CRAPEL DU FAYEL, lequel, en 1096, passa en qualité de Banneret, à la conquête de Jérusalem, sous *Robert Courteheufe & Godefroy de Bouillon*. Ce CRAPEL DU FAYEL écarteloit ses armes de *Morieul & de Fayel*, & le Sire de *Morieul* portoit les armes de France, à un demi-lion d'argent, rampant. Dans une autre *Histoire de Normandie*, par Maffeville, on trouve un RAOUL DE FAYEL au nombre des Seigneurs de Normandie, qui comparurent aux revues faites dans les autres provinces du Royaume en 1369.

Suivant l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 55, un EUDES DE FAYEL, près de Saint-Quentin, est nommé dans un titre du Trésor des Chartes du Roi,

de l'an 1240, *Chevalier* avec un *Eudes*, III^e du nom, dit *Oudart*, Seigneur de Ham. Il paroît que c'est ce même EUDES DE FAYEL qui pourroit avoir causé la malheureuse histoire de *Gabrielle de Vergy*, dont les auteurs ont parlé si diversément pour la rendre plus touchante, & qui a été le sujet d'une ancienne Romance & de la nouvelle Tragédie par M. du Belloy. Cet auteur permettra de dire que pour élever son Héros & le nom de *Coucy*, il ne devoit point ombre celui de FAYEL, en paroissant douter, dans son Mémoire historique, imprimé en 1770, que cet EUDES DE FAYEL ait époufé une *Vergy*, d'une illustre Maison de Bourgogne, & sans égard pour les anciennes chroniques, vouloir substituer au nom de *Vergy*, celui de *Levergies*, d'une autre famille de Vermandois. Si les recherches que cet auteur dit avoir faites eussent été plus fructueuses, il auroit vu que ce *Fayel*, dont les aïeux étoient, en 1096, au nombre des Bannerets, avec les Souverains qui passèrent à la conquête de la Terre-Sainte, pouvoit prétendre à l'honneur de s'allier à une *Vergy*, ainsi que les Historiens modernes l'assurent, & que sa trop austère vertu, peut-être, enfanta sa cruelle vengeance, qu'on ne trouva pas autant injuste dans un siècle où les mœurs étoient plus sévères que dans celui-ci, puisque cela n'empêcha pas cet EUDES DE FAYEL d'être fait Chevalier.

Dans le même ouvrage des *Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 118, il est fait mention d'un Collart de Billy, Ecuyer, lequel rendit aveu de quelques Terres à GRAPIN DU FAYEL, Seigneur de Montjay en 1350; & au tom. VI, p. 338 & 672, on trouve que GUILLAUME DU FAYEL, dit le *Bègue*, Vicomte de Breteuil, épousa *Marguerite de Châtillon*, fille de *Jean de Châtillon*, Comte de Porcéan, Seigneur de Tour & Nesle, fait Chevalier en 1346, de laquelle il eut pour enfans JEAN DE FAYEL, Vicomte de Breteuil, & MARIE DE FAYEL.

JEAN DE FAYEL hérita du Comté de Dammartin, comme descendant de *Jacqueline de Trie*, tante de *Blanche de Trie*, Comtesse de Dammartin, laquelle avoit époufé *Charles*, Seigneur de la Rivière. Etant morte sans enfans, sa succession échut aux descendants de ladite *Jacqueline de Trie*, sa tante. Ce JEAN DE FAYEL posséda peu de tems le Comté de Dammartin, parce qu'il mourut sans enfans en

1420. Il avoit épouſé, en 1418, *Jacqueline Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Seigneur de Hambye & de Briquebec, & de *Jeanne Paynel de Moyon*. Cette *Jacqueline Paynel* étoit veuve de *Pierre d'Orgemont*, II^e du nom, Seigneur de Chantilly, de Montjay, &c. Chambellan du Roi, Echanſon du Duc de Bourgogne, &c., tué à la bataille d'Azincourt le 24 Octobre 1415. JEAN DU FAYEL fut Seigneur de Chantilly, après lui, à cauſe de *Jacqueline Paynel*, fa femme, & il y demeura avec elle & pluſieurs de ſes parens & alliés pendant les factions de Bourgogne. Après ſa mort, ſa veuve en ſecondes noces, ſollicitée par *Jacques Paynel*, ſon couſin germain, Chambellan du Duc de Bourgogne, jura & promit d'entretenir la paix & le traité fait entre les Rois de France & d'Angleterre, moyennant qu'il leur fut promis fûreté de leurs corps & de leurs biens en Novembre 1421. Elle mourut le 15 Mars 1435, & fut enterrée aux Cordeliers de Senlis. *Guillaume*, Baron de *Montmorency*, par diſpoſition particulière de ſon père en 1472, hérita de ladite terre de Chantilly & autres par ſucceſſion de *Marguerite d'Orgemont*, ſa mère. On fait que Madame la Princeſſe de Condé, ſœur de *Henri de Montmorency*, dernier de ſa branche, a porté le Duché de Montmorency, dont Chantilly fait partie, dans la Maïſon de *Condé* qui le poſſède depuis ce tems.

A la mort de JEAN DE FAYEL, MARIE, ſa ſœur, alliée à *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'Acy, qui ſuivit le parti de CHARLES VII, ne put jouir du Comté de Dammartin, le Roi d'Angleterre l'ayant donné au Comte de *Vergy*, Seigneur de Frolois & de Champlitte, Gouverneur de Champagne & de Brie; mais *Marguerite de Nanteuil*, fille unique de *Renaud de Nanteuil*, & de MARIE DE FAYEL, alliée à *Antoine de Chabannes*, Grand-Panne-tier de France, &c., entra dans ledit Comté de Dammartin & dans les Terres de la Maïſon de *Châtillon*, qu'elle porta en 1439 audit *Antoine de Chabannes*, ſon mari, d'où ce Comté paſſa dans la Maïſon d'*Anjou-Mézières*, puis dans celle de *Boulainvilliers*; & l'un d'eux le vendit au Connétable de *Montmorency*.

Dans la même *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 874, on trouve encore une JACQUELINE DU FAYEL, Vicomteſſe de Breteuil, mariée à *Guillaume de*

Ferrières, Seigneur de *Ferrières*, de *Thury* & de *Dangu*, laquelle eut une fille nommée *N...* de *Ferrières*, mariée, en 1482, à *Ferry d'Aumont*, Seigneur d'Aumont, de Méru & de Chars, &c.

Voilà ce que l'on trouve dans les Auteurs ci-deſſus cités ſur la Maïſon de *Fayel*. Cette ancienne Nobleſſe a eu le fort de pluſieurs autres, & a eſſuyé une variation de fortune indiſpenſable dans un ſi long eſpace de tems & dans la diviſion de ſes branches; mais quelque peu riches qu'aient été depuis les trois ou quatre derniers ſiècles, celles dont nous allons rapporter la filiation, on n'y trouve point de méſalliances; au contraire, parmi les femmes, on y en voit beaucoup d'ancienne Maïſon.

Pour une filiation ſuivie, nous ne pouvons maintenant remonter qu'à

I. HENRI DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, en la Paroiſſe de Cahagnolles, Election de Bayeux, Sergenterie de Briqueſnard, La table généalogique, qui nous a été communiquée, lui donne pour enfans :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et THOMAS, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après.

II. HENRI DU FAYEL, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, vivoit en 1386, ſous le règne de CHARLES VI, avec ſa femme, dont on ignore le nom. Il en eut :

III. ROBIN OU ROBERT DU FAYEL, qui fit ſes preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il pouvoit être alors âgé de 66 ans, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et NICOLAS OU COLIN, lequel eut pour fils ROBERT DU FAYEL, couſin germain de JEAN II, mentionné ci-après. Ils produiſirent enſemble leur généalogie en 1523. Ce ROBERT a eu poſtérité, mais on ignore ſi elle exiſte encore à préſent.

IV. JEAN DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, épouſa *Iſabeau de Bouvet*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, marié à *Catherine Gauthier*, par contrat du 8 Janvier 1532, reconnu devant le Notaire de Saint-Gabriel, en la haute Juſtice d'Argences, le 15 Février 1535. Il y eut poſtérité de ce mariage.

V. JEAN DU FAYEL, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, produiſit la filiation des cinq dernières générations, à commencer par

HENRI 1^{er}, devant les Tabellions de Briquesfard, le 31 Juin 1523, conjointement avec ROBERT DU FAYEL, son cousin germain, & MICHEL, LOUIS & même GUILLAUME DU FAYEL, fils de RICHARD, de la plus ancienne branche cadette (comme étant ledits MICHEL, LOUIS & RICHARD, père de GUILLAUME, fils de JEAN, mentionné à la troisième branche, & par conséquent petit-fils de THOMAS, fils puiné de HENRI, 1^{er} du nom, duquel nous avons déjà parlé), pour fournir & montrer ladite généalogie à Messieurs les Elus de Bayeux, Commissaires en cette partie, nommés par le Roi. On en conserve dans la famille l'extrait en parchemin, tiré de l'original, le 1^{er} Avril 1599. Il épousa, en 1526, *Marguerite d'Avaines*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Grouffy, & grand'tante de *Madeleine* & de *Marie d'Avaines*, sœurs. Leurs enfans furent:

1. CONSTANTIN, qui suit;
2. Et JOACHIM, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VI. CONSTANTIN DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, eut de *Marguerite Frollet*:

1. ROBERT, qui suit;
2. Et JEAN, rapporté après son aîné.

VII. ROBERT DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, ne laissa de sa femme, dont on ignore le nom, que deux filles:

1. BLANCHE, mariée, en 1621, à *Jean Osbert*, Ecuyer, Sieur du Theil;
2. Et CATHERINE, alliée, en 1632, à *Joachim Miffand*, Ecuyer, Sieur de Longchamp. Elle partagea avec sa sœur la succession de ROBERT, leur père, & eut la Terre de la Bigne, qu'elle porta dans la famille de *Miffand*, de laquelle est issue au troisième degré Demoiselle *Bonne-Barbe de Miffand*, veuve d'*Augustin-Thomas Hélie*, Ecuyer, Sieur de Bonpart.

VII. JEAN DU FAYEL, III^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Couture, second fils de CONSTANTIN, & de *Marguerite Frollet*, devint l'aîné par la mort de ROBERT, son frère. Il épousa, en 1605, *Jacqueline de Saon*, fille & héritière, conjointement avec *Madeleine*, sa sœur, de *Jean de Saon*, Ecuyer, Sieur de Bernesq. Cette Terre est située dans la Paroisse de Saonnet, & les descendants de ce JEAN DU FAYEL, ont préféré d'y demeurer jusqu'à ce jour. De son mariage vint:

VIII. JOACHIM DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de

Bernesq, qui fit ses preuves devant M. de Chamillart, Intendant de la Province, le 5 Décembre 1667. Il épousa, en 1649, *Louise Godefroy*, dont fortit:

IX. JEAN DU FAYEL, IV^e du nom, qui s'allia, en 1686, par contrat passé devant les Notaires de Bayeux, à *Marguerite de Pierrepont*, laquelle devint unique héritière de *Philippe de Pierrepont*, son père, Seigneur de la Paroisse de Criqueville & du Fief de Saint-Sauveur, & de *Renée du Chafel*, sa mère. Il en a eu:

1. FRANÇOIS-RICHARD, qui suit;
2. Et JEAN-CLAUDE-MICHEL, appelé le *Chevalier de Bernesq*, né le 18 Septembre 1706, Chevalier de Saint-Louis.

X. FRANÇOIS-RICHARD DU FAYEL, Chevalier, Seigneur de Criqueville, ne prenoit ordinairement en son vivant, dans ses actes publics, qu'un nom de baptême, savoir celui de RICHARD. Il avoit épousé, en 1726, *Marie-Anne-Thomasse Larcher*, née le 17 Mai 1712. De ce mariage sont issus:

1. CLAUDE-FÉLIX, qui suit;
2. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE, né le 23 Octobre 1735, Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Condé, Infanterie;
3. MARIE-ANTOINETTE, née le 17 Décembre 1730;
4. MARGUERITE-THÉRÈSE, née le 17 Janvier 1734, mariée à *Jean-Claude-Eudes de la Jumellerie*, Ecuyer, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi;
5. Et MARGUERITE-FÉLICITÉ, née au mois de Mars 1743, & mariée, en 1766, à *Pierre Vaultier*, Ecuyer.

XI. CLAUDE-FÉLIX DU FAYEL, Chevalier, Seigneur des Paroisses de Criqueville, Saonnet, Rubercy, des Fiefs de Saint-Sauveur & de Moulagny, né le 28 Février 1732, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1757, *Jeanne-Elisabeth du Chafel*, Dame de Lizon, née le 1^{er} Janvier 1738, morte le 25 Février 1772, fille unique & héritière de feu Messire *Jean-Tanneguy du Chafel*, Chevalier, Seigneur de la Paroisse de Lizon & autres Fiefs, issus de l'ancienne Maison des *du Chafel*. Elle étoit aussi héritière de la branche puinée des *du Chafel*, Seigneurs de la Paroisse de Rampan, conjointement avec *Jeanne-Louise du Chafel*, sa grand'tante, veuve de *François de Parfouru*, Ecuyer, Seigneur d'Arganchy. De ce mariage sont fortis:

1. CLAUDE-ALEXANDRE-FÉLIX, né le 28 Décembre 1764;
2. Et JEANNE-LOUISE-FÉLICITÉ DU FAYEL, née le 27 Octobre 1759.

SECONDE BRANCHE.

VI. JOACHIM DU FAYEL, Ecuyer, Sieur des Hauts-Foins, second fils de JEAN, II^e du nom, & de *Marguerite d'Avaines*, acquit de noble homme Georges de Suhard, Seigneur de Crouay, Amfréville, Hamon & Blay, ledit Fief, Terre noble & Seigneurie de Blay, par contrat du 8 Mai 1597, passé devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux. Ce fief est situé dans la Paroisse de Blay, où de préférence, ses descendants font leur demeure ordinaire. Il épousa, en 1580, *Catherine le Bachelier*, dont :

VII. PIERRE DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de Blay, qui s'allia, en 1616, avec *Barbe Hélie*, de laquelle il eut :

VIII. JOACHIM DU FAYEL, II^e du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Blay, qui fit ses preuves lors de la recherche de M. de Chamillart. Il épousa, en 1646, *Marie Suhard*, & en eut :

IX. LOUIS DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de Blay, qui se maria, en 1681, avec *Marguerite Suhard*, dont :

1. PIERRE-MICHEL, qui suit;
2. Et MICHEL, rapporté après son aîné.

X. PIERRE-MICHEL DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de Blay, a épousé, en 1733, *Marie-Marguerite-Henriette d'Amour*, de laquelle il n'a eu qu'une fille unique :

MARIE-CATHERINE-MARGUERITE, née le 2 Juillet 1739, alliée à MICHEL-CHARLES-FRANÇOIS, son cousin germain, mentionné ci-après degré XI.

X. MICHEL DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de Brettville, second fils de LOUIS, & de *Marguerite Suhart*, s'est marié, en 1724, à *Catherine Poitier*, dont :

XI. MICHEL-CHARLES-FRANÇOIS DU FAYEL, Chevalier, Seigneur de Blay, à cause de sa femme, né le 2 Février 1732. Il a épousé, en 1757, MARIE-CATHERINE-MARGUERITE DU FAYEL, sa cousine germaine, dont on a parlé ci-dessus, de laquelle font issus :

1. MICHEL-PIERRE, né le 2 Novembre 1758;
2. BONNE-JEANNE-CATHERINE, née le 3 Mai 1760;

3. MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, née le 14 Octobre 1762;
4. Et BLANCHE-BARBE-JEANNE-FRANÇOISE DU FAYEL, née le 6 Février 1771.

TROISIÈME BRANCHE.

II. THOMAS DU FAYEL, Ecuyer, fils puîné de HENRI, I^{er} du nom, eut de sa femme qu'on ne connoît point :

III. JEAN DU FAYEL, Ecuyer, qui fit ses preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il fit aussi faire une information en Justice, les 10 & 13 Mars 1477, de 35 Gentilshommes & autres de plus nobles & anciens, parmi lesquels il y en avoit un, dit âgé de 120 ans, lesquels tous unanimement & les uns après les autres dirent que ledit JEAN DU FAYEL & THOMAS, son père, avoient fréquenté les guerres avec les Nobles du Pays, armés d'une haute pièce, harnois blancs, harnois de jambes, ou personne pour lui, tant du pays de Picardie qu'autres lieux; & qu'icelui JEAN DU FAYEL, & ses prédécesseurs étoient nobles, nés & extraits de noble ligne, pour être la commune voix & renommée du Pays; & est ajouté l'avoit entendu dire à leur père, bien ancien Gentilhomme, comme étant ledit JEAN, fils de THOMAS, frère puîné de HENRI DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Terre & Seigneurie de la Bigne, & étant ledit JEAN, cousin germain de ROBERT DU FAYEL, Sieur de ladite Sicurie, existant alors, lequel ROBERT DU FAYEL, âgé de 80 ans, & fils dudit HENRI II, reconnoît dans la même information cedit JEAN DU FAYEL, pour son dit cousin germain. Sur laquelle information ledit JEAN DU FAYEL est déclaré, par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, du 20 Juin 1482, avoir été & être noble, issu, extrait, procréé & descendu de noble & ancienne ligne, à cause & par le moyen de ses prédécesseurs & ancêtres, &c. Ce sont les termes dudit Arrêt mot pour mot, duquel Arrêt la famille conserve l'original en parchemin, en date dudit jour 20 Juin 1482, auquel est attaché l'extrait en papier & en règle de ladite information, tiré sur les originaux, des 10 & 13 Mars 1477; ledit extrait délivré le 6 Juin 1578. Cette information est assez curieuse, & on y voit, par le rapport des témoins, la façon dont les Nobles s'assembloient avec leur armure pour aller à la guerre, d'où l'on peut juger comme ils la faisoient. Ce JEAN DU FAYEL eut quatre garçons :

1. 2. & 3. THOMAS, MICHEL, & RICHARD, père de GUILLAUME, qui ont formé différens rameaux, mais on ignore leur filiation;

4. Et LOUIS, qui suit.

IV. LOUIS DU FAYEL s'allia à *Françoise du Breuil*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui suit;

2. 3. 4. & 5. SAMSON, CONSTANTIN, THOMAS & PIERRE, qui ont eu postérité, mais on ignore leur descendance.

V. JACQUES DU FAYEL épousa, par contrat du 8 Janvier 1564, *Jeanne du Pont*, dont :

VI. GILLES DU FAYEL, marié, par contrat reconnu par acte de Justice au Bailliage de Bayeux, le 7 Octobre 1604, à *Françoise de Pierre*, & en eut :

1. PHILIPPE, Prêtre;

2. Et LAURENT, qui suit.

VII. LAURENT DE FAYEL fit ses preuves lors de la recherche de M. de Chamillart, en 1666, & tira de lui un certificat, le 10 Mars 1671, comme il lui avoit bien & dûment prouvé, par titres justificatifs, son ancienne Noblesse. Il épousa, par contrat du 2 Février 1654, déposé devant les Tabellions de Briquessard, le 5 Juin 1655, *Madeleine de Grimouville*, dont :

1. GEORGES, qui suit;

2. Et JACQUES, mort sans postérité.

VIII. GEORGES DU FAYEL s'allia, par contrat passé devant *Defprey*, Notaire, le 21 Mai 1696, à *Jacqueline d'Amour*, dont :

1. NICOLAS, qui suit;

2. Et JEAN, marié deux fois sans avoir eu d'enfans ni de sa première femme ni de sa seconde, nommée *Jeanne d'Amour*.

IX. NICOLAS DU FAYEL, à épousé par contrat du 19 Août 1728, MARGUERITE-THÉRÈSE DU FAYEL, sa parente, dont :

X. NICOLAS-FRANÇOIS DU FAYEL, né le 24 Mai 1730, marié, par contrat du 31 Janvier 1769, à *Marie-Anne de Roncherolles*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux molettes d'épéron d'argent en chef, & d'une rose de même en pointe*. Supports : *Minerve & Mars*, avec cette inscription latine au-dessous : PIETATE ET ARMIS. Cet écusson, tel qu'on le voit dans un tableau ancien, est couronné d'un *casque*, au-dessus duquel descend une *couronne de laurier, tenue par deux anges*. D'ailleurs comme la famille ne fait pas précifément l'origine de

ces supports, plusieurs du nom de FAYEL ont porté sur leur écusson la *couronne de Marquis*, & pris simplement des *lions* pour supports.

FAYEL (DU), Election de Verneuil, en Normandie, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 annelets du même, 2 en chef & 1 en pointe*.

FAYET (DE), du Diocèse de Mende : famille qui subsiste dans deux branches. De la première est :

JEAN-FÉLIX-ROCH DE FAYET DE GABRIAC, Ecuyer, Lieutenant dans le Régiment de Flandre, né le 15 Juin 1731. Il a deux sœurs, LOUISE-CATHERINE, Religieuse au Couvent du Saint-Esprit, née le 20 Juin 1725; & LOUISE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, baptisée le 18 Décembre 1728.

De la seconde branche est :

JEAN-CLAUDE DE FAYET, Ecuyer, Seigneur de Chabannes & du Villaret, né le 7 Mai 1716, marié, le 30 Octobre 1742, à *Françoise Broquin*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie Veyffier*, dont il a huit enfans, qui sont :

1. JEAN-PIERRE-PAUL, né le 1^{er} Juillet 1748;

2. JEAN-ROMAIN, né le 9 Août 1755;

3. CATHERINE, née le 26 Août 1743;

4. MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Juillet 1744;

5. JEANNE-BÉNOÎTE, née le 15 Février 1746;

6. MICHELLE-GENEVIÈVE, née le 29 Septembre 1749;

7. FRANÇOISE-MARIE, née le 2 Janvier 1752;

8. Et ANTOINETTE-PIERRETTE, née le 16 Décembre de la même année.

Les armes : *d'azur, à une fasce de sable bordée d'or, chargée d'une coquille d'argent accolée de 2 étoiles d'or, & accompagnée en chef d'une levrette d'argent courante, ayant un collier de gueules bordé & bouclé d'or; & en pointe de 3 losanges aussi d'or rangées en fasce*. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. 1.)

FAYETTE en Auvergne : ancienne Noblesse dont le nom est MOTIER, que ses descendants ont quitté à la quatrième génération. Cette Maison a donné un Grand-Maitre d'Artillerie & un Maréchal de France. Elle remonte à

1. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, vivant en 1284. Il laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. GILBERT, qui suit;

2. Et MATHELINE, mariée à *Guillaume de la Roche*.

II. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, 11^e du nom, fait Chevalier en 1338, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Il avoit épousé *Marguerite de la Roche-Aymon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Roche, dont :

III. GUILLAUME MOTIER, Seigneur de la Fayette, marié à *Catherine Brun de Pefchin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Pefchin, & de *Marguerite*, Dame de la Maillade. Il en eut :

1. GILBERT, qui fuit ;
2. BARTHÉLEMY, Prieur de la Voûte, vivant en 1439 ;
3. Et GILBERTE, mariée à *Béraud*, Seigneur du Lac & du Montcil.

IV. GILBERT, III^e du nom, Seigneur DE LA FAYETTE & de Pontgibault, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de M. le Dauphin, fut Sénéchal du Bourbonnois, & Maréchal dans les guerres que le Duc de Bourbon, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, eut contre les Anglois. Il s'attacha à CHARLES, Dauphin de Viennois, qui le nomma son Lieutenant & Capitaine-Général es-pays de Lyonnais & Mâconnois, en 1417, & Gouverneur du Dauphiné en 1420. Il se trouva à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421. Les services qu'il rendit à l'Etat lui firent mériter la charge de Maréchal de France dont il fut pourvu la même année, & il demeura prisonnier à la journée de Verneuil. Après sa délivrance, le Roi l'envoya en Touraine & en Vendômois en 1445, & le retint auprès de sa personne pour le servir en l'absence de plusieurs autres Seigneurs, par Lettres du 26 Novembre 1426. Il fut employé au traité d'Arras en 1435, & commis en 1439 pour exercer l'Office de Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes ; fut un des principaux chefs qui contribuèrent à chasser les Anglois du Royaume ; rendit de grands services à l'Etat, & étoit mort en 1463. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1423, *Jeanne de Joyeuse*, fille de *Randon*, 11^e du nom, Seigneur de *Joyeuse*, & de *Catherine Aubert*, Dame de Montel-de-Gélat & de Roche-d'Agoux, dont il eut :

1. CHARLES, Seigneur de la Fayette, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Boulogne, mort sans alliance ;
2. ANTOINE, Seigneur de Bothéon, &c., marié à *Louise*, Dame de *Montboissier*, fille aînée

de *Jean*, Seigneur de *Montboissier*, & de *Catherine de Chalençaon*, après la mort de laquelle, sans enfans, il prit une seconde alliance, le 11 Juillet 1481, avec *Anne d'Aubières*, Dame de Saint-Germain, la Faye, Moiffac, &c., fille d'*Annet*, Seigneur d'Aubières, & de *Dauphine de Murols*, dont il eut :

1. JEAN, Seigneur de la Fayette, qu'il vendit, en 1520, à ANTOINE DE LA FAYETTE, son cousin, mort sans alliance ;
2. FRANÇOISE, Dame de Maubec & de Moiffac, mariée 1^o à *Hugues Fourrier*, Seigneur de la Grange ; 2^o le 20 Novembre 1517, à *Jean de Commargue*, Seigneur de Pigeon & de Ségonzac, Capitaine d'Olliegues ; & 3^o à *Antoine*, Seigneur de *Vaux* ;
3. Et CATHERINE, Religieuse à Lavaudieu.
3. GILBERT, qui fuit ;
4. JEAN, Chanoine & Custode de Saint-Jean de Lyon, mort en 1490 ;
5. LOUIS, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem ;
6. JEANNE ;
7. LOUISE, mariée à *Jean de la Roche*, Seigneur de Tornoelles ;
8. ANNE, mariée, en 1448, à *Louis de Maubec*, Seigneur de Montlaur ;
9. Et CATHERINE, alliée à *Hugues de Chauvigny*, Seigneur de Blot, Sénéchal d'Auvergne.
- V. GILBERT DE LA FAYETTE, IV^e du nom, Seigneur de Saint-Romain, de Pontgibaut & de Roche-d'Agoux, Ecuyer d'Ecurie du Roi, épousa *Ifabeau de Polignac*, fils de *Guillaume*, dit *Armand*, 1^{er} du nom, Vicomte de Polignac, & d'*Amédée de Saluces-Cardé*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Romain*, rapportée ci-après ;
3. 4. 5. & 6. GILBERT, CHARLES, GABRIEL & CHARLES DE LA FAYETTE, morts jeunes ;
7. ANNE, mariée à *Louis*, Seigneur de *Lastic* ;
8. 9. 10. & 11. LOUISE, FRANÇOISE, ISABEAU & ANNE, mortes jeunes ;
12. GABRIELLE, Abbesse de Chaffes, morte le 10 Avril 1541 ;
13. FRANÇOISE, Religieuse en la même Abbaye, morte le 13 Mai 1504 ;
14. CLAIRE, Abbesse de Montivilliers en Normandie ;
15. CATHERINE, mariée 1^o à *François de la Platière*, Seigneur des Bordes ; 2^o à *Hugues de Jaucourt*, Seigneur de Marault ; & 3^o à *Robert de la Marthonie*, Seigneur de Bonnes, Gouverneur de Touraine ;

16. Et AÏMÉE, Dame d'honneur de la Reine de Navarre, mariée à *François de Silly*, Seigneur de Longray, Bailli de Caen.

VI. ANTOINE DE LA FAYETTE, Chevalier, Seigneur de Pontgibaut, Montel-de-Gélat, &c., fut fait Maître de l'Artillerie de delà les Monts, par le Roi LOUIS XII, dont il se démit en 1515, après avoir été pourvu du Gouvernement de Boulogne, & fait Sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il acquit, en 1520, la Terre de la *Fayette*, de JEAN, Seigneur DE LA FAYETTE, son cousin, & mourut le 22 Août 1531, âgé de 57 ans. Il avoit épousé, le 26 Février 1497, *Marguerite de Rouville*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, & de *Louise Malet de Graville*. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JEAN, rapporté après son frère aîné ;
3. GILBERT, Abbé de Saint-Josse-sur-Mer, de Ménat & d'Arville ;
4. MARIE, femme, en 1517, d'*Antoine de la Tour*, Baron de Murat ;
5. ANTOINETTE, mariée 1^o à *Louis Loup*, Seigneur de *Pierrebrune*, Maître - d'Hotel du Roi ; & 2^o à *Philippe de Rivoire*, Seigneur du Palais ;
6. Et GABRIELLE, Abbesse de Chaffes.

VII. LOUIS, Seigneur DE LA FAYETTE, Pontgibaut, &c., Gouverneur de Boulogne, & Lieutenant de l'Amiral de *Graville*, au siège de Théroüanne, en 1513, épousa *Anne de Vienne*, fille unique de *François*, Seigneur de Lifinois, &c., & de *Benigne de Grandson*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de la Fayette, mort à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, sans alliance ;
2. Et JACQUELINE, Dame de la Fayette, de Pontgibaut, &c., mariée, en 1557, à *Guy de Daillon*, Seigneur du Lude.

VII. JEAN DE LA FAYETTE, second fils d'ANTOINE, Seigneur de la Fayette & de Pontgibaut, & de *Marguerite de Rouville*, eut en partage la Terre de Hautefeuille. Il secourut la ville de Nevers, d'où il chassa les Religioneux, assiégea & prit la Charité, & fut tué à la journée de Cognat, voulant s'opposer au passage des Rebelles qui brûlèrent ensuite sa maison. Il avoit épousé, le 11 Février 1543, *Françoise de Montmorin*, Dame de Nades & de l'Épinaffe, fille d'*Annet de Montmorin*, Seigneur d'Aubières, & de *Marie Bohyer*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, tué à la bataille de Montcontour, sans alliance ;
2. CLAUDE, qui fuit ;
3. JEANNE, mariée, le 22 Janvier 1572, à *Antoine de Callart*, Seigneur de Fraiffinnet ;
4. MARIE, alliée le 16 Juin 1584, à *Jérôme de Sacconay*, Baron de Bressolles ;
5. Et FRANÇOISE, Religieuse en l'Abbaye de Chaffes.

VIII. CLAUDE DE LA FAYETTE, Seigneur de Hautefeuille, de Nades, &c., épousa, en 1579, *Marie d'Alègre*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Viverols & de Beauvoir, & de *Charlotte de Beaucaire*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES ; Chanoine & Comte de Lyon, mort Chartreux ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Dallon, Evêque de Limoges, premier Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, mort le 3 Mai 1676, âgé de 86 ans ;
4. GASPARD, Seigneur de Nades, Enseigne-Colonel du Régiment de Picardie, mort sans alliance en 1633 ;
5. PHILIPPE-EMMANUEL, Chevalier de Malte, mort en 1651 ;
6. FRANÇOISE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes ;
7. LOUISE, mariée 1^o à *François d'Apchier*, Seigneur du Cheylard ; & 2^o à *Charles de Bourbon-Buffet*, Comte de Chalus ;
8. MADELEINE, Religieuse en l'Abbaye de Chaffes ;
9. Et CATHERINE, mariée à *Claude de Plantadis*, Seigneur de Saint-Alvard.

IX. JEAN DE LA FAYETTE, II^e du nom, Seigneur de Hautefeuille, &c., mort le 3 Décembre 1651, avoit épousé, le 10 Avril 1613, *Marguerite de Bourbon-Buffet*, fille de *César*, Comte de Buffet & de Chalus, & de *Charlotte de Montmorillon*, Dame de Vésigneux. De cette alliance fortirent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Baron d'Hautefeuille, mort à la bataille d'Estampes, sans postérité ;
3. CLAUDE, Docteur de Sorbonne ;
4. JACQUES, Chevalier de Malte ;
5. LOUISE, fille d'honneur de la Reine, qui se rendit Religieuse aux filles de la Visitation de Paris, en 1637, & mourut en Janvier 1665, en la maison de Chaillot du même Ordre, qu'elle avoit établie ; elle portoit le surnom d'*Angelique* dans son Monastère ;
6. MADELEINE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes ;

7. Et CLAUDE, mariée à *César de Chauvigny*, Seigneur de Montepedon.

X. FRANÇOIS, Comte de LA FAYETTE, Seigneur de Nades, &c., épousa, en 1655, *Marie-Madeleine Pioche-de-la-Vergne*, fille d'*Aymar*, Seigneur de la Vergne, Gouverneur du Havre-de-Grâce, & de *Marie de Pena*, autant distinguée dans la République des Lettres & par ses écrits, que par sa noblesse & l'estime qu'on avoit pour elle à la Cour de France; elle mourut en Mai 1693. Un de ses ouvrages le plus estimé & attribué à M. de Segrais, est son roman intitulé *Zaïde*. Voyez l'article de cette Dame dans *Moréri* au mot FAYETTE. De son mariage elle eut :

1. LOUIS, Abbé de la Grenetière, de Valmont, de Dallon, &c.;
2. Et RENÉ-ARMAND, qui suit.

XI. RENÉ-ARMAND, Marquis de LA FAYETTE, né en 1659, fut Brigadier d'Infanterie, & mourut à Landau, le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. Il avoit épousé, au mois de Décembre 1689, *Jeanne-Madeleine de Marillac*, fille de *René de Marillac*, Doyen des Conseillers d'Etat, & de *Marie Bochard de Sarron*, morte le 13 Septembre 1712, dont il a laissé pour fille unique :

MARIE-MADELEINE, Marquise de LA FAYETTE, mariée, le 13 Avril 1706, à *Charles-Bretagne*, Duc de la *Trémoïlle*, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & morte le 6 Juillet 1717, en sa vingt-neuvième année.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-ROMAIN.

VI. FRANÇOIS de LA FAYETTE, second fils de GILBERT, IV^e du nom, Seigneur de Pontgibaut, de Roche-d'Agoux, &c., & d'*Isabeau de Polignac*, eut en partage la Terre de Saint-Romain. Il avoit épousé *Madeleine Sanguin*, fille de *Louis*, Baron de Maffliers, & de *Barbe de Rubenpré*, dont il eut :

VII. CLAUDE de LA FAYETTE, Baron de Saint-Romain, Maffliers, la Malmaison, &c., qui épousa, 1^o *Marie de Suzé*, Dame de la Verfine, fille de *Philippe*, Seigneur de la Verfine, & de *Claude de Villers-l'Isle-Adam*; & 2^o *Jeanne d'Aumale*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Haucourt, & d'*Antoinette de Hangeft*. Elle se remarqua à *Lancelot du Lac*, Baron de Chémorolles. Du premier lit fortirent :

1. CLAUDE, mariée à *Michel Gaillard*, Seigneur de Longjumeau ;
2. MARIE, alliée à *Jean le Clerc*, Seigneur du Tremblay, Président aux Requêtes du Palais ;
3. CHARLOTTE, seconde femme de *Jean de Dreux*, Seigneur de Morainville ;
4. SUSANNE, mariée 1^o à *Pierre des Friches*, Seigneur de Brasseufe; & 2^o à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Perrigny ;
5. ESTHER, femme d'*Antoine de Brouilly*, Seigneur de Bouchoir & de Mainvilliers ;
6. Et MADELEINE, qui épousa, le 11 Avril 1578, *François de Pas*, Seigneur de Feuquières, premier Chambellan du Roi HENRI IV, Maréchal de ses Camps & Armées, lequel ayant été tué à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590, elle prit une seconde alliance avec *Isaac Arnaud*, Intendant des Finances.

De la branche des Barons de *Viffac* descendoit :

MICHEL-LOUIS-CHRISTOPHE-ROCH-GILBERT, Marquis de la Fayette, qui épousa, le 22 Mai 1754, *Marie-Louise-Julie de la Rivière*, fille du Marquis de la *Rivière*, & petite-fille du Comte de la *Rivière*, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires.

(P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, & *Moréri*.)

Les armes : de gueules, à une bande d'or & une bordure de vair.

FAYEUL, famille noble de laquelle étoit : JEAN DE FAYEUL, Chevalier, qui épousa *Lucrèce de Baronat*, & en eut entr'autres enfans :

MARIE-FRANÇOISE de FAYEUL, alliée à *Pierre-Gabriel de Trémolles*, Chevalier, Seigneur de la Barge, fils d'*Heñor*, & de *Louise Perin* de la *Corée*, dont postérité.

Les armes : d'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même; au chef d'azur.

* FAYOLLE, au pays de Combrailles en Auvergne: Terre & Seigneurie unie aux Fiefs de *Vernade*, la *Sipierre* & de *Bellet*, & érigée en Marquisat sous le nom de *Fayolle*, en faveur de NICOLAS de FAYOLLE, Seigneur de Tocane, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres. Il est issu de GÉRAUD de FAYOLLE, qui mérita de ses services, surtout par la défense de la ville de Saint-Astier, le don de la Justice dans la Paroisse de Tocane, de laquelle le Roi JEAN le

gratitia l'an 1351. (*Tabl. géneal.*, part. V, pag. 114.)

FAYON (DE), famille noble & ancienne du Limoufin, qui vint s'établir avec celle de l'*Etrange*, vers le commencement du XVI^e siècle, en Vivarais, Province du Languedoc, où elle s'est toujours distinguée par son attachement à la Religion Catholique, & au service du Roi pendant les guerres civiles qui ont défolé cette Province; ce qui lui attira la confiance du Maréchal de Montmorency & des Princes de Condé & de Conty, successivement Gouverneurs du Languedoc, comme il est détaillé dans les Lettres & Patentes du Roi, du 30 Juin 1740, qui sont très-honorables pour la famille de FAYON, par lesquelles le Roi la reconnoît pour *noble d'ancienne extraction*. Elles font mention de la perte que JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, fit de ses titres & effets lors de la prise de son Château, où il commandoit, que les Religioneux firent sauter en 1622, & de celle de ladite Ville que Louis XIII vint assiéger en personne en 1629, qui fut emportée d'assaut, abandonnée au pillage & réduite en cendres. Dans cet incendie périrent non-seulement les titres particuliers des familles, mais encore les registres publics, comme il conste par le procès-verbal fait par le Sieur Tardieu, Lieutenant-Général du Vivarais, en vertu d'une commission du Conseil; ce qui ne nous permet pas de remonter la filiation au-dessus de JEAN-CLAUDE DE FAYON, par lequel nous commençons cette généalogie.

I. JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, laissa de son mariage avec *Anne de Sibleyras* :

II. CLAUDE DE FAYON, qui fut comme son père Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, & eut de son mariage avec *Madeleine de Soubeyran* :

1. JEAN-CLAUDE, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom, une fille appelée

CHRISOGONE, morte sans postérité, dont les biens ont passé dans les Maisons de la *Blache* & de *Calvière*.

2. JACQUES, qui fut, auteur des Seigneurs de *Fayon-Montbrun*.

III. JACQUES DE FAYON-MONTERBUN, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Berfème, fut Bailli

d'épée de la Ville & Vicomté de Privas après la mort de son frère, & se maria, le 20 Décembre 1671, avec *Anne-Orange de Verdier*, dont il eut quatre enfans, savoir :

1. JEAN-CLAUDE, qui fut;
2. LOUIS, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Laurens*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Valette, mort sans postérité;
4. Et ANNE-JOSÈPHE, Religieuse à la Visitation de Montélimart.

IV. JEAN-CLAUDE DE FAYON-MONTERBUN, II^e du nom, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès, & Berfème, Bailli d'épée de la Vicomté de Privas, prit alliance, par contrat du 2 Octobre 1722, avec *Suzanne d'Hilaire de Joyvac*, fille de *Jacques d'Hilaire*, Marquis de Joyvac, Colonel d'Infanterie, commandant pour le Roi dans le Bas-Vivarais, dont il eut :

1. JACQUES, qui fut;
2. LOUIS-JOSEPH, né en 1725, mort en bas âge;
3. ANTOINE, né en 1727, Chanoine de la Cathédrale de Viviers;
4. FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte en 1754, Religieuse de la Visitation;
5. Et MARIE-LOUISE, née en 1734, Religieuse de la Visitation au même Monastère de Montélimart.

V. JACQUES DE FAYON-MONTERBUN, II^e du nom, né en 1724, Baron de Montbrun & d'Allier, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Berfème, servit fort jeune dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, & fit en cette qualité les campagnes de Flandre & d'Allemagne de 1742, 43 & 1744. Il servit ensuite en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Maillebois, en celles d'Italie de 1745 & 1746, où il fut nommé à une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Escars, à la tête de laquelle, ayant servi avec distinction jusqu'à la bataille de Rosbach, il fut tué le 5 Novembre 1757. Il avoit épousé, le 13 Novembre 1747, *Madeleine-Pauline Martin-d'Amirat*, fille de Messire *Pierre-Dauphin Martin-d'Amirat*, Conseiller du Roi, & Consul-Général de France en Egypte, & de Dame *Marie-Ursule de Villeneuve*, dont il eut :

1. PIERRE-DAUPHIN, mort en bas âge;
2. JACQUES-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, né en 1753, mort en 1758, en qui finit cette branche;
3. Et MARIE-LOUISE-CÉSARIETTE, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTBRUN-SAINT-LAURENS, établie à Valence en Dauphiné.

IV. LOUIS DE FAYON-MONTBRUN, second fils de JACQUES, & d'Anne-Orange de Verdier, Co-Seigneur de Saint-Laurens & de Luffas, Officier au Régiment Dauphin, Infanterie, fit alliance avec Marie Faure-du-Pont, par contrat du 2 Avril 1720, dont il eut :

1. JEAN-LOUIS, qui suit;
2. MARIE-JACQUELINE, née le 5 Mai 1735, morte Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie de Montélimart en 1758;
3. MARIE-ANNE, née le 17 Janvier 1736, & morte sans alliance en 1752;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes en bas âge.

V. JEAN-LOUIS DE FAYON-MONTBRUN, né le 16 Octobre 1726, Co-Seigneur de Saint-Laurens & Luffas, s'établit à Valence en Dauphiné, où il se maria, par contrat du 30 Août 1752, avec Jeanne-Marie-Madeleine de Ravel-Gadelonne, fille unique & héritière de noble Marc-Antoine de Ravel-Gadelonne, Seigneur de Chirac, Capitaine au Régiment de la Marche, originaire de Provence, & de Dame Marie-Darlinde de Mèrez, d'une ancienne noblesse de Dauphiné, dont font issus :

1. & 2. Deux fils, nés en 1758 & 1759, morts au berceau;
3. CÉSAR-ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 11 Septembre 1765;
4. JEAN-LOUIS-ANNET, né le 19 Avril 1768;
5. MARIE-CÉSARIETTE-LOUISE, née le 1^{er} Juin 1753, morte au berceau;
6. MARIE-ANTOINETTE-LOUISE, née le 6 Septembre 1754;
7. MARIE-VICTOIRE, née le 28 Octobre 1755;
8. SOPHIE, née le 7 Avril 1757;
9. Et SUSANNE-LOUISE, née le 30 Janvier 1764.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de 3 créneaux; aux 2 & 3 d'or, au fayard de sinople, la terrasse de même.

FAYOT (DU), famille noble sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de Mémoire. BÉNIGNE DU FAYOT, marié, en 1674, avec Lucrèce-Marie-Anne de Mornay-Montchevreuil, avoit pour cousines germaines 1^o THÉRÈSE DU FAYOT, femme de Pierre de Pinteville, Seigneur de Cernon, de Dompmartin, de Moncez, Maré-

chal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlons, dont entr'autres enfans Adriette de Pinteville de Cernon, seconde femme d'Adam d'Origny. Cette THÉRÈSE DU FAYOT étoit nièce d'ANNE DU FAYOT, mariée à François Briçonnet, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS; 2^o MARIE DU FAYOT, sœur de THÉRÈSE, alliée à Pierre le Duc, Seigneur de Chevèvre & de Pouzay, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, dont des enfans; 3^o ANNE DU FAYOT, femme de Louis Gomer de Luqancy, Capitaine aux Gardes-Françoises; 4^o & MARIE-ANNE DU FAYOT, épouse de Louis de la Vieffville de Rouwillé.

FEAUVEAU, en Périgord. N... DE FEAUVEAU eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui suit;
2. ELISABETH, Religieuse à Poitiers;
3. Et LOUISE-CHARLOTTE, non mariée.

NICOLAS DE FEAUVEAU, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bretagne, n'est point encore marié.

SECONDE BRANCHE.

N... DE FEAUVEAU, Chevalier, Seigneur de Bergerac en Périgord, mort Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, en 1722, avoit épousé à Metz, en 1716, N... de Seget, dont il n'a eu qu'une fille unique :

MARIE-BARBE-SUSANNE DE FEAUVEAU, née en Août 1720, veuve en premières noces de Charles-Jacques de Biénaffis, Seigneur de Biénaffis en Picardie, mort au Château de Floremberg, en 1742, Commissaire d'Artillerie, dont une fille, Marie-Charlotte de Biénaffis, née en 1737. Elle se remaria, en 1744, à Henri-Timoléon, Comte de la Vonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-Deux-Bois, au Maine, mort en 1750, Lieutenant d'Artillerie, dont elle eut : N... de la Vonnières, Lieutenant au Régiment de Normandie en 1755, & deux filles : Marie-Charlotte-Adélaïde de la Vonnières, née au mois de Juillet 1748; & Louise-Jeanne-Jacobine de la Vonnières, née en Février 1750.

Les armes de la famille FEAUVEAU sont : d'argent, au chevron de gueules, à 3 pommes de pin de sinople.

FEBVRE (LE) en Normandie, élection d'Argentan : famille originaire de la Paroisse

de Bouffay. Elle a formé deux branches; l'une appelée le *Febvre-du-Champ-du-Gué*, s'est établie, il y a au moins 100 ans, dans la Paroisse de la Chauz, élection de Falaise. Cette branche est tombée en quenouille par la mort d'un de ce nom qui étoit au service dans la Maison du Roi, Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majesté.

L'autre branche, qui est la première, appelée le FEBVRE DU CRUCHET, a contracté de très-belles alliances, entr'autres celle de *Courtavel*, dont étoit le Chevalier de Pezé, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ses blessures à la bataille de Guastalla, où il étoit à la tête du Régiment du Roi, Infanterie, avec lequel il combattit. Ceci est conforme à un certificat donné le 23 Juin 1749, par le Généalogiste des Ordres du Roi (M. Clairambault), pour être reçu Cheval-Léger de la Garde du Roi, à LOUIS LE FEBVRE DU CHAMP DU GUÉ, baptisé le 2 Novembre 1724, dans l'Eglise de la Chauz, fils de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué, & de *Louise le Comte*, son épouse; & petit-fils de GILLES LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué & du Cruchet, qui prouva sa noblesse jusqu'en 1538, conjointement avec NICOLAS LE FEBVRE, Seigneur des Vallées, son frère, devant l'Intendant d'Alençon en 1666.

Cette famille subsiste dans le Baron de *Saint-Ildephons*, ci-devant Cheval-Léger, présentement Gendarme de la Garde.

Les armes: *d'azur, à un chevron brisé d'argent, chargé de 3 croissans de même, 2 à la pointe dudit chevron & 1 au milieu.*

FEBVRE DE CORMONT (LE), famille éteinte, originaire de Brie.

TRISTAN LE FEBVRE DE CORMONT, Ecuyer, Seigneur de Nuilement & de Rieux, avoit épousé *Judith de Muffan*, dont il eut:

ABRAHAM LE FEBVRE DE CORMONT, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, qui épousa, par contrat passé à Sézanne, le 18 Décembre 1644, *Anne de Cormont*, fille de feu *Jean de Cormont*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Selle, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de M. le Prince d'Orange, & de *Suzanne*, des Comtes de la Marche; & comme les susdits mariés étoient cousins au troisième degré, attendu la prétendue religion réformée qu'ils professoient, ils eurent recours

aux lettres de dispenses du Roi, qu'ils obtinrent le 17 Décembre 1650. ABRAHAM fut maintenu dans sa Noblesse par ordonnance de M. de Caumartin, Intendant de Champagne, rendue à Châlons, le 30 Juin 1667.

Les armes: *d'azur, à 3 croix pattées d'or.*

FEBVRE DE LADONCHAMP (LE), ancienne famille de Picardie, établie à Metz depuis 1629. Le premier que l'on connoisse est

I. KAYEN - LÉON LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur de plusieurs fiefs près d'Abbeville, né en 1436, qui épousa, en 1473, N... Il en eut:

II. ANTOINE LE FEBVRE, Ecuyer, né en 1476, qui porta les armes sous les Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, & s'établit à Châlons en Champagne en 1512, où il épousa *Marguerite Joubert*, dont:

III. LOUIS LE FEBVRE, Ecuyer, né en 1518, qui fut Bailli de Saint-Pierre de Châlons, & épousa, en 1559, *Hélène Chartier*, dont:

IV. JEAN LE FEBVRE, 1^{er} du nom, Ecuyer, né en 1560, qui se maria, en 1583, avec *Nicole Dombasles*, dont:

V. JEAN LE FEBVRE, II^e du nom, Ecuyer, né en 1584, qui épousa, 1^o en 1605, *Marie Fournier*; & 2^o *Jeanne Itam*. Il eut de cette dernière:

VI. PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur de Ladonchamp, Nullemont, Lutange & autres lieux, né en 1608, qui fit les fonctions de Procureur-Général au Parlement de Metz pendant 12 ans, & épousa, le 27 Mai 1636, *Marquise Brouart*, dont:

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEAN-NICOLAS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VII. PIERRE-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Lutange, &c., Doyen des Conseillers du Parlement de Metz, épousa, le 15 Janvier 1678, *Françoise-Marthe Pichot*, dont:

1. PIERRE-HENRI, qui suit;
2. MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 20 Avril 1710, à *Maximilien Goulet de Montlibert*, Chevalier, Seigneur de Secourt, Brigadier des Armées du Roi, dont elle eut deux fils, l'un desquels a une fille mariée à *Jacques-François de Foix de Candale*, Chevalier, Seigneur de Secourt;
3. Et ANNE-MADELEINE LE FEBVRE, mariée, le 29 Janvier 1728, à *François*, Marquis de *Fabert*, Chevalier, Seigneur de Moulin & autres lieux, dont deux fils & une fille.

VIII. PIERRE-HENRI LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Capitaine d'Infanterie, a épousé, le 30 Septembre 1738, *Marie Mirgot*, dont il a eu deux fils Officiers au Corps Royal d'Artillerie.

SECONDE BRANCHE.

VII. JEAN-NICOLAS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp, né le 9 Novembre 1646, second fils de PIERRE & de *Marquise Brouart*, d'abord Capitaine d'une Compagnie franche, ensuite Auditeur des Comptes au Parlement de Metz, épousa, le 6 Décembre 1692, *Marie Archangeli*, dont il a eu :

VIII. JEAN-HENRI LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp & autres lieux, né en 1693, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Metz, & Doyen de ladite Cour, qui a épousé, 1^o le 6 Avril 1724, *Jeanne-Marie Pontet*, fille de *Henri-Jean Pontet*, Président à Mortier au même Parlement; & 2^o le 8 Novembre 1738, *Barbe de Medrans*. Il a eu du premier lit :

1. HENRI-JACQUES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Seigneur de Ladonchamp, les Trappes, Sainte-Agathe, &c., né le 18 Octobre 1727, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Strasbourg, Corps Royal Artillerie, non marié;
2. CHARLES-ALEXANDRE-PIERRE, qui suit;
3. MARIE-MARTHE, alliée à *Joseph - Etienne Daramy*, Conseiller au Parlement de Metz.

Et du second lit :

4. MARIE-THÉRÈSE, mariée à *Jean de Medrans*, son parent, Chevalier, Seigneur de Montbaufat, &c., Capitaine au Régiment d'Aquitaine.

IX. CHARLES - ALEXANDRE - PIERRE LE FEBVRE-DE-LADONCHAMP, Chevalier, Seigneur d'Ars-Laquenexy, Marquis d'Éfnes, né le 28 Novembre 1730, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal Artillerie, a épousé, le 11 Mai 1772, *Christine-Antoinette de Choiseul-Beaupré*, veuve de *Nicolas-François-Charles de Bertin*, Seigneur des Trois-Fontaines. Voyez BERTIN & CHOISEUL.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un arbre de sinople en pointe, & de 2 aigles de sable becquées & onglées de gueules en chef. Supports: deux aigles. Devise: volant & non deficient.*

FEBVRE-DE-LATTRE (LE), à Lille en

Flandre : famille noble dont étoit MARTIN LE FEBVRE, Ecuier, qui vivoit en l'an 1426. Il se trouva avec plusieurs de ses vassaux au siège de Compiègne, sous *David de Trémessan*, à l'Armée du Duc de Bourgogne, contre le Roi CHARLES VI. Il eut deux fils, favoir :

JEAN LE FEBVRE, dit de *Salomé*, Ecuier, Seigneur de *Salomé*, auteur de la branche aînée, éteinte;

ET MARTIN, qui suit, auteur de celle qui subsiste.

MARTIN LE FEBVRE épousa l'héritière de la Maison du *Mortier*, & fut à la guerre avec 10 Chevaux à ses frais dans l'Armée de CHARLES, surnommé le *Guerrier*, Duc de Bourgogne, en 1472 & 1473. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy, à la tête d'une Compagnie d'Armes, & mourut peu de tems après le retour de sa prison. Il eut pour fils :

JEAN LE FEBVRE, dit de *Lattre*, qui, après avoir servi plusieurs années, fut Gouverneur de Ham.

PIERRE LE FEBVRE, son fils, Ecuier, Seigneur du *Mortier* & d'*Ecaupont*, servit aussi fort long-tems.

Cette famille subsiste dans

CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE-DE-LATTRE, qui acheta la Terre de *Ligny*, & eut pour enfans :

FERDINAND-JOSEPH, Ecuier, Seigneur de *Ligny*; Et MICHEL-ALEXANDRE, Ecuier, Seigneur de la *Fresnoye*, qui a épousé *Marie-Pélagie-Josèphe Hefpel*, dont il eut entr'autres enfans :

CHARLES-ALEXANDRE, baptisé le 7 Mai 1735.

C'est ce que nous savons, faute de mémoire. Les armes : *de gueules, à l'aigle d'or.*

FEBVRE-DE-LAUBRIÈRES (LE), famille originaire d'Angers.

FRANÇOIS LE FEBVRE, Seigneur de *Laubrières*, *Marans* & *Beuzon*, Baron de la *Haye-Joullain*, Conseiller au Parlement de Bretagne, mort le 11 Mars 1711, avoit épousé *Louise le Chat de la Haye*, dont :

CHARLES - FRANÇOIS LE FEBVRE-DE-LAUBRIÈRES, Evêque de *Soissons*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Seigneur de *Laubrières*, Baron de la *Haye-Joullain* & de *Briançon*, &c., mort à *Soissons* le 25 Décembre 1738, dans sa 51^e année, qui avoit fait imprimer une Généalogie, in-4^o de sa famille. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement de

Paris, à la troisième Chambre des Enquêtes, le 20 Juin 1710, & avoit été marié, le 2 Avril 1713, avec *Marie-Anne de Blair*, fille de *Melchior de Blair*, Seigneur de Cernay, & de *Henriette de Brinon*. Etant resté veuf d'elle le 8 Juillet 1718, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut ordonné Prêtre le 1^{er} Octobre 1719. Il fut nommé, au mois de Juillet 1731, à l'Evêché de Soissons, & sacré le 13 Janvier 1732, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris. La même année, il fut reçu Conseiller d'honneur au Parlement de cette ville. Il assista, en 1735, à l'Assemblée générale du Clergé de France, en qualité de l'un des Députés de la Province de Reims. De son mariage font issus :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JEANNE-HENRIETTE, aînée de son frère, mariée, le 28 Août 1737, à *Louis-René de Rogres*, appelé le *Marquis de Champignelles*, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi en Juillet 1738, & auparavant Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers, dont des enfans.

CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE-DE-LAUBRIÈRES, 11^e du nom, Marquis de Briançon, né le 24 Mars 1718, a été Capitaine de Cavalerie. On ignore s'il est marié & a postérité, faute de Mémoire. *Mercur de France*, du mois de Décembre 1738, p. 2919.

Les armes: *d'azur, au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules.*

FEBVRE DE LA MAILLARDIÈRE (LE), famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui soit en France, issue des premiers Seigneurs d'*Eculleville*, en Normandie, où elle est établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette famille, un de ses auteurs, croisé sous le règne de SAINT LOUIS, pour avoir forcé les portes, & décidé de la prise d'une Ville assiégée, prit des armes analogues au nom, que ses descendants ont continué de porter. Elles sont: *d'azur, à trois maillets d'or, emmanchés & pommetés d'argent.* Supports: *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.* Cimier: *un homme issant, chevelé de fable, vêtu de gueules, ayant un pareil maillet en main.* Devise: *cedatur feriens.*

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copies en forme de ceux conservés dans

les dépôts publics, tels que la Bibliothèque du Roi, les Chambres des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, plusieurs Charrniers; ou cité dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque; le *Gallia Christiana*; le *Neustria Pia*; les *Histoires de Normandie, de Rouen, de Bretagne, &c.*; les uns & les autres à nous communiqués; voici ceux du nom de LE FEBVRE, dont la filiation n'est pas assez prouvée.

GUILLAUME LE FEBVRE signa une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalétriers de Rouen, avec Geoffroy de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont, & autres Seigneurs. *L'Histoire de Rouen*, par Farin, tom. I, p. 32, en fait mention.

PIERRE & GAUTIER LE FEBVRE sont cités avec les Goyon, Vignerot, Touftain, Cotentin & tels autres, à l'article des Ecuycrs, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'outre-mer de l'Amiral de France, Jean d'Harcourt, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des *Nefs*.

ROBERT LE FEBVRE, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en Basse-Normandie, en 1305. Le *Neustria Pia*, p. 915, en rapporte la Charte, datée de son Manoir, dans la Paroisse de Thorigny, nommé *Fabriez*, lequel y est dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroisse, appartenant audit fondateur.

JEAN LE FEBVRE, Evêque de Chartres en 1347, est aussi dit frère de GUILLAUME, & avoir été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, selon les Archives de cet Evêché. Il existe à la Bibliothèque du Roi, sous le n^o 9660, un livre écrit de la main de cet illustre Prélat.

Plusieurs de cette ancienne Noblesse, dans quantités de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 jusqu'en 1400, sont, avec les *Aux-Epaulles, Argouges, Briqueville, Courcy, Carbonnel, Saint-Denis, Martel, Clinchamp, Tesson, la Motte, la Haye-Pefnel, Espinay, Bailleul, Suhard, Bérenger, Fontaine, Hay, Gauville, &c.*, cités parmi les hommes d'armes à cheval, *Chevaliers & Ecuycrs.* Titres à la Bibliothèque du Roi.

NICOL LE FEBVRE est, avec les qualités de *Messire & de Personnal de la Hogue* (autre-

ment la *Hougue* au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuycrs & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir suivi le parti de CHARLES II, Roi de Navarre, & parmi lesquels se trouvoient aussi les d'Harcourt, Rochefort, Créquy, Fontenay, Picquigny, Guihebert, Tilly & tels autres. *Rôle* à la Chambre des Comptes de Paris, & *Preuves de l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 1426.

JEAN LE FEBVRE est, dans un aveu par lui rendu en 1450 & tant, à la Baronnie de Varengebec (présentement à la Maison de Loigny), d'héritages du chef de Demoiselle de Grainhévillie, son épouse, héritière des Seigneurs de ce nom, qualifié *Ecuycr*, fils de feu JEAN, Ecuycr; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme *Chevalier* (selon des titres aux Chartriers de Granteville & de la Brisette en Basse-Normandie). Il comparut encore à la montre de M. Jean, Vicomte de Rohan, en 1351, est cité & qualifié *Ecuycr*, dans la Charte d'inféodation en sa faveur, par le Roi CHARLES V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie est tirée sur les anciennes existantes à Caen, & chez MM. le Prêtre, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainsi qu'avant ou après lui, les Cailly, Sahurs, du Châtel, le Vicomte, la Ferrière, des Effarts-Maigneux, du Bosc, Houdetot, d'Amfreville, & autres Gentilshommes de cette distinction. Il y avoit fondé, en 1570, pour les pauvres passans, la Maison de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, CHARLES, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortissement, à cause des bons services qu'il avoit rendus à son Seigneur, son père (*Histoire de Rouen*, par Farin.) Il est cité & dit frère de MICHEL LE FEBVRE, Ecuycr, mort en suivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après sa mort, en 1361, Damoiselle ROBINE LE FEBVRE, sa fille & héritière, fut, avec FERRAULT LE FEBVRE, Ecuycr, père du premier connu, Seigneur d'Eculleville, l'alliance rapportée ci-après, dont sortit la plus nombreuse postérité, dans laquelle la famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puisse complètement prouver, ceux de ce nom qui suivent immédiatement.

GUILLAUME LE FEBVRE comparut, parmi les Ecuycrs, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. Richard de Houdetot, Chevalier, Bailli de Caen (duquel descendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie est passée à la branche des LE FEBVRE-DE-LA-MAILLARDIÈRE), selon ses Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il fut Ambassadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, suivant des actes conservés dans la famille, & cités *Recueil* de Rimmer, Anglois, 4^e vol. p. 94, *Rôle Normans* de Carte, autre Auteur Anglois, tom. I, p. 288.

RICHARD LE FEBVRE comparut, en 1390, à une montre de M. Jean d'Harcourt, & est cité & qualifié *Ecuycr*, dans un acte de 1396, sur son exploitation pour le Roi, du fief de Chaumont, au Pont-Authou.

GODEFROY LE FEBVRE, légitimé en 1397, est cité, par la Roque, aux *Preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes*, attribuant la noblesse en même-tems, p. 333 de son Traité.

HUART LE FEBVRE, pour ses illustres exploits & excellens services, obtint du Roi CHARLES VI, plusieurs grands privilèges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frère PIERRE, qui fut; & pour fils,

JEAN LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, premier Roi d'armes de la Toison-d'Or, cité à la fin de l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, aux Additions, & dans Moréri, article FEBVRE, à l'occasion d'une Histoire estimée qu'on a de lui.

PIERRE LE FEBVRE, frère de HUART, fut Ambassadeur de France en Ecosse, suivant un Passeport de l'an 1403, & Président à Mortier du Parlement de Paris, suivant un acte original conservé dans la famille, & confirmé par le Rôle connu des ses premiers Officiers. Il est cité dans Rimmer, tom. IV, part. I, p. 51, & dans les Rôles Normans, qui sont comme un extrait de ce Recueil, fait en Angleterre, & où il est dit *Maître du Parlement-Conselleur*. Il avoit été Chancelier d'Orléans en 1407, suivant l'extrait par M. Menaut, aux Céléstins, des Chartes du Trésor.

MACÉ LE FEBVRE étoit, en 1420, Garde du scel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les Osber, Renault, Fortescu, le Cefne, Poirier, Franquetot & autres, dans la Généralité de Caen, tous

distingués , soit par une ancienne Noblesse , soit par les charges de Gentilshommes de la Chambre , ou de Prédidens à Mortier. On a de ces Lettres en cette qualité.

JEAN LE FEBVRE, cité parmi les Lances avec THOMAS le Maignen , dans une montre Angloise , en 1430, est qualifié *Capitaine & Châtelain de Logenpré* , dans des Lettres de 1442. Ces titres, que la famille conserve , se trouvent encore , en original , à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloise , originale de 1442, le cite avec un Macé de la Haye , un Jean Davy , un Jean Heufé , & plusieurs autres Gentilshommes François. Il comparut à des montres de 1451, 53 & 1454, dans le Cotentin , reçues par le Notaire de Carentan , commis à ce par le Roi , suivant les expéditions qu'on en a. Dom Morice le cite avec les Seigneurs de Maignon , de Montauban , de Bogat & de Kéradreux , parmi les Compagnons de la retraite du Vicomte de Rohan , en 1470, vol. III, col. 208 des preuves ; & avec Olivier le Maignen & Antoine d'Alongny , dans un compte , à l'occasion de Mademoiselle de Villequier , daté de 1468, suldit tom. III, col. 222. Les titres sont en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de FERRAULT , & frère de JEAN LE FEBVRE , Seigneur d'Eculleville. Il forma , suivant les titres qui sont en la possession de ces branches , celle des Seigneurs de la *Boderie* , distingués par plusieurs Négociateurs célèbres , & celle des Marquis de *Milly* , alliées aux *Clermont-Tonnerre* , *Breteuil & du Bois*. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE , & FEBVRE DE MILLY (LE).

ROGER LE FEBVRE, fils de JEAN & neveu de GUILLAUME , Ambassadeur , selon des titres du Chartrier de la Boderie , près Condé-sur-Noireau , lui succéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen , & fut aussi Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES , fils & frère du Roi de France , suivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris , par *Montfaut* , dans le Rôle de l'ancienne Noblesse en 1463. Il paroît père de PIERRE LE FEBVRE , qui , suivant le *Neustria Pia* , mourut en 1507, Abbé de Blanchelande , âgé de 57 ans.

Enfin THOMAS LE FEBVRE, fils de JEAN (dont les petits-fils furent confirmés dans leur ancienne noblesse , suivant un acte au Chartrier

de la Boderie & à la Cour des Aides de Rouen) , est compris avec Jean d'Esmaillville , Jean & Marc de Houdetot , M. d'Harcourt , Charles de Hotot & Louis de Mauny , parmi les Nobles amendés , pour n'avoir pas baillé aveu , suivant un titre de 1485, qui se trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il est auteur de la branche des *du Mouchel* , que l'Histoire de Rouen cite des plus considérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de cette famille , par filiation suivie :

I. COLLART LE FEBVRE, vivant dès 1300, est qualifié *Armiger* , Ecuyer , dans des Lettres honorables du Roi CHARLES V , du 15 Juillet 1367, accordées à GUILLAUME ou GUILLEMIN , son fils , pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur de *Castenoy* , son cousin , qui étoit venu faire insulte , en son Hôtel , à COLLART , son père , qui n'avoit pu se défendre , vu son extrême vieillesse. Dans ces Lettres de grâce accordées à son fils , en faveur de ses exploits guerriers , ses père & mère sont dits de *noble sang & gens anciens*. COLLART LE FEBVRE est encore cité dans une des montres militaires du commencement de son siècle , & ces titres sont en original & en parchemin à la Bibliothèque du Roi. Il paroît , par le testament ci-après , qu'il est descendu de GUILLAUME , vivant dès le XIII^e siècle , & , par les Lettres suldites , qu'il eut pour épouse une Demoiselle de *Castenoy*.

II. GUILLAUME ou GUILLEMIN LE FEBVRE, fils de COLLART , suivant les Lettres de grâce mentionnées au degré précédent , où il est aussi qualifié *Armiger* , y reçut de son Roi ce témoignage , *que bien & loyalement Pavoit servi en ses guerres à son pouvoir*. Il est dit payé de 25 livres , & montant un cheval brun , parmi les Ecuyers de la montre de Baudran de la Heufe , Maréchal de Normandie , laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes , & *l'Histoire de la Maison d'Harcourt* , tom. IV , pag. 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province , qui , sous le Connétable du Guesclin , s'étoient distingués dans les Armées du Roi CHARLES V. Voyez *l'Histoire de Normandie* , par Masseville , à la fin du tom. III. Il transigea , en 1372 , au sujet du testament fait par GUILLAUME LE FEBVRE , un de ses prédécesseurs , en 1325 , & épousa *Jeanne de Bourgou* , dont :

FERRAULT, qui fuit ;

Et PIERRE, Seigneur de Laubrières, dont la postérité subsiste en Bretagne dans les Marquis de *Laubrières* & de *Briançon*, alliés aux Maisons de *Froulay*, *Marbeuf* & de *Champignelles*. Voyez FEBVRE DE LAUBRIÈRES, & sa généalogie imprimée plus anciennement.

III. FERRAULT LE FEBVRE, qualifié *Ecuyer*, & dit âgé de 45 ans, dans une Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la Garde-Noble du Roi, à cause de la Sergenterie de Louvigny, qu'il possédoit du chef de sa femme ROBINE LE FEBVRE, fille & héritière de feu JEAN, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit épousée en 1360, est qualifié *Ecuyer* dans plusieurs autres actes desdites années 1388 & 1389, qui se trouvent à la Chambre des Comptes de Paris ; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1390, sur l'âge de Messire Louis de Meulant, Chevalier, Seigneur de Saint-Célerin, où il est nommé FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, âgé de 46 ans environ, déposant avoir été au Baptême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame épouse de M. Richard de Creully, Chevalier, qui en étoit marraine, & l'Evêque de Bayeux parrain. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothèque du Roi lui donne aussi le nom de JEAN, joint à celui de FERRAULT, sous lequel il est cité dans tous les actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Messire Guillaume de Vierville, Chevalier. On ne fait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de sa femme après 1388, étant alors enceinte du 12°. Tous ceux qu'on connoît seulement de ce grand nombre furent :

JEAN, qui fuit ;

Et ROBERT, qualifié *Ecuyer*, Capitaine de Mortemart, dans plusieurs titres déposés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il est dit aussi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce ROBERT, qui ne fut pas d'abord destiné au mariage, à cause de beaucoup de frères qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, t. VII, p. 189, il est nommé avec Robinet d'Estouteville, Jeannet de Cirefmes, Collard de Franqueville, & autres Gentilshommes Normands, à la tête des Chevaliers de la Lan-

gue de France ; & selon l'*Histoire de Bretagne*, tom. II, col. 1016, THOMAS, son fils, est cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes, & dans le titre de 1416, il est dit neveu de Jean, Ecuyer, sujet de l'article ci-après.

IV. JEAN LE FEBVRE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, est qualifié, dans un titre de 1415, Maître des Burleroi (course de lance annuelle solennelle & royale), & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une somme à lui payée pour ses gages & sa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, passé aux Affises de Condé-sur-Noireau (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il est qualifié *Ecuyer*. Il fut un des donateurs de Jean, Vicomte de Rohan, par son testament de 1395, avec un *la Motte*, aussi de Basse-Normandie. A cause des possessions que lui & GUILLAUME LE FEBVRE avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à Alain, Vicomte de Rohan, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'*Ecuyer*, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berry, fils du Roi, qui, l'an 1388, comparurent armés & montés pour servir Sa Majesté. Il est cité dans une concession du Roi faite en la faveur des héritages d'un de ses frères en 1419 ; comparut encore aux montes de 1418, 1420 & 1421 ; est qualifié *Armiger* dans une concession du Roi en faveur de ses propres héritages, à l'occasion des guerres & des mutations de propriété, suites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors si fréquentes en Normandie. C'est ce qui est prouvé par des expéditions délivrées par M. de Brequigny, des Académies Françoises & des Inscriptions, sur les copies par lui vérifiées & collationnées à la Tour de Londres, comme Commissaire *ad hoc* de Sa Majesté. Il est compris dans un serment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo au Duc de Bretagne en 1437, avec un de ses cadets aussi du nom de JEAN ; & parmi les sceaux de ces mêmes Nobles apposés par eux au bas de la prestation de serment, sont les *trois Maillets* de JEAN LE FEBVRE, aîné de sa Maison, qu'elle a toujours portés, comme il se voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par JEAN LE FEBVRE, 111^e du nom, dont il étoit le 4^e aînel dans la preuve par lui faite en 1666, de-

vant Chamillart, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit époufé *Girette de Camprond*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Lorry près de Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valognes, avec 5 de fes Ecuycrs en 1392; & ſœur de *Robine de Camprond*, veuve, en 1403, de *Jean Boudet*, de la Maifon de *Croville*. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice, faute de Mémoire, & CROVILLE. De ce mariage vinrent :

1. RICHARD, Ecuycr, Seigneur d'Eculleville, lequel comparut, en 1470, fous le Capitaine Carbonnel, comme Ecuycr Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un aſte original de 1506, il eſt dit Lieutenant du Vicomte de Carentan; il eſt cité fur l'infcription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valognes, avec Demoifelle *le Bercœur*, la femme. Il y étoit qualifié Ecuycr. Cette cloche a été refondue, & on a dreſſé avant un Procès-Verbal de cette infcription. Il comparut encore à une montre faite à la Hougue au commencement du XVI^e fiècle, & mourut peu de tems après;
2. NICOLAS, qui fuit;
3. FLEURIE, mariée, en 1430, à *N... Thomas*, Ecuycr, Seigneur d'Ecoffeville près de Valognes, dont l'arrière-petite-fille & héritière de cette Terre, époufa, en 1672, *Pierre d'Harcourt*, III^e du nom, Baron d'Olonde & de Nêhou, quatrième aïeul du Marquis d'Harcourt, marié à Mademoifelle de *Beuvron*, petite-fille du Duc d'Harcourt, Gouverneur de Normandie.
4. Et MARGUERITE, mariée, fuivant le partage ci-deſſous, à *Raoul de Recquet*, Ecuycr, dont les defcendans, Seigneurs de Rouville & de Hauteville, ſubſiſtent auprès de Saint-Sauveur-le-Vicomte, avec diſtinction.

V. NICOLAS LE FEBVRE, Ecuycr, Seigneur d'Eculleville, partagea avec fon frère les ſuccéſſions de ſes père & mère en 1474, comparut avec les Percy & autres Nobles à une montre de 1433; prêta ferment de fidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cauſe des poſſeſſions qu'il avoit dans cette Province; & après la ſuppreſſion de la Mairie de Rouen en 1449, il en fut nommé Echevin. Il eſt cité dans *l'Hiftoire de Rouen*, tom. III, p. 245, un des bienfaiteurs que le Collège de la Commune y eut dans fon fiècle, avec les *Créquy*, *Narbonne*, *Roncherolles*, & autres Seigneurs. *L'Hiftoire de Normandie*, tom. V, pag. 146,

en parle comme d'un des Savans de fon fiècle, à l'occafion d'un voyage qu'il avoit fait aux Terres Auſtrales en 1503. Il eſt cité, avec RICHARD, fon aîné, dans un certificat de nobleſſe en faveur de la branche du *Perron des Landes*, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, fuivant le partage de 1471. Il mourut peu après 1500, & avoit époufé la fille de *Thomas le Bercœur*, d'une famille diſtinguée, & éteinte, dont les biens ont paſſé enſuite dans les Maifons de *Mathan* & de *Blangy-le-Vicomte*. Il eut de fon mariage:

MARGUERIN, qui fuit;

Et JEHENNE, dotée par fon frère, le 31 Décembre 1515, qu'elle fut mariée à *Jean le Jouvenel*, fils de feu *Jean*.

VI. MARGUERIN LE FEBVRE, Ecuycr, obtint, le 30 Juillet 1526, au ſujet de ſa qualité de Noble d'ancieneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & conſigné dans les Regîtres de la dite Cour, lequel ſur ſa *Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enſeignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur-Général*, déclara qu'il avoit ſuffiſamment fourni, & vérifié par titres & écritures de ſa *Généalogie & extraction de nobleſſe par lui alléguée, & maintenue à cauſe de ſes prédéceſſeurs & ancêtres*. Cette confirmation d'ancienne nobleſſe ſe trouve à la Bibliothèque du Roi. Il avoit époufé, en 1517, *Davy du Perron*, tante du célèbre Cardinal de ce nom, Maifon dont il reſte encore les Marquis & Comte d'*Amfreville*, Officiers Généraux; & fuivant le partage, en original, de ſa ſuccéſſion du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans :

JEAN, qui fuit;

Et NICOLAS, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur du *Bièz* en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, & Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens faits en 1562, par le Tréſorier de Sa Majeſté.

VII. JEAN LE FEBVRE, II^e du nom, Ecuycr, Seigneur d'Eculleville, un des Archers du nombre de 100 Lances fous la charge de M. le Dauphin, fuivant le rôle de la montre & revue faite à Péronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & eſt nommé avec NICOLAS, fon

frère, dans des Lettres de 1575, déposées à la Chambre des Comptes. Il épousa JACQUELINE LE FEBVRE, sa cousine, inhumée dans l'Eglise paroissiale d'Eculleville, le 26 Avril 1607, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Boderie. (Voyez la Généalogie de cette branche à l'article FEVRE (LE), Seigneur de la Boderie. Elle avoit pour frères : ANTOINE LE FEBVRE, Ambassadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritière porta le Marquisat de Pomponne aux *Arnault d'Andilly*, fondus dans les Maisons de *Rouault-Gamaches*, & de *Colbert de Torcy*; & NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la postérité subsiste dans deux frères, l'un servant dans les Chevaux-Légers, & l'autre dans l'Infanterie. ANTOINE & NICOLAS LE FEBVRE furent maintenus dans leur ancienne noblesse en 1595, & changèrent leur nom de LE FEBVRE en celui de la Boderie en 1606.

JEAN LE FEBVRE, II^e du nom, suivant le partage original de sa succession, en 1598, eut de son mariage :

1. PHILIPPE-PIERRE, qui suit ;
2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs du Perron des Landes, qui, après avoir donné plusieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être allié aux *la Roque de Bernières* & autres Familles, s'est éteinte dans la Comtesse de *Rabodanges*, tante du Colonel de ce nom, Maison dont l'illustration est assez connue. Voyez RABODANGES, & la branche du PERRON DES LANDES.

VIII. PHILIPPE-PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, suivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de sa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Château de la ville de Ham. M. de Roissy, dans une maintenance de la même année, dit : MARGUERIN LE FEBVRE a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonné que celui qui s'en voudra servir, justifiera la descende depuis PHILIPPE, a justifié & jouira. Ceci est extrait de la Bibliothèque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même PHILIPPE-PIERRE eut, le 29 Novembre 1624, acte de la représentation de ses titres devant le Commissaire nommé à la recherche de la Noblesse. Dans cette maintenance que la Famille a en original, il est dit de la paroisse

d'Eculleville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Briquebec; il est cité dans un Rôle fait en 1640, des Nobles du Cotentin, pour l'arrière-ban. (Bibliothèque de Coaslin, n^o 956, à celle de Saint-Germain-des-Prés.) Il avoit épousé 1^o N... de *Cauquigny*, alliée des *Thibermesnil*; & 2^o le 28 Août 1602, en la Paroisse de Briquebec, *Adrienne de Heuzey*, fille de *Pierre de Heuzey*, Ecuyer, Sieur de Gréville, d'une très-ancienne famille, alliée par les *la Luthumière* aux Maisons de *Goyon-Matignon* & de *Coigny* & à celles forties de ces deux par les mères. Par un accord original sur cette alliance, elle y est dite : *Bonne à faire* de la Demoiselle *Heuzey* avec ledit LE FEBVRE, descendu en légitime mariage de JEAN, fils de MARGUERIN, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, & sur connoissance que ledit LE FEBVRE, son père & ses prédécesseurs, étoient issus de noble & ancienne lignée, & avoient vécu noblement & sans déroger. Par un acte en original du 14 Mars 1609, *Adrienne de Heuzey* sa seconde femme, autorisée de lui, fit à Magneville une sieffe en qualité d'héritière de son Meffire *Adrien de Bailteul*, Ecuyer. (*Chartrier* de Querqueville.) Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ADRIEN, baptisé le 8 Février 1612 ;
3. ROBERTE, baptisée le 21 Août 1620 ;
4. JEANNE, baptisée le 21 Avril 1622 ;
5. Et ANNE. Ces enfans sont morts jeunes ou sans alliances évidentes.

IX. JEAN LE FEBVRE, III^e du nom, Ecuyer, Sieur du Perron, baptisé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la Paroisse de Magneville, le 3 Juillet 1660, à Robert le Pigeon, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il justifia devant M. Chamillart, en 1666, sa descendance de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville en 1400, & fut maintenu dans son ancienne noblesse, après avoir bien prouvé ses quatre degrés. Il est cité dans plusieurs pièces déposées au Chartrier de Briquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épousé, 1^o le 24 Août 1649, en l'Eglise de Magneville, *Anne Boudier*, veuve de *Jean Duchemin*, Sieur du Tielley, & sœur de *Gaspard*, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne famille sortie de celle de *Soules* au Cotentin. *Pierre Boudier*, son aïeul, mourut en combattant avec succès contre les Protestans. Il

est fait mention dans l'Histoire depuis les XV^e & XVI^e siècles de ses exploits guerriers, les plus estimés des Rois, sous lesquels il s'étoit distingué. Cette famille subsiste dans Dom *Pierre Boudier*, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, cousin issu de germain des descendans de *JEAN*, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Voyez *BOUDIER*. *JEAN LE FEBVRE* avoit épousé 2^e *Marie Cornavin Dupas*, héritière de Brucheville, d'une famille alliée aux *Jouan*, dont il est parlé dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, & aux *Blanchard*. Il vint fixer sa demeure dans cette Paroisse & celle de Sainte-Marie du Mont qui en est contiguë. Il ne servit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de la Haye-d'Écot. Fils d'un père appauvri par les guerres, il l'étoit à sa mort, au point que ses enfans & sa veuve furent obligés de renoncer à sa succession. Il a fallu deux degrés de fuite à sa postérité pour se relever de cet état d'abaiffement, où tant de familles anciennes ont tombé par la vicissitude des tems. Avant son établissement à Sainte-Marie du Mont, qu'occasionna son peu de fortune, il eut :

ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une postérité qui, d'abord fixée à Saint-Malo en Bretagne, étoit restée inconnue à ses collatéraux jusqu'à présent qu'elle habite aussi dans le Bailliage de Carentan. Voyez la branche du *PERRON*. Elle est pareillement rentrée dans le service, & il y a de ses descendans inscrits pour l'Ecole Royale-Militaire & depuis pour Saint-Cyr ;
Et *MICHEL-ARCHANGE*, qui suit.

X. *MICHEL-ARCHANGE LE FEBVRE*, Ecuyer, Sieur de Beaupré, baptisé le 12 Mai 1652, en l'Eglise de Brucheville, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, qu'il quitta. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1696, *Geneviève le Marquier de Sagy*, fille de feu *François*, & d'*Angélique-Marie de Bourget*, d'une ancienne noblesse alliée aux *Faucq de Garnetot*, dont est la Comtesse de *Gramont*, Dame du Palais de la Reine; aux *Mathan*, aux *Suhard de Loucelles*, & aux *le Gouez de Cresferons*. On voit dans son contrat de mariage où sa descendance est rappelée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le 29 Sep-

tembre 1598, entre *PHILIPPE & MACÉ LE FEBVRE*, frères, à ses collatéraux *JEAN*, Ecuyer, Sieur des *Vaux*, *GABRIEL*, Ecuyer, Sieur du *Perron*, & *JULIEN LE FEBVRE*, Ecuyer, Sieur des *Landes*, frères. Le Marquis de *Garnetot*, cousin de son épouse, le chargea à Saint-Sauveur, Bourg, voisin de Bricquebec, de la conduite de ses affaires. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal de Matignon à Bricquebec, dont il étoit Vassal, & aussi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince de Rohan, à l'illustre Maison duquel ses ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attaché. Peu riche & se voyant plusieurs enfans, il quitta le service pour se donner tout entier à des soins dont il attendoit de la protection à la Cour. Il eut :

1. & 2. *PIERRE*, Sieur de la Cricque, & *FRANÇOIS*, Sieur de Pavilly, morts jeunes;
3. *JACQUES*, qui suit;
4. Et *ETIENNE-GUY-ALEXANDRE*, dit l'*Abbé de Précourt*, Chevalier de l'Ordre Royal du Christ, nommé par le Roi Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois. Il fut député par son Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, passant par cette ville pour aller en Flandre; & est mort Grand-Chantre en 1761.

XI. *JACQUES LE FEBVRE*, Ecuyer, Sieur de Vindiville, baptisé le 4 Janvier 1706, en la Paroisse de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fut Conseiller - Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Isigny, charge exercée par un *Faucq*, qui fut ensuite Conseiller du Parlement, père du Marquis de *Garnetot*, Officier de Gendarmerie, d'une famille connue dès le règne de *PHILIPPE-AUGUSTE*, & par les *Valbelle* & d'*Audiffret* dans leurs provinces. Il a rendu dans cet office de bons services au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte de *Maurepas*, alors Ministre de la Marine (témoignages honorables & avantageux pour sa postérité). Il fut aussi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à ses Domaines de Normandie, où il a été remplacé par *René le Maignen*, Ecuyer, son beau-frère. Voyez *MAIGNEN*. Il est mort en 1755, & avoit épousé, par contrat sous seing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la Paroisse Saint-Quentin, Diocèse d'Avranches, *Anne-Françoise de Murv de Billy*, morte en 1774, cousine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une famille

alliée aux *Brebeuf*, &c. Elle étoit fille de *François de Mury*, Sieur de Billy, & de Dame *Jeanne Nicolle*, de ladite Paroisse de Saint-Quentin. De ce mariage font issus :

CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit ;

Et un autre garçon, mort ondoyé le jour de sa naissance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Berck, dit le *Vicomte de la Maillardière*, titre que le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, baptisé le 28 du même mois, en la Paroisse de Ste-Marie du Mont, a été tenu sur les fonts au nom de *Charles de Rohan*, Maréchal de France, Prince de *Soubise*, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. Il a d'abord servi dans cette Compagnie en qualité de Gendarme, est Lieutenant de Roi au Gouvernement Général de la Picardie, Capitaine de Cavalerie, & associé de plusieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogiste des Ordres du Roi ses titres, sur le vu desquels cette Généalogie a été dressée, & n'est pas encore marié, le Vicomte de LA MAILLARDIÈRE a eu, le 1^{er} Août 1775, l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine, & à la famille Royale. Il avoit été nommé Conseiller d'Ambassade avant la suppression de ces places. On a de lui plusieurs ouvrages politiques, outre ceux militaires, historiques, économiques & autres, également fortis de sa plume. Voyez l'explication des armes au commencement de l'article.

FEBVRE DE MILLY (LE), dans l'Election de Doullens, en Picardie, famille qui subsiste dans :

PHILIPPE-JOSEPH LE FEBVRE, Marquis de Milly, allié à *Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre*, dont :

N... LE FEBVRE DE MILLY, veuve du Marquis de Milly ;

Et N... LE FEBVRE DE MILLY, épouse de M. du Bois, Vicomte de Courval, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris.

FEBVRE DE SAINT-GERMAIN (LE), famille établie en Lorraine depuis près de 300 ans, & originaire de Champagne.

I. NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme Champenois, fut attiré en Lorraine par le Duc RENÉ, qui lui conféra la charge de Capitaine-Châtelain de Gondrecourt en Bassigny. Il épousa *Antoinette de la Ferté*, dont il eut :

1. DOMINIQUE, qui fuit ;

2. Et CATHERINE, femme de *Didier de Gondrecourt*, Châtelain de Hattonchâtel. Elle étoit veuve en 1556, & d'elle descendent les Comtes de *Gondrecourt*. Voy. GONDRECOURT.

II. DOMINIQUE LE FEBVRE entra dès son jeune âge au service du Duc ANTOINE, avec lequel il se trouva à la bataille de Marignan, & il le suivit dans tous ses voyages. Il obtint en récompense de ses services la charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts, en la Gruerie du Marquisat de Pont-à-Mousson, mourut en 1569, & fut inhumé en l'Eglise de Sainte-Croix, dans le tombeau des ancêtres de sa femme *Mengette de Brayé de Passégot*, petite-fille de *Chirion de Passégot*, l'un des plus anciens Gentilshommes de la ville de Pont-à-Mousson, inhumé en 1520 dans l'Eglise de Sainte-Croix. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit ;

2. MARIE, femme d'*Etienne de Baillivy*, Maître-Echevin de Toul ;

3. Et ANTOINETTE, mariée, 1^o vers l'an 1574, à *Didier de Bertrand*, Seigneur de Haudonville, Capitaine-Châtelain de Dieuze ; & 2^o sans enfants, à *Claude de Malvoisin*, Seigneur de Trezeville & d'Aboncourt, Conseiller d'Etat & Maître des Requetes de l'Hôtel du Duc de Lorraine. Elle eut du premier lit, entr'autres enfans :

Diane de Bertrand, femme de *Nicolas*, Seigneur de *Pulney*, & mère de plusieurs filles, mariées dans les Maisons de *Haracourt*, de *Stainville*, de *Bildeflein*, de la *Vaux* & de *Moras*.

III. NICOLAS LE FEBVRE, II^o du nom, Seigneur d'Anen, après avoir servi dans les Armées du Duc CHARLES III, fut pourvu par ce Prince, le 3 Janvier 1570, de la Charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts du Marquisat de Pont-à-Mousson, vacante par la mort de son père. Il épousa *Claude de Braconnier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ancy, Chevalier, Maître-Echevin de Metz, & de *Claude d'Ars* (celle-ci fille de *Clanskin d'Ars*, Seigneur d'Ancy-lès-Solgne, & de *Catherine de Barizy*), & petite-fille de *Jean de Braconnier*, Chevalier, Maître-Echevin de Metz en 1561, & de *François Drosvin*. Il mourut de la peste, ainsi que sa femme, en 1587, & furent inhumés à *Maidières*, près de Pont-à-Mousson. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. NICOLAS, Seigneur de Pulney, mort sans alliance ;
3. ELISABETH, femme de *Jean de Mesguen*, Seigneur du Dordal. Elle fut grand'mère de *Barbe de Mesguen*, femme de *Robert de Vignacourt*, Seigneur de Guignecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Ligondès, Cavalerie, dont deux fils successivement Colonels du Régiment de Toulouse, Cavalerie ;
4. Et MENGEON, femme de *Claude de Mengin*, Seigneur d'Aprainville & de Gezoncourt.

IV. JEAN LE FEBVRE, Seigneur d'Ancy & Pulney, Gentilhomme de la Princesse MARGUERITE DE LORRAINE, Duchesse d'Orléans, épousa, par contrat du 23 Juillet 1612, *Marie d'Affelaincourt*, fille d'*Israël d'Affelaincourt*, issue d'une ancienne Noblesse de Suisse, & de *Marie de Ruitz*, fille de *Pierre de Ruitz*, Gentilhomme Espagnol. De ce mariage fortirent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. JEAN-CLAUDE, tué en 1672, au siège du Fort des Kenk en Hollande, sans avoir été marié ;
3. ANTOINETTE, alliée, par contrat du 6 Novembre 1649, à *François*, Comte de *Rennel* ;
4. Et MARIE, femme de *Michel-Bernard d'Elleville*, Seigneur dudit lieu en Normandie.

V. NICOLAS LE FEBVRE, III^e du nom, Seigneur d'Ancy, Pulney, Passancourt, Houdemont, Saint-Germain & Saint-Boingt, mort en son Château de Saint-Germain, le 13 Avril 1693, avoit épousé, par contrat du 5 Mars 1639, *Claude-Chrétienne de Baillivy*, morte à Saint-Germain, le 17 Août 1680, & inhumée avec son mari dans leur Chapelle, en l'Eglise dudit lieu, où se voit une épitaphe sur laquelle sont les armes de leurs 16 lignes paternelles & maternelles. Elle étoit fille de *Jean de Baillivy*, Seigneur de Houdemont, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc HENRI, & de *Catherine de Rennel*. Ils eurent pour enfans :

1. NICOLAS-JÉRÔME LE FEBVRE-D'ANCY, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674, servant dans les Chevaux-Légers de la Garde de CHARLES IV ;
2. CHARLES-BALTHAZAR LE FEBVRE-DE-SAINT-GERMAIN, tué à la bataille du Palatinat, servant dans les Mousquetaires de la Garde de CHARLES IV ;
3. CLAUDE-CÉSAR LE FEBVRE-DE-PULNEY, EN-

Tome VII.

- feigne au Régiment de Vaudémont, mort jeune ;
4. LOUIS-ANTOINE LE FEBVRE-DE-HOUEMONT, mort sans alliance ;
 5. JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit ;
 6. Et MARIE, dite *Mademoiselle d'Ancy*, morte fille.

VI. JOSEPH-FRANÇOIS LE FEBVRE DE SAINT-GERMAIN, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Saint-Boingt, Villacourt, Haudemont, Pulney, Passancourt, Ancy, la Neuville-aux-Bois, Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, mort à Nancy, le 20 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 8 Février 1692, *Catherine-Rose Henry d'Ohéville*, fille unique de *Henri*, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, & de *Madeleine Remy*, morte le 7 Mai 1746, laissant :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, Chevalier, Seigneur de Passancourt, mort sans enfans de son mariage avec *Gabrielle-Charlotte de Mille*, fille unique de *Philippe de Mille*, Chevalier, Seigneur de Rahay, Capitaine-Aide-Major au Régiment des Gardes de S. A. R. de Lorraine ;
3. CLAUDE-CATHERINE, mariée 1^o à *Charles-Jean-Baptiste*, Comte de *Rennel* ; & 2^o à *Paul de Greifche*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin ;
4. ANNE-CHARLOTTE, mariée à *Claude-Dagobert de Millet*, Seigneur de Cafenove, Maïdières & Mantoville, Président en la Chambre de Comptes de Nancy ;
5. Et GABRIELLE-CATHERINE, femme en 1729, de *Charles-Rémy de Lombillon d'Aboncourt*, Seigneur de Saint-Apure, mort Président à Mortier de la Cour souveraine de Nancy, fils unique de *Charles-Joseph de Lombillon*, Président à Mortier en la même Cour.

VII. NICOLAS LE FEBVRE, IV^e du nom Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Saint-Boingt & Villacourt, Capitaine au Régiment des Gardes de S. A. R. créé Comte par diplôme de S. M. I., du 18 Avril 1755, mort en son Château de Saint-Germain, le 23 Novembre 1759, avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1725, *Marie-Thérèse de Reboucher*, fille de *Gaspard-François de Reboucher*, Chevalier, Seigneur du Fief de la Neuve-Maison-fous-Amance, Conseiller d'Etat & Président à Mortier en la Cour souveraine de Nancy, & de *Madeleine de Curret de Cintrey*, dont :

D d d

1. LOUIS-STANISLAS, dit le *Comte de St-Germain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, St-Boingt & Villacourt, qui, après avoir été dans la Compagnie des Cadets-Gentils-hommes du Roi de Pologne, est entré en qualité d'Officier dans le Régiment de Cuffine, Infanterie;
2. CHARLES-XAVIER, qui fuit;
3. CATHERINE-MARGUERITE, mariée, le 4 Février 1750, à *Louis de Mortal*, Seigneur de Houdelmont, fils unique de *Charles de Mortal*, Seigneur de Houdelmont, Capitaine Aide-Major du Régiment des Gardes de S. A. R.;
4. Et FÉLICITÉ, mariée, en 1771, à *N... d'Authieulle*, Chevalier, Seigneur de Payrulle en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Villes & Citadelle de Nancy.

VIII. CHARLES-XAVIER LE FEBVRE, Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Passancourt, ci-devant Capitaine des Cuirassiers au Régiment de Portugal pour le service de l'Empereur, s'est retiré, en 1772, & a épousé, à Nancy, sa nièce, à la mode de Bretagne, *N... de Bourcier*, fille de *François-Léonard*, Comte de *Bourcier* & de *Montureux*, & d'*Anne-Gabrielle de Millet*. (Mémoire envoyé.)

Les armes: *d'azur, au massacre de cerf d'or, corneté à chaque cornet de 5 pièces de même, & accompagné de 3 croix fleuronées au pied fiché d'argent, 2 en chef & l'autre en pointe.*

FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

LOUIS-DENIS FÉDERBE DE MODAVE, né le 12 Mars 1686, Chef d'Artillerie, résidant pour le Roi auprès de la République du Valais, au pays des Suisses, mort en 1728, avait épousé, à Paris, le 11 Janvier 1715, en l'Eglise de Saint-Barthélemy, *Gabrielle-Elisabeth de Jean de Launac*, née le 11 Novembre 1690, fille de *Jean-Baptiste*, Baron de *Launac*, & de *Claude-Françoise de Foix-de-Conférens-de-Mauléon*, connue sous le nom de *Comtesse de Conférens*, Dame d'Emery, en Brie, terre vendue en 1762, fille de *François de Meauléon*, & de *Françoise de Foix*, Vicomtesse de Conférens, dont:

FRANÇOISE-ELISABETH FÉDERBE DE MODAVE, née le 20 Octobre 1717, morte femme du 1^{er} Octobre 1739 de *François-Alexandre*, Comte de *Polignac*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, premier Ecuyer de feu

M. le Comte de Clermont, Prince du sang, &c., dont des enfans. Voy. POLIGNAC, en Saintonge, & FOIX.

Il y a un Officier du nom de FÉDERBE DE MAUDAVE, ci-devant Aide-de-Camp du Prince Louis de Wurtemberg, au siège de Port-Mahon, Chevalier de Saint-Louis, passé aux Isles en 1757, avec M. de Lally, en qualité de Colonel. Il a pris alliance aux Indes avec *Catherine Porchet*. Il a un frère, & son père qui est vivant fort âgé en 1764.

FEILLENS, famille noble originaire de la Bresse, Diocèse de Lyon. Elle est sans contredit des plus anciennes de cette Province, & ne trouve pas dans une antiquité reculée à qui elle doit son origine & son nom. On ignore si c'est elle qui l'a donnée à la grande Paroisse de *Feillens*, située proche la Saône au pays de Bresse, ou si elle l'a reçu de cette Paroisse: ce qu'il y a de constant c'est que cette ancienne famille possède, depuis un tems immémorial & sans interruption, la Terre de *Feillens*.

I. ULRICH DE FEILLENS vivoit l'an 1130, & portoit déjà la qualité de *Chevalier*, Seigneur de *Feillens*; ce qui est prouvé par différens titres qui sont des concessions faites à l'Eglise de *Feillens* & à la ville de *Pont-de-Vaux*, & encore par un traité du mois de Juin de l'an 1149, dans lequel ULRICH DE FEILLENS règle en qualité d'Arbitre les différends qui étoient survenus entre *Renald*, Sire de *Baugé*, Souverain de *Bresse*, & *Ponce*, Evêque de *Mâcon*. Il avoit épousé, le 11 Mars 1135, *Blandine de Bevier*, de laquelle il eut:

II. GUY DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de *Feillens*, &c., qui donna une quantité de biens fonds considérables, appelés les *bois chétifs*, à l'Eglise de *Saint-Vincent de Mâcon*, par contrat passé le 20 Mai 1190. Le sceau de ses armes est au bas de cet acte, & il est écrit autour en caractères gothiques, VALEUR. Il épousa, le 4 Octobre 1210, *Marguerite de la Palut*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

III. RENAULD DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de *Feillens*, &c., qui fut caution de l'acte de concession que les Sires de *Baugé*, Souverains de *Bresse*, accordèrent aux habitans de *Pont-de-Vaux*, le 1^{er} Février 1250, lequel acte fut depuis approuvé par *Louis*, Duc de *Savoie*, le 30 Janvier 1457. Ce RENAULD DE FEILLENS se trouve nommé dans

l'acte de 1250, le second, après Henri de Cabanes, des dix Gentilshommes qui signèrent cet acte. Ces deux premiers font les seuls qui prirent la qualité de *Chevaliers*, & dont le nom est écrit en plus gros caractères; & les huit autres ne prennent que le nom de leur Maison. C'étoient Guy de Gourvod, Ponce de Montrevél, Mathieu de Gourvod, Renaud de Lionnière, Guy de Chavannes, Gauthier de Montiernos, Bernard de Condonet & Humbert d'Anière. RENAULD DE FEILLENS époufa, le 10 Juin 1230, *Jeannette de Saint-Sulpice*, de laquelle il eut plusieurs enfans, comme il paroît par fon testament qui est de l'an 1265, entr'autres :

IV. GILLES DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui eut un différend avec AMÉ, IV^e du nom, Comte de Savoie, auquel il foutint que, depuis un tems immémorial, tous ses prédéceffeurs avoient joui fans aucun empêchement ni trouble, du droit de chasser à toutes sortes de bêtes dans l'étendue de la Province de Bresse, par un privilège incontestable que les anciens Sires de Baugé, Souverains de Bresse, leur avoient accordé, en considération des services importants qu'ils avoient rendus. Après que GILLES DE FEILLENS eut représenté ses titres au Conseil du Comte AMÉ IV, il fut confirmé & ses successeurs dans ses anciens privilèges, par des Lettres-Patentes fort honorables, données à Treffort le Jeudi, veille de Sainte-Catherine de l'année 1289. Il testa au Château de Feillens le 12 Janvier 1300, & avoit époufé, en 1271, *Philiberte d'Anière*, dont entr'autres :

1. PIERRE, Prieur de Gigny & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon en 1310;
2. JEAN, qui fuit;
3. Et HUGUES, qui fit la branche des *Feillens du Chanay*, dont on va parler. JEAN & HUGUES partagèrent la Terre de Feillens au mois de Mai 1302, par la médiation de sept Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si Guichenon avoit vu ce titre, qui est au Château de Feillens, il n'auroit pas douté que la branche *du Chanay* ne fut la cadette, puisqu'elle descendoit de HUGUES DE FEILLENS. Celui-ci fit bâtir une maison à 400 pas du Château de ce nom qui étoit tombé en partage à JEAN, son frère aîné. On voit en plusieurs endroits de cette maison les armes de FEILLENS, fans aucune différence de celles de l'aîné; & celles que Guichenon donne aux FEILLENS DU CHANAY, *écartelé d'argent & de gueules*, font

celles de la Maison de *Volonia*, avec laquelle les Seigneurs du Chanay se font alliés. Cette branche cadette s'est éteinte en la personne de :

AMÉ DE FEILLENS-DU-CHANAY, mort fans enfans d'*Antoinette de Grolée*, son époufe, le 28 Août 1426. Par son testament, il fit son héritière sa sœur, N... DE FEILLENS, femme de *Jean de Chabeuf*, qui a éloigné la réunion de cette portion de la terre de Feillens jufqu'en 1706, que JACQUES-JOSEPH DE FEILLENS, dont il fera parlé ci-après, époufa *Philiberte de Champier*, fille unique, à qui cette portion de terre appartenoit fans avoir pu être réunie plutôt.

V. JEAN DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette terre au Comte de Savoie en 1312. Il fut confidéré de son Prince, Lieutenant-Général de la Province de Bresse & du Genevois, & nommé Arbitre par AÏMON DE SAVOIE, pour terminer le différend que ce Prince avoit avec Jean de Saligny, Evêque de Mâcon; il fut affoupi par sa médiation le 12 Mai 1332. Dans ce traité, JEAN DE FEILLENS prend la qualité de Chevalier préféablement à d'autres Gentilshommes qui y font nommés. Il avoit époufé, en 1322, *Catherine de Voirieux*, & en eut entr'autres enfans :

VI. HUGUES DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui conclut le traité de Trêve entre le Comte de Savoie & *Humbert*, Dauphin de Viennois, & le signa. Il époufa *Lionette de la Baume*, & non pas *Sebille de Feillens*, comme dit Guichenon; leur contrat de mariage est du 22 Février 1355. De cette alliance vint entr'autres enfans :

VII. JEAN DE FEILLENS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il époufa *Isabelle de Laubépin*, & en eut plusieurs enfans, dont :

SIBUET, qui fuit, fut l'aîné;
Et LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Tortevèfle, qui vivoit en 1422.

VIII. SIBUET DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette Terre au Duc de Savoie en 1432, & jura, en 1455, le traité d'alliance pour LOUIS, Duc de Savoie, avec le Roi CHARLES VII. Il avoit époufé, en 1425, *Marguerite de Monfpey*,

de laquelle fortit plusieurs enfans, entr'autres :

IX. CLAUDE DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il eut la confiance entière du Duc de Savoie, qui l'envoya à Orléans auprès du Comte de Breffé, son frère, & se servit de lui pour obtenir de LOUIS XI l'exécution des promesses que ce Roi lui avoit faites. Le Duc de Savoie fut si content de la prudence qu'il avoit montrée dans cette négociation, que pour l'en récompenser, il lui donna la charge de premier Gentilhomme de sa Maison. Il avoit épousé, au mois de Juillet 1465, au Château de Feillens, en présence d'un grand nombre de personnes de distinction de la Province, *Jeanne de Gourvod*. Ses enfans furent entr'autres :

CLAUDE, qui remplit les premières dignités du Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon ;
Et AMÉ, qui suit.

X. AMÉ DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage au Roi FRANÇOIS I^{er} de sa Terre. Il servit long-tems dans ses Armées, en qualité de Capitaine & Commandant, & fut tué après plusieurs belles actions à la bataille de Pavie. Il avoit épousé, en 1485, *Alix de la Baume*, de laquelle il laissa entr'autres enfans :

XI. GEORGES DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., député vers le Roi HENRI II, en 1558, pour faire des remontrances de la part du Corps de la Noblesse. EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, lui donna la charge de Guidon de la Compagnie d'Ordonnance, qu'il commandoit, composée de 200 Gentilshommes, par Lettres- Patentes, datées de Turin le 27 Février 1568. Il avoit épousé, en 1551, *Antoinette de Dissmieu*, d'une ancienne Noblesse, de laquelle il eut entr'autres enfans :

XII. PIERRE DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui s'attacha à CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre, par ses Lettres-Patentes fort honorables, du 20 Novembre 1599, en récompense des longs services qu'il lui avoit rendus en différentes occasions. De *Jeanne de Putrein*, son épouse, naquirent :

1. CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
2. HERCULE, Grand - Maître de la Maison de l'Archiduc ALBERT, sous les ordres duquel il servit long-tems en Flandre, où il fut tué ;

3. Et LOUIS, qui suit.

XIII. LOUIS DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, servit long-tems en France sous les ordres du Grand Condé. Il fut Lieutenant-Colonel de son Régiment, & son Aide-de-Camp, ensuite Maréchal -des-Camps & Armées du Roi, & fut tué à la bataille de Fribourg. On porta son cœur aux Cordeliers de Brisach, & son corps aux Cordeliers de Mâcon, où il fut enterré dans le tombeau de sa famille. Il avoit épousé *Françoise d'Oncieu*, héritière de l'ancienne Maison d'*Oncieu Montiernos*, de laquelle il eut :

XIV. LÉONARD DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui servit aussi long-tems sous le même Prince de Condé ; mais ayant été blessé à la jambe au siège de Lerida en Catalogne, il fut obligé de quitter le service. Il épousa, le 10 Novembre 1649, *Marguerite-Renée de Montmoyen*, dont il eut :

1. CLAUDE-ANTELME, qui suit ;
2. PIERRE, tué à Landau après de longs services, dans le Régiment du Perche ;
3. Et JACQUES-JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, qui a servi sur les Vaisseaux du Roi en 1689, en qualité de Lieutenant-de-Vaiffeau, dans toutes les occasions distinguées, où le Corps de la Marine s'est trouvé Il fut blessé à la tête, d'un éclat de grenade, au siège de Barcelonne, étant à la tête des Grenadiers de la Marine, & le Capitaine & l'Enseigne y furent tués ; eut ensuite une jambe coupée au Béguité près d'Alexandrie, en voulant sauver le vaisseau du Roi, nommé l'*Éole* ; & fut encore blessé à la tête au siège de Toulon, au Bastion de Saint-Bernard ; il servit encore en 1713, & a épousé, en 1706, *Philiberte de Champier*, fille unique de *Gilbert de Champier*, lequel servit le Roi avec distinction pendant 40 ans, & étoit d'une ancienne famille. Il y a plusieurs lettres du Cardinal *Campeche* qui les appelloient *Cousins*. JACQUES-JOSEPH DE FEILLENS n'a eu de son mariage qu'une fille morte âgée de 5 ans.

XV. CLAUDE-ANTELME DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., a servi jusq' en 1689, au Régiment de Piémont. Il fut pourvu par Lettres données à Versailles le 20 Mai 1692 de la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, & en prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 9 Janvier 1694. C'est en considération de l'ancienneté de sa famille, des services de

les ancêtres & des siens, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie de *Montiernos* en Bresse, en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1708. Il épousa, en 1690, *Catherine Badoux*, fille de *Michel Badoux*, Préfident en la Chambre des Comptes de Dijon. De ce mariage sont issus :

1. MICHEL, qui suit;
2. CLAUDE-AMÉDÉE, né en 1697, destiné à la Marine;
3. Et N... DE FEILLENS, Demoiselle.

XVI. MICHEL DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., né en 1693, servit comme son père, & est mort en 1766, ne laissant de Dame *Marie de Sève*, sa femme, qu'un fils, nommé

XVII. CLAUDE-MARIE, Marquis DE FEILLENS, Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, ancien Syndic de la Noblesse de Bresse, mort le 5 Décembre 1772, dans sa 54^e année. Il a possédé les Terres de Feillens, Comté de Montiernos & le Marquisat de Bagé qu'il yavoit réuni, & qui forme, avec les deux autres, une seule & même Terre de la plus grande étendue, d'un revenu considérable, composée de quantité de Paroisses, & qui a les plus beaux droits dans la Province de Bresse. Il avoit épousé Demoiselle *Paule-Louise-Elisabeth-Geneviève de Remigny-de-Joux*, fille du Marquis de *Remigny*, de la Province du Nivernois. Il en a eu plusieurs enfans morts en bas âge, dont il ne reste, en 1773, qu'une fille, nommée

MARIE-LOUISE-GENEVIÈVE, âgée de 8 ans.

Les armes: *d'argent, à un lion de sable rampant, armé, couronné, lampassé & vainé de gueules. Supports: deux lions de sable, tenant chacun l'étendard de Savoie. Cri de guerre: VALEUR.*

FÉLIE ou FÉLICE, Ecuyer, Sieur des Loges, en Normandie, Élection de Coutances, qui porte pour armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, & en pointe d'une coquille du même.*

* FELINS, Terre qui a donné son nom à une famille de Vendômois, maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1669, par jugement de M. Barin de la Galissonnière, Commissaire départi en la Généralité de Rouen, lors de la recherche des Nobles. Elle remonte à

I. JEAN DE FELINS, Valet-de-Chambre du Roi CHARLES VI. Philippe de Fontenay, Ecuyer, lui fit un payement en cette qualité, par acte passé en la Châtellenie de la Roche-Guyon, le 12 Septembre 1401. Il épousa *Jeanne de Prémont*, femme en secondes noces de *Simon de Flacourt*, Ecuyer, le 14 Décembre 1408. Elle eut de son premier mari :

11. SIMON DE FELINS, Ecuyer, qui pour le relief & rachat de la Terre, Fief & Arrière-Fief de Banthelu, qu'il devoit à cause de son épouse, reçut quittance, le 7 Juillet 1424, de Guy le Boutillier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Guyon. Il s'allia avec *Jeanne de Banthelu*, & en eut :

1. RICHARD, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean de Machault*, Ecuyer, Seigneur de Montenon, laquelle partagea avec son frère, le 22 Juin 1457, la succession de SIMON DE FELINS, & de *Jeanne de Banthelu*, leurs père & mère.

III. RICHARD DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu en Vexin-François, & de la Chalette, près Montargis, auquel Guy de la Roche-Guyon, Chevalier, Seigneur dudit lieu, donna aussi quittance le 27 Juin 1454, pour le rachat de la Terre de Banthelu qui lui étoit échue par la mort de sa mère, épousa, le 29 Avril 1456, par contrat passé devant *Colombe*, Notaire en la Prévôté des Aïx-d'Angillon, *Simonne de Cantvaine*, fille de *Huguenin de Cantevaime*, Ecuyer, laquelle fut assistée de noble & puissant Seigneur *Jean du Mesnil-Simon*, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Beaujeu, Bailli de Berry, son proche parent. De ce mariage vint :

IV. EDMOND DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, &c., qui épousa, assisté de son père, par contrat du 16 Mai 1502, *Ifabeau de Vion*, fille de *Louis Vion*, Chevalier, Seigneur de Vaux, & de *Marie de Marcoville*. On trouve un partage du 16 Mai 1505, signé *des Groux* & de *Coifr*, Notaires à Chaumont, entre lui & ses co-héritiers en la succession de ses père & mère. Il eut de son mariage :

V. JURION DE FELINS, Ecuyer. Il y eut une Sentence rendue au Bailliage de Chartres, le 16 Juin 1544, signée *Noël*, pour laquelle JURION DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, est excusé de servir au ban & arrière-ban de ce Bailliage, attendu qu'il avoit fait voir, qu'il avoit comparu aux montres du

Bailliage de Gisors, comme Gentilhomme, commis par le Sieur de Lorges pour y assister. Ce même JURION DE FELINS, pour le rachat qu'il devoit à cause de sa Terre de Banthelu en eut quittance, le 20 Février 1536, signée *Joffet*, Tabellion à la Roche-Guyon, donnée par Dame Philippe de Sarbruche, veuve de Charles de Silly, Seigneur de la Roche-Guyon, & tutrice de ses enfans. Il avoit épousé *Jeanne le Sens*, en vertu d'une procuracion, du 30 Mai 1533, reçue par *Jean Osmont*, Notaire à Chaumont, donnée à *Jean Vion*, Lieutenant à Meulan, par ses père & mère, pour accorder les conditions de son mariage, & en eut :

VI. ROBERT DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui, pour le rachat qu'il devoit aussi de la même Terre, eut quittance le 9 Mai 1555, signée *Humelin*, Clerc, Substitut du Tabellion Royal de Meulan, donné par le Procureur de François de Rohan, Seigneur de Gié, Tuteur de ses filles, veuf de Catherine de Silly. ROBERT DE FELINS avoit épousé, 1^o par contrat du 29 Août 1573, reçu par *Jean Fernelluis*, Tabellion à Vernon, *Catherine Cavalier*, veuve de noble homme *Guillaume Puchot*, Vicomte de Rouen, & 2^o *Gabrielle de Breuil*. Il eut du premier lit :

VII. JEAN DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui paya comme ses prédécesseurs le rachat qu'il devoit à cause de cette Seigneurie, dont quittance le 8 Décembre 1599, signée *Janot & Herbin*, Notaires au Châtelet de Paris, donnée par Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, comme Tuteur de François de Silly, son neveu, Comte de la Roche-Guyon. Il eut un ordre le 11 Août 1636, signé *Louis*, & plus bas, de *Loménie*, de tenir dans l'étendue du Gouvernement de Meulan pour se jeter dans la Ville & le Fort de ce lieu, lorsqu'il en seroit averti par le Sieur de la Chefmaye, afin de les garder & défendre. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mai 1614, reçu par *Louis Patin*, Tabellion à Meulan, assisté de *Gabrielle de Breuil*, sa belle-mère, veuve de ROBERT DE FELINS, *Anne des Amours*, fille de feu *Gabriel des Amours*, Ecuyer, Sieur de la Mabilière, & de *Gernaine de la Porte*, dont il eut :

VIII. PHILIPPE DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Felins, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Capitaine d'une Galère entretenue pour le service de Sa Majesté, qui fut fait

Maréchal-de-Camp le 10 Février 1653. Le 23 Février même mois & an, il eut ordre d'aller en faire les fonctions en Provence, sous le commandement de LOUIS DE VENDÔME, Duc de *Mercaeur*. Le 15 Août suivant, il eut commission du même Duc, Gouverneur de Provence, de commander en son absence dans la Tour & Forteresse de Bouc. Le 27 Mai 1656, il eut la commission de commander une Galère, en qualité de Capitaine-Lieutenant, pour le récompenser des prétentions qu'il pouvoit avoir sur la Lieutenance-Colonelle du Régiment de Provence. Il obtint, le 1^{er} Novembre 1662, un certificat donné à Aix, du Duc de Mercaeur de ses services rendus, lequel disoit qu'il avoit été nommé par le Roi en 1650, Capitaine au Régiment de Provence; qu'il avoit servi dans ce Corps avec honneur & assiduité, tant en Provence qu'à la prise de Puycerda, & au siège de Valence où il s'acquitt toute la réputation d'un bon Officier, en commandant les Compagnies de ce Régiment qui y furent détachées. Il épousa, par contrat passé le 7 Mars 1660, reçu par *Nicolas Doullé*, Notaire à Meulan, *Marthe le Maître*, veuve de Messire *Joachim de Vion*, Chevalier, Seigneur de Gaillon, dont :

LOUIS-FRANÇOIS DE FELINS, né le 29 Octobre 1664, à qui les cérémonies du Baptême furent conférées le 26 Avril 1666, dans la Chapelle de l'Hôtel de Vendôme; l'extrait en fut délivré le 7 Novembre 1767, par le Sieur de Saint-Denis, Vicaire de l'Eglise de Saint-Roch à Paris.

NOUS TROUVONS encore un ROBERT DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Villebrun, Capitaine des Gardes de feu M. le Duc de Vendôme, & Gouverneur des Tours de Toulon, marié à *Gabrielle de Vimeur*. Ce ROBERT DE FELINS ne peut être que le frère de PHILIPPE, & fils de JEAN. Quoi qu'il en soit, il a eu pour enfans :

N... DE FELINS, Lieutenant de Galères, nommé *la Bouvernelle*;

Et FRANÇOISE-ELISABETH, née le 4 Octobre 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, après avoir prouvé qu'elle descendoit de SIMON DE FELINS, qui vivoit en 1400. Elle a été mariée à N... de *Lévémont de Sainte-Marie*, Messre-de-Camp de Cavalerie.

C'est ce que nous favons de cette famille sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes: *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de 7 merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe, posées 2 & 1.* Couronne de Comte. Supports: *deux lions.*

FÉLIX. Le lustre & l'ancienneté de la Noblesse de la Maison de FÉLIX sont mentionnés dans plusieurs auteurs Italiens, comme Philibert Pingon, la Chieza, &c. Carigliani, dans son livre intitulé *Investigationes historicae & genealogiae familiarum illustrium Italiae*, rapporte l'origine de cette Maison aux anciens Comtes de *Tusculane*, d'où descend la Maison de *Conti*, de Rome.

La Maison de FÉLIX a produit un Cardinal en la personne de JEAN FÉLIX, qui fut élevé à la Pourpre par le Pape CLÉMENT III, en 1188. Il étoit fils d'ODON FÉLIX, qui fut envoyé en Ambassade, en 1120, au Pape CALIXTE II, par AMÉDÉE, III^e du nom, Comte de Piémont.

Cette Maison de FÉLIX se termina en 1256 en une fille nommée

I. MARGUERITE DE FÉLIX, héritière de sa Maison, de la ville de Turin, qui joignit à sa naissance de très-grands biens. Elle épousa, l'an 1266, *Sorleoco Surleo Grimaldi*, à condition que lui & ses descendants porteroient uniquement le nom & les armes de FÉLIX; & c'est ainsi que cette Maison, divisée aujourd'hui en plusieurs branches, tire son origine d'estoc paternel de celle de *Grimaldi*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, Seigneur de Villarfouchard & de la Jaconiaire, dont la postérité s'est éteinte dans

ANNE DE FÉLIX, Dame de la Jaconiaire, qui fut mère du Président *Carroccio*, Ambassadeur en France.

2. Et ANDRÉ, auteur d'une branche, qui suit.

II. ANDRÉ DE FÉLIX épousa *Anne de Fraxinello de Lignano*, de laquelle il eut:

III. ANTOINE DE FÉLIX, qui de *Louise de Guigne*, sa femme, laissa:

IV. PHILIPPE DE FÉLIX, né à Rivole en Piémont, lequel passa les Monts, & se retira à Avignon. Il avoit épousé, dans la ville de Pont-Saint-Esprit en Languedoc, le 3 Février 1451, *Sibylle d'Arduffo*, fille de *Pierre d'Arduffo*, du lieu de Lans, DIOCÈSE de Turin, & fut mis au rang des Gentilshommes Italiens à Avignon, par délibération du Conseil de cette Ville l'an 1461, ayant hérité de *Jacques de Fraxinello*, son cousin germain;

cette succession lui occasionna divers procès avec le Comte de *Cafal*, & le Marquis de *Montferrat*, qu'il fit condamner au petit Sceau de Montpellier en 1466, &c, sur les difficultés de l'exécution, il obtint des Lettres de repréailles des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, & du Roi RENÉ. Il acquit la terre de la *Ferratière* auprès d'Avignon, & eut de son mariage:

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et ALEXANDRETTE DE FÉLIX, mariée 1^o à noble *Perrinet de Grillet*, Seigneur de *Briffac* & de *Saint-Trivier*; & 2^o à *Jean Clapet*, Président de Bresse & ensuite Chancelier de Savoie.

V. CLAUDE DE FÉLIX, né à Avignon, épousa, le 6 Mai 1493 (*Poncet de Petra*, Notaire), *Ifoarde de Pérussis*, fille de *Rodolphe de Pérussis*, & d'*Hélène de Fallet*, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Muy*, rapportée ci-après;
3. PONS, Capiccol de l'Eglise principale d'Avignon;
4. Et SIBYLLE DE FÉLIX, mariée à *François Pelletterat de Treffort*, Gentilhomme de Bresse.

VI. PIERRE DE FÉLIX, Seigneur de la *Ferratière*, co-héritier de sa mère, par testament du 9 Février 1534 (*Reboffe*, Notaire d'Avignon), épousa, le 7 Janvier 1542, *Marie-Anne de Francico*, fille de *Jean-Marie*. Ses enfants furent:

1. PHILIPPE, qui suit;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de la *Ferratière*, rapportée ci-après;
3. Et OLIVIER, tige de la troisième branche, mentionnée ensuite.

VII. PHILIPPE DE FÉLIX, II^e du nom, s'allia, à Aix, le 11 Mars 1570, à *Madeleine de Loques*, fille de *Jean-Louis*, premier Huissier au Parlement, & de *Gaspard d'Arbaud de Bress*. De ce mariage vinrent:

1. BALTHAZAR, qui suit;
2. MELCHIOR, rapporté après son aîné;
3. Et GASPARD DE FÉLIX, mariée, le 6 Décembre 1604, à *Paul d'Anré*, Avocat en la Cour.

VIII. BALTHAZAR DE FÉLIX, Lieutenant-Général des Soumissions du siège d'Aix, se maria, le 30 Janvier 1600, à *Catherine de Chaylan-de-Mourès*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. MELCHIOR DE FÉLIX, frère du précédent, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1605, & épousa, le 28 Octobre 1602, *Lucrèce de Saint-Marc*, fille d'*Honoré de Saint-Marc*, Conseiller au Parlement, & de *Marie de Léone*, dont il n'eut point de postérité. Sa succession échut à son neveu *N... d'André*.

BRANCHE

des Seigneurs de la FERRATIÈRE.

VII. HENRI DE FÉLIX, Seigneur de la Ferratière, second fils de *Pierre*, & de *Marie-Anne de Francico*, eut de sa femme dont le nom est ignoré :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et LOUISE DE FÉLIX, mariée à *Pierre de Lopis*.

VIII. JEAN DE FÉLIX, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE VALEIS, première femme du Roi HENRI IV, épousa *Marguerite de Henrici*, de laquelle vinrent :

1. HENRI, qui fut ;
2. Et MARIE-ANNE DE FÉLIX, alliée, l'an 1635, à *Thomas de Chaylus*, Seigneur de Propia.

IX. HENRI DE FÉLIX, II^e du nom, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, fut Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi Louis XIII, qui l'honora de son estime. Louis XIV lui fit l'honneur d'être parrain de son fils aîné, pour laquelle cérémonie fut député, en 1644, *Charles de Schomberg*, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Alluyn, Pair & Maréchal de France, & Gouverneur de Languedoc, qui tint ledit enfant au nom du Roi sur les fonts baptismaux. HENRI DE FÉLIX épousa à Marseille, en 1643, *Anne de Greffet*, fille d'*Etienne de Greffet*, Trésorier-Général de France, & de *Catherine de Beau*. Il en eut pour second fils :

X. PAUL DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, né au mois de Juin 1662, qui fut reçu Trésorier-Général de France en 1684, & mourut à Marseille le 7 Août 1748. Il avoit épousé 1^o Dame *Venture de Saboulin* ou *Sebolin*; & 2^o *Marie-Félicité de Gérente la Bruyère*, sœur de *Louis-Sextius de Gérente*, Evêque de Digne, puis d'Orléans en

1758, qui a eu la feuille des bénéfices. De cette seconde femme il n'a point eu d'enfants; mais de la première est issu :

XI. PIERRE DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, qui épousa *Marie-Anne de Laugier*, de laquelle il n'a laissé qu'une fille nommée

CLOTILDE-ADÉLAÏDE DE FÉLIX DE GREFFET, mariée, le 19 Janvier 1751, à *Jean-Claude-Palamède de Forbin-Gardane*, Seigneur de Saint-Marcel, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, héritier, de son oncle *Claude*, connu sous le nom de *Comte de Forbin*, grand homme de Mer, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chef d'Escadre & Amiral du Royaume de Siam. Il est fils de *Jean de Forbin*, Capitaine de Vaisseaux, & d'*Elisabeth de Gaillard*. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de *Gardane*.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. OLIVIER DE FÉLIX, troisième fils de *Pierre*, Seigneur de la Ferratière, & de *Marie-Anne de Francico*, testa à Aix, le 19 Novembre 1624 (*Beauzin*, Notaire). Il avoit épousé *Anne d'Eignefer*, dont vint :

VIII. MARTIN DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumissions du siège d'Aix en 1637. Il se maria, le 4 Juin 1629 (*Beauzin*, Notaire), à *Marguerite d'Albert*, fille de *Michel d'Albert*, Auditeur des Comptes, & de *Françoise de Bonardet*. Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui fut ;
2. Et BALTHAZAR DE FÉLIX, Assesseur d'Aix, Procureur du pays en 1679, & deux fois Premier de l'Université de la même ville.

IX. MICHEL DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumissions en 1664, s'allia, en Juillet 1661, à *Françoise de Gantès*, fille de *François de Gantès*, Procureur-Général au Parlement, & de *Jeanne de Croze-Lincel*, dont font fortis :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. BALTHAZAR, second Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1736 ;
3. Et FRANÇOISE-GABRIELLE DE FÉLIX, veuve de *Jean-Joseph d'Orcin*, Conseiller au Parlement.

X. FRANÇOIS DE FÉLIX, Ecuyer, épousa *Madeleine de Gaillard*, fille de *Pierre de Gaillard*, Capitaine d'une des Galères du Roi, & de Dame *de Raffelis-Granbois*, dont :

XI. JOSEPH DE FÉLIX, Chevalier, qui s'est allié, le 1^{er} Juillet 1574, à *Marie-Madeleine de Gantel-Guitton-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de *Mazargues*, & de *Madeleine du Mont*, de la ville de *Marseille*.

BRANCHE

des Seigneurs de MUY & de LA REYNARDE.

VI. PHILIPPE DE FÉLIX, second fils de *CLAUDE*, & d'*Ifoarde de Péruffis*, se retira à *Marseille*, où il fut mis au rang des Nobles de cette Ville, le 7 Juin 1541. Il avoit épousé, en 1538, *Madeleine de Bus*, fille de *Pierre* & d'*Annie de Sade-Saumane*, laquelle avoit deux sœurs mariées, l'une à *Claude de Boniface*, fils de *Vivaud*, & l'autre à *Lazarin d'Orta*. De cette alliance naquirent entr'autres enfans :

1. LOUIS, tige de plusieurs branches, éteintes à *Marseille*;
2. ANTOINE, qui suit;
3. ANNE, mariée à *Antoine de Valbelle*, Seigneur de *Beaumelles*;
4. Et ISOARDE DE FÉLIX, femme de *Pierre d'Audiffret*, des Barons de *Gréoux*.

VII. ANTOINE DE FÉLIX, Contrôleur-Général de la Marine, épousa, le 1^{er} Mai 1576 (*Vivaud*, Notaire à *Marseille*), *Louise de Huc*, fille aînée & héritière de *François de Huc*, Seigneur de la *Reynarde*, Fief démembré de *Saint-Marcel*, & de *Claudine de la Cépède*, dont :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. PIERRE, Commandeur de *Beaulieu* & de *Raiffac*, Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de *Malte*.
3. ISABEAU DE FÉLIX, mariée, le 26 Décembre 1593, à *Nicolas de Bauffet*, fils de *François*, & de *Claire de Bertrand*;
4. MARGUERITE DE FÉLIX, alliée à *Jean-Louis-Antoine de Glandevès*, Seigneur de *Niozelles* & de *Mirabeau*, quatrième fils d'*ANTOINE*, IV^e du nom, Seigneur de *Cuges*, & de *Diane de Forbin de Janfon*;
5. MICHELLE, femme de *Gaspard-Antoine de Glandevès*, Seigneur de *Niozelles* & de *Mirabeau*, fils de *Jean-Louis-Antoine*, ci-dessus;
6. MARQUISE DE FÉLIX, épouse de *Nicolas de Vento*, Seigneur de la *Baume* & de *Pennes*, fils de *Louis*, tige des Marquis de *Pennes*, anciens Seigneurs de la *Baume*, & Tome VII.

de *Madeleine d'Albertas*, des Seigneurs de *Villecroze*;

7. & 8. N... & N... DE FÉLIX, mariées dans les Maisons de la *Cépède* & du *Revest*.

VIII. PHILIPPE DE FÉLIX, II^e du nom de sa branche, Seigneur de la *Reynarde*, élu premier Conful de *Marseille* en 1628, & Capitaine d'une des Galères du Roi, épousa, le 2 Juillet 1612, *Jeanne d'Arennes*, l'une des filles d'*Antoine d'Arennes*, Seigneur de *Rouffet*, Commissaire de la Marine, & de *Madeleine de Mouans*, sa première femme, dont :

1. ANTOINE, mort Capitaine de Galères en 1644;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ollières*, rapportée ci-après;
4. Et JOSEPH, reçu Chevalier de *Malte*, en 1630. mort Grand-Prieur de *Saint-Gilles* & Chef d'Escadre des Armées navales du Roi.

IX. JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, Seigneur de *Muy*, & de la *Reynarde*, épousa, le 19 Juin 1654, *Françoise de Valbelle*, fille de *Jean-Baptiste de Valbelle*, Seigneur de *Baumelles*, Capitaine des Galères, & de *Françoise de Savournin-d'Aiglon*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. & 3. Deux Chevaliers de *Malte*;
4. Et THÉRÈSE-AINÉE DE FÉLIX, mariée, sans enfans, à *Gaspard-Palamède de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la *Barben*, fils de *François-Louis*, & de *Thérèse de Lauris*.

X. JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, II^e du nom, Chevalier, Marquis de *Muy*, de *Grignan* & de la *Reynarde*, ci-devant Conseiller en la Cour du Parlement d'*Aix*, Commandant en *Provence*, Sous-Gouverneur de feu M. le Dauphin, Directeur-Général des Economats, Conseiller d'Etat & d'Epée, & veuf de *Marguerite d'Armand de Mizon*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, fille de *Charles d'Armand*, Marquis de *Mizon* & de *Châteauneuf*, & de *Marquise de Valbelle-Montfuron*, a eu pour enfans :

1. JOSEPH-GABRIEL-TANCRÈDE, qui suit;
2. Et LOUIS-NICOLAS-VICTOR, Chevalier de *Malte*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & un des Menins de feu M. le Dauphin; Maréchal de France, mort Ministre de la Guerre, a été inhumé dans la Chapelle Royale de l'Ecole Militaire.

XI. JOSEPH-GABRIEL-TANCRÈDE DE FÉLIX,

Chevalier, Marquis de Muy, Comte de Grignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine, mort le 31 Juillet 1777, s'est marié, le 23 Mars 1744, veuf, le 27 Juin 1764, de *Louise-Elisabeth-Jacqueline d'Alsace de Hénin-Liétard*, Marquise de Saint-Phal, fille unique de *Jean-Louis d'Alsace de Hénin-Liétard*, Chevalier, Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Cresfentine, Machy, Pommerit, l'Etang, le Perchay, Blaincourt, Vaubry, Epagne, Capitaine de Gendarmerie, d'une ancienne Noblesse, établie depuis très-long-tems en France, dans les Provinces de Bourgogne & de Champagne, & de *Marie-Elisabeth d'Anglebermer*, Dame de Lagny, d'Haution & Beaurepaire. Ils eurent :

MARIE-ANNE-THERÈSE, mariée à *Charles-Marie*, Marquis de *Créquy*, né en 1738.

Le Marquis de Muy a eu pour grand-oncle paternel SCIPION DE FÉLIX DE LA REYNARDE, Chevalier de Malte, Commandeur de Bastia.

BRANCHE
des Seigneurs d'OLLIVIÈRES.

IX. LOUIS DE FÉLIX, troisième fils de PHILIPPE, II^e du nom, & de *Jeanne d'Arennes*, fit alliance, le 1^{er} Juin 1665, avec *Madeleine d'Agoult*, fille de *Joseph d'Agoult*, Chevalier, Baron d'Ollières, & de *Marthe de Gaspari*. Il acquit la moitié de la Baronnie d'Ollières, & laissa de son mariage :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. & 3. N... & N... DE FÉLIX, Chevaliers de Malte ;
4. GABRIELLE, mariée, le 16 Avril 1692, à *Marc-Antoine de Gautier d'Aiguines*, II^e du nom, fils de *Joseph*, Seigneur d'Aiguines & de *Thérèse de Clapiers*, dont des enfans ;
5. MARIE-ANNE, qui s'est alliée, le 6 Novembre 1681, à *Henri d'Audibert-Ramatuelle*, fils de *François-Félix*, & de *Marie d'Audibert*, dont un fils ;
6. Et N... DE FÉLIX, mariée à N... d'Agoult d'Ollières.

X. PHILIPPE DE FÉLIX, Chevalier, Baron d'Ollières, épousa *Marie de Salomon*, fille de noble *Vincent*, Ecuyer, & de *Marie Grimaldi*, dont :

1. PHILIPPE-LOUIS, qui suit ;
2. LAZARIN, mort Chevalier de Malte ;
3. Et ANNE DE FÉLIX, mariée, en 1743, à noble *Jean-André de Monyer de Melan de Châteaudeuil*.

XI. PHILIPPE-LOUIS DE FÉLIX, Chevalier, Marquis d'Ollières, Seigneur de Dauphin, Saint-Mesmes & autres places, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1754, a épousé, 1^o en 1742, *Diane d'Albert de Silans* ; & 2^o le 22 Septembre 1750, *Madeleine de Treffemanes-Brunet*. Il a eu du premier lit un fils, & du second deux autres enfans dont nous ignorons les noms.

C'est ce que nous savons de cette ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, d'après en partie l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 373 & suiv., & le *Mercur* d'Avril 1744, Septembre 1748 & Juin 1751.

Les armes font : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 FFF de sable ; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, à la bande d'azur brochante sur le tout.*

Le *Mercur* de Septembre 1748, p. 236, nous apprend que Charles de Grandpré, dans sa seconde édition de son *Armorial*, a donné la Généalogie de cette Maison, qui a eu des alliances avec les plus considérables d'Italie, telles qu'*Orcini, Montferrat, Saluces, San-Severino, &c.*

FÉLIX. C'est aussi une famille de Provence anoblée par Lettres, accordées le 13 Février 1702, & enregistrées aux Archives de Provence, en faveur de

JOSEPH DE FÉLIX, Seigneur de Creiffet & de Rouffet, fils d'HONORÉ & de *Julie de Valavoire*, & petit-fils de REYNAUD, qui acquit la Seigneurie de Creiffet en 1620. Il épousa *Marie-Anne de Castellane-Norante*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et MARIE-ANNE, alliée, en 1709, à *Touffaint de Castellane*, Marquis de St.-Juers & de Grimod.

JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, Seigneur de Creiffet & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment du Luc, Cavalerie, épousa, le 14 Mai 1716, *Madeleine d'Agut*, fille de *Joseph-Scipion*, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. De ce mariage font nées trois filles :

- CLOTILDE DE FÉLIX, mariée à *Jean-Baptiste de Colongue*, Seigneur de Castellar, de Châteaudeuil & en partie de Thoard ;
FRANÇOISE DE FÉLIX, qui épousa *Pierre-Guil-*

laume d'Etienne, Seigneur du Bourguet & de Lagneros ;
Et N... DE FÉLIX, Demoiselle.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, chargé d'une bande d'azur brochante ; aux 2 & 3 de CASTELLANE, qui est d'or au château de gueules. Extrait de l'ouvrage ci-dessus cité.

FÉNÉLON, en Périgord. Voyez SALIGNAC.

* FÉNÉTRANGE, Ville sur la Sarre, dans la Lorraine Allemande, avec titre de *Baronnie*. Cette Seigneurie est une Terre libre & immédiate de l'Empire, qui a été possédée long-tems par une ancienne & illustre Maison qui en portoit le nom, & qui possédoit plusieurs fiefs, pour lesquels seulement ces Seigneurs étoient vassaux de l'Evêque & de l'Église de Metz, & non pour *Fénétrange*, dont ils étoient Souverains. Leur postérité masculine finit, vers le milieu du XV^e siècle, par la mort de NICOLAS, Seigneur de FÉNÉTRANGE, qui ne laissa que deux filles, BARBE & MARGUERITE, lesquelles partagèrent, en 1469, la succession de leur père.

BARBE, Dame en partie de FÉNÉTRANGE, épousa Nicolas, Comte de *Saarwerden*, dont la fille unique, *Jeanne de Saarwerden*, fut mariée à *Jean Rhingrave*, Comte de *Salm*, auquel elle porta la moitié de la Seigneurie de *Fénétrange*, qui étoit échue à BARBE, sa mère.

MARGUERITE, seconde fille de NICOLAS DE FÉNÉTRANGE, Dame de l'autre partie de cette Terre, épousa, le 15 Septembre 1468, *Ferdinand de Neufchâtel*, Seigneur de Montaigny, auquel elle la porta. Leur fille, *Anne de Neufchâtel*, épousa *Guillaume de Dommartin*, Baron de Fontenoy. De ce mariage il ne vint qu'une fille, unique héritière, nommée *Diane de Dommartin*, qui épousa *Charles-Philippe de Croy*, Marquis de Renty. Par cette alliance une partie de Fénétrange vint au Marquis d'Havré, dont la branche masculine s'est éteinte, dans le dernier siècle, en la personne de *Charles-Alexandre de Croy*, qui ne laissa qu'une fille nommée *Marie-Claire*, qui fut mariée deux fois. Les descendans du Duc d'Havré possèdent encore une partie de Fénétrange, & prennent le titre de Souverains de Fénétrange. Voyez CROY, branche des Ducs d'Havré.

Les Princes de Salm demeurèrent en possession de l'autre partie de *Fénétrange* : l'ancien Bailliage étoit composé d'Officiers du Roi & de ceux du Prince de Salm. Les appels étoient portés au *Buffet* ou *Tribunal supérieur*, composé de quatre Commissaires, trois du Roi & un du Prince de Salm, & de la partie publique pour les deux. Il fut établi à Nancy après que le Prince de *Vaudémont*, à qui CHARLES IV avoit donné cette Terre, en eut fait échange avec le Duc LÉOPOLD, qui n'entra cependant en jouissance qu'à la mort du Prince de *Vaudémont*. Le *Buffet de Fénétrange* a été supprimé depuis la Convention du 21 Décembre 1751, entre feu Sa Majesté Polonoise & le Prince de *Salm*, suivant laquelle la Baronnie entière est restée à Sa Majesté ; le Prince de *Salm* ayant eu, pour indemnité, des terres situées à la gauche de la rivière de Plaine, qui borne au Nord la Principauté de Salm (*Diöionn. des Gaules*, tom. III, p. 22).

Les armes de la Maison de *Fénétrange* étoient : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'une quinte-feuille du même.

FÉNIS DE LA PRADE, en Limousin.

FRANÇOIS-MARTIAL DE FÉNIS DE LA PRADE, près de Tulle, Baron de Bouzon, dans le ressort de la Généralité de Moulins en Bourbonnois, fut Conseiller du Roi au Grand-Conseil, en considération des services qu'il avoit rendus à Sa Majesté & à l'Etat, pendant plus de 21 ans, en qualité de Président au Présidial de Tulle. Il étoit arrière-petit-fils de PIERRE DE FÉNIS, Ecuyer, Seigneur du Theil & de la Prade, Conseiller du Roi, Président, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée du Bas-Limousin, au Siège Présidial de Tulle, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE DE FRANCE, première femme du Roi HENRI IV, & Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat & Privé, si connu par rapport à une affaire qui lui arriva au Château de Saint-Chamans en 1607, & dont tous les Mémoires du tems font mention. FRANÇOIS-MARTIAL DE FÉNIS mourut le 6 Décembre 1752. Il avoit été confirmé dans la Noblesse par ordonnance de M. Boucher d'Orlay, Intendant de Limoges, le 26 Septembre 1726, & avoit épousé, par contrat du 9 Novembre 1714, *Gabrielle Mérigot de Sainte-Feyre*, veuve de *Henri de Gain*;

Marquis de Montagnac, & fille de *François Mérigot*, Marquis de Sainte-Feyre, Grand-Sénéchal de la Marche, & de *Marguerite de Dumond*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et MARIE, née le 26 Août 1715, alliée, 1^o le 25 Septembre 1735, à *Joseph de Borderie*, Sieur de Vernéjoux ; & 2^o le 9 Août 1739, à *Joseph de la Porte-Lissac*, Officier dans le Régiment du Perche.

JEAN DE FÉNIS DE LA PRADE, Sieur de la Feuillade, né le 23 Octobre 1718, est Président au Prédial de Tulle, & est marié. Nous en ignorons la postérité.

Les armes : *d'azur, à un phénix d'or, prenant son essor sur un bucher de gueules, & regardant un soleil d'or, mouvant du canton dextre de l'écu*. Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial général de France*, reg. 11, part. 1.

* FENOYL-THUREY, famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnais, dont parle Guy Allard, sous le nom de *Fenouil*. Les titres de cette Noblesse, de même que les Historiens cités ci-après le rapportent, montrent que, depuis l'an 1190, elle fut revêtue des premières dignités du Royaume de Naples, & mise en la possession des Baronnie & Comté de *Fenoyl-Thurey* & de *Toreille*.

Son attachement à la Maison d'Anjou, pendant ses divisions avec celles de Hongrie & d'Aragon, l'ayant fait dépouiller de ses Terres, on la vit s'établir à Lyon avec les mêmes nom & armes qui s'y conservent, dans un nombre de monumens successifs depuis trois siècles, & spécialement sur le tombeau d'un de ce nom, placé dans l'Eglise de St.-Paul, qui porte cette inscription : *Antiqua familia Nobilitium DE FENOYL, Monumentum*.

Cette ancienne famille a formé plusieurs branches, qui, selon Guy Allard, auteur du *Nobiliaire du Dauphiné*, se sont étendues dans le Monterrat, le Piémont, la Lombardie, la Souabe, la Bavière & la France. La branche établie en France a fini dans la personne de GUY DE FENOYL-THUREY, fils de PIERRE DE FENOYL, & petit-fils de CLAUDE, Lieutenant des Gardes du Roi CHARLES IX, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine Major de la ville de Lyon. C'est ce qui se voit dans un sommaire de généalogie de la famille de FENOYL, imprimé en 1673, par les

Chevaliers de Saint-Martin d'Arènes, Conseiller & Généalogiste ordinaire du Roi, qui remonte jusqu'en 1190, étant appuyé par plusieurs Auteurs, tels que Charles Borel, Lellis & Caraffa, dans leurs *Histoires de Naples*; Ségoïn & Palliot, dans leurs *Tréfours héraldiques*; Guy Allard, dans le *Nobiliaire du Dauphiné*, & le P. Ménétrier, dans son livre du Blason.

Pour GUY DE FENOYL, Seigneur de Thurey, né à Lyon, le 29 Septembre 1668, fils de JEAN DE FENOYL, Seigneur de Sérézin & de Thurey, Avocat au Parlement, Sénéchal du Lyonnais, & de *Barbe-Charlotte de Migieu*, il fut Conseiller au Grand-Conseil, en Décembre 1695, Maître des Requêtes, le 29 Avril 1702, premier Président du Parlement de Pau, le 23 Novembre 1710, & mourut le 7 Avril 1723, sans enfans de son mariage avec *Catherine Palluau*, fille de *Pierre Palluau*, Seigneur du Fay, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Charleroi, & de *Françoise du Faur*. C'est pour lui & pour le Seigneur de *Gayardon de Tiranges*, son beau-frère, que la Terre de FENOYL fut érigée en *Marquisat*, en Juin 1720, & pour ses descendans & héritiers collatéraux mâles.

Il avoit pour sœur MARGUERITE-ORIANE DE FENOYL, mariée, le 29 Mars 1694, avec *Laurent de Gayardon de Grésolles*, Seigneur de Tiranges, Boisset, Chaumont, &c., Capitaine Infanterie dans le Régiment de Lyonnais. Elle fut instituée héritière par le testament de GUY, son frère, à la charge de faire prendre le nom & les armes de Fenoyl-Thurey, à *Laurent-Charles*, son fils aîné, qui fut.

Laurent-Charles de Gayardon de Fenoyl-Thurey, Marquis de Tiranges, &c., a été Page du Duc de Berry, ensuite Exempt de ses Gardes, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart. Il s'est marié, le 7 Mars 1728, avec *Madeleine Lajné*, dont :

1. *Laurent-François de Gayardon*, Chevalier, Comte de *Fenoyl*, né le 23 Juin 1730, reçu Gentilhomme à Drapeaux dans le Régiment des Gardes-Françoises, le 20 Février 1740, Chevalier de Saint-Louis;
2. *Claudine-Charlotte*, mariée au Comte de *Loras*;
3. & 4. Et les deux autres, Chanoinesse au Chapitre noble de Leigneux en Forez. Voy. GAYARDON DE GRÉSOLLES.

Les armes de FENOYL sont : *d'azur, au tau-*

reau furieux d'or; au chevron de gueules brochant sur le tout.

FÉRA, ancienne Noblesse originaire d'Italie, où elle existoit dès le XII^e siècle, ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651.

I. CAMILLE DE FÉRA, à l'âge d'environ 15 ans, fut amené en France, en 1528, par *Jean Caraccioli*, Prince de Melphes, Maréchal de France, son proche parent. Ce CAMILLE DE FÉRA, Chevalier, Baron de Rouville, Seigneur de Touveau, la Maison-des-Champs, Fromont, & en partie de Boigneville & Prinvaux, &c., s'attacha au service de CATHERINE DE MÉDICIS, en l'an 1533, mariée, dans la ville de Marfeille, à HENRI, qui, le 31 Mars 1547, fut Roi de France sous le nom de HENRI II. Peu de tems après qu'il fut monté sur le trône, il le fit Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Chevalier de son Ordre. Un Brevet de 1000 écus de pension, accordé par FRANÇOIS II, en 1559, prouve que dès lors CAMILLE étoit Gentilhomme du Roi & Chevalier de son Ordre, puisqu'il y est qualifié tel l'an 1572. CHARLES IX le donna à son frère HENRI, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de sa suite. HENRI, Roi de Pologne, lui accorda, le 10 Mai 1574, un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendrait à vaquer dans son apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, sous le nom de HENRI III, en 1578, une pension de 3000 livres sur la recette générale de Bretagne. Il fut naturalisé par Lettres de ce Monarque, du mois d'Août 1578, enregistrées en la Chambre des Comptes, le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il étoit né à Mantoue, de parens illustres, venus en France très-jeunes, qu'il a servi dans les armées avec distinction, qu'il a toujours été fidèlement attaché à la personne du Roi, & qu'en cette considération elles lui ont été délivrées gratis. Il fut Ambassadeur de France en Turquie, fit le 20 Juin 1579 l'acquisition de la Terre de Rouville, où il mourut le 5 Janvier 1594. Il avoit épousé, le 20 Février 1580, *Viadoire d'Ayelle*, fille de *Françisque d'Ayelle*, Comte Napolitain, d'une Maison très-illustre, & l'une des Demoiselles de la Reine-Mère. Le contrat de mariage fut passé dans le cabinet de cette Princesse, le 12 Février de la même année, & en faveur de ce mariage elle donna

aux futurs époux, à prendre sur la recette générale, la somme de 6666 écus, & deux tiers d'écus d'or-foleil, en cinq années, par égale portion, qui est 3333 écus, & un tiers d'écu d'or-foleil par an. Cette somme fut acquittée en divers payemens, tant à lui qu'à son fils. Il eut pour enfans :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et N... DE FÉRA, née en 1582, morte au berceau, qui avoit eu pour parrain le Roi HENRI III.

II. CHARLES DE FÉRA, 1^{er} du nom, né en 1581, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut reçu Page de la Grande-Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Charles des Essars, Marquis de Meigneux, son beau-frère. Il servit nombre d'années avec honneur & se distingua particulièrement à la bataille qui se donna le 27 Mai 1635, au Bailliage d'Avain, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui remportèrent une victoire complète sur les Espagnols, commandés par le Prince Thomas de Savoie. Il mourut à Rouville, le 20 Mai 1648, & avoit épousé, 1^o le 25 Septembre 1611, *Françoise-Colas Marolles de Rocheplatte*; & 2^o le 18 Janvier 1628, *Hélène de Fitte*, fille de *Charles*, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de *Jeanne de Laffemas*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, Chevalier, Baron de Rouville, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, mort sans alliance. Il fit, en 1649, donation de tous ses biens à CHARLES, son frère;
2. Autre CHARLES, qui suit;
3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c., Capitaine & Major au Régiment de Chémault. Il épousa, 1^o sans enfans, le 5 Juillet 1649, *Marguerite d'Auffry*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de *Geneviève Plumet*; & 2^o le 19 Août 1671, *Françoise de Millot*, dont:
 1. & 2. FRANÇOIS-CHARLES & CHARLES-CLAUDE DE FÉRA, morts sans alliance;
 3. Et MARIE-MARGUERITE, Dame de Fontaine, alliée à *André de Saince* ou *Sainxe*, Chevalier, Seigneur d'Ormeville; il en a eu deux filles, *Marie-Catherine-Charlotte de Saince*, mariée, par contrat du 30 Mars 1718, à *Nicolas-Charles de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiflon, &c. (voyez BIZEMONT); & *Marie-Anne*, femme,

en 1712, de *Guy-Vidor de Vidal*, dit d'*Eužanville*. Voyez VIDAL.

4. VICTOIRE, mariée à *Guy Baillif*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers;
5. CLAUDE, alliée 1^o à *Charles de Chenneville*, Chevalier, Seigneur de la Martinière, Capitaine au Régiment du Pleffis-Praslin, Infanterie; & 2^o à *Jean de Vigny*, Chevalier, Seigneur d'Eméville en Beauce, dont des enfans.

Et du second lit :

6. OCTAVE, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, mort fans alliance;
7. MARIE, femme de *Jacques de Cherville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Mousquetaire;
8. Et FÉLICITÉ, mariée à *Roland de la Roche-Bernard*, Chevalier, Seigneur de Louzes, Mousquetaire.

III. CHARLES DE FÉRA, II^e du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c., Capitaine & Major au Régiment du Pleffis-Praslin, le 20 Janvier 1647, & le 4 Septembre 1674, Maréchal-de-Logis des Gentilshommes du Bailliage de Nemours, entra dès l'âge de 13 ans au service, se trouva avec son père à la bataille d'Avain. Il joignit à ses talens militaires une grande intelligence pour les négociations. Il épousa, le 25 Janvier 1655, *Jeanne-Vidôire de Saint-Phalle*, fille unique & seule héritière de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Breteche, Colombier, Fertailles, &c., & d'*Antoinette de Gault*, Dame de la Grange-fans-Terre, dont :

1. LÉON, qui fuit;
2. CHARLES-ANTOINE, né le 4 Juillet 1673, lequel servit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, puis se fit Prêtre. Il a été Docteur ès-Loix de l'Université de Paris, Abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Sens, Prieur de Saint-Didier de Langres & de Notre-Dame d'Andrezy, Chanoine de l'Eglise de Sens; a successivement passé par toutes les dignités du Chapitre, a été, sous plusieurs Archevêques, Vicair-Général; il est mort le 10 Août 1748, âgé de 75 ans;
3. CHARLES, qui a pris le nom & les armes de *Saint-Phalle*, avec une écartelure de FÉRA, auteur de la branche de *Saint-Phalle-Féra*, qui subsiste à Saint-Loup-de-Naud en Brie, & rapportée ci-après;
4. LOUIS, né le 18 Septembre 1678, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, de Beton-Bafoches en Brie, Capitaine par brevet du 23 Janvier 1703, au Régiment de Picardie,

Infanterie, mort fans alliance à Sens, chez son frère, en 1745;

5. VICTOR, né le 27 Mars 1680, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Electeurs des deux Grands-Mâtres, a été gratifié de plusieurs penfions, & est mort à Malte, le 16 Mars 1741, Commandeur de Villedieu en Normandie;
6. MARIE-ANNE, alliée à *N... Maréchal-de-Gravilliers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; & 2^o à *Achille de Cambray*, Chevalier, Seigneur de Digny; morte fans enfans;
7. Et VICTOIRE, mariée à *Charles de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, qui a laissé cinq filles, dont l'aînée, *Marie-Charlotte de Vidal*, a épousé *Paul de Bonneval*, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres sont mortes fans alliance.

IV. LÉON DE FÉRA, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvain, la Grange-fans-Terre, Mézières, & en partie de Boigneville & Prinvau, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi, le 15 Janvier 1682, fait Capitaine au Régiment des Futiliers, aujourd'hui Corps-Royal d'Artillerie, le 1^{er} Mars 1693, s'est trouvé à nombre de sièges & de batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1^{er} Juillet 1690, près de Charleroi, & gagnée contre le Prince de Valdec, par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereusement blessé, quitta le service, & est mort à Dannemarque, le 28 Novembre 1728. Il avoit épousé, le 3 Octobre 1703, *Marie-Catherine de Nivert de Rochefort*, morte au Château de Rouville, le 3 Juillet 1741, fille unique & seule héritière de *Jean de Nivert de Rochefort*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-au-Chapt, & de *Catherine Perrot*. Ils eurent :

1. CHARLES-LÉON, qui fuit;
2. VICTOR-LÉON, né le 20 Décembre 1709, Prêtre, Prieur commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres;
3. CHARLES-VICTOR, tige de la branche des Seigneurs du *Pleffis-au-Chapt* en Brie, rapportée ci-après;
4. & 5. CATHERINE-FRANÇOISE & LOUISE-LÉONE, filles;
6. MARIE-LÉONE, morte en 1750, fans alliance;
7. ELISABETH, reçue à Saint-Cyr, mariée, en 1746, à *Gaspard-François Touffain*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Justicier & Patron honoraire de la Paroisse de Saint-Martin-du-Manoir en Normandie, proche d'Harcleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gou-

vernement du Hâvre, & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont *Charles-Gaspard Touffain*, Seigneur de Richebourg, appelé *le Vicomte de Touffain*, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1760, &c. N... mort au berceau, & *Charlotte-Françoise Touffain*, née le 8 Novembre 1747, Chanoinesse-Comtesse au Chapitre de Neuville-en-Bresse, en 1763. Voy. FRONTEBOSC.

V. CHARLES-LÉON DE FÉRA, III^e du nom, quatrième Seigneur de Rouville, Touvan, Rougemont, la Maison-des-Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvaux, &c., reçu, en Mars 1725, Page de la Grande-Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, a quitté par infirmité le service en 1734, & a épousé, le 17 Septembre 1751, *Elisabeth Madeleine d'Esfrée*, reçue à Saint-Cyr le 15 Juillet 1723, fille & seule héritière de *Christophe d'Esfrées*, Chevalier, Seigneur de Marigny, la Roche, &c., & de *Madeleine de Laumoy de Gironville*.

BRANCHE

des Seigneurs du PLESSIS-AU-CHAPT.

V. CHARLES-VICTOR DE FÉRA, fils de LÉON, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c., & de *Marie-Catherine de Nivert de Rochefort*, né le 27 Avril 1717, Chevalier, Seigneur du Plessis-au-Chapt, Villenotte, de la moitié de la Grange-fans-Terre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changy & des Cinq-Quartiers, &c., Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, a servi depuis 1734 jusqu'en 1756, qu'il a obtenu la pension de retraite. Il s'est trouvé à plusieurs batailles & sièges, entr'autres à la prise des lignes Dettingen, aux combats de Claufen, Piseck, Thein, Saverne, Sanay & aux sièges de Philippsbourg, Fribourg, à la célèbre retraite de Prague, &c. Il a épousé, le 4 Février 1751, *Marie-Suzanne-Jeanne Grifard*, fille de *Jean Grifard*, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi & son Procureur à l'Élection de Provins, & de N... *Cytois*, dont :

VI. JEAN-VICTOR-LÉON DE FÉRA, né le 25 Septembre 1751, Officier au Régiment de la Marine.

BRANCHE

de SAINT-PHALLE-FÉRA, Seigneurs de LA HAUTE-MAISON et de SAINT-LOUP.

IV. CHARLES DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Che-

valier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, &c., troisième fils de CHARLES DE FÉRA, II^e du nom, Baron de Rouville, & de *Jeanne-Vidoire de Saint-Phalle*, dont il prit le nom & les armes, avec une écartelure de FÉRA, naquit le 14 Mars 1675. Il fut Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, & mourut le 29 Janvier 1729, Il avoit épousé, le 31 Décembre 1707, *Anne Repsart*, fille de *Rémy Repsart*, Ecuyer, dont :

1. CHARLES-ANTOINE, qui fut ;

2. ET ANTOINETTE-VICTOIRE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, mariée, le 15 Octobre 1734, à *Eléonour Courtin*, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de *Jacques*, Ecuyer du Roi & de Madame la Duchesse de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Saulçois & du grand & petit Rouge-Bourfe, &c., & de *Catherine Kaifer* (Voyez COURTIN, en Brie) ; & 2^e le 7 Janvier 1751, à *Charles Courtin*, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Étranger, fils de *Charles Courtin*, Comte de Villiers, & de N... *Vieux-Maisons-Constans*, dont des enfans.

V. CHARLES-ANTOINE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, Carrouges, &c., épousa, en 1733, N... *le Bègue*. De ce mariage font issus :

1. PIERRE-CHARLES-CAMILLE, qui fut ;

2. ANNE-VICTOIRE, mariée, en Décembre 1755, à *Jean du Bosquet d'Argence*, Chevalier, Seigneur de Chacheroyer en Saintonge, &c., Lieutenant au Régiment Royal des Carabiniers, dont deux filles.

VI. PIERRE-CHARLES-CAMILLE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, &c., Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a épousé, le 13 Juillet 1757, *Henriette-Françoise-Madeleine de Bombelles*, fille de *Jacques-François de Bombelles*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de N... *de Jamart*, dont un fils. Voyez SAINT-PHALLE.

Les armes de FÉRA font : *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'or sur l'épaule gauche.*

La branche de Saint-Phalle écartelle de SAINT-PHALLE, qui porte : *de gueules, à 3 caïques fermés d'argent, 2 & 1.* Les alliances principales de cette famille de FÉRA font

avec les Maisons de *Caraccioli, Saint-Séverin, Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Isle-Adam, Courtenay, Rochechouart, du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérépin de Vauréal, Touffain-Frontebois, &c., &c.* Voyez les preuves de Malte reçues au Temple à Paris, en 1692, les preuves de noblesse à Saint-Cyr & à la Grande-Ecurie du Roi.

FÉRAULT - DE - FALANDRES, Seigneurs & Patrons de Falandres, Courdévègue, Mahéru, Beaulieu, &c.

Ancienne Noblesse originaire de Provence, dont une branche vint s'établir aux environs de la Ville de Séez en Normandie, vers l'an 1534. Elle tenoit un rang distingué parmi celle de Provence dès le XII^e siècle; c'est ce qu'on voit par les Registres des États de cette Province. Cette famille subsiste en trois frères, comme nous le dirons ci-après.

En 1229, frère *Féraul-de-Baras*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, étoit Grand-Commandeur des biens & des Maisons des bords de la mer, & de ceux de Belver & de Beaulieu. *L'Histoire de Malte* dit que c'étoit la première dignité après la Grande-Maîtrise attachée de préférence à la langue de Provence.

Une branche de la Maison de *Glandevès* en Provence a porté le nom de **FÉRAULT**. Il y a long-tems que cette branche & d'autres sont éteintes: on tient cette anecdote du Bailli de *Glandevès*, de l'Ordre de Malte, Gouverneur du Parc de Marseille.

En 1229, *Eléonore* de Provence, fille de Raymond Bérenger, IV^e du nom, ayant épousé HENRI III, Roi d'Angleterre, & Sancie, sa sœur, ayant été mariée à RICHARD, Comte de Cornouaille, ALEXANDRE FÉRAULT fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ces Princeses en Angleterre, & y fixa sa résidence: c'étoit alors l'usage que les Cadets de grandes Maisons alloient dans les Cours étrangères qui pouvoient leur faire un fort.

En 1310, la troisième année d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, BERNARD FÉRAULT (en Anglois FÉRAWLT), petit-fils du précédent, commandoit le camp de la Réole près de Stanford. Cette note est dans celle des titres conservés à la Tour de Londres.

Vers l'an 1534, lors des troubles arrivés sous HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui,

ayant été excommunié par le Pape LÉON X, pour avoir épousé *Anne de Boleyn*, après avoir répudié *Anne d'Aragon*, se fit reconnaître pour Chef de l'Eglise, &c., CHARLES FÉRAULT, fils d'un descendant dudit BERNARD FÉRAULT, vint s'établir en Normandie, aux environs de la Ville de Séez, dont le Chapitre avoit des biens en Angleterre. C'est de ce CHARLES FÉRAULT que sont sortis MM. FÉRAULT-DE-FALANDRES, qui sont trois frères.

L'aîné, nommé **LOUIS-JEAN-BAPTISTE FÉRAULT-DE-FALANDRES**; le second, CHARLES-ALEXANDRE FÉRAULT, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvois; & le troisième, **LOUIS-ALEXANDRE FÉRAULT-DE-BEAULIEU**, aussi Capitaine-Commandant au même Régiment.

Cette famille s'est distinguée dans tous les tems par ses services militaires, & elle est allée aux meilleures Maisons de la Province. Sa dernière maintenue de noblesse est de 1666, il y est fait mention des services que ceux du nom de FÉRAULT ont rendus à la Patrie.

Les armes: *d'azur, à une carpe d'argent posée en face, mi-parti d'or à trois rofes de gueules en chef. Supports: deux lions, la tête contournée, langués de gueules.*

* **FÈRE-en-Tardenois**, en Champagne: Terre qui fut le partage de *Guy de Châtillon*, fils de *Gaucher de Châtillon*, II^e du nom, Comte de Porcéan. Il mourut le 2 Octobre 1362. *Gaucher de Châtillon*, son fils, Seigneur de Fère, &c., suivit CHARLES VI, en Flandre, en 1382, se trouva à la bataille de Rosbecque la même année, & à la prise de Cassel. Il vendit la Châtellenie de Fère au Duc d'Orléans en 1394, & mourut en 1404, ne laissant que deux filles. Voyez CHATILLON.

* **FÈRE (LA)** en Picardie, Diocèse de Noyon & de Laon: Terre & Seigneurie qui faisoit partie de l'ancien domaine de Navarre, & de la Pairie de Coucy. Ce domaine fut réuni à la Couronne par l'avènement de HENRI IV, & depuis aliéné, avec le Comté de Marle, par Louis XIV, pendant sa minorité, au Cardinal Mazarin. Dès l'an 1413, la Seigneurie de *la Fère*, tenue du Roi, à cause de sa grosse Tour de Laon, avoit été érigée en *Comté*.

FERGEOL (DE). Cette famille est établie depuis trois siècles dans la Province de Nor-

mandie, & est originaire du Berry. PIERRE FERGEOL, Ecuyer, vivant sur la fin du XIV^e siècle, servoit dans les armées du Roi CHARLES VI, qui lui fit don de la Maîtrise & administration de l'Hôtel-Dieu de Vierzon. Sa Noblesse étoit dès-lors reconnue incontestablement, puisqu'il possédoit un emploi dont ne pouvoit être pourvue que personne noble; ce qui est prouvé littéralement par les Lettres-Patentes de CHARLES VII, accordées à PHILIPPE FERGEOL, son fils, où ce Roi s'exprime ainsi: *Et comme en tels lieux voulons qu'il y soit pourveu de personnes nobles, avons par ces présentes réconfirmé ledit don audit PHILIPPE FERGEOL, sans aucune chose en retenir ne réserver, & tout ainsi comme en avoit par ci-devant joui ledit feu PIERRE FERGEOL, père du feu dit PHILIPPE, lequel (PIERRE) l'avoit tenu de son vivant par don de nos Prédécesseurs.*

PHILIPPE FERGEOL, chef de nom & d'armes, épousa *Isabeau le Courtois*, d'une famille noble de Normandie, par contrat passé devant les Tabellions du Bourg-Achard, le 21 Septembre 1468. Il eut de ce mariage deux garçons qui suivent:

GUILLAUME, qui fut chef de la branche aînée, s'est fondue dans la famille de *Touffain*, ancienne Noblesse de Normandie, en 1610, par le mariage de RENÉE DE FERGEOL avec *Robert Touffain*.

Et SIMON, qui fut chef de la branche cadette, qui prit le nom de *Villers*, par le mariage de LOUIS DE FERGEOL, son fils, avec *Madeleine de Bourgueil*, héritière de la Terre de Villers, par contrat passé le 30 Mai 1579.

JACQUES DE FERGEOL, cousin germain de LOUIS, fut confirmé dans sa noblesse d'ancienne extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, donné à Rouen le 16 Juillet 1598.

Cette famille subsiste dans:

PIERRE-DENIS DE FERGEOL, appelé *le Marquis de Villers*, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises. Il a d'abord servi dans la Marine, a fait les campagnes du Canada, de Saint-Domingue & de Mississipy, & est entré dans le Régiment des Gardes en 1736, où il a obtenu l'agrément d'une Compagnie en 1760. Il a vendu, en 1753, sa Terre de Villers, qui étoit depuis deux siècles dans sa famille, & reste seul de son nom. Il avoit pour frère aîné

Tome VII.

JEAN-BAPTISTE-MARTIN DE FERGEOL-D'ORIVAL, né à Rouen le 21 Juillet 1713, & mort Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732.

Les armes: *de gueules, à un fer à cheval poli d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier: *une tête de cheval blanc.* Supports: *deux chevaux blancs.* (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. VI.)

FÉRIS ou FÉRI, en Provence: *d'azur, à un phénix efforant d'or, appuyé d'un pied sur un triangle d'argent enflammé de gueules.*

FERLAY, ancienne famille noble de Bretagne. Suivant un titre qui est aux Archives de Lyon, dit un Mémoire de feu Piganol de la Force, que nous avons, GUILLAUME DE FERLAY prit en fief du Chapitre de Lyon, ce qu'il avoit en fief aux Paroisses de Fontaine & de Rochetaillée, le 9 Février 1201; & dans un autre de 1295, il est fait mention de GUILLAUME DE FERLAY, & de *Falquine de la Salle*, sa mère. Ils sont enterrés dans l'Eglise de l'Isle-Barbe.

Il y a encore, dit ce Mémoire, un titre dans la Chambre des Comptes de Savoie, par lequel on voit que GUY DE FERLAY, Seigneur de Sathonay, fit hommage au Dauphin de Viennois, le 17 Février 1324, & qu'il se dit fils de HUGUES DE FERLAY.

Au Chapitre des Jacobins de Lyon, on trouve l'Epitaphe de HENRI DE FERLAY, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1346.

GUY DE FERLAY, 1^{er} du nom, Seigneur de Sathonay, vivant en 1333, laissa pour enfans:

1. HUGUES, qui suit;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de la *Vernouse*, rapportée ci-après;
3. Et MARGUERITE DE FERLAY, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Séneret*.

HUGUES DE FERLAY, Seigneur de Sathonay & de Brollières, vivoit en 1400. Ses enfans furent:

1. GUY, qui suit;
2. JÉRÔME, Seigneur d'Espeiffolles, marié à *Marguerite de la Vernée*, fille de *Claude*, Seigneur de la *Vernée*, & de *Claudine de Beyniers*, dont:

ADRIEN, Seigneur d'Espeiffolles, mort sans alliance;
LOUIS, Seigneur dudit lieu, décédé sans hoirs;

Et ANTOINETTE, femme de *Claude de Meyseria*, Seigneur de Tirent, vivant en 1430.

3. Et ANTOINE DE FERLAY, Co-Seigneur d'Espeiffoles, mari de *Jeanne de Crépigny*, avec laquelle il vivoit en 1473. Il en eut un fils nommé

CLAUDE, dont on ignore la destinée.

GUY DE FERLAY, II^e du nom, Seigneur de Sathonay & de Brolières, fut un des 200 Chefs-d'Hôtels, qui jurèrent pour LOUIS, Duc de Savoie, le traité qu'il avoit fait avec le Roi CHARLES VII, l'an 1455. Il épousa *Louise de Luyrieux*, fille de *Louis de Luyrieux*, Seigneur de Villars, & d'*Antoinette de Poix*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. AMÉ, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. Et LOUISE, dont on ignore l'alliance.

CLAUDE DE FERLAY, Seigneur de Sathonay & de Brolières, se maria avec *Claudine de Mathefelon*, laquelle se remaria à *Jean de Chavannes*, Seigneur de Saint-Sulpice. De son premier mari elle laissa :

1. PHILIBERT, Seigneur de Sathonay, mort sans alliance ;
2. LOUISE, femme, 1^o en 1493, de *Jean*, Seigneur de *Verfeuil* ; & 2^o de *Jean de Chabey*, Seigneur de Feilleins, fils de *N... de Chabey*, & de *Marguerite de Bothéon* ; & veuf d'*Antoinette de Laye*, sa première femme ;
3. CLAUDINE, morte sans avoir été mariée ;
4. ANTOINETTE, Dame de Sathonay, alliée 1^o à *Claude*, Seigneur de *Chavannes*, en Bresse ; 2^o à *Jacques de Lay*, Seigneur du Châtelard ; & 3^o à *Noël du Fay*, Seigneur de Peyraud en Vivarais, dont elle eut *Charlotte du Fay* ;
5. Et PHILIBERTE DE FERLAY, Dame de Brolières.

BRANCHE
des Seigneurs de LA Vernoise.

HENRI DE FERLAY, Chevalier, second fils de GUY, Seigneur de Sathonay, mourut en 1360. Il avoit épousé *Huguette de la Vernouse*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ANTOINE, mort sans hoirs ;
3. Et MARGUERITE, mariée 1^o à *Jean du Saix*, Damoiseau ; & 2^o à *Andrison*, Seigneur de *Verrières*.

JEAN DE FERLAY, Chevalier, Seigneur de la Vernouse, se maria avec *Jeanne de la Gelière*,

fille de *Lancelot de la Gelière*, Seigneur de Cornaton & de *Guillemette de Beyniers*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. LOUIS, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. ODET, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît ;
4. 5. & 6. LOUISE, JEANNE & PHILIBERTE, dont on ignore l'alliance.

JACQUES DE FERLAY, Seigneur de la Vernouse, vivoit en 1463. Il épousa 1^o *Claude* ; & 2^o *Jeanne de la Balme*, fille d'*Antoine de la Balme*, Seigneur de Corleyson, & veuve de *Didier de la Charme*, Seigneur de Pirajoux. Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes, & en lui s'éteignit la seconde branche de cette famille.

Les armes : *de sable, à une croix millée d'argent.*

FERMANEL, famille de Normandie, maintenue dans la Noblesse le 14 Juin 1670.

Les armes : *d'azur, à trois fers de piques d'or, posés en fasce.*

FÉRON, famille noble établie au Pays Chartrain : *Tobie Féron*, Ecuier, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de *JEAN*, Seigneur desdits lieux, qui rendit fon aveu à la grosse Tour de Chartres, en 1538, épousa (présent *le Sueur*, Notaire), le 9 Décembre 1578, *Jeanne d'Adouville*, dont il eut :

CHARLES DE FÉRON, Ecuier, Seigneur de la Basse, qui reçut un aveu le 22 Août 1617, de *Louis-Arthur*, Seigneur de *Feuguerolles*. Il épousa (présent *Leclerc*, Notaire de la Châtellenie de Gallardon), le 10 Novembre 1601, *Rachel de Ramezay*, tutrice, en 1634, de son fils qui fuit :

URBAIN DE FÉRON, Seigneur de la Basse, se maria, le 3 Février 1638, à *Louise de Villereau*, de laquelle il eut :

ANTOINE-FRANÇOIS DE FÉRON, Seigneur de Villereau, dont on ignore la postérité.

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 étoiles de même.*

FÉRON, en Normandie, famille maintenue dans la Noblesse le 5 Juin 1668, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de pique d'argent, au chef du même, chargé de trois trèfles de sable.*

FÉRON (LE), famille distinguée dans la Robe, & célèbre par les grands hommes qui en font fortis. Elle a donné quantité de personnes de mérite, plusieurs Présidens des Enquêtes, des Conseillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Conseillers à la Cour des Aides, des Conseillers au Grand-Conseil, des Grands-Maîtres des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, de Normandie, de Flandre, Artois & Hainaut, sans parler de ceux qui se font distingués dans l'Epée. Elle est alliée aux plus illustres Maisons de l'Epée & de la Robe, comme à celles d'*Albert-Chaulnes*, *Pierre de Bissy*, le *Maître*, *Phélypeaux*, *Hennequin*, *Thibault*, &c.

PIERRE LE FÉRON, ainsi que le remarque du Tillet, & les registres du Parlement, étoit Conseiller de la Cour, & Jugeur-Lai des Enquêtes en 1315 & 1316.

JEAN LE FÉRON fut Pannetier du Roi CHARLES VI.

Autre JEAN LE FÉRON, Avocat au Parlement du XVI^e siècle, se rendit célèbre sous les règnes des Rois HENRI II, FRANÇOIS II, & CHARLES IX. Il s'adonna, dit Loisel, dans son Dialogue des Avocats, plus à écrire des Généalogies & à des Armoiries, qu'à la profession d'Avocat.

ODART LE FÉRON, Seigneur de Louvres en Paris, fils de RAOUL LE FÉRON, Maître des Comptes, & de *Renée Hennequin*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 19 Avril 1619, Conseiller au Parlement de Paris le 24 Juillet 1620, Président aux Enquêtes le 19 Mai 1629, & Prévôt des Marchands de la même ville, le 26 Octobre 1638. Il mourut au mois de Février 1641.

JÉRÔME LE FÉRON, son frère, fut aussi Président des Enquêtes & Prévôt des Marchands de Paris, & mourut le 8 Septembre 1689.

DREUX LE FÉRON, Conseiller au Parlement, épousa *Barbe Servient*, qui se maria à *Pierre de Gruel*, Seigneur de la Frette, Maréchal-de-Camp, Capitaine des Gardes de MONSIEUR; elle eut de ce second mari des enfans, & de son premier, pour fille unique :

ELISABETH LE FÉRON, mariée, 1^o en 1651, à *Jacques de Stuart*, dit *Stuert de Caussade*, Marquis de Saint-Mégrin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué au combat de la Porte Saint-Antoine de Paris, le 2 Juillet 1652; & 2^o en 1655, à *Charles d'Albert-d'Ailly*, Duc de Chaul-

nes, Pair de France, Gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, mort en 1698, & elle le 5 Janvier de l'année suivante.

JEAN LE FÉRON, Conseiller du Roi en ses Conseils, Commissaire député de Sa Majesté, pour la réformation générale des Forêts de France dans les Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Jurisdiccions de Compiègne, mourut le 23 Juin 1694, laissant de *Geneviève Tilton* :

1. JEAN-BAPTISTE-MAXIMILIEN, Maître des Requêtes, en 1719;
2. MARGUERITE-CHARLOTTE-GENEVIÈVE, mariée, le 12 Mai 1708, avec *Cardin le Bret*, Maître des Requêtes, & depuis premier Président au Parlement de Provence, morte la même année;
3. MARIE-LOUISE-HÉLÈNE, mariée, le 11 Décembre 1715, avec *Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur de Coudray, Maître des Requêtes, qui vendit sa charge en 1719.

ANTOINE LE FÉRON, Ecuier, Seigneur de Galande, en Brie, reçu le 4 Décembre 1631, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & Commissaire de la Chambre de Justice, mort Sous-Doyen à Paris le 5 Janvier 1687, fut inhumé avec sa femme en l'Eglise Paroissiale de Sainte-Opportune à Paris. Il avoit épousé *Anne Doublet*, morte le 22 Octobre 1645, dont :

ANTOINE LE FÉRON, II^e du nom, Conseiller au Grand-Conseil, le 24 Mars 1665, Honoraire le 19 Avril 1674, Lieutenant-Criminel du nouveau Châtelet le 30 suivant, mourut en 1686. Il avoit épousé *Marguerite Hennequin*, morte le 6 Mars 1702, fille de *François Hennequin*, Seigneur de Charmont, Conseiller au Grand-Conseil, & d'*Anne Pingré de Farainvilliers*, dont :

1. CLAUDE, né en 1676, Gentilhomme ordinaire du Roi, mort le 5 Juin 1754;
2. JEAN-BAPTISTE, Comte de Séry, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Poitou, marié 1^o à *N... Martès*; 2^o à *N... Marchais*; & 3^o le 8 Avril 1744, à *Jeanne-Angélique Ourfin*, née le 18 Octobre 1718, fille de feu *Julien Ourfin*, Seigneur de Villeray, & de *Marguerite le Fèvre*;
3. LOUIS, Capitaine dans le Régiment de la Reine;
4. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur du Breuil, marié, le 19 Juin 1758, à *Charlotte-Françoise de Sourdeval*, dont un fils;
5. Et ANNE-MARGUERITE, femme de *Pierre-*

François Courtin, Seigneur de Tanques, Commandant de l'Artillerie en Espagne, morte veuve, le 4 Juillet 1754, âgée de 80 ans.

JÉRÔME LE FÉRON, Seigneur d'Orville & de Louvres en Paris, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris le 20 Novembre 1727, dans sa 87^e année, avoit épousé *Marie de Paris*, issue d'une famille noble de la ville de Reims, décédée le 12 Mai 1710, laissant :

NICOLAS LE FÉRON, Seigneur des mêmes lieux, né le 17 Janvier 1681, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président honoraire au Parlement de Paris, mort en son Château de Louvres, le 3 Juin 1742, dans sa 62^e année. Il avoit été reçu Conseiller au même Parlement, à la première Chambre des Enquêtes le 7 Mars 1703, & ensuite Président en la même Chambre, le 22 Février 1709. Il s'étoit démis de cette charge en 1731, ayant obtenu des Lettres de Président honoraire. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1719, *Jeanne-Louise-Mélanie Berger*, morte en 1734. Il a laissé :

ANDRÉ, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, Major de la Ville des Cayes en l'Isle de St.-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis; Cinq enfans;

MARGUERITE-MÉLANIE, née à Paris le 25 Novembre 1725, mariée, par contrat du 29 Novembre 1745, au Président *Jean-Baptiste le Rebours*;

Et LOUISE-HÉLÈNE, morte à Villegongis, le 23 Mars 1767. Elle avoit épousé, par contrat du 6 Août 1754, *Léon-François*, Marquis de *Barbançois-Villegongis*.

Voilà ce que nous avons pu recueillir sur cette famille dans Moréri, & ailleurs.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'or, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'épéron; & aux flancs dextre & sénestre d'une aiglette, le tout d'or.*

Nous avons appris qu'un particulier a travaillé après une Généalogie complète de cette famille & dressée, nous a-t-on dit, sur les titres originaux. Si l'on nous en avoit fait passer la filiation, suivie & bien prouvée de toutes les branches, nous nous ferions fait un plaisir de la insérer ici dans leur ordre.

FERRA : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 grillons de gueules.*

FERRAND, famille originaire de Bourgogne, établie dans le Duché de Luxembourg depuis environ 150 ans.

I. PHILIPPE FERRAND, Baron de Montigny, épousa *Claudine de Clairon*, dont les armes sont : *de gueules, à la croix d'argent, couronnée de 4 croiffettes de même.* De ce mariage il eut entr'autres enfans :

II. SALOMON FERRAND, Baron de Montigny, qui se maria à *Bénigne de Gagne*, fille de *François de Gagne*, Chevalier, & de *Christine de Saive*, dont vint :

III. GEORGES FERRAND, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois en partie, en 1652, qui épousa *Marguerite Despoteau* ou *Despotot*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, & de *Christine de Carré*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-CHARLES, qui fut;
2. ETIENNE, Baron de Montigny, Seigneur d'Eschevannes, marié à *Henriette Pavie*, morte sans enfans;
3. CATHERINE, morte en 1717, mariée, par contrat du 16 Mai 1672, à *Jean-Baptiste le Mercier de Montigny*, Chevalier, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger;
4. 5. & 6. CHRISTINE, ANTOINETTE & PHILIBERTE, toutes les trois mortes sans enfans.

IV. JACQUES-CHARLES FERRAND, Baron de Montigny, passa en Allemagne, où il fut fait Maréchal des troupes électORALES de Hanovre. Il s'établit dans le Duché de Luxembourg, & y fut Seigneur de Thomen. Il épousa *Marie-Marguerite de Morant*, dont :

1. JEAN-CHARLES-ETIENNE, qui fut;
2. GEORGES-LOUIS;
3. CHARLES-ANTOINE, Prieur des Bénédictins de l'Abbaye de Corneli-Munster;
4. HENRIETTE-FRANÇOISE, morte le 4 Novembre 1702, mariée à *François-Gabriel de Fauge*, Chevalier, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Félix, Capitaine d'Infanterie;
5. CATHERINE, alliée à *Léopold de Brindeleben*, dont une fille, Abbesse de l'Abbaye noble de Nieder-Prumm, & un fils Lieutenant des Gardes du Prince de *Wurtemberg*;
6. MARIE-JOSÉPHINE-FRANÇOISE, morte en Bourgogne, en 1715;
7. MARGUERITE, mariée à *Jean-Baptiste-Germain*, morte en 1709;
8. Et SOPHIE, femme de *N... de Baring*, Baron, Seigneur de Wallerode, près de Saint-Wit, Voué de cette Abbaye, dont dix-huit enfans, entr'autres *Pierre-Benoît de Baring*, Baron, Seigneur de Wallerode & Voué de Saint-Wit; un autre fils Jésuite; plusieurs au service de l'Impératrice Reine

de Hongrie & de l'Empereur, & les autres morts sans postérité.

V. JEAN-CHARLES-ETIENNE FERRAND, Baron de Montigny, Chevalier, Seigneur de la Cour de Thomen, Général-Major des troupes électorales de Hanovre, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, a épousé *Anne Monck*, dont :

1. JACQUES-CHARLES, qui fuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Baron de Montigny, mort sans alliance, en 1769.

VI. JACQUES-CHARLES FERRAND, Baron de Montigny, Seigneur de Thomen, a épousé 1^o *N... de Baring* ; & 2^o *N... de Chambourg*. Du premier lit sont nés :

1. CHARLES, Baron de Montigny ;
2. & 3. MARIE-ANNE & ERNESTINE.

Et du second lit :

4. & 5. FRANÇOIS & ANTOINE FERRAND DE MONTIGNY, tous les deux Officiers dans le Régiment de Saxe-Gotha, au service de l'Impératrice Reine.

Les armes : *d'azur, à la fasces d'or, accompagnée de 3 épées d'argent posées en pal, les pointes en haut, les gardes d'or.* (Mémoire fourni le 15 Mai 1772.)

FERRAND, autre famille qui a formé trois branches, & dont les armes ont quelque rapport avec la précédente. Elle remonte à

I. ALEXANDRE FERRAND, né à Champigny-sur-Vesle en Poitou, Médecin de la Reine, femme de FRANÇOIS 1^{er}, qui fut anobli au mois d'Octobre 1554, & laissa de son épouse, dont on ignore le nom :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. JEAN, Médecin du Roi de France & du Roi de Pologne, anobli en 1574 ;
3. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. Et CLAUDE, mariée à *Pierre Descartes*.

II. MICHEL FERRAND, Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, en 1596, épousa *N... du Sauffay*, dont :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. PIERRE, Sieur du Sauffay, marié à *N... Brochard*, fille de *Pierre Brochard*, Sieur de Marigny, Maître des Requêtes, dont il eut deux filles : l'une mariée à *Jean Taillefer*, Sieur de Rouffillon, Capitaine au Régiment de Richelieu, en 1638 ; & MADELEINE FERRAND, mariée à *François de Bossu*, Sieur de Beaufort ;

3. Et N..., Sieur de la Pinotière, mort sans enfants de son mariage avec *Madeleine Lamirault*.

III. MICHEL FERRAND, II^e du nom, Conseiller au Parlement de Paris, le 13 Juillet 1607, mort Doyen du Parlement, avoit épousé *Anne Tixier*, fille de *N... Tixier*, & de *N... Huraut*, dont :

IV. PIERRE FERRAND, Seigneur de Janvry, Conseiller au Parlement de Paris, le 12 Décembre 1642, qui épousa *Hélène Gillot*, Dame de Genois, morte le 23 Octobre 1710, fille de *René Gillot*, Conseiller au même Parlement. De ce mariage fortit :

HÉLÈNE FERRAND, riche héritière, mariée, en 1677, à *Louis Foucauld*, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, dont des enfants.

SECONDE BRANCHE.

II. ANTOINE FERRAND, troisième fils d'ALEXANDRE, fut Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1594, & mourut le 25 Octobre 1622. Il avoit épousé *Madeleine Vallée*, fille de *Paquier Vallée* ; elle mourut le 14 Novembre 1618. Ils sont inhumés tous deux à St.-Séverin. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et MARIE, seconde femme de *Jean Guyet*, Secrétaire du Roi & de la Cour du Parlement de Paris, mort le 21 Août 1661.

III. ANTOINE FERRAND, II^e du nom, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1618, épousa, en 1603, *Marguerite Morot*. Il mourut le 11 Octobre 1639, & sa femme la même année, laissant :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. NICOLAS, auteur de la troisième branche rapportée ci-après ;
3. Et MARIE, femme de *Philippe Sanguin*, Seigneur de Roquincourt, Conseiller en la Cour des Aides. Elle mourut le 7 Mai 1702, à 85 ans.

IV. ANTOINE FERRAND, III^e du nom, Seigneur de Villemillau, Avocat du Roi au Bureau des Trésoriers de France, en Janvier 1629, puis Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1638, mort le 5 Avril 1689, à 86 ans, avoit épousé *Isabelle le Gaufre*, morte le 31 Mars 1684. Leurs enfants furent :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. AMBROISE, Conseiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1677, mort Doyen du Parlement, le 3 Mai 1731, à 83 ans. Il s'étoit marié à *N... de Bétauld*, veuve en première

res noces de *Mathias Poncet*, Président au Grand-Conseil. Elle fut inhumée à Saint-Séverin, le 13 Février 1723;

3. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Villemin, Conseiller au Châtelet, puis Lieutenant-Particulier au même siège, en 1683; Maître des Requêtes le 14 Avril 1690, Intendant de Dijon, en 1694, de Rennes en 1707, ensuite Conseiller d'Etat, mort le 3 Janvier 1731, à 77 ans. Il avoit épousé *Anne-Geneviève Martineau*, morte le 15 Septembre 1711, à 45 ans, fille unique de *Bernard Martineau*, Sieur du Pont, Roi d'armes des Ordres de S. M., & de *Marie Mollet*, dont il a eu :

MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE, alliée à *Denis-Michel de Montboisier*, Marquis du Pont-du-Château-Canillac.

4. ELISABETH, mariée, 1^o en Février 1673, à *Pierre Girardin*, Seigneur de Vouvray, Conseiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant-Civil du nouveau Châtelet, ensuite Ambassadeur à Constantinople, mort le 15 Janvier 1689; & 2^o le 5 Février 1697, à *Jean de Montboisier*, Comte de Canillac, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires. Elle fit ses légataires universels M. de la Faluère, son neveu, & Madame de Montboisier, sa nièce, & mourut sans postérité, le 25 Mars 1739, à 86 ans;
5. Et FRANÇOISE, morte le 17 Mars 1720, mariée à *René le Fèvre-de-la-Faluère*, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes, puis premier Président au Parlement de Rennes, en 1687, dont des enfans.

V. MICHEL FERRAND, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1675, puis Président en la première Chambre des Requêtes, mourut le 31 Août 1723. Il avoit épousé, en 1676, *Anne Bellinzany*, morte le 18 Novembre 1740, à 82 ans, fille de *François Bellinzany*, Intendant du commerce de France, & de *Louise Chevreau*, laissant :

1. ANTOINE, Conseiller en la Cour des Aides, en 1702, mort le 6 Novembre 1719;
2. N... FERRAND, mariée à N... de Combes, Lieutenant-Général de Riom, morte;
3. Et MICHELLE, née le 21 Octobre 1688, qui réclama son état en Février 1736, & fut reconnue légitime, par Arrêt du 24 Mars 1738; elle est morte le 13 Octobre 1763.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. NICOLAS FERRAND, second fils d'ANTOINE, 11^e du nom, & de *Marguerite Morot*, fut Auditeur des Comptes. Il épousa, en 1645,

Colombe de Périgny, fille de *Denis de Périgny*, & de *Madeleine Joly*, dont :

1. MICHEL, qui suit;
2. Et ANTOINE-NICOLAS, Capitaine de Vaiffeaux du Roi, en 1688.

V. MICHEL FERRAND, né en 1648, Capitaine aux Gardes, épousa *Geneviève du Drac*, fille de *Sylvain du Drac*, Sieur des Auresjen, & de *Marie de la Mothe*. De ce mariage vinrent :

1. N... qui suit;
2. GUILLAUME-MICHEL, rapporté ci-après;
3. Et N... FERRAND, mariée, en 1688, à *Gabriel*, Marquis de Raçilly, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Touraine.

VI. N... FERRAND, né en 1681, Capitaine aux Gardes, mort Brigadier des Armées du Roi, avoit épousé N... *Violaine*, dont il a eu :

1. N... Conseiller au Parlement;
2. Et N... FERRAND, mariée à *Anne-Louis Pinon de Saint-Georges*, Maréchal-de-Camp.

VI. GUILLAUME-MICHEL FERRAND, second fils de MICHEL, & de *Geneviève du Drac*, né en 1683, Capitaine au Régiment du Roi, se retira en Prusse où il fut Chambellan du feu Roi, & de retour en France il fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

VII. FRÉDÉRIC-GUILLAUME FERRAND, Officier d'Infanterie du Roi de Prusse.

On trouve encore NICOLAS FERRAND, Avocat ès-Conseils, en 1696;

NICOLAS-ANTOINE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie, allié avec *Marie-Anne de Maflaing-Nuailly*, dont un fils, Conseiller au Parlement;

Et MICHEL-ANTOINE-GERMANIQUE FERRAND, Conseiller au Parlement, le 13 Mai 1746, marié à *Catherine Noüet*, fille de *Jean-Jacques Noüet*, Conseiller au Parlement, & de *Suzanne Bruant des Carrières*.

C'est ce que nous favons sur cette famille qui porte : *d'azur, à 3 épées d'argent garnies d'or, posées en pal; celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, & une fasce d'or brochante sur le tout.*

FERRAND, Ecuyer, Sieur des Mares & de Rouville, en Normandie, Election de Valognes.

Porte : *de sable, à la fasce onnée d'argent, accompagnée de trois traits de flèche du même, la pointe en bas, posés 2 & 1.*

* FERRARE, Pays dans l'Italie, qui a eues Marquis & ensuite des Ducs particuliers. Le Pape CLÉMENT VIII réunit le Duché de Ferrare à la Chambre Apostolique, comme fief relevant du Saint-Siège, après la mort d'ALPHONSE II, Duc de Ferrare, mort, sans postérité, le 27 Octobre 1597.

FERRARI. Nous avons déjà parlé de cette famille de FERRARI, dans le tom. V, pag. 73 & suiv. de la première Edition de ce Dictionnaire; mais ayant reçu depuis un Mémoire signé de M. le Comte de FERRARI DE ROMANS, demeurant au Château de Romans-Ferrari en Bresse, le 22 Septembre 1769, pour qu'il soit imprimé en entier, nous allons le donner tel qu'il est.

FERRARI, dit ce Mémoire, est une famille ancienne originaire de Milan & de son Duché: *Ferrariam familiam, non solum in Infubriâ sed in omni ferè terrarum orbe nobilem esse neminem ambigere puto*, dit dans son début sur cette famille le Chevalier Fagnano, dans son *Traité sur les nobles familles de Milan*, tom. II, p. 87. Quelques autres Historiens, comme Gaspard Bugat, dans son *Histoire universelle*, font d'avis & affurent qu'on l'a nommée & qu'on la nomme encore indifféremment *Ferraris* ou *Ferrari*. Ses armes font: un lion rampant, langué & onglé. Les différentes branches ont mis quelques changemens entr'elles pour le fonds & pour les attributs; mais elles n'ont jamais quitté le lion rampant distinctif.

On va rapporter avec exactitude, & par suite d'années, ce que disent de cette famille nombre d'Auteurs très-connus, qui ont écrit en différens tems, savoir: Jean de Sitonis, Avocat Milanois, dans son livre qui a pour titre: *Theatrum equestris nobilitatis secundæ Romæ, seu Chronicon insignis Collegii J. P. P. Judicum equitum & comitum inclitæ civitatis Mediolani*, pag. 33, 44, 150, 173, 197, 231 & 278; Philippe Argelat, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium, seu æta & elogia*, &c., tom. II, p. 598, 606 & 608; Jean-Pierre Crescenzi, dans son *Amphithéâtre romain*, &c. p. 57, 59, 67, 70, 210, 221, 229, 263, 275, 370 & 384; Joseph Benalio, Avocat de Milan, dans son *Eleuchus familiarum in Mediolani Dominio insignium*, p. 29 & 30; Gaspard Bugat, Milanois, dans son *Histoire univer-*

selle, à Venise 1571, liv. V, p. 571 & 689; & liv. VII, p. 1022 & 1046; l'Abbé Jérôme Ghilini, *Théâtre des hommes de lettres*, Venise 1642, tom. II, p. 148; le P. Silvestre de Pierre-Sainte, Jésuite, *Teffera gentilitia*, à Rome 1638, p. 296; le P. Jean-Paul Morigi, Jésuite, dans sa *Noblesse de Milan*, imp. dans ladite Ville, en 1619, liv. III, chap. 13, p. 246, & liv. IV, chap. 17, p. 368; Louis Moréri, dans son *Grand Dictionnaire historique*, à Basle 1632, tom. IV, p. 49 & 50, au mot FERRARI, & dans son nouveau supplément, édition de 1749, au mot FLORENCE; l'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*, dernière édition, tom. IV, p. 138; Joseph Ripamonti, dans son *Histoire de la ville de Milan*, p. 593; Bernard Corio, Gentilhomme Milanois, dans son *Histoire de Milan*, à Venise 1554, p. 95, & pour les années 1226, 1230, 1287, 1378, & 1402; le Comte Georges Giulini, Chevalier de l'Ordre de St.-Etienne de Hongrie, dans ses Mémoires, qui viennent de paroître, concernant l'Histoire, le Gouvernement, la Description de la ville & campagne de Milan, dans les siècles passés, tom. V, pour les années 1116, 1123, 1130, 1142, & tom. VIII, pour les années 1229, 1275 & 1297; Galéas Capella, dans son *Histoire du rétablissement de François Sforce, Duc de Milan*, pour l'année 1518; le Chevalier Raphael Fagnano, dans ses *Mémoires sur les nobles familles de Milan*, 1520, tom. II, p. 87 & suiv. au mot FERRARI; les Commandeurs de Malte, Barthélemy de Pozzo & Robert Solaro, dans leur *Rôle général des Chevaliers de Jérusalem de la vénérable Langue d'Italie*, à Turin 1714, pour les années 1559 & 1580; le Chevalier Georges Viviani, Marquis-Patrice de Forli, dans sa *Galerie d'honneur, ou histoire de la Religion de Saint-Etienne & de ses Chevaliers*, édition de Forli, 1735, tom. II, pour l'année 1572; le P. Claude-François Ménéstrier, Jésuite, dans son *Histoire civile ou Consulaire de Lyon*, édition 1696, p. 368 & 393, & dans son *blason de la Noblesse de toutes les nations de l'Europe*, p. 269, 272 & 301; enfin les recherches modernes pour servir à l'*Histoire de Lyon*, édition 1757, tom. I, p. 285.

Il y a encore quelques autres Auteurs qui ont traité de cette famille, mais dont on n'a pu parvenir à avoir les passages comme Au-

guffin Françon, de *Tefferiis gentilitiis*; Alphonse Lopès, dans fon *Nobiliaire généalogique*; André du Rier, dans fon *Traité des armoiries de la Nobleffe*; Jean Schropier, dans fon *Traité des armoiries*; Jean-Jacques Chiflet, dans fon *Traité des armoiries de la Toifon-d'Or*; & Pompée Rocius, fur les *armoiries des familles*.

Dès l'an 1116, LANFRANC FERRARI étoit un des Capitaines de la ville de Milan, avec *Arialdo Visconti*, charge qui n'étoit occupée que par les premières familles de ladite Ville. La Maifon de *Visconti* a été depuis fouveraine du Milanois, & s'est alliée avec les premiers Souverains de l'Europe. Les FERRARI ont eu avec elle une quadruple alliance. On voit dans *Sitonis*, & dans l'arbre généalogique de cette Maifon, qu'*Odave Visconti* époufa HÉLÈNE FERRARI, & que *Jean-Marie Visconti*, feudataire de Maffino Diuvocio, avoit auffi pour femme *Angela Ferrari*; on voit de plus que, fur la fin du XVI^e fiècle, *Françoife Gallerati*, veuve de *Jérôme Visconti*, époufa, en fécondes noces, CLAUDE FERRARI, & que *Thomas*, fils de *Céfar Visconti*, & de MARIE FERRARI, étoit Sénateur de Milan en 1671.

En 1142, ALBÉRIC, de la très-noble famille de FERRARI de Milan, y fait fon testament, partant pour une croifade de la Terre-Sainte, & HENRI, citoyen de la même ville, habitoit le bourg de Mendrifius;

Et en 1181, HUBERT FERRARI étoit un des Juges de la ville de Côme.

En 1201, deux LAURENT & un SECUNDINUS FERRARI, perfonnages très-illuftres & très-célebres, étoient chefs de la République de Brème.

En 1226, JEAN FERRARI étoit Gouverneur de Plaifance.

En 1229, HUBERT FERRARI, Juge, rendit une fentence en faveur des Chanoines de St.-Ambroife de Milan.

En 1275, BON DE FERRARI, Prêtre de Saint-Raphaël de Milan, donne fa maifon & fon jardin pour fervir d'habitation aux Religieufes, dites les *Humiliées*.

En 1297, JEAN DE FERRARI, Chanoine & député de l'Evêque & du Clergé de Brefse, affifte à Milan à un Concile provincial; la même année mourut D. FACCIUS DE FERRARI, Abbé de Saint-Ambroife de Milan; fon épitaphe fe voit dans la falle capitulaire de la

Maifon de Clervaux de ladite Ville & il y est dit *præclara prolis illuftris*.

En 1317, les FERRARI font nommés avec les autres familles nobles de Milan qui étoient de la faction Gibeline.

En 1340, GALVANEUS, MONTINNU, GUIDO, JACQUES, & quatre du nom de BELTRAMUS FERRARI, étoient Confeillers ou Décursions de Milan.

En 1318, LOUIS, célèbre Jurifconfulte, est nommé préfent au contrat de mariage d'*Azzo*, fils de *Jean-Galéas Visconti*, avec fa parente du même nom.

En 1380, BELTRAMOL DE FERRARI est nommé comme favori & de la Maifon de *Jean-Galéas Visconti*, Duc de Milan. En 1387, étant un des affociés Prêteurs de ladite Ville, il fut choifi pour présenter les offrandes, charge pour laquelle il étoit ordonné de ne choifir que les citoyens les plus nobles & les plus anciens d'origine dans Milan; & en 1388, ce Prince étant Vicaire de l'Empire, le chargea du foin de fes affaires par des Lettres-Patentes très-honorables. Il fut auffi, depuis 1385 jufqu'en 1402, Confeiller Ducal, aulique & Syndic du noble Collège des Juges de ladite Ville, fa patrie.

En 1388, FRANÇOIS & JACQUES DE FERRARI étoient Confeillers-Décursions de Milan.

En 1390, JEAN, dit ZANONUS DE FERRARI, étoit un des Cenfeurs des revenus de l'Etat de Milan, & FRANÇOIS DE FERRARI, avec quelques autres Nobles Milanois, fut nommé Préfet des Vivres dudit Etat.

En 1393, ANTOINE DE FERRARI a été nommé Official de l'Université des Arts de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc *Jean-Galéas Visconti*.

En 1395, BELTRAMOL & MARCHESINUS DE FERRARI, avec la qualité de nobles, fe trouvent infcrits comme parens de *Jean-Galéas Visconti*, premier Duc de Milan; & en 1402, le même BELTRAMOL étant Syndic-Général & vêtu de grand deuil, occupa la première place à la pompe funèbre de ce Prince.

En 1403 vivoit JEAN-PIERRE DE FERRARI, très-célèbre Jurifconfulte, Professeur de droit dans l'Université de Pavie, & Auteur d'un recueil de loix civiles.

En 1403, AMEROISE & DONAT DE FERRARI, avec la qualité de nobles, furent nommés Syndics des Quefteurs du revenu de l'Etat, par Lettres-Patentes du Duc & de la Du

chesse de Milan, & dans la même année ANTOINE DE FERRARI étant un des principaux dudit Etat, transféra le Gouvernement de Crémone à *Barthélemy & Paul Benzono*, frères.

En 1404, les FERRARI étant de la faction Gibeline & très-amis des *Visconti*, armèrent en faveur de *Galéas-Marie*, Duc de Milan, & après un combat sanglant, il chassèrent ses ennemis de ladite Ville.

En 1405, GEOFFROY DE FERRARI fut nommé Syndic & Procureur de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables; & PANTALÉON étant un des principaux dudit Etat, transféra à *Georges Benzono* le Gouvernement de Crémone.

En 1408, JEAN, fils de BELTRAMOL DE FERRARI, fut nommé par Lettres-Patentes pour être un des douze Magistrats du Conseil-Général de l'Etat de Milan.

En 1409, GUIDOTIMUS DE FERRARI, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc de Milan, fut nommé Garde des Sceaux dudit Etat, & la même année il fut fait un des douze du Conseil-Général.

En 1412 & 1413, EUSÈBE DE FERRARI, a la qualité de Patricien dans deux Lettres-Patentes données par *Philippe-Marie Visconti*, Duc de Milan.

En 1427, JEAN FERRARI a été nommé Préteur ou Podestat du Duché & Ville de Milan, avec plein pouvoir & autorité, même la puissance du glaive, par des Lettres-Patentes du Prince des plus honorables, qui le qualifie de *personnage distingué & éminent dont il connoit depuis long-tems les vertus sans nombre, l'origine, la naissance, les talens, l'habileté, la capacité en tout genre, la prééminence*, &c.

En 1428, JEAN DE FERRARI, de la ville de Côme, est nommé Juge des impôts de la ville de Milan, par Lettres-Patentes du Prince, & il l'a été de même par d'autres lettres, en 1433.

En 1436, JEAN-MATHIEU DE FERRARI (dit de *Grado*, de son Château dans le Milanois, où il prit naissance), avec la qualité de *nobilissimis natalibus editus*, fut reçu dans le noble Collège de Médecine de Milan. Il fut un des plus habiles Médecins de son tems, & celui de *Blanche-Marie Visconti*, Duchesse de Milan. Il mourut fort regretté en 1460, & est auteur de nombre d'ouvrages très-estimés.

En 1440, HUBERT DE FERRARI étoit un des

Jurifconsultes du noble Collège de Milan.

En 1443, PAUL DE FERRARI fut un des Provéditeurs dudit Duché.

Depuis 1445 jusqu'en 1479, JEAN-HUBERT, ou ROBERT, a été Sénateur dans le noble Collège de ladite Ville.

En 1448, JEAN-ANTOINE a été nommé *Masfarolus* de la Commune de Milan, par Lettres-Patentes données par les Capitaines défenseurs de l'illustre & sublime Communauté dudit Milan.

En 1449 (& par Lettres-Patentes données par les mêmes Capitaines en chef), JEAN DE FERRARI, de la ville de Côme, & tous ses enfans descendans & postérité ont été faits citoyens de Milan dans la classe des plus nobles & de la plus antique noblesse, &c., &c., pour avoir l'année précédente maintenu la ville & pays de Côme dans l'obéissance du Duché de Milan, & les avoir vaillamment défendus contre l'armée des Vénitiens.

De 1470 à 1480, vivoient FRANÇOIS & AMBROISE DE FERRARI, frères; ils sont cités avec les qualités de *specabiles & nobiles viri milites* dans JASON, Conseil 166 & 168.

En 1470, vingt-un chefs de la famille du même nom de FERRARI, dont quatre ANTOINE, trois CHRISTOPHE, trois AMBROISE, trois AUGUSTIN, deux JACQUES, un HUBERT, un MICHEL, un PIERRE, un ETIENNE, un BARTHELEMY & un JOSEPH DE FERRARI, tous habitant différents quartiers & cantons de la Ville & Duché de Milan, & ayant tous les mêmes qualités de MAGNIFICI, SPECTABILES, NOBILES, EGREGII ET PRUDENTES VIRI, ont prêté serment de fidélité au fils aîné de *Galéas-Marie Sforce*, Duc de Milan. Ce fait (attesté par le Chevalier FAGNANO, tom. II, p. 87 & suiv.) joint au sentiment unanime de tous les autres auteurs qui ont traité de cette famille, prouve incontestablement son identité de consanguinité & de noblesse.

En 1497, naquit à Milan BARTHÉLEMY, fils de LOUIS FERRARI, d'une des premières familles de cette Ville, & de *Catherine de Castiglione*. Il fut un des fondateurs de la Congrégation des Clercs réguliers Barnabites, en devint Supérieur en 1542, & mourut saintement au mois de Novembre 1544.

En 1499, SÉBASTIEN FERRARI, qui est dit avoir tant d'expérience dans l'art de la guerre, fut nommé par LOUIS XII, Roi de France, Général de toutes les Fortereffes de l'Etat

de Milan, & ce Monarque lui conserva cet Etat à cause de sa valeur.

En 1513, BARTHÉLEMY, fils de JEAN FERRARI, Sénateur de Milan, sa patrie, en 1474, & de noble *Thomassine de Paris de Lentate*, fut aussi élu Sénateur dudit Collège, & Président Ducal du Conseil des Finances du Milanois. Il étoit Comte de Desius, gros bourg à dix milles de Milan, d'où dépendent plusieurs hameaux & villages; nombre d'Historiens racontent l'horrible assassinat commis par sa personne en 1520.

En 1518, MARCHE DE FERRARI épousa *Jean-Ange Giulini*, un des ascendants en ligne directe du Comte *Georges Giulini*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie, auteur de la nouvelle *Histoire de Milan* qui vient de paroître; & dans la même année *Isideore Isolani*, haranguant en présence d'*Odet*, Comte de *Poix*, Seigneur de Lautrec, commandant à Milan pour le Roi de France, FRANÇOIS 1^{er}, & du Sénat de ladite ville, cita avec éloge la famille de FERRARI parmi les plus nobles du Milanois.

Depuis 1518 jusqu'en 1648, les FERRARI ont été des 60 Décurions perpétuels de Milan, charges qu'il est dit que le Prince n'a jamais conférées qu'aux Chevaliers du premier rang ou à ses favoris.

En 1520 ou environ, ALBÉRIC FERRARI, guerrier distingué, servit en France avec honneur, & y eut des emplois considérables; & dans le même tems FRÉDÉRIC FERRARI, Chevalier & Grand-Conservateur des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Maurice, servoit en Espagne en qualité de Commandant de l'Infanterie Espagnole.

En 1535, GABRIEL-JEAN DE FERRARI, s'étant retiré à Venise, à cause des guerres qui désoleoient sa patrie, il y fut comblé de biens & d'honneur. Il y fut très-lié avec plusieurs Princes qui logèrent chez lui, & ce fut pour récompenser son grand mérite que l'Empereur CHARLES V, par de très-amplés Lettres-Patentes données à Augsburg le 10 Septembre 1547, lui confirma toute l'ancienneté de sa noblesse; Lettres que l'Empereur MAXIMILIEN a aussi confirmées & signées, sans parler des grâces qu'il a obtenues de plusieurs Papes, Rois & Potentats, & du droit de Bourgeoisie que lui a donné le grave Sénat de Venise.

En 1538, JÉRÔME étoit Feudataire Royal de Vernat.

En 1553 mourut JEAN-ANTOINE FERRARI, chef du Conseil des Finances du Milanois, sous le Duc FRANÇOIS II, & sous l'Empereur CHARLES V. Il fut inhumé dans le cloître des Franciscains de Milan, où le voit son épitaphe.

En 1559 & le 10 Avril, frère JEAN-PAUL FERRARI, de la Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

En 1564, FABRICE étoit un des douze nobles Magistrats de Milan.

En 1572 & le 29 Mai, un autre FABRICE, fils d'ANTOINE DE FERRARI, de Milan, fut, dès le commencement de la création, reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Florence, qui fait les mêmes preuves que celui de Malte. Depuis ladite année 1572 jusqu'en 1599, HERCULE, fils de JEAN-BAPTISTE, fut Préfet & Pro-Préteur de Milan, sa patrie, ainsi que l'un des 60 Juges du Collège de ladite ville.

En 1573 & le 21 de Septembre, JÉRÔME, fils de MELCHIOR FERRARI, de Parme, fut aussi reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence dès les commencemens de sa création.

En 1580 & le 14 Avril, BALTHAZAR FERRARI, des Seigneurs de Don Dofola, du Prieuré de Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

Depuis 1590 jusqu'en 1603, JEAN-BAPTISTE, fils de FRANÇOIS-BERNARD, & petit-fils de JEAN-ANTOINE FERRARI, chef du Conseil des Finances du Milanois, a été Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Milan.

En 1599, FLAMINIUS FERRARI, un des nobles Chevaliers de Milan, sa patrie, fut choisi pour aller à la rencontre & complimenter la Reine MARGUERITE D'ESPAGNE.

En 1600, DOM ANTOINE FERRARI a été Chancelier du Duché de Milan.

En 1607, OCTAVE, de ladite noble famille, naquit à Milan, fut habile Rhéteur & Historiographe de sa patrie. Sa réputation & son mérite lui attirèrent des préfens & des pensions des Princes étrangers. La Reine CHRISTINE DE SUÈDE lui fit présent d'une chaîne d'or de 1000 écus, l'honora de ses lettres, & LOUIS XIV lui donna, pendant sept ans, une pension de 500 écus. Il mourut fort regretté en 1682, & a laissé un grand nombre d'ouvrages fort estimés.

Depuis 1614 jusqu'en 1633, GABRIEL, fils d'ALEXANDRE, Feudataire Royal de Vernat, a

été Sénateur dans le noble Collège de Milan.

En 1626, JEAN-JACQUES DE FERRARI épousa *Marguerite Giulini*, fille d'un des ascendans en ligne directe du Comte *Georges Giulini*, déjà rappelé pour une première alliance en 1518.

En 1631 & le 11 Mai, frère CÉSAR FERRARI, Bailli ou Prieur de Saint-Etienne, fut un des Baillis Capitulaires de l'Ordre de Malte qui assistèrent au grand Chapitre convoqué à Malte, à cette date.

En 1641, BARTHÉLEMY étoit Contrôleur des Finances de Milan, & est auteur d'un Tarif des monnoies, imprimé dans ladite ville.

En 1685 CHARLES étoit Feudataire Royal de Brignan & de Frafcati.

En 1695, THOMAS-MARIE FERRARI, né à Naples, fut Maître du Sacré Palais, & Cardinal du titre de Saint-Clément de la création du Pape INNOCENT XII.

Plusieurs Auteurs & Historiens que l'on vient de citer font d'avis que, pendant les guerres sanglantes qui dévolèrent le Duché de Milan sous l'Empereur CHARLES V, nombre de nobles familles la quittèrent, & allèrent établir leurs *Lares ailleurs*. Gaspard Bugat, dans son *Histoire univèrselle*, pag. 1022, dit entr'autres que *plusieurs branches de la famille DE FERRARI, toute originaire dudit Milan, allèrent dans ce tems-là s'établir dans le Royaume de Naples, dans nombre de villes de la Lombardie, dans le Piémont, dans le Montserrat, à Turino, à Gènes, à Venise, &c.*

Aussi ce fut dans ce même tems que JEAN-BAPTISTE, fils d'ANDRÉ & père de BERNARD DE FERRARI, vint habiter la ville de Buzala dans l'Etat de Gènes. Il fut, en 1528, inscrit sur le premier livre de noblesse de ladite République, & le 13 Décembre 1550; BERNARD, son fils, le fut sur le second. Ce dernier épousa Dona Paula, fille de *Pellegrin Rebuffo*, aussi noble Génois. Il vint (le premier de sa branche) s'établir à Lyon vers le milieu du XV^e siècle, y obtint des Lettres de naturalité du Roi HENRI III, conjointement avec sa femme & son fils ANDRÉ, qui fut, pour eux & leurs descendans, y fit son testament le 30 Octobre 1581, y mourut le 3 Avril 1589, & fut inhumé dans la Sacrifiée des Révérends-Pères Carmes des Terreaux, où se voit son tombeau en marbre. Ce que dessus est prouvé par le procès-verbal de M. Louis-Pierre

d'Hozier, Juge d'Armes de la noblesse de France, du 1^{er} Octobre 1760, & par les certificats de MM. de Montmorillon & de Bellegarde, Comtes de Lyon, le Marquis de St-Just, & les Comtes de Chaponnay, de Revol & d'Audiffret, dûment légalisés par M. le Marquis de Rochebaron, Commandant dans Lyon & dans la Province. On y voit de plus, 1^o que les armes de cette branche DE FERRARI sont: *d'azur, à un lion d'or couronné, langué & onglé de même; & pour devise: FERREA RARÒ RIDENT; 2^o que le sùdit JEAN-BAPTISTE, Patrice ou noble Génois, est le cinquième aïeul en ligne directe d'ETIENNE-LAMBERT, rapporté plus loin; & 3^o que cette branche, depuis son établissement en France, s'est alliée successivement avec les familles de *Venet-de-la-Tour, Henri de Jarnioff, de la Charnée-Molard, Riverieulx de Varax, & Charrier de la Roche.**

ANDRÉ DE FERRARI, Ecuyer, épousa, par contrat du 4 Février 1604, *Madeleine de Venet*, originaire de Bourgogne, dont il eut:

JEAN-AMROISE, qui suit;

Et CÉSAR, lequel eut, entr'autres enfans, de *Françoise Orfet*, fille de Pierre, Baron de Corgeron:

CHARLES DE FERRARI DE VALLIÈRES;

Et LOUISE, mariée à Louis *Roufflet de Rouville*, Seigneur de Pôbrières, Président au Parlement de Dombes, dont la fille, nommée *Catherine de Roufflet*, obtint le Prieuré d'Alix, qu'elle a résigné à Louise de Muzy-Varonin, aujourd'hui Prieure dudit chapitre de Chanoinesse.

JEAN-AMROISE DE FERRARI, Ecuyer, Sieur de la Vaupière, épousa, par contrat du 21 Janvier 1641, *Marguerite Henry*, seule fille & héritière de *Guyot Henry*, Ecuyer, Seigneur de *Jarnioff* & de *Précellins*, & de *Claudine Croppet*, fille d'*Odet Croppet*, Seigneur de Saint-Romain & de Fromont, dont il eut:

CÉSAR DE FERRARI, Ecuyer, Seigneur d'Aigrefoin, qui mourut à l'âge de 86 ans, au Château de Romans en Bresse. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mars 1677, *Charlotte-Martine de la Charnée-Molard*, fille de *Claude de la Charnée*, Ecuyer, Seigneur de Molard, qui étoit d'une Maison, originaire de Savoie, aujourd'hui éteinte, & de *Louise de Besset*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, Gouverneur de

la Ville & du Château de Chevreuse, Homme d'armes d'une Compagnie d'ordonnance du Roi.

CLAUDE-CÉSAR DE FERRARI, Ecuyer, Comte de Romans, Chevalier d'Honneur au Bailliage & Siège Présidial de Bresse, avoit épousé en 1712, *Claudine de Riverieulx*, fille d'*Etienne*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Comte de Varax, Seigneur de Marilly, &c., & de *Marie Rolland*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Sieur des Places, & de *Claudine de Pont-Saint-Pierre*.

Elle se foutient aujourd'hui, dit le Mémoire que nous ne faisons que copier, dans la personne d'*ETIENNE-LAMBERT DE FERRARI*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Provinces de Bresse, Valromey & pays de Gex, qui a commencé à servir Sa Majesté dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Metz, puis dans le Régiment de Lyonnais, où il a été ancien Capitaine; il fut blessé à la bataille de la Madonna del Ulmo, pendant le siège de Cony, & a quitté le service à la dernière paix. En 1763, il a obtenu de Sa Majesté des Lettres-Patentes de Comte pour lui & ses descendants, dûment enregistrées au Parlement & Chambre des Comptes de Bourgogne, & au Bailliage & Siège Présidial de Bresse, dans lesquelles la naissance & ses services militaires font rappelés & ont été vérifiés par des Commissaires nommés à cet effet. Il avoit épousé, en 1750, *Marie-Marguerite-Gertrude Charrier de la Roche-Jullié*, morte le 19 Février 1766, âgée de 35 ans, fille de *Guillaume Charrier*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jullié, Chenas, Saint-Jacques-des-Arrests, &c., Président & Lieutenant-Particulier en la Cour des Monnoies & Siège Présidial de Lyon, dont le frère unique, *Catherine*, ancien Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, est mort dans les dernières guerres à Straconitz en Bohême le 7 Avril 1742, & de *Françoise-Thérèse Durret*. Il a pour enfans:

1. GUILLAUME-CÉSAR, qui suit;
2. CLAUDE-CÉSAR, né le 14 Novembre 1751, Chanoine du Chapitre noble de St.-Martin d'Ainay de Lyon;
3. JEAN-BAPTISTE, né le 9 Novembre 1752, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie;
4. JEAN-BAPTISTE-BLANCHE, né le 9 Septembre 1755, Page de Madame la Comtesse de Provence en 1771;

5. LOUIS-FLEURY, né le 13 Septembre 1756, Chanoine du Chapitre de St.-Paul de Lyon;
6. JACQUES-CATHERIN-HUGUES-CÉSAR, né le 6 Octobre 1757;
7. PIERRE-OCTAVE, né le 15 Février 1766;
8. FRANÇOISE-THÉRÈSE, né le 15 Juillet 1754, mariée à N... de la Roche-Grosbois, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie;
9. HÉLÈNE-MARIE, née le 15 Avril 1759;
10. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 16 Novembre 1760;
11. MARIE-FRANÇOISE, née le 30 Janvier 1762;
12. Et JEANNE-FRANÇOISE-GERVAISE-PROTAISE, née le 18 Mai 1764.

GUILLAUME-CÉSAR DE FERRARI, né le 10 Décembre 1750, premier Page de Madame la Dauphine, à la mort de cette Princesse, & aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Dragons.

Les armes comme ci-devant.

FERRE ou FERRY, famille originaire d'Italie, & établie en Provence depuis environ le milieu du XV^e siècle.

I. JEAN DE FERRE, 1^{er} du nom, qualifié noble dans le testament de BENOÎT, son petit-fils, fut père de

II. NICOLAS, 1^{er} du nom, dont sortit :

III. BENOÎT DE FERRE ou FERRY, qui se transplanta en Provence, & suivit le Roi RENÉ, Comte de Provence, en 1442. Ce Prince lui accorda plusieurs privilèges en récompense de ses services, entr'autres la franchise des tailles, des biens dont il avoit fait acquisition en Provence, ou qu'il pourroit y acquérir jusqu'à la concurrence d'un demi feu, &c., ainsi qu'il conste par les Lettres-Patentes données à ce sujet, enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix, le 19 Juillet 1476. Il fit son testament le 9 Avril de la même année, dans lequel il est qualifié noble, fils de noble NICOLAS, 1^{er} du nom, & petit-fils de JEAN DE FERRE, 1^{er} du nom, qui a aussi la même qualification. De *Mariette Marcel*, son épouse, il eut :

1. NICOLAS DE FERRE, qui fit la branche, dite d'*Agout*, terminée en la personne de FRANÇOIS DE FERRE, Seigneur de la Mayette;
2. JEAN, qui suit;
3. Et GALIOT, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs de LA COMBE.

IV. JEAN DE FERRE, II^e du nom, alla s'établir dans le Comté de Grignan vers l'an 1500. Il testa l'an 1508, en faveur de RAYMOND, son fils, qui suit.

V. RAYMOND DE FERRE se maria avec *Louise Comte*, de laquelle fortit :

VI. CLAUDE DE FERRE, qui épousa, par contrat passé devant *Marqui*, Notaire, le 10 Février 1549, *Louise de Boulogne*, & en eut :

VII. BERNARD DE FERRE, allié à *Françoise d'Esparron*, fille de *Charles*, & de *Claude de Taulignan*, par contrat du 12 Août 1579, passé devant *Ayme*, Notaire à Taulignan. Il testa le 9 Août 1621 (*Mionet*, Notaire à Espeluche), & eut pour enfans :

1. CHARLES, qui fit branche en Dauphiné ;
2. GASPARD, dont on ignore la destinée ;
3. Et HECTOR, qui suit.

VIII. HECTOR DE FERRE, maintenu dans la noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 22 Mai 1640, épousa *Catherine de Jardin*, de laquelle vint :

IX. DANIEL DE FERRE, Seigneur de la Combe, marié, par contrat passé devant *Pousson*, Notaire à Simiane, le 6 Décembre 1666, à *Marguerite de Coulomp*, fille de noble *Jean de Coulomp*, & eut pour fils :

X. JEAN-FRANÇOIS DE FERRE, Seigneur de la Combe, qui s'allia à *Madeleine d'Escrivan*, le 17 Juillet 1707 (*Bremond*, Notaire Royal à la Roque-Broussane). De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-PONS, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Pierre de Ferre*, dont il sera parlé au degré XI, de la branche suivante.

XI. JOSEPH-PONS DE FERRE, Seigneur de la Combe, épousa, le 16 Août 1736, *Elisabeth de Ferre*, fille de *Joseph*, & de *Madeleine d'Escrivan*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH-DANIEL ;
2. JEAN-FRANÇOIS-PONS ;
3. VICTOR-GERMAIN ;
4. VICTOR-THÉODORE ;
5. Et PERPÉTUE DE FERRE.

SECONDE BRANCHE.

IV. GALIOT DE FERRE, troisième fils de Be-

noît, & de *Mariette Marcel*, eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, qui prirent femme dans la Maison de *Simiane*, des Seigneurs de la Coste. FRANÇOIS n'eut qu'une fille, & JEAN fut père de *Pierre*, dont la fille unique entra dans la Maison de *Simiane* ;
3. Et RAPHAEL, qui suit.

V. RAPHAEL DE FERRE, ou FERRY, épousa, en 1520, *Béatrix Bergé*, du lieu d'Oppède dans le Comtat-Venaissin. Il mourut sans tester, & ses trois fils se partagèrent les biens qu'il laissa, par acte du 16 Mai 1552 (*Denis Michel*, Notaire Royal du lieu de Banon). Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. BARTHÉLEMY, auteur de la troisième branche rapportée ci-après ;
3. Et SÉBASTIEN, chef de la cinquième, mentionnée à son rang.

VI. MICHEL DE FERRY se maria à *Elisabeth de Farges*, & en eut :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. CLAUDE & PIERRE, morts sans postérité.

VII. MARC-ANTOINE DE FERRY épousa, par contrat passé devant *du Mestre*, Notaire à Simiane, le 15 Octobre 1582, *Antoinette Brunel*, dont :

VIII. JEAN-THOMAS DE FERRY, marié, le 3 Février 1636 (*Poncet Sally*, Notaire à Limans), à *Laurence de Bermond*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Malcor, & de *Madeleine Rives*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui n'eut qu'un fils nommé *Joseph*, mort sans postérité.
2. JEAN-ANTOINE, mort jeune ;
3. JOSEPH, qui n'eut qu'un fils appelé *Marc*, Seigneur d'Auter, lequel n'eut point de postérité.
4. Et MELCHIOR, qui suit.

IX. MELCHIOR DE FERRY, Seigneur de Vau-nière, épousa, par acte passé devant *François Ovière*, Notaire Royal à Pourrières, le 2 Septembre 1668, *Catherine Gueyrard*, dont il eut :

X. JANVIER DE FERRY, Seigneur de Vau-nière, qui se maria à *Françoise d'Escrivan*, fille de noble *César*, & de *Claire Nielly*, par acte passé devant *Amic*, Notaire Royal au Puget, le 7 Août 1703. Il eut entr'autres fils :

1. CÉSAR-MELCHIOR, qui fuit ;
2. Et PIERRE, rapporté après son aîné.

XI. CÉSAR-MELCHIOR DE FERRY s'allia, par acte reçu par *Pernet*, Notaire, le 5 Janvier 1730, à *Elisabeth Hermite*, fille de *Joseph*, Commissaire d'Artillerie du fort Saint-Louis de Toulon, dont est issu :

JOSEPH DE FERRY, Ecuyer.

XI. PIERRE DE FERRY, fils puîné de JANVIER, & de *Françoise d'Esquivan*, fut taxé comme noble, par Arrêt de M. de la Tour de Glené, Intendant en Provence, du 3 Juin 1749. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Béraud*, Notaire à Roque-Brouffane, le 3 Septembre 1735, *MARGUERITE DE FERRE*, fille de *JEAN-FRANÇOIS*, Seigneur de la Combe, & de *Madeleine d'Esquivan*. De ce mariage font nés deux fils jumeaux :

1. JANVIER, mort jeune ;
2. & 3. RAPHAEL-MELCHIOR, & GABRIELLE DE FERRE.

TROISIÈME BRANCHE
établie à Saint-Maximin.

VI. BARTHÉLEMY DE FERRE, second fils de RAPHAEL, & de *Béatrix Bergé*, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. JEAN, mort sans postérité.
2. Et JOSEPH, qui fuit.

VII. JOSEPH DE FERRY épousa *Peironne de Beauchamps*, par contrat passé devant *Amoureux*, Notaire à Vachères, le 17 Mars 1597. Il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et JEAN, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

VIII. FRANÇOIS DE FERRE s'allia à *Anne Marguerite*, le 12 Septembre 1649, contrat passé devant *Martin*, Notaire, dont :

1. CHISTOPHE, père de
JOSEPH, mort sans postérité.
2. Et JACQUES-JOSEPH, qui fuit.

IX. JACQUES-JOSEPH DE FERRE épousa, par contrat passé devant *Vincenty*, Notaire à Saint-Maximin, le 15 Septembre 1687, *Madeleine de Maurel*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. ANTOINE, rapporté après son frère aîné ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, mentionné après ses deux frères.

X. JOSEPH DE FERRE épousa, le 6 Janvier 1710 (*Maurel*, Notaire), *Madeleine d'Es-*

crivan, fille de noble *César*, & de *Claire Nielly*. De son mariage il a eu :

1. GAETAN ;
2. CLAIRE ;
3. Et ELISABETH, mariée à JOSEPH-PONS DE FERRE, Seigneur de la Combe, mentionné au degré XI de la première branche.

X. ANTOINE DE FERRY se maria, le 4 Août 1723, à *Catherine Vincenti*, dont :

- DOMINIQUE, mort jeune ;
Et CATHERINE.

X. JEAN-BAPTISTE DE FERRY, troisième fils de JACQUES-JOSEPH, s'établit à la Roque-Brouffane, & s'allia, le 16 Août 1719, à *Elisabeth de Montaner*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ ;
2. & 3. JACQUES & JOSEPH-PONS ;
4. & 5. MARGUERITE & MADELEINE.

BRANCHE
des Seigneurs du VALLON.

VIII. JEAN DE FERRE, second fils de JOSEPH, & de *Peironne de Beauchamps*, se maria, le 19 Juillet 1654, à *Marguerite Droy*, dont :

IX. LOUIS DE FERRE, allié à *Marguerite de Girieuli*, qui en eut :

X. JEAN-LOUIS DE FERRE, Seigneur du Vallon, marié 1° à *Marguerite de Ferre* ; & 2° à *Anne Siloy*. Il a eu du premier mariage un fils, nommé

1. FRANÇOIS.

Et du second lit :

2. & 3. FRANÇOIS & PASCAL-CLAIR.

BRANCHE
établie à Simiane.

VI. SÉBASTIEN DE FERRE, troisième fils de RAPHAEL, & de *Béatrix Bergé*, eut de sa femme dont on ignore le nom :

VII. MELCHIOR DE FERRE, marié à *Susanne de Bermond*, du lieu de Valfaintes, & en eut :

VIII. HENRI DE FERRE, qui se maria, le 3 Juillet 1633, à *Anne de Vifre*, fille de *Gaspard*, du lieu de Volonne, & de *Louise de Beiras*, de laquelle vint :

IX. JEAN DE FERRE, qui épousa, par contrat passé devant *Veiffière*, Notaire à Manosque, le 29 Juillet 1674, *Marguerite Cestier*, dont :

X. ANTOINE DE FERRE, qui s'allia, par contrat passé devant *du Mestre*, Notaire à Si-

miane, le 24 Octobre 1712, à *Elisabeth Vaugine*, & en eut :

JEAN-FRANÇOIS, dont on ignore la postérité.

L'arbre généalogique tel que nous venons de le donner, d'après l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, pag. 379 & suiv., est enregistré aux Archives de Sa Majesté en Provence, & a été collationné par les Conseillers Gaudou & Mayol-Saint-Simon.

Les armes : de gueules, à 3 annelets d'or.

FERRÉ, ancienne famille noble originaire de la Province de Bretagne, où elle a produit des Sénéchaux, un Procureur-Général au Parlement de Rennes, & des Officiers dans le Conseil des Ducs de Bretagne. Elle s'est établie en Poitou au commencement du XVI^e siècle, a servi avec honneur dans le militaire, & a pris des alliances dans des Maisons très-distinguées. Le premier qui soit connu est

YVON FERRÉ, Ecuyer, qui, en 1389, étoit Capitaine du Duc de Bretagne. Il somma celui qui tenoit la place de la *Roche-Rieux*, pour le Comte de Penthievre, de la rendre au Duc, & eut pour fils :

JACQUES FERRÉ, qui, en 1420, étoit Conseiller du Duc de Bretagne. Il fut père de

JACQUES FERRÉ, Procureur-Général au Parlement de Rennes depuis 1445, & en même tems Sénéchal jusqu'en 1466. Il eut pour fils :

JEAN FERRÉ, Ecuyer, qui vint s'établir en Poitou, & eut :

THOMAS FERRÉ, qui épousa, en 1485, *Perrette de Marbeuf*, dont :

FRANÇOIS FERRÉ, Chevalier, Seigneur de la Fond, qui fe maria, en 1545, avec *Anne Chioche*, de laquelle fortit :

FLORENT FERRÉ, Chevalier, Seigneur de la Fredière. Il servit avec distinction, & eut de son mariage, contracté en 1571, avec *Charlotte Véreineau* :

MARTIAL FERRÉ, Seigneur de la Lande & de la Fredière, qui épousa *Renée Tirageau*, en 1602, dont :

JACQUES FERRÉ, allié, le 2 Février 1642, à *Marie Charpentier*. De ce mariage vint :

GAUTHIER FERRÉ, Chevalier, Seigneur du Mas, allié, en 1681, à *Marie le Clerc de la Couronne*, dont :

JACQUES FERRÉ, Chevalier, Seigneur de la Fredière, qui épousa, en 1701, *Marguerite le Clerc*, fille d'*Etienne le Clerc*, Cheva-

lier, Seigneur de la Jarodie, & de *Catherine de Chamborant*. Il en a eu :

ETIENNE FERRÉ, Chevalier, Seigneur de la Jarodie & de la Fredière, marié, le 1^{er} Juin 1736, à *Elisabeth de Montiers*, fille de *François de Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Oby, d'une famille illustre, de laquelle font sortis plusieurs Officiers-Généraux, un Chevalier des Ordres, & un Evêque de Chartres. Ses enfans sont :

1. FRANÇOIS, né le 29 Avril 1739, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1747 ;
2. FRANÇOIS-AMABLE FERRÉ, né le 25 Mai 1740, reçu Chevalier de Malte au mois d'Octobre 1756 ;
3. PIERRE-SYLVAIN, né le 24 Mai 1741, reçu aussi Chevalier de Malte en même tems que son frère ;
4. ETIENNE, né en Mars 1743 ;
5. Et MARIE, née en Février 1742.

Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, Bénédictin, édition de 1707, & la Généalogie que nous venons d'en donner est extraite d'un Mémoire de famille envoyé.

Les armes : de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'une fleur-de-lis d'or, & de deux autres fleurs-de-lis d'or, au côté senestre de la bande.

FERREIRA. Les Marquis de *Ferreira*, Ducs de Cadaval, issus des Ducs de Bragance, & qui portent : d'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal, sont sortis d'ALVAR DE PORTUGAL, troisième fils de FERDINAND 1^{er}, Duc de Bragance, & de *Jeanne* ou *Isabelle de Castro-Cadaval*, qui, lors de la disgrâce du Duc de Bragance, son frère, obtint la permission de sortir de Portugal. Le Roi EMMANUEL le rappela & le rétablit dans tous ses biens, & dans la charge de chef de la Justice dans le Royaume. Ses descendants ont occupé les premières places à la Cour de Lisbonne.

Le Duché de *Cadaval* est une Terre à laquelle est attachée la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & dont le possesseur est le seul qui soit honoré du titre de Duc. NUNO ALVAREZ DE PORTUGAL, Duc de *Cadaval*, Marquis de *Ferreira*, &c., né le 7 Décembre 1679, prit possession, au mois de Juillet 1701, des honneurs attachés à son rang, & qui lui étoient échus par le décès du duc de *Cadaval*, son

frère aîné. Il épousa, par dispense, le 16 Septembre 1702, sa veuve, LOUISE DE PORTUGAL, fille légitimée de PIERRE, Roi de Portugal. Des Marquis de *Ferreira* sont sortis les Comtes d'*Acumar*, & les Comtes de *Gelves*. Voyez Moréri.

FERRERO. On dit que cette Maison est une branche de celle d'*Acciajoli* de Florence, qui en sortit durant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, & vint dans la Lombardie. Elle a donné un Cardinal-Evêque de Bologne dans :

JEAN-ETIENNE FERRERO, mort en 1510, âgé de 36 ans; & trois autres Cardinaux & Evêques de Verceil, un Grand-Conservateur de la Religion de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Grand-Maître d'Hôtel de Savoie, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1576. Un Seigneur de cette Maison prit femme dans celle de *Fiesque*, & en prit le nom, & a fait la branche de *Ferrero de Fiesque*.

CHARLES-EMMANUEL-VINCENT FERRERO DE PALLAS, Piémontois, fils du Marquis d'Ormea, a épousé, en Juillet 1761, *Marie-Jeanne-Candide de Brancas*, fille unique de *Henri-César-Raymond-Hyacinthe*, Comte de *Brancas-Laudun*, & de *Marie-Virginie de Berton-Crillon*.

BRANCHE

de FERRERO DE FIESQUE, *Prince de Mafferan, dans la Seigneurie de Verceil*.

VICTOR-AMÉ-LOUIS FERRERO DE FIESQUE, épousa *Jeanne-Irène Caraccioli*, dont il eut :

VICTOR-AMÉ-PHILIPPE, qui suit ;

MARIN, né en 1721, & qui a quitté l'Etat Ecclésiastique en Novembre 1745 ;

MARIE-CHRISTINE, née en 1714, femme du feu Marquis de *Saint-Germain*, Ambassadeur en France ;

CONSTANCE-ÉLÉONORE, née en 1715, mariée au Comte de *Priouque* ;

Et MARIE-LOUISE-SOMÈNE, née en 1717, qui a épousé 1^o le Marquis de *Senantes* ; & 2^o le Marquis de *Saint-Marfan*, Ambassadeur en France.

VICTOR-AMÉ-PHILIPPE FERRERO DE FIESQUE, Prince de *Mafferan* & de l'Empire, Marquis de *Crévecœur*, Grand d'Espagne de la première classe, Chevalier de la Toison-d'Or, le 23 Septembre 1752, & de St.-Janvier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Espagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, premier Capitaine de ses Gardes,

son Ambassadeur extraordinaire près du Roi de la Grande-Bretagne, &c., marié, le 28 Octobre 1737, à *Charlotte-Louise de Rohan-Guéméné*, née le 12 Mai 1722, première Dame d'honneur de la feu Reine d'Espagne, fille de *Hercule-Mériadex*, Prince de *Guéméné*, &c., & de *Louise-Gabrielle-Julie de Rohan*.

FERRET : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de cerf d'or, rangées en chef*.

* FERRETTE. Le Comté de Ferrette, qui étoit possédé par les Comtes de Bar & de Montbéliard, fut donné en partage à FERRI ou FRÉDÉRIC, quatrième fils de THIERRY, Comte de Bar, dans le XI^e siècle. ULRIC II, sixième Comte de Ferrette, vendit, en 1271, ce Comté à *Henri de Neuchâtel*, Evêque de Bâle, pour 850 marcs d'argent, & l'Evêque le lui remit pour le tenir en Fief de son Eglise, à laquelle il fut stipulé que ce Comté seroit réuni, faute d'hoirs mâles. En 1648, le Comté de *Ferrette* & le Sundgau furent cédés en toute souveraineté à la France, qui paya trois millions aux Archiducs pour leurs droits.

Le Roi Louis XIV, pour récompenser les services du Cardinal Mazarin, lui donna, & à ses successeurs, en propriété le Comté de *Ferrette*, ne se réservant que la souveraineté & le haut domaine. Le Cardinal le donna à sa nièce *Hortense Mancini*, & à son mari *Armand-Charles de la Porte*, pour eux & leurs successeurs.

FERRI : *d'azur, à la fasces d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un lion passant, aussi d'or*.

FERRIER D'AURIBEAU. Cette famille, connue sous le nom de *Ferrier*, est originaire de Riez, & descend de

I. JEAN DE FERRIER, Co-Seigneur de cette ville, qui obtint des Lettres de noblesse du Roi RENÉ, données à Aix le 18 Juin 1475, enregistrées aux Archives du Roi en Provence le 12 Janvier 1477, & fonda une Chapelle dans l'Eglise des Cordeliers de Riez. Il paroît, par son testament du 19 Octobre 1512, qu'il eut deux femmes. On ignore le nom de la première. La seconde fut *Catherine d'Aruffia-Tourves*. Du premier lit vint :

HONORÉ, qui suit.

Et du second lit :

THOMAS, Seigneur de Sorps, marié à *Delphine de Sabran-Beaudinar*, dont la postérité est éteinte.

II. HONORÉ DE FERRIER, Co-Seigneur de Riez, fit son testament le 7 Mai 1520. Il avoit épousé *Honorée de Roux de Beauvezet*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lamanon, dont

1. MELCHIOR, qui suit;
2. BALTHAZAR, Sacrifain de l'Eglise de Riez;
3. HONORÉE, femme, en 1525, de *Bertrand de Signier*, Seigneur de Piozin;
4. Et MARGUERITE, femme de *Louis d'Ifoard-de-Mathelon*, Seigneur de Peynier, Maître-d'Hôtel du Roi & Chevalier de son Ordre.

III. MELCHIOR DE FERRIER, Seigneur de Majastre, prêta hommage pour cette terre le 11 Décembre 1527, & épousa, le 17 Novembre 1531, *Madeleine de Graffe*, fille de *Louis*, Seigneur de Mas & de Callian, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. ROLLIN, Sacrifain de l'Eglise de Riez, Prieur de Cotignac & Fondateur de la Maison de Notre-Dame-de-Grâce;
3. ANDRIVETTE, mariée, en 1559, à *Charles de Barras*, Seigneur de Mélan;
4. Et MARGUERITE, femme de *Joseph de Fabre*, Co-Seigneur de Riez.

IV. ANTOINE DE FERRIER, Seigneur en partie de Riez, de St.-Julien, d'Affe & de Callian, transigea avec *Henri de Graffe*, Seigneur de Mas, Escragnoles & Callian, pour raison des droits de *Marguerite de Graffe*, sa mère; il lui revint la quatrième partie de la terre de Callian le 12 Février 1562. Il laissa de *Françoise d'Autric-de-Vintimille-de-Beaumettes*, qu'il avoit épousée le 11 Novembre 1558 :

1. CLAUDE, qui suit;
2. MADELON, reçu Chevalier de Malte le 7 Février 1608;
3. Et GASPARD, Sacrifain de l'Eglise de Riez.

V. CLAUDE DE FERRIER, Seigneur de Saint-Julien, épousa, le 29 Septembre 1605, *Honorée de Cofne*, fille & héritière d'*Olivier de Cofne*, Seigneur d'Auribeau, dont il eut :

1. CHARLES, Seigneur de Saint-Julien & d'Auribeau, marié, en 1637, à *Françoise de Villeneuve-Tourettes*, sans enfans;
2. GASPARD, Sacrifain de l'Eglise de Riez;
3. BALTHAZAR, Chanoine de la même Eglise;
4. Et MADELON, qui suit.

VI. MADELON DE FERRIER, reçu Chevalier de Malte en 1646, quitta la Croix, & épousa, le 4 Juin 1657, *Susanne de Villeneuve-Tou-*

Tome VII.

rettes, fille de *César*, Seigneur de Tourettes, de Vence, & de *Françoise de Blaccus*. Ses enfans furent :

1. BALTHAZAR-LOUIS, qui suit;
2. CÉSAR, Sacrifain de l'Eglise de Riez, & Prieur de Cotignac;
3. HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1691, Capitaine dans le Régiment de Nivernois, mort Commandeur à Malte le 19 Janvier 1751;
4. HONORÉE, mariée à *Henri de Castellane*, Seigneur de Majastre, fils de *Charles*;
5. Et N... alliée à *Augustin de Rivier*, Seigneur de Romoules.

VII. BALTHAZAR-LOUIS DE FERRIER, Seigneur d'Auribeau & de Saint-Julien, épousa, 1^o *Rose de Castellane de Saint-Juers*; & 2^o, le 19 Novembre 1698, *Thérèse de Gantès*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Valbonnette, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle de Clapiers-de-Vauvenargues*, cousine germaine de M. le Marquis de Gantès, Lieutenant-Général. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du second vinrent :

1. HENRI-GASPARD, qui suit;
2. Et SUSANNE, mariée, en 1710, à *Joseph de Gautier*, Baron de Sénéz & d'Aiguines.

VIII. HENRI-GASPARD DE FERRIER, Seigneur d'Auribeau, Chevalier des Ordres militaires de Saint-Lazare & de Saint-Louis, ancien Capitaine d'une des Galères du Roi, avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Noblesse de Provence, est veuf de *Catherine de Rémusat*, de la ville de Marseille, qu'il avoit épousée en 1738. Il n'en eut qu'un fils nommé

IX. HENRI-CÉSAR-MADELEINE DE FERRIER, qui a été Officier dans le Régiment d'Eu, Infanterie, mort en 1761.

Les armes : d'or, à 5 *écussons de gueules*, posés 2, 2 & 1; l'*écu surmonté d'une couronne à l'antique d'or*, que le Roi RENÉ a accordée à JEAN DE FERRIER & à sa postérité en 1475.

FERRIER, autre famille, établie à Arles, qui avoit été anoblée en 1598, & s'est éteinte dans la Maison de *Régis Fuveau*. Ses armes étoient : de gueules, à un fer de cheval d'argent renversé; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or. (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 384 & suiv.)

FERRIER DU CHATELET, famille

H h h

noble originaire d'Espagne, où elle subsiste encore, dont une branche est venue s'établir dans la ville de Salon, de Cray en Provence, au Diocèse d'Arles, après que JEAN FERRIER, né à Terraréga en Aragon, Archidiacre de l'Eglise de Lérida en Catalogne, Camérier du Pape ALEXANDRE VI, & Evêque de Melpes au Royaume de Naples, eut été nommé, par le Roi LOUIS XII, à l'Archevêché d'Arles le 28 Novembre de l'an 1498, en récompense de plusieurs légations importantes, dans lesquelles ce Prince avoit intérêt.

Cette famille est connue dès le XIII^e siècle, & est regardée comme noble & ancienne. Du mariage de GUILLAUME FERRIER avec *Constance de Miguel*, naquirent à Valence en Espagne :

1. PIERRE ;
2. BONIFACE, qui suit ;
3. Et VINCENT, mis au nombre des Saints, sous le nom de *Saint-Vincent-Ferrier*.

BONIFACE FERRIER, devenu veuf, entra dans l'Ordre des Chartreux, & en devint le Général. DON MARTIN, Roi d'Aragon, étant mort sans postérité en 1410, BONIFACE & son frère VINCENT FERRIER furent du nombre des neuf Juges choisis pour décider à qui appartenoit sa succession. Le Conseil n'étoit composé que de gens de qualité.

L'Archevêque d'Arles étoit leur petit-neveu. Celui-ci maria son neveu PIERRE FERRIER à Salon. Il étoit trisaïeul de

REYNAUD, né en 1627, & mort en 1654.

GILLES FERRIER, son fils, né à Salon en 1642, orphelin à l'âge de deux ans, entra fort jeune au service. Il eut plusieurs enfans, dont :

JEAN-PIERRE FERRIER, qui mourut en 1748. Il est le seul garçon qui ait laissé postérité, savoir pour fils unique :

PIERRE-JOSEPH FERRIER DU CHATELET, Capitaine de la Légion de Soubise, né à Barvillers près de Belfort, dans la Haute-Alsace, le 25 Mai 1739.

JEAN-PIERRE FERRIER, Ecuier, Avocat, & pourvu d'un Office de Conseiller au Conseil Supérieur d'Alsace, & FRANÇOIS-VINCENT FERRIER, son frère, Ecuier, Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, sur la réquisition qu'ils ont faite le 27 Décembre 1720, à Charles d'Hozier, Juge d'armes & Garde de l'*Armorial Général de France*, de ce qu'on avoit donné à leur père GILLES FERRIER pour armoiries, un *écu d'azur, à une grue d'or, po-*

lée en pied, & tenant dans son bec une lance d'or, ferrée d'argent, la pointe en bas, & un chef de gueules, chargé de trois étoiles; & ayant intérêt de conserver, pour eux & leur postérité, ses armoiries, telles que les ont portées leurs ancêtres, les ont fait réformer, & suivant le brevet que leur en a expédié le Juge d'armes de France, le 18 Janvier 1721, les armes de cette famille sont : d'argent, à quatre fers de lances d'azur, posés en sautoir, les fers appointés.

Ce sont celles que les Ferrier d'Espagne portent, & que portoit l'Archevêque d'Arles, vivant sous LOUIS XII, & qui ont été reconnues par le Juge d'armes en 1696, par les Commissaires députés sur le fait des armoiries, & par Charles d'Hozier en 1721.

FERRIER, FRERRIER ou FERROILLAT, noms qu'une ancienne Maison de Salins prenoit indifféremment. Le Cartulaire de l'Abbaye de Balefmes fait mention de :

HUGUES DE SALINS, dit FERROILLAT, Chevalier, lequel eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. RENAUD, auteur d'une branche établie dans la Châtellenie d'Arbois ;
3. Et SIMONNETTE, alliée à *Guy de Fertans*.

JEAN, dit FERRIER, Chevalier, nommé dans l'hommage du Château Sainte-Anne, rendu par *Jacques*, Seigneur de *Rans*, à *Jean de Châlon*, Sire d'Arly, l'an 1277, eut pour fils :

RENAUD FERRIER, Chevalier, qui étoit mort en 1294, suivant le testament d'*Alix*, son épouse, par lequel elle choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de Salins, & institua héritières ses trois filles :

- BLANCHE, femme de *Bérard de Ceys*, Damoiseau ;
- COMTESSE, mariée à *Renaud de Bonnavy*, Damoiseau ;
- Et MARGUERITE, alliée à *Pierre de Saint-Quentin*, aussi Damoiseau. (*Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, pag. 152.)

* FERRIÈRE (LA), Subdélégation de Domfront, en Normandie: Terre qui est qualifiée d'*ancien Conté*; mais elle n'a jamais eu d'érrection. Elle a appartenu à M. le Maréchal Duc de *Belle-Ile*, lequel l'a vendue à M. *Dupleix*, qui la possède encore aujourd'hui.

FERRIÈRE (DE LA). Les Seigneurs de la Ferrière, en Saintonge, descendant de *Gaf-*

pard de Comminges, un des fils de *Bernard de Comminges*, Seigneur de Guitaut. Ils n'ont formé que IV degrés, & ont fini à *Louis de Comminges*, Seigneur de la *Ferrière*, mort au mois de Janvier 1695, sans avoir été marié.

* FERRIERE (LA), Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1692, enregistrées le 17 du même mois, en faveur d'*Arnaud de la Briffe*, Procureur-Général au Parlement de Paris.

* FERRIÈRE (LA), Châtellenie érigée en *Marquisat* en faveur de *Jean le Maître*, Conseiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Juillet 1665, enregistrées le 5 Septembre suivant.

* FERRIÈRE (DE LA), famille de Normandie. *Françoise*, Dame de *Raveton*, porta en dot à son mari *Jean de la Ferrière*, Baron de la Vernie, la Baronnie de *Teffé* au Maine, depuis érigée en Comté. Leur fils unique, N... DE LA FERRIÈRE, Gouverneur de Domfront, étant mort sans enfans, eut pour héritière des Baronnies de *Teffé*, de la Vernie & d'*Ambrières*, sa sœur aînée *Thomasse de la Ferrière*, qui étoit mariée à *André*, Seigneur de *Froulay*, de *Montflours*, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

Les armes : d'or, à six fers de mulets d'azur, cloués d'argent, 3, 2 & 1, à la bordure en cercle de Bretagne.

FERRIÈRE (LA), en Bretagne, porte : d'argent, à trois fers de mulets de sable, 2 & 1.

FERRIÈRE (LA), autre famille en Bretagne, qui a pour armes : d'argent, à trois fers de cheval de gueules, 2 & 1, cloués chacun de six clous d'or.

FERRIÈRE (DE LA), famille du Vendomois, dont étoit *Marie de la Ferrière*, née le 30 Avril 1681, fille d'*Hélie de la Ferrière*, Chevalier, Seigneur de la *Boulaye*, & de *Charlotte de Ramezay*. Elle fut reçue à *Saint-Cyr* au mois de Novembre 1691, après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Calais*, Seigneur de la *Ferrière*, & de *Madeleine des Loges*, qu'il avoit épousée l'an 1520.

Les armes : d'argent, à deux léopards de sable, couronnés & armés d'or, & posés l'un sur l'autre.

* FERRIÈRE au Val-Germont (DE LA), dans le Thimerais : Terre & Vicomté possé-

dée par M. le Marquis de *Puifaye de la Cou-drelle*, Grand-Bailli du Perche. Elle est entrée dans cette Maison par le mariage d'*André-Nicolas de Puifaye*, Chevalier, Marquis de la *Mefnière*, avec Dame *Marie-Françoise Maudit de Saint-Simon*, Dame de ladite Terre de la *Ferrière*. Voy. PUISAYE.

FERRIÈRES, en Normandie : Orderic Vital dit que *Guillaume de Ferrières* est nommé parmi les illustres Normands qui vivoient sous le Duc *Robert II*, en 1090. Cette famille avoit de grandes possessions sous le règne de *Philippe-Auguste*.

Henri de Ferrières, Chevalier Banneret, Seigneur de plusieurs Fiefs relevans de lui, est nommé dans une Charte de 1205. Il eut pour fils :

Guillaume de Ferrières, qui épousa une fille de la Maison de *Tancarville*, dont il eut :

Godefroy de Ferrières, Baron dudit lieu, qui laissa d'*Amicie de Meullent*, son épouse, trois fils, savoir :

1. *Huc*, qui suit ;
2. *Vauquelin* ;
3. Et *Hugues*, qui fut fondateur du Prieuré de *Bosc-Morel*.

Huc, Baron de *Ferrières*, épousa la fille du Comte d'*Evreux*, & en eut :

Jean, Baron de *Ferrières*, Chevalier, vivant en 1333, qui s'allia à *Alix d'Harcourt*, de laquelle sortit :

Vauquelin, Baron de *Ferrières*, marié avec la fille du Comte de *Vendôme*. De cette alliance il eut :

Jean de Ferrières, II^e du nom, Chevalier, qui fit le voyage d'Allemagne. Il fut reçu à *Carentan* avec huit Ecuyers, le 1^{er} Novembre 1387, & épousa *Jeanne de Préaux*, dont vint :

Jean de Ferrières, III^e du nom, Chevalier & puissant Seigneur de *Montfort-le-Rotrou*, Chambellan du Roi en 1402 ; il eut de *Marguerite d'Harcourt*, son épouse :

1. *Jean*, mort sans alliance ;
2. *Charles*, qui suit ;
3. Et *Guillaume*, Seigneur de *Fresles*, Bailli de *Beaujolois*, père de :

Jean, Chevalier, Seigneur de *Fresles*, Chambellan du Roi, Gouverneur de *Mouillon*, qui épousa, le 24 Octobre 1462, *Marguerite de Bourbon*, fille légitimée de *Jean*, Duc de *Bourbon*, Connétable de France.

CHARLES, BARON DE FERRIÈRES, épousa *Jeanne de Neufbourg*, & fut père de

JEAN, BARON DE FERRIÈRES, Chevalier, haut & puissant Seigneur, Chambellan du Roi en 1453, qui eut un différend avec *Guy de la Roche-Guyon*, pour la préséance de l'Echiquier. De son mariage avec *Jeanne de Tilly*, morte le 26 Janvier 1495, fortirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

JEAN DE FERRIÈRES, IV^e du nom, Baron dudit lieu, vivoit en 1491. Il eut pour femme *Emare Geoffroy*, dont :

1. LÉONORE, Dame de Montfort-le-Rotrou, mariée 1^o à *Henri de Montigny*, Seigneur de Frefne; & 2^o à *Christophe de Montbéron*, Vicomte d'Aunay;
2. RENÉE-CATHERINE, femme de *François, Sire de Pons*;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine d'Arces*, Seigneur de la Bâtie;
4. Et MARGUERITE, alliée à *Philippe d'Arces*, Seigneur de Saint-Maurice.

GUILLAUME DE FERRIÈRES, Chevalier, Baron de Thury & de Dangu, second fils de JEAN & de *Jeanne de Tilly*, épousa 1^o la fille du Comte de *Dammartin*; & 2^o en 1502, *Jacqueline Fayel*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE DE FERRIÈRES, femme de *Ferry-d'Aumont*, dont la fille aînée fut mariée à *Claude de Montmorency*, Baron de Foffeux.

PIERRE DE FERRIÈRES, Baron de Thury & de Dangu, fut, dit la Roque, le dernier mâle de cette famille, & ses biens passèrent à sa nièce *Anne d'Aumont*, qui les porta à son mari *Claude de Montmorency*. Il avoit épousé *Anne Basset*.

HENRI DE FERRIÈRES passa en Angleterre avec *GUILLAUME le Conquérant*. De sa femme, nommée *Berthe*, il eut trois fils :

1. & 2. ENGUERRAND & GUILLAUME;
3. Et ROBERT, Comte d'Erby, sous le Roi *ETIENNE*; cette branche s'est continuée en Angleterre y étant fort considérée. Elle avoit changé ses armes & pris celles de *Marmion*, qui sont : de *Vair*.

Les armes : de gueules, à un écusson d'hermines & une orle de fer à cheval d'or; & selon un Armorial d'Angleterre : d'argent, à 6 fers de cheval de sable.

La ressemblance des armes des deux fa-

milles suivantes pourroit faire croire qu'ils font de la même Maison; mais la Roque n'en parle point, & dit positivement que cette famille est éteinte dans *PIERRE DE FERRIÈRES*.

FERRIERES, en Normandie, Seigneurs de la Tresbafnelière, qui portent : d'or, à 6 fers de mulets d'azur.

FERRIÈRES, aussi en Normandie, Seigneurs de Paillepré, dont les armes sont : de sable, à 6 fers de cheval d'argent.

FERRIÈRES, famille du Poitou. THOMAS DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Champigny-le-Sec, épousa, en 1542, *Ifabeau Binet*, dont vint :

ANTOINE DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de sa seconde femme; mais de la première, nommée *Jacquette Martel*, qu'il épousa, en 1589, il eut :

JACQUES DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Champigny, maintenu dans sa noblesse en 1668. Il épousa, 1^o le 21 Décembre 1626, *Geneviève de Brilhac*; & 2^o le 6 Juin 1644, *Marie de Marconnay*. Du premier lit sortit :

JACQUES, Chevalier de Malte;

Et du second vint :

CHARLES-JACQUES, qui suit;

CHARLES-JACQUES DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Monteil & de Charray, s'allia, le 21 Novembre 1674, à *Marguerite Petit-Jean*, dont :

1. ANTOINE-JOACHIM, qui suit;
2. Et JACQUES, Chevalier de Malte.

ANTOINE-JOACHIM DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Massée & de Monteil, maintenu dans sa noblesse, le 3 Août 1715, épousa, la même année, *Renée-Catherine Thoreau*, fille de *Charles-Philippe Thoreau*, Ecuyer, Seigneur des Giraudières, de laquelle est issu entr'autres enfans :

NICOLAS-ANTOINE-RENÉ, qui suit;

Et JACQUES-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Massée, Monteil, la Guiberdrie, vulgairement appelée *Charray*, &c., ci-devant Chevalier de Malte, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de la Mestre-de-Camp, qui a épousé, par contrat du 13 Septembre 1754, *Louise-Rénée de Briçonnet*, fille aînée de feu *Jean de Briçonnet*, Ecuyer, Seigneur de Montplaisir, & de *Renée-Louise Sanfais-de-Buffière*, dont il a eu :

1. RENÉ, Ecuyer, né le 20 Décembre 1758;
2. JACQUES-RENÉ, né le 19 Janvier 1760;
3. VICTOIRE, née le 29 Juin 1757;
4. Et ANNE-MARIE, née le 6 Juillet 1765.

NICOLAS-ANTOINE-RENÉ DE FERRIÈRES, né le 2 Décembre 1715, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie, le 11 Décembre 1731. (C'est ce que nous savons sur cette famille faite de Mémoire; il en est parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 231.)

Les armes: *d'azur, à 3 pommes de pin d'or, 2 & 1.*

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF, en Limoufin: famille noble dont étoit ANNE-GENÈVIÈVE DE FERRIÈRES DE SAUVEBŒUF, veuve de N..... de Vaffan, Brigadier des Armées du Roi, & morte dans la Terre d'Aigueperfe, près Limoges, le 10 Novembre 1770, âgée de 84 ans.

Les armes: *d'argent, au pal de gueules à une bordure denticulée du même.* (C'est ce que nous savons sur cette famille.)

FERRIOL - D'ARGENTAL. JACQUES DE FERRIOL, Conseiller au Parlement de Metz, & Commissaire à la Chambre de Justice en 1662, mourut en 1666, dans la 45^e année de son âge, laissant entr'autres enfans de *Marie de Silvecane*, son épouse:

1. CHARLES DE FERRIOL, Baron d'Argental, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire de France à Constantinople, sous le feu Roi, mort, âgé de 70 ans, le 26 Octobre 1722. *Mémorial général. & hist., année 1754, p. 4;*
2. Et AUGUSTIN, qui suit.

AUGUSTIN FERRIOL, Seigneur de Pont-Veyle en Bresse, & d'Argental en Forez, épousa *Marie-Angélique Guérin de Tencin*, sœur aînée du Cardinal, morte le 2 Février 1736. Son mari décéda le 3 Février 1737, Président honoraire au Parlement de Metz, après avoir été Trésorier, laissant pour fils:

1. ANTOINE, appelé le *Comte de Ferriol*, Sieur de Pont de Veyle, ci-devant l'un des deux Lecteurs de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Intendant-Général des Claffes du Royaume, a épousé *N... Bosc du Boucher*, fille du feu Intendant de Limoges, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et CHARLES-AUGUSTIN FERRIOL, Sieur d'Argental, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 21 Janvier 1721, & Conseiller d'honneur au même Parlement, en 1744,

& Ministre du Duc de Parme en France. (*Mercure de Février 1737, p. 405.*)

FERROLLES. PIERRE DE FERROLLES, Marquis d'Avoir, frère de PIERRE-ELÉONOR, Marquis de FERROLLES, Gouverneur de l'Isle de Cayenne, Lieutenant-Général des Isles de l'Amérique, avoit épousé *N... de Sourches de Montforeau*, fille du Marquis de *Sourches*, Grand-Prévôt de France, dont il a eu:

URBAINE DE FERROLLES, morte en Poitou le 16 Août 1729, âgée de 82 ans; elle avoit été mariée à *Charles, Marquis de Clermont-Tonnerre.* (*Mercure* du mois d'Août 1729, p. 1900.)

* FERRON DE LA FERRONNAYS, famille noble & ancienne en Bretagne, qui a donné son nom à la Terre de la *Ferronnays*, située auprès de Dinan en Bretagne, Evêché de Saint-Malo. L'Histoire de cette Province fait mention de cette famille dès l'an 1118, tems où un FERRON fit une fondation en faveur de quelques Abbayes. Cette anecdote est citée par l'Historien, qui dit l'avoir tirée des titres de l'Abbaye de Marmoutiers. Elle a constamment servi nos Rois & les Ducs de Bretagne, & elle a produit, dans ces tems reculés, des Capitaines d'hommes d'armes, & des Chevaliers de l'Ordre du Roi.

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS passa à la revue des Ecuyers, avec *Jean de Beaumanoir* & autres, le 17 Janvier 1356. Il eut pour enfans:

OLIVIER, JEAN & GEOFFROY FERRON, tous trois qualifiés *Chevaliers* dans l'association que firent, en 1379, les Seigneurs & Gentilshommes Bretons, pour la garde & le maintien du droit ducal en Bretagne.

Il y a une revue de dix-neuf Chevaliers, à la tête desquels on trouve les Seigneurs *Amoury de Clifson, Robert de Beaumanoir, Robert de Guitté* & GEOFFROY FERRON. Cette revue fut faite à Paris le 27 Janvier 1382, & l'extrait a été tiré de la Chambre des Comptes de Paris.

OLIVIER FERRON DE LA FERRONNAYS, qualifié Chevalier dans un aveu qui lui fut rendu, en 1478, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. OLIVIER, mort sans enfans.
2. & LOUIS, qui suit.

LOUIS FERRON DE LA FERRONNAYS épousa *Phélipotte Bodin*, de laquelle vint:

OLIVIER FERRON DE LA FERRONNAYS, qui fe

maria, par contrat du 12 Novembre 1436, à *Marie le Porc-de-la-Chefnaye*, dont l'alliance apporta dans la suite, aux FERRON DE LA FERRONNAYS, les Terres de la Chefnaye en Bretagne, des Moustiers & de Belleval en Normandie. Ses enfans furent :

1. EUSTACHE, qui suit;
2. Et RAOUL. Ils firent le partage de leurs biens en 1492, &, par un acte de 1502, EUSTACHE donne à RAOUL, son frère, une pension viagère pour sa part dans les biens.

· EUSTACHE FERRON DE LA FERRONNAYS épousa *Guillemette du Breil*, dont fortirent :

1. ROLAND, qui suit.
2. & 3. CHARLES & JULIEN, qui firent leurs partages nobles, le 4 Mars 1526.

ROLAND FERRON DE LA FERRONNAYS s'allia, par contrat du 10 Avril 1516, à *Louise Trouffier*, de la Maison de la Gabetière. Il en eut :

GILLES FERRON DE LA FERRONNAYS, qui étoit, en 1573, Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut en 1576. Il avoit épousé, 1^o en 1546, *Jeanne Glé de la Costardais*; & 2^o en 1573, *Jeanne du Breil du Chalonge*. Du premier lit vint :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Belleval, tué au service, en 1570, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Coetquen*, son épouse.

Et du second lit :

2. RENÉ, qui suit.

RENÉ FERRON DE LA FERRONNAYS étoit en bas âge, lors de la mort de son père. *Jeanne du Breil*, sa mère, en fut instituée tutrice par l'avis des Seigneurs, Marquis de *Coetquen*, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Toussaint de Beaumanoir*; *François du Breil*, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Jean d'Acigny*, *Jean du Breil*, Seigneur du Rays, & de vingt-quatre autres Gentilshommes tous parens aussi du mineur; cet acte est du 26 Juin 1576. Il épousa, en 1596, *Jeanne d'Evigné*, de la Maison de *de Languevinais*, & en eut :

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS, II^e du nom, qui épousa, le 10 Février 1624, *Madeleine de Goyon*, dont :

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS, III^e du nom, Seigneur de Petit-Bourg, Commandant, pour le Roi, de la Citadelle de la Ferré, & du Château royal de Vincennes : il fut reconnu d'ancienne extraction & maintenu dans tous les titres & privilèges dus à sa naissance, par Arrêt des Commissaires députés

pour la réformation de la Noblesse en Bretagne, de l'an 1670. De son mariage avec *Marguerite du Vouldy*, qu'il épousa, le 25 Novembre 1661, naquirent :

1. PIERRE-JACQUES, qui suit;
2. LOUIS-AUGUSTE, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom;
3. CHARLES, Major du Régiment de Cavalerie de la Ferronnays;
4. ANTOINE-HERCULE, Capitaine au Corps des Carabiniers du Roi;
5. Et FRANÇOIS, Major du Régiment du Maine, Cavalerie, mort sans enfans, ainsi que ses trois frères.

PIERRE-JACQUES FERRON, Comte de la Ferronnays, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, épousa, par contrat du 23 Mars 1697, *Marie de Constantin*. C'est par cette alliance que la Terre de Saint-Marc est entrée dans la famille de FERRON DE LA FERRONNAYS. Il eut pour fils :

PIERRE-JACQUES-LOUIS-AUGUSTE FERRON, Marquis de la Ferronnays, d'abord Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite Maréchal-de-Camp, mort le 11 Février 1753, à 54 ans, en son Château de Saint-Marc, près de Nantes en Bretagne. Il avoit épousé, par contrat du 14 Décembre 1722, *Françoise-Renée le Clerc*, qui lui apporta le Comté de la Bigottière, les Terres du Veau, de Nay, des Brosses, du Sentier & de Souffigné en Anjou, ainsi que celles de Thuré & du Tertre dans le pays du Maine. Ses enfans sont :

1. PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE, qui suit;
2. Autre PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE, Vicomte de la Ferronnays, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Aide-Major de la Gendarmerie de France, marié, en 1765, à N... le Noir;
3. GABRIEL-AMÉDÉE, Chevalier de la Ferronnays, Lieutenant-Colonel à la suite de la Cavalerie, en 1770;
4. ETIENNE-LOUIS, appelé le *Marquis de la Ferronnays*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à St.-Domingue, marié, le 12 Mai 1772, à N... *Binau*, Demoiselle Créole de Léogane;
5. JULES-BASILE, Evêque de Saint-Brieuc, depuis le 24 Décembre 1769, puis transféré à l'Evêché de Bayonne en 1774;
6. JEAN-JULES-AUGUSTE-ANTOINE, Chevalier

de la Ferronnays, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort en 1757 à Brest, de la maladie épidémique qui y régnoit, au retour d'une campagne de Canada ;

7. PAUL, appelé le Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Capitaine au Régiment de Rohan-Chabot, Dragons, aujourd'hui Colonel-Commandant de la Légion Royale ;
8. EMMANUEL-HENRI-EUGÈNE, Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Sous-Lieutenant des Carabiniers, aujourd'hui Guidon des Gardarmes de Provence ;
9. Et FRANÇOISE, mariée, le 2 Mars 1745, à Louis Jaillard de la Maronnière.

PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE FERRON, Comte de la Ferronnays, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier, ci-devant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, à présent Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté, a épousé, le 29 Janvier 1754, *Charlotte-Jacqueline-Josèphe de Marnais de Saint-André de Verceil*, morte le 2 Juin 1762, fille de *Charles de Marnais de Saint-André*, Comte de Verceil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759, & de *Claude-Françoise-Jacqueline Petit de Passy*. De ce mariage il a eu :

1. PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE FERRON DE LA FERRONNAYS ;
2. Et CHARLOTTE-JACQUELINE-PERRETTE.

Les armes : *d'azur, à six billettes d'argent, 3, 2 & 1 ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 annelets d'argent*. Supports : *deux léopards*. Cimier : *une rose*. Ce cimier a été changé depuis long-tems par MM. de la Ferronnays, qui ont pris à la place un bras nu, armé d'une épée antique, avec ces mots pour devise : IN HOC FERRO VINCES.

* FERTÉ (LA), Subdélégation de la Ferté-Vidame : Terre qui étoit une Châtellenie, avec haute Justice & Maîtrise des Eaux & Forêts. Elle fut adjugée par décret avec la terre & Châtellenie de Beaufard, ayant pareil titre de haute Justice & Maîtrise, à feu Messire Claude, Duc de Saint-Simon, Pair de France, en 1634. Ces deux Terres & Châtellenies ont été, par Lettres-Patentes de 1734, érigées conjointement en Comté, & distraites de la Baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais, en la mouvance attachée à la Tour du Louvre, avec attribution d'appel de la haute Justice au Parlement, & de la Maîtrise à la

Table de Marbre, en faveur de Messire Louis, Duc de Saint-Simon, fils de Claude.

FERTÉ (LA), en Nivernois : *d'hermines, au fautoir de gueules*.

FERTÉ (LA), en Normandic. Le premier qu'on connoisse est

BERNARD, Baron de LA FERTÉ, en 1088, qui eut pour fils :

FOULQUES DE LA FERTÉ, qui eut
GEOFFROY DE LA FERTÉ, père de
GUILLAUME DE LA FERTÉ, marié, en 1261, à la sœur de *Henri-Clément*, Seigneur d'*Argentan*. Leur fils,

GEOFFROY DE LA FERTÉ, épousa, en 1304, en secondes noces, la fille du Seigneur de *Sillèse*, dont naquit :

GUILLAUME DE LA FERTÉ, qui épousa *Marguerite de Merle*, dont

GUILLAUME DE LA FERTÉ, qui épousa une fille de la Maison d'*Harcourt*, & en eut

JEAN DE LA FERTÉ, dont le fils, aussi nommé
JEAN DE LA FERTÉ, épousa *Marguerite d'Hauteville*. De ce mariage vint :

RENÉ DE LA FERTÉ, qui épousa *Marie de Coué*, fille du Seigneur de Fontenailles, & de *Jeanne de Clermont-Gallerande*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et MADELEINE DE LA FERTÉ, qui épousa *Jacques de Saint-Remy*, fils d'*Ambroise*, & d'*Yolande Délaré*. *Ambroise* étoit fils de *Jean-Baptiste de Saint-Remy*, vivant en l'année 1462. Voyez SAINT-REMY.

JEAN DE LA FERTÉ, tué à la bataille de St.-Denis, en 1567, avoit épousé une fille de la Maison de *Breslé*, dont il n'a pas eu d'enfans.

FERTÉ (LA), en Ponthieu : branche de l'ancienne & illustre Maison de CHATILLON-sur-Marne, qui a pour auteur JEAN DE CHATILLON, Seigneur de la Ferté, &c., second fils de GAUCHER, II^e du nom, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'ISABELLE DE DREUX, Princesse du Sang Royal de France, sa première femme. Le Duc de Châtillon d'aujourd'hui descend de ce JEAN DE CHATILLON. Voy. CHATILLON.

* FERTÉ-CHAUDERON (LA), Ville en Nivernois, Diocèse de Nevers, qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur prend la qualité de Maréchal & Sénéchal du Nivernois.

* FERTÉ-FRESNEL (LA). Beaucoup de

Terres en France ont le nom de *Ferté*. On y a joint le nom ou le sobriquet des anciens Seigneurs qui les ont possédées dans le tems que les noms sont devenus héréditaires, c'est-à-dire dans le onzième siècle. De là sont venus les *Ferté-Imbault*, *Ferté-Macé*, *Ferté-Fresnel*, &c. Celle-ci est une des anciennes Baronnie de la Normandie. Elle a été possédée, dès l'origine de ce *Duché*, par des Seigneurs qui en ont adopté le nom, lorsque l'usage de prendre le nom de sa principale Seigneurie s'est introduit.

La Maison de LA FERTÉ-FRESNEL, suivant des titres originaux qui sont dans les Archives du Marquis de *Chambray*, père, lequel nous a fourni ce Mémoire, se partagea en deux différentes branches à la fin du XII^e siècle. La branche aînée continua de jouir de la Terre, dont elle portoit le nom. La branche cadette s'établit dans la Terre de *Chambray*, & en prit le nom; mais pour conserver les traces du sang, que la variété des noms dans une même famille auroit pu faire perdre, les Seigneurs de *Chambray* tinrent en *parage*, à cause de *lignage*, cette Terre des Seigneurs de la *Ferté-Fresnel*, leurs aînés, & ce *parage* ne laissa aucun doute sur l'identité de ces deux Maisons.

Suivant les anciens usages de la Normandie, le *parage* duroit pendant six degrés de consanguinité. Celui, qui est question entre les Seigneurs de la *Ferté-Fresnel* & les Seigneurs de *Chambray*, a subsisté, sans interruption, depuis la fin du XII^e siècle jusqu'en 1528, qu'il finit par la mort de *Jean de Chambray*, IV^e du nom, qui remplissoit le sixième degré de descendance.

Lorsque la Maison de LA FERTÉ-FRESNEL donna naissance à celle de *Chambray*, en la personne de SIMON de LA FERTÉ-FRESNEL, premier Seigneur de *Chambray*, second fils de RICHARD de LA FERTÉ-FRESNEL, II^e du nom, & d'*Emméline de Laigle*, les armoiries n'étoient pas encore fixées. On fait qu'elles ne l'ont été qu'en 1270, à la dernière Croisade: c'est ce qui fait que les armes de la FERTÉ-FRESNEL & celles de *Chambray* sont différentes, car la branche de *Chambray* s'étoit formée avant l'établissement des Armoiries. Au paravant ce tems-là les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL, ainsi que les Seigneurs de *Chambray*, uisoient du même sceau, à l'empreinte duquel on reconnoissoit l'authenticité de leurs

Chartes. C'est ce qui se voit à six Chartes de l'an 1239, conservées à l'Abbaye de Liré, dont trois contiennent des donations que *Simon de Chambray* faisoit aux Moines du Désert, & les trois autres, les confirmations de ces aumônes, par GUILLAUME de LA FERTÉ-FRESNEL, oncle dudit *Simon de Chambray*, lequel étoit fils de SIMON de LA FERTÉ-FRESNEL, frère puîné dudit GUILLAUME. Ces Chartes sont toutes scellées du même sceau, représentant une espèce de *quinte-feuille à branches égales, larges & rondes dans les extrémités, venant rendre en pointe au centre*; c'étoit le sceau de famille, les feules légendes en sont différentes. L'une porte: S. *Willelmi* de LA FERTÉ-FRESNEL, & l'autre S. *Paronis* de CHAMBRAY.

Quand les nobles prirent des armes, les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL prirent: une *aigle éployée de gueules, becquée & onglée d'azur*; & les Seigneurs de *Chambray*: d'*hermines, à 3 tourteaux de gueules, posés 2 & 1*. Elles sont ainsi représentées à une Charte de l'an 1283, qui est conservée au Couvent de la Chaîse-Dieu, près de Laigle, par laquelle *Jean de Chambray*, fils de SIMON, ci-dessus nommé, aumôna huit livres de rente à ce Monastère, à prendre sur la terre de *Chambray*, en faveur de *Pétronille* & d'*Odeline*, ses deux filles, qui y avoient pris l'habit monastique; & comme le droit de *parage* des aînés rendoit les puînés dépendans d'eux dans tout ce qui étoit aliéné des propres, qui avoient fait anciennement le partage de la branche cadette, JEAN de LA FERTÉ-FRESNEL consentit à cette aliénéation, & mit son sceau à la même Charte, sur l'empreinte duquel on voit l'*aigle éployée*, comme on voit les *tourteaux & le champ d'hermines* à celui de *Jean de Chambray*, qui pend à la même Charte; au lieu qu'à la génération précédente, les sceaux des deux Maisons étoient les mêmes entre l'oncle & le neveu, & n'étoient point des sceaux d'armoiries.

Après cette courte explication sur la Maison de LA FERTÉ-FRESNEL, nous allons donner la Chronologie de la branche aînée jusqu'à son extinction, & on trouvera la suite de ses descendans, sous le nom de *Chambray*, qui est la branche cadette, & la seule qui subsiste actuellement. Voy. CHAMBRAY.

I. THURULPHE, l'un des Seigneurs qui accompagnèrent ROLLON à la conquête de la

Normandie en l'an 912, fut Baron de la FERTÉ-FRESNEL, Diocèse d'Evreux & eut pour fils RADULPHE, qui fuit. (Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt & les Mémoires de M. de Saint-Georges* de Moges, Conseiller au Parlement de Normandie, Commissaire aux Requetes du Palais.)

II. RADULPHE, Baron de la FERTÉ-FRESNEL, vivoit à la fin du X^e siècle & au commencement du XI^e. Il fut père de :

GUILLAUME, qui fuit ;
Et ROBERT. (Voyez les auteurs ci-dessus cités, & l'article suivant.)

III. L'existence de GUILLAUME, Baron de la FERTÉ-FRESNEL, & de ROBERT, son frère, se prouve, ainsi que celle de RADULPHE & de THURULPHE, leur père & aïeul, par une Charte de l'année 1035, qui est conservée dans le Chartier de l'Abbaye de St.-Evroult. Elle porte que GUILLAUME & ROBERT de la FERTÉ-FRESNEL, frères, étoient fils de RADULPHE; celui-ci fils de THURULPHE, donna à Thierry, Abbé de Saint-Evroult, la Forêt de Notre-Dame-au-Bois. Peu de tems après, ROBERT confient à la fondation du Prieuré de Bolbec, dans le Pays de Caux, & cette fondation fut confirmée par GUILLAUME LE CONQUERANT, Duc de Normandie en 1071. GUILLAUME de la FERTÉ-FRESNEL fut père de :

IV. RICHARD, Baron de la FERTÉ-FRESNEL, qui fut en 1099, avec ROBERT, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. Il fut un des Favoris & un des Grands-Officiers de RICHARD I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il fit bâtir dans sa vieilleffe le Château de la Ferté-Fresnel, & épousa Edme, dont il eut huit garçons, qui tinrent avec lui le parti de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Boite, contre le Roi HENRI I^{er} en 1118. Son Château de la Ferté-Fresnel, qu'il avoit fait réédifier, ou auquel il avoit ajouté de nouvelles fortifications, fut assiégé en 1119; mais il se reconcilia avec le Roi, & sur la fin de la même année il se retira à l'Abbaye de Saint-Evroult, où il prit l'Habit Monastique, & mourut peu de tems après. (Voyez Orderic Vital.) Il avoit donné à cette Abbaye la moitié des dimes de la Paroisse de la Gonfrière. Des huit enfans de RICHARD de la FERTÉ-FRESNEL, & d'Edme, sa femme, Orderic Vital ne nomme que l'aîné, GUILLAUME qui fuit :

Tome VII.

V. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de la FERTÉ-FRESNEL, donna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dimes de la Paroisse de Gauville. Il augmenta le revenu des Abbayes de Lire, du Bec & de la Chaife-Dieu. Il se trouva à la Dédicace de l'Eglise de Notre-Dame-du-Désert, le 28 Avril 1125, qui étoit le 4 des Calendes de Mai, & y donna cinq sols de rente à prendre sur les revenus de la terre de la Ferté-Fresnel, ainsi qu'on le voit dans la Charte de Robert, Comte de Leicester, Seigneur de Brethel, conservée à l'Abbaye de Lire. Il fut présent, & assista comme témoin à la Dédicace de la nouvelle Eglise de la Chaife-Dieu, l'an 1132, avec Richer, Seigneur de Laigle, qui en étoit le Fondateur. Il s'arma l'an 1138, avec ses six frères, contre Robert Giroye, Sire d'Echauffour & de Montreuil, qui avoit commis plusieurs violences dans le Diocèse d'Evreux, sur les terres de Robert, Comte de Leicester. GUILLAUME de la FERTÉ-FRESNEL, & ses six frères, sont employés dans la liste des Seigneurs qui prirent le parti d'Etienne de Blois, contre MATHILDE, fille de HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre, mort sans enfans mâles le 1^{er} Décembre 1135. Il épousa *Alix de Marnefer*, dont il eut :

1. GUILLAUME, Sire de la Ferté, qui donna à l'Abbaye de Saint-Evroult le patronage & les dixmes de Gouy, & mourut sans enfans ;
2. RICHARD, qui fuit ;
3. & 4. PAYEN & GUEFFIER, Chevaliers.

VI. RICHARD, II^e du nom, Baron de la FERTÉ-FRESNEL, héritier de GUILLAUME, son frère aîné, aumôna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dixmes de la Paroisse de Gouy. Il souffrit, comme témoin, à une Charte de Robert, Comte de Leicester, Seigneur de Brethel, conservée à l'Abbaye de la Chaife-Dieu en présence de Rotrou, Evêque d'Evreux: cette Charte n'est point datée; mais ce Rotrou fut Evêque d'Evreux depuis l'an 1139, jusqu'en 1162, qu'il fut fait Archevêque de Rouen. RICHARD de la FERTÉ-FRESNEL épousa *Emeline*, fille de *Richer*, II^e du nom, Baron de *Laigle*, & de *Béatrix*, lesquels ont leurs tombeaux dans l'Eglise de la Chaife-Dieu. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. SIMON de la FERTÉ-FRESNEL Chevalier, qui eut en partage la terre de *Chambray*, à condition qu'il la tiendrait de GUILLAUME, son frère aîné, & de ses descendants, par

parage pendant six degrés de consanguinité : tel étoit anciennement l'usage de la Normandie. Ce fut ce SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL, qui donna naissance aux Seigneurs du nom de *Chambray*. Voyez ce mot; 3. Et RICHARD, dont on ignore la destinée.

VII. GUILLAUME, III^e du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, est soucrit comme témoin, ainsi que SIMON Dislou, à une Charte de *Gilbert de Laigle*, II^e du nom, datée du mois de Mars 1205, conservée à l'Abbaye de Lire. Il y a un Arrêt de l'Echiquier tenu à Falaise, l'an 1207, qui fut rendu pour lui & *Girard de Barneville*, son beau-frère, fils de *Robert Bertrand*, avec lequel il avoit des différends pour des droits de Fief. On voit aussi au Chartrier de l'Abbaye de la Trappe une Charte, par laquelle il donne à cette Abbaye 20 sols de rente à prendre sur la Prévôté de Laigle, du consentement de SIMON, son frère; la Charte n'est point datée; mais cette aumône fut confirmée par *Gilbert de Laigle* en 1211. Dans un ancien rôle des Fiefs de Normandie, pour les années 1210 & 1218, il est qualifié *Chevalier-Banneret du Perche*. (Voyez *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 1584.) Il confirma l'an 1220, en qualité d'ainé, l'aumône que RICHARD, son frère, fit du Boisport à l'Abbaye de Saint-Evrout. Par une Charte de l'an 1230, conservée à l'Abbaye de Lire, il donna à cette Abbaye 100 sols de rente à prendre sur la terre de la Ferté-Fresnel. Il se trouve compris dans la liste des Seigneurs qui se distinguèrent dans les Armées de PHILIPPE-AUGUSTE. (C'est ainsi qu'en parle la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 262.) Il est employé dans les rôles conservés à la Chambre des Comptes de Paris, pour l'année 1214 & autres suivantes dans les articles qui ont pour titre : *Milites Normaniæ ferentes Bannerias Feoda Britolii, &c. Guillelmus de la FERTÉ*. (Voyez encore *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2162, 2170 & 2172.) Enfin on le voit encore paroître à une Charte, conservée à l'Abbaye de Lire, en date de l'an 1239, par laquelle il confirme les dons faits aux Moines du Désert par *Simon de Chambray*, son neveu. Il s'allia avec une Demoiselle de la Maison de *Bricquebec-Bertrand*, dont vint :

VIII. JEAN, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, dont l'alliance est ignoré. Il exerça sur *Jean*

de *Chambray*, son cousin issu de germain, le même droit d'aïnesse que GUILLAUME, son père, avoit exercé sur *Simon de Chambray*, son neveu; ce qui se voit par deux Chartes différentes. La première, conservée à l'Abbaye de la Chaife-Dieu, est du mois d'Avril 1283. Elle contient que *Jean de Chambray* ayant donné à ce Monastère 8 livres de rente à prendre sur la terre de *Chambray*, en faveur de *Pétronille & Odenille*, ses deux filles, qui y avoient pris l'habit Monastique, JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL confirma ce don. La seconde est conservée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, & contient que *Marguerite du Fresne*, veuve de *Jean de Chambray*, ayant vendu au Chapitre de cette Cathédrale les dixmes inféodées au Fief de *Chambray*, qui appartenoient à ses enfans mineurs, en présence & du consentement de *Jean de Chambray*, Seigneur de Blandey, leur tuteur; JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, en vertu de son droit de *parage* sur les Seigneurs de *Chambray*, confirma cette vente. Il fut père de

IX. GUILLAUME, IV^e du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, qui épousa *Marie Bertrand*, Vicomtesse de Fauquernon, fille de *Robert Bertrand*, Vicomte de Fauquernon. Elle étoit veuve 1^o de *Jean Paynel*, Baron de Hambye & de Bricquebec, son cousin du quatrième au cinquième degré; & 2^o de *Yon de Garencières*. (Le P. Anselme, tom. VI, pag. 690, & *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2042, disent qu'ils vivoient en 1300.) Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et COLIBEAUX, Chevalier, nommé parmi ceux qui accompagnèrent le Roi CHARLES VI à la guerre contre les Flamands, l'an 1382.

X. JEAN, II^e du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Vicomte de Fauquernon, est qualifié *Chevalier-Banneret* dans une montre reçue à Pont-Audemer le 2 Septembre 1357. Il assista au siège de Château-Gaillard, prenant qualité de Maréchal de France; & Nicolas Ode, Trésorier des Guerres dans son compte de l'an 1362, le qualifie Messire JEAN DE LA FERTÉ, Maréchal de Normandie. M. l'Abbé le Brasseur, dans son *Histoire du Comté d'Evreux*, pag. 31 de l'Avertissement, dit que JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, & Claudin d'Hellenvilliers, sont nommés Maréchaux

de Normandie dans un Traité de trêve fait en 1365, entre le Roi CHARLES V, dit *le Sage*, & CHARLES, Roi de Navarre, duquel ils étoient établis Conservateurs; ce Traité est cité dans l'inventaire des Chartes de la Couronne. Le 23 Décembre 1366, JEAN, Duc de Bretagne, rendant hommage à CHARLES V, Roi de France, à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, JEAN BARON DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, y assista comme témoin. Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris font mention de Messire JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, Chevalier-Banneret, époux d'*Alix de Meullent*, lequel fut reçu à Saulieu avec deux Bacheliers & huit Ecuyers, le 1^{er} Mai 1367, & à Provins le 31 Mai 1368, avec deux Chevaliers & huit Ecuyers. (Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 149.) Il y a cinq autres Registres cités aux pages 1262 & 1263, dans lesquels il a les mêmes qualités, & qui portent qu'il est reçu au nombre de 50 hommes d'armes pour les années 1367 & suivantes; & qu'en qualité de Chevalier-Banneret, il s'est présenté avec onze Chevaliers & huit Ecuyers qui ont été reçus à Provins, Meaux & autres lieux. Il épousa *Alix de Meullent*, Dame de Neufbourg, en Normandie, de Gacé & de Maule, fille de *Valeran*, Baron de Neufbourg, & de *Jeanne de Bouville*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et ALIX, mariée à *Foulques ou Foucaut du Merle*. (La Roche le nomme *Foucaut*, & le P. ANSELME *Foulques*. Il dit, tom. VI, pag. 647, qu'il servoit en Poitou, & fut retenu à Fougères le 11 Août 1353, avec deux Chevaliers & trois Ecuyers.) Les petits-enfants de cette ALIX devinrent les héritiers de la branche aînée, de la Maison DE LA FERTÉ-FRESNEL.

XI. JEAN, III^e du nom, BARON DE LA FERTÉ-FRESNEL, Vicomte de Fauquernon, Baron de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches & Maréchal de France, écarteloit ses armes de *Meullent*, qui sont : *de sable, au lion d'argent rampant, à la queue fourchue*. Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, & entr'autres celui de Guillaume d'Enfernet, Trésorier des Guerres, commençant le 1^{er} Mars 1382, & finissant le 28 Février 1383, touchant ceux qui avoient servi le Roi dans ses guerres de Flandre contre les Anglois, font mention de Monseigneur JEAN DE LA FERTÉ-

FRESNEL, Maréchal de Normandie, chef & Capitaine des Lances ordonnées en ce pays-là, qui fut reçu à Saint-Sauveur-le-Vicomte le 1^{er} Juin 1383. Il faut observer que la qualité de Maréchal de Normandie étoit la même que celle de Maréchal de France. La première étoit référée au Roi; & la seconde au fils aîné de France, Duc de Normandie. Dans un compte de *Jean Flamand*, Trésorier des Guerres pour les années 1387 & 1388, ledit JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, servant aux guerres de Guyenne, y est employé avec la même qualité de Maréchal de Normandie. A la revue faite à Carentan le 1^{er} Septembre 1387, il est appelé Monseigneur JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie. Il rendit, le 6 Avril, vigile de Pâques 1389, aveu de la Terre de *Chambray* à Dame *Agnès des Effarts*, en vertu du *parage par lignage* qu'il avoit droit d'exercer sur *Yon*, Seigneur de *Chambray*, les aînés du *parage* restant propriétaires en dignité des terres de leurs puînés pendant six degrés de génération & de consanguinité. Il mourut peu après cet acte, & avoit épousé *Béatrix de Rosny*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et PIERRE, lequel fut Evêque de Lisieux.

XII. JEAN, IV^e du nom, fut BARON DE LA FERTÉ-FRESNEL, de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches, d'Auteuil, de Villarcieux, & Vicomte de Fauquernon. On voit au Trésor des Chartes du Roi, dont un extrait a été communiqué par Duchesne, que l'an 1391 JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, intervint pour le Roi au traité de mariage d'entre ISABELLE DE FRANCE, fille aînée du Roi, & JEAN, fils aîné du Comte d'Alençon. Il rendit aveu, le 1^{er} Mars 1399, à *Jean de Lombron*, Seigneur des Effarts, pour & au nom du Seigneur de *Chambray*, sur lequel il exerçoit ainsi son droit de *parage* comme aîné. Il passa plusieurs autres actes de la même nature, & en vertu du même droit d'aînesse, par rapport à la Terre & Seigneurie de *Chambray*, possédée par ses puînés, qui en portoient le nom les 28 Novembre 1400, 23 Avril 1401 & 16 Février 1402. Il épousa *Jeanne de Garencières*, Dame de Villarcieux, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut le 8 Janvier 1412, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Evroult, comme descendant des

Fondateurs. On y voit encore son tombeau & son épitaphe. C'est ainsi que finit la branche aînée de la Maison de LA FERTÉ-FRESNEL.

Les petits-enfans d'ALIX DE LA FERTÉ-FRESNEL, la tante, & de *Fouques du Merle*, héritèrent de ce JEAN ci-dessus. Ils eurent une fille unique, nommée *Agnès du Merle*, qui épousa *Jean de la Champagne*, Seigneur d'Aurilly, dont deux filles, savoir : *Agnès*, qui fut ; & *Jeanne* qui eut pour son partage de la succession de JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, la Baronnie de *Gacé*. Elle épousa *Nicolas Paynel*, Baron de Hambye, Moyon & Bricquebec, dont *Jeanne Paynel*, héritière des fuidites terres, qui épousa *Louis*, Sire d'*Eftouteville*.

Agnès de la Champagne eut, de la succession de JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, la Terre des Planches & la Baronnie de la Ferté-Fresnel. Elle épousa *Roger d'Hellenvilliers*, & lui transmit le droit d'aînesse ou de *parage par lignage* que les Seigneurs de la Ferté-Fresnel avoient sur les Seigneurs de *Chambray*. On voit au Chartrier de *Chambray* un acte du 12 Janvier 1415, par lequel M. *Hutin le Baveux*, Seigneur de *Maillebois* & de *Chagny*, ayant demandé au Seigneur de *Chambray* l'aveu qu'il lui devoit pour partie de la Terre de *Chambray*, il appela à *garant* noble homme *Roger d'Hellenvilliers*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Fresnel à cause de Madame sa femme, le 16 Février 1415, parce que les aînés étoient chargés de tous les devoirs de fief pour leurs puînés pendant six degrés ; & le Sergent de *Glos* déclare à M. le Sénéchal de *Chagny* qu'il a ajourné M. *Roger d'Hellenvilliers*, chargé de faire favoir ledit ajournement à Madame sa femme, Dame de la Ferté-Fresnel. Ils eurent un fils nommé *Jean*, marié à *Catherine de Loré*, dont un fils nommé *Alain*, allié à *Marie de Boiffay*. Cet *Alain d'Hellenvilliers* paya, le 20 Février 1468, à *Jeanne le Baveux*, Dame de *Maillebois* & de *Chagny*, cinq écus pour le relief de la mort de *Jean de Chambray*, son puîné, qui étoit décédé en 1460. Le 20 Octobre 1484, *Alain d'Hellenvilliers* ayant voulu soutenir que la mouvance de la Terre de *Chambray* lui appartenoit à cause de sa Terre de la *Ferté-Fresnel*, parce qu'il y avoit trois siècles que lui & ses prédécesseurs étoient dans l'usage d'en rendre les aveux, &

d'en faire les foi & hommage, pour & au nom du Seigneur de *Chambray*, il fut soutenu au contraire par le Seigneur des *Eflarts*, véritable fuzerain, & fut jugé devant le Bailli d'Evreux, que le droit des Seigneurs de la *Ferté-Fresnel* sur la Terre de *Chambray* n'étoit qu'un *parage* anciennement établi entre les prédécesseurs communs, lequel n'attribuoit aucun droit féodal, mais seulement donnoit aux représentans de la Maison de la *Ferté-Fresnel* la préférence sur les Seigneurs fuzerains, pour le retrait en cas de vente, & pour la réversion de la terre en cas de ligne éteinte ; en conséquence de ce jugement, *Jean de Chambray*, IV^e du nom, donna le détail de sa terre de *Chambray* audit *Alain d'Hellenvilliers* le 27 Janvier 1487, pour qu'il pût en rendre aveu au Seigneur fuzerain ; & il est dit, laquelle est tenue dudit *Alain*, à cause de lignage.

Alain d'Hellenvilliers eut de *Marie de Boiffay*, son épouse, un fils nommé *Jacques*, qui donna procuration, le 29 Septembre 1520, pour soutenir contre le Seigneur de *Danville*, que le fief de *Varennes* relevoit de la terre de *Chambray*. Ce fut là le dernier acte du *parage* entre les Seigneurs de *Chambray*, puînés de la Maison de LA FERTÉ-FRESNEL, & les Seigneurs d'*Hellenvilliers*, représentant la branche aînée, de cette Maison. Il étoit arrivé au VI^e degré de descendance en ligne directe, & suivant l'ancienne Coutume de Normandie, ce droit de *parage* ne devoit pas s'étendre plus loin.

Jacques d'Hellenvilliers épousa *Marguerite de Maricourt*, dont cinq enfans & quatre filles, savoir : *Nicolas*, marié à *Anne de Rouville*, dont il n'eut point d'enfans. Ses quatre sœurs héritèrent de lui. L'aînée fut mariée à *Jacques Tefart*, Seigneur des *Eflarts*, & fut Dame des Planches & d'Auteuil. La seconde fut Dame de *Beuville*, & épousa *Jean de Mainbeville*, Seigneur de l'Aunay. La troisième, nommée *Marie*, épousa *Pierre d'Oinville*, Seigneur de *Puifet* & d'*Honnetville*. Elle eut la terre d'*Hellenvilliers*, & ayant partagé avec sa sœur la Baronnie de la *Ferté-Fresnel*, par acte du 3 Mai 1571, elle fut Dame de la portion aînée. La quatrième, nommée *Charlotte d'Hellenvilliers*, fut Dame de la portion puînée, & épousa *Gilles de Saint-Pierre*, Seigneur des *Authieux*, dont *Françoise*, fille unique, qui épousa *Guillaume*

Vipart, fils puiné, qui eut la partie de la *Ferté-Fresnel*.

De *Marie d'Hellenwilliers*, & de *Pierre d'Oinville*, vint *Pierre d'Oinville*, 11^e du nom, lequel fut père de *Philippe d'Oinville*, Seigneur de Sestres, qui de sa femme, *Marie de la Pereuse*, eut *Antoine d'Oinville*, alliée avec *Marie Despotot*, dont *Louis d'Oinville*, qui épousa *Louise de Vieuxpont*, de laquelle fortirent deux filles & un fils nommé *Jean d'Oinville*, lequel de *Geneviève de Rafent*, son épouse, a eu plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe.

La Baronnie de LA FERTÉ-FRESNEL est actuellement possédée par *N... de Bulley*, & par *N... Marquis de la Porte*. Voy. CHAMBRAY.

* FERTÉ-MACÉ (LA), Subdélégation de Falaise: Baronnie qui est du domaine du Roi. Elle a passé ès-mains de *M. de Croffac*, ensuite en celles de feu *M. d'Argouges*, Marquis de Ranes, & est possédée aujourd'hui par *M. le Chevalier de Ranes*, l'un de ses enfans cadets.

* FERTÉ-NABERT (LA), ou la FERTÉ-SAINT-NECTAIRE ou SENNETERRE, dans l'Orléanois-propre, Diocèse d'Orléans: Terre, Seigneurie & Baronnie qui étoit possédée dans le X^v siècle, par *Jean d'Estampes*, Seigneur des Roches, &c., Maître-d'Hôtel du Comte d'Angoulême, puis du Roi Louis XI. Cette Terre a passé ensuite dans la Maison de *St.-Neçaire*, par le mariage, le 2 Juillet 1522, de *Marguerite d'Estampes* avec *Neçaire*, Seigneur de *Saint-Neçaire* ou *Senneterre*, Bailli d'Auvergne, de la Marche & de Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce fut en faveur de son petit-fils HENRI, 11^e du nom, Seigneur de *Saint-Neçaire*, Maréchal de France, en 1651, & Chevalier des Ordres du Roi en 1661, que la Baronnie de LA FERTÉ-NABERT fut érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de la *Ferté-Senneterre*, par Lettres du mois de Novembre 1665, registrées au Parlement le 2 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Mai 1666. De sa seconde femme *Madeleine d'Angennes*, qu'il avoit épousée, le 25 Avril 1655, il laissa entr'autres enfans *Henri-François de Saint-Neçaire*, Duc de la Ferté, Pair de France, &c., par la mort duquel, sans hoirs mâles, arrivée le 1^{er} Août 1703, ce Duché-

Pairie fut éteint. Cette Terre qui reprit alors son premier titre de Baronnie, sortit de cette Maison par le mariage, le 28 Juillet 1698, de *Françoise-Charlotte de Saint-Neçaire*, sa fille, avec *François-Gabriel Thibaut*, Marquis de la Carte, Gouverneur de Joinville & Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans. Elle s'est remariée, en Avril 1729, à *François de Malorti*, dit le Marquis de *Boutteville*, & est morte le 4 Novembre 1745. Elle a laissé de son premier mari *Philippe-Louis Thibaut de la Carte*, né le 24 Avril 1699, appelé le Marquis de la Ferté, Colonel du Régiment de la Marche, marié, en 1746, à *N... de Rabodanges*, fille de *Henri-François*, Marquis de *Rabodanges*, qui avoit lui-même pour mère *Cécile-Adélaïde de Saint-Neçaire*, sœur du dernier Duc de la Ferté.

En 17.. la Baronnie de la Ferté a été vendue à *Ulric-Frédéric-Woldemar*, Comte de *Lowendal*, & de l'Empire, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de Saint-Alexandre-Newski, & de Saint-Hubert, créé Maréchal de France, le 17 Septembre 1747, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande de son nom, auparavant Chevalier de Malte, & Général en chef des Armées de l'Impératrice de Russie, mort à Paris le 17 Mai 1755, au Palais du Luxembourg, dans la 56^e année de son âge. Voy. LOWENDAL.

Les armes de la FERTÉ-SENNETERRE sont : *d'azur, à 5 fusées d'argent*.

* FERTÉ-VIDAME (LA), Comté possédé aujourd'hui par *M. le Comte de Valentinois*, au droit de Madame la Comtesse son épouse, fille de feu *M. le Duc de Ruffet*, fils aîné de *M. le Duc de Saint-Simon*, dernier décédé, à qui il avoit été assuré & cédé par son contrat de mariage, avec Mademoiselle de *Grammont*, & à laquelle la jouissance, retenue par *M. le Duc de Saint-Simon*, après sa mort, en 1755, est revenue à *M. le Duc de Ruffet* étant mort avant son père.

* FERVACQUES, Subdélégation de Lieux: Terre qui relève de la Baronnie d'Auquainville.

FESNIÈRES, famille noble & ancienne de Beauce. JEAN DE FESNIÈRES, Ecuier, Seigneur de Guillaerville & Sémonville, vivant en 1395, eut pour fils:

GUILLAUME DE FESNIÈRES, 1^{er} du nom, E-

cuyer, Seigneur de Morainville, Sémonville, Poinville en Beauce & de Villebourgeon en Sologne. Il fut père de :

GUILLAUME, qui suit ;
Et ROBERT, rapporté ci-après.

GUILLAUME DE FESNIÈRES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, mourut en 1505. Il avoit épousé *Catherine d'Allonville*, morte en 1492, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Oisonville, dont des enfans.

ROBERT DE FESNIÈRES, frère dudit GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de Poinville & des Carnaux, épousa 1^o *Isabelle de Villequoy*, en 1485 ; & 2^o *Jeanne des Roches*, morte en 1519. Du premier lit il eut :

ETIENNETTE, mariée, 1^o en 1523, à *Jean de Loliflant* ; & 2^o à *Jean de Roffard*, Ecuyer.

Du second lit vinrent :

Plusieurs enfans qui ont laissé postérité.

C'est ce que nous favons sur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes : *D'argent, au chef denché de sable.*

FESQUES, en Normandic, Elections de Mortagne & de Verneuil.

JEAN DE FESQUES, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Paillé, fut père de :

JEAN, qui suit ;
Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Paillé. Ils partagèrent, en 1420, les biens de leurs père & mère.

JEAN DE FESQUES, II^e du nom, Seigneur de Chartrigny, de Paillé & de Gennetoy, eut pour fils :

JEAN DE FESQUES, III^e du nom, Seigneur desdits lieux, marié, en Mai 1450, avec *Jeanne de l'Esperonnière*, dont entr'autres enfans :

JEAN DE FESQUES, IV^e du nom, Seigneur desdits lieux, qui s'allia, en 1520, à *Jeanne Buget*, de laquelle il eut :

NICOLAS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny, lequel épousa, en 1537, *Claude le Beveux*. Il fut père de

FRANÇOIS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Marmande, Enseigne d'une Compagnie d'hommes d'armes de Sa Majesté, & maintenu dans sa noblesse en 1598 ; il épousa, en 1560, *Anne de Monstiers-de-la-Folie-Herbault*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny

& de la Folie-Herbault, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enseigne d'une Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté ;

2. CHARLES, qui suit ;
3. Et LUCRÈCE, mariée à *Charles de Cosne*, II^e du nom, Seigneur du Houffay.

CHARLES DE FESQUES, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande, épousa, en 1595, *Jeanne de Chambon*, fille de *Pierre de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Goudainville, de Maigneville & de Gaudreville. De ce mariage fortirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de l'Argentière, rapportée ci-après.

JEAN DE FESQUES, V^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Noue & de Marmande, se maria, le 1^{er} Février 1626, avec *Nicole de Lhomeau*, de laquelle vint :

CHARLES DE FESQUES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de la Noue, qui laissa de *Marie de Ferrières*, qu'il avoit épousée en 1655 :

JEAN-CHARLES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande, qui s'allia, le 4 Mars 1685, à *Marie-Madeleine de Souvigné*, fille d'*Urbain de Souvigné*, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bouffeu. De ce mariage est issu :

LOUIS-JOSEPH DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bouffeu, maintenu dans sa noblesse, en 1715. Il épousa *Marie-Madeleine de Vassé*, fille d'*Artus-Joseph de Vassé*, Ecuyer, Seigneur d'Eguilly, de Marcilly & des Grandes-Maisons, dont :

CHARLES-LOUIS-JOSEPH-MARIE DE FESQUES, né le 13 Juin 1720, reçu Page du Roi dans sa Petite-Ecurie, le 12 Mars 1734.

BRANCHE

des Seigneurs de L'ARGENTIERE.

MICHEL DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de l'Esperonnière, fils puiné de CHARLES, I^{er} du nom, & de *Jeanne de Chambon*, fut maintenu dans sa noblesse en 1667. De son mariage avec *Jeanne de Barville*, vint :

JACQUES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de Montemain, mort le 21 Juin 1673. Il laissa de *Madeleine Hubert*, qu'il avoit épousée le 17 Février 1670 :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Montaigu, né le 21 Juillet 1673.

NICOLAS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de l'Argentière, né le 10 Mai 1672, servit d'abord dans la Marine en qualité de Cadet & fut ensuite Garde-du-Corps dans la Compagnie du Duc de Duras. De *Catherine le Pelletier*, de Nogent-le-Rotrou, qu'il épousa le 3 Avril 1716, font issus :

1. ANTOINE;
2. CATHERINE-JUDITH;
3. Et DENISE-CATHERINE.

C'est ce que nous savons d'après l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 232.

Les armes: *d'or, à une aigle de gueules à deux têtes.*

FESSIER-DU-FAY (LE), en Normandie, Généralité d'Alençon.

GILLES LE FESSIER, Sieur du Fay, Chevalier de Saint-Louis, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, fut anobli lui & les siens, par Lettres du mois de Mars 1738. Il épousa, le 21 Octobre 1727, *Geneviève de Manoury*, fille de *François de Manoury*, Ecuyer, & en eut :

1. JOSEPH, Ecuyer, né le 13 Juin 1730;
2. Et MARIE, née le 28 Juillet 1728. (*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes: *de gueules, à une aigle d'or, les ailes abaissées & tenant de sa patte dextre une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or.*

FETANS, en Bresse: ancienne Noblesse, qui remonte à

I. JEAN DE FETANS, Damoiseau, vivant en 1300. Il laissa :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ETIENNE, Damoiseau, mort sans hoirs de *Henriette de Toulangeon*, fille de *Gautier*, Seigneur de *Toulangeon*, qu'il avoit épousée vers l'an 1330;
3. Et ANCELIS DE FETANS, mariée à *Hugonet de Dommartin*, Damoiseau, & morte en 1361.

II. GUILLAUME DE FETANS, 1^{er} du nom, Seigneur dudit lieu, Damoiseau, vivoit l'an 1362, & fut père de

III. PIERRE, Seigneur de FETANS, Damoiseau, qui épousa *Anne de Loyes*, & testa le 25 Mai 1380. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. ALIX & HENRIETTE, dont on ignore la destinée.

IV. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de FETANS & de l'Isle-sur-Martigna, testa le 1^{er}

Avût 1439. Il fut marié 1^o à *Antoinette de l'Isle*, fille du Seigneur de l'Isle & de Pelagey; & 2^o à *Anne de Bocfozel*. Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, mort avant son père;
2. ALIX, décédée sans alliance.

Et du second lit fortirent :

3. GEOFFROY, qui suit;
4. & 5. ISABELLE & ALIX DE FETANS, dite la jeune.

V. GEOFFROY, Seigneur de FETANS, testa le 23 Novembre 1498. Il avoit épousé *Françoise Daniel*, fille de *Antoine Daniel*, Seigneur du Châtelard, de Luynes, & d'*Antoinette Damas*, & laissa :

1. ANTOINE, qui suit;
2. ETIENNE, Prêtre, Curé de Crans;
3. 4. & 5. LOUISE, PERNETTE & ANTOINETTE.

VI. ANTOINE DE FETANS, Seigneur dudit lieu, se maria avec *Louise de la Borie*, d'une famille de Beaujolois, dont il eut :

1. ETIENNE, qui suit;
2. & 3. CLAUDE & PERONNET, Chevaliers;
4. PHILIPPE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Rambert de Bugy;
5. ANTOINETTE, Religieuse en la Chartreuse de Poletins;
6. Et BÉRAUDE, femme de *Jean du Roft*, Seigneur de Chaffelay.

VII. ÉTIENNE, Seigneur de FETANS, épousa *Eléonore de Varey*, Dame de Montgriffon, veuve de *Philippe de Gramont*, Seigneur de Montgriffon & des Echelles, fille de *Charles de Varey*, Seigneur d'Avauges & d'*Eméraude de P'eschallier*. De ce mariage naquirent :

1. AYNARD, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Bocfucy & de Brosfes dans la Paroisse de Sandrans.

VIII. AYNARD, Seigneur de FETANS & de Montferrand, s'allia, le 2 Septembre 1562, à *Bertrande de la Balme*, fille de *Jean-Louis de la Balme*, Seigneur de Verfey, & de *Philiberte de Saint-Point*, dont :

1. MADELEINE, morte sans alliance;
2. Et JEANNE, qui suit.

IX. JEANNE DE FETANS épousa, le 14 Juin 1584, *Jean-Antoine de la Fontaine*, dit de *la Teyssonnière*, Seigneur de Vèze, lequel se maria à *Françoise Gros de la Court*, veuve de *Jacob de Rivière*, Seigneur de Saint-Simphorien-le-Châtel, dont il eut trois filles :

1. *Olive de la Fontaine*, dite de *Fetans*, mariée, le 6 Juillet 1603, à *Jean Chapelier*, Seigneur de la *Maffonnière*;
2. *Jacqueline de la Fontaine* dite de *Fetans*, femme sans enfans, 1^o de *Pierre-Guillaume de la Griffonnière*, fils de *Jean - Philibert de la Griffonnière*, Seigneur de *Pirajoux*, & de *Jeanne de la Charmé*; 2^o de *Jean de Guiffray*, Seigneur du *Vachat*; & 3^o d'*Antoine Asard*, Seigneur de *Bullières*, veuf de *Louise de l'Estouffe*, et fils de *Claude Asard*, Seigneur de *Bullières*, & de *Jeanne de Bronna*;
3. Et *JEANNE DE LA FONTAINE*, dite de *Fetans*, femme de *Jean de Forets*, Prévôt d'*Ambroy*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or.*

FEUARDENT. C'est une famille noble de la Basse-Normandie, Sergenterie de *Tollevaft*, Election de *Valognes*, dont il est parlé dans *Roilly & Chamillart*, lors des recherches de 1598 & 1666. De cette famille étoit le fameux Père **FEUARDENT**, Docteur en Théologie, mort non à Paris, comme le dit le *Dictionnaire* de *Bayle*, mais aux *Cordeliers* de *Bayeux*, fuivant un manuscrit du tems, qui est entre les mains de M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du *Saint-Sépulcre* de *Caen*, où il est dit que **FRANÇOIS FEUARDENT**, Cordelier au *Couvent* de *Bayeux*, Docteur en Théologie, l'un des plus favans hommes de son siècle, célèbre Prédicateur, & Auteur d'un grand nombre de livres contre les hérésies & les *Huguenots*, mourut le 22 Janvier 1610, âgé de 72 à 73 ans, & est enterré devant le grand Autel de l'Eglise des *Cordeliers* de *Bayeux*. Nous ignorons si cette famille subsiste.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable, onglée & becquée d'or.*

FEUGÈRES (DE), famille de laquelle étoit **ANTOINETTE DE FEUGÈRES**, mariée, vers le milieu du XV^e siècle, à *Jean de Tenay*, Chevalier, Seigneur de *Saint-Christophe*, dont postérité.

Les armes : *d'azur, au chef losangé d'or & de gueules de 2 traits & 2 demi.*

* **FEUGERETS**, Terre de la Subdélégation de *Bellême*, autrefois érigée en *Marquifat*, mais qui n'est point rapportée aujourd'hui en *Marquifat*, l'enregistrement n'en ayant jamais été fait. Elle est toujours possédée par la famille du même nom, qui porte : *d'argent, à trois branches de jaspin de sino-*

ple, & 2 & 1, les deux du chef posées, l'une en bande, & l'autre en barre.

FEUGRÉ (DE), en Champagne : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lis d'or, & accompagnée de 2 lions de gueules, armés & lampassés d'azur.*

* **FEUILLADE (LA)**, au Comté de la Marche : *Terre, Seigneurie & Baronnie, de l'ancien domaine des Vicomtes d'Aubusson*, dans la Marche, dont ils étoient anciennement Vicomtes. Dans le XIII^e siècle, la Seigneurie de la *Feuillade* fut donnée en partage, avec celle de la *Borne* & de *Monteil-au-Vicomte*, à **RANULPHE**, fils puîné de **RAYNAUD**, VI^e du nom, Vicomte d'**AUBUSSON**, qui fut le neuvième aïeul de **GEORGES D'AUBUSSON**, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de la Marche, Maréchal-de-Camp, nommé à l'Ordre du *Saint-Esprit*, en faveur duquel la Baronnie de la *Feuillade* fut érigée en Comté. par Lettres du mois de Novembre 1615. Il mourut en 1628, père de **FRANÇOIS D'AUBUSSON**, II^e du nom, Comte de la *Feuillade*, tué à *Castelnaudary* en 1632, & aïeul de **FRANÇOIS**, III^e du nom, Duc de la *Feuillade*, Pair & Maréchal de France, créé Duc de *Rouannois*, qui acquit du Roi, par échange, la Vicomté d'*Aubusson*, vendue anciennement aux Vicomtes de *Limoges*, & pour laquelle il céda au Roi la Seigneurie de *Saint-Cyr*, près de *Verfailles*. Ce Maréchal, qui fit bâtir la place des *Victoires* à Paris sous le règne de **LOUIS XIV**, & qui a laissé des fonds pour son entretien, entre les mains de **MM.** le Prévôt des *Marchands* & *Echevins* de Paris, mourut le 19 Septembre 1691. Voy. **AUBUSSON**.

FEUILLÉE (LA), famille l'une des plus anciennes de la Province de Bretagne, d'où elle tire son origine, & qui est tombée dans la Maison de *Rieux*, de la branche d'*Afférac*. Elle avoit pour auteur :

I. **THIBAUD**, Seigneur de LA **FEUILLÉE**, vivant en 1263. Il eut pour fils :

II. **SYLVESTRE**, Seigneur de LA **FEUILLÉE**, qui vivoit en 1286, & fut père de

III. **THIBAUD**, II^e du nom, Seigneur de LA **FEUILLÉE**, vivant es-années 1326 & 1336. Il eut de sa femme :

1. **SYLVESTRE**, qui suit;

2. **OLIVIER**, auteur de la branche des Seigneurs de la *Ribaudière*, rapportée ci-après;

3. Et JEANNE, femme de *Geoffroy Budes*, Seigneur du Pleffis-Budes.

IV. SYLVESTRE, II^e du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, fut grand Partifan de *Charles de Blois*. Ses enfans furent :

1. THIBAUD, qui fuit ;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean de Malefroit*, Seigneur de Kaer.

V. THIBAUD, III^e du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, vivant ès-années 1392 & 1400, époufa *Catherine de Coetmen*, Vicomteffe de Pléhédel & de Languereau, dont il eut :

1. SYLVESTRE, Seigneur de la Feuillée, vivant en 1432, & mort fans hoirs ;
2. OLIVIER, qui fut Seigneur de la Feuillée après fon frère, & l'un des principaux Capitaines d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France ; il mourut auffi fans enfans ;
3. JEAN, qui fuit ;
4. JEANNE, Dame de Keinmerhe ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume du Boisboueffel*, Seigneur de Kergarentel.

VI. JEAN, Seigneur de LA FEUILLÉE, Vicomte de Pléhédel & de Languereau, vivant ès-années 1443 & 1460, époufa *Tiphaine le Vayer*, nommée mal-à-propos *Jeanne*, dans quelques généalogies, fille de *Guillaume le Vayer*, Seigneur de Trefalagan, & d'*Ifabeau*, Dame de *Coetmenec*, Vicomteffe de Plonider. De ce mariage vinrent :

1. SYLVESTRE, qui fuit ;
2. & 3. CATHERINE & MARGUERITE, mortes filles ;
4. PAULETTE, mariée à *François*, Seigneur de *Maure*, & morte l'an 1463 ;
5. Et JEANNE, femme de *Pierre Harel*, Seigneur de Kermarker.

VII. SYLVESTRE, III^e du nom, Seigneur de la Feuillée, Coetmenec, Trefalagan & Languereau, Vicomte de Pléhédel & de Plonider, vivant ès-années 1410 & 1490, époufa *Marguerite du Périer*, fille de *Triflan*, Baron de Quintin, & d'*Ifabeau de Montauban*, dont :

1. PIERRE, Seigneur de la Feuillée, qui vivoit ès-années 1500 & 1510, & mourut, fans enfans de *Fiacre de Kermavan*, fon époufe, fille de *Tanneguy*, Sire de *Kermavan*, & de *Louife de la Foreft* ;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

VIII. FRANÇOIS, Seigneur DE LA FEUILLÉE, & de Coetmenec, fe maria avec *Cyprienne*, fille de *François de Rohan*, Seigneur du Gué & de l'Isle, & de *Jacquette de Peillac*. Il mourut l'an 1538, laiffant :

Tome VII.

1. RÉNÉE, Dame DE LA FEUILLÉE, mariée à *François de Rieux*, Seigneur d'Afférac, fils de *Jean*, Sire de *Rieux*, IV^e du nom, & d'*Ifabeau de Broffes*, dite de *Bretagne*, fa troifième femme ;

2. Et ADELICE, mariée l'an 1538, à *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte de Besso, auquel elle porta en dot Coetmenec & Plonider.

BRANCHE

des Seigneurs de LA RIBAUDIÈRE.

IV. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière, fecond fils de THIBAUD, II^e du nom, Seigneur de la Feuillée, mourut en 1366, laiffant pour fils :

V. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, II^e du nom, Seigneur de la Ribaudière en 1381. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom :

VI. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, III^e du nom, Seigneur de la Ribaudière, qui époufa *Ifabeau le Bart*, Dame de la Grande-Boiffière, de laquelle vint :

VII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IV^e du nom, Seigneur de la Ribaudière & de la Boiffière. Il fut à la bataille d'Azincourt en 1415, & époufa *Gervaise*, Dame du Bourgneuf, dont :

1. OLIVIER, qui fuit ;
2. ALAIN, Seigneur de Caebouc, Chevalier, mort fans hoirs, l'an 1443 ;
3. Et GERVAISE, femme de *Jean*, Seigneur de *Poilly*, fils de *Pierre*, Seigneur de *Poilly*.

VIII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Ribaudière, mourut l'an 1450. Il avoit époufé, l'an 1419, *Jeanne de Couefme*, fille de *Jean*, Seigneur des Landes, & de *Marie de Cheveigné*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JACQUES, Seigneur de la Ribaudière, mort l'an 1482, laiffant feulemeut fept bâtarde ;
3. JEAN, Seigneur de la Ribaudière après fes frères, mort auffi fans hoirs, l'an 1482 ;
4. MARIE, femme de *Georges le Bouteiller*, Seigneur de la Chefnaie ;
5. CLÉMENCE, alliée à *Michel de Partenay*, Seigneur de Périgné & de la Rigaudière, dont elle n'eut point d'enfans ;
6. BÉATRIX, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur des Landes & de Maupertuis ;
7. Et ALIETTE, morte fans alliance.

IX. CHARLES DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière & du Bourgneuf, en 1456, époufa *Bonne de Saint-Gilles*, Dame du Barton & du Boisgeffroy, dont il eut une fille unique, nommée

Jjj

RAOULETTE, femme 1^o de *François de Maure*, fils aîné de *Pierre*, Seigneur de Maure; 2^o de *Charles l'Enfant*; & 3^o de *Jean de Malefroit*, Chevalier, fils aîné d'*Alain de Malefroit*, Seigneur d'Oudon. Elle mourut l'an 1468, sans enfans d'aucun de ses trois maris.

Les armes : d'or, à la croix dentelée, ou plutôt engrêlée d'azur.

FEUILLENS : *Ecartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de sable, aux 2 & 3 d'or, à 3 chevrons de gueules.*

* FEUQUIÈRES, Terre considérable en Picardie, qui entra, vers l'an 1320, dans la Maison de *Pas*, par le mariage de *Jeanne*, Dame de FEUQUIÈRES, avec *Jean de Pas*, Seigneur d'Agny, neuvième aïeul d'*Isaac de Pas*, créé Marquis de *Feuquières*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregistrées le 4 Mai 1659, père d'*Antoine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont le petit-fils étant mort en 1730, en bas âge, ce Marquisat échet à sa tante, *Pauline-Chorifante de Pas de Feuquières*, mariée, en 1720, à *Joaachim-Adolphe de Séglère*, Marquis de Soyecourt. Voy. SÉGLIERE.

Quant à l'ancienne Maison de FEUQUIÈRES, elle remonte à FOULQUES de FEUQUIÈRES, Chevalier, Seigneur de Feuquières, vivant dès-années 1203 & 1205. Il fit plusieurs donations aux Abbayes de Saint-Germer, de Cy & de Saint-Lucien de Beauvais : De lui descendoit, après plusieurs générations :

JEAN de FEUQUIÈRES, Chevalier, vivant en 1409. Il eut pour enfans :

1. JEAN, dont nous allons parler;
2. Et JEANNE, femme de *Louis Gayant*, Lieutenant au Gouvernement de Clermont en Beauvoisis.

JEAN de FEUQUIÈRES, II^o du nom, vivoit en 1455, & épousa *Marguerite de Brestel*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Grandramp, marié à *Jeanne Coquerel*, de laquelle sortit :

FRANÇOISE de FEUQUIÈRES, femme de *Claude de Forceville*, Seigneur d'Applincourt.

LOUIS, Seigneur de FEUQUIÈRES en 1467, épousa *Jeanne de Caverel*, fille de *Jean*, Seigneur de Caverel, & de *Jeanne du Gard*, dont :

1. JÉRÔME, qui suit;
2. Et FRANÇOISE, femme de *Simon le Clerc*, Seigneur de Buffy.

JÉRÔME, Seigneur de FEUQUIÈRES en 1524, eut de son mariage avec *Jacqueline de Creil*, fille de *Nicolas de Creil*, Seigneur de Hécourt, & de *Marie d'Auvergne* :

CHARLES, Seigneur de FEUQUIÈRES, de Thory & de Lihus, qui épousa *Marie de Guillebon*, fille de *Philippe de Guillebon*, Seigneur d'Angevilliers, & de *Gabrielle de Chaffevat*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JÉRÔME, Chevalier de Malte, mort en 1622.

LOUIS, Seigneur de FEUQUIÈRES & de Lihus, épousa *Blanche Loifel*, fille de *Philippe*, Seigneur des Granges, & d'*Alix le Roy*, & laissa :

1. CHARLES, Seigneur de FEUQUIÈRES, mort sans hoirs;
2. ANTOINE, Jésuite;
3. Et MADELEINE, femme, en 1607, de *Nicolas le Clerc*, fils de *François le Clerc*, & de *Marie le Vilain*, son épouse.

Les armes : d'or, au maillet de gueules, couronné de même.

FEURS, en Mâconnois. RENARD de FEURS, Seigneur d'Estours en Mâconnois, vivant l'an 1330, épousa *Isabelle de Salornay*, de l'ancienne famille de *Salornay*, en Mâconnois, & en eut, entr'autres enfans :

BERNARD ou BÉRARD de FEURS, Seigneur d'Estours, qui s'allia à *Catherine de Bletterans*, fille du Seigneur de Pierreclos. Elle testa le 27 Janvier 1380, laissant pour fils :

GUICHARD de FEURS, Seigneur d'Estours, & de la Bastie-de-Vers, qui épousa *Guyotte de Grolée*, fille de *Guy de Grolée*, Seigneur de Saint-André, de Briord, & de *Bonne de Chantal*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et LOUIS, Seigneur de la Bastie-de-Vers, en 1466, marié à *Antoinette de Saint-Symphorien*, fille de *Dalmace de Saint-Symphorien*, Seigneur de Chamoufflet, & de *Marguerite*, Dame de *Cucurieu*, dont il n'eut point d'enfans.

JEAN de FEURS, Seigneur d'Estours, épousa, le 19 Juillet 1466, *Antoinette de Sachins*, fille & héritière d'*Antoine de Sachins*, Seigneur d'Annières, & de *Marie de Genost*. Ce mariage se fit à la charge qu'il prendroit le nom & les armes de *Sachins*. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui suit;
2. Et PHILIBERT de FEURS, dit de *Sachins*, qui eut de la substitution de sa mère les Terres d'Annières & de la Tour-de-Replonge. Il épousa, le 26 Juin 1509, *Claudine de*

Vautravers, veuve d'*Antoine Monchet*, Seigneur de Cernans, & fille de *Charles de Vautravers*, Seigneur de Chamery, dont :

1. CLAUDE DE FEURS, dit de *Sachins*, Seigneur d'*Afnières*, qui fit hommage au Roi FRANÇOIS 1^{er}, le 5 Avril 1536, & mourut sans hoirs ;
2. Et FRANÇOIS DE FEURS, dit de *Sachins*, Seigneur d'*Afnières*, mort aussi sans hoirs en 1563.
3. ANTOINE, Prieur d'*Irigny*, Abbé de *Ferrières*, Doyen de *Lyon*, puis Evêque de *Nevers*, & Président au Parlement de Paris en 1507 ;
4. LOUISE, femme du Seigneur de *Laye* en *Beaujolois* ;
5. GABRIELLE, mariée à *Guillaume de Nancuife*, Seigneur de *Boha* ;
6. Et PHILIBERTE, alliée à *Louis de Montmoret*, Seigneur de *Licana* en *Comté*.

GEORGES DE FEURS, Seigneur d'*Estours* & de la *Bastie-de-Vers*, épousa *Hélie de Bellecomble*, fille de *Jacques de Bellecomble*, Seigneur de *Vinzelles*, & de *Marguerite de Germoles*, de laquelle vinrent :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. Et FRANÇOISE, femme, 1^o d'*Antoine d'Oncieu*, Seigneur de *Montiernos*, fils de *Philippe d'Oncieu*, Seigneur de *Montiernos*, & de *Jacqueline de Montjouvent* ; & 2^o de *Jean*, Seigneur de *Chales*, en *Dombes*, vivant en 1536.

CLAUDE DE FEURS, Seigneur d'*Estours*, de la *Bastie-de-Vers* & de *Serrières*, fit alliance avec *Claudine de la Baulme*, veuve de *Philibert de la Teyssonnière*, Seigneur de *Chaneins*, & fille de *Louis de la Baulme*, Seigneur de *Montfalconnet*, & de *Philiberte de Tenay*. De ce mariage il eut une fille unique, nommée

PHILIBERTE DE FEURS, Dame d'*Estours*, la *Bastie-de-Vers*, *Afnières* & la *Tour-de-Relplonge*. Elle se maria, 1^o le 12 Juin 1561, avec *Jean de la Baulme*, Seigneur de *Marterey*, fils de *Philibert de la Baulme*, Seigneur de *Pérèz*, & de *Françoise Damas* ; mais leur mariage ayant été dissous à cause de leur proximité, elle s'allia 2^o à *François de Nanton*, Seigneur de *Pizay*, Nobles & *Gratay*, dont sortit *Pierre de Nanton*, Seigneur d'*Afnières*, qui épousa, le 1^{er} Janvier 1584, *Françoise de la Baulme*, fille de *Louis de la Baulme*, Comte de *Saint-Amour*, Chevalier de l'*Ordre de Savoie*, & de *Claudine de la Teyssonnière*, sa première femme.

Les armes : *lofongé d'or & de sable*.

FÈVRE (LE), en Normandie, Election de *Valognes*. ROBERT LE FÈVRE, Ecuyer, Seigneur de *Gaffard*, fut témoin dans une information du 16 Avril 1380, à la *Chambre des Comptes* : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de cinq étoiles de même, 4 en chef & 1 en pointe*.

FÈVRE (LE), même Province, Election de *Carentan*, Ecuyer, Seigneur de *Marpalu*, ancien *Cheveu-Léger* ayant un fils & deux filles : *d'azur, au croissant d'argent chapé d'or, à 2 ombres de soleil de 16 raies de gueules*.

FÈVRE (LE), en Normandie, généralité de *Rouen*, Seigneurs de *Beautot* & de *Beauval*, famille qui fut maintenue dans sa Noblesse le 20 Janvier 1667, & qui porte : *d'argent, à deux fasces ondées & denticulées par le bas, accompagnées de six fleurs-de-lis de sinople*.

FÈVRE (LE), même Province, Election d'*Argentan*, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent*.

Beaucoup d'autres familles du nom de LE FÈVRE subsistent en différentes Provinces du Royaume, mais nous n'allons donner ici que les Généalogies connues sous ce nom, dont il est parlé dans *Moréri*, &c., & la notice de quelques autres mentionnées dans divers Auteurs.

FÈVRE-DE-CAUMARTIN (LE), famille noble originaire de *Ponthieu*, où elle a acquis la terre de *Caumartin*, mouvante du Roi à cause du Comté de *Ponthieu*. Duchefne en parle dans son *Histoire des Chanceliers*, & *Blanchard*, dans ses *Présidens à Mortier & ses Maîtres des Requêtes*. *Moréri* dit qu'elle descend de *HUART LE FÈVRE*, Sieur de *Peirrette*, auquel le Roi *CHARLES VI* donna plusieurs beaux privilèges, par ses Lettres de 1400, en considération de ses belles actions & services. Il eut pour frère *PIERRE LE FÈVRE*, Président à *Mortier* au Parlement de Paris en 1413, & *HUART* eut pour fils *JEAN LE FÈVRE*, Chevalier, premier Roi d'armes de la *Toifond'Or*. La Généalogie qu'on en trouve dans le *P. Anselme, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 543, commence à

1. *AUBERT LE FÈVRE*, qualifié Ecuyer, Seigneur de *Villers* dans l'acte de foi & hommage, rendu par son fils, pour la terre de *Caumartin*. Il épousa, suivant un extrait de transaction du 26 Mai 1560, & tiré du Greffe de la *Prévôté de Saint-Quentin*, & délivré le

1^{er} Octobre 1668, *Antoinette Damiette*, fille de N... Seigneur de Béthencourt, & en eut :

II. JEAN LE FÈVRE, Seigneur de Caumartin, dont il fit hommage au Roi le 12 Mars 1540, de Villers, de Rossignol, de Machy, de Courtemanche & de Sauvillers. Il fut Général des Finances en 1555, & étoit mort en 1560. Il avoit épousé 1^o *Colaye Bigant*, Dame de Tilloloy, fille d'*Antoine*, morte en 1533; & 2^o *Marie Aux-Couteaux*, fille de *Nicolas Aux-Couteaux*, & de *Françoise Sacquespéc*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, mariée, le 8 Octobre 1533, à *Jean du Gard*, Ecuyer, Seigneur de Fresneville & de Tilloloy-en-Vimeu, Lieutenant-Général au Bailliage d'Amiens;
2. COLAYE, seconde femme, le 12 Avril 1539, d'*Honoré le Blond*;
3. JEANNE, mariée, le 8 Mars 1541, à *Jean du Bois*, Conseiller-Examinateur à Amiens, mort le 8 Septembre 1588.

Et du second lit :

4. JEAN, qui suit;
5. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Guibermeuil*, rapportée ci-après;
6. FIRMIN, Chanoine de Saint-Quentin;
7. MARGUERITE, femme de *Christophe des Effarts*, Seigneur d'Orbigny;
8. Et MARIE, alliée en 1550 à *Guillaume Manneffier*, Seigneur de Maison-Roland.

III. JEAN LE FÈVRE, II^e du nom, Seigneur de Caumartin, de Rossignol, de Vis-sur-Authie, de Saint-Marc & de Sauvillers, Baron de Saint-Port, Terrequil, qu'il acquit, en 1571, de *François de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, dont il rendit hommage à la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Comtesse de Melun, qui lui accorda un brevet de don des droits de rachat & autres droits seigneuriaux en considération de ses services. Il avoit aussi acquis, en 1563, d'*Antoine d'Esfourmel*, Seigneur de Guibermeuil, la charge de Général des Finances de Picardie. Il y fut reçu le 23 Février 1564. Il mourut à Paris le 6 Décembre 1579, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, sous une tombe de marbre noir. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1548, *Marie Varlet*, morte le 10 Juillet 1581, fille de *Louis*, Seigneur de Gibercourt, & de *Catherine Lallier*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Mormant*, rapportée ci-après;
3. ADRIEN, Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle;

4. JACQUES, mort sans alliance;
5. CATHERINE, mariée, le 16 Janvier 1575, à *Jean de Maillard*, Seigneur de la Boiffière en Beauce, Chevalier de l'Ordre du Roi;
6. MARIE, alliée 1^o à *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de Saint-Leu, Conseiller au Parlement de Paris; & 2^o à *Elie du Tillet*, Seigneur de Gouaix, Maître des Requêtes;
7. Et RÉNÉE, mariée à *Jérôme le Maître*, Seigneur de Bellejamme.

IV. LOUIS LE FÈVRE, Chevalier, Seigneur de Caumartin & de Boissy-le-Châtel en Brie, né en 1552, Conseiller au Parlement de Paris le 11 Avril ou le 1^{er} Août 1579, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1585, reçu Président au Grand-Conseil le 2 Juin 1587, Intendant de Poitou en 1588, & de Picardie en 1590, Conseiller d'Etat en Octobre 1594; Ambassadeur en Suisse en 1605, Président honoraire au Grand-Conseil le 29 Mai 1607, & Garde des Sceaux de France le 22 Septembre 1622, eut beaucoup de part aux affaires sous les règnes de HENRI IV & de LOUIS XIII. Il mourut le 21 Janvier 1623, âgé de 72 ans, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit épousé, en 1582, *Marie Miron*, morte le 4 Juin 1645, fille de *Marc Miron*, Seigneur de l'Hermitage, Conseiller du Roi en son Conseil Privé, & de *Marie Gentien*, & sœur de *Charles Miron*, Evêque d'Angers, puis Archevêque de Lyon. Ils eurent :

1. LOUIS, qui suit;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Port* & de *Cailly*, rapportée ci-après;
2. N... Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, mort à Venise;
4. FRANÇOIS, aussi Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, après son frère, nommé, en 1617, co-Adjuteur de l'Evêché d'Amiens, pour succéder à M. de la Marthonie. La même année il alla à Rome, où le Pape PAUL V lui donna l'Evêché de Hiérapolis, puis des Bulles de l'Evêché d'Amiens; fit son entrée à Amiens le 1^{er} Juillet 1618, fut fait Conseiller d'Etat, & mourut d'apoplexie à Amiens, le 17 Novembre 1652;
5. MARIE, Religieuse Ursuline;
6. Et ANNE, mariée, le 24 Mai 1615, à *Charles-Emmanuel de Bossut*, Baron d'Ecry & de Saint-Seine, neveu de *Henri de Gondé*, Cardinal de Retz. Il fut tué, en 1621, au siège de Saint-Jean d'Angély.

V. LOUIS LE FÈVRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Caumartin & de Boissy, né le 12

Mai 1586, fut d'abord Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle en 1600, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 28 Février 1608, Maître des Requêtes le 15 Avril 1614, ensuite Président aux Requêtes du Palais, Intendant de Picardie conjointement avec son père, puis seul, & ensuite Conseiller d'Etat. Il mourut d'apoplexie en allant en Ambassade à Venise le 15 ou 16 Août 1624. Il avoit épousé 1^o *Marie Luillier*, morte sans enfans, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Malmaison & d'Orgeval, & de *Claire Faulcon de Ris*; & 2^o en Avril 1622, *Madeleine de Choisy*, morte le 18 Novembre 1672, fille de *Jean*, Seigneur de Balleroi, & de *Madeleine le Charon*, dont pour fille unique

VI. LOUIS-FRANÇOIS LE FÈVRE, Seigneur de Caumartin, &c., né le 16 Juillet 1624, Conseiller au Parlement de Paris en 1644, Maître des Requêtes le 14 Juin 1653, Intendant de Champagne en 1667, & Conseiller d'Etat au mois de Mars 1672. Il affila deux fois en qualité de Commissaire aux Etats de Bretagne en 1682 & 1683, & mourut d'apoplexie le 3 Mars 1687. Il avoit épousé, 1^o le 10 Novembre 1652, *Marie-Urbaine de Sainte-Marthe*, morte le 15 Janvier 1654, fille unique de *Nicolas de Sainte-Marthe*, Seigneur du Fresnoy, Lieutenant-Général de Poitiers, & d'*Urbaine de Launay*, sa seconde femme; & 2^o le 22 ou 23 Février 1664, *Catherine-Madeleine de Verthamon*, morte le 28 Octobre 1722, âgée de 80 ans, & inhumée aux Minimes de la Place-Royale à Paris, dans la Chapelle de Verthamon, fille de *François de Verthamon*, Baron de Bréau, Conseiller d'Etat, & de *Marie Boucher d'Orsay*. Il eut du premier lit:

1. LOUIS-URBAIN, qui suit.

Et du second lit :

2. LOUIS-FRANÇOIS, rapportée ci-après ;

3. JEAN-FRANÇOIS-PAUL, né le 16 Décembre 1668, d'abord Chevalier de Malte, puis Abbé de Buzay, Doyen de la Cathédrale de Tours, l'un des 40 de l'Académie Française & honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé Evêque de Vannes en 1717, puis transféré à l'Evêché de Blois, pour lequel il prêta ferment le 17 Juillet 1720; mort dans son Diocèse le 30 Août 1733 ;

4. FELIX, Seigneur de Mézy, Enseigne de Vaisseau en 1692, Lieutenant en 1693, puis Capitaine de Frégate légère, mort le 28 Février 1696, âgé de 25 ans, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs ;

5. PAUL-VICTOR-AUGUSTE, Seigneur d'Argouges, né le 16 Octobre 1676, Chevalier de Maïte non profès en 1695, commandant les Galiotes sur le Pô pendant la guerre du Milanois, mort à Paris le 16 Juillet 1725 ;

6. JEANNE-BAPTISTE, morte le 25 Février 1693 femme, le 9 Janvier 1690, de *Barthélémy Maferany*, Seigneur de Verrières, Maître des Requêtes, mort le 11 Février 1698 ;

7. MARGUERITE, née le 3 Mai 1672, mariée, le 14 Janvier 1693, à *Marc-René Voyer de Paulmy*, Marquis d'Argenson, Maître des Requêtes, Lieutenant-Général de Police à Paris, Conseiller d'Etat en 1709, puis Garde des Sceaux de France; elle est morte de la petite-vérole à Paris le 31 Juillet 1719, & a été enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet ;

8. MADELEINE-CHARLOTTE-EMILIE, femme, le 8 Mars 1693, de *Jacques de la Cour*, Seigneur de Manneville & de Balleroi, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Mai 1725, & elle le 9 Mai 1749 ;

9. ELISABETH-ANTOINETTE-JULIE, morte sans enfans à Bordeaux le 11 Avril 1713, mariée, le 17 Juillet 1696, à *François-Delphin d'Aulède de Leffona*, Marquis de Margaux (fils du premier Président de Bordeaux), qui se maria en secondes noces, le 11 Décembre 1715, à *Marie-Antoinette-Charlotte de Lénoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, morte à Paris le 2 Février 1755, & enterrée dans l'Eglise des Religieuses de l'*Avé-Maria*, fille de *Charles-Henri-Gaspard de Lénoncourt*, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, Grand-Chambellan de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, & de *Charlotte-Yolande de Nettancourt*. Le Marquis d'Aulède n'a point eu d'enfans de ses deux femmes, & est mort à Paris le 26 Août 1748, dans la 89^e année de son âge. Il est enterré aux Célestins ;

10. ET MARIE-LOUISE-MÉLANIE, femme, le 28 Février 1702, de *Jérôme-Joseph de Goujon*, Marquis de Thuilly, Sénéchal héréditaire de Reims, Conseiller au Parlement & Maître des Requêtes. Il est mort à Paris le 20 Avril 1740, âgé de 74 ans, & elle de la petite-vérole le 7 Janvier 1717; elle a été enterrée aux Minimes de la Place-Royale à Paris.

VII. LOUIS-URBAIN LE FÈVRE, Seigneur de Caumartin, Marquis de Saint-Ange, Comte de Moret, né en 1653, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Février 1674, Maître des Requêtes en 1682, Commisnaire pour les grands jours en Poitou en 1688; Intendant des Finances en 1690, Conseiller d'Etat au mois de Janvier 1697, mort Sous-Doyen du

Confeil le 2 Décembre 1720, avoit époufé, le 6 Juin 1680, *Marie-Jeanne Quentin de Richebourg*, décédée le 21 Mai 1709, fille unique de *Charles Quentin*, Seigneur de Richebourg & de Saint-Ange, Maître des Requêtes, & de *Marie Feydeau*, dont :

1. LOUIS-CHARLES, Marquis de Saint-Ange, né le 12 Avril 1681, mort fans alliance le 18 Août 1699, âgé de 18 ans & 4 mois ;
2. HENRI-URBAIN, né le 2 Septembre 1682, mort en 1687 ;
3. DENIS-URBAIN, Seigneur de Vautourneux, né le 6 Juin 1690, mort le 1^{er} Mai 1695 ;
4. Et LOUISE-CÉCILE, morte à deux ans.

VII. LOUIS-FRANÇOIS LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, 1^o du nom, Seigneur de Boisly-Châtel, fils aîné de LOUIS-FRANÇOIS, & de *Catherine-Madeleine de Verthamon*, fa féconde femme, né le 3 Mai 1666, reçu Conseiller au Grand-Confeil le 4 Mai 1686, Maître des Requêtes le 18 Février 1694, Intendant du commerce en 1708, mort le 13 Juillet 1722, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris dans la Chapelle de fes ancêtres, avoit époufé, le 19 Octobre 1695, *Charlotte Bernard*, morte le 28 Août 1708, âgée de 28 ans. De ce mariage font ifus :

1. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. TIMOLÉON, mort de la petite-vérole, le 17 Octobre 1717 ;
3. Et CHARLOTTE-EMILIE, mariée, en Juin 1721, à *Nicolas-Alexandre de Ségur*, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, & morte en Novembre 1729, dont des enfans.

VIII. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, Marquis de Saint-Ange, Comte de Moret, &c., né le 6 Septembre 1696, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris le 27 Janvier 1719, Maître des Requêtes le 24 Juillet 1721, reçu au Grand-Confeil le 14 Avril 1722, enfuite nommé Rapporteur du point d'honneur au Tribunal des Maréchaux de France, Président au Grand-Confeil le 2 Janvier 1742, Conseiller d'Etat en Juillet 1745, & premier Président du Grand-Confeil pendant l'année 1747, est mort le 14 Avril 1748, âgé de 52 ans. Il avoit époufé, par contrat du 18 Août 1722, *Elisabeth de Fieubet*, Dame de Cendrey & de Ligny, fille de *Paul de Fieubet*, Seigneur de Cendrey, Maître des Requêtes, Conseiller au Confeil de la Régence, & d'*Angélique-Marguerite de Fourcy*, petite-fille du Chancelier *Boucherat*, dont :

1. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ANNE-ELISABETH, née le 14 Juillet 1723, mariée, le 30 Juillet 1730, à *Pierre-François-Jean de la Porte*, Seigneur de Meslay, né au mois de Juin 1710, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1734, veuf fans enfans en premières noces de *Marie-Anne-Colette Morgan*, morte le 16 Juillet 1735, fils unique de *Pierre de la Porte*, Fermier-Général, & de *Catherine de Soubeyran*, morte en couches de lui le 20 Juin 1710, fille de *Pierre de Soubeyran*, Garde des Regiftrés du Contrôle général des Finances, mort au mois de Janvier 1729, & de *Marie-Françoise de Breilly*, morte le 23 Août 1741. *Pierre-François-Jean de la Porte* a été nommé à l'Intendance de la Généralité de Moulins le 10 Septembre 1740, au mois de Novembre 1744 à celle de Grenoble ; a fait en cette qualité l'intendance de l'armée du Roi en Italie pendant les campagnes de 1745 & 1746, & a eu de fon mariage *Pierre-Nicolas de la Porte*, né en Novembre 1745 ;
3. & 4. LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE & ATHEMAIS-FRANÇOISE-JULIE, mortes peu de jours après leur naiffance.

IX. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, 1^o du nom, Marquis de Saint-Ange, né le 30 Juillet 1725, reçu Conseiller au Grand-Confeil le 27 Août 1746, Maître des Requêtes le 12 Juin 1749, Président au Grand-Confeil le 3 Mars 1751, après *Guillaume Caftanier d'Aurillac* ; Intendant de Metz en Mai 1754, & de Lille en 1756, fut nommé, en Août 1778, Prévôt des Marchands de Paris ; il étoit oncle maternel de la Comteffe de *Melfort*, mariée en 1759. Il avoit époufé, le 30 Juin 1749, *Geneviève-Anne-Marie Moulfe*, morte le 25 Janvier 1763, fille de *Jean-Simon Moulfe*, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances, & de *Geneviève-Marie Brochet de Pontcharrot*, dont :

1. MARC-ANTOINE, né le 14 Mars 1751 ;
2. AUGUSTE-JEAN-LOUIS, né le 9 Janvier 1753, mort le 12 Juin 1754 ;
3. Et CASIMIR-ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS-METZ, né à Metz le 2 Août 1754.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-PORT & de CAILLY.

V. JACQUES LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, Seigneur de Saint-Port, Saint-Affife, Marquis de Cailly, fécond fils de LOUIS, Garde des Sceaux de France, & de *Marie Miron*, Conseiller au Grand-Confeil, le 30 Juin 1622,

puis au Parlement de Paris le 17 Décembre 1623, Maître des Requetes le 7 Janvier 1631, Ambassadeur en Suisse & Conseiller d'Etat, mourut d'apoplexie le 11 Décembre 1667, & fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1624, *Geneviève de la Barre*, morte le 15 Janvier 1693, à 87 ans, fille d'*Adam de la Barre*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Geneviève Regnault*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. HENRI, Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, mort le 30 Janvier 1693;
3. JACQUES, Chanoine Régulier de Sainte-Genève à Paris, mort Prieur de Longjumeau en Septembre 1710, âgé de 81 ans;
4. ROBERT, Chevalier de Malte, Commandeur de Loifon, ensuite de Chantraine en Hainaut, mort le 24 Décembre 1729, dans sa 90^e année;
5. FÉLIX, Chevalier de Malte, tué à l'Armée;
6. MADELEINE, morte le 27 Août 1683, femme, le 4 Juillet 1650, de *Claude de Créquy*, Seigneur de Hémont, Maréchal-de-Camp, fils de *Philippe de Créquy*, Seigneur d'Auffeu, & de *Louise de Vieuxpont*;
7. GENEVIÈVE, femme de *Charles du Museau*, dit *Morelet*, Marquis de Garennes & d'Archères, Seigneur de Rebaix, dont une fille unique *Marie-Geneviève de Morelet du Museau*, Marquise d'Archères & de Garennes, Dame de Rebaix & de Frémainville, morte le 12 Avril 1741, à Paris, âgée de 71 ans, femme, le 21 Décembre 1692, de *Jean de Maffol*, feul Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & premier Président du Bureau des Finances, Chambre du Domaine & Trésor de la Généralité de Paris, mort le 3 Avril 1729, dont pour fils unique *Antoine-Bernard de Maffol*, né le 11 Avril 1728, reçu Avocat-Général en la Chambre des Comptes au lieu de son père, le 17 Septembre 1729, marié à *N... de Billard de Lorière*, fille de *Guy-Michel*, Seigneur de Charenton, Saint-Maurice, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marie-Henriette de Rouvroy-Saint-Simon*, Dame de Vaux;
8. & 9. ALPHONSINE & HENRIETTE, Religieuses aux filles de la Croix, Faubourg Saint-Antoine à Paris. La dernière est morte au mois de Mai 1725.

VI. LOUIS-FRANÇOIS LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, Marquis de Cailly, a épousé, 1^o le 16 ou 19 Septembre 1666, *Anne de Seigné*, fille de *Renaud de Seigné*, Comte de Montmo-

ron, Doyen des Conseillers du Parlement de Bretagne, & de *Bonaventure Bernard*, morte le 22 Décembre 1675; 2^o en Septembre 1681, *Françoise-Elisabeth de Brion*, fille de *Marc-Cyrus de Brion*, Seigneur de Haute-fontaine, & de *Louise Gaudart*; & 3^o en 1694, *Marie-Marguerite Baron*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coftainville, & d'*Adrienne de Maupeou-d'Ableiges*, mortefans enfans le 27 Janvier 1715. Du second lit font nés:

1. HENRI-LOUIS, Marquis de Cailly, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Rouffillon, tué au combat des lignes de Turin, le 7 Septembre 1706;
2. MARC-LOUIS, mort jeune;
3. Et MARIE-ELISABETH, Dame de Cailly, morte le 27 Août 1717, âgée de 27 à 28 ans. Elle avoit épousé, le 20 Octobre 1710, *Pierre Delpech*, premier Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, mort le 9 Mars 1733, dont postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de MORMANT.

IV. FRANÇOIS LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, second fils de *Jean*, Seigneur de Caumartin, & de *Marie Varlet*, Seigneur de Mormant & de Boiffètes, fut pourvu de la charge de Général des Finances en la place de son père, & mourut le 11 Décembre 1649. Il avoit épousé 1^o *Gabrielle de Chantecler*, fille de *Pierre de Chantecler*, Conseiller au Parlement, & de *Madeleine Pichon*; & 2^o *Gérande de Helin*, fille de *Robert de Helin*, Seigneur de Margency, & d'*Anne le Clerc de Cottier*. Il eut du premier lit:

1. FRANÇOISE, première femme de *Charles de Machault* Doyen des Conseillers d'Etat, morte au mois d'Août 1643;
2. MARIE, femme de *Claude le Tomelier*, Seigneur de Breteuil, Conseiller d'Etat & Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris;
3. ELISABETH, mariée à *Jean Floret*, Seigneur de Bully, Conseiller au Parlement;
4. GABRIELLE, Religieuse à Variville.

Et du second lit:

5. LOUIS, qui suit.

V. LOUIS LE FÈVRE-DE-CAUMARTIN, Seigneur de Mormant, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 31 Octobre 1657, avoit épousé *Denise Gamin*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement, & de *Denise de Vic*. Elle se maria avec *Charles de Morelet du Museau*,

Marquis de Garennes, & mourut le 20 Juillet 1667. De son premier mari elle eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de *Mormant*, Ecuyer de la Reine, mort sans avoir été marié, le 24 Avril 1711, âgé de 82 ans & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris;
2. MERRY, Chevalier de Malte, tué en Candie;
3. DOMINIQUE, Chanoine de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, qui vivoit en 1730;
4. ELISABETH, mariée à *Antoine de Belloy*, Seigneur de Francières, Capitaine au Régiment des Gardes - Françaises, & morte veuve & mère de plusieurs enfans, le 16 Mars 1719;
5. Et MARIE-ANNE, première femme de *Louis-Nicolas le Tonnelier*, Baron de Breteuil & de Preuilly, Introduceur des Ambassadeurs, son cousin germain; & morte en Août 1679, sans enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de GUIBERMESNIL.

III. ANTOINE LE FÈVRE, fils puîné de JEAN LE FÈVRE, Seigneur de Caumartin, & de *Marie Aux-Couteaux*, sa seconde femme, fut Seigneur de Moyenville, de Guibermesnil & Lintel, & Trésorier de France à Amiens. Il épousa *Anne des Effarts*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plessis-Gobert, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. MARGUERITE, femme de *François Briet*, Seigneur de Famuchon;
3. MADELEINE, mariée, le 14 Juillet 1608, à *Jacques du Fay*, Seigneur de Carnois;
4. BARBE, mariée à *Louis d'Acheux*, Seigneur de Bienfait;
5. & 6. ANNE & JACQUELINE, Religieuses.

IV. ANTOINE LE FÈVRE, II^e du nom, Seigneur de Guibermesnil, Maître-d'Hôtel du Roi, en 1623, épousa 1^o *Marguerite le Veau*, fille d'*Alain le Veau*, Conseiller au Parlement de Paris & de *Marie de Longueil*; & 2^o en 1612, *Catherine de Brage-logne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Hautefeuille, & de *Barbe Robert*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CATHERINE, mariée à *Antoine de Caumont*, Seigneur de Gauville;
3. Et ANNE, mariée, en 1626, à *Charles de Templeux*, Seigneur de Gremainvilliers.

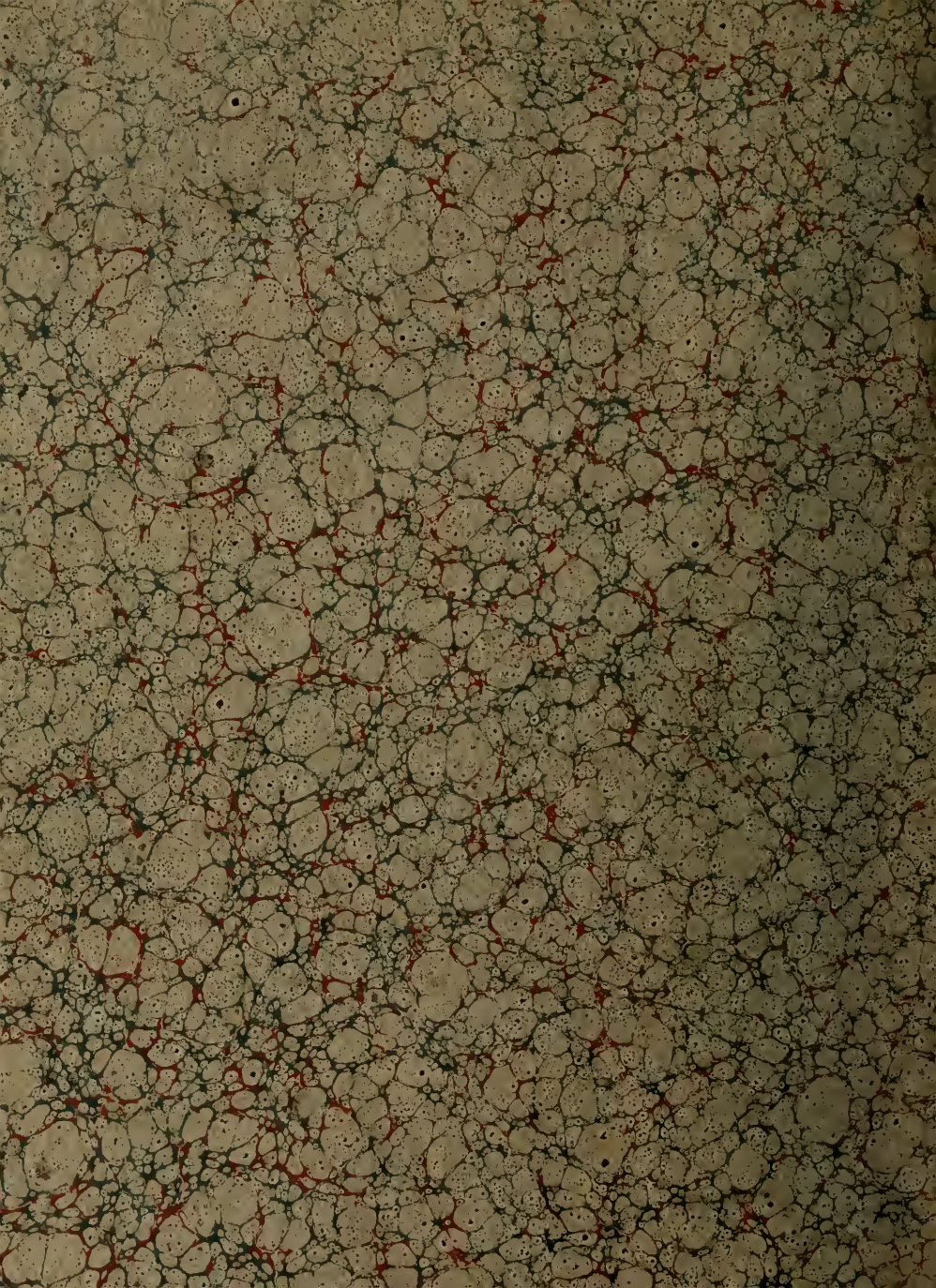
V. FRANÇOIS LE FÈVRE, Seigneur de Guibermesnil & de Lintel, épousa, en 1663, *Marie-Philoclée Bourdin*, fille de *Nicolas Bourdin*, Marquis de Villaines, Baron de Chappellaines, Gouverneur de Vitry, & de *Cléophile Cauchon de Neuflyse*, de laquelle il eut :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. CHARLES, Seigneur de Mondement, non marié, vivant en 1730;
3. Et MARIE-ANNE-CLÉOPHILE, alliée, en 1698, à *Jean-Alexandre de Blair*, Seigneur de Fayolles, mort à Marseille au mois de Janvier 1730.

VI. MARC-ANTOINE LE FÈVRE, Seigneur de Lintel, s'est marié, en 1698, à *Suzanne du Bellay*, fille de *Salomon du Bellay*, Seigneur de Sufy-aux-Bois, & de *Marie de Salenove*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: d'azur, à 5 fasces d'argent. (P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VI.)





Document non publié

Non-sérialisé, Num RF

CS 587 . L2 1863 V7
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

